This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES CHEVAUX

DANS LES

TEMPS PRÉHISTORIQUES

ET HISTORIQUES

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR :

Les origines du cheval domestique. 1 vol. in-8, 1870, (Donnaud). 8 fr.

COULOMMIERS. — Imprimerie PAUL BRODARD.

LES CHEVAUX

DANS LES

TEMPS PRÉHISTORIQUES

ET HISTORIQUES

PAR

C.-A. PIÉTREMENT

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOUVEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1883

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Pendant toute la durée de l'époque quaternaire, l'homme était réduit à l'usage des armes en pierre taillée par éclats, ou en os et en corne provenant de quelques-uns des animaux dont il faisait sa proie. Etant resté exclusivement chasseur durant cette longue série de siècles, il n'a su voir dans les chevaux que des pièces de gibier qui sont entrées pour une très large part dans son alimentation.

Puis, en des temps encore préhistoriques, à l'époque de la pierre polie, diverses races de chevaux ont été domestiquées dans leurs patries respectives, aussi bien en Europe qu'en Asie.

Enfin, après être devenus les compagnons de l'homme, les chevaux ont été introduits successivement dans certaines contrées qui en étaient dépourvues, soit avant les temps historiques, soit à des dates parfaitement historiques qu'il est possible de déterminer avec assez de précision.

Le chien, ce premier serviteur qui devint le véritable ami de l'homme par la générosité de ses sentiments et par la supériorité de son intelligence, avait d'abord aidé son maître dans la capture du gibier; il lui avait ensuite assuré la paisible possession de ses troupeaux en les défendant contre leurs

ennemis naturels; il avait ainsi contribué à rendre sa vie moins précaire; il lui avait procuré des loisirs indispensables pour faire de grands progrès dans la voie de la civilisation. C'est pourquoi le chien est toujours resté en si haute estime chez les nations les mieux douées, bien que l'importance de ses services soit allée en diminuant chez les peuples civilisés, à mesure que la destruction ou l'éloignement des animaux carnassiers a donné plus de sécurité à l'homme et à ses troupeaux.

L'asservissement et le dressage du cheval ont fait entrer l'homme dans une nouvelle ère de prospérité, en le dotant du plus précieux et du plus cosmopolite de ses moteurs animés. Les chevaux ont en cette qualité joué un grand rôle dans les combats livrés par leurs maîtres pour la possession du globe; ils ont contribué à leurs conquêtes; ils ont traîné les chars et constitué la meilleure monture des peuples guerriers et migrateurs.

L'histoire des chasses de chevaux sauvages par les hommes quaternaires, celle de la domestication des diverses races chevalines sur différents points de l'Europe et de l'Asie, ainsi que celle de leurs migrations sur le reste de la surface de la terre, ont enfin pu être abordées, grâce aux récents progrès de la zoologie, de l'archéologie, de la philologie et de l'étude des littératures anciennes. C'est le sujet que j'ai essayé de traiter dans ce livre, parce que j'y ai vu une annexe, un nouveau chapitre de l'histoire de l'homme, tout aussi intéressant et aussi fécond en enseignements que les histoires, soit de l'habitation, soit des armes, etc., qui ont déjà jeté tant de lumière sur les divers états de l'humanité dans la série des âges, depuis qu'elles ont été traitées d'une façon véritablement scientifique.

Le présent ouvrage ne ressemble nullement à mes *Origines du cheval domestique*, rédigées en Algérie et publiées

en 1870. Les deux livres diffèrent plus encore par le plan, par le fond, par la nature des sujets traités, que par le titre; ils n'ont presque rien de commun que le chapitre relatif à l'histoire du cheval chez les Hébreux, que j'ai reproduit avec quelques additions, parce qu'il avait sa place marquée dans le plan du nouvel ouvrage.

Il était d'ailleurs impossible d'aborder l'histoire de la domestication et des migrations des diverses races chevalines à l'époque de la rédaction de mes *Origines du cheval domestique;* car la description des caractères différentiels, typiques, de nos espèces et races domestiques n'a été publiée que postérieurement, par mon savant ami M. le professeur André Sanson; et la connaissance de ces caractères différentiels m'a seule permis d'apprécier à leur juste valeur les nombreux documents recueillis depuis 1870 dans les bibliothèques et les musées de Paris, ainsi que les précieux renseignements oraux, dus à l'obligeance de plusieurs savants spécialistes et voyageurs, dont on trouvera les noms dans ce volume, et auxquels je ne saurais trop témoigner ma profonde reconnaissance.

Le lecteur qui voudra bien me suivre jusqu'au bout ne manquera pas de s'apercevoir qu'il fallait en effet une connaissance exacte des caractères typiques des diverses races chevalines, pour découvrir le vrai sens historique de certa ns mythes, pour apprécier toute la portée de certaines traditions et de quelques anciens textes jusqu'alors restés lettre morte, enfin pour tirer parti des représentations graphiques de chevaux qu'on rencontre sur les anciens monuments de l'Inde, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie.

Il fallait également connaître les caractères différentiels des diverses races asines, bovines, ovines et caprines, pour montrer que la faune domestique de l'Egypte était déjà composée de races africaines et de races asiatiques, dès les temps les plus

réculés auxquels nous fassent remonter les anciens monuments de la vallée du Nil. Or c'est là un témoignage matériel, irrécusable, d'une très antique immigration d'Asiatiques dans cette contrée : ce qui confirme l'opinion fondée sur des documents d'un autre ordre, et suivant laquelle les anciens Egyptiens étaient un peuple de race nubienne ou barabra, parlant un dialecte en grande partie sémitique.

Si je ne me suis pas trompé dans mes déductions, je n'aurai pas dit le dernier mot sur l'histoire des chevaux considérée dans ses rapports avec le développement des civilisations et avec les migrations des peuples ; car il n'y a point de dernier mot dans la science, dont le propre est d'être indéfiniment progressive ; mais j'aurai ouvert une voie nouvelle, en composant le premier essai scientifique sur un sujet qui n'avait pas été abordé.

Si au contraire mon sens critique n'avait pas été à la hauteur de ma tâche, j'aurais du moins réuni en faisceau un nombre considérable de faits, empruntés à toutes les branches de la science qui peuvent fournir des documents sur les questions que j'avais entrepris de résoudre ; et un autre auteur plus habile, d'un esprit plus pénétrant, pourrait en tirer un meilleur parti, sans être obligé de consacrer un temps précieux à la recherche toujours longue d'un aussi grand nombre de documents, dont la vérification exigera nécessairement moins de temps que leur découverte.

J'espère donc que, de l'une ou de l'autre façon, mon travail sera de quelque utilité pour l'avancement de la science.

Octobre 1882.

AVIS

SUR LE MODE DE TRANSCRIPTION DES MOTS ÉTRANGERS

Pour rendre certaines lettres étrangères qui n'ont pas d'analogues dans les caractères latins, quelques auteurs se sont servis de lettres latines marquées de signes conventionnels destinés à leur donner une valeur spéciale. Ainsi, par exemple, A. Pictet rend le *tcha* sanscrit par un *c* surmonté d'un accent aigu pour lui donner la valeur de *tch;* M. Em. Burnouf rend le *cha* sanscrit par un *s* suivi d'une apostrophe pour lui donner la valeur de *ch*. D'autres auteurs rendent ces lettres sanscrites par *tch* et par *ch;* et cette dernière transcription n'est pas plus irrégulière que celle qui consiste à rendre le dzêta, le thêta, le phi et le psi grecs par *dz*, *th, ph* et *ps*, lorsqu'on transcrit les mots grecs en caractères latins. Sans nier l'avantage, au point de vue linguistique, des signes en question, nous nous permettrons, chaque fois que nous rencontrerons une lettre marquée de l'un de ces signes dans les passages que nous aurons à citer, de la remplacer par le groupe de lettres dont elle a la valeur. Ainsi, par exemple, nous écrirons toujours *tchapala* par *tch* et non par un *c* surmonté d'un accent aigu. Ce mode de transcription est sans inconvénient dans un ouvrage de la nature du nôtre; il supprime une difficulté typo-

graphique ; et il diminue un peu la diversité des façons dont les mots étrangers sont écrits par les différents auteurs. On trouvera néanmoins dans ce volume des variantes dans l'orthographe de certains noms propres et de certains noms communs étrangers ; mais c'est un inconvénient qui sera beaucoup atténué pour tout lecteur qui voudra bien se rappeler que, dans toutes les langues étrangères, l'*u* se prononce toujours *ou* à l'exception de l'*ü* germanique avec tréma, et que l'*s* unique, même entre deux voyelles, est toujours sifflant, se prononce toujours comme le *ç* français avec cédille. Enfin, on prononce toujours comme notre *ch* dans *cher* le *sh*, qu'on aurait pu laisser dans l'anglais, d'où il est tiré ; car il n'y avait aucune nécessité pour les Français d'écrire les mots sanscrits, égyptiens, etc., avec l'orthographe anglaise.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

NOTA. Cet index étant surtout destiné à faire connaître les éditions adoptées pour les citations, on n'y a pas compris les nombreux ouvrages cités d'après les publications périodiques dans lesquelles ils ont paru, telles que les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, la *Revue archéologique*, les *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, le *Tour du monde*, etc. On trouvera à leur ordre les noms des auteurs de ces ouvrages dans la table alphabétique de tous les auteurs cités, et les titres de leurs ouvrages dans les pages auxquelles cette table renvoie. — Pour la vérification des textes grecs cités ou traduits, le lecteur est prié de consulter la collection des auteurs grecs de Didot. — Enfin, c'est d'après la collection Nisard que sont cités tous ceux des auteurs latins qui ne figurent pas dans cet index.

Abou-Bekr-ibn-Bedr. Le Nàcéri, la Perfection des deux arts, ou Traité d'hippiatrie, traduit de l'arabe d'Abou-Bekr-ibn-Bedr, par M. Perron, ancien directeur de l'Ecole de médecine du Caire; 3 vol. in-8; Paris, 1852, 1859, 1860. — Le 1er volume est rempli par une introduction du traducteur, laquelle contient le mémoire de Prisse d'Avenne, « Des chevaux chez les anciens Egyptiens ».

Abou-Zeyd-al-Hassan de Siraf. Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine, dans le IXe siècle de l'ère chrétienne. (Dans le tome II, pages 120 et suivantes, des Voyageurs publiés par Charton.)

Acosta. Histoire naturelle et morale des Indes, tant orientales qu'occidentales, composée en castillan par Joseph Acosta, et traduite en français par Robert Regnault, Cauxois, dernière édition, revue et corrigée de nouveau; 1 vol. in-12; Paris, 1606.

Alcazova. Relation de son voyage, dans le t. Ier des Navigations de De Brosses.

Aldrovrand. De Quadrupedibus solidipedibus, Ulyssis Aldrovrandi, patricii Bononiensis; 1 vol. in-folio; 1639.

Améric Vespuce. Son voyage aux côtes du Brésil, dans le t. II des Voyageurs de Charton.

Aristote. Histoire des animaux, avec la traduction française par Camus; 2 vol. in-4; Paris, 1783.

Armandi. Histoire militaire des éléphants, par le chev. P. Armandi; 1 vol. in-8; Paris, 1843.

Arrien. Expéditions d'Alexandre (collection du Panthéon littéraire).

AVESTA, livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte par C. de Harlez; 3 vol. in-8; Paris et Liège, 1875, 1876, 1877.

Aviénus (Rufus Festus). Œuvres complètes (collection Panckoucke).

Azara. Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay, par Félix d'Azara, écrits depuis 1783 jusqu'en 1796, traduits sur le manuscrit inédit de l'auteur par Moreau-Saint-Méry; 2 vol in-8; Paris, 1801.

Azara. Apuntamientos para la historia natural de los quadrupedos del Paraguay y Rio de la Plata, escritos por don Felix de Azara; 2 vol. in-8; Madrid, 1802.

BHAGAVATA PURANA (le), ou Histoire poétique de Krichna, traduit et publié par Eugène Burnouf; 3 vol. in-folio; Paris, 1840, 1844, 1847.

BIBLE (la sainte), qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, revue sur les originaux par David Martin; 1 vol. gr. in-8; Bruxelles, 1866.

Botta et **Flandin.** Monument de Ninive découvert et décrit par M. P. E. Botta, mesuré et dessiné par M. E. Flandin; 5 vol. in-folio; Paris, 1849-1850.

Boucher (Pierre). Histoire véritable et naturelle des mœurs et produits de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada; 1 vol. in-16; Paris, 1664.

Bougainville. Voyage autour du monde par la frégate du roi la Boudeuse et la flûte l'Etoile, en 1766, 1767, 1768 et 1769; 2e édition, augmentée; 3 vol. in-8; Paris, 1772.

BOUNDEHESH (le), cosmogonie des Parses, traduit du pehlvi par Anquetil Duperron (aux pages 343-422 du 3e volume de sa traduction du Zend-Avesta, in-4, Paris, 1771).

Bourguignat (J.-R). Malacologie de l'Algérie; 2 vol. gr. in-4; Paris, 1863, 1864.

Buffon. Œuvres complètes avec les suites d'Achille Comte, 4e édition; 6 vol. gr. in-8; Paris, 1845.

Burmeister. Los caballos fossiles de la Pampa Argentina; 1 vol. in-folio; Buénos-Aires, 1875.

Burnouf (Eugène). Commentaire sur le Yaçna; 1 vol. in-4; Paris, 1833.

Burnouf (Emile). Essai sur le Véda; 1 vol. in-8; Paris, 1863.

Burnouf (Emile). La science des religions, 1 vol. in-8; Paris, 1872.

Byron. Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique et successivement exécutés par le commodore Byron, le capitaine Carteret, le capitaine Wallis et le capitaine Cook, traduits de l'anglais; 8 vol. in-8; Paris, 1789. (La relation de Byron remplit le t. Ier et celle de Wallis le t. III.)

Cabeça de Vaca (Alvar Nuñez). Relation et naufrages d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, adelantade et gouverneur du Rio de la Plata. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, t. VII.)

Cademoste. Navigation d'Alouys de Cademoste, seigneur vénitien, au pays des Noirs. (Ouvrage inséré dans le tome Ier de Léon l'Africain.)

Callimaque. Hymnes de Callimaque le Cyrénéen, traduites du grec en vers latins, avec la version française, le texte et des notes, par Petit-Radel; 1 vol. in-8; Paris, 1808.

Castañeda. Relation du voyage de Cibola entrepris en 1540, etc., par Pero de Castañeda de Nagera. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, t. IX.)

Catlin. Letters and notes on the manners, customs, and condition of the North American; 4e édition; 2 vol. gr. in-8; Londres, 1844.

Caussin de Perceval. Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane; 3 vol. in-8; Paris, 1847, 1848.

Chabas. Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques; 2e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1873.

Champlain. Voyages et descouvertes faites en la Nouvelle-France depuis l'année 1615 jusqu'à la fin de 1618; 1 vol. in-12; Paris, 1619.

Champollion. Lettres écrites d'Egypte et de Nubie en 1828 et 1829 par Champollion le jeune; nouvelle édition, 1 vol. in-8; Paris, 1868.

Champollion. Monuments de l'Egypte et de la Nubie; 4 vol. in-folio; Paris, 1835-1845.

Charton (Edouard). Voyageurs anciens et modernes, ou choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives depuis le ve siècle avant J.-C. jusqu'au XIXe siècle; 4 vol. gr. in-8; Paris, 1854-1857.

CHOU-KING (le), ou le livre par excellence, dans les Livres sacrés de l'Orient publiés par Pauthier.

Colomb. Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb de 1492 à 1504, suivies des diverses lettres et pièces inédites, extraites des archives de la monarchie espagnole, par don M. Fr. de Navarrete, traduites de l'espagnol par de La Roquette et Chalumeau de Verneuil; 3 vol. in-8; Paris, 1828.

Commerson. Lettre à de Lalande, dans le Voyage autour du monde de Bougainville, t. III.

Coronado. Lettre à Charles Quint; dans la Relation de Castañeda.

Cortez. Lettre à Charles-Quint, dans les Voyageurs de Charton, t. III, p. 368-420.

Curtius. Histoire grecque, traduite de l'allemand sur la 5e édition par A. Bouché-Leclercq; 5 vol. in-8; Paris, 1880.

Cuvier. Recherches sur les ossements fossiles; 4e édition; 10 vol. in-8; Paris, 1834.

Darwin. De l'origine des espèces par sélection naturelle, ou des lois de transformation des êtres organisés, traduit par Clémence Royer; 2e édition, 1 vol. in-8; Paris, 1866.

Darwin. De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication; traduit de l'anglais par J.-J. Moulinié; 2 vol. in-8; Paris, 1868.

Daumas. Les chevaux du Sahara et les mœurs du désert; 6e édition, 1 vol. in-18; Paris, 1864.

De Brosses. Histoire des navigations aux terres australes; 2 vol. in-4; Paris, 1756 (sans nom d'auteur).

Denys d'Halicarnasse. Les antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse,

avec des notes historiques et géographiques par M*** (Bellenger); 2 vol. in-4; Paris, 1723.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française; Paris, 1809; 9 vol. in-folio de texte et 14 vol. grand-aigle de planches.

Diaz. Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne, écrite par le capitaine Bernal Diaz del Castillo, l'un des conquérants, traduite par D. Jourdanet; 2 vol. in-8; Paris, 1876.

Diodore de Sicile. Bibliothèque historique, traduction par Ferd. Hœfer; 4 vol. in-18; Paris, 1851.

Drake. Relation de son voyage, dans le t. 1er des Navigations de De Brosses.

Dugès. Traité de physiologie comparée de l'homme et des animaux; 3 vol. in-8; Montpellier, 1838, 1839.

Dupont. Les temps préhistoriques en Belgique : l'homme pendant l'âge de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse; 2e édition; 1 vol. in-8; Bruxelles, 1872.

Du Tertre. Histoire des Antilles habitées par les Français; 4 vol. in-4; Paris, 1667.

Ercilla. L'Araucana, poème épique espagnol, par don Alonso de Ercilla y Zuniga, traduit complètement, pour la première fois en français, par Alexandre Nicolas; 2 vol. in-18; Paris, 1869.

Eschyle. Théâtre, traduction d'Alexis Pierron; 9e édition; 1 vol. in-18; Paris, chez Charpentier, sans date.

Falkner. Description des Terres magellaniques et des pays adjacens, traduit de l'anglais par M. B***; 2 vol.in-12 carré; Paris et Genève, 1787 (sans nom d'auteur).

Federmann. Belle et agréable relation du premier voyage de Nicolas Federmann, d'Ulm, aux Indes de la mer Océane. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, t. Ier.)

Firdousi. Le Livre des Rois, par Abou'lkasim Firdousi, publié, traduit et commenté par M. Jules Molh; 6 vol. in-folio; Paris, 1838-1868.

Flandin et Coste. Monuments de la Perse ancienne, par Eugène Flandin, peintre, et Pascal Coste, architecte, attachés à l'ambassade de France en Perse pendant les années 1840 et 1841; 5 vol. in-folio; Paris, sans date.

Forbisher. La navigation du capitaine Martin Forbisher, Anglois, ès régions de West et Nordwest, en l'année 1777; 1 vol. in-12, 1778, sans nom de lieu.

Froger. Relation du voyage de de Gennes, dans le tome II des Navigations de De Brosses.

Garcilaso. Histoire de la Foride, ou relation de ce qui s'est passé au voyage de Ferdinand de Soto pour la conquête de ce pays, composée en espagnol par l'Inca Garcilaso de la Vega et traduite en français par P. Richelet; 2 vol. in-12; Paris, 1670.

Garcilaso Primera parte de los Comentarios reales que tratan de el origen de los Incas, etc., escritos por el Inca Garcilaso de la Vega, natural des Cozco, y capitan de su Magestad; 1 vol. in-4; Madrid, 1723.

Garcilaso. Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes, etc. escritte en espagnol par l'Inca Garcilaso de la Vega, et mise en français par J. Baudoin; 2 vol. in-4; Paris, 1650.

Gaudry. Animaux fossiles et géologie de l'Attique; 1 vol. gr. in-4; Paris, 1862.
Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore). Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval; 1 vol. in-18; Paris, 1856.
Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore). Histoire naturelle générale des règnes organiques; 3 vol. in-8; Paris, 1854, 1859, 1862.
Gervais. Histoire naturelle des mammifères; 2 vol. gr. in-8; Paris, 1854.
Gervais. Eléments de zoologie; 3e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1877.
Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe, 1 vol. in-18. (C'est le tome LXX de la Bibliothèque utile publiée par Germer Baillière).
Gobineau. Histoire des Perses d'après les auteurs orientaux, etc.; 2 vol. in-8; Paris, 1869.
Hamy. Voir Quatrefages.
Hennepin. Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle-France, avec la carte du pays, les mœurs et la manière de vivre des sauvages; 2 vol. in-12; Paris, 1683.
Hennepin. Nouvelle découverte d'un pays plus grand que l'Europe, situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale; 1 vol. in-12; Amsterdam, 1698.
Hernandez. Commentaires d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, adelantade et gouverneur du Rio de la Plata, rédigés par Pero Hernandez, notaire et secrétaire de la province. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, t. VI.)
Hérodote. Les Histoires, traduction par P. Giguet; 1 vol. in-18; Paris, 1860.
Herrera. Histoire générale des voyages et conquestes des Castillans dans les Isles et Terre ferme des Indes occidentales, traduite par M. de La Coste; 3 vol. in-4; Paris, 1659, 1660, 1671.
Hésiode. Œuvres complètes; traduction par Leconte de Lisle; 1 vol. in-8; Paris, 1869.
Homère. Œuvres complètes, traduction de P. Giguet; 9e édition; 1 vol. in-18; Paris, 1869.
Hommaire de Hell. Voyage en Turquie et en Perse pendant les années 1846, 1847 et 1848; 4 vol. gr. in-8 et Atlas in-folio; Paris, 1854-1860.
Houël. Histoire du cheval chez tous les peuples de la terre; 2 vol.in-8; Paris, 1848, 1852.
Huc. L'Empire chinois; 4e édition; 2 vol. in-18; Paris, 1862.
Huc. Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845 et 1846; 5e édition; 2 vol. in-18; Paris, 1868.
Jane. Relation du deuxième voyage de Cavendish, dans le t. Ier des Navigations de De Brosses.
Janszon. Relations du voyage de Sebald de Wert, dans le t. Ier des Navigations de De Brosses.
Joutel. Journal historique du dernier voyage que feu M. de La Sale fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière Missicipi, nommée à présent rivière de Saint-Louis, etc.; 1 vol. in-12; Paris, 1713.
Justin. Œuvres complètes, avec la traduction de E. Pessonneaux; 1 vol. in-18; Paris, 1870.
Knivet. Relation du deuxième voyage de Cavendish, dans le t. Ier des Navigations de De Brosses.
Laplace. Précis de l'histoire de l'astronomie; 2e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1863.

Larcher. Essai de chronologie d'Hérodote, dans le volume d'Hérodote du Panthéon littéraire.

Lartet (Louis). Essai sur la géologie de la Palestine et des contrées avoisinantes, telles que l'Egypte et l'Arabie; 1 vol. in-4; Paris, 1869.

Las Casas. Relation du premier voyage de Christophe Colomb, dans le tome III, p. 92 et suivantes des Voyageurs de Charton.

Layard. The monuements of Niniveh; 1 vol. in-folio; Londres, 1849.

Layard. A second series of the monuments of Niniveh; including bas-reliefs from the palace of Sennacherib and bronzes from the ruins of Nimroud; 1 vol. in-folio; Londres, 1853.

Leidy. The extinct mammalian fauna of Dakota and Nebraska, including an account of some allied forms from other localities, togather with a synopsis of the mammalian remains of North America; 1 vol. gr. in-4; Philadelphie, 1869.

Lenormant. Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques; 3 vol. in-18; Paris, 1868, 1869.

Lenormant. Lettres assyriologiques sur l'histoire et les antiquités de l'Asie antérieure; 2 vol. autographiés; Paris, 1871, 1872.

Lenormant. Les premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie; 2 vol. in-8; Paris, 1874.

Lenormant. Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux; 1 vol. in-8; Paris, 1880.

Léon l'Africain. Description de l'Afrique, tierce partie du monde, etc... escrite en notre temps par Jean Léon l'Africain, premièrement en langue arabesque, puis en toscane, et à présent en françois, plus cinq navigations aux pays des Noirs, etc., par Jean Temporal; 2 vol. in-folio; Lyon 1556.

Lepsius. Denkmaeler aus Ægypten und Æthiopien nach den Zeichnungen, etc., von C. R. Lepsius, Berlin; 12 vol. in-folio (sans date).

Lery. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, etc.; 1 vol. in-12; La Rochelle, 1578.

Link. Le monde primitif et l'antiquité expliqués par l'étude de la nature, traduit de l'allemand sur la 2e édition, par Clément-Mullet; 2 vol. in-8; Paris, 1837.

LIVRES SACRÉS DE L'ORIENT, voir Pauthier.

Lubbock. L'homme avant l'histoire, traduit de l'anglais par Ed. Barbier; 1 vol. in-8; Paris 1867.

Lucien. Œuvres complètes, traduction de Eugène Talbot; 2 vol. in-18; Paris, 1866.

Lyell. Principes de géologie, traduit par J. Ginestou; 2 vol. in-8; Paris, 1873.

Lyell. L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie, traduit par M. Chaper; 1 vol. in-8; Paris, 1864.

Magalhanes de Candhava. Histoire de la province de Santa-Cruz, que nous nommons ordinairement le Brésil. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, tome II.)

Mahomet. Le Koran, traduit par Kasimirski, dans les Livres sacrés de l'Orient de Pauthier.

MANOU (LOIS DE), traduction de A. Loiseleur-Deslongchamps, dans les Livres sacrés de l'Orient de Pauthier.

Mariette. Aperçu de l'histoire d'Egypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane; 1 vol. in-8; Alexandrie, 1864.

Marmol. L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Alblancourt; 3 vol. in-4; Paris, 1667.

Martyr d'Anghiera (Pierre). Relation du deuxième voyage de Christophe Colomb, dans le tome III, p. 141 et suivantes, des Voyageurs de Charton.

Maspéro. Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par G. Maspéro, professeur de langue et d'archéologie égyptiennes au Collège de France; 2e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1876.

Maury. La terre et l'homme; 3e édition; 1 vol. in-18; Paris, 1869.

Maury. Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France; 1 vol. in-8; Paris, 1867.

Ménant. Les écritures cunéiformes, exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie; 2e édition; 1 vol. gr. in-8; Paris, 1864.

Ménant. Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien; 1 vol. gr. in-4; Paris, 1874.

Montaigne. Essais; 1 vol. gr. in-8; Paris, 1870. (Collection Didot.)

Montesquieu. Œuvres complètes; 1 vol. gr. in-8; Paris, 1857. (Collection Didot.)

Moréno. Viage a la Patagonia austral (1876-1877); 2e édition, in-8; Buénos-Aires; tome Ier, 1879.

Müller (Max). La science du langage, traduit de l'anglais sur la 4e édition, par Georges Harris et Georges Perrot; 1 vol. in-8; Paris, 1864.

Munk. Palestine, description géographique, historique et archéologique; 1 vol. in-8; Paris, 1863. (Collection de L'Univers.)

Narborough. Relation de son voyage avec Wood; dans le tome II des Navigations de De Brosses.

Noël Desvergers. Arabie; 1 vol. in-8; Paris, 1847. (Collection de L'Univers.)

Nilsson. Les habitants primitifs de la Scandinavie; première partie, l'âge de la pierre, traduit du suédois sur la 3e édition par Kramer; 1 vol. in-8; Paris, 1868.

Oppert. Expédition scientifique en Mésopotamie; 2 vol. in-4, avec Atlas in-folio; Paris, 1863.

Oppert. Les inscriptions assyriennes des Sargonides et les fastes de Ninive; 1 vol. in-8; Versailles, 1862.

Oppert. Etat actuel du déchiffrement des inscriptions cunéiformes; 1 vol. in-8; Paris, 1861.

Oppert. Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments; 1 vol. in-8; Versailles, 1865.

Oppert. Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclairés par l'étude des textes cunéiformes, 1 vol. in-4; Paris, 1869.

Oppert. Le peuple et la langue des Mèdes; 1 vol. in-8; Paris, 1879.

Orbigny. L'homme américain (de l'Amérique du Sud) considéré sous ses rapports physiologiques et moraux; 2 vol. in-8; Paris, 1839.

Palgrave. Une année de voyage de l'Arabie centrale (1862-1863), traduit de l'anglais par Emile Jonveaux; 2 vol. gr. in-8; Paris, 1860.

Pallas. Voyages du professeur Pallas dans plusieurs provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale, traduits de l'allemand par Gauthier

de La Peyronie; nouvelle édition, revue et enrichie de notes par Lamarck et Langlès; 8 vol. in-8; Paris, an II de la République.

Pausanias. Description de la Grèce, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, par Clavier; 6 vol. in-8; Paris, 1814-1821.

Pauthier. Les livres sacrés de l'Orient, traduits, revus ou corrigés par G. Pauthier, 1 vol. gr. in-8. 1852 (collection du Panthéon littéraire).

Pauthier. Chine, résumé de l'Histoire et de la civilisation chinoises depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours; 1 vol. in-8; Paris, 1853. (Collection de L'Univers.)

Pauthier et Bazin. Chine moderne, ou description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire, d'après des documents chinois; 1 vol. in-8; Paris, 1853. (Collection de L'Univers.)

Pernetty. Histoire d'un voyage aux isles Malouines fait en 1763 et 1764, avec des observations sur le détroit de Magellan et sur les Patagons; nouvelle édition; 2 vol. in-8; Paris, 1770.

Perron. Voir Abou-Bekr-ibn-Bedr.

Pictet. Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs : essai de paléontologie linguistique; 2 vol. gr. in-8; Paris et Genève, 1859-1863. (Nous citons la première édition, parce que tous les documents dont nous avons eu besoin sont reproduits textuellement dans la seconde, publiée en 1878, au moment de la mort de l'auteur.)

Piétrement. Les origines du cheval domestique; 1 vol. in-8; Paris, 1870.

Pigafetta. Voyage autour du monde de Magellan, dans le t. III des Voyageurs de Charton.

Pindare. Œuvres complètes, traduites par C. Poyard; 1 vol. in-8; Paris, 1853.

Place et Thomas. Ninive et l'Assyrie, par Victor Place, consul général, avec des essais de restauration par Félix Thomas; 3 vol. in-folio; Paris, 1867-1870.

Plutarque. Vies des hommes illustres, traduction par Alexis Pierron; 6e édition; 4 vol. in-18; Paris, 1877.

Polybe. Histoire générale, traduction par Félix Bouchot; 3 vol. in-18; Paris, 1847.

Prémare. Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-King, et sur la mythologie chinoise; dans les Livres sacrés de l'Orient de Pauthier, p. 13 et suivantes.

Prescott. Histoire de la conquête du Pérou, précédée d'un tableau de la civilisation des Incas, traduite de l'anglais par H. Poret; 3 vol. in-8; Paris et Bruxelles, 1861, 1862, 1863.

Pretty. Relation du premier voyage de Cavendish, dans le tome Ier des Navigations de De Brosses.

Prisse d'Avennes. Monuments égyptiens, peintures, inscriptions, etc., d'après les dessins exécutés sur les lieux par E. Prisse d'Avennes, pour faire suite aux Monuments de l'Egypte et de la Nubie par Champollion le jeune; 1 vol. in-folio; Paris, 1847.

Prisse d'Avennes. Voir Abou-Bekr-ibn-Bedr.

Quatrefages et Hamy. Crania ethnica, les crânes ethniques des races humaines, par MM. de Quatrefages et Ernest Hamy; 1 vol. gr. in-4; Paris, 1873-1882.

Ray. Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpenti generis; 1 vol. in-8; Londres, 1693.

Rémusat. Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales; 1 vol. in-8; Paris, 1843.

Renan. Histoire générale des langues sémitiques; 4e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1864.

RIG-VÉDA (LE), ou Livre des hymnes, traduit du sanscrit par Langlois; 4 vol. in-8; Paris, 1848-1851.

Roget de Belloquet. Ethnogénie gauloise; 4 vol. in-8. Tome Ier, Glossaire gaulois, 2e édition, Paris 1872. Tome II, Types gaulois et celto-bretons, 1861. Tome III, Le génie gaulois, 1868.

ROLAND (LA CHANSON DE), traduite du vieux français par Adolphe d'Avril; 3e édition; 1 vol. in-16; Paris, 1877.

Rougé. Mémoire sur le tombeau d'Ahmès chef des Nautoniers; 1 vol. in-4; Paris, 1851.

Rougé. Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon; 1 vol. in-4, Paris, 1866.

Rütimeyer. Die Fauna der Pfahlbauten der Schweiz, von Dr. L. Rütimeyer, professor in Basel; 1 vol. in-4; sans nom de lieu ni date (Bâle, 1861).

Sahagun. Historia general de las cosas de Nueva España; 3 vol. in-8; Mexico, 1829.

Sale. Observations historiques et critiques sur le mahométisme, traduites de l'anglais de G. Sale; dans les Livres sacrés de l'Orient de Pauthier.

Salverte. Des sciences occultes, ou essai sur la magie, les prodiges et les miracles; 3e édition; 1 vol. in-8; Paris, 1856.

Sanson. Traité de zootechmie ou économie du bétail; 2e édition; 5 volumes in-18; Paris, 1874-1878.

Sanson. Les migrations des animaux domestiques; extrait de la Philosophie positive de mai 1872.

Schlieben. Die Pferde des Alterthums; 1 vol. in-8; Neuwied et Leipzig, 1867.

Schmidel. Histoire véritable d'un voyage curieux, fait par Ulrich Schmidel de Straubing, dans l'Amérique ou le Nouveau Monde, par le Brésil et le Rio de la Plata, depuis l'année 1534, jusqu'en 1554 etc. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, tome V.)

Servius. Publii Virgilii Maronis Bucolicorum Eclogæ X, Georgicorum libri IV, Æneidos libri XII, et in ea, Maurii Servii Honorati grammatici commentarii, ex antiquiss. exemplaribus longè meliores et auctiores; Parisiis, 1600; 1 vol. in-folio.

Strabon. Géographie, traduction par Amédée Tardieu; 3 vol, in-18; Paris, 1867, 1873, 1880.

Suétone. Les douze Césars, avec la traduction de E. Pessonneaux; 3e édition; 1 vol. in-18, Paris, 1868.

Tacite. Œuvres complètes, avec la traduction de Ch. Louandre; 5e édit., 2 vol. in-18; Paris, 1868.

Ternaux-Compans. Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, publiés pour la première fois en français; 1re série; 10 vol. in-8, Paris, 1837-1838.

Texier. Description de l'Asie Mineure. Première partie, beaux-arts, monuments historiques, plans et topographie des cités antiques; 3 vol. in-folio; Paris, 1839-1849.

Thevet. Les singularitez de la France antarctique; 1 vol. in-4; Paris, 1558.
Thierry (Augustin). Lettres sur l'histoire de France; dix ans d'études historiques; 1 vol. in-8; Paris, 1859.
Thucydide. Histoire de la guerre du Péloponèse, traduction par E.-A. Bétant; 3e édition; 1 vol. in-18; Paris, 1873.
Tite-Live. Histoire romaine, traduction par Gaucher; 4 vol. in-18; Paris, 1877.
Ujfalvy. Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan; 3 vol. gr. in-8; Paris, 1878-1880.
Valmiki. Ramâyâna, poème sanscrit de Valmiki, mis en français par Hippolyte Fauche; 9 vol. in-18; Paris, 1854-1858.
VÉDA, voir Rig-Véda.
Virgile. Œuvres complètes, avec la traduction de Félix Lemaistre; 1 vol. in-18; Paris, sans date (Garnier).
Vogt. Leçons sur l'homme, sa place dans la création et dans l'histoire de la terre; traduction par J.-J. Moulinié; 1 vol. in-8; Paris, 1865.
Volney. Œuvres complètes; 1 vol. gr. in-8; Paris, 1864. (Collection Didot.)
Voltaire. Œuvres complètes; 13 vol. gr. in-8; Paris, 1864. (Collection Didot.)
WAGER (NAUFRAGÉS DU). Voyage à la mer du Sud fait par quelques officiers commandant le vaisseau le Wager, pour faire suite au voyage de Georges Anson, traduit de l'anglais; 1 vol. in-4; Lyon, 1758.
Wallis, voir Byron.
Walter. Relation du voyage de l'amiral Anson, dans le tome II des Navigations de De Brosses.
Wood, voir Narborough.
Xénophon. Œuvres complètes; traduction par Eugène Talbot; 3e édition; 2 vol. in-18; Paris, 1873.
Xérès (F.). Relation véridique de la conquête du Pérou et de la province de Cuzco nommée Nouvelle-Castille, subjuguée par François Pizarre, etc. (Collection Ternaux-Compans, 1re série, tome IV.)
Youatt. Le cheval, traduit de l'ouvrage anglais The horse de William Youatt, par H. Cluseret; 1 vol. in-18; Paris, 1851.
Zarate. Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou, traduite de l'espagnol d'Augustin Zarate, par S. D. C.; 2 vol. in-12; Paris, 1774.
ZEND-AVESTA, voir Avesta.

LES CHEVAUX

DANS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES ET HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS ZOOLOGIQUES PRÉLIMINAIRES

---

§ 1er. — Sur les mots solidipes, solipède, monodactyle et équidé.

L'histoire des Chevaux éclaire tout un côté de l'histoire des peuples qui les ont chassés et mangés pendant toute la période de la pierre taillée; qui les ont domestiqués sur divers points du globe, tant en Asie qu'en Europe, à l'époque de la pierre polie, d'abord pour continuer à s'en nourrir; et qui en ont ensuite fait des auxiliaires incomparables pour leurs migrations et conquêtes en Asie, en Afrique, en Europe, et beaucoup plus tard en Amérique.

Quelques considérations zoologiques sont indispensables pour faire bien comprendre cette histoire, qui n'a jamais été traitée d'une façon réellement scientifique. Mais nous tâcherons de ne pas oublier que la concision et la clarté sont toujours de précieuses qualités, plus désirables que jamais dans des sujets semblables à celui de ce chapitre, parce qu'on aime à sortir rapidement des questions un peu arides.

Pline se sert du mot *ungula*, ongle, pour désigner le *pied* ou partie terminale des membres des quadrupèdes : témoin son expression de *bisulca ungula* ou pied fendu en deux, dans la description de la leucrocote de l'Inde (VIII, 30). Il donne le

nom de *bisulcos* aux animaux pourvus de cette sorte de pieds (X, 84), celui de *bisulcas* à leurs femelles (X, 83), et il emploie ces expressions par opposition à celles de *solidipedes* (X, 84, 93; XI, 108) et de *quæ solidas habent ungulas* (X, 83), par lesquelles il indique les chevaux et les ânes.

Mais les deux expressions synonymes de *solidipedes* (au singulier *solidipes*) et de *quæ solidas habent ungulas* ne sont point prises par Pline dans le sens d'animaux à pieds durs, résistants, inaltérables, comme pourraient le faire supposer l'acception vulgaire du mot *solidus* et la qualité des sabots de l'âne et du cheval; car le sens qu'il leur attribue réellement est éclairci par le passage dans lequel il dit aussi que les chameaux ont le pied solide, *quibus ungula solida* (X, 83), et par celui dans lequel il ajoute que le pied des chameaux a une plante charnue comme celui de l'ours, et qu'il est à peine fendu, quoique bisulque (XI, 105).

C'est donc l'insignifiance de la division extérieure si peu apparente du pied des chameaux [1] qui a déterminé Pline à le qualifier de *pied solide*, malgré la mollesse de son revêtement: ce qui prouve que, chez cet auteur, le mot *solidipedes* n'est pas pris dans le sens d'animaux à pieds durs, mais bien dans celui d'animaux pourvus de pieds indivis, non fendus, non formés de doigts multiples et susceptibles d'être mus indépendamment l'un de l'autre; et ce sens était d'ailleurs autorisé par l'étendue et par la diversité des acceptions attribuées au mot *solidus* chez les Latins.

Les auteurs qui se sont occupés d'histoire naturelle ont généralement écrit en latin presque jusqu'à nos jours; ils ont conservé le mot *solidipedes* pour qualifier tous les mammifères dont le pied est conformé comme celui du cheval; aussi retrouve-t-on ce mot inaltéré jusque dans celui des volumes posthumes d'Aldrovrand, qui a été publié en 1639. Ce livre porte en effet ce titre : *De quadrupedibus solidipedibus*, titre sur la réalité duquel pourraient à la vérité induire en erreur, soit les mots de *quadrup. soliped.* imprimés sur le dos de la très ancienne reliure de l'exemplaire du Muséum de Paris, soit les indications bibliographiques de Buffon, qui, dans ses articles consacrés au *Cheval*, à l'*Ane* et au *Zèbre*, écrit tantôt, avec

1. Le *Lévitique*, XI, 4, et le *Deutéronome*, XIV, 7, prétendent même que le chameau n'a pas le pied divisé.

raison, *de quad. solid.*, mais tantot, à tort, *de quadrup. soliped.*; car cette dernière et fautive indication pourrait faire croire qu'Aldrovrand avait intitulé ce volume *De quadrupedibus solipedibus*.

Le latin *solidus*, ayant passé avec ses diverses acceptions dans la basse latinité, puis dans les langues romanes issues du latin, a naturellement éprouvé les altérations que l'usage fait le plus souvent subir aux mots; il est devenu *soldus*, *soldum*, *sold*, *soude*, *sols*, *solz*, *sol*, *sou*, etc.; et notre mot « *solide* a été refait sur le latin au XVIe siècle [1] ». Le composé *solidipedes* s'est au contraire conservé très longtemps inaltéré, uniquement parce qu'il n'a passé ni dans le bas latin, ni dans les dialectes néolatins du moyen âge, et l'on ne trouve en effet ni ce mot, ni aucun dérivé pouvant s'y rapporter, dans aucune des éditions du *Glossaire* de Du Cange sur les mots de la basse latinité, qui a été doublé par les Bénédictins (1733-1766) et réimprimé chez Didot en 1840-1846 (6 vol. in-4).

Quoique les mots appartenant à une langue morte soient habituellement à l'abri de toute espèce de syncope, le mot *solidipedes* a toutefois fini par en subir une; car dans l'ouvrage de l'Anglais John Ray, *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis* (1 vol. in-8, Londres 1693), on rencontre à la page 62 un chapitre intitulé : « *Quadrupeda solipeda seu solidungula Græcis* Μώνυχα *et* Μονόχηλα *dicta* », titre qui est répété à la page 1re, en tête de la table des chapitres, bien qu'on lise à la page 60, dans le tableau des animaux quadrupèdes vivipares : « Μονόχηλα, i. e. *Solidipeda*, Equus, Asinus, Zebra. » C'est, à notre connaissance, dans ce plus ancien des ouvrages modernes sur la classification méthodique des animaux, que le mot *solipeda* est employé pour la première fois. On voit que John Ray le fait synonyme de *solidipeda*, et c'est vraisemblablement à cet auteur que nous devons notre expression actuelle de *solipède*, qui semble toute récente.

On ne trouve en effet le mot *solipède* ni dans Richelet, ni dans Furetière; il n'existe pas encore dans la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, publiée en 1740, ni même dans la nouvelle édition, en 6 vol. in-folio, du *Dictionnaire de Trévoux*, imprimée en 1752, bien que les auteurs de cette édition déclarent y avoir inséré près de neuf mille mots n'ayant encore

1. Littré, *Dictionnaire de la langue française*.

figuré dans aucun dictionnaire, et qu'ils se soient particulièrement attachés à y faire entrer les mots « qui regardent les sciences et les arts ».

C'est seulement dans la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, parue en 1762, qu'on lit enfin :

« SOLIPÈDE, adj. de t.g. Il se dit des animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied. *Le cheval, l'âne, le mulet, le zèbre, sont des animaux solipèdes.* »

Cet article est vraisemblablement de Buffon, qui était membre de l'Académie française depuis 1753 ; c'est probablement Buffon qui a francisé le mot *solipède*, qu'on trouve déjà dans son *Premier discours : De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle*, imprimé en 1749, en tête du premier volume de son *Histoire naturelle ;* et, dans tous les cas, ce sont ses écrits et ceux de son collaborateur Daubenton qui l'ont vulgarisé, qui lui ont donné le droit de cité dans notre langue, avec le sens d'animaux à un seul ongle ou sabot, sens qui est anatomiquement identique à celui du mot *solidipedes* de Pline, quoiqu'il en diffère un peu au point de vue linguistique, puisque l'un rappelle l'idée d'une chose indivise, et l'autre celle d'une chose unique.

On conçoit, d'après ce qui précède, que certains lexicographes, tels que Bescherelle, Lachâtre, Landais et Littré, aient fait dériver *solipède* de *solidus* et de *pes*, *pedis*, en le considérant comme une contraction de *solidipedes*. On peut seulement regretter qu'aucun d'eux, pas même Littré, n'ait donné le moindre fait à l'appui d'une telle opinion, puisque d'autres lexicographes, tels que Boiste, Wailly, Poitevin et Charles Nodier, ont prétendu que *solipède* vient de *solus* et de *pes*. L'histoire sommaire qui vient d'être faite du mot semble donner tort aux derniers ; mais il n'en est pas moins vrai que la forme actuelle du mot *solipèdes* rappelle invinciblement à l'esprit l'idée d'animaux pourvus d'*un seul pied*, et que beaucoup de naturalistes l'ont jugé peu convenable pour désigner des quadrupèdes n'ayant qu'un seul sabot à chaque pied.

C'est pourquoi on a aussi donné à ces mammifères le nom de *monodactyles*, ou animaux à un seul doigt : qualification qu'on a jugé leur convenir mieux que celle de *solipèdes*, puisqu'ils n'ont à chaque pied qu'un doigt complet, qui est seul apparent à l'extérieur. Mais le mot *monodactyles* n'a guère pénétré dans le langage usuel ; il est surtout employé par les anatomistes,

dont la plupart s'accordent aujourd'hui à reconnaître que les prétendus monodactyles ont réellement trois doigts à chaque pied. Ils voient en effet deux doigts incomplets, privés de phalanges, dans les deux petits os allongés qui sont situés à la face postérieure de chaque canon et invisibles à l'extérieur sur les sujets vivants [1]. Ils donnent en conséquence le nom de métacarpiens et de métatarsiens rudimentaires, à ces os qu'on appelait autrefois les péronés du canon, pour les distinguer du véritable péroné du tibia.

Ces dernières considérations n'ont sans doute pas été étrangères à l'adoption plus récente du mot *équidés*, par lequel on désigne également tous les mammifères qui ressemblent au cheval. Ce mot est régulièrement dérivé de *equus*, cheval, et de *idea*, type, forme, image, ressemblance, apparence; il devrait donc réunir les suffrages de tous les naturalistes, et les empêcher de compliquer encore la nomenclature de ces mammifères en y introduisant de nouvelles dénominations [2].

§ 2. — Classification des Equidés actuels ou genre Equus.

Les Equidés de l'époque actuelle sont : le cheval et l'âne, aujourd'hui répandus dans toutes les parties du monde ; l'hémippe, le ghor-khur, le gour, le dzigghetai, le kiang et le yo-to-tzé, qui sont tous confinés en Asie et généralement désignés sous le nom commun d'hémiones; enfin, le zèbre, le couagga et le daw ou onagga, qui sont propres à l'Afrique et désignés sous le nom commun de zébrides; mais le cheval et l'âne sont les seuls Equidés qui aient été réellement domestiqués, bien qu'on ait tenté d'en assujettir d'autres dès une époque assez ancienne.

Tous ces Equidés appartiennent à divers types qui ont entre eux de très grandes affinités anatomiques et physiologiques, et qui sont très distincts des autres types mammalogiques. Aussi tous les naturalistes modernes se sont-ils accordés à reconnaître qu'ils constituent un groupe parfaitement naturel et bien délimité, quels que soient d'ailleurs les noms de Solipèdes, de Mo-

1. Les hippologues désignent par le mot *canon*, tantôt le métacarpien, tantôt le métatarsien, tantôt la région du membre antérieur ou postérieur du cheval qui a l'un de ces deux os pour base. Nous l'emploierons le moins possible.

2. Ce premier paragraphe a déjà été publié dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée* (avril 1878).

nodactyles ou d'Equidés qu'ils leur aient donnés; mais c'est le seul point sur lequel il n'y ait eu aucune divergence d'opinions.

D'abord, les avis ont été différents sur le rang qu'il convient d'assigner à ce groupe; car, si la plupart des naturalistes l'ont considéré comme ne formant qu'un genre unique, le genre *Equus*, d'autres y ont vu une famille composée de genres plus ou moins nombreux.

Ainsi, dès l'an 1841, le colonel Hamilton Smith a divisé sa famille des Equidés en trois genres : le genre *Equus*, composé des chevaux; le genre *Asinus*, composé des ânes et de ceux des Equidés asiatiques précités qui étaient alors connus; et le genre *Hippotigris*, composé des Equidés africains dont la robe est zébrée [1]; tandis qu'en 1850 son compatriote J. E. Gray, du Musée britannique, n'a reconnu que deux genres dans la famille des Equidés : le genre *Equus* de H. Smith, dont tous les représentants ont la queue garnie de crins dans toute son étendue, et le genre *Asinus*, comprenant tous les autres Equidés, dont l'extrémité de la queue est seule garnie de crins [2].

Dans son cours de mammalogie professé au Muséum de Paris en 1869, M. Henri Milne Edwards a fait des Equidés un seul genre divisé en trois sous-genres qui correspondent, par leur composition, aux trois genres de H. Smith, et auxquels il a donné les noms d'*Equidés proprement dits*, d'*Equidés asiniens* et d'*Equidés zébrés*, comme son savant élève M. Hector George l'a déjà fait remarquer dans le 1er paragraphe de ses *Etudes zoologiques sur les hémiones et quelques autres espèces chevalines* [3].

Enfin, le savant professeur de zoologie et zootechnie à l'Ecole de Grignon et à l'Institut national agronomique, notre ami M. André Sanson, ne voit également qu'un seul genre dans les Equidés de l'époque actuelle, mais il les divise en quatre groupes : les *Equidés caballins*, les *Equidés asiniens*, les *Equidés hémioniens* et les *Equidés zébrés* (*Traité de zootechnie*, t. II, p. 495). Il a donc, plus radicalement qu'on ne l'avait fait avant lui, séparé du groupe asinien le groupe des Equidés asiatiques

1. Voyez Hamilton Smith, *The natural history of Equidæ*, dans *The naturalist's librairy, conducted by Jardine*, vol. XII, 1841.

2. Voyez J. E. Gray, *Gleanings from the Menagerie and Aviary at Knowsley Hall*, 1850, p. 70.

3. Ce mémoire a été publié dans les *Annales des sciences naturelles : zoologie*; Ve série, t. XII, 1869, p. 5-48; et dans la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études : section des sciences naturelles :* t. Ier, 1869, p. 5-48.

auxquels certains auteurs avaient déjà donné le nom d'*hémiones*.

Les divergences d'opinion ont été tout aussi marquées en ce qui concerne le nombre soit des espèces, soit des races attribuables aux divers groupes d'Equidés, et ces divergences ont été d'autant plus grandes que les naturalistes ont eu à classer des groupes mieux connus. Ainsi leur accord à peu près complet sur la classification des espèces zébrées paraît tenir surtout à l'insuffisance des connaissances acquises sur ces animaux, dont la patrie elle-même n'a encore été que très imparfaitement explorée; tandis que le groupe des Chevaux, qui a été le plus étudié, est aussi celui qui a donné lieu aux classifications les plus nombreuses et les plus discordantes, dont l'énumération serait aussi fastidieuse qu'inutile.

De telles divergences dans la classification des Equidés en général et des Chevaux en particulier s'expliquent par la multiplicité des caractères zoologiques qui ont été choisis pour base, soit dans les téguments, soit dans les formes extérieures, soit dans la constitution du squelette, et par l'importance plus ou moins grande que tels ou tels classificateurs ont cru rationnel d'attribuer à tels ou tels de ces caractères, dans lesquels les uns ont trouvé des motifs suffisants pour établir des genres distincts, pendant que d'autres n'y ont vu que des caractères d'espèces ou même de races.

Les classifications de beaucoup d'autres groupes zoologiques, également fondées sur l'étude des caractères anatomiques, sont tout aussi discordantes que celles des Equidés; et, pour essayer de remédier à un tel état de choses, la plupart des naturalistes ont cherché un autre critérium dans les résultats obtenus par le croisement des animaux appartenant aux divers types zoologiques. Ils ont admis que les divers groupes d'animaux, dont le croisement est absolument infécond, constituent autant de *genres* distincts; ils ont vu des *espèces* particulières appartenant à un même genre, dans les différents groupes d'animaux dont le croisement produit des êtres inféconds, ou dont la fécondité s'éteint après un petit nombre de générations, et auxquels on donne le nom d'*hybrides* ou de *mulets;* enfin, ils ont appelé *races*, ou simples *variétés* d'une même espèce, les divers groupes d'animaux dont le croisement produit des êtres indéfiniment féconds, connus sous le nom de *métis*.

En divers endroits de ses œuvres, notamment dans ses articles *Ane*, *Chien*, et *Animaux de l'ancien continent* (t. IV,

p. 25, 62, 234), Buffon avait déjà considéré la fécondité continue « comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces »; mais ce critérium tiré de la génération ne saurait être utilisé pour la classification des animaux fossiles, ni pour celle des animaux qui vivent en liberté, puisqu'on ne peut connaître leur généalogie. Il serait même souvent trompeur à l'égard des animaux sauvages qui vivent dans nos ménageries; car il devrait faire regarder comme des hybrides, ou comme des animaux de genres différents, certains sujets appartenant en réalité à la même espèce, mais que la captivité rend le plus souvent inféconds; et l'éléphant lui-même est dans ce cas, puisqu'il se reproduit assez rarement en captivité pour que le fait ait été nié par presque tous les auteurs anciens et modernes.

Au reste, même dans les rares circonstances où le critérium tiré de la génération a pu être invoqué par certains zoologistes, la validité de ses enseignements a été niée par d'autres, notamment par M. Sanson; et le regretté secrétaire général de la Société d'anthropologie de Paris, Paul Broca, disait déjà en 1859 : « L'hybridité est le croisement des espèces; mais cette définition ne serait régulière que s'il était possible de faire reposer la distinction des espèces sur des caractères anatomiques précis, invariables et inaltérables; je crois avoir montré, dans les premières pages de mon travail, combien la science est loin d'avoir atteint ce but, vainement poursuivi par les naturalistes, et destiné peut-être à échapper éternellement à leurs efforts [1]. »

Si d'ailleurs la fécondité continue des individus, issus de l'accouplement des animaux appartenant à deux types zoologiques distincts, suffisait pour faire ranger leurs générateurs dans la même espèce, on serait forcé d'en agir ainsi à l'égard du bélier et de la chèvre ou du bouc et de la brebis; tandis que tous les naturalistes, même ceux qui admettent la validité du critérium tiré de la génération, les ont jusqu'ici classés non seulement dans deux espèces distinctes, mais dans deux genres différents, le genre *ovis* et le genre *capra*.

Il est donc permis de répéter avec Paul Broca que les naturalistes n'ont encore découvert aucun critérium pour établir avec certitude la distinction des espèces; mais ils se sont du

1. P. Broca, *Mémoire sur l'hybridité*, dans le *Journal de la physiologie de l'homme et des animaux*, t. II, 1859, p. 218.

moins presque tous accordés sur le sens qu'il convient d'attribuer à ce mot. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a réuni en 1859, dans son *Histoire naturelle générale des règnes organiques* (t. II, p. 379-446), les définitions de l'espèce données par quarante des principaux auteurs qui se sont occupés de cette question à partir de Linné; et, malgré la diversité de leurs expressions, on voit que tous ces auteurs, à une exception près, ont fait consister l'espèce zoologique en une collection d'individus qui ont certains caractères communs et transmissibles par la génération.

Dugès est le seul de ces auteurs qui ait rejeté cette notion de l'espèce en disant : « L'espèce n'est pas un assemblage d'individus, mais un assemblage de caractères distincts; c'est un *type idéal* de forme, d'organisation et de mœurs, auquel on peut rapporter tous les individus qui se ressemblent beaucoup et se propagent avec les mêmes formes. » (*Traité de physiologie comparée*, t. I, 1838, p. 14.)

Mais adopter l'opinion de Dugès, ce serait lâcher la proie pour l'ombre; car on aurait ainsi, dans le mot *espèce*, un synonyme inutile du mot *type spécifique*, et l'on n'aurait plus aucun mot pour désigner la collection des individus de ce type; c'est-à-dire qu'on aurait deux mots pour désigner la forme commune à tous ces individus, et pas un seul mot pour les désigner eux-mêmes. Pour être conséquent avec soi-même, on devrait aussi donner aux mots *genre*, *famille*, *ordre*, etc., le sens unique de *type générique*, *type familial*, *type ordinal*, etc.; ce qui donnerait autant d'autres synonymes superflus, obtenus par la perte des seuls mots qui désignent les groupes d'animaux de ces divers types; et l'on serait obligé de créer autant de mots nouveaux ayant cette destination. Il est donc beaucoup plus rationnel et plus pratique de laisser aux mots *type* et *espèce* les sens différents, précis et indispensables, qui leur ont été assignés par l'usage, dont l'autorité est d'ailleurs souveraine en matière de langage.

Il est vrai que le sens étymologique du mot espèce est celui qui a été adopté par Dugès, puisqu'il dérive de *species*, type, forme, figure; mais on sait qu'un très grand nombre d'autres mots ont également perdu leurs sens étymologiques; que d'autres mots encore sont employés avec des acceptions multiples plus ou moins éloignées de leurs significations originelles; que beaucoup de mots changent même de sens en passant

du substantif au verbe; et rien ne sera capable de prévaloir contre ces faits, ni même d'arrêter leur évolution. Du reste, les Latins se servaient déjà du singulier *species* pour désigner une collection d'objets d'une certaine sorte, dans des expressions comme celle de *species vestis* ou objets d'habillement; et, si les naturalistes ont encore plus précisé le sens qu'ils attribuent au mot espèce, il faut les féliciter de s'être en cette circonstance inspirés du bon sens des nations; car c'est en général par de telles extensions ou transformations du sens des mots, que les peuples parviennent économiquement à exprimer leurs nouvelles conceptions; et ce procédé compense par de grands avantages le léger inconvénient de rendre plus difficile la lecture de certains passages des anciens auteurs : ce qui peut à la vérité occasionner quelquefois de singulières méprises. C'est ainsi par exemple que la véhémente apostrophe de Séleucus : « Ah! que vous me gênez.... » (Corneille, *Rodogune*, III, 5), a été qualifiée d'expression faible par un littérateur qui n'avait oublié qu'une seule chose, celle d'apprendre le français du XVIIe siècle, avant de critiquer Corneille.

Quoi qu'il en soit, M. Sanson paraît être le seul auteur contemporain qui ait manifesté une communauté d'opinion avec Dugès, en écrivant que l'espèce zoologique est « le type d'après lequel sont construits tous les individus de la même race. » (*Traité de zootechnie*, t. II, 1877, p. 132.)

La race est du reste ici pour M. Sanson ce qu'est l'espèce zoologique pour les autres naturalistes : une suite d'individus d'un même type spécifique; et nous ne pouvons pas rendre cette notion par le mot *race*, puisque, de même que les autres naturalistes, nous la rendons par le mot *espèce*.

Paul Broca a dit dans son *Mémoire sur l'hybridité :* « Pour différencier deux races, il suffit d'un seul caractère, quelque léger qu'il soit, pourvu qu'il soit héréditaire et suffisamment fixe. Par exemple, si deux peuples ne différaient l'un de l'autre que par la couleur de la barbe et des cheveux, et que sous tous les autres rapports ils fussent parfaitement semblables, par cela seul que l'un aurait les cheveux blonds, l'autre les cheveux noirs, on dirait qu'ils ne sont pas de la même race; c'est le sens vulgaire et vrai du mot, qui n'implique d'ailleurs aucune idée d'identité ou de diversité d'origine [1]. »

1. *Journal de la physiologie de l'homme et des animaux*, t. II, 1859, page 608.

C'est ce sens vulgaire, impliquant des différences typiques moins grandes entre les races qu'entre les espèces, que nous donnerons au mot *race*, comme tous les naturalistes autres que M. Sanson.

Mais, tout en répudiant quelques-unes de ses expressions, nous adopterons les divisions et les subdivisions des Equidés de ce savant zootechniste, parce que, sous ce rapport, lui seul nous paraît avoir atteint son but par une étude très sérieuse de la question; que la détermination de ses types est surtout fondée sur des caractères empruntés à la conformation du squelette et en particulier du crâne ou tête osseuse; que ces caractères sont réellement les plus importants, les plus fixes, et qu'ils ont seuls l'avantage de pouvoir être utilisés dans les études paléontologiques.

Nous admettons donc sa division des Equidés actuels ou genre *Equus* en quatre groupes : les *Caballins*, les *Asiniens*, les *Hémioniens* et les *Zébrés;* division que pouvaient déjà autoriser les *Etudes* précitées de M. George sur les Hémiones.

§ 3. — Classification et patries des races chevalines domestiques.

La subdivision des Equidés caballins en leurs divers groupes naturels a été publiée pour la première fois par M. Sanson dans une note intitulée *Nouvelle détermination des espèces chevalines du genre* Equus, présentée le 6 décembre 1869 à l'Académie des sciences et insérée dans les *Comptes rendus*, t. LXIX, p. 1204-1207 : ce qui explique pourquoi elle ne figure pas dans nos *Origines du cheval domestique* dont l'impression était alors fort avancée. Il a reproduit cette classification dans ses *Migrations des animaux domestiques* (p. 9), puis dans la deuxième édition de son *Traité de zootechnie* (t. III, p. 9-105). Il subdivise les Equidés caballins de l'époque actuelle en huit espèces chevalines qui ont chacune son type ostéologique propre, son origine distincte dénotée par son prénom latin, et qui sont :

« Les *Equus caballus asiaticus*, *E. C. africanus*, *E. C. germanicus*, *E. C. frisius*, *E. C. belgius*, *E. C. britannicus*, *E. C. hibernicus et E. C. sequanus.* Les deux premiers avaient été confondus sous le nom de cheval arabe ou oriental.

Les autres sont connus et désignés par des noms de race, uniques pour quelques-uns, multiples pour les autres. Ainsi le cheval germanique est appelé danois ou allemand; le frison est qualifié de flamand; le belge porte son vrai nom (et aussi celui d'ardennais); le britannique s'appelle en France boulonnais et cauchois, et en Angleterre suffolk-punch, norfolk ou blackhorse; l'irlandais est le poney dans le Royaume-Uni, le breton en France; enfin le séquane est chez nous le percheron, si connu et si universellement estimé pour sa force et sa vigueur. » (*Mig. des anim. dom.*, p. 9.)

« Il y a donc, dans le genre *Equus*, huit espèces de chevaux domestiques, au lieu d'une seule, comme on l'avait cru jusqu'à présent. Chacune de ces espèces a sa race, dans l'aire géographique de laquelle se sont formées, avec le temps, sous l'influence des milieux naturels ou artificiels, des variétés dépendantes des modifications subies par ses aptitudes physiologiques, mais laissant parfaitement intact le type ostéologique qui la caractérise. » (*Comptes rend. de l'Ac. des Sc.*, t. LXIX, 1869, p. 1206.)

En principe, nous adoptons aussi cette division des Equidés caballins en huit groupes distincts, mais avec les réserves suivantes :

Il est fort possible que chacun de ces huit groupes, ayant chacun son type ostéologique propre, constitue réellement une espèce zoologique distincte, comme l'affirme M. Sanson. Mais, considérant que les zoologistes ne sont pas sur le point de s'entendre sur les caractères propres à différencier les espèces; qu'ils s'accordent généralement à ne voir qu'une *espèce chevaline* unique dans tous les chevaux domestiques, et qu'ils ne voient que des *races chevalines* dans les divisions naturelles de cette espèce; nous réserverons, comme eux, le nom d'espèce chevaline, ou *Equus caballus*, à l'ensemble des sujets constituant ces huit groupes secondaires, et nous donnerons à ces derniers le nom de races chevalines, uniquement pour nous conformer à l'usage : d'autant plus qu'il suffit à notre objet de signaler la différence des sens attribués à l'expression espèce chevaline par M. Sanson et par les autres zoologistes, et que nous avons tout intérêt à donner aux expressions espèce chevaline, race chevaline, les acceptions avec lesquelles l'immense majorité des lecteurs est déjà familiarisée.

Nous acceptons donc les six dénominations de races cheva-

lines germanique, frisonne, belge, britannique, irlandaise et percheronne. Les lois de l'irradiation des espèces et des races animales, et les aires géographiques respectives de ces six races chevalines, indiquent en effet que leurs noms ont été bien choisis, que ces races sont réellement originaires des diverses contrées de l'Europe occidentale auxquelles ces noms font allusion; car c'est dans chacune de ces patries respectives que chacune de ces races vit en masse compacte depuis un temps immémorial; si certaines d'entre elles ont envoyé des essaims encore subsistants dans d'autres régions, le fait s'explique tout naturellement par des considérations historiques qui seront exposées ultérieurement.

Quant aux deux races depuis si longtemps appelées chevaux orientaux, aujourd'hui nommées asiatique et africaine par M. Sanson, leur aire géographique ne suffit pas à elle seule pour démontrer leur origine orientale; la réalité de cette origine orientale sera toutefois établie dans les chapitres suivants, par une foule de documents empruntés à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie, etc.; mais ces documents feront voir que ces races sont toutes les deux d'origine asiatique.

M. Sanson admet, comme nous, que son espèce asiatique est originaire de l'Asie centrale, qu'elle a été primitivement domestiquée par les Aryas; nous l'appellerons donc *Equus caballus aryanus*, ou race chevaline aryenne, pour la distinguer de l'autre race orientale qui est également asiatique.

Cette dernière race orientale est le plus généralement désignée sous le nom de race dongolâwi ou nubienne, parce que les voyageurs modernes l'ont pour la première fois signalée en masse compacte dans la province de Dongola, en Nubie; et c'est évidemment cette considération qui a surtout porté M. Sanson à la déclarer « originaire du nord-est de l'Afrique, probablement de la Nubie » (*Compt. rend. de l'Ac. des sc.*, t. LXIX, 1869, p. 1205). Mais les documents auxquels il vient d'être fait allusion montreront que cette race est originaire de la Mongolie, qu'elle a été domestiquée par les populations mongoliques ou tartaro-finnoises; et nous lui donnerons en conséquence le nom d'*Equus caballus mongolicus*, ou race chevaline mongolique.

Les personnes désireuses de connaître en détail les caractères typiques des six races chevalines européennes devront s'adresser au troisième volume du *Traité de zootechnie* de M. Sanson;

car l'indication des caractères propres à chacune des deux races chevalines asiatiques est seule indispensable pour l'élucidation d'une notable partie des questions qui se présenteront plus loin.

Le cheval aryen (cheval asiatique de M. Sanson) a le front large et plat suivi sans aucune espèce d'inflexion par un chanfrein droit : ce qui donne un profil rectiligne à sa tête, sauf que les apophyses orbitaires ou arcades sourcilières, qui sont très saillantes, dépassent de beaucoup le plan du front; aussi l'orbite est-il grand et l'œil très expressif. En raison de la largeur du crâne, les oreilles sont très éloignées à la base; elles sont courtes, fines et droites. La poitrine est large, à côtes arrondies; la croupe est large, arrondie, se rapprochant de l'horizontale, et la queue est portée loin du corps.

Le cheval mongolique (cheval africain de M. Sanson) a le front bombé en segment de sphère et la partie inférieure du chanfrein légèrement convexe, ce qui lui donne une tête sensiblement busquée ou moutonnée. Ses arcades sourcilières sont peu saillantes. Ses oreilles sont moins écartées à la base et plus longues que celles du cheval aryen; son corps est moins ample, sa poitrine moins large, ses côtes moins incurvées; sa croupe, plus étroite, est tranchante, rappelle celle du mulet; sa queue est portée près du corps, et ses cuisses sont toujours un peu grêles. En outre, le cheval mongolique est moins près de terre, c'est-à-dire qu'il a les membres plus longs : ce qui tient surtout à la longueur relative des rayons inférieurs, canons et paturons [1]; d'où une plus grande aptitude pour les allures cadencées, pour les allures de manège. Enfin, dans les mêmes conditions de milieu, les chevaux mongoliques atteignent une taille plus élevée que les chevaux aryens; mais les uns et les autres sont également remarquables par leur finesse et leur distinction.

Les caractères différentiels de ces deux races chevalines, surtout ceux qui tiennent à la conformation de la tête et qui sont de beaucoup les plus importants, permettront d'apprécier à leur juste valeur divers renseignements fournis soit par les auteurs anciens ou modernes, soit par les anciens monuments où des chevaux sont figurés, et nous indiquerons en temps et lieu seulement quelques-uns des caractères propres à certaines races chevalines européennes.

1. Les hippologues nomment *paturon* la région du membre qui a pour base la première phalange.

Aujourd'hui, les représentants des deux races chevalines asiatiques occupent une aire géographique immense qui s'étend de la mer du Japon jusqu'à l'océan Atlantique; et ils ont même été transportés en Amérique et en Australie depuis la découverte de ces deux continents. On peut dire qu'ils remplissent à eux seuls toute l'Asie, la Grèce, la vallée du Danube, la Russie, la presqu'île Armoricaine, toute la partie de la France située au sud de la Loire, la majeure partie de l'Italie, la péninsule Hispanique, les Etats Barbaresques et la vallée du Nil. Ils ont donc envahi toute la partie civilisée de l'Ancien Continent, sauf les aires géographiques relativement restreintes des races chevalines propres à l'Europe occidentale. Quant à ces dernières, elles n'ont guère dépassé les limites de leurs patries respectives, à l'exception de la race germanique, qui s'est solidement établie en Normandie et dans la Lombardie, et dont bon nombre de représentants se maintiennent dans le midi de la France, dans la péninsule Hispanique et dans les Etats Barbaresques, à côté des deux races asiatiques; à l'exception aussi de la race belge, qui compte une notable quantité de représentants en Italie.

Dans toute l'étendue de leur aire géographique actuelle, les deux races chevalines asiatiques vivent côte à côte, dans une complète promiscuité. Elles forment, dans les diverses localités, une population composée de métis tenant plus ou moins de l'une ou de l'autre des deux races, et d'un nombre plus ou moins grand de sujets purs. Mais la race aryenne jouit d'une prépondérance numérique considérable, presque exclusive en beaucoup de contrées, notamment en Arabie, en Syrie et dans les provinces centrales et méridionales de la Perse; tandis que, on le verra dans le chapitre V, § 4, c'est tout le contraire dans les contrées asiatiques situées au nord de la Perse et dominées par des peuples de race mongolique.

Enfin c'est le sang aryen qui prédomine chez les chevaux anglais de course, improprement dits de pur sang, et constituant une population formée dans ces derniers temps par un mélange fort inégal de sang aryen et de sang mongolique.

Tous ces faits de géographie hippique sont dignes de la plus sérieuse attention, et les documents historiques des chapitres suivants rendront parfaitement compte de la façon dont ils se sont produits; de même que, réciproquement, ils sont des témoignages encore subsistants de la vérité de ces documents.

§ 4. — Variation de couleur chez les chevaux domestiques.

On sait combien les chevaux domestiques diffèrent les uns des autres sous le rapport de la couleur; il en était déjà ainsi dans les temps historiques les plus reculés; mais on ne sait pas et l'on ne saura peut-être jamais quelle était la livrée ou les livrées des diverses races sauvages dont proviennent ces chevaux. Toutes les races chevalines qui ont été assujetties pouvaient n'avoir qu'une même robe, ou du moins des robes différant très peu les unes des autres, comme celles des divers groupes d'hémiones. Cela est d'autant plus vraisemblable que beaucoup d'autres familles d'animaux sauvages, communes à l'Europe et à l'Asie, ayant une aire géographique immense, telles que celles des cerfs et des chevreuils, sont composées de races ou d'espèces qui sont au moins aussi éloignées zoologiquement les unes des autres que nos races chevalines, et qui ne présentent cependant pas des différences bien sensibles dans la couleur de leur pelage.

Les deux faits suivants sont seuls incontestables : d'abord tous les sujets d'une même race sauvage portent la même robe, à l'exception de quelques rares individus atteints d'albinisme ou bien de mélanisme; de plus, une livrée unique, analogue à celle du dzigghetai, supposée commune à toutes les races chevalines souches de nos chevaux, aurait suffi pour donner naissance à toutes les robes que nous leur connaissons.

Les diverses couleurs, le blanc, le noir, le jaune et le rouge, qui entrent dans la composition des diverses robes de chevaux, existent en effet dans le pelage du dzigghetai. Or l'état de domesticité des chevaux, c'est-à-dire leur existence dans le milieu artificiel qui en résulte, suffit soit pour éliminer une ou plusieurs de ces couleurs, soit pour les combiner de mille façons, et par conséquent pour donner naissance à des robes aussi diverses que le sont celles de nos chevaux domestiques.

Cette variation de la couleur des animaux, sous l'influence de la domesticité, est un fait depuis longtemps démontré par l'expérience; c'est une donnée scientifique que Buffon, entre autres, a énoncée dans une foule de passages; en voici un exemple très précis, relatif aux mammifères, et tiré de son discours intitulé *De la dégénération des animaux :* « L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux;

elle est, en général, originairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval ont pris toutes sortes de couleurs. » (T. V, p. 100.) Notre grand naturaliste n'est pas moins explicite dans cet autre passage : « Quoique cet oiseau (le chardonneret) ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. » (T. VI, p. 100.) Cette dernière phrase est la première de l'article sur les *Variétés du chardonneret*, article où sont rapportés de nombreux faits à l'appui de la facilité avec laquelle les chardonnerets varient de couleur sous la simple influence de la captivité, car ces chardonnerets n'étaient pas de vrais oiseaux domestiques comme nos oiseaux de basse-cour, chez la plupart desquels les variations de plumage sont encore plus nombreuses et plus accentuées.

De telles variations se produisent le plus souvent en dehors du propos délibéré de l'homme; mais, très souvent aussi, les éleveurs peuvent les provoquer et les diriger dans un but d'utilité ou même de pure fantaisie; les anciens ne l'ignoraient pas plus que nous; ils nous en ont laissé des preuves nombreuses, surtout à propos des moutons, parce que la couleur de la laine a toujours été de la plus grande importance au point de vue industriel. La digression suivante va prouver la vérité de cette assertion aux personnes pour lesquelles ce sujet peut avoir quelque intérêt.

§ 5. — La reproduction des couleurs animales chez les anciens. — Les agneaux de Laban et de Jacob. — Le bœuf Apis.

Ce paragraphe aura du reste pour résultat de faire connaître quelques faits intéressants au point de vue archéologique. Ces faits sont très clairement énoncés dans divers passages des auteurs de l'antiquité; mais les traducteurs, et vraisemblablement l'immense majorité des lecteurs, sont loin d'avoir compris tous ces passages, faute d'être initiés à la science qui pouvait seule faciliter la compréhension de quelques-uns d'entre eux; de sorte que des renseignements précieux, capables de contribuer à l'accroissement de la richesse des nations, se sont trans-

formés en indications parfaitement absurdes, sous la plume des traducteurs.

Ainsi, par exemple, on lit dans l'*Histoire naturelle* de Pline, VIII, 72 :

« Atque in eo genere arietum maxime spectantur ora : quia cujus coloris sub lingua habuere venas, ejus et lanicium est in fœtu, variumque, si plures fuere. »

Voici comment Ajasson de Grandsagne a traduit ce passage dans l'édition Panckoucke, Paris, 1831 :

« On examine attentivement la bouche du bélier, parce que la laine des agneaux qu'il fera naître aura la même couleur qu'on aura aperçue aux veines de dessous sa langue; et, si ces veines présentent plusieurs couleurs, la laine sera variée. »

Guéroult s'est exprimé en ces termes, dans sa traduction publiée chez Lefèbre, Paris, 1845 :

« On examine avec la plus scrupuleuse attention la bouche du bélier, parce que, quelles que soient les couleurs des veines qu'il a sous la langue, ces couleurs se retrouveront dans la laine des agneaux; si ces veines sont de plusieurs couleurs, la laine sera mêlée. »

Quant à Littré, comme il est le dernier et de beaucoup le plus savant des traducteurs de Pline, il s'est servi de mots plus techniques que ceux de ses devanciers pour exprimer la même idée, ce qui ne pouvait aboutir qu'à rendre le contre-sens, ou mieux le non-sens encore plus apparent, si la chose eût été possible. Telle est en effet sa traduction de ce passage, extraite de son *Pline* de la collection Nisard, Paris, 1848-1850 :

« Dans cette espèce, on considère surtout la bouche du mâle; car la couleur de ses veines sublinguales se reproduit dans la toison des agneaux, qui a plusieurs nuances si ces veines en ont plusieurs. »

Un éleveur connaissant son métier et sachant épeler le latin aurait compris de suite qu'il ne peut pas être question ici de la couleur des veines sublinguales du bélier, puisqu'elles ne sont jamais colorées, c'est-à-dire que chez cette espèce le sang de ces veines n'est jamais visible à travers la muqueuse buccale. Il en aurait conclu que Pline désigne ici les taches ou marbrures pigmentées qu'on rencontre sur la muqueuse buccale de certains béliers; et il aurait en conséquence traduit *coloris sub lingua venas* par marbrures colorées (ou pigmentées) sous la langue. Il s'y serait cru d'autant plus autorisé que les Latins, notamment

Pline, se servaient en certains cas du mot *venas* pour désigner ce que nous appelons les veines du marbre, du bois, etc. Il aurait pensé que cette traduction est la seule bonne, puisqu'elle est la seule qui donne un sens acceptable et vrai au passage de Pline; il en aurait inféré que les anciens connaissaient déjà un fait zootechnique de la plus haute importance pour l'industrie de la production de la laine; et, s'il avait voulu chercher la confirmation de sa conclusion dans d'autres auteurs anciens, il l'aurait trouvée dans Varron, dans Virgile, dans Columelle, dans Aristote et même dans la Genèse.

En effet, dans son traité *De l'agriculture* (*De re rustica*), II, 2, Varron avait dit, environ un siècle avant Pline :

« Il faut voir encore si le bélier n'a pas la langue noire ou mouchetée, car les agneaux qu'il produirait seraient respectivement de laine noire ou mouchetée. »

Comme Varron se sert de l'expression *lingua ne nigra, aut varia sit*, aucun traducteur ne s'est mépris sur le sens de sa phrase, et il en est de même des recommandations analogues de Virgile et de Columelle.

Ainsi, Virgile dit dans les *Géorgiques*, livre III, vers 387-390 :

« Si ton bélier, fût-il éclatant de blancheur, cache une langue noire sous son humide palais, rejette-le, de peur qu'il ne teigne de taches noires la toison de ses enfants. »

Dans son traité *De l'agricultnre* (*De re rustica*), VII, 2, Columelle dit que l'expérience a fait trouver des moyens de multiplier les variétés de couleur dans la toison des moutons; il raconte comment, par des croisements judicieux de béliers d'Afrique à toison grossière, mais de couleur admirable, et de brebis de Tarente à toison fine et moelleuse, son oncle paternel, M. Columelle, célèbre agriculteur, obtint, dès la troisième génération, des agneaux dont les toisons avaient toutes les qualités de leurs ancêtres, sans aucun de leurs défauts; puis il ajoute :

« Voici à peu près les observations communes auxquelles il faut avoir égard dans l'achat des troupeaux. Puisque la blancheur de la laine est ce que l'on recherche le plus, il faudra toujours choisir les plus blancs, parce que souvent il vient un agneau noirâtre d'un bélier blanc, et que jamais des béliers rouges ou noirâtres n'en produisent de blancs. Ainsi, quoique un bélier ait la toison blanche, ce n'est pas un motif suffisant

pour l'approuver, à moins qu'il n'ait le palais et la langue de la même couleur que la laine [1], puisqu'il donne des agneaux noirâtres ou même bigarrés lorsque ces parties du corps sont noires ou tachées. » (Columelle, *op. cit.*, VII, 2-3.)

On voit que, si le passage de Pline était susceptible d'être interprété de deux façons, les citations précédentes suffiraient à elles seules pour montrer quel est son véritable sens. Mais la connaissance du principe zootechnique qui vient d'être formulé n'était pas particulière aux Latins, car il en est déjà fait mention dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote, livre VI, chap. XIX, dans un passage qui a été traduit de la manière suivante par le seul traducteur français de cet ouvrage, c'est-à-dire dans la traduction de Camus, t. I, p. 383-384 :

« Les agneaux sont noirs ou blancs, selon que le bélier a sous la langue des veines noires ou blanches : la couleur de ces veines décide de celle des agneaux. Ils sont noirs et blancs si le bélier a des veines de l'une et l'autre couleur, et roux lorsque les veines sont rousses. »

Camus a d'ailleurs soin de faire observer dans ses *Notes*, t. II, p. 142, qu'il ne faut pas croire « à cette remarque que la couleur des veines que le bélier a sous la langue décide de la couleur des agneaux ». La vérité est que Camus ne connaissait pas le premier mot du sujet traité par Aristote et qu'il a commis la même erreur que les traducteurs de Pline; car Aristote s'est servi du mot φλεβίς; Camus l'a rendu par les *veines;* mais il est certain qu'ici ce mot signifie les *marbrures*, puisque cette acception est la seule qui soit vraie au point de vue zootechnique, et que le mot φλὲψ, φλεβός, avait en grec à peu près tous les sens propres et figurés du latin *vena* et du français *veine*.

On peut inférer du passage suivant de Strabon (liv. XII, ch. VIII, § 16) que le même procédé zootechnique était appliqué en Asie Mineure :

« Les environs de Laodicée produisent une race de moutons très recherchés, non seulement pour la nature moelleuse de leur laine, qui l'emporte même en finesse sur les laines de Milet, mais aussi à cause de leur couleur, qui est cette belle teinte noire connue sous le nom *coraxine*, circonstance à laquelle les Laodicéens doivent de tirer de leurs troupeaux un si magnifique produit. Les Colosséni, leurs voisins, bénéficient de même de la cou-

1. C'est-à-dire que toute la muqueuse buccale doit être dépourvue de pigment.

leur particulière de leurs troupeaux, couleur qui, de leur propre nom, s'est appelée *colossène.* »

La qualité des pâturages de la vallée du Méandre pouvait certes contribuer à la beauté de la teinte noire des toisons; mais une sélection attentive et intelligente pouvait seule les empêcher d'être dépréciées par la fréquente apparition dans la laine noire de mèches blanches ou roussâtres. C'est aussi par la sélection que les anciens éleveurs pouvaient suffire à la production des chevaux blancs, exigés chez les Perses pour les besoins du culte et pour le service des grands, comme on le verra dans le chapitre IV, § 2. On pourrait citer bien d'autres indices de la connaissance, chez les anciens, du principe zootechnique qui fait l'objet du présent paragraphe; nous en choisirons encore deux autres exemples chez les Hébreux et chez les Egyptiens.

Lorsque Jacob eut quitté son pays natal, fuyant la colère de son frère Esaü, auquel il avait enlevé subrepticement son droit d'aînesse et la bénédiction paternelle, il se rendit en Mésopotamie, auprès de son oncle maternel Laban, dont il épousa les deux filles, Lia et Rachel. Investi de la confiance de Laban, et devenu son berger en chef ou l'intendant de ses nombreux troupeaux, il lui demanda pour son salaire toutes les brebis picotées et tachetées, et tous les agneaux roux, ainsi que les agneaux et les chevreaux qui naîtraient à l'avenir avec ces marques. Laban ne tarda guère à s'apercevoir qu'il avait fait un marché de dupe, et il en changea les conditions, ce qui ne lui réussit pas mieux; Jacob le raconte en ces termes à ses femmes :

« Vous savez que j'ai servi votre père de tout mon pouvoir, mais votre père s'est moqué de moi, et il a changé dix fois mon salaire; mais Dieu n'a pas permis qu'il m'ait fait aucun mal. Quand il disait : Les picotées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux picotés. Et quand il disait : Les marquetées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés. Ainsi Dieu a ôté le bétail à votre père et me l'a donné ». (Genèse, XXXI, 6-9.)

La Genèse dit en outre (XXX, 25-43) que Jacob parvint à s'approprier ainsi les troupeaux de son beau-père en jetant des baguettes pelées de peuplier, de coudrier et de châtaignier dans les auges où les brebis en chaleur venaient boire, ce qui donnerait à entendre que ce rusé patriarche connaissait déjà le proverbe : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Bien que cette prétendue influence des baguettes pelées sur

la couleur des agneaux n'ait jamais été constatée expérimentalement, elle a été généralement admise par le vulgaire sur la foi de la Genèse. Cette croyance a même été partagée par certains physiologistes qui connaissaient surtout le mouton sous la forme de côtelettes. Mais la physiologie contemporaine, qui ne relève que des faits bien observés et de l'expérimentation, est enfin parvenue à faire justice de la prétendue influence des *regards* sur la constitution du fœtus; et il est certain que le véritable procédé zootechnique employé par Jacob était celui qui a été signalé par Columelle et autres anciens, puisque c'est le seul qui soit efficace. La mention des baguettes pelées, faite par l'auteur de la Genèse, prouve tout simplement que le véritable procédé zootechnique était tenu secret par les pasteurs israélites.

Toutes les considérations exposées dans le présent paragraphe ont déjà été publiées dans la *Revue de linguistique* de juillet 1878; et Littré en a reconnu la justesse dans un article qu'il termine ainsi : « Le phénomène qui permit à Jacob de devenir propriétaire d'une partie des troupeaux de son beau-père cesse d'être miraculeux et nié par la critique; il devient zootechnique et expliqué par la science [1]. »

Le procédé zootechnique en question n'était point connu de la branche térachite restée en Mésopotamie, puisque Laban ne s'est pas aperçu de la supercherie de Jacob; ce procédé était donc connu seulement de la branche térachite du pays de Canaan; Jacob ne doit pas l'avoir découvert, puisqu'il l'a mis en pratique au sortir de l'adolescence; il est beaucoup plus vraisemblable que son aïeul Abraham l'avait appris en Egypte, où il doit avoir été connu bien antérieurement.

Hérodote dit en effet (II, 81) que, par-dessus leurs tuniques de lin, les Égyptiens portaient des manteaux de laine blanche. Ce peuple avait donc intérêt à produire des toisons blanches, d'où l'on peut déjà inférer qu'il savait les produire aussi bien que les Hébreux, les Grecs et les Latins, car les agriculteurs et les pasteurs égyptiens étaient réputés plus habiles que ceux d'aucune autre nation, comme nous l'apprend Diodore de Sicile (I, 74). Cet auteur attribue cette supériorité à la transmission héréditaire dans les mêmes familles égyptiennes des fonctions soit d'agriculteur, soit de pasteur, et il cite la pratique de l'in-

1. E. Littré, *De la coloration de la toison des agneaux de Laban et de Jacob*, dans *La philosophie positive* de janvier-février 1879, p. 151-153.

cubation artificielle comme l'une des preuves de l'habileté des pasteurs égyptiens.

Hérodote nous apprend en outre (III, 28) que l'un des signes sacrés du bœuf ou mieux du taureau Apis, c'était la présence d'un escarbot (c'est-à-dire d'une tache de pigment noir) sous la langue. Cela prouve, à notre avis, que les Egyptiens connaissaient l'importance de ce signe bien avant l'époque d'Abraham, dès l'époque de l'institution du culte d'Apis, dont les cérémonies furent régularisées par Kakéou, deuxième roi de la deuxième dynastie [1]. En effet, parmi les bœufs appartenant à une même race, les bœufs blancs ou de couleur pâle sont de beaucoup les moins capables de travailler par la chaleur [2]; et ce qu'il fallait aux anciens Egyptiens, c'était surtout des bœufs de travail, puisque chez eux, d'après Diodore (I, 87) et Hérodote (II, 14), c'était l'espèce bovine qui était employée à l'ensemencement des terres et au dépiquage de la moisson : faits qui sont confirmés par les représentations graphiques des anciens monuments de l'Egypte. Les prêtres égyptiens ont donc fait un signe sacré de la tache de pigment noir sur la langue de l'espèce bovine, parce qu'ils savaient qu'avec un taureau de n'importe quelle couleur, mais muni de ce simple signe, on peut à volonté, et en assez peu de temps, obtenir une population bovine à robe plus ou moins foncée et même complètement noire.

Nous n'insisterons pas ici sur ces considérations, que nous avons développées dans notre article de la *Revue de linguistique* de juillet 1878. Il y a seulement lieu de faire une observation à propos des renseignements fournis par Hérodote sur l'habitude qu'avaient les Egyptiens de ne pas sacrifier les bœufs ayant soit une tache de pigment noir sur la muqueuse buccale, soit la moindre quantité de poils noirs. Depuis la publication de l'article précité, M. Maspéro nous a appris que dès l'époque de l'ancien empire, notamment sous la quatrième dynastie, le grand sacrifice ou sacrifice complet se composait de quatre bœufs, dont un blanc, un rouge, un jaune et un tacheté, soit blanc et noir, soit blanc et rouge, soit blanc, noir et rouge.

1. Renseignement oral de M. Maspéro rectifiant son expression : « Kakéou proclama dieu l'Hapi de Memphis. » (*Hist. anc.*, p. 75.)

2. On connaît le proverbe français « *veûle* comme un bœuf blanc. » Les Arabes disent également à propos des couleurs des chevaux : « Le blanc, c'est la couleur des princes, mais il ne supporte pas la chaleur. » (Général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 153.)

Toutefois M. Maspéro est loin de nier le fait mentionné par l'historien grec, car il reconnaît qu'Hérodote ne s'est trompé sur aucun des faits qu'il a pu observer *de visu*, pendant son voyage en Egypte. Il est donc possible, soit que la prohibition du sacrifice de tout bœuf ayant quelques poils noirs n'ait très anciennement existé que dans un ou dans plusieurs des nômes égyptiens, puisqu'on sait combien les coutumes religieuses variaient de nôme à nôme; soit que cette prohibition ait été édictée par les prêtres à une époque relativement récente, pour protéger les bœufs de travail contre la voracité du peuple. Il n'y a d'ailleurs rien dans ces faits qui puisse infirmer la valeur de nos considérations précédentes; et M. Maspéro regarde lui-même comme très vraisemblable notre opinion sur le motif qui a porté les prêtres égyptiens à faire un signe sacré de la tache de pigment noir sur la muqueuse buccale de l'espèce bovine.

Quelle que soit d'ailleurs la façon dont la connaissance zootechnique en question ait été acquise par les Hébreux, et qu'elle ait été découverte par un seul ou par plusieurs peuples, il n'en est pas moins certain que le fait était parfaitement et généralement connu des anciens. Une étude attentive des littératures antiques montre du reste que, indépendamment de ce fait scientifique, ou si l'on préfère empirique, les anciens en ont connu beaucoup d'autres tout aussi intéressants, qui ont été oubliés pendant le moyen âge et qui ont été progressivement remis en lumière par les investigations de la science moderne.

§ 6. — Variations du nombre des os du cheval.

Les variations de couleur des animaux ne sont pas les seules qui aient été attribuées à la domesticité; car, dans ces derniers temps, quelques personnes ont rapporté à cette cause les variations qu'on observe quelquefois dans le nombre soit des côtes et des vertèbres dorsales, soit des vertèbres lombaires des animaux domestiques [1]. Ces variations sont assez peu connues

1. M. Goubaux en a cité de nombreux exemples, dans son *Mémoire sur les anomalies de la colonne vertébrale des anim. domestiq.*, dans le *Journ. de l'anat. et de la physiol.*, novembre 1867 et janvier 1868.

et assez importantes au point de vue zoologique pour que nous en disions un mot, au moins en ce qui concerne le cheval.

Les naturalistes ont toujours admis que la région dorso-lombaire du cheval se compose normalement de six vertèbres lombaires et de dix-huit vertèbres dorsales, auxquelles sont accolées dix-huit paires de côtes. Mais M. Sanson a déjà constaté sur quatorze squelettes provenant de chevaux du type dongolâwi le plus pur, la présence de vertèbres lombaires au nombre de cinq seulement et offrant en outre des formes propres : ce qu'il considère comme l'un des caractères typiques de cette race; et il en conclut que les anomalies de conformation, quelquefois observées dans la région dorso-lombaire du rachis des chevaux, « ne paraissent être que le résultat d'un confit de l'hérédité physiologique dans le croisement de ce type avec l'un des autres [1]. »

Nous avons de notre côté rapporté, dans le *Journal de médecine vétérinaire militaire*, tome X, 1872-1873, pages 234-266 et 573-584, un assez grand nombre de faits relatifs aux variations du nombre des vertèbres lombaires, des vertèbres dorsales et des côtes, chez des chevaux dont les autres régions du rachis avaient conservé le nombre normal de leurs pièces osseuses. Faisant donc abstraction de ces dernières régions, on peut constater, dans notre publication, qu'il n'est pas absolument rare de rencontrer dans la région dorso-lombaire des chevaux : soit 5 vertèbres lombaires avec 18 dorsales, total 23; soit 5 vertèbres lombaires avec 19 dorsales, total 24; soit 6 vertèbres lombaires avec 17 dorsales, total 23; soit enfin 6 vertèbres lombaires avec 19 dorsales, total 25.

Le nombre des vertèbres de la région dorso-lombaire du cheval étant de 24, dont 6 lombaires et 18 dorsales, suivant les anatomistes; et ce nombre étant seulement de 23 vertèbres, dont 5 lombaires et 18 dorsales, chez la race dongolâwi, d'après M. Sanson; on peut concevoir que, en raison des croisements fréquents de cette dernière race avec les autres, le conflit de l'hérédité physiologique soit suffisant pour expliquer toutes les variations qui viennent d'être signalées, sauf celles du dernier cas. Les nombres des vertèbres de la région dorso-lombaire restent en effet dans les premiers cas, soit 23 comme dans la race

1. A. Sanson, *Mémoire sur la nouv. déterm. d'un type spécifique de race chevaline à cinq vertèbres lombaires*, dans le *Journal de l'anatomie et de la physiologie*, mai 1868, p. 268.

dongolâwi, soit 24 comme dans les autres races; mais, dans le dernier cas, il y a 25 vertèbres dans la région dorso-lombaire, c'est-à-dire une de plus que dans les races réputées par tout le monde, même par M. Sanson, avoir le maximum de vertèbres dorso-lombaires. Il y a donc dans ce dernier cas, qui n'est pas très rare, une véritable apparition d'une nouvelle vertèbre, puisque toutes les autres régions rachidiennes restent pourvues de leur nombre normal de vertèbres.

Sans nier la portée considérable de la découverte de M. Sanson, nous pensons donc que quelques-uns des faits qui viennent d'être signalés, joints à d'autres analogues qui ont déjà été consignés dans les traités d'anatomie comparée, semblent indiquer que le nombre des pièces osseuses des régions rachidiennes n'a pas toute l'importance que certains zoologistes lui ont attribuée, et qu'ici la question de forme prime la question de nombre.

§ 7. — Influence des climats sur la qualité des chevaux.

Une question plus intéressante que celle-ci pour l'histoire des chevaux, c'est la façon dont ils se comportent dans certains climats. Buffon a donné, sur ce sujet [1], des renseignements très complets d'après les livres des voyageurs déjà publiés de son temps, d'après les ouvrages de Newcastle, de Garsault, de La Guérinière, etc., et les remarques de Pignerolles; mais nous rappellerons seulement les considérations suivantes, qui sont spécialement applicables aux chevaux d'origine orientale et qui ont été confirmées par tous les voyageurs contemporains. Ces chevaux prospèrent surtout dans les climats secs, bien que leur habitude et leur naturel dépendent aussi beaucoup des soins et de l'éducation; et, s'ils perdent de leur taille dans les contrées où la sécheresse s'allie au froid, ils y sont forts, vigoureux, fiers, ardents, infatigables, extrêmement vites à la course; mais ils dégénèrent et même ne peuvent pas vivre dans les climats trop humides, surtout dans ceux qui sont humides et chauds; aussi les chevaux qui naissent sur la côte d'Or, en Guinée, dans l'Inde, en Chine, sont-ils fort mauvais, petits, faibles, lâches, mal faits; de temps immémorial, comme de nos jours, l'Inde

1. Buffon, article *Cheval* et *Premier supplément*, t. IV, p. 13-21.

a été obligée de faire venir du dehors les chevaux destinés au service des grands; les chevaux tartares, si robustes dans leur pays, dépérissent dès qu'on les transporte à la Chine et aux Indes, mais ils réussissent en Perse et en Turquie; et ces considérations suffiraient déjà presqu'à elles seules pour montrer que les races chevalines orientales ne sont pas nées, n'ont pas été primitivement domestiquées dans l'Inde ni en Chine : ce qui sera confirmé plus loin par des documents d'un autre ordre.

§ 8. — Chevaux sauvages et chevaux marrons.

Des renseignements positifs sur l'existence des chevaux sauvages pendant les temps historiques seraient également importants pour notre objet; mais l'existence de ces chevaux a seulement été signalée autour du grand lac d'où sortait l'Hypanis, ou Bug actuel, par Hérodote (IV, 52); dans l'Inde [1], par Aristote (*Des part. des anim.*, I, 3); dans quelques contrées de l'Espagne citérieure, par Varron (*De l'agric.*, II, 1); en Espagne et dans les Alpes, par Strabon (III, IV, 15, et IV, VI, 11); enfin dans le nord, par Pline (VIII, 16). Suivant Hérodote, les chevaux sauvages qui paissaient autour du grand lac d'où sortait l'Hypanis étaient blancs, ce qui semble indiquer que c'étaient des chevaux marrons, puisqu'aucun des Equidés sauvages actuels n'a cette couleur; et, les autres auteurs ne donnant aucune espèce de renseignement sur leurs chevaux sauvages, il est tout à fait impossible de savoir aujourd'hui si ces chevaux étaient vraiment sauvages ou marrons. Il est même probable que les prétendus chevaux sauvages de l'Inde étaient des Hémiones rencontrés par les compagnons d'Alexandre; et l'on verra dans le chapitre XIV que les Hémiones ont aussi reçu le nom d'onagres ou ânes sauvages, ce qui a longtemps obscurci certaines faces de l'histoire des Equidés en Orient.

Les Grecs ni les Romains n'ont pu nous renseigner sur l'état ancien des régions centrales et orientales de l'Asie, dont ils n'avaient aucune connaissance; mais la littérature chinoise comble en partie cette lacune par des documents dont nous

1. Buffon, t. IV, page 2, dit « en Syrie »; c'est un lapsus, car Aristote dit positivement ἐν τῇ Ἰνδικῇ.

emprunterons l'exposé à l'ouvrage plein d'érudition, *Die Pferde des Alterthums,* du capitaine A. Schlieben.

« Une communication se rapportant au commencement du IIe siècle avant l'ère chrétienne, relative aux chevaux célestes ou suant du sang des Ta-Wans, dans le Khokand actuel, est jusqu'ici pour notre but le seul contingent de la riche littérature (*chinoise*). Il est remarquable que, dans la Géographie de l'empire chinois, édition de Pékin 1790, les mêmes animaux, nommés ici Argamak, sont encore mentionnés dans la description du Khokand comme de beaux chevaux tigrés qui sont extraordinairement rapides et qui suent du sang; une glose chinoise au texte des Annales des Han dit qu'il existe des chevaux que l'on ne peut saisir, sur une montagne très élevée du pays, où l'on conduit des juments de toutes couleurs, et celles-ci font ensuite des poulains qui suent du sang. On a pensé que ces petits animaux indomptés, qui se nomment Kü, pouvaient être des chevaux sauvages appelés Kiang. Ces chevaux suant du sang ont occasionné, en l'an 107 avant l'ère chrétienne, une guerre entre les Chinois et les Ta-Wans, parce que l'empereur voulait à tout prix en acquérir la possession. On rassembla pour cette campagne une armée de 60 000 hommes et une troupe de 400 000 bœufs, 30 000 chevaux et 40 000 mulets et chameaux pour les transports et les subsistances [1], et l'on parvint ainsi à prendre quelques dizaines des meilleures (*juments*) et 3 000 juments et étalons d'une moindre qualité. » (Schlieben, *o. c.*, p. 20.)

Quelques personnes pourront considérer ces chevaux tigrés ou zébrés comme une véritable race de chevaux sauvages; elles pourront même invoquer ce fait à l'appui de l'opinion suivant laquelle les zébrures de certains chevaux actuels seraient l'indice de l'ancienne domestication d'une race chevaline zébrée; mais il est au moins aussi probable que ces Argamak ou Kü étaient des Kiang ou quelque autre variété d'Hémione, car il y a encore des Hémiones dans les montagnes du Khokand. Du reste, les quelques croisements de divers Equidés sauvages africains et asiatiques avec nos chevaux et nos ânes, qui ont déjà été tentés en France et en Angleterre, ont assez souvent réussi, malgré les conditions peu favorables où vivaient ces Equidés sauvages dans nos ménageries, pour faire admettre les faits analogues

1. Dans Ritter, *Erdk.*, VII, 639, les nombres donnés sont un peu différents. Comp. Lassen. (Note de Schlieben.)

dont les livres chinois viennent de parler. Quant à la faculté de suer du sang, que l'on sait aujourd'hui être due à l'existence dans le derme de filaires longs d'environ un demi-millimètre, elle pourrait bien être moins rare qu'on ne le croit chez les mammifères; elle a dans tous les cas été très souvent constatée sur les chevaux hongrois de nos régiments de cavalerie. Ces chevaux étaient généralement bais et noirs, et, par conséquent, dépourvus de zébrures; car, on le sait, les zébrures des membres des chevaux ne se voient que sur certains sujets de couleur souris ou de couleur isabelle.

Beaucoup d'auteurs modernes ont aussi parlé de chevaux sauvages ayant vécu presque de nos jours dans beaucoup de contrées européennes, africaines et asiatiques; mais leurs renseignements sont, en général, tellement vagues que nous nous arrêterons seulement à ceux qui concernent le nord de l'Afrique, l'Arabie, l'Asie centrale et l'Amérique.

Après avoir fait l'éloge des chevaux barbes, qu'il nomme Barbares, Léon l'Africain ajoute dans sa *Description de l'Afrique :*

« Ceux-ci, qui sont si agiles et léger-courans, sont appelés en la langue Arabesque, tant en Surie, Arabie heureuse, déserte et en Asie, chevaux Arabes : lesquels (comme les anciens estiment) sont provenus de la race des chevaux sauvages, qui allaient errans par les déserts de l'Arabie, et que depuis le temps d'Ismahel en ça, les Arabes commencèrent à les domter; de sorte qu'ils multiplièrent tellement que l'Afrique en est maintenant toute pleine. Cette opinion me semble approcher fort bien de la vérité; pource qu'encore à présent on voit une grande quantité de chevaux sauvages par les déserts de l'Afrique et de l'Arabie; et en ay vu un petit poulain en Numidie de poil blanc, avec la crinière hérissée sur le col..... Le cheval sauvage est reputé pour une fere, d'autant qu'il ne se laisse veoir sinon bien peu. Quand les Arabes du désert l'ont prins, ils le mangent et disent que la chair en est singulièrement bonne, et plus délicate quand il est jeune. Mais à bien grande difficulté se peut-il prendre avec chiens, ni chevaux, ains faut tendre certains lassets sur l'eau, là où repaire cet animal, et les couvrir d'arène, sur laquelle il n'a pas plus tot posé le pied, qu'il le sent entortillé, et lacé, tellement qu'il est contraint de demeurer et se laisser prendre. » (Léon l'Afric., o. c., tome Ier, liv. IX, p. 379.)

Ainsi Léon l'Africain, qui avait exploré les États Barbares-

ques et l'Arabie au commencement du XVIe siècle, prétend qu'on voyait de son temps beaucoup de chevaux sauvages dans ces pays, bien qu'on y en vît bien peu, à cause de leur sauvagerie; aussi paraît-il n'en avoir vu qu'un petit poulain blanc, ce qui porterait déjà à croire que ce poulain n'était pas un cheval sauvage.

Les assertions de Léon l'Africain, sur les chevaux barbes et sur les chevaux sauvages du nord de l'Afrique et de l'Arabie, ont été copiées presque textuellement par Marmol, qui donne en outre les renseignements suivants, dans son ouvrage également intitulé *Description de l'Afrique :*

« Les chevaux sauvages sont fort rares et vivent, comme j'ay dit, dans les déserts d'Arabie et de Libye... Ils sont plus petits que les autres, et de couleur cendrée, quoi qu'il y en ait aussi de blancs; mais ils ont le crin et le poil de la queue fort court et hérissé. » (Marmol, o. c., tome Ier, liv. I, ch. 23, p. 51.)

Marmol était contemporain de Léon l'Africain; il avait été fait prisonnier par les Maures au siège de Tunis par Charles-Quint; il fit de nombreux voyages avec les musulmans pendant sa longue captivité; il s'assura naturellement de ce qu'il y avait de fondé dans les assertions de Léon l'Africain sur les chevaux sauvages; or non seulement il affirme que ces chevaux sont fort rares en Arabie et en Libye, mais il en fait une description qui démontre péremptoirement que ce n'était pas des chevaux sauvages, puisqu'ils avaient du *crin* et du *poil* fort court à la queue : caractère qui appartient exclusivement aux Équidés hémioniens, asiniens et zébrés. Les prétendus chevaux sauvages de Léon l'Africain et de Marmol étaient donc des Hémiones dans le désert d'Arabie, où il en existe encore à présent; c'étaient partout ailleurs des ânes, probablement même des ânes marrons si l'on rencontrait vraiment chez eux une variété de couleurs qui est étrangère aux races animales réellement sauvages; et c'est à cela que se réduit un fait sur lequel on a voulu s'appuyer pour faire naître le cheval en Arabie.

On possède des documents encore plus précis sur les chevaux libres, dits sauvages, de l'Asie centrale; nous choisirons ceux qui ont été fournis par Forster à Buffon, dans une lettre que celui-ci a rapportée textuellement dans le deuxième supplément à son article CHEVAL :

« A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Wolga jusqu'à la mer

du Japon, ils paraissent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux communs qui sont devenus sauvages. Les Tartares, habitants de tous ces pays, sont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, lesquels consistent principalement en chevaux, quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, des dromadaires et des brebis. Il y a des Calmoucks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux, qui sont toujours au désert pour y chercher leur nourriture. Il est impossible de garder ces nombreux troupeaux assez soigneusement pour que de temps en temps il ne se perde pas quelques chevaux qui deviennent sauvages, et qui, dans cet état même de liberté, ne laissent pas de s'attrouper : on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du czar Pierre Ier contre la ville d'Azof, on avait envoyé les chevaux de l'armée au pâturage; mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous : ces chevaux devinrent sauvages avec le temps, et ils occupent actuellement le *steppe* (désert) qui est entre le Don, l'Ukraine et la Crimée; le nom tartare que l'on donne à ces chevaux en Russie et en Sibérie est *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50e degré jusqu'au 30e degré de latitude. Les nations tartares, les Mongoux et les Mantchoux, aussi bien que les Cosaques du Jaik, les tuent à la chasse pour en manger la chair.....

« Ces chevaux sauvages sont comme les chevaux domestiques, de couleurs très différentes; on a seulement observé que le brun, l'isabelle et le gris-souris sont les poils les plus communs : il n'y a parmi eux aucun cheval pie, et les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille; mais la tête est, à proportion, plus grande que dans les chevaux domestiques. Leur poil est bien fourni, jamais ras, et quelquefois même il est long et ondoyant; ils ont aussi les oreilles plus longues, plus pointues, et quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, et le museau garni de longs poils; la crinière est aussi plus touffue et descend au delà du garrot; ils ont les jambes très hautes, et leur queue ne descend jamais au delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux sont vifs et pleins de feu. » (Buffon, t. IV, p. 22.)

Les remarques si précises de Forster prouvent que les tarpans sont réellement des chevaux marrons, ou du moins que les chevaux marrons sont en si grand nombre parmi eux qu'il est impossible aujourd'hui de savoir s'il existe dans ces troupeaux

quelques individus vraiment sauvages; elles montrent en outre que la plupart des tarpans observés, sinon tous, sont de race mongolique, puisqu'ils ont le front arqué et les jambes très hautes.

Il est vrai que, suivant M. G. Czapski, les Tartares et les Kirghiz ne douteraient pas de l'existence de vrais chevaux sauvages qu'ils nomment *Tarpans*, tandis qu'ils appellent *Muzins* et *Takjas* les chevaux marrons; mais la vérité de leur assertion n'a jamais pu être constatée; M. Brandt n'a même reconnu aucun des caractères d'une race sauvage, sur un cheval qui avait été envoyé vivant, sous le nom de *Tarpan*, au musée zoologique de Saint-Pétersbourg [1].

Il est intéressant de comparer la description des tarpans de Forster avec celle des chevaux des Mongols : « Leurs chevaux, petits, à la jambe nerveuse et à tous crins, sont presque tous de robe isabelle, avec des taches fauves et une raie noire sur le dos; cependant, on en trouve quelques-uns qui sont alezans ou bai-bruns; les chevaux blancs sont inconnus. Quelle que soit la couleur de l'animal, il a toujours la raie du dos, et la crinière et la queue entièrement noires : ce qui viendrait à l'appui de l'opinion des naturalistes qui placent l'origine du cheval sur les plateaux de l'Asie centrale; cette livrée des chevaux mongols doit être très voisine de leur couleur primitive, car elle rappelle d'une manière sensible celle des hémiones, des onagres et des dziggetaïs, espèces sauvages analogues habitant encore aujourd'hui les mêmes régions [2]. »

La couleur des chevaux mongols n'est pas le seul fait qu'on ait invoqué à l'appui de la croyance à l'origine septentrionale du cheval. Buffon avait déjà dit, sans en tirer aucune conclusion : « Dans le grand espace de terre compris entre le Don et le Niéper, espace très mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige : ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher à manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux, ou plutôt de les garder, car on les laisse

1. F. Brandt, *Nouvelles recherches sur les restes de mammifères trouvés dans les cavernes de l'Altaï*, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1872, p. 541. (Extrait du *Bull. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, t. XV, n° 2, par E. Oustalet.)

2. Poussielgue, *Relat. d'un voy. de Shang-Haï à Moscou*, dans le *Tour du Monde*, t. X, 1864, p. 322.

errer dans la campagne, et ce n'est que dans les temps des hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages, qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. » (Buffon, t. IV, p. 20.)

Mais Charles Darwin a donné cette interprétation de l'instinct des chevaux de gratter la neige :

« Le cheval peut supporter un froid intense, car on en rencontre des troupeaux sauvages sous le 56° de latitude nord dans les plaines de la Sibérie, et le cheval doit primitivement avoir habité des régions couvertes annuellement de neige, car il conserve longtemps l'instinct de gratter la neige pour atteindre l'herbe qui est dessous. Les tarpans sauvages de l'Orient ont cet instinct, et j'apprends par l'amiral Sulivan que c'est aussi le cas des chevaux qui sont redevenus sauvages dans les îles Falkland; c'est d'autant plus remarquable que les ancêtres de ces chevaux ne doivent pas avoir conservé cet instinct pendant beaucoup de générations à la Plata. Le bétail sauvage des Falkland ne gratte jamais la neige et périt quand la terre en est trop longtemps couverte. Dans la partie nord de l'Amérique, les chevaux, descendants de ceux qu'importèrent les conquérants espagnols du Mexique, ont la même habitude, ainsi que les bisons indigènes; mais le bétail amené d'Europe ne l'a pas. » (Darwin, *Var. des anim.*, t. I, p. 56.)

Il est inutile de citer les divers auteurs auxquels Ch. Darwin emprunte les faits qu'il invoque ici, puisque ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde, et que ces faits peuvent presque tous être acceptés sans conteste : nous disons presque tous, car on lit dans Azara « que les chevaux, dans les pampas de Buénos-Ayres, où l'eau est rare, creusent la terre glaise pour la recueillir; et que les vaches font la même chose dans les îles Malouines, à l'égard de la neige, pour pouvoir paître. » (Azara, *Ess. sur l'hist. nat., etc.*, t. II, p. 331-332.)

Les îles Malouines étant les mêmes que les îles Falkland, il y a contradiction entre les assertions de Darwin et celles d'Azara au sujet des habitudes des animaux de cet archipel; car l'un prétend que les vaches ont l'instinct d'y creuser la neige pour pouvoir paître, tandis que l'autre avance que le bétail sauvage y périt, faute d'avoir cet instinct, quand la terre est trop longtemps couverte de neige; et c'est également des vaches qu'il s'agit ici, on peut s'en assurer à la page 88 du volume précité de Darwin, où il rappelle le même fait.

Quoi qu'il en soit, l'instinct qui pousse les chevaux des pampas à creuser la terre glaise pour avoir de l'eau semble dénoter que l'habitude des chevaux de certains autres pays de gratter la neige pour manger l'herbe sous-jacente est l'indice d'un assez haut degré d'intelligence, et non celui d'une origine septentrionale, comme Darwin le présume. La supposition presque identique de Poussielgue, fondée sur la ressemblance des couleurs des chevaux mongols et des Hémioniens de l'Asie centrale, n'est pas déduite avec plus de logique, puisqu'il existe également des Hémioniens de couleurs analogues dans l'Asie tropicale. Mais, si les prémisses adoptées par ces deux auteurs laissent à désirer, leurs conclusions n'en sont pas moins conformes à celles où nous serons conduit dans les chapitres suivants, surtout lorsque nous aurons à déterminer la première partie des races chevalines orientales, puisque toutes les deux ont été domestiquées entre le 45e et le 50e degré de latitude nord, dans des pays qui doivent à leur position dans le centre de l'Asie un climat plus rigoureux que celui de nos régions occidentales situées sous la même latitude.

Dans ses *Letters and Notes*, etc., Catlin a donné la relation de ses premiers voyages dans l'Amérique du Nord de 1832 à 1839. Il raconte, dans sa 41e lettre, qu'en parcourant la région du territoire indien arrosée par la Rivière Rouge ou Red River, affluent de droite du Mississipi, il aperçut journellement des bandes de bisons et de chevaux sauvages, avant d'arriver dans la tribu des Comanches, c'est-à-dire entre le 34e et le 35e degré de latitude nord. En rampant derrière des buissons avec son ami Chadwich, il parvint même une fois à s'approcher jusqu'à une portée de fusil d'une de ces troupes de chevaux libres, dont il fait cette description :

« Dans cette troupe, nous avons vu presque toutes les couleurs qu'on peut voir dans un chenil de chiens de chasse anglais. Quelques-uns étaient blanc de lait, quelques-uns noir de jais; d'autres étaient alezan-clair (*sorrel*), bai, couleur de crème; plusieurs étaient gris de fer; et d'autres pie, contenant une variété de couleurs sur le même animal. Leurs crinières étaient très luxuriantes et pendaient en désordre sur l'encolure et le chanfrein, et leurs longues queues balayaient la terre. » (Catlin, o. c., t. II, p. 57.)

C'est à ce passage que fait allusion cette note de la *Variation des animaux* de Darwin (t. I, p. 65), note dont nous ne connais-

sons pas le texte anglais : « Dans l'Amérique du Nord, Catlin (vol. II, p. 57) décrit les chevaux sauvages, qu'on croit descendus des chevaux espagnols du Mexique, comme offrant toutes les nuances, noirs, gris, rouans, et rouans tachetés d'alezan saure. »

Mais nous avons traduit le passage de Catlin littéralement : ce qui montre déjà que cet auteur n'a pas parlé de chevaux rouans; car son expression « contenant une variété de couleurs sur le même animal » se rapporte évidemment à la robe pie. et, s'il avait voulu signaler des chevaux rouans, il se serait servi du mot *roan*, qui est aussi généralement employé aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

Nous n'avons pas non plus interprété le mot *sorrel* par « rouan tacheté d'alezan saure », mais tout simplement par « alezan clair », parce que c'est le véritable sens de ce mot dans le langage hippique de l'Angleterre et des États-Unis. Il faut observer à ce propos que, si l'anglais *sorrel* ou *sorel* désigne une couleur en tant qu'adjectif, il désigne un daim de trois ans en tant que nom; comme en français l'adjectif fauve désigne une couleur, tandis que le nom fauve désigne un animal appartenant à l'une des espèces du daim, du cerf ou du chevreuil. La double acception du mot sorel existe d'ailleurs depuis longtemps en anglais, car Shakspeare se sert de ce mot pour désigner un daim dans sa comédie des *Peines d'amour perdues* (acte IV, scène 2), et son contemporain Ben Jonson met en scène un puritain à cheveux et barbe « sorrel » dans sa comédie de *La foire de Saint-Barthélemy*. Au reste, l'anglais *sorel* est évidemment l'ancien français *sor*, dérivé du bas latin *saurus* ou *sorus*, qui signifiait *subrufus pene flavus*, « rouge clair tirant sur le jaune », et qui vient lui-même de *sauretus* ou *sorrus*, « séché à la fumée », d'où le français moderne *saure* et l'ancien français *sauré* ou *soré*. Enfin les romans manuscrits de *Ronceaux*, de *Vacce* et d'*Aubry* mentionnent des chevaux *sors* à côté des chevaux blancs, des chevaux bais et des chevaux bruns [1]; et la *Chanson de Roland* (XVI, vers 32) montre le preux Gérin monté sur Sorel au combat de Roncevaux.

Les couleurs variées que Catlin a observées sur les chevaux libres des prairies de l'Amérique du Nord prouvent en définitive que ces animaux étaient des chevaux marrons. Catlin ajoute, à

1. Voyez le *Glossaire* de Du Cange aux mots *Sauretus*, *Sorrus*, *Saurus* et *Sorus*.

la page 59 du même volume, en se fondant sur la conformation extérieure de ces chevaux, qu'ils sont sans doute issus des chevaux qui ont été introduits par les Espagnols lors de la conquête du Mexique et dont quelques-uns se sont égarés dans les prairies; cette opinion sera corroborée par les documents historiques exposés dans le chapitre XIII.

Quant aux chevaux libres des pampas de l'Amérique du Sud, ils ont été décrits par Azara, dans le chapitre du *Cheval*, pages 296 à 339 du tome II de son ouvrage, qui a d'abord été publié sous ce titre : *Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay, par don Félix d'Azara, écrits depuis* 1783 *jusqu'en* 1796, *traduits sur le manuscrit inédit de l'auteur par Moreau-Saint-Mery*, *Paris*, 1801 (2 vol. in-8). C'est cette édition en français qui est presque toujours citée, même à l'étranger, par les auteurs qui parlent des chevaux des pampas; et c'est très regrettable.

En effet, l'année suivante, Azara a donné en espagnol le même ouvrage sous ce titre : « *Apuntamientos para la historia natural de los quadrùpedos del Paraguay y Rio de la Plata, escritos por don Felix de Azara; Madrid*, 1802 », également en 2 vol. in-8, et dans lequel le chapitre *Del Caballo* occupe les pages 202 à 244 du tome II. Or, en voulant confronter les deux textes, français et espagnol, il nous a été facile de constater que l'édition espagnole a été faite d'après un manuscrit fort différent de celui qui a servi à la traduction française, du moins en ce qui concerne le chapitre du *Cheval*, le seul sur lequel ait porté notre comparaison. Cette comparaison fait voir que, dans l'édition espagnole, certains passages ont été transformés, d'autres ont été transposés, d'autres enfin ont été les uns supprimés et les autres ajoutés. Il est donc certain que, postérieurement à la traduction de Moreau, Azara a remanié son chapitre *Del Caballo*, probablement d'après les conseils de personnes qui avaient également vu les chevaux des pampas, pour essayer d'en faire disparaître ou d'y atténuer certaines appréciations hasardées, ou purement chimériques, sans pourtant y avoir complètement réussi.

Dans tous les cas, l'édition espagnole contient seule l'opinion rectifiée, définitive, d'Azara sur les chevaux des pampas; c'est par conséquent au chapitre *Del Caballo* de cette édition qu'il faut s'adresser; et nous allons donner la version littérale de quelques-uns de ses passages qui ressortissent à notre sujet, en

transcrivant provisoirement tels quels quatre des mots espagnols qui désignent des robes de chevaux et qui exigent un commentaire.

Les chevaux libres des pampas sont désignés dans ces passages tantôt sous les noms de *silvestres* et de *cimarrones*, que nous avons traduits régulièrement par ceux de *sauvages* et de *marrons*, tantôt par celui de *bagüal*, qui paraît signifier un animal indompté, mais que nous conserverons tel, parce que c'est une expression empruntée aux « Indiens barbares *Quérandis*, aujourd'hui appelés *Pampas* » (p. 203), et que nous voulons laisser aux philologues qui s'occupent des dialectes propres aux indigènes de l'Amérique du Sud le soin de donner le sens exact et l'histoire de ce mot.

Azara raconte d'abord que les compagnons de Pierre de Mendoza, ayant fondé Buénos-Ayres en 1535, furent bientôt après obligés de passer au Paraguay d'une façon si incommode et si précipitée, « que, ne pouvant emmener toutes les juments qu'ils avaient amenées d'Andalousie, il en resta cinq avec sept chevaux abandonnés dans le *campo* [1]. Telle est l'origine des innombrables troupes de chevaux sauvages qui existent au sud du Rio de la Plata, s'étendant jusqu'au Rio Négro, à ce que l'on prétend, et même jusqu'aux terres de la Patagonie. » (P. 203.)

« Les chevaux marrons vivent partout en troupes si nombreuses qu'il n'y a aucune exagération à dire que quelques-unes se composent de six mille individus. » (P. 204.)

« Entre les nombreuses troupes de chevaux marrons qui ont passé sous mes yeux, je n'ai pas remarqué d'autre couleur que le *castaño*, qui chez quelques individus baisse au *zaino*, et chez d'autres se rapproche de l'*alazan* : et quand on en voit un *bayo*, pie (*pio*), gris-tourdille (*tordillo*), ou d'autre teinte, alors on sait de suite qu'il a été dompté et qu'il s'est échappé. » (P. 211.)

Il serait permis d'exiger d'autres preuves que celle tirée de la couleur de ces derniers chevaux, avant d'affirmer que ce sont certainement des chevaux domestiques qui se sont échappés, puisque ce pourrait aussi bien être des descendants de chevaux domestiques; mais Azara n'y regarde pas de si près. Du reste, il conclut bravement de ses observations que la première ju-

1. En espagnol, le mot *campo* signifie également le camp et les champs, la campagne. Chez les Espagnols de l'Amérique du Sud, le mot *campo*, par opposition à *pampa*, désigne plus particulièrement le terrain servant au pacage des animaux domestiques, et c'est probablement ce dernier sens qu'Azara lui attribue ici.

ment et le premier cheval qui parurent dans le monde étaient *castaños*, et par suite que les chevaux *castaños* sont les meilleurs de tous, puisque « on ne peut douter que le cheval primitif ne fût le plus parfait » (p. 212); puis il continue ainsi :

« J'ai parlé des anciens chevaux *bagüales*, mais je n'ai rien dit de quelques autres troupes qui, par négligence ou abandon de leurs propriétaires, sont remontées dans des temps plus modernes jusqu'au nord du Rio de la Plata, parce que ces troupes conservent encore presque toute la variété de couleur des chevaux domestiques. » (P. 212.)

« Il est très remarquable que les *bagüales* étant *castaños*, comme je l'ai dit, on rencontre chez les chevaux domestiques une admirable variété de couleurs, bien que les nuances foncées et noires (*obscuros y morcillos*) soient excessivement rares. » (P. 227.)

« J'ai monté un grand nombre de chevaux qu'on appelle *Melados*, qui sont totalement blancs (*blancos*) comme la neige; on m'a assuré que très rarement on en voit un par hasard parmi les *bagüales;*..... et, considérant leur couleur, je crois que ce sont des albinos. » (P. 229.)

Enfin, un peu plus loin, dans le chapitre *De la Mula*, Azara dit à propos des mules du Paraguay :

« En ce qui concerne la couleur, elles l'empruntent bien plutôt à la jument, la majeure partie étant *zainas claras;* cependant, j'en ai vu qui sont foncées (*obscuras*), *bayas*, tigrées (*gateadas*), et d'autres couleurs, et aussi de blanches (*albinas*). Mais aucune n'est cendrée (*cenicienta*) ou de la couleur de l'âne; néanmoins on n'en voit pas qui soit crépue (*crespa*), ni pie (*pia*), sinon très rarement, et elles ont les couleurs moins variables que la jument. » (P. 253.)

Ces assertions d'Azara exigent quelques commentaires. D'abord, il faut observer que dans la traduction de Moreau, page 298, il est question de troupes de chevaux marrons de dix mille individus au lieu de six mille, ce qui n'est pas étonnant, puisque Azara n'avait point pu les compter [1].

Mais, question beaucoup plus importante, le passage relatif à leur robe, page 211 de l'édition en espagnol, est rendu de

1. Ce que Falkner raconte de la multitude des chevaux sauvages qu'il rencontra dans les pampas en 1744 porterait d'ailleurs à croire qu'Azara n'en a pas exagéré le nombre. Voyez *Description des Terres Magellaniques et des pays adjacens*, t. I, p. 32-35.

cette façon aux pages 306 et 307 de la traduction de Moreau :

« Entre le grand nombre de ces bandes fugitives qui ont passé devant moi, je n'ai jamais remarqué d'autres couleurs de robes que le bai-châtain, le zain, et le noir de jais; et quand on voit un individu pie, gris-tourdille ou sale, ou d'une autre teinte, on est certain que c'est un cheval qui s'est échappé après avoir été dompté..... A mon jugement, il y a quatre-vingt-dix chevaux bai-châtain contre dix zains, et les noirs sont si rares que quelquefois on n'en rencontre pas un seul contre deux mille. »

On a vu plus haut, par notre traduction, que dans l'édition espagnole Azara ne donne pas les proportions numériques des diverses robes des chevaux marrons des pampas; or, comme il est inadmissible que Moreau ait inventé ces proportions, il est clair qu'Azara a plus tard supprimé la phrase qui les indique, et avec raison, car il est impossible d'évaluer exactement dans quelles proportions se trouvent telles ou telles robes chez des troupes composées de plusieurs milliers de chevaux libres qui défilent à distance.

On voit aussi que dans la description de ces robes le mot *alazan* du texte espagnol correspond à l'expression *noir de jais* de la traduction de Moreau : d'où l'on est forcé de conclure que ce mot *alazan* a été postérieurement introduit à la place d'un autre dans l'édition de Madrid, car aucun traducteur français n'aurait rendu le mot *alazan* par *noir de jais;* et la lecture de certains autres passages, inutiles pour notre objet, prouve que ce mot *alazan* a été ainsi introduit plusieurs fois dans l'édition définitive d'Azara.

Enfin, par la manière dont Moreau a employé le mot *zain*, il a lui-même contribué à fausser l'idée qu'on doit se faire des robes de chevaux décrites par Azara. Le mot *zain* est en effet un qualificatif français qui s'applique à n'importe quelles robes de couleurs plus ou moins foncées pour indiquer qu'il n'y existe aucun poil blanc; tandis que, dans la traduction de Moreau, zain est pris dans le sens de robe d'une couleur particulière, qui n'est pas désignée par cet auteur; c'est pourquoi Darwin a cherché, sans y parvenir, à déterminer cette couleur dans cette phrase de sa *Variat. des anim.*, t. I, p. 64 et 65 : « Zain signifie généralement manteau foncé sans aucune trace de blanc; mais, comme Azara parle de mules zain clair, je suppose que zain doit signifier isabelle. »

L'édition française d'Azara donne donc une idée tout à fait erronée des robes des chevaux des pampas, telles que cet auteur a voulu les décrire dans l'édition espagnole qui contient son opinion rectifiée, définitive; il reste par conséquent à montrer quelle est au juste cette opinion, en faisant connaître le sens exact des quatre mots *castaño*, *zaino*, *alazan* et *bayo;* c'est d'autant plus facile que les dictionnaires espagnols, notamment celui de Cattel (édit. in-4 de Lyon, 1803) et celui de Salvà (édit. in-4 de Paris et Mexico, 1852), fournissent des renseignements très précis sur cette question.

Dans le langage des hippologues français, le mot bai signifie une robe rouge avec les extrémités et les crins noirs; on lui adjoint des qualificatifs pour lui faire désigner les diverses nuances du rouge, depuis la plus claire se rapprochant du jaune, jusqu'à la plus foncée, qui se confond presque avec le noir mal teint; et, en principe, la robe alezane en diffère uniquement par les extrémités et les crins, qui sont ici de la même couleur ou plus clairs que le fond de la robe. Mais, dans la langue usuelle, les mots alezan et bai, employés sans qualificatifs, diffèrent encore, en ce sens que le bai rappelle généralement l'idée d'une teinte plus foncée que l'alezan; cette notion est, croyons-nous, justifiée par une vue d'ensemble de tous les individus portant l'une ou l'autre de ces robes; et c'est dans tous les cas également le sens des mots *bayo* et *alazan* en espagnol; car, dans cette langue, *bayo* pris absolument correspond au latin *badius* et signifie rouge-brun, c'est-à-dire bai-brun; tandis que *alazan*, pris absolument, traduirait également bien les mots latins *rufus* et *fulvus*, puisqu'il signifie roux, rougeâtre, rouge-jaunâtre. Le mot *castaño* ou couleur de châtaigne a le sens du latin *ex rutillo nigriscens* ou du français bai-châtain. Enfin, le mot *zaino* ou mieux *zayno* signifie bai-châtain foncé sans aucune trace de blanc; il doit donc être traduit par l'expression *bai-châtain-foncé-zain*.

Cela posé, la pensée d'Azara devient très claire. On voit qu'il n'attribue pas aux chevaux des pampas, comme la traduction de Moreau l'a fait croire à ceux qui l'ont consultée, trois couleurs distinctes, le rouge de châtaigne, le noir de jais et une autre couleur indéterminée, désignée sous le nom de zain; il prétend au contraire n'avoir remarqué qu'une seule couleur qui leur soit propre, le bai-châtain, c'est-à-dire une nuance bien connue du rouge; mais il avoue que cette couleur varie cepen-

dant chez certains individus, au point de se rapprocher de l'alezan, qui désigne ici une teinte rouge-clair, et au point de baisser, c'est-à-dire de se rembrunir, jusqu'au bai-châtain-foncé-zain, car c'est bien le sens de son passage précité, traduit sur la page 211 de l'édition espagnole; et nous nous sommes même servi à dessein de l'expression peu française « baisse au *zaino* », parce qu'elle est identique au texte espagnol *baxa d zaino*, qui rappelle notre expression « le jour baisse », c'est-à-dire s'assombrit. Le texte d'Azara indique donc une assez grande variété de nuances dans la couleur rouge des chevaux des pampas qu'il a observés, et cette indication suffit seule pour montrer qu'ils n'ont pas les caractères propres aux mammifères réellement sauvages, c'est-à-dire dont tous les ascendants ont toujours vécu libres.

Azara avoue même qu'il y a aussi des chevaux bai-brun, pie, gris-tourdille, blanc, etc., dans les troupes insoumises des pampas; et s'il avait eu le bon esprit de s'en rapporter au témoignage de ses yeux, au lieu d'attribuer ce fait à une cause purement hypothétique, ou tout au moins qui est loin d'être la seule admissible, il aurait reconnu que les variétés de couleur des chevaux domestiques du Paraguay se retrouvent également, quoique en moindre proportion, chez leurs voisins indomptés.

Quant à sa description des chevaux vivant en liberté au nord du Rio de la Plata, elle accuse encore davantage les caractères d'une race marrone, issue de chevaux domestiques.

Les renseignements d'Azara sont d'ailleurs les seuls que nous connaissions sur la couleur des chevaux des pampas. Il est vrai que Roulin a exploré la Nouvelle-Grenade et une partie du Vénézuéla, c'est-à-dire des régions limitrophes de celles qui avaient été visitées par Azara une trentaine d'années auparavant; mais notre savant compatriote n'a pas parlé des couleurs des quelques chevaux marrons qu'il a vus dans les plaines de San Martino; il s'est contenté de relater les observations suivantes sur les chevaux domestiques qu'il avait eu l'occasion d'étudier.

« Dans les *Hatos* des *Llanos*, les chevaux sont presque entièrement abandonnés à eux-mêmes; on les rassemble seulement de temps en temps pour les empêcher de devenir tout à fait sauvages, leur ôter les larves d'œstres, et marquer les poulains avec le fer chaud. Par suite de cette vie indépendante, un caractère appartenant à l'espèce non réduite, la constance de couleur,

commence à se remontrer : le bai-châtain est non seulement la couleur dominante, mais presque l'unique couleur. Au reste, je soupçonne que quelque chose de semblable pourrait bien être arrivé en Espagne, pour ceux de ces animaux qu'on laisse errer dans les montagnes (*Caballos cerreros*); car dans les proverbes, le cheval est souvent désigné sous le nom de *bai* (*el bayo*), comme l'âne est appelé *grison* (*el rucio*)[1]. »

Ces remarques prouvent que, sous le rapport de la couleur, les chevaux domestiques observés par Roulin et incontestablement issus d'ancêtres espagnols, ressemblaient singulièrement aux chevaux des pampas décrits par Azara; et la dernière phrase nous fait en outre supposer qu'Azara pourrait bien avoir puisé dans les proverbes espagnols le germe de sa croyance à la couleur bai-châtain du cheval primitif et à la prétendue supériorité des chevaux de cette couleur sur tous les autres.

En résumé, aucun des documents qui nous ont été donnés sur les chevaux sauvages ne démontre qu'aucun observateur se soit jamais trouvé dans les temps historiques, sur n'importe quel point du globe, en présence d'animaux méritant réellement ce nom; l'exposé de nos recherches sur ce sujet ne pourra donc nous aider en aucune façon à déterminer les lieux d'origine ou de domestication du cheval; mais il aura du moins ce résultat important de réduire à néant les théories purement gratuites, qu'on a voulu fonder sur la prétendue existence de chevaux sauvages dans telle ou telle contrée, à telle ou telle époque historique.

§ 9. — Classification et patries des races asines.

Il resterait à parler de la classification et de la distribution géographique des Hémioniens, des Zébrides et des Asiniens; mais nous dirons seulement un mot des derniers, dont l'histoire est si intimement liée à celle du cheval.

M. Sanson a fait insérer dans *Compt. rend. de l'Ac. des sc.*, t. LXXII, 1871, p. 689-692, une note intitulée *Nouvelle détermination des espèces asines du genre Equus*, dans laquelle nous

1. Roulin, *Recherches sur quelques changements observés dans les animaux domestiques transportés de l'Ancien dans le Nouveau Continent*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* (savants étrangers), t. VI, 1835, p. 335.

puisons les considérations suivantes : Tous les Asiniens domestiques sont divisés par M. Sanson en deux espèces, auxquelles nous conserverons le nom de races, pour les motifs qui ont été exposés à propos de la classification des races chevalines. L'une, la race asine africaine (*Equus asinus africanus*) est originaire du bassin du Nil; elle « s'est répandue de là sur toute la surface de l'Asie, de l'Europe et du nord de l'Afrique, en y formant des variétés peu nombreuses, qui, chose très remarquable, ne diffèrent entre elles que par la taille, généralement plus ou moins petite... L'âne d'Afrique est le plus connu partout sous le nom d'âne commun. » (P. 690.) L'autre, la race asine européenne (*E. A. europæus*), dont les ossements fossiles ont été trouvés en Italie, en Espagne et dans les départements français situés au sud du bassin de la Loire, occupe une surface bien moindre que celle qui est peuplée actuellement par l'âne d'Afrique; elle n'a guère dépassé les limites de l'aire géographique où ses débris fossiles ont été rencontrés ; aussi M. Sanson a-t-il raison de la déclarer originaire d'Europe; et nous ajouterons même, avec la certitude de rendre sa pensée avec plus de précision, que cette race asine est originaire du centre Hispanique, dont il sera question dans le chapitre suivant. « Sa variété la plus estimée est maintenant en Poitou. Celle de la Gascogne vient ensuite. » (P. 692.)

L'origine nilotique de la race asine la plus répandue, et sa dispersion à l'état domestique sur une si grande partie du globe, sont deux faits généralement admis aujourd'hui par les naturalistes les plus compétents, et nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre XIV.

§ 10. — Les races chevalines et le transformisme.

Avant d'aborder l'étude des anciens conflits des hommes et des chevaux, puis celle de leurs associations et de leurs migrations, il importe encore d'indiquer le sens précis de quelques expressions qu'on a déjà rencontrées et qu'on retrouvera dans les chapitres suivants.

On a vu que nous attribuons à l'expression *races animales* un sens qui ne préjuge en rien la question de la diversité ou de la communauté d'origine de l'ensemble des groupes d'individus qui les composent, et nous devons ajouter de suite qu'il en est ainsi de l'expression *espèces animales*.

On peut déjà en inférer que nous ne romprons aucune lance pour défendre la doctrine du *transformisme*, qui explique l'existence actuelle des êtres vivants doués d'une organisation supérieure, par des transformations successives qui les auraient rendus de plus en plus parfaits. Nous étions cependant convaincu de la vérité de cette doctrine dès 1846, après avoir lu la *Philosophie zoologique* de Lamarck, alors que nous étions encore sur les bancs de l'école d'Alfort, où nous nous occupions déjà d'études dont le résultat définitif a été la publication du présent volume. Nous avons toujours conservé depuis la même opinion, parce qu'il nous est impossible de croire à aucune espèce de création; et que nous ne croyons pas non plus que la force cosmique, ou énergie de la matière, ait jamais été capable d'organiser d'emblée, instantanément, des êtres ayant une certaine élévation dans l'échelle animale ou végétale. Mais nous sommes forcé d'avouer que les preuves matérielles, irréfragables de la doctrine du transformisme, n'ont pas encore été fournies et qu'elles ne le seront peut-être jamais; que sa notion restera peut-être toujours à l'état d'opinion philosophique; et c'est pourquoi nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Nous n'essaierons pas davantage de faire triompher soit l'opinion suivant laquelle chacune des espèces ou des races animales aurait apparu sur la terre à l'état de troupeau, soit l'opinion suivant laquelle chacune des races, des espèces ou même des collections d'espèces descendrait d'un couple unique, bien que nos idées soient également fixées sur ces questions. Nous savons que l'homme peut favoriser la formation de races nouvelles, en accordant une protection et des soins intelligents à certains sujets, qui naissent avec des particularités individuelles d'organisation, en faisant continuellement reproduire ensemble ceux de leurs descendants héréditairement doués des mêmes particularités organiques. Mais nous pensons que bien rarement doivent se rencontrer dans la nature les conditions qui permettraient à ces particularités d'organisation de se transmettre à une succession d'animaux sauvages de façon à constituer une race nouvelle; et que le plus souvent, pour ne pas dire toujours, l'accouplement de ces individus, moins nombreux, avec ceux de la race mère, doivent ramener leurs descendants au type originel. Nous pensons donc que les particularités d'organisation qui ont des chances de se perpétuer chez les animaux sauvages sont surtout celles qui peuvent apparaître

sur un grand nombre de sujets, sous l'influence de causes générales. Nous sommes surtout convaincu que si, à l'époque ou aux époques où les espèces et les races animales qui vivent encore actuellement ont apparu sur le globe, chacune d'elles avait été représentée par un seul couple, bien peu de ces espèces et de ces races auraient eu des chances de faire souche, à moins d'admettre qu'alors les lions et les loups vivaient de racines, les aigles de glands, etc. C'est pourquoi nous croyons que les espèces et les races animales ont généralement apparu par troupeaux, comme les chênes à l'état de forêts et les graminées à l'état de prairies. Mais ce ne peut encore être là qu'une simple opinion philosophique, dont la démonstration objective ne pourra jamais être faite, pas plus que celle de l'opinion contraire, et c'est pourquoi nous n'avons pas non plus à nous occuper de ces questions.

En supposant même que ces diverses questions d'origine pussent être scientifiquement résolues dans l'un ou l'autre sens, leur solution ne serait d'aucune importance pour notre sujet, elle n'aiderait en aucune façon à l'élucider; et c'est une raison de plus pour que nous ne nous en préoccupions pas.

Ce ne sont donc pas des théories controversées, mais des faits constatés que nous prendrons pour points de départ de nos recherches, pour bases de nos déductions; et les déclarations précédentes ont seulement pour but d'empêcher les lecteurs peu initiés à l'histoire naturelle de tomber dans l'erreur qui a déjà été commise à l'égard de nos opinions personnelles et, ce qui importe davantage, à l'égard du résultat de nos travaux : erreur qu'il n'est pas inutile de signaler et de réfuter.

En 1879, ayant eu l'occasion d'annoncer à la Société d'anthropologie de Paris, à propos de la discussion sur les Aryas, que l'histoire de la domestication et des migrations des animaux soumis à l'homme, surtout celle des races chevalines, est déjà capable de jeter quelque lumière sur l'histoire des anciens peuples, notamment sur celle des Aryas, nous avions signalé, parmi les faits déjà acquis à l'histoire des races chevalines : la découverte d'un crâne de cheval percheron dans les sables quaternaires non remaniés de Grenelle; l'identité du type des chevaux quaternaires de Solutré avec celui des chevaux de la race belge actuelle; les représentations graphiques de sujets appartenant à l'une ou à l'autre des deux races chevalines asiatiques, l'aryenne et la mongolique, sur les anciens monuments de la

Grèce, de l'Egypte et de plusieurs contrées d'Asie; l'allusion très claire que Strabon a faite à ces deux races; enfin la découverte en Suisse, dans des stations de l'âge du bronze, de trois crânes appartenant à la race chevaline aryenne.

Une voix s'est élevée pour qualifier notre communication de plaidoyer contre le transformisme. Mais il fallait avoir oublié tout un ordre de faits acquis à la science pour commettre une pareille erreur. Car tous les naturalistes savent combien sont nombreuses les races humaines et les espèces et races animales de l'antiquité historique et de l'époque quaternaire dont les représentants actuels ont encore le même type; et ils savent aussi que certaines espèces zoologiques ont même traversé plusieurs périodes géologiques sans éprouver aucune variation appréciable. De sorte que si la persistance de certains types zoologiques, depuis l'antiquité historique et même depuis l'époque quaternaire jusqu'à nos jours, pouvait être invoquée comme un argument sérieux contre la doctrine du transformisme, cette doctrine n'aurait jamais été acceptée par aucun naturaliste.

Du reste, en ce qui concerne les races chevalines, j'ai expliqué dès l'année 1872, dans un article du *Recueil de médecine vétérinaire*, pourquoi leurs types n'ont pas varié entre les mains de l'homme, et je n'ai rien à changer dans le passage suivant, extrait de cet article.

« Les pigeons étaient déjà domestiqués sous la Ve dynastie égyptienne..... Pline nous dit dans son *Histoire naturelle*, liv. X, chap. LIII : « Bien des gens se passionnent même pour « ces oiseaux..... Ils racontent la généalogie et la noblesse de « chacun d'eux..... Varron écrit qu'avant la guerre civile de « Pompée, Axius, chevalier romain, vendait ses pigeons quatre « cents deniers (360 francs) la paire. » Et l'on peut voir dans l'ouvrage de Darwin, *De la variation des animaux*, t. I, p. 216-224, que depuis fort longtemps et dans beaucoup de pays, on s'est également adonné avec passion à l'élève des pigeons.

« Or si l'on considère que, depuis si longtemps, ces passionnés éleveurs de pigeons se sont proposé, non pas uniquement d'améliorer le type originel dans un but d'utilité, mais surtout de modifier les sujets en variant à l'infini toutes les conditions de leur mode d'existence; qu'ils se sont constamment appliqués à conserver et à accroître les moindres variations qu'ils ont vues se produire dans ces circonstances; enfin, que

la mode, la fantaisie, le caprice ont seuls décidé du mérite attribué à ces oiseaux, qui ont toujours été recherchés en raison directe de l'excentricité des particularités qui se sont manifestées soit dans leur organisation, soit dans leurs habitudes; si l'on réfléchit à tout cela, on admettra sans doute, avec Darwin, que les pigeons se sont trouvés, plus qu'aucun autre animal domestique, dans des conditions extrêmement favorables à la modification des formes; et l'on s'expliquera pourquoi, dans le cours des siècles, les éleveurs de pigeons sont parvenus à tirer d'une souche unique une aussi grande variété de races si diverses, si dissemblables, dont quelques-unes sont si bizarres, j'allais dire monstrueuses.

« Mais le cheval n'a jamais été soumis, comme le pigeon, à une culture intensive ayant pour but de faire naître, de conserver et d'accroître des formes de plus en plus divergentes recherchées avec passion par des amateurs fantaisistes. Le cheval est uniquement estimé pour son utilité; l'homme a simplement cherché à l'améliorer pour le rendre plus apte aux genres de services peu variés auxquels il l'a destiné. C'est pourquoi, loin de chercher à rendre héréditaires les singularités de conformation qui ont pu se montrer chez quelques individus, les éleveurs de chevaux ont, au contraire, constamment éloigné de la reproduction les sujets chez lesquels ils les ont observées.

« Ainsi les pigeons et les chevaux ont été soumis à des pratiques zootechniques tout à fait différentes et dont, par conséquent, les résultats ne peuvent point avoir été les mêmes. »

Il est vrai que les chevaux de course anglais sont souvent désignés sous le nom de *race anglaise*, dite de *pur-sang* dans le jargon du turf, et qu'on entend tous les jours parler de la formation récente de cette race. Mais, dans ce cas, on emploie le mot race d'une façon ainsi impropre que si l'on donnait au peuple français le nom de *race française*. Car, de même que le peuple français est composé d'individus appartenant à diverses races humaines et surtout de métis de ces races, la population des chevaux de course anglais est composée d'une notable quantité de sujets appartenant à la race aryenne, d'un beaucoup plus petit nombre de sujets appartenant à la race mongolique, et en immense majorité de métis de ces deux races, métis qui, en général, se rapprochent beaucoup plus du type aryen que du type mongolique. Enfin, le mot race n'est pas davantage applicable aux populations chevalines de la Perse, de la Syrie, de

l'Espagne, de la Navarre, etc., puisque ces populations ont depuis longtemps la même composition que la population des chevaux de course anglais, bien que les proportions du sang aryen et du sang mongol varient chez ces diverses populations chevalines. En d'autres termes, les deux races chevalines aryenne et mongolique vivent en promiscuité dans ces contrées depuis un plus ou moins grand nombre de siècles, sans que leur croisement ait nulle part donné naissance à une race intermédiaire, à une collection d'individus d'un même type.

§ 11. — Sens attribué aux mots origine, indigène, autochthone, etc.

Les considérations du paragraphe précédent indiquent dans quel sens nous avons employé le mot origine à l'occasion de la classification et de la répartition géographique des races asines et chevalines, et il ne faudra pas l'oublier quand nous parlerons de l'origine d'une espèce ou d'une race animale, quand nous dirons que cette espèce ou cette race est originaire de telle ou telle région, qu'elle est autochthone, aborigène ou indigène de tel ou tel pays, que ce pays est son lieu d'origine ou sa première patrie; cela signifiera uniquement que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce pays est celui que cette espèce ou cette race occupe ou a occupé depuis les temps les plus anciens où il soit possible de constater son existence, que c'est l'endroit d'où elle s'est irradiée dans les contrées voisines, et que c'est là qu'elle a été domptée par l'homme s'il s'agit d'une espèce ou d'une race domestique; de même, ces expressions, appliquées soit à une race d'hommes, soit à un peuple, indiqueront simplement le pays où ces hommes ont acquis les premiers rudiments de leur civilisation et celui dans lequel on constate leur présence en remontant le plus loin possible dans leur passé. Ce sens, attribué aux expressions indigène, aborigène, autochthone, lieu d'origine et première patrie, est le seul qui soit scientifiquement autorisé dans l'état actuel de nos connaissances, et c'est par cette déclaration que nous terminerons ces considérations zoologiques préliminaires.

CHAPITRE II

LES CHEVAUX DANS LES AGES DE LA PIERRE

§ 1er. — Les phénomènes géologiques et le climat de l'époque quaternaire.

Il a été impossible de constater avec certitude l'existence des chevaux sauvages dans les temps historiques; mais la période quaternaire n'en montre pas d'autres. Pendant toute la durée de cette longue période, on assiste encore uniquement aux conflits sanglants des hommes et des chevaux; ces derniers y sont encore complètement libres, et exclusivement considérés par l'homme comme des pièces de gibier. Il en fait l'une des principales bases de son alimentation, après les avoir tués avec de simples armes en pierre taillée par éclats, auxquelles il joint, dans la dernière phase de cette période, d'autres armes en os ou en cornes provenant de quelques-uns des animaux dont il fait sa proie. C'est pourquoi l'on donne aussi à la période quaternaire le nom d'*âge de la pierre taillée* ou *période paléolithique*, pour la distinguer de celle qui la suit immédiatement, qui est caractérisée par l'usage des armes en pierre polie et qui a reçu en conséquence le nom d'*âge de la pierre polie* ou *période néolithique*. La période de la pierre polie fait la transition entre l'âge de la pierre taillée et l'*âge du bronze*, elle marque le début de la période géologique actuelle.

La division de l'âge de la pierre en deux périodes, celle de la pierre taillée et celle de la pierre polie, est suffisante pour notre sujet; on a toutefois essayé d'en faire plusieurs autres divisions; nous en citerons trois pour mémoire.

En se fondant sur la prédominance dans les couches fossilifères de certaines espèces animales aujourd'hui disparues de l'Europe occidentale, soit par extinction, soit par émigration vers d'autres contrées, Édouard Lartet a divisé l'âge de la pierre en quatre autres, qui sont, par ordre d'ancienneté : 1° l'âge du grand Ours des cavernes ou *Ursus spelæus;* 2° l'âge du Mammouth ou *Elephas primigenius;* 3° l'âge du Renne ou *Cervus tarandus;* 4° l'âge de l'Aurochs ou *Bison europæus* [1]. L'âge de l'Aurochs correspond à celui de la pierre polie et les trois autres à celui de la pierre taillée.

Mais l'Ours des cavernes et le Mammouth paraissant contemporains, avec la différence que le premier habitait surtout les montagnes et le second les vallées, les paléontologistes n'admettent plus aujourd'hui que deux divisions dans la période quaternaire ou âge de la pierre taillée : l'âge du Mammouth et l'âge du Renne.

M. de Mortillet a fondé une classification sur les diverses formes des armes en pierre, et admis par ordre d'ancienneté cinq âges, qui sont : 1° l'*acheuléen* ou de Saint-Acheul; 2° le *moustiérien* ou du Moustier; 3° le *solutréen* ou de Solutré; 4° le *magdalénien* ou de la Madelaine; 5° le *robenhausien* ou de Robenhausen [2]. Ce dernier est l'âge de la pierre polie.

Il est d'ailleurs bien entendu que les dénominations d'âge de la pierre taillée et d'âge de la pierre polie nous serviront uniquement pour désigner les temps paléontologiques de l'Europe occidentale, puisque certains peuples sauvages d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie sont de nos jours ou étaient tout récemment à l'âge de la pierre, et que les Nouveaux-Calédoniens se servent encore de la pierre pointue du Moustier.

Mais, avant de montrer les chevaux sauvages chassés et mangés par les hommes de l'époque quaternaire et même de l'époque tertiaire, il ne sera pas inutile de dire un mot des phénomènes géologiques et du climat de ces époques, surtout de ceux de l'époque quaternaire.

Depuis qu'un refroidissement relatif a revêtu notre globe d'une écorce solide, assez résistante pour n'être plus fracturée en énormes fragments nageant sur un océan de matières en

1. Ed. Lartet. *Chronologie paléontologique*, dans les *Annales des sciences nat.*, IVe série, t. XV, 1861, p. 217-232.

2. G. de Mortillet. *Classification des diverses périodes de la pierre*, dans la *Revue d'anthropologie*, t. Ier, 1872, p. 432-442.

fusion, comme des glaçons flottant sur nos fleuves pendant les hivers rigoureux, cette écorce terrestre a toujours éprouvé des ondulations, des plissements analogues aux rides qu'on observe sur un ballon dont l'enveloppe frémit dans l'atmosphère au milieu de laquelle il est lancé. Ces mouvements de l'écorce terrestre se continuent encore de nos jours; ils sont en train, s'ils persistent dans le même sens, d'engloutir la Hollande, de donner à la péninsule Scandinave un relief plus considérable, et peut-être de rétablir, entre la Sibérie orientale et l'Amérique du Nord, l'isthme qui existait autrefois. Ces oscillations de l'écorce terrestre ont d'ailleurs une étendue et une durée proportionnelles à la masse considérable et à la longue existence du globe. C'est par leur action que la mer a tant de fois couvert chacun des points de la terre, et qu'elle a pu y former les divers terrains stratifiés, d'origine marine ou neptunienne, qui recèlent dans leur sein des débris organiques fossiles des divers âges de la planète : pendant que, sur les parties émergées, des dépôts d'une autre nature, également fossilifères, se formaient sous l'action des eaux lacustres et fluviales, et sous l'action des divers agents atmosphériques. Ce sont ces divers terrains stratifiés fossilifères (et nous n'avons point à nous occuper des autres) qui constituent les archives des âges de la terre depuis que la vie existe à sa surface; et, d'après les calculs de sir Charles Lyell (*Princ. de géol.*, t. I, p. 395), « on arrive à un total de deux cent quarante millions pour la série entière d'années qui se serait écoulée depuis le commencement de la période cambrienne. »

Il est d'ailleurs bien entendu que l'évaluation donnée par Lyell et toutes les autres dates géologiques ou paléontologiques n'ont pas été calculées avec un chronomètre de précision; ce sont seulement de larges approximations basées sur les épaisseurs relatives des couches stratifiées, sur l'apparition et la disparition successives des espèces organisées qui les caractérisent, et sur la certitude où l'on est que ces couches se sont déposées lentement comme celles qui se forment aujourd'hui : fait sur lequel ne peuvent laisser aucun doute l'état et la position des fossiles animaux et végétaux qu'on y rencontre. Ces dates peuvent aussi bien rester en deçà qu'aller au delà de la réalité; et en acceptant cette dernière supposition, en admettant qu'il faille réduire ces évaluations à la moitié, au quart et même au dixième, il n'en serait pas moins vrai que la terre ni ses couches fossilifères n'ont pas été créées en un jour ni en six jours par un puissant

magicien, il y a environ six mille ans; que la vie existe sur la terre depuis un temps d'une longueur incalculable, et que chaque période géologique ou paléontologique embrasse une longue série de siècles.

Nous renvoyons naturellement aux traités de géologie pour l'étude de la formation des îles, puis des continents dont l'étendue et le relief sont devenus de plus en plus considérables, et pour celle du développement de la vie qui s'est manifestée d'abord par la naissance des zoophytes, des mollusques, des poissons et des grands sauriens aquatiques. On y constatera aussi l'apparition des premiers êtres doués d'une respiration aérienne dans les insectes de la période carbonifère, puis celle des oiseaux et des mammifères didelphes ou marsupiaux pendant l'époque secondaire. Chacune des deux plus anciennes époques zoogéniques, primaire et secondaire, est du reste divisée en un assez grand nombre de longues périodes, distinctes par la nature de leurs terrains et par la diversité de leurs faunes; tandis que l'époque tertiaire l'est seulement en trois principales : la période tertiaire ancienne ou *éocène*, la période tertiaire moyenne ou *miocène*, et la période tertiaire récente ou *pliocène*, aussi quelquefois nommée *pleistocène*.

L'époque tertiaire, déjà caractérisée par une distribution des terres et des mers analogue comme étendue à ce qui existe à présent, est précisément celle où apparaissent les divers mammifères placentaires, cétacés et quadrupèdes pilifères dont la plupart sont encore représentés, sinon comme espèces, au moins comme genres zoologiques, dans notre faune actuelle, dont ils occupent le sommet. Enfin, le commencement de la période quaternaire ou *post-pliocène* a vu naître la majeure partie des espèces mammifères qui existent encore aujourd'hui et quelques autres qui ont déjà disparu depuis cette époque.

Quoique la paléontologie en soit encore à ses débuts, puisqu'elle date à peine d'un siècle, elle a cependant déjà permis de constater le développement progressif de la vie organique aux diverses époques géologiques successives, ainsi que le règne d'une température d'autant plus élevée et d'autant plus uniformément répartie du pôle à l'équateur qu'on examine des époques géologiques plus anciennes.

Ainsi, par exemple, sans remonter aux époques primaire et secondaire, la flore et la faune miocènes de l'Europe centrale dénotent une température brûlante, sous-tropicale; quatre peu-

pliers, deux saules, trois espèces de hêtres, quatre de chênes (dont quelques-uns ont des feuilles de 0 m. 30 de large), un platane, un noyer, un prunier, un nerprun, etc., figurent dans la flore miocène du Groënland septentrional, par le 70e degré de latitude nord; un coudrier, un peuplier, un hêtre, un platane, un tilleul, etc., vivaient à la même époque au Spitzberg, sous le 78e degré de latitude septentrionale. « On peut donc conclure, sans hésiter, que lorsque, dans les temps miocènes, cette végétation prospérait dans le Spitzberg, dans le Groënland septentrional et sur les bords du fleuve Mackensie comme dans la terre de Banks et autres contrées circumpolaires, il n'y avait de neige dans les régions arctiques que sur le sommet des montagnes élevées, et que peut-être même elle n'y séjournait pas toute l'année. » Enfin, « dans l'âge pliocène, la faune et la flore de l'Europe centrale furent sous-tropicales; une végétation semblable à celle que l'on voit aujourd'hui dans l'Europe septentrionale s'avançait dans les régions arctiques, jusqu'aux points explorés jusqu'à ce jour, et atteignait probablement le pôle lui-même. » (Lyell, *Princip. de géol.*, t. I, p. 260-267 et 303.)

L'élévation et la répartition plus égale de la température pendant les temps anciens tenait évidemment à la moindre épaisseur des couches géologiques solidifiées; car elles sont si mauvaises conductrices de la chaleur que, d'après les calculs de notre grand géomètre Fourier, l'excès de chaleur communiqué à la surface par le foyer interne n'est plus aujourd'hui que d'environ un trentième de degré centigrade, quantité tout à fait insignifiante et qui autorise cette conclusion rassurante : la vie est actuellement entretenue sur la terre uniquement par la chaleur solaire, et, par conséquent, elle pourra s'y maintenir tant que l'atmosphère continuera de recevoir en quantité suffisante les rayons calorifiques du soleil et l'évaporation aqueuse de l'Océan : ce qui ne cessera sans doute pas de sitôt.

Ce rapide coup d'œil jeté sur les anciennes époques géologiques suffit à notre objet; mais il est essentiel de s'arrêter davantage sur les phénomènes de l'époque quaternaire, dont la connaissance est indispensable pour l'explication d'une partie des faits qui seront exposés dans les paragraphes suivants.

Pendant les premières phases de l'époque quaternaire, le sol de l'Europe a été le théâtre d'un double mouvement de bascule, semblable à tous ceux qui avaient antérieurement porté la mer sur les anciens continents et émergé les nouveaux terrains de

sédiment déposés au fond de l'Océan, pour en former de nouveaux continents. L'Angleterre, qui était auparavant unie au Continent Européen et dont les côtes étaient élevées en moyenne de 150 mètres au-dessus de leur niveau actuel, a eu le temps, pendant ces premières phases quaternaires, de s'abaisser de 450 mètres en moyenne au-dessous de ce niveau actuel, puis de se relever assez pour se réunir de nouveau à l'Europe, enfin de redescendre au point où nous la voyons aujourd'hui, et cela avec la lenteur qui préside actuellement à l'engloutissement de la Hollande et à l'émergement des côtes de la Norwège. Notre hémisphère a été témoin de deux longues périodes de froid relatif, séparées par une longue période de température plus élevée, pendant l'immense laps de temps qui a été nécessaire pour l'exécution de ces derniers grands mouvements oscillatoires de l'écorce terrestre. Ce sont ces longues phases, embrassant la majeure partie de l'époque quaternaire, qu'on appelle généralement et que nous continuerons d'appeler la *période glaciaire*, puisque nous n'avons pas à entrer dans les détails chronologiques, mais seulement à exposer les résultats les plus saillants de ces phénomènes géologiques qui, en réalité, n'en constituent pas moins deux périodes glaciaires, dont Lyell estime la durée totale à environ deux cent vingt-quatre mille ans. (Voy. Lyell, *Anc. de l'homme*, p. 300.)

Les États Barbaresques, depuis le Maroc jusqu'à la Tunisie inclusivement, ne formaient pendant la période glaciaire qu'une grande presqu'île largement unie à l'Espagne par l'isthme de Gibraltar et complètement séparée de tout le reste de l'Afrique par une vaste mer saharienne, de 1200 lieues de long sur 400 à 500 lieues de large, qui communiquait largement, d'une part avec l'océan Atlantique, au sud de Mogador, et d'autre part avec la Méditerranée, à l'est de Tunis. Les sommets de l'Atlas étaient couverts de glaciers, et les nombreux lacs salés, ou plutôt les nombreux déserts salés, qui couvrent aujourd'hui une partie de ces contrées, étaient de grandes Caspiennes salées. Ce n'est qu'assez tard dans la période quaternaire que des mouvements du sol et des changements survenus dans le climat de ces régions ont déterminé la formation du détroit de Gibraltar et du grand désert saharien : ce qui explique bien pourquoi les États Barbaresques sont encore de nos jours en grande partie européens, sous le double rapport de leur faune et de leur flore.

Du reste, la formation relativement récente du détroit de

Gibraltar était déjà connue des anciens; le vulgaire attribuait ce fait à Hercule; mais les hommes instruits en avaient déjà découvert la vraie cause, c'est-à-dire les anciennes déchirures et oscillations de la surface de la terre [1]. Quant à l'ancienne existence de la mer saharienne, elle avait déjà été signalée par Pomponius Méla (I, 6), qui, à l'appui de son opinion, cite dans les plaines du Sahara actuel, au sud de l'ancienne Numidie, l'existence d'arêtes de poissons, de débris d'huîtres et autres coquilles, ainsi que « des rochers qui paraissent avoir été usés par les flots, comme ceux qu'on voit au sein des mers »; et l'opinion de Mela a été confirmée depuis par plusieurs géologues, notamment par Lyell, MM. Louis Lartet et Bourguignat [2].

Non seulement les États Barbaresques, autrefois entourés par la mer saharienne, étaient alors unis à la péninsule Hispanique; mais cette dernière était elle-même beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, puisqu'elle s'étendait à l'est jusqu'au delà des îles Baléares; et c'est à cette grande région territoriale qu'on donne le nom de *centre Hispano-Atlantique* ou tout simplement de *centre Hispanique*. Or M. Bourguignat a prouvé dans sa *Malacologie de l'Algérie* que, à l'époque quaternaire, ce centre Hispanique a été un centre d'apparition de nombreuses espèces d'animaux mollusques terrestres et fluviatiles, à formes bien distinctes, dont l'aire géographique actuelle s'étend depuis les bords septentrionaux du Sahara jusqu'aux rives de la Garonne : fait malacologique qui est en parfaite concordance avec celui de l'apparition à la même époque de l'âne européen et d'autres races mammifères dans la même région.

Nos contrées ont aussi été le théâtre de phénomènes géologiques très importants durant la période glaciaire. L'océan Glacial du Nord avait envahi toute la partie septentrionale et centrale de l'Europe depuis l'Oural jusqu'à la Baltique; et ses flots charriaient jusqu'à la hauteur du Zuyderzée et jusqu'au sud de Berlin, de Breslau, de Varsovie, de Smolensk et de Moscou, des montagnes de glace qui, en fondant, laissaient tomber au fond de cette mer des blocs erratiques arrachés à la partie septentrionale de l'île Scandinave, et qu'on retrouve aujourd'hui dans toute l'Europe centrale. Le lac d'Aral était réuni à la mer Caspienne, qui communiquait avec la mer Noire, jointe elle-même à la mer

1. Voyez Strabon, liv. Ier, ch. III, et liv. III, ch. I, § 7.
2. Voyez Louis Lartet, *Géologie de la Palestine;* Bourguignat, *Malacologie de l'Algérie*, dernier chapitre.

glaciaire européenne. Les montagnes de l'île Scandinave, des Iles-Britanniques, de la France centrale, ainsi que les chaînes des Balkans et des Carpathes, les Alpes, les Pyrénées et les Sierras espagnoles, étaient couvertes d'immenses glaciers qui polissaient et rayaient leurs roches moutonnées en place, et qui transportaient jusqu'à leurs limites inférieures des blocs de pierre dont ils formaient des moraines jetées transversalement à l'entrée des gorges de ces montagnes. De grands cours d'eau torrentiels d'eau douce, alimentés par ces glaciers, approfondissaient toutes nos vallées et déposaient, d'abord sur leurs rampes, puis dans leur fond, des terrains de transport improprement appelés *diluvium*. Enfin, tout ce qui restait de surfaces émergées dans la Barbarie et dans l'Europe méridionale et occidentale constituait alors une espèce de grand archipel, dont les différentes parties ou presqu'îles étaient réunies par des isthmes comme celui de Gibraltar.

Quant à la vallée du Nil, M. Louis Lartet a montré que ce fleuve n'a pas été exempt du régime torrentiel qui a été celui de tant de cours d'eau pendant la période glaciaire, et qu'il a déposé un diluvium qui doit être contemporain de celui de la vallée de la Somme, non seulement en Égypte et en Nubie, mais jusqu'aux confins de l'Abyssinie, sur le Nil Bleu et sur ses affluents aujourd'hui desséchés. Au nord d'Assouan (Syène), à l'endroit où la vallée s'élargit, les eaux du Nil s'élevaient à cette époque de 8 à 10 mètres au-dessus des plus hautes crues actuelles. Arrivées à la pointe du delta, ces eaux torrentielles formaient un estuaire fluvio-marin, en se mêlant avec les eaux méditerranéennes, qui prédominaient encore vers sa base, où elles ont formé des calcaires marins quaternaires sur tous les rivages égyptiens actuels de la Méditerranée. Ces calcaires quaternaires ont été émergés depuis; ils sont encore de nos jours à l'abri des inondations du Nil et de ses dépôts limoneux; mais ils subissent l'action érosive de la mer depuis les temps historiques. En outre, depuis Assouan jusqu'à Dehr, capitale actuelle de la Nubie, et dans les pays environnants, les eaux du Nil s'élevaient pendant la période glaciaire à 35, 40 et 45 mètres au-dessus des plus hautes crues actuelles; et si l'on considère que de nos jours le Nil, amoindri comme il l'est, couvre encore de son inondation annuelle une partie de la province de Dongola, on jugera ce que devaient être la Nubie et l'Abyssinie à cette époque. (Voy. L. Lartet, *Ess. sur la géol. de la Palest.*, p. 224-232.)

Enfin, pendant l'époque quaternaire, les deux Amériques ont aussi été le théâtre de phénomènes glaciaires qui ne paraissent pas avoir été synchroniques de ceux de l'Ancien Continent.

Mais quelques auteurs se sont fait une idée très fausse de la température de la période glaciaire, qui a permis au Renne et au Bœuf musqué d'habiter la Gaule à cette époque; ils en ont inféré que le climat de notre pays devait alors être semblable au climat actuel des régions arctiques; ils auraient tout aussi bien pu avancer que la Gaule jouissait alors d'un climat tropical, s'ils s'étaient souvenus qu'elle nourrissait également à cette époque certaines espèces de rhinocéros et d'hippopotame.

« On a pu vérifier, dit Edourd Lartet, que les restes de deux de ces Rhinocéros (*Rh. leptorhinus* et *Rh. Merkii*) se sont trouvés, dans les sables pliocènes de Montpellier, associés à ceux d'un Mastodonte et de deux Singes (*Semnopithecus monspessulanus* et *Macacus priscus*, Gervais) dont ils avaient dû être contemporains. La présence de Singes, ce genre toujours rebelle à l'acclimatement dans les régions froides, implique nécessairement pour l'époque où cette faune, ainsi mêlée, vivait sur le littoral pliocène de la Méditerranée, des conditions de température plus élevée que celle de nos climats qualifiés tempérés.

« Néanmoins, il est arrivé que, à un moment donné de la période suivante ou quaternaire, ces mêmes Rhinocéros, aussi bien que l'Hippopotame datant comme eux de l'époque pliocène, ont dû se rencontrer et vivre simultanément, sur divers points de notre Europe centrale, avec l'Eléphant (*E. primigenius*) et le Rhinocéros velu (*Rh. tichorhinus*), puisque leurs restes se trouvent enfouis pêle-mêle dans les mêmes gisements. Ajoutons qu'on y rencontre aussi ceux de Renne ou du Bœuf musqué (*Ovibos moschatus*).

« Or, pour expliquer que le Renne et le Bœuf musqué aient pu vivre ainsi dans l'Europe des temps glaciaires ou quaternaires, côte à côte avec l'Hippopotame et des Rhinocéros précédemment contemporains de Singes pliocènes, on est conduit à rabattre beaucoup des prétendues rigueurs de l'époque glaciaire, dont le climat était probablement marqué par des écarts bien moins extrêmes que ceux du climat actuel de nos temps modernes. En un mot, il fallait des étés moins chauds pour la Renne et le Bœuf musqué, et, d'autre part, des hivers moins froids pour l'Hippopotame et d'autres espèces dont les analogues sont aujourd'hui retirées vers les régions tropicales.

« De telles conditions de température ne sont nullement incompatibles avec la grande extension attribuée aux glaciers quaternaires. On en trouve aujourd'hui la réalisation sur quelques points du globe, particulièrement dans les latitudes moyennes. Ainsi au Chili, d'après M. Darwin, on voit, par une latitude de 38 degrés sud, les glaciers des Andes descendre jusqu'au rivage de la mer, en face de l'île de Chiloë.

« Dans l'île du sud de la Nouvelle-Zélande, où les neiges perpétuelles se maintiennent à une altitude qui dépasse à peine 2 000 mètres, les glaciers ne s'arrêtent qu'à quelques centaines de mètres de la côte, et les savants attachés à l'expédition de la *Novara* ont pu y constater qu'à proximité de ces glaciers il existe une végétation forestière à physionomie tropicale : les Palmiers, les Fougères arborescentes y abondent. Il est dit dans l'*Almanach de Chapman* pour 1867 (*Chapman's New-Zealand Almanach*, 1867, p. 57) que dans certaines parties de cette île la température est si uniforme qu'on y distingue à peine la saison de l'hiver de celle de l'été.

« On dira que c'est là le propre de certains climats littoraux ou insulaires. Mais, dans l'opinion de la plupart de nos géologues, au moment même du plus grand développement du phénomène glaciaire en Europe, de vastes étendues de ce qui constitue aujourd'hui notre continent étaient recouvertes par les mers de cette époque, dont la grande formation erratique atteste presque partout les envahissements ou en marque les limites; ce qui restait de surfaces émergées ne formait probablement alors qu'un grand archipel, avec peut-être quelques projections péninsulaires où se réalisaient ainsi tous les avantages que présentent les climats marins sous des latitudes moyennes.

« Cette hypothèse, qui attribuerait à l'Europe des temps glaciaires un climat plus doux et moins excessif, dans ses extrêmes, que celui dont sont aujourd'hui favorisées nos régions, dites tempérées, sera difficilement acceptée par ceux de nos géologues ou paléontologistes qui ont prétendu que plusieurs grands Mammifères quaternaires avaient dû périr par suite de l'extrême rigueur du froid.

« Remarquons d'abord que la plupart de ces Mammifères, que l'on veut bien aujourd'hui accepter comme caractérisant l'époque quaternaire, c'est-à-dire l'*Elephas primigenius*, l'*Hippopotamus major*, trois des Rhinocéros ci-dessus mention-

nés, etc., et qui paraissent avoir vécu avant le moment de la plus grande extension du régime glaciaire en Europe, ont dû traverser sains et saufs cette prétendue crise climatérique. En effet, on retrouve très souvent leurs restes dans les graviers et alluvions du fond des vallées, aussi bien que dans les dépôts des cavernes, envisagés par le plus grand nombre des géologues comme étant d'une date plus récente que le grand phénomène erratique du Nord.

« Il serait, ce nous semble, beaucoup plus rationnel de supposer que, après la retraite des mers glaciaires, et dès le moment où l'Europe, ainsi agrandie, s'est trouvée ramenée aux conditions d'un climat continental, les étés, devenus plus chauds, auront forcé le Renne et l'Ovibos musqué à émigrer vers les latitudes arctiques, plus en rapport avec les besoins de leur tempérament; les Chamois, les Bouquetins, les Marmottes auront, par la même cause, cessé d'habiter nos plaines de la France centrale et se seront réfugiés sur la cime des Alpes et des Pyrénées. D'autre part, la disparition ou l'extinction de l'Hippopotame, de certaines espèces de Rhinocéros et des grands Carnivores, dont les congénères actuels sont refoulés vers les régions tropicales, peut avoir été le résultat du refroidissement de nos hivers devenus trop excessifs pour les exigences de leur organisation. » (Ed. Lartet, *Note sur deux têtes de carnassiers*, etc., dans les *Ann. des sc. nat.*, V^e^ série, t. VIII, 1867, p. 290-293.)

Dans l'avant-dernier alinéa, Lartet a fait allusion au grand phénomène erratique du nord, contemporain de la première période glaciaire, et au dépôt plus récent des graviers du fond des vallées, produit par la seconde, qui était alors contestée par beaucoup de géologues; mais il y avait déjà plusieurs années qu'il s'était exprimé ainsi sur ces questions :

« Cette retraite de la mer glaciaire aura permis la diffusion dans toute l'Europe et jusque dans les Iles-Britanniques, alors rattachées au sol de la France, des Eléphants, des Rhinocéros, etc.

« A cette phase de surélévation continentale se rapporterait un retour manifeste à des conditions de température plus extrêmes, à une nouvelle extension des glaciers dans les grands centres orographiques, et à une recrudescence concomitante du régime exclusif et torrentiel des cours d'eau qui ont produit le *drift* ou diluvium du fond des vallées.

« Or c'est dans ce drift, dans ces bancs diluviens du fond des vallées, que l'on a trouvé les silex taillés de Saint-Acheul et d'Abbeville, ainsi que les restes d'Eléphant, de Cerf gigantesque, de Renne, et encore, à Manchecourt, un *membre entier* de ce même Rhinocéros que les aborigènes d'Aurignac faisaient figurer dans leurs repas funéraires.

« L'homme a donc lui aussi traversé, comme la plupart de nos animaux contemporains, cette longue série climatérique qui n'a rien *bouleversé*, rien *détruit*, et dont la cessation graduelle a pu être l'effet d'un nouvel affaissement qui aura ramené les diverses contrées de l'Europe ou, si l'on veut, de l'hémisphère boréal, dans leurs relations géographiques actuelles. » (Ed. Lartet, *Nouv. rech. sur la coex. de l'homme, etc.*, dans les *Annal. des sc. nat.*, IVe série, t. XVI, 1861, p. 248.)

Quant à l'assertion que l'époque quaternaire n'a *rien détruit*, Lartet l'avait déjà expliquée ainsi l'année précédente :

« Si, dans la classe des Mammifères, il y a eu disparition finale de quelques espèces (une dizaine tout au plus), l'observation plus rigoureuse des faits tend chaque jour à établir que cette disparition a été le résultat, non d'une destruction simultanée, mais plutôt d'extinctions successives qui paraissent avoir été graduelles dans l'espace comme dans le temps. » (Ed. Lartet, *Sur l'anc. géol. de l'esp. hum.*, dans les *Annal. des sc. nat.*, IVe série, t. XIV, 1860, p. 121.)

Notre globe a donc vu se succéder des phénomènes géologiques et climatologiques de la plus haute importance durant l'époque quaternaire. Des glaciers ont deux fois envahi et deux fois abandonné de vastes territoires dans l'Ancien Continent, et la première de ces périodes glaciaires s'est compliquée d'une immense extension des mers dans certaines régions de ce continent; deux longues périodes d'un froid relatif et d'humidité ont succédé à deux périodes de température relativement sèche et élevée, et elles ont en dernier lieu été suivies du climat à saisons si variables de l'époque actuelle. Il en est forcément résulté, dans le cours des siècles, de grandes migrations, parfaitement prouvées, de certaines espèces mammifères terrestres [1], et l'extrême lenteur avec laquelle se passaient les phénomènes géologiques et climatologiques permettait du reste,

1. Voyez notamment Ed. Lartet, *Sur les migrations anciennes des mammifères de l'époque actuelle*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tome XLVI, 1858, p. 409-414.

même aux espèces les plus lentes, de se déplacer peu à peu pour chercher ailleurs des conditions d'existence appropriées à leur constitution, à mesure que le mouvement des mers ou des changements de climat leur rendaient la vie impossible dans leurs anciennes patries. Aussi n'y a-t-il eu alors ni grand cataclysme, ni destruction générale et subite des êtres organisés, comme l'enseignait l'ancienne géologie, influencée en cela par les récits légendaires des livres religieux de quelques peuples de l'antiquité : ce qui ne veut pas dire que les phénomènes glaciaires n'aient pas eu leur part d'action sur l'extinction de quelques espèces animales.

Du reste, ce qui prouve bien que le climat constant et tempéré de notre période glaciaire était produit par la distribution géographique des terres et des mers, par l'absence des vents brûlants qui nous viennent du Sahara aujourd'hui desséché et par l'absence des vents glacials qui nous arrivent en hiver des contrées septentrionales de l'Europe autrefois couvertes d'eau, beaucoup plus que par les influences cosmiques, c'est qu'à l'époque où les hommes de la période glaciaire chassaient et mangaient dans toute l'Europe occidentale le Mammouth, le Rhinocéros, le Cheval et autres grands mammifères, les deux tiers de la Sibérie aujourd'hui glacés étaient couverts d'immenses forêts dont il ne reste plus nul vestige vivant et qui nourrissaient également de nombreux troupeaux des mêmes espèces animales, comme Ed. Lartet l'a montré dans sa *Chronologie paléontologique* [1], en citant les documents fournis par les auteurs de la *Géologie de la Russie*, Murchison, de Verneuil et Keyserling.

Ce qui prouve, en outre, que l'envahissement de l'Europe septentrionale et centrale par la mer glaciaire était véritablement dû à un affaissement du sol de ces contrées, et non au déplacement du centre de gravité de la terre par l'accumulation des glaces au pôle nord, comme le prétendent certains partisans exclusifs de la théorie d'Adhémar, c'est que, malgré le peu de relief des régions septentrionales de la Sibérie, l'Océan ne s'y est que fort peu avancé pendant la période glaciaire. Les mers glaciaires ont d'ailleurs laissé sur divers points du globe des vestiges de leurs anciens rivages, dont le défaut d'horizontalité démontre avec la dernière évidence les oscillations du sol

1. *Ann. des sc. nat.; zoologie*; IVe série, t. XV, 1861, p. 217-232.

dont la terre a été le théâtre pendant et depuis la période quaternaire, tout aussi sûrement que la stratification discordante de certains terrains des époques antérieures prouve les oscillations de l'écorce terrestre pendant tous les âges qui ont suivi sa consolidation.

Quelle que soit d'ailleurs la façon dont on veuille expliquer la distribution particulière des mers pendant la période glaciaire, il n'en est pas moins certain qu'elle a donné à la Sibérie un climat beaucoup moins rigoureux que celui dont elle souffre actuellement; et aux régions du sud-ouest de l'Europe, ainsi qu'aux États Barbaresques, un climat doux et humide, exempt des grands écarts qui existent aujourd'hui entre nos hivers et nos étés, enfin extrêmement favorable à la végétation et à certaines espèces animales.

L'humidité du climat de nos contrées méridionales a même persisté assez longtemps après la retraite de la mer glaciaire et la fonte des grands glaciers; car l'étude de la flore, de la faune et notamment de la conchyologie de l'*âge du renne*, a prouvé que beaucoup de nos provinces méridionales, entre autres la Provence, avaient encore alors un climat doux et humide avec de nombreuses eaux jaillissantes [1].

C'est surtout dans les cavernes des environs de Dinan, situées dans les vallées de la Lesse et de la Molignée, affluents de la Meuse, qu'on a trouvé une riche association de groupes d'animaux dont la comparaison devait conduire aux déductions précédentes sur le climat quaternaire. Aussi M. Dupont, qui a fait une bonne étude de la question dans *Les temps préhistoriques en Belgique*, est-il également arrivé aux conclusions suivantes :

« Si nous recherchons la signification de la perte successive du caractère de faune générale que possédait notre faune au début de la période quaternaire, nous devons d'abord remarquer que l'élimination des espèces ne porte pas sur tel ou tel animal pris au hasard dans l'ensemble, mais généralement sur des groupes d'espèces analogues.

« Ainsi le groupe des espèces d'aspect tropical, comme celui des deux espèces américaines [2], sont d'abord éliminés, puis vient le tour des espèces aujourd'hui polaires ou alpines, et il

1. Voyez G. de Saporta, *Température de la Provence à l'époque du Renne*, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, IVe année, 1868, p. 12.

2. M. Dupont fait ici allusion à l'*Ursus ferox* (ours gris) et au *Cervus canadensis*, qui existaient en Belgique au début de la période quaternaire.

ne reste finalement pour peupler notre pays, à l'époque géologique actuelle, qu'une faune locale à caractère d'habitat très restreint et dont le séjour est l'Europe moyenne.

« La cohabitation dans nos régions de tous ces groupes pendant l'âge du mammouth prouve, comme nous l'avons vu précédemment, que le climat de cette époque était d'une uniformité remarquable, tout en ayant une température moyenne peu élevée; il ne subissait pas ces extrêmes de température qui limitent si fortement le nombre des êtres organisés d'une région.

« Les espèces d'aspect tropical disparaissent à l'époque du renne. Nous pouvons y voir la conséquence de l'arrivée des températures extrêmes qui excluent ces espèces.

« Enfin l'élimination par voie naturelle du groupe des espèces actuellement polaires ou alpines nous montre qu'au commencement de l'époque actuelle notre climat avait pris les caractères qu'il possède aujourd'hui et qui ont été exposés plus haut. Subissant en été et en hiver des écarts qui sont en moyenne de 16 degrés centigrades et qui peuvent aller jusqu'à 50 degrés, ce climat est incompatible avec l'existence de ce grand nombre d'espèces qui donnait jadis à notre faune un caractère grandiose. Ce fut, sans doute, le résultat de l'émersion du Sahara et de la grande plaine du Nord recouverte par le dépôt erratique scandinave. » (Dupont, o. c., p. 67 68.)

Du reste, ce qu'Edouard Lartet vient de dire de la disparition lente et successive de certaines espèces mammifères quaternaires est également applicable à certaines espèces des autres classes zoologiques et phytologiques, non seulement de la période quartenaire, mais encore de toutes les périodes géologiques caractérisées par la présence des êtres organisés sur la terre. Aussi la faune et la flore de chaque période géologique se composent-elles toujours d'une notable partie des espèces animales et végétales de la période précédente, auxquelles se sont ajoutées des espèces nouvelles, comblant le vide laissé par les espèces disparues. Il n'y a donc pas eu destruction subite de toutes les espèces vivantes, ni création de toutes pièces d'une autre faune et d'une autre flore, lors d'aucun des passages d'une période géologique à une autre. Aucun de ces passages n'a été signalé par un cataclysme; les fleuves, les courants marins et atmosphériques n'ont pas alors été soumis instantanément à un autre régime; ils ont continué, comme par le passé, l'œuvre lente des remaniements de l'écorce terrestre.

De sorte que la division des temps géologiques en périodes distinctes ne correspond à rien de réel; et c'est pourquoi la détermination exacte des âges de certaines couches stratifiées est quelquefois si difficile, si sujette à contestation. Mais, quoique cette division soit une création purement fictive de l'esprit humain, elle n'en est pas moins très utile pour la classification chronologique des faits, comme la division des temps historiques en siècles, à laquelle elle est de tous points comparable.

§ 2. — Les chevaux sauvages chassés et mangés par les hommes quaternaires dans l'Europe occidentale.

Le 18 mai 1863, M. Desnoyers, de l'Institut, disait dans une note lue à l'Académie des sciences :

« Vers le milieu du mois d'avril dernier, je visitais aux environs de Chartres, dans la vallée et sur la rive gauche de l'Eure, les sablonnières de Saint-Prest, très connues des géologues comme le gisement le plus remarquable, le seul même connu jusqu'ici dans l'ouest de la France, d'ossements d'*Elephas meridionalis* réunis à des débris de *Rhinoceros leptorhinus*, d'*Hippopotamus major*, de plusieurs grandes espèces de Cerf, de grand Bœuf, de Cheval semblable à celui du val d'Arno, et d'autres mammifères détruits qu'on s'accorde à reconnaître comme exclusivement propres à l'étage supérieur du terrain tertiaire *pliocène*. Le nombre des ossements découverts depuis quinze ans dans cette localité est tellement considérable, qu'on peut estimer à plus de vingt individus le nombre des éléphants seulement, tous de la même espèce (*Elephas meridionalis*), dont les dents ou d'autres parties du squelette ont été conservés. »

Après avoir rendu compte de ses fouilles à Saint-Prest et de l'examen comparatif qu'il avait fait des ossements trouvés par lui et par ses devanciers dans cette localité avec d'autres ossements de diverses provenances, M. Desnoyers terminait sa note par les conclusions suivantes :

« 1° Des ossements fossiles d'*Elephas meridionalis*, de *Rhinoceros leptorhinus*, d'*Hippopotamus major*, de plusieurs grands et petits Cerfs, de plusieurs espèces de Bœuf, et d'autres espèces de mammifères, considérées comme caractéristiques des terrains tertiaires supérieurs ou *pliocènes*, et découverts dans un dépôt non remanié de cette période géologique, portent des traces

nombreuses et incontestables d'incisions, de stries, de coupures.

« 2° Ces entailles et ces stries sont parfaitement analogues à celles qui ont été observées sur des os fossiles d'autres espèces plus nouvelles de mammifères, les unes détruites et accompagnant l'*Elephas primigenius*, le *Rhinoceros tichorhinus*, l'*Hyæna spelæa*, etc., les autres vivant encore aujourd'hui, telles que le Renne, plusieurs Cerfs, l'Aurochs, trouvés dans les cavernes ossifères et dans les terrains de transport ou diluviens. On a reconnu des vestiges semblables sur de nombreux ossements d'espèces actuelles recueillies dans les fouilles d'établissements ou de tombeaux gaulois, gallo-romains, bretons et germaniques.

« 3° Ces marques constatées sur les ossements les plus anciens paraissent avoir, en très grande partie, la même origine que celle des ossements plus modernes et ne pouvoir jusqu'ici être attribuées qu'à l'action de l'homme.

« 4° D'autres stries plus fines, rectilignes, entrecroisées, qui se voient aussi en grand nombre sur les ossements du terrain pliocène des environs de Chartres et d'autres localités, paraissent être analogues à celles qu'on a observées sur les galets et les blocs striés, burinés et polis des glaciers anciens et modernes. L'agitation due à des eaux torrentielles aurait difficilement produit un semblable résultat.

« 5° Le gisement de Saint-Prest, aux environs de Chartres, unanimement reconnu comme terrain tertiaire supérieur ou *pliocène*, et certainement comme antérieur à tous les dépôts quaternaires qui contiennent l'*Elephas primigenius*, présente de nombreux ossements d'*Elephas meridionalis* et de la plupart des grandes espèces caractéristiques des terrains tertiaires supérieurs, sur lesquels on remarque ces deux sortes d'entailles et de stries.

« 6° De ces faits, il semble possible de conclure, avec une très grande apparence de probabilité, jusqu'à ce que d'autres explications plus satisfaisantes viennent mieux éclaircir ce double phénomène, que l'homme a vécu sur le sol de la France avant la grande et première période glaciaire, en même temps que l'*Elephas meridionalis* et les autres espèces *pliocènes*, caractéristiques du val d'Arno, en Toscane; qu'il a été en lutte avec ces grands animaux antérieurs à l'*Elephas primigenius* et aux autres mammifères dont on a trouvé les débris mêlés avec les

vestiges ou indices de l'homme dans les terrains de transport ou quaternaires des grandes vallées et des cavernes.

« 7° Enfin le gisement de Saint-Prest serait jusqu'ici en Europe l'exemple de l'âge le plus ancien, dans les temps géologiques, de la coexistence de l'homme et de mammifères d'espèces éteintes[1]. »

Bien que le cheval de Saint-Prest et du val d'Arno (*Equus Arnensis*) appartienne probablement à une espèce autre que celles de nos Equidés domestiques, les seules dont nous ayons à faire l'histoire dans ce volume, nous avons rappelé la note de M. Desnoyers, parce qu'elle contient la première preuve qui ait été donnée de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire et de ses chasses des grands mammifères de cette époque. Il est à peine besoin d'ajouter que d'autres preuves en ont été fournies depuis; nous citerons seulement deux faits déjà donnés comme incontestables par M. de Quatrefages dans l'une de ses allocutions au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Lisbonne (septembre 1880). L'abbé Bourgeois a trouvé en Beauce, à Thenay et à Billy, des silex taillés de main d'homme et remontant à l'époque miocène, comme il en avait déjà trouvé dans les sablonnières pliocènes de Saint-Prest, à l'endroit exploré par M. Desnoyers; et M. Capellini a découvert dans un gisement pliocène du Monte Aperti, en Toscane, des os de Cétacés dont les stries ou empreintes dénotent avec certitude l'action de l'homme armé d'un instrument tranchant[2].

Quant aux faits qui montrent les chevaux chassés et mangés par les hommes de l'époque quaternaire ou âge de la pierre taillée dans l'Europe occidentale, ils ont été surtout bien étudiés par Edouard Lartet et par ses émules, principalement dans les grottes ou cavernes des Pyrénées, du Périgord et de la Belgique. On en connaît un si grand nombre aujourd'hui que, faute d'espace, nous n'en signalerons que quelques-uns. Nous emprunterons d'ailleurs nos exemples à des savants dont la compétence est incontestée.

1. J. Desnoyers, *Note sur des indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'Elephas meridionalis dans un terrain des environs de Chartres plus ancien que les terrains de transport quaternaires des vallées de la Somme et de la Seine;* dans les *Comptes rend. de l'Ac. des sciences*, t. LVI, 1863, p. 1073-1083.

2. Voy. cette allocution de M. de Quatrefages dans les *Matériaux pour l'hist. de l'hom.*, XV° année, 1880, p. 524-527. Cf. l'abbé Bourgeois, *L'homme tertiaire*, dans les *Matériaux*, IV° année, 1868, p. 248-256; et V° année, 1869, p. 297-299; J. Capellini, *L'uomo pliocenico in Toscana*, brochure in-4, avec planches, extr. des *Actes de l'Acad. r. des Lynx*, 2° série, t. III, Rome, 1877.

Parmi les mammifères dont les ossements ont été trouvés associés aux débris de l'industrie humaine et à des os humains dans la station et sépulture d'Aurignac, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, Ed. Lartet a reconnu neuf espèces de carnassiers et neuf ou dix espèces d'herbivores parmi lesquelles nous citons : le grand ours des cavernes (*Ursus spelæus*), le grand chat des cavernes (*Felis spelæa*), l'hyène des cavernes (*Hyæna spelæa*), le mammouth (*Elephas primigenius*), le rhinocéros (*Rhinoceros tichorhinus*), le cheval (*Equus caballus*), le cerf gigantesque (*Megaceros hibernicus*), le renne (*Cervus tarandus*), l'Aurochs (*Bison europæus*). L'âne (*Equus asinus*) n'a pas été reconnu avec certitude; Ed. Lartet le cite avec un point d'interrogation.

Voici quelques passages extraits textuellement de l'article qu'Edouard Lartet a consacré à cette station et sépulture d'Aurignac, dans les *Annales des sciences naturelles*, IVe série, t. XV, 1861 [1] :

« Outre le mode de fragmentation des os dénotant qu'ils ont été cassés en vue d'en extraire la moelle, on trouve quelquefois à leur surface des rayures et des entailles peu profondes qui paraissent avoir été produites par le tranchant d'un instrument employé pour en détacher les chairs. En effet, nous avons pu recueillir dans les cendres mêmes du foyer une centaine d'éclats de silex, quelques-uns de forme peu définie, mais le plus grand nombre façonnés dans ce type si universellement répandu et que les archéologues désignent par le nom de *couteaux* » (p. 187).

« Une chose m'a frappé : c'est qu'ayant recueilli un grand nombre de mâchoires inférieures à peu près entières de carnivores, et, à l'intérieur de la grotte, quelques-unes d'herbivores, je n'ai cependant retrouvé ni maxillaires supérieurs entiers, ni des parties notables de crâne d'aucun de ces animaux. Faut-il croire que leurs crânes en général avaient été fracturés pour en extraire la cervelle?.... Les Indiens de l'Amérique septentrionale, dit Hearne, cité par M. Morlot, préparaient les peaux avec une lessive de cervelle et de moelle. « Les Samoyèdes, d'après « Pallas [2], fendent les os de Renne pour en manger la moelle toute « fraîche et toute crue ; leur mets favori est de manger la cervelle

1. Edouard Lartet, *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique*, dans les *Ann. des sciences nat.*, IVe série, t. XV, 1861, p. 177-249.
2. Pallas, *Voyage en Russie et dans l'Asie septentrionale*, t. V, p. 168.

« crue et encore fumante : ils mangent aussi crues les jeunes « cornes de Rennes qui viennent de changer de bois. » (P. 193.)

« Quant au cheval, il paraît, d'après l'état de ses os cassés et fragmentés, comme ceux des ruminants, qu'il entrait pour beaucoup dans l'alimentation des aborigènes d'Aurignac. Cependant à Massat, dans une station un peu moins ancienne, il y a absence complète des restes du cheval, tandis que dans la caverne de Bise, qui a servi d'habitation à l'homme au temps où le Renne vivait encore dans le midi de la France, les os cassés de cheval étaient, dit M. Tournal, aussi abondants que ceux des ruminants. » (P. 196-197.)

« Le Rhinocéros paraît aussi avoir été mangé par les aborigènes pyrénéens. Des dents molaires et un certain nombre d'os provenant d'un jeune individu ont été trouvés à Aurignac dans le remblai supérieur à la couche de cendres du foyer. Toutes les vertèbres et les parties spongieuses des os longs avaient disparu, dévorées sans doute par les Hyènes; mais les parties épaisses et compactes de la diaphyse des os longs sont restées. Leur mode de cassure est le même que celui des autres herbivores, et quelques fragments portent la trace encore visible des outils tranchants. Du reste, nous trouvons une autre preuve que, lorsque la dépouille de ce jeune Rhinocéros a été amenée là, il venait d'être récemment abattu, dans cette circonstance que ses os, après avoir été cassés par l'homme, ont été ensuite rongés par les Hyènes, ce qu'elles n'eussent point fait s'ils n'avaient été encore frais et en possession de leurs sucs gélatineux. » (P. 197.)

Parmi les ruminants, « l'Aurochs et le Renne sont les espèces qui ont le plus souvent figuré dans les festins dont nous retrouvons les quelques débris dédaignés par les Hyènes... Les os longs de ces ruminants, si riches en moelle, ont tous été cassés pour l'en extraire. Aucun n'a été oublié; il n'est pas jusqu'aux premières phalanges des Cerfs et des Rennes, ayant comme les os longs une cavité médullaire, qui n'aient été soigneusement ouvertes. » (P. 198.)

« Il est à présumer que, comme les anciens Germains dont parle César, nos habitants primitifs des Pyrénées connaissaient l'art de tendre des pièges à ces grands animaux et de les prendre dans des fosses masquées par une couverture de feuillage. D'ailleurs la notion exacte des parties les plus vulnérables chez ces divers animaux et la précision du tir ou du jet des armes pri-

mitives pouvaient jusqu'à un certain point suppléer à leur imperfection. » (P. 199.)

« Malgré toute l'attention que j'ai portée au dépouillement des os provenant de la fouille d'Aurignac, et aux autres évidences circonstancielles de cette station, je ne suis point parvenu à y retrouver le moindre indice de la présence du Chien, ce compagnon habituel de l'Homme chasseur, dans tous les climats et à tous les degrés de barbarie. Sous les pilotis de l'âge de pierre, en Suisse, on a trouvé des restes d'une petite race de Chien dont la taille tenait le milieu entre le chien courant et le chien d'arrêt. Dans les études sur la faune des *kjökkenmöddings* du Danemark, M. Steenstrup s'est assuré, par la manière dont certains os étaient rongés, que le chien avait dû être le commensal des aborigènes [1]; et il a même cru reconnaître qu'il était quelquefois mangé par eux. Dans la station de Massat (Ariège), bien plus récente que celle d'Aurignac, j'ai, de mon côté, cru pouvoir induire la présence du chien de la manière dont quelques os d'herbivores ont été rongés. » (P. 199, en note.)

« En employant la méthode archéologique, on trouve dans l'absence de toute espèce de métal, et dans l'emploi usuel d'outils et d'armes de silex et d'os, des indications suffisantes pour faire remonter les circonstances de cette station d'Aurignac à cette période ancienne des temps anté-historiques que les antiquaires désignent aujourd'hui sous le nom d'*âge de la pierre*. Par la méthode paléontologique, la race humaine d'Aurignac se classerait dans le plus haut degré d'ancienneté où l'on ait jusqu'à présent (1861) constaté la présence de l'Homme ou des débris de son industrie. En effet, cette race a été évidemment contemporaine de l'Aurochs, du Renne, du Cerf gigan-

1. « Chaque espèce (Ours, Tigre ou Hyène) a son coup de dent propre, chacune a des préférences pour certains os ou portions d'os, dictées par le goût ou imposées par le mécanisme particulier de la mastication; chacune enfin a sa propre manière d'attaquer sa proie. M. Steenstrup a donc jeté à des ours, à des tigres, à des hyènes vivants, des os et des quartiers de bœuf et d'autres animaux herbivores; il a décrit et dessiné ensuite l'état dans lequel chaque os restait après que l'animal avait assouvi sa faim. Il a pu même formuler ainsi une espèce de diagramme qui, d'une manière générale, nous permettra dorénavant, à l'inspection des os de la victime, de reconnaître l'espèce de carnassier qui s'en est nourri, alors même que ce dernier n'aurait pas laissé dans la caverne des restes de son propre corps. C'est de cette manière que le professeur Heer a reconnu, dans les forêts souterraines des falaises de Norfolk, l'existence de l'écureuil, à la forme dont les cônes de sapin avaient été entamés et effeuillés. » (A. Spring, *Sur les divers modes de formation des dépôts ossifères dans les cavernes*, dans les *Ann. des sciences naturelles*, V^e^ série, t. IV, 1865, p. 366-367.)

tesque, du Rhinocéros, de l'Hyène, etc., mais encore du grand Ours des cavernes (*Ursus spelæus*), qui paraît être l'espèce la plus ancienne disparue de ce groupe de grands mammifères que l'on invoque toujours comme caractéristiques de la dernière période géologique. » (P. 201.)

Edouard Lartet dit plus loin à propos de la caverne inférieure de Massat (Ariège) :

« La très grande partie des ossements que j'ai pu en extraire appartiennent à des ruminants; ceux du Cerf y dominent par le nombre; après viennent les restes de Bouquetin et de Chamois..... Le Lièvre manquait d'une façon absolue, aussi bien que le Cheval, que nous venons cependant de voir très abondant à Aurignac; il n'y avait pas non plus de traces de Rennes. » (P. 208.)

« Beaucoup d'entre ces os portent encore les traces de rayures et d'entailles superficielles faites avec des instruments tranchants. Les vertèbres et les extrémités spongieuses des grands os n'avaient pas disparu, comme à Aurignac; la diaphyse de ces derniers était restée intacte. Mais certaines surfaces d'articulation, à revêtement cartilagineux et épais dans le vivant, étaient en partie entamées, et laissaient voir la trace de dents beaucoup moins robustes que celles de l'Hyène. C'est là le seul indice que j'aie pu retrouver de la présence d'un carnivore, très probablement le chien domestique, ayant pris sa part des repas de l'Homme. Rien du reste n'indique que cette grotte ait été visitée par les Hyènes. » (P. 208, 209.)

« Les têtes de flèche, de formes très différentes de celles trouvées à Aurignac, sont ordinairement munies de deux, trois et même quatre ailerons ou barbes récurrentes, disposés, sur les côtés, en ordre alternant. » (P. 209.)

« En somme, tout ce que j'ai observé de débris d'êtres organisés dans cette grotte *inférieure* de Massat m'a paru y avoir été introduit de main d'Homme; il n'y avait nul indice qu'à aucune époque cette cavité ait servi, comme on l'a pensé de bien d'autres, de refuge, même momentané, aux bêtes sauvages et carnassières. La famille ou peuplade chasseresse qui s'y établissait par intervalles appartenait à une race qui, comme celle d'Aurignac, n'avait encore aucune notion de l'emploi des métaux.

« Mais entre ces deux stations, qui nous révèlent des traits analogues d'une vie sauvage et soumise aux mêmes instincts,

il a dû s'écouler un intervalle chronologique peut-être considérable : car si à Aurignac nous avons vu l'homme en antagonisme direct avec la pléiade entière des espèces perdues (grand Ours, Hyène, grand *Felis*, Rhinocéros, Eléphant, Cerf gigantesque, Renne), à Massat nous ne retrouvons plus, comme représentant la faune primitive des Gaules, que l'Aurochs, aujourd'hui réfugié dans les forêts de la Lithuanie. Cet intervalle nous paraîtra d'autant plus long que tout tend à démontrer que la disparition des espèces dites *diluviennes* a été non pas sumultanée, comme on l'avait longtemps supposé, mais graduelle et successive dans une longue série de siècles. » (P. 212-213.)

Nous emprunterons aussi aux *Annales des sciences naturelles*, IVe série, t. XVII, 1862, quelques-uns des renseignements donnés par M. Alphonse Milne-Edwards sur ses fouilles de la caverne de Lourdes, dans les Hautes-Pyrénées [1]. Il trouva dans cette grotte des instruments en silex taillé, en corne de cerf et de renne ou en os, associés à des pièces osseuses se rapportant à douze espèces de mammifères parmi lesquelles nous citerons : l'homme, le cheval (*Equus caballus*), le cerf (*Cervus elaphus*), le chamois (*Rupicapra europæa*), le bouquetin (*Ibex pyrenaica*), le renne (*Cervus tarandus*) et l'Aurochs (*Bison europæus*).

« Les chevaux étaient très nombreux. Tous les os longs en étaient uniformément cassés; quelques-uns portaient encore la trace des entailles qu'avaient produites les instruments de silex dont les chasseurs se servaient pour détacher la peau et les chairs. Evidemment ces animaux servaient d'aliment aux populations primitives pyrénéennes..... De tous les animaux trouvés dans la caverne, l'Aurochs est de beaucoup le plus commun; on en rencontre de tous les âges, et quelques os paraissent se rapporter à des fœtus de ce ruminant. » (P. 232.)

« La plupart des os, et surtout ceux de Cheval, d'Aurochs et de Renne, portaient des traces bien évidentes faites par le tranchant des instruments, destinés à séparer les chairs et à dépouiller l'animal. Ce sont de petites entailles rectilignes, linéaires et profondes; il est à remarquer que c'est surtout dans

1. Alphonse Milne-Edwards, *De l'existence de l'homme pendant la période quaternaire dans la grotte de Lourdes (Hautes-Pyrénées)*, dans les *Ann. des sciences nat.*, IVe série, t. XVII, 1862, p. 227-243.

le voisinage des articulations qu'elles sont apparentes. En effet, dans ce point la peau n'est séparée des os que par les ligaments et quelques tendons. Tous les os longs sont cassés, quelques-uns portent les traces de l'instrument qui a servi à cette opération; il est probable qu'elle avait pour but d'enlever la moelle contenue dans la cavité centrale. » (P. 233.)

« Enfin il est bon de remarquer que, parmi les ossements trouvés dans la grotte de Lourdes, aucun ne peut se rapporter à une espèce domestiquée; nous n'avons pu même découvrir aucun indice de la présence du Chien. Au contraire, en Suisse, dans les habitations de l'âge de pierre, on trouve les traces de l'existence de chiens et de nombreux troupeaux de Chèvres, de Moutons et de Bœufs. » (P. 241.)

« En se guidant sur ces considérations paléontologiques (qu'on peut lire dans le mémoire original de M. A. Milne-Edwards), on voit qu'à l'époque où la caverne de Lourdes servait de campement ou d'habitation on ne trouve plus aucune trace de l'*Ursus spelæus*, du *Rhinoceros tichorhinus*, de l'*Elephas primigenius;* les types caractéristiques des premières assises diluviennes ont disparu, et, des grandes espèces de l'époque quaternaire, le Renne et l'Aurochs se sont seuls conservés. La grotte de Lourdes était donc probablement habitée vers la fin de l'époque diluvienne; on peut approximativement lui donner l'âge de lœss; elle est plus moderne que la station d'Aurignac, où se rencontrent les Ours, les Rhinocéros et les Eléphants. Elle est contemporaine de la couche moyenne de la grotte d'Arcy, mais plus ancienne que la caverne de Massat et surtout que les habitations lacustres de la Suisse et que les kjökkenmöddings de Danemark, où le Renne n'existe plus, quoiqu'à raison de la rigueur du climat cette espèce ait dû s'y conserver plus longtemps que dans le midi de la France. » (P. 242.)

Edouard Lartet et son digne collaborateur H. Christy ont publié dans la *Revue archéologique*, t. IX, 1864[1], les résultats de leurs fouilles dans neuf grottes du Périgord, toutes situées dans l'arrondissement de Sarlat (Dordogne). Ce sont : la grotte de Combe-Granal, commune de Domme; celle de Pey de l'Azé, commune de Canéda; celles de Liveyre et de la Madelaine, com-

1. Voyez Ed Lartet et H. Christy, *Sur des figures d'animaux gravés ou sculptés et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine*, dans la *Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 233-267.

mune de Turzac; celle du Moustier, commune de Peyzac; celles de la Gorge-d'Enfer, des Eyzies, de Laugerie-Haute et de Laugerie-Basse, commune de Tayac.

Ces auteurs disent à la fin du paragraphe consacré à la grotte des Eyzies :

« Outre les brèches et les dépôts ossifères, qui ne sont pas rares dans le Périgord, on y rencontre aussi sur certains points, au pied des grands escarpements des calcaires crétacés, des accumulations de débris organiques analogues à ceux observés dans l'intérieur des grottes; ce sont encore des os d'animaux alimentaires toujours fendus ou cassés de la même manière, et constamment associés à des silex taillés, également très nombreux. Dans ces stations extérieures, comme dans les cavernes, les restes du renne sont les plus abondants; après eux viennent ceux du cheval, accompagnés, comme d'habitude, de fragments moins nombreux de bœuf, de bouquetin, de chamois, etc., avec quelques traces de lièvres et de carnassiers. » (P. 252-253.)

Après avoir fait remarquer, vers la fin de leur mémoire, qu'ils ont été obligés d'omettre bien des faits, de supprimer bien des détails, ils ajoutent avec raison :

« Toutefois, de ce que nous avons exposé ci-dessus ressortent clairement les conclusions suivantes :

« Une race humaine, aborigène ou non, a vécu dans cette région, qui fut plus tard le Périgord, en même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., espèces animales dont certaines sont présentement refoulées dans des latitudes extrêmes, et d'autres à peine représentées par de rares descendants sur les cimes des Alpes et des Pyrénées.

« Ces peuplades aborigènes ne connaissaient point l'emploi des métaux; leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et non polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnées pour divers usages.

« Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche; ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le Cheval, qui paraît avoir été pour eux un animal alimentaire de prédilection; la chair des oiseaux et des poissons entrait également dans leur nourriture.

« Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué par eux, pas même le Chien, que nous voyons plus tard le compagnon habituel de l'homme dans tous les pays et à tous les degrés de barbarie.

« Outre la chair des animaux, ils utilisaient aussi leurs peaux; nous avons remarqué au bas des cornes de Renne, là où la peau est très adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher.

« Pour rejoindre ces peaux entre elles ou pour les façonner en vêtement, ils devaient les coudre: nous avons retrouvé leurs aiguilles, faites aussi en bois de Renne et percées pour recevoir le fil de couture; enfin, au bas des os de la jambe de ces mêmes Rennes, d'autres incisions très significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

« Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façon si diverse et quelquefois avec une régularité symétrique, témoignent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent une manifestation plus élevée, par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains.

« Personne, nous le supposons, ne songera à contester la valeur de ces déductions; elles ressortent d'évidences matérielles. » (P. 262-263.)

A ces judicieuses remarques, il faut ajouter les suivantes, que nos deux auteurs ont faites dans la première partie de leurs *Reliquiæ Aquitanicæ*, ouvrage publié à Londres en décembre 1865 : remarques qui ont été traduites par Ed. Lartet lui-même pour être insérées dans les *Matériaux :*

« Dans les deux grottes des Eyzies et du Moustier, non plus que dans les trois stations extérieures de la Madelaine et des deux Laugeries, il ne s'est trouvé aucun os rongé, sauf toutefois à la Madelaine, où l'on a recueilli une tête de fémur de Cheval, portant l'empreinte peu énergique de dents aiguës d'un jeune carnassier. Ceci laisserait supposer que les indigènes qui se réunissaient dans ces grottes et sous les autres abris extérieurs avaient les moyens d'en fermer l'accès aux animaux carnassiers, dont l'existence, contemporaine alors dans le pays, est d'ailleurs attestée par les restes assez nombreux de Loups et de Renards recueillis dans les divers gisements explorés.

« Il y a une autre particularité qui mérite d'être signalée : c'est l'absence presque totale des vertèbres de Bœuf et de Cheval, dans les divers gisements dont il vient d'être question;

si ce n'est encore à la Madelaine, où l'on a pu recueillir plusieurs vertèbres dorsales et lombaires d'un jeune Aurochs. On pourrait induire de là que les grands animaux (Bœuf et Cheval), après avoir été abattus par les chasseurs indigènes, étaient dépecés sur place, et qu'on en emportait seulement les extrémités avec leurs parties charnues et les os à moelle.

« Pour les animaux de moindre taille, les Rennes surtout, les vertèbres se trouvent en grand nombre dans toutes les stations, et, dans la grotte des Eyzies, on a plusieurs fois observé des vertèbres dorsales restées en séries, ce qui fait présumer que ces animaux y avaient été transportés entiers.

« Pour tous les animaux, les têtes paraissent toujours avoir été apportés dans les lieux de réunion, sans doute pour en avoir la cervelle, car toutes avaient été fracturées, et leurs débris seuls ont pu être recueillis.

« Enfin, dans aucune des cinq grottes ou stations mentionnées ci-dessus, il n'a été trouvé aucun os rapportable à un animal domestique; et, parmi les millions de silex taillés qui ont été recueillis jusqu'à ce jour, pas un n'a présenté de traces de poli intentionnel sur aucune de ses faces. Deux circonstances qui, jointes à la présence constante du Renne, suffisent à distinguer nettement cette première période de l'âge de la pierre simplement taillée d'avec la seconde période où la pierre polie nous apparaît avec des espèces domestiquées et des pratiques de culture tout à fait inconnues aux premiers indigènes. Contraste frappant, qui laisserait supposer une grande lacune chronologique entre ces deux périodes. Car, si la transformation rapide des mœurs et des usages pouvait s'expliquer par l'invasion d'un peuple plus avancé en civilisation et par l'extermination des vaincus, il n'en saurait être de même de la disparition subite d'une espèce animale, du Renne par exemple, dont on ne trouve plus aucune trace ni dans les pilotis les plus anciens de la Suisse, ni dans les grottes à pierre polie et à animaux domestiques que l'on rapporte au même âge [1]. »

Sous le titre de *Mémoire sur une sépulture des anciens troglodytes du Périgord*, M. Louis Lartet a rendu compte de son exploration, faite en avril 1868, de la grotte de Cro-Magnon, située près de la station des Eyzies. On sait qu'il y a trouvé le

1. Ed. Lartet et H. Christy, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, IIe année, 1866, p. 292-294.

crâne de vieillard dit *crâne de Cro-Magnon* et d'autres ossements humains rapportables à quatre squelettes. Voici une partie de la conclusion de ce mémoire, tirée des *Annales des sciences naturelles*, Ve série, t. X, 1868, p. 144 :

« En résumé, la présence à tous les niveaux des mêmes grattoirs de silex, finement retouchés comme ceux de Gorge d'Enfer, et des mêmes animaux qui s'y trouvent associés également dans cette station classique, nous fait admettre que ces vestiges d'habitations successives de l'abri de Cro-Magnon se rattachent au passage dans la contrée d'une même race de chasseurs qui ont pu ne faire, dans le principe, de cette grotte, qu'un simple rendez-vous de chasse, où ils venaient se partager les dépouilles des animaux tués dans le voisinage. Plus tard, ils l'ont habitée d'une façon permanente; enfin, à une époque où l'accumulation de leurs débris de cuisine, *en exhaussant le sol* [1], l'aurait rendue très incommode en raison du peu de hauteur (1 m. 20) de cette cavité, ils l'auraient peu à peu abandonnée, y revenant une dernière fois pour y cacher leurs morts. Depuis, cette cavité n'a plus été accessible, si ce n'est peut-être à quelques Renards d'espèces particulières; et la dégradation atmosphérique, faisant lentement son chemin, a couvert peu à peu cette étrange sépulture d'une couche puissante, qui en révélerait à elle seule la haute antiquité. La présence dans ses couches de foyers, des débris d'un Ours de grande taille, du Mammouth, du grand Lion des cavernes, du Renne, du Spermophile, etc., corrobore de tout point cette évaluation, que l'on peut rendre plus rigoureuse encore en se basant sur la prédominance du Cheval relativement au Renne, sur la forme des silex, des flèches, des poinçons en os, des marques dites de chasse, ainsi que sur l'absence de tout dessin ou sculpture, ce qui permet de rapporter cette station à l'âge immédiatement antérieur à l'époque artistique qui a vu naître dans ce pays les premiers essais de la gravure et de la sculpture. »

Ayant examiné les ossements d'animaux recueillis par son fils, Edouard Latret en a fait l'objet d'un article intitulé *Remarques sur la faune de Cro-Magnon, d'après les débris osseux découverts soit dans la sépulture humaine, soit dans les restes des foyers placés à proximité*, qu'il a également publié dans

1. Le texte dit « *en les exhumant du sol* »; c'est une faute d'impression évidente.

les *Annales des sciences naturelles*, V^e^ série, t. X, 1868, et dans lequel on lit aux pages 157 et 158 :

« Quant au Cheval, ses restes se sont rencontrés les plus abondants dans cette station de Cro-Magnon, où il a dû former la ressource principale de l'alimentation des indigènes de cette époque..... Enfin il n'a été trouvé qu'un seul os d'oiseau..... Il est remarquable que les restes d'oiseaux sont beaucoup plus rares dans ces stations de haute ancienneté paléontologique que dans celles présumées plus récentes où le Renne est devenu dominant. Ainsi nous n'avons pas trouvé un seul os d'oiseau dans les grottes du Moustier et de Gorge-d'Enfer, en Dordogne; je n'en ai non plus eu aucun débris de celle des Fées, dans l'Allier. A Aurignac, dans la Haute-Garonne, il ne s'est trouvé qu'un petit nombre d'os d'oiseaux, et MM. Bourgeois et Delaunay n'en ont mentionné que quelques débris dans la grotte de la Chaise (Charente). Rappelons que toutes les stations ci-dessus sont caractérisées archéologiquement par la présence des flèches du type de celles d'Aurignac, c'est-à-dire à pointes simples et non *barbelées*, comme le sont celles des Eyzies, de la Madelaine, de Bruniquel, de Massat, etc., où les oiseaux abondent. »

Ed. Lartet ajoute que, en concordance de ce fait, on ne rencontre pas non plus d'os de poissons dans les stations de l'âge le plus ancien de la Dordogne et autres contrées, tandis qu'ils se sont montrés très abondants à la Madelaine, aux Eyzies et surtout à Bruniquel.

L'exploration des cavernes de la Belgique a conduit les paléontologistes belges aux mêmes conclusions que les paléontologistes français. Ce sont surtout les fouilles des cavernes situées dans les vallées des affluents de la Meuse, aux environs de Dinant, dans la province de Namur, qui ont été fécondes en résultats. M. Dupont, directeur du musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, les a exposés dans son livre précité : *Les temps préhistoriques en Belgique; l'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. Nous lui emprunterons quelques-uns des documents qui se rapportent à notre sujet, en rappelant que M. Dupont divise l'âge de la pierre taillée en deux sections, qui sont l'âge du Mammouth et l'âge du Renne.

Nous commençons par l'âge du Mammouth.

Les animaux dont les os ont été trouvés dans le *Trou du Sureau*, à Montaigle, dans la vallée de la Molignée, sont le Mam-

mouth, le Rhinocéros, le Cheval, le Cerf commun, le Bœuf urus, l'Aurochs, le Renne, le Chamois, l'Ours des cavernes, l'Ours gris (*Ursus ferox*), le Renard, le Loup, le Lion des cavernes, l'Hyène (p. 80).

« Les ossements d'animaux se rapportent principalement à l'éléphant, au rhinocéros, à l'ours, à l'hyène, au cheval, au renne, au bœuf.

« Tous ces animaux servirent à nourrir les habitants de la caverne; les ossements en portent la marque irrécusable.

« On est d'abord étonné de voir que ces os appartiennent tous à la tête ou aux membres. On peut dire tous; car en présence d'un nombre de débris du crâne ou des os des pattes se rapportant à plus de cinquante animaux de la taille de l'ours, du rhinocéros ou du cheval, on ne peut pas tenir compte de quelques fragments de côtes, d'os du bassin, de l'épaule et de quelques vertèbres. Encore les vertèbres appartiennent-elles presque toutes à la partie de l'échine la plus rapprochée du crâne.

« Qu'est-ce à dire, sinon que les chasseurs, lorsqu'ils parvenaient à tuer un de ces animaux, ne prenaient pas la peine de le transporter purement et simplement dans leur demeure? Ils dépeçaient l'animal sur place, et n'apportaient avec eux, outre les chairs, que la tête et les os des membres, parce qu'ils trouvaient dans ces os la moelle, dont, à la manière des Esquimaux, ils étaient très friands. Les autres parties du squelette ne leur offraient rien dont ils pussent tirer parti, et ils les abandonnaient sur les lieux du trépas.

« En apportant la tête et les pattes, c'était bien leur but d'en extraire la moelle et la cervelle; tous les crânes ont été mis en pièces et ne sont représentés que par de menus fragments; les os des pattes sont brisés de telle manière que les têtes de l'os (épiphyses) sont séparées du corps (diaphyse). La diaphyse a elle-même été cassée en long, et ses débris portent la marque d'instruments tranchants et contondants.

« Ces os ont donc été brisés avec intention et témoignent à l'évidence de leur transport dans le souterrain par la main de l'homme.

« Quant aux instruments, ils sont presque au-dessous de ce que l'imagination peut nous indiquer comme industrie rudimentaire. Il faut même avoir l'attention portée sur ces objets pour y reconnaître les ustensiles d'une peuplade. Ce sont de

simples morceaux de silex (pierre à fusil), dont l'une des faces est plane et l'autre est taillée à facettes irrégulières dans le but d'obtenir une arête plus ou moins tranchante. Ils ont une forme grossièrement triangulaire. Leurs bords émoussés montrent qu'ils ont entamé des corps durs. » (P. 73-75.)

« Les bois de renne servaient aussi à faire des pointes de dards. » (P. 77.)

« Ce n'était évidemment pas avec de semblables instruments, quelle que fût leur adresse à les manier, que ces hommes pouvaient se rendre maîtres de colosses comme le mammouth et le rhinocéros, ou de bêtes aussi féroces que l'ours, l'hyène et le lion. Que pourrait faire une pointe d'os ou de silex contre des êtres aussi puissants? Nous sommes ainsi conduits à admettre que la ruse et les pièges étaient leurs recours. » (P.78.)

« La remarque, faite sur les portions du squelette apportées dans leurs demeures par nos anciens indigènes, est importante en ce qu'elle nous fait connaître quelques-unes de leurs coutumes de chasses, et en ce qu'elle nous fournit à la fois un argument sérieux en faveur de la non-domesticité de quelques-unes de ces espèces. La liste précédente nous présente deux catégories d'animaux, au point de vue de l'empire que l'homme exerce sur eux. Les uns ont pu être domestiqués, le renne, le cheval, le bœuf, etc.; les autres se sont toujours soustraits à toute tentative de servitude, le rhinocéros, l'ours, le cerf commun, etc. . . . . .

« Les animaux suspectés de domesticité ont été traités par nos troglodytes de la même façon que les animaux exclusivement sauvages. Rien que les débris de leurs crânes ou des os à moelle représentent leurs squelettes dans les restes des repas. Nous avons vu qu'on pouvait déduire rigoureusement de ces faits que l'animal était dépecé sur le lieu même de son trépas et non transporté de toute pièce dans l'habitation. Cela implique la conséquence évidente qu'il était tué loin de la demeure des chasseurs. Or cette conséquence est toute applicable au cheval, au renne et au bœuf.

« D'un autre côté, la domesticité entraîne la cohabitation du pasteur et du bétail, tant pour la sauvegarde du bétail que pour la facilité du pasteur, surtout dans les contrées où les bêtes féroces ont tout leur pouvoir. L'habitant des cavernes, s'il eût eu des animaux domestiques, devait les tenir près de lui. En les laissant dans les bois ou les prairies du voisinage,

en les y parquant même, il les eût exposés au danger certain de devenir la proie des nombreux carnassiers qui remplissaient le pays. Il eût dû dès lors s'établir lui-même dans ces bois et dans ces prairies, en y construisant des abris, et c'est ce qu'il n'a pas fait, puisqu'il était troglodyte. Ou bien il eût dû placer son bétail dans des cavernes voisines de celles qu'il habitait ou même dans sa propre habitation, si elle était assez grande, ce qui force à admettre la proximité immédiate du pasteur et du troupeau; et pourquoi dès lors le dépècement au dehors comme pour les animaux évidemment tués à la chasse? . . . . . .

« Ainsi l'étude des mœurs de l'homme des cavernes, basée sur l'observation directe, ne donne pas de résultats équivoques sur la question. Les données qu'elle fournit et dont on ne peut contester la supériorité sur une application douteuse de l'histoire [1] peuvent s'interpréter par les partisans de l'état sauvage seuls et semblent leur donner gain de cause. » (P. 82-84.)

M. Dupont rend ensuite compte des résultats obtenus par les fouilles de plusieurs cavernes dans la vallée de la Lesse. Il donne les listes des espèces animales qu'on y a trouvées aux niveaux ossifères inférieurs. Ces espèces y étaient plus nombreuses, surtout dans le *Trou Magrite*, à Pont-à-Lesse, que dans la caverne de Montaigle. Quelques-unes de ces cavernes ont été de simples repaires de grands carnassiers. Mais celle de Pont-à-Lesse donne lieu aux mêmes observations que celle de Montaigle, sauf que la taille du silex y était en progrès.

La caverne de Goyet dans la vallée du Samson possédait cinq couches ossifères alternant avec six nappes d'alluvions fluviales; et les listes des espèces animales trouvées dans les couches ossifères ont suggéré les réflexions suivantes à M. Dupont :

« L'énumération que nous venons de faire des espèces observées dans les cinq niveaux ossifères de la caverne de Goyet avait principalement pour but de prouver, par la disposition stratigraphique des couches, l'existence simultanée de toutes ces espèces dans le pays, et de fournir en même temps une nouvelle démonstration très concluante de l'existance de l'homme à ces époques reculées.

1. M. Dupont semble faire allusion ici aux personnes qui tiennent compte de la légende de l'arche de Noé pour le peuplement de la terre.

« L'alternance des couches ossifères avec les couches d'alluvions fluviales montre que la formation de ces couches d'alluvion a été intermittente.....

« Quand on rencontre les ossements de plusieurs espèces dans une couche isolée, on ne peut être tout-à-fait certain que ces espèces aient été absolument contemporaines, car l'accumulation des ossements a pu se produire successivement pendant un temps très long. Mais, quand nous voyons les mêmes espèces se répéter dans des couches ossifères superposées, la solution est évidente, et on ne peut douter que ces espèces n'aient vécu simultanément dans le pays. Les cinq couches ossifères de la caverne de Goyet, contenant toutes des restes de la faune du mammouth, établissent, comme un fait définitivement incontestable, la coexistence dans les mêmes régions des espèces nombreuses et de nature si différente dont les alluvions quaternaires renferment les restes. Ainsi le lion a été trouvé dans les deuxième, troisième et cinquième couches; l'hyène, le mammouth, le renne et le chamois dans les première, deuxième, troisième et quatrième couches.

« Le même raisonnement est applicable à la coexistence de l'homme et de ces animaux. L'homme a laissé des produits de son industrie et ses débris de cuisine dans les trois premières couches. Nous avons vu que son savoir faire était sensiblement le même durant l'époque marquée par la formation de ces couches, et que, dans tous ces niveaux ossifères, on rencontrait la faune du mammouth avec ses principales espèces. C'est une dernière démonstration de l'antiquité de l'homme, si toutefois elle était encore nécessaire. » (P. 122-124.)

M. Dupont arrive ensuite à la question des couches ossifères de l'âge du renne dans la caverne de Montaigle précitée, ainsi que dans le Trou de Furfooz, dans le Trou des Nutons et dans le Trou de Chaleux, situés tous les trois dans la vallée de la Lesse.

« Cet examen descriptif, qui nous fait passer en revue les cavernes habitées par l'homme durant l'âge du renne, conduit à des remarques importantes. Les témoins du séjour de nos indigènes y sont toujours superposés aux alluvions qui caractérisent l'âge du mammouth. » (P. 136.)

« La manière de vivre des peuplades de l'âge du renne était la même que celle des hommes de l'âge du mammouth, leurs prédécesseurs. Elle se présente cependant sous un aspect moins

homérique. Les gigantesques quartiers d'éléphants, de rhinocéros ou les dépouilles de l'hyène, du tigre et du grand ours ne venaient plus orner leurs festins. Le cheval, le renne, le bœuf sauvage étaient alors les plus grands hôtes de nos bois. » (P. 168.)

M. Dupont donne ici les deux listes des 25 espèces mammifères du Trou de Chaleux et des 27 espèces mammifères du Trou des Nutons, ainsi que des espèces volatiles trouvées dans ces deux stations. Le Cheval était représenté par 56 individus à Chaleux, par 5 aux Nutons.

« Les espèces d'une taille au-dessus de la moyenne sont représentées ici, comme dans les cavernes à débris de l'âge du mammouth, à peu près exclusivement par des os des membres et du crâne. C'est chose rare d'y voir des os de leur tronc. Les omoplates de cheval étaient cependant, à Chaleux, plus nombreuses qu'à l'ordinaire. On en compte 21 droites et 15 gauches..... Mais là où l'on compte les débris de plus de cinquante têtes de chevaux et où les fragments d'os à moelle et les os des extrémités se mesurent par paniers, nous ne voyons que quelques fragments d'os du bassin, huit fragments de sacrum, une quantité relativement faible de côtes brisées, huit vertèbres cervicales et vingt-deux vertèbres dorsales et lombaires. Le transport dans l'habitation d'un os de ces animaux dépourvu de substance médullaire était donc accidentel, à moins que ce ne fût un os qui tenait immédiatement aux os à moelle. On doit en conclure que le tronc de l'animal, dépouillé de ses chairs, séparé du crâne et des membres, était abandonné sur le théâtre de la chasse. » (P. 171-172.)

« Sur plusieurs os des membres et surtout sur les canons des herbivores, où la peau vient s'attacher directement sur les tendons, on voit les traces d'une lame tranchante qui a entamé l'os. C'est la preuve que nos indigènes coupaient les tendons au moyen de leurs outils de silex et enlevaient avec soin la peau de l'animal. » (P. 172.)

On a trouvé cent cinquante-sept vertèbres caudales de cheval dans le Trou de Chaleux. De ce qu'elles étaient dispersées, non disposées en séries naturelles, et de ce que les quatre premières vertèbres étaient extrêmement rares, M. Dupont en infère que les habitants de cette station coupaient la queue des chevaux vers la cinquième et la sixième vertèbre, où la désarticulation devient facile, uniquement pour se procurer du crin et non des trophées (p. 172-174).

« A Chaleux, où le nombre d'animaux mangés et surtout de chevaux est si considérable et où ils sont représentés par d'innombrables restes, on n'a trouvé d'os à moelle entier qu'un canon de cheval, un radius de bœuf, un fémur et un humérus de sanglier et un cubitus d'ours pour la grande faune. Tous les autres ossements de ces animaux, têtes et os des membres, ont été tellement brisés, qu'il faut avoir une grande habitude de leur étude pour pouvoir retirer de la plupart d'entre eux les données indispensables à leur détermination spécifique et même anatomique précise... On comprend que ces éclats d'ossements portent la marque de l'action qui les a séparés, et on y doit une attention spéciale. On ne peut conclure avec certitude qu'ils ont été brisés de main d'homme que quand ces marques des coups sont constatées. » (P. 177-178.)

« L'accumulation des ossements d'animaux qu'ils (les anciens troglodytes) laissaient dans leurs demeures transformait celles-ci en véritables charniers. C'est un trait de mœurs commun avec les peuplades polaires, qui vivent encore de nos jours dans une nauséabonde malpropreté. On peut y voir, avec MM. Lartet et Christy, la preuve que la température d'alors était généralement plus basse que de nos jours. Avec notre climat, ces débris fussent entrés rapidement en putréfaction et eussent rendu ces souterrains inhabitables dans la bonne saison. » (P. 180.)

« Nous avons vu, en étudiant l'âge du mammouth, que la rareté, parmi les restes des repas de nos peuplades, des ossements autres que ceux de la tête et des membres, ne pouvait être interprétée qu'en admettant que la possession de tous ces animaux était due à leurs chasses journalières. Pas plus que pendant l'âge du mammouth, l'homme de notre pays ne put, à l'âge du renne, domestiquer le renne, le bœuf, ni le cheval. S'il avait su réaliser ce progrès, s'il fût devenu pasteur, tout l'annoncerait dans sa manière de vivre, car la domesticité des animaux est un des pas les plus importants de la vie civilisée : l'homme s'assujettit alors la nature et la plie à ses besoins. La présente étude démontre, au contraire, l'extrême abaissement de nos indigènes, et il n'est pas possible de les doter d'un attribut aussi important de la civilisation.

« Il y a cependant lieu d'être moins explicite pour le chien... Des os à moelle de divers animaux ont été entamés, en assez grand nombre, par la dent d'un carnassier qui n'avait pas des

mâchoires aussi puissantes que l'hyène. Ces os à moelle étaient disséminés dans les débris des repas de l'homme de l'âge du mammouth à Montaigle et à Goyet. Il semble donc qu'un carnassier vivait dans ces cavernes en même temps que nos indigènes et profitait de leurs débris de cuisine. Des ossements de chien ont été découverts dans plusieurs de ces cavernes [1]. Ils se rapportent à deux formes différentes surtout par la taille et bien distinctes du loup. Il ne serait donc nullement invraisemblable que nos peuplades quaternaires eussent déjà pu assujettir cet animal. C'est du reste à des études ultérieures à en décider. » (P. 174-177.)

La non-domesticité du cheval, qui vient d'être constatée durant tout l'âge de la pierre taillée, aussi bien en Belgique que dans le Périgord et dans les Pyrénées, nous fait un devoir d'examiner attentivement la question des célèbres chevaux de Solutré, qu'on a voulu, bien à tort, faire passer pour des chevaux domestiques.

La station de Solutré, près de Mâcon (Saône-et-Loire), a été bien étudiée par MM. Arcelin et l'abbé Ducrost, auxquels nous empruntons les renseignements suivants :

« On sait que la station préhistorique de l'âge du renne, de Solutré, occupe la couche supérieure d'un éboulis détritique formé à la base d'une haute falaise bajocienne. . . . . .

« De nombreux sondages, poussés jusqu'aux marnes du lias sur lesquelles repose le terrain détritique qui constitue l'éboulis, nous ont permis de nous rendre compte d'une façon complète de la composition de cet éboulis, et nous avons eu la satisfaction de constater qu'il est formé d'une succession de couches très distinctes, qui constituent une stratification des plus remarquables et des plus certaines.

« Des tranchées répétées sur un grand nombre de points, et qui n'ont atteint parfois les marnes qu'à 8 mètres de profondeur, nous ont donné la certitude que cette stratification se reproduisait partout d'une manière uniforme.

« Comme la plupart des éboulis, celui de Solutré a la forme d'un cône de déjections, constitué par des calottes irrégulières

1. Exclusivement dans les couches ossifères de l'âge du renne, d'après les listes de M. Dupont qui signalent : 1 individu de l'espèce canine dans le Trou de Chaleux (p. 169), 2 dans le Trou des Nutons (p. 170), 1 dans le trou du Sureau (p. 188), et 2 dans le trou du Frontal à Furfooz (p. 199).

de terrain détritique, qui se recouvrent successivement, les plus anciennes au-dessous, les plus récentes par-dessus.

« Nos fouilles ont permis de reconnaître cinq zones dont l'épaisseur varie, mais dont la superposition est constante.

« *Première zone.* — Dès la base de l'éboulis, sur les marnes du lias supérieur, apparaissent des ossements et des silex taillés, accumulés sur certains points où ils forment de véritables kjökkenmöddings, dont la faune est représentée par les espèces qui suivent : *elephas primigenius*, *felis spelæa*, *felis lynx*, *ursus spelæus*, *ursus arctos*, *hyena spelæa*, *canis lupus*, *canis vulpes*, *mustela putorius*, *meles taxus*, *arctomis primigenia*, *cervus tarandus*, *cervus canadensis*, *bos primigenius*, *equus caballus*, *mustela fouina*, *lepus timidum*, *antilope saïga;* quelques phalanges d'échassiers, un radius et un ongle de rapace, plusieurs humérus d'un oiseau du genre anas.

« Le renne et le cheval se trouvent communément à travers le terrain détritique rougeâtre de cette zone inférieure. Tous les os sont brisés, mêlés, en désordre, souvent brûlés. Les silex taillés consistent en éclats innombrables, en lames ou couteaux, en grattoirs de tous les types connus, en racloirs courbes du type commun au Moustier, en hachettes amygdaloïdes, taillées sur les deux faces, reproduisant grossièrement le type de Saint-Acheul; en pointes taillées d'un seul côté, comme au Moustier; en percuteurs, nucléi, etc. On y trouve quelques os travaillés ayant dû servir d'outils et d'ornements.

« *Deuxième zone.* — Elle est formée par ces accumulations si étonnantes d'ossements de chevaux où l'on compte les individus par centaines de mille, que nous avions depuis longtemps désignées sous le nom de *magma de cheval.* Le cheval y règne presque exclusivement; mais on y trouve, exceptionnellement, le renne et l'éléphant. Tous les os sont mêlés dans le plus grand désordre et fréquemment brûlés. Les seuls silex taillés que nous y avons recueillis sont de très beaux éclats ayant pu servir de couteaux.

« *Troisième zone.* — Cette zone est presque stérile; cependant on y voit encore quelques débris clair-semés d'ossements et de silex du type de la couche inférieure. Sur certains points, on y observe une seconde couche de magma de cheval.

« *Quatrième zone.* — Elle débute par les foyers de l'âge du renne proprement dit, avec débris de cuisine et d'habitation très abondants, où dominent le renne et le cheval; sa faune se

compose des espèces suivantes : *elephas primigenius*, *cervus tarandus*, *cervus elaphus*, *cervus canadensis*, *bos primigenius*, *equus caballus*, *ursus arctos*, *canis lupus*, *canis vulpes*, *lepus timidum*, oiseaux indéterminés.

« Tous ces os sont mêlés dans le plus grand désordre, généralement brisés et fréquemment brûlés.

« On voit apparaître à ce niveau ces belles pointes de lances et de flèches si finement taillées et si caractéristiques, connues sous le nom de *type solutréen;* une immense quantité de lames, de grattoirs, de nucléi, de percuteurs, etc.; de nombreux outils en os; des essais rudimentaires de sculpture, et enfin des sépultures humaines établies sur, dans et sous les foyers.

« *Cinquième zone.* — A la partie supérieure de l'éboulis cesse toute stratification; tous les âges se confondent dans les couches superficielles; hachettes en pierre polie; flèches à ailerons en silex; objets en fer et en bronze; débris de poterie; sépultures néolithiques (?), gallo-romaines ou burgondes, etc.

« En résumé, nous pouvons tirer de cet ensemble de faits quelques conclusions importantes :

« 1° L'éboulis s'est entièrement formé pendant l'époque quaternaire.

« 2° La formation de l'éboulis a été vraisemblablement assez longue, puisque trois phases industrielles successives, très distinctes, correspondant à des variations sensibles de la faune locale, se sont succédé au même point.

« 3° Les grands carnassiers des couches inférieures ne se trouvent plus dans les foyers de l'âge du renne [1]. »

On voit que le magma de cheval de Solutré est contemporain de l'âge du mammouth de M. Dupont et d'Edouard Lartet, et que les chevaux de l'âge du renne de cette station sont contemporains de l'âge du renne de ces deux auteurs. La domesticité des chevaux de Solutré constituerait donc un fait tellement insolite qu'on ne saurait l'admettre sans preuves irrécusables. M. Toussaint, alors chef de service d'anatomie à l'École vétérinaire de Lyon, a cru fournir de telles preuves dans un mémoire qu'il a lu à la session tenue dans cette ville, en 1873, par l'Association française pour l'avancement des

1. Arcelin et l'abbé Ducrost, *Sur la stratigraphie de l'éboulis de Solutré;* dans les *Bulletins de la Société d'anthropol. de Paris*, année 1876, p. 186-189.

sciences. Son mémoire est institulé *Le cheval dans la station préhistorique de Solutré ;* il l'a publié depuis dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, VIe série, t. Ier, 1874, p. 380-397 et 467-474.

Nous allons réfuter les conclusions de ce mémoire, en ce qui concerne la prétendue domesticité des chevaux de Solutré : ce qui, bien entendu, n'empêchera pas M. Toussaint d'avoir fait une bonne étude anatomique de leurs ossements.

Faisons d'abord observer que M. Toussaint dit à la page 389 : « Les os du cheval de Solutré sont généralement très forts, les empreintes musculaires, saillies et dépressions, les surfaces articulaires avec leurs attaches musculaires très accusées. La différence est évidente avec le cheval de notre époque. » Et il constate ce fait sur chacun des os qu'il décrit aux pages suivantes, mais il n'en tire aucune conclusion. Ces particularités de conformation sont cependant considérées avec raison comme l'attribut des sujets sauvages, et l'on sait quel parti Rütimeyer en a tiré dans ses belles études sur la faune des cités lacustres de la Suisse. Il est vrai que ces particularités seraient d'un faible secours pour faire distinguer un os de cheval employé comme moteur d'un os de cheval sauvage ; mais les chevaux de Solutré ne pouvaient être que des animaux exclusivement alimentaires, même dans l'opinion de M. Toussaint. Voilà donc déjà un fait qui est loin d'indiquer la domesticité de ces chevaux.

M. Toussaint dit à la page 469 que, dans le magma ou amas de chevaux de Solutré, « le nombre des individus est de *plus de cent mille* » ; puis il ajoute à la page 471 : « Si nous nous demandons maintenant par quels moyens l'homme de Solutré pouvait se procurer une aussi grande quantité de chevaux, il se présente naturellement à l'esprit une question d'une importance majeure ; c'est celle-ci : *Le cheval de Solutré vivait-il à l'état sauvage ou bien était-il domestique ?* »

Comme ce nombre *cent mille* a beaucoup agi sur l'esprit de M. Toussaint pour l'amener à voir des chevaux domestiques dans ceux de Solutré, nous rappellerons ce que M. André Sanson en a dit dans la séance du 15 octobre 1874 de la Société d'anthropologie :

« Il m'est impossible de considérer comme démonstratifs les arguments à l'aide desquels il (M. Toussaint) a voulu établir que ces chevaux étaient entretenus à l'état domestique.... Celui

tiré du nombre ne pourrait avoir une valeur que si nous connaissions exactement la durée de la station humaine, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé pendant qu'elle a été habitée, et aussi l'importance de la tribu qui l'habitait. Nous avons, à cet égard, le choix entre les siècles et les milliers d'années. Il y a des dissidences sur la durée de l'époque de la pierre polie; il n'y en a point au sujet de celle de la pierre taillée; tout le monde s'accorde à la considérer comme très longue. En supposant qu'il fallût en moyenne 500 grammes de viande pour la nourriture journalière d'un habitant, et que le nombre des habitants fût de 100, c'est 50 kilogrammes qui eussent été consommés par jour, soit 18 250 kilogrammes par an. Pour fournir ces 18 250 kilogrammes, il faut 121 chevaux, à raison de 150 kilogrammes de viande comestible par cheval. A ce compte, huit cent vingt-six ans suffisent pour atteindre les 100 000 chevaux dont les débris existent à Solutré, d'après M. Toussaint. Si vous doublez la population, vous réduisez de moitié le nombre des années [1]. »

Ajoutons qu'en doublant et en quadruplant le nombre des années on diminuerait de moitié et des trois quarts le nombre des chevaux tués chaque année : ce qui est du reste inutile pour arriver à des résultats de chasse très vraisemblables; de sorte que, d'aucune façon, le nombre des chevaux de Solutré ne saurait faire supposer qu'ils aient vécu en domesticité.

Quant à l'état des os de chevaux, voici ce qu'en dit M. Toussaint : « Autour et dans les foyers.... les os longs, habituellement entiers, sont cependant assez souvent brisés comme ceux du renne et portent, quelques-uns du moins, des stries produites par les instruments de silex. » (P. 467.) — « Les amas de chevaux ne présentent pas un faciès uniforme. Dans le plus grand nombre des cas, les os étaient entiers, pêle-mêle; nous avons, dans quelques cas, pu reconstituer un membre à partir du carpe ou du tarse; quelquefois quatre ou cinq vertèbres se suivent, et ceci arrive pour toutes les régions. Comme dans les foyers, la tête est toujours brisée; les mâchoires sont mieux conservées et plus entières. Le crâne a dû être, dans la grande majorité des cas, brisé pour l'extraction du cerveau, ainsi que le faisaient toutes les peuplades de cette époque. » (P. 468.)

1. A. Sanson, *Le cheval de Solutré*, dans les *Bulletins de la Soc. d'anthropologie de Paris*, année 1874, p. 648-649.

Ayant ainsi indiqué la présence de tous les os du cheval dans la station de Solutré, M. Toussaint cite plus loin les passages dans lesquels MM. Lartet et Christy d'une part, et Dupont d'autre part, ont reconnu la non-domesticité du cheval pendant l'époque de la pierre taillée par l'absence des os du tronc dans les cavernes des Pyrénées, du Périgord et de la Belgique, ce qui lui suggère ces réflexions :

« Or, si l'on peut conclure d'après cela que le cheval était sauvage, aurons-nous, dans le cas présent, le droit de dire qu'à Solutré le cheval était domestique? Nous croyons que la réponse ne peut être douteuse. » (P. 472.)

Cette nouvelle déduction de M. Toussaint n'est pas mieux fondée que la précédente. Il est très heureux, pour la science archéologique, que les troglodytes de la Belgique et du midi de la France se soient trouvés dans des conditions qui les ont déterminés à agir comme ils ont fait, et les habitants de Solutré doivent avoir comme eux dépecé loin de leur campement beaucoup de chevaux sauvages dont ils ne rapportaient que la tête et les membres; mais ils ont dû agir autrement dans d'autres circonstances.

En effet, après avoir rappelé que les Cafres s'emparent des grands animaux sauvages en les poussant entre des haies disposées en entonnoirs à la pointe desquels ont été creusées des fosses recouvertes de branchages où tombent ces animaux, M. Dupont ajoute à la page 186 des *Temps préhistoriques en Belgique :* « M. Arcelin a fait appel d'une manière fort ingénieuse à un moyen en quelque sorte calqué sur celui-là, pour expliquer comment la peuplade quaternaire de Solutré, dans le Mâconnais....., pouvait s'emparer du nombre immense de chevaux dont il a trouvé les débris. Il représente... la peuplade de Solutré chassant les chevaux sur le sommet d'une roche isolée et abrupte, qui forme cap dans la plaine, et les forçant à se jeter dans le précipice. »

Il est clair que la station de Solutré étant située au pied d'une haute falaise, comme on l'a vu à la page 84, les habitants ont pu en précipiter assez de chevaux, venant se tuer dans le campement ou à proximité, pour expliquer la présence des os du tronc dans le magma, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la supposition d'une domestication du cheval aux âges du mammouth et du renne.

C'est un tout autre mode de chasse que M. Toussaint attribue

aux anciens Solutréens à la page 474 : « Pour se procurer une quantité aussi considérable d'animaux, il a fallu les prendre vivants au lasso ou au piège, puis les amener vivants sur le lieu du sacrifice. Or, lorsqu'on sait avec quelle facilité le cheval supporte le joug de la domesticité et combien il faut peu de temps pour qu'il reconnaisse l'homme pour son maître, nous en avons des preuves par les chevaux sauvages de l'Amérique, qui sont domptés en quelques heures, on devrait s'étonner que ces animaux rendus ainsi captifs n'eussent pas attiré l'attention de leurs vainqueurs, surtout si, ce qui devait certainement arriver quelquefois, ils n'étaient pas tués immédiatement..... Or cette réserve est déjà un commencement de domestication. Dans le laps de temps nécessaire pour la constituer, des femelles pleines ont pu mettre bas, et leurs petits, peu expérimentés, ont dû séduire les indigènes par leur gentillesse. Nés dans l'esclavage, ils y sont restés et y ont grandi ; ils ont produit des esclaves à leur tour, d'où sont sortis les troupeaux domestiques. »

C'est en effet ainsi, et par la capture de sujets très jeunes, que doit s'être opérée la domestication du cheval et des autres animaux qui étaient nés aussi sociables que lui. Mais M. Toussaint se trompe évidemment de date en reportant le fait à l'époque de Solutré : car tous les hommes de l'Europe occidentale, contemporains des habitants de Solutré, étaient au même degré de civilisation, ou pour mieux dire au même degré de barbarie que ces derniers ; ils avaient les mêmes armes, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, et ils n'ont cependant pas domestiqué le cheval, ni aucune autre espèce herbivore, bien que chez toutes ces espèces les instincts de sociabilité aient été les mêmes à Solutré que dans les autres parties de l'Europe occidentale. Il faudrait donc des preuves qui sont loin d'avoir été fournies, pour faire admettre que les Solutréens quaternaires, s'écartant de la ligne de conduite de leurs voisins, ont seuls domestiqué le cheval.

Du reste, si la propension à domestiquer les animaux eût été aussi naturelle à l'homme que le suppose M. Toussaint, les habitants des Pyrénées, du Périgord et de la Belgique ne fussent pas restés exclusivement chasseurs pendant la longue suite de siècles de l'époque quaternaire ; et l'on n'aurait pas vu certains peuples chasseurs des temps modernes préférer la mort à l'adoption de la vie pastorale et agricole, pour laquelle ils avaient,

comme d'autres ont encore, le plus profond mépris. C'est que la domestication des animaux et la vie pastorale astreignent à des pratiques, à des soins qui ne sont pas du goût de tous les hommes et qui, surtout, n'étaient pas du goût des hommes primitifs. Qui pourrait en douter, lorsqu'on voit encore en France, en plein XIXe siècle, malgré les restrictions apportées à l'exercice de la chasse, de pauvres braconniers préférer leur vie misérable et précaire à la vie stable et paisible du pâtre et du pasteur?

Ces choses nous apparaissent d'autant plus clairement que nous avions nous-même de grands instincts de chasse qu'il eût été difficile de satisfaire en France, et qui nous ont mis en mesure, comme on va le voir, de réfuter le dernier des arguments invoqués par M. Toussaint à l'appui de sa thèse.

« Il est très remarquable, dit M. Toussaint, que parmi toutes les incisives et les molaires que nous avons pu rencontrer dans nos fouilles, et nous en avons certainement vu plusieurs milliers, nous en ayons trouvé quelques-unes à peine qui eussent appartenu à des animaux âgés de plus de huit à neuf ans. Le plus grand nombre provient de sujets de cinq à sept ans, et les animaux jeunes et très jeunes sont, sans être excesssivement rares, bien moins nombreux que les adultes. » (P. 388.) — « A quoi rapporter cette particularité?... Dans l'hypothèse du cheval sauvage, il faudrait admettre que les chasseurs s'attaquaient aux animaux adultes seulement, c'est-à-dire aux plus vigoureux, et qu'ils dédaignaient les vieux et même les poulains, car on ne rencontre que peu de très jeunes os. Si le cheval était domestique au contraire, il était facile à son maître de le laisser grandir jusqu'à ce qu'il pût lui fournir une chair abondante et de bonne qualité. D'où la présence presque exclusive, dans les amas, d'animaux de quatre, cinq, six et sept ans. » (P. 473.)

M. Toussaint fournit ici, à son insu, la preuve la plus décisive qui ait jamais été donnée de la non-domesticité des chevaux de l'âge de la pierre taillée. S'il a cru le contraire, c'est évidemment faute d'avoir connu les instincts des chasseurs ainsi que les mœurs des chevaux sauvages, et faute d'avoir suffisamment réfléchi aux conditions dans lesquelles se trouvent les éleveurs d'animaux exclusivement alimentaires.

En général, dans toutes les troupes de mammifères sauvages, les chasseurs sont instinctivement portés à attaquer les plus belles pièces de gibier; et, dans le cas spécial de la chasse aux chevaux sauvages, c'étaient précisément ces sortes de pièces qui

venaient habituellement s'offrir aux coups des chasseurs, sans que ceux-ci eussent même besoin de les choisir.

Les mœurs des chevaux sauvages sont, en effet, parfaitement indiquées par celles des nombreux chevaux marrons qui, depuis tant de siècles et encore de nos jours, ont été rencontrés dans beaucoup d'endroits du globe, par une foule de voyageurs et de naturalistes qui nous ont donné les plus grands détails sur leurs habitudes. On sait, notamment, que ces animaux, éminemment sociables, vivent toujours en troupes plus ou moins nombreuses, sous la direction, sous le commandement d'un chef, qui est toujours le mâle le plus fort de la bande. On rencontre cependant quelquefois l'un de ces chevaux vivant isolé; mais ce n'est jamais un poulain ni une jument; c'est toujours un mâle adulte, plein de vigueur, qui a essayé de supplanter le chef de bande, mais qui a été vaincu dans la lutte et expulsé de la compagnie. Les qualités du rebelle déterminent quelquefois des juments, et à leur suite quelques jeunes mâles, à se rallier à lui; il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe. Lorsque l'une de ces troupes est mise dans la nécessité de résister aux attaques des animaux carnassiers, attaques parfaitement assimilables à celles des hommes quaternaires armés d'instruments en silex taillé, cette troupe se forme en cercle ou en demi-cercle, suivant la nature du terrain et l'importance de l'agression. Les sujets les plus vigoureux se portent pour la défense à la périphérie, aux endroits les plus périlleux, pendant que les poulains et les juments en état de gestation se réfugient au centre ou s'évadent par le côté opposé à l'attaque.

Il est donc certain que, dans toute attaque d'une troupe de chevaux vivant en liberté, ce sont principalement les sujets adultes et vigoureux qui doivent devenir la proie des agresseurs, animaux carnassiers ou hommes sauvages pourvus d'armes imparfaites; et que ce sont au contraire les sujets faibles, peu valides, ou très jeunes, qui risquent le moins d'être tués. Les vieux sujets doivent encore plus rarement être capturés par l'ennemi; et, cette fois, cela est vrai non seulement pour l'espèce équine, mais pour toutes les espèces d'herbivores qui vivent en liberté; car, dans l'état de nature, les sujets de toutes ces espèces finissent généralement par devenir la proie des animaux qui s'en nourrissent et dont les embûches leur permettent très rarement d'atteindre un âge avancé. C'est ce que savent tous les chasseurs.

Contrairement à l'opinion de M. Toussaint, les âges qu'il a constatés, sur le plus grand nombre des chevaux de Solutré, doivent donc faire admettre que nous sommes ici en présence de chevaux sauvages qui ont été chassés, tués et mangés par une tribu de chasseurs préhistoriques; et nous allons voir que les âges de ces chevaux seraient d'ailleurs incompatibles avec la supposition de leur élevage en captivité pour l'alimentation de cette peuplade.

Il est clair, en effet, que si les indigènes de Solutré eussent élevé des troupeaux de chevaux domestiques pour se nourrir de leur chair et de leur lait, ou même uniquement de leur chair, ils eussent été intéressés à conserver, jusqu'à un âge assez avancé, quelques étalons et la majorité ou, si l'on veut, la presque totalité des juments, pour la reproduction. Mais ils eussent eu un égal intérêt à sacrifier presque tous leurs chevaux mâles, c'est-à-dire environ la moitié de leur population chevaline, au plus tard vers l'âge de quatre ans, car à cet âge le cheval a terminé sa croissance. De sorte qu'en les conservant plus longtemps les Solutréens eussent soigné et nourri ces chevaux mâles en pure perte, sans en obtenir une augmentation sensible de poids de viande, tout en restant exposés à les voir enlever par les grands carnassiers et peut-être par les tribus voisines.

Or cette mesure consistant à sacrifier la plupart des chevaux mâles vers l'âge de quatre ans, et qui devait s'imposer aux indigènes de Solutré supposés éleveurs de chevaux de boucherie, les renseignements de M. Toussaint prouvent qu'ils ne l'ont point mise en pratique; car, s'ils l'avaient exécutée, on trouverait à Solutré autant de dents de chevaux de quatre ans que de dents de cinq à sept ans; et M. Toussaint déclare en propres termes que « le plus grand nombre provient des sujets de cinq à sept ans ».

Pour concilier les données de M. Toussaint avec sa croyance à la domesticité des anciens chevaux de Solutré, il faudrait donc admettre un fait complètement invraisemblable, qui serait celui-ci : les indigènes de cette station ont conservé au delà de l'époque de leur entier développement, et même pendant un laps de temps assez long, une notable quantité de chevaux mâles qui étaient inutiles à la reproduction et qu'ils avaient le plus grand intérêt à sacrifier beaucoup plus tôt.

Les nombres respectifs de chevaux répartis en diverses catégories d'âges par M. Toussaint sont d'ailleurs dignes de toute

confiance, et ils indiquent vraiment comment les choses se sont passées à Solutré, puisqu'ils résultent de l'examen de plusieurs milliers de dents. Il n'est même point possible d'objecter ici que les os des jeunes chevaux peuvent avoir été détruits en plus grand nombre et mangés de préférence par les carnassiers; car notre statistique repose sur l'examen des dents, qui sont les parties du squelette qui résistent le mieux à tous les agents de destruction; elles ne sont même point mangées par les carnassiers, et M. Toussaint nous apprend du reste à la page 473 que la station de Solutré a toujours été maintenue à l'abri de la dent des carnassiers.

La plupart des chevaux qui ont été mangés à Solutré étaient donc bien des adultes, et le plus grand nombre de ces adultes avait même dépassé de un à trois ans l'époque du complet développement : ce qui doit empêcher d'admettre qu'ils aient été élevés en domesticité pour la boucherie.

Cette conclusion restera inattaquable tant qu'on ne verra dans ces chevaux que des animaux exclusivement alimentaires. Il est vrai qu'il en serait autrement si l'on pouvait supposer qu'ils eussent pu être utilisés comme agents moteurs pendant quelques années avant d'être sacrifiés pour la boucherie. Mais une pareille supposition n'est point possible, vu l'état de civilisation si rudimentaire des indigènes de Solutré. Se trouvant donc mis en demeure de choisir uniquement entre ces deux conclusions : les chevaux de Solutré ne pouvaient être que des chevaux sauvages, ou bien des animaux utilisés comme moteurs pendant quelques années avant d'être sacrifiés pour l'alimentation, on ne peut hésiter à admettre que c'étaient des chevaux sauvages qui ont été chassés, tués et mangés par l'homme quaternaire de la localité.

Afin de montrer combien M. Toussaint s'est trompé dans ses déductions tirées de la statistique des dents de chevaux de Solutré réparties par catégories d'âges, nous avons provisoirement admis avec lui que l'étude de ces dents nous renseigne avec certitude sur l'âge absolu des chevaux auxquels ces dents ont appartenu; que les bases sur lesquelles repose la connaissance de l'âge des chevaux actuels sont applicables aux chevaux de Solutré; que dans les deux cas il y a « même mode de développement », comme il le dit aux pages 388 et 473.

Mais M. André Sanson a démontré que le plus ou moins de précocité des herbivores est dû uniquement à la qualité, c'est-

à-dire à la composition chimique de l'alimentation spéciale à laquelle ils ont été soumis dans le jeune âge, et non, comme l'ont cru jusqu'ici les éleveurs et les zootechnistes, à la quantité de nourriture qu'ils ont consommée pendant cet âge [1].

Pour savoir exactement jusqu'à quel point l'évolution organique des chevaux de Solutré a pu se rapprocher ou s'éloigner de celle de nos chevaux actuels, il faudrait donc connaître au juste de quelles espèces de plantes herbacées et arborescentes ils se nourrissaient, dans quelle proportion chacune de ces plantes entrait dans la composition de leur ration, et même dans quelle proportion se faisait la consommation de chacune de ces plantes aux diverses phases de sa végétation; car la composition chimique varie dans les végétaux, non seulement suivant les espèces auxquelles ils appartiennent, mais aussi en raison de leur âge, de leur état de verdeur ou de maturité plus ou moins avancée.

Ce simple énoncé des éléments nécessaires à la solution du problème suffit pour montrer que la question est insoluble dans l'état actuel de la science, et que M. Toussaint n'était point autorisé à se prononcer sur l'âge absolu des chevaux de Solutré, en identifiant le mode d'évolution de leur système dentaire avec celui du système dentaire de nos chevaux actuels.

Mais, si l'âge absolu des chevaux de Solutré reste pour nous une énigme insoluble, nous connaissons parfaitement leur âge relatif, et cela nous suffit pour décider s'ils étaient sauvages ou domestiques.

En effet, bien que les dents examinées par M. Toussaint n'indiquent nullement que ces chevaux avaient les âges de quatre, cinq, six, sept ans, etc., qu'il leur attribue; ou, en d'autres termes, bien que ces dents ne puissent point nous renseigner sur l'âge absolu des sujets auxquels elles ont appartenu, elles n'en fournissent pas moins des indications parfaitement certaines sur l'âge relatif de ces chevaux; car les belles études de M. Sanson ont démontré la coïncidence, le synchronisme, la corrélation d'évolution du système dentaire et de tous les autres systèmes organiques chez nos espèces et chez nos races domestiques, quelle que soit d'ailleurs la tardiveté ou la précocité de ces espèces ou de ces races.

1. Voyez A. Sanson, *Mémoire sur la théorie du développement précoce des animaux domestiques;* dans le *Journ. de l'anat. et de la physiol.*, février 1872, p. 113-159.

Ces nouvelles données scientifiques nous permettent par conséquent d'affirmer avec certitude que, quel que puisse avoir été l'âge absolu des chevaux de Solutré, la plupart étaient vraiment des adultes dont le plus grand nombre avait dépassé d'un laps de temps plus ou moins considérable l'époque du complet développement : ce qui nous ramène encore, en vertu des considérations exposées plus haut, à conclure que ces chevaux étaient des animaux sauvages qui ont été tués à la chasse, et non des sujets qui ont été élevés en domesticité.

C'est ce que nous avons déjà dit à peu près dans les mêmes termes le 5 novembre 1874, à la Société d'anthropologie de Paris, dans une *Note sur les chevaux de Solutré*, qui a tout de suite été reproduite dans la *Revue archéologique* et dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*. Depuis lors, cette note a été citée par plusieurs auteurs pour combattre l'erreur que M. Toussaint avait essayé d'introduire dans la science.

Ajoutons qu'au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine) M. Sirodot a trouvé les restes d'au moins quarante chevaux dont la plupart des os ont été brisés par l'homme pour en extraire la moelle. Ces chevaux appartenaient à deux races de tailles très différentes, et leurs os étaient associés à ceux de l'ours des cavernes, du mammouth, du *rhinoceros tichorhinus*, du renne, du *bos primigenius*, etc. L'étude des dents de ces chevaux a fait dire à M. Sirodot qu' « un sixième n'avait pas atteint deux ans et demi, et plus des trois quarts l'âge de huit ans; en outre, il y avait quelques très jeunes et quelques vieux animaux »[1]. On voit que c'est absolument comme à Solutré, et que là encore on peut assurer que les chevaux étaient réellement sauvages.

En résumé, les hommes ont chassé et mangé les chevaux, sans les domestiquer, dans l'Europe occidentale, durant toute la période quaternaire ou âge de la pierre taillée. Il nous reste à dire quels étaient ces hommes et ces chevaux.

§ 3. — Les races humaines quaternaires de l'Europe occidentale.

Un grand nombre de crânes humains fossiles, trouvés dans l'Europe occidentale, sont déjà venus prouver que, dès l'époque

1. Sirodot, *Fouilles exécutées au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine)*, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1875, p. 121-123.

quaternaire, cette région était occupée par six races humaines bien distinctes, dont les deux plus anciennes étaient très dolichocéphales ou à crânes très allongés d'avant en arrière. A ces deux races dolichocéphales étaient venues se superposer ou se juxtaposer, pendant la période quaternaire, quatre autres races humaines à crânes plus ou moins arrondis. MM. de Quatrefages et Hamy ont consacré les quatre premières livraisons de leur magnifique ouvrage *Crania ethnica* à l'étude complète de ces six races humaines. En offrant successivement ces quatre livraisons à la Société d'anthropologie de Paris, ils en ont donné des résumés dans quatre notes auxquelles nous empruntons quelques renseignements et seulement quelques-uns des caractères ethniques de ces races.

Race de Canstadt, dite aussi race de Néanderthal, race australoïde. — « Les caractères essentiels de la race de Canstadt sont, surtout chez l'homme, un aplatissement remarquable de la voûte crânienne coïncidant avec une dolichocéphalie très prononcée, la projection en arrière de la région postérieure du crâne, le développement parfois énorme des sinus frontaux et la direction très oblique du front. »

A cette race appartiennent, entre autres, les crânes quaternaires de Canstadt, près de Stuttgard; de Néanderthal, près d'Elberfeld, dans la Prusse rhénane; d'Eguisheim, près de Colmar; de Clichy (trouvé dans les graviers de fond de la Seine); de Denise, près du Puy-en-Velay; de l'Olmo, en Toscane; les mâchoires inférieures quaternaires de Goyet et de la Naulette en Belgique; de Clichy (Paris); d'Arcy-sur-Cure (Yonne); ainsi que la tête d'époque problématique trouvée à Forbes-Quarry (Gibraltar).

« Ce crâne, cette face (du type de Canstad), ne sont pas confinés dans les temps géologiques. On les a retrouvés dans les dolmens, dans les tombes du moyen âge, chez des individus vivants. Depuis que l'attention a été éveillée sur ce point, les faits ont été recueillis en grand nombre, en Écosse, en Irlande, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en France, en Suède, en Danemark, en Suisse, en Autriche, en Russie. Des frontières orientales de l'Europe jusqu'en Australie, nous ne connaissons aucun exemple de tête humaine pouvant se rattacher au type de Canstadt; mais, parmi les races qui peuplent la grande île mélanaisienne, il en est une dont les tribus vivent aux environs de Port-Western et qui rappelle à tous égards, par la forme de son crâne, les hommes fossiles dont nous parlons...

« Nous regardons les crânes mentionnés plus haut comme ayant appartenu à une race humaine paléontologique particulière, qui, fondue avec les races postérieures, accuse son existence passée par l'empreinte qu'elle impose encore aujourd'hui à quelques rares individus [1]. »

Race de Cro-Magnon. — Haute stature; crâne très dolichocéphale, très volumineux, large et élevé; orbites très peu élevées et très allongées; prognathisme alvéolo-sous-nasal assez accusé.

Parmi les localités où ses ossements quaternaires (têtes, crânes ou fragments) ont été trouvés, on peut citer les cavernes d'Engis et d'Engihoul, en Belgique; celles de Cro-Magnon, des Eyzies, de la Madelaine et de Laugerie-Basse, dans la vallée de la Vezère en Périgord; celles d'Aurignac et de Gourdan (Haute-Garonne): celle de Lafaye, près de Bruniquel, dans la vallée de l'Aveyron; celles de Menton, près de Nice; les anciennes sépultures de Solutré; les alluvions des moyens niveaux inférieurs de Grenelle (Paris); Cantalupo, dans la campagne romaine; Isola-del-Liri, dans la Terre de Labour.

« A l'âge de la pierre polie, nous le trouvons (l'homme de Cro-Magnon) dans la caverne d'Hamior, à quelques lieues de celles d'Engis et d'Engihoul; à Nieder-Ingolheim, sur les bords du Rhin; à Grenelle, dans les alluvions superposées à celles qui contiennent les plus anciens restes; à Solutré, dans les dépôts superficiels; » ainsi que dans la *caverne de l'Homme-Mort*, près de Saint-Jean-les-Trépiés (Lozère), où il présente des traces de croisement.

On l'a trouvé également dans les tourbières du nord de la France et du port de Boulogne-sur-Mer; à Chassemy (Aisne), dans un cimetière gaulois de l'âge du fer; à Paris, dans les fouilles de l'Hôtel-Dieu, du boulevard de Port-Royal, etc.

Le type de Cro-Magnon se retrouve de nos jours chez les Basques de Zaraus, chez les hommes de Roknia (département de Constantine), chez certains Kabyles des Beni-Menasser et du Djurjura (département d'Alger); mais c'est surtout parmi les Guanches des Canaries que ce type semble s'être le mieux conservé, parce qu'il s'y est trouvé à l'abri du métissage [2].

1. De Quatrefages et Hamy, *Races humaines fossiles : race de Canstadt*, dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, année 1873, p. 518-522.

2. Voyez de Quatrefages et Hamy, *La race de Cro-Magnon dans l'espace et dans le temps*, dans les *Bullet. de la Soc. d'anthropol. de Paris*, année 1874, p. 260 266; et *Crania ethnica*, p. 96-98.

Race mésaticéphale de Furfooz. — Front très fuyant, orbites carrées, mâchoire supérieure presque orthognathe.

A ce type se rapportent : le crâne n° 1 du *Trou du Frontal*, découvert par M. Dupont; la mâchoire inférieure trouvée par Boucher de Perthes à Moulin-Quignon, près d'Abbeville; une tête trouvée dans la grotte de Baillargues (Hérault); une autre tête trouvée dans la caverne néolithique de Lombrives (Ariège); des mâchoires inférieures trouvées à Hyères (Var) et à Gibraltar (Espagne).

Race sous-brachycéphale de Furfooz. — Les orbites sont plus allongées que dans la race précédente; la mâchoire supérieure s'allonge aussi et devient très prognathe; les dents s'inclinent également en avant.

A ce type appartiennent : le crâne n° 2 du *Trou du Frontal*, découvert par M. Dupont; sept crânes retirés d'un puits funéraire néolithique situé près de Verdun (Meuse); plusieurs têtes extraites des allées couvertes de Meudon, de Vauréal et de Presle (Seine-et-Oise); une tête trouvée à la station néolithique des Hautes-Bornes (Seine); une tête de l'âge du bronze retirée des argiles bleues du bassin de Boulogne-sur-Mer; une tête trouvée dans un ancien tombeau au Camp-Long, près de Saint-Césaire (Var). On retrouve encore chez les habitants de la vallée de la Lesse, et surtout dans les environs d'Anvers, des traces évidentes du sang des deux races de Furfooz.

Race brachycéphale de Grenelle. — Pommettes bien accusées, orbites se rapprochant de la forme carrée, mâchoire supérieure prognathe, dents projetées en avant.

Des crânes de cette race ont été trouvés à Grenelle, au milieu des alluvions les plus superficielles de l'époque quaternaire. On doit aussi lui rattacher un crâne trouvé à Nagy-Sap, en Hongrie. On l'a trouvée aussi en Belgique, à Furfooz; en France dans les sépultures néolithiques de la Pierre-qui-Tourne (forêt de Compiègne) et à Marly-le-Roi; en Angleterre, dans les sépultures néolithiques et surtout dans les round-barrows; en Allemagne, aux environs de Plau; en Suède, dans les tourbières de la Scanie et dans les dolmens.

« En Danemark, cette même race n'est autre chose que le type brachycéphale d'Eschricht.

« On le retrouve dans les populations actuelles des environs de Paris... Nous retrouvons encore ce type presque à l'état de pureté dans les Alpes du Dauphiné.

« Ces diverses particularités..... nous ont fait admettre l'existence d'un *type laponoïde*, auquel se rattachent un grand nombre de populations échelonnées dans le temps et répandues à peu près dans l'Europe entière. C'est à lui qu'appartiennent ces têtes osseuses de l'époque néolithique recueillies en Suède et en Danemark, regardées comme franchement lapones par le vénérable Sven Nilsson. Retzius père, après quelques hésitations, s'était rangé à la même opinion, qui est aujourd'hui celle, croyons-nous, de tous les anatomistes du Nord, et en particulier celle de notre éminent correspondant M. Steenstrup. »

Race brachycéphale de la Truchère. — Elle n'est connue jusqu'ici que par une seule tête, trouvée dans les marnes grises à mammouth de la Truchère, près de Lyon.

Le crâne est très grand et très large. « Le caractère le plus saillant de la face est un nez très saillant, long et étroit, placé entre deux orbites carrées et relativement petites [1]. »

Laissant de côté cette race de la Truchère, sur laquelle on possède si peu de renseignements, nous pouvons ajouter que les trois autres races fossiles aux crânes plus ou moins arrondis et la race dolichocéphale de Cro-Magnon avaient toutes les quatre des cheveux noirs, puisque telle est la couleur des cheveux de leurs représentants actuels précités. Ceux des habitants des plateaux du Causse, dans la Lozère, qui présentent les caractères anatomiques du type de Cro-Magnon, ont également les cheveux bruns et les yeux noirs.

La race dolichocéphale de Canstadt doit avoir été encore plus brune; car ceux de ses descendants qu'on rencontre aujourd'hui dans les départements de Loir-et-Cher, du Puy-de-Dôme et du Finistère ont le front étroit et fuyant; les arcades sourcilières saillantes; les sourcils très épais; la peau basanée, très foncée, noire autour de l'aréole des seins et des organes génitaux; les yeux noirs; les cheveux très abondants, noirs, droits ou ondulés, et plantés très bas [2].

Cela ne justifie guère l'hypothèse qui a été émise au Congrès international des sciences anthropologiques, tenu à Paris en 1878, et suivant laquelle rien ne s'opposerait à ce que les hom-

1. Voyez de Quatrefages et Hamy, *Races humaines fossiles mésaticéphales et brachycéphales*, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1874, p. 819-826, et année 1875, p. 612-614.

2. Voyez Lagneau, article ANTHROPOLOGIE DE LA FRANCE, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, tome IV, 1879, p. 579.

mes quaternaires de la race de Canstadt eussent été « d'un beau roux ».

Quoi qu'il en soit, cette race australoïde de Canstadt paraît avoir habité la première l'Europe occidentale dès le début de la période quaternaire.

La première race qui est venue lui en disputer le sol paraît être celle de Cro-Magnon, dont les plus nombreux et les plus purs représentants occupent aujourd'hui le nord-ouest de l'Afrique et les îles voisines dans l'océan Atlantique. Il est donc vraisemblable que cette race de Cro-Magnon était celle de l'Atlantide des anciens; soit que cette Atlantide ait été réellement un ancien continent aujourd'hui submergé dont les Açores ne seraient que les sommets des montagnes; soit qu'elle ait été tout simplement le centre Hispano-Atlantique, lequel était constitué par les États Barbaresques réunis à l'Espagne et séparés du reste de l'Afrique par la mer saharienne, comme on l'a vu aux pages 54 et 55.

A ces deux races sont venues se joindre les deux races de Furfooz et la race de Grenelle, dès une date très reculée dans les temps quaternaires. Ces cinq anciennes races humaines ont vécu côte à côte dans l'Europe occidentale, pendant les dernières phases de la période quaternaire, puisqu'elles ne sont pas encore complètement éteintes dans cettte région. C'est par conséquent à elles qu'il faut attribuer les chasses quaternaires de chevaux sauvages et autres grands mammifères dont il a été question dans le paragraphe précédent.

En montrant que les hommes de ces races quaternaires étaient des chasseurs, comme les anciens Peaux-Rouges d'Amérique, nous avons par cela même indiqué qu'ils étaient, comme eux, nomades et grands voyageurs. Edouard Lartet, M. Dupont et autres paléontologistes ont mis le fait hors de doute en étudiant aussi bien les diverses qualités des pierres dont ils fabriquaient leurs armes que les objets d'histoire naturelle, notamment les coquillages marins, qu'ils rapportaient dans leurs grottes, cavernes et abris. On aurait pu l'affirmer *à priori*, parce qu'une tribu réduite à vivre de gibier est obligée de suivre les animaux sauvages dans leurs cantonnements d'été, dans leurs cantonnements d'hiver, dans leurs courses, dans leurs migrations. Le métier de chasseur n'est pas une sinécure, ni un métier de cul-de-jatte, surtout quand on l'exerce avec des haches en pierre taillée, même avec des flèches armées de pierres ou d'os pointus.

§ 4. — Les Équidés fossiles en général et ceux de l'époque quaternaire en particulier.

On a vu dans le chapitre 1er, § 1 et 2, que les Équidés actuels constituent un seul genre, le genre *Equus*, dont l'un des caractères typiques est la présence à chaque membre d'un seul doigt complet, et de deux doigts incomplets constitués par deux métacarpiens ou deux métatarsiens rudimentaires dépourvus de phalanges et non apparents à l'extérieur sur les sujets vivants.

Les paléontologistes ont réuni au genre *Equus* un genre d'animaux fossiles appelés *Hipparions* ou *Hypothérions;* et de ces deux genres ils ont formé ce qu'ils appellent la *famille des Equidés.*

Les ossements des Hipparions ressemblent en effet beaucoup à ceux des espèces du genre *Equus;* mais les Hipparions avaient à chaque membre trois doigts complets, dont le médian servait seul à l'appui sur les terrains solides, comme les deux doigts antérieurs du porc.

On n'a découvert aucun ossement fossile d'Equidé en Australie; mais on a trouvé des débris fossiles de plusieurs espèces d'Hipparions dans diverses contrées de l'Amérique du Nord, de l'Asie, de l'Europe et en Algérie.

Dans l'état actuel des explorations géologiques, qui, on le sait, sont à peine commencées, le genre *Hipparion* est réputé plus ancien que le genre *Equus.*

La plus ancienne espèce d'Hipparion connue paraît être celle du miocène moyen de San Isidro (Madrid)[1]; et les Hipparions paraissent s'être éteints avant l'époque quaternaire, à moins qu'on accepte comme probante la mention, faite par Leidy, d'ossements d'*Hipparion venustum* trouvés dans un terrain « supposé » quaternaire de la Caroline du Sud[2].

Dans l'Ancien Continent, le plus ancien représentant connu du genre *Equus* paraît être l'*Equus sivalensis*, trouvé dans le miocène supérieur des monts Séwalik, au pied de l'Himalaya.

Il faudrait faire remonter à la même époque l'existence de l'*Equus caballus* dans l'Amérique du Nord, si l'on pouvait admettre ce document très contestable : « Dans les *Esquisses*

1. A. Gaudry, *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, p. 354.
2. J. Leidy, *The extinct mammalian fauna of Dakota and Nebraska*, p. 280.

géologiques de la Caroline du Nord (North Carolina Geological Survey), 1858, p. 196, le professeur Emmons a décrit et figuré quelques dents qu'il a considérées comme des fossiles de la formation miocène et attribuées à l'*Equus caballus* [1]. »

Mais c'est le cas de rappeler ce qu'a dit Cuvier à propos des os fossiles de chevaux « qui accompagnent les éléphants et les tigres » :

« Les chevaux qui les ont fournis ressemblaient-ils en tout à nos chevaux d'aujourd'hui ?

« J'avoue que l'anatomie comparée est peu en état de répondre à cette question.

« J'ai comparé avec soin les squelettes de plusieurs variétés de *chevaux*, ceux de *mulet*, d'*âne*, de *zèbre* et de *couagga*, sans pouvoir leur trouver de caractère assez fixe pour que j'osasse hasarder de prononcer sur aucune de ces espèces d'après un os isolé ; la taille même ne fournit que des moyens incomplets de distinction, les chevaux et les ânes variant beaucoup à cet égard, à cause de leur état de domesticité, leur différence pouvant presque aller du simple au double ; et, quoique je n'aie pu encore me procurer le squelette de l'*hémione* ou *dgiggueta*ï, je ne doute point qu'il ne ressemble autant à toutes les autres espèces qu'elles se ressemblent entre elles.

« La même ressemblance paraît avoir lieu de l'espèce fossile aux espèces vivantes [2]. »

Les voyageurs et les chasseurs savent que la taille varie également chez les sujets sauvages appartenant à une même espèce animale, en raison des diverses conditions de milieu, de la nature et de la fertilité du sol, etc.

M. André Sanson est parvenu depuis Cuvier à trouver, dans la conformation des crânes des diverses races de chevaux et d'ânes, des caractères typiques, propres à chacune d'elles ; mais il est resté au même point que Cuvier en ce qui concerne les autres pièces de leurs squelettes.

Aussi a-t-il dit à propos des dents molaires isolées, des fragments de maxillaires pourvus d'incisives, et des os des membres, entiers ou brisés, provenant des gisements quaternaires :

« Il me paraît impossible de dépasser, en ne disposant que de ces sortes de pièces, la diagnose du genre : de distinguer,

1. J. Leidy, *The extinct mammalian fauna of Dakota and Nebraska*, p. 262.
2. G. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, t. III, p. 217.

par exemple, l'*Équus asinus* qui habitait l'Europe méridionale dans les temps quaternaires, d'un *Equus caballus* quelconque.....

« Je conclus qu'il y a lieu de rester dans le doute sur l'espèce des Equidés quaternaires dont on ne possède que des dents, des fragments de mâchoires ou des os des membres, et de ne point les attribuer tous, comme on l'a fait jusqu'à présent sans plus ample information, résolument à l'*Equus caballus* [1]. »

M. Arloing, professeur d'anatomie et physiologie à l'École vétérinaire de Toulouse, a plus récemment entrepris de faire faire un nouveau pas à l'anatomie comparée des Equidés, en publiant son mémoire intitulé : *Caractères ostéologiques différentiels de l'âne, du cheval et de leurs hybrides* [2]. Les anatomistes comparateurs et les paléontologistes consulteront certainement ce mémoire avec fruit; mais, à sa lecture, ils ne manqueront pas de s'apercevoir qu'il est extrêmement difficile et le plus souvent impossible de décider à quelles espèces d'Équidés appartiennent la plupart des os fossiles jusqu'ici découverts et attribuables à ces sortes d'animaux.

En présence d'un tel état de choses, nous devons nous borner aux seules considérations paléontologiques réellement capables d'éclairer notre sujet, l'histoire des chevaux dans ses rapports avec celle des hommes.

Les renseignements fournis par les conquérants et les premiers explorateurs européens de l'Amérique ayant été oubliés, quelques personnes ont prétendu que les chevaux libres des pampas de l'Amérique du Sud et des prairies de l'Amérique du Nord descendent des chevaux qui ont foulé le sol du Nouveau Continent pendant l'époque quaternaire. Cette opinion a reçu un semblant de justification par les récentes découvertes qui ont été faites, aussi bien dans l'Amérique du Sud que dans l'Amérique du Nord, d'ossements fossiles qui ont été déclarés semblables à ceux des chevaux actuels par plusieurs paléontologistes.

Ainsi, à l'exemple précité d'Emmons rapportant à l'*Equus caballus* des dents trouvées dans un terrain réputé miocène de la Caroline du Nord, nous joindrons les suivants :

1. A. Sanson, *Sur les Equidés de la faune quaternaire*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. LXXVI, 1873, p. 55 et 57.

2. Publié dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, année 1876, p. 312-332 et 1057-1069.

Après avoir parlé de dents fossiles des États-Unis, attribuées dès 1847 à deux espèces auxquelles on a donné les noms d'*Equus curvidens* et d'*Equus americanus*, Leidy fait observer que, « dans les *Fossiles quaternaires de la Caroline du Sud* de Homes, 1858, p. 100, des débris indistingables des os et des dents des chevaux actuels par leurs dimensions et par leurs caractères anatomiques ont été considérés comme se rapportant à une espèce éteinte pour laquelle on a proposé le nom d'*Equus fraternus* [1]. »

Leidy cite ensuite les opinions de quelques autres auteurs sur les os fossiles d'*Equus* trouvés dans l'Amérique du Nord, puis il transcrit à la page 265 le passage précité de Cuvier, et il ajoute :

« En confirmation des remarques de Cuvier, Hensel dit : « Je « n'ai pas pu saisir dans les molaires supérieures des caractères « précis distinctifs des espèces entre elles, bien qu'il m'ait été « possible de les comparer toutes, à l'exception de l'*Equus mon-* « *tanus* [2]. » Cette observation est d'autant plus importante que les espèces éteintes de chevaux qui ont été indiquées ont surtout été distinguées en raison de différences dans les molaires supérieures. Vu les circonstances ci-dessus indiquées, je répète que je ne puis m'empêcher de conjecturer que les débris fossiles de chevaux, indiqués comme ayant été découverts dans les États-Unis, appartenaient réellement à deux espèces distinctes : une ayant à peu près la taille des variétés ordinaires du cheval domestique, dont, à notre connaissance, il est impossible de la distinguer par les ossements et les dents ; une seconde d'une taille comparativement plus grande (à peu près celle du cheval anglais de haquet [3]), avec les molaires, mais principalement les supérieures, présentant sur la surface triturante un plissement de l'émail exceptionnellement compliqué. A la première appartient le nom d'*Equus fraternus*, à la seconde celui d'*Equus complicatus* ou *Equus major* de Dekay [4]. »

Leidy avait d'ailleurs montré, quelques pages auparavant, que les débris fossiles attribuables au genre *Equus* et décou-

1. Leidy, *The extinct mammalian fauna of Dakota and Nebraska*, p. 262.
2. *Physikal. Abhandl. d. k. Akad. d. Weissenschaften zu Berlin*, 1860, p. 85. (Note de Leidy.)
3. C'est le grand cheval dit *Black-Horse* (cheval noir) en Angleterre et cheval boulonnais en France.
4. Leidy, *The extinct mammalian fauna of Dakota and Nebraska*, p. 265.

verts dans l'Amérique du Sud ont été rapportés, comme ceux de l'Amérique du Nord, à plusieurs espèces distinctes, dont l'une a été identifiée avec l'*Equus caballus*.

Il dit, par exemple, à la page 259 :

« Des débris fossiles, attribués à différentes espèces d'*Equus*, ont été découverts dans les dépôts quaternaires de l'Amérique du Sud. M. Darwin, dans son *Journal du voyage de l'Aventure et du Beagle*, t. III, 1839, p. 96, 149, donne le récit de sa découverte de deux dents fossiles d'une espèce d'*Equus*, à Bahia-Blanca et dans l'Entre-Rios [1]. Ces spécimens, trouvés dans le même état de conservation et dans la même formation que des débris d'Edentés éteints, de Toxodon et de Mastodonte, ont été subséquemment décrits, par le professeur Owen, dans la *Zoologie du voyage du Beagle*, *Mammifères fossiles*, 1840, p. 108. Il fait cette remarque à propos de l'une d'elles : « Chaque point de comparaison qu'on peut établir « prouve qu'elle ne diffère de la dent de l'*Equus caballus* ordi- « naire que par une taille un peu moindre..... » Dans les *Transactions de l'Académie royale des sciences de Danemark*, t. XII, 1840, p. 89, 93, planche XLIX, le docteur Lund indique et figure cinq dents des cavernes ossifères du Brésil, qui sont attribuées à trois espèces d'*Equus*, y compris la dernière désignée (*Equus neogæus*) ; les autres sont nommées *Equus principalis* et *Equus caballus*. »

Mais, de toutes les découvertes qui ont été faites dans l'Amérique du Sud, la plus intéressante pour notre sujet est celle d'un squelette fossile d'Equidé à peu près complet, dont la tête est parfaitement intacte. Il a été trouvé dans les pampas de la République Argentine et déposé dans le musée d'histoire naturelle de Buénos-Aires. M. Burmeister, directeur de ce musée, a tout de suite profité de l'occasion pour publier en 1875 son volume in-folio intitulé *Los Caballos fossiles de la Pampa Argentina*, dans lequel il a décrit et figuré la plupart des os de ce squelette et des autres ossements fossiles d'Equidés que possède son musée.

Suivant M. Burmeister, les chevaux qui vivent actuellement en Amérique n'y sont pas indigènes ; ils y ont été introduits par les Européens depuis la découverte du Nouveau Monde. Les os fossiles de chevaux du musée de Buénos-Aires « ont été

1. L'un des Etats de la République Argentine.

trouvés dans le terrain gris-rougeâtre, argilo-sablonneux de l'époque quaternaire ou diluvienne, qui forme principalement le fond de la pampa argentine, associés avec des restes d'animaux gigantesques, également éteints, tels que le *Megatherium*, le *Mylodon*, le *Scelidotherium*, le *Glyptodon*, le *Toxodon*, le *Mastodonte* et beaucoup d'autres moins généralement connus. » (P. 1.)

L'étude du squelette en question et des autres débris fossiles d'Equidés de son établissement a fait dire à M. Burmeister « que ce ne sont pas seulement trois espèces de chevaux qui ont peuplé nos pampas durant l'époque quaternaire, mais que ce sont quatre espèces appartenant aux deux genres *Equus* et *Hippidium*. » (P. 6.)

Voici, d'après la page 75, les noms de ces quatre espèces d'Equidés avec l'énumération de toutes leurs pièces osseuses qui existent au musée de Buénos-Aires, et qui ont servi aux déterminations de M. Burmeister.

Equus curvidens : deux dents molaires inférieures.

Equus argentinus : quatre dents molaires ; un tibia presque entier.

Hippidium neogæum : le squelette presque complet d'un sujet adulte ; deux extrémités, l'atlas et l'épine nasale droite d'un jeune sujet.

Hippidium principalis : une série complète des dents molaires de l'un des côtés ; les dents incisives supérieures avec la partie adjacente de la mâchoire ; quatre dents molaires inférieures ; un avant-bras gauche.

Le squelette de l'*Hippidium neogæum* possède sept vertèbres cervicales, dix-huit dorsales et cinq lombaires ; c'est la formule vertébrale des ânes actuels, ainsi que des zébrides de l'Afrique transsaharienne ; mais l'*Hippidium neogæum* a six vertèbres sacrées, au lieu que toutes les autres espèces du genre *Equus* en ont cinq seulement. Il se distingue en outre de toutes ces espèces par divers caractères typiques, notamment par la forme de son sus-nasal et par les connexions de cet os avec le grand et avec le petit sus-maxillaire, comme on peut le constater dans la planche II, qui représente, au tiers de grandeur naturelle, la tête vue de profil, vue par sa face antérieure et vue par sa face postérieure. Cette espèce américaine est donc très distincte de toutes les espèces actuelles d'Equidés, bien qu'il n'y ait pas lieu de la placer en dehors du genre *Equus ;* c'est du reste aussi

l'opinion de MM. Albert Gaudry et André Sanson, avec lesquels nous avons étudié les planches de l'ouvrage de M. Burmeister.

Nous ferons observer en passant que dans les *Origines du cheval* nous avions déclaré éteintes les espèces quaternaires d'Equidés, signalées en Amérique par les paléontologistes; et qu'on nous avait fait cette objection : « Est-ce qu'il y a la moindre raison plausible pour que les espèces chevalines américaines de la faune quaternaire se soient éteintes, tandis que celles de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique ont persisté? Est-ce que les phénomènes zoologiques et climatériques n'ont pas été absolument identiques dans les Deux-Mondes? » La découverte ultérieure du squelette décrit et figuré par M. Burmeister a répondu à cette objection ; elle a prouvé qu'une espèce quaternaire d'Equidé appartenant à la faune américaine est incontestablement éteinte.

C'est d'ailleurs le seul renseignement positif qui soit fourni par l'étude de la faune quaternaire américaine. Abstraction faite du squelette en question, tous ceux des os fossiles de cette faune qui sont attribuables au genre *Equus* prouvent bien que le sol des deux Amériques a été foulé pendant l'époque quaternaire par des sujets appartenant à ce genre; mais ils nous paraissent insuffisants, pour montrer le plus ou moins de ressemblance qui pouvait exister entre ces sujets et les représentants actuels du genre *Equus*, chevaux, ânes, hémiones, zèbres, etc. La paléontologie américaine est donc tout à fait incapable aujourd'hui d'infirmer en quoi que ce soit les renseignements historiques, qui seront exposés dans le chapitre XIII, sur l'absence de tout Equidé vivant en Amérique lors de sa découverte par les Européens.

Nous ne connaissons qu'un seul crâne ou tête osseuse capable de donner des renseignements précis sur les espèces du genre *Equus* qui ont habité l'Ancien Continent pendant l'époque quaternaire. Il a été trouvé à Grenelle en 1868, dans les sables quaternaires non remaniés de la vallée de la Seine, et il est conservé dans la galerie paléontologique du muséum d'histoire naturelle de Paris. Mais il n'appartient pas, comme le crâne du squelette du musée de Buénos-Aires, à un sujet d'espèce éteinte; il est identique aux crânes de nos chevaux percherons actuels [1]. Il prouve par conséquent que la race chevaline percheronne ou

1. A. Sanson, *Traité de zootechnie*, t. III, p. 100-101.

séquanaise est originaire du bassin parisien, comme M. Sanson l'avait déjà reconnu par l'étude de l'aire géographique peu étendue de cette race.

Une autre pièce très importante, c'est le squelette de cheval que M. Toussaint a déposé au muséum d'histoire naturelle de Lyon, après l'avoir monté avec des os provenant tous de la station quaternaire précitée de Solutré. Bien que ce squelette soit dépourvu de crâne, M. Toussaint n'a pas hésité (*loc., cit.*, p. 392) à déclarer que la race à laquelle il appartenait « se rapprochait beaucoup de la race existant actuellement dans la Bresse et même dans les plaines de la Bourgogne. » M. Sanson est arrivé à la même conclusion dans son mémoire précité sur *Le cheval de Solutré*, en disant, à la page 650, que les détails anatomiques donnés par M. Toussaint « conviennent parfaitement pour la description de la variété dite *ardennaise* du cheval belge (*Equus caballus belgius*). »

La connaissance de l'aire géographique actuelle de cette race aidant, on ne peut s'empêcher d'admettre que la race chevaline quaternaire de Solutré est la souche de la race chevaline belge actuelle, et qu'à l'époque quaternaire les représentants de cette race occupaient déjà les vallées de la Meuse et de la Saône, qui ne sont séparées par aucun obstacle géographique sérieux. Ce sont donc les ancêtres sauvages des chevaux belges qui ont été chassés et mangés par les hommes quaternaires de Solutré, et par ceux de leurs contemporains qui habitaient les vallées de la Meuse et de ses affluents.

Sachant que l'aire géographique des quatre autres races chevalines européennes (la germanique, la frisonne, la britannique et l'irlandaise) indique qu'elles sont également originaires de l'Europe occidentale, et considérant en outre que la paléontologie est déjà venue confirmer les inductions fournies par les aires géographiques sur les origines de la race percheronne et de la race belge, on peut en inférer que ces six races chevalines vivaient dès l'époque quaternaire dans leurs aires géographiques respectives actuelles, et qu'elles y ont toutes été chassées et mangées par les hommes de cette époque.

Mais on ignore quels chevaux étaient chassés à la même époque dans la partie de l'Europe occidentale qui est située au sud de la Loire, parce que cette région ne possède actuellement aucune race chevaline indigène, et que les os fossiles d'Equidés qu'on y a trouvés ne permettent nullement de décider s'ils

appartenaient à telle ou telle race chevaline, pas même s'ils appartenaient à des chevaux ou à des ânes.

On est cependant certain que les troglodytes quaternaires de la Touraine, du Périgord et des Pyrénées ont chassé des chevaux; car, de même que ceux de Thayngen, près de Schaffhouse (Suisse), ils ont gravé au trait et sculpté en bas-relief, sur pierre, sur ivoire et sur bois de renne, des portraits de chevaux aussi reconnaissables que ceux des autres animaux, rhinocéros, mammouth, ours des cavernes, renne, cerf, chamois, etc. De nombreuses effigies de chevaux ont en effet été retrouvées dans des grottes, avec les autres produits de l'industrie des troglodytes de l'âge du renne, notamment à Chaffaut (Vienne), à Laugerie-Basse et à la Madelaine (Dordogne), à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), à Gourdan (Haute-Garonne); et les chevaux de ces artistes quaternaires ont souvent les oreilles trop courtes, comme ceux de beaucoup d'artistes modernes.

On pourrait en inférer que l'artiste de l'âge du renne qui a gravé une tête d'Equidé sur un fragment d'os trouvé dans la grotte du pont du Gard, entre Nîmes et Beaucaire, a voulu représenter un âne, si toutefois la gravure est exactement reproduite dans la planche XI, figure 1 des *Matériaux pour l'histoire de l'homme,* année 1872, qui la donnent à la page 284 comme la gravure d'une tête de cheval, bien que les oreilles soient sensiblement trop longues. Telle est peut-être aussi la « tête de cheval à oreilles couchées et un peu longues pour l'espèce, mais pas assez pour que l'on puisse faire l'attribution de cette figure à l'âne », et qui est sculptée en demi-relief sur un merrain en bois de renne, trouvé par Edouard Lartet dans la grotte de Laugerie-Basse [1]. Ces deux dessins sont au nombre de ceux dont nous n'avons pas vu les originaux; mais il serait d'autant moins étonnant qu'ils représentassent des ânes que la race asine européenne est originaire du centre Hispanique.

Nous ferons observer en passant que la première gravure quaternaire qui ait été découverte en Angleterre « est une tête de cheval très bien gravée sur un fragment de côte de renne. » MM. Mole et Boyd Dawkins l'ont trouvée en 1876, associée avec des outils en silex taillé du type de Solutré [2], dans l'une des

1. Ed. Lartet et Christy, *Note sur de nouvelles observations relatives à l'existence de l'homme, etc.*, dans les *Ann. des sciences nat.*, V. série, t. Ier, 1864, p. 237.

2. Voyez *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1877, p. 513.

couches de la grotte de Robin Hood, située dans la gorge de Creswell en Derbyshire.

Que sont devenus les descendants des chevaux qui ont servi de modèles aux anciens troglodytes du midi de la France? On ne peut guère supposer qu'ils ont tous été tués et mangés pendant l'âge de la pierre taillée. Serait-il permis de les reconnaître dans les chevaux sauvages signalés en Espagne et dans les Alpes par Strabon ? (III, IV, 15, et IV, VI, 11.) Il est plus vraisemblable que, déjà décimés par les chasseurs quaternaires, la plupart des survivants ont remonté vers le nord en même temps que le renne ; qu'ils se sont mêlés avec leurs congénères des régions situées au nord de la Loire ; que leur type a fini par y disparaître avant la domestication des chevaux dans ces contrées ; si toutefois ils n'appartenaient pas à un ou à plusieurs des types de chevaux domestiques propres à l'Europe occidentale, dont l'aire géographique se serait étendue jusqu'au sud de cette région pendant l'époque quaternaire. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre XI.

Depuis une trentaine d'années, on a découvert en Algérie plusieurs os fossiles attribués à l'*Equus caballus*. Nous signalerons seulement ceux qui ont été décrits par M. Thomas, vétérinaire distingué de l'armée, dans une *Note sur quelques Equidés fossiles des environs de Constantine* [1].

M. Thomas admet, dans sa première page, « qu'il existe une espèce chevaline essentiellement africaine, liée à l'histoire la plus reculée de ce pays, inhérente à son sol et soudant à travers les âges sa noble généologie aux êtres des temps géologiques. » Il fait allusion à la race dite barbe ou dongalâwi, qualifiée *africaine* par MM. Sanson et Thomas, et à laquelle nous avons donné le nom de *mongolique* à la page 13. Voyons donc si les ossements des temps géologiques permettent d'avancer que cette race chevaline a vécu en Afrique dans les temps reculés auxquels M. Thomas fait allusion.

M. Thomas a « recueilli une molaire supérieure, un métatarsien, un calcanéum, un astragale et une première phalange. ayant incontestablement appartenu à un *Equus caballus* ou *cheval* proprement dit » (p. 10), dans « des dépôts fluviolacustres appartenant probablement au pliocène supérieur »

1. Note imprimée à Montpellier en 1880, extraite de la *Revue des sciences naturelles*.

(p. 17), et qui sont situés dans la vallée de l'oued Rhummel, à environ 5 kilomètres au sud de Constantine.

Nous n'avons à nous occuper ni de la molaire supérieure, ni du calcanéum, ni de l'astragale, ni de la première phalange, puisque ces pièces osseuses isolées présentent les mêmes caractères non seulement chez toutes les races chevalines, mais encore chez toutes les espèces connues du genre *Equus*.

Mais M. Thomas dit à propos du « métatarsien principal de *cheval* » :

« Cet os est entier, mais malheureusement roulé et un peu fruste;..... sa forme générale est élancée, sa diaphyse cylindrique..... Ce métatarsien ne présente aucune trace de soudure avec les péronés ou deuxième et quatrième métatarsiens rudimentaires, lesquels, à en juger par l'étendue encore visible de leurs surfaces de contact avec le métatarsien principal, ne devaient pas avoir des dimensions sensiblement différentes de celles des mêmes os de nos chevaux actuels. » (P. 10.)

Considérant que les surfaces de contact de ce métatarsien principal avec les métatarsiens rudimentaires n'ont pas été effacées, nous en avons conclu *à priori* que la diaphyse de cet os a conservé sa forme primitive; mais nous avons tenu à nous en assurer par la connaissance de la forme de son canal médullaire; et M. Thomas a eu l'obligeance de nous donner le renseignement suivant dans une lettre datée du 4 février 1881 : « La diaphyse de ce métatarsien principal est bien, comme je l'ai écrit, un peu fruste; on voit qu'elle a été un peu roulée, mais pas assez cependant pour empêcher d'affirmer que sa forme primitive était réellement cylindrique, forme exactement reproduite dans la partie visible de son canal médullaire. Une cassure *en rave*, très nette, a été produite par mon marteau vers le tiers inférieur de cette diaphyse, et permet de voir que son canal médullaire, petit proportionnellement à l'épaisseur de ses parois, a une section transversale *circulaire*, et non triangulaire. »

On peut donc assurer que cet os n'était pas l'un des métatarsiens d'un cheval de la race mongolique, dite *africaine* par M. Thomas; car, chez cette race, « ils sont prismatiques à base triangulaire, au lieu d'être cylindriques [1]. »

Quand l'exploration paléontologique de l'Ancien Continent

1. A. Sanson, *Traité de zootechnie*, t. III, p. 48.

sera plus avancée, cette forme particulière des métatarsiens des chevaux mongoliques permettra sans doute de constater quelle était au juste leur aire géographique pendant l'époque quaternaire ; car, s'il est douteux qu'on trouve jamais aucun de leurs crânes ou aucune de leurs vertèbres lombaires fossiles, on peut espérer la découverte de bon nombre de leurs métatarsiens.

La seule autre pièce osseuse que M. Thomas attribue à l'*Equus caballus* est un fragment de maxillaire supérieur qui « consiste dans la moitié droite de la voûte palatine, les deux arcades molaires au complet, la moitié droite de l'arcade incisive avec la barre du même côté » (p. 12). Il l'a trouvé dans la même localité que les autres os, dans « un dépôt tourbeux appartenant, selon toute probabilité, au quaternaire récent. » (P. 18.)

Après avoir donné des mesures comparatives, prises sur cette pièce et sur la région correspondante d'un cheval barbe du Hodna, ayant une taille de 1 m. 50, M. Thomas ajoute :

« Les dents incisives et molaires ne présentent pas, au point de vue de leur structure, de différences notables avec celles du cheval africain actuel; elles paraissent seulement un peu plus longues et un peu plus épaisses, toutes proportions gardées. J'ai remarqué que l'échancrure postérieure de la voûte palatine s'étend, dans le fossile, presque jusqu'au niveau du bord antérieur de la deuxième arrière molaire, tandis que, sur le spécimen actuel que j'ai examiné, cette échancrure atteint à peine le bord postérieur de la même molaire. De ces comparaisons, il semblerait résulter que la région faciale de l'espèce quaternaire était beaucoup plus courte, plus large, plus massive, en un mot, que celle du cheval barbe actuel ; que la dentition du premier était relativement plus puissante que celle du second et l'ouverture postérieure de ses cavités nasales plus grande. » (P. 13.)

Si les différences de conformation, signalées par M. Thomas entre sa pièce fossile et la pièce correspondante chez la race barbe ou africaine actuelle, ne prouvent pas que le cheval dont provient ce fossile était sûrement étranger à cette race, elles prouvent encore bien moins qu'il lui ait appartenu.

Les découvertes paléontologiques de M. Thomas et autres explorateurs de l'Algérie sont très intéressantes, puisqu'elles ont déjà prouvé, entre autres choses, que cette contrée faisait partie de l'aire géographique occupée par le genre *Equus* pendant l'époque quaternaire ; mais elles ne peuvent pas nous ren-

seigner sur l'espèce ou les espèces d'Equidés qui en foulaient alors le sol.

Cette remarque est malheureusement applicable à presque toutes les contrées de l'Ancien Continent. Le crâne fossile de cheval trouvé à Grenelle est jusqu'ici, à notre connaissance, le seul qui indique avec certitude la région occupée à l'époque quaternaire par les ancêtres de l'une de nos races chevalines domestiques. Le squelette fossile de cheval provenant de Solutré donne un renseignement semblable, parce que, malgré l'absence du crâne, ce squelette ressemble à celui de la race chevaline domestique à aire géographique restreinte au milieu de laquelle ses ossements ont été recueillis.

Quant aux autres ossements fossiles qu'on a attribués à l'*Equus caballus* et qu'on a découverts, soit en Asie, notamment en Perse (province d'Aderbeidjan), dans l'Himalaya, dans les cavernes de l'Altaï, dans la Sibérie, dans le sable aurifère de l'Oural et dans une tourbe supérieure à ce sable, soit en Europe, notamment dans la Russie méridionale (provinces de Bessarabie et de Podolie), en Pologne, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Suisse et dans la plupart des vallées de la France, ils montrent que le genre *Equus* a occupé toutes ces contrées pendant l'époque quaternaire; mais ils ne peuvent indiquer quelle race chevaline, ni même quelle espèce du genre *Equus* habitait à cette époque telle ou telle de ces contrées.

De sorte que, abstraction faite des deux cas qui viennent d'être signalés, on arrive aux conclusions suivantes. Réduite aux pièces osseuses qu'elle possède aujourd'hui et au genre de secours que l'anatomie comparée peut lui fournir, la paléontologie indique la possibilité de l'existence à l'époque quaternaire de diverses races chevalines ayant pu se rapprocher plus ou moins de nos races domestiques actuelles, et ayant pu occuper la plupart des contrées des deux Amériques, de l'Asie, de l'Europe et du nord de l'Afrique. Mais elle ne peut pas certifier qu'il en ait été ainsi; elle ne peut pas dire telle race chevaline a vécu pendant l'époque quaternaire dans tel endroit, et c'est là qu'elle doit avoir été domestiquée. Se déclarant incompétente dans la recherche des lieux de domestication des races chevalines autres que la race percheronne et la race belge, la paléontologie donne carte blanche à la géographie zoologique et à l'histoire pour la solution du problème.

Mais, avant de nous adresser à la géographie zoologique et à l'histoire, nous ferons observer qu'on n'a encore trouvé ni en Danemark, ni en Grèce, ni dans la vallée du Nil, aucun os quaternaire qui ait été attribué à l'*Equus caballus* par les paléontologistes. C'est d'ailleurs un fait dont on ne peut tirer aucune déduction certaine, car de tels os peuvent être découverts d'un jour à l'autre dans ces contrées. Aussi nous sommes-nous arrêté sur ce point uniquement pour rappeler qu'à la page 239 des *Origines du cheval* nous avions avancé, d'après un renseignement oral d'un géologue, que des os attribués à l'*Equus caballus* ont été trouvés dans les dépôts quaternaires des cavernes de la vallée du Nil; mais nous avons tout lieu de croire aujourd'hui que nous avions été induit en erreur.

§ 5. — La domestication des animaux dans les Deux-Mondes et l'âge de la pierre polie dans l'Europe occidentale.

L'Australie possédait une race de chiens, le *dingo*, lors de sa découverte par les Européens. On a aussi trouvé le chien chez les indigènes de plusieurs îles de l'Océanie; et, suivant MM. les professeurs Rütimeyer et Studer, le crâne du chien des Papous de la Nouvelle-Irlande et du Nouvel-Hanovre « concorde jusque dans les plus petits détails avec les nombreux crânes de chien de l'âge de la pierre suisse [1] ». On verra dans le chapitre XIII que les Européens ont rencontré en Amérique diverses races de chiens différant entre elles par la taille et par le pelage. Pendant que Champollion remontait le Nil en étudiant les anciens monuments de l'Égype, il écrivait de Béni-Hassan, à moitié chemin entre le Caire et les ruines de Thèbes : « Nous avons déjà recueilli le dessin de plus de quatorze espèces différentes de *chiens* de garde ou de chasse, depuis le *lévrier* jusqu'au *basset à jambes torses* [2]; » et les anciens monuments assyriens représentent aussi plusieurs types de chiens.

L'étendue de l'aire géographique occupée par le chien et la multiplicité de ses types invitent à croire que sa domestication

1. Th. Studer, *Contribution à la connaissance des races de chiens dans les palafittes*, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1880, p. 134-135; d'après les *Archiv für Anthropologie*, 1879.
2. Champollion, *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, p. 68.

a porté sur plusieurs races sauvages très distinctes, originaires de pays très éloignés les uns des autres; mais l'histoire de la domestication de cet animal est trop complexe et encore trop obscure pour que nous nous y arrêtions plus longtemps, car d'autres espèces domestiques fournissent des renseignements plus précis sur la diversité des lieux de domestication des animaux.

Il n'y a pas très longtemps qu'on faisait venir tous nos animaux domestiques de l'Asie, surtout des contrées arméniennes, sans doute en réminiscence de la légende de l'arche de Noé. Mais il serait difficile de faire admettre aujourd'hui que l'Arménie est la contrée où le lama et la vigogne ont été domestiqués par les Péruviens, où le dindon l'a été par les Mexicains, et le renne par les Lapons. On ne saurait même citer aucune espèce domestique dont l'origine arménienne puisse être établie par des documents sérieux; tandis que l'étude des aires géographiques et de l'histoire des espèces et des races domestiques prouve que les unes sont originaires de diverses régions de l'Asie, que d'autres ont été domestiquées en Afrique, et que d'autres l'ont été dans l'Europe occidentale.

Ainsi, par exemple, cela sera démontré dans les chapitres suivants, la race chevaline aryenne a été domestiquée à l'ouest de l'Alatau, la race chevaline mongolique à l'est de cette chaîne de montagnes, et la race asine orientale dans la vallée du Nil.

Il serait facile de prouver que le chameau à deux bosses, ou *Camelus bactrianus* des Grecs et des Latins, est originaire des steppes de l'Asie centrale, et qu'il a été assujetti par les Aryas: tandis que le chameau à une bosse, ou *Camelus arabicus* des Grecs et des Latins, improprement nommé *dromadaire* [1], est originaire des régions désertiques du sud-ouest de l'Asie et a été domestiqué par les Sémites.

Malgré l'extension de leurs aires géographiques actuelles, il est certain que la race ovine et la race caprine du Soudan sont originaires de cette contrée, où elles conservent encore à l'état domestique la plupart des caractères des espèces sauvages; et l'Yak, ou bœuf à queue de cheval, est incontestablement ori-

1. Les Grecs et les Latins donnaient le nom de Κάμηλος Δρομὰ, *Camelus Droma*, dont les Romains de la décadence ont fait *Dromedarius*, à la variété du chameau de guerre, du chameau *coureur*, que les Arabes d'Algérie appellent *Mehari* et qui a un nom spécial chez tous ceux des peuples de l'Afrique et de l'Asie qui en font usage, par exemple celui de *Khds* chez les Hindous.

ginaire de la région himalayo-altaïque, son aire géographique actuelle ne permet pas d'en douter.

Le buffle commun est sûrement originaire des régions marécageuses de l'Inde; et quoiqu'il ait été introduit en Europe depuis au moins douze siècles, peut-être depuis beaucoup plus longtemps, M. Lancelot nous apprend qu'en Roumanie, « dans la saison froide, on est obligé de le garder dans des gourbis creusés en terre (*bordeïe*), de le recouvrir de tapis et même quelquefois de lui attacher des sacs de laine au mufle [1]. » C'est du reste une espèce très distincte de celle du buffle du Cap ou de Cafrerie, dont des spécimens vivants sont arrivés à la ménagerie du Muséum de Paris en 1880.

Nous répétons que les aires géographiques restreintes des races chevalines européennes, l'irlandaise, la britannique ou boulonnaise, la frisonne, la germanique, la belge ou ardennaise et la séquanaise ou percherone, indiquent à elles seules que ces races sont originaires des contrées de l'Europe occidentale qui sont suffisamment désignées par ces noms, et que c'est là qu'elles ont été domestiquées. Si elles étaient originaires de l'Asie, elles y auraient encore des représentants, et elles auraient laissé des traces de leur passage sur la route qui les aurait conduites de l'Asie dans l'Europe occidentale.

La même remarque s'applique à d'autres races domestiques de l'Europe, qui appartiennent à d'autres espèces, et dont nous ne ferons que citer quelques exemples, ne pouvant faute d'espace donner de plus amples détails sur la question.

Parmi les races bovines, la race vendéenne descend du *Bos primigenius*, dont des représentants vivaient en France pendant l'époque quaternaire, et dont des ossements ont été trouvés près de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), à 9 m. 50 au-dessous du niveau actuel du littoral de l'embouchure de la Loire. La race bovine des Pays-Bas, avec ses variétés de Durham, de Flandre, des Ardennes, etc., provient d'une autre race fossile, le *Bos longifrons* d'Owen, dont des crânes fossiles ont été trouvés en Angleterre, ainsi que dans les alluvions quaternaires de la Seine, dans les tourbières de la Somme et dans les tourbières de Mennecy (Seine-et-Oise). Ce bœuf des Pays-Bas et ses ancêtres paléontologiques ont été identifiés par certains auteurs allemands avec le *Bos primigenius*, bien qu'il s'en distingue

1. Lancelot, *De Paris à Bucharest*, dans le *Tour du monde*, t. XVII, 1868, p. 327.

nettement par ses caractères crâniologiques. Il est d'ailleurs tout naturel que pendant une partie de l'époque quaternaire le *Bos longifrons* ait vécu aussi bien en Angleterre que sur le continent, auquel cette contrée était alors réunie, comme on l'a vu à la page 54. Les noms attribués à la race bovine des Alpes et à la race bovine du Jura indiquent les endroits d'où elles sont originaires; des crânes de ces deux races ont été trouvés dans les cités lacustres de l'âge de la pierre polie en Suisse; Rütimeyer les a décrits en donnant le nom de *Bos brachyceros* à la race des Alpes, et celui de *Bos frontosus* à la race du Jura. La race bovine ibérique est originaire du centre Hispano-Atlantique, dont elle occupe toute l'étendue, depuis la Tunisie jusqu'au Maroc, et depuis le versant méridional de l'Atlas jusqu'au versant septentrional des Pyrénées.

Les documents historiques qui seront exposés dans les chapitres suivants montreront pourquoi ces diverses races bovines n'ont guère franchi les limites de leurs patries respectives: tandis qu'une autre race bovine qui a été, comme celle des Pays-Bas, abusivement identifiée avec le *Bos primigenius*, dont elle est très distincte, la race bovine asiatique, a pris une telle extension que son aire géographique s'étend aujourd'hui depuis la Chine jusqu'en Égypte et jusque dans la Russie méridionale, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, les Romagnes et la Camargue.

La race ovine asiatique n'a pas une aire géographique moins étendue que celle de la race bovine sa compatriote; au lieu que d'autres races ovines propres à diverses régions de l'Europe ont peu sorti de leurs pays natals. La race mérine ou mérinos, originaire du centre Hispano-Atlantique, fait seule exception à la règle, mais depuis une époque très récente. C'est seulement dans le courant de notre siècle que les mérinos ont été importés sur une large échelle dans la plupart des pays civilisés du globe, à cause de l'abondance et de la qualité de leur laine. La réputation méritée des mérinos d'Espagne date cependant de longtemps; Strabon (liv. III, ch. II, § 6) disait à propos des Turdétans de la Bétique : « Aujourd'hui leurs laines elles-mêmes sont plus demandées que les laines coraxiennes [1] : il est de fait qu'il n'y a rien de plus beau, et l'on s'explique en les voyant qu'un bélier reproducteur de Turdétanie se paie un talent. La

1. On a vu à la page 20 ce qu'était la laine coraxienne ou coraxine.

même supériorité se remarque dans les tissus légers que fabriquent les Salaciètes. » Pline dit aussi, VIII, 73, que la ville de Salacie, en Lusitanie, faisait valoir sa laine dans des tissus à mailles, qui font penser aux résilles des Espagnoles du XIXe siècle.

Nous ne pouvons que renvoyer au *Traité de zootechnie* de M. Sanson (tomes IV et V), pour l'étude plus complète des diverses races domestiques, bovines, ovines, caprines et porcines, considérées au point de vue de leurs caractères typiques, de leurs aires géographiques et de leurs lieux d'origine. Le peu qui vient d'en être dit suffit pour indiquer qu'un assez grand nombre de races animales ont été domestiquées sur place dans l'Europe occidentale, à laquelle le centre Hispano-Atlantique se rattache zoologiquement.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur la façon dont sont nées les diverses races animales européennes, qui sont aujourd'hui domestiques, dont quelques-unes viennent d'être passées en revue, et dont l'accord de la paléontologie avec la géographie zoologique fait remonter l'existence à l'époque quaternaire, on ne s'étonnera pas de voir la faune quaternaire de l'Europe occidentale si riche en espèces et en races animales, si l'on se rappelle que, pendant une partie de l'époque quaternaire, cette région a été constituée, durant un grand nombre de siècles, par un ensemble d'îles ou de presqu'îles : condition qui paraît éminemment favorable à la naissance de races animales très variées.

Les paléontologistes et les archéologues ont émis sur la domestication de ces races des opinions d'autant plus divergentes qu'ils n'avaient et n'ont encore généralement que des notions très imparfaites sur les caractères typiques et sur les aires géographiques respectives de ces races animales; de sorte que, ne sachant pas les voir nettement dans le temps présent, la plupart d'entre eux manquent de la connaissance la plus indispensable parmi celles qui peuvent éclairer l'histoire de ces races.

On peut toutefois, pensons-nous, considérer leur accord comme unanime sur les deux faits suivants : les hommes quaternaires de l'Europe occidentate ne possédaient aucune de nos espèces herbivores à l'état domestique, tandis que leurs successeurs de l'âge de la pierre polie ont au contraire possédé toutes les espèces mammifères domestiques qui vivent aujourd'hui dans cette région.

Le premier de ces faits a été démontré dans le paragraphe 2; et le second a été mis hors de doute par l'étude de l'âge de la pierre polie dans diverses contrées de l'Europe occidentale, surtout dans les cités lacustres de la Suisse, qui ont fourni les plus nombreux matériaux pour cette étude. Rütimeyer entre autres, dans la *Faune des cités lacustres de la Suisse*, a montré que les hommes de la pierre polie possédaient des animaux domestiques, non seulement par l'aspect des os de ces animaux, mais, ce qui est plus certain à notre avis, par le degré de civilisation de ces hommes, qui savaient bâtir des maisons sur pilotis, tisser de la toile, cultiver diverses céréales et en faire du pain; car les graines de ces céréales et ce pain ont été trouvés carbonisés dans la vase des cités lacustres, avec des lambeaux de toile et le fumier des animaux domestiques qui vivaient dans ces cités.

L'état agricole des peuples de la pierre polie en Occident est en effet une preuve péremptoire de la possession des animaux domestiques par ces peuples, car le régime pastoral a partout précédé le régime agricole. On verra dans le chapitre III, § 5, et dans le chapitre V, § 2, d'antiques exemples de ce dernier fait, qui ressort d'ailleurs très clairement de l'étude des populations modernes; il n'existe aucun peuple agricole dépourvu d'animaux domestiques, tandis qu'un grand nombre de peuples possèdent ces animaux sans se livrer à l'agriculture.

Rütimeyer a seulement émis un doute sur la possession du cheval par les habitants des cités lacustres de la pierre polie, dans le passage suivant, dont nous empruntons la traduction aux *Leçons sur l'homme* de Carl Vogt, page 530 : « Les os du cheval, dit Rütimeyer, sont, dans les habitations de l'époque de pierre [1], bien plus rares que les restes humains, et, comme on ne peut supposer que le cheval ait été enseveli avec l'homme en dehors des constructions sur pilotis, il en résulte que le cheval a réellement manqué aux habitants des plus anciennes constructions lacustres et a dû même être rare chez ceux des dernières parties de la même période : si rare qu'il me semble présumable que le peu de restes de cheval trouvés à Robenhausen, Wauwyl, etc., doivent avoir été amenés du dehors dans les constructions sur pilotis à titre de proie, tant le genre

1. Il est à peine besoin de rappeler que les plus anciennes habitations lacustres de la Suisse datent de la pierre polie, qu'aucune ne remonte à l'âge de la pierre taillée.

de vie et les mœurs des populations lacustres semblent peu compatibles avec l'élève du cheval. »

On a en effet trouvé, en fait d'os de chevaux, seulement une dent à Wangen, un métatarse à Moosseedorf, un os du tarse à Robenhausen et quelques os à Wauwyl, au lieu qu'on en a découvert un grand nombre, même des crânes, dans les stations lacustres de l'âge du bronze, comme on le verra au commencement du chapitre XI. Mais il faut plutôt en inférer la rareté relative que l'absence complète des chevaux domestiques chez les populations lacustres de l'âge de la pierre polie; car le cheval a naturellement été domestiqué à la même époque que les autres herbivores, en raison de sa sociabilité et de sa vogue comme animal alimentaire.

Toutefois, M. Dupont dit à propos de l'âge de la pierre polie en Belgique : « Nombre d'espèces de l'âge précédent ont émigré. Le renne, le glouton, se sont réfugiés sous les régions polaires; le bouquetin, le chamois, la marmotte, sur les montagnes élevées du centre de l'Europe; l'antilope saïga et probablement le cheval, sur les limites de l'Europe et de l'Asie. » (*Les temps préhist. en Belgique*, p. 217.)

Mais les considérations suivantes, exposées par M. Dupont aux pages 233-234 de ses *Temps préhistoriques en Belgique*, expliquent pourquoi les paléontologistes belges n'ont pas trouvé d'os de chevaux contemporains de l'époque de la pierre polie : « Aucun des grands souterrains qui furent le siège d'un séjour prolongé de nos indigènes durant l'âge du mammouth et durant l'âge du renne ne fut l'habitation choisie par l'homme durant cette époque (de la pierre polie). Ses débris se trouvent au contraire dans les champs, le plus souvent sur les plateaux élevés, quelquefois sur les bords de la Meuse. Nos indigènes avaient donc fini par substituer le plein air et des huttes aux excavations insalubres que la nature leur offrait et qu'ils habitaient à l'instar des bêtes fauves. Dans ce fait de l'habitat, il y a un trait distinctif aussi considérable entre ces tribus d'époques différentes que dans leur industrie perfectionnée du silex. »

Il faut d'abord observer à ce propos que, quoique nous donnions, comme tout le monde, le nom de troglodytes aux chasseurs paléolithiques qui ont laissé des traces de leur passage dans les cavernes, il est certain qu'ils ne les habitaient pas d'une façon permanente, qu'ils y venaient seulement dans cer-

taines circonstances, pour s'y mettre à l'abri des grandes intempéries, pour y enterrer leurs morts, pour y faire des festins, etc. S'ils s'étaient astreints à s'y réfugier toutes les nuits, ils y seraient morts de faim.

L'habitation des cavernes a certainement été encore plus rare pendant l'âge de la pierre polie, comme M. Dupont vient de le dire, parce que les hommes étaient devenus pasteurs et agriculteurs. C'est en grande partie ce qui explique pourquoi l'on possède moins de renseignements sur l'âge de la pierre polie que sur l'âge de la pierre taillée ; car les ossements se sont trouvés dans les meilleures conditions possibles de conservation dans certaines cavernes, et les fouilles y sont d'autant plus faciles et fructueuses que ces os y sont rassemblés dans des endroits très limités. En d'autres termes, les hommes paléolithiques ont laissé en Belgique et ailleurs beaucoup de phrases tout entières de leurs annales dans les cavernes, où il est facile de les trouver; tandis que leurs successeurs de l'âge néolithique ont davantage dispersé et laissé enfouir leurs annales dans les champs, où elles sont beaucoup plus difficiles à découvrir et quelquefois illisibles; c'est pourquoi, nous le répétons, les paléontologistes n'ont pas encore constaté en Belgique la présence d'os de chevaux attribués à la période néolithique.

Néanmoins, on lit encore, dans le compte rendu, par M. Cazalis de Fondouce, du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, tenu à Stockholm en 1874 : « M. Dupont entretient le congrès de l'existence des *animaux domestiques dans les temps préhistoriques*..... M. Steenstrup a émis l'opinion que les principales espèces domestiques seraient originaires des pays où elles se trouvent, et il a développé sur ce sujet des considérations du plus haut intérêt au Congrès de Bruxelles. Pourtant on n'en a pas encore de preuve directe. M. Dupont aborde comme exemple l'histoire du cheval. Cette espèce est très abondante à l'âge de la pierre taillée. Elle est alors la base de l'alimentation de l'homme, comme le bœuf l'est de nos jours. Or le cheval disparaît complètement, comme aliment, à l'âge de la pierre polie, et cela paraît général, dans le midi, en Angleterre, en Pologne, etc. On peut donc se demander si le cheval n'a pas disparu de nos pays, pour y revenir plus tard importé comme en Amérique. Dans ce cas, notre espèce domestique ne descendrait pas de l'espèce quaternaire..... M. Desor considère cette question (des animaux domestiques dans les temps préhistori-

ques) comme très importante et voudrait qu'elle fût le sujet d'une sérieuse discussion [1]. »

Comme la remarque de M. Desor a clos la discussion au lieu de l'ouvrir sérieusement, on est en droit d'en conclure qu'en 1874 aucun membre du congrès ne savait que, dès 1868, le crâne quaternaire de cheval trouvé à Grenelle avait donné la « preuve directe » que les chevaux percherons sont « originaires du pays où ils se trouvent » ; et que les aires géographiques des diverses races domestiques citées plus haut fournissent des preuves analogues, dont quelques-unes sont également confirmées par la paléontologie.

Du reste, malgré la pénurie relative très explicable des renseignements sur les chevaux de la pierre polie, il n'était pas permis en 1874, et il le serait bien moins aujourd'hui, de dire que « le cheval disparaît complètement, comme aliment, à l'âge de la pierre polie... dans le midi, en Angleterre, en Pologne, etc. » A l'exemple précité du contraire, fourni plus haut par Rütimeyer, nous en joindrons d'autres, qui seront tous pris dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, en suivant l'ordre de leurs découvertes.

D'après une communication faite à l'Académie des sciences, le 1er février 1864, par Paul Gervais, l'une des couches ossifères de la caverne de Pontil, près de Saint-Pons (Hérault), « a fourni des os de cheval, des débris humains, des restes d'anciens foyers, un couteau en silex, et divers instruments en corne de cerf et en os, semblables à ceux du premier âge des habitations lacustres de la Suisse. » (*Matériaux*, année 1864, p. 61.)

M. Desor rapporte dans une lettre du 14 juin 1864 que, dans une station de l'âge de la pierre analogue à celle du lac de Constance, il a trouvé avec M. de Siebold, à l'île des Roses du lac de Starnberg (Bavière), « des débris du cheval, du cerf, du bœuf, du sanglier et du loup. Ce qui n'est pas moins significatif, c'est que la plupart des os, et plus particulièrement les os longs, sont fendus, autre preuve qu'ils ont été entassés là par les populations lacustres qui, comme vous le savez, avaient l'habitude de fendre les os des animaux pour en extraire la moelle. » (*Matériaux*, année 1864, p. 23.)

MM. F. et B. Pommerol ont recueilli : « un tibia de cheval, fracturé à son extrémité supérieure; une omoplate, une mâ-

1. *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1874, p. 318-319.

choire inférieure et des molaires de bœuf; enfin un fragment de frontal humain, » dans une grotte de l'âge de la pierre polie, près de Gerzat, dans le département du Puy-de-Dôme. (*Matériaux*, année 1868, p. 269.)

Suivant M. Roujou, le cheval fait complètement défaut aux Hautes-Bornes, et il est extrêmement rare à Villeneuve-Saint-Georges. On sait que ce sont deux stations de la pierre polie dans le département de la Seine. (*Matériaux*, année 1870, p. 199.)

M. Perrin a trouvé des os de cerf, de bœuf, de cochon, de sanglier, de chèvre et de cheval, dans une station de l'âge de la pierre polie, plateau de Saint-Germain, près de Chambéry (Savoie). « Les os longs avaient tous été brisés pour en extraire la moelle, et un grand nombre portent la trace des coups de hache ou autres instruments. » (*Matériaux*, année 1874, p. 409.)

Des dents de ruminants, de cheval et de cochon ont été trouvées dans un gisement de l'âge de la pierre polie, sur la rive méridionale du lac desséché de Fertö ou Neusield, en Hongrie. (*Matériaux*, année 1877, p. 87.)

L'abbé Bourgeois dit à propos de son exploration de la grotte de la pierre polie de Villehonneur (Charente) : « Les animaux dont les ossements étaient associés à ceux de l'homme sont, comme dans toutes les grottes du même âge, le chien, le bœuf, le mouton, le cerf, le cheval et le sanglier. » (*Matériaux*, année 1878, p. 56.)

Quoiqu'on ait dispersé la plupart des os de l'âge de la pierre polie de la grotte de Rivière, arrondissement de Dax (Landes), M. Henry du Boucher fait observer que « le peu qui en a été conservé et qui se trouve encore au château de Bédorède a permis de constater la présence du *Bos priscus* et d'un *Equus caballus* de petite taille. » (*Matériaux*, année 1879, p. 264.)

D'après William Greenwell, les ossements d'animaux qu'on trouve parfois dans les *barrows* de l'Angleterre sont ceux du *Bos longifrons*, du sanglier, de la chèvre ou du mouton, du cerf commun, du chevreuil, du cheval et du chien. (*Matériaux*, année 1879, p. 373).

Suivant M. François Orsini, une couche ossifère de l'époque néolithique de la grotte de Saint-Barthélemy, près de Cagliari (Sardaigne), a livré des ossements de bœuf, de cerf, de chèvre, de cheval, de sanglier, de renard, « tous brisés intentionnellement et en partie brûlés. » (*Matériaux*, année 1880, p. 55-56).

M. Albert Gaudry dit à propos de l'âge de la pierre polie dans l'Angoumois : « C'est surtout auprès de la grotte de Bois-du-Roc que les explorateurs de l'Angoumois ont trouvé des dépôts de l'âge de la pierre polie..... On n'y rencontre plus de trace des animaux dont les espèces sont aujourd'hui émigrées, comme le renne, le saïga ou les grands bovidés. Les mammifères qui m'ont paru les plus abondants sont le cochon, le cheval, le cerf élaphe ordinaire et un bovidé qui ressemble bien à nos petites vaches bretonnes. » (*Matériaux*, année 1880, p. 116.)

Enfin, dans son exploration de neuf grottes de l'âge de la pierre polie aux environs de Cracovie, en Pologne, M. Ossowski a trouvé en 1879 des ossements de chien, de cochon, de cheval, de cerf, de bœuf, de mouton, etc. (*Matériaux*, année 1881, p. 18.)

Il donc certain que les chevaux ont continué d'être mangés par l'homme pendant la période néolithique dans l'Europe occidentale, bien qu'il faille sans doute attribuer à l'âne une grande partie des os d'Equidés de cette période qui ont été trouvés au sud de la Loire. Les chevaux néolithiques foulaient évidemment alors le sol de la Belgique, où l'on n'a pas encore reconnu la présence de leurs ossements, comme ils habitaient la vallée de la Seine, où ils ont laissé très peu de traces, puisque, on ne saurait trop le répéter, ce sont les descendants des deux races chevalines quaternaires de ces deux régions qui les occupent encore aujourd'hui.

Après avoir montré que diverses races animales, chevalines et autres, ont été domestiquées sur place dans l'Europe occidendale pendant la période néolithique, il reste à déterminer par qui et pourquoi elles ont été réduites en domesticité.

M. Émile Cartailhac a dit dans son discours sur *La période néolithique ou de la pierre polie*, prononcé à l'ouverture du Congrès international des sciences anthropologiques, tenu à Paris en 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle :

« Les stations de l'âge du renne renferment une faune riche encore : le lion, l'ours des cavernes, la hyène, le renard polaire, le *Canis lagopus*, le mammouth, le cerf du Canada s'y rencontrent quelquefois ; le renne y est fort commun ; une seule grotte en Suisse fournit les restes de 250 individus, et une autre dans les Pyrénées 4000 [1]. Les gisements néolithiques voisins de ceux-

1. Il s'agit sans doute des « plus de 3000 rennes » signalés par M. Piette dans la grotte de Gourdan du département de la Haute-Garonne (*Matériaux pour*

là, *même les plus riches* en débris osseux, ne livrent *aucune trace* de ces espèces, et parmi des monceaux d'ossements de cerf il n'y a pas *un seul* fragment de renne.

« Il est donc permis de dire que, chez nous, au point de vue zoologique, les périodes du renne et de la pierre polie ne se suivent pas immédiatement. Ajoutons cependant que la géologie ne constate dans cet intervalle aucun phénomène nouveau. Les cours d'eau suivaient leur rive actuelle, les côtes offraient à peu près les contours d'aujourd'hui, et les tourbières commençaient à se former lorsque l'âge du renne se terminait. L'âge de la pierre polie se présente avec tous nos animaux domestiques. Presque partout ils se montrent brusquement, comme si des troupeaux arrivaient nombreux dans toute l'Europe ; à distance, ces invasions apparaissent comme des changements instantanés, mais elles ont exigé des siècles pour s'accomplir...

« L'apparition des animaux domestiques coïncide avec une série de nouveautés dans le domaine industriel... Une civilisation spéciale nous a laissé comme un irrécusable témoin, la hache en pierre polie.....

« Vous savez que plus une civilisation est primitive, plus elle doit faire longtemps effort pour s'élever à un degré supérieur ; elle paraît immuable. Croyez-vous donc que les anciens Européens aient *à la fois* réduit en domesticité le chien, le cheval, le bœuf, le mouton, la chèvre, le cochon ? Supposez-vous qu'ils aient *au même moment* inauguré l'agriculture, fixé leurs demeures, inventé la poterie, etc. ? Non ! Tout cela suppose un long enfantement.

« Les habitants d'un *seul* continent ne peuvent pas avoir eu le merveilleux privilège de ces innovations capitales ; l'âge de la pierre polie nous apparaît en Europe, comme la synthèse des progrès accomplis, avec lenteur, par des inconnus, dans des pays encore ignorés [1]. »

La lacune chronologique, dont M. Cartailhac vient de signaler l'existence, entre les époques de formation, dans l'Europe occidentale, des plus récentes stations connues de l'âge du renne et des plus anciennes stations connues de l'âge néolithique, est incontestable, comme Edouard Lartet l'a déjà dit aux pages 70, 71 et

l'hist. de l'homme, année 1874, p. 68); les 250 autres sont ceux qui ont été trouvés par M. Merk dans la grotte de Thayngen, près de Schaffhouse (*Matériaux*, année 1876, p. 105).

1. *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1878, p. 349-351.

75, puisqu'entre ces deux époques plusieurs espèces animales ont été chassées de cette région par des changements très sensibles dans son climat. Les personnes qui n'admettent pas l'existence de cette lacune chronologique objectent le fait de la superposition directe des couches ossifères néolithiques sur des couches ossifères de l'âge du renne dans certaines grottes, notamment dans celle de Gourdan; et surtout la présence d'une même race humaine, celle de Cro-Magnon, dans les deux couches immédiatement superposées, de l'âge du renne et de l'âge néolithique, dans la grotte de Duruthy à Sorde, située dans l'angle formé par le confluent du Gave de Pau et du Gave d'Oloron, et si bien explorée par MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc [1]. Mais il est évident que ces faits prouvent seulement l'antériorité de l'âge du renne à l'âge de la pierre polie; qu'ils n'indiquent nullement que les vestiges de cette dernière époque aient été déposés très peu de temps après les dépôts qui nous restent de l'âge du renne; car il serait facile aux hommes de la race de Cro-Magnon qui existent encore de nos jours, de déposer leurs morts et les objets de l'industrie du XIXe siècle en contact immédiat avec les couches ossifères de l'âge du renne et de l'âge du mammouth de certaines grottes; et l'on ne pourrait cependant pas en conclure que l'époque du fusil Chassepot a suivi immédiatement l'âge de la pierre taillée dans l'Europe occidentale.

Il est d'ailleurs très vraisemblable qu'il existe d'autres lacunes chronologiques analogues dans la période quaternaire, car il n'est guère admissible que les vestiges connus de cette période nous en racontent les annales siècle par siècle.

Quant à l'extrême tardiveté de la domestication des animaux, elle n'a pas tenu, comme certaines personnes l'ont supposé, à la difficulté de l'opération; car cette opération était très facile, ainsi qu'on l'a vu à la page 90. Ce qui était difficile, c'était que la volonté de domestiquer des animaux naquît chez des peuples chasseurs, que de tels peuples s'astreignissent aux soins qu'exige la conservation du bétail, qu'ils consentissent à abandonner leur genre de vie, si attrayant pour eux, malgré les misères qui en sont inséparables. Il fallait, pour les amener là, une série de circonstances faciles à déterminer, sur lesquelles nous reviendrons, après avoir achevé de montrer ce que l'anthropologie et l'archéologie disent des hommes qui ont importé l'usage de la pierre polie dans l'Europe occidentale.

1. Voyez *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1874, p. 101-167.

Voici, *in extenso*, une note de M. de Quatrefages, lue au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, tenu à Lisbonne en 1880 :

« *Note sur les dernières découvertes effectuées dans la Lozère.* — Quelques jours avant mon départ de Paris, je reçus de M. le docteur Prunières une note relative aux découvertes remarquables qu'il venait de faire dans la contrée qu'il exploite avec tant d'habileté. Cette note, destinée au congrès de Reims, a été présentée par M. Magitot, à la section d'anthropologie de l'Association française; mais les faits annoncés par M. Prunières me semblent avoir trop d'intérêt pour que je n'en dise pas quelques mots au Congrès.

« On sait que cet infatigable chercheur avait déjà fait connaître la caverne de l'Homme-Mort, puis celle de Baumes-Chaudes. Le beau travail de notre regretté collègue Broca a montré la première habitée par les hommes dolichocéphales de Cro-Magnon, croisés avec les brachycéphales constructeurs de dolmens. La seconde a évidemment servi de refuge à des Cro-Magnons en lutte avec les constructeurs de dolmens. Ce fait est attesté par l'existence d'os dans lesquels sont enfoncées encore les pointes de flèches néolithiques qui ont tué les individus.

« Maintenant M. Prunières annonce avoir découvert :

« 1° Une immense caverne avec ossements d'*Ursus spelæus* et des haches de Saint-Acheul. La présence de l'homme paléolithique est attestée là par ses œuvres, mais non par les restes de l'ouvrier.

« 2° Plusieurs cavernes sépulcrales d'où notre collègue a retiré une immense quantité d'ossements et des crânes très nombreux. Plusieurs de ces ossements sont percés par des flèches néolithiques des hommes des dolmens. Tous les crânes sont des dolichocéphales purs.

« 3° Plusieurs dolmens, lesquels ont donné des crânes brachycéphales purs, mêlés à un certain nombre de dolichocéphales purs et à des crânes de métis. Le bronze commence à se montrer dans ces dolmens.

« 4° Des crânes extraits d'un vieux cimetière situé au centre du Causse se sont montrés brachycéphales en grande majorité; mais un certain nombre étaient encore dolichocéphales, et d'autres accusaient le mélange des deux races.

« Si nous embrassons par la pensée l'ensemble de ces décou-

vertes, toutes dues à M. Prunières, nous voyons qu'elles racontent d'une manière complète l'histoire primitive de ces régions.

« 1° Au début, dès les temps paléolithiques de l'ours, les dolichocéphales sont seuls, à en juger par ce que nous montrent les localités où l'on a trouvé des restes humains; ces premiers habitants appartenaient à la race de Cro-Magnon. On peut toutefois se demander, jusqu'à plus ample informé, si les hommes de Canstadt n'entraient pas pour quelque chose dans cette population.

« 2° Les brachycéphales constructeurs des dolmens sont arrivés à un moment donné, et la guerre a été d'abord la suite de ce contact. C'est ce qu'attestent ces nombreux squelettes de dolichocéphales purs, portant encore les pointes de flèche. Le même fait met hors de doute la coexistence des deux races, la survivance de celle de Cro-Magnon.

« 3° La guerre n'a pas amené l'extermination des dolichocéphales; les deux races se sont unies, mais la race brachycéphale paraît avoir prévalu.

« La fusion des races primitives qui ont habité le sol français se montre, de la manière la plus frappante, dans la magnifique collection ostéologique formée par notre collègue M. le baron de Baye [1]. J'ai eu déjà l'occasion de dire à la Société d'anthropologie que j'y avais trouvé tous les types fossiles, moins celui de Canstadt et peut-être un des deux types de Furfooz, associés à un type spécial. A Baye, toutes ces races apparaissent comme vivant dans les meilleurs termes. Le temps des guerres est passé.

« Dans la Lozère, les phénomènes sont bien plus simples. Nous ne voyons que deux races en présence, mais nous suivons, pour ainsi dire d'étape en étape, l'histoire de chacune d'elles et de leurs rapports jusqu'à l'époque actuelle. Là est le très grand intérêt des faits mis au jour par M. Prunières [2]. »

Ajoutons que les Cro-Magnons de la Lozère, dont les os ont été percés par des flèches néolithiques, ne possédaient encore que des armes paléolithiques.

En outre, tout le monde connaît les beaux travaux de

1. Cette collection provient des grottes néolithiques de la vallée du Petit-Morin (Marne) décrites par M. de Baye dans *L'archéologie préhistorique*, 1 vol. in-8. Paris, 1880.

2. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, année 1880, p. 564-566.

MM. Alexandre Bertrand et de Bonstetten sur la distribution de dolmens sur la surface de l'Ancien Continent. Or M. de Mortillet a fait lire une note « *sur la non-existence d'un peuple des dolmens* », au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, tenu à Stockholm en 1874.

« M. Bertrand, répondant à la communication de M. de Mortillet, dit que, si l'on jette les yeux sur une carte, on suit la marche des dolmens de l'orient à l'occident. Mais, en constatant ce fait, il n'a pas voulu dire que le peuple des dolmens ait parcouru ce pays en semant partout des monuments. On peut seulement affirmer que ce ne sont pas les hommes des cavernes qui ont inventé les dolmens. C'est une race nouvelle qui en a apporté l'usage, en même temps que la pierre polie, les animaux domestiques, etc. Dans quelle proportion sont intervenus ces nouveaux éléments ethniques? Nous n'en savons rien, et il se peut très bien qu'ils fussent peu nombreux, s'imposant plutôt par leur supériorité que par le nombre, et qu'un grand nombre de dolmens aient été élevés à leur imitation par les anciennes populations. M. Bertrand conclut que, si l'on ne veut pas dire qu'il y a eu substitution de races nouvelles aux anciennes, il faut dire qu'il y a eu des civilisations nouvelles importées par des flots ethniques nouveaux [1]. »

On voit quel sens il faut attribuer à l'expression « peuple ou hommes des dolmens », employée pour éviter cette périphrase « hommes importateurs dans l'Europe occidentale de l'usage des dolmens, de la pierre polie, etc. »

M. Bertrand avait publié dans la *Revue archéologique* (t. X, 1864, p. 144-145) son mémoire *De la distribution des dolmens sur la surface de la France;* M. de Bonstetten a fait paraître l'année suivante son *Essai sur les dolmens* [2], dans lequel il signale tous ceux qui étaient alors connus en Asie, en Europe et dans le nord de l'Afrique. L'ouvrage de M. de Bonstetten a été analysé dans le tome Ier des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, d'où nous extrayons les passages suivants, relatifs aux dolmens de l'Occident :

« Les dolmens forment une chaîne presque continue depuis la Baltique jusqu'aux frontières de l'ancienne Cyrénaïque... Les dolmens d'Oppeln et de Liegnitz sont les premiers qui se pré-

1. *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, année 1874, p. 263.
2. Un volume in-4, avec planches in-folio et une carte. Genève, 1865.

sentent à partir de la Crimée : c'est donc par la Silésie que les émigrants ont gagné la Baltique. » (P. 316.)

« La preuve que ce peuple est allé du nord au sud, et non pas du sud au nord, se tire de l'étude directe des dolmens. Dans le nord-est, les dolmens ne renferment jamais d'objets en métal... Dans le nord-ouest, le métal (or et bronze) apparaît exceptionnellement... Dans le sud, le bronze s'y rencontre plus fréquemment...

« Reste à examiner quelles étaient les mœurs du peuple des dolmens.

« Les ossements d'animaux domestiques et sauvages (Cheval, Bœuf, Mouton, Chien, Cerf, Elan, Ours, Sanglier) déterrés sous les dolmens, et l'accumulation de ces sépultures près du littoral de la mer ou le long des grands cours d'eau, indiquent un peuple pasteur vivant du produit de ses troupeaux et de celui de la chasse et de la pêche.

« La découverte à l'Ancress, dans l'île de Guernesey, d'une espèce de mortier et de pierres à broyer, pourrait faire supposer que ce peuple cultivait quelques céréales; mais les grands espaces consacrés à ces monuments funéraires et l'agglomération de la population dans des districts incultes montrent qu'il attachait peu de valeur au terrain et à la bonne qualité du sol. Les lieux trop arides pour produire de grandes forêts; et qui n'offraient que de maigres pâturages, furent dès l'origine son séjour favori. Il cultivait rarement la terre et devait mener la vie nomade des Scythes pasteurs et des anciens Hébreux.

« C'était un peuple d'habiles potiers qui excellait à tailler et à polir les pierres dures, dont il faisait ses armes, ses ornements et ses instruments usuels. Ce peuple nomade n'apprit que plus tard l'emploi du bronze et de l'or. » (P. 318.)

Ajoutons que les plus anciens objets de bronze trouvés dans les dolmens sont seulement des joyaux, des ornements, et non des armes ou des outils.

Quant à l'assertion que les plus maigres pâturages étaient à l'origine le séjour favori des hommes néolithiques, elle serait inadmissible, même dans la supposition où ces hommes eussent été exclusivement pasteurs : supposition contredite par l'étude des cités lacustres de la Suisse qui les montre dès le début en possession des premiers rudiments de l'art agricole qu'ils développent peu à peu. Si le peuple des dolmens a surtout occupé les terrains aujourd'hui arides, c'est parce que de leur temps

c'étaient les plus favorables pour le pâturage et pour la culture; parce qu'une moins grande sécheresse de ces terrains était autrefois la conséquence de l'immense extension des forêts; parce que les meilleurs terrains d'aujourd'hui étaient alors couverts par ces forêts, et qu'ils ne sont devenus pâturables et cultivables qu'après les grands déboisements qui ont principalement été exécutés dans les temps modernes, comme on peut le voir dans *Les forêts de la Gaule* de M. Alfred Maury et dans notre note *Sur une pointe de flèche en silex taillé, trouvée aux Hublets (Marne)*, publiée dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, année 1876, p. 576-586.

Enfin si, parmi les crânes trouvés dans beaucoup de dolmens de l'Europe occidentale, certains attestent que les hommes des races paléolithiques y ont construit de ces monuments à l'imitation de leurs hôtes néolithiques, l'histoire de la domestication des animaux dans cette région prouve que ces derniers hommes n'y sont arrivés qu'en faible proportion, avec des troupeaux peu nombreux. Tout lecteur qui a réfléchi sur l'ensemble des faits exposés dans le présent chapitre et dans le chapitre Ier, § 3, peut en effet se rendre un compte exact de l'histoire des populations paléolithiques dans l'Europe occidentale et de la domestication des animaux dans cette région, histoire qui peut se résumer en ces termes :

Né omnivore par la conformation de son système dentaire et de ses intestins, l'homme ne possédait que des armes naturelles très imparfaites pour se rendre maître des grands animaux dont il devait tirer une partie de son alimentation; mais il a su de bonne heure fabriquer des armes artificielles supérieures aux armes naturelles des espèces carnivores qui en sont les mieux pourvues; et les nouvelles découvertes des voyageurs ont montré que, sur toute la surface de la terre, les plus anciennes armes dont les peuples primitifs nous aient laissé des spécimens étaient des pierres taillées par éclats, comme dans l'Europe occidentale.

A mesure que les hommes paléolithiques ont fait des progrès dans la fabrication de leurs armes et dans la manière de s'en servir, leurs chasses sont devenues plus fructueuses; une alimentation de plus en plus azotée a de plus en plus augmenté leur vigueur et leurs instincts de chasseurs.

L'Europe quaternaire avait une faune très riche en espèces à cause de sa configuration particulière, comme on l'a vu plus haut, et aussi parce que les espèces arctiques avaient été refou-

lées peu à peu dans le sud-ouest du continent européen, par l'extension progressive de la mer glaciaire sur toutes les régions du nord-est. L'humidité et l'uniformité du climat de l'époque glaciaire favorisaient le développement des végétaux, la multiplication des animaux qui s'en nourrissent, et celle des hommes quaternaires qui trouvaient une très abondante alimentation dans la multitude des pièces de gibier qui tombaient sous leurs coups.

Mais lorsque de telles conditions de vie, prolongées pendant des siècles, eurent élevé au maximum le nombre d'hommes dont cette faune quaternaire pouvait assurer la subsistance, non seulement un climat à saisons plus variables força une partie des espèces animales à quitter l'Europe occidentale, mais encore le froid des hivers et la sécheresse des étés diminua beaucoup la richesse de la végétation, et par conséquent restreignit d'autant le nombre des mammifères herbivores qui formaient le fond de l'alimentation des hommes.

C'est évidemment dans des circonstances analogues, rendant les chasses plus difficiles et moins fructueuses, que, sur divers points du globe, certaines populations les mieux douées, les plus intelligentes, les plus capables de se plier à de nouvelles conditions de vie et d'y conformer leur conduite, se sont décidées à domestiquer les animaux les plus sociables; qu'elles ont élevé des troupeaux destinés à combler le vide laissé par l'insuffisance des chasses; qu'elles en ont confié la garde au chien, qui les a défendus contre l'agression des autres animaux carnassiers.

Il leur avait fallu en arriver là, sous peine de déchoir; et les populations paléolithiques de l'Europe occidentale, restées purement chasseresses malgré la diminution du gibier, devaient déjà être entrées dans une période de décadence, lorsque les constructeurs de dolmens leur ont amené des animaux domestiques, et, ce qui valait mieux, leur ont montré combien le régime pastoral et agricole est plus profitable que la chasse au milieu d'une faune appauvrie.

Lors de l'arrivée des Anglo-Saxons aux États-Unis d'Amérique, et nous choisissons une localité restreinte pour simplifier la comparaison, ils ont rencontré les tribus indigènes du pays dans le même état social où les hommes paléolithiques de l'Europe occidentale ont été trouvés par le peuple des dolmens. Quelques tribus américaines, telles que les Cherokees, les Osages, les Chactas et les Delawares, ont assez vite compris la nécessité

de devenir pastorales, agricoles et industrielles, d'accepter la civilisation européenne; elles ont ainsi assuré l'existence de leurs descendants pendant une série de siècles indéterminée; tandis que d'autres tribus voisines, n'ayant pas voulu se plier à cette nouvelle civilisation, sont mortes ou vont mourir. Les mêmes faits n'ont pu manquer de se produire dans l'Europe occidentale à l'arrivée des constructeurs de dolmens.

Nous ne reviendrons pas sur les preuves, qui ont été données plus haut, de la persistance des populations paléolithiques de l'Europe occidentale, au milieu des nouveaux immigrants, qui y sont arrivés à tant de reprises, dont elles ne se distinguent en aucune façon au point de vue social, et avec lesquels elles se sont croisées en beaucoup d'endroits, comme plusieurs peuples américains se sont mêlés avec les Espagnols leurs vainqueurs.

Nous ajouterons seulement que ce sont les populations primitives de l'Europe occidentale qui ont domestiqué les races animales propres à cette région, avec l'aide et les conseils de leurs éducateurs les constructeurs de dolmens, beaucoup moins nombreux, incontestablement possesseurs de bétail, puisqu'ils étaient agriculteurs, mais aussi certainement arrivés avec des troupeaux numériquement trop faibles pour couvrir les pays où ils vinrent s'installer.

Il est clair en effet que si les hommes des dolmens eussent possédé assez de chevaux, d'ânes, de bœufs, de moutons, etc., pour remplir l'Europe occidentale, ni eux ni leurs élèves de cette région ne se fussent donné la peine de domestiquer les races animales sauvages qui en foulaient le sol, tels que le cheval percheron, le cheval belge, l'âne européen ou hispano-atlantique, le bœuf des Pays-Bas, le bœuf vendéen, le bœuf du Jura, le bœuf des Alpes, le mouton mérinos, etc.; et que si quelques individus, appartenant à ces diverses races, s'étaient ralliés à l'homme supposé possesseur de nombreux troupeaux venus avec les constructeurs de dolmens, le type de ces individus aurait vite disparu par suite de leur croisement avec leurs congénères plus nombreux.

La faiblesse numérique des troupeaux amenés dans l'Europe occidentale par les importateurs de l'usage de la pierre polie peut donc seule expliquer pourquoi cette région est couverte de races domestiques la plupart naturelles à son sol, dont les races domestiques étrangères n'ont pu les déposséder.

Quant aux races domestiques d'origine étrangère, notamment

les races chevalines qui sont parvenues à s'implanter dans l'Europe occidentale, il faut naturellement commencer leur histoire par le commencement : ce qui va nous forcer d'aller à la recherche de leurs lieux d'origine.

Il est à peine besoin de dire auparavant que, malgré sa facilité d'exécution, la domestication des races animales propres à l'Europe occidentale ne s'est pas opérée en un jour, et que tous les peuples de cette région n'ont pas adopté à la même époque tous les éléments de la civilisation nouvelle qui leur était apportée. C'est le cas de rappeler ce que M. Worsaæ faisait déjà observer au Congrès international de Copenhague en 1869. Dans les kjökkenmöddings du Danemark, qui datent de la première période de l'âge néolithique, le chien est le seul animal domestique, tandis que dans les dolmens de ce pays, comme dans beaucoup d'autres appartenant à diverses contrées de l'Europe, on rencontre le mouton, le cochon, le cheval, etc.

Nous reviendrons du reste dans les chapitres XI et XII sur l'histoire des races chevalines européennes, et sur celle des peuples qui ont érigé des dolmens dans l'Europe occidentale et dans le nord de l'Afrique.

CHAPITRE III

LES ARYAS PRIMITIFS. — PREMIÈRE PATRIE, CIVILISATION ET MIGRATIONS

§ 1. — Les anciennes civilisations aryenne, mongolique, sémitique et égyptienne.

On a pu déterminer les lieux d'origine ou de domestication des races chevalines européennes par la seule considération de leurs aires géographiques si restreintes. Mais la connaissance de la première patrie des Aryas peut seule éclairer sur le lieu d'origine de la race chevaline aryenne, dont l'aire géographique actuelle est si étendue. Il importe donc de déterminer d'abord ce qu'étaient les Aryas et dans quelle partie du globe est née leur civilisation; ce sera l'objet du présent chapitre.

Trois grandes civilisations se disputent la domination du monde depuis un temps immémorial. Ce sont : 1° la civilisation dite indo-germanique, indo-européenne ou aryenne; 2° la civilisation dite mongolique, turco-mongole, touranienne, finno-tartare, ouralo-altaïque, etc.; 3° la civilisation dite sémitique ou syro-arabe. Après s'être répandues en Asie, en Europe et dans le nord de l'Afrique dès la haute antiquité, elles ont entrepris, avec des chances inégales, d'étendre leur empire dans le pays des Nègres situé au sud du Sahara, dans les deux Amériques, en Australie et dans les îles de l'Océan, à mesure que les peuples civilisés de l'Ancien Continent en faisaient la découverte.

Les récents progrès de la science, notamment ceux de la linguistique, ont montré que ces trois civilisations sont nées chez trois groupes d'hommes différents, n'ayant alors entre eux

aucune espèce de rapports sociaux, puisqu'on constate une différence radicale entre leurs premiers concepts intellectuels, notamment entre leurs langues. Si, dans la suite des temps, quelques peuples appartenant à l'une de ces civilisations ont emprunté quelque chose à une civilisation voisine, on en trouve l'explication dans les rapports qui se sont établis entre les différents peuples pendant leurs guerres pour la possession du sol, et surtout dans les relations plus intimes occasionnées par l'assujettissement de certaines nations à d'autres. Ces trois civilisations sont donc nées comme si elles étaient l'évolution intellectuelle de trois groupes d'hommes d'origines distinctes, dont chacun aurait d'abord vécu isolément, sans s'inquiéter de ce qui se passait chez les groupes voisins. C'est ce que Max Müller a voulu exprimer dans cette phrase : « On n'en peut douter désormais ; il y a eu un temps où les ancêtres des Celtes, des Germains, des Slaves, des Grecs et des Italiens, des Perses et des Hindous, résidaient ensemble sous le même toit, séparés des ancêtres de la race sémitique et de la race touranienne. » (*La science du langage*, p. 95.)

Quant à l'antique civilisation égyptienne, elle s'est développée chez un peuple d'origine nubienne, à la suite d'une immigration sémitique, comme on le verra à la fin du chapitre IX ; et cette civilisation a surtout agi sur l'avenir de l'humanité par l'intermédiaire des Sémites, après les conquêtes des Egyptiens en Asie, sous les pharaons du nouvel Empire, sous la XVIIIe et sous la XIXe dynastie.

§ 2. — Aryas et peuples aryens.

On a quelquefois donné, par opposition aux expressions race sémitique et race mongolique, les noms de race indo-germanique, de race indo-européenne, puis de race aryenne à l'ensemble des peuples ci-dessus énumérés par Max Müller, parce que le peuple primitif dont ils tiennent leurs langues et leur civilisation se donnait à lui-même le nom d'Aryas, comme l'ont prouvé l'étude comparée de ces langues et la lecture de l'*Avesta*, du *Véda* et des inscriptions cunéiformes. Les preuves de cette dernière assertion sont très nombreuses dans le Véda et dans l'Avesta ; elles sont assez connues pour qu'il soit inutile de s'y arrêter ; aussi nous bornerons-nous à rappeler que l'inscription

funéraire trilingue de Darius, à Nakch-i-Roustam, commence ainsi dans le texte médique dont M. Oppert a donné la transcription et la traduction :

« Un grand dieu est Ormazd, qui a créé cette terre, qui a créé ce ciel, qui a créé l'homme, qui a donné à l'homme le Bon Principe, qui a fait Darius roi, roi de beaucoup de rois, législateur de beaucoup de législateurs.

« Je suis Darius, grand roi, roi des rois, roi des pays où se parlent toutes les langues, roi de cette terre étendue, vaste, fils du père Hystaspe, Achéménide, Perse, fils de Perse, Arien, de semence arienne [1]. »

C'est à tort qu'on a donné le nom de race à l'ensemble des peuples de langues aryennes, car la classification des races est tout-à-fait indépendante de celle des langues ; et il existe de trop grandes différences dans les caractères physiques des divers groupes d'hommes de langues aryennes, notamment des Tudesques ou Germains d'une part, et des plus purs représentants des Celtes (Savoyards, Auvergnats et Bas-Bretons) d'autre part, pour qu'on puisse en faire une seule race. Les Aryas n'ont donc probablement été que des ancêtres purement intellectuels pour quelques-uns de ces peuples, et cette question sera examinée plus loin. En tout cas, au lieu de l'expression *race aryenne*, nous emploierons celle de *peuples aryens*, qui est tout aussi courte, plus exacte, et qui signifiera uniquement que ces peuples ont conservé ou accepté la langue et la civilisation des Aryas.

§ 3. — L'Avesta, la religion aryenne et les traditions persanes.

Le fait si important du complet isolement originel des quatre peuples chez lesquels sont nées les quatre principales civilisations du globe est en parfaite concordance avec l'histoire des chevaux domestiques ; car elle va montrer que les deux peuples primitifs chez lesquels sont nées les civilisations aryenne et mongolique ont domestiqué chacun une des deux races chevalines asiatiques, et que les peuples sémitiques, originairement dépourvus de chevaux, sont redevables de ces deux races chevalines aux peuples aryens et mongoliques, auxquels ils ont donné

1. J. Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, p. 204.

en échange la race asine orientale, qu'ils tenaient des Nubiens ou Proto-Egyptiens.

Nous commencerons par l'histoire du cheval aryen ; et, pour procéder avec ordre, nous déterminerons d'abord la position de sa première patrie, c'est-à-dire celle des Aryas, après avoir donné de brefs renseignements sur l'Avesta, sur la religion aryenne et sur les traditions persanes relatives aux époques antérieures à celle de Zoroastre : ce qui nous dispensera de surcharger de notes le présent chapitre et une partie du suivant.

Le *Zend-Avesta* ou plus simplement l'*Avesta* est le livre sacré, la bible des anciens Eraniens, Iraniens ou Proto-Perses. Il est écrit en langue zende et se composait à l'origine de 21 livres, nosks ou naskas, que la tradition parsie attribue à Zoroastre, et que l'on peut tout au moins attribuer à ses premiers disciples. On s'accorde du reste à le faire rédiger à Bactres ou à proximité de cette ville, qui était la capitale du roi Vistaçpa, à la cour duquel Zoroastre prêcha sa doctrine. La plupart des naskas ont été perdus par suite de la persécution religieuse consécutive à la conquête de la Perse par Alexandre; et les débris encore subsistants n'ont été rassemblés que dans la première moitié du troisième siècle de notre ère, sous le règne d'Ardeschir, le fondateur de la dynastie persane des Sassanides. L'*Avesta* ne se compose donc plus aujourd'hui que de trois livres, qui sont : le *Vendidad*, livre des traditions et des lois de purification, rédigé sous la forme de conversations entre Zarathustra ou Zoroastre et le dieu Ahura-Mazda ou Ormuzd qui l'instruit; le *Vispered*, recueil d'invocations et de prières en l'honneur des principales divinités du panthéon mazdéen ; et le *Yaçna*, livre de la liturgie et des sacrifices. Ces deux derniers livres se composent de morceaux détachés, en partie fragmentaires. Quant au *Vendidad*, il paraît être la réunion en un seul corps des débris épars de plusieurs livres de l'Avesta primitif. Il règne un grand désordre à l'intérieur de ses chapitres : « on y trouve, en effet, tantôt des lacunes considérables, tantôt des interpolations qui brisent le sens, et même parfois une interversion complète des idées, » comme le dit le chanoine de Harlez, le traducteur de l'Avesta (t. I, p. 74).

La littérature zende comprend en outre le *Khorda Avesta* ou livre des *Yeshts* ou *Yashts*, hymnes religieux dont chacun est affecté à une divinité particulière ; ils étaient très nombreux autrefois, puisque chaque divinité avait son Yesht ; mais il n'en

reste plus que vingt-deux. La composition de ces Yeshts est d'ailleurs antérieure à l'époque de Zoroastre, mais ils ont subi depuis des remaniements, devenus nécessaires pour les mettre en rapport avec le nouveau culte mazdéen, dans les cérémonies duquel ils continuèrent d'être chantés.

La perte de la plupart des livres de l'Avesta est d'autant plus regrettable pour l'historien que les Parsis semblent avoir sauvé de préférence les parties de leur Bible qui traitent de sujets religieux; ce qui en reste fournit néanmoins, sur la première patrie des Aryas et sur les premières migrations du rameau iranien, quelques précieux documents qu'on chercherait vainement ailleurs.

L'Avesta est l'un des livres où se reconnaît le mieux le naturalisme primitif de la religion aryenne, qui consistait uniquement, à l'origine, dans le culte rendu aux astres, aux éléments et aux phénomènes naturels [1] : divinités les unes protectrices, les autres ennemies, qui avaient toutefois été déjà personnifiées, anthropomorphisées avant l'époque de Zoroastre. La mission de ce réformateur eut surtout pour but et pour résultat d'abaisser tous les génies bons et mauvais du panthéon aryen pour en faire de simples ministres, les premiers d'Ahura Mazda (l'être vivifiant), les autres d'Angro-Mainyus ou Ahriman (l'esprit meurtrier) qui correspondent assez exactement au Dieu et au diable des chrétiens.

Beaucoup de divinités sont communes à l'Avesta et au Véda, c'est-à-dire aux Iraniens et aux Aryo-Hindous. L'universalité des génies protecteurs est souvent désignée dans l'Avesta par le mot Yazatas, dans le Véda par le mot Dévas; et ce dernier mot est identique à notre mot Dieu et aux mots qui lui correspondent dans plusieurs langues aryennes anciennes ou modernes de l'Europe. Mais le mot Dévas a pris le sens de démons chez les Iraniens, après la réforme zoroastrienne.

Les bons génies de l'Avesta habitent, avec leur chef Ormuzd, le mont Hara ou Hara-barezaiti, situé à l'orient, et au sommet duquel est placée la vaste mer Vouru-kasha, d'où sortent tous les fleuves de la terre : image sous laquelle on reconnaît facilement l'ensemble des glaciers répandus sur le massif orographique de l'Asie centrale et qui devait à l'origine désigner uni-

1. Sur la religion des Aryas primitifs, voyez Girard de Rialle, *Les peuples de l'Asie et de l'Europe*, p. 121-130.

quement les glaciers de l'Alatau, comme on le verra plus loin. Le mythologique arbre Gaokerena plonge ses racines au milieu de cette mer, dont les rivages sont surmontés par le pic Hukairya, pointe extrême du Hara-barezaiti.

Ceux des bons génies qu'on rencontrera dans nos citations de l'Avesta sont les suivants :

Hware-kshaêta ou le Soleil.

Mithra, personnification de l'éther lumineux, de la lumière considérée en elle-même, le plus rapide des dieux, qui précédait Ushanh (l'Aurore) dans sa course.

Çraosha, compagnon de Mithra, participe à sa nature et à ses attributs, semble personnifier spécialement la foudre.

Tistrya, l'astre Sirius personnifié, gardien de la région orientale, donne la liberté aux eaux captives en combattant le génie de la sécheresse.

Rapithvan, le génie de la région du sud.

Vayou, le génie du vent.

Armaïta ou Çpenta Armaïta (l'auguste sagesse), qui est la Terre, la mère du genre humain.

Ardwiçura Anahita, souvent désignée par un seul de ces deux noms, est la source divine, le génie des eaux qui habite le pic Hukairya, d'où elle répand les eaux fertilisantes sur toute la terre.

Ashi vanuhi, la sainteté personnifiée.

Druaçpa, déesse protectrice des animaux domestiques.

Verethraghna, génie de la victoire, paraît avoir été d'abord la personnification de l'éclair.

Amératât, génie de l'immortalité, avait d'abord été le génie des plantes.

Haurvatât, l'esprit de l'univers, avait d'abord été le génie des eaux.

Haoma ou Hôma, identique au Sôma védique, est tantôt l'*asclépias acida*, tantôt la liqueur fermentée qu'on extrait de cette plante, tantôt le sacrifice dans lequel on offre cette liqueur, le tout divinisé.

Les Fravashis ou Ferouers sont des génies tutélaires ou espèces d'anges gardiens ; chaque être doué d'intelligence avait son férouer qui l'inspirait et veillait sur lui.

Quant aux démons avestiques compagnons d'Ahriman, les seuls que nous aurons à citer sont :

Aeshma, démon du meurtre et du brigandage.

Apaosha, démon de la sécheresse et de la stérilité.

Azhi (le serpent), qui rôde la nuit autour des habitations pour tuer les humains et enlever le feu.

Enfin les Yâtus, démons enchanteurs et homicides, et les Pairikas, druges ou démons femelles puissants et redoutables, sont souvent les uns et les autres associés dans les malédictions mazdéennes avec les Kavis et les Karapans, qui sont les prêtres des infidèles anaryens.

Si les traditions persanes ne sont pas toujours complètement d'accord sur les faits des temps héroïques antérieurs à la réforme zoroastrienne, toutes s'accordent du moins à remplir ces temps par le règne de deux seules dynasties iraniennes, celle des Paradhâtas ou Peshdadiens et celle des Kavas ou Kayaniens.

En général, Gayô-meretha ou Kayoumors est seulement regardé comme le premier homme crée par Ormuzd (clef yesht XIII, 87), bien que Firdousi en fasse le premier roi iranien dans son *Shah nameh* ou *Livre des Rois*.

Le premier roi peshdadien serait donc Haoshyanha ou Hosheng, donné par les traditions comme un arrière-petit-fils de Kayoumors.

Le deuxième serait Takhma urupa ou Tahmouras, regardé comme le frère aîné de Yima et descendant de Hosheng, par son père Vivanghat.

Le troisième serait Yima, qui fut ensuite appelé Djemschid ou Djemsched, parce que son nom (en pehlvi Yam ou Djam) est habituellement suivi de l'épithète *Kshaêta* (brillant); de l'ensemble Yima-Kshaêta, les Parsis ont fait Djemsched.

Après Yima, les traditions placent un usurpateur étranger, Dahàka ou Dzohak.

Ce dernier fut dépossédé par le quatrième peshdadien légitime, le fils d'Athwya, le Thraetaona de l'Avesta, qui fut plus tard appelé Afridoun et Féridoun, et auquel l'Avesta donne Vafrô navaza pour compagnon d'armes.

Le cinquième est Manuscithra ou Manuchir, qui eut à repousser les invasions du roi touranien Franracyana ou Afrasiab; et la première dynastie finit avec son successeur Uzava ou Zav, qui rétablit la paix de l'Iran par un traité avec Franracyana. Le nom de ce dernier fut porté par plusieurs rois touraniens, car il reparaît dans les guerres de la deuxième dynastie. Les règnes de Manuchir et de Zav furent du reste signalés par les

exploits des deux fils du Thrita inventeur de la médecine, les deux héros Urvakshaya et Kereçaçpa, dont la tradition fait deux princes du Sedjestan, issus de la race peshdadienne.

Les deux premiers rois kayaniens sont le Kava Kavata ou Kai Kobad et son fils Uça.

Le troisième Kava est Huçrava (l'illustre), petit-fils de Nara par son père et de Uça par sa mère. Il réunit toutes les contrées iraniennes en un seul royaume avec l'aide de son lieutenant Tuça, prince kayanide.

Après la mort de Huçrava, le trône de l'Iran est occupé par Aurvataçpa ou Lohraçp, appartenant à une branche spéciale de Kayanides, celle des Naotarides.

C'est à la cour de Vistaçpa ou Gustasp, fils de Lohraçp, que fut d'abord prêchée la réforme de Zoroastre, fils de Pourushaçpa et petit-fils de Haecataçpa. Vistaçpa eut à combattre le roi des Qyaoniens, Ardjataçpa, dont il triompha avec l'aide de son frère Açpâyôdha, de ses lieutenants Ashavazdao, Trita et Zairivairi, et de son ministre Jâmâçpa, issu de la noble race des Hwovides.

Tous les rois et tous les héros précités figurent dans l'Avesta, qui nous fournira bientôt des documents intéressants sur les actes de quelques-uns d'entre eux; mais, ainsi que de Harlez le fait observer à la page 7 de l'introduction au tome III de son Avesta, « avec le règne de Vistaçpa et la réforme zoroastrienne se terminent tous les renseignements que les textes zends nous donnent sur les antiquités iraniennes. »

Nous nous servirons de la traduction de Harlez pour les documents de l'Avesta que nous aurons soit à analyser, soit à citer textuellement; dans ce dernier cas, nous corrigerons le texte du traducteur, chaque fois que l'occasion s'en présentera, d'après les *errata* placés à la fin des volumes; et celles des notes que nous lui emprunterons seront toujours suivies du mot (Harlez) entre parenthèses.

§ 4. — La première patrie des Aryas.

Les renseignements suivants, donnés par le premier chapitre ou fargard du *Vendidad*, indiquent dans quelle direction il faut chercher la première patrie des Aryas, que ce livre nomme l'Airyana vaedja, l'Aryane de l'origine, ou « la terre productrice

des Aryas, le berceau de la race aryaque », suivant l'expression de Harlez (*Avesta*, t. I, p. 82).

Ormuzd crée d'abord pour les peuples anaryens une terre, lieu d'agrément, où tout pourtant n'était pas joie, qui n'avait pas tous les agréments de la fertilité; « car, dit Ormuzd, si je n'avais pas créé ce lieu d'agrément où tout n'était pas joie, tout le monde corporel se serait transporté dans l'Airyana vaedja. »

Puis, en faveur de son peuple, les Aryas, Eraniens ou Iraniens, Ormuzd crée successivement seize autres « lieux et séjours excellents », dont « le premier et le meilleur » est « l'Airyana vaedja, d'excellente nature ».

Quant aux quinze autres lieux et séjours excellents, nous allons les faire connaître dans l'ordre de leurs créations successives, en les faisant suivre de leurs homonymes plus récents, et plus ou moins altérés, après avoir rappelé qu'alors comme aujourd'hui, dans la partie de l'Asie que nous allons parcourir, un même nom était souvent donné à la province, à sa capitale et quelquefois même au fleuve qui la traversait, fait qui est loin d'être particulier à cette région du globe, qui a toujours été assez fréquent en France, et qu'on a retrouvé jusque chez les Peaux-Rouges d'Amérique.

2e lieu, Çugdha; c'est l'ancienne Sogdiane, située entre l'ancien Iaxarte ou Syr-Daria actuel et l'ancien Oxus ou Amou-Daria actuel.

3e lieu, Moûru, aujourd'hui Marw ou Merw, capitale de l'ancienne Margiane, sur l'ancien Margus, le Marghâb ou Merghâb actuel.

4e lieu, Bâkhdhi ou Bâghdhi, la Bactres des anciens, située au sud de l'Oxus, qui était la capitale de l'ancienne Bactriane et qui conserve encore le nom de Balkh.

5e lieu, Niçaya ou Niça, nom commun dans l'antiquité à plusieurs villes, toutes situées vers les limites de la Perse et du Turkestan actuel, ce qui rend indifférent pour notre sujet que que la Niça en question ait été l'une ou l'autre de ces villes.

6e lieu, Haraeva (écrit Harayou par Eugène Burnouf), est la ville et la province actuelle de Hérat.

7e lieu, Vaekereta, dans lequel de Harlez reconnaît le moderne Kaboul.

8e lieu, Urva, inconnu.

9e lieu, Vehrkana (le pays des loups), la Varkana des inscriptions cunéiformes, est l'ancienne Hyrcanie.

10e lieu, Haraquaiti, ou l'ancienne Arachosie, dans le Sedjestan actuel.

11e lieu, Haetumat, qui est, suivant de Harlez, l'Etymander ou Erymander des anciens, région actuelle du Hilment, également dans le Sedjestan.

12e lieu, Ragha, qui serait la Ragaïa, située à l'est de la Parthie, suivant Kiepert et de Harlez, mais dans laquelle les gloses voient la médique Raï, la Rhagès de l'histoire de Tobie, située au sud-est de Téhéran.

13e lieu, Chakra, « probablement l'actuelle Charuch, dans le Khorassan », dit de Harlez.

14e lieu, Varena, où naquit Thraetaona, paraît être l'antique Kirmân, qui est située au sud du mont Derbend, à environ 500 kilomètres au sud-est d'Ispahan, d'après l'itinéraire de M. de Khanikof, dont on peut voir la carte à la page 275 du IVe volume du *Tour du monde*.

15e lieu, Hapta-Hendu, qui est le Sapta-Sindhu du Véda, le Pendjab actuel, arrosé par le cours supérieur de l'Indus et par ses affluents septentrionaux.

Arrêtons-nous un instant sur les indications fournies par ces divers noms de lieux, avant d'arriver à la discussion de la position du seizième.

Dès l'an 1833, l'identification de Çugdha, de Moûru, de Bâkhdhi, de Niçaya, de Harayou ou Haraeva, de Vehrkana, de Haraquaiti et de Hapta-Hendu, avec leurs homonymes plus récents, avait été faite par Eugène Burnouf, dans son *Commentaire sur le Yaçna*, aux pages XCII à CXX des *Notes*, et il est clair que lorsque Ormuzd dit à Zoroastre qu'il a créé successivement pour son peuple la Sogdiane, la Margiane, Bactres, Niçaya ou Nisée, le Hérat, l'Hyrcanie, l'Arachosie et le Pendjab, il ne s'agit pas là en réalité de la création successive de ces différents pays. Cela signifie simplement que Ormuzd a donné successivement ces pays aux Iraniens, comme Jéhovah a donné la terre promise aux Hébreux, ou, pour parler le langage de l'histoire, que les Iraniens ont successivement conquis ces diverses contrées. C'est la seule interprétation raisonnable qu'il soit permis de donner du premier fargard du Vendidad; et c'est pourquoi, malgré la dénégation de quelques auteurs, cette interprétation a été celle de la plupart des savants qui se sont occupés de la question, notamment de Rhode, de Lassen, de Bünsen, de A. Pictet, de F. Lenormant, etc.

Or les identifications d'Eugène Burnouf suffisaient déjà pour montrer qu'à partir de la Sogdiane les conquérants iraniens se sont constamment avancés vers le sud, tout en poussant des pointes, tantôt à l'ouest, tantôt à l'est. On conçoit d'ailleurs que les Iraniens, comme tant d'autres peuples septentrionaux, aient été attirés dans cette direction par la beauté du climat et par la fertilité du sol des régions méridionales. L'un des débris de la littérature zende, traduit par de Harlez à la fin de son *Avesta*, l'*Afrighan III*, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur le goût très prononcé des anciens Iraniens pour les climats du sud, car, aux versets 4-6, Zoroastre demande à Ormuzd quelle sera la récompense de l'homme qui récitera la prière à Rapithvan, génie qui préside à la région du midi, et il en reçoit cette réponse : « Comme le vent [soufflant] de la région à laquelle préside Rapithvan, ô saint Zarathustra, fait prospérer et grandir, comble de biens et fait croître en joie le monde corporel tout entier, [ainsi] cet homme s'assure la possession d'autant de biens; autant est grande la récompense de cet homme qui par la prière, etc. »

A la page 224 de son *Commentaire sur le Yaçna*, après une dissertation sur le sens étymologique du mot Rapithvan, Eugène Burnouf ajoute : « Je ne vois pas clairement le rapport qui peut exister entre un radical signifiant *se réjouir* et le génie du midi. » Ce rapport est clairement indiqué par ce passage de l'*Afrighan III*, qui montre que pour les Iraniens le midi était la région des terres fertiles, de l'abondance, de la prospérité et de la joie.

De l'ensemble de ces considérations, on peut déjà conclure que l'Airyana vaedja doit être cherchée au delà de la Sogdiane, c'est-à-dire au delà de l'Iaxarte. L'emplacement assigné par certains auteurs au 16e lieu, créé par Ormuzd, pourrait seul être invoqué contre notre croyance à la marche constante vers le sud de la conquête iranienne; mais nous allons montrer, par les textes mêmes de l'*Avesta*, que ces auteurs se sont trompés en déterminant comme ils l'ont fait la position de ce lieu.

Ce 16e lieu est la région de la Ràngha, dans laquelle Spiegel a cru reconnaître l'Iaxarte, de Harlez l'Oxus, et Windischmann l'Indus. Mais, ainsi qu'Anquetil du Perron l'a fait observer dans sa traduction du *Zend-Avesta*, l'Arménien Moïse de Chorène a dit dans sa *Géographie* que la région de la Ràngha était cette partie de l'Assyrie qui confinait à l'Arménie, et l'étude des textes zends va lui donner raison.

Parmi les nombreux renseignements que l'*Avesta* donne sur

la Rângha, notons d'abord celui du yesht XX, verset 4, où Zoroastre dit au roi Vistaçpa : « Domine sur la Rângha, si large à traverser, comme Vafrô navaza, » ce qui indique que la Rângha était le plus considérable ou tout au moins l'un des plus considérables des fleuves connus des Iraniens contemporains de Zoroastre.

Dans le yesht V, 60-67, Vafrô navaza, averti d'un péril par la voix de son souverain Thraetaona, parvient à regagner ses domaines, situés sur les rives de la Rângha, où il offre un sacrifice à la déesse Ardwiçura anahita, pour la remercier de sa délivrance. Harlez en conclut, dans une note relative à ces versets, que cette circonstance vient à l'appui de sa croyance à l'identité de la Rângha et de l'Oxus, alléguant que Vafrô navaza venait de combattre dans le nord. Mais c'est une erreur manifeste, puisqu'ici Vafrô navaza est averti du danger par Thraetaona, et que, d'après le même yesht V, versets 28-31 et 32-35, Thraetaona venait au contraire de combattre Dahâka, dans la région de Babylone. Il est vrai que le membre de phrase désignant cette région manque dans la traduction de Harlez; mais il est évident que cet auteur avait traduit ce passage, qui doit être tombé à l'impression, puisqu'il insiste sur son véritable sens dans une note. Le yesht V porte donc déjà à croire que la Rângha traversait une province iranienne limitrophe de l'Assyrie; et cette opinion est confirmée par un texte du yesht X, dont notre ami, M. Léon Rodet, nous a signalé toute l'importance pour la solution de la question qui nous occupe.

Voulant indiquer que Mithra embrasse toute la terre, l'auteur du yesht X nomme, dans le verset 104, d'abord l'orient, puis l'occident, puis la Rângha, puis les extrémités de la terre. Or, pour les Iraniens avestiques comme pour les Hindous védiques, qui les uns et les autres se tournaient vers l'orient pour prier, l'orient était le devant, l'occident le derrière, le sud la droite et le nord la gauche. Comme le devant était plus noble que le derrière, et que la droite était plus noble que la gauche, les anciens Hindous nommaient toujours les quatre points cardinaux dans l'ordre suivant : l'orient, l'occident, le sud et le nord; l'ancienne littérature sanscrite en fournit de nombreux exemples. En raison du peu de textes zends qui nous restent et de la nature des sujets qu'ils traitent, on s'explique que le passage en question du yesht X soit, à notre connaissance, le seul exemple d'énumération des quatre points cardinaux fourni par la littérature

zende. On n'en est pas moins en droit d'affirmer que, dans cette énumération, les Iraniens avestiques suivaient toujours le même ordre que les anciens Hindous, d'autant plus que les textes pehlvis montrent la persistance de cette habitude chez les Iraniens des temps postérieurs. Ainsi, dans le Boundehesch, chap. II et chap. XI, les quatre régions de la terre correspondant aux quatre points cardinaux sont nommées dans l'ordre suivant : l'orientale, l'occidentale, la méridionale, la septentrionale; et vers la fin du chap. V du même ouvrage elles sont énumérées ainsi : l'orientale, la méridionale, l'occidentale et la septentrionale. Tous ces exemples prouvent bien qu'un ancien Iranien, pas plus qu'un ancien Hindou, ne se serait jamais permis de nommer le côté le moins noble avant le plus noble, le derrière avant le devant, ni la gauche avant la droite, d'où l'on peut conclure avec certitude que, dans le yesht X, les extrémités de la terre désignent l'extrême nord, et que la Rângha est placée par ce yesht à l'extrême limite méridionale des pays connus des Iraniens avestiques, ou tout au moins aux frontières méridionales de leur empire. La Rângha ne peut donc être que l'Indus, le Tigre ou l'Euphrate; et l'histoire de Vafrô navaza porte plutôt à croire que c'était le Tigre, sur le cours supérieur duquel aurait été située sa province ou satrapie, dans laquelle il se serait réfugié après un échec essuyé sous les yeux de son suzerain Thraetaona, en combattant le Babylonien Dahâka.

Nous savons que, suivant une certaine école, le combat de Thraetaona et de Dahâka serait toujours et partout la personnification de la lutte des éléments dans l'orage. Mais il n'en est pas moins certain que, dans les passages précités, Thraetaona et Dahâka agissent en rois; que leur combat est ici la personnification de quelques épisodes de la lutte des Iraniens contre les populations anaryennes de la vallée du Tigre et de l'Euphrate dans les temps antérieurs à la réforme zoroastrienne, et surtout que ces passages donnent sur la géographie ancienne des renseignements que tout le monde a le droit d'interpréter, mais dont personne ne saurait nier l'importance. Du reste, le document fourni par le yesht X échappe à toute interprétation mythologique; il suffit à lui seul pour montrer que la Rângha était située au sud de l'empire iranien, ce qui nous autorise à répéter que la conquête iranienne a suivi une marche constante vers le sud et que l'Airyana vaedja doit être cherchée au delà de l'Iaxarte.

Plusieurs causes ont contribué à tromper les savants sur la vraie position de l'Airyana vaedja; la première se trouve dans les « créations hostiles » qu'Ahriman oppose à chacune des créations excellentes d'Ormuzd, comme on peut le voir dans le premier chapitre du Vendidad.

Dans la *Géographie de l'Avesta*, article du *Journal asiatique* (juin 1862, p. 482-497), M. Michel Bréal énumère ainsi, à la page 484, les créations hostiles d'Ahriman dont chaque numéro correspond à chacune des seize créations excellentes d'Ormuzd : « 1. Le grand serpent et l'hiver. — 2. La guêpe qui détruit les troupeaux. — 3. Les mauvais discours. — 4. Les animaux dévorants. — 5. Le doute. — 6. La paresse et la pauvreté. — 7. La péri qui s'attache à Kereçaçpa. — 8. Les impuretés. — 9. La pédérastie. — 10. L'enterrement des morts. — 11. La sorcellerie. — 12. Le doute. — 13. L'incinération des morts. — 14. De mauvais signes et des fléaux. — 15. De mauvais signes et une mauvaise chaleur. — 16. L'hiver. »

Tout en répudiant la conclusion générale de M. Bréal, qu'il exprime en ces termes : « La géographie de l'Avesta est essentiellement fabuleuse, » nous ne pouvons que donner notre assentiment à ses judicieuses observations de la page 485, qui sont celles-ci :

« Les diverses contrées de l'Iran étant attribuées à Ormuzd, et devant, selon la croyance parse, augmenter son pouvoir, la symétrie qui règne dans toute la religion mazdéenne exigeait qu'Ahriman opposât création à création; il ne s'agit pas pour lui de nuire à telle ou telle production d'Ormuzd en particulier, mais de rétablir l'égalité entre les deux principes, en augmentant la somme des maux à mesure qu'Ahura-Mazda accroît le nombre des biens. La liste d'Ahriman se compose des fléaux ordinairement attribués au mauvais génie et des péchés le plus sévèrement condamnés par la loi zoroastrienne. Il suffit de parcourir cette liste, d'ailleurs pleine de termes vagues et de répétitions, pour se convaincre qu'elle a été intercalée sans intention aucune de la mettre en rapport historique ou géographique avec les provinces d'Ormuzd. Il n'y a pas plus de raison de placer l'hiver dans l'Airyana vaedja que de mettre le siège du doute à Niça ou celui des mauvais discours à Moûru. Ce sont là des maux d'une nature générale, destinés à tenir en échec la création d'Ormuzd, mais non à frapper telle contrée en particulier.

« C'est pourtant l'erreur qui a servi de point de départ à toutes

les conjectures. L'hiver étant créé en opposition à l'Airyana vaedja, on a supposé que cette région devait être particulièrement froide, et l'on a cherché au nord, du côté des sources de l'Oxus et de l'Iaxarte, ou vers le plateau de Pamir, quelque rude climat qui pût convenir à cette province. Le fait est d'autant plus étonnant, que l'Airyana vaedja est constamment décrite comme un lieu où les hommes vivent dans l'abondance et le bonheur, et que l'hiver est au contraire regardé dans l'*Avesta* comme le plus grand des fléaux. »

Si M. Bréal n'avait pas admis que la géographie de l'Avesta est essentiellement fabuleuse, ce qui l'a dispensé d'un plus ample examen, il aurait pu chercher et trouver encore d'autres arguments, qui montrent, aussi bien que les siens, l'erreur des savants qui ont placé l'Airyana vaedja dans un climat actuellement aussi rude que celui du Pamir.

Ainsi, pour en arriver là, ces savants ont été obligés de supposer qu'un refroidissement du pays, provoqué par Ahriman, a dès lors chassé les Aryas de leur première patrie, a forcé dès cette époque la totalité du peuple arya d'émigrer dans un climat plus doux. Or l'avènement de la période glaciaire pourrait seule expliquer un tel fait, car on ne connaît aucune autre cause capable de rendre inhabitable, à cause du froid, une contrée qui est représentée comme ayant été à l'origine un pays d'excellente nature. On serait donc obligé d'en inférer que les Iraniens avestiques avaient conservé, non seulement le souvenir de la période glaciaire, mais aussi celui des beaux jours qui l'ont précédée, et c'est ce qu'en général on n'admettra pas facilement. L'âge d'or primitif admis chez tant de nations n'est pas un souvenir traditionnel des temps pré-glaciaires; c'est un produit d'une utilité très contestable, créé par l'imagination d'une catégorie d'hommes qui s'est toujours beaucoup plus préoccupée de parer le passé d'ornements étrangers que de travailler à l'amélioration du présent et de l'avenir, et dont l'espèce ne paraît malheureusement pas sur le point de s'éteindre.

Ajoutons que si les créations hostiles d'Ahriman avaient dû avoir pour conséquence de faire abandonner les lieux de séjour créés par Ormuzd, les hommes auraient été forcés d'abandonner toute la surface de la terre, puisque Ahriman oppose partout création à création, non seulement à l'égard des provinces iraniennes, mais aussi à l'égard de la terre anaryenne, c'est-à-dire de tout le reste du globe, comme on peut le constater au 4e verset du pre-

mier chapitre du Vendidad. La supposition d'une véritable émigration des Iraniens avestiques est au contraire en contradiction formelle avec les renseignements fournis par la littérature zende. On n'y voit nulle part, ni dans le Vendidad ni ailleurs, que les Iraniens aient abandonné l'Airyana vaedja, ni aucune des quinze autres provinces iraniennes, après qu'Ahriman en eut perverti l'excellente nature. On y constate seulement l'extension et non l'abandon de la patrie primitive. Yima en double, puis en triple l'étendue, et y construit des maisons pour protéger les hommes et les animaux domestiques contre les intempéries de la mauvaise saison, mais il ne l'abandonne point (*Vendidad*, chap. II); Pourushaçpa, père de Zoroastre, vit dans l'Airyana vaedja et y voit naître son fils (*Yaçna*, IX, 41-44); et Zoroastre, contemporain de Vistaçpa, le plus récent des rois iraniens nommés dans l'Avesta, sacrifie encore dans l'Airyana vaedja (yesht V, 103-106), ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que l'Airyana vaedja de Vistaçpa avait conservé les dimensions de l'Airyana vaedja des Aryas primitifs, pas plus que l'empire romain des Césars n'avait conservé les dimensions du royaume de Romulus et des Tarquins.

La prétendue rigueur du climat actuel du pays qui fut l'Airyana vaedja est donc une pure illusion. Son climat ne doit d'ailleurs pas avoir sensiblement changé depuis l'époque de l'unité aryenne, et les renseignements fournis par les textes de l'Avesta, confirmés et complétés par les données de la philologie comparée, montrent que la première patrie des Aryas était un pays accidenté, une région alpestre entrecoupée de nombreuses vallées, riche en mines métallifères, en torrents et en rivières, en forêts et en pâturages, possédant une flore et une faune très variées, flore et faune indiquant le climat qui est dit tempéré, parce qu'on y souffre moins longtemps de la chaleur que sous les tropiques, et du froid que dans les régions circumpolaires.

C'est donc un tel pays qu'il faut chercher au delà de l'Iaxarte, et à peu de distance de ce fleuve, puisqu'à partir de l'entrée des Iraniens dans la Sogdiane, qui fut leur première conquête, le Vendidad donne une liste de contrées successivement occupées et assez rapprochées les unes des autres, tandis qu'il ne mentionne aucune contrée occupée entre l'Airyana vaedja et la Sogdiane.

Le passage suivant, emprunté au XXVe chapitre du *Boundehesch*, ouvrage traduit du pehlvi par Anquetil du Perron, fournit aussi un précieux renseignement :

« [Ormuzd] parlant dans la Loi de l'œuvre de la Loi [dit] : J'ai fait les productions du monde en trois cens soixante-cinq jours..... Il faut compter premièrement le jour, et ensuite la nuit, parce que le jour a été d'abord : la nuit est venue ensuite..... Le [plus long] jour d'été est égal aux deux [plus] courts jours d'hiver; la [plus longue] nuit d'hiver est égale aux deux [plus] courtes nuits d'été. [Le jour] d'été est de douze *hesars* et la nuit de six *hesars;* la nuit d'hiver est de douze *hesars* et le jour de six [1]. »

La première phrase de ce passage est la seule qui doive être rectifiée de la manière suivante d'après la traduction allemande de Justi, ce qui n'en modifie d'ailleurs pas sensiblement la signification :

« Au sujet des institutions religieuses, il est dit dans l'Écriture sainte, par moi [Ormuzd] : J'ai fait, etc. »

Volney a le premier signalé l'importance de ce document dans le chapitre XVII de ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, où il dit à la page 362 :

« Un pareil ordre de choses n'a lieu que sous le 49e degré 20 minutes de latitude, où le plus long jour de l'année est de 16 heures 10 minutes et le plus court de 8 heures 5 minutes. Or cette latitude est d'environ 12 degrés plus nord que les villes de *Bactre* ou *Balkh* et Ourmia, où l'histoire place le théâtre des actions de Zoroastre. Cette latitude sort infiniment au delà des frontières de l'empire persan, à quelque époque qu'on le prenne. Elle tombe dans la Scythie, soit au nord du lac d'Aral et de la mer Caspienne, soit aux sources de l'*Irtisch*, de l'*Ob*, du *Jenisei* et de la rivière *Selinga ;* elle se trouve dans le pays des anciens grands Scythes (ou Massagètes), qui disputèrent d'antiquité avec les Egyptiens, selon Hérodote [2]. »

Quoique la compilation du Boundehesh ne paraisse pas remonter au delà du règne des Sassanides, le fond du passage précité n'en est pas moins très ancien, puisqu'il est donné par l'auteur comme un discours d'Ormuzd parlant dans l'Écriture sainte, qui est l'*Avesta*. Ce discours est donc la traduction pehlvie

1. *Boun-dehesch*, chap. XXV, à la page 400, de la traduction d'Anquetil du Perron.

2. Hérodote dit au contraire : « Selon les Scythes, la plus réconte de toutes les nations est la leur » (IV, 5). C'est Justin qui affirme que « le peuple des Scythes a toujours été regardé comme le plus ancien de l'univers, quoique les Égyptiens lui aient longtemps disputé ce titre » (II, 1), remarque qui est répétée par Ammien Marcellin (XXII, 15).

d'un passage de l'un des livres perdus de l'Avesta primitif en 21 naskas. Nous sommes donc bien en présence d'une très ancienne tradition iranienne, se rapportant à un ordre de choses que les Iraniens n'ont pu connaître que par l'observation directe, ce qui indique que l'Airyana vaedja doit être cherché vers le 49e degré de latitude.

L'anecdote suivante montrera combien l'observation directe devait être nécessaire pour convaincre les anciens Iraniens de l'existence d'un pays où la durée du plus long jour de l'année est double de celle du plus court. En 1868, près de trente ans après l'occupation de Miliana par les Français, un *thaleb* de cette ville avait la réputation, probablement méritée, d'être l'un des plus savants Arabes des États Barbaresques. Ce *thaleb* nous donna un jour, comme une preuve de l'ignorance et de la sotte crédulité des savants français, leur croyance à l'existence dans le nord de l'Europe de pays où le soleil reste quelquefois pendant plus de vingt heures visible au-dessus de l'horizon. Dans l'impossibilité où il était de concevoir que des pays plus éloignés que le sien de la route parcourue par le soleil puissent cependant en être éclairés plus longtemps à une certaine époque de l'année, cet honnête musulman considérait la croyance à ce fait prétendu imaginaire comme le résultat d'un profond aveuglement d'esprit, juste punition infligée par Allah aux infidèles *Roumis*.

Aux pages 110 et 113 du tome Ier des *Origines indo-européennes*, Pictet a montré, par des inductions tirées de la philologie comparée, non seulement que les Aryas primitifs ont connu une mer, mais aussi que cette mer était située à l'ouest de leur pays. Ce fait est si important, et d'autre part on a quelquefois tellement abusé de la philologie comparée, que nous rappellerons brièvement les considérations sur lesquelles Pictet s'est appuyé. Presque tous les dialectes aryens européens anciens et modernes, le latin, l'irlandais, le cymrique, le cornique, l'armoricain, le gothique, l'anglo-saxon, le scandinave, l'ancien allemand, le lithuanien, l'ancien slave, le russe, le polonais, l'illyrien, possèdent un nom commun, analogue à notre mot *mer*, pour désigner la mer. On peut déjà en conclure qu'un accord aussi général ne saurait être le résultat d'une transmission d'un peuple à l'autre, et qu'il doit remonter à l'origine de toutes ces langues, c'est-à-dire à une époque antérieure aux migrations aryennes. Si un mot germanique et un mot slave se

rattachent à la fois aux sens de mer et d'occident, on peut à la rigueur supposer que la dernière acception leur a été donnée postérieurement à l'arrivée des Germains et des Slaves sur les bords de la mer occidentale. Mais on ne peut faire une supposition semblable à l'égard des Hindous, chez qui l'occident s'appelle *varuni*, c'est-à-dire la région de la mer, puisque pour eux la région de la mer est le sud et non l'occident. On peut donc inférer de ces faits que la mer des Aryas était réellement à l'ouest de leur patrie.

Enfin, le Hara ou Hara barezaiti, c'est-à-dire le massif montagneux d'où sortaient les rivières de l'Airyana vaedja, était situé à l'est de cette contrée, puisqu'on lit dans le yesht X, 12-13 : « Nous honorons Mithra..... le premier Yazata céleste qui s'avance au-dessus du Hara, marchant devant le soleil immortel, aux coursiers rapides; qui, le premier paré de l'éclat de l'or, atteint les sommets brillants d'où il embrasse, favorisant les êtres, tout le sol aryaque. »

Tous les éléments du problème à résoudre se trouvent ainsi posés, ou plutôt le problème est résolu pour tout lecteur qui a bien voulu nous suivre, et qui jettera les yeux sur une carte de la région de l'Asie où nous l'avons conduit. La mer près de laquelle les Aryas primitifs ont vécu ne peut être en effet que le lac Balkach, aussi appelé lac Tenghiz ou mer de Dzoungarie, qui n'est qu'à environ cinq cents kilomètres au nord-est du Syr-Daria ou ancien Iaxarte, pris à la hauteur de la ville nommée Turkestan, et située à quelques lieues de la rive droite de ce fleuve, vers le tiers septentrional de son cours. L'Airyana vaedja était donc la partie orientale du bassin du lac Balkach; région comprise dans le district d'Alatau, qui est plus connu aujourd'hui sous le nom de gouvernement de Sémirétché ou des Sept-Rivières. En d'autres termes, c'était toute la partie du bassin du lac Balkach arrosée par les onze rivières qui serpentent sur le revers occidental des monts Alatau avant de se rendre dans ce lac.

Ce pays est bien connu depuis que les Russes en ont fait la conquête (1846-1855), et il satisfait à toutes les conditions exigées pour être déclaré la patrie primitive des Aryas.

Il est en effet situé au delà et à proximité de la Sogdiane, au nord-est du Syr-Daria, comme le demandent les renseignements fournis par le premier chapitre du Vendidad.

Cette position assignée à l'Airyana vaedja satisfait également

à la donnée philologique qui exige la proximité d'une mer située à l'occident, car le lac Balkach est une véritable mer intérieure, sans issue, où se rendent une foule de rivières, mais d'où il n'en sort aucune.

Ce lac est situé à 325 mètres d'altitude, ou 314 mètres au-dessus du lac d'Aral et 350 mètres au-dessus de la mer Caspienne. Sa plus grande largeur ne dépasse guère 80 kilomètres, mais il a une longueur d'environ 500 kilomètres, depuis son extrémité sud-ouest, située au 45e degré de latitude, jusqu'à son extrémité nord-est, située au 47e degré de latitude. Or on admettra bien que, tout en ayant ce lac à l'occident de leur patrie, les Aryas ont pu avoir leur frontière septentrionale à deux degrés plus au nord, vers le 49e degré de latitude, ce qui leur a permis de connaître des jours d'été deux fois aussi longs que les plus courts jours d'hiver, comme l'indique le Boundehesch.

L'Alatau, sur le versant oriental duquel l'Irtich prend sa source, a une altitude moyenne de 2000 mètres; plusieurs de ses pics sont élevés de plus de 4000 mètres et couverts de neiges éternelles. Cette chaîne de montagnes renferme des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, de soufre et de sel; ses forêts fournissent des bois de construction; ses nombreuses vallées et les plaines situées à sa base sont d'ailleurs très fertiles, riches en pâturages; enfin la faune et la flore de ce pays sont celles que les Aryas ont connues avant de commencer leurs grandes migrations, ce qui achève de satisfaire à toutes les conditions exigées pour qu'on puisse identifier cette contrée avec l'Airyana vaedja.

Sans entrer dans des détails sur sa flore et sa faune, nous ferons seulement observer que les Aryas ayant connu le tigre, les savants auraient hésité, il y a une cinquantaine d'années, à admettre que ce peuple est originaire des pentes occidentales de l'Alatau; mais les renseignements suivants, fournis par un témoin oculaire, sont venus confirmer ceux de la philologie comparée :

« Les monts Alatau, élevant leur cime bien au delà de la zone des neiges éternelles, et plongeant leurs racines dans des plaines basses où il n'est pas rare de voir, en été, le thermomètre monter à 50 degrés, ont une faune des plus variées. A leur base, le tigre, le vrai tigre, prélève de nombreuses contributions sur les troupeaux des nomades; dans les anfractuosités de leurs vallées élevées, l'ours du nord épie ces mêmes troupeaux,

lors de leurs migrations, et, à leur défaut, chasse l'argali et le cerf. Dans mes courses à travers l'Asie centrale, j'ai croisé fréquemment la piste de l'un et de l'autre de ces grands carnassiers. Leurs rugissements ont souvent troublé le repos de mes haltes de nuit. Plus d'une fois j'ai vu les feux de mon bivac se réfléchir dans leurs prunelles fixes et sanglantes. Enfin, il arriva un jour qu'un de mes guides, assailli à l'improviste par un tigre, ne dut son salut qu'à l'abandon qu'il fit du cheval qu'il montait pour s'enfuir à toute bride sur son cheval de main [1]. »

Les monts Alatau sont donc le Hara barezaiti, que l'Avesta place à l'est de l'Airyana vaedja, dont il fait le séjour des dieux, et sur le sommet duquel Yima sacrifie (yesht V, 24-27) pour obtenir la souveraine puissance et la victoire sur les populations anaryennes. On reconnaît également la mer Vourukasha, située au sommet du Hara barezaiti, et répandant ses eaux sur la terre, dans les glaciers éternels de l'Alatau. Le récit mythique du yesht VIII, relatif à la victoire de Tistrya, génie de l'Orient, remportée près de la mer Vourukasha, sur Apaosha, démon de la sécheresse et de la stérilité, est d'ailleurs une allusion très claire à l'origine orientale des rivières qui étaient alimentées par les glaciers éternels de l'Alatau et qui arrosaient l'Airyana vaedja.

Enfin la situation attribuée à l'Airyana vaedja s'accorde avec les traditions celtiques qui donnent aux Celtes une origine orientale [2]; et elle satisfait en outre à une donnée des « commentaires du *Véda*, qui sont eux-mêmes d'une époque reculée et en langue védique..... et nous montrent les populations aryennes de l'Inde venant du *nord-ouest* avec leurs croyances et leurs dieux. » On lit dans cette phrase, *nord-est* au lieu de *nord-ouest*, à la page 186 de *La science des religions* de M. Em. Burnouf; mais c'est une faute d'impression; M. Em. Burnouf nous l'a déclaré lui-même, et sa rectification nous avait déjà été indiquée par le sens général de son alinéa et par la comparaison de plusieurs passages de son *Essai sur le Véda*.

Certaines autres régions de l'Asie satisferaient certes à un plus ou moins grand nombre des données qui viennent d'être exposées; mais le bassin du lac Balkach est le seul qui satisfasse à toutes, et l'on est par conséquent forcé de reconnaître

1. Atkinson, *Voyage, etc.*, dans le *Tour du monde*, t. VII, p. 376.
2. Voyez Roget de Belloguet, *Types gaulois et celto-bretons*, p. 240-253.

que c'est lui qui est l'ancienne patrie des Aryas, c'est-à-dire le lieu où ils ont acquis les principaux éléments de leur civilisation, où ils ont perfectionné leur langue aryaque, mère de tous les dialectes aryens anciens et modernes, et d'où ils sont partis en divers sens pour conquérir et civiliser tant d'autres contrées du globe, après avoir couvert d'une population de plus en plus nombreuse, devenue exubérante, tout le bassin du lac Balkach, dont ils n'occupaient d'abord que la partie orientale.

C'est du reste uniquement faute d'avoir tenu compte de toutes ces données que personne n'était encore parvenu, que nous sachions, à fixer avec précision l'emplacement de l'Airyana vaedja. Ainsi, par exemple, les auteurs qui ont indiqué soit le plateau de Pamir, soit les vallées du Bolor ou de l'Hindou-Kho, n'ont pas eu égard au passage du Boundehesch qui nous reporte une dizaine de degrés plus au nord.

Quant à M. Ménant, il s'était déjà autorisé, en 1864, du passage du Boundehesch et de la judicieuse remarque de Volney, pour dire à la page 19 des *Écritures cunéiformes* : « C'est au delà de la Bactriane et beaucoup plus au nord, dans le pays où le plus long jour d'été est égal aux deux plus courts d'hiver, qu'il faut chercher l'origine des croyances religieuses qui ont fait vivre la Perse. » Il est donc certain que, s'il avait fait usage de la donnée qui exige la présence d'une mer, il eût dès lors attribué à l'Airyana vaedja la position que nous venons de lui assigner.

Au reste, la présence d'une mer dans la patrie aryenne nous fût-elle contestée, sous prétexte que cette donnée repose uniquement sur des considérations philologiques, que nous n'en persisterions pas moins à considérer le bassin du lac Balkach comme l'Airyana vaedja, car nous ne voyons nulle part, à proximité de la Sogdiane, vers le 49e degré de latitude, à l'ouest d'un important massif de montagnes, aucun autre endroit ayant pu servir de berceau aux Aryas.

Il est vrai que la récente découverte de nombreuses populations aryennes, dans le Zérafchane et autres montagnes appartenant au réseau orographique du Pamir, a été donnée par certaines personnes comme un indice de l'origine pamirienne des Aryas. Cette découverte indique justement le contraire; elle vient encore à l'appui de notre opinion. En effet, toutes les données que l'on possède sur l'histoire des peuples et

sur leur répartition géographique actuelle montrent que leurs civilisations sont nées dans les plaines et dans les vallées fertiles, nullement dans les montagnes, qui sont le refuge des peuples vaincus. On peut donner de nombreux exemples à l'appui de cette dernière assertion; contentons-nous de citer, d'une part les Aryas aux cheveux bruns, Auvergnats et Savoyards, relégués dans les montagnes par d'autres peuples plus récemment arrivés dans les Gaules; et, d'autre part, les Miao-tseu, chassés de la Chine et relégués dans les montagnes de l'ouest par la première irruption des Mongols dans cette contrée, comme on le verra dans le chapitre V, vers la fin du § 2. Aussi, lorsque deux populations différentes vivent côte à côte dans un pays, peut-on dire de celle qui occupe le site le moins enviable, soit les montagnes, soit les régions stériles, désertiques, comme le Sahara, soit les endroits malsains, comme les jungles du delta du Gange, qu'elle est la population la plus ancienne dans le pays, et qu'elle a été dépossédée des régions les plus fertiles par l'autre population. Par conséquent, les populations aryennes vivant à côté des populations mongoliques dans la province de Sémirétché, dans le Turkestan, ainsi que dans les montagnes du réseau pamirien, et les populations aryennes prédominant, non dans les plaines, mais dans les parties les plus inaccessibles des montagnes, c'est une nouvelle preuve qu'elles ont d'abord occupé les plaines et qu'elles en ont été expulsées par les populations mongoliques, à la suite de combats dont nous croyons trouver un souvenir dans une légende kirghise qui sera racontée dans le paragraphe 7 du chapitre V.

Enfin, le nom de l'Ariané ou Arie des auteurs grecs et latins, ancienne province de la Perse située sur la rive droite de l'Indus, a fait supposer à certains auteurs que c'était la première patrie des Aryas; mais, après avoir indiqué les limites de cette province, Strabon ajoute, XV, II, 8 : « Du reste, ce nom d'Ariané s'étend encore par delà les limites indiquées ci-dessus et s'applique non seulement à une partie de la Perse et de la Médie, mais à une partie aussi de la Bactriane septentrionale et de la Sogdiane; » ce qui suffirait pour montrer qu'on n'est pas plus autorisé à faire venir les Aryas des bords de l'Indus qu'on ne le serait à donner notre province de Normandie comme la première patrie des Normands, ou à donner la Galatie d'Asie Mineure comme le berceau des Gaulois.

§ 5. — Les Aryas dans leur première patrie.

L'histoire de Yima, racontée dans le deuxième chapitre du *Vendidad*, va maintenant nous montrer les Aryas dans leur première patrie. Pour l'école dont il a été question page 148, la lutte de Yima contre Dahâka, qui le détrône, serait encore, toujours et partout, la personnification de la lutte des éléments dans l'orage. Sans nous arrêter plus qu'il ne convient à montrer ce qu'il y a d'exagéré dans une pareille opinion, nous ferons observer que certains épisodes de cette lutte prouvent qu'il ne s'agit pas toujours du combat des éléments. Les textes zends ont certainement peint dans la lutte de Dahâka contre Yima, puis contre Thraetaona, nous ne saurions trop le répéter, les premiers combats des conquérants aryens contre les populations anaryennes qui s'opposaient à l'extension de leurs frontières vers le sud.

La critique a le devoir de démêler les faits historiques enfouis au milieu des mythes des légendes iraniennes; mais prétendre que tout est mythe dans ces légendes serait juste aussi raisonnable que de nier le fond historique de la légende dorée, des chansons de geste, du règne de Clovis, etc., sous prétexte que la fiole d'huile destinée au baptême de ce roi fut apportée par le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe, et que la légende dorée et les chansons de geste fourmillent d'histoires aussi ridicules.

Peu nous importe que Yima ait été d'abord un phénomène naturel devenu dieu, puis roi, ou que ce soit un homme devenu dieu, comme on en a vu tant d'exemples depuis moins de deux mille ans, à Rome et ailleurs. En admettant même comme incontestablement démontré que Yima est un phénomène naturel divinisé, puis transformé en roi par les légendes, on n'aurait pas le droit d'en inférer qu'il n'y a rien d'historique dans quelques-uns des actes qui lui sont attribués. Les anciens Égyptiens ont placé sous le règne de quelques-unes de leurs divinités, Ptah, Osiris, Horus, etc., les actes qu'ils ont accomplis pendant les périodes théocratiques de leur histoire; malgré la différence des temps, en 1611, le protestant Jacques Bongars a intitulé *Gesta Dei per Francos* son recueil de chroniques sur les croisades, « souvent cité à cause de la sublimité de son

titre, » disent les biographes; et, jusqu'à nos jours, certains historiens n'ont vu, dans l'histoire de l'humanité, rien autre chose que l'action continue de la Providence faisant manœuvrer les hommes comme des pantins, ce qui explique suffisamment comment les anciens Iraniens ont pu attribuer à Yima, même considéré comme divinité, les actes qui ont marqué les premiers développements de leur puissance et leur passage de la vie nomade à la vie sédentaire. C'est d'ailleurs uniquement de ces faits, et non des combats de Yima et de Dahâka, que le deuxième chapitre du Vendidad va nous entretenir.

Ajoutons que c'est du reste par métaphore que, à l'exemple de l'Avesta, et pour éviter des périphrases, nous avons considéré et nous considérerons Yima comme un roi, comme un personnage réel, car le verset 10 du yesht IX fait régner Yima pendant mille ans en nombre rond. Yima est donc en réalité la personnification d'une longue période historique dont la durée ne paraît pas parfaitement déterminée, mais pendant laquelle les Aryas passèrent de la vie nomade et pastorale à la vie sédentaire et agricole, comme on va le voir.

Dans les seize premiers versets du deuxième chapitre du Vendidad, Ormuzd raconte à Zoroastre que Yima, fils de Vivanghat, est le premier homme auquel il a révélé sa loi; que Yima ne s'est pas reconnu les qualités d'un propagateur ou prédicateur de cette loi; qu'il a seulement accepté de développer les biens terrestres créés par Ormuzd, de les faire croître, d'être le protecteur, le nourricier et le maître des êtres terrestres; puis Ormuzd continue ainsi dans la traduction de Harlez :

« 17-19. Alors je lui apportai des instruments [convenables], moi qui suis Ahura-Mazda : une charrue d'or [1] et un aiguillon fait d'or. Yima est établi dans la plénitude du pouvoir royal.

« 20-22. Trois cents régions échurent en partage au roi Yima. Et cette terre se remplit de troupeaux, de bêtes de trait, d'hommes, de chiens, d'oiseaux et de feux brillants et ardents. Aussi les troupeaux, les bêtes de trait et les hommes n'y trouvaient plus de place [2].

. Nous montrerons plus loin, en commentant l'histoire de Yima, que cet instrument n'est pas une charrue, et que de Harlez s'est en conséquence trompé dans la traduction de quelques-uns des versets suivants.

2. Depuis le verset 23 jusqu'au verset 36 inclusivement, le numérotage des versets présente des interversions dans le texte et dans la traduction. Nous avons rétabli un numérotage sans interversion pour la facilité du commentaire.

« 23. Or j'avertis Yima, et je lui dis : Yima éclatant de beauté, fils de Vivanghat, la terre est entièrement couverte de troupeaux, de bêtes de trait, d'hommes, de chiens, d'oiseaux, de feux brillants et ardents. Les bestiaux, les bêtes de trait et les hommes n'y trouvent plus de place.

« 24,25. Yima donc s'avança à la plus grande clarté du jour, à l'heure de midi, suivant la route que parcourt le soleil. Il entr'ouvrit la terre avec son soc d'or; il la perça de son aiguillon, parlant ainsi : Sois-[moi] favorable, auguste Armaïta; soulève-toi, étends-toi, en vertu de ma prière, pour porter des troupeaux, des bêtes de trait et des hommes.

« 26-28. Alors six cents régions échurent en partage au roi Yima. Et cette terre se remplit de troupeaux, de bêtes de trait, d'hommes, de chiens, d'oiseaux, de feux brillants et ardents. Aussi les bestiaux, les bêtes de trait et les hommes n'y trouvaient plus de place.

« 29. (Répétition du verset 23.)

« 30-31. (Répétition des versets 24-25.)

« 32-35. Alors neuf cents régions échurent au roi Yima. Et cette terre se remplit de troupeaux, de bêtes de trait, d'hommes, de chiens, d'oiseaux, de feux brillants et ardents. Aussi les bestiaux, les bêtes de trait et les hommes n'y trouvaient plus de place.

« 36. (Répétition du verset 23.)

« 37-41. Ainsi Yima étendit cette terre et la rendit plus grande d'un tiers qu'elle n'était auparavant. Puis il étendit encore cette terre et la rendit des deux tiers plus grande qu'elle n'était d'abord. Il l'étendit [enfin une troisième fois] et la rendit des trois tiers plus grande qu'elle n'était auparavant [1]. Alors les troupeaux, les bêtes de trait et les hommes purent y circuler à leur gré, à leur aise et selon le bon plaisir de Yima.

« 42-45. Ahura-Mazda, le créateur, réunit une assemblée de Yazatas célestes dans la célèbre Airyana vaedja, [la terre] de création parfaite. Le brillant Yima, pasteur des peuples justes, réunit en assemblée les meilleurs des hommes dans la célèbre Airyana

1. Aucune des diverses interprétations dont ces trois dernières phrases sont susceptibles n'est compatible avec les indications des versets précédents. Ces phrases doivent avoir été ajoutées ou altérées par un copiste maladroit, qui n'était même pas fort en mathématiques si l'interprétation de Harlez est la vraie, car aucun nombre augmenté de un tiers, de deux tiers et de trois tiers ne peut donner 300, 600 et 900.

vaedja, la terre de création parfaite. A cette assemblée, le brillant Yima, chef des peuples justes, vint avec les meilleurs des hommes dans l'Airyana vaedja, terre de création parfaite.

« 46-51. Alors Ahura-Mazda dit à Yima, éclatant de beauté, fils de Vivanghat : Sur les êtres corporels va fondre l'hiver et ses maux; avec lui, un froid pénétrant et destructeur. Sur les êtres corporels va fondre l'hiver et ses maux; par lui, il tombera des flots abondants de neige sur les cimes des montagnes et sur les flancs des collines élevées.

« 52-60. Trois espèces de troupeaux devront s'éloigner [de leur séjour habituel], ô Yima! Ceux qui vivent dans des endroits dangereux [redoutables], ceux qui vivent dans les profondeurs des vallées, ceux qui vivent au sommet des montagnes, [ils devront se retirer] en des demeures protégées par des murs. Avant cet hiver, la terre était couverte de prairies. Les inondations violentes qui suivent la fonte des neiges [des glaces], et l'absence complète de route pour les êtres doués d'un corps, désoleront cette terre sur laquelle se voient maintenant les traces des petits troupeaux [1].

« 60-64. Fais-toi donc, Yima, un vara de la longueur d'un caretus mesuré en tous sens [2]. Tu y porteras le germe producteur des bestiaux, des bêtes de trait, des hommes, des chiens et des feux brillants et ardents. Construis donc un vara long d'un caretus en tous sens, pour [servir de] demeure aux hommes; fais-le de la longueur d'un caretus en tous sens, pour qu'il soit le lieu de parcage des bœufs.

« 65-69. Tu y rassembleras les eaux, sur un espace grand d'un hathra. Près de ces eaux établis la demeure des oiseaux sur cette terre toujours verdoyante et qui produit des aliments sans faiblir jamais. Tu y feras des habitations : des maisons, des portiques, des cours [3], des lieux clos de toutes parts.

« 70. Porte dans ce vara le germe producteur des hommes et des femmes, des plus beaux, des meilleurs qu'il y ait sur la terre.

1. « Le sens de ces trois paragraphes est le suivant : Cette terre que pâturaient les plus petits troupeaux sera couverte de neige et inondée au point de ne plus offrir de voie praticable. » (Harlez.)

2. « Littéralement, d'un caretus dans les quatre sens. — Caretus, mesure du chemin qu'un cheval peut parcourir chaque jour sans se nuire. C'est la mesure favorite de l'antiquité aryaque. » (Harlez.)

3. Harlez fait remarquer en note que le sens des mots rendus par portiques et par cours est incertain.

« 71-79. Porte aussi le germe producteur de tous les genres d'animaux de pacage, des animaux les plus grands, les meilleurs et les plus beaux qu'il y ait sur la terre. Porte la semence des arbres de tout genre, de tous ceux qui sur cette terre sont les plus élevés et répandent la meilleure odeur. Porte également le germe de toutes les espèces différentes d'aliments, [des aliments] les plus savoureux et de la plus suave odeur. Dispose tout cela par couples, et que tout cela soit impérissable aussi longtemps qu'il y aura de ces hommes dans le vara.

« 80-86. Qu'il n'y ait dans ces lieux ni querelles, ni paroles malveillantes, ni infidélité, ni méchanceté, ni tromperie, ni bassesse, ni affliction [ou corps courbé]. Qu'il n'y ait point de dents d'une grandeur démesurée, point de corps difforme, ni de membres disproportionnés, ni aucun de ces signes, marques certaines d'Angro-Mainyus qu'il imprime sur [les corps] des hommes.

« 87-92. A l'extrémité supérieure établis neuf passages, au milieu six, au bout inférieur trois. Près des premiers passages dépose les germes de mille hommes et de mille femmes; près des passages du milieu, ceux de six cents; près des derniers, ceux de trois cents. [Répands] ces germes dans le vara avec le soc d'or [1]. [Qu'il y ait] à cette enceinte un haut mur et une lumière qui éclaire par elle-même de l'intérieur.

« 93-96. Yima cependant se mit à penser : Comment pourrai-je faire ce vara comme me l'a indiqué Ahura-Madza? Alors Ahura-Mazda lui dit : Yima, éclatant de beauté, fils de Vivanghat! fends la terre du talon, creuse-la de tes mains, de la même manière que les hommes creusent la terre amollie. »

Les versets 97-128 reproduisent textuellement, sous forme narrative, les versets 60-92, et ils montrent ainsi que Yima a exécuté à la lettre toutes les prescriptions d'Ormuzd.

Tel est le deuxième fargard du Vendidad, auquel de Harlez a donné ce singulier titre : « *Légende de Yima. — Développement de la création. — Règne heureux de Yima. — Irruption des eaux diluviales. — Construction du vara.* » Et, pour qu'on ne puisse se méprendre sur le sens de ce titre, rappelons que de Harlez ajoute ailleurs : « Yima, le héros de cette légende, est,

1. Nous avons mis le mot *répands* de cette phrase entre crochets, bien que de Harlez ait oublié de le faire, parce qu'il n'existe point de verbe dans le texte zend de cette phrase.

chez les Éraniens, le représentant d'Adam et de Noé, confondus dans le souvenir de ces peuples » (t. Ier, p. 89), et que cet auteur avait dit auparavant, à propos de Zoroastre : « A l'époque où il vécut, l'Asie, bien que polythéiste, n'avait point perdu toute connaissance du vrai Dieu; l'histoire de Job en fait foi. Rien ne prouve que cette connaissance ait complètement disparu de la terre d'Éran; le contraire est même de la plus grande probabilité » (t. Ier, p. 34).

Il faudrait vraiment être doué d'une foi bien robuste pour reconnaître, même dans la traduction de Harlez, « un développement de la création » dans les extensions successives du royaume de Yima, et pour reconnaître un souvenir du prétendu déluge universel des légendes sémitiques dans les neiges tombant « sur les cimes des montagnes et sur les flancs des collines élevées », et dans « les inondations violentes qui suivent la fonte des neiges », phénomènes qui, au lieu d'inonder les plaines, forcent au contraire Yima de quitter la montagne avec ses troupeaux et de s'établir au pied de cette montage, « sur une terre toujours verdoyante et qui produit des aliments sans faiblir jamais, » comme l'indiquent les versets 65-69.

Un commentaire de la légende de Yima nous paraît toutefois nécessaire pour montrer au juste quelle en est la portée historique, et peut-être n'est-il pas inutile de rappeler auparavant que la connaissance de la langue zende ayant été presque complètement oubliée pendant bien des siècles, et ayant été remise en lumière seulement de nos jours par Eugène Burnouf et par ses successeurs, le sens d'une foule de mots zends ne peut être deviné que par la comparaison des mots analogues des divers dialectes aryens, notamment du sanscrit, de sorte qu'il est toujours possible de donner plusieurs acceptions différentes à ces mots zends et que le contexte indique seul quelle en est l'acception vraie. Aussi de Harlez dit-il (t. II, p. 30) que le traducteur « doit s'attacher surtout à l'étude comparative du texte et des exigences du contexte. Des phrases sans signification précise, ou de sens forcé, ne peuvent rendre la pensée de l'auteur, » judicieuse remarque que de Harlez semble avoir oubliée en traduisant certains versets précités, ainsi que nous allons le montrer.

Imbu de l'idée que Yima est tout à la fois Adam et Noé, de Harlez le fait agir, dans sa traduction, comme s'il eût été le seul maître de la terre, comme s'il n'avait pas eu à lutter contre

des peuples étrangers pour étendre ses possessions. Il en fait donc un paisible personnage n'ayant qu'à tracer des sillons en dehors de son premier domaine pour en accroître les dimensions, et en conséquence il lui fait donner une charrue et un aiguillon par Ormuzd, traduisant *çufra* par charrue et *astra* par aiguillon. Mais cette manière de voir est déjà en contradiction formelle avec l'histoire des premiers âges de l'humanité reconstruite par la science moderne, et aussi avec l'histoire des Aryas et avec celle de Yima, comme on le verra plus loin. L'une des autres causes qui ont déterminé de Hârlez à traduire *çufra* par charrue, il le dit lui-même (t. Ier, p. 93) : « C'est l'usage que Yima fait de cet instrument au § 127. » Or nous allons montrer que c'est au contraire ce verset 127 qui prouve avec la dernière évidence que cet instrument ne peut pas être une charrue, ce qui nous force d'examiner la question de la construction du vara avant d'aborder celle de l'extension du territoire de Yima.

On a dû remarquer combien la description que l'Avesta fait du pays habité par ce roi convient à la province de Sémirétché, donnée dans le paragraphe précédent comme la première patrie des Aryas. Au début du règne de Yima, les troupeaux de son peuple encore nomade vont paître dans les vallées, sur les sommets et jusqu'au bord des précipices des monts Alatau, pendant toute la belle saison, alors que la végétation de l'herbe des plaines est arrêtée par l'élévation de la température et la sécheresse du sol.

Mais, à l'arrivée de l'hiver, les neiges et les torrents gonflés rendent le pacage et la circulation impossibles dans la montagne. Les troupeaux descendent donc dans la plaine, où fort heureusement le climat est moins rigoureux, où ils pourront passer l'hiver tant bien que mal, jusqu'à ce que le remplacement de la vie nomade par la vie sédentaire ait permis de leur donner plus de bien-être par la construction des abris et par la récolte des fourrages et des céréales. Cette dernière amélioration dans le régime du peuple arya est l'œuvre de Yima, ce qui, bien entendu, n'empêchera pas les troupeaux de retourner paître les riches pâturages de la montagne au retour des chaleurs, pendant que les moissonneurs leur prépareront des réserves alimentaires pour la mauvaise saison. Les versets 12-16 du yesht X suffiraient à eux seuls pour le prouver, puisqu'ils parlent « du sol aryaque, où de hautes montagnes, abon-

dant en pâturages et en eaux, produisent ce qui est nécessaire à l'entretien du bétail, » ce qui indique bien que le passage des Aryas de la vie nomade à la vie sédentaire ne les a pas empêchés de continuer à envoyer leurs troupeaux dans les montagnes pendant la belle saison. Ce passage du yesth X se rapporte d'ailleurs à une époque relativement récente de la vie des Iraniens, puisqu'on y voit qu'ils occupent déjà la Sogdiane, la Margiane, le Hérat et d'autres contrées dont nous ne connaissons pas l'identification. En lisant le deuxième fargard du Vendidad, on croit donc assister, non pas au fantastique déluge universel, mais à l'une de ces scènes de transhumance qui, de nos jours encore, se renouvellent tous les ans, aussi bien aux environs du lac Balkach que dans une foule d'autres régions du globe, notamment en Espagne, en Grèce, en Italie, dans le sud-ouest et dans le sud-est de la France.

Yima donc choisit au pied des montagnes un emplacement convenable, vaste, à l'abri des grandes intempéries de l'hiver, et dont la salubrité est garantie par une inclinaison suffisante du sol, puisqu'on y signale une extrémité supérieure, un milieu et un bout inférieur. Il y bâtit des maisons dans une enceinte carrée, entourée de murs qui paraissent construits en briques séchées au soleil, et qui sont évidemment destinés à en interdire l'accès aux bêtes féroces et aux maraudeurs. Le diamètre de cette enceinte ne peut pas être évalué à moins de 60 kilomètres par quiconque sait quel trajet un cheval oriental peut parcourir chaque jour sans dépérir. On est donc plutôt en dessous qu'au-dessus de la vérité en évaluant à 3600 kilomètres carrés la superficie de cette enceinte ou vara.

La lumière qui éclaire par elle-même l'intérieur du vara (verset 92) est évidemment un autel du feu, preuve de l'antiquité du culte de cet élément qui, de l'Airyana vaedja, s'est répandu dans l'Inde, en Perse, en Asie Mineure, en Grèce et en Italie, avec les migrations aryennes.

En sage administrateur, Yima se préoccupe de former un peuple aussi bien doué au physique qu'au moral, et possesseur de belles espèces animales et végétales, ce qui est l'un des côtés typiques du caractère arya, plus que partout accusé dans les indications constantes du Véda; et c'est dans ce but qu'il transporte dans le vara tous les « germes producteurs » capables de concourir à l'accomplissement de ses désirs (versets 70-86).

Quoique le sens de ces versets soit assez clair pour être

compris par tout le monde, nous ferons cependant sur le mot *taokhman*, germe, qu'emploie l'auteur du deuxième fargard, quelques réflexions nécessaires pour bien montrer que le *çufra* de Yima ne peut pas être une charrue. Ce mot *taokhman*, qui a tous les sens propres et figurés de notre mot « germe », a toujours dans ce fargard le sens d'*agent producteur*, témoin la prescription du verset 61 : « Tu y porteras le germe producteur des bestiaux, des bêtes de trait, des hommes, des chiens et des feux brillants et ardents. » Le germe producteur des feux est évidemment l'instrument au moyen duquel les Aryas obtenaient du feu. Les germes producteurs des bons aliments sont de bonnes graines de plantes céréales et potagères de choix. Les germes producteurs des beaux arbres sont de bonnes graines d'arbres de choix. Ce n'est certainement pas à ces diverses catégories de germes, mais seulement aux deux catégories suivantes, que s'applique la prescription du verset 77 : « Dispose tout cela par couples. » Les germes des beaux animaux domestiques sont en effet de beaux couples d'animaux domestiques; et les germes producteurs d'hommes et de femmes aussi bien doués que possible sont des couples humains capables d'engendrer de tels êtres. On assiste donc réellement ici à la naissance d'une colonie agricole dirigée par un homme intelligent, et les versets 87-91 vont montrer l'usage que Yima fait du *çufra* dans l'installation de cette colonie.

On constate aux versets 87-90 que Yima établit 18 *perethu* dans le vara, 9 à l'extrémité supérieure, 6 dans la région du milieu, 3 au bout inférieur, et qu'il dépose 1900 germes d'hommes et 1900 germes de femmes près de ces *perethu*, c'est-à-dire 1900 couples humains ou 1900 ménages, à raison d'une centaine par *perethu*; 100 est même le nombre exact de ménages établis près de chaque *perethu* des régions moyenne et inférieure du vara.

On a vu que de Harlez traduit le mot *perethu* par « passages ». Spiegel le traduit par « ponts » et Windischmann par « routes ». De ces trois traductions, celle de Windischmann nous paraît celle qui satisferait le mieux aux exigences du contexte. Le vara aurait dans ce cas été traversé par neuf routes ou rues, longues d'environ 60 kilomètres chacune, éloignées les unes des autres d'environ 3 kilomètres, tracées horizontalement dans le sens perpendiculaire à la direction de haut en bas du vara, et une centaine de mé-

nages ou de maisons auraient été réparties sur toute la longueur de chacune de ces rues. On peut à la rigueur admettre une pareille disposition, qui serait très favorable à l'exploitation agricole, mais peu capable de favoriser les relations sociales des habitants de la colonie. Aussi nous rangeons-nous de préférence à une quatrième opinion qui nous a été inspirée par M. Léon Rodet. L'adjectif sanscrit *prthu* signifiant « large, étendu », il est permis d'admettre le sens d'étendue pour le nom zend *perethu*, et c'est précisément le sens de notre mot *place*, du latin *platea* et du grec πλατεῖα. Nous pensons donc que les 18 *perethu* du vara étaient 18 places publiques autour de chacune desquelles Yima installa une centaine de ménages ou de maisons. En d'autres termes, Yima a réparti, dans l'intérieur du vara, 18 villages possédant chacun 200 kilomètres carrés de terre, à raison de 2 kilomètres ou 200 hectares par famille de cultivateurs, puisque le vara avait 3600 kilomètres de superficie; et il put ainsi favoriser les relations sociales, sans nuire à la facilité de l'exploitation agricole.

Quelle que soit d'ailleurs la façon dont Yima ait installé ses 1900 ménages, le verset 91, répété textuellement par le verset 127, dit qu'il fit cette installation avec le *çufra*, et nous insistons sur les deux points suivants : la phrase dont se compose ce verset n'a point de verbe, et il ne s'agit plus ici ni des germes des feux, ni des germes des végétaux, ni même des germes des animaux domestiques; mais il s'agit uniquement de 1900 germes d'hommes et de 1900 germes de femmes, c'est-à-dire de 1900 couples humains.

C'est toutefois ce verset que M. de Harlez invoque pour se justifier d'avoir traduit *çufra* par *charrue*, et il dit dans sa tration : « Répands ces germes dans le vara avec le soc d'or; » faisant ainsi répandre des couples humains avec une charrue, par un roi désireux d'obtenir un peuple d'élite. Notons d'abord que la phrase zende étant dépourvue de verbe, ce ne serait pas « *répands* » qu'il faudrait dire, ce serait « *enterre, enfouis ces couples humains,* » si l'on admettait que c'est d'une charrue que Yima s'est servi, car le mot charrue introduit dans la phrase ne laisse plus le choix du verbe. Ajoutons que les mots germes d'hommes et germes de femmes ne sont susceptibles que de deux autres interprétations : si l'on voulait voir, dans ces germes d'hommes et dans ces germes de femmes, des garçons et des filles au maillot, l'acte de Yima resterait tout aussi monstrueux;

si l'on voulait y voir des spermatozoïdes d'hommes et des ovules de femmes, l'acte de Yima serait insensé. Hors de ces trois interprétations, il n'y a plus rien. Le *çufra* de Yima n'est donc pas une charrue. C'est l'insigne de la royauté : c'est le sceptre. Yima se sert de son sceptre, de son autorité royale, pour assigner aux ménages qui peuplent sa colonie les places qu'ils doivent occuper dans le vara.

C'est en effet par le sceptre et par l'épée, non par la charrue et par l'aiguillon, qu'aux versets 17-19 Ormuzd établit Yima « dans la plénitude du pouvoir royal », ou, littéralement, « au plus haut point, » comme de Harlez le dit en note, c'est-à-dire que Yima est établi, de droit divin, roi des Aryas et conquérant des terres des infidèles anaryens ; les versets 24-27 du yesht V et les versets 7-12 du yesht IX ne peuvent laisser aucune espèce de doute à cet égard. On y voit en effet Yima, « maître de la souveraine puissance sur les dêvas et les hommes, faisant perdre tout ensemble l'abondance et toutes choses utiles, la fertilité et le bétail, la jouissance des biens et la puissance aux Yàtus et aux Pairikas, aux Çathras, aux Kavis et aux Karapans, » c'est-à-dire aux faux dieux et à leurs adorateurs. Ce n'est pas avec une charrue ni avec un aiguillon à piquer les bœufs de labour qu'on exécute de tels actes.

Nous ne connaissons pas la traduction de l'Avesta de Spiegel ; mais nous savons, par son *Commentaire* de cette traduction, que, au lieu de traduire *çufra* et *astra* par *charrue* et *aiguillon*, il traduit ces mots par *lance* et *poignard*, ce qui justifie encore notre manière de voir [1]. Car nous ne prétendons pas décider quelle était la forme réelle de ces deux instruments ; une connaissance exacte des insignes du roi et du chef militaire chez les Aryas avestiques pourrait seule trancher la question, et ces insignes ont naturellement varié suivant les temps, comme ils varient encore suivant les pays. Ainsi, pour en citer un seul exemple, l'insigne de la royauté serait le sabre en Turquie, si nous nous en rapportons à cette phrase de Michelet : « Bajazet ceignit le sabre à Stamboul, » qui est prise dans le sens de : « Bajazet monta sur le trône de Constantinople, » et que nous citons d'ailleurs de mémoire. Toujours est-il que, en français, le sceptre étant l'insigne de la royauté et l'épée l'insigne du

1. Il faut d'ailleurs observer que le commentaire de Spiegel rectifie assez souvent sa traduction, à laquelle il est postérieur de plusieurs années.

commandement militaire, c'est par ces mots qu'on doit traduire en notre langue les mots *çufra* et *astra* du deuxième fargard du Vendidad. On peut même remarquer que Yima ayant affaire à son peuple dans le vara, s'est uniquement servi du *çufra*, de son autorité royale, tandis qu'en arrivant sur le territoire ennemi il agira en roi et en guerrier : il se servira du sceptre et de l'épée, du *çufra* et de l'*astra*.

Quoique l'or ne paraisse pas avoir été rare chez les Aryas, nous pensons aussi que le qualificatif « d'or » donné au sceptre et à l'épée de Yima est pris au figuré, pour indiquer l'importance des fonctions dont ce roi est revêtu, de même que les mots « Aphrodité d'or » signifient, « l'aimable, la désirable Vénus, » dans Homère et dans Hésiode, de même encore que les mots « mon trésor » signifient « cher enfant, mon chéri, » dans la bouche d'une mère.

Le passage des Aryas du régime pastoral au régime agricole ne fut pas postérieur, mais antérieur aux conquêtes de Yima ; et si, dans le deuxième fargard, ces conquêtes sont racontées avant la construction du vara, c'est évidemment parce qu'on trouve parfois une interversion complète des idées dans certains chapitres du Vendidad. Il est en effet certain que les Aryas étaient agriculteurs et habitaient des maisons avant leur dispersion, dès l'époque de l'unité ; c'est l'une des découvertes indéniables de l'étude comparative des divers dialectes aryens. Il y a en effet une foule d'expressions qui sont communes à toutes les langues aryennes, qui indiquent par conséquent le degré de civilisation auquel les Aryas étaient parvenus avant leur séparation et qui, par exemple, les montrent agriculteurs, métallurgistes, constructeurs de maisons et possesseurs de certains animaux domestiques dès l'époque de l'unité aryenne.

Non seulement ces diverses considérations sont en concordance avec l'histoire des conquêtes de Yima, mais encore elles achèvent d'éclairer cette histoire. En effet, la transition du régime pastoral au régime agricole a pour résultat de décupler la quantité des produits alimentaires de l'homme et des animaux, et d'augmenter dans la même proportion le nombre des hommes et des animaux sur une surface donnée. C'est pourquoi, sous l'intelligente administration de Yima, le pays qu'il gouverne se remplit d'hommes et d'animaux domestiques, à ce point que l'exubérance de la population le pousse à agrandir son empire (versets 20-22 et 26-28), et le même phénomène se

reproduit partout à mesure que de nouvelles contrées sont conquises par Yima, guerrier et agriculteur, sur les hordes nomades ses voisines (versets 26-28 et 32-35).

La direction des conquêtes de Yima est donnée par les versets 24 et 30, qui répètent deux fois, d'après la traduction de Harlez, que Yima s'avança « à l'heure de midi, suivant la route que parcourt le soleil ». Mais ce n'est pas habituellement à l'heure de midi que les armées se mettent en marche, et le mot que de Harlez traduit par « heure de midi » est *Rapithvan*, qui signifie le génie du midi, la région du midi et l'heure de midi. Spiegel a en conséquence dit que Yima s'avança vers le sud en suivant la route que parcourt le soleil. Harlez a tort de prétendre, en note, que les deux indications sont contradictoires; une marche vers le sud en suivant la route que parcourt le soleil signifie clairement une marche au sud-ouest. C'est précisément la direction de la conquête de Yima, qui, parti de l'Airyana vaedja, du bassin du lac Balkach, s'avança successivement jusque dans le sud du Turkestan, au moins jusqu'en Margiane et jusqu'en Hyrcanie, en suivant la marche indiquée par le premier chapitre du Vendidad. Ce qui prouve que Yima doit s'être avancé au moins jusque-là, c'est qu'il finit par être battu par Dahâka (yesht XIX 46), lequel était roi de Babylone ou d'Assyrie (yesht V, 28-31); que le roi iranien Thraetaona, le vainqueur de Dahâka, est né à Varena (Vendidad, I, 67-71, et yesht V, 32-35), et que toutes les gloses s'accordent, soit à placer Varena au sud de la mer Caspienne, soit à l'identifier avec Kirmân, ce qui revient au même.

Enfin, pour se rendre un compte exact de la façon dont Yima se servit du *çufra* et de l'*astra* chaque fois qu'il arriva sur la frontière ennemie, il faudrait savoir au juste ce qu'étaient ces deux instruments, c'est-à-dire quelles étaient chez les anciens Iraniens les deux armes insignes de l'autorité royale et de l'autorité militaire. Il est néanmoins assez vraisemblable que le *çufra* était un vrai sceptre ou bâton de commandement dont Yima pressait, c'est-à-dire touchait le sol ennemi en signe de prise de possession, puisque l'une des acceptions attribuées au verbe *aibhishvat* du verset 25 est « pressait ». Yima lançait très probablement l'*astra*, insigne du guerrier iranien, sur le territoire ennemi, en signe de déclaration de guerre, car le verbe *çifat* du même verset 25 signifie « perçait »; et l'on sait que le fécial romain lançait une javeline sur le territoire ennemi

pour déclarer la guerre (Tite-Live, I, 32). On sait aussi qu'en débarquant sur les côtes d'Asie, Alexandre y lança son javelot, qui se fixa en terre (Diodore, XVII, 17; Justin, XI, 5), et qu'au moment de franchir l'Hellespont, Xerxès y lança un glaive perse appelé *acinacès*, après avoir demandé au Soleil la conquête de l'Europe (Hérodote, VII, 54).

En résumé, dans plusieurs passages de l'*Avesta*, le légendaire Yima est la personnification du peuple iranien agissant pendant une longue période historique d'une durée indéterminée, que le yesht IX, 10, évalue à mille ans en nombre rond. Les deux premiers chapitres du *Vendidad* sont une page d'histoire, écrite dans le style métaphorique par lequel ont débuté toutes les littératures anciennes. Il est possible que ces deux chapitres aient d'abord appartenu, comme de Harlez le suppose, à deux *naskas* différents de l'Avesta primitif. Il n'en est pas moins vrai que les documents fournis par le premier chapitre servent à éclairer la première moitié du second, qui raconte la même histoire sous une forme différente et plus succincte. Cette histoire est celle de la conquête de tout le Turkestan et des provinces septentrionales de la Perse par les Iraniens. Quant à la seconde moitié du deuxième chapitre, ce n'est pas, comme de Harlez le prétend, « une reproduction défigurée des actes de Noé, » c'est-à-dire une peinture infidèle du fantastique déluge universel; c'est une description très claire d'un événement très important dans la vie des Aryas : celui de leur passage de la vie nomade et pastorale à la vie sédentaire et agricole, dès l'époque de leur séjour dans leur première patrie, l'Airyana vaedja, située aux environs du lac Balkach, à l'ouest des monts Alatau, ce qui ne veut pas dire que les premiers villages des Aryas aient été construits sur le type du vara décrit dans la légende de Yima.

Ces conclusions resteraient d'ailleurs les mêmes dans le cas où le *çufra* et l'*astra* reçus par Yima auraient été une charrue et un aiguillon, comme l'admet M. de Harlez.

Lorsqu'en 1879, à propos de la discussion sur les Aryas, nous avons fait à la Société d'anthropologie un exposé succinct des considérations contenues dans ce paragraphe et dans le précédent, M. Girard de Rialle n'y a vu qu' « un système très ingénieux » dont le côté faible lui paraît être « de reposer uniquement sur l'Avesta », ouvrage non pas aryaque, mais purement iranien, ne faisant nulle allusion à l'époque de l'unité

aryenne [1]. Si cette objection pouvait être prise à la lettre, il en résulterait que nous aurions seulement déterminé la position de la première patrie des Iraniens, de l'endroit où est née la civilisation iranienne, ce qui serait déjà quelque chose. Mais, puisque tous les mythologistes et tous les philologues, y compris M. Girard de Rialle, admettent aujourd'hui que la civilisation de tous les peuples aryens est sortie d'un foyer unique, déterminer la position du foyer de la civilisation iranienne, c'est déterminer la position de la première patrie des Aryas; et, puisqu'il est certain que tous les rameaux aryens connaissaient l'agriculture et avaient des maisons avant de se disperser, il est clair qu'il faut regarder comme appartenant à la période aryaque, à l'époque de l'unité aryenne, tous ceux des faits contenus dans l'Avesta qui sont antérieurs à l'invention de l'agriculture et à la construction des maisons par les Iraniens, c'est-à-dire qui sont antérieurs à l'installation du vara par Yima.

Si la littérature iranienne fournit des renseignements précis sur les premiers temps historiques des Aryas et sur la position de leur première patrie, c'est parce que, on ne saurait trop le répéter, à l'époque de la rédaction de l'Avesta, les Iraniens n'avaient pas quitté, mais seulement agrandi beaucoup leur première patrie. Les indications fournies par les commentaires sur le Véda et par les traditions celtiques donnent la direction vraie des migrations des Hindous et des Celtes; mais elles ne peuvent servir à autre chose qu'à corroborer les indications plus précises des livres iraniens. Quant aux indications que l'on trouve dans les anciens auteurs grecs et latins, elles se rapportent à des temps de beaucoup postérieurs à ceux dont parlent les deux premiers chapitres du *Vendidad;* elles peuvent seulement donner des renseignements intéressants sur les migrations des Aryas dans l'Asie occidentale, dans le nord de l'Afrique et dans l'Europe méridionale et centrale depuis l'Hellespont jusqu'à l'océan Atlantique, ainsi que sur les conflits des Aryas avec les peuples anaryens de ces pays, et aussi sur les guerres intestines des divers peuples aryens.

Enfin, ce paragraphe et le précédent ayant été déjà publiés presque textuellement dans la *Revue de linguistique* d'avril

1. Voyez *Bullet. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1879, p. 446-447.

1879, M. de Harlez en a fait une critique dans un mémoire intitulé *Les Aryas et leur première patrie*, qui a été publié dans la *Revue de linguistique* de 1880, et auquel nous répondrons une seule chose. M. de Harlez prétend que nous nous sommes trompé dans nos conclusions, faute de connaissances philologiques suffisantes. Nous croyons au contraire que, si nous avons eu quelquefois des vues nouvelles et justes sur certains faits de l'histoire des anciens peuples, c'est surtout parce que nous ne sommes pas philologue de profession.

Ainsi, par exemple, il est très probable que, si nous étions philologue, nous aurions continué, comme les philologues, à voir des veines colorées sous la langue des moutons cités par Aristote et par Pline, et des escarbots sous la langue des bœufs Apis cités par Hérodote, au lieu de voir ce qui existait réellement sous la langue de tous ces animaux, des taches de pigment ayant une très grande importance au point de vue physiologique et industriel, comme on l'a vu au chapitre I, § 5. Il est également probable que, si nous étions philologue, nous aurions vu, comme MM. de Harlez et Spiegel, des Iraniens sacrifiant sur le dos de leurs chevaux dans deux passages de l'*Avesta*, au lieu de voir ce qui existe réellement dans ces passages, des Iraniens sacrifiant sur le sommet des monts, comme on les verra dans le chapitre IV, § 2.

Mais, n'étant pas philologue, nous n'avons attribué à la philologie qu'un rôle limité, et non exclusif, dans l'interprétation des anciens textes; et, tout en demandant aux renseignements imprimés et oraux des philologues les plus autorisés le sens littéral de ces textes, nous avons cherché à éclairer leur portée historique en appelant à notre secours les diverses branches des connaissances humaines, parce que nous sommes convaincu que la connaissance d'une spécialité scientifique quelconque est moins efficace pour reconstruire l'histoire des anciens peuples que la connaissance exacte des principaux résultats obtenus dans les diverses branches de la science : c'est pourquoi les spécialistes, dont les travaux d'analyse fournissent les premiers éléments indispensables pour entreprendre des travaux d'ensemble, ne sont pas toujours les hommes qui excellent dans ces derniers travaux.

§ 6. — Coup d'œil général sur les anciennes migrations aryennes.

La civilisation aryenne est donc née aux environs du lac Balkach. C'est là que les Aryas ont passé du régime pastoral au régime agricole, qui les a rendus assez nombreux et assez puissants pour s'emparer du Turkestan et des provinces septentrionales de la Perse, comme le montrent les deux premiers chapitres du Vendidad. Pendant cette conquête, qui ne s'est pas faite en un jour, les Aryas ont naturellement acquis un nouveau degré de civilisation et de puissance, qui leur a permis de se diviser en plusieurs peuples distincts, capables d'envahir de nouvelles contrées. Dans les désignations successives d'Eran ou Iran et d'Irak, les philologues reconnaissent facilement les noms successifs de l'Airyana, conservés par le peuple aryen qui a le plus longtemps occupé cette patrie primitive des Aryas, qui s'en est le moins éloigné et qui a fini par étendre sa domination jusqu'au golfe Persique et jusqu'aux rivages de l'océan Indien situés à l'ouest de l'Indus. Un autre peuple aryen s'est avancé à l'est de l'Indus, où il est devenu le peuple des Aryo-Hindous, à une époque que l'on regarde généralement aujourd'hui comme antérieure à la réforme zoroastrienne, d'après l'étude des documents fournis par l'*Avesta* et par le *Véda*. D'autres peuples aryens du même rameau, que l'on peut appeler asiatique ou oriental, et mieux encore méridional, se sont dirigés à l'ouest de l'Iran jusque dans l'Asie Mineure, puis ont franchi le Bosphore, occupé la Grèce et envoyé des colonies jusque dans le sud-ouest de l'Europe.

Avant que les Aryas du rameau oriental ou méridional fussent arrivés au degré de civilisation accusé par l'ensemble des documents qui nous en sont parvenus, un autre rameau aryen parti de l'Airyana vaedja, des environs du lac Balkach, avait marché directement à l'ouest, vers l'Europe centrale. Il finit même par gagner l'Europe occidentale, où il devint la souche des anciennes populations celtiques des Gaules et des Iles-Britanniques. Le rameau celtique avait passé au nord du lac d'Aral et de la mer Caspienne, qui ne formaient probablement alors qu'une seule mer; puis au nord de la mer Noire et de la mer d'Azof, qui communiquaient peut-être encore avec la mer Cas-

pienne par les parties les plus déclives du gouvernement de Stavropol ; car, « le Bosphore étant fermé, les eaux de la mer Noire pourraient s'élever, déborder par-dessus les plaines du Manitch et se réunir à la mer Caspienne sans trouver aucun écoulement dans la mer de Marmara. Une pareille jonction n'aurait peut-être pas lieu aujourd'hui, par suite des changements qui se sont opérés dans le régime des fleuves et des rivières. Au reste, les mêmes phénomènes que j'ai remarqués sur les côtes septentrionales de la mer Noire, je les ai retrouvés sur le littoral de la Bulgarie, de la Romélie et de l'Anatolie. Partout existait des traces d'une plus grande élévation du niveau des eaux de la mer Noire, se composant de dépôts modernes s'élevant à peu près partout à la même hauteur, dépassant rarement 25 à 30 mètres, et renfermant intactes des coquilles marines dont toutes les espèces vivent encore aujourd'hui dans la mer Noire [1]. »

Ces considérations géologiques de Hommaire de Hell s'accordent parfaitement avec cette tradition rapportée par Diodore, V, 47 : « Les Samothraces racontent qu'avant les déluges arrivés chez les autres nations il y en avait eu chez eux un très grand par la rupture de la terre qui environne les Cyanées [2], et par suite celle qui forme l'Hellespont. Le Pont-Euxin ne formait alors qu'un lac tellement grossi par les eaux des fleuves qui s'y jettent, qu'il déborda, versa ses eaux dans l'Hellespont et inonda une grande partie du littoral de l'Asie. »

Du reste, quand les Aryas, encore réunis aux environs du lac Balkach, furent devenus assez puissants pour se livrer à leurs instincts de conquêtes et à leur amour des voyages, c'est la topographie du pays qui détermina la direction de leur marche. Rencontrant au nord un vaste steppe qui les aurait conduits dans des climats très rigoureux, arrêtés à l'est et au sud-est par la chaîne de l'Alatau et par les hautes montagnes du Khokand, les émigrants et les conquérants aryens, suivant la loi des moindres résistances, ont naturellement pris les routes de l'ouest et du sud-ouest, qui ne présentaient aucun obstacle géographique sérieux.

On ne possède aucun document positif sur les dates de ces

1. Hommaire de Hell, *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, p. 136.
2. Les Cyanées ou Symplégades, situées dans la mer Noire, à l'embouchure du Bosphore ou canal de Constantinople.

migrations; mais certaines considérations qui seront exposées dans les chapitres suivants permettent de supposer que les Aryas civilisés, agriculteurs, possesseurs d'animaux domestiques et d'armes en métal, ont commencé leurs migrations vers l'an 3000 avant notre ère et que ces migrations ont duré un assez grand nombre de siècles.

§ 7. — Le type arya et les blonds aryanisés.

Nous aurons à suivre partout les premières migrations des peuples aryens, tant dans l'Ancien Continent que dans le Nouveau; mais nous n'aurons pas, bien entendu, à montrer quels étaient exactement les pays occupés, régis par ces peuples aux diverses périodes de leur histoire. Le domaine aryen a naturellement varié d'étendue et de position suivant les vicissitudes de la guerre. D'autre part, les Aryas ayant plus ou moins mêlé leur sang avec celui des peuples conquis et de ceux qui les ont quelquefois assujettis dans la suite des temps, l'aire géographique sur laquelle la civilisation aryenne s'est répandue est actuellement occupée par une population peu homogène, composée en grande partie de métis et de quelques groupes d'hommes ayant conservé assez purs les caractères typiques des races primitives qui ont combattu pour acquérir ou recouvrer la puissance dans cette aire géographique. Un tel état de choses s'est jusqu'à ces derniers temps opposé à ce que l'on puisse reconnaître avec certitude à quel type appartenaient les Aryas primitifs, et il a permis d'avancer les opinions les plus contradictoires sur ce sujet.

Ainsi, dans son *Histoire des Perses*, t. I, p. 35, M. de Gobineau peint les Aryas conquérants de la Perse ou Iran comme des « hommes grands, blancs, blonds, aux yeux bleus, à l'aspect belliqueux. » Cette opinion pourra flatter l'amour-propre des Germains et des individus qui, chez les autres nations, sont issus ou se croient issus des anciens Germains conquérants des provinces de l'empire romain; mais M. de Gobineau ne donne aucune preuve à l'appui de son assertion, et tout semble au contraire démontrer que les Aryas primitifs étaient des hommes aux cheveux bruns.

En effet, dans l'antique *Râmâyana*, Sitâ, femme de Râmatchandra, fait d'elle-même un portrait que nous copierons tout

entier comme corollaire des versets 80-86 du deuxième chapitre du *Vendidad* cités plus haut, pour achever de montrer quelle importance les anciens Aryas attachaient à la perfection des formes du corps humain et à sa complète symétrie.

« Mes cheveux sont fins, lisses, noirs, dit Sitâ; mes sourcils ne se rejoignent pas; mes cuisses rondes ne sont pas velues; il n'y a point de vide entre mes dents.

« Ces deux mains et ces deux pieds sont égaux entre eux: mes talons courbes, mes doigts bien appareillés, et mes jolis ongles en suivent exactement la courbure.

« Mes deux seins ne sont-ils pas égaux, potelés, séparés d'un intervalle? Leur mamelon apparaît-il en saillie? Mon ombilic ne plonge-t-il pas dans les muscles de mon giron? Mes deux flancs et mes deux hanches ne sont-ils pas l'un à l'autre pareils?

Ma couleur aimable est douce, *dulcesque pili* [1]; ma voix sans rudesse parle toujours avec douceur.

« Mon sourire est candide; je suis toujours avenante et jamais fâchée; on dit que mon destin a pour base douze signes fortunés.

« Mes mains et mes pieds sont, comme on le voit, entiers, pareils, sans défaut; ma démarche est calme, non troublée, empressée avec grâce [2]. »

Les Aryas conquérants de l'Inde étaient donc des hommes aux cheveux noirs, d'après le *Râmâyana*.

La littérature zende ne nous fait pas connaître la couleur des anciens Iraniens; elle nous montre seulement que leurs législateurs se sont préoccupés de ne pas laisser absorber leur sang par le mélange avec celui des vaincus, puisque, dans le *Yaçna* (XVIII, 123-124), Ormuzd dit à Zoroastre que l'union sexuelle entre les mazdéens et les infidèles est l'offense la plus grave qu'on puisse lui faire. Mais, depuis le voyage de M. de Ujfalvy dans l'Asie centrale, nous savons au juste ce qu'étaient ces anciens Iraniens, car il en a retrouvé des débris dans le Kohistan, c'est-à-dire dans les hautes vallées du Zérafchane et de ses affluents supérieurs, fleuve qui, sorti du massif montagneux formé par le Pamir et l'extrémité occi-

1. Nous avons replacé dans le texte les mots latins que le traducteur avait rejetés en note, pour expliquer l'acception dans laquelle doit être entendue son expression « et doux sont mes cheveux, » qui ne rend pas le sens du sanscrit.
2. Valmiki, *Râmâyana*, liv. VI, chap. 23; t. VIII, p. 166.

dentale des Monts-Célestes, se perd aujourd'hui dans les sables du Turkestan, au lieu de gagner l'Oxus, dont il était autrefois l'un des affluents septentrionaux. En 1878, M. de Ujfalvy a consigné les résultats de ses observations dans le volume intitulé *Le Kohistan, le Ferganah et le Kouldja* [1], et M. Girard de Rialle a résumé en ces termes, dans le journal la *République française* du 16 janvier 1879, les faits relatifs à la question qui nous occupe :

« Les hautes vallées du Zérafchane et de ses affluents supérieurs sont habitées par des tribus sur lesquelles on n'avait, avant le voyage de M. de Ujfalvy, que des renseignements extrêmement incomplets. Ces montagnards, appelés Galtchas, qui portent aussi le nom de Tadjiks des montagnes, au lieu d'être un mélange de Tatars et d'Éraniens, comme la population du reste du Turkestan, sont des Éraniens, c'est-à-dire des Indo-Européens de race pure; la langue qu'ils parlent est un dialecte éranien; leur complexion physique est celle d'Indo-Européens; leurs coutumes enfin ont conservé, en dépit de l'islamisme qu'ils professent, des traces nombreuses et profondes des antiques institutions de l'Éran et du mazdéisme; c'est ainsi qu'ils ont gardé pour la pureté de la flamme un respect tout particulier, et que, contrairement aux autres Tadjiks, Persans, etc., qui n'ont point une horreur marquée pour le mensonge, ils sont restés francs et loyaux. Enfin les mensurations anthropologiques operées par M. de Ujfalvy, avec un soin et un zèle des plus louables, ont démontré qu'il existe entre les Galtchas du Kohistan, débris demeurés intacts de l'ancienne race éranienne, et les populations de l'Europe qui appartiennent le plus certainement à la famille indo-eurpeéenne, d'incontestables et frappants rapports. »

Les populations de l'Europe auxquelles M. Girard de Rialle vient de faire allusion sont les descendants des vrais Celtes de la Gaule Celtique de César, c'est-à-dire en les énumérant dans l'ordre de la pureté de la race : les Savoyards de la montagne, descendants des anciens Allobroges ; les Auvergnats, descendants des anciens Arvernes; et les Bas-Bretons, descendants des anciens Armoricains.

Au reste, un crâne galtcha, rapporté par M. de Ujfalvy, a

1. C'est le premier volume de l'ouvrage intitulé *Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan.*

été présenté, dans la séance du 6 juin 1878 de la Société d'anthropologie, à côté d'un crâne du type savoyard de la montagne; tous les membres présents, même ceux qui sont le moins habitués aux études d'anatomie comparée, ont pu s'assurer de l'identité des formes de ces deux crânes, et M. le docteur Topinard a pu dire avec raison : « L'Iranien des montagnes orientales du Turkestan a donc le type du Savoyard de la montagne.... Les brachycéphales celtiques étaient jusqu'ici des Aryens seulement pour la linguistique; ce sont à présent des Aryens également pour l'anthropologie [1]. »

On sait en outre aujourd'hui que de nombreux individus du type savoyard ou galtcha sont répandus en Europe depuis le Rhin et les Alpes jusqu'à la mer Noire et les monts Ourals.

Les renseignements de l'anthropologie viennent donc confirmer et compléter ceux du *Râmâyana :* les Aryas étaient des hommes du type brachycéphale aux cheveux bruns ou noirs, comme le sont encore leurs descendants les plus purs chez les Galtchas, chez les Savoyards, chez les Auvergnats et chez les Bas-Bretons.

Mais, à côté de cette race aryaque, une autre race a joué un rôle très important dans l'extension de la civilisation aryenne sur le globe, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Continent : c'est la race dolichocéphale à cheveux blonds, qui occupait déjà, depuis un temps immémorial, la Gaule Belgique à l'époque de César, et à laquelle appartiennent notamment toutes les populations germaniques. Malgré les opinions contraires qui ont été émises, cette race blonde ne paraît donc pas être une race aryaque, mais seulement une race aryanisée. Il reste à déterminer à quelle époque ont été aryanisés les premiers représentants de cette race blonde qui ont adopté la civilisation aryenne; et il nous paraît certain que cette époque est antérieure à celle des premières grandes conquêtes et migrations des Aryas; ou, en d'autres termes, que dès l'époque de leur séjour dans l'Airyana vaedja les Aryas ne constituaient déjà plus un peuple de race pure, qu'ils avaient déjà admis parmi eux des hommes de race blonde.

On sait en effet que, même chez les groupes d'hommes qui ont conservé avec le plus de pureté les caractères du type arya chez les Bas-Bretons, les Auvergnats, les Savoyards, les Galt-

1. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, année 1878, p. 248 et 249.

chas, les Hindous aryens, etc., il existe une plus ou moins grande proportion d'hommes, soit au crâne plus ou moins dolichocéphale, soit aux cheveux châtains et même blonds, indices certains des croisements de la race brachycéphale brune avec la race dolichocéphale blonde; et la dolichocéphalie paraît surtout être fréquente chez les Hindous aryens, si l'on s'en rapporte au petit nombre de crânes hindous que nous connaissons en France. Ces résultats du croisement des deux races pourraient, à la rigueur, s'expliquer chez les peuples aryens du rameau celtique, par le fait de la conquête des anciennes provinces de l'empire romain par les barbares de race germanique. Mais cette conquête ne saurait être invoquée pour expliquer les mêmes résultats de croisements constatés chez d'autres rameaux aryens, notamment chez les peuples aryens d'Asie, ni pour expliquer d'autres faits très anciens, dont quelques-uns méritent d'être signalés.

La *Loi de Manou* (IV, 130) défend à tous les Brahmanes de traverser l'ombre « d'un homme à cheveux roux »; et la même *Loi* (III, 8) défend à tous les Dwidjas, ou hommes des trois classes supérieures, d'épouser des filles « ayant les cheveux rougeâtres ». Le premier de ces faits dénote qu'au milieu des Aryo-Hindous il existait déjà des hommes d'un blond plus ou moins rutilant, et le second fait indique que ces hommes blonds n'avaient pas eu assez d'influence pour obtenir l'égalité dans la loi.

On ne saurait objecter qu'il s'agit là d'hommes à cheveux roux et non à cheveux blonds; car, dans l'antiquité comme aujourd'hui, la couleur des cheveux variait du blond plus ou moins pâle au blond plus ou moins roux, chez les populations de race germanique; la lecture des anciens auteurs grecs et latins ne laisse aucun doute à cet égard. Ainsi, par exemple, Diodore (V, 32) dit à propos des prétendus Gaulois qui habitaient au-dessus de la Celtique, le long de l'Océan, la forêt Hercynienne et toutes les contrées qui s'étendaient de là jusqu'à la Scythie, c'est-à-dire à propos des nations germaniques : « Non seulement leurs cheveux sont naturellement blonds (ξανθοί), mais ils rehaussent cette couleur par des moyens artificiels : ils les lavent fréquemment avec une lessive de chaux; » et Tacite (*Germanie*, IV) dit que les Germains ont les cheveux roux (*comæ rutilæ*). L'expression de Tacite correspond parfaitement à celle de la *Loi de Manou;* car on sait

par Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, II, 26) que le mot *rutilus* et son synonyme *phœniceus* « désignent le rouge le plus brillant et le plus vif, tel que celui qui éclate sur les fruits du palmier avant leur parfaite maturité. » Au reste, en raison du peu de précision de la plupart des mots usités par les peuples anciens et modernes pour désigner les couleurs, on obtiendra des renseignements plus exacts sur les différentes teintes de cheveux des anciennes populations germaniques et autres, par l'étude de leurs représentants actuels, que par des dissertations philologiques sur la valeur exacte des mots en question.

Il existait donc réellement des hommes de race blonde au milieu des Hindous, dès l'époque de la rédaction de la *Loi de Manou;* et leurs ancêtres devaient être arrivés dans l'Inde avec les Aryas; car, parmi les peuples ennemis que ces derniers rencontrèrent dans cette contrée, le *Véda* ne signale point d'hommes blonds ou roux , mais uniquement des hommes à peau jaune, c'est-à-dire de race mongolique, et des hommes à peau noire, c'est-à-dire de race australienne ou nigritique : fait sur lequel nous reviendrons dans le chapitre V, § 1er.

Non seulement Hector avait les cheveux noirs, et son frère Pâris, issu du même père et de la même mère, avait les cheveux blonds; mais Homère nous montre des hommes à cheveux noirs et des hommes à cheveux blonds, aussi bien parmi les héros grecs que parmi les héros asiatiques de la guerre de Troie : ce qui indique la présence et l'égalité politique des deux races, la brune et la blonde, chez les peuples aryens de l'Asie Mineure et de la Grèce, dès les temps héroïques. Les portraits qu'Homère fait de Vénus, d'Hélène et autres héroïnes, prouvent également que ces peuples n'avaient point les mêmes préventions que les législateurs hindous contre la race blonde.

Hérodote nous apprend (IV, 197) que les Maxyes de la Libye se disaient issus des Troyens, et l'on sait que ces Maxyes étaient les Maschouaschs, signalés par les textes hiéroglyphiques dès la dix-septième dynastie égyptienne, et représentés sur les monuments de la dix-huitième dynastie comme des hommes à peau blanche et à cheveux, chez les uns bruns, chez d'autres blonds et chez d'autres roux, ainsi qu'on le verra dans le chapitre XII.

Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, avait les cheveux blonds [1]. L'empereur Néron, aux yeux bleus et aux cheveux blonds, appartenait à la famille des Ænobarbus, ou à la *barbe couleur d'airain*, ainsi nommée à cause de la barbe rousse de son fondateur, qui était contemporain de la guerre des Romains contre les Tarquins, et dont la plupart des descendants eurent comme lui la barbe rousse [2]. L'antiquité de la présence des hommes blonds et des hommes roux dans les anciennes populations latines est en outre prouvée par l'antiquité des noms purement latins, Flavus et Flavius (*blond*), Fulvius (*fauve*), Rufus (*roux*), Rutilus et Rutilius (*roux*); car Rufus était un surnom commun dans plusieurs familles de l'ancienne Rome, telles que celles des Rutilius, des Cornelius, des Minutius, des Curtius; et un Flavus avait été consul dès l'an 506 avant notre ère, trois ans après l'expulsion des Tarquins. Or les premiers Latins qui ont porté des noms correspondant aux noms français Leblond, Leroux, Rousseau étaient évidemment des hommes blonds et des hommes roux.

La question de l'existence des hommes blonds en Perse était peu connue en France quand nous l'avons élucidée en 1879, au moyen de documents positifs, fournis à notre ami M. Léon Rodet par le médecin persan Mirzà Mohammed [3]. Il existe en Perse des individus blonds dont le type est si bien naturalisé dans le pays et tellement mélangé dans les familles avec le type brun, que le type blond reparaît souvent par atavisme chez des enfants issus de pères et de mères au type brun. On peut évaluer à 2 sur 100 en moyenne le nombre des blonds dans la population de la Perse entière ; cette proportion s'abaisse à 2 sur 1000 dans la province de Chiràz (ancienne Suziane) et augmente en conséquence vers le nord. Enfin, tous ces hommes blonds sont réputés *devs* (on se sert aujourd'hui du mot arabe *sheîtans*), c'est-à-dire « démons, satans, lutins, fadets »; et l'on sait que l'antique tradition iranienne place les *devs* dans le nord.

Ces dernières données sont venues ajouter un nouveau degré de vraisemblance à deux opinions que nous avions émises, quelques semaines auparavant, sur les Germaniens d'Hérodote

1. Ovide, *Fastes*, liv. I, vers 753.
2. Plutarque, *Paul-Emile*, 25; et Suétone, *Néron*, 1 et 51.
3. Voyez Piétrement, *Sur l'existence des hommes blonds en Perse*, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1879, p. 406-408.

et sur la légende avestique de Tahmouras domptant Ahriman et le soumettant à ses volontés.

La présence d'hommes blonds en Perse depuis un temps immémorial autorise en effet à considérer comme une tribu d'hommes blonds aryanisés celle des Germaniens (Γερμάνιοι), qui était, avant le règne de Cyrus, l'une des tribus soumises aux tribus perses suzeraines, au rapport d'Hérodote (I, 125). On ne saurait d'ailleurs objecter à l'assimilation que nous faisons implicitement des mots Γερμάνιοι et *Germani*, Germains, l'opinion de Mahn, adoptée dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, et suivant laquelle les mots *Germani* et Germains seraient dérivés du celtique; car nous avons prouvé ailleurs que cette opinion est erronée, et que les mots *Germani* et Germains sont incontestablement d'origine tudesque [1].

Quant au nom de *sheîtans*, anciennement *devs*, ou démons, appliqué par les Perses ou Iraniens aux hommes blonds qui vivent au milieu d'eux, il achève de nous convaincre que la légende de Tahmouras et d'Ahriman, rapportée aux yeshts XV, 10-13, et XIX, 29, est une allusion métaphorique à la soumission, à l'aryanisation d'un groupe d'hommes blonds par les Aryas primitifs, dès l'époque de l'unité aryenne, puisque Tahmouras est le prédécesseur de Yima, l'inventeur de l'agriculture, et que Ahriman, dompté et soumis par Tahmouras dans cette légende, est le chef des *devs* ou démons.

Du reste, qu'on admette on non ces opinions sur les Germaniens d'Hérodote et sur la légende de Tahmouras soumettant Ahriman, il n'en restera pas moins certain que, dès l'antiquité, il existait des hommes blonds au milieu des populations aryennes brunes de l'Inde, de l'Asie Mineure, de la Grèce, du nord de l'Afrique et de l'Italie. C'est là un fait considérable, qui s'expliquerait difficilement si l'on n'admettait pas que les Aryas se sont associé, dès l'époque de l'unité, soit par la force des armes, soit par l'attrait de leur civilisation, une notable quantité d'hommes blonds qui leur ont fourni des contingents, qui les ont suivis dans toutes leurs migrations : ce qui ne justifie pas complètement l'assertion précitée du comte de Gobineau.

Cette donnée sur la composition du peuple aryen, avant le

1. Voy. Piétrement, *Sur les mots Germains, Germani et* Γερμάνιοι, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1880, p. 196-206.

début de ses migrations, paraît à elle seule suffisante pour expliquer ce que l'histoire et l'anthropologie savent aujourd'hui sur l'état ancien et sur l'état actuel des rameaux aryens. Mais il est possible que des découvertes ultérieures finissent par montrer que la composition du peuple aryen primitif était plus complexe; car les races humaines sont assez anciennes pour que plusieurs d'entre elles aient pu concourir à former le peuple aryen avant que celui-ci soit devenu assez puissant pour commencer à répandre sa civilisation en dehors de sa première patrie.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DE LA RACE CHEVALINE ARYENNE CHEZ LES PEUPLES ARYENS DE L'ORIENT

---

§ 1. — Documents philologiques. — Noblesse des mots « Caballus » et « Cheval ».

Après avoir vu dans le chapitre précédent ce qu'étaient les Aryas et leur première patrie, on peut aborder l'histoire de la race chevaline aryenne chez les peuples aryens de l'Orient. Les documents fournis par cette histoire conduiront à conclure, entre autres choses, que cette race chevaline mérite le nom que nous lui avons donné, ou, en d'autres termes, qu'elle a réellement été domestiquée par les Aryas primitifs, puis, qu'elle a été emmenée par les peuples aryens dans les régions du globe sur lesquelles ils ont répandu leur civilisation. Commençons par l'examen des documents fournis par la philologie comparée.

« D'après une énumération approximative, dit Pictet, le sanscrit n'a pas moins de cent quarante à cent cinquante noms pour le cheval, la jument et le poulain, et le persan en compte bien une cinquantaine. La plus grande partie est d'une origine relativement récente, et un petit nombre seulement de ces noms peuvent être considérés comme ariens, dans le sens général du mot. Ces derniers seuls doivent nous occuper ici.

« Le principal est le sanscrit *açva*, masculin, *açvâ*, féminin, qui se retrouve sous des formes diverses chez tous les peu-

ples ariens, à l'exception peut-être des Slaves. Les Védas ont *açu* à côté de *açva*, et *açu*, comme adjectif, signifie rapide (clef, ὠκύς). Le vent et la flèche sont appelés *açuga*, qui se meut rapidement. La racine est *aç*, *permeare*, *penetrare* et le sens étymologique est évident par lui-même.

« En zend, on trouve *âçu*, rapide, et *açpa*, cheval, le groupe *çv* devenant presque toujours *çp*, ou *sp* dans la branche iranienne. De là le persan *asp*, *asb*, kourde *asp* [1], boukhare *asb*, afghan *as*, masculin, *aspâ*, féminin, et le grand nombre d'anciens noms d'hommes et de peuples terminés en *aspes*. Le pârsi *asûbâr*, cavalier, persan *aswar*, *suwâr*, kourde *suâr*, beloutchi *sunwâra*, arménien *tsiavor*, qui a passé dans l'arabe *uswar*, *iswar*, est une contraction du terme complet en sanscrit *açvavâra*, cavalier. L'ossète *ews*, *iews*, jument, est l'inversion de *esw*. L'arménien *asb* ne s'emploie qu'en composition, et dans *asbed*, *asbazên*, cavalier.

« Le lithuamén *aszwâ*, jument, est parfaitement identique au sanscrit *açvâ*, et il y a lieu de s'étonner que ce nom manque dans les langues slaves, où il a été sans doute remplacé par d'autres termes, quelques-uns d'origine tartare.

« Le grec ἵππος semble au premier abord différer grandement de *açva*, mais il s'en rapproche déjà par la forme éolienne ἴκκος, de ἴκϝος par assimilation du digamma [2]. Le changement du κ en π n'a rien que d'ordinaire. Le latin *equus*, *equa*, a conservé la gutturale primitive, déjà affaiblie dans le sanscrit *açva* pour *akva*, le *ç* provenant toujours d'un *k* plus ancien. Le valaque *épa*, jument, revient à la forme grecque.

« Le thème ancien s'est parfaitement maintenu dans le gothique *aihva* du composé *aihvatundi*, βάτος, *rubus*, que Grimm interprète par *equi combustio*, et où il voit une allusion au sacrifice du cheval usité chez les anciens Germains comme chez d'autres peuples ariens. Le nominatif a dû être *aihvs* ou

1. Le mot kurde n'est pas *asp* comme le dit Pictet; c'est *hesp*, et dans ce mot l'aspiration est une particularité du kurde. Ce mot a d'ailleurs conservé un sens conforme à son étymologie; car les Kurdes s'en servent toujours pour désigner un cheval de selle ou d'attelage de luxe, par opposition au mot *yâbou*, qui désigne un gros cheval de charroi. (Renseignement oral donné par le médecin persan Mirzâ Mohammed à notre ami M. Léon Rodet.)

2. Clef Pott, *Et. Forsch.*, I, 127; II, 256. — Benfey, *Gr. W. Lex.*, I, 160. — Bopp, *Verg. gram.*, 48. — Diefenbach (*Goth W. B.*, I, 828) donne aussi, d'après Düntzer, une forme ἴσσος qui rappelle tout à fait le pali *assa*, assimilation de *açva*. (Note de Pictet.)

aihvus, d'après l'ancien allemand *ehu*, anglo-saxon *eoh*, scandinave *ior* (genitif *ios*), en composition *io*, contracté de *iho*. Je rappelle que l'*h* germanique remplace régulièrement le *k* sanscrit.

« Restent les langues celtiques où ce nom du cheval se retrouve sous trois formes différentes. D'après Pline (liv. III, ch. 17), les Gaulois appelaient *eporedicos* les dompteurs de chevaux [1], et comme le cymrique *rheidiaw*, armoricain *rédia*, signifie forcer, contraindre, le mot *epo* a dû désigner le cheval. On le reconnaît dans plusieurs noms d'hommes gaulois et galates, tels que *Eporedorix* (César, VII, 39), *Eposognatus* (Polybe, XXII, 20), *Eposterovidus* (Gruter, Insc. 235, 5); *Eponina* (Tacite, *Histoires*, IV, 67), etc. [2]. Le cymrique, comme le grec, change souvent le *k* en *p*, ce qui n'arrive jamais pour l'irlandais. La forme *epo* serait donc bien dans le génie de ce dialecte; mais, au lieu du mot gaulois, on trouve le masculin *echw* et le féminin *osw*, qui représentent les deux variantes de *açva*, vers la gutturale et la sibilante. Une trace d'un troisième thème avec *b* pour *p* se remarque cependant encore dans *ebran*, ration de cheval (*rhan*, portion), *ebod*, *ebodn*, fumier de cheval (*od*, *odn*, inexpliqué) [3], et surtout *ebawl*, *ebol*, poulain, littéralement equinus. L'irlandais-erse *ech*, *each*, cheval, a perdu complètement le suffixe de dérivation *va* et se trouve réduit à la racine *aç*.

« Ce groupe remarquable d'un des noms du cheval, qui embrasse presque toutes les langues ariennes, est un exemple frappant de l'importance du sanscrit pour la recherche des origines. En partant du thème *açva* et de son étymologie certaine, les formes les plus divergentes se relient entre elles et s'éclairent mutuellement. Mais comment, sans l'aide du sanscrit, aurait-on jamais songé à rapprocher *osw* de ἵππος ou du scandinave *io*? Etablir quelque rapport d'affinité entre ces mots qui n'ont pas une seule lettre commune aurait paru aussi ab-

1. Dans le *Pline* de la collection Nisard, liv. III, ch. 21, on lit *eporedias*; mais les éditions de Pline ne s'accordent pas toutes sur l'orthographe de ce mot, ni sur la division des livres en chapitres.

2. Dans les lignes précédentes, le texte de Pictet porte : César, VIII, 39; — Polybe, I, 20. — Tacite, *Annales*, IV, 67; et nous avons rectifié ces trois indications bibliographiques, qui sont fausses.

3. *Od* signifie neige, et probablement, dans l'origine, eau, le sanscrit *uda*, *udan*. L'irlandais *oldhir*, neige, répond à *udra*. Dans *eb-od*, le mot a pu désigner l'urine du cheval. (Note de Pictet.)

surde que de faire venir *alfana* de *equus*, et cependant cette affinité est incontestable » (Pictet, *Orig. ind.-eur.*, t. Ier, p. 345-347.)

On peut aussi consulter, sur les noms celtiques du cheval dont il vient d'être question, la seconde édition du *Glossaire gaulois* de Roget de Belloguet, aux mots *Epona*, *Eporediæ* ou *Eporedicæ*, et *Rheda* ou *Reda*. On voit notamment au mot *Eporediæ* que Armstrong rapproche l'espagnol *haca* et nos vieux mots français *haque* et *haquenée* du gaëlique *each*.

Quant à Epona, on sait que c'était une divinité gauloise à laquelle les Romains avaient donné le droit de cité comme à tant d'autres déités étrangères ; c'était la déesse des chevaux, des bêtes de somme et des palefreniers ; et Juvénal nous apprend dans sa satire VIII, vers 155-156, qu'on peignait ses portraits sur les murs des écuries.

Adolphe Pictet a d'ailleurs publié, dans la *Revue archéologique* (nos d'octobre 1864 et de février 1865), une *Etude sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux*, notamment sur ceux où l'on trouve le mot *épo*, et ce mot nous en remet en mémoire un autre que nous avons bien souvent entendu prononcer dans notre jeunesse. Nous le signalerons en passant, ne serait-ce que pour essayer de le sauver de l'oubli dont il est menacé.

Il n'y a pas de patois en Brie ; on se contente d'y écorcher le français ; mais on y fait encore quelquefois usage de certains vieux mots qui tombent peu à peu en désuétude à mesure que l'instruction y fait des progrès. L'un d'eux est le mot *époné*, adjectif verbal et participe passé d'un verbe qui n'a pas, ou peut-être qui n'a plus d'autres temps, mais qui s'emploie aux trois voix, active, passive et réfléchie. Un homme époné est celui qui a une infirmité, consistant en un développement anormal des bourses occasionné par une hernie inguinale, un hydrocèle, un sarcocèle, ou toute autre maladie de cette région. Le mot *epo* étant certainement l'un des anciens noms celtiques du cheval, l'expression « homme époné » doit avoir signifié à l'origine un homme qui a les bourses grosses comme celles d'un cheval ; mais, le sens primitif du mot ayant été oublié, on l'emploie aujourd'hui indistinctement pour désigner l'infirmité de l'homme et celle de tous les quadrupèdes, même celle du cheval. Nous ignorons si ce mot a été déjà recueilli dans quelque lexique d'ancien patois ; mais sa perte

imminente sera d'autant plus regrettable, qu'il est court, expressif, suffisamment euphonique et sonore, et que nous ne connaissons en français aucun mot pour rendre l'idée qu'il représente.

Pour revenir à notre sujet, nous rendrons la parole à Pictet, qui va montrer que l'extension du mot aryen type de notre mot *cheval* a été à peu près égale à celle du mot dont sont dérivés les termes *équidés* et *équitation*.

« Dans le vocabulaire kavi de Stamford Raffles, on trouve *kapala* comme un des noms du cheval. On sait que le kavi est un ancien dialecte malais fortement mélangé de mots sanscrits, lesquels souvent, comme dans le singhalais, manquent aux lexiques de l'Inde. Le cheval était primitivement étranger à l'archipel, et son unique nom malais *kudha* est emprunté au sanscrit *ghôta* (Humboldt, *Kawi Sprache*, t. II, p. 11, note). Il paraît certain, d'après cela, que *kapala* provient de la même source, et il ne peut guère se rattacher qu'au sanscrit *tchapala*, rapide, de la racine *tchap*, *tchamp*, et *kap*, *kamp*, ire, tremere. Comme substantif, ce mot signifie poisson, éclair, vif-argent, voleur, et le sens de cheval peut fort bien lui avoir appartenu.

« Longtemps avant de connaître le terme kavi, j'avais rapporté à *tchapala* l'irlandais *capall*, *capuill*, cheval, jument, en cymrique *ceffyl*, cornique *kevil*, et ce rapprochement, mis en doute par Diefenbach, se trouve ainsi confirmé. Benfey (*Gr. W. Lex.*, II, 157) pense que le grec καβάλλης provient de *caballus*, et que celui-ci est d'origine celtique ; mais l'ancien slave, russe et polonais *kobyla*, illyrien *kobila*, hongrois *cabala*, jument, n'est sûrement ni celtique ni latin, et indique une commune origine arienne. Cela résulte encore mieux du lithuanien *kummèle*, jument, *kummelys*, poulain, très probablement pour *kumpèle*, d'un thème *kampala* = *tchapala;* comme racine *kamp* = *tchamp*, *tchap* (clef sanscrit *kampra*, agile, mobile ; *kampa*, *kampana*, tremblement, agitation). Enfin, tout ce groupe de noms européens se relie à l'extrême Orient par l'intermédiaire du persan *kawal*, cheval entier et rétif, cheval de somme. » (Pictet, *Orig. ind.-eur.*, t. I, p. 347-348.)

On a vu que le mot *equus* et le mot *cheval* proviennent de deux racines bien distinctes ; et c'est sans doute par inadvertance qu'à la page 415 de ses *Etudes sur l'antiquité historique* M. Chabas a prétendu « que du sanscrit *açva* on a fait dériver

le grec ἵππος, le latin *equus*, et même le français *cheval*. » La vérité est qu'on a considéré avec raison *açva*, ἵππος et *equus* comme trois mots analogues, tous dérivés de l'aryaque *akva*, et qu'on a attribué au mot *cheval* une tout autre origine, qu'il fait partie d'un tout autre groupe de noms.

L'immense et antique extension de ces deux principaux groupes de noms aryens du cheval prouve surabondamment que les Aryas ont connu cet animal dès l'époque de l'unité, avant que les migrateurs aryens répandissent leur langue et leur civilisation depuis le Gange jusqu'en Irlande, puisque la longue absence de relations entre les Hindous et les peuples aryens de l'Europe occidentale s'est opposée à ce qu'ils pussent se communiquer leurs noms du cheval après leur séparation.

On est même conduit à en conclure que les Aryas ont originairement domestiqué une race de chevaux, surtout si l'on considère que quelques noms anaryens du cheval, qui sont passés dans certains dialectes aryens, sont au contraire restés localisés dans des régions très restreintes : ce qui s'expliquerait difficilement si les Aryas eussent reçu d'un peuple étranger le cheval tout domestiqué.

Il est même fort possible que les noms aryens dont il vient d'être question n'aient été donnés au cheval que postérieurement à l'époque où les Aryas parvinrent à assujettir leurs animaux domestiques, puisque le sens étymologique de ces noms du cheval est « rapide » ; et que la rapidité du cheval est un attribut qui le distingue beaucoup plus des autres animaux domestiques que des animaux sauvages, dont plusieurs rivalisent de vitesse avec lui.

D'autres documents philologiques vont du reste montrer d'une façon positive que les Aryas ont possédé le cheval dès l'époque de l'unité et qu'ils l'ont dès lors utilisé comme moteur.

Dans ses *Orig. ind.-europ.*, t. I, p. 351, Pictet a déjà identifié le « sanscrit *marâla*, cheval, littéralement doux, docile », avec le « cymrique *merl*, *merlyn*, petit cheval ». Voulant nous assurer de la valeur de ce document, nous nous sommes adressé au savant professeur de langues celtiques à l'Ecole des hautes études, M. Gaidoz, qui a bien voulu nous donner les renseignements suivants : On trouve en effet dans le dialecte gallois, improprement appelé cymrique par Pictet, non seulement un nom du cheval, *merl*, identique au sanscrit *marâla*,

mais aussi deux formes diminutives, le masculin *merlyn* et le féminin *merlen*, qui signifient poney, c'est-à-dire cheval ou jument de petite taille.

Voilà donc un nom du cheval, commun aux anciens Hindous et aux anciens Gallois de l'île de Bretagne, remontant par conséquent à l'époque de l'unité aryenne, et dont le sens littéral est bien connu, puisque l'adjectif sanscrit *marâla* signifie mou, tendre, doux, docile. C'est donc pour désigner un cheval docile, un cheval assujetti, domestiqué, que les anciens Aryas ont pris cet adjectif substantivement, puisque la chair du cheval n'est ni molle ni tendre.

Il ne reste plus à la philologie qu'à montrer ce peuple utilisant le cheval comme moteur. Or on trouve « le sanscrit *sâdi*, *sâdin*, guerrier, plus spécialement celui qui combat à cheval ou sur un char, c'est-à-dire qui est assis, de *sad*, sedere, par opposition au fantassin, *padaga*, *padga*, *padâta*, qui va à pied, de *pad*, *pada* + *gam* ou *at*, ire. En ancien slave, le cavalier est appelé de même *vusadinu*, *vusadiniku*, russe *vsadniku*, de *vu-siedati*, conscendere, monter à cheval ou en char, littéralement s'asseoir sur. » (Pictet, *Orig. ind.-europ.*, t. II, p. 195.) Pictet aurait pu ajouter que *sedens*, déjà employé par Virgile, est l'un des noms latins du cavalier.

Il fait du reste observer avec raison que le nom qui correspond à notre mot *selle*, en russe, en polonais, en illyrien, en anglais, en scandinave et en latin, provient aussi du verbe aryen précité : ce qui lui donne le sens de siège.

Quant aux noms celtiques du guerrier qu'il fait aussi dériver de ce verbe, nous n'en tiendrons aucun compte, parce que M. Gaidoz nous a déclaré que ces noms sont d'une origine hypothétique et d'un sens obscur.

Les trois mots *sâdin*, *vu-sadinu* et *sedens* suffisent d'ailleurs pour indiquer que les Aryas se sont servis du cheval dès l'époque de l'unité ; car il n'est pas vraisemblable que les anciens Hindous, les anciens Slaves et les anciens Romains aient chacun de leur côté formé l'un de leurs noms du cavalier sur un même verbe aryen signifiant « être assis sur », après la dispersion des rameaux aryens qui ont pénétré dans l'Inde, en Russie et en Italie ; ce nom du cavalier doit, tout aussi bien que le verbe dont il provient, remonter à l'époque de l'unité aryenne.

Il faut en outre observer que, malgré son acception étymologique « être assis sur », ce nom a été employé pour désigner un

combattant à cheval et un combattant en char, bien que les combattants en char aient toujours combattu debout, et non assis, sur leur véhicule. On doit en conclure que ce nom a été d'abord donné uniquement au cavalier proprement dit, qu'il n'a été appliqué que plus tard aux monteurs de chars, et que les Aryas ont monté à cheval avant de monter sur des chars traînés par des chevaux : ce qui, du reste, n'implique nullement qu'ils aient combattu à cheval avant de combattre en char.

Il est d'ailleurs incontestable que les Aryas ont connu le char dès l'époque de l'unité ; la concordance des termes qui désignent soit « le char », soit « la roue » dans la plupart des dialectes aryens orientaux et occidentaux, ne laisse aucune espèce de doute à cet égard, comme l'ont fait remarquer A. Pictet dans les *Origines indo-européennes*, t. II, p. 108-111, et M. Girard de Rialle dans *Les peuples de l'Asie et de l'Europe*, p. 117.

En résumé, les documents philologiques précités montrent que les Aryas ont connu, domestiqué et utilisé le cheval comme moteur, dès l'époque de l'unité.

Mais dire, comme Pictet (*Orig. ind.-europ.*, t. II, p. 196, en note) que l'identité du grec χαλινός et du sanscrit *khalina* est l'une des preuves « que l'art de conduire les chevaux était connu des anciens Aryas » ; cela revient à dire qu'en sortant de leur patrie les migrateurs aryens ont emporté le mors et son nom en Grèce et dans l'Inde : assertion qui est formellement contredite par les documents que l'on possède sur l'histoire du mors dans ces deux contrées et sur l'histoire des mots χαλινός et *khalina*.

En effet, le mot χαλινός est très ancien en grec, puisque Homère s'en sert déjà pour désigrer les mors des chevaux d'Achille (*Iliade*, XIX, vers 393), tandis que le mot *khalina* n'existe pas dans le Véda ; on ne le trouve que dans des textes sanscrits relativement récents, postérieurs à la conquête de l'Inde par Alexandre de Macédoine. On lit en outre dans Strabon (XV, I, § 66) : « Néarque nous apprend que..., avec leurs chevaux, ils (les Hindous) se servent, au lieu de mors (χαλινῶν), de caveçons (φιμοῖς), qui ne diffèrent guère de nos muserolles (κημῶν) que parce que le double bord en est garni de clous [1]. »

1. Nous avons remplacé par le mot *muserolles*, celui de *muselières* employé par le traducteur M. Amédée Tardieu et antérieurement par Coray ; car la partie du harnachement du cheval qui ressemble au caveçon s'appelle une muserolle et non une muselière. La phrase de Strabon prouve que les lexiques grecs ont tort de donner l'expression *muselière de cheval* comme l'une des acceptions du mot κημός et de ne point donner l'acception *muserolle*.

On est forcé d'en conclure que le mot χαλινός est purement hellénique, et que les Hindous ont pris le nom et l'usage du mors aux Grecs, seulement après la conquête de l'Inde par Alexandre, dont Néarque était l'un des lieutenants.

Il paraît d'ailleurs, et cela se conçoit facilement, que les Hindous ne remplacèrent que peu à peu, très lentement, l'usage du caveçon par celui du mors ; car on sait par Strabon (XV, I, § 52) que suivant Mégasthène, qui vint dans l'Inde une trentaine d'années après Alexandre, les chevaux de ce pays étaient encore sans mors (αχαλινώτοις) : ce qui indique tout au moins que l'usage du mors était encore loin d'y être généralisé.

Nous ferons aussi remarquer à ce propos que, suivant certains lexicographes, χαλινός viendrait probablement du verbe χαλάω; le fait est même donné comme certain dans le dictionnaire grec d'Alexandre. Mais il n'est guère admissible que le mors, instrument destiné à diriger, à retenir et à arrêter le cheval, ait reçu des Grecs un nom provenant d'un verbe qui signifie au contraire délier, dégager, lâcher, relâcher. Pour nous, le mot χαλινός est identique au mot καλινός qui vient de κάλον, bois, dont le sens étymologique est « fait de bois », et dont les sens dérivés sont poutre, solive, morceau de bois. Nous en concluons que le mors était à l'origine un morceau de bois; ce que l'on admettra facilement si l'on considère que l'usage du mors chez les Grecs remonte à une époque où les métaux étaient rares et chers, c'est-à-dire à une très haute antiquité, comme l'indiquent certaines traditions qu'on trouvera dans le paragraphe 5. On ne saurait d'ailleurs objecter à l'identification des mots χαλινός, et καλινός, la présence du *kappa* dans l'un et celle du *chi* dans l'autre, puisqu'il n'est pas absolument rare de trouver en grec des mots qui s'écrivent indifféremment avec l'une et avec l'autre de ces lettres. Il n'est même pas nécessaire de chercher en dehors du harnachement du cheval pour en trouver un exemple, puisque le nom de la muserolle s'écrit χαμὸς et κημός.

Enfin, le long oubli dans lequel était tombé en Europe le sens étymologique des divers noms aryens du cheval a seul permis à certains auteurs d'attribuer une acception péjorative au latin *caballus*, par suite au français *cheval;* et personne n'a été aussi mal inspiré qu'Ephrem Houël, dans le passage suivant de son *Histoire du cheval*, t. I, p. 17 : « Le mot français, *cheval*, est le plus ridicule de tous comme éty-

mologie ; il dérive du mot de la basse latinité *caballus*, venant du grec καβάλλης, chameau, bête de charge. » Cette assertion contient autant d'erreurs que de mots, comme nous l'avons montré dans le chapitre VII des *Origines du cheval*, par de longues considérations qu'il suffira de résumer ici.

D'abord *caballus* n'est pas un mot de la basse latinité, car, le docteur Freund l'a déjà fait remarquer dans son *Grand dictionnaire de la langue latine* traduit par Theil, ce mot était usité en poésie avant et pendant la période classique, et ce n'est que plus tard qu'on s'en est servi dans la prose. Cela porterait à croire que *caballus* est l'un des mots apportés en Italie par les Italiotes; et, s'il provenait réellement du celtique, comme l'avait pensé Benfey, il faudrait du moins en conclure qu'il a été donné aux Latins par les Gaulois de la Cisalpine, antérieurement à la conquête de la Gaule par César.

C'est au contraire καβάλλης qui est un mot de la basse grécité; et son apparition tardive en Grèce porte à croire qu'il provient ou de persan *kawal*, dont il a le sens, ou, plus vraisemblablement, comme l'a dit Benfey, du latin *caballus*. Dans ce dernier cas, le sens péjoratif de cheval de somme, qui lui a été attribué en Grèce, s'expliquerait tout naturellement par la haine des Grecs contre les Romains ; de même que la haine des Gaulois contre les Franks explique pourquoi du tudesque *hros*, cheval, ils ont fait *rosse;* et il serait facile de citer bien d'autres exemples de ce genre. Les Grecs n'ayant du reste jamais donné le sens de chameau au mot καβάλλης, on se demande si Houël n'a pas confondu les deux mots καβάλλης et κάμηλος.

Le mot καβάλλης ne peut donc pas avoir donné naissance à notre mot cheval; car il n'existait pas encore en Grèce lors de l'arrivée à Marseille des Phocéens, dont l'influence sur notre langue est d'ailleurs très contestable; et tous les mots grecs introduits en Gaule après la conquête romaine y sont passés par la voie du latin : exception faite, bien entendu, des termes scientifiques qui ont été forgés depuis la Renaissance et surtout dans notre siècle. Aussi nos dictionnaires s'accordent-ils généralement à faire venir *cheval* du latin *caballus*, mot qui doit avoir été accepté avec d'autant plus de facilité par les Gaulois qu'ils possédaient déjà des mots analogues, comme on l'a vu plus haut.

Mais plusieurs dictionnaires ajoutent que *caballus* avait le

sens de cheval de somme; et c'est l'une de ces assertions qui, ayant été une fois avancées, sont ensuite répétées de confiance malgré leur peu de fondement.

Les auteurs latins s'accordent en effet à attribuer un sens plus noble au mot *caballus*. Ainsi, dans le 1er vers de son *Prologue*, Perse donne à l'adjectif *caballinus* le sens de pégasien. Dans le 60e vers de sa satire X, Juvéval se sert du mot *caballus* pour désigner les chevaux d'un char triomphal. Horace l'emploie pour désigner un cheval de selle, dans l'avant-dernier vers de la XIVe épître du livre 1er; et pour désigner un cheval de l'une des races les plus estimées des Romains, la race d'Apulie, dans le 59e vers de la VIe satire du livre 1er. Il est vrai qu'au 36e vers de l'épître XVIIIe du livre 1er, Horace se sert de l'expression *caballus olitoris*, mot à mot *cheval de jardinier*, et c'est probablement ce vers qui a valu au mot *caballus* l'épithète peu flatteuse qui lui a été infligée par quelques-uns de nos lexicographes. Mais prétendre que *caballus* signifie *cheval de somme* ou *portechoux*, parce que Horace lui a fait prendre ce sens par l'adjonction d'un qualificatif, serait juste aussi raisonnable que d'attribuer le sens de *filou* à notre mot *chevalier*, sous prétexte qu'il a cette signification quand on le fait suivre du qualificatif *d'industrie*. Les deux premiers passages d'Horace auxquels il vient d'être fait allusion prouvent au reste que *caballus* avait un sens noble, aussi bien pour cet auteur que pour les autres poètes latins.

Il était de toute justice de saisir l'occasion, fournie par les données philologiques précédentes, pour réhabiliter le mot *caballus* d'où nous vient notre nom du cheval, et dont le sens étymologique est le *rapide*, le *coursier*.

§ 2. — Les chevaux aryens dans l'Aryane primitive et en Perse.

Le deuxième chapitre du *Vendidad* nous a montré les Aryas en possession de divers animaux domestiques dès l'époque de leur séjour dans leur première patrie, et les Iraniens emmenant ces animaux avec eux lors de leurs premières conquêtes, effectuées sous la direction de leur roi légendaire Yima [1]. On a vu aux pages 160-161 que de Harlez désigne ces

1. Voyez plus haut, ch. III, § 5.

animaux par les mots « troupeaux, bêtes de trait, chiens et oiseaux ». Le mot qu'il rend par « bêtes de trait » est le zend *çtaora*, sur lequel Eugène Burnouf a déjà dit à la page LXIX des notes de son *Commentaire sur le Yaçna* : « Le mot zend *çtaora* se retrouve dans le sanscrit *sthaûrin*, cheval qui porte des fardeaux. Dans le *Zend-Avesta*, *çtaora* désigne les bêtes de somme par oppositiou à *paçu*, les animaux en général et les bestiaux en particulier. » Pour Justi, le mot *çtaora*, qu'il écrit *staora*, était l'un des noms du cheval dans la langue bactrienne ou zende, c'est-à-dire dans l'*Avesta*, et il fonde son opinion sur ce fait que le cheval est encore désigné par des dérivés de *staora* dans plusieurs dialectes iraniens modernes : persan *soutour*, zaza *estór*, dujiki *astori* [1].

Les opinions de Harlez, de Burnouf et de Justi sont vraies toutes les trois, mais chacun d'eux ne montre qu'une partie de la vérité. En effet, le sens étymologique de *çtaora* indique qu'à l'origine ce mot désignait les animaux gros, massifs, solides, de grande taille. Comme ce sont ces sortes d'animaux qui, en raison de leur force, ont été utilisées pour le travail, il est clair que, avant d'être restreint dans les dialectes iraniens modernes au sens spécial de cheval, le mot *çtaora* a d'abord désigné l'ensemble des bêtes de travail, des moteurs animés, c'est-à-dire tous les animaux de selle, de trait et de bât. C'est évidemment avec cette acception générale de moteurs animés que le mot *çtaora* est employé dans le IIe chapitre du *Vendidad*, puisqu'il y est opposé à *paçu*, c'est-à-dire au bétail proprement dit, aux animaux de rente, utilisés uniquement pour les produits qu'ils fournissent, toisons, lait, viande graisse, etc. Cela n'empêche pas que *çtaora* n'ait pu être employé dans d'autres passages de l'*Avesta* avec un sens plus restreint, de même que, suivant la diversité des circonstances, dans nos corps de troupes en campagne, notre expression *bêtes du convoi* désigne tantôt l'ensemble des chevaux de bât et de trait, des mulets de bât et de trait, des ânes de bât et des chameaux de bât, tantôt une seule de ces sortes de moteurs animés, tantôt l'ensemble de quelques-unes seulement de ces sortes de moteurs. Mais il n'en est pas moins vrai que, pour connaître au juste quelles espèces domestiques sont désignées

1. Voyez Ferd. Justi, *Les noms des animaux en kurde*, dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, tome X, 1878, page 7.

par le mot *çtaora* dans le IIe chapitre du *Vendidad*, il suffit de savoir quels animaux étaient employés comme moteurs par les Aryas à l'époque des conquêtes de Yima. Les considérations philologiques du paragraphe précédent ont montré que le cheval était l'un de ces moteurs, et l'on trouvera la confirmation de ce fait dans quelques-uns des documents suivants, choisis parmi les plus intéressants que l'*Avesta* ait laissés sur l'histoire du cheval, et que nous rangeons d'après l'ordre dans lequel ils se présentent dans cet ouvrage.

Dans le *Vendidad*, chap. V, verset 152, le lait de jument, pur et frais, est l'un des aliments prescrits à la femme récemment accouchée d'un enfant mort-né.

Vendidad, VI, 54-55. Zoroastre dit à Ormuzd : « Créateur des mondes, si des mazdéens en marchant, en naviguant, en allant à cheval ou en char, rencontrent un cadavre flottant sur l'eau, que doivent-ils faire, eux les disciples de la loi mazdéenne? »

Vend., VII, 105-114. Ormuzd dit à Zoroastre : « Que le médecin traite un prêtre sans demander d'autre salaire que les prières liturgiques de bénédiction (105)... un chef de district pour un quadrige (109). S'il soigne en premier lieu la femme d'un chef de nmâna [1], son salaire sera de la valeur d'une ânesse (110). Qu'il traite l'épouse d'un chef de village pour la valeur d'une vache (111), l'épouse d'un chef de clan pour la valeur d'une jument (112), l'épouse d'un chef de district pour la valeur d'une chamelle (113); un enfant d'un village pour une bête de trait de grande espèce (114). »

Vend., VIII, 229-232. Zoroastre dit : « Créateur des êtres visibles, si des mazdéens marchant ou naviguant, allant à cheval ou en char, viennent à rencontrer un feu fait pour brûler un cadavre..... que doivent faire ces disciples de la loi? »

Vend., IX, 146-150. « On doit purifier un prêtre pour les bénédictions liturgiques, un chef de district pour un chameau de première valeur, un chef de clan pour un cheval de première valeur, un chef de village pour un taureau de première qualité, un chef de nmâna pour une vache de trois ans. »

Vend., XIV, 50-53. L'une des punitions du meurtrier d'un

1. *Nmâna*, maison, famille.

castor consiste à donner autant d'argent qu'en vaut un cheval mâle et autant d'or qu'en vaut un chameau mâle.

Vend., XV, 76-83. Il est ordonné par Ormuzd, à tout constructeur, c'est-à-dire propriétaire d'écurie, littéralement *lieu à chevaux*, de nourrir toute chienne qui vient y mettre bas.

Vend., XVIII, 29-31. Ormuzd dit à Zoroastre : « Celui qui donne à un seul de ces impies pervers et impurs une part de hôma préparé pour le sacrifice, ou de la viande consacrée, commet un crime aussi grand que s'il conduisait une armée de 500 cavaliers [1] contre un bourg de mazdéens, que s'il tuait les hommes et emmenait les troupeaux captifs. »

Yaçna, IX, 71. « Hôma donne aux guerriers qui pressent leurs chevaux sous le joug, la force et la vigueur. »

Yaçna, XI, 1-2. « Il est trois êtres essentiellement purs, nés pour bénir et qui cependant maudissent (parfois) : la vache, le cheval et Hôma.

« 3-6. La vache maudit celui qui la garde : Puisses-tu rester sans descendance et poursuivi par une mauvaise renommée, toi qui ne me fais point part de tes biens et veux m'engraisser cependant pour ta femme, pour tes enfants, pour ton propre ventre.

« 7-10. Le cheval maudit celui qui le conduit [2] : Puisses-tu ne jamais atteler, ne jamais monter, ne conduire jamais des coursiers rapides, ô toi qui ne cherches pas (à me donner) de la force (pour que je sois vigoureux) dans une rencontre nombreuse, dans une lutte de nombreux guerriers. »

Yaçna, XLIII, 18. Zoroastre demande en ces termes ce qui lui est nécessaire pour faire un sacrifice à Ormuzd : « Comment, par la sainteté, mériterai-je cette récompense : dix chevaux mâles et un chameau, ô Mazda, un don de Haurvatât et d'Ameretât, (don conféré) pour que je puisse te les offrir ? »

Yaçna, LVI, 10. « Protège-nous, ô Çraosha, saint et majestueux, pour ce monde corporel et pour le monde spirituel, contre la mort qui fond sur nous, contre Aeshma, contre les armées qui nous assaillent et tiennent levés leurs drapeaux

1. D. Harlez dit en note : « Littéralement de 1000 chevaux. Il s'agit ici de chars, chacun d'eux avait 2 chevaux. » Nous reviendrons plus loin sur cette assertion.

2. De Harlez dit en note : « Et le nourrit mal, comme le prouve ce qui suit » : remarque qui doit évidemment être appliquée aussi au gardien de la vache de la phrase précédente.

sanglants.... C'est pourquoi, ô toi, saint et majestueux Çraosha! donne la force à nos chevaux, la robusticité à nos corps.... »

Yesht V, 7. « Alors Zarathustra s'avança (vers Ardwiçura et lui dit :) O Ardwiçura Anâhita, qui proviens du créateur Mazda, que tes bras, beaux et dorés, viennent à nous, larges comme un cheval.....

« 20-23. Honore Ardwiçura, à laquelle Haoshyanha le Paradhâta offrit en sacrifice, au pied du Hara, cent chevaux mâles, mille bœufs, dix mille bêtes de petit bétail. Il lui demanda cette faveur : Donne-moi, ô sainte et vivifiante Adwiçura, que je devienne (maître de) la souveraine puissance sur les contrées, sur les dêvas et les hommes, sur les Yâtus et les Pairikas, les oppresseurs et les prêtres des faux dieux (Kavis et Karapans), afin que je puisse exterminer les deux tiers des dêvas mazaniens et des méchants livrés à leurs passions. Ardwiçura lui accorda cette faveur.....

« 24-27. Honore Ardwiçura à laquelle le brillant Yima, le pasteur des hommes justes, offrit sur le haut du Hukairya 100 chevaux mâles, 1000 bœufs, 10 000 bêtes de petit bétail. Et il lui demanda cette faveur : Donne-moi, ô Ardwiçura, pure, sainte et vivifiante, que je devienne maître de la souveraine puissance sur le dêvas et les hommes, sur les Yâtus et les Pairikas, sur les Çathras, les Kavis et les Karapans, que je leur fasse perdre tout ensemble l'abondance et toutes choses utiles, la fertilité et le bétail, la jouissance (des biens) et la puissance. Ardwiçura lui accorda cette faveur. »

Dans le même *Yesht* V, de pareils sacrifices de 100 chevaux, 1000 bœufs et 10 000 bêtes de petit bétail sont faits : aux versets 28-31, par Dahâka [1]; aux versets 32-35, par Thraetaona; aux versets 36-39, par Kereçaçpa; aux versets 40-43, par « le Touranien Franracyana »; aux versets 48-51, par Huçrava se préparant à combattre Franracyana, qui arrive « monté sur ses chevaux » (*açpaeshu*), c'est-à-dire à la tête de ses cavaliers; aux versets 52-55, par Tuça; aux versets 56-59, par les Aurva Hunus; aux versets 68-70, par Jamaçpa; aux versets 71-74, par Ashavazdâo et Trita; aux versets 107-110 par Vistaçpa; aux versets 111-114, par Zairivairi, « qui combat à cheval » (*açpayaodho*); et, aux versets 115-118, par Ardjataçpa. A la suite de ces divers sacrifices, les demandes des chefs iraniens

1. Dans la région de Babylone, comme on l'a vu aux pages 147 et 171.

sont naturellement accordées, tandis que celles de leurs ennemis, c'est-à-dire de Dahâka, des Aurva Hunus, de Franraçyana et d'Ardjataçpa ne sont pas exaucées.

En outre, l'auteur du *Yesht* V, qui est un chef iranien, dit aux versets 130-131 : « Je te demande donc ici, ô bonne et vivifiante Ardwiçura, de pouvoir, en répandant des bénédictions, donner la sécurité aux vastes royaumes, abondant en aliments, donnant la force (par leur appui), riches en chevaux, aux armes brillantes, aux traits lancés (sans cesse contre les ennemis), nourris sans cesse d'un breuvage bien préparé, d'une odeur suave. Près de ton trône je dépose ce vœu qui (par ses résultats) rend complète toute félicité et donne la grandeur au chef (des peuples). C'est pourquoi, Ardwiçura, sainte et pure, je te demande (de me donner) deux êtres valeureux, l'un bipède, l'autre quadrupède : un bipède qui soit prompt à partir, avançant hardiment et prudemment dans les batailles en char ; un quadrupède qui puisse s'élancer sur l'extrémité gauche ou droite, droite ou gauche d'une armée au front étendu [1]. »

Au *Yesht* IX, Haoshyanha, Yima, Thraetaona, Huçrava, et Vistaçpa sacrifient chacun 100 chevaux, 1000 bœufs, 10 000 bêtes de petit bétail à la déesse Druaçpa, dont le nom signifie *aux chevaux sains*. C'est une répétition souvent textuelle des versets du Yesht V relatifs à ces rois. Signalons toutefois que, indépendamment du « Qyaonien Ardjat açpa », Vistaçpa vainc « Asta, fils du bouillant Viçpa Thaurva, (ce méchant) qui détruit tout, (guerrier) au large casque, à la large cuirasse, que protègent les sept cents chameaux qui le suivent » (*Yesht* IX, 28-31).

Yesht X, 3. « Mithra qui s'étend au loin sur les campagnes donne des chevaux rapides à ceux qui ne le fraudent point.....

« 10-11. Nous honorons Mithra véridique et sage, aux mille oreilles, bien fait, aux dix mille yeux, élevé, qui ne dort point et veille toujours, auquel les guerriers en char sacrifient sur le dos de leurs chevaux [2], demandant la vigueur pour les équipages, la santé pour les corps, demandant d'observer partout leurs ennemis, etc.....

« 17-21. Nous honorons Mithra..... Si le chef de nmâna, si le chef de bourg, de tribu ou de contrée cherche à le tromper,

1. Nous reviendrons plus loin sur ce bipède et sur ce quadrupède.
2. Nous donnerons plus loin le vrai sens de cette singulière phrase.

alors Mithra irrité, offensé, renverse et la demeure et le vic.... Mithra irrité, offensé, s'en va de cette région où se trouve le mithradruje, et il n'y revient plus avec sa protection céleste. Des mithradrujes les plus légers, courant ne peuvent atteindre, chevauchant n'avancent point, allant en char ne peuvent diriger leur course. Il retourne en arrière, le trait que lance l'ennemi de Mithra..... »

Yesht XIV, 48. « Lorsque les hommes honorent Verethraghna.... alors sur les contrées aryaques, ne fondent ni armées ni maux qui entravent (son bien-être), ni lèpre (ou maladie semblable), ni venin magique, ni char ennemi, ni bannière levée.»

Yesht XV, 10-13. « A lui (Vayou) sacrifia Takhma-urupa tout armé, sur un trône d'or..... Il lui demanda cette faveur : Donne-moi, ô Vayou, que je sois le destructeur des dévas et des hommes (pervers), des Yàtus et des Pairikas, que je monte dompté, Angro-Mainyus, transformé en cheval, (et le conduise) pendant trente ans, aux deux extrémités de la terre. Vayou... lui accorda cette faveur. »

Yesht XVI, 8-10. « Zarathustra lui offrit un sacrifice (à la Loi mazdéenne) pour obtenir de bonnes pensées..... le bien-être de tout le corps, et une vue telle que la possède le cheval mâle qui dans une nuit obscure, pendant laquelle il pleut, neige, grêle, aperçoit un crin de cheval s'enfonçant en terre, etc. »

Yesht XVII, 7. « Ces hommes sont pleins de puissance, ils ont une table abondante..... ils font voler l'écume de leurs chevaux et retentir les roues de leurs chars, ils font vibrer leurs traits et emportent beaucoup (de dépouilles), ils ont un trésor d'abondance, ô Ashi..... ces hommes que tu favorises. »

Yesht XVIII, 1. « Ahura Mazda dit au saint Zarathustra : J'ai créé, ô saint Zarathustra, la majesté aryaque, pourvue d'un nombreux bétail, de nombreux troupeaux, abondante en biens, pleine d'éclat, bien constituée en intelligence, bien constituée en splendeur.... Elle écrase toutes les contrées anaryennes.... Elle devient riche de mille chevaux, de mille troupeaux; bien plus, d'une descendance proche. »

Yesht XIX, 29. « Il (Takhma-urupa) monta Angro-Mainyus soumis à ses volontés, transformé en cheval, pendant trente ans, (le conduisant) aux deux extrémités de la terre. »

Yesht XX, 4, et XXI, 2. Zoroastre dit à Vistaçpa : « Sois riche en chevaux comme Pourushaçpa. »

Yesht XXI, 47. Vistaçpa dit à Zoroastre : « Là sont des chevaux portant bien (leur cavalier), là des chars marchant bien. C'est là la bonne constitution de la puissance, ô Zarathustra. »

Les citations précédentes contiennent déjà quelques noms d'hommes dans la composition desquels entre le mot *açpa*, cheval; et nous allons donner la liste par ordre alphabétique de tous les noms analogues que nous avons trouvés dans l'Avesta, en les faisant suivre de leur signification étymologique :

Açpa-yôlha, combattant à cheval.

Ardjat-açpa, qui gagne des chevaux.

Aurvat-açpa, aux chevaux rapides.

Cathwar-açpa, aux quatre chevaux, ce qui doit signifier monteur de quadrige.

Erez-açpa, aux chevaux rouge-clair.

Frin-açpa, aux chevaux aimant ou aimés, peut donc également signifier qui est aimé de ses chevaux ou qui aime les chevaux.

Hab-açpa, qui rassemble les chevaux, signifie peut-être possesseur d'un ou de plusieurs troupeaux de chevaux.

Haecat-açpa, aux chevaux bondissants.

Hit-açpa, à l'attelage de chevaux.

Hv-açpa, aux bons chevaux.

Jam-açpa, sens inconnu.

Kereç-açpa, aux chevaux minces, élancés, allongés.

Khshwiwra-açpa, aux chevaux rapides.

Pourush-açpa, aux nombreux chevaux.

Tum-açpa, aux forts chevaux.

Vash-açpa, qui parle aux chevaux, doit signifier qui dresse les chevaux à obéir à la parole.

Vir-açpa, l'homme aux chevaux.

Vist-açpa, aux chevaux rapides.

Yukt-açpa, aux chevaux accouplés.

Sauf Ardjat-açpa et Hit-açpa, tous ces noms appartiennent à des rois ou à des héros iraniens. Ils sont une preuve de l'estime dont le cheval jouissait chez les Iraniens; et cette preuve est confirmée par le fait que ce peuple faisait traîner par des chevaux les chars de ses divinités. L'*Avesta* en fournit de très nombreux exemples dont l'énumération serait fastidieuse; il suffira d'énoncer qu'ils se rapportent notamment aux divinités Ardwiçura, Ashivanuhi, l'Aurore, Çraosha, les Fravashis, Mithra et le Soleil.

Parmi les sacrifices de chevaux et autres animaux, rapportés dans les yeshts V et IX précités, ceux qui sont faits sur le pic Hukairya par Yima et sur le Harabarezaiti par l'un de ses prédécesseurs, le premier roi iranien Haoshyanha, prouvent que les Aryas possédaient le cheval dès l'époque de leur séjour dans leur première patrie; car le Harabarezaiti et son pic le plus élevé, le Hukairya, étaient situés dans la région orientale de l'Aryane primitive, et les temps antérieurs à Yima, ainsi que les commencements de la période historique à laquelle se rapportent les actes de ce personnage légendaire, appartiennent à l'époque de l'unité aryenne, comme on l'a vu dans le chapitre III, §§ 4 et 5. Cela confirme les données fournies par les documents philologiques du paragraphe précédent et nos considérations précédentes sur les sens du mot *çtaora* du deuxième chapitre du Vendidad. C'est donc vraiment dans leur première patrie que les Aryas ont domestiqué une race chevaline, et l'on verra plus loin, dans le paragraphe 7, que cette race est réellement celle que nous avons nommée aryenne dans le chapitre 1er, § 3. Aussi l'histoire de tous les peuples aryens va-t-elle nous les montrer possesseurs du cheval dans toutes les contrées où nous allons les suivre et se servant de cet animal pour y établir leur domination. Mais, avant de passer à d'autres peuples, achevons l'histoire des anciens rapports du rameau iranien avec les chevaux, et insistons d'abord sur quelques-uns des autres renseignements fournis par les citations précédentes de l'Avesta.

Les sacrifices successifs, énumérés dans le Yesht V, ne prouvent pas seulement que les Aryas ont possédé le cheval dès l'époque de leur séjour dans l'Airyana vedja; ils montrent aussi que les Iraniens l'ont emmené avec eux dans les provinces qu'ils ont successivement assujetties et qui ont été énumérées dans le chapitre III, § 4. Ils montrent de plus que les peuples anaryens qui leur ont disputé la possession de ces provinces avaient également des chevaux, fait important, sur lequel nous aurons plusieurs fois l'occasion de revenir.

Ces sacrifices nous renseignent en outre sur un autre côté intéressant de la vie des Aryas et des Iraniens; ils montrent que la viande, même celle du cheval, entrait pour une assez forte proportion dans l'alimentation de ces peuples, pendant toute la période connue des temps avestiques, c'est-à-dire depuis les règnes de Haoshyanha et de Yima jusqu'à celui de

Vistaçpa contemporain de Zoroastre. C'est ce que l'on peut conclure des nombres d'animaux sacrifiés, bien que ces nombres, toujours les mêmes et disposés en séries décimales, puissent être purement fictifs.

Au reste, l'épithète de « hécatombes formidables », que de Harlez donne à ces sacrifices, paraîtra quelque peu empreinte d'exagération, si l'on se rappelle que, étant faits par des rois et des chefs de corps d'armées, ces sacrifices étaient destinés à alimenter des nations entières de guerriers. De Harlez ajoute t. 1, p. 60 : « Mais la loi zoroastrienne avait écarté ce genre de sacrifices; l'immolation des créatures d'Ahura Mazda ne pouvait être agréable à ce Dieu; il ne semble pas que la Bactriane y soit revenue après Zoroastre. » C'est là une assertion erronée, contredite par les textes positifs de l'Avesta, et même par une assertion contraire de M. de Harlez que nous ferons connaître à la page suivante.

Ainsi, on l'a vu plus haut : Zoroastre demande dix chevaux et un chameau pour les sacrifier à Ormuzd (Yaçna, XLIII, 18); la vache ne se plaint pas d'être destinée à la boucherie, elle demande seulement à être engraissée auparavant (Yaçna, XI, 3-6).

Dans le Yesht VIII, 58-60, Ormuzd lui-même dit à Zoroastre : « Que les contrées aryaques offrent des sacrifices en son honneur (de Tistrya)... qu'elles cuisent des viandes d'animaux de pacage, d'une couleur jaunâtre, brillante, et d'une couleur quelconque qui ressemble à celle de Hôma. Qu'il n'y prenne point part le meurtrier, ni le Janhika, ni celui qui ne chante pas les chants sacrés, qui répand la mort (dans le monde pur), qui combat la loi d'Ahura, de Zarathustra. »

Le Yesht X, 119, ordonne aux mazdéens de sacrifier à Mithra deux bêtes de pacage, deux bêtes de travail et deux oiseaux. Au lieu de bêtes de pacage, de Harlez dit deux bœufs; mais le texte porte *paçubya* et *çtaoreibya*, instrumental duel de *paçu* et de *çtaora*, mots dont le sens a été expliqué au commencement de ce paragraphe. *Paçubya* ne désigne donc pas forcément deux bœufs; *çtaoreibya* pourrait bien désigner deux chevaux dans cette circonstance; et toujours est-il qu'il s'agit ici du sacrifice de quatre quadrupèdes domestiques et de deux oiseaux, fait à Mithra.

Enfin, dans le IVe chapitre du *Vendidad*, Ormuzd parle ainsi à Zoroastre : « Je te le dis à toi qui as une épouse, ô

saint Zoroastre, (l'homme marié) est préférable à celui qui ne l'est point; le chef de maison, à celui qui n'en possède point; le père de famille, à celui qui n'a point d'enfants; le possesseur de terres, à celui qui n'en a point (vers. 130-134). — Celui qui nourrit et développe (son corps) en mangeant de la viande obtient le bon esprit, bien mieux que celui qui ne le fait pas, etc. » (versets 134-145).

C'est à propos de ce passage du IVe chapitre du *Vendidad* que de Harlez fait les réflexions suivantes, dans une note de la page 121 du tome 1er :

« L'Avesta veut proscrire les pratiques qui affaiblissent le corps humain et flétrir ceux qui s'y livrent et les recommandent. Il vante d'abord (134-145) les avantages de la bonne nourriture; elle entretient, dit-il, l'esprit de sainteté dans le corps et le cœur de l'homme (134); elle écarte le démon de la mort et affaiblit celui de l'hiver. Fort de sa bonne nourriture, l'homme brave l'hiver, et, en se conformant à l'esprit de la loi, il écarte ces impurs sectaires, méchants et tyranniques, qui l'empêchent de soigner son corps. Non content de ces éloges donnés à la forte nourriture, l'Avesta prononce les peines les plus sévères contre celui qui en prêchant la pénitence attaque les bases du dualisme mazdéen. La même explication s'étend aux §§ 130-134; là aussi, le Vendidad proclame la supériorité des états qui favorisent le bien-être du corps, la prospérité matérielle. On voit à quelles conséquences conduit un faux principe. »

Que M. de Harlez soit dans son rôle de chanoine en faisant l'apologie du célibat, de la diète pythagorique et des macérations, cela ne l'empêchera pas, fort heureusement pour l'humanité, d'avoir prêché dans le désert. Le régime auquel il voudrait nous ramener a produit des ascètes, des contemplatifs, des songe-creux et des hallucinés, qui ont contribué à peupler le calendrier, mais dont le prestige a singulièrement diminué et ne paraît pas à la veille de se relever. Les sociétés modernes pensent et penseront, comme ont pensé les mazdéens, qu'un père de famille vaut mieux qu'un moine. Elles savent aussi que sans une forte nourriture, abondante et suffisamment azotée, il n'est pas possible de produire une grande somme de travail, mécanique ou intellectuel, en conservant un esprit sain dans un corps sain, et que les travailleurs sont les seuls hommes utiles. Si les Hindous ne s'étaient

pas écartés du régime de leurs premiers ancêtres en devenant des mangeurs de riz, ils auraient conservé leur caractère viril et un corps robuste; ils ne se seraient laissé ni autant abrutir par les Brahmanes, ni si souvent assujettir par tous les conquérants qui ont voulu s'en donner la peine depuis plus de vingt siècles. Rendons du reste justice à Buffon, en reconnaissant que dans le chapitre *Des animaux carnassiers*, à une époque où il fallait encore du courage pour combattre les erreurs du catholicisme, ce grand naturaliste philosophe a déjà stigmatisé comme elles le méritent la diète pythagorique et la vie ascétique de « ces pieux solitaires qui... vivent moins qu'ils ne meurent chaque jour d'une mort anticipée, et ne s'éteignent pas en finissant de vivre, mais en achevant de mourir. »

Dans son dernier passage précité, de Harlez avoue du moins implicitement que l'immolation des animaux créés par Ormuzd était agréable à ce Dieu, bien qu'il l'ait nié auparavant; et l'on sait par les écrivains de l'antiquité que cette immolation est restée en honneur dans le mazdéisme tant que cette religion est restée florissante.

Hérodote montre en effet (I, 132) les Perses mangeant, bouillie en menus morceaux, la viande des victimes qu'ils sacrifient à leurs divinités; puis il ajoute (I, 133) : « Les Perses honorent plus que tout autre le jour de leur naissance; ils le célèbrent par un festin plus abondant; les riches, ce jour-là, étalent un bœuf, et un cheval, et un chameau, et un âne, rôtis tout entiers à la fournaise; les pauvres se contentent de servir sur leur table une bête de menu bétail. » Il avait aussi raconté antérieurement (I, 125-126) que, voulant faire révolter contre les Mèdes les trois tribus perses suzeraines, les Pasargades, les Maraphiens et les Maspiens, Cyrus avait convié tous leurs guerriers à un grand festin pour lequel il avait immolé « tous les troupeaux de son père, chèvres, brebis et moutons. » Il montre plus loin (VII, 113) l'armée de Xerxès arrivant sur les bords du fleuve Strymon, « auprès duquel les mages égorgèrent des chevaux blancs en sacrifices d'heureux présage »; et il dit (VII, 118-120) dans quelle détresse tombèrent tant de cantons de la Grèce, à cause de l'immense quantité de bétail, d'oiseaux de terre et de marais qu'ils furent obligés de fournir pour héberger Xerxès et son armée, et qu'ils étaient même forcés d'engraisser avant de les livrer.

Dans la *Cyropédie* (VIII, 3) Xénophon montre aussi Cyrus sacrifiant des taureaux à Jupiter et aux autres divinités désignées par les mages, des chevaux au Soleil; puis faisant exécuter des courses de chevaux montés, et une course de chars après laquelle on distribue aux vainqueurs des bœufs pour en faire un sacrifice et un régal.

On sait par Strabon (liv. XV, ch. III, § 7) qu'à l'époque de la conquête de la Perse par Alexandre le tombeau de Cyrus était encore gardé par des mages « qui recevaient un mouton chaque jour pour leur nourriture, plus un cheval tous les mois » : fait qui est aussi rapporté par Arrien, ***Expéditions d'Alexandre***, VI, 8.

Enfin, Strabon dit plus loin, dans son livre XV, chap. III :

« Les mœurs de la Perse, qui sont aussi celles de la Susiane, de la Médie et des pays circonvoisins, ont été souvent dépeintes; nous ne saurions pourtant nous dispenser d'en retracer à notre tour les caractères principaux. Nous dirons donc que les Perses n'élèvent à leurs dieux ni statues ni autels; — qu'ils sacrifient sur les hauts lieux, à ciel ouvert...; qu'avant de célébrer leurs sacrifices ils choisissent une place nette de toute impureté, la sanctifient par leurs prières et y amènent ensuite la victime couronnée de fleurs; — que le mage qui préside à la cérémonie dépèce lui-même la victime, dont les assistants se partagent les morceaux, sans rien réserver pour la divinité, après quoi ils se séparent. Ils prétendent même que les dieux ne réclament de la victime que son âme et rien autre chose. Toutefois quelques auteurs assurent qu'il est d'usage de mettre sur le feu un peu d'*épiploon*. » (§ 13.)

« C'est au feu et à l'eau que les Perses offrent leurs sacrifices les plus solennels..... S'agit-il de l'eau, ils se transportent au bord d'un lac, d'un fleuve ou d'une fontaine, puis, creusant une grande fosse à côté, ils égorgent la victime juste au-dessus de cette fosse, en ayant soin que pas une goutte de sang ne se mêle à l'eau qui est là auprès et qui en serait souillée. Cela fait, les mages disposent, sur un lit de feuilles de myrte et de feuilles de laurier, les viandes du sacrifice, mais sans y toucher autrement qu'avec de longues baguettes. » (§ 14.)

« En Cappadoce, où, pour desservir cette infinité de temples consacrés aux dieux de la Perse, la tribu des mages (la tribu des *pyræther*, comme on l'appelle aussi) se trouve être nombreuse, l'usage du couteau est interdit, et la victime est abattue

avec un énorme bâton qui a la forme d'un pilon. » (§ 15.)

« De cinq à vingt-quatre ans, les jeunes Perses apprennent uniquement à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à monter à cheval et à dire la vérité... En temps ordinaire, voici quel est leur régime de vie : tous les jours, après les exercices du gymnase, chacun d'eux reçoit un pain, une galette de froment, du cresson, du sel en grain, et un morceau de viande rôtie ou bouillie. » (§ 18.)

« On aime en Perse les repas somptueux : dans ces repas, il y a toujours une grande quantité et une grande variété de viandes; on y sert même quelquefois des animaux entiers. » (§ 19).

Revenant aux textes de l'Avesta, nous pouvons donc dire que, dès l'époque de leur séjour dans l'Aryane primitive, les Aryas étaient un peuple de guerriers, grands mangeurs de viande, même de viande de cheval, et aussi, il faut bien le reconnaître, un peuple de guerriers fanatiques. On a vu dans le Yesht V que Haoshyanha extermina un grand nombre d'étrangers infidèles, mais que c'est Yima qui fit perdre aux ennemis la puissance, la jouissance des biens, le bétail et toutes choses utiles; c'est-à-dire qu'il commença d'augmenter sérieusement l'étendue de l'empire aryen, comme le deuxième chapitre du *Vendidad* l'a montré plus haut.

L'allégorie de Takhma-urupa, prédécesseur de Yima, montrant Ahriman transformé en cheval (Yeshts XV, 10-13, et XIX, 29), indique que les Aryas montaient déjà le cheval à cette époque, et plusieurs des documents précités montrent d'ailleurs que, dès les temps avestiques, les Iraniens aussi bien que leurs ennemis anaryens attelaient et montaient les chevaux, tant pour les voyages que pour les combats. Aussi la traduction des versets 29-31 du XVIIIe chapitre du *Vendidad*, dans laquelle de Harlez dit « 500 cavaliers » au lieu de « 1000 chevaux », prétendant qu'il s'agit de 500 chars de guerre, nous paraît-elle très contestable; car il est très probable que les anciens Iraniens disaient quelquefois, comme nous, 1000 chevaux au lieu de 1000 cavaliers. En tout cas, cette habitude existait certainement chez les anciens Hindous; le *Râmâyana* en fournit plusieurs exemples, dont deux seront rapportés dans le paragraphe suivant.

Il faut toutefois avouer que, si l'on en juge par le peu de documents zends qui nous restent, les chars de guerre paraissent

avoir joué un plus grand rôle que la cavalerie proprement dite chez les Iraniens avestiques. Le nom zend du guerrier est même *rathaesta*, littéralement « qui se tient sur un char »; mais il doit avoir existé dans la langue zende d'autres noms du guerrier qui ne nous sont pas parvenus. Peut-être aussi qu'ayant oublié le sens étymologique du mot *rathaesta*, les anciens Iraniens l'ont également employé pour désigner de véritables cavaliers; de même que, les Hindous védiques ayant oublié le sens étymologique de *gôpati*, garde-vaches, ont fini par dire *açvânân gôpati*, gardien de chevaux, expression qui se trouve déjà dans le Rig-Véda, et qui signifie littéralement garde-vache de chevaux, comme Pictet le fait remarquer dans ses *Origines indo-européennes*, t. II, p. 42.

De Harlez rend généralement ce mot *rathaesta* par *guerrier*, et c'est encore ce qu'il aurait dû faire dans sa singulière phrase du yesth V, 52-55, où il est question d'Ardwiçura, « à qui le rapide guerrier Tuça, le monteur de char, offrit un sacrifice sur le dos de ses coursiers, demandant la force pour ses chevaux. » Il est évident que cette phrase ne rend pas le vrai sens du texte, qui est celui-ci : « *tâm yazata takhmo Tuço rathaestâro bareshaeshu paiti açpânâm zâvare;* » littéralement : « à elle sacrifia le vaillant Tuça le guerrier sur des hauteurs pour des chevaux la prospérité. » Il faut donc traduire ainsi la phrase en question : « Honore Ardwiçura... à laquelle le vaillant guerrier Tuça sacrifia sur les hauteurs pour (obtenir) la prospérité de ses chevaux; » c'est-à-dire pour la prospérité des chevaux de son corps d'armée. La même observation est applicable à la phrase analogue du yesht X, 10-11, citée à la page 201 et qu'il faut traduire : « Nous honorons Mithra... auquel les guerriers sacrifient sur les hauteurs pour (obtenir) la prospérité de leurs chevaux. » Le mot *baresha* signifie au propre *hauteur, élévation, sommet*, d'où le sens dérivé *dos*. C'est évidemment le sens de *dos* qu'il faut attribuer à *baresha* dans le 21e verset du yesht VIII, puisqu'il y désigne l'une des parties du corps du cheval Apaosha, au même titre que les mots *gaosha* (oreilles) et *dîma* (queue). Mais il est tout aussi évident que, dans les passages précités des yeshts V et X, *baresha* conserve son acception propre de *hauteur, élévation*. Non seulement notre traduction de ces derniers passages est justifiée par le texte, mais on sait par Hérodote (I, 131), par Xénophon (*Cyrop.*, VIII, 1), et l'on vient de voir dans Strabon, que les mazdéens avaient coutume de sacrifier sur

les hauteurs, sur les cimes des monts. Il y a donc lieu d'être surpris que de Harlez et Spiegel se soient accordés à leur prêter l'habitude, au moins singulière, de sacrifier parfois sur le dos des chevaux.

On a vu que le chef iranien mis en scène dans le yesht V, 130-131, demande à Ardwiçura « deux êtres valeureux, l'un bipède, l'autre quadrupède ». La suite du texte montre très clairement, de Harlez l'a déjà fait observer, que le bipède est un habile et hardi conducteur de char, et que le quadrupède est un cheval vigoureux et rapide, sur lequel ce chef peut monter pour s'élancer plus vite qu'avec un char, tantôt à l'aile droite, tantôt à l'aile gauche de son armée, soit pour décider la victoire par sa présence, soit pour ranimer ses troupes sur le point de fléchir.

Les yeshts IX, 28-31, et XIX, 86-87, donnent le titre de qyaonien à Ardjataçpa. On ne sait pas au juste où habitait le peuple des Qyaoniens; mais, dans une note relative au yesht V, 107-110, de Harlez dit de Ardjataçpa : « Roi touranien avec lequel Vistaçpa eut sans cesse à combattre à cause de la réforme de Zoroastre. Ce fut lui qui s'empara de la ville de Balkh lors de cette invasion dans laquelle Zoroastre périt; » et, à la page 443 de son *Commentaire sur le Yaçna*, Eugène Burnouf dit également que Ardjataçpa était un guerrier touranien. Il paraît en effet que les Qyaoniens étaient une tribu des Touraniens, peuple que le yesht XIII, 38, et le Yaçna, XI, 21, appellent « ces ennemis aux mille chefs ». Ce qui est certain, c'est que, sous le nom de Touraniens, l'Avesta paraît bien avoir désigné les plus redoutables et les plus constants ennemis des Iraniens, puisque ce nom reçoit l'acception générale de pillards, analogue à celle de notre mot vandales, dans ce verset 110 du XIIIe fargard du Vendidad : « C'est moi Ahura Mazda qui ai créé le chien vigoureux contre le Touranien. »

Les Touraniens de l'Avesta ayant été souvent considérés comme des peuples septentrionaux, de Harlez en a conclu que la mer Vourukasha, près de laquelle Ardjataçpa sacrifie au yesht V, 115-118, était probablement la mer Caspienne ou le lac d'Aral. Mais le vainqueur d'Ardjataçpa étant Vistaçpa, dont la cour était à Balkh et dont l'empire s'étendait sur tout le Turkestan et sur le nord de la Perse, les domaines d'Ardjataçpa ne doivent pas être cherchés au nord du Turkestan, mais au midi de la mer Caspienne; et c'est très probablement cette

mer qui est désignée sous le nom de Vourukasha dans le passage en question; à moins que ce ne soit le lac Zareh et le lac Hamoun, qui ne formaient sans doute alors qu'une seule mer, ou même le lac Ourmiah [1]. C'est en effet vers le sud que se dirigeaient surtout les efforts des Iraniens; c'est dans cette direction qu'ils poursuivaient leurs conquêtes, qui furent poussées jusqu'aux rivages de l'océan Indien par les successeurs de Vistaçpa. On doit donc en inférer que le Touran de l'*Avesta* était le pays situé au sud de l'empire iranien, et non au nord du Turkestan. D'ailleurs, après avoir esquissé à grands traits, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 452-456, la topographie de la Perse, de la Médie et de l'Arménie, et la conquête de ces pays par les rameaux aryens des Aryo-Perses, des Aryo-Mèdes et des Aryo-Arméniens, M. Maspéro a déjà dit p. 457 : « Les Perses ne paraissent pas avoir rencontré beaucoup de résistance; les peuplades koushites et touraniennes assez clair-semées qui habitaient entre l'Elam et la Carmanie ne tinrent pas devant eux. Les Mèdes durent conquérir pied à pied le sol de leur nouvelle patrie. L'histoire a perdu le détail de leurs premières luttes contre les Touraniens; mais les traditions persanes ont conservé jusqu'au moyen âge le récit des exploits fabuleux qui les signalèrent et les noms des héros légendaires qui y furent engagés. »

Enfin le théâtre que nous assignons, non pas à toutes, mais à la plupart des guerres iraniennes de l'Avesta, explique bien pourquoi Vafrô navaza, compagnon de Thraetaona, sacrifia sur la Rangha ou sur le Tigre, comme on l'a vu aux pages 146-148; et pourquoi Kereçaçpa, prince du Sedjestan selon la tradition, sacrifia plus tard sur le même fleuve, pour vaincre le Gandarewa, suivant le yesht XV, 26-28. On peut aussi inférer de ce dernier fait que la mer Vourukasha, dont le même Gandarewa désole les bords au yesht V, 36-39, n'est pas non plus la mer divine du Hara barezaiti, que c'est encore la mer Caspienne ou l'un des grands lacs précités; et que le combat de Kereçaçpa contre ce Gandarewa est la lutte de Kereçaçpa contre une na-

1. Le nom de la mer Vourukasha, signifiant *aux rives étendues*, doit avoir été donné par les Iraniens à plusieurs grands réservoirs d'eau, comme le nom d'*Oued Kebir* ou *Grande Rivière* est donné par les Arabes à plusieurs rivières d'Algérie; et, dans les notes de son *Commentaire sur le Yaçna*, p. XCVII, Eugène Burnouf a déjà dit que la mer Vourukasha doit avoir quelquefois désigné dans l'Avesta le lac d'Aral, la mer Caspienne, « et quelquefois même le lac Zareh, dans le Sedjestan. »

tion anaryenne de ces parages. C'est-à-dire que l'*Avesta* donne le nom du démon Gandarewa à une nation anaryenne, comme il donne le nom du démon Azhi, *le serpent*, surnommé Dahâka, *le mordeur*, aux populations assyriennes adoratrices du serpent; et le Râmâyana nous présentera le même ordre d'idées dans le paragraphe suivant.

Le culte du serpent était d'ailleurs tellement répandu et tellement enraciné chez les anciens peuples sémitiques que, malgré son désir d'amener son peuple au monothéisme, Moïse fut lui-même obligé de faire un serpent d'airain dont la vue était censée guérir les morsures des serpents venimeux (*Nombres*, XXI, 9); et que ce serpent continua d'être adoré par les Hébreux pendant une huitaine de siècles, malgré tous les efforts des prophètes, puisque, suivant le *Second livre des Rois* (XVIII, 4), ce fut seulement le roi Ezéchias qui « brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que jusque-là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements. » Ce fait suffirait à lui seul pour montrer combien est erronée l'assertion, émise par M. Ernest Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, et suivant laquelle l'instinct monothéiste serait l'un des caractères distinctifs de la race sémitique : assertion qui est en outre démentie par l'histoire de tous les anciens peuples sémitiques, même par l'histoire du peuple hébreu depuis les temps d'Abraham et de Moïse jusqu'à l'époque de la captivité de Babylone, période pendant laquelle la Bible nous montre à chaque page la lutte infructueuse des prophètes contre les instincts polythéistes et idolâtriques des Hébreux.

La connaissance des caractères différentiels des deux races chevalines asiatiques permet de compléter les renseignements fournis par la philologie sur le nom du héros iranien Kereçaçpa. On a vu que ce nom signifie « aux chevaux minces, élancés », et l'on peut déjà en inférer que ce guerrier a possédé de tels chevaux. Mais si l'on réfléchit, d'une part, que dans l'Avesta, notamment aux yesths V, 7, et VIII, 8, les épithètes « au corps de cheval » et « large comme un cheval » sont plusieurs fois employées dans le sens de « très large, très vaste »; et d'autre part que l'ampleur de la poitrine et la largeur de la croupe sont précisément deux des caractères qui sont propres à la race chevaline aryenne et qui la distinguent de l'autre race chevaline asiatique, on en conclura certainement que Kereçaçpa dut son nom à des razzias de chevaux de race mongolique pris à l'ennemi.

Le nom du héros anaryen Ardjataçpa contient implicitement l'énoncé d'un fait diamétralement opposé en ce qui concerne les Iraniens. Ardjataçpa est en effet un nom purement iranien qui signifie le « gagneur de chevaux ». Ce n'est donc pas le vrai nom du héros anaryen; c'est un surnom qui lui a été donné par ses ennemis les Iraniens, à cause des razzias de chevaux qu'il leur fit éprouver.

Les noms de Kereçaçpa et d'Ardjataçpa sont par conséquent aussi significatifs que celui d'*Africain* donné à Scipion et que celui de *Germanicus* donné à Drusus; ils suffiraient à eux seuls pour montrer que, dès les temps dont parle l'Avesta, les Iraniens et leurs ennemis anaryens s'enlevaient déjà des chevaux, et que les premiers croisements des deux races chevalines asiatiques remontent à ces époques reculées, dans les régions où ces peuples se sont rencontrés.

Nous avons essayé de montrer ailleurs que les Iraniens des temps héroïques estimaient autant les chevaux rouges qu'ils prisaient peu les chevaux noirs; mais nos considérations ne reposent sans doute pas sur des documents assez nombreux ni assez topiques pour convaincre tous les lecteurs [1]. Ce qui est plus certain, c'est que chez les Iraniens de l'époque achéménide c'étaient déjà les chevaux blancs qui étaient affectés au service des dieux et des grands. Ainsi Hérodote montre Darius fils d'Hystaspe, qui monta sur le trône de Perse en l'an 523 avant notre ère, divisant son empire en vingt satrapies, en réglant les impôts annuels (III, 89), et taxant les Ciliciens, qui formaient la quatrième satrapie, à « trois cent soixante chevaux blancs, un par jour » (III, 90). Il signale des chevaux sacrés dans les défilés de l'armée de Xerxès au sortir de Sardes et au passage de l'Hellespont (VII, 40, 45); et il dit que ces chevaux sacrés étaient blancs, en racontant que l'un de ceux que Cyrus avait emmenés dans son expédition contre Babylone se noya en traversant le Gyndès (I, 89). Il dit aussi que derrière les dix chevaux sacrés de l'armée de Xerxès roulait le char de Jupiter (Διὸς), traîné par huit chevaux blancs (VII, 40); et que Mardonius, général en chef de l'armée perse après la rentrée de Xerxès en Asie, combattait sur un cheval blanc, lorsqu'il fut tué à la bataille de Platée (IX, 63). Il est à peine besoin d'ajouter que le Ζεὺς ou dieu

1. Voyez Piétrement, deux articles intitulés, l'un *Les chevaux de l'Avesta*, l'autre *Signification du mot zend aurusha*, dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, juillet 1880 et janvier 1882.

suprême des Perses, dont parle Hérodote, était Ormuzd, comme le témoignent les inscriptions cunéiformes des Achéménides, et comme le confirment d'une façon irrécusable les inscriptions bilingues des Sassanides, dans lesquelles les Perses ont eux-mêmes traduit Ormuzd par Ζεὺς.

Nous avons uniquement utilisé les renseignements fournis par l'Avesta pour faire connaître l'histoire des plus anciens rapports connus des Iraniens avec le cheval, parce que ce sont les seuls documents nationaux qui nous paraissent dignes de confiance. Les légendes de l'Avesta, souvent écrites dans un style métaphorique, se sont transformées en véritables contes des *Mille et une Nuits* sous la plume des écrivains persans, même sous celle du plus estimé d'entre eux, l'historien poète Firdousi, Iranien d'origine, mais fidèle musulman, qui écrivit son *Shah nameh* ou *Livre des rois* dans le xe siècle de notre ère. Firdousi a certainement recueilli les traditions iraniennes avec le plus grand soin, comme le montre son traducteur Jules Molh, aux pages 17-19 de l'introduction au premier volume du *Livre des Rois;* mais, cédant à la façon musulmane d'écrire l'histoire, l'auteur persan s'est trop souvent laissé entraîner à commettre des anachronismes impardonnables, dont voici un exemple frappant :

A la page 175 du tome Ier du *Shah nameh*, après le meurtre de son fils Iredj, le roi Féridoun, qui est le Thraetaona de l'Avesta, dit aux messagers de ses autres fils Selm et Tour : « Maintenant qu'ils se sont délivrés d'Iredj, ils cherchent le sang de Minoutchehr. Mais vous ne le verrez qu'avec une armée, avec un casque d'acier, une massue et l'étendard de Kaweh; avec des chevaux dont les fers noirciront la terre. »

Il fallait toute l'ignorance, ou tout le sans-gêne d'un historien musulman, pour commettre un pareil anachronisme. Non seulement la ferrure des chevaux était inconnue des rois de la dynastie peshdadienne, mais cette pratique était même encore ignorée des Perses sous les Achéménides, et de tous les autres peuples civilisés de cette époque relativement si récente. Les sculptures, les bas-reliefs et les peintures des anciens monuments de la Perse, de l'Assyrie, de l'Égypte et de la Grèce, montrent toujours les pieds des chevaux dépourvus de fers; et les représentations graphiques du meilleur style permettent même de constater, par la forme donnée aux pieds des chevaux, que ce sont des pieds restés toujours vierges de ferrure. Les auteurs

anciens citent d'ailleurs quelques exemples de chefs militaires ayant été obligés de suspendre momentanément leurs opérations, à cause de l'excessive usure des pieds des chevaux, à la suite de longues marches. Nous n'avons pas tous ces exemples présents à la mémoire; mais nous pouvons du moins signaler deux faits qui ne laisseront aucun doute sur la vérité de notre assertion.

Xénophon avait servi pendant sa jeunesse dans l'armée perse de Cyrus le Jeune, révolté contre son frère Artaxerxès Mnémon. Il avait parcouru toute l'Asie Mineure, traversé la Syrie et l'Euphrate avant d'assister au combat des deux frères, et visité l'Arménie dans sa retraite. Si la ferrure avait été connue dans ces contrées, Xénophon n'aurait pas été obligé plus tard d'indiquer, dans le chapitre IV de son traité *De l'équitation*, le moyen de durcir la corne des pieds des chevaux.

Diodore (XVII, 94) montre Alexandre se disposant à franchir le Gange en l'an 327 avant notre ère, mais obligé de renoncer à son entreprise à cause des réclamations de ses troupes, qui donnent entre autres raisons que « les sabots des chevaux étaient usés par les marches continuelles ». Cela prouve bien que la ferrure n'était encore connue chez aucune des nations visitées par Alexandre, qui venait, en huit années de campagnes, de conquérir toute l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, la Mésopotamie, l'Hyrcanie, la Bactriane, la Sogdiane, la Perse et toute l'Inde en deçà du Gange.

L'usage des chars de guerre ayant été depuis longtemps abandonné et la connaissance de la langue zende depuis longtemps oubliée à l'époque de Firdousi, cet auteur ne fait paraître que de la cavalerie proprement dite dans les armées de Féridoun et de ses fils, bien que l'Avesta ne laisse aucun doute sur l'existence simultanée des combattants en char et des combattants à cheval dans les armées iraniennes de ces temps reculés. L'usage simultané de ces deux sortes de combattants persista du reste dans les armées iraniennes jusqu'à une époque relativement récente, comme l'attestent les témoignages des historiens de l'antiquité classique.

Il est donc à peine besoin de faire observer que dans sa *Cyropédie*, roman politique destiné à la glorification du pouvoir royal, Xénophon commet un anachronisme en attribuant à Cyrus l'introduction chez les Perses de l'usage de la cavalerie, à l'imitation de ce qui existait chez les Mèdes (*Cyrop.*, IV, 3). Pour

admettre ce fait, rapporté seulement dans le roman de Xénophon, il faudrait supposer que les Perses ont momentanément abandonné l'usage de la cavalerie en devenant tributaires des Mèdes. Mais, pendant les cent vingt-huit ans que dura la domination des Mèdes sur la haute Asie (Hérodote, I, 130), les Perses n'en étaient pas moins restés un peuple puissant, composé de trois tribus suzeraines, les Pasargades, les Maraphiens, les Maspiens, dont dépendaient les Panthialéens, les Derusiens, les Germaniens, tribus de laboureurs, ainsi que les Daens, les Mardiens, les Dropiques, les Sagartiens, tribus de pasteurs nomades (Hérodote, I, 125); et, pour se rendre compte de la force de ces tribus, il n'y a qu'à se rappeler que les Sagartiens fournirent à eux seuls huit mille cavaliers à l'armée de Xerxès (Hérodote, VII, 85). Ce qui prouve d'ailleurs sans réplique que les Perses étaient restés une nation aussi puissante que brave sous la domination mède, c'est qu'il suffit à Cyrus de se mettre à la tête des guerriers appartenant aux trois seules tribus perses suzeraines pour enlever aux Mèdes la domination de la haute Asie (Hérodote, I, 125-130); et Cyrus avait par conséquent eu raison de leur dire : « Je ne vous crois inférieurs aux Mèdes en aucune chose, surtout en vaillance guerrière » (Hérodote, I, 126).

Pour glorifier la monarchie et rehausser le mérite de son héros, Xénophon avait attribué à Cyrus la plupart des belles institutions des Perses. Quelques auteurs modernes, renchérissant sur la supposition gratuite de Xénophon, ont prétendu que l'autonomie, que l'existence même des Perses comme nation date de Cyrus; mais c'est une erreur manifeste; et l'on sait par l'inscription trilingue du rocher de Bisoutoun, dans laquelle Darius, deuxième successeur achéménide de Cyrus, raconte sa propre histoire, que six ancêtres des Achéménides avaient été souverains indépendants en Perse avant la période d'assujettissement aux Mèdes, qui prit fin lors de la révolte des Perses commandés par Cyrus [1].

Xénophon reste davantage dans la vraisemblance historique, et il dit peut-être vrai lorsque, après avoir rappelé qu'à l'époque de Cyrus la plupart des nations antiques s'étaient servies de chars de guerre « tels qu'en ont encore les Cyrénéens », il raconte que Cyrus en fit construire de plus larges et plus solides, armés de faux (*Cyrop.*, VI, 1). Xénophon fait du reste remarquer

1 Voyez Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, p. 113, 161-163 et *passim*.

au même endroit que « cette nouvelle invention, imaginée par Cyrus, est encore en usage dans les pays soumis aux Perses »; et il avait pu constater le dernier fait *de visu* à la bataille de Cunaxa, ou périt Cyrus le Jeune, révolté contre son frère Artaxerxès Mnémon, en l'an 401 avant Jésus-Christ. Xénophon raconte qu'à cette bataille Artaxerxès avait 860 000 fantassins, 150 chars armés de faux et 6000 cavaliers (*Retraite des Dix-mille*, I, 7).

Suivant Diodore (XVII, 53), il existait même encore 200 de ces chars armés de faux dans l'armée forte de 800 000 fantassins et de 200 000 cavaliers avec laquelle Darius Codoman combattit Alexandre à Arbèles, en l'an 331 avant notre ère. Arrien (III, 4) évalue cette armée à 1 000 000 de fantassins, 40 000 cavaliers et 200 chars armés de faux. Malgré l'incertitude des chiffres, il est évident que la cavalerie proprement dite avait acquis sur les chars de guerre une prépondérance numérique bien marquée, presque exclusive, dans les armées des rois achéménides. La construction par Darius des 200 chars de guerre armés de faux avait même été déterminée par l'échec qu'il avait éprouvé deux ans auparavant, en perdant la bataille d'Issus, à la tête d'une armée dans laquelle Diodore (XVII, 31) fait figurer « plus de 400 000 fantassins et au moins 100 000 cavaliers », mais pas un seul char de guerre, chiffres qui concordent assez avec celui de 600 000 hommes, tant fantassins que cavaliers, donné par Arrien (II, 5).

Après avoir énuméré toutes les nations qui fournirent des contingents à l'armée avec laquelle Xerxès attaqua la Grèce en l'an 480 avant notre ère, Hérodote dit aussi que toutes ces nations avaient de la cavalerie (VII, 84), mais que les seules qui en aient fourni étaient les Perses, les Sagartiens de race et de langage persique, les Mèdes, les Cissiens, les Indiens, les Bactriens, les Caspiens, les Libyens, les Caspires, les Paricanes et les Arabes (VII, 84-86). On voit en outre dans ces chapitres 84-86 que tous les Arabes étaient montés sur des chameaux aussi rapides que des chevaux, que tous les Libyens combattaient sur des chars, que les Indiens « se servaient tant de chevaux de selle que de chars attelés de chevaux ou d'ânes sauvages » [1] et que les autres peuples n'avaient fourni que des cavaliers.

1. Si l'on était certain que le texte d'Hérodote n'a pas été altéré, il faudrait en conclure qu'il s'agit ici d'un essai de domestication d'hémiones par les Hindous, car on verra dans le chapitre XIV qu'il n'a jamais existé de véritables ânes

Tous ces faits montrent que l'usage des chars de guerre touchait à son déclin, était sur le point de disparaître dans l'empire perse, à l'époque des Achéménides, malgré les faux dont on les avait armés, pour remédier à leur inefficacité depuis longtemps reconnue comme engins de guerre; et c'est pourquoi Hérodote disait déjà de l'éducation des enfants perses de son temps : « Elle consiste en trois seules choses : monter à cheval, tirer de l'arc et dire la vérité » (I, 136).

Nous savons toutefois par Diodore (XX, 113) que, trente ans après la chute des Achéménides, Séleucus Ier, maître de la Perse, de la Médie, de l'Hyrcanie et de la Bactriane, avait encore sous ses ordres « environ vingt mille hommes d'infanterie, près de douze mille archers à cheval, quatre cent quatre-vingts éléphants et plus de cent chars armés de faux », lorsqu'il vint de la haute Asie en Cappadoce, pour y combattre Antigone, qu'il vainquit à la bataille d'Ipsus, en l'an 301 avant Jésus-Christ.

Il paraît même que plus de cinq siècles plus tard, vers l'an 230 de notre ère, l'usage des chars de guerre fut de nouveau essayé par le fondateur de la dynastie des Sassanides, Artaxerxès ou Ardeschir-Babegan, auquel Lampride en donne contradictoirement 1800 dans le chapitre LIV et seulement 1000 dans le chapitre LV de sa *Vie d'Alexandre Sévère.*

§ 3. — Les chevaux aryens dans l'Inde.

La *Loi de Manou* dit déjà du Dwidja : « Il peut s'asseoir avec son vénérable maître dans un chariot traîné par des bœufs, des chevaux ou des chameaux » (II, 204); et elle contient les prescriptions suivantes : « Les chars, les chevaux, les éléphants,.... appartiennent de droit à celui qui s'en est emparé à la guerre » (VII, 96). — « Les Soutas doivent dresser des chevaux et conduire des chars » (X, 47). — « Lorsque le roi se met en campagne pour envahir le territoire de son ennemi, il doit s'avancer peu à peu de la manière suivante, en se dirigeant vers la capitale de son adversaire..... Ayant fait ouvrir trois sortes de routes *à travers les plaines, les forêts et les endroits inondés,* et organisé les six corps de son armée, *les éléphants, la cava-*

sauvages en Asie, et par conséquent que les ὄνοι ἄγριοι asiatiques d'Hérodote et autres auteurs grecs, étaient des hémiones.

lerie, les chars, les fantassins, les officiers, et les valets [1], conformément aux règles de la tactique militaire, qu'il se dirige vers la capitale de son ennemi..... Qu'il combatte dans une plaine avec des chars et des chevaux; dans un endroit couvert d'eau, avec des éléphants et des bateaux armés; sur un terrain couvert d'arbres et de broussailles, avec des arcs; dans une place découverte, avec des sabres, des boucliers et autres armes » (VIII, 181, 185 et 192). Le même code règle plusieurs autres choses relatives au cheval : notamment quelle est l'amende imposée pour le meurtre de cet animal (VIII, 296); et quel est le propriétaire légal du poulain né d'une jument qui a été couverte par un étalon appartenant à un autre maître que le sien (IX, 48-55).

Mais la *Loi de Manou* étant postérieure à l'institution du régime des castes, un autre livre antérieur à cette institution, le *Rig-Véda*, va nous fournir des documents encore plus anciens sur l'usage du cheval chez les Hindous.

Le *Rig-Véda* est souvent nommé simplement le *Véda*, parce que, au point de vue des études historiques, c'est le seul important des quatre *Védas*. C'est un recueil d'hymnes, composés en langue védique ou sanscrit archaïque par de nombreux *richis* (prêtres-poètes), pendant la longue série d'années que les Aryas employèrent à conquérir, puis à gouverner féodalement le Saptasindhu ou Pendjab actuel et les provinces septentrionales de l'Inde. La lecture de ces hymnes montre en effet que les Aryas de la période védique s'étaient avancés à l'est seulement jusque dans la vallée de la Sarayû qui arrose la ville d'Ayôdhyâ (Aoude), et qu'ils n'étaient pas descendus au sud jusqu'à la mer des Indes, ni même jusqu'au confluent de la Yamunâ avec le Gange. Le mot védique *samudra* (étymologiquement *réceptacle des eaux*), que Langlois traduit par notre mot *mer*, comme on le verra bientôt, désigne donc en réalité l'Indus, qui était le plus grand fleuve connu des Aryas védiques, ainsi que l'un des poètes védiques les plus récents, Priyamêdha, le dit dans son hymne *Aux Rivières*. Les principales rivières du pays védique sont énumérées dans cet hymne; c'est la seule fois que le Véda nomme le Gange; et ce fleuve immense, qui prit plus tard tant d'importance dans la littérature hindoue,

1. Les mots écrits en lettres italiques sont une glose du scoliaste Koulloûka, de date inconnue.

est encore confondu par Priyamêdha dans la foule des cours d'eau secondaires, inférieurs à l'Indus. D'abord religieusement conservés dans les tribus de leurs auteurs respectifs, les hymnes vêdiques furent ensuite rassemblés avec soin, à une époque inconnue, mais sur l'antiquité de laquelle on ne saurait conserver aucun doute. Vers l'an 600 avant notre ère, on avait même déjà compté, dans les écoles théologiques de l'Inde, chaque vers, chaque mot, chaque syllabe des 1028 hymnes du Vêda : fait qui suffirait à lui seul pour indiquer toute la vénération des Hindous pour ce livre sacré et tous leurs efforts pour le transmettre intact à la postérité [1].

Les auteurs de ces hymnes ne se renferment pas dans le cadre restreint des louanges, des prières et des remercîments adressés aux dieux. Pères de famille et toujours mêlés aux choses de la vie réelle, ils en sont les échos : la guerre et la paix, le labour, le soin des troupeaux, les voyages, le mariage, la mort, sont des objets très fréquents de leurs chants. Ces hymnes présentent donc un tableau fidèle de la civilisation des Aryas à l'époque de leur arrivée sur les affluents supérieurs de l'Indus, puis du Gange; et les plus anciens comme les plus récents représentent déjà ce peuple en pleine possession de l'usage du cheval. C'est ce que vont montrer des citations textuelles, empruntées à la traduction du *Rig-Vêda* de Langlois, rangées suivant l'ordre où elles se trouvent dans ce recueil, et non d'après l'ordre chronologique de leur composition : ce qui serait souvent impossible, bien que l'on connaisse l'antiquité relative d'un grand nombre de *richis*, tels que Angiras, Atri, Bhrigu, comparée à celle des plus récents auteurs du Vêda, tels que Bharadwâdja, Priyamêdha, Viçwâmitra, etc.

Nous plaçons en tête de chaque extrait le titre de l'hymne d'où il est tiré; et, à la suite de chaque citation, le nom du poète, suivi lui-même de l'indication du tome et des pages où se trouve cet hymne.

« A INDRA. — O Indra, viens à notre secours! donne-nous de l'or : l'or procure l'opulence, la victoire, la force constante et durable. Avec l'or, et protégés par toi, nous pouvons repousser nos ennemis à pied et à cheval. — *Madhoutchhandas*, I, 13-14.

« A VAROUNA. — O Varouna, par nos chants nous voulons

1. Voy. sur toutes ces questions : Em. Burnouf, *Essai sur le Vêda*, p. 117-181; Max Müller, *Essais sur l'hist. des relig.*, p. 1-73; et l'introduction placée par Langlois en tête de sa traduciion du *Rig-Véda*.

adoucir et calmer ton esprit, de même que le conducteur d'un char (délasse par sa voix) son cheval fatigué. — *Sounahsépa*, I, 42-44.

« A Agni, a tous les dieux. — Que ce dieu qui voit tout accorde la victoire à nos cavaliers, et la richesse à nos sages! — *Sounhasépa*, I, 46-47.

« Aux Marouts. — De même que (l'écuyer) dresse le cheval, eux, ils apprennent aux nuages à pleuvoir. — *Nodhas*, I, 125-128.

« A Agni. — Il est dans nos demeures, agréable comme un enfant nouveau-né, comme un coursier chéri. — *Parasâra*, I, 133-134.

« A Agni. — O Agni, que par ton secours nos coursiers, nos soldats, nos chefs, triomphent des coursiers, des soldats, des chefs (des ennemis). — *Parasâra*, I, 141-142.

« A Indra. — L'invincible Indra, avec les os de Dadhyantch, a terrassé quatre-vingt-dix-neuf ennemis. Il a cherché la tête de cheval (de Dadhyantch), cachée dans les montagnes, et l'a trouvée dans le lac Saryanâvân. — *Gotama*, I, 158-160.

« Aux Aswins. — La puissance avec laquelle vous avez soutenu Crisânou dans un combat; sauvé, en excitant sa vitesse, le cheval du jeune héros, et donné à des abeilles du miel agréable, montrez-la encore, ô Aswins, et secourez-nous! — *Coutsa*, I, 214-219.

« Aux Aswins. — O Aswins, c'est à vous que Dadhyantch, fils d'Atharvan, dut sa tête de cheval. — *Cakchîvân*, I, 232-236.

« Aux Aswins. — O Aswins, engraissez nos vaches, nourrissez nos chevaux, augmentez notre vaillante race..... O Aswins, vous avez donné à Pédou un cheval blanc, vigoureux, terrible, aimé d'Indra, redoutable en ses hennissements, frappant, immolant son ennemi, auteur étonnant de mille biens. — *Cakchîvân*, I, 236-238.

« Action de graces. — La reconnaissance m'inspire de vives expressions en l'honneur de Bhâvya, habitant le Syndhou; de ce prince invincible et ami de la gloire qui m'a donné de riches présents pour mille sacrifices. De ce roi puissant j'ai reçu cent *nichkas* (d'or), cent chevaux bien dressés, cent taureaux; et moi, Cakchîvân, j'ai porté jusqu'au ciel la gloire immortelle de ce (prince) généreux. Swanaga l'a ordonné, et à ma suite se sont rangés dix chars noirs, qui chacun portait une femme; mille soixante vaches les accompagnaient. Tels sont les biens que Cakchîvân reçut pour le charme de ses jours. Les quarante

chevaux blancs attelés aux dix chars viennent en tête de la ligne des vaches. Enivrés d'orgueil et ornés de ceintures, les Padjras rassemblent ces chevaux tout brillants d'or. — *Cakchivân*, I, 310-310.

« SACRIFICE DU CHEVAL, OU ASWAMÊDHA. — Tels sont mes vœux : Que ce (coursier) à la croupe flexible [1] vienne heureusement combler l'espérance des dieux..... O victime, quand de ton ventre cuit au feu d'Agni la broche vient à sortir, que rien ne tombe à terre sur le gazon..... Si ceux qui voient le cheval cuit disent : « Il sent bon, coupez-en un morceau! » accueillez la demande de quiconque voudra de cette chair. Cependant on a apporté les vases destinés à recevoir les chairs ou les sauces qui les arrosent, les marmites, les chaudrons, les plats, les instruments de cuisine, et on les place autour du cheval. Que le feu ne vienne pas, en frémissant, t'apporter une odeur de fumée, que le vase qui te reçoit ne sente rien..... Quand dans ton écurie tu hennis fortement, et qu'on te frappe avec le pied ou avec le fouet, ô coursier, je détruis toutes ces choses avec la prière, comme dans les sacrifices on épuise les libations avec la cuiller. La hache tranche les trente-quatre côtes du rapide cheval, ami des dêvas. Laissez entières les autres parties. O victimaire, que chaque membre soit convenablement paré.... (O coursier), quand tu vas (vers les dieux), ne te chagrine pas de ton sort. Que la hache ne s'appesantisse pas longtemps sur ton corps. Qu'un barbare et indigne victimaire n'aille pas, par ignorance, taillader tes membres avec le fer. Ce n'est pas ainsi que tu dois mourir; la souffrance n'est pas faite pour toi. C'est par des voies heureuses que tu vas vers les dieux. Pour te porter, tu as les deux coursiers (d'Indra), les deux biches (des Marouts), et le char léger (des Aswins) traîné par un âne. Que le cheval (sacrifié) nous procure de nombreuses vaches, de bons coursiers, des guerriers, des enfants, une abondante opulence. Toi qui es pur et sain, rends-nous (purs et sains); que le cheval, honoré par l'holocauste, nous donne la puissance. — *Dîrghatamas*, I, 376-379.

« AU CHEVAL DU SACRIFICE. — O cheval, après toi, les mortels et leurs chars, et leurs vaches, et le bonheur des jeunes filles! Tous les vivants recherchent ta faveur; les dieux voudraient

1. Le texte dit *utta-prishthas*, qui signifie plutôt au *dos plan*, ou *droit*, peut-être *large*. Le sens précis est difficile à déterminer.

égaler ta force. Sa crinière est d'or; ses pieds, rapides comme la pensée. Indra est descendu. Les dieux sont réunis pour consommer l'holocauste de celui qui, le premier, a monté le cheval. — *Dîrghatamas*, I, 380-382.

« A Agni. — On aime à adorer ce dieu, qui est comme votre bien; on aime à le voir grandir et produire ses lueurs. Sur la ramée, il agite ses flammes, comme le cheval attelé à un char agite ses crins. — *Somahouti*, fils de *Bhrigou*, I, 448-450.

« En l'honneur d'Indra (*Dialogue de Viswâmitra et des Rivières*). — Descendant avec vitesse du sommet des montagnes et emportées à l'envi l'une de l'autre, telles que deux cavales impétueuses, pressant leurs rives et courant comme deux vaches rapides, la Vipâçâ (l'*Hyphase*) et la Çoutoudrî (le *Setledge*) roulent leurs flots abondants. — « Lancées par Indra et suivant une une pente rapide, vous courez à la mer [1] comme deux conducteurs de chars. Vous vous précipitez l'une vers l'autre, et dans cette rencontre vos vagues brillantes s'enflent et grossissent..... Arrêtez un instant votre course à la voix de celui qui offre le Sôma, ô pieuses rivières..... Sœurs, écoutez bien le prêtre. Je viens à vous de loin sur un char léger. Calmez votre fougue; donnez-moi un passage facile. Car, ô rivières, la force de votre courant renverse nos chars. » — « Prêtre, nous entendons tes paroles. Tu viens à nous de loin sur un char léger. Nous te saluons, comme l'épouse respectueuse; nous te vénérons, comme la jeune fille, devant un homme respectable. » — « Que les rênes s'élèvent au-dessus, ô rivières. Ne touchez pas aux jougs. Que deux rivières aussi respectables que vous ne deviennent la cause d'aucun désastre; qu'elles nous soient propices. » — *Viswâmitra*, II, 45-47.

« A Indra. — Indra, les fils de Bhârata ne veulent point de rapprochement (avec leurs ennemis). Déjà ils lancent leur cheval aussi rapide que la roue; déjà pour le combat ils tendent fortement la corde de leur arc. — *Viswâmitra*, II, 76-80.

« A Agni. — O Agni, toi qui donnes la vie, que ce sacrifice nous procure des vaches, des brebis, des chevaux, de robustes amis, des hommes invincibles.... Que ce dieu sage distingue entre les mortels les bons et les mauvais, comme (le coursier)

1. Le mot est *samudra*, que Em. Burnouf a traduit avec raison par *grand-fleuve* à la page 90 de son *Essai sur le Véda*, puisque l'Hyphase et le Setledge se rendent dans l'Indus et non dans la mer.

sait distinguer sur son dos les fardeaux lourds et légers. — *Wâmadéva*, II, 105-108.

« A Agni. — Par Rita, les Ondes, déesses immortelles, ont laissé couler leurs flots, aussi doux que le miel, ô Agni. Elles s'élancent avec la rapidité du cheval préparé pour la course. — *Wâmadéva*, II, 109-111.

« A Indra et Sôma. — Tu as donc, ô Indra, abattu ces vils Dasyous; tu as soumis au joug ces terribles impies. (O Indra et Sôma), détruisez et anéantissez vos ennemis; tombant sous vos armes, qu'ils livrent leurs dépouilles (à vos serviteurs). (Dieux) magnifiques et terribles, Indra et Sôma, si par votre force vous parvenez à nous rendre ces vaches, ces chevaux, ces trésors, ces terres que nous retiennent (nos ennemis), ce sera de votre part une œuvre juste et louable. — *Wâmadéva*, II, 160-161.

« A Dadhikrâs [1]. — Parmi les dons que vous avez faits jadis à Trasadasyou et qu'il a légués aux enfants de Pourou, il en est un remarquable : c'est ce terrible et vigoureux vainqueur des Dasyous, qui gagne des terres et des domaines. Vous lui avez donné le cheval Dadhikrâs, auteur de tant de prouesses et gardien de tous les hommes, vif, rapide, impétueux, héros à la forme resplendissante, et tel qu'un roi puissant, capable de déchirer ses ennemis. Comme l'eau de la colline, il s'élance; et tous les Pourous le chantent et l'honorent. Il semble de ses pieds dévorer l'espace, héros aussi léger que le nuage, aussi rapide que le char, aussi prompt que le vent. Dans les combats qu'il livre, il se jette au plus épais de la mêlée et disparaît au milieu des vaches..... Aussi, le voyant dans les batailles, les ennemis poussent un cri, comme à l'aspect du brigand qui dépouille, ou de l'épervier affamé qui s'abat sur un cadavre ou sur un troupeau. Ainsi, dans l'ardeur d'attaquer, il s'avance le premier à la tête des chars. Paré de guirlandes, ami des peuples, il brille, battant la poussière et mordant le frein. Ainsi, ce coursier fort et juste, au corps souple dans la bataille, à l'attaque impétueuse contre les impétueux, au pas rapide, forme un tourbillon de poussière qui s'élève au-dessus de sa tête hautaine. Ainsi ces assaillants terribles tremblent devant lui, comme si le ciel tonnait; il attaque mille ennemis à la fois, invincible, formidable et superbe. — *Wâmadéva*, II, 179-181.

1. Dadhikrâs, ou le Soleil transformé en cheval, était le symbole du cheval de bataille.

« A Agni. — O Agni wêçwânara, un roi pieux, prudent et généreux, Tryarouna, fils de Trivichna, m'a rendu riche..... Il m'a donné cent vingt vaches et deux chevaux de trait, traînant une charge précieuse. — *Aswamêdha*, II, 282-283.

« A Indra. — Que ces coursiers ornés d'or que m'a donnés le généreux Trasadasyou, fils de Pouroukoutsa, que les dix chevaux blancs du fils de Girixita me transportent à l'assemblée du sacrifice. J'ai aussi reçu de Vidatha, fils de Maroutaswa, de forts et magnifiques chevaux, distingués par leur couleur rougeâtre. — *Samvarana*, fils de *Pradjapati*, II, 295-297.

« A Indra. — O Marouts, que les hommes se baissent avec respect devant ce jeune Sroutaratha, riche en offrandes, qui (nous) a donné deux chevaux rouges accompagnés de trois cents (vaches). — *Prabhouvasou*, II, 300-301.

« A Pardjanya. — Tel que l'écuyer qui avec le fouet stimule ses chevaux, Pardjanya se fait annoncer par des coursiers chargés de pluies; et, quand il couvre le ciel de nuages, il en sort de longs rugissements. — *Bhôma*, fils d'*Atri*, II, 378-380.

« Aux Marouts. — Compagnons du grand Vichnou, combattez comme de fiers conducteurs de chars, et repoussez nos ennemis dans l'obscurité. — *Evayâmarout*, II, 384-385.

« A Agni. — O brillant (Agni), tes rayons éclatants ressemblent à des coursiers libres et sans frein qui tondent la prairie. — *Bharadwâdja*, II, 396-397.

« A Indra. — *Le roi Asanga parle :* J'ai des chevaux supérieurs; je possède un arc victorieux; mon empire s'étend au loin. Je puis être généreux. Quand j'attelle à mon char mes coursiers dociles à ma voix, tout ce qui est de la race des Yâdwas ne doit penser qu'au bonheur et à l'opulence. — *Le poète reprend :* Le char retentissant d'Asanga m'a rapidement apporté des présents avec des étoffes d'or. Qu'il triomphe et qu'il s'empare de tous les biens. — *Médhâtithi* et *Médhyatithi*, III, 185-189.

« A Indra. — Pâcasthâman m'a donné un (coursier) rouge, richement harnaché, remplissant son surfaix, prompt à la conquête de la richesse. Dix autres chevaux suffiraient à peine à porter le fardeau dont on le charge. — *Médhâtithi*, III, 194-197.

« A Indra. — Tel qu'un cheval chargé de provisions, il se laisse conduire vers nous, amené par le désir de boire le Sôma. — *Irimbithi*, III, 260-261.

« A Mitra et Varouna, aux Viswadévas. — Nous avons reçu

de Souchâman et d'Haryâna, fils d'Oukchanya, un char rapide et tout brillant d'argent. Ces deux princes, soutiens des mortels, m'ont encore donné des coursiers rapides et bien dressés. — *Vyaswa*; III, 285-288.

« A INDRA. — Qu'il se présente, l'ennemi des dieux, en état de recevoir de nombreux troupeaux, comme en a reçu, au lever de l'aurore, Vasa, fils d'Aswa, de la libéralité de Prithousravas, surnommé Cânità. J'ai reçu soixante mille chevaux, douze mille chameaux, mille cavales noires, trois mille (cavales) rousses, deux mille vaches. Dix chevaux noirs, à la course rapide, à la longue crinière, font rouler les roues (de mon char). Les dons de Prithousravas surnommé Cânità sont magnifiques. Ce maître généreux m'a donné un char d'or. Que sa gloire soit éclatante! — *Vasa*, fils d'*Aswa*, III, 330-339 [1].

« A INDRA. — Donne-nous des vaches, des chevaux, des parfums, des ornements d'or. O vainqueur puissant, apporte-nous des pendants d'oreille..... Mon désir s'attache à toi et demande de l'orge, des vaches, de l'or, des chevaux. — *Courousouti*, III, 382-383.

« AU DIEU DU JEU (Vibhâdaka). — Cependant ma belle-mère me hait; ma femme me repousse. Le secours que me demande le pauvre est refusé. Car le sort d'un joueur est celui d'un vieux cheval de louage..... Les dés sont comme le conducteur d'un éléphant, armé d'un croc avec lequel il le presse..... O joueur, ne touche pas aux dés. — *Kavacha*, IV, 192-194.

« A VRIHASPATI. — De même qu'on couvre un cheval noir d'ornements dorés, ainsi les Pères (du sacrifice) ont semé le ciel d'étoiles brillantes. — *Ayâsya*, IV, 291-293.

« AUX RIVIÈRES. — O Ondes, le chantre célèbre votre grandeur dans la demeure de Vivaswat... De ces rivières, la Syndhou (l'*Indus*) est la première par sa force..... Brillante, impétueuse, invincible, la Syndhou développe ses ondes avec majesté. Douée de mille beautés variées, elle charme les yeux, elle s'emporte comme une cavale ardente. Jeune et magnifique, superbe et féconde, parée de ses rives fertiles, elle roule ses flots d'or; elle

1. On ne s'expliquerait guère que Vasa, fils d'Açva, eût reçu autant de chevaux si l'on ne supposait pas que ce richi était l'un des princes feudataires du roi Prithousravas. Nous rapportons d'ailleurs sans les discuter, et sous toutes réserves, les nombres de soldats et d'animaux de toutes espèces dont parlent les auteurs sacrés aussi bien que les auteurs profanes : cela est dit une fois pour toutes.

voit sur ses bords des chevaux excellents, des chars rapides, des troupeaux à la laine soyeuse; elle répand avec elle un miel abondant. — *Priyamêdha*, IV, 305-306.

« Aux Aswins. — Atri était fatigué par le sacrifice; comme un cheval de course, vous lui avez donné une nouvelle vigueur. Vous avez rajeuni Cakchîvân, comme on répare un vieux char. — *Atri*, IV, 439-440.

« A Savitri. — Avec le même empressement que les génisses se rendent au hameau, que les cavales s'élancent au combat, que la vache, excellente mère, arrive près de son nourrisson, que le mari accourt vers sa femme, que Savitri, soutien (du monde) et bienfaiteur opulent, vienne aussi du ciel vers nous. » — *Artchata*, IV, 445-446.

Les hymnes du Vêda qui parlent du cheval se comptent par centaines. Les mentions se rapportent principalement soit aux chevaux mythiques des divinités, soit aux chevaux que les prêtres recevaient pour prix de leurs services, et peut-être plus souvent encore aux chevaux que les poètes demandaient aux dieux pour leurs tribus. En laissant de côté toutes les mentions des chevaux mythiques, nous avions choisi parmi les autres plus de quatre-vingts fragments d'hymnes, jugés les plus dignes de figurer ici; nous n'en avons toutefois rapporté que trente-sept; et l'on trouvera peut-être que c'est encore beaucoup trop, bien qu'ils nous aient paru nécessaires pour renseigner, aussi complètement que possible, sur quelques-unes des qualités physiques et morales des chevaux des Aryas védiques, et sur la nature des rapports de ce peuple avec ces animaux.

La lecture de ces fragments d'hymnes ne laisse en effet aucun doute sur les faits suivants. Le cheval était déjà le plus important des moteurs animés chez les Aryas védiques qui, à ce titre, l'avaient en haute estime et en grande affection. Ce peuple mangeait des chevaux dans la cérémonie religieuse de l'*Açvamêdha;* il logeait ces précieux serviteurs dans des écuries comme les Iraniens avestiques; il les prêtait en louage, les montait et leur faisait porter des fardeaux; il les attelait à des chars pour le service des transports, pour les voyages et pour les combats. Il les préparait même pour la course; ou, en d'autres termes, il les soumettait à un véritable entraînement, vraisemblablement analogue à l'entraînement arabe actuel, et beaucoup plus judicieux que celui de nos chevaux destinés à paraître sur le turf; car c'étaient surtout des chevaux de guerre qu'il fallait aux Aryas conquérants, et Wâmadéva vante autant la souplesse que la

force et la vitesse du cheval de bataille, dans son hymne précité *A Dadhikrâs*.

Les couleurs données aux chevaux par le Véda sont très variées; mais celles des chevaux mythiques sont purement symboliques. Parmi les robes des chevaux possédés par les Aryas védiques, nous n'avons remarqué que les blanches, les noires, les rouges, les rousses et les rougeâtres; ce qui suffit néanmoins pour indiquer que ce peuple avait des chevaux de teintes très variées : conséquence immanquable des croisements de sujets ayant chacun l'une ou l'autre de ces robes. Nous avons d'ailleurs fait observer aux pages 16-17 que ces diversités de couleurs sont un résultat assez habituel et souvent hâtif de la vie des animaux en domesticité.

Le cheval donné par Pâcasthâman au poète Médhâtithi dans l'hymne précité de ce dernier *A Indra* est un cheval qui remplit son surfaix, c'est-à-dire qui a la côte ronde ou une grande ampleur de poitrine, qualité également attribuée aux chevaux d'Indra dans un hymne de Madhoutchhandas à ce dieu (*Rig-Véda*, t. 1, p. 14-15); et c'est précisément l'un des caractères qui différencient la race chevaline aryenne de l'autre race asiatique.

L'hymne de l'Açvamêdha ou Aswamêdha prescrit au victimaire de trancher les trente-quatre côtes du cheval sacrifié. A la page 123 de nos *Origines du cheval domestique*, nous en avions conclu incidemment qu'il devait avoir existé, chez les Aryas védiques, une population chevaline n'ayant que ce nombre de côtes; et nous avons même consacré depuis, à la défense de cette thèse, trois articles publiés dans les tomes IX et X (1871 à 1873) du *Journal de médecine vétérinaire militaire*. Cette opinion doit être décidément abandonnée, comme nous l'avons déjà déclaré en 1875 dans une autre publication. Les quelques exemples modernes de chevaux à trente-quatre côtes, cités dans les deux derniers des trois articles en question, de même que les quelques exemples connus de chevaux à trente-huit côtes, sont des faits purement individuels, qui n'impliquent nullement l'ancienne existence de races de chevaux, soit à trente-quatre côtes, soit à trente-huit côtes. C'est ce que le professeur Huxley a déjà fait remarquer dans une lettre incluse dans la note que Max Müller a publiée sous le titre de *The horse and its ribs*, dans la revue anglaise *The Academy* (numéro du 20 février 1875, p. 196-197). Dans cette note, consacrée à l'examen de notre thèse, Huxley fait observer avec raison que, au lieu de

lire *les trente-quatre* côtes du cheval, il est préférable de lire *trente-quatre* côtes du cheval, sans l'article *les;* car, suivant lui, le sacrificateur coupait uniquement les cartilages costaux des trente-quatre premières côtes pour mettre les viscères thoraciques à découvert, n'ayant pas besoin de faire subir la même opération aux deux dernières côtes, en raison de leur brièveté relative. Après avoir dit que le texte sanscrit permet en effet de lire indifféremment *trente-quatre* avec ou sans l'article *les*, Max Müller suppose que, dans le but indiqué par Huxley, le sacrificateur coupait réellement trente-quatre côtes et en laissait deux intactes, probablement la première paire, afin que l'on pût s'en servir pour maintenir la victime dans le décubitus dorsal; puis il ajoute que les trente-six côtes du cheval sont déjà mentionnées dans l'*Aitareya-Brahmana* et dans le *Srauta-Sutras* d'Alvarayana, c'est-à-dire dans deux ouvrages postérieurs au *Rig-Véda*, mais néanmoins très anciens. On voit donc que, quel que soit le motif qui ait incité Dîrghatamas à faire usage de l'expression *trente-quatre côtes* dans l'hymne de l'Açvamêdha, cette expression n'a réellement pas la portée que nous lui avions d'abord attribuée; et rien n'autorise à penser qu'il ait jamais existé nulle part une population chevaline ayant plus ou moins de côtes que nos races actuelles.

En énumérant plus haut les divers modes d'utilisation du cheval, dont la notion ressort si clairement de la lecture des fragments d'hymnes précités, nous avons négligé à dessein de mentionner l'usage de la cavalerie proprement dite, parce que le sujet exige un commentaire. Il est question, dans le premier et dans le troisième de ces fragments, de combats à pied et à cheval, et de victoire des cavaliers. Mais de telles expressions s'appliquent indifféremment en français aux exploits de soldats montés soit sur des chevaux, soit sur des chars; et il en est de même des expressions analogues non seulement en sanscrit, mais encore, on le verra plus loin, dans d'autres langues, telles que l'égyptien, le grec, l'hébreu, etc. Si l'habitude de combattre sur des chars, et même de monter à cheval, est très clairement indiquée dans le Véda, l'existence de combattants montés sur des chevaux n'y est donc pas accusée avec autant de précision : du moins dans les passages de ce recueil qui ont attiré notre attention, et qui ne fournissent sur ce sujet que des indices plus ou moins probants dont il reste à apprécier la valeur.

Les anciens attelaient un plus ou moins grand nombre de chevaux à leurs chars de parade. Le char triomphal des Romains était traîné par quatre chevaux blancs; et cet usage remontait même à Romulus[1]. Les anciens Chinois ont combattu sur des chars traînés par quatre chevaux attelés de front, et dont les antiques dessins sont parvenus jusqu'à nous[2]. Quelques autres peuples civilisés de l'antiquité ont aussi quelquefois combattu sur des quadriges, et même sur des chars à trois chevaux, mais les chars de guerre des anciens étaient le plus souvent attelés de deux chevaux; les anciennes littératures et les anciennes représentations graphiques ne laissent aucune espèce de doute à cet égard.

Quant aux chars de guerre traînés par un seul cheval, il n'en est fait mention nulle part; cette sorte de char n'était pas en usage chez les anciens. La notion d'un char de guerre attelé d'un seul cheval était même tellement étrangère aux Grecs et aux Latins, en parler leur eût semblé une idée si insolite, qu'ils n'ont jamais osé atteler le mythologique Pégase, qui n'avait pas de compagnon. Poètes, historiens, sculpteurs, ont tous été obligés de faire enfourcher ce cheval ailé par les héros auxquels ils l'ont prêté, par Persée, par Bellérophon, dès l'époque où la cavalerie grecque était encore exclusivement composée de chars de guerre. C'est par la même raison que le conducteur de quadrige Apollon était lui-même obligé de se transformer en véritable cavalier pour se servir de Pégase. Il est vrai qu'à l'origine, on le verra dans le paragraphe 5, Pégase était l'emblème d'un vaisseau; mais beaucoup de poètes et d'artistes ne l'ont pas moins représenté et fait agir comme un cheval ailé, ce qui suffit pour justifier notre remarque.

Cette absence complète de chars de guerre attelés d'un seul cheval a déterminé une différence caractéristique dans la façon dont les auteurs ont mentionné ou glorifié les chevaux de guerre, suivant qu'ils étaient attelés ou montés. Il fallait deux excellents coursiers pour former un bon attelage de guerre; car les qualités du meilleur des chevaux seraient devenues inutiles par le seul fait de son association avec un compagnon indigne de lui. C'est pourquoi chez les peuples dont la cavalerie était exclusivement composée de chars de guerre, comme chez les Egyp-

1. Voyez Properce, livre IV, chant 1er, vers 32.
2. Voy. Pauthier, *Chine*, p. 152, 197, 198, et planches 5, 7, 35.

tiens de Ramsès II et chez les Grecs contemporains d'Achille, aucun des écrivains qui ont célébré leurs exploits n'a jamais fait l'éloge d'aucun cheval de guerre considéré isolément ; ou, en d'autres termes, l'éloge a toujours été commun aux deux coursiers attelés au même char. Ainsi Pentaour a célébré les coursiers de Ramsès II ; Homère a célébré ceux de tel ou tel héros de la guerre de Troie ; le fait ne souffre d'exception chez aucun peuple. Mais au contraire, chaque fois qu'un coursier a mérité qu'un poète ou un historien transmît ses prouesses individuelles à la postérité, ç'a toujours été un cheval monté par un cavalier, comme le cheval d'Alexandre, celui de Roland, celui de Renaud de Montauban, etc., etc.

L'éloge individuel caractérisant aussi sûrement le cheval monté que l'éloge collectif caractérise les deux chevaux attelés au même char, on peut déjà en conclure que Crisânou sauvé dans un combat par la vitesse de son cheval [1], Pédou possesseur d'un cheval blanc si redoutable dans les batailles [2] et les fils ou descendants de Bhârata, qui tendent la corde de leur arc, en lançant contre l'ennemi « *leur cheval* aussi rapide que la roue [3] », étaient tous de véritables cavaliers, qui combattaient chacun sur le cheval jugé digne d'être chanté par le poète ; et tel nous paraît être aussi le Dadhyantch, fils d'Atharvan [4].

D'après la tradition hindoue, ce Dadhyantch était une espèce de centaure, un monstre à tête de cheval sur un corps d'homme [5]. Ce mythe procède évidemment de la même conception poétique qui a donné naissance à la fable grecque des Centaures ; et la forme différente des deux sortes de monstres tient uniquement à la différence des idées en esthétique des Grecs et des Aryas védiques. Or la fable grecque des Centaures n'est pas autre chose que la symbolisation, la peinture emblématique d'un peuple d'excellents cavaliers, sur lequel nous reviendrons dans le paragraphe 5. Il y a certes quelque distance du jargon de nos hommes de cheval à la langue d'Homère ; et cependant les expressions « il est collé sur son cheval, il ne fait qu'un avec son cheval, il fait corps avec son cheval », qui servent journel-

1. Voy. p. 222, l'hymne de Coutsa *Aux Açvins*.
2. Voy. p. 222, le second des hymnes de Cakchivân *Aux Açvins*.
3. Voy. p. 224, l'hymne de Viçwâmitra *A Indra*.
4. Voy. p. 222 l'hymne de Gotama *A Indra*, et le premier des hymnes de Cakchivân *Aux Açvins*.
5. Langlois, *Rig-Véda*, t. I. p. 280, en note.

lement à peindre un solide cavalier, dont le corps suit avec grâce tous les mouvements du cheval le plus fougueux ; ces expressions, disons-nous, font comprendre comment la féconde imagination des Grecs a été amenée à la conception du centaure : conception d'abord purement littéraire, mais qui fut bientôt matérialisée par le pinceau du peintre et le ciseau du sculpteur.

Dadhyantch était donc un habile cavalier. Cakchîvân l'indique d'ailleurs très clairement, en racontant que Dadhyantch dut sa tête de cheval aux Açvins, qui, on le sait, étaient les deux divinités hippiques des Aryas, analogues aux deux cavaliers jumeaux de la mythologie grecque, Castor et Pollux. La phrase de Cakchîvân est aussi transparente que l'épithète homérique « rejeton de Mars », si souvent employé dans l'*Iliade* comme synonyme de favori de Mars, égal de Mars, pareil à Mars, etc. Le titre de cavalier donné à Dadhyantch est d'ailleurs pris ici dans l'acception propre du mot ; car les hommes montés sur un char ne font pas assez corps avec les chevaux pour qu'on puisse supposer qu'ils aient donné naissance à aucune fable de centaures. Dadhyantch était même, suivant nous, un illustre guerrier qui combattait monté sur un cheval ; car les Aryas védiques n'eussent pas fait un dieu, ni même un héros, d'un simple écuyer de manège ou de cirque ; ils n'étaient pas encore descendus au niveau des Romains de la décadence ni des Grecs du Bas-Empire.

Il est vrai que plusieurs hymnes védiques sont attribués à ce Dadhyantch ; mais, dans le Vêda, « on voit souvent des hommes qui viennent de faire la guerre, offrir, comme pères de famille, le sacrifice aux dieux, non par l'intermédiaire d'un pontife sacré, mais directement, c'est-à-dire broyant et purifiant le sôma de leurs propres mains, composant l'hymne, allumant le feu d'Agni ; on peut même dire que c'est là un des faits les plus ordinaires que nous présentent les hymnes. Inversement, on voit des hommes de famille sacerdotale prendre les armes et marcher au combat comme s'ils étaient des xattriyas [1]. »

Enfin la peinture du cheval de bataille, personnifié sous le nom de Dadhikràs, présente certains traits qui paraissent se rapporter tout spécialement au cheval monté [2]. Ainsi, lorsque

1. Em. Burnouf, *Essai sur le Vêda*, p. 226. — Le mot *xattriyas*, qu'on écrit aussi *kchattriyas* et *kshatryas*, désigne les guerriers, les hommes de la classe militaire et royale.

2. Voy. p. 225, l'hymne de Wâmadêva *A Dadhikràs*.

Wâmadêva représente Dadhikrâs s'avançant « le premier à la tête des chars », cela peut à la rigueur signifier que les meilleurs chevaux abordent l'ennemi les premiers ; mais il est au moins aussi probable que le poète a voulu faire allusion à de brillants cavaliers qui devançaient la ligne des chars dans les combats livrés par les Aryas. Quant à la phrase dans laquelle Wâmadêva dit que ce cheval, « aussi rapide que le char », se jette au plus épais de la mêlée, elle ne peut se rapporter qu'à un cheval monté ; car, si dans ce cas il n'avait pas eu l'intention de glorifier le cheval monté à l'égal des chevaux attelés, il faudrait en conclure que ce poète eût été digne de chanter les hauts faits de « monsieur de La Palisse ». Mais, la peinture de Dadhikrâs n'appartenant pas au genre burlesque, il n'est pas admissible que Wâmadêva ait voulu donner, comme l'un des brillants attributs de ce cheval, sa faculté de se mouvoir aussi rapidement qu'un char auquel il aurait été attelé.

La poésie épique indique du reste qu'il existait déjà de la cavalerie proprement dite chez les radjas, ou rois féodaux aryens, feudataires ou suzerains, dès le début de la grande guerre qui mit fin à la période védique. Cette guerre est celle du premier Râma, Paraçu-Râma ou Râma-à-la-hache, considéré comme la huitième incarnation de Vichnu. Paraçu-Râma était de famille sacerdotale par son père le poète védique Djamadagni, descendant du richi Bhrigu, l'un des antiques instituteurs du sacrifice. Il appartenait à l'une des plus grandes familles royales des Aryas par sa mère Rênukâ. Mais, depuis l'époque de son bisaïeul maternel le poète védique Viçwâmitra, radja devenu brahmane, les ancêtres royaux de Paraçu-Râma avaient embrassé le sacerdoce, sans perdre leur influence temporelle, qui était garantie par leurs grands biens, auxquels rien ne résistait. « Lorsque commença la lutte des rois et des prêtres, que rendaient imminente l'orgueil des uns et l'avilissement des autres, le fils de Djamadagni, tout fils de roi qu'il était, n'en fut pas moins naturellement conduit à faire prévaloir, dans sa propre personne, le spirituel sur le temporel, et à remettre au second rang les xattriyas, que leurs richesses et leur force avaient élevés au premier [1]. » Aussi, après avoir battu les radjas et exterminé une partie des xattriyas, Paraçu-Râma devint-il seul souverain des Aryas de l'Inde ; il transforma les anciens ordres aryens en castes et donna la prééminence à celle des prêtres.

1. Em. Burnouf, *Essai sur le Véda*, p. 260 ; voy. aussi p. 154-159 et *passim*.

Ce grand événement, qui ouvre une ère nouvelle par la constitution de la société brahmanique, est raconté dans la *Bhâgavata-Purâna*, dont nous devons la publication et la traduction à Eugène Burnouf. Chacun des chapitres de cet ouvrage se termine par une formule analogue à celle-ci : « *Fin du quinzième chapitre, ayant pour titre : Histoire de Paraçu-Râma, dans le neuvième livre du grand Purâna, le bienheureux Bhâgavata, recueil inspiré par Brahmâ et composé par Vyâsa.* » Le nom de Vyâsa, qui signifie Le Compilateur, qui est répété à la fin de chaque chapitre, et qui est aussi donné au collecteur des *Védas* et au prétendu auteur du *Mahâbhârata*, n'est évidemment pas un nom propre. Le Bhâgavata-Purâna est donc une collection de morceaux de plusieurs mains et de différentes époques, comme le Mahâbhârata et tant d'autres compositions littéraires. Malgré l'époque relativement très récente de sa composition, le Bhâgavata-Purâna n'en est pas moins considéré, par les savants de l'Inde et par Eugène Burnouf lui-même, comme l'un des ouvrages les plus estimables de la littérature hindoue. « Le livre neuvième, qui est consacré à l'exposé généalogique des anciennes familles royales, entremêle cet exposé, quelquefois très sec, de détails légendaires empruntés pour la plus grande partie au Mahâbhârata et au Vichnu-Purâna, quelquefois même aux sources plus anciennes auxquelles ont puisé ces deux derniers recueils [1]. » C'est dans le quinzième chapitre de ce neuvième livre que commence l'histoire de Paraçu-Râma, présentée avec tout le merveilleux poétique de nos romans de chevalerie.

Le roi Ardjuna, « chef des Kchattriyas et souverain des Hâihayas », arrive, en chassant, près de l'ermitage de Djamadagni, et il y aperçoit la vache qui donne le beurre de l'offrande. « A la vue de cette précieuse vache, qui surpassait ce que pouvait sa propre puissance, le roi avec ses Hâihayas ne se trouva pas satisfait, parce qu'il désirait posséder la vache du sacrifice. (Le richi la lui ayant refusée), le roi, dans son orgueil, ordonna à ses hommes de la saisir, et ceux-ci emmenèrent de force la vache, qui se lamentait, avec son veau. Quand le roi fut parti, Râma revint à l'ermitage; et en, apprenant l'acte de violence qu'avait commis Ardjuna, il fut transporté de colère comme un serpent qu'on aurait blessé. Prenant sa hache terrible, son bouclier, son arc et son carquois, le héros irrité se mit à la poursuite du roi,

1. Eugène Burnouf, *Bhâgavata-Purâna* : Préface du tome III, page LXV.

semblable à un lion qui s'élancerait sur la trace d'un éléphant. Le roi rentrait dans sa capitale quand il vit le héros des Bhrigus accourant de toute sa force, armé de son arc, de ses flèches et de sa hache, vêtu d'une peau d'antilope noire, et les cheveux tombant en mèches brillantes comme les rayons du soleil. Il lança contre lui dix-sept armées formidables, composées d'éléphants, de chars, de cavaliers et de fantassins armés de massues, de glaives, de flèches, de cimeterres, de projectiles enflammés et de lances; seul, le bienheureux Ràma les détruisit toutes. De quelque côté que le héros, rapide comme le vent et la pensée, frappât avec sa hache sur l'armée ennemie, les guerriers, avec les écuyers et les chevaux, tombaient à terre, le cou, les bras et les cuisses coupés. » (*Bhâgavata-Purâna*, t. III, p. 499.)

A la page 497, le *Vyâsa* prétend que la vengeance de Ràma fut provoquée par « un faible outrage ». Mais tous les prêtres rejetteront cette opinion : d'autant plus que l'enlèvement de la vache du sacrifice et de son veau est, selon toute apparence, une parabole faisant allusion aux attaques dirigées, par la société civile, contre la puissance sacerdotale et le revenu des prêtres; car il n'est pas admissible qu'une vache surpassant ce que pouvait la puissance du roi Ardjuna ait été une véritable vache, ni son produit un véritable veau.

Quoique Paraçu-Ràma ait fini par réunir dans sa main toutes les forces des Aryas védiques, ni lui ni ses successeurs immédiats ne furent en mesure de reculer davantage leurs frontières vers le sud; les guerres intestines qui mirent un terme à la période védique avaient trop affaibli ce peuple, en décimant surtout les xattriyas. C'est bien longtemps après, quand de longues années de paix eurent relevé la puissance de cette nation, enfin devenue assez nombreuse pour servir aux desseins d'un conquérant, qu'apparut à sa tête le second Ràma, fils de Daçaratha, ou Ràma-tchandra, chef d'une nouvelle dynastie et regardé comme la neuvième incarnation de Vichnu. Malgré son titre de descendant de la race royale solaire, le premier Ràma avait été fatalement conduit, par des influences sacerdotales, à trancher la question de prééminence entre les radjas et les brahmanes en faveur de ces derniers. Non seulement la prééminence fut rendue pour toujours aux radjas par le second Ràma, pur descendant de la race royale lunaire, comme l'indique son surnom de *tchandra;* mais le règne de ce prince fut signalé par un bien

autre événement, qui « n'est rien moins que la conquête de l'Hindustan par les Aryas, leur arrivée au promontoire extrême de la presqu'île, et leur passage dans l'île de Ceylan, à laquelle ils ont donné le premier nom connu dans l'histoire, *Tâmraparna* (Taprobane) [1]. »

Les aventures de Ràma-tchandra sont chantées dans le Ràmâyana de Valmiki, le plus ancien poète épique de l'Inde et l'inventeur des *slokas* ou distiques. Quoique postérieur aux hymnes védiques, le Râmâyana est assez ancien pour que ses renseignements méritent de fixer l'attention.

Au deuxième livre du Râmâyana, Bhârata, frère puîné de Ràma-tchandra, est appelé dans la ville d'Ayodhyâ (Aoude) pour monter sur le trône de son père Daçaratha, qui vient de mourir. En arrivant dans cette ville, Bhârata apprend que, cédant aux intrigues de Kêkêyi, l'une de ses femmes, Daçaratha a banni Râma, son fils aîné, son légitime successeur. Bhârata ordonne aussitôt à l'armée de le suivre auprès de Râma, auquel il veut remettre la couronne.

« Bientôt les généraux viennent annoncer que l'armée est déjà prête avec ses hommes de guerre, ses chevaux, ses voitures attelées de taureaux et ses admirables chars légers..... Et tous s'étant levés dans une heure fortunée, vaicyas, principaux de la ville et nobles kshatryas, ils attellent de tous côtés, *ils équipent* des chameaux, des ânes, des éléphants ivres de rut et de nombreux coursiers [2].

« Ensuite le beau jeune prince, conduit par le désir de revoir enfin Râma, se mit en route, assis dans un char superbe, attelé de chevaux blancs. Devant lui s'avançaient tous les principaux des ministres, montés sur des chars semblables au char du soleil et traînés par des coursiers rapides. Dix mille éléphants, équipés suivant toutes les règles, suivaient Bhârata dans sa marche, Bhârata, les délices de la race du grand Ikshwâkou. Soixante mille chars de guerre, pleins d'archers et bien munis de projectiles, suivaient Bhârata dans sa marche, Bhârata fils du roi aux forces puissantes. Cent mille chevaux (montés de leurs cavaliers) [3] suivaient Bhârata dans sa marche, Bhârata

1. Em. Burnouf, *Essai sur le Véda*, p. 154; voyez aussi p. 156 et 264.
2. Valmiky, *Râmâyana*, liv. II, chap. 89; tome III, p. 123-124.
3. Les mots que nous avons placés entre parenthèses sont une glose du traducteur; Valmiki dit simplement « cent mille chevaux », pour désigner « cent mille cavaliers ».

fils de roi et le descendant illustre de l'*antique* Raghou..... Montés sur des chars attelés de taureaux, les brahmes, versés dans les Vêdas, renommés pour la science et d'une âme épurée, suivaient par milliers Bhârata dans sa marche [1]. »

Usant et abusant du merveilleux épique dans le récit de la conquête de l'Hindoustan, Valmiki donne à Râma de véritables animaux pour alliés, des singes commandés par Sugrîva, des ours commandés par Djâmbavat, etc. : image sous laquelle il faut voir les tribus anaryennes qui avaient été soumises par les Aryas, et qui se donnaient sans doute elles-mêmes des noms d'animaux comme les Peaux-Rouges d'Amérique. Lancé dans cette voie, le poète transforme les ennemis de Râma en Rakchasas, géants et génies malfaisants de la mythologie hindoue, et il les fait commander par le démon à dix têtes, Râvana, roi de l'Hindoustan qui avait enlevé l'île de Ceylan à son propre frère Couvéra.

Le VIe livre du Râmâyana nous transporte dans cette île, au moment où va se terminer la lutte de Râma et de Râvana. Pendant que Râma assiège Râvana dans Lankâ, capitale de l'île de Ceylan : « Les Rakshasas aux formidables exploits, brûlant d'obtenir une *prompte* victoire à leur maître, tous épouvantables comme les nuées, d'où jaillissent des éclairs, tous munis d'armes variées, sortaient donc pour le combat, remplissant les voûtes du ciel par de hautes, par d'immenses clameurs, et déchirant le sol de la terre sous les pieds des coursiers aux panaches d'or, sous la roue des chars, semblables au soleil et pavoisés de drapeaux, tels que la flamme du feu, sous les pas des plus magnifiques éléphants, affreux à voir, les tempes stillantes de rut, et portant des guerriers, parés de grandes sonnettes, aux cuirasses éblouissantes, aux carquois ornés et liés sur leurs épaules [2]. »

« Le plus vaillant guerrier des Rakshasas » est Atikâya, l'un des fils de Râvana : « Aucun ne l'égale, qu'il faille combattre à cheval, sur les épaules d'un éléphant, dans un char ou l'arc au poing [3]. »

En apprenant la mort d'Atikâya, son frère Indradjit monte sur son char et se précipite sur le champ de bataille : « De nombreux héros à la grande vigueur, les mains armées de harpons,

1. Valmiki, *Râmâyana*, liv. II, chap. 90, t. III, p. 125 et 130.
2. Valmiki, *Râmâyana*, liv. VI, chap. 18, t. VIII, p. 125-126.
3. Valmiki, *Râmâyana*, liv. VI, ch. 51, t. VIII, p. 395.

d'arcs et d'épées, suivirent à l'envi l'un de l'autre les pas de ce magnanime. Ceux-ci étaient montés sur l'épaule des éléphants, ceux-là équitaient sur des coursiers; tous portaient des massues, des haches, des cimeterres, des maillets d'armes et des harpons [1]. »

Râvana lui-même se prépare à combattre Râma et dit à ses principaux officiers : « Que toutes vos excellences, environnées par tout ce que j'ai d'éléphants et de chevaux, sortent, appuyées et sur mes foules de chars, et sur mes fantassins!..... Ensuite Râma, le héros vigoureux, à la vive splendeur, empoigne son arc, se plonge dans l'armée Rakshasî et fait pleuvoir une averse de flèches..... Le voici, qui tue les armées d'éléphants; le voici, qui brise les grands chars; le voici, qui perce de ses dards les cavaliers [2] en même temps que les fantassins [3]. »

Enfin, ne serait-ce que pour montrer avec quelle fidélité le *Bhâgavata-Purâna* rapporte les anciennes légendes hindoues, nous citerons encore sa narration succincte de la guerre qui fait l'objet du VIe livre du Râmâyana :

« Ayant jeté sur l'Océan un pont formé des sommets de diverses montagnes, dont les chefs des singes faisaient mouvoir les arbres en le transportant..... suivi de Sugrîva, de Lakmana, de Hanumat, de Gandhamâda, de Nîla, d'Angada, de Djâmbavat et de Panasa, Râma s'avança contre l'armée des mauvais génies, qui était hérissée de glaives, de piques, d'arcs, de dards, d'épées, de lances, de flèches, de massues et de poignards. S'élançant contre les bataillons de Râvana, composés d'éléphants, de fantassins, de chars et de cavaliers, Angada et chacun des généraux du prince des Raghus attaquèrent à coups de flèches, de massues, d'arbres et de montagues, chacun des chefs de Râvana, qui, pour avoir porté la main sur Sitâ, se voyait privé de sa fortune [4]. »

Ainsi, d'après le commentateur Koulloûka cité à la page 220, l'usage simultané des chevaux attelés à des chars et des chevaux montés dans les combats existait déjà chez les Aryas de l'Inde lors de la rédaction de la *Loi de Manou;* une ancienne légende rapportée dans le *Bhâgavata-Purâna* montre même cet usage

1. Valmiki, *Râmâyana*, liv. VI, ch. 52, t. VIII, p. 410.
2. « Textuellement : *les chevaux*, métonymie de l'animal, qui porte, pour l'homme, qui est porté. » (Note du traducteur Hipp. Fauche.)
3. Valmiki, *Râmâyana*, liv. VI, ch. 73, t. IX, p. 129, 131, 132.
4. *Bhâgavata-Purâna*, liv. IX, ch. 10, t. III, p. 457.

en pleine vigueur dès la fin de l'époque védique, dans les troupes du roi Ardjuna; l'antique *Râmâyana* montre le même usage également répandu dans l'armée hindoue de Daçaratha père de Râma-tchandra et chez les populations anaryennes de l'Hindoustan et de Ceylan dès l'époque de la conquête de ces pays par Râma-tchandra; et l'on sait en quelle proportion les cavaliers et les chars de guerre devaient se trouver chez les anciens Hindous, dans une armée régulièrement constituée.

« En effet, dit le colonel Armandi, d'après l'*Amarâ-Cocha*, la section élémentaire de leurs anciennes armées était ainsi composée : un éléphant, un char de guerre, trois cavaliers, cinq fantassins. Chaque éléphant devait être monté par quatre hommes, et chaque char par deux; en sorte que cette espèce d'escouade comprenait quatorze hommes, cinq chevaux et un éléphant. Il fallait un nombre déterminé de ces escouades pour former une division, et un nombre également déterminé de divisions pour composer une armée au grand complet. Les mêmes bases sont établies dans le *Mahabharat*, où on lit qu'une grande armée, ou, comme nous dirions, une armée modèle, devait se composer de 109 350 fantassins, 65 610 cavaliers, 21 870 chars et 21 870 éléphants, proportion identique avec la précédente et qui est contemporaine des plus anciennes traditions militaires des Indiens [1]. »

Comme Armandi fait remarquer en note, à propos de ce passage, qu'il a consulté Eugène Burnouf sur diverses particularités relatives aux antiquités de l'Inde, on admettra sans doute qu'il a fidèlement interprété le Mahâbhârata, ainsi que l'Amarâ-Cocha, qui est un dictionnaire scientifique par ordre de matières.

Diodore reste donc dans la vraisemblance historique (II, 19), en donnant des cavaliers et des chars au roi hindou Stabrobatès pour repousser la légendaire Sémiramis, femme de Ninus.

L'usage simultané de la cavalerie et des chars de guerre persista du reste chez les Hindous jusqu'à une époque relativement récente; car, voici la tactique employée par Porus, après que les Grecs eurent franchi l'Indus et l'Hydaspe pour envahir son royaume. « Il marche donc contre Alexandre à la tête de trente mille hommes d'infanterie et de toute sa cavalerie, composée

1. Armandi, *Histoire militaire des éléphants*, p. 33.

de quatre mille chevaux, de trois cents chars et de deux cents éléphants [1]. Arrivé dans une plaine ferme et propre au développement de sa cavalerie, il range ainsi son armée. En avant les éléphants, à cent pieds de distance l'un de l'autre, doivent épouvanter la cavalerie d'Alexandre; ils couvrent l'infanterie indienne, rangée sur une seconde ligne, dont quelques points s'avancent dans les vides de la ligne des éléphants. Porus avait pensé que jamais la cavalerie de l'ennemi n'oserait s'engager dans les ouvertures du premier rang, où les éléphants devaient effrayer les chevaux : l'infanterie l'oserait encore moins, menacée à la fois par ces animaux terribles et par les soldats de la seconde ligne. Cette dernière s'étendait jusqu'aux ailes, formées de la cavalerie appuyée sur l'infanterie ; au devant étaient les chars. » (Arrien, *Expédit. d'Alexandre*, V, 4.)

Enfin, suivant Diodore, il y avait, aussi à l'époque d'Alexandre, de la cavalerie et des chars de guerre : chez les Gandarides ou Gangarides, cantonnés à l'est du Gange (XVII, 93) ; chez les Oxydraques et chez les Malliens, habitants de la vallée inférieure de l'Indus (XVII, 98) ; ainsi que chez les Sambastes ou Abastans situés au sud des Malliens (XVII, 102).

En résumé, l'ensemble des renseignements fournis par la philologie comparée, par l'Avesta, par le Véda et par les épopées hindoues, prouve que les Aryas ont amené leurs chevaux avec eux dans l'Iran et dans l'Inde, et qu'ils ont trouvé dans ces contrées d'autres populations possédant elles-mêmes des chevaux. On verra dans le chapitre V que ces derniers étaient des chevaux de race mongolique qui avaient été amenés dans l'Iran et dans l'Inde par des peuplades mongoliques ; mais il faut d'abord achever l'histoire des chevaux aryens chez les peuples aryens de l'Orient.

§ 4. — Les peuples aryens et leurs chevaux en Asie Mineure et en Grèce.

Quoique les peuples aryens ne soient arrivés en Asie Mineure qu'après la conquête de la Médie et de l'Arménie, l'histoire hippique de ces deux dernières contrées sera mieux à sa place dans le chapitre V, § 3 et 4; et nous aborderons tout de suite

1. Diodore (XVII, 87) donne à Porus environ 3000 cavaliers, plus de 1000 chars de guerre et 130 éléphants.

les histoires de l'Asie Mineure et de la Grèce, qui ont entre elles d'intimes liaisons.

« Les Touraniens de l'Asie Mineure, comme les Touraniens des bords de l'Euphrate et de l'Iran, succombèrent sous les attaques simultanées des Aryens et des Sémites..... La plupart des mots qui nous restent des langues anciennes de l'Asie Mineure se rattachent à la souche aryenne ; les mythes et la religion des peuples sont apparentés de plus près aux mythes de la Grèce qu'aux religions sémitiques. On a bien identifié Loud, fils de Sem, avec les Lydiens ; mais, quand même cette assimilation serait certaine, elle ne prouverait rien quant à l'origine du peuple lui-même. Les tables ethnographiques de la Genèse rangent dans la catégorie sémitique tant de peuples à langues non sémitiques que la présence de Loud parmi les fils de Sem ne saurait être un argument contre l'origine aryenne des Lydiens...

« Les Aryens d'Asie Mineure appartiennent tous à une même famille dont le domaine s'étendit du massif de l'Arménie au Tauros et à la mer de l'Archipel. Le gros de la nation se concentra sur la partie occidentale du plateau, dans la partie arrosée au nord par le Sangarios, au sud par le Méandre. Ce pays, auquel on donna le nom de Phrygie, devint bientôt le siège d'un royaume puissant et d'une race laborieuse. La langue phrygienne est apparentée au grec de plus près peut-être que le gothique n'est au moyen haut-allemand ; sa déclinaison et sa conjugaison avaient les mêmes flexions et subissaient au moins en partie les lois phonétiques du grec. Séparés de la mer par des peuples de la même famille, les Phrygiens s'isolèrent bientôt et donnèrent à leur civilisation un tour particulier. Leurs traditions nous montrent les plus puissants de leurs rois établis aux sources du Sangarios. C'est là que vivaient et Gardios et Midas, le fils de Gardios et de la déesse Kybélé. Midas est un prince riche et guerrier que les deux villes de Prymnêsos et Midaïon honoraient comme héros fondateur. La royauté phrygienne prospéra et s'étendit sous une série de rois dont plusieurs portèrent le nom rendu fameux de leur ancêtre.....

« Au nord de la Phrygie, quelques tribus aryennes peu nombreuses se répandirent dans les forêts qui bordent la côte du Pont-Euxin et devinrent entre le Billæos et l'Halys la race obscure des Paphlagoniens. A leur gauche, les Thraces, sous le nom de Thyni, Bithyni, Bebrikes, occupaient les deux rives du Bosphore. Plus à gauche encore, la grande nation des Mysiens

et les peuplades qui tiraient d'elle leur origine, Teucriens, Kébrènes, Dardanes, couvraient la vallée du Rhyndakos et celle du Caïque, le massif de l'Ida et la péninsule qu'il forme entre la Propontide, l'Hellespont et la mer Egée [1]. La légende racontait de Dardanos qu'il avait, sous les auspices de Jupiter Idéen, fondé la ville de Dardania, et qu'il était devenu la souche des Dardanes. Une partie de ses enfants descendit de la montagne aux rives du Scamandre et y bâtit une ville sur une colline escarpée qui domine au loin la pleine mer (c'était la première Troie).....

« Les fouilles entreprises dans les derniers temps ont fait retrouver près de l'emplacement où fut Troie les ruines de plusieurs villes superposées. Le résultat de ces fouilles a été publié par M. Schliemann. Les débris découverts dans la plus ancienne de ces villes prouvent l'existence d'une civilisation originale où l'on chercherait en vain les traces d'une influence égyptienne ou assyrienne. La plupart des outils sont en pierre ou en os taillé, mais leur usage n'exclut pas l'usage des métaux. Le cuivre, l'or, l'argent et ses alliages étaient connus et employés, l'or surtout. Les poteries étaient faites à la main sans le secours du tour ; elles ne sont ni peintes ni vernies, mais seulement lustrées au moyen d'un polissoir en pierre. La première Troie périt dans un incendie allumé sans doute par les tribus voisines confédérées contre elle, mais sortit bientôt de ses ruines.....

« Les Lydiens exploitaient les riches vallées de l'Hermos, du Caystre et du Méandre. Les plus anciennes traditions du pays conservaient la mémoire d'un Etat puissant établi sur les flancs du mont Sipylos, entre la vallée de l'Hermos et le golfe de Smyrne. Il avait pour capitale Magnésie, la plus vieille des villes, le siège primitif de la civilisation en ces contrées, la résidence de Tantale, l'ami des dieux, le père de Niobé et des Pélopides.... » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 238-242.)

Ainsi, « les traditions antiques et la critique moderne s'accordent à désigner les Phrygiens comme le principal trait d'union entre les Hellènes et les Aryens..... Le vaste plateau, arrosé au nord par le Sangarios, au sud par le Méandre, renommé dans toute l'antiquité pour la fertilité de ses champs et la richesse de ses pâturages, assez chaud pour la culture de la

1. Il est à peine besoin de rappeler que les anciens donnaient à cette péninsule le nom de Petite Phrygie.

vigne, salubre et d'ailleurs fait pour produire des races énergiques, peut être considéré comme le berceau du grand peuple phrygio-hellénique. C'est dans ces régions que doivent avoir eu lieu les principales scissions ethnologiques ; c'est là que probablement, après le départ des Italiotes, les Grecs sont restés, formant d'abord une branche de la nation phrygienne et, plus tard, un peuple indépendant. La population en excès finit par déborder ; le flot, partagé en plusieurs courants, s'avança vers l'ouest jusqu'à la mer et la franchit. » (E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 38-39.)

« Ce mouvement, qui entraîna les peuples (aryens) d'Asie en Europe, se partage pour nous en deux périodes. Un premier courant amena les précurseurs des Hellènes ou Pélasges, population qui couvrit, sans offrir de variétés ou de groupements appréciables, le littoral de l'Asie Mineure, les côtes de la Propontide et, sur l'autre bord, tout le pays, depuis la Thrace jusqu'au cap Ténare..... A la suite de cette première invasion arrivèrent une à une des peuplades qui avaient abandonné plus tardivement la patrie commune de la nation grecque... Ces nouveaux venus prirent des routes diverses. Les uns, suivant le grand chemin des peuples, pénétrèrent par l'Hellespont dans les montagnes de la Grèce septentrionale et là, vivant des produits de leurs champs, de leur chasse et de leurs troupeaux, inaugurèrent le système de vie en commun qui leur est propre : parmi eux se trouvaient les ancêtres de cette tribu qui, plus tard, sous le nom de Doriens, devait changer cette vie obscure contre de plus brillantes destinées. Les autres, en quittant les plateaux de la Phrygie, descendirent les vallées jusqu'à la côte de l'Asie Mineure et de là se répandirent dans l'Archipel. Ceux-là furent les ancêtres de ces familles helléniques auxquelles appartenait la tribu des Ioniens. » (E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 39-40.)

« Il est vrai que la tradition vulgaire considère l'Ionie d'Asie comme une colonie attique, comme un domaine progressivement envahi par la civilisation ionienne, à dater d'une époque postérieure à la guerre de Troie. Mais déjà, avant Homère, comme il est facile de le démontrer, il y avait, dans les îles éparses entre l'Asie et l'Europe, des cultes ioniens et des populations de mœurs parfaitement ioniennes ; tandis que l'Attique elle-même, d'où l'on fait partir le courant qui aurait ionisé l'Asie Mineure, n'est devenue ionienne qu'à la suite d'invasions

venues de l'Orient et en commençant par sa côte orientale. » (E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 35.)

L'origine aryenne qui vient d'être attribuée à la civilisation pélasgique nous paraît également indéniable. « En effet, on ne trouve pas de légendes pélasgiques, de dieux pélasgiques que l'on puisse opposer aux légendes et aux dieux des Hellènes; car enfin le premier Hellène pur sang que nous connaissions, l'Achille d'Homère (*Iliade*, XVI, vers 223), adresse sa prière au « Zeus pélasgique », et Dodone, considérée de tout temps comme la première colonie des Pélasges, était en même temps le point où s'attacha pour la première fois en Europe le nom d'Hellade. » (E. Curtius, *Hist, grecq.*, t. I, p. 33.)

« Les Pélasges, comme les autres branches de famille aryenne les Hindous, les Perses, les Germains, adoraient le dieu suprême sans image matérielle et sans temple. Pour eux, les hautes cimes étaient des autels élevés par la nature..... Ils invoquaient ce Très-Haut sans lui donner de nom personnel, car *Zeus* (*Deus*) désigne simplement le ciel, l'éther, la demeure lumineuse de l'Invisible..... Cette pure et chaste religion des « divins » Pélasges laissa aux générations suivantes autre chose que de pieux souvenirs ; au milieu de la Grèce peuplée de statues et couverte de temples, on voyait fumer, comme par le passé, les hauts lieux consacrés à Celui qui n'habite point dans des demeures faites de main d'hommes..... Outre l'autel de « l'Inconnu », on rencontrait çà et là dans les vallées des autels élevés aux dieux « purs », aux « grands », aux « miséricordieux », et la grande majorité des noms de dieux en Grèce n'était à l'origine que des qualifications de la divinité, inconnue dans son essence. Il était impossible que ce culte pélasgique se conservât dans toute sa pureté. D'abord, on ne saurait nier qu'il n'y eût chez les Grecs, comme chez les autres peuples aryens, certains germes d'idées polythéistiques, et qu'ils ne les aient apportées avec eux de la mère patrie. Une religion fondeé sur l'adoration de la Nature ne pouvait s'en tenir à l'idée pure et simple d'une force première faisant circuler la vie dans les entrailles de la Nature. A côté de ce grand ressort, il y avait les forces de détail qui obtinrent chacune leur part de vénération ; ainsi le culte des Nymphes, notamment, a pris place, dès la plus haute antiquité, dans la religion populaire. » (E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 59-60.)

Quant à l'immense et antique extension des Pélasges en Grèce, elle est mise hors de doute par une foule de documents ; car,

d'après les anciens auteurs grecs, notamment Hérodote et Strabon, tout le Péloponèse, ainsi que l'Attique, la Béotie, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, Lemnos, Imbros, Lesbos et la plupart des autres îles de la mer Egée eurent les Pélasges pour premiers habitants [1]. C'est pourquoi Hérodote dit (II, 56) qu'anciennement « la Grèce se donnait à elle-même le nom de Pélasgie » et que les Athéniens étaient les descendants des Pélasges, parce que ces derniers n'ont jamais été expulsés de l'Attique, bien qu'ils aient été chassés de diverses autres contrées de la Grèce. Au rapport de Diodore (V, 81), Lesbos serait même restée complètement déserte jusqu'à l'arrivée des Pélasges, sept générations avant le déluge de Deucalion. Les Pélasges étaient aussi l'un des quatre peuples de l'île de Crète que Minos parvint à amener à l'unité après de longs efforts (Diodore, V, 81). Enfin, quelques historiens, au nombre desquels était Ephore, soutenaient que Minos était lui-même venu en Crète avec les Dactyles idéens (Diodore, V, 64) ; et tous s'accordent à regarder ces Dactyles comme originaires du mont Ida en Phrygie (Strabon, X, III, 22).

Il n'y a d'ailleurs pas lieu d'être surpris que, tout en donnant les Pélasges comme les ancêtres des Athéniens, Hérodote ait pu dire (I, 57) qu'à son avis les Pélasges ont dû parler « une langue barbare » ; car on sait que, suivant les idées des anciens Grecs, nous devrions considérer comme barbares non seulement l'espagnol et l'italien, qui sont deux langues sœurs du français, mais encore la langue de nos chansons de geste et la langue latine, qui sont deux des formes ancestrales du français. On voit du reste dans Hérodote (V, 22) que les Grecs regardaient comme barbares leurs frères les Macédoniens, et qu'Alexandre, fils d'Amyntas et roi de Macédoine, contemporain d'Hérodote, fut obligé de prouver que sa famille était d'origine argienne, avant d'être admis à concourir aux jeux olympiques, d'où l'on voulait d'abord l'exclure, « alléguant que les barbares ne prenaient point part aux jeux, mais les Grecs seuls. »

Il est également certain que le peuple aryen des Pélasges était arrivé par mer d'Asie Mineure en Grèce, puisque Hérodote (II, 51) dit positivement que, « avant de passer en Attique, les Pélasges avaient demeuré à Samothrace et avaient appris les mystères aux habitants de cette île. »

1. Voyez Hérodote, I, 56-58, 146; II, 51-52, 56; V, 26; VI, 137-139; VII, 94-95; VIII, 44; et Strabon, V, II, 4; VII, VII, 10-12; VIII, VI, 5; IX, II, 3; IX, V, 5-6.

Du reste, ce qui permit aux peuples aryens d'Asie Mineure d'arriver en flots nombreux, tant dans les îles de l'Archipel que sur le continent européen, et d'y établir leur puissance, ce sont les progrès qu'ils firent dans l'art de la navigation, par suite de leur contact avec les Phéniciens, antérieurement aux commencements de l'histoire grecque proprement dite.

« Nous pouvons comprendre tous ces peuples établis sur les côtes de l'Asie Mineure, ceux du moins qui appartiennent à la race phrygio-pélasgique, sous la dénomination générale de Grecs d'Orient. Si différente qu'ait été leur attitude vis-à-vis des Phéniciens, ils ont eu au moins cela de commun qu'ils se sont appropriés la civilisation d'un peuple plus avancé qu'eux et ont dû, à force d'intelligence, lui dérober le secret de sa supériorité. Habitués de longue date à la pêche, ils commencèrent alors à munir leurs canots d'une quille qui leur permit de risquer des traversées plus hardies; ils copièrent les vaisseaux marchands, arrondis et bombés, les « coursiers marins », comme ils les appelaient; ils apprirent à combiner la voile avec la rame et à gouverner le regard fixé non plus sur les objets changeants du rivage, mais sur les étoiles..... Aussi ont-ils peu à peu évincé les Phéniciens de leurs parages; et c'est ce qui explique pourquoi, précisément sur les côtes d'Ionie, la domination maritime des Phéniciens a laissé si peu de souvenirs. » (E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 49-50.)

« Les Sidoniens et les Cares, dit M. Maspéro, ne s'étaient pas fait faute d'exercer la piraterie dans les mers de l'Archipel..... Les Grecs s'habituèrent à voir dans la piraterie un métier comme un autre, celui de chasseur ou de pêcheur, par exemple; quand des inconnus abordaient quelque part, on leur demandait ingénuement (c'est Homère qui l'affirme) s'ils étaient marchands ou pirates..... C'est à Minos qu'on attribuait la gloire d'avoir détruit la piraterie dans les mers de l'Archipel et d'avoir réprimé les courses des Phéniciens et des Cares. L'avènement de la domination crétoise marque la fin de la domination sidonienne dans les mers de la Grèce : les quelques colonies qui se maintinrent çà et là ne purent subsister qu'à force de concessions et de ménagements.

« Autant qu'on en peut juger, cette révolution s'accomplit vers les dernières années de la dix-huitième dynastie (égyptienne). Les Phrygiens isolés dans l'intérieur des terres n'y prirent aucune part et laissèrent le soin de l'achever à cette

catégorie de peuples à moitié légendaires : Méoniens, Tyrséniens, Troyens, Lyciens, que les historiens classiques et les monuments égyptiens nous ont fait connaître. D'après les traditions du pays, Manès, fils de Zeus et de la Terre, eut Cotys de Callirhoé, fille de l'Océan. Cotys engendra Asios, qui donna son nom à l'Asie, et Atys, qui fonda en Lydie la dynastie des Atyades. Callithea, fille de Tillos et femme d'Atys, mit au monde deux fils, nommés, selon les uns Tyrsênos ou Tyrrhênos et Lydos, selon d'autres Torrhêbos et Lydos. L'examen de cette généalogie, où sont compris tous les héros éponymes du pays, montre qu'il y eut d'abord sur les côtes d'Asie Mineure un grand peuple appelé Mæones, formé de plusieurs tribus, les Lydiens, les Tyrsènes ou Tyrrhênes (Toursha), les Torrhêbes, les Shardanes. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 248-249.)

M. Maspéro rapporte ici le chapitre 94 du livre Ier d'Hérodote où est racontée l'immigration en Ombrie de Tyrrhênos qui y fonda la colonie des Tyrrhéniens, ceux-ci ayant abandonné dans cette contrée leur ancien nom de Lydiens; puis il ajoute : « Cette migration ne se fit pas en une fois et dans une seule direction; elle se prolongea pendant près de deux siècles, du temps de Séti Ier au temps de Ramsès III, et porta sur les régions les plus diverses. On trouve les Pélasges tyrrhéniens à Imbros, à Lemnos, à Samothrace et dans la péninsule de Chalcis, sur les côtes et dans les îles de la Propontis, à Cythère et à la pointe méridionale de la Laconie. Arrivés en Afrique, ils s'allièrent aux Libyens et attaquèrent l'Égypte vers la fin du règne de Séti Ier. Ils furent repoussés si rudement qu'ils s'abstinrent de toute hostilité pendant le règne de Ramsès II. Les Shardanes faits prisonniers dans cette campagne furent incorporés à l'armée égyptienne et se distinguèrent dans la guerre contre les Khétas. Ils s'y trouvèrent face à face avec les Lyciens, les Mysiens et les Troyens, qui essayaient d'accomplir par terre, et avec l'aide des Syriens, ce que les peuples de la mer n'avaient pu faire avec les Libyens. La défaite de Kadesh (sous Ramsès II) dégoûta les Troyens des expéditions lointaines; à partir de ce moment, ils ne prirent aucune part aux coalitions contre l'Égypte. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 250.)

On sait en outre par Denys d'Halicarnasse que d'autres peuples pélasgiques étaient arrivés en Italie avant les Tyrrhènes ou Toursha : ce sont les Œnotriens et les Peucétiens, qui, dix-sept générations avant la prise de Troie, c'est-à-dire dans le XIXe siècle

avant notre ère, étaient partis de l'Arcadie avec une flotte, sous la conduite de leurs rois Œnotrus et Peucétius, petits-fils de Pelasgus [1].

Grâce au vandalisme de tous les peuples qui ont successivement occupé la scène du monde, nous ne connaissons guère la vie intime des anciens peuples aryens d'Asie Mineure et leurs rapports avec les chevaux que par les rares débris, plus ou moins mutilés, de l'ancienne littérature grecque; c'est donc à eux que nous allons nous adresser.

Bien qu'Abdère, située sur la rive européenne de l'Hellespont, ait été la capitale de Diomède, roi des Thraces-Bistons, nous commencerons par ses juments l'histoire des chevaux aryens d'Asie Mineure. Eurrysthée avait ordonné à Hercule d'enlever ces juments. « Elles étaient si indomptables qu'on leur avait donné des mangeoires d'airain, et si fortes qu'on était obligé de les tenir avec des brides de fer... Amenées devant Eurysthée, les juments furent consacrées à Junon. Leur race subsista jusqu'au règne d'Alexandre le Macédonien. » (Diodore, IV, 15.)

Les descendants des chevaux de ce Diomède subsistèrent même longtemps après l'époque d'Alexandre; car l'un d'eux était le fameux cheval de Cnéius Séius, qui fut acheté cent mille sesterces (vingt mille francs) par le consul Cornélius Dolabella, et qui devint ensuite la possession de Cassius, puis d'Antoine. Il était né à Argos . « C'était un cheval bai (*colore phœniceo*), d'une grandeur extraordinaire, à la tête élevée, à la crinière épaisse et luisante, et chez lequel on trouvait réunies au plus haut degré toutes les qualités qu'on estime dans les chevaux. » (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, III, 9.)

Quant à la tradition rapportée par Diodore, et suivant laquelle Diomède avait l'habitude de nourrir ses juments de chair humaine, des membres des étrangers, c'est sans doute une allusion à la férocité guerrière de ce roi.

On trouve aussi dans Diodore un autre fait qui se rapporte encore plus directement à l'antiquité de l'usage du cheval chez les peuples d'Asie Mineure. Avant que le Péloponèse portât ce nom, son roi Œnomaüs avait appris par un oracle qu'il mourrait lorsque sa fille Hippodamie se marierait. Dans l'espoir d'éviter ce danger, le roi défia successivement chacun des prétendants de sa fille à une course de chars depuis Pise, sa capi-

1. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, liv. Ier, chap. Ier, § 4-6.

tale, jusqu'à l'autel de Neptune, situé dans l'isthme de Corinthe. Le prétendant vaincu devait être mis à mort et le vainqueur épouser Hippodamie. Œnomaüs, avant de commencer la course, immolait un bélier à Jupiter, pendant que le prétendant lançait son quadrige. Mais, à cause de la vitesse de ses chevaux, Œnomaüs atteignait toujours les prétendants pendant le trajet; il les frappait de sa lance, et il en tua un grand nombre. « Enfin Pélops, fils de Tantale, se trouvant par hasard à Pise, aperçut Hippodamie, en devint amoureux et la demanda en mariage. Il gagna Myrtile, cocher d'Œnomaüs, qui lui laissa le temps d'arriver à l'autel de Neptune avant son maître. Œnomaüs, croyant l'oracle accompli, s'abandonna au désespoir et se suicida. Pélops épousa donc Hippodamie et devint roi de Pise. Il augmenta son pouvoir par son courage et son intelligence; il soumit la plupart des habitants du Péloponèse et laissa son nom à cette contrée » (Diodore, IV, 73).

« Puisque nous avons parlé de Pélops, il est indispensable de dire un mot de Tantale, son père, afin de ne rien omettre de ce qui est digne de mémoire. Tantale était fils de Jupiter; il habitait, en Asie, la contrée que l'on appelle aujourd'hui la Paphlagonie ». (Diodore, IV, 74.)

Il n'est pas facile de connaître au juste le nombre de chevaux attelés aux chars d'Œnomaüs et de ses adversaires. Diodore dit positivement que le char de chaque prétendant était attelé de quatre chevaux, et Pausanias décrit ainsi le fronton du temple de Jupiter à Olympie : « On voit Pélops et Œnomaüs prêts à disputer le prix de la course des chars..... A droite est Œnomaüs avec son casque sur la tête..... Myrtilus, qui conduisait le char d'Œnomaüs, est aussi devant les chevaux, qui sont au nombre de quatre [1]. » Pausanias raconte ailleurs que le premier prétendant à la main d'Hippodamie fut Marmax, dont les juments s'appelaient Parthénias et Ériphas, ce qui indique un char à deux chevaux [2]; et cet auteur dit dans sa description du coffre de Cypsélus : « Sur le premier côté, en commençant par le bas, voici ce qu'on distingue : d'abord Œnomaüs poursuivant Pélops qui tient Hippodamie; ils ont chacun deux chevaux à leur char; mais ceux de Pélops sont ailés [3]. »

Ce coffre était très ancien; il avait servi, vers l'an 700 avant

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 10; t. III, p. 67-68.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VI, 21; t. III, p. 389.
3. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 17; t. III, p. 127.

notre ère, à cacher Cypsélus, qui était alors enfant et qui s'empara depuis de la royauté de Corinthe. En donnant des ailes, emblème de la vitesse, aux chevaux de Pélops, l'artiste s'était conformé à une ancienne tradition, que Pindare a plus tard racontée de la manière suivante, dans une ode en l'honneur de Hiéron de Syracuse, qui venait de remporter le prix de la course des chevaux montés, à la soixante-quinzième olympiade (480 ans avant Jésus-Christ).

« Parvenu à la fleur de l'âge, lorsque déjà une barbe noire ombrageait son menton, Pélops résolut de former un hymen digne de lui et d'obtenir du roi de Pise la main de l'illustre Hippodamie, sa fille. Alors il s'approche de la mer blanchissante, seul, dans les ténèbres, et il invoque le dieu des mugissants orages, le maître du trident. Celui-ci apparut à deux pas devant lui. « O Neptune, s'écrie Pélops, si les douces faveurs de Vénus « te sont encore chères, ah! retiens la lance d'airain du cruel « Œnomaüs, emporte-moi vers l'Elide sur un char aussi rapide « que le vent, et que, par ton secours, j'obtienne la victoire; car « déjà treize prétendants ont péri sous ses coups, et il diffère « sans cesse l'hymen de sa fille. Le péril est grand, et ce n'est pas « être sans cœur que de l'oser braver. Mais, puisqu'il nous faut « fatalement mourir, pourquoi nous consumer dans le repos et « l'obscurité? Pourquoi traîner loin de la gloire une inutile vieil- « lesse? Pour moi, j'affronterai la lutte; et toi, puisses-tu m'ac- « corder un glorieux succès! » Il dit, et sa prière ne fut pas vaine. Le dieu, dans sa bonté, lui fit don d'un char d'or et de coursiers ailés qui ne connaissaient point la fatigue. Il triompha du puisssant Œnomaüs, et la jeune fille partagea sa couche [1]. »

Dépouillée de son revêtement poétique et allégorique, cette tradition signifie simplement que le Lydien Pélops à la barbe noire, ancêtre d'Agamemnon et du blond Ménélas, arriva en Elide avec des coursiers venus comme lui d'outre-mer, d'Asie Mineure; et que ces chevaux avaient assez de vitesse et de fond pour vaincre ceux d'Œnomaüs, dans une course dont le trajet sera déterminé plus loin. On sait du reste que dans l'*Enéide*, VII, vers 277, Virgile se sert également de l'épithète *alipedes*, « aux pieds ailés », pour peindre la vitesse des chevaux de Latinus.

1. Pindare, Ire *Olympique*, p. 6-7 de la traduction Poyard.

Mais nous puiserons surtout dans l'*Iliade* d'Homère de précieux documents sur l'histoire des chevaux en Asie Mineure. Parmi la multitude de ses renseignements, nous choisirons quelques-uns des plus caractéristiques, en faisant suivre chaque citation du numéro du chant, ainsi que de la page de la traduction Giguet où elle se trouve. A ce propos, nous ferons remarquer une fois pour toutes que, dans toutes nos indications bibliographiques relatives aux poètes grecs et latins, l'indication numérique des pages renvoie aux traductions de ces poètes, tandis que l'indication numérique des vers renvoie aux textes originaux.

Suivant l'*Iliade*, les plaines de la Troade étaient fécondes en coursiers (XVI, p. 236); les Troyens étaient d'habiles dompteurs de chevaux (III, p. 39, 41). On voit à la fin du chant II que la plupart des peuples venus au secours de Troie, assiégée par les Grecs, habitaient l'Asie Mineure. Tous leurs chefs et une partie de leurs soldats possédaient des chars de guerre.

« Ceux de Percote, des rives du Practios, de Sestos, d'Abydos, de la divine Arisba, obéissent au noble Asios, fils d'Hyrtace, que de grands et superbes [1] coursiers ont amené d'Arisba, arrosée par le fleuve Selléis » (II, p. 34). Lors de l'attaque des vaisseaux grecs, « le seul Asios, chef des guerriers, a refusé d'abandonner à son écuyer son attelage; et, du haut de son char, il s'élance à l'attaque de la flotte » (XII, p. 167). Après avoir tué Otryonée, Idoménée, roi des Crétois, « l'entraîne à travers la violente mêlée. Brûlant de le défendre, Asios accourt à pied devant ses chevaux, dont il sent toujours l'haleine et que son écuyer contient. » Asios est tué par Idoménée. Antiloque perce de sa pique l'écuyer, qui « tombe en râlant, tandis que le fils du magnanime Nestor pousse ses coursiers des rangs troyens parmi les Grecs » (XIII, p. 184).

« Idoménée ensuite immole Phaistos, fils du Méonien Boros [2], qui vint de la fertile Tarné, en lui perçant l'épaule droite avec sa longue javeline, à l'instant où il monte sur son char; il tombe, et les horribles ténèbres de la mort l'enveloppent. Aussitôt les serviteurs d'Idoménée le dépouillent de ses armes. » (V, p. 61.)

« Enfin, le héros (Diomède, roi d'Argos) saisit les deux fils de Priam, emportés par un même char, Echémon et Chromios.

1. Le mot grec est αἴθωνες, sur lequel nous reviendrons plus loin.
2. Méoniens, ancien nom des Lydiens (Hérodote, I, 7, et VII, 74).

Comme un lion, se ruant sur un grand troupeau, brise le cou d'une génisse ou d'un taureau paissant dans la forêt, ainsi le fils de Tydée les culbute du haut du siège, les dépouille de leurs armes, et ordonne à ses compagnons de conduire vers la flotte les deux coursiers. » (V, p. 63.)

L'habile archer Pandaros, fils de Lycaon, venu de Zélie, au pied du mont Ida, à l'extrémité de la Troade (II, p. 34), dit à Enée, chef des Dardaniens : « Il y a dans les palais de Lycaon onze beaux chars tous neufs, récemment faits; de vastes voiles les entourent, et deux chevaux, accouplés près de chacun de ces chars, paissent l'épeautre et l'orge mondée. A mon départ, le vénérable Lycaon..... m'ordonna de paraître au premier rang, dans les combats terribles, traîné par un char et des coursiers. Cet avis était peut-être de beaucoup le meilleur; mais le désir d'épargner mes chevaux, la crainte de les voir manquer de nourriture dans une ville assiégée, accoutumés comme ils le sont à se repaître abondamment, m'empêchèrent de le suivre. Je les laissai donc, et je vins à pied aux champs troyens, confiant dans mon arc. » (V, p. 64.)

Enée reçoit Pandaros sur son char traîné par deux coursiers dont Diomède fait cet éloge à son écuyer Sthénélos : « Ils sont de cette race que jadis Jupiter donna au roi Tros en échange de son fils Ganymède, les plus légers de tous ceux qui respirent sous le soleil et l'aurore. Anchise, roi des hommes, pour en dérober des rejetons, leur fit conduire ses cavales à l'insu de Laomédon, fils de Tros, et il eut six poulains nés dans ses palais; il en retient quatre, qu'il nourrit à la crèche; et ces deux que tu vois, arbitres de la fuite, il en fit présent à Enée. Ah! s'il nous est donné de les ravir, nous aurons une grande gloire. » Diomède s'élance à pied à la rencontre du char, tue Pandaros et blesse Enée, qui est sauvé par Vénus, mais dont les chevaux sont enlevés et conduits vers la flotte (V, p. 65-67).

Sarpédon, chef des Lyciens, « peuple lointain que baigne le Xanthe rapide » (II, p. 35), est blessé à la cuisse par Tlépolème : « Les nobles compagnons du divin Sarpédon l'emportent du champ de bataille, et, tandis qu'ils l'entraînent, le trait lui cause de cruelles douleurs; nul parmi eux, en le faisant monter à la hâte sur le char, n'a songé à l'extraire de la blessure, tant était grande leur anxiété en lui donnant leurs soins. » (V, p. 74.) Dans un autre combat, Sarpédon est tué à côté de son char, en présence de son cousin germain Glaucos (XVI, p. 234), fils

d'Hippoloque (XVII, p. 246), qui partageait avec lui le commandement des Lyciens.

Ménélas et Antiloque « immolent Pylémène, l'égal de Mars, chef des superbes Paphlagoniens, armés de boucliers »; puis Antiloque perce la tempe de l'écuyer de Pylémène et s'empare de son char et de ses chevaux (V, p. 72-73).

Plus loin, Ménélas enlève les armes ensanglantées de Pisandre qu'il vient de tuer. « Il les donne à ses compagnons et retourne se mêler aux premiers rangs. Alors Harpalion, fils de Pylémène, l'attaque. » Mais Harpalion reçoit au même instant une flèche qui lui déchire la vessie. « Il tombe, exhalant l'âme, dans les bras de ses compagnons, et se tord comme un vermisseau; des flots de sang noir coulent de sa blessure et ruissellent sur le sable. Les magnanimes Paphlagoniens s'empressent autour de lui; ils le placent sur son char, et, plongés dans la douleur, ils l'entraînent vers les remparts sacrés d'Ilion. Parmi eux, Pylémène fond en larmes, car la mort de son fils n'est pas encore vengée. » (XIII, p. 189-190.)

On voit que Pylémène, tué au Ve chant, reparaît vivant au XIIIe. C'est l'un des indices de l'indépendance originelle des divers morceaux de l'*Iliade*, et de la fidélité avec laquelle ils ont été assemblés, à l'époque de Pisistrate, pour en former un seul poème.

Hector, chef des Troyens, excite ses chevaux en ces termes : « Xanthe, Podarge, Æthon, divin Lampos, voici le moment de reconnaître mes soins et ceux d'Andromaque, fille du magnanime Eétion. Souvent elle vous présente, avant de songer à moi, qui me glorifie d'être son jeune époux, le doux froment et le vin mélangé que vous buvez au gré de vos désirs. Courage, précipitez-vous, poursuivez ces héros. » (VIII, p. 108.)

« Cependant la corde de l'arc fait voler encore un trait que Teucer dirige contre Hector, car en son âme il brûle de le percer; il manque encore son but. Apollon lui-même détourne la flèche, qui frappe à la poitrine, près de la mamelle, l'audacieux écuyer d'Hector, Archéptolème, avide de combats. Le Troyen tombe du char; les chevaux fougueux reculent, pendant que ses forces et la vie l'abandonnent. Une terrible douleur enveloppe les sens d'Hector, à cause de son compagnon; mais, quels que soient ses regrets, il le laisse étendu sur le sable et ordonne à son frère Cébrion, qui se trouve près de lui, de prendre les rênes. Cébrion obéit; alors Hector, resplendissant sous ses

armes, saute à terre en jetant des cris terribles; de sa forte main il saisit une pierre et marche droit sur Teucer, car son âme lui ordonne de le frapper. » (VIII, p. 110-111.)

Ulysse et Diomède, voulant pénétrer pendant la nuit dans le camp troyen, rencontrent Dolon, qui leur donne ces renseignements : « Sur les bords de la mer reposent : les Cariens, les Péoniens à l'arc recourbé, les Lélèges, les Caucones et les divins Pélasges; vers Thymbra se sont arrêtés les Lyciens, les Mysiens superbes, les Phrygiens dompteurs de coursiers, les Méoniens qui combattent sur des chars. Mais à quoi bon ces détails? Si votre désir est de pénétrer dans la foule des Troyens, les Thraces arrivés récemment sont campés à l'écart, à l'extrémité de l'armée, commandés par leur roi Rhésos. J'ai vu ses grands et superbes coursiers, plus blancs que la neige. » (X, p. 142.) Les deux héros grecs « parviennent bientôt au quartier des Thraces. Ceux-ci dorment, vaincus par la fatigue, et leurs belles armures, rangées sur trois files, reposent à terre, à leurs côtés. Près de chaque guerrier sont ses deux chevaux. Rhésos dort au centre du camp. A côté de lui, ses rapides coursiers sont attachés, par des courroies, derrière le char. » (X, p. 143.)

Diomède « fait tomber de son char Thymbras en le perçant de sa lance à la mamelle gauche, pendant qu'Ulysse immole le noble Molion, écuyer de ce roi... Les deux rois prennent ensuite un char et deux guerriers vaillants, fils de Mérops de Percose..... Le fils de Tydée leur enleva l'âme et la vie, et les dépouilla de leurs armes, pendant qu'Ulysse immolait Hippodamas et Hypéroque. » (XI, p. 153.)

Mérion, compagnon d'Idoménée, de son javelot frappe au bras Déiphobe, fils de Priam. « Polite prend dans ses bras son frère Déiphobe et l'entraîne loin de la guerre déplorable, jusqu'à ce qu'ils arrivent au lieu où ses coursiers rapides, que maintient un écuyer, sont restés en arrière. » (XIII, p. 187.)

Teucer, frère du grand Ajax, lance une flèche à Clitos, fils de Pisénor. « Il conduisait le char du vaillant Polydamas, et, pour plaire à Hector et aux Troyens, il s'exerçait à pousser les chevaux [1] où il y avait le plus de phalanges en désordre..... La

1. Dans ce passage, nous avons remplacé le mot *cavales* du traducteur par *chevaux*. L'article est οἱ et non αἱ (*Iliade*, chant XV, vers 452). On sait du reste que ἵππος, dépourvu d'article et de qualificatif, désigne également le cheval entier, le cheval hongre et la jument, comme notre mot cheval pris dans son sens général; et que l'article ou l'adjectif, quand ils existent, peuvent seuls indiquer en grec le sexe de l'animal en question.

flèche siffle et frappe le cou par derrière; il tombe du siège, ses chevaux reculent et font résonner le char abandonné. Le roi Polydamas aussitôt s'en aperçoit, court devant les coursiers, les confie à Astynoos, fils de Protiaon. « Ne me perds pas de « vue, dit-il; conduis toujours près de moi mon char, tandis que « je retourne combattre au premier rang. » (XV, p. 216-217.)

« Cependant les deux armées remplissent la plaine, et partout resplendit l'airain des guerriers et des chars..... Deux héros dont la valeur excelle marchent au milieu de l'arène et brûlent de combattre : Enée, fils d'Anchise, et le divin Achille. » (XX, p. 287.) Ils s'abordent, s'interpellent; Enée raconte ainsi sa généalogie. « Dardanos, le premier, reçut le jour de Jupiter, et fonda Dardanie. Alors la sainte Ilion, demeure des hommes, n'était point bâtie dans la plaine. Les peuples habitaient encore le pied de l'Ida, fécond en sources. Dardanos eut un fils, le roi Erichthonios, le plus opulent des mortels; trois mille cavales erraient dans ses humides pâturages, fières de leurs tendres rejetons. Borée, comme elles paissaient, fut enflammé pour elles d'amoureux désirs; il prit la forme d'un coursier à noire crinière et les fit concevoir. Elles enfantèrent douze jeunes cavales si légères, que, lancées à la course, sur les champs fertiles, elles effleuraient, sans les rompre, les têtes des épis, et, sur le dos de la vaste mer, elles glissaient au sommet des vagues d'eau salée. Erichthonios donna le jour à Tros, roi des Troyens. Tros eut trois fils irréprochables : Ilos, Assaracos et le divin Ganymède, le plus beau des mortels, que les dieux enlevèrent à cause de sa beauté pour être l'échanson de Jupiter, et pour vivre au sein de l'Olympe. Ilos fut le père de l'irréprochable Laomédon; et ce héros engendra Tithon, Priam, Lampos, Clytios et Hicétaon, rameau de Mars. Assaracos eut pour fils Capys, qui donna le jour à Anchise. Je suis le fils d'Anchise, et le divin Hector celui de Priam. » (XX, p. 288-289.)

« Alors Achille marche sur l'irréprochable fils de Piroos, Rigmos, qui vient des champs fertiles de la Thrace. Il le frappe de son javelot, au milieu du corps; l'airain pénètre dans ses poumons; il tombe de son char; son écuyer Aréithoos retourne les coursiers pour fuir; le trait d'Achille le frappe entre les épaules et le précipite du char; les chevaux s'emportent éperdus. » (XX, p. 294.)

M. Maspéro (*Hist. anc.*, p. 238) dit que « la plupart des mots qui nous restent des langues de l'Asie Mineure se rattachent à

la souche aryenne »; et l'on a pu remarquer combien cette observation est justifiée par les noms des guerriers troyens et par ceux de leurs auxiliaires. Les noms qui méritent surtout d'attirer l'attention sont ceux dans lesquels entre le radical *hippos* (cheval), et qui sont aussi communs chez les peuples aryens d'Asie Mineure que chez les Grecs. Aux noms des héros asiatiques Hippoloque et Hippodamas, cités plus haut, on peut ajouter les suivants : « Hippocoon, chef des Thraces, parent robuste de Rhésos » (*Iliade*, X, p. 144); le Troyen Mélanippe, tué par Teucer (VIII, p. 110); Mélanippe, fils d'Hicétaon, de Percote, tué par Antiloque (XV, p. 219); Mélanippe, tué par Patrocle (XVI, p. 239); le Troyen Hippoloque, fils d'Antimaque, tué par Agamemnon (XI, p. 248-249); Hippomachos, fils d'Antimaque, tué par le Lapithe Léontée, compagnon de Polypœtès, fils de Pirithoüs (XII, p. 169); Hippotion, père de l'un des auxiliaires venus d'Ascanie (XIII, p. 193); le Troyen Hippodamas, tué par Achille (XX, p. 292); Hippothoos, l'un des fils de Priam, resté vivant à la fin de l'*Iliade* (XXIV, p. 247); enfin, le rejeton de Mars, Hippothoos, fils du Pélasge Léthos et chef des tribus de Pélasges venues de Larisse au secours de Troie (II, p. 34), héros qui fut tué par Ajax sur le corps de Patrocle (XVII, p. 249). Cette Larisse est du reste celle qui était située près d'Hamaxitos, dans le voisinage immédiat des Ciliciens de la Troade [1].

L'*Iliade* est féconde en enseignements très clairs et très précieux sur les qualités des anciens chevaux de l'Asie Mineure et sur leur mode d'utilisation. Pour éviter des répétitions, nous y reviendrons plus loin, à propos des chevaux grecs qui prirent part à la guerre de Troie. Il suffit pour le moment d'avoir constaté que tous les peuples aryens d'Asie Mineure étaient alors en pleine possession de l'usage du cheval. Les ancêtres des Troyens, le seul de ces peuples sur lequel nous ayons des renseignements positifs suffisamment anciens par la généalogie d'Enée, sont même représentés en pleine possession de l'usage du cheval dès l'époque de leur installation en Asie Mineure. On peut donc en conclure que les Aryas sont arrivés avec leurs chevaux dans cette contrée, tout aussi bien que dans l'Inde et dans la Perse.

Or Charles Texier a déjà dit : « Le règne du premier Midas remonte aux époques fabuleuses, dans lesquelles l'histoire

1 Voy. Strabon : V, II, 4; IX, V, 19; et XII, VIII, 4.

pourrait difficilement s'aventurer sans se perdre [1]; » et nous pouvons ajouter que la fondation de Dardanie et de la première Troie remonte plus haut dans le passé que ne semblerait l'indiquer la généalogie d'Enée prise à la lettre; que tout porte à croire que Tros était fils d'Erichthonios, fils de Dardanos, à peu près comme Jésus-Christ était fils de David, et comme Louis XVI était fils de saint Louis.

L'ensemble des documents fournis par l'*Iliade* montre que tous les peuples de la Grèce avaient amené devant Troie des chars de guerre traînés par des chevaux; nous en citerons seulement quelques-uns.

Au moment où Agamemnon, roi de Mycènes et commandant en chef de l'armée grecque, donne le signal du combat, « les nombreux bataillons sortent des vaisseaux et des tentes, et se répandent dans la plaine. Sous leurs pas, sous les pas des coursiers, la terre rend un mugissement terrible. » (*Iliade*, II, page 26.)

Depuis qu'Achille, fils de Pélée, roi des peuples qu'on nomme Myrmidons, Hellènes et Achéens (II, p. 31), s'est retiré sous sa tente, « les meilleurs coursiers sont les cavales du petit-fils de Phérès, Eumèle; leurs pieds sont aussi rapides que les ailes des oiseaux; de même couleur, de même âge, de même taille, nourries par Apollon au sein de la Piérie, elles répandent la terreur dans les batailles. » (II, p. 33.)

Après Nestor, roi de Pylos, Erechthée, roi d'Athènes, savait le mieux « ranger en bataille les chars et les guerriers couverts de boucliers » (II, p. 28).

Nestor « place au premier rang les chars et les cavaliers: puis derrière, les nombreux et robustes piétons, rempart de la guerre; entre ces deux lignes, il pousse les hommes sans valeur, afin que bon gré mal gré, par contrainte, ils prennent part à la bataille. D'abord le héros adresse ces recommandations aux cavaliers : « Contenez vos coursiers, leur dit-il ; ne rompez « point vos rangs pour vous jeter dans la mêlée; n'allez point, « trop confiants dans votre force et votre adresse à manier les « attelages, vous élancer seuls en avant pour attaquer les « Troyens. Que personne ne recule, car vous seriez faciles à « vaincre. Si, du haut de son siège, un guerrier aborde un autre char, qu'il étende sa javeline, c'est de beaucoup ce qu'il y a de mieux à faire. » (IV, p. 53.)

1. Texier. *Descrip. de l'Asie Mineure*, t. 1er, p. 78.

Pendant une panique excitée par Jupiter, les héros grecs prennent la fuite. « Nestor seul, sauvegarde de la Grèce, reste immobile, mais involontairement : son cheval de volée est blessé d'un trait lancé par le divin Alexandre, époux de la blonde Hélène; la flèche l'a frappé au sommet de la tête, à la naissance de la crinière, région très mortelle. Dans sa douleur, le cheval a bondi, car l'airain a pénétré jusqu'à la cervelle; en se roulant autour du trait amer, il effarouche les autres chevaux. Enfin le vieillard se précipite avec son glaive et coupe les longes de la volée; mais à ce moment les chevaux rapides [1] d'Hector accourent à grand bruit, conduits par un guide audacieux, par Hector lui-même. Alors le vieux Nestor aurait perdu la vie, si le vaillant fils de Tydée ne l'eût aperçu. » (VIII, p. 106.)

Plus tard, « les cavales écumantes du fils de Nélée ramènent du combat Machaon, pasteur des peuples », blessé à l'épaule droite, d'une flèche à trois pointes lancée par Pâris; car « un médecin vaut à lui seul plusieurs combattants; il sait retirer les traits des blessures et calmer par des baumes adoucissants les sombres douleurs..... Cependant Nestor arrive à sa tente et s'élance à terre avec le fils d'Esculape. » La blonde Hécamède leur prépare un breuvage composé de vin de Pramnios dans lequel elle ajoute de l'eau, du miel frais, du fromage de chèvre, de la farine blanche, et de l'oignon, assaisonnement du vin. « Lorsqu'elle a préparé ce breuvage, elle invite les héros à boire; ils boivent; puis, dès qu'ils ont chassé la soif dévorante, ils parlent tour à tour et se charment par leur entretien. » Nestor, qui avait vu passer deux générations d'hommes et qui régnait sur la troisième, raconte une très longue histoire arrivée pendant sa plus tendre jeunesse, lorsqu'une discorde sanglante s'éleva entre ceux de Pylos et les Epéens [2]. Il dit comment il prit à Itymonée, qui habitait l'Elide, « cinquante troupeaux de bœufs, autant de troupeaux de brebis, autant de troupeaux de porcs, autant de grands troupeaux de chèvres; cent cinquante cavales baies et de nombreux poulains à la mamelle. » Puis il ajoute que son père, « le vieux Nélée surtout avait beaucoup à réclamer des Epéens; quatre de ses coursiers, dressés à la

1. Nous avons remplacé l'expression *cavales fougueuses* du traducteur par *chevaux rapides*. C'est le sens exact du grec ὠκέες ἵπποι, la forme ὠκέες étant exclusivement masculine. Les noms précités des chevaux d'Hector sont d'ailleurs également masculins.

2. Epéens, ancien nom des Eléens. Voyez Pausanias, *Desc. de la Grèce*, V, 1; t. III, p. 7; et Strabon. VIII, III, 8 et 9.

course, se rendaient aux jeux avec leurs chars pour disputer le trépied. Le roi des Epéens Augéas les retint et ne renvoya que l'écuyer, navré de la perte de ses chevaux. » (XI, p. 157-161.)

A la suite d'un premier échec de l'armée, Achille avait reçu une députation chargée de lui présenter les excuses d'Agamemnon, de lui offrir des présents et de l'engager à reprendre les armes. Il avait congédié les envoyés après un discours aussi verbeux que celui de Nestor et dans lequel on lit : « On peut ravir à main armée des bœufs, de grasses brebis; on peut gagner de nobles trépieds, des coursiers à la blonde crinière; mais l'âme de l'homme, on ne peut la rappeler ni la reconquérir, dès qu'en s'exhalant elle a franchi ses lèvres..... Que Phénix reste auprès de moi pour dormir; demain il me suivra dans notre douce patrie, s'il le veut, car je ne l'emmènerai point par contrainte. » (IX, p. 126.) Mais en voyant les Troyens porter la flamme sur les vaisseaux, il se frappe les cuisses et il ordonne à Patrocle, fils de Ménétios, de repousser l'attaque en revêtant ses propres armes et en montant sur son propre char (XVI, p. 226).

« Patrocle commande à Automédon d'atteler promptement les coursiers; c'est, après le fils de Pélée, celui qu'il honore le plus et en qui il se fie le plus pour n'être ému d'aucune menace. Automédon place sous le joug les chevaux rapides, Xanthe et Balie, aussi légers que les vents. Podarge, l'une des Harpies, les conçut d'un souffle de Zéphyre, comme elle passait dans une prairie, sur les rives du fleuve Océan. Au delà du timon il attache à la volée l'irréprochable Pédase, qu'Achille enleva de la ville d'Eétion. Pédase est sujet à la mort, mais il ne cède en rien aux deux coursiers immortels. » (XVI, p. 227.)

« Patrocle se jette au fort du tumulte, pousse son char et lance des menaces. Les héros roulent la tête la première sous les essieux, tandis que les chars vides sont renversés avec fracas. » (XVI, p. 232.)

« Déjà les deux héros (Patrocle et Sarpédon), marchant l'un contre l'autre, vont se rencontrer, lorsque Patrocle frappe au flanc l'illustre Thrasymèle, vaillant écuyer du roi, et lui arrache la vie. Sarpédon lance son javelot étincelant; mais le trait s'égare et traverse l'épaule droite de Pédase, qui hennit, en exhalant l'âme, et tombe gémissant sur le sable pendant que sa vie s'envole. Les deux autres coursiers font un écart; le joug craque, et les rênes s'embarrassent, car le cheval de volée gît dans la

poussière. L'illustre Automédon voit aussitôt le remède; il tire la longue épée qui s'appuie sur sa cuisse robuste, et sans hésitation coupe les longes de la volée. Xanthe et Balie se rapprochent, se redressent et obéissent au frein, tandis que les deux héros recommencent à combattre. » (XVI, p. 234.)

« De son côté, l'illustre Hector ordonne au vaillant Cébrion d'exciter ses chevaux[1] et de les mener au combat..... Il ne frappe personne ; c'est sur le seul fils de Ménétios qu'il pousse ses coursiers aux pieds solides[2]. Patrocle, en le voyant, saute de son char, serre dans sa main gauche son javelot, et de l'autre saisit une pierre luisante, hérissée de pointes, que sa main cache tout entière ; il la lance ensuite avec effort ; elle s'éloigne à peine du but et ne vole pas en vain ; elle frappe au front l'écuyer d'Hector, Cébrion, qui tient les rênes, et lui fend les sourcils ; l'os ne résiste pas ; ses yeux jaillissent à ses pieds dans la poussière ; comme un plongeur, il tombe hors du char superbe; la vie aussitôt abandonne ses ossements. » (XVI, p. 239-240.)

Hector saute de son char, tue Patroche après un long combat, puis « soudain il se précipite contre Automédon, compagnon divin du fougueux Eacide : il brûle de le percer, mais les chevaux immortels, don superbe que les dieux ont fait à Pélée, enlèvent le héros. » (XVI, p. 242.)

« Du haut de son siège, Automédon, malgré sa douleur, combat en les poussant; tel un vautour s'élance sur un troupeau d'oies. Tantôt il évite facilement les rangs ennemis, tantôt il se plonge facilement dans l'épaisse mêlée et la poursuit ; mais, lorsqu'il a mis les hommes en déroute, il ne peut les immoler. Comment seul, sur le char sacré, eût-il à la fois retenu les rênes et lancé le javelot ? » (XVII, p. 253.)

Aussitôt en possession de nouvelles armes, don superbe de Vulcain, « au milieu des siens s'arme le divin Achille ; ses dents claquent, ses yeux lancent des flammes, et son âme est pénétrée d'une intolérable douleur..... Cependant Alcime et Automédon attellent les coursiers qu'assujettissent au joug de belles courroies ; ils leur passent le frein dans la mâchoire et

1. Nous avons remplacé le mot *cavales* du traducteur par *chevaux*, parce que le texte grec dit ἵππους, sans article ni qualificatif, et qu'on vient de voir que les coursiers d'Hector n'étaient pas des juments.

2. Nous avons remplacé le mot *vigoureux* du traducteur par *aux pieds solides*, parce que le texte grec dit κρατερώνυχας ἵππους ; on sait du reste que la forme κρατερώνυχας est des deux genres, masculin et féminin.

étendent les rênes en arrière jusqu'au siège inébranlable. Automédon tient le fouet dans ses mains habiles et saute sur le char. Achille, revêtu d'or et d'airain, monte après lui, et resplendit son armure, autant que l'infatigable soleil. Sa voix terrible encourage les coursiers de Pélée : « Xanthe et Balie, illustre « race de Podarge, songez à ramener votre maître dans les « rangs des Grecs, lorsque nous cesserons de combattre ; et ne « le laissez pas mort, dans la plaine, comme Patrocle..... » A ces mots, il jette de grands cris et pousse son char au premier rang. » (XIX, p. 282-283.)

« Alors Achille se rue au milieu des Troyens, plein d'une force indomptable ; il pousse d'horribles cris et tue le premier le vaillant Iphition, fils d'Otrynte, chef de nombreux guerriers... et les roues des chars que les Grecs poussent en avant le mettent en lambeaux. Achille renverse ensuite Démoléon, fils d'Anténor, combattant inébranlable..... Ensuite, comme Hippodamas saute de son char et veut fuir, il le perce entre les épaules ; le Troyen exhale son âme en gémissant. » (XX, p. 292.)

« Souvent des taureaux au large front, réunis sous un joug, foulent sur le sol uni d'une aire les épis d'orge blanche ; et la paille légère se sépare rapidement du grain sous les pieds des bœufs mugissants : ainsi, poussés par le magnanime fils de Pélée, les chevaux vigoureux foulent aux pieds les morts et les armures. Sous leurs sabots, sous les bandes des roues, jaillissent des gouttes de sang qui souillent l'essieu et le pourtour du char. Achille est insatiable de gloire ; ses mains invincibles sont couvertes de sang et de poussière. » (XX, p. 295.)

Avant de donner le signal des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, Achille debout parle en ces termes : « Atrides, et vous Grecs, les prix déposés dans cette enceinte attendent les écuyers. Si, entre nous, nous célébrions d'autres jeux, j'emporterais le premier prix dans ma tente ; vous n'ignorez pas combien excellent mes coursiers, car ils sont immortels. Neptune en a fait présent à mon père, qui lui-même me les a donnés. Mais aujourd'hui mes coursiers et moi nous devons rester en repos. » (XXIII, p. 328.)

Suit la description d'une course de chars, pittoresque, émouvante, instructive, mais beaucoup trop longue pour être rapportée *in extenso*. Il est à peine besoin de dire que Nestor profite de l'occasion pour parler d'une autre course à laquelle il prit part dans sa florissante jeunesse ; mais il est utile de recueillir

certains renseignements fournis par la course présidée par Achille.

L'un des cinq concurrents était Ménélas, roi de Lacédémone; son char était traîné par son propre cheval Podarge, accouplé avec la bonne jument Æthé, appartenant à son frère Agamemnon.

Les chars s'éloignent avec des chances diverses, tournent la borne et reviennent vers le point de départ. « Les Grecs cependant, assis dans l'enceinte, contemplent les chars qui volent dans la plaine au milieu d'un tourbillon de poussière. Idoménée le premier aperçoit les coursiers. Placé hors de la foule, sur le sommet d'une éminence, malgré la distance, il reconnaît la voix qui les encourage, et bientôt il distingue en avant un cheval remarquable; car sur sa robe baie éclatante se dessine au front une marque blanche, ronde comme la lune. Idoménée soudain se lève et dit aux Argiens : « Amis, chefs et rois de la Grèce, « suis-je le seul à voir les chars? D'autres chevaux, un autre « écuyer que ceux que nous attendions, me semblent arriver « les premiers. Sans doute les cavales d'Eumèle se sont blessées « dans l'arène, car jusqu'ici elles ont été les plus agiles.... Mais « levez-vous, regardez vous-mêmes; quant à moi je ne distingue « pas bien; toutefois l'homme me paraît de race étolienne. Oui, « c'est l'un des rois argiens; c'est Diomède, robuste fils de l'il- « lustre Tydée. » (*Iliade*, XXIII, p. 231-232.) C'était en effet Diomède, qui remporta le prix avec les chevaux troyens ravis à Enée.

Nous avons laissé passer sans observation les couleurs attribuées aux chevaux de l'*Iliade* par le traducteur; mais il convient de revenir sur ce sujet et d'insister sur les qualités et sur le mode d'utilisation des chevaux qui prirent part à la guerre de Troie. Il est permis de raisonner comme si toutes les indications de l'*Iliade* se rapportaient à des faits réels; car ce poème présente une peinture fidèle des mœurs et des coutumes de la Grèce et de l'Asie Mineure à l'époque de la guerre de Troie, (XIIIe siècle avant notre ère)[1], et des deux ou trois siècles qui suivirent ce grand événement; on peut même affirmer que, sous ce rapport, l'*Iliade* est plus vraie que la plupart des ouvrages historiques écrits par les Français avant le XIXe siècle.

1. D'après les calculs les plus probables, la prise de Troie eut lieu vers l'an 1280 avant notre ère. Voyez Fréret, *Recherches sur la chronologie de l'histoire de la Lydie*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. V, 1729, p. 286-287.

Un homme n'a pas forcément les cheveux noirs ou roux parce qu'il s'appelle Lenoir ou Leroux ; son premier ancêtre du même nom peut avoir eu seul la chevelure ou la barbe d'une telle couleur. Mais une jument, appartenant à un particulier et portant le nom de la Blonde ou celui de la Grise, est nécessairement une jument alezane ou une jument grise [1]. Il importe donc de s'arrêter d'abord sur les noms de chevaux signalés dans l'*Iliade*.

Le premier cheval d'Achille et le premier cheval d'Hector portaient le nom de Xanthe (ξάνθος,) qui signifie rouge jaunâtre ou blond ardent ; c'est une épithète souvent donnée par le poète au blond Mélénas. Ce mot peut donc signifier également bai clair ou alezan clair, et il signifiait probablement l'un et l'autre ; car il est douteux que les anciens Grecs aient distingué, comme nous, les chevaux de nuances rouges d'après la couleur de leurs crins et de leurs extrémités ; rien n'indique du moins qu'ils l'aient fait. Il est toutefois certain qu'ils avaient des chevaux bais et des chevaux alezans. Ainsi, les coursiers à la blonde crinière (ξάνθα κάρηνα) de la réponse d'Achille aux envoyés d'Agamemnon étaient incontestablement des chevaux alezans. L'étalon à la noire crinière (κυανοχαίτη), dont Borée prit la forme pour féconder les juments d'Erichthonios, devait être un cheval bai ; et tel devait être aussi le fameux cheval Arion, qu'Hésiode représente avec des crins noirs (κυανοχαίτη), attelé au char de Héraklès, ou Hercule le Thébain, fils d'Alcmène et d'Amphitryon, lors du combat de ce héros contre Kyknos ou Cycnos, fils de Mars [2]. Les cent cinquante juments (ἵππους ξανθάς), ravies par Nestor à l'Eléen Itymonée, pouvaient être baies, comme le dit le traducteur ; mais elles étaient peut-être alezanes ; ou, ce qui est plus vraisemblable, les unes étaient sans doute baies et les autres alezanes. Quant au cheval à pelotte en tête qui remporta le prix de la course, attelé au char de Diomède, sa couleur est indiquée par le mot φοίνιξ, lequel, de même que les mots latins *phœniceus*, *rutilus* et *spadix*, « désigne le rouge le plus brillant et le plus vif, tel que celui qui éclate sur les fruits du palmier avant leur complète maturité [3]. » On conçoit donc que Giguet ait rendu ce mot par l'expression « robe baie éclatante »,

1. On sait pourquoi il n'en n'est pas toujours ainsi dans l'armée française.
2. Hésiode, *Le bouclier de Héraklès*, vers 120 ; page 43 de la traduction de Leconte de Lisle.
3. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, II, 26.

bien que la robe ait également pu être alezane; aussi Mme Dacier l'a-t-elle traduit par le mot rouge, ce qui est plus littéral.

Le nom du second cheval d'Achille était Balie (Βάλιος), qui signifie également pommelé et rapide à la course : ce qui laisse dans l'incertitude sur le sens de ce nom.

Le second cheval d'Hector et l'un des chevaux de Ménélas s'appelaient Podarge (Ποδάργος), mot qui signifie également aux pieds rapides et aux pieds blancs, c'est-à-dire qui a des balzanes. Il est encore impossible de savoir au juste quel est, dans le cas présent, le vrai sens du mot, bien que le sens « aux pieds rapides » soit le plus probable. C'est ce que semble indiquer le même nom donné plus haut par Homère à l'une des Harpies, qui sont dans Hésiode des êtres aux ailes aussi rapides que le vent [1].

Le troisième cheval d'Hector s'appelait Æthon (Αἴθον), de même que la jument précitée d'Agamemnon s'appelait Æthé (Αἴθη). Ces noms signifient ardent, au propre et au figuré, mais aussi rouge comme le feu, et même par extension brûlé, c'est-à-dire noirâtre. C'est ce qui explique pourquoi Giguet a rendu par *superbes*, Emile Pessonneaux par *bouillants*, C. Leprevost par *noirs*, et la traduction latine de l'édition Didot par *rutili*, l'épithète αἴθωνες donnée par le poète aux chevaux d'Asios, comme on l'a vu à la page 252. C'est la traduction latine qui doit être dans le vrai, et la robe de tous ces chevaux devait être rouge, puisque le nom d'Æthon est également porté par l'un des chevaux du Soleil dans la mythologie grecque.

Le quatrième cheval d'Hector se nommait Lampos (λάμπος), c'est-à-dire brillant, éclatant, et par extension illustre. Ce nom n'indique donc en réalité aucune couleur particulière, bien qu'il ait peut-être été donné plus spécialement aux chevaux alezans, puisque c'est aussi le nom de l'un des chevaux de l'Aurore [2].

Enfin le troisième cheval d'Achille s'appelait Pédase (Πηδάσος), c'est-à-dire le fougueux, le bondissant, nom qui n'a aucun rapport avec la couleur de la robe de ce cheval.

Les considérations précédentes ne laissent déjà plus aucun doute sur l'antiquité de la présence des chevaux à robes rouges de diverses nuances, aussi bien en Grèce qu'en Asie Mineure. L'existence des chevaux blancs est prouvée par les chevaux

1. Hésiode, *Théogonie*, page 11.
2. Homère, *Odyssée*, chant XXIII, vers 246.

précités de Rhésos, roi des Thraces; par la mention des ancêtres aux blancs coursiers (λευκίππων) du Thessalien Jason, chef de l'expédition des Argonautes [1]; ainsi que par les noms de : Leucippe, jeune fille qui accompagnait Proserpine au moment où elle fut enlevée par Pluton [2]; Leucippe, fils d'Œnomaüs et beau-frère de Pélops [3]; Leucippe, fils de Gorgophone, fille de Persée [4]; et Leucippe qui fut chargé par Macarée de repeupler l'île de Rhodes après le déluge de Deucalion (Diodore, V, 81). L'antiquité de l'existence des chevaux noirs en Grèce et en Asie Mineure est prouvée non seulement par le nom des trois Mélanippe de l'armée troyenne, cités à la page 257, mais encore par les noms de : Mélanippe, l'un des Grecs chargés de réconcilier Achille avec Agamemnon après la mort de Patrocle (*Iliade*, XIX, p. 279); Mélanippe, héros thébain contemporain d'Hercule et ami d'Adraste (Hérodote, V, 67); et Mélanippe, mère d'Eole et femme d'Hippotès, lequel était fils de Mimas, qui était lui-même fils d'un autre Eole, fils d'Hellen, fils de Deucalion (Diodore, IV, 67). Quant à l'antiquité de l'existence des chevaux jaunes, fauves ou isabelles, elle est prouvée par le nom de Chrysippe, fils de Pélops [5]. En effet, Leucippe signifie « possesseur d'un ou de plusieurs chevaux blancs »; Mélanippe signifie « possesseur d'un ou de plusieurs chevaux noirs », et Chrysippe signifie « possesseur d'un ou de plusieurs chevaux jaunes », aussi sûrement que Chrysocome, surnom d'Apollon, signifie « possesseur d'une chevelure blond doré ». Il est vrai qu'on ignore si les Leucippe, les Mélanippe et le Chrysippe en question, qui ont tous vécu dans les temps héroïques de la Grèce, ont réellement possédé des chevaux blancs, des chevaux noirs et des chevaux isabelles; mais on sait du moins que l'existence de chevaux blancs, de chevaux noirs et de chevaux isabelles, a seule pu déterminer la formation de ces trois noms, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Or, la constatation de l'existence des quatre sortes de robes, blanches, noires, rouges et jaunes, chez les chevaux des temps héroïques de la Grèce et de l'Asie Mineure, suffit pour indiquer qu'on rencon-

1. Pindare, *IVe Pythique*, vers 117; p. 95 de la traduction Poyard.
2. Homère, *hymne IV, à Cérès*, vers 418; page 678 de la traduction Giguet.
3. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 20; t. IV, p. 363; Properce, liv. I, élégie 2.
4. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, III, 17, et IV, 2; tome II, p. 139 et 235.
5. Pausanias, VI, 20; tome III, p. 374; Thucydide, I, 9.

trait déjà chez eux une aussi grande variété de robes que chez nos chevaux actuels.

Plusieurs indications de l'*Iliade*, notamment le nom de Xanthe donné aux premiers nommés des chevaux d'Achille et d'Hector, les coursiers à la blonde crinière de la réponse d'Achille aux envoyés d'Agamemnon et les cent cinquante juments rouges que Nestor se flatte d'avoir enlevées à Itymonée, indiquent en outre que les anciens Grecs avaient une affection toute particulière pour les chevaux de robe à fond rouge; et leur goût prononcé pour la couleur rouge en général est d'ailleurs accusée par maints indices. Nous en signalerons deux qui se rattachent directement à notre sujet.

Ainsi Homère fait cette comparaison : « Tel est l'ivoire qu'une femme de Méonie ou de Carie a coloré de pourpre, et qui doit orner le frontail des coursiers; elle l'étale dans sa demeure, joyau convoité par la multitude, mais réservé aux rois; parure de l'attelage, honneur du cavalier. » (*Iliade*, IV, p. 50.)

Hésiode dit de son côté : « Héraklès tua Kyknos, fils magnanime d'Arès. Il le rencontra dans un bois sacré de l'Archer Apollòn, lui et son père Arès, insatiable de combats, tous deux resplendissant sous leurs armes de la splendeur du feu ardent, debout dans leur char. Et leurs chevaux rapides battaient la poussière de leurs sabots trépignants, et la poussière tourbillonnait autour des roues et des pieds des chevaux impatients de courir..... Et alors Héraklès dit au brave Iolaos. — « Héros « Iolaos... O cher, saisis promptement les rênes pourprées des « chevaux aux pieds rapides, et pousse tout droit, et audacieu- « sement, le char léger et la force des chevaux aux pieds rapides, « sans t'effrayer de la fureur du tueur d'hommes Arès qui rem- « plit maintenant de ses clameurs le bois sacré de l'Archer « Apollòn, et qui sera bientôt rassasié du combat, quoiqu'il soit « plein de force [1]. »

Glaucos, petit-fils de Bellérophon, donne déjà à l'Argolide l'épithète de « fertile en coursiers » [2] et l'*Iliade*, montre qu'il y avait de très bons chevaux dans toute la Grèce; mais les faits suivants nous paraissent indiquer que les anciens Grecs plaçaient au-dessus des chevaux de la Grèce proprement dite, située au sud du détroit des Thermopyles, les chevaux des pro-

1. Hésiode, *Le bouclier de Héraklès*, p. 41-42.
2. Homère, *Iliade*, VI, p. 84.

vinces situées au nord de ce détroit et ceux de l'Asie Mineure.

Cinq héros grecs seulement avaient osé disputer le prix de la course des chars aux jeux funèbres célébrés en l'honneur de Patrocle : c'étaient Mérion, Antiloque, Ménélas, Eumèle et Diomède. Les chevaux du Crétois Mérion devaient être crétois, puisque le poète ne mentionne pas leur origine étrangère. Les chevaux d'Antiloque étaient nés dans Pylos; le vieux Nestor avoue qu'ils composaient l'attelage le moins rapide des cinq; mais il espère, par ses conseils, faire gagner le prix à son fils, ce qui indique que ses chevaux avaient une certaine valeur. Le Podarge de Ménélas et la jument Æthé de son frère Agamemnon étaient tous deux rapides; Podarge devait être né dans l'État de Lacédémone, puisqu'on ne mentionne pas son origine; et la jument Æthé avait été donnée à Agamemnon par Échépole, fils d'Anchise de Sicyone, ville du Péloponèse.

Au-dessus de tous ces chevaux d'origine grecque brillaient les cavales d'Eumèle, les plus rapides des coursiers appartenant aux héros grecs, après ceux d'Achille. Or on a vu que les cavales d'Eumèle étaient nées dans la Piérie, province de Thessalie.

Quant aux coursiers qui firent gagner le prix à Diomède, on se rappelle que c'étaient des chevaux nés au pied de l'Ida, en Asie Mineure, et ravis à Énée.

Mais aucun de ces chevaux n'était comparable aux trois coursiers d'Achille, dont l'un, Pédase, avait été enlevé par ce héros dans la ville d'Éétion; et cet Éétion, père d'Andromaque, régnait à Thèbes en Cilicie. Pédase était donc aussi un cheval d'Asie Mineure; et les deux immortels Xanthe et Balie étaient également étrangers à la Grèce, puisque Pélée les avait reçus de Neptune. Or un présent de Neptune est aussi sûrement un objet venu d'outre-mer qu'un objet fabriqué par Vulcain ou un don de Vulcain est l'œuvre d'un habile forgeron. En faisant naître Xanthe et Balie sur les rives du « fleuve Océan » et en les faisant engendrer par le souffle du vent, il ne serait pas étonnant qu'Homère eût voulu faire allusion aux chevaux de la Lusitanie, qui étaient engendrés de la même façon, c'est-à-dire, pour abandonner le langage figuré, qui étaient très rapides à la course, comme ceux d'Érichthonios. Homère pouvait en effet avoir entendu parler de la vitesse des chevaux de la Lusitanie par les navigateurs phéniciens. Dans le cas contraire, il faudrait supposer qu'il a voulu faire allusion aux chevaux des pro-

vinces asiastiques les plus éloignées d'entre celles qui étaient connues des Grecs de cette époque, et qui étaient aussi censées entourées par l'Océan. Mais ce qui est certain, on ne saurait trop le répéter, c'est que les coursiers d'Achille sont donnés comme des chevaux venus d'outre-mer.

Les coursiers utilisés dans les combats et dans les courses, par les Grecs des temps héroïques, paraissent avoir été des chevaux entiers et des juments; car si les chevaux d'Antiloque avaient été des chevaux hongres, il ne leur eût sans doute pas adressé cette apostrophe, au moment où ils se laissèrent dépasser par ceux de Ménélas, dans la course présidée par Achille : « Ventre à terre! allongez le pas!..... Vivement! ne souffrez pas qu'une cavale, qu'Æthé, vous couvre de honte. » (*Iliade*, XXIII, p. 131.) Ce qui prouve encore l'estime des anciens Grecs pour les chevaux entiers, c'est qu'ils considéraient les coursiers attelés au char du Soleil comme des chevaux mâles, ἄρσενες ἵπποι [1].

Les Grecs ont toutefois eu de très bonne heure l'habitude de châtrer ceux de leurs chevaux qu'ils destinaient à des services plus modestes, puisqu'on lit déjà dans Hésiode : « Le huitième jour du mois, châtre le pourceau et le bœuf mugissant, et, le douzième, les mulets patients... C'est un bon jour (le seizième) pour châtrer les chevaux et les béliers, et pour entourer l'étable d'un enclos » [2].

Xénophon dit même dans sa *Cyropédie*, VII, 4 : « Des chevaux fougueux qu'on a coupés cessent de mordre et de ruer, et ne sont pas moins propres à la guerre; » exposant dans cette phrase l'une de ses opinions personnelles qu'il prête déjà à Cyrus; et il ajoute ailleurs, dans ses considérations sur le choix du cheval : « Il ne faut pas que le cheval ait les testicules grands, ce qu'on ne peut apercevoir dans le poulain. » (*De l'équitation*, ch. Ier.) Du rapprochement de ces deux citations de Xénophon on peut conclure que l'usage des chevaux hongres n'était pas encore généralisé dans les armées grecques de son temps et qu'il était partisan de cet usage : d'autant, que suivant lui, les chevaux fougueux, rétifs, ou qui ruent « font souvent plus de mal que l'ennemi même » (*Du commandant de cavalerie*, ch. Ier).

Chez des peuples aussi habiles que les Grecs des temps héroï-

1. Homère, *hymne* XXXI, *au Soleil*, vers 14.
2. Hésiode, *Les travaux et les jours*, liv. II, p. 82.

ques et les peuples aryens d'Asie Mineure à diriger les chars dans les combats et dans les courses, il devait nécessairement exister des hommes capables de monter les chevaux. On en trouve une première preuve dans Homère et dans Hésiode, qui florissaient tous les deux au xe siècle avant notre ère; c'est du moins la date qui est donnée par Hérodote (II, 53) et qui paraît la plus vraisemblable.

Homère montre, par la comparaison suivante, à quel degré d'habileté étaient parvenus les cavaliers de son temps : « Tel un habile cavalier, réunissant de front quatre chevaux, les pousse à travers la plaine, vers la grande ville, en suivant la voie publique; les hommes, les femmes accourent en foule et l'admirent; sans s'arrêter et sans hésiter, il saute, et, tandis que ses coursiers volent, il passe légèrement de l'un à l'autre : ainsi le fils de Télamon parcourt à grands pas le tillac des vaisseaux légers. » (*Iliade*, XV, p. 221-222.) Il représente ailleurs Ulysse et Diomède s'enfuyant au galop, montés sur les chevaux de Rhésos qu'ils viennent de voler (*Iliade*, X, p. 144). Et suivant une tradition rapportée par Strabon, (IX, II, 11,) Adraste, roi d'Argos, contemporain d'Hercule, ayant eu son char brisé dans un combat, ne dut son salut qu'à son cheval Arion, ce qui signifie clairement qu'il monta sur ce cheval pour se sauver.

Hésiode fait aussi remonter l'art de monter à cheval au moins jusqu'à l'époque d'Hercule; car, après avoir fait la description de différentes scènes représentées sur le bouclier de ce héros, il décrit ainsi une autre scène également sculptée sur ce bouclier : « Auprès, était une ville aux belles tours et aux sept portes d'or bien ajustées sur leurs portants. Les hommes s'y réjouissaient par les festins et les danses. Ils conduisaient, sur un char bien construit, une jeune femme à son mari; et de tous côtés on chantait Hyménaios; et dans les mains des servantes la splendeur des torches les précédait, et des chœurs dansants les suivaient... Et les festins et les danses emplissaient toute la ville, et des cavaliers couraient autour sur le dos des chevaux [1]. »

On va du reste voir les courses de chevaux montés en usage dès l'époque d'Hercule.

Homère a montré plus haut Nestor prenant part à des courses de chars dans sa jeunesse, et Nélée, père de Nestor, envoyant

1. Hésiode, *Le bouclier de Héraklès*, p. 47.

ses chevaux chez les Epéens ou Eléens pour y disputer le trépied, c'est-à-dire pour concourir à une course de chars, donnée par Augéas, à Elis sa capitale [1].

Pindare, Diodore et Pausanias nous ont même fait connaître plus haut (p. 259-291) des courses de chars un peu plus anciennes : celles auxquelles se livrèrent Œnomaüs, roi de Pise en Elide, et Pélops, fils du roi de Lydie.

Pausanias dit en outre dans sa description du coffre précité de Cypsélus : « Non loin de la maison d'Amphiaraüs (représentée sur ce coffre), on voit les jeux qui furent célébrés à la mort de Pélias, et les spectateurs de ces jeux. Hercules est assis sur un siège ; derrière lui est une femme, mais il n'y a point d'incription qui nous apprenne qui elle est; elle joue de la flûte phrygienne et non de la flûte grecque. Pisus, fils de Périérès, Astérion, fils de Cométès, qui fut aussi, à ce qu'on dit, l'un des Argonautes, Pollux, Admète, et Euphémus, fils de Neptune, suivant les poètes, et l'un des compagnons de Jason dans l'expédition contre Colchos, conduisent chacun un char à deux chevaux, et c'est Euphémus qui a remporté le prix [2] ».

Cet autre récit de Pausanias représente même les courses de chars usitées en Arcadie bien avant l'époque d'Hercule, fils d'Amphitryon :

« Les Arcadiens disent que Pélasgus fut le premier homme qui ait existé dans cette contrée; il est naturel qu'il y en ait eu d'autres, et qu'il n'ait pas été seul, car sur quoi aurait-il régné [3]? »

« Arcas, fils de Calisto, monta sur le trône après la mort de Nyctimus [4]. Il introduisit dans l'Arcadie l'art de cultiver le blé, qu'il avait appris de Triptolème... Le pays prit sous son règne le nom d'Arcadie, au lieu de Pélasgie qu'elle portait précédemment, et les Pélasges prirent le nom dArcadiens..... On donne le nom d'Erato à celle (la naïade) qu'il épousa ; il en eut trois fils, Azan, Aphidus et Elatus [5] ».

« Les premiers jeux funèbres qui aient été célébrés le furent à la mort d'Azan, fils d'Arcas; je ne sais pas s'il y eut d'autres

1. Voy. Strabon, VIII, III, 30.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 17; t. III, 128.
3. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 1; t. IV, p. 240.
4. Nyctimus était fils de Lycaon, lequel est considéré comme l'un des fils de Pélasgus.
5. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 4; t. IV, p. 256.

prix; mais je sais tout au moins qu'il y en eut pour la course des chars [1]. »

Enfin Pausanias fournit d'autres renseignements très intéressant sur l'antiquité de l'usage des courses en char et des courses à cheval, en racontant l'histoire des jeux olympiques, qui étaient les plus anciens et les plus célèbres de tous les jeux sacrés de la Grèce.

« Les Eléens, qui veulent remonter à ce qu'il y a de plus ancien, disent, au sujet des jeux olympiques, que Cronus fut le premier qui régna dans le ciel, et que les hommes de ces temps-là, nommés la race d'Or, lui érigèrent un temple à Olympie. Jupiter étant venu au monde, Rhéa le donna en garde aux Dactyles, qui sont aussi connus sous le nom de Curètes; ils étaient venus du mont Ida de l'île de Crète, et on les nommait Hercules, Pœonœus, Epimèdes, Iasius et Idas. Hercules, qui était l'aîné, proposa en s'amusant, à ses frères, de s'exercer à la course, en disant qu'il couronnerait le vainqueur avec une branche d'olivier sauvage..... L'honneur de la première institution des jeux olympiques appartient donc à Hercules Idæen, et ce fut lui qui leur donna ce nom; il ordonna qu'on les célébrât tous les cinq ans, parce qu'ils étaient cinq frères [2]. »

« Dans la suite des temps, environ cinquante ans après le déluge de Deucalion, Clyménus, fils de Cardys, et descendant d'Hercules, Idæen, étant venu de l'île de Crète dans la Grèce, fit célébrer des jeux à Olympie, et érigea, dit-on, un autel aux Curètes et particulièrement à Hercules, l'un de ses ancêtres; il donna à cet Hercules le nom de Paradaste. Endymion, fils d'Aëthlius, détrôna Clyménus, et proposa ensuite à Olympie son royaume, pour prix de la course, à ses trois fils. Une génération s'était à peine écoulée, quand Pélops fit célébrer des jeux en l'honneur de Jupiter Olympien avec plus de solennité que tous ceux qui l'avaient précédé. Les fils de Pélops ayant abandonné l'Elide pour se disperser en divers lieux du Péloponèse, Amythaon, fils de Créthéus et cousin germain d'Endymion du côté de son père (car on dit qu'Aëthlius était aussi fils d'Æolus, quoiqu'il passât pour fils de Jupiter), fit célébrer les jeux olympiques; après lui, Pélias et Nélée donnèrent la même fête à frais communs; ces jeux furent aussi célébrés par Augéas et ensuite par

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 4; t. IV, p. 259.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 7; t. III, p. 47-48.

Hercules, fils d'Amphitryon, lorsqu'il eut pris Elis. Iolas y remporta le prix de la course des chars avec les chevaux d'Hercules; car anciennement il était permis de concourir avec les chevaux des autres, et nous voyons dans Homère qu'aux jeux qui furent célébrés pour les funérailles de Patrocle, Ménélas attela Æthé, jument d'Agamemnon, avec un de ses propres chevaux. Iolas, au reste, conduisait ordinairement le char d'Hercules; il eut donc le prix de la course des chars, et Iasius Arcadien, celui de la course à cheval... Oxylus fit aussi célébrer ces jeux; mais ils furent interrompus après lui jusqu'à Iphitus, qui les rétablit, comme je l'ai déjà dit [1]. »

Pausanias raconte ailleurs qu'à Tégée en Arcadie, sur l'un des deux cippes de la place publique, on voyait encore de son temps la statue de cet Arcadien, « Iasius auprès de son cheval, tenant dans sa main droite une branche de palmier [2]. »

D'après les calculs de Fréret, dans les *Recherches sur la chronologie de l'histoire de la Lydie* [3], c'est en l'an 1326 avant notre ère que les jeux olympiques furent rétablis par Hercule, fils d'Amphitryon. On vient de voir qu'ils furent de nouveau interrompus après le règne d'Oxylus, lequel fut l'un des chefs qui aidèrent les Héraclides à reconquérir le Péloponèse et qui s'y installèrent à côté d'eux (Strabon, VIII, III, 33, et VIII, VIII, 5), quatre-vingt-dix ans après la prise de Troie, c'est-à-dire vers l'an 1190. Ce n'est qu'en l'année 884 qu'Iphitus, descendant d'Oxylus, rétablit définitivement ces jeux, sur l'avis de l'oracle de Delphes et par les conseils de Lycurgue, pour essayer de faire cesser les divisions intestines qui désolaient la Grèce. Depuis lors, on célébra constamment tous les quatre ans ces fêtes sacrées, qui duraient encore au troisième siècle après Jésus-Christ. Mais c'est seulement en l'an 776 avant notre ère que l'on commença d'inscrire les noms des vainqueurs sur un registre; et c'est pourquoi cette dernière date a été adoptée par les Grecs comme le point de départ de leur ère dite des Olympiades, dont la première année correspond en effet à l'an 776 avant Jésus-Christ. Du reste, le rétablissement des jeux olympiques par Iphitus ne comporta pas d'abord tous les exercices gymniques ni surtout équestres qu'on y avait vus figurer autrefois; plusieurs d'entre eux ne furent rétablis que successivement, à des

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 8; t. III, p. 51-52.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 48; t, IV, p. 543.
3. Voyez *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tome V, 1729, p. 300-302 et 314.

dates qui sont indiquées par Pausanias et dont nous citerons celles qui se rapportent à l'histoire du cheval.

« A la vingt-cinquième olympiade, on admit parmi les jeux la course des chars attelés de chevaux ayant acquis toute leur force, et Pagondas le Thébain y fut victorieux. Le pancrace et la course à cheval furent mis au nombre des jeux en la trente-troisième olympiade : le cheval de Crauxidas, Cranonien, passa tous les autres..... La Synoris, ou course de deux forts chevaux attelés à un char, fut instituée en la quatre-vingt-treizième olympiade, et le prix remporté par Evagoras, Eléen. On imagina, dans la quatre-vingt-dix-neuvième, d'admettre aussi au concours des chars attelés de poulains, et la couronne fut décernée à Sabariades, Lacédæmonien. Les chars attelés de deux poulains (Synoris), et les courses de poulains portant un cavalier (Célis), furent ajoutés plus tard. Bélistiché, Macédonienne du voisinage de la mer, remporta le prix de la Synoris des poulains en la cent-vingt-huitième olympiade; Tlépolème le Lycien, celui de la Célis, en la cent trente et unième [1]. »

Quoique Pausanias ne le dise pas d'une façon explicite, sa narration indique clairement que c'est la course des quadriges qui fut rétablie à la vingt-cinquième olympiade. Il suffira, pour achever de prouver ce fait, de citer la mention positive de quelques courses de chars à quatre chevaux, qui ont eu lieu avant la quatre-vingt-treizième olympiade, époque du rétablissement des courses de chars à deux chevaux, comme vient de le dire Pausanias, d'accord sur ce sujet avec Diodore, XIII, 75.

Cléosthènes d'Epidamne remporta le prix de la course des chars à la soixantième olympiade (540 ans avant notre ère). « Il plaça à Olympie sa propre statue, celle de ses chevaux et de leur conducteur. Il inscrivit sur les chevaux leurs noms; les deux en dehors se nommaient Phœnix et Corax; et les deux contre le timon, Cnacias celui qui est à droite, et Samus celui qui est à gauche... De tous les Grecs qui ont entretenu des chevaux pour la course, ce Cléosthènes est le premier qui ait placé sa statue à Olympie; car Miltiades d'Athènes et Evagoras de la Laconie y ont bien fait placer, ce dernier un char, et Miltiades les statues dont je parlerai ailleurs; mais Evagoras n'est pas sur son char [2]. »

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, V, 8; t. III, p. 56.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VI, 10; t. III, p. 297.

Cimon, fils de Stésagore et père du Miltiades qui battit les Perses à Marathon, avait remporté, avec les mêmes juments, le prix de la course des chars à quatre chevaux à trois olympiades consécutives, les deux premières fois pendant la tyrannie de Pisistrate, et la troisième fois après la mort de ce tyran (Hérodote, VI, 103). Que Pisistrate soit mort vers la fin de l'an 528 avant notre ère, comme le veut Larcher [1], ou seulement en l'an 527, suivant d'autres auteurs, il n'en est pas moins certain que sa mort est postérieure de plusieurs mois aux jeux olympiques de l'année 528 (LXIIIe olympiade), puisque les jeux olympiques commençaient onze jours après le solstice d'été et ne duraient que cinq jours. La première victoire olympique de Cimon eut donc lieu à la LXIIe olympiade et sa troisième à la LXIVe olympiade. En rapportant les trois victoires olympiques de Cimon aux olympiades LXe, LXIe et LXIIe, Larcher commet une erreur doublement manifeste [2], puisqu'il place plus de quatre ans avant la mort de Pisistrate la troisième victoire de Cimon, qui est postérieure à la mort de ce tyran; et que ce fut Cléosthènes d'Epidamne qui fut vainqueur à la LXe olympiade.

Le passage précité de Pausanias indique implicitement qu'un Miltiades d'Athènes et un Evagoras de Laconie remportèrent à Olympie le prix de la course des quadriges avant ce Cléosthènes, contemporain de Cimon; et le fait est positivement énoncé par Hérodote. Miltiades, fils de Cypsèle et frère utérin de Cimon, fils de Stésagore, avait en effet remporté, aux jeux olympiques, le prix de la course des chars à quatre chevaux, avant Cimon (Hérodote, VI, 36 et 103). Quant à Evagoras le Laconien [3], ses juments avaient déjà remporté autant de fois le prix que celles de Cimon, mais c'étaient les seules (Hérodote, VI, 103).

Callias, le seul de tous les Athéniens qui osa, pendant l'exil de Pisistrate, acheter de ses biens lorsqu'on les vendit à l'encan au profit du trésor public, fut aussi, aux jeux olympiques, vainqueur de la course à cheval, et arriva second à la course des chars à quatre chevaux (Hérodote, VI, 121-122). Sa victoire

1. Larcher, *Chronol. d'Hérodote*, p. 614.
2. Larcher, *Chronol. d'Hérodote*, p. 641-642.
3. Hérodote donne bien à Evagoras l'épithète de Λάκωνος, que certains traducteurs ont rendue par « le Lacédémonien », parce que Lacédémone était la capitale de la Laconie; quant à l'expression « fils de Lacon » de la traduction Giguet, c'est un lapsus évident.

aurait eu lieu à la LIVe olympiade, d'après le scholiaste d'Aristophane cité par Larcher (*Chron. d'Hérodote*, p. 639).

Enfin Hérodote raconte ainsi (VI, 125-126) l'élévation de la maison des Alcméonides d'Athènes : « Premièrement Alcméon, fils de Mégaclès, assista et servit avec zèle les Lydiens de Sardes, que Crésus avait chargés de consulter l'oracle de Delphes..... Alcméon, de cette manière, enrichit énormément sa maison; il put ainsi élever des chevaux de course et gagner le prix des quadriges aux jeux d'Olympie. — En second lieu, à la génération suivante, Clisthène, tyran de Sicyone, éleva cette maison de telle sorte qu'elle devint parmi les Grecs beaucoup plus célèbre qu'elle ne l'était auparavant... L'olympiade vint : Clysthène remporta le prix de la course des quadriges. »

Larcher commet encore une erreur évidente en rapportant à la LIIe olympiade, 572 ans avant notre ère, la victoire olympique de ce Clisthène [1], qui vivait une génération avant Alcméon, lequel s'était enrichi à la suite de l'ambassade envoyée par Crésus au temple de Delphes, en l'an 556 avant notre ère, suivant Larcher [2], en l'an 550 d'après les *Recherches sur la chronologie de l'histoire de la Lydie* par Fréret [3]. Larcher, qui a établi beaucoup de ses dates en se basant sur le calcul des générations, a évidemment commis l'erreur de placer le Clisthène en question une génération avant Alcméon, au lieu de le placer une génération après.

Les nombreuses courses de quadriges qui viennent d'être signalées n'en ont pas moins été exécutées aux jeux olympiques avant la XCIIIe olympiade (408 avant J.-C.), date du rétablissement des courses de chars à deux chevaux : ce qui prouve assez que ce sont bien les courses de quadriges qui ont été rétablies à la XXVe olympiade, 680 avant notre ère.

Ajoutons que les traditions sur les jeux olympiques ne sont pas les seules qui fassent remonter l'usage des courses de chars et celles des chevaux montés jusqu'à l'époque d'Hercule fils d'Amphitryon. Clavier l'a déjà fait remarquer dans les notes de sa traduction de Pausanias, tome VI, pages 61-62 : « Dion Chrysostome (*Corinthiens*, tome II, p. 107) dit que ces jeux (les isthmiques) furent institués par Neptune et par le Soleil,

1. Larcher, *Chronol. d'Hérodote*, p. 639.
2. Larcher, *Chronol. d'Hérodote*, p. 531.
3. Voy. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. V, 1729, pages 275 et 316.

qui les firent célébrer de concert la première fois. Ceux qui y remportèrent le prix furent... Orphée pour la cithare, Hercules pour le pancrace, Pollux pour le pugilat..... Il y eut aussi des prix pour les courses de chevaux : Phaéton fut vainqueur à la course à cheval, et Nélée à celle des chars à quatre chevaux. »

D'autres renseignements sur les courses des Grecs vont prouver que ce peuple savait produire des chevaux doués des qualités les plus utiles pour le service de guerre.

Les courses d'Œnomaüs et des prétendants à la main de sa fille montrent d'abord que leurs chevaux avaient beaucoup de fond, étaient capables de supporter de longues fatigues : car, on l'a vu aux pages 249-250, la distance à parcourir était celle de Pise au temple de Neptune, situé dans l'isthme de Corinthe; et cette distance dépassait cent vingt kilomètres, puisqu'il y a cent vingt kilomètres à vol d'oiseau de l'isthme de Corinthe aux ruines d'Olympie, ville qui avait été bâtie sur l'emplacement de Pise.

L'usage des courses de fond, exécutées en dehors des jeux sacrés, persista d'ailleurs pendant fort longtemps en Grèce. Diodore en fournit un exemple postérieur d'environ dix siècles à l'époque d'Œnomaüs. Après avoir raconté la mort d'Alcibiade, qu'il fixe à la première année de la quatre-vingt-quatorzième olympiade, 404 ans avant notre ère, cet auteur ajoute : « A cette même époque mourut le philosophe Démocrite, après avoir vécu quatre-vingt-dix ans. Lasthène le Thébain, qui avait remporté le prix aux derniers jeux olympiques, fut, dans la même année, vainqueur à la course à cheval. L'espace à parcourir était de Coronée à Thèbes. » (XIV, 11.) Il y avait plus de soixante kilomètres entre ces deux villes.

Pindare dit que les concurrents tournaient douze fois autour de la borne et parcouraient douze fois toute l'étendue du cirque aux jeux équestres d'Olympie, de Delphes ou Pytho, et de l'isthme de Corinthe [1]; et il devait en être ainsi aux fêtes de Némée. Par cette simple indication, ce poète nous apprend que les chevaux grecs possédaient aussi des qualités encore plus désirables, pour des chevaux de guerre, que la résistance aux longues fatigues qui vient d'être constatée. En effet, la piste de l'hippodrome quadrangulaire d'Olympie avait environ 740 mè-

1. Voy. Pindare, IIe, IIIe et VIe *Olympiques*, et Ve *Pythique*; p. 11, 17, 27, et 107 de la traduction Poyard.

tres, ce qui ne donnait qu'environ neuf kilomètres pour les douze tours. La distance à parcourir dans les luttes olympiques, aussi bien pour les chevaux montés que pour les chevaux attelés, n'était donc pas tout à fait un tiers plus grande que celle qui est parcourue dans les plus longues courses exécutées sur nos hippodromes. Aussi la principale difficulté des courses sur les hippodromes grecs consistait-elle à tourner douze fois autour de la borne et à changer quarante-huit fois de direction aux coins d'hippodromes très restreints. Pour exécuter convenablement de pareils exercices, il fallait des chevaux très dociles, très maniables, très bien dressés, et surtout doués d'une grande souplesse naturelle; ou, en d'autres termes, la science de la production et de l'élevage avait pour but et pour résultat, chez les Grecs, de produire des chevaux possédant au dernier point les qualités qui sont indispensables pour le service de guerre et dont sont de plus en plus dépourvus les sujets prétendus perfectionnés de nos modernes turfistes [1].

Une cavale couronnée à Olympie a même donné une preuve d'intelligence digne de mémoire. Le fait s'est passé à la soixante-huitième olympiade (508 avant J. C.), d'après les registres que les Eléens tenaient des victoires olympiques. « La jument de Phidolas de Corinthe se nommait Aura, à ce que disent les Corinthiens; il arriva à celui qui la montait de se laisser tomber dès le commencement de la course, et elle n'en continua pas moins à courir, tourna suivant les règles autour de la borne, accéléra encore plus sa course lorsqu'elle entendit la trompette, arriva la première vers les Hellanodices et s'y arrêta comme sachant qu'elle avait gagné le prix. Les Eléens proclamèrent Phidolas vainqueur et lui permirent de placer à Olympie la statue de sa jument [2]. »

Suivant l'opinion de l'abbé Gédoyn, exprimée dans le tome neuvième des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* [3], non seulement les douze tours du cirque d'Olympie auraient représenté un trajet trop long pour que les chevaux aient pu le parcourir à grande vitesse, mais encore il ne serait pas vraisem-

1. Les errements déplorables de nos modernes éleveurs de chevaux de course et leurs funestes résultats ont été exposés de main de maître, dès l'an 1842, par W. Youatt (*Le cheval*, p. 190-196), et surtout en 1878 par M. André Sanson (*Traité de zootechnie*, t. III, p. 16-27 et 295-303).

2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VI, 13; t. III, p. 321.

3. *Recherches sur les courses de chevaux et les courses de chars aux jeux olympiques* par l'abbé Gédoyn; dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. IX, 1736, p. 360-375.

blable que les Grecs aient assujetti « les combattants à s'exposer douze fois en un jour à un aussi grand danger que celui de tourner la borne » (page 367). Gédoyn oublie ici quels étaient le caractère des anciens Grecs et le but de leurs jeux olympiques, équestres et autres. S'il y avait tant de gloire à remporter le prix de la course des chars, c'était en grande partie parce qu'on risquait de s'y faire tuer ou grièvement blesser; de même qu'on risquait de se faire pocher les yeux ou briser la mâchoire et la poitrine au combat du pugilat ou du ceste; et tous ces divers exercices avaient, entre autres avantages, celui d'habituer les Grecs à braver les dangers.

A l'appui de son opinion, Gédoyn cite à la page 367 l'exemple d'Aura, qui n'aurait tourné qu'une fois la borne, au dire de Pausanias. Mais, on vient de le voir, Pausanias dit seulement qu'elle tourna la borne suivant les règles, ce qui ne signifie nullement qu'elle la tourna une seule fois. Il est même douteux qu'on se fût décidé à donner le prix à cette jument si l'habitude avait été de tourner la borne une seule fois. Car, dans ce cas, Aura n'aurait pas eu besoin, à notre avis, de faire preuve d'une intelligence assez exceptionnelle pour déterminer les juges à couronner une cavale qui s'était mise en dehors des règlements en courant sans cavalier.

Gédoyn dit aussi que, dans la course décrite par Homère, à propos des funérailles de Patrocle, « les combattants doublent la borne une seule fois..... Or les jeux olympiques n'étaient qu'une imitation, ou plutôt le renouvellement des anciens jeux de la Grèce décrits par Homère » (p. 368). On peut répondre à cette observation que les jeux donnés dans les armées en campagne, à l'occasion de certaines fêtes, étaient préparés et exécutés à la hâte, dans l'intervalle d'une journée. On n'avait pas le temps de construire un hippodrome selon les règles; on se contentait de désigner dans la plaine, très loin du point de départ des chars, soit un tronc d'arbre, soit un rocher, soit une ruine, pour remplacer la borne à tourner; c'est pourquoi les chars ne parcouraient qu'une fois la piste et ne tournaient qu'une fois la borne en pareilles circonstances.

On reproche au style de Pindare, comme à celui de tant d'autres poètes lyriques sacrés ou profanes, d'être souvent obscur. Gédoyn avoue néanmoins que tous les interprètes s'accordent à penser que, dans les passages en question, Pindare a réellement voulu indiquer que les chars et les chevaux

montés parcouraient douze fois l'étendue du cirque et tournaient douze fois la borne. Mais il prétend que ces passages peuvent être expliqués de deux autres façons.

Ainsi Gédoyn suppose que les chars pouvaient parcourir une seule fois la piste du cirque et décrire autour de la borne douze cercles concentriques de plus en plus restreints, de façon à raser la borne seulement au douzième cercle, avant de reprendre la piste (p. 369). Or, pour tourner la borne, il fallait s'engager dans un passage tellement étroit que deux chars de front auraient risqué de s'y briser : ce qui montre l'impossibilité de décrire douze cercles concentriques autour de la borne. Du reste, l'obligation de décrire douze cercles de suite, concentriques ou non, autour de la borne avant de la quitter pour reprendre la piste, aurait augmenté la difficulté et le danger des courses, au lieu de les diminuer comme le prétend Gédoyn. Cette obligation se serait même le plus souvent opposée à ce que la course pût être continuée. On conçoit en effet qu'un char qui avait quelque avance sur le suivant ait souvent pu tourner une seule fois la borne sans accident, puis reprendre la piste et recommencer la même évolution à chaque tour d'hippodrome. Mais, si le char avait été obligé de tourner douze fois autour de la borne avant de reprendre la piste, il eût laissé à tous les autres chars le temps d'arriver à la borne. Il en serait nécessairement résulté un encombrement qui aurait mis les conducteurs de chars dans l'impossibilité de continuer la course, de franchir le défilé ; car le nombre des chars lancés simultanément dans l'hippodrome était généralement considérable et pouvait s'élever à quarante, comme dans l'exemple cité par Pindare, V^e^ pythique, vers 5.

Gédoyn suppose en outre que le circuit de l'hippodrome pouvait être divisé en douze parties ou régions, et que Pindare a sans doute voulu dire que, pour remporter le prix, le vainqueur était obligé d'arriver le premier au but après avoir parcouru ces douze divisions dont l'ensemble constituait toute l'étendue de la piste du cirque (p. 369).

Mais, nous le répétons, Gédoyn est le seul qui ait ainsi interprété les passages de Pindare, sur le sens desquels les courses des Romains ne peuvent laisser aucun doute. On sait en effet que les courses de chars des Romains étaient une imitation de celles des Grecs, et que la piste du *Circus maximus* de Rome était un peu plus étendue que celle des hippodromes de la Grèce. Pour que l'interprétation donnée par Gédoyn fût acceptable, il

faudrait donc que les écuyers romains n'eussent parcouru qu'une fois la piste du cirque. Or des documents très précis indiquent le contraire. Ainsi Properce avait déjà dit sous Auguste : « Qui demande la palme avant la course achevée, avant que la roue ait sept fois effleuré la borne [1] ? » Et le passage suivant de Suétone prouve avec la dernière évidence que l'expression poétique de Properce *effleurer sept fois la borne*, analogue à celle de Pindare, signifie réellement faire sept fois le tour de l'hippodrome : « Le jour des courses du cirque, il (Domitien) réduisit les tours de sept à cinq, pour porter plus facilement le nombre des courses jusqu'à cent [2]. »

De toutes ces considérations, on peut conclure avec certitude que les écuyers grecs faisaient douze fois le tour des hippodromes, comme les écuyers romains le faisaient sept fois avant l'époque de Domitien, et que les courses de chars et de chevaux montés avaient réellement chez les Grecs le but et les résultats que nous leur avons assignés plus haut.

Quoique de toute antiquité la Grèce ait possédé des hommes également habiles à monter les chevaux et à conduire les chars, Homère ne montre pas un seul héros combattant à cheval sous les murs de Troie. Toute la cavalerie de l'*Iliade* est montée sur des chars, véhicules dont l'usage dans les combats a été décrit et apprécié par César, à propos des peuples de l'île de Bretagne.

César dit en effet de ces peuples : « Voici leur manière de combattre avec ces chariots : D'abord ils les font courir sur tous les points en lançant des traits ; et, par la seule crainte qu'inspirent les chevaux et le bruit des roues, ils parviennent souvent à rompre les rangs. Quand ils ont pénétré dans les escadrons, ils sautent à bas de leurs chariots et combattent à pied. Les conducteurs se retirent peu à peu de la mêlée et placent les chars de telle façon que, si les combattants sont pressés par le nombre, ils puissent aisément se replier sur eux. C'est ainsi qu'ils réunissent dans les combats l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin ; et tel est l'effet de l'habitude et de leurs exercices journaliers, que, dans les pentes les plus rapides, ils savent arrêter leurs chevaux au galop, les modérer et les détourner aussitôt, courir sur le timon, se tenir ferme sur le joug, et de là s'élancer précipitamment dans leurs chars. » (César, *Guerre des Gaules*, IV, 33.)

1. Properce, liv. II, élégie 25, vers 24-25.
2. Suétone, *Domitien*, IV.

Sauf l'habitude de courir sur le timon, qui aurait présenté de sérieuses difficultés sur les chars grecs et asiatiques ouverts uniquement à l'arrière, les héros d'Homère combattaient absolument comme les Bretons insulaires de César; les extraits précités de l'*Iliade* ne laissent aucun doute à cet égard. Ces héros, comme plus tard les Parthes et de nos jours les Arabes, avaient d'ailleurs en égale estime la vivacité de l'attaque et la rapidité de la retraite, comme achèvera de le montrer le passage suivant, dans lequel Diomède dit à Nestor : « Monte sur mon char, tu sauras ce qu'est la race des coursiers de Tros, aussi prompts dans la plaine à poursuivre l'ennemi qu'à lui échapper. J'ai pris un jour à Enée ces arbitres de la fuite. » (*Iliade*, VIII, p. 106.)

La seule mention d'un char de guerre à quatre chevaux que nous ayons rencontrée dans l'*Iliade* est celle du char d'Hector. Deux fois seulement, nous y avons constaté la présence d'un troisième cheval de volée, et chaque fois la mort de ce cheval a failli causer la perte du guerrier; on se rappelle qu'il s'agit du char de Nestor et du char d'Achille monté par Patrocle. Tous les autres chars de guerre mentionnés dans l'*Iliade*, et ils sont nombreux, sont attelés de deux chevaux, même celui d'Achille allant venger la mort de Patrocle : ce qui prouve bien que c'était là le mode d'attelage habituel des chars de guerre, chez les Grecs et chez les peuples aryens d'Asie Mineure, dans les temps héroïques.

A côté de ses avantages incontestables, l'usage des chars de guerre avait plusieurs inconvénients, qui sont assez manifestes pour qu'il soit inutile de les énumérer. Il suffit de faire observer que cette façon de combattre était extrêmement onéreuse, en ce sens qu'il fallait au moins deux chevaux et deux hommes pour fournir un combattant. C'est probablement l'une des raisons qui l'ont fait abandonner des peuples de l'Asie Mineure et de la Grèce, à une époque qu'il est difficile de fixer avec précision, pendant la période comprise entre la guerre de Troie et le début des guerres médiques, qui seraient mieux nommées persiques, c'est-à-dire entre le XIIIe et le VIe siècle avant notre ère. A partir de l'invasion de l'Asie Mineure par Cyrus et de la Grèce par ses successeurs, on ne voit plus en effet figurer de chars de guerre chez les peuples de ces deux contrées, bien que l'usage de ces véhicules n'ait été abandonné que plus tard dans l'Inde et en Perse, comme on l'a déjà vu, et dans d'autres

régions du globe, comme on le verra dans les chapitres suivants. On ne rencontre plus que des chevaux montés, dans les armées des Grecs et des peuples de l'Asie Mineure, dès l'époque de Cyrus et des autres rois achéménides de la Perse.

Il est vrai que « Antiochus et Mithridate se servirent, dans leurs guerres contre les Romains, de chariots armés de faux, qui firent d'abord beaucoup de peur et dont on se moqua ensuite » (Végèce, *Instit. milit.*, III, 24). Tite-Live qualifie aussi d'*épouvantail dérisoire* les quadriges armés de faux qu'il décrit et qu'il montre avoir causé la défaite de leur possesseur, Antiochus le Grand, à la bataille de Magnésie, en l'an 191 avant notre ère (XXXVII, 40-42). Mais c'étaient des efforts infructueux pour rétablir l'usage des chars de guerre en Asie Mineure, où il était depuis longtemps remplacé par celui de la cavalerie proprement dite, comme le prouvent les faits suivants.

Après la bataille de Ptérie en Cappadoce (545 avant J.-C.) « l'armée perse traversa la Lydie, et Cyrus fut, auprès de Crésus, son propre envoyé. Celui-ci tomba dans une anxiété grande, car toutes ses prévisions se trouvaient trompées; il ne laissa pas toutefois de mener au combat les Lydiens. Il n'y avait pas alors en Asie de nation plus vaillante et plus belliqueuse; ils combattaient à cheval, portaient de longues javelines et étaient excellents cavaliers. — Les deux armées se heurtèrent devant Sardes, dans la plaine grande et stérile que traversent plusieurs rivières, qui toutes, avec l'Hyllus, se jettent dans le large cours de l'Hermus... Sur un tel terrain, Cyrus, lorsqu'il vit les Lydiens rangés en bataille, trouva leur cavalerie redoutable, et, par le conseil du Mède Harpage, fit les dispositions suivantes : on débâta toutes les chamelles qui transportaient pour l'armée les vivres et les bagages; on les réunit; on y mit en selle des hommes équipés comme des cavaliers [1]. Elles formèrent la première ligne de Cyrus; il l'opposa à la cavalerie lydienne; il ordonna à son infanterie de suivre les chamelles, et derrière les piétons il déploya toute sa cavalerie..... et voici pourquoi il opposa ses chamelles aux cavaliers ennemis. Le cheval prend ombrage de la chamelle; il ne peut supporter ni son aspect s'il l'aperçoit, ni son odeur s'il vient à la flairer. Par cet artifice, Cyrus voulait rendre inutile la cavalerie sur laquelle Crésus

1. Dans ses *Stratagèmes*, liv. II, ch. IV, § 12, Frontin attribue cette ruse à Crésus; mais c'est un lapsus évident de cet auteur ou des copistes.

comptait pour remporter une victoire brillante. En effet, dès qu'on fut aux prises, les chevaux flairèrent les chamelles, ils les virent, ils firent volte-face, le dernier espoir de Crésus s'évanouit. Cependant les Lydiens ne montrèrent point de faiblesse; lorsqu'ils virent ce qui se passait, ils sautèrent en bas de leurs chevaux et combattirent à pied. » (Hérodote, I, 79-80.) Xénophon ne mentionne non plus aucun char de guerre dans les troupes d'Asie Mineure commandées par Crésus, bien qu'il signale dans son armée : 10 000 cavaliers de Lydie, 8000 cavaliers de la grande Phrygie, 6000 cavaliers de Cappadoce et 6000 cavaliers de Gabée. (*Cyropédie*, II, 1.)

Après que les peuples de l'Asie Mineure eurent subi le joug des Perses, ils furent obligés de fournir des contingents à l'armée avec laquelle Xerxès envahit la Grèce (480 avant J.-C.) et dans laquelle Hérodote (VII, 72-75) fait en effet figurer les Paphlagoniens, les Phrygiens, les Lydiens, les Mysiens et les Thraces asiatiques, alors appelés Bithyniens. En disant que « toutes ces nations ont de la cavalerie; toutefois elles n'en fournirent pas toutes », Hérodote (VII, 84) désigne exclusivement des combattants montés sur des chevaux, comme dans l'alinéa précédent, car il s'exprime autrement pour désigner l'usage des chars de guerre. Il ajoute en effet que « les Indiens... se servaient tant de chevaux de selle que de chars attelés de chevaux ou d'ânes sauvages » (VII, 86); et les Indiens sont même les seuls auxiliaires de Xerxès auxquels Hérodote donne l'usage simultané des chevaux montés et des chevaux attelés pour le combat.

La guerre d'Ilion avait été presque aussi funeste à la Grèce qu'à la Troade. « Le retour des Grecs après leur longue absence occasionna dans beaucoup de villes des troubles et des séditions » (Thucydide, I, 12.) Des divisions intestines, consécutives à cette guerre, persistèrent chez les Grecs, même après le rétablissement des grandes fêtes sacrées, ou jeux olympiques, pythiques, néméens et isthmiques, comme on peut le voir dans Hérodote. Un tel ordre de choses n'a pu manquer de restreindre la production des richesses nationales; et il doit avoir contribué à l'abandon, chez tous les peuples de la Grèce, de l'usage si onéreux des chars de combat.

Ces engins de guerre ne furent même pas tout de suite remplacés par une quantité suffisante de véritables cavaliers, surtout chez les Grecs les plus adonnés aux entreprises maritimes.

Dans la guerre des Messéniens et des Lacédémoniens, la seconde année de la neuvième olympiade, 743 ans avant Jésus-Christ, « la cavalerie était peu nombreuse et ne fit rien de remarquable, les Péloponésiens n'étant pas encore très bons cavaliers [1]. » Deux siècles et demi plus tard, en l'an 490 avant notre ère, à la bataille de Marathon, où Miltiades, fils de Cimon, chef des Athéniens et de leurs alliés, battit Datis et Artapherne, lieutenants de Darius, « les Perses, voyant leurs adversaires charger à la course, attendirent le choc : à leur petit nombre, à cette manière d'attaquer en courant, ils les jugèrent atteints d'une folie qui allait en un clin d'œil les perdre, d'autant qu'ils n'avaient ni cavalerie ni archers » (Hérodote, VI, 112).

Si, avant et pendant les guerres médiques, les différents peuples de la Grèce proprement dite n'avaient que peu ou point de cavalerie, cela ne tenait ni à un affaiblissement momentané de leurs goûts équestres, ni à la nature de leur sol, comme on a voulu le dire.

L'élève du cheval était resté en honneur, non seulement sur la terre ferme, mais aussi dans les îles dont le sol se prêtait à cette industrie, comme l'indique le nom d'Hippobotes (éleveurs de chevaux) que l'on donnait aux riches citoyens de Chalcis en Eubée, ainsi que nous l'apprend Hérodote (V, 77), en racontant comment ils furent asservis par les Athéniens en l'an 506 avant notre ère. Pendant que Léonidas se sacrifiait aux Thermopyles avec une poignée de héros pour le salut de la patrie, et que la flotte grecque se préparait à livrer la bataille de Salamine, les Grecs célébraient la LXXVe fête olympique (480 avant notre ère); « ils assistaient au spectacle des jeux gymniques et des courses de chars » (Hérodote, VIII, 26). Enfin, après que la Grèce eut été dévastée par la conquête romaine, Strabon disait encore, à propos du territoire de Mégalopolis, situé en Arcadie, au centre du Péloponèse : « Le pays abonde en excellents pâturages, où l'on élève surtout des chevaux et les ânes *mulassiers*. Les chevaux d'Arcadie passent même pour être de race supérieure, comme ceux de la plaine d'Argos et de l'Epidaurie. L'Etolie et l'Acarnanie, pays également très dévastés, renferment de même d'immenses espaces qui, pour l'élève des chevaux, ne le cèdent pas aux gras pâturages de la Thessalie [2]. »

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, IV, 6; tome II, p. 287.
2. Strabon, VIII, VIII, 1.

C'était donc moins le manque de chevaux que le manque d'argent qui était la cause de l'absence ou de la faiblesse de la cavalerie, chez les peuples de la Grèce proprement dite, vers le début des guerres médiques.

Quelques peuples grecs, tels que les Macédoniens, les Phocéens, les Thébains ou Béotiens et les Thessaliens, possédaient toutefois depuis quelque temps une cavalerie plus ou moins estimable. Les Thessaliens surtout avaient déjà une excellente cavalerie, « qui n'était pas moins bien exercée au combat que nombreuse [1] ». En l'an 510 avant notre ère, le chef des Pisistratides, Hippias, avait même déjà fait venir à son secours mille cavaliers thessaliens, commandés par leur roi Cinéas; ce qui ne l'empêcha pas d'être expulsé d'Athènes (Hérodote, V, 63). Dès la fin du VIIIe siècle avant notre ère, on voit aussi des cavaliers au service du roi de Macédoine, qui régnait à Lébée, et qui fut depuis détrôné par Perdicas Ier, le septième ancêtre d'Alexandre fils d'Amyntas (Hérodote, VIII, 137-138).

Mais, au début des guerres médiques, les peuples de la Grèce, surpris au milieu de leurs dissensions ou de leur isolement, n'avaient pas eu le temps de se concerter. Dans le dessein de faire la guerre au Eginètes, Thémistocles venait de faire construire deux cents vaisseaux de combat, avec les richesses qui avaient été tirées des mines du Laurium et que les Athéniens voulaient se partager; et c'est en partie cette flotte, destinée à l'asservissement d'une nation grecque, qui sauva la Grèce du joug de l'étranger (Hérodote, VII, 144).

Du reste, très peu de temps après Marathon, les Macédoniens, les Thessaliens, les Phocéens et les Béotiens devinrent, de gré ou de force, les auxiliaires de l'ennemi, et, dans le cours des événements, les Thessaliens rendirent de très grands services au roi de Perse (Hérodote, VI, 44-45; VII, 132 et 172-174).

A la bataille de Platée, en l'an 479 avant Jésus-Christ, on voyait dans l'armée de Mardonius, lieutenant de Xerxès, les Béotiens, les Locriens, les Maléens, les Thessaliens, mille Phocéens, les Macédoniens et les peuples qui demeuraient autour de la Thessalie (Hérodote, IX, 31). L'avant-dernière nuit qui précéda cette bataille, « Alexandre, fils d'Amyntas, général et roi des Macédoniens, poussant son cheval vers les sentinelles des

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, X, 1; t. V, p. 251. Voy. aussi Hérodote, VIII, 27-28.

Athéniens, » vint les prévenir des desseins de Mardonius; « puis, tournant bride, il regagna le camp des Mèdes, où il reprit son poste » (Hérodote, IX, 44-45). Les Béotiens, au contraire, notamment leurs cavaliers, firent tous leurs efforts, à l'affaire de Platée, pour empêcher le triomphe de l'armée grecque, qui n'eut d'ailleurs guère à se plaindre en cette journée des autres Grecs du parti ennemi (Hérodote, IX, 67-69).

En énumérant les cent dix mille hommes de l'armée grecque présents à Platée, Hérodote (IX, 28-30) dit combien chacun des nombreux petits peuples confédérés avait fourni d'hommes pesamment armés et d'hommes armés à la légère, mais il ne dit pas un mot de la cavalerie. En donnant, dans les quatre-vingts premiers chapitres de son IXe livre, des renseignements très circonstanciés sur les péripéties de cette bataille, ainsi que sur les marches et sur les escarmouches qui la précédèrent, il signale très souvent le rôle important joué par la cavalerie perse et par la cavalerie grecque du parti ennemi; mais il ne parle pas une seule fois du rôle que la cavalerie de l'armée grecque confédérée put avoir dans les combats. Il raconte seulement (IX, 54) que la veille de la bataille de Platée, « lorsque le reste de l'armée se mit en marche, ils (les Athéniens) envoyèrent un de leurs cavaliers voir si les Spartiates commençaient à bouger ou s'ils avaient dessein de ne point changer de place, et, en tout cas, de demander des ordres à Pausanias, » c'est-à-dire au roi de Sparte, qui était général en chef de l'armée grecque.

Il est permis d'en inférer qu'il n'y avait encore dans cette armée qu'un très petit nombre de cavaliers à l'affaire de Platée. Leur rôle paraît même avoir consisté surtout, pour ne pas dire uniquement, à transmettre et à rapporter des ordres et des informations.

Indépendamment des cavaliers athéniens précités, il devait aussi exister quelques cavaliers lacédémoniens dans l'armée grecque réunie à Platée, car les anciens font remonter à Lycurgue, c'est-à-dire au IXe siècle avant notre ère, l'institution de la cavalerie lacédémonienne. Plutarque dit en effet dans sa vie de Lycurgue : « C'est à Lycurgue que Philostéphanus attribue la division de la cavalerie en ulames. L'ulame, tel qu'il l'avait constitué, était formé de cinquante cavaliers et formé en carré [1]. » Xénophon raconte aussi, dans son traité intitulé *Gouvernement*

1. Plutarque, *Vies des hom. illust.*, tome I, p. 124.

des Lacédémoniens, que Lycurgue a partagé les cavaliers et les hoplites en six mores; qu'il a prescrit aux éphores de faire publier par un héraut l'âge auquel doivent servir soit les cavaliers, soit les hoplites (chap. 11); et que, conformément à la loi de ce législateur, « quand le roi marche à la tête des troupes, s'il ne se montre aucun ennemi, personne ne le précède, et il n'a devant lui que les scirites et les cavaliers envoyés en éclaireurs » (chap. 13). Xénophon dit en outre, dans le chapitre 4, que Lycurgue institua le corps des trois cents jeunes gens d'élite auxquels on donne le nom d'*hippagrètes* ou chevaliers. Enfin, en l'an 480 avant notre ère, lorsque Thémistocles vint à Sparte après la victoire navale de Salamine, « les Lacédémoniens l'accueillirent dignement et le comblèrent d'honneurs..... Ils lui firent présent d'un char, le plus beau qu'il y eût à Sparte; ils lui prodiguèrent les louanges, et, quand il partit, ils le firent escorter par trois cents Spartiates d'élite, ceux que l'on nomme les chevaliers, jusqu'aux frontières des Tégéates. » (Hérodote, VIII, 124.)

Il faut toutefois avouer que plus tard, à la bataille de Leuctres, 371 ans avant notre ère, les cavaliers lacédémoniens n'étaient point des jeunes gens d'élite : ce qui fut l'une des causes de la défaite des Lacédémoniens et de la mort de leur roi Cléombrote. A cette bataille en effet, « la cavalerie des Thébains était une troupe exercée par la guerre avec les Orchoméniens et par celle avec les Thespiens, tandis qu'à cette époque les Lacédémoniens avaient une cavalerie détestable. C'étaient, en effet, les plus riches citoyens qui élevaient les chevaux; et, quand on annonçait une campagne, chaque homme désigné arrivait, prenant le cheval et les armes qu'on lui donnait, et partait immédiatement. En outre, c'étaient les soldats les plus faibles de corps et les moins désireux de s'illustrer qui se trouvaient à cheval [1]. »

On doit même ajouter que, dans ses *Recherches sur l'ancienneté et sur l'origine de l'équitation dans la Grèce*, article inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. VII, 1733, p. 286-335, Fréret a fait l'observation suivante : « Xénophon attribue en général à Lycurgue l'établissement de la discipline militaire observée à Sparte, tant à l'égard des *Hoplites*, ou pesamment armés, qu'à l'égard des *Cavaliers;* mais il

1. Xénophon, *Hist. grecq.*, VI, 4.

n'est pas trop sûr que ces cavaliers eussent jamais servi à cheval; du moins nous lisons dans Strabon que, suivant les règlements de Lycurgue, ceux que l'on nommait cavaliers, à Sparte, servaient à pied, à la différence de ceux auxquels on donnait ce nom dans l'île de Crète, dont les lois et le gouvernement ressemblaient extrêmement à ce qui se pratiquait à Sparte. » (Fréret, *o. c.*, p. 328.)

Fréret en conclut que le corps des trois cents jeunes gens d'élite institué par Lycurgue, devait être composé de fantassins auxquels on avait donné le titre purement honorifique de chevaliers, en souvenir des héros des temps héroïques qui avaient combattu sur des chars. Mais il faut que la mémoire ait fait complètement défaut à Fréret pour qu'il ait apprécié de cette façon le passage de Strabon auquel il a fait allusion sans le rapporter, et dont voici la traduction :

« D'autre part, si bon nombre de charges et de magistratures ont aujourd'hui encore, dans les deux pays, les mêmes noms, témoin l'ordre des *Gérontes* et celui des *Chevaliers*, il y a pourtant cette différence qu'en Crète les chevaliers sont encore tenus d'avoir à eux des chevaux (comme insigne de leur dignité), d'où l'on peut inférer que l'institution des chevaliers est plus ancienne en Crète (où elle est restée fidèle à son origine et où elle réalise encore ce qu'indique son nom) qu'à Sparte, où depuis longtemps, les chevaliers n'ont plus de chevaux à nourrir [1]. »

Ce passage, auquel Fréret a fait allusion, est un extrait textuel d'une longue dissertation d'Ephore, citée par Strabon. Dans cette dissertation, Ephore dit quelle était la constitution crétoise, et il cherche à prouver qu'elle a servi de modèle à celle de Lycurgue : ce qui est fort possible, bien que les déductions d'Ephore ne brillent pas toutes par la logique, comme on a dû s'en apercevoir.

On voit d'ailleurs que ce passage n'indique nullement que, « suivant les règlements de Lycurgue, ceux que l'on nommait cavaliers, à Sparte, servaient à pied, » comme le prétend Fréret. Ce passage dit, au contraire, qu'à l'époque d'Ephore ces cavaliers ou chevaliers n'étaient plus obligés de nourrir des chevaux; ce qui signifie qu'ils avaient été obligés d'en entretenir dans des temps antérieurs, c'est-à-dire à l'époque de leur

1. Strabon, liv. X, iv, 18.

institution par Lycurgue. Connaissant la sévérité des lois de Lycurgue, si ennemies du luxe, on peut en inférer que les chevaux, dont ce législateur avait imposé l'entretien aux chevaliers, étaient réellement destinés à monter un corps de cavalerie; et nous pensons même que cette cavalerie était primitivement constituée par les trois cents chevaliers lacédémoniens. Si telle n'était plus la constitution de la cavalerie spartiate à l'époque d'Ephore, né quelques années après la bataille de Leuctres, ni à celle de Xénophon, qui avait plus de soixante-dix ans lors de cette bataille, c'est, à notre avis, parce que les lois de Lycurgue étaient tombées en désuétude. Xénophon consacre d'ailleurs, à l'exposé de ce dernier fait, tout le quinzième chapitre du *Gouvernement des Lacédémoniens*, qui se termine ainsi : « Il n'est pas étonnant qu'on leur fasse ce reproche (aux Lacédémoniens), puisqu'il est évident qu'ils n'ont obéi ni aux dieux ni aux lois de Lycurgue. »

Fréret s'est encore trompé en disant à la page 329 du même mémoire : « Lors même qu'après l'établissement des courses de chevaux, la XXXIIIe olympiade, l'an 644 (lisez 648) avant Jésus-Christ, et près d'un siècle depuis la première guerre de Messène, les autres Grecs commencèrent à cultiver l'art de monter à cheval, les Lacédémoniens continuèrent toujours de le négliger. »

Pausanias dit au contraire : « Après l'expédition du roi des Mèdes (Xerxès) dans la Grèce, les Lacédémoniens furent de tous les Grecs ceux qui s'adonnèrent le plus à élever des chevaux; car, outre ceux dont j'ai déjà parlé, en voici d'autres dont les statues sont après celle de l'athlète acarnanien. » Il nomme ensuite plusieurs Lacédémoniens, vainqueurs aux jeux équestres d'Olympie, parmi lesquels figure Xénargès, qui fut aussi couronné à Delphes [1]. Du reste, les Lacédémoniens négligèrent si peu l'art de monter à cheval que leurs femmes elles-mêmes le cultivaient encore dans leurs gymnases à l'époque d'Auguste, comme Properce nous l'apprend dans son livre IIIe, élégie 14e, où il dit de la femme spartiate : « Tantôt elle montre ses bras agiles qu'étreignent les courroies du ceste, tantôt elle lance le disque pesant en lui faisant décrire un cercle. Elle pousse un coursier autour du stade; elle attache une épée sur sa cuisse de neige et enfonce sur sa tête un casque d'airain; semblable à

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VI, 2; tome III, p. 226.

une de ces Amazones, au sein nu, dont le belliqueux escadron se baigne dans les eaux du Thermodon. »

Les Grecs avaient été sauvés de la domination étrangère par un retour momentané à l'esprit de concorde, par leur conduite héroïque et par l'habileté de leurs chefs. Le mal que leur avait fait la cavalerie perse les avait éclairés sur la faute qu'ils avaient commise en négligeant d'entretenir un nombre suffisant de cavaliers. Aussi la plupart des petits peuples grecs s'empressèrent-ils de former une cavalerie proportionnée à leurs ressources. On en trouve la preuve à chaque page, en lisant la relation de la longue guerre du Péloponèse, commencée en l'an 431 avant notre ère et racontée par Thucydide, ainsi que le récit des guerres postérieures, dans les *Helléniques* ou *Histoire grecque* de Xénophon, dans l'*Histoire générale* de Polybe et dans la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile.

La cavalerie ne forma d'ailleurs jamais qu'une minime fraction dans les armées de la Grèce proprement dite. Tous les peuples confédérés n'envoyaient pas toujours de la cavalerie dans toutes les expéditions; et la cavalerie de ceux qui en fournissaient le plus égalait environ la dixième partie de leur infanterie, comme on peut le voir dans l'énumération des armées qui combattirent sous les murs de Corinthe en l'an 395 avant notre ère [1].

La proportion des cavaliers était bien plus élevée chez les Thessaliens, qui pouvaient mettre sur pied six mille cavaliers et dix mille hoplites en l'an 374 avant notre ère [2]. La cavalerie thessalienne conserva du reste sa brillante réputation parmi les Grecs. Le roi de Sparte, Agésilas, avait, en l'an 396 avant notre ère, renforcé son petit corps de cavalerie grecque par de nombreux cavaliers recrutés en Asie Mineure, pour y combattre Tissapherne et Pharnabaze [3]. Deux ans après, il rentre en Europe avec son armée, traverse la Macédoine, arrive chez les Thessaliens et les bat. « Alors Agésilas élève un trophée entre Pras et le Narthacium et y demeure, enchanté de cet exploit, vu qu'avec des cavaliers recrutés par lui-même il avait battu le peuple qui est le plus fier de sa cavalerie [4]. » A la seconde bataille de Mantinée, 362 ans avant Jésus-Christ, « quand on a connais-

1. Xénophon, *Hist. grecq.*, IV, 2.
2. Xénophon, *Hist. grecq.*, VI, 1.
3. Xénophon, *Hist. grecq.*, III, 4.
4. Xénophon, *Hist. grecq.* IV, 3.

sance de l'approche des ennemis, les Mantinéens prient les cavaliers athéniens de les secourir autant que possible. Ils leur montrent dans les champs tous leurs troupeaux, leurs ouvriers, un grand nombre d'enfants et de vieillards de condition libre. Les Athéniens, en les entendant, se mettent en campagne, quoique à jeun, eux et leurs chevaux. Qui n'admirerait la valeur qu'ils déployèrent en cette circonstance? Bien qu'ils voient des ennemis beaucoup plus nombreux, et que leur cavalerie ait éprouvé un échec à Corinthe, ils ne se laissent point arrêter par ces considérations, ni par la pensée qu'ils vont combattre des Thébains et des Thessaliens, réputés la meilleure cavalerie [1]. » Enfin à la bataille d'Issus, 333 ans avant Jésus-Christ, « l'aile gauche (de l'armée d'Alexandre) se composait de la cavalerie thessalienne, distinguée par sa bravoure et son expérience militaire ; » et deux ans plus tard, en 331, à la bataille d'Arbelles, « au second rang était placée, sous les ordres de Philippe, la cavalerie thessalienne, qui l'emportait sur toute autre par l'habileté de ses manœuvres ». (Diodore XVII, 33 et 66.)

Les Thraces d'Europe et les Macédoniens avaient aussi des armées où la cavalerie resta non seulement plus nombreuse en fait, mais aussi en plus forte proportion par rapport à l'infanterie, que dans les armées de la Grèce proprement dite. On lit, dans le second livre de l'*Histoire de la guerre du Péloponèse*, par Thucydide, qu'en l'an 428 avant notre ère « Sitalcès, fils de Térès et roi des Thraces Odryses, fit une expédition contre Perdicas, fils d'Alexandre, roi de Macédoine, et contre les Chalcidéens du littoral de la Thrace » (chap. 95). L'appât de la solde et surtout celui du pillage avaient attiré dans son armée des Thraces indépendants, des Gètes et autres peuples voisins, tous archers à cheval comme les Gètes (chap. 96). « Aussi dit-on qu'elle présentait un effectif de cent cinquante mille combattants, la plupart à pied, un bon tiers à cheval. C'étaient les Odryses, et après eux les Gètes, qui avaient fourni le plus de cavaliers » (chap. 98). « Les Macédoniens ne songèrent pas même à se défendre avec leur infanterie; mais ils firent venir de la cavalerie de chez leurs alliés de l'intérieur; et, malgré leur infériorité numérique, ils attaquaient les Thraces toutes les fois que ceux-ci donnaient prise. Rien ne résistait au choc de ces cavaliers habiles et cuirassés » (chap. 100). Ces alliés de

1. Xénophon, *Hist. grecq.*, VII, 5.

l'intérieur étaient les peuplades de l'intérieur de la Macédoine qui étaient alliées ou sujettes de Perdicas, mais qui avaient leurs rois particuliers (chap. 99).

Enfin, après la conquête de la Thrace par les Romains, Strabon écrivait, dans le cinquantième fragment de son livre VII : « La Thrace... peut encore, malgré son extrême épuisement, mettre sur pied une force de 15 000 cavaliers et de 200 000 fantassins. »

On voit d'ailleurs, dans le douzième chapitre du *Traité de l'équitation* de Xénophon, que l'armure du cheval et celle du cavalier étaient à peu près les mêmes chez les Grecs, vers l'an 400 avant notre ère, que chez nos chevaliers du moyen âge. Ce traité de Xénophon, joint à celui qu'il a intitulé *l'Hipparque* ou *Le commandant de cavalerie*, prouve en outre que dès son époque les Grecs avaient porté l'art de se servir du cheval et d'utiliser la cavalerie à un degré de perfection qui n'a jamais été dépassé. On a seulement fait profiter, depuis, la cavalerie aussi bien que l'infanterie, de la découverte des armes à feu; et l'on est aussi parvenu à rendre les pieds des chevaux encore plus résistants en revêtant leur face plantaire d'une lame métallique attachée avec des clous. Cette dernière invention, qui est probablement due aux peuples germaniques, était restée inconnue aux peuples civilisés de l'antiquité, jusqu'à l'époque des premières invasions de l'empire romain par les Barbares relégués au delà de ses frontières du nord.

Telle qu'elle vient d'être exposée d'après les documents les plus sérieux qui nous soient parvenus, l'histoire de l'utilisation du cheval en Asie Mineure et en Grèce prouve que, dans ces deux pays, durant la longue période comprise entre l'aurore des temps historiques et les derniers siècles de l'ère ancienne, l'usage des chars de guerre et celui des chevaux montés pour le combat ont été successifs, au lieu d'être simultanés comme dans d'autres contrées. Cette conclusion semble à la vérité contredite par un passage de Virgile et par la façon dont quelques auteurs ont présenté les histoires de Persée, de Bellérophon et des Centaures. La question exige donc qu'on s'y arrête un instant; ce sera l'objet du paragraphe suivant; mais, pour terminer celui-ci, il importe de dire un mot sur l'hippophagie en Grèce.

Les Grecs des temps historiques paraissent n'avoir mangé le cheval que dans des circonstances exceptionnelles, analogues aux deux suivantes. Lorsque l'armée d'Alexandre se rendit du

pays des Paropamisades en Bactriane, « les vivres étant venus à manquer, il fallut se nourrir de la chair des bêtes de somme, et, qui plus est, la manger crue, faute de bois pour la faire cuire » (Strabon, XV, II, 10). Plus tard, en traversant les déserts de la Gédrosie, « les soldats (d'Alexandre) tuaient les bêtes de somme; les subsistances venant à manquer, ils se nourrissaient de la chair des chevaux et des mulets, qu'ils assuraient alors être morts de fatigue » (Arrien, *Exp. d'Alex.*, VI, 7).

Mais il paraît certain qu'à l'origine l'hippophagie était habituelle chez les Grecs comme chez les autres peuples aryens; car ils avaient conservé dans les temps héroïques la coutume de sacrifier des chevaux : témoin Achille, qui immole quatre superbes chevaux sur le bûcher de Patrocle (Homère, *Iliade*, XXIII, p. 326). On sait même par Lucien (*Le Scythe*, 2) qu'au deuxième siècle de notre ère les Athéniens avaient encore l'habitude d'immoler des chevaux blancs sur le tombeau de Toxaris. Or, à l'origine, tout animal sacrifié était destiné à être mangé.

§ 5. — Le Pégase de Persée et de Bellérophon. La fable des Centaures. — Les jeux troyens.

Suivant quelques auteurs, c'est montés sur le cheval Pégase, que Persée, fils de Danaé, puis Bellérophon, fils du roi de Corinthe Glaucos et petit-fils de Sisyphe, ont exécuté leurs exploits. Persée était allé combattre les Gorgones en Libye. Environ un siècle plus tard, Bellérophon, contemporain d'Hercule, était allé combattre la Chimère et les Solymes; c'est-à-dire qu'après le meurtre involontaire de son frère Belléros il était allé s'établir de vive force en Asie Mineure, où il devint l'aïeul de Sarpédon et de Glaucos, héros lyciens de la guerre de Troie. Mais l'antériorité de Persée n'a pas empêché Pline (VII, 57) d'attribuer à Bellérophon l'invention de l'art de monter à cheval.

Les fables relatives aux exploits de Bellérophon et de Persée, montés sur Pégase, ont été l'objet de deux dissertations faites en 1729, par Fréret et par l'abbé Banier, au sein de l'Académie des Inscriptions. La substance de ces deux dissertations est exposée dans deux articles publiés dans la première partie, ou partie historique, du tome VII, 1733, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Le premier de ces articles est intitulé *Remarques sur les fondements historiques de la fable de Bellé-*

rophon et sur la manière de l'expliquer (p. 37-43); il contient l'exposé des idées de Fréret. Le second porte ce titre : ***Réflexions sur les voyages de Persée et sur son combat avec Phinée*** (p. 44-51); il contient l'exposé des idées de l'abbé Banier. Quelques extraits de ces deux articles aideront à élucider la question posée à la fin du paragraphe précédent, c'est-à-dire celle de la prétendue existence de la cavalerie proprement dite dans les armées grecques des temps héroïques.

Voici d'abord l'opinion de Fréret sur les fables de Bellérophon et de Persée :

« Homère, qui raconte fort au long l'histoire de Bellérophon, ne parle pas de Pégase [1]..... Pindare est le premier des poètes que nous connaissions qui ait donné Pégase pour monture à Bellérophon [2], et la fiction fut adoptée par Euripide dans sa tragédie d'Ion, où il suppose des tableaux placés dans le temple de Delphes, représentant ce prince monté sur Pégase et combattant la Chimère. Ce fut, selon le premier de ces poètes, auprès de la fontaine Pyrène, peu éloignée de Corinthe, que Bellérophon se rendit maître de Pégase, Minerve lui ayant montré l'art de le monter et de lui mettre un frein; et ce prince s'en servit pour traverser la mer qui sépare la Lycie de la Grèce. Cette tradition durait encore à Corinthe du temps de Strabon [3]. Comme le premier objet de cette fiction a été de fournir au héros qui en est le sujet un moyen de traverser la mer pour abandonner la Grèce, il semble à M. Fréret que la fable doit s'expliquer de la navigation; ainsi le Pégase de Pindare n'est autre chose qu'un vaisseau dont Bellérophon s'empara, tandis que ceux qui le montaient étaient allés faire de l'eau à la fontaine Pyrène; et la bride que Minerve lui donne moyen de mettre à Pégase, un gouvernail qu'il fit, les matelots, suivant l'usage de ce temps-là, emportant les leurs quand ils descendaient à terre, afin qu'on ne pût emmener le vaisseau pendant qu'ils étaient éloignés. » (P. 38.)

Après avoir dit que Plutarque a déjà donné cette explication, qui est la seule admissible, le narrateur continue ainsi :

« M. Fréret le confirme par un grand nombre de façons de

1. Voyez Homère, *Iliade*, VI, p. 84-85.
2. Voyez Pindare, 13e *olympique*, p. 60.
3. Voy. Strabon, VIII, vi, 21. — Cette tradition existait même encore à Corinthe du temps de Pausanias, comme cet auteur nous l'apprend dans sa *Descript. de la Grèce*, II, 4; tome I, p. 351.

parler des anciens, qui ont pu donner lieu à confondre un vaisseau avec un cheval.... Strabon nous apprend [1] que les Phéniciens de Gadès mettaient la figure d'un cheval à la proue de leurs bâtiments légers, et qu'on donnait le nom de chevaux à ces sortes de vaisseaux..... Pindare (4e *pythique*) donne le nom de bride aux ancres qui servent à fixer les vaisseaux dans le même point; ce nom ne pouvait-il pas être donné au gouvernail qui les dirige ? Aussi Nonnus, qui emploie le mot χαλινὸς dans ce sens, donne le nom de bride aux gouvernails des vaisseaux de Cadmus..... On peut penser aussi que les talonnières ou les ailes de Persée n'étaient que les rames de la galère sur laquelle il sortit de Sériphe pour aller croiser sur les côtes d'Afrique. Homère appelle ces rames les ailes d'un vaisseau [2], et les vaisseaux eux-mêmes, des chevaux de mer, καλὸς ἵπποι. Ces deux idées jointes ensemble ont fait aisément changer un vaisseau léger en cheval ailé. M. Fréret va plus loin encore, lorsqu'il remarque que le nom de κέλης ou de coureur, *celer*, employé également pour signifier des vaisseaux légers et des chevaux de course, même par les écrivains en prose, montre combien les idées de la navigation et de l'équitation se confondaient dans la langue des Grecs. Homère nomme un pilote le *cocher d'un vaisseau*, et les poètes tragiques, comme Eschyle et Euripide, donnent aux vaisseaux le nom de *chariots marins*. » (P. 39-41.)

Voici maintenant l'opinion de l'abbé Banier sur la fable de Persée :

« Il est nécessaire auparavant que l'on convienne que le voyage de Persée était une expédition maritime, et que ceux qui ont regardé ce héros comme un cavalier qui avait dompté le Pégase, se sont trompés. Pour aller de l'île de Sériphe chercher les Gorgones il fallait des vaisseaux et non un cheval, et Pégase lui-même était un vaisseau à voiles. Hésiode et Ovide après lui [3], sans parler des autres, disent que Pégase et Chrysaor naquirent du sang de Méduse, ce qui veut dire que c'étaient deux vaisseaux que Persée emmena après avoir tué cette princesse. On les regarda comme les enfants de cette Gorgone, parce qu'ils lui appartenaient, et on a dit qu'ils étaient sortis

1. Voy. Strabon, II, III, 5.
2. Voy. dans Homère, *Odyssée*, chants XI et XXIII, la prédiction de Tirésias à Ulysse.
3. Voy. Hésiode, *La théogonie*, p. 12; et Ovide, *Métamorphoses*, liv. IV, chap. 6.

de son sang, parce que sa mort les livra au vainqueur.... Les autres poètes qui racontent comment Persée, après la mort de Méduse, monta le Pégase pour son expédition de Mauritanie, nous font assez entendre que c'est d'un vaisseau qu'ils veulent parler, car on ne sort point d'une île et on ne traverse point les mers à cheval. Persée, dont les vaisseaux qu'il avait emmenés de Sériphe n'étaient que des vaisseaux à rames, en ayant trouvé à voiles dans le port des Gorgones, il profita d'une si heureuse découverte et s'en servit pour son retour. Les voiles, inconnues alors dans la Grèce, où Danaüs même n'était arrivé d'Égypte que sur une galère à rames, furent figurées sous le symbole d'un cheval ailé, et en marquaient bien la vitesse et la légèreté. » (P. 44-45.)

« Lorsque Pausanias rapporte que ce fut Minerve qui dompta le Pégase, on peut croire qu'il a voulu dire qu'il fallut à Persée une grande prudence pour se servir habilement d'un vaisseau à voiles, dont l'usage lui était inconnu [1].... Enfin, à toutes ces autorités, on peut joindre ce que dit Pausanias dans ses *Eliaques*, chapitre 15 [2], que sur l'arche de Cypsélus on voyait les sœurs de Méduse avec des ailes qui poursuivaient Persée dans les airs, ce qui veut dire sans doute qu'elles poursuivaient Persée sur leurs vaisseaux » (P. 46.)

Après avoir montré que les exploits de Persée consistèrent surtout à détruire des pirates phéniciens, dont les principaux repaires étaient sur les côtes de la Libye, Banier arrive à cette conclusion :

« Mais, quoi qu'il en soit de cette fable et de l'explication qu'on vient de lui donner, il est certain que Persée ne doit point être pris pour un cavalier, mais pour un chef d'escadre qui fit quelques expéditions maritimes, d'abord sur les vaisseaux à rames qu'il avait pris dans le port de Sériphe, puis sur les vaisseaux à voiles qu'il enleva sur les côtes de Libye. » (P. 50.)

Nous ignorons sur quels documents l'abbé Banier s'est appuyé

1. C'est à Bellérophon que Pausanias (II, 4; t. I, p. 151) fait donner par Minerve « le cheval Pégase, qu'elle avait dompté et soumis au frein ». Il n'en est pas moins vrai que c'était Minerve qui enseignait l'art de la navigation, aussi bien que l'art de l'équitation et tous les autres arts, fait sur lequel nous reviendrons dans le paragraphe suivant.

2. Voici la phrase à laquelle il est fait allusion, et sa vraie indication bibliographique : « Les sœurs de Méduse poursuivent, en volant, Persée, qui a aussi des ailes. » (Pausanias, *Descript. de la Grèce*, liv. V, ou *Elide* I, chap. 18; tome III, p. 135.)

pour dire que l'usage des vaisseaux à voiles était inconnu à l'époque de Persée et que Danaüs était arrivé d'Egypte sur une galère à rames; mais c'est une erreur manifeste. On a déjà vu plus haut, page 247, que les peuples phrygio-helléniques ancêtres des Grecs, ont très anciennement appris des Phéniciens à se servir de la voile concurremment avec la rame. Quant à Danaüs, il est vrai qu'il était un peu antérieur à Persée. On le fait généralement contemporain de l'un des pharaons de la XIXe dynastie, de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, d'après une tradition rapportée par Flavius Josèphe (*Contre Appion*, I, 15, 16 et 26) et par Hérodote (II, 107-108). Mais les monuments égyptiens nous montrent que cette tradition se rapporte au règne de Ramsès III, le second roi de la XXe dynastie (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 266-267), dont la flotte détruisit celle des peuples de l'Asie Mineure entre Péluse et Raphia (*Ibid.*, p. 263-264). Or les Egyptiens possédaient des vaisseaux à voiles plus de vingt siècles avant cette époque. Mariette a déjà montré dans son *Aperçu sur l'histoire d'Egypte*, page 15, que de grandes barques à voiles carrées flottaient sur le Nil dès la IVe dynastie. Lepsius a reproduit (*Denkmaeler*, t. III, section II) ces vaisseaux à voiles d'après les dessins trouvés dans les tombeaux des Pyramides de Gizeh. Ceux de la planche 43, figure *a*, remontent à la Ve dynastie et proviennent du tombeau n° 95; on y voit les rames et les voiles. Ceux de la planche 9 remontent à la IVe dynastie et proviennent du tombeau n° 75; on y voit les rames et seulement la partie inférieure des mâts. Enfin, on a pu voir dans la galerie des arts rétrospectifs du Trocadéro de Paris, pendant l'exposition universelle de 1878, des *fac-simile* du dessin de ces sortes de vaisseaux, provenant des salles funéraires de la VIe dynastie.

Eschyle est donc dans la vérité historique lorsque, dans *Les Suppliantes*, après avoir montré Danaüs arrivant d'Egypte en Grèce avec ses filles, qui font le rôle du chœur dans cette pièce, il fait dire à ce chœur : « La rame, certes, et l'édifice de bois aux voiles de lin qui me garantissait des flots, et le souffle des vents, m'ont heureusement transportée » (P. 346.) Plus tard, apercevant du haut d'une colline un navire de la flotte égyptienne envoyée à sa poursuite, Danaüs dit à ses filles : « Il est bien visible; je ne saurais me méprendre. Je reconnais la voile qui le surmonte..... Ah! voici qu'apparaissent les autres navires; toute la flotte se montre à mes yeux. Le vaisseau qui marche en tête a replié sa voile; il force de rames pour abor-

der » (P. 272.) Le chœur lui répond : « Mon père, je tremble de frayeur! Les vaisseaux ont touché terre, portés par leurs ailes rapides; un instant encore, et nos ennemis sont ici » (P. 373.)

Cette dernière phrase, rapprochée de celles d'Homère auxquelles il a été fait allusion plus haut, montre que les sandales ailées, données à Persée par tant d'artistes et déjà par Hésiode [1], pouvaient aussi bien être l'emblème des voiles, comme le pensait Banier, que l'emblème des rames, comme l'a dit Fréret; mais il n'en est pas moins avéré que le cheval Pégase, sur lequel on a fait monter Persée et Bellérophon, était primitivement l'emblème d'un vaisseau léger, rapide, propre au service de guerre; et qu'il n'existe, dans l'histoire de ces deux héros, aucun fait indiquant qu'ils aient jamais combattu à cheval.

D'après Virgile : « L'art de monter le cheval et de le rendre docile au frein fut inventé par les Lapithes de Péléthronium qui formèrent aussi le cheval (*equitem*) à insulter au sol et à marcher fièrement sous les armes [2]. » Pline a répété cette légende en disant (VII, 57) que le frein et la selle ont été inventés par Péléthronius, et « l'art de combattre à cheval par les Thessaliens, qui ont été appelés Centaures, et qui habitaient le long du mont Pélion. » Avant d'examiner ce que valent ces deux assertions, il faut se rappeler que c'étaient les Lapithes et les Centaures.

Au rapport de Diodore (IV, 69), Pénée, l'un des fils d'Océan et de Thétis, a donné son nom à un fleuve de la Thessalie; et il eut pour petits-fils Lapithès et Centaurus, issus du même père et de la même mère. Lapithès devint roi de la contrée arrosée par le Pénée, et ses sujets prirent le nom de Lapithes. Enfin, Lapithès fut le bisaïeul d'Ixion, qui eut deux femmes : Dia, mère de Pirithoüs, et Néphélé, mère des « Centaures de forme humaine ». Cette Néphélé, dont le nom signifie le nuage ou la nuée, était censée un nuage, créé par Jupiter à l'image de Junon, dont Ixion était devenu amoureux.

Diodore dit ensuite, IV, 70 : « Selon quelques-uns, les Cen-

1. Voyez Hésiode, *Le bouclier d'Hercule*, p. 46.

2. Virgile, *Géorgiques*, II, vers 115-117. — Dans les *Saturnales*, VI, 9, Macrobe a déjà dit à propos de la façon dont Virgile emploie ici le mot *equitem* : « Tous les vieux auteurs ont nommé *eques* le cheval qui porte l'homme, aussi bien que l'homme qui le monte; et ils ont employé le verbe *equitare*, aussi bien en parlant du cheval qu'en parlant de l'homme. »

taures furent nourris par les Nymphes, sur le mont Pélius. Arrivés à l'âge viril, ils eurent commerce avec des cavales et engendrèrent les Hippocentaures, monstres biformes. D'autres disent qu'on donna aux Centaures, fils d'Ixion et de Néphélé, le nom d'Hippocentaures, parce qu'ils avaient les premiers essayé de monter à cheval; et que c'est de là que provient la fiction mythique, d'après laquelle ils étaient biformes. Ceux-ci demandèrent à leur frère Pirithoüs leur part du royaume de leur père; comme Pirithoüs s'y refusa, ils lui déclarèrent la guerre à lui et aux Lapithes. Cette guerre étant terminée, Pirithoüs épousa Hippodamie, fille de Bystus, et invita à ses noces Thésée et les Centaures. Ces derniers, s'étant enivrés, violèrent, dit-on, les femmes invitées au festin. Thésée et les Lapithes, indignés de ce crime, en tuèrent un grand nombre et chassèrent les autres hors de la ville. Ce fut là l'origine de la guerre des Centaures contre les Lapithes. » Ajoutons que Polypœtès, fils de Pirithoüs, fut l'un des héros grecs de la guerre de Troie, comme on le voit dans l'*Iliade*, aux chants II et XII, pages 32 et 160.

L'histoire de la dynastie de Pénée, remplie de noms aryens dont nous n'avons cité qu'une faible partie, et sa qualité de fils de l'Océan et de Thétis, indiquent assez qu'il s'agit ici d'une colonie aryenne qui vint d'outre-mer, d'Asie Mineure, s'établir en Thessalie, et qui devint assez puissante pour dominer dans la vallée du Pénée sous le nom de Lapithes : peuple dont se sépara la fraction dite des Centaures, à l'époque de la mort d'Ixion, c'est-à-dire environ deux générations avant la guerre de Troie.

Il est à peine besoin de faire observer que les ancêtres de ce rameau aryen savaient atteler et monter les chevaux dès l'époque de leur séjour dans leur première patrie. Mais un peuple peut avoir su monter à cheval à une époque donnée, sans avoir dès lors fait de cet animal une monture de combat. Voyons donc ce qu'il peut y avoir de fondé dans les légendes suivant lesquelles l'usage de combattre à cheval remonterait en Thessalie à la naissance des Hippocentaures, neveux de Pirithoüs et cousins germains de Polypœtès; ou même jusqu'aux Centaures, frères et adversaires de Pirithoüs, puisque ce sont réellement ceux-ci qui ont été si longtemps considérés comme des monstres biformes, par la majorité des artistes, des écrivains et de leurs lecteurs.

Dans l'*Odyssée* (XXI, vers 295-304), Homère raconte que

l'abus du vin détermina la guerre des Centaures contre les Lapithes, sujets de Pirithoüs, et il y désigne ces deux peuples par leurs noms. Dans l'*Iliade* (I, vers 268; II, vers 743), il fait allusion à cette guerre; mais, au lieu d'appeler les Centaures par leur nom, il les nomme Phéræens (Φῆρας), c'est-à-dire habitants du territoire de Phères en Thessalie. Enfin Hésiode nomme les Centaures et décrit leur combat avec les Lapithes de Pirithoüs, dans son poème du *Bouclier d'Hercule* (vers 178-190). « Mais, dit Fréret, dans tout ce récit (d'Homère et d'Hésiode) on ne voit rien qui ait rapport à la forme monstrueuse attribuée depuis aux Centaures, ce qui me ferait croire que cette fiction était postérieure à Homère et à Hésiode, qui n'auraient pas négligé d'en embellir leurs poèmes, comme ils ont fait de tant d'autres fictions encore plus absurdes reçues de leur temps [1]. »

La remarque de Fréret est parfaitement justifiée par les textes d'Homère et d'Hésiode. Mais, à la page 44 de sa traduction du *Bouclier de Héraklès*, Leconte de Lisle nomme le centaure « Mimas aux crins noirs » : ce qui indiquerait que les Centaures d'Hésiode étaient déjà des monstres moitié hommes et moitié chevaux, comme les Centaures des artistes modernes, ou, en d'autres termes, qu'ils avaient déjà une queue de cheval; car on sait qu'ils n'ont jamais eu de crinière, l'encolure de ces monstres étant remplacée par un torse humain. La vérité est cependant que l'épithète donnée par Hésiode au centaure Mimas est celle de μελαγχαίτην, qui peut être traduite aussi bien par « aux cheveux noirs » que par « aux crins noirs; » et, dans le cas présent, le premier sens doit être le véritable, car tout tend à faire croire que la fiction des Centaures biformes n'était pas encore née du temps d'Hésiode.

Mais, comme le dit Fréret, « dès le temps de Xénophon, qui vivait environ soixante ans après Pindare, on commençait à prendre la fable des Centaures pour un emblème de l'équitation; je ne sais cependant si cette idée était ancienne; car Xénophon, pour ramener cette fable à l'art de monter à cheval, changea le nom des Centaures, qui signifie *Pique-Bœufs* ou Bouviers [2], en celui d'Hippocentaures [3], inconnu à tous les anciens poètes. Pindare semble être le premier poète qui ait fait les Centaures

1. Fréret, *Rech. sur l'anc. de l'art de l'équit. en Grèce*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. VII, 1733, page 319.
2. Nous reviendrons bientôt sur l'étymologie incertaine du mot *Centaures*.
3. Voyez Xénophon, *Cyropédie*, IV, 3.

demi-hommes et demi-chevaux. « Ces monstres qui étaient, dit-« il, le fruit des amours de Centaurus, fils d'Ixion, avec les ca-« vales de Thessalie, ressemblaient à leur père par la partie « supérieure de leur corps, et à leur mère par l'inférieure [1]. »

En outre, comme Fréret le fait remarquer un peu plus loin (p. 319), le scholiaste d'Homère, Didyme, fait observer que, selon tous les anciens, les Centaures du mont Pélion étaient de la même nation que les Pérèbes. Or Homère place les Pérèbes sur les bords du riant Titarèse, affluent du Pénée, et il les fait venir au siège de Troie sur vingt-deux vaisseaux, sous le commandement de Gouneus.

A la remarque de Fréret nous pouvons même ajouter celles-ci. Homère montre les deux chefs des Lapithes, Polypœtès et Léontée, amenant devant Ilion leurs troupes portées par quarante vaisseaux. Prothoos y était également arrivé avec quarante vaisseaux transportant ses soldats nés sur les rives du Pénée et autour du Pélion. Achille y avait aussi conduit sur cinquante vaisseaux ses sujets de la Phthiotide et de l'Hellade [2]. Les Thessaliens, parmi lesquels figuraient les Centaures et les Lapithes, étaient donc venus au siège de Troie sur cent cinquante-deux vaisseaux, portant au moins cinquante guerriers chacun.

Si ces peuples avaient dès lors combattu à cheval, comme l'ont prétendu Virgile, Pline et autres, Homère aurait pu en tirer un grand parti, « soit pour enrichir, soit même pour varier les descriptions de combats, dans lesquelles, malgré l'abondance et la variété de son imagination, on est obligé de reconnaître un peu de monotonie. Quel motif a pu empêcher ce poète de joindre la cavalerie aux chariots de guerre dans ses combats, si ce n'est la crainte de choquer ses lecteurs par un anachronisme contre le costume qui eût été remarqué de tout le monde [3]. »

« L'exemple d'Homère a été suivi de presque tous les anciens poètes grecs, et, lorsqu'ils parlent des temps héroïques, ils ne font aucune mention de l'art de monter à cheval (lisez *combattre à cheval*), ils ne connaissent que l'usage des chars. Virgile et les poètes latins ont été moins scrupuleux qu'Homère, et ils

1. Fréret, *Rech. sur l'anc. de l'art de l'équit. en Grèce*, p. 316. — La citation de Pindare est tirée de la 2e *pythique*, voyez p. 77 de la traduction Poyard.
2. Voyez Homère, *Iliade*, II, p. 31-32.
3. Fréret, *Rech. sur l'anc. de l'art de l'équit. en Grèce*, p. 289.

n'ont pas fait difficulté de donner de la cavalerie aux Grecs et aux Troyens; mais ces poètes, postérieurs de onze ou douze siècles aux temps héroïques, écrivaient dans un siècle où les mœurs de ces premiers temps n'étaient plus connues que des savants, et ils ont commis tant d'anachronismes à cet égard que leur exemple ne peut avoir aucune autorité, lorsqu'ils s'écartent de la conduite d'Homère [1]. »

D'autres considérations, dont Fréret n'a point parlé, vont achever de montrer combien sont justes les conclusions de ce savant. Pour les poètes et pour les artistes postérieurs de quelques siècles à Homère et à Hésiode, l'arc est l'arme habituelle des Centaures, qui sont même représentés comme de très habiles archers; ce qui revient à dire que les peuples de la Thessalie, dont ils étaient l'emblème, étaient eux-mêmes d'excellents archers à cheval. Leur supériorité était même tellement admise que c'est l'un d'eux, le centaure Chiron, que les poètes post-homériques ont choisi pour instruire Achille dans l'art de tirer l'arc. Nous ignorons si Achille s'est jamais servi d'un arc, mais ce n'est pas l'arme que lui donne Homère. L'arme d'Achille, c'est « la javeline de son père, arme formidable que nul parmi les Grecs ne peut brandir. Jadis, pour l'illustre Pélée, Chiron choisit, sur les cimes du Pélion, un énorme frêne, funeste à bien des héros ; Achille seul le manie facilement » (*Iliade*, XIX, p. 282). C'est avec cette lance terrible qu'il accomplit tous ses exploits et qu'il vainquit Hector.

Achille n'est pas le seul Thessalien auquel Homère refuse l'usage de l'arc, qu'il accorde à tant d'autres héros grecs et troyens. On ne voit dans l'*Iliade* aucun archer thessalien, pas même parmi les Perèbes ou Centaures, ni parmi les Lapithes. Les faits d'armes de Gouneus et de Prothoos n'y sont même nullement signalés. En revanche, un long épisode du chant XII (vers 127-194, pages 167-169 de la traduction) est consacré à célébrer les exploits des deux Lapithes Polypœtès et Léontée, qui pendant un instant soutiennent à eux seuls tout l'effort d'un gros de Troyens, en avant des portes du camp grec. Leurs armes sont la lance ou javeline, δόρυ, et le ξίφος ὀξύ, espèce de courte épée ou de grand poignard pointu, dont la lame à double tranchant avait la forme d'une feuille allongée. On voit aussi, à la fin du chant XXIII, ces deux héros parmi ceux qui disputent

1. Fréret, *Rech. sur l'anc. de l'art de l'équit. en Grèce*, p. 288.

le prix du disque, aux jeux donnés en l'honneur de Patrocle; c'est même Polypœtès qui remporte le prix consistant en un énorme disque de fer; mais aucun Lapithe ni aucun autre Thessalien ne se présente pour disputer le prix du tir à l'arc.

Les renseignements d'Hésiode sont en parfaite concordance avec ceux d'Homère; ses Lapithes et ses Centaures ne se servent pas d'arcs; ils combattent uniquement avec des lances, ἔγχεισιν, et avec des épieux de sapin ou peut-être des massues de sapin, ἐλάτης (*Le Boucl. d'Herc.*, vers 190).

On constate donc une différence complète dans la façon de combattre des Centaures et des Lapithes, c'est-à-dire des Thessaliens contemporains de Pirithoüs, suivant que l'on consulte, d'une part Homère et Hésiode, d'autre part les autres poètes plus récents : ce qui prouve bien que ces derniers ont commis un anachronisme, en prêtant aux Thessaliens des temps héroïques une manière de combattre qu'ils n'adoptèrent que plus tard.

Les Thessaliens n'ont donc pas plus combattu à cheval vers l'époque de la guerre de Troie que les autres peuples de la Grèce et que ceux de l'Asie Mineure. La fiction des Centaures biformes est réellement née postérieurement à l'époque d'Homère et d'Hésiode. Ce qui a donné naissance à cette fiction relativement tardive chez les Grecs, ce n'est pas que les Thessaliens aient alors inventé l'art de monter à cheval, qui était depuis longtemps connu en Grèce, comme l'indique surtout la scène des cavaliers décrite par Hésiode dans le *Bouclier d'Hercule* [1]. Il est même fort douteux que cette fiction provienne de ce que les Thessaliens auraient acquis l'habitude de combattre à cheval avant les autres peuples grecs; car cette habitude paraît avoir pris naissance à peu près en même temps chez tous ces peuples, à l'époque où l'usage si onéreux des chars de guerre est tombé en désuétude. Ce qui, à notre avis, doit avoir donné naissance en Grèce à la fiction du centaure, de l'homme cheval, de l'homme ne faisant qu'un avec son cheval, c'est que les Thessaliens sont devenus les plus habiles cavaliers de la Grèce dans les temps historiques, comme ils avaient été les meilleurs conducteurs de chars dans les temps héroïques. On sait en effet que le plus habile conducteur de char de l'*Iliade* est un Thessalien; c'est le cocher d'Achille, Automédon, dont le nom est devenu synonyme d'excellent cocher grâce à Homère.

1. Voyez plus haut, page 270.

On vient de voir que, suivant Fréret, le nom des Centaures signifierait Pique-Bœufs. Les hellénistes ont longtemps admis la réalité de ce sens, en considérant le mot κένταυρος comme une contraction de κέντειν, piquer, et de ταῦρος, taureau ; mais, dans ces derniers temps, des philologues ont identifié les mots sanscrit *gandharva*, zend *gandarewa*, grec κένταυρος, et ils leur ont assigné plusieurs autres étymologies. Ainsi, suivant Pictet (*Orig. ind.-europ.*, t. II, p. 760), « Ebel décompose le sanscrit *gandharva* en *gandh-arva*, comme le grec κένταυρος en κεντ-αυρος. celui qui éperonne le cheval, *pferdestachler*, en considérant κεντέω comme allié à *gandhai*, lædere, vexare, et αὖρος à *arvant*, cheval ; » étymologie que Pictet regarde d'ailleurs comme irrégulière et douteuse. Suivant M. Emile Burnouf (*Essai sur le Véda*, p. 369), le mot *gandharva* serait dérivé de *gandha*, odeur, et de *arvan*, cheval, et il signifierait le cheval-des-odeurs, c'est-à-dire qui porte aux dieux l'offrande du sacrifice. Plus récemment, M. Abel Hovelacque a fait observer que le professeur Kuhn admet pour le nom des *gandharvas* hindous l'origine étymologique que proposaient les Hindous eux-mêmes, à savoir *gavam*, vache, et *dhâraka*, porteur, « porteur des vaches célestes, des nuées ». M. Hovelacque regarde comme plus probable que les thèmes, grec κενταυρο, sanscrit *gandharva*, zend *gandarewa*, proviennent d'une forme commune *ghandharva* (au nominatif *ghandharvas*), qu'il fait venir du verbe *ghu* cacher, et de *dharva*, inexpliqué. Enfin M. Hovelacque ajoute en terminant : « Je dois faire observer qu'un dictionnaire sanscrit cite un vocable « *guha*, masculin, cheval rapide ». J'ai consulté le vocabulaire de M. Benfey, et je l'ai trouvé muet sur ce point. Si en tout cas le mot existe réellement, il ne saurait être sans intérêt dans la présente question [1]. » Après avoir pris connaissance de ces divers renseignements, le lecteur adoptera sans doute l'opinion de plusieurs autres philologues, qui déclarent tout à fait problématique l'étymologie des mots *Centaures*, *Gandharvas* et *Gandarewa*.

Ajoutons que, si les Centaures sont donnés comme des monstres biformes issus de race humaine dans la légende grecque, il n'en est pas de même du Gandarewa dans la mythologie iranienne, ni des Gandharvas dans la mythologie hindoue. Le Gan-

1. A. Hovelacque, *Le nom des Centaures*, dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. II, 1868, p. 468.

darewa de l'Avesta est un démon colossal qui rôde autour de la mer Vourukasha pour ravir l'arbre sacré, le *gaokerena ;* il n'est donné ni comme un monstre biforme, ni comme un être combattant monté sur un cheval. Quant aux Gandharvas hindous, ce sont des musiciens célestes attachés à la cour d'Indra, ce sont des génies créés en même temps que le monde, lequel est composé des êtres mythologiques, des étoiles, des corps bruts, du genre humain et des animaux aquatiques, aériens et terrestres (*Loi de Manou*, I, 36-40.) L'une des attributions des Gandharvas, dans le Véda, consiste à conduire le char d'Indra ; mais, s'ils savent diriger les chevaux, comme tous les dieux du panthéon hindou, ils ne sont jamais donnés comme de véritables cavaliers, ni comme des monstres biformes. Ce sont d'autres génies, les Kinnaras, autres musiciens célestes, attachés au service de Kouvéra, dieu des richesses, qui sont représentés dans la mythologie hindoue, comme des monstres biformes à corps d'homme et à tête de cheval (*Loi de Manou*, I, 39).

On ne trouve donc rien, ni dans les considérations sur l'étymologie des mots Centaures, Gandharvas et Gandarewa, ni dans les renseignements de la litiérature hindoue sur les Gandharvas, ni dans ceux de la littérature iranienne sur le Gandarewa, qui puisse infirmer l'opinion que nous venons d'émettre sur l'origine et le sens de la fable des Centaures chez les Grecs. L'histoire des Centaures, des Gandharvas et du Gandarewa montre du reste qu'on fait fausse route en cherchant à rattacher leurs noms à l'un quelconque des anciens noms aryens du cheval.

On voit aussi combien est erronée l'opinion rapportée par Paul Gervais dans son *Hist. nat. des mammif.*, t. II, p. 144, opinion suivant laquelle la cavalerie « des Scythes, aujourd'hui les Tartares », aurait donné naissance à la fable des Centaures, parce que, « lorsqu'ils vinrent en Thrace, les Grecs en furent si effrayés qu'ils crurent que l'homme et l'animal ne formaient qu'un seul corps. » Non seulement la fable des Centaures ne doit pas son origine à une ancienne irruption en Thrace de cavaliers tartares; mais encore les Grecs n'ont jamais pu se méprendre sur la nature zoologique des cavaliers, car ils avaient amené des chevaux en Grèce lors de leur arrivée dans ce pays, comme on le verra dans le paragraphe suivant.

Enfin, pour terminer ce qu'il y avait à dire sur l'antiquité de l'art de l'équitation en Grèce et en Asie Mineure, nous rappel-

lerons qu'après avoir représenté Ascagne dirigeant un carrousel en Sicile, près du tombeau d'Anchise, Virgile ajoute : « Dans la suite, Ascagne le premier renouvela ces usages, ces courses, ces combats, lorsqu'il entourait de remparts Albe la Longue ; il enseigna aux peuples anciens du Latium ces jeux que lui-même, dans son enfance, il célébrait avec la jeunesse troyenne ; les Albains les transmirent à leurs descendants, et c'est d'eux que la superbe Rome les a reçus ; elle conserve fidèlement cette fête de ses aïeux, et maintenant ces jeux ont conservé le nom de Troie, et les enfants qui les célèbrent celui de légion troyenne [1]. »

En lisant la description du carrousel d'Ascagne, fils d'Enée, on s'aperçoit que Virgile commet l'un de ces anachronismes que Fréret vient de lui reprocher; car il n'est guère admissible que les jeunes cavaliers troyens aient retracé des simulacres de combats à la lance, puisqu'il n'existait pas plus en Asie Mineure qu'en Grèce de lanciers combattant sur des chevaux à l'époque de la guerre de Troie.

Il est toutefois possible que les carrousels de l'ancienne Rome se soient appelés jeux troyens, en souvenir d'exercices exécutés dès l'époque de la guerre d'Ilion, par des Troyens montés sur des chevaux; car les habitants de l'Asie Mineure devaient dès lors, tout aussi bien que ceux de la Grèce, monter à cheval en diverses circonstances, notamment pour célébrer certaines fêtes, analogues à celle qu'Hésiode a décrite dans son *Bouclier d'Hercule*, et que l'on ne saurait trop rappeler. Les peuples de l'Asie Mineure et de la Grèce avaient en effet les mêmes mœurs et les mêmes habitudes. Les fréquentes relations qu'ils avaient entre eux, et les nombreux exemples soit de Grecs allant comme Bellérophon s'installer en Asie Mineure, soit d'habitants de ce pays venant comme Pélops chercher fortune en Grèce, suffiraient pour indiquer l'existence de ce fait, si elle n'était déjà prouvée par les poésies homériques. Mais il ne faut pas confondre des jeux équestres avec des combats équestres.

Nous pouvons donc répéter que, durant la période comprise entre l'aurore des temps historiques et les derniers siècles de l'ère ancienne, l'usage des chars de guerre et celui de la cavalerie proprement dite ont été successifs en Asie Mineure et en Grèce, au lieu d'être simultanés comme en Perse et dans l'Inde.

1. Virgile, *Enéide*, V, p. 397.

§ 6. — Ce sont les populations aryennes d'Asie Mineure qui ont introduit le cheval en Grèce.

Le Bosphore de Thrace ou canal de Constantinople n'ayant que 250 mètres et l'Hellespont ou détroit des Dardanelles 1750 mètres dans leur plus petite largeur, et, d'autre part, les nombreuses îles de l'Archipel étant très rapprochées les unes des autres, toutes en vue les unes des autres, les diverses colonies des migrateurs aryens d'Asie Mineure avaient de très grandes facilités, dont elles profitèrent, pour passer en Europe par la voie de mer, même avant que leur science nautique se soit développée au contact des Phéniciens. C'est ce qui explique pourquoi, dans la légende grecque, le titre de fils de Neptune est si souvent donné à tant de chefs aryens, représentés soit comme des fondateurs de villes, soit comme les premiers rois de diverses peuplades grecques auxquelles ils ont donné leur nom.

La facilité avec laquelle on peut passer d'Asie Mineure en Grèce suffirait à elle seule pour indiquer que les essaims pélasgiques ou proto-grecs amenèrent avec eux leurs chevaux aryens, quand ils vinrent s'établir dans cette dernière contrée. C'est d'ailleurs un fait qui ressort clairement de l'examen des différents mythes dans lesquels l'histoire d'Athéné ou Minerve et surtout celle de Poseidon ou Neptune se trouvent mêlées à celle du cheval. Mais, faute d'avoir assez tenu compte des diverses phases par lesquelles ces mythes sont passés, on n'en a guère tiré jusqu'ici que des conclusions incomplètes et quelquefois erronées. Il importe donc de s'arrêter sur l'histoire de ces mythes, qui, sous leur forme primitive, ne sont en réalité rien autre chose que l'histoire de l'introduction du cheval aryen en Grèce.

Dans les temps historiques de la Grèce et même pendant la dernière période de ses temps héroïques, le panthéon grec était habité par des divinités pour la plupart aryennes, malgré l'antiquité de l'arrivée en Grèce de diverses colonies égyptiennes et phéniciennes. Parmi les dieux d'origine incontestablement aryenne, on peut citer Zeus ou Jupiter, Héra ou Junon, Arès ou Mars, Héphaistos ou Vulcain, Poseidon ou Neptune et Athéné ou Minerve. Aux époques en question, tous ces dieux étaient déjà complètement anthropomorphisés : Jupiter portait

la foudre dans sa main; Vulcain travaillait les métaux sur l'enclume; Neptune parcourait les mers sur son char et commandait aux flots avec son trident; Minerve était représentée sous la figure d'une guerrière, et Junon était une femme immortelle aux yeux de gazelle (littéralement aux yeux de bœuf, βοῶπις), c'est-à-dire aux grands yeux noirs à reflet velouté, comme le sont encore les yeux des bœufs de Syrie et d'Asie Mineure; c'est pourquoi Homère ne donne jamais l'épithète de *boôpis* à aucune femme blonde, mortelle ou immortelle.

Mais cet anthropomorphisme avait été un résultat relativement tardif des conceptions des poètes et des artistes. Primitivement, la religion des Pélasges, et l'on peut dire d'une façon plus générale la religion aryenne était un pur naturalisme, ou divinisation des phénomènes naturels, des agents physiques, des forces cosmiques. En d'autres termes, avant d'être un dieu anthropomorphe armé de la foudre, Jupiter avait été le ciel. Avant d'être un forgeron boiteux, Vulcain avait été le feu, puis l'industrie métallurgique, née de l'usage du feu. Avant d'être la divinité porte-égide, Minerve avait été uniquement la *sophia* grecque, expression que l'on rend quelquefois par notre mot sagesse, mais qui signifie réellement la science prise dans son acception la plus large, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les sciences, de tous les arts et de toutes les industries. Enfin, avant d'être le dieu armé du trident, Neptune avait été uniquement la mer, l'onde salée, puis la navigation. On peut même affirmer que, dans aucun temps, les représentations anthropomorphes des divinités n'ont jamais été prises au sérieux par les gens éclairés de l'antiquité grecque et romaine. Ainsi, par exemple, il est clair qu'en donnant à Neptune l'épithète de γαιήοχος, « qui enveloppe, qui embrasse la terre », Homère (*Iliade*, IX, vers 183) témoigne suffisamment que, pour lui, Neptune était la mer, bien qu'il lui ait si souvent prêté la forme humaine pour le besoin de la mise en scène. Posidonius fait aussi remarquer dans Strabon (XVII, I, 5) qu'en appelant le fleuve Egyptos, « ce fleuve tombé du sein de Zeus » (*Odyssée*, IV, vers 581), Homère « fait bien réellement naître le Nil des eaux du ciel »: d'où Thalès avait conclu qu'Homère a déjà connu la vraie cause des crues du Nil, c'est-à-dire, suivant l'expression de Strabon, « les pluies torrentielles qui tombent en été dans la haute Ethiopie, et en particulier dans les montagnes situées aux derniers confins de ce pays. » On connaît en outre les expres-

sions usuelles : ὕει Ζεύς, Zeus pleut, pour il pleut ; *sub Jove*, sous Jupiter, pour en plein air, et d'autres analogues.

Virgile dit dans ses *Géorgiques* (liv. I, vers, 11-13 et 18-19) : « Et toi, Neptune, par le puissant trident de qui la terre frappée produisit pour la première fois le cheval frémissant..... et toi, Minerve, inventrice de l'olivier. » Le poète fait ici allusion à une ancienne légende grecque, qui nous a été conservée par Servius, dans un passage de son *Commentaire sur Virgile*, et dont voici la traduction : « Telle est cette fable : quand Neptune et Minerve prétendirent donner leur nom à Athènes, les dieux décidèrent que la ville prendrait le nom de celui qui ferait aux hommes le présent le plus utile. Alors Neptune frappa le rivage et en fit sortir le cheval, animal propre à la guerre ; Minerve, d'un coup de lance, créa l'olivier, emblème de la paix et reconnu le meilleur [1]. » Prise à la lettre, cette légende signifierait que Neptune fut le créateur du cheval et Minerve la créatrice de l'olivier ; mais il est clair que, ainsi présentée, cette légende cache, sous un revêtement purement poétique et relativement récent, un fait réel qu'il reste à déterminer, puisque ni Neptune ni Minerve ne sont des divinités créatrices dans la cosmogonie hellénique. Le fait en question a du reste été représenté sous cette forme emblématique, aussi bien par les artistes que par les poètes ; et une preuve de son importance capitale dans l'histoire d'Athènes, c'est qu'il avait fourni le sujet décoratif de l'un des deux frontons du Parthénon, comme nous l'apprend Pausanias [2].

Minerve n'étant pas la créatrice de l'olivier, certains auteurs modernes ont supposé qu'elle l'avait importé en Grèce, et que c'est là le vrai sens caché sous le mythe de sa dispute avec Neptune ; mais cette explication n'est pas acceptable, puisque l'olivier, arbre naturel à tout le bassin méditerranéen, n'a point été importé en Grèce. C'est dans la remarque suivante de Diodore qu'il faut chercher l'explication de ce mythe : « On attribue à Minerve la culture des oliviers, qu'elle communiqua aux hommes aussi bien que l'usage de leur fruit. Car avant elle l'olivier était laissé inculte parmi les arbres sauvages et on n'en avait aucun soin » (V, 73). Cela est clair et vrai : la culture de l'olivier et l'usage de son fruit sont des résultats de la

1. Servius, *o. c.*, page 60.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, I, 24 ; t. I, p. 164-167.

science et de l'industrie, personnifiées dans Minerve. L'arboriculture est d'ailleurs un art très ancien, et, dès le temps de Diodore, il y avait déjà « des oliviers greffés sur des oliviers sauvages » jusque dans la petite île de Pityuse, aujourd'hui Iviça (V, 16).

Cet exemple montre une fois de plus qu'en général, pour avoir la vraie explication d'un mythe, il ne faut point s'arrêter à la conception anthropomorphe des divinités; il faut remonter plus haut, jusqu'au naturalisme primitif. C'est seulement ainsi qu'on s'explique pourquoi Diodore (V, 73) dit que Minerve a enseigné aux hommes la préparation des vêtements, l'architecture, la confection et l'usage des instruments de musique, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages d'art; ce qui fait qu'on l'a nommée *Ergané*, ouvrière. C'est pourquoi Homère avait déjà dit de Minerve, au commencement de l'hymne 3e : « Elle aime les guerres et les travaux de Mars, et les mêlées et les batailles; elle se plaît aussi à s'occuper d'ouvrages merveilleux. La première, elle apprit aux artisans, parmi les terrestres mortels, à façonner des chars de guerre et des chariots décorés d'airain. C'est elle encore qui a enseigné à de tendres et sédentaires jeunes vierges son art ingénieux et en a pénétré leur esprit. » Lorsque le même poète dit, dans l'hymne 10e, que Minerve « est aussi la sauvegarde des armées au départ et au retour » cela signifie que la stratégie était déjà une science à cette époque. Quand il dit, dans l'hymne 19e, que, « avec Minerve aux yeux d'azur, Vulcain a enseigné les beaux travaux, sur la terre, aux hommes qui d'abord habitaient des antres dans les montagnes, comme les bêtes fauves », cela signifie tout simplement que l'industrie du fondeur et du forgeron n'est que l'une des branches de la science prise dans son acception la plus générale. Si Pindare et Pausanias ont pu dire, ainsi qu'on l'a vu à la page 297, que Minerve a donné un mors à Bellérophon, qu'elle lui a appris à s'en servir et à dompter Pégase, considéré comme un cheval ailé, c'est parce que la fabrication des mors et le dressage des chevaux sont réellement des arts, et que, nous le répétons, Minerve est la personification de toute science, de tout art, de toute industrie. Enfin, c'est évidemment parce que l'équitation est l'une des branches de la science que l'un des surnoms de Minerve était *Hippia;* ce qui avait fini par donner lieu à une légende plus poétique, que Pausanias raconte ainsi : « La statue (de Minerve) qu'on voit maintenant à Tégée a été apportée du

bourg des Manthuriens, qui lui donnent le nom d'Hippia, parce que suivant eux, dans le combat des dieux contre les géants, Minerve poussa ses chevaux et son char contre Encelade [1]. »

Minerve était donc réellement la déesse de l'équitation, et c'était une conséquence naturelle de la conception primitive qui lui avait donné naissance. Néanmoins, Diodore dit aussi (V, 69), à propos des Crétois : « On attribue aussi à Neptune l'art de dompter les chevaux et l'enseignement de l'art de l'équitation; ce qui lui a valu le surnom d'*Hippius*. » Nous lisons dans le 21e hymne homérique : « Pour toi, Neptune, les immortels ont divisé les honneurs en deux parts; ils t'ont donné d'être dompteur des coursiers et sauveur des vaisseaux. » Pausanias dit de son côté : « Ce dieu (Neptune), outre les noms que les poètes lui ont donnés, en a plusieurs autres particuliers à chaque pays dans lequel il est honoré. Les surnoms qu'on lui donne partout sont ceux de Pélagius, d'Asphalius et d'Hippius. On allègue beaucoup de raisons différentes de cette dernière dénomination; ma conjecture, à moi, est qu'elle vient de ce qu'il est l'inventeur de l'art de dompter les chevaux. Nous voyons en effet dans Homère que Ménélas, lors du combat à la course des chars, dicte à Antilochus une formule de serment par ce dieu : *Tenant la main sur tes chevaux, jure par le puissant dieu de la mer, que tu n'as usé volontairement d'aucune fraude pour entraver la course de mon char* [2]. »

En donnant à Neptune le titre de dompteur de chevaux, les poètes l'ont fait empiéter sur les attributions de Minerve, et ils lui ont encore fait jouer un rôle que ne justifie nullement la nature originelle de ce dieu; car la mer n'a pas plus dressé que produit les chevaux; et si Pausanias a admis que le surnom de Hippius, donné à Neptune, vient de ce qu'il fut l'inventeur de l'équitation, c'est évidemment parce que cet érudit, d'ailleurs estimable, n'a pas su voir au delà de la fiction poétique, et relativement récente, qui vient d'être signalée dans le 21e hymne homérique [3]. Le défaut de perspicacité de Pau-

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VIII, 47; t. IV, p. 539.
2. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VII, 21; t. IV, p. 172; et Homère, *Iliade*, XXIII, p. 335.
3. Pour nous conformer à l'usage, et pour éviter des périphrases, nous avons toujours parlé des hymnes dits homériques comme s'ils étaient réellement l'œuvre d'Homère. Mais c'est ici le cas de rappeler que ces hymnes sont incontestablement postérieurs à ce poète.

sanias est même d'autant plus manifeste, en cette circonstance, que c'est à cet auteur qu'on est redevable du seul texte qui, à notre connaissance, dénote clairement sur quel fait primitif les poètes ont brodé pour faire de Neptune le créateur et le premier dompteur des chevaux.

A l'appui de son opinion, Pausanias invoque en effet le témoignage de Pamphus, le plus ancien des poètes lyriques d'Athènes. On chantait autrefois aux mystères d'Eleusis les hymnes de ce poète antérieur à Orphée; aucun de ces hymnes ne nous est parvenu; mais, fort heureusement, Pausanias a cité textuellement un vers de Pamphus, dans lequel ce poète appelle Neptune :

ἵππων τε δωτῆρα νεῶν τ'ἰθυκρηδέμνων [1];

c'est-à-dire « le donateur des chevaux et des vaisseaux à voiles ».

En traduisant ἰθυκρηδέμνων par « à voiles », nous suivons l'opinion de Clavier, bien que ce sens soit loin d'être certain. Les opinions ont varié et varient encore sur la signification de ce mot, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Ses racines sont ἰθὺς et κρήδεμνον qui vient lui-même de κρᾶς et de δέω. Le sens originel du mot κρήδεμνον, voile, pièce d'étoffe qu'on attache sur la tête, justifierait donc l'opinion de Clavier; mais ce mot a pris consécutivement d'autres acceptions, qui permettent aussi de supposer que Pamphus a pu vouloir désigner des vaisseaux au bordage élevé, ou même tout simplement à la proue élevée.

Quel que soit d'ailleurs le sens qu'il faille assigner à l'épithète que Pamphus donne aux vaisseaux, on voit qu'avec ce poète si ancien nous sortons des fictions poétiques incompatibles avec les notions que l'on doit se faire de Neptune, considéré comme la personnification de la mer. Neptune n'est plus ici le créateur ni le dompteur du cheval; il est seulement le donateur des chevaux et des navires : ce qui signifie clairement que les Proto-Grecs, les Pélasges fondateurs d'Athènes, sont arrivés en Grèce par mer, avec leurs vaisseaux et leurs chevaux. On conçoit d'après cela que, la fiction poétique aidant, Neptune, l'importateur des chevaux en Grèce, y ait reçu le surnom d'Hippius ou Equestre, et qu'il ait fini par être représenté comme le créateur et le dompteur du cheval.

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, VII, 21; t. IV, p. 171.

Il est vrai que, préoccupé sans doute de l'opinion émise par Pausanias sur l'origine du surnom Hippius donné à Neptune, Clavier a cru devoir traduire le vers de Pamphus comme s'il y avait ἵππων τ'ἐλατῆρα au lieu de ἵππων τε δωτῆρα, ainsi qu'il le déclare dans ses notes, tome VI, page 227. De sorte que, dans la traduction de Clavier, Neptune n'est plus le donateur des chevaux et des vaisseaux; il y devient le dieu qui « préside à la course des chevaux et des vaisseaux à la voile ». Mais cette fausse lecture de Clavier n'a pas été admise dans l'édition de Dindorf, publiée en 1845 chez Didot, où le mot δωτῆρα a été avec raison conservé dans le texte grec (p. 350) et rendu dans la traduction latine par le mot *largitorem*, le donateur (p. 351). Clavier avait été vraiment mal inspiré dans cette circonstance; car ayant rencontré un texte précieux, exprimant une idée très claire et aussi sensée que si elle provenait d'un historien et non d'un poète lyrique, notre savant helléniste avait eu le tort de vouloir altérer ce texte, pour lui faire signifier une chose insensée, au point de vue du naturalisme primitif de la religion pélasgique.

Du reste, même sans avoir mentionné et peut-être sans avoir connu le document si important fourni par le vers de Pamphus, divers auteurs modernes ont déjà tiré de la légende de Neptune, disputant à Minerve l'honneur de donner son nom à Athènes, la conclusion que le cheval a été introduit en Grèce par mer. Ils ont pensé avec raison que la mer, personnifiée sous le nom de Neptune, ne peut pas avoir produit le cheval, qu'elle peut seulement l'avoir aidé dans ses migrations, et que c'est la véritable explication du mythe en question : conclusion qui est confirmée par le vers de Pamphus.

Mais, considérant que les chevaux ont été importés en Grèce par mer, quelques auteurs en ont inféré, bien à tort, que ces animaux y sont arrivés pour la première fois, soit avec les colons égyptiens, soit avec les colons phénicens. Pour qu'il en ait été ainsi, il faudrait que les Egyptiens et les Phéniciens eussent précédé les Pélasges en Grèce, ce qui a été quelquefois admis; tandis qu'en réalité, on ne saurait trop le répéter, les Pélasges furent le premier peuple civilisé qui immigra dans cette contrée. Ainsi, par exemple, certains auteurs ont regardé et regardent encore l'Egyptien Cécrops comme le fondateur d'Athènes et le premier roi de l'Attique; au lieu que, d'après une tradition qui subsistait encore à l'époque de Pausanias, il y avait eu des rois dans l'At-

tique avant l'arrivée de Cécrops[1]; et cette tradition est en parfait accord avec le dire d'Hérodote, VIII, 44 : « Les Athéniens, quand les Pélasges possédaient ce qu'on appelle maintenant la Grèce, étaient Pélasges; on les appelait Cranaens; sous le roi Cécrops, on les nomma Cécropides; lorsque Erechthée hérita de la souveraineté, ils changèrent leur nom pour celui d'Athéniens; enfin, Ion, fils de Xuthus, étant devenu leur chef, ils furent à cause de lui appelés Ioniens. » Hérodote dit aussi, VII, 94, qu'avant l'arrivée de l'Egyptien Danaüs en Achaïe les habitants de cette contrée s'appelaient Pélasges-Egiales, et qu'ils ne prirent également le nom d'Ioniens qu'à l'époque d'Ion.

Les chevaux des Pélasges furent donc réellement les premiers importés en Grèce; et ce fait deviendra encore plus évident, quand on verra, dans les chapitres suivants, qu'aux époques où Cécrops, Danaüs et autres anciens colonisateurs partirent d'Egypte et de Phénicie, ces deux contrées ne possédaient pas encore la race de chevaux qui, de temps immémorial, a constitué le fond de la population équine de la Grèce.

Ajoutons, par parenthèse, qu'il n'y a pas lieu d'être surpris qu'Athènes ait reçu ce nom seulement à l'époque relativement tardive indiquée par Hérodote. Car, si l'on rapproche de ce fait la remarque de Strabon (IX, I, 18) suivant laquelle Posidonia avait été l'un des anciens noms d'Athènes, on devra en inférer que la dispute de Neptune et de Minerve, au sujet de cette ville, n'a pas duré un seul jour, mais plusieurs siècles; ou, en d'autres termes, que cette ville a d'abord été nommée Posidonia, c'est-à-dire la ville de Poseidon ou Neptune, la ville des marins, par ses fondateurs les Pélasges; et qu'elle a été appelée Athènes, c'est-à-dire la ville d'Athéné ou Minerve, la ville de la science et de l'industrie, seulement lorsque la science et l'industrie eurent eu le temps d'y prendre un certain développement.

La légende grecque de Neptune donateur des chevaux semble indiquer que ces animaux n'existaient pas encore en Grèce lors de l'arrivée des Pélasges. Pline dit d'ailleurs (XXVII, 45) : « Les Grecs n'ont point parlé des chevaux sauvages, parce que leurs contrées n'en produisaient point; » et l'on a vu à la page 115 qu'aucun débris de cheval fossile n'a encore été

1. Pausanias, *Descript. de la Grèce*, I, 31; t. I, p. 327.

trouvé en Grèce. Si, du reste, de nouvelles découvertes paléontologiques venaient démontrer l'ancienne existence de chevaux sauvages dans ce pays, on n'en serait pas moins autorisé à penser que leur race est depuis longtemps éteinte, qu'elle n'a même pas été domestiquée par les peuplades sauvages que les Pélasges ont dû rencontrer en Grèce et dont la présence est révélée par les débris archéologiques de l'âge de la pierre. Il est du moins certain qu'il n'existe pas et tout porte à croire qu'il n'a jamais existé de race chevaline domestique originaire de Grèce.

Enfin, le fait incontestable du peuplement de la Grèce par des chevaux arrivés par mer avec les peuples aryens ou anciens Pélasges d'Asie Mineure prouve que les premières immigrations des Aryas en Grèce sont postérieures au phénomène géologique dont il a été question à la page 176, et qui sépara l'Asie Mineure de la Grèce en donnant naissance au Bosphore et à l'Hellespont; car l'existence de ces détroits a seul forcé les peuples aryens d'Asie Mineure de s'embarquer avec leurs chevaux pour passer en Grèce.

Il faut aussi en conclure que, les Pélasges n'ayant point été témoins du phénomène géologique en question, la tradition relative à ce phénomène n'est pas une tradition pélasgique, mais bien une tradition que les Pélasges ont apprise des populations anaryennes qu'ils rencontrèrent dans l'île de Samothrace et auxquelles, on l'a vu à la page 246, ils enseignèrent les mystères.

§ 7. — Les chevaux aryens sont ceux du type asiatique à front plat.

La lecture du chapitre V, § 4, fera comprendre pourquoi nous n'avons pas demandé à l'Inde ni à la Perse la preuve du fait énoncé aux pages 13-15, et supposé connu dans les premiers paragraphes du présent chapitre à savoir que, parmi les deux races chevalines asiatiques, c'est celle au front large et plat qui a été domestiquée par les Aryas. Les documents fournis par la littérature et par les monuments de la Grèce suffiront d'ailleurs pour démontrer la réalité de ce fait.

Strabon (XI, XIII, 7) dit dans sa description de la Grande Médie : « Cette même partie de la Médie, comme l'Arménie aussi,

du reste, est très favorable à l'élève des chevaux. Elle contient notamment, sous le nom d'*Hippobotum*, une vaste prairie que traverse la grande route allant de la Perse et de la Babylonie aux Pyles Caspiennes et où paissaient, dit-on, au temps de la domination persane, jusqu'à 50 000 juments appartenant aux haras royaux. De ces haras suivant les uns, des pâturages d'Arménie suivant les autres, sortaient ces fameux chevaux néséens, réservés à cause de leur incomparable beauté et de leur taille exceptionnellement grande pour le service personnel des rois de Perse, mais qui représentaient en tout cas, comme les chevaux parthes aujourd'hui, une race particulière entièrement distincte des chevaux grecs ou autres qu'on voit dans nos pays. »

Les deux races chevalines asiatiques ou orientales dont il a été question aux pages 13-15, existaient donc en Orient dès le temps de Strabon, et même dès l'époque des Achéménides, il y a plus de vingt-quatre siècles. L'antiquité de leur existence dans cette région du globe, à l'état de races domestiques bien distinctes, montre qu'elles proviennent réellement de deux races sauvages également distinctes; ou, en d'autres termes, la division actuelle des chevaux orientaux en deux races n'a pas été produite par le croisement d'une race asiatique unique avec une ou plusieurs de nos races européennes, comme quelques personnes pourraient le supposer.

L'origine asiatique des Aryas prouve que leurs chevaux appartenaient à l'une des deux races orientales déjà signalées par Strabon; et c'étaient du reste les chevaux aryens qui peuplaient déjà la Grèce dans les temps anciens, puisqu'on vient de voir que le cheval domestique y fut introduit d'Asie Mineure par les Aryo-Pélasges, et que leur cheval aryen dut s'y multiplier, envahir la contrée, avec d'autant plus de facilité qu'il n'y rencontra aucune autre race chevaline domestique préétablie.

Il suffit donc de savoir ce qu'étaient les anciens chevaux grecs pour connaître à quel type appartiennent les chevaux aryens. Or on peut s'en rendre compte en étudiant les productions de l'art grec antique, surtout les nombreux et admirables chevaux du Parthénon, qui ont été sculptés par Phidias et par ses élèves au milieu du ve siècle avant notre ère, dont les originaux sont aujourd'hui au British-Museum, et dont l'Ecole des Beaux-Arts de Paris possède d'excellents moulages. Toute personne au courant de la science hippique sera forcée

de reconnaître que les chevaux du Parthénon, justement placés au nombre des chefs-d'œuvre de la sculpture de tous les temps, appartiennent à celui des deux types orientaux qui est caractérisé par le front large et plat et par le profil rectiligne de la tête, c'est-à-dire au type que M. André Sanson a nommé asiatique et auquel nous avons par conséquent eu raison de donner le nom d'aryen dans notre premier chapitre.

On reconnaît également la conformation du cheval aryen dans les caractères du cheval exigés par Xénophon (*De l'équitation*, ch. 1), et parmi lesquels nous signalerons : le front large, l'œil à fleur de tête, les oreilles petites et très éloignées l'une de l'autre à la base, le poitrail large, la côte ample et arrondie, les reins larges et courts, la croupe large et charnue.

Au reste, dès 1872, environ deux ans après la publication de nos *Origines du cheval domestique*, M. Sanson écrivait déjà à la page 10 de ses *Migrations des animaux domestiques*, à propos de sa race chevaline asiatique : « C'est évidemment celle dont les Aryas se sont servis. Avant d'avoir quitté leur première patrie, ils n'en avaient point d'autre à leur disposition. » Nous sommes donc arrivés tous les deux, malgré la diversité de nos études, à une conclusion identique sur l'origine de cette race chevaline à front large et plat, reconnue aryenne aussi bien par M. Sanson que par nous-même.

On peut déjà en inférer que les fameux chevaux néséens ou niséens appartenaient à l'autre race asiatique, à front bombé, à laquelle nous avons donné le nom de race chevaline mongolique ; la vérité de cette conclusion sera confirmée dans le chapitre V, § 4.

CHAPITRE V

HISTOIRE DE LA RACE CHEVALINE MONGOLIQUE CHEZ LES PEUPLES MONGOLIQUES DE L'ORIENT

§ 1. — Quelques très anciens peuples mongoliques.

La connaissance de l'aire géographique si étendue de la race chevaline mongolique ne peut à elle seule indiquer l'origine de cette race; mais, on le verra dans le présent chapitre, divers documents prouvent qu'elle a réellement été domestiquée par les Proto-Mongols dans leur première patrie, dans cette région de la Mongolie qui est actuellement occupée par les Kalkas, et que c'est de là que les anciens peuples mongoliques l'ont emmenée dans la plus grande partie de l'Asie avant les migrations aryennes.

Il est inutile d'entrer dans de longues considérations sur les principaux caractères physiques des hommes de la race mongolique, aussi nommée finno-tartare, finno-ougrienne, turco-mongole, ouralo-altaïque, etc. Tout le monde connaît leur teint plus ou moins bistré, leur face en losange, leurs pommettes saillantes, leurs yeux bridés ou obliques, etc. Les représentants de cette race occupent actuellement presque toute l'Asie septentrionale et centrale, une partie de l'Asie Mineure et de la Russie, et l'extrême nord de l'Europe. Certains peuples mongoliques, tels que les Mongols proprement dits et les Chinois, ont conservé les caractères typiques de leur race, qui ont été plus ou moins atténués chez d'autres peuples, tels que les Finnois ou Finlandais, les Turcs-Ottomans et les Madgyars ou

Hongrois, parce que ces trois derniers peuples, qui ne méritent plus guère l'épithète de mongoliques, ont été depuis longtemps mélangés avec des populations appartenant à d'autres races.

La race mongolique avait aussi été appelée *scythique*, à l'époque où l'on croyait que les Scythes des anciens étaient tous de race mongolique, faute d'avoir remarqué le passage si positif de Strabon, liv. Ier, chap. II, § 27 : « Les anciens Grecs comprenaient tout ce qu'ils connaissaient de peuples septentrionaux sous le seul et même nom de *Scythes*. »

Il est d'ailleurs facile de montrer que parmi les Scythes des anciens il y avait des peuples de sang aryen et de sang tudesque.

Ainsi, par exemple, on lit dans l'énumération des Scythes d'Europe par Hérodote (IV, 108-109) : « La nation des Budins, grande et nombreuse, a tout entière et d'une manière marquée des yeux bleus et des cheveux rouges.... Les Gélons.... sont d'origine grecque; chassés des ports qu'ils habitaient, ils s'établirent parmi les Budins. Ils parlent une langue mêlée de grec et de scythique. Les Budins n'ont ni la même langue ni le même genre de vie que les Gélons. En effet, les premiers étant indigènes, sont nomades.... Les Gélons au contraire labourent, se nourrissent de blé et possèdent des jardins; ils diffèrent aussi des Budins par le teint et la physionomie. Cependant les Grecs donnent aux Budins le nom de Gélons, et c'est à tort. »

Il est donc certain que les Budins étaient un peuple tudesque, les Gélons un peuple hellénique et tout porte à voir un peuple mongolique dans les autres Scythes leurs voisins, dont Hérodote (IV, 106) fait ce portrait : « Les Androphages ont de tous les hommes les mœurs les plus farouches; ils ne connaissent point la justice et n'observent aucune loi. Ils sont nomades et portent le costume scythique; ils ont une langue à eux propre, et, seuls de tous les peuples, ils sont anthropophages. »

On doit observer en passant que, si Hérodote signale les Androphages comme le seul peuple réellement anthropophage connu de son temps, il indique toutefois en Scythie de forts vestiges d'anthropophagie dans les deux passages suivants : « Les Issédons observent, dit-on, les coutumes suivantes : lorsque le père de l'un d'eux est mort, tous les parents amènent des brebis; ensuite, après les avoir sacrifiées et dépecées, ils dépècent aussi le père de leur hôte; ils mêlent toutes ces chairs et en font un festin. » (IV, 26.) « La première fois qu'un Scythe renverse un ennemi, il boit de son sang. » (IV, 64.)

Dans ces derniers temps, la plupart des savants avaient aussi pris l'habitude de désigner la race mongolique sous le nom de race *touranienne* parce que, on l'a vu à la page 211, l'*Avesta* donne le nom de Touraniens aux populations anaryennes ennemies des Iraniens, et que l'on supposait que ces populations étaient toutes de race mongolique. Mais le mot Touraniens n'a probablement pas plus de précision dans l'Avesta que le mot Scythes dans les anciens auteurs grecs et latins; et, s'il est certain que l'immense majorité des Touraniens de l'Avesta était composée de populations mongoliques, quelques-uns d'entre eux pouvaient cependant appartenir à d'autres races anaryennes, notamment au rameau koushite de la race sémitique. Aussi n'emploie-t-on plus guère aujourd'hui, du moins en France, les expressions peuples touraniens, race touranienne, dans le sens de peuples mongoliques, race mongolique; et, pour notre propre compte, nous nous conformerons à l'usage dominant. Nous aurons néanmoins l'occasion de citer plusieurs passages dans lesquels on rencontrera les mots Touraniens, race touranienne; et il suffit de rappeler une fois pour toutes que, dans ces passages, empruntés à des auteurs modernes, ces mots ont toujours le sens précis de peuples mongoliques, race mongolique.

Avant les migrations aryennes, certains peuples mongoliques, nommés Touraniens dans l'Avesta, avaient occupé la Bactriane et s'étaient établis sur le plateau de l'Iran, surtout dans sa partie occidentale ou ancienne Médie. « Plusieurs tribus allèrent vers l'ouest en Atropatène, en Arménie et jusqu'en Asie Mineure. D'autres poussèrent droit au sud et vinrent se fixer au pied du plateau de l'Iran, dans les plaines de la Susiane et sur les bords du Tigre et de l'Euphrate » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 135.)

En Médie, « les Touraniens avaient trouvé le pays à leur convenance et l'avaient occupé dans toute son étendue. Ils le défendirent longtemps avec succès contre les attaques des Aryas au nord et des Sémites à l'ouest. Les grands rois de la dix-huitième dynastie (égyptienne) n'arrivèrent pas jusqu'à eux; les premiers conquérants assyriens, Touklat-adar et Touklat-habal-asar Ier, n'essayèrent pas de franchir la barrière que les chaînes du Khoatras et du Zagros opposaient à leur ambition. Ils entamèrent à peine quelques tribus descendues des montagnes dans les plaines arrosées par le Tigre. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 454.)

« Il n'y a aucune étymologie aryenne qui explique le nom de *Mada;* celles qu'on a tentées sont loin d'être satisfaisantes. Nous savons fort bien qu'on a proposé quelques calembours sanscrits avec une conviction digne d'une meilleure cause. Mais tout ne peut pas être sanscrit ou sémitique. Le mot en lui-même est très antique, puisqu'on le rencontre déjà dans la table généalogique de la Genèse (X, 2), parmi les fils de Japhet. Mais le nom, malgré son antiquité, n'a guère subsisté que dans les temps où l'aryanisme n'avait pas encore imposé sa domination exclusive à l'Iran, et il a cessé d'être employé quand les Indo-Européens eurent recouvré toute leur influence. De là s'explique le silence du Zend Avesta à son égard, et la disparition presque complète du nom de Médie, depuis la résurrection du mazdéisme sous les Sassanides. Aujourd'hui, le nom touranien de la Médie est inconnu en Iran, et tout ce qui rappelle ce mot est oublié; les savants qui lisent le Livre des Rois de Firdousi connaissent seuls le pays de *Mâh*, sans se douter que c'est la terre même sur laquelle s'élève, de nos jours, le trône de Téhéran. La langue sumérienne a conservé l'étymologie du nom. Le mot *Mada* veut dire « le pays »..... Le nom de Médie est donc un nom touranien..... Les Touraniens de la Médie portaient jadis seuls le nom de Mèdes..... Une tribu des Mèdes portait le nom des Arizantes [1] ou « hommes de race arienne », pour les distinguer de ceux qui étaient d'origine touranienne. » (J. Oppert, *Le peuple des Mèdes*, p. 10-11 et 14-16.)

« La Médie n'était pas uniquement peuplée par des races indo-européennes; au contraire, la principale partie de ses habitants appartenait alors, comme aujourd'hui, à la grand famille de Touran..... Le fond de la population a toujours, jusqu'à nos jours, appartenu à la race touranienne, quoique les nobles, les classes aristocratiques fussent de race arienne. » (J. Oppert, *Hist. d'Assyrie et de Chaldée*, p. 9.)

« Dès le temps de leur arrivée au bord de l'Euphrate, les Touraniens étaient constitués en corps de nation, possédaient l'écriture, les principales industries nécessaires à l'humanité, une législation et une religion complètes. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 139.)

« L'écriture cunéiforme *anaryenne* est dérivée d'une écriture hiéroglyphique qui représentait, comme en égyptien et en chi-

1. Voyez Hérodote, I, 101.

nois, d'abord les objets concrets, ensuite les notions symboliques..... Il est évident par les exemples des déductions que j'ai fournies, de la page 59 à 102 (du tome II de l'*Expédition de Mésopotamie*), que ce système graphique a été inventé par un peuple touranien, auquel les Assyriens l'ont emprunté. C'est de cette déduction même que M. Renan a dit que jamais jusqu'alors « on n'avait répandu sur ce point d'aussi pénétrantes lumières » et qui m'a valu en Allemagne une comparaison bien imméritée avec Champollion. » (J. Oppert, *Etat act. du déchif. des insc. cunéif.*, p. 25.)

« Le système cunéiforme, légèrement modifié, fut employé à écrire, outre les dialectes sémitiques de l'Assyrie, quatre autres langues non ariennes, les dialectes touraniens de la Chaldée, de la Médie, de la Susiane et la langue des gens d'Ourarti. Vers le VIe siècle avant notre ère, les Iraniens s'en emparèrent et firent, parmi les signes, un choix destiné à rendre les articulations de leur langue. De cette opération sortit le système des cunéiformes ariens, le plus simple de tous et le plus facile à lire. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 584.)

« Parmi ces hiéroglyphes (touraniens), on trouve des signes spéciaux pour désigner les métaux usuels et les métaux précieux. Les Touraniens vivant au milieu des gisements de l'Altaï où les minerais et les métaux à peu près purs se rencontrent presque à fleur de terre, apprirent bien vite l'art du mineur, du fondeur et de l'orfèvre : ils l'implantèrent en Chaldée. Les plus vieilles tombes de ce pays renferment des objets en or, en bronze et en fer, couteaux, hachettes, faux, bracelets, boucles d'oreilles. A côté se trouvent encore, et concurremment employés, des instruments et des armes en silex taillé et poli, têtes de flèches, haches et marteaux. Le métal le plus répandu est le bronze; c'est en bronze que sont tous les instruments métalliques. Quant au fer, il est plus rare et semble encore avoir le caractère d'un métal précieux par la difficulté de la production; au lieu d'en faire des outils, on en forme des bracelets et autres parures grossières. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 141.)

« Placées l'une à côté de l'autre et comme enchevêtrées l'une dans l'autre, les tribus touraniennes et koushites ne tardèrent pas à s'allier et à se confondre. De leur union sortirent les populations mixtes, dont le domaine, compris entre le plateau de l'Iran et le grand désert d'Arabie, se divisa naturellement en

deux parts. A l'est du Tigre se forma la nation susienne et le royaume d'Elam; à l'ouest s'éleva le premier empire chaldéen... La Susiane formait une sorte d'empire féodal, divisé en petits Etats indépendants l'un de l'autre, mais réunis sous l'autorité d'un même prince, qui résidait de préférence à Suse. L'élément touranien y dominait et avait fini par faire dominer sa langue, au moins comme langue officielle et comme idiome commun.... La Susiane devint tout d'abord le siège d'une civilisation puissante, antérieure même à celle de la Chaldée. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 152-153.)

« A l'ouest du Tigre dominaient deux nations souveraines, les Soumirs et les Accads, dont la fusion produisit la race chaldéenne. M. Oppert tient les Soumirs pour Touraniens; l'école anglaise et M. F. Lenormant considèrent les Soumirs comme Koushites et voient des Touraniens dans les Accads. » Ne possédant ni carrières ni bois de construction, le peuple accado-soumérien construisit en terre, en briques, en roseaux et en bois de palmier les premières villes de la Chaldée, Our, Ouroukh ou Orkham, Larsam, Nipour, Sippara, Borsippa, Babylone [1]. « C'est dans l'enceinte de ces vieilles cités aujourd'hui perdues que se fit l'énorme croisement de races et d'idées d'où sortirent la nation et la civilisation chaldéennes. La fusion de deux éléments aussi contraires que le sont l'élément koushite et l'élément touranien ne put s'accomplir qu'au milieu de luttes sanglantes et de déchirements perpétuels. Nul écho de ces guerres lointaines n'est encore arrivé jusqu'à nous. Si haut que les monuments nous fassent remonter dans l'histoire, nous trouvons les Soumirs et les Accads mêlés en un seul peuple. La terre de Soumir n'est plus, comme la terre salique des écrivains du moyen âge, qu'un souvenir demi effacé, une tradition du passé dont on recherche curieusement l'origine. La langue touranienne s'éteint peu à peu et ne survit plus que dans les temples ou dans les écoles comme langue sacrée. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 154-156.)

Les documents historiques et philologiques ne sont pas les seuls qui montrent l'antique existence des populations mongoliques dans la vallée de l'Euphrate.

En 1875, M. Hamy a présenté à la Société d'anthropologie de Paris « quatre photographies reproduisant les seules figures hu-

1. *Bab-ilou*, « la porte du dieu El. »

maines recueillies jusqu'à présent sur les monuments babyloniens. La première, un buste archaïque en albâtre, représente un vieux roi du nom de Nébo, contemporain de l'ancien empire égyptien..... M. Hamy la montre spécialement pour appuyer sur certaines ressemblances générales que cette tête lui paraît avoir avec celles des Pasteurs retrouvés par M. Mariette à Sân et dans le Fayoum. » Or on verra dans le chapitre IX que le type de ces rois Pasteurs est mongolique.

Nous n'insisterons pas sur la seconde figure, qui date de la même époque et qui paraît être celle d'une divinité infernale, grimaçante et terrible; car « le seul trait qui puisse avoir quelque valeur pour l'anthropologiste est la saillie considérable des pommettes, que le sculpteur semble avoir exagérée à dessein. »

Quant aux deux autres figures, elles sont « vues de profil et dessinées avec assez de perfection pour qu'on puisse affirmer, sans hésitation, qu'elles se rapportent à une race différente de la race sémite. Celle qui porte, gravé sur une pierre noire, le portrait du roi Mardouk-Idin-Akké, du XIIe siècle avant notre ère, représente ce personnage court de taille, trapu et robuste, avec une figure ramassée, un nez petit, relevé vers sa pointe, des pommettes haut placées et un peu saillantes, etc., tous caractères qui diffèrent profondément de ceux des Assyriens et qu'on ne rencontre sur les monuments de Ninive que s'appliquant à l'une des races vaincues par Sardanapale V.

« L'autre figure babylonienne, estampée sur terre cuite, a été trouvée à Senkereh et est attribuée aux derniers temps de l'ancien empire de Chaldée. Elle est du même type, mais plus grossier et par là même plus accusé. C'est celle d'un homme du peuple conduisant un énorme dogue. Son nez surtout est extrêmement caractérisé, et, quoique l'artiste s'y soit repris à deux fois et qu'une fausse empreinte soit marquée à côté et en dehors du véritable profil, on reconnaît aisément que sa courbe nasale est exactement en sens inverse de celle du nez sémite. M. Hamy n'insiste pas sur les autres caractères, qui reproduisent, en les exagérant, ceux de la précédente figure.

« Ces deux représentations, dont les originaux sont comme ceux des deux autres au *British Museum*, ont été plusieurs fois gravées par Rawlinson, Nott, Gliddon, etc. Mais toujours on a donné à ces personnages le profil assyrien. Ces reproductions inexactes ont eu le grave inconvénient d'engager, en dépit de

la vérité , la plupart des ethnologistes à confondre dans un même groupe anthropologique Ninivites et Babyloniens. Pour M. Hamy, comme pour M. Lenormant, qui étudie l'antique Babylone à un autre point de vue, les habitants primitifs de cette région n'étaient pas des Sémites, mais devaient être apparentés au groupe finno-ougrien, dont ils avaient les caractères physiques, autant qu'on en peut juger par les seules figures qu'ils nous ont laissées [1]. »

Enfin, les populations anaryennes rencontrées par le rameau iranien dans sa migration en Perse, en Médie et en Arménie, ne sont pas les seules peuplades foncièrement mongoliques avec lesquelles les peuples aryens eurent à combattre pour établir leur domination en Asie; car la conquête de l'Inde fut disputée aux Aryo-Hindous par des populations auxquelles le Véda donne le nom de *Dasyus* et qui étaient composées en partie d'indigènes à peau noire, c'est-à-dire de race australienne ou nigritique, et en partie d'hommes à peau jaune, c'est-à-dire de race mongolique [2]. Sans insister longuement sur ce fait déjà signalé à la page 182, nous rappellerons seulement ceci. D'une part M. Hamy qualifie ainsi le Négrito : « Ce primitif habitant de l'Asie, dont les misérables débris, dispersés aujourd'hui en toutes petites peuplades de l'Himalaya aux Mariannes et du Japon à Timor, ont dû former à une époque extrêmement ancienne un ensemble continu, comme M. R. Owen l'a judicieusement observé [3]. » D'autre part, M. Louis Rousselet a fait remarquer que Krichna lui-même appartenait à l'une des races vaincues, à ces tribus mongoliques que les Aryas avaient supplantées dans l'Inde [4]. Enfin, malgré l'antiquité de la conquête aryenne, le sang nigritique et le sang mongolique prédominent encore aujourd'hui chez certaines tribus reléguées dans les montagnes, dans les forêts et dans les endroits les plus insalubres de l'Inde; et la nature des régions qu'elles occupent

1. Hamy, *Types humains des monuments de Babylone*, dans les *Bulletins de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1875, p. 34-36.

2. Voyez notamment : A. Maury, *La terre et l'homme*, p. 424-427; Em. Burnouf, *Essai sur le Véda*, p. 135-140 et *passim;* De Quatrefages, *Rapport sur le concours pour le prix Godard*, 1869, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, V^e^ année, p. 357-369.

3. Hamy, *Sur l'antropologie de l'île Timor*, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1875, p. 226.

4. Voyez L. Rousselet, *L'Inde des Rajahs*, dans *Le Tour du Monde*, t. XXVI, p. 347-348.

dans le pays suffirait à elle seule pour désigner ces tribus comme la postérité d'anciennes races vaincues.

§ 2. — L'histoire du cheval chez les Chinois et la première patrie des Mongols.

Certains documents, relatifs aux premiers rapports des Chinois avec les chevaux, contribueront beaucoup à faire connaître dans quelle région la civilisation mongolique a pris naissance; mais ils ne sauraient être appréciés à leur juste valeur sans une connaissance préalable de quelques autres données historiques dont il ne sera pas inutile de présenter d'abord un aperçu.

Les Chinois ne le cèdent en rien à aucun autre peuple au point de vue de l'antiquité qu'ils attribuent au monde et à leur civilisation. En effet, si les Hindous comptent le temps par périodes de plusieurs millions d'années solaires; s'ils regardent la création comme une série de renouvellements successifs; s'ils considèrent l'existence du genre humain comme un simple accident inhérent à ces renouvellements, et s'ils attribuent déjà une durée de 5 600 000 ans à notre monde actuel qu'ils disent être le 56e de ces renouvellements; les Chinois, de leur côté, placent en tête de leur histoire *Pan-kou* ou *Pouan-kou*, *l'ordonnateur du monde*, à la suite duquel viennent trois grands *règnes*, *périodes* ou *Hoang* : celui du ciel, celui de la terre, et celui de l'homme auquel succèdent dix grands *cycles* ou *ki*, pendant chacun desquels régnèrent plusieurs dynasties. Enfin, les historiens chinois comptent, depuis Pan-kou jusqu'à la mort de Confucius, arrivée en l'an 479 avant notre ère, un laps de temps que les plus modérés évaluent à 2 276 000 ans et que d'autres portent à 96 961 740 années. Il faut toutefois observer que l'auteur chinois Hou-chi a déjà dit : « Je croirais volontiers que ce qui a donné lieu à l'histoire des trois Hoang, c'est qu'avant toutes choses il y a eu le ciel; la terre fut formée ensuite, et, après la terre, l'homme fut produit par les différentes combinaisons que les vapeurs les plus subtiles prirent entre elles [1]. » La prétendue histoire des trois Hoang semble effectivement n'être que l'exposé symbolique d'un système de

1. Prémare, *Recherches*, dans *Les Livres sacrés de l'Orient*, p. 20.

cosmogonie; et un examen attentif de la partie mythique des récits relatifs aux huit premiers ki nous a également conduit à penser que la plupart de ces mythes ne se rapportent pas à des faits historiques, mais qu'ils sont la représentation emblématique des phénomènes géologiques et paléontologiques, tels que les anciens Chinois les ont conçus d'après l'étude des contrées qu'ils ont pu explorer.

Il serait donc du plus haut intérêt qu'un sinologue, versé dans l'étude des sciences naturelles, pût élucider complètement ces questions, afin de nous montrer au juste quelles étaient les idées cosmogoniques, géogéniques et zoogéniques des anciens Chinois. Car on sait déjà que les traditions chinoises relatives aux origines de l'humanité sont d'autant plus dignes d'attirer l'attention « qu'elles s'éloignent davantage de celles qui sont communément reçues et qui se rattachent presque toutes à l'opinion mosaïque. Celle-ci admet comme principe fondamental de l'antiquité du genre humain la *création* d'un premier homme et d'une première femme, leur *perfection* au sortir des mains de leur créateur, et leur *chute*, qui s'est étendue à tout le genre humain; les traditions chinoises, au contraire, n'admettent pas unanimement un premier homme. ... Bien loin d'admettre la *perfection* des premiers hommes et leur *chute*, le genre humain, selon ces traditions, n'est arrivé à son état actuel que lentement et par degrés, en perdant quelques-unes de ses formes primitives. Non seulement il n'y a pas *chute*, mais il y a *progrès* et *développement* de *nature* comme de *civilisation*. » (Pauthier, *Chine*, p. 26.)

Quoique la science aryenne n'ait guère commencé que dans le courant de notre siècle à formuler ces dernières conclusions, qui sont même encore fortement contestées parmi nous, on s'explique facilement que la race chinoise, malgré son infériorité relative sous certains rapports intellectuels, y soit néanmoins arrivée depuis si longtemps. Car, pendant que l'Arya considérait la terre comme un lieu d'exil, de séjour provisoire, et qu'il se livrait à ses méditations spéculatives et à ses désirs d'une autre vie dans un autre monde, le Chinois appliquait au contraire son esprit positif et son génie industrieux à l'étude et à l'exploitation du monde sur lequel il a été jeté. Aussi les Chinois sont-ils très anciennement parvenus, dans les sciences positives et dans l'industrie, à un degré de perfection que nous n'avons commencé d'atteindre que tout récemment, seulement

depuis qu'une certaine classe de travailleurs a enfin compris chez nous qu'il était temps de s'occuper sérieusement des seules questions dans la solution desquelles l'esprit humain peut raisonnablement espérer de faire quelques progrès.

D'après leurs annales, les Chinois n'abandonnèrent le séjour des cavernes qu'à la fin du 7e ki; ils ne se bâtirent des cabanes et ils n'apprirent à se servir du feu pour faire cuire leurs aliments que dans le courant du 8e ki. Mais c'est cependant en pleine période anté-historique, dans la première moitié du 9e ki, que nous voyons naître les sciences, les arts et l'industrie chez ce peuple. En effet, pour remplacer les cordes garnies de nœuds qui tenaient lieu d'écriture à la fin du 8e ki, Se-hoang, encore appelé Tsang-ti, Tsang-hie ou Tsang-kie, 1er roi du 9e ki, inventa les premiers caractères chinois ou écriture figurative; c'est du moins l'opinion de plusieurs auteurs chinois, notamment de Liu-pou-ouei, de Lo-pi, et leur opinion paraît la mieux fondée, bien que d'autres auteurs ne fassent remonter cette écriture qu'au règne de Fo-hi [1]. Le 7e roi du 9e ki, Hien-yuen, fit battre de la monnaie de cuivre, mit en usage la balance pour juger du poids des choses; et « il joignit ensemble deux morceaux de bois, l'un droit et l'autre en travers, afin d'honorer le Très-Haut, et c'est de là qu'il s'appela Hien-yuen [2]. »

Avec Fo-hi ou Fou-hi, qui est le 17e roi du 9e ki et qui ouvre la seconde moitié de ce cycle, nous entrons, en l'an 3468 avant notre ère, dans les temps semi-historiques des Chinois. Ce roi travailla beaucoup sur l'astronomie, divisa le ciel en degrés, inventa la *période* ou *cycle de 60 années* encore en vigueur en Chine, et établit un calendrier pour fixer l'année. Enfin c'est lui qui apprit au peuple à faire des filets pour la pêche et pour la chasse, et à élever les *six animaux domestiques*, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Chin-nong ou Chin-noung, qui lui succéda en l'an 3218, inventa la charrue, apprit aux Chinois à cultiver les champs et à faire le vin, donna un grand essor au commerce, fit un livve sur l'art militaire, et étudia la médecine et la chimie. Il enseigna tout ce qui concerne le chanvre et le mûrier, afin qu'il y eût des toiles et des étoffes de soie en abondance dans ses États.

1. Voyez Prémare, *Recherches*, p. 27, 32 et 33.
2. Voyez Prémare, *Recherches*, p. 27-29.

Enfin, il mesura la terre et la trouva aplatie aux pôles, ce qui n'a été constaté par les Européens que dans le siècle dernier. (Pauthier, *Chine*, p. 26, 200.) Les descendants de Chin-nong occupent tout le reste du 9e cycle, qui finit en l'an 2637 avant notre ère; date incontestable, à partir de laquelle la chronologie chinoise présente tous les caractères de la plus entière certitude. Quant à la date de 3468 assignée à l'avènement de Fo-hi, et à la date 3218 attribuée à l'avènement de Chin-nong, d'après la chronologie la plus généralement admise, on peu les adopter provisoirement comme dates minimum. Mais il est probable que les dates de ces rois, ou plutôt des périodes historiques qu'ils personnifient, devront être notablement reculées dans le passé. Car, bien que Pauthier n'admette que 520 ans entre l'avènement de Chin-nong et la fin du 9e ki, et quoique certains auteurs chinois réduisent également à 380 ans la durée des règnes successifs des sept ou huit descendants qu'ils attribuent à ce roi, lequel aurait régné 140 ans, d'autres auteurs chinois, tels que Chi-tse, Liu-pou-ouei et Lo-pi, regardent comme incontestable que la dynastie de Chin-nong a eu soixante-dix empereurs, lesquels régnèrent pendant une période sur la durée de laquelle on n'est pas parfaitement d'accord, mais qui doit être évaluée à une vingtaine de siècles; ce qui placerait l'avènement de Fo-hi entre 5000 et 6000 ans avant notre ère.

Quoi qu'il en soit, la dynastie de Chin-nong se termina lors de l'avènement de Tchi-Yeou, usurpateur qui s'était emparé de la souveraine puissance et qui fut à son tour vaincu par Hoang-ti, descendant d'un frère de la mère de Chin-nong. C'est d'ailleurs le règne de Hoang-ti qui ouvre, en l'an 2698 avant notre ère, les temps véritablement historiques des Chinois, et c'est à la 61e année de son règne, c'est-à-dire en l'an 2637, que commence le 10e cycle qui dure encore actuellement. Dans sa guerre contre Tchi-Yeou, Hoang-ti se dirigeait au moyen d'un *char magnétique indiquant le sud*, c'est-à-dire d'une *boussole*[1]. Il créa un *Tribunal pour écrire l'histoire* qui existe encore aujourd'hui. Sous son règne, le système décimal, généralisé et appliqué à toutes les divisions du calcul 4500 ans plus tard par la Révolution française, était déjà mis en pratique par les Chinois

1. « On le nommait *Tchi-nan-tche*, c'est-à-dire chariot qui montre le midi; et c'est le nom que les Chinois donnent à présent à la boussole. » (*Livres sacrés de l'Orient*, page 122, en note.) — Voyez aussi Pauthier, *Chine*, p. 28, 87; et le père Huc, *Empire chinois*, tome II., p. 142.

d'une manière plus générale encore ; et c'est à l'empereur lui-même qu'est attribuée la découverte du *cycle de 19 ans*, renouvelée 2300 ans plus tard par l'astronome grec Méton. Il donna d'ailleurs un tel essor à certaines industries, déjà connues avant lui, qu'il en fut de nouveau considéré comme l'inventeur.

Sous le règne de Yao, commencé en l'an 2357, les Chinois déterminent la durée précise de la révolution annuelle du soleil, et ils arrivent ainsi à la connaissance de notre *année julienne*, découverte renouvelée par Sosigène en l'an 46 avant Jésus-Christ. C'est en la 61e année du règne de Yao, c'est-à-dire en l'an 2297, que le livre des grands *Tableaux chronologiques* chinois ou *Li-tai-ki-see* [1] place la grande inondation diluvienne dont il est déjà question dans le *Chou-king*, liv. I, chap. I, § 11 ; chap. III, § 8, 14 ; et chap. V, § 1. Yu, alors tout jeune, fut chargé par Yao de réparer les désastres causés par les eaux, et il termina ses travaux en l'an 2278. Devenu empereur, il consigna ce fait dans une longue inscription qu'il fit graver, en vieux caractères chinois nommés *kotéou* ou *à forme de têtard*, sur un rocher du mont Heng-chan : inscription dont le Père Amiot envoya la copie à la Bibliothèque royale de Paris dans le courant du XVIIIe siècle et dont on peut lire la traduction littérale à la page 53 de la *Chine* de Pauthier. Le premier chapitre du deuxième livre du *Chou-king* nous a d'ailleurs conservé le détail des immenses travaux exécutés par Yu, ainsi que la très curieuse description du sol, des productions et des industries de chacune des provinces de l'empire chinois à cette époque reculée : description dans laquelle on voit entre autres choses que, sous le règne de Yu, la province Liang fournissait déjà des pierreries, de l'argent, du fer et de l'acier. « En lisant attentivement l'histoire chinoise et le Chou-king, dit le Père Amiot, on reste convaincu que les désastres causés par les eaux ne regardaient que les campagnes. Il n'est fait aucune mention de villes détruites, d'hommes noyés, etc. On voit au contraire, par les opérations qui furent faites pour l'écoulement des eaux,

1. « Ce magnifique livre historique, le plus beau peut-être de tous ceux qui sont sortis des presses impériales de Péking, en 100 volumes in-folio, se trouve à la Bibliothèque royale de Paris. Composé sur un plan critique et méthodique, dont les *Tablettes chronologiques* du président Hénault, ou l'*Atlas historique* de Lesage, ne peuvent donner qu'une faible idée, il commence à Yao et finit à Kien-loung. » (Pauthier, *Chine*, p. 35.) — Le *Li-tai-ki-see* contient donc l'histoire détaillée de l'empire chinois depuis le XXIVe siècle avant Jésus-Christ jusqu'au XVIIIe siècle de notre ère.

telles que sont celles de percer des montagnes, de creuser des lits aux rivières, de faire des canaux de communication, etc., qu'il devait y avoir un nombre prodigieux d'hommes. Il est plus vraisemblable que ce déluge ne s'étendit point aux provinces méridionales de la Chine, et que celles qui furent le plus endommagées furent le Pé-tchi-li, le Chan-si, le Chen-si, le Chan-toung, le Ho-nan, une partie du Liao-toung et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens d'indiquer [1]. »

Au reste, quoiqu'il y ait eu en Chine plusieurs grandes inondations qui ont causé de grands ravages, les Chinois n'ont jamais admis l'existence d'un déluge universel. C'est ce que les musulmans savent depuis mille ans; car Ibn-Vahab se disant issu du même sang que Mahomet, et reçu à ce titre à la cour de la Chine vers l'an 870, raconte ainsi l'un des épisodes de sa réception, dans la *Relation* d'Abou-Zeyd-al-Hassan de Siraf : « Aussitôt l'empereur fit apporter une boîte; il plaça la boîte devant lui; puis, tirant quelques feuilles, il dit à l'interprète : « Fais-lui voir son maître. » Je reconnus sur ces pages les portraits des prophètes; en même temps, je fis des vœux pour eux, et il s'opéra un mouvement dans mes lèvres. L'empereur ne savait pas que je reconnaissais ces prophètes; il me fit demander par l'interprète pourquoi j'avais remué les lèvres. L'interpète le fit, et je répondis : « Je priais pour les prophètes. » L'empereur me demanda comment je les avais reconnus, et je répondis : « Au moyen des attributs qui les distinguent. Ainsi voilà Noé dans l'arche, qui sauva sa famille, lorsque le Dieu très haut commanda aux eaux, et que toute la terre fut submergée avec ses habitants; Noé et les siens échappèrent seuls au déluge. » A ces mots l'empereur se mit à rire et dit : « Tu as deviné juste lorsque tu as reconnu Noé; quant à la submersion de la terre entière, c'est un fait que nous n'admettons pas. Le déluge n'a pu embrasser qu'une partie de la terre; il n'a atteint ni notre pays ni celui de l'Inde [2]. »

Les trois successeurs immédiats de Yu, les seuls qu'il soit nécessaire de mentionner ici, furent Ki en l'an 2197, Taï-kang en l'an 2188, et Tchong-kang en l'an 2159, sous le règne duquel eut lieu la fameuse éclipse de soleil de l'an 2155 avant Jésus-Christ. Et pour ne laisser subsister aucun doute sur

1. Le Père Amiot, dans *Mémoires sur les Chinois*, tome XIII, p. 282, cité par Pauthier, *Chine*, page 41.
2. *Voyageurs anciens et modernes*, publiés par Charton, t. II, p. 128.

l'étendue des connaissances astronomiques des Chinois dans ces temps reculés, il suffit de rappeler le jugement qu'en a porté un savant dont personne ne sera tenté de nier la compétence en pareille matière : « Les Chinois, dit Laplace, sont de tous les peuples celui dont les annales nous offrent les plus anciennes observations que l'on puisse employer dans l'astronomie. Les premières éclipses dont elles font mention ne peuvent servir qu'à la chronologie par la manière vague dont elles sont rapportées; mais ces éclipses prouvent qu'à l'époque de l'empereur Yao, plus de deux mille ans avant notre ère, l'astronomie était cultivée en Chine comme base des cérémonies. Le calendrier et l'annonce des éclipses étaient d'importants objets, pour lesquels on avait créé un tribunal de mathématiques. On observait dès lors les ombres méridiennes du gnomon aux solstices et le passage des astres aux méridiens : on mesurait le temps par des clepsydres, et l'on déterminait la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, ce qui donnait les positions sidérales du soleil et des solstices. On avait même construit des instruments propres à mesurer les distances angulaires des astres [1]. »

Enfin, puisqu'il n'est jamais trop tard de reconnaître une erreur, nous terminons ces considérations historiques préliminaires en avouant que, à la page 156 des *Origines du cheval*, ayant mal interprété un passage de Stanislas Julien, nous avons attribué une date beaucoup trop reculée à la plus ancienne *mention connue* de l'utilisation de la poudre à canon par les Chinois. Car, « d'après les écrivains chinois cités par le Père Amiot dans son *Supplément à l'art militaire des Chinois* (*Mém. sur les Chinois*, t. VIII, p. 336), les propriétés de la poudre à canon et l'emploi des bouches à feu étaient déjà connus *quatre cents ans* avant notre ère. Il est dit qu'ils se servaient du *ho-yao* (*feu dévorant*), du *ho-toung* (*boîte à feu*), du *ho-toûng*, (*tube à feu*) et du *tien-ho-dieou* (*globe contenant le feu du ciel*). » (Pauthier, *Chine*, p. 201.) C'est véritablement la plus ancienne mention connue jusqu'ici de l'usage de la poudre dans l'art militaire chez les Chinois. Cet usage est d'ailleurs tombé en désuétude dans les siècles suivants, comme le feu grégeois en Europe, et comme nos armes à feu auraient vraisemblablement fini par être abandonnées, si elles fussent restées aussi

1. Laplace, *Hist. de l'astronomie*, p. 17.

imparfaites qu'à l'origine; car Montaigne disait encore dans la seconde moitié du XVIe siècle, à propos des armes à feu de son temps, c'est-à-dire du fusil à rouet : « Sauf l'estonnement des aureilles, à quoy désormais chascun est apprivoisé, ie croy que c'est une arme de fort peu d'effect, et espère que nous en quitterons un iour l'usage. » (*Essais*, liv. I, ch. XLVIII, p. 147.)

On a vu plus haut que Fo-hi apprit au peuple à élever les *six animaux domestiques*. Or « ces six animaux sont : ***Ma***, le cheval; ***Nieou***, le bœuf; ***Ki***, la poule; ***Tcha***, le cochon; ***Keou***, le chien; et ***Yang***, le mouton [1]. » Aussi l'histoire des Chinois rapporte-t-elle que l'usurpateur Tchi-yeou était à cheval quand il fut vaincu, en l'an 2698, par Hoang-ti, qui combattait sur un char et qui s'empara de l'empire [2].

Mais, pour fournir des documents véritablement incontestables sur l'utilisation en grand du cheval par les anciens Chinois, nous les puiserons dans le *Chou-king*, ou *Livre sacré*, *Livre par excellence*, nommé aussi *Chang-chou*, ou *Livre ancien*, *auguste*, *supérieur*. On sait en effet que le *Chou-king*, encore appelé *Livre des annales*, embrasse toute la période comprise entre le commencement du règne de Yao, 2357, et l'an 624 avant Jésus-Christ, date de la défaite de Mou-kong, prince de Thsin, par Siang-wang, prince de Tsi; et qu'il a été recueilli et coordonné par Confucius vers la fin du VIe siècle avant notre ère : « Mais ce grand philosophe, qui avait un si profond respect pour l'antiquité, n'altéra point les documents qu'il mit en ordre. D'ailleurs, pour les sinologues, le style de ces documents, qui diffère autant du style moderne que le style des Douze Tables diffère de celui de Cicéron, est une preuve suffisante de son ancienneté [3]. » Aussi les critiques chinois et les missionnaires jésuites, entre autres le Père Gaubil, s'accordent-ils tous à reconnaître que les fragments historiques dont se compose le Chou-king sont tirés des historiens publics contemporains de chacun des règnes dont il est parlé dans ce livre.

La première mention qu'il y soit fait de l'usage du cheval est relative à la répression par l'empereur Ki, fils de Yu, d'une révolte d'un prince de sa famille :

« Avant le grand combat qui se donna à Kan, les six King (généraux) furent appelés. Le roi leur dit : Hélas! vous qui êtes

1. Pauthier. *Chine*, p. 24; et Prémare. *Recherches*, p. 33.
2. Prémare, *Recherches*, p. 41.
3. Pauthier, dans *Livres sac. de l'Or.*, introd., p. x.

préposés aux six corps de troupes, écoutez les ordres sévères que j'ai à vous donner..... Si ceux qui sont à la gauche et à la droite ne sont pas attentifs aux devoirs de leur charge, c'est vous qui serez coupables du crime de n'avoir pas bien exécuté mes ordres. Vous tomberez dans la même faute si les officiers qui dirigent les chars ne savent pas s'en servir à propos. » (*Chou-king*, l. II, chap. II, § 1, 2, 4.) Cet antique passage du Chou-king montre quelle était déjà l'importance des chevaux dans les combats sous le règne de l'emperenr Ki (2197-2189); et le Père Gaubil donne en note cette explication des expressions *ceux qui sont à la gauche et à la droite :* « La guerre se faisait sur des chars : au côté gauche étaient les arbalétriers; à droite étaient les gens armés de haches et de lances; au milieu étaient des gens qui avaient soin des chevaux attelés. »

La seconde mention du cheval que nous trouvons dans le Chou-king indique même que les Chinois attelaient déjà jusqu'à six chevaux à un char sous le règne du Yu (2205-2196), quoique habituellement leurs chars de guerre ne fussent traînés que par quatre chevaux attelés de front. Cette deuxième mention du cheval se trouve dans une élégie rapportée par le Chou-king et composée sous le règne de Taï-kang (2188-2160), fils de Ki, voici en quelle circonstance : « La conduite de ce roi (Taï-kang), qui passait ses jours dans les débauches de son palais, ou à la chasse au milieu des bois, ravageant avec ses chevaux et ses chiens les campagnes cultivées, excita l'indignation publique. » (Pauthier, *Chine*, p. 55.) « Etant allé à la chasse au delà du Lo, cent jours se passèrent sans qu'il revînt. Y, seigneur de Kiong, profitant de l'indignation des peuples, avait fait garder les passages de la rivière pour empêcher son retour. Alors les cinq frères du roi suivirent leur mère et allèrent à l'embouchure du Lo. Dans le chagrin où étaient ces cinq fils, ils composèrent chacun un chant qui contenait les avis et les préceptes du grand Yu. Le premier d'entre eux dit : Voici ce qui est dans les documents de notre illustre aïeul..... Quand je me vois chargé de si innombrables populations, je crains autant que si je voyais des rênes pourries employées à atteler six chevaux : celui qui commande aux autres ne doit-il pas toujours craindre? » (*Chou-king*, l. II, chap. III, § 1-5.)

Du reste, alors qu'il était encore ministre, Yu avait déjà dit à l'empereur Chun : « Les sages de tous les royaumes souhaitent d'être à votre service; tous les jours vous récompensez le mé-

rite, vous examinez soigneusement ce qu'on dit et ce qu'on fait. Quand on voit de si grandes récompenses en habits et en chars, qui oserait manquer à la déférence, au respect et à l'honnêteté qu'on se doit réciproquement? » (*Chou-king*, l. I, ch. V, § 7.)

Sous le règne de Tchong-kang (2159-2147), que les grands mirent à la place de son frère l'intrépide chasseur Taï-kang, le Chou-king parle de nouveau du cheval à propos de l'éclipse de soleil arrivée en l'an 2155 avant Jésus-Christ. « En ce temps, Hi et Ho, s'adonnant aux vices, ont foulé aux pieds leurs devoirs; ils se sont livrés avec emportement à l'ivrognerie; ils ont agi contrairement aux devoirs de leur condition. Dès le commencement, ils ont porté le trouble dans la *chaîne céleste* (les nombres fixes du ciel, selon le commentateur, l'ordre des révolutions journalières et périodiques du soleil et de la lune pendant l'année) et ont rejeté bien loin leurs fonctions. Au premier jour de la troisième lune d'automne (*ki-tsieou*), le *Tchin* (selon le commentaire de Tsaï-chin : la conjonction du soleil et de la lune) n'a pas été en harmonie dans la constellation *Fang*. L'aveugle a frappé du tambour; les magistrats et la foule du peuple ont accouru avec précipitation, tels qu'un cheval égaré. » (*Chou-king*, l. II, chap. IV, § 4.) C'est là la traduction littérale donnée par Pauthier dans une note de la 2e colonne de la page 68 des *Livres sacrés de l'Orient*. Mais, dans sa traduction du Chou-king et dans sa *Préface*, le Père Gaubil avait d'abord traduit ainsi la dernière phrase de ce passage : « L'aveugle a frappé le tambour, les officiers ont monté à cheval, et le peuple a accouru. » (Gaubil, dans *Livres sacrés de l'Or.*, p. 6.) Comme cette ancienne et fautive traduction est celle que Houël a citée à la page 65 du tome second de son *Histoire du cheval*, et que nous l'avons également reproduite à la page 154 des *Origines du cheval*, c'est autant pour rectifier cette erreur qu'en raison de l'antiquité de cette mention du cheval que nous lui donnons place ici. On voit d'ailleurs que si ce document n'indique pas que les officiers chinois montèrent à cheval en cette circonstance, comme le Père Gaubil l'avait cru, il contient du moins une comparaison dénotant que cet animal vivait déjà en domesticité en Chine : fait sur lequel les citations précédentes ne laissent d'ailleurs aucun doute; et d'autres passages du Chou-king achèvent d'éclairer l'histoire des premiers âges du cheval dans ce pays.

Lorsqu'en l'an 1122 avant notre ère, Vou-vang ou Wou-

wang, roi du Tcheou dans le Chen-si, se préparait à combattre et à détrôner Cheou-sin, dernier empereur de la dynastie des Chang, « au premier jour du cycle, avant la première lueur du crépuscule, le roi (Vou-vang) et sa cour arrivèrent à Mou-ye, vaste plaine du royaume de Chang. En donnant ses ordres, le roi tenait de sa main gauche une hache resplendissante d'or jaune et de pierreries; de sa droite il portait élevé un étendard blanc et s'en servait pour donner les signaux. Il dit : Que vous venez de loin, hommes de la terre occidentale. Le roi dit : Vous princes héréditaires des royaumes voisins; et vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires; vous président de l'instruction publique (*Se-tou*), président des chevaux ou de la guerre (*Se-ma*), président des travaux publics (*Se-kong*); vous officiers de tous grades (*Ya-lu* et *Che-chi*); vous qui êtes à la tête de mille hommes, vous qui commandez cent hommes; vous qui êtes venus des pays de Yong, de Chou, de Kiang, de Meou, de Ouei, de Lou, de Peng et de Pou; élevez vos lances, préparez vos boucliers; j'ai des ordres à vous donner. » (*Chou-king*, l. IV, ch. II, § 1-4.)

Après la victoire de ce fondateur de la dynastie des Tcheou, « à la quatrième lune, la clarté ayant paru, le roi partit du royaume de Chang et alla à Fong; il congédia les troupes et gouverna en paix. Il renvoya les chevaux au nord de la montagne Hoa, et les bœufs dans la plaine de Taolin, en avertissant tout le royaume qu'ils ne serviraient plus pour la guerre. » (*Ibid.*, l. IV, ch. III, § 4.)

L'empereur Tching-vang (1115-1079 avant J.-C.) nous renseigne sur les hautes fonctions du *Se-ma* ou *président des chevaux*, que son père Vou-vang vient de signaler parmi les grands dignitaires de l'Etat. « Le *Se-ma*, dit Tching-vang, veille à la défense de l'empire, commande aux six corps de troupes, et maintient en paix les provinces. » (*Ibid.*, l. IV, ch. xx. § 10.)

Sous le règne de ce Tching-vang, son cousin le feudataire du pays de Lou dans le Chan-tong, le fils de l'illustre Tcheou-kong, en un mot le prince Pe-kin publia, lors de son entrée en campagne dans le pays de Mi, une ordonnance dans laquelle on remarque ces prescriptions : « Dans la marche et le campement de l'armée, qu'il y ait des gens qui aient soin des bœufs et des chevaux; qu'il y ait des lieux commodes pour faire paître ces animaux et pour les garder..... Lorsque des bœufs et des che-

vaux s'échappent, lorsque des valets et des servantes prennent la fuite, leurs maîtres ne doivent pas franchir les barrières du camp pour les reprendre; que ceux d'entre vous qui les auront trouvés les restituent à leurs maîtres sans leur faire aucun mal..... Vous, gens des trois Kiao et des trois Soui de Lou..... c'est vous aussi qui devez faire de grands amas de fourrage. » (*Ibid.*, l. IV, ch. XXIX, § 3-5.)

En l'an 1078 avant notre ère, au commencement du règne de Kang-vang, fils de Tching-vang, « le roi, étant sorti, s'arrêta en dedans de l'appartement du nord. Le régent du royaume, à la tête des princes vassaux d'Occident, entra par la porte qui est à gauche; et Pi-kong, à la tête des princes vassaux d'Orient, entra par celle qui est à droite; on rangea les chevaux (présents des princes vassaux) de quatre en quatre; ils étaient de couleur tirant sur le jaune, et leur crinière était teinte en rouge. » (*Ibid.*, l. IV, ch. XXIII, § 1.)

Le livre des grands *Tableaux chronologiques* chinois, ou *Li-tai-ki-sse*, dit que, dans la 3e année de son règne (999 avant J. C.), « Mou-vang ordonna à Kiun-ya d'être grand maître de l'instruction publique, et à Pe-kioung d'être grand écuyer, ou intendant des chars et des chevaux [1], » fait que le Chou-king raconte ainsi : « Pe-kiong, dit le roi, je ne puis encore venir à bout d'être vertueux..... Je vous nomme aujourd'hui directeur des chars; vous devez diriger tous les mandarins des chars, et concourir avec eux à me porter à la vertu, et m'aider à faire ce que je ne puis faire sans le secours des autres. » (*Chou-king*, l. IV, chap. XVI, § 1-4.) Et le *Li-tai-ki-sse* ajoute que, en la 8e année du règne de cet empereur (993) : « au printemps, les Tang du nord vinrent rendre hommage et offrir en tribut un magnifique cheval de course appartenant à l'espèce célèbre *lou-eulh* [2]. »

Pauthier dit du reste de ce Mou-vang ou Mou-wang : « Passionné pour les chevaux, qui étaient rares en Chine à cette époque, il en avait toujours à sa suite un grand nombre quand il visitait ses provinces, à cheval, ou sur un char traîné par les chevaux les plus beaux et les plus vigoureux » (*Chine*, p. 94); et il ajoute plus loin : « L'histoire des quatre successeurs de ce prince est fort concise et n'offre rien d'intéressant pour l'his-

1. Passage traduit par Pauthier, dans *Chine*, p. 96.
2. Passage traduit par Pauthier, dans *Chine*, p. 96.

toire de la civilisation. On voit seulement que, l'un d'entre eux ayant envoyé une armée contre les *Barbares* d'Occident, ceux-ci lui firent présent de *plusieurs chevaux*. D'après les données de l'histoire, on peut présumer que les chevaux de la Chine sont originaires de la Tartarie, d'où ils furent souvent envoyés en présent aux empereurs par les chefs de cette contrée, ou enlevés par la conquête. Il fallait que cet animal fût encore rare à la Chine à cette époque pour que son usage devînt si souvent l'objet des folies royales. Le troisième successeur de Mou-wang (900 ans avant J.-C.) fut si charmé du talent de l'un de ses palefreniers à monter et à dresser les chevaux qu'il lui donna une *principauté* dans la province du Chen-si. Ce roi ne poussa pas encore si loin le mépris de l'espèce humaine que cet empereur de Rome qui plaça son cheval au rang des sénateurs. » (*Ibid.*, p. 100-101.)

On aurait tort de prendre tout à fait à la lettre l'assertion de Pauthier sur la rareté des chevaux en Chine jusqu'au xe siècle avant notre ère. Les folies royales dont l'usage des chevaux furent alors l'objet, et la *principauté* donnée au palefrenier de Hiao-wang, 3e successeur du Mou-wang, ne prouvent absolument rien à cet égard; pas plus que la folie d'Héliogabale ne prouve que les chevaux fussent rares dans l'empire romain au IIIe siècle de notre ère; pas plus enfin qu'on ne saurait donner comme une preuve de la rareté des chevaux dans l'empire d'Orient les honneurs excessifs qui y furent accordés aux conducteurs de chars, en raison de l'extrême engouement des Byzantins pour les jeux du cirque, engouement dont le résultat ultime fut l'élévation sur le trône de Constantinople du Macédonien Basile Ier qui, issu de bas lignage, fut redevable de sa haute fortune à son incomparable talent dans le dressage des chevaux les plus fougueux; et il ne serait même pas nécessaire de remonter si haut, ni d'aller si loin, pour trouver des exemples d'engouements analogues dans des pays couverts de chevaux. Au reste, Pauthier signale lui-même divers documents qui prouvent que les chevaux n'étaient pas rares dans l'empire chinois à ces époques reculées. Ainsi il dit à la page 197 de son livre de la *Chine :* « On a vu dans la description des funérailles du roi Tching-wang (page 89) à quel degré le luxe royal était parvenu à cette époque (1078 avant J.-C.). Nous avons fait graver (planche 35) le char dont les rois se servaient dans les grandes cérémonies, et que l'on faisait figurer avec quatre au-

tres, d'espèce différente, dans leurs funérailles. » Et il ajoute à la page suivante : « Les anciens souverains de la Chine, dit Deguignes, avaient encore un char nommé *tching*. Il était tiré par seize chevaux, ce qui servait à faire connaître leur supériorité. On s'est ensuite servi de ce mot pour désigner la maison d'un prince, par l'expression de *cent chars de seize chevaux chacun* (*pe-tching*), un prince ne pouvant posséder que seize cents chevaux, selon la loi. Par la même raison, *mille chars de seize chevaux* (*tsien-tching*) désigne la maison royale. Dans ces temps anciens, huit cents familles du peuple étaient obligées de fournir un char de seize chevaux, avec trois capitaines armés de leurs casques et de leurs cuirasses, et vingt-deux fantassins. »

Le Chou-king indique d'ailleurs qu'un grand luxe de chevaux et de chars existait véritablement en Chine dès l'an 1115 avant Jésus-Christ, à l'époque de l'avènement de Tching-wang, car il raconte ainsi le début du règne de cet empereur : « Dans le temps que Tcheou-kong était Tchong-taï (régent), et à la tête des ministres, les oncles paternels du roi firent courir des bruits séditieux. Kouan-kou fut exécuté à mort dans le pays de Kang. Tsaï-chou fut envoyé en prison à Ko-lin, et on lui laissa sept chars. » (*Chou-king*, l. IV, ch. XVII, § 1.) Et le Père Gaubil ajoute en note : « Le nombre des chars désignait la qualité et la puissance des princes vassaux. Ces *chars*, laissés à Tsaï-chou, étaient un reste de sa dignité. » Il fallait évidemment que les chevaux ne fussent pas très rares en Chine dès le XIIe siècle avant notre ère, pour qu'on ait assigné *sept chars*, c'est-à-dire *cent douze chevaux*, au service du prince rebelle Tsaï-chou, dont l'un des complices avait été condamné à mort et qui était lui-même interné à Ko-lin. Ce fait et tous les documents rapportés plus haut démontrent péremptoirement que, dès la haute antiquité, les chevaux étaient déjà assez nombreux en Chine, du moins dans les provinces septentrionales, les seules qui fissent alors partie de l'empire, puisque les contrées situées au sud du Kiang (*le fleuve des fleuves*) ne furent conquises que vers la fin du IIIe siècle avant Jésus-Christ, sous le règne de Thsin-chi-hoang-ti, de la IVe dynastie, dite de Thsin.

Ce sont donc seulement les beaux chevaux qui étaient rares dans l'empire chinois, alors comme aujourd'hui; car les chevaux nés et élevés dans les provinces septentrionales de ce pays ont toujours été petits et laids. Quant aux provinces méridionales, elles ont toujours été tellement impropres à l'élève

des chevaux que, même aujourd'hui, les particuliers n'en nourrissent aucun, ni pour les travaux de la campagne, ni pour les voyages; et que ceux qui y sont importés de la Tartarie, pour le service des relais du gouvernement, y perdent leur vigueur en quelques années et finissent bientôt par être tout à fait hors de service. Et la dégénérescence des chevaux en Chine provient uniquement des conditions climatologiques de ce pays, car on sait combien les Chinois sont habiles dans l'art d'élever et de soigner les animaux.

Aussi, quoique les chevaux aient été assez nombreux en Chine depuis la haute antiquité, les conditions de vie si défavorables qu'ils y trouvent, même dans le nord, suffiraient seules pour justifier cette autre opinion de Pauthier qui considère les chevaux chinois comme originaires de la Tartarie, opinion qui est d'ailleurs en parfaite concordance avec ce passage du Chou-king; « La victoire remportée sur le roi de Chang (Cheou-sin) procura une libre communication avec les neuf Y et les huit Man ; et les gens de Lou, pays d'Occident, vinrent offrir un grand chien (*gao*). A cette occasion, le Taï-pao fit ce chapitre Lou-gao pour instruire le roi [1]. Il dit : Lorsqu'un roi est éclairé et qu'il aime véritablement la vertu, tous les étrangers, voisins et éloignés, viennent se soumettre et lui offrir des productions de leurs pays ; mais ces présents ne doivent être que des vêtements, des vivres et des meubles utiles..... Ne pas pratiquer ce qui est sans utilité, ne pas nuire à ce qui a de l'utilité, est une chose digne d'éloge. Quand on ne recherche pas les choses rares, et quand on ne méprise pas les choses utiles, le peuple a le nécessaire. Un chien, un cheval, sont des animaux que votre pays ne produit pas ; il n'en faut pas nourrir. » (*Chou-king*, l. IV, ch. v, § 1, 2, 8.) Pauthier (*Chine* p. 84) donne cette traduction littérale de la dernière phrase de ce passage : « *Un chien, un cheval, sont des animaux étrangers à votre pays* ; il n'en faut pas nourrir. » Et il ajoute en note : « On trouve cependant dans les caractères primitifs de l'écriture chinoise le signe du chien et du cheval. Comme l'écriture fut primitivement inventée et employée à la cour des empereurs chinois, il est probable que l'usage du chien et du cheval, quoique d'origine étrangère, y était connu depuis longtemps. »

1. Le fait se passe sous le règne de Vou-vang, dans la seconde moitié du XIIe siècle avant Jésus-Christ, Tchao-kong étant Taï-pao.

Ainsi, d'une part, un Taï-pao affirme sous le règne de Vou-vang, au XIIe siècle avant Jésus Christ, que le cheval est un animal étranger à la Chine et par conséquent qu'il y a été introduit du dehors. Et l'on ne saurait révoquer en doute cette assertion du Taï-pao, qui était le second personnage de l'empire, qui était le premier ministre ou *grand protecteur* du royaume, et qui remplissait même les fonctions de régent pendant le deuil de trois ans que chaque empereur gardait à la mort de son prédécesseur ; car de si hautes fonctions n'étaient données en Chine, surtout à ces époques éloignées, qu'à un lettré par excellence, à un homme profondément versé dans la connaissance de l'antiquité. Toute l'histoire de la Chine en fait foi ; et le Chou-king lui-même ne permet aucune espèce de doute à cet égard, puisqu'il fait dire à l'empereur Tching-vang, qui était précisement fils de Vou-vang et contemporain du Taï-pao Tchao-kong dont il est question ici : « Les trois Kong sont appelés Taï-se, Taï-fou et Taï-pao ; ils traitent de la loi, gèrent les affaires du royaume, et établissent un parfait accord entre les deux princes [1] ; ce n'est qu'à ceux qui ont de grands talents qu'on doit donner des postes si relevés..... Tout homme qui est en charge doit être instruit de l'antiquité. » (*Chou-king*, l. IV, ch. XX, § 1 et 16.) Le digne collègue et ami de Tchao-kong était d'ailleurs Tcheou-kong, le Tchong-taï ou régent dont il a été question plus haut et qui portait également le titre de Tàï-pao. Or ce Tcheou-kong, frère de Vou-vang et oncle de Tching-vang, fut non seulement l'un des personnages les plus remarquables, mais aussi l'un des hommes les plus savants que la Chine ait possédés [2], ce qui prouve combien la science était alors en honneur chez les hautes classes de la société chinoise.

D'autre part, la présence du signe du cheval dans les caractères primitifs de l'écriture chinoise, — caractères qui étaient de véritables hiéroglyphes, de véritables représentations de certains objets animés et inanimés [3], et dont l'invention remonte à Se-hoang du 9e ki, — ce signe du cheval, disons-nous, prouve que, dès les temps proto-historiques, les Chinois ont parfaitement connu cet animal, sinon son usage, comme Pauthier vient de l'admettre.

1. Lisez : *les deux principes;* c'est-à-dire *Yang* et *Yu*, le ciel et la terre, ou la religion et le gouvernement.
2. Voyez Pauthier, *Chine*, pages 84-88; et *Chou-king*, liv. IV, chap. VI à XXI.
3. Voy. Pauthier et Bazin, *Chine moderne*, p. 278-344.

Au premier abord, ces deux données historiques semblent contradictoires, mais une étude attentive de certains documents chinois en fournit une explication des plus satisfaisantes. « Un fait qu'il est bon de remarquer, dit Pauthier, c'est que les historiens chinois font venir plusieurs inventeurs des arts et des sciences, sous le premier empereur historique (Hoang-ti), de pays situés à l'occident de la Chine, près du mont *Kouen-lûn*, que les Indiens nomment *Mérou*, dans les flancs duquel le grand fleuve *Hoang-ho* prend sa source : ce qui donnerait à cette partie du Thibet une antériorité de civilisation sur la Chine elle-même; supposition assez naturelle si l'on réfléchit que, à mesure que des contrées devinrent habitables par la formation des lits de fleuves ou de rivières, les premières peuplades durent suivre le cours de ces mêmes fleuves, et se répandre, comme eux, dans différentes directions, mais toujours en partant des lieux hauts pour arriver dans les lieux bas. Ce qui confirme cette supposition, c'est que la cour des premiers empereurs chinois était placée dans les provinces occidentales voisines des montagnes du Thibet. » (Pauthier, *Chine*, p. 29-30.)

Il est même tout naturel que les Chinois contemporains de Hoang-ti aient conservé des relations avec les populations déjà industrieuses des contrées adjacentes à ce qu'ils appelaient le Kouen-lûn, car une foule de documents se réunissent pour démontrer que les Chinois ont originairement habité ces parages, que leur civilisation a commencé de prendre son essor en ces lieux, et que c'est de là qu'ils sont partis pour conquérir la Chine antérieurement au règne de ce roi. En effet, Pauthier fait observer que « la population de l'empire chinois était composée primitivement de *cent familles* qui vinrent du nord-ouest » (*Chine*, p. 39). Il dit ailleurs : « On aura remarqué ce fait qu'après la grande inondation diluvienne Yu fut obligé de couper des arbres et de faire abattre de grandes percées dans les forêts pour établir des communications, comme sur un sol neuf, d'une végétation vigoureuse et que le pied de la civilisation n'a pas encore foulé [1]. C'est une forte indication de plus pour faire croire que la civilisation de la Chine lui était venue du nord-ouest, avec la race actuelle. » (*Chine*, p. 50.) Enfin, il ajoute plus loin : « Tout ce qui peut contribuer à former une conviction

1. Consultez sur ce fait : Pauthier, *Chine*, page 47; et *Chou-king*, liv. II, chap. 1, § 1.

historique sur des données traditionnelles confuses nous confirme dans l'opinion que les Chinois actuels ne sont pas indigènes sur le sol de la Chine, qu'ils y sont arrivés du nord-ouest, et qu'ils ont été obligés d'en chasser, pour y trouver place, des peuplades moins civilisées ou plus barbares qu'eux, appartenant à une race distincte..... Ce sont les sauvages habitants indigènes, nommés par les Chinois *Y, porteurs de grands arcs, Miao-tseu, fils des champs incultes,* qui existent encore à l'état sauvage, dans les hautes et inaccessibles montagnes de l'occident de la Chine, voisines du Thibet. » (*Chine*, p. 56.)

Ces remarques de Pauthier sont en parfait accord avec celles du Père Prémare sur le lieu de naissance de Fo-hi et sur les endroits où furent enterrés ce roi et ses prédécesseurs antéhistoriques : « Fo-hi naquit à Kieou-y et fut élevé à Ki-tching. On ne peut rien dire de certain sur tous ces noms de pays. Les Chinois prétendent que tous ceux-ci sont en Occident..... Il fut enterré à Chan-yang, d'autres disent à Tchin, et tout cela est en Occident. Le *Lou-se* (ouvrage de Lo-pi) remarque que tous les tombeaux de ces anciens rois sont en divers lieux. Dans le *Chan-hai-king* on les rencontre presque tous sur le mont *Kouen-lûn.* [1] » Or le *Chan-hai-king* est un livre dont tous les auteurs chinois font remonter la rédaction au règne de Yu (2205-2197 avant J.-C.), les uns l'attribuant à l'empereur lui-même, les autres à Pe-y, son ministre des cultes ; et quoique, cet ouvrage fasse une description du monde qui paraît purement imaginaire en plus d'un point, il n'en est pas moins vrai que son auteur devait avoir conservé un souvenir d'autant plus fidèle du lieu d'origine des Chinois qu'il vivait à une époque plus ancienne.

La concordance de tous les documents prouve donc véritablement que les Chinois n'étaient pas indigènes en Chine ; qu'ils y vinrent des contrées du nord-ouest, situées dans la partie de l'Asie centrale à laquelle ils donnaient le nom de Kouen-lûn ; qu'ils ont même habité cette région jusqu'au règne de Fo-hi inclusivement ; enfin que c'est là, par conséquent, qu'ils ont acquis le degré de civilisation auquel ils étaient déjà parvenus sous les règnes de ce roi et de ses prédécesseurs, et qu'ils ont notamment inventé les caractères primitifs de leur écriture figurative.

Ce serait toutefois une profonde erreur de croire que les

1. Prémare, *Recherches*, dans *Liv. sacrés de l'Orient*, p. 32-34.

Proto-Chinois ont à l'origine habité les montagnes que nous appelons actuellement *Kouen-lûn*. Bien que leurs larges vallées et leurs hauts plateaux rocheux nourrissent encore présentement à l'état libre toutes les espèces animales que ce peuple a primitivement utilisées, bien que les grands mammifères s'y rencontrent encore en grands troupeaux jusqu'à une altitude de plus de 6000 mètres, ces monts devaient être, alors comme aujourd'hui, déjà inhabitables pour l'homme vivant en société. D'ailleurs, notre Kouen-lûn eût-il alors été habitable pour l'homme, que la tradition précitée s'opposerait formellement à ce qu'on en fît le séjour des Proto-Chinois ; car cette tradition, qui fait venir ce peuple des contrées situées au nord-ouest de la Chine, remonte à l'époque où cet empire ne s'étendait que du fleuve Kiang aux frontières septentrionales de la Chine actuelle, c'est-à-dire du 30e au 40e degré de latitude nord ; et, comme les montagnes auxquelles nous donnons nom de Kouen-lûn sont situées sous le 37e degré de latitude, elles se trouvent directement à l'ouest de l'ancien empire chinois et non au nord-ouest, ainsi que l'exige la tradition [1].

Mais il faut remarquer que les anciens Chinois étaient loin d'attribuer à l'expression de *monts Kouen-lûn* l'acception restreinte que nous lui avons affectée. Pauthier a déjà dit que sous le règne de Yang-ti (605-617 de notre ère), dont la domination s'étendait sur les pays occidentaux jusqu'à la mer Caspienne, « on dressa une carte représentant les quarante-quatre principautés qui y existaient, réparties dans les trois grandes divisions naturelles. Cette carte commençait à la montagne Si-khing, située vers le lieu où le Hoang-ho ou Fleuve jaune entre en Chine, et s'étendait jusqu'à la mer Caspienne. Au milieu de cette carte, on voyait les hautes montagnes du Thibet septentrional, appelées par les Chinois du nom collectif de Kouen-lûn. » (*Chine*, p. 281.) Il faut donc voir dans le Kouen-lûn des anciens Chinois l'ensemble du vaste réseau montagneux qui couvre l'Asie centrale, qui renferme les vallées et les plateaux les plus élevés de la terre, enfin qui constitue tout l'immense système orographique des flancs duquel sortent tous les grands fleuves du continent asiatique, à l'exception du Tigre et de l'Euphrate ; et il ne reste plus, par conséquent, qu'à dé-

1. Sur la situation, la topographie et la faune des monts que les Européens appellent *Kouen-lûn*, consultez *Exploration de la Haute-Asie de* 1854 *à* 1857, par les frères Schlagintweit, dans *le Tour du Monde*, t. XIV, 1866, p. 193 à 208.

terminer quelle est, dans ces hautes régions, la partie qui satisfait le mieux aux données de la tradition chinoise.

Puisque l'ancien empire chinois s'étendait déjà, comme aujourd'hui, au nord jusque vers le 40e degré de latitude, et à l'ouest jusque vers le 100e degré de longitude orientale, le premier séjour connu des Chinois doit être cherché dans un pays habitable, situé à quelques degrés plus au nord et plus à l'ouest, et assez étendu pour contenir au moins *cent familles* ou *tribus*.

Or si, partant des frontières nord-ouest de la Chine, on se dirige au nord-ouest, suivant l'indication de la tradition chinoise, on trouve d'abord le grand désert de Gobi, que les Chinois nomment *Cha-mo* ou *Mer de sable*, puis la chaîne aride, neigeuse et volcanique du Bogda-Oola, ou partie orientale des Monts-Célestes, dont le nom est écrit à l'anglaise, *Thian-Chan*, sur nos cartes, car les indigènes le prononcent *Sian-Chan*. Toutes ces régions sont inhabitables.

Mais plus loin, au nord du Bogda-Oola, qui est situé sous le 43e degré de latitude, on rencontre un vaste haut plateau qui s'ouvre au sud-est sur le désert de Gobi et qui s'étend au nord jusqu'au 50e degré de latitude, c'est-à-dire jusqu'au pied de l'Altaï septentrional, petit Altaï, ou chaîne du Tangnou. Ce haut plateau, qui fait partie du grand massif orographique de l'Asie centrale, mesure de 14 à 20 degrés de longitude, depuis la chaîne du Kourou, qui le borne à l'est vers le 97e degré de longitude et sur les pentes orientales duquel la Sélinga prend naissance, jusqu'à la chaîne du Barlouck ou Alatau, qui lui forme à l'ouest une barrière courant obliquement du nord au sud depuis le 83e degré jusqu'au 77e degré de longitude orientale. Cet espace trapézoïde, dont la superficie égale celle de la France, est suffisamment connu pour la solution du problème qui nous occupe, depuis que l'intrépide voyageur Atkinson l'a parcouru dans tous les sens vers la fin de son long voyage en Sibérie et dans l'Asie centrale [1].

Au pied du versant septentrional du Bogda-Oola règne d'abord une bande sablonneuse qui est l'une des ramifications occidentales du Cha-mo. Puis, au nord de cette zone complètement aride, on trouve, depuis le 45e jusqu'au 50e degré de latitude, de vastes plaines onduleuses, parsemées de lacs, de montagnes

1. Voyez, *Voyage sur les frontières russo-chinoises et dans les steppes de l'Asie centrale*, par Thomas-Witlam Atkinson (1848-1854), dans le *Tour du Monde*, t. VII, p. 337 à 384.

isolées, de steppes et d'innombrables pâturages. Ce pays est d'ailleurs arrosé par de nombreuses rivières, dont les deux plus considérables, la Tess et le Djabakan, sont comparables à la Seine ; elles vont se perdre, la première dans l'Oubsa-Noor, et le second dans l'Ilka-Aral-Noor, qui sont les plus importants de tous les lacs sans issue de cette haute région. Enfin, parmi les montagnes éparses sur ce plateau, on remarque une série de hauteurs qui sont échelonnées du nord au sud, depuis les environs du lac Ilka-Aral jusqu'au désert de Gobi, et qui sont les seuls vestiges de la prétendue chaîne de l'Altaï méridional ou grand Altaï, laquelle n'existe en réalité que sur nos cartes, comme Atkinson l'a parfaitement vérifié [1]. Cette contrée, éminemment propre à la vie pastorale, est encore actuellement parcourue à l'ouest par les Kirghises et à l'est par les Kalkas, qui, les uns et les autres, y font paître leurs innombrables troupeaux de chevaux, de chameaux, de bœufs, de chèvres et de brebis.

Depuis Atkinson, M. et Mme de Bourboulon ont également visité la Mongolie, dont le pays en question est l'une des régions ; et voici ce que A. Poussielgue dit de la Mongolie et du pays des Kalkas, d'après les notes de ces deux voyageurs : « Cette immense contrée (la Mongolie) qui occupe une partie du plateau central de l'Asie, peut se diviser en deux zones, séparées par les destinées politiques comme par le sol et les productions. La zone du sud, aride ou du moins dénuée d'eau et de végétation, n'est habitée que sur la frontière de la Chine, par de nombreuses peuplades d'origine mongole, directement tributaires de l'empire chinois. La zone du nord, entièrement occupée par les tribus khalkhas, jouit d'une abondance et d'une fertilité extraordinaires : hautes montagnes, grands lacs, fleuves puissants, forêts et pâturages admirables, mines de houille, d'argent et de cuivre, toutes les richesses naturelles sont accumulées dans ce beau pays, qui a l'avantage d'être situé en plein climat tempéré [2], sous un ciel plus clément que celui de la Sibérie, sur laquelle il l'emporte sous tous les rapports » [3].

On sait d'ailleurs que ce pays des Kalkas est la patrie de

1. Voyez *le Tour du Monde*, t. VII, 1863, p. 350 et 352.

2. Il serait plus vrai de dire climat extrême, à températures *minima* et *maxima* très différentes.

3. *Relation de voyage de Shang-haï à Moscou, par Pékin, la Mongolie et la Russie asiatique*, rédigée d'après les notes de M. et de Mme de Bourboulon, par M. A. Poussielgue : dans *le Tour du Monde*, t. XI. 1865, p. 242.

Genghiskhan (*Tching-kis-khan*), et que c'est de là que sont parties les hordes sauvages qui bouleversèrent à tant de reprises les couches sociales du vieux monde.

Cette circonscription géographique, qui satisfait ainsi, sous tous les rapports, aux données de la tradition chinoise, est même la seule qui y satisfasse complètement. Car au delà, en suivant la même direction, on tombe successivement dans les sauvages montagnes du petit Altaï et du Sayansk, puis, à l'ouest du lac Baïkal, dans les steppes de la Sibérie qui sont situés en dehors du massif orographique de l'Asie centrale. C'est donc évidemment du pays compris entre le Bogda-Oola et l'Altaï septentrional ou Tangnou, c'est-à-dire du pays des Kalkas, que sont parties les *cent familles* ou *tribus* qui conquirent la Chine dans les temps proto-historiques; c'est là la première patrie des Proto-Chinois, dans laquelle ils ont domestiqué le cheval à l'époque de Fo-hi, et adopté le signe de cet animal dans leur écriture figurative, soit à la même époque, soit à une date antérieure, comme on l'a vu p. 329. Le dernier fait n'aurait du reste rien de surprenant, puisque les anciens troglodytes du Périgord ont su dessiner le cheval sans le domestiquer.

Il faut toutefois observer que Pauthier (*Chine*, p. 24) dit de Fo-hi : « Le lieu de sa naissance et de sa cour est placé dans le Ho-nan. » Mais, quelle que soit la tradition à laquelle Pauthier fait allusion en cette circonstance, elle est en contradiction formelle avec toute l'histoire chinoise. Le Ho-nan est en effet situé dans la partie orientale de la Chine centrale, et le Père Prémare vient de citer des documents qui font naître et mourir Fo-hi en Occident. Cette dernière assertion de Pauthier est même tout à fait incompatible avec les nombreux passages de son livre où il montre que, sous les premières dynasties historiques, les Chinois venus du nord-ouest avaient encore la capitale de leur empire dans les provinces occidentales de la Chine actuelle; elle est notamment inconciliable avec ces renseignements si explicites : « En 770 (avant J.-C.), Ping-wang (le roi pacifique), fils de Yeou-wang, est proclamé roi par les grands vassaux qui avaient repoussé les Tartares. Il transporta sa cour dans la ville bâtie par Tcheou-kong, située dans la province du Ho-nan, et qui était appelée *cour orientale* [1], et laissa la *cour occiden-*

1. Cette *cour orientale* était la ville de *Lo-ye*, bâtie seulement en l'an 1108 avant Jésus-Christ, sur la rivière du Lo, par Tcheou-kong, qui en fit sa résidence et la capitale de sa principauté ou royaume du Ho-nan, après avoir remis entre les

tale ou l'ancien séjour des premières dynasties dans le Chen-si, au prince de *Thsin*, qui fut élevé au rang de roi suzerain, afin qu'il devînt une barrière puissante contre les irruptions continuelles des Tartares limitrophes..,... Les grandes familles, accoutumées au séjour de la cour dans le Chen-si, ne voulurent pas, pour la plupart, se rendre à cour orientale. La famille royale dynastique perdit presque entièrement son autorité et sa puissance. Plusieurs rois vassaux se rendirent complètement indépendants et agrandirent même leurs États. » (*Ibid.*, p. 106, 107.) Enfin, dans les sommaires des chapitres du Chou-king traduit par le Père Gaubil et revu par Pauthier, nous lisons également en tête du chapitre intitulé *Thsin-tchi*, qui est le chapitre XXX et dernier du livre IV et dernier de cet ouvrage : « Le titre de *Thsin-tchi* signifie *ordre* ou *défense du prince* de *Thsin*, pays situé dans le Chen-si..... Vers l'an 770 avant J.-C., un des descendants de Fei-tsou, nommé Siang-kong..... fut fait prince de Thsin, pays où avait été la cour des rois de Chine jusqu'à Ping-vang. »

C'est donc très probablement par inadvertance que, dans son remarquable ouvrage, Pauthier a cité, sans la réfuter, l'opinion des auteurs qui placent la naissance et la cour de Fo-hi dans le Ho-nan, opinion qu'il a sans doute rencontrée dans ceux des écrivains chinois qui ne font commencer l'histoire de la Chine qu'au règne de ce roi, parce qu'ils considèrent les temps qui lui sont antérieurs comme trop douteux et qu'ils ont trouvé plus court de les supprimer que de les étudier.

D'ailleurs, puisque le cheval est sûrement un animal étranger à la Chine et que, de l'avis unanime de tous les historiens chinois, c'est Fo-hi qui a le premier montré au peuple à s'en servir, si cet empereur était vraiment né dans le Ho-nan, il faudrait supposer que les Chinois, qui avaient connu le cheval dans l'Asie centrale d'une façon assez intime pour adopter son signe dans leurs caractères hiéroglyphiques, et qui étaient déjà assez civilisés pour le dompter, seraient néanmoins partis de cette région sans emmener ce précieux auxiliaire et auraient attendu d'être arrivés en Chine pour l'y faire venir du dehors : supposition dont l'invraisemblance est une nouvelle preuve que Fo-hi a véritablement vécu dans l'Asie centrale et non dans le Ho-nan.

mains de son neveu Tching-vang les rênes de l'empire qu'il avait administré pendant les sept années de la minorité de ce prince. Voyez Pauthier, *Chine*, p. 84; et le *Chou-king*, liv. IV, chap. IX, § 1; chap. XII, § 1-5; chap. XIII, § 1-3.

Quant à l'époque de l'introduction du cheval en Chine, il est possible de lui assigner une date minimum assez approximative. En effet, puisque les Proto-Chinois ont possédé cet animal dès l'époque de leur séjour dans l'Asie centrale sous le règne de Fo-hi, ils l'ont évidemment emmené dans leurs migrations; et si l'on considère que Fo-hi (3468) habitait encore ce pays, mais que l'empire de Hoang-ti (2698) s'étendait déjà au sud jusqu'au fleuve Kiang et à l'est jusqu'à la mer, on devra en conclure que c'est entre l'an 3468 et l'an 2698 avant notre ère que les Chinois se sont installés en Chine avec leurs chevaux, si l'on suit la chronologie courante.

Un autre document chinois nous donne une date plus précise; car, en racontant la victoire remportée par l'empereur Kien-loung ou Khian-loung en l'an 1775 de notre ère, sur les Miao-tseu alors réfugiés dans les hautes et inaccessibles montagnes de l'occident de la Chine, où il n'en reste plus aujourd'hui que quelques débris, les historiens chinois considèrent cet événement comme ayant amené la réduction définitive de ces sauvages indigènes, après des luttes sanglantes qu'ils disent s'être renouvelées pendant 5000 ans [1], ce qui reporterait à l'an 3225 avant Jésus-Christ l'arrivée des Chinois sur le territoire qu'ils occupent aujourd'hui. Bien que cette date soit seulement approximative, puisqu'elle est basée sur l'énoncé en nombre rond d'une période de 5000 ans, elle est en parfaite concordance avec tout ce que l'on sait sur l'évolution de la civilisation chez les Chinois. Elle ne les fait effectivement entrer sur le territoire de la Chine actuelle que quelques années avant l'avènement de Chin-nong. On conçoit alors qu'ils aient dû conserver jusque là dans l'Asie centrale des habitudes nomades analogues à celles de leurs congénères de race mongolique qui parcourent encore cette région, et qu'ils n'aient en conséquence pu s'y élever qu'au degré de civilisation que comporte ce genre de vie et qui est justement celui auquel ils étaient parvenus sous Fo-hi. On s'explique également que, après leur installation en Chine, ils aient dû adopter des habitudes plus stables dans ce pays fertile, et y acquérir d'autres connaissances scientifiques et industrielles qui sont l'apanage des peuples sédentaires, et qu'ils font précisément remonter à l'époque de Chin-nong. Il faut toutefois observer que si Chin-nong et ses successeurs furent déjà maîtres

1. Voyez Pauthier, *Chine*, p. 56 et 454.

d'une partie des riches provinces de la Chine actuelle, ils n'en conservèrent pas moins, ou tout au moins recouvrèrent bientôt la possession de leur patrie primitive; et que quelques-uns de ces empereurs préférèrent même habiter cet ancien berceau de leur race, comme notre Charlemagne affectionna le séjour de la Germanie, plusieurs siècles après l'installation de nos rois germains au centre de la Gaule. Ainsi, le dernier roi légitime de la famille de Chin-nong, Yue-vang, tenait encore sa cour dans le *Kong-sang* quand il fut détrôné par son parent le prince rebelle Tchi-yeou, gouverneur d'une province situé au pied du Kouen-lùn, et qui fut à son tour vaincu par Hoang-ti, qui était alors gouverneur du Ho-nan. Or le vaste pays de *Kong-sang*, au nord duquel régnait déjà Hien-yuen, l'inventeur de la monnaie de cuivre, est aussi nommé le *vaste désert de Sang*, expression qui paraît désigner les contrées arides situées au delà des frontières nord-ouest de la Chine actuelle.

Les Proto-Chinois ayant contracté la passion du cheval dans l'Asie centrale, leurs descendants l'ont conservée en Chine, quoique le climat de cette dernière contrée les ait constamment mis dans l'impossibilité d'y élever de beaux chevaux. C'est ce qui explique les folies que les empereurs ont souvent faites pour s'en procurer, surtout lorsque le luxe eut atteint chez eux des proportions colosssales. Et comme en Chine, suivant la remarque de Pauthier, la cour donne le ton à tout l'empire, ces folies furent imitées par toute la nation des employés du gouvernement, au grand préjudice de la fortune publique. Aussi les grands dignitaires, dont l'une des attributions était de veiller à la prospérité des affaires de l'État, firent-ils souvent aux empereurs de sévères remontrances sur les abus de leur luxe effréné qui épuisait le peuple; et nous avons même vu Tchao-kong essayer de couper l'une des causes du mal à sa racine, en conseillant d'abandonner complètement l'usage du cheval. Il invoquait des raisons analogues à celles qui engagèrent Moïse à défendre l'usage de cet animal à son peuple; mais les conseils du Taï-pao ne furent pas mieux suivis par les empereurs chinois que les prescriptions du législateur des Hébreux ne furent respectées par Salomon et ses successeurs [1]. Car dès le temps de Confucius, au commencement du ve siècle avant notre ère, on voit déjà *dix mille chars armés* sous le commandement de deux

1. Voyez plus loin, chap. X.

des Taï-fou du roi de Lou, Ting-kong, descendant du grand Tcheou-kong; et, à la suite d'une guerre contre les gouverneurs rebelles des provinces, l'empereur Te-tsong (779-805 après Jésus-Christ) fut obligé d'acheter 180 000 chevaux chez les Oïgours pour remonter la cavalerie chinoise. (Pauthier, *Chine*, p. 153, 320.) Enfin après avoir parcouru pendant huit ans toutes les provinces de la Chine, après avoir séjourné pendant vingt-neuf autres années à la cour des empereurs, le Père Gabriel de Magalhan, qui mourut à Péking en 1677, a écrit que « le nombre des soldats qui gardent la grande muraille est de 902 054. Les troupes auxiliaires qui y accourent, quand les Tartares se mettent en devoir d'entrer en Chine, sont innombrables, et il y a 389 167 chevaux destinés pour les troupes..... Les chevaux que l'empereur entretient tant pour les troupes que dans les postes se montent à 564 900. Ces soldats et ces chevaux sont toujours entretenus [1]. »

Isolés et tels qu'ils viennent d'être exposés en les prenant à la lettre, les documents relatifs à Fo-hi sont déjà très intéressants au point de vue de l'origine de la civilisation des Chinois; mais ils acquièrent une bien autre importance si l'on considère que « une tradition, encore aujourd'hui courante parmi les Turcs nomades, place le berceau de leur race un peu au nord du plateau de Pamir, dans une des vallées de l'Altaï [2]; » et, d'après un renseignement oral de M. Maspéro, cette tradition existe notamment chez les tribus des Kirghises-Kazaks, qui s'étendent depuis l'Alatau jusqu'aux monts Ourals. Une si complète concordance entre les traditions de deux rameaux mongoliques, l'un oriental, celui des Chinois, l'autre occidental, celui des Kirghises de l'Oural, ne laisse plus aucun doute sur la première patrie des peuples mongoliques, sur la région où naquit leur civilisation; c'est évidemment le versant sud de l'Altaï, le pays des Kalkas qui a été décrit plus haut.

Il ne faut d'ailleurs point prendre à la lettre les expressions *règne de Fo-hi* et *règne de Chin-nong;* car Chin-nong, dont le nom signifie le *divin laboureur* [3] et auquel on attribue 140 ans de règne, est évidemment la personnification d'une période historique caractérisée par l'invention de l'agriculture : période

1. Gabriel de Magalhan, *Nouvelle relation de la Chine*, etc., traduction française. Paris 1688, in-4°; cité par Pauthier, *Chine*, p. 422-423.
2. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 135.
3. Prémare, *Recherches*, p. 37.

purement chinoise, puisqu'on a vu que ce prétendu roi est postérieur à l'arrivée des Chinois en Chine.

Quant au nom de Fo-hi, il signifie « qui soumet la victime[1] », expression que rendra plus claire la phrase suivante du *Lou-se* de Lo-pi, traduite par le Père Prémare dans ses *Recherches*, p. 33 : « Fo-hi apprit au peuple à élever les six animaux domestiques, non seulement pour avoir de quoi se nourrir, mais aussi pour servir de victimes dans les sacrifices qu'il offrait au maître du monde Chin-ki. » Il est clair, d'après cela, que sous le nom de Fo-hi, qui est censé avoir régné 250 ans, les Chinois ont personnifié la période proto-historique pendant laquelle ils ont assujetti les animaux domestiques, période qui appartient à l'époque de l'unité mongolique, puisqu'on a vu que ce prétendu roi régnait, non pas en Chine, mais dans la première patrie des peuples mongoliques, occupée aujourd'hui par les Kalkas.

Ce ne sont donc pas les Chinois, ce sont les Proto-Mongols, dont les *cent familles* chinoises étaient une simple fraction, qui ont domestiqué les chevaux dans leur première patrie, comme les Aryas l'ont fait dans la leur; et, chez les uns comme chez les autres, les traditions indiquent que l'assujettissement des animaux domestiques, même celui du cheval, a précédé l'invention de l'agriculture.

D'après ce qui a été dit de l'époque de Fo-hi à la page 330, cette domestication du cheval par les Mongols peut être placée soit trente et quelques siècles, soit cinquante à soixante siècles avant notre ère, et nous répétons que le dernier chiffre nous paraît le plus probable. On a d'ailleurs vu, aux pages 321-326, que les Mongols migrateurs ont fondé le plus ancien empire connu de la Mésopotamie; on verra dans le paragraphe suivant que les fondateurs de cet empire étaient les descendants des Mongols domesticateurs de chevaux, et, à la fin du chapitre VII, que cet empire fut détruit environ vingt-cinq siècles avant notre ère et remplacé par l'empire mède de Bérose.

Quant à l'époque de la transition chez les Mongols ou Proto-Chinois de l'usage de la pierre à celle des métaux pour la confection des armes et instruments, nous n'en pouvons rien dire de certain, tant les opinions des auteurs chinois varient sur ce sujet, comme on peut le voir dans les *Recherches* du Père Prémare.

1. Prémare, *Recherches*, p. 32.

§ 3. — Les anciennes migrations de la race chevaline mongolique en Orient.

Les Proto-Mongols ayant domestiqué des chevaux dans leur première patrie, dans le pays actuel des Kalkas, leurs descendants en ont natturellement emmené dans leurs anciennes migrations, non seulement en Chine, comme on vient de le voir, mais aussi dans les autres contrées de l'Asie où ils ont pénétré; et cela est confirmé par les indications qui, dans le chap. IV, § 2 et 3, ont été données incidemment d'après l'Avesta, le Véda et les anciens monuments de la littérature hindoue.

En outre, comme d'une part les peuples mongoliques avaient colonisé une grande partie de l'Asie avant les migrations aryennes, et que d'autre part, on le verra plus loin, les Sémites n'ont pas domestiqué de chevaux, on peut de suite en conclure que les diverses contrées de l'Asie envahies par les anciens peuples mongoliques étaient d'abord dépourvues de chevaux, que leur première population chevaline y fut amenée par ces peuples mongoliques; on peut même en donner des preuves positives pour quelques-unes de ces contrées.

Si les Chinois des *cent familles*, d'abord nomades en Mongolie, sont devenus agriculteurs et constructeurs de villes en arrivant dans les riches vallées de la Chine avec leurs animaux domestiques, la lecture du Véda montre que leurs frères les Dasyus étaient parvenus au même degré de civilisation dans l'Inde, à l'époque de la conquête de cette contrée par les Aryas.

Aussi M. Emile Burnouf a-t-il eu raison de dire : « L'état de guerre avec les habitants antérieurs de l'Inde est l'état permanent des Aryas védiques, depuis leur arrivée dans le Pandjab jusqu'au temps de Viçwamitra et de ses fils. Or il semble bien, d'après beaucoup d'hymnes, que ces étrangers étaient possesseurs de grandes richesses ; car la demande que les poètes adressent sans cesse à la divinité est de faire passer dans leurs propres mains les biens des Dasyus, leurs vaches, leurs chevaux, leurs chars, leur or, leurs parures, et de donner la terre à l'Arya. » (*Essai sur le Véda*, p. 209-210.) Il ajoute ailleurs : « Au temps des hymnes, les Dasyus étaient riches en troupeaux, industrieux, habiles à fabriquer des chars et des vêtements, brillants de parures et de bijoux : c'était donc une riche proie pour les conquérants. Les Aryas n'ont point encore de villes,

aucune du moins n'est nommée dans le Véda; mais il y est souvent question des forteresses bâties sur les hauteurs, où les Dasyus se retirent comme dans des postes inexpugnables. » (*Essai sur le Véda*, p. 137-138.)

Tout cela est parfaitement vrai; mais il ne faudrait pas que l'absence dans le Véda de toute mention de ville appartenant aux Aryas induisît le lecteur en erreur sur l'état de leur civilisation; car, on ne saurait trop le répéter, les Aryas étaient agriculteurs et avaient des maisons dès l'époque de leur séjour dans leur première patrie; et si le Véda ne les montre pas en possession de villes lors de leur arrivée dans l'Inde, c'est parce que les peuples conquérants n'emportent pas leurs maisons dans leurs migrations.

Il est du reste certain que ce sont les Dasyus-Mongols qui ont introduit les animaux domestiques, notamment le cheval, dans l'Hindoustan; car, d'après une tradition encore subsistante chez les Hindous et dont nous devons la connaissance à un renseignement oral de M. Louis Rousselet, le buffle est le seul mammifère domestique naturel à l'Hindoustan; tous les autres y ont été introduits du dehors.

Cette tradition n'est d'ailleurs pas plus aryenne que la tradition samothracienne relative à la formation du Bosphore et de l'Hellespont. La tradition de l'absence originaire du cheval dans l'Inde est en effet une tradition mongolique que les Aryas ont apprise des Dasyus, puisqu'ils ont trouvé ces derniers déjà établis dans l'Inde avec leurs chevaux.

Les Hindous, qui voient dans le buffle le seul mammifère domestique propre à leur pays, n'ignorent cependant pas que l'éléphant est également naturel à cette contrée. Mais l'éléphant n'est pas un animal domestique, c'est seulement un animal privé, puisque tous les éléphants auxiliaires de l'homme ont toujours été et sont encore des sujets nés sauvages et apprivoisés à un âge plus ou moins avancé : les exceptions à cette règle ont du moins été tellement rares qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

S'il n'existe aucun document sur la façon dont les populations mongoliques ont établi leur domination dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, il est du moins certain qu'elles y introduisirent le cheval, jusque-là inconnu dans le pays. En effet, bien que leur langue ait été appelée casdo-scythique, touranienne, soumérienne, accadienne, tous ces noms sont syno-

nymes de mongolique pour les auteurs qui les ont inventés, et il est certain que cette langue précéda en Mésopotamie le dialecte sémitique appelé assyrien. Or dans les inscriptions cunéiformes de cette langue antérieure à l'assyrien, le nom de l'âne est toujours rendu par un idéogramme simple, que les assyriologues lisent provisoirement *pas;* et le nom du cheval est toujours rendu par deux idéogrammes accolés l'un à l'autre, dont le premier est l'idéogramme de l'âne et dont le second est provisoirement lu *kurra :* ce qui donne la lecture provisoire *pas kurra* pour le nom du cheval. Nous disons que cette lecture est provisoire, parce qu'en réalité, M. Ménant nous l'assurait encore récemment, on ne sait absolument rien sur la véritable prononciation du signe idéographique désignant l'âne et des deux signes idéographiques désignant le cheval. Mais l'adoption provisoire des deux expressions *pas* et *pas kurra* n'en est pas moins utile pour faciliter le discours, pour éviter des périphrases.

Du reste, quoique la véritable prononciation de *pas* et de *pas kurra* soit inconnue, il est incontestable que le premier mot, ou, si l'on préfère, que le premier idéogramme désigne l'âne, puisqu'il est toujours traduit par *imeru* dans les textes cunéiformes du dialecte assyrien; et l'idéogramme composé *pas kurra* désigne tout aussi sûrement le cheval, puisque l'assyrien le traduit toujours par *susu*.

Dans son *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 76, 90 et 91, M. Oppert avait émis l'opinion que *pas* signifie littéralement « bête de somme », parce que ce mot, qui désigne proprement l'âne, entre en composition dans le nom du chameau aussi bien que dans celui du cheval. La conclusion laissait un peu à dériver, en ce sens que l'âne, le cheval et le chameau n'étaient pas plus autrefois qu'aujourd'hui de simples porteurs de fardeaux; car ils ont toujours porté, comme ils portent encore, soit des fardeaux, soit des hommes, suivant les circonstances. Aujourd'hui, M. Oppert traduit le mot *pas* tout simplement par le mot *âne*, sans s'occuper de son sens littéral, parce qu'il a également trouvé le mot *pas* entrant en composition dans le nom de l'onagre ou hémione. Nous acceptons volontiers la dernière opinion de M. Oppert, non parce que le mot *pas* entre en composition dans le nom de l'hémione, mais parce qu'il nous paraît difficile de connaître le sens littéral, étymologique, d'un mot représenté par un idéogramme dont on ne connaît pas la vraie prononciation.

Quant au mot *kurra*, M. Oppert l'avait autrefois traduit par « de l'est », parce qu'il entre en composition dans le nom du vent d'est; mais il le traduit aujourd'hui par « de la montagne », parce que, chez les anciens habitants de la Mésopotamie, c'était en réalité par l'expression « vent de la montagne » qu'on désignait le vent d'est, absolument comme nos riverains de l'océan Atlantique donnent au vent d'ouest le nom de « brise de mer », expression qui signifie vent du nord pour les habitants d'Alger.

M. Oppert avait donc traduit *pas kurra* d'abord par « bête de somme de l'est »; il le traduit aujourd'hui par « âne de la montagne », et ce dernier sens est indubitable.

Les plus anciens habitants connus en Mésopotamie s'étant servis du nom de l'âne auquel ils ont ajouté une épithète pour en faire un nom composé désignant le cheval, on doit déjà en conclure qu'ils ont connu, possédé l'âne avant de posséder le cheval, tout aussi sûrement que notre expression « cochon d'Inde », appliquée au cobaie, suffirait à elle seule pour prouver que les Français ont possédé le cochon avant de posséder le cochon d'Inde, ainsi nommé parce qu'il nous est venu de l'Amérique, dite Indes occidentales dans les siècles derniers.

En outre, à l'époque où l'expression *pas kurra* était traduite par « bête de somme de l'est », M. F. Lenormant en avait inféré dans *Les premières civilisations*, t. I, p. 322, que, « pour les plus anciens habitants du bassin de l'Euphrate et du Tigre, le cheval était un animal d'origine étrangère, amené de l'est. » Or cette conclusion ne reçoit aucune atteinte de la certitude où l'on est aujourd'hui que le nom du cheval *pas kurra* signifie « l'âne de la montagne ». C'est en effet par les montagnes de l'est, celles de la Perse actuelle, que le cheval doit être arrivé en Mésopotamie, puisque, pour les anciens habitants de cette dernière contrée, l'épithète « de la montagne » était synonyme du qualificatif « de l'est », comme l'indique le nom par lequel ils désignaient le vent d'est. Il est d'ailleurs incontestable que le cheval était originairement étranger à la Mésopotamie, puisque ce pays est une vaste plaine et que le cheval est donné comme un animal de la montagne, c'est-à-dire qui est venu des montagnes. Du reste, cela indique seulement que les chevaux domestiques ont été amenés en Mésopotamie par les défilés des montagnes qui la bordent à l'est, mais nullement qu'ils étaient originaires de ces montagnes, car le cheval sauvage n'est pas

un animal de montagne; c'est un animal des plaines et des plateaux herbeux, comme tous les autres grands mammifères herbivores. Si quelques-unes des grandes espèces herbivores sont actuellement reléguées dans les montagnes, c'est par suite de ces deux faits connexes : le progrès de la civilisation, et l'extrême multiplication de l'homme dans certaines régions du globe. Ces considérations sur l'absence originaire du cheval en Mésopotamie sont du reste d'autant plus inattaquables qu'elles conserveraient la même valeur, quels que soient la prononciation et le sens étymologique du mot représenté par l'idéogramme provisoirement prononcé *pas*, et même quelle que soit la langue à laquelle ce mot puisse appartenir.

Enfin, comme il est certain, on le verra dans les chapitres suivants, que les Sémites n'ont pas assujetti le cheval, qu'ils l'ont reçu tout domestiqué, on est conduit à en conclure que ce ne sont pas les peuples sémitiques, que ce sont les peuples mongoliques qui ont introduit cet animal en Mésopotamie.

On doit également considérer comme certaine l'absence des chevaux en Perse avant l'arrivée des peuples mongoliques qui y précédèrent les Iraniens; et l'on peut en dire autant de la Médie et de l'Arménie qui ont originairement eu le même sort; car, après avoir montré combien la Carmanie est fertile et bien arrosée dans la plus grande partie de son étendue, Strabon ajoute, liv. XV, ch. II, § 14 : « Les indigènes de la Carmanie se servent communément, voire pour la guerre, d'ânes au lieu de chevaux, les chevaux chez eux étant très rares. Aussi est-ce toujours un âne qu'ils offrent à Mars comme victime, à Mars, la seule divinité qui soit chez eux l'objet d'une grande vénération. Ils sont en effet naturellement belliqueux; et pas un homme chez eux ne se marie avant d'avoir coupé la tête d'un ennemi et avant de l'avoir rapportée au roi. Le roi... arrache la langue, la coupe en menus morceaux qu'il saupoudre de farine de froment, goûte lui-même à ce mets friand et donne le reste à celui qui lui a apporté le trophée, pour qu'il s'en régale avec ses parents et amis..... D'autre part, Néarque assure que les Carmanites ont emprunté aux Perses et aux Mèdes la plus grande partie de leurs usages et des mots de leur langue. » Ce passage fait connaître l'état de la Carmanie à l'époque d'Alexandre. Il prouve qu'alors les chevaux étaient encore très rares dans le midi de la Perse, bien qu'en arrivant dans le nord de cette contrée avec leurs chevaux aryens, les

Iraniens aient trouvé dans cette dernière région des populations possédant déjà des chevaux mongoliques, comme on l'a vu dans le chapitre IV, § 2.

On verra dans le chapitre IX que les chevaux mongoliques ont été les premiers introduits en Syrie et en Égypte, où des populations mongoliques ont très anciennement pénétré.

Enfin, on aura l'occasion de constater, dans les trois paragraphes suivants du présent chapitre, que d'autres peuples mongoliques ont également possédé des chevaux à des époques plus ou moins anciennes.

Quant aux populations mongoliques actuellement cantonnées dans les régions boréales de l'Ancien Continent, si elles sont dépourvues de chevaux, cela tient à ce que ces animaux n'ont pas encore pu s'acclimater dans des pays excessivement froids, comme Pallas l'a déjà fait remarquer. Cet auteur dit en effet dans le Ve volume de ses *Voyages*, à propos du gouvernement de Tobolsk, qu'il a visité en 1771 :

« Samarof est la place la plus considérable entre Tobolsk et Bérézof, à cent cinquante verstes de Tobolsk par eau, sur la rive droite et basse de l'Irtisch » (p. 77). — « Bérézof est à cinq degrés plus au nord que Tobolsk » (p. 82) : ce qui place Bérézof au 63e degré de latitude nord. — « Obdorsk est située au soixante-septième degré de latitude nord, sur une montagne, près de la Poloni, qui tombe à sept verstes sud-ouest dans l'Obi » (p. 85). — « On se plaint déjà à Samarof de ce que les chevaux n'y réussissent pas et de ce qu'il en périt beaucoup » (p. 78). — « Les bêtes à cornes, transportées à Obdorsk, n'ont jamais vécu plus de cinq ans. Passé Bérézof, les chevaux ne peuvent exister. Ceux que l'on a amenés à Obdorsk n'ont pas duré un an. Les habitants sont donc forcés de se contenter de rennes, qui sont dans leur véritable patrie » (p. 88).

Le climat sous lequel vivent les populations mongoliques des régions boréales explique donc pourquoi ils n'ont pas de chevaux; mais Tacite dit dans les *Mœurs des Germains*, 46 :

« Les Finnois, étrangement sauvages, d'une pauvreté repoussante, sans armes, sans chevaux, sans maisons, ont l'herbe pour nourriture, des peaux pour vêtements, la terre pour lit. Des flèches, qu'à défaut de fer ils arment d'os aiguisés, forment leur seule défense. La chasse nourrit également les hommes et les femmes, car elles suivent partout leurs maris et partagent le gibier. Les enfants n'ont de refuge, contre les bêtes féroces

et les pluies, que des cabanes faites de branches entrelacées; c'est aussi la retraite des jeunes gens, l'asile des vieillards; mais ils se trouvent ainsi plus heureux que de se fatiguer à la culture des champs, d'élever des maisons à grand'peine, et d'inquiéter sans cesse, par la convoitise, leur fortune et celle des autres. »

Comme les Finnois de Tacite habitaient, à l'est de la Vistule et du golfe de Dantzick, un pays dont le climat ne s'opposait pas plus alors qu'aujourd'hui à l'élève des chevaux, la peinture que cet auteur fait de leur civilisation si rudimentaire indique qu'ils n'avaient déjà plus aucune espèce de relations avec leurs frères de la Mongolie, à l'époque où ces derniers ont domestiqué le cheval.

§ 4. — Les Mongols ont domestiqué la race chevaline asiatique à front bombé.

Les chevaux domestiqués par les Mongols (p. 329, 334 et 353) ont été identifiés, aux pages 13-15, avec la race chevaline orientale à front bombé; et après avoir prouvé, dans le chapitre IV, § 7, que la race orientale à front plat à été assujettie par les Aryas, nous en avons conclu que les anciens chevaux néséens ou niséens appartenaient à la race chevaline mongolique ou à front bombé. Ce sont ces deux propositions qu'il s'agit de justifier dans le présent paragraphe; nous commençons par la question des chevaux niséens.

Hérodote dit à propos de l'Inde : « Ses quadrupèdes, ses oiseaux, sont beaucoup plus grands que partout ailleurs, hormis les chevaux, que surpassent les chevaux médiques, connus sous le nom de niséens » (III, 106); et plus loin il mentionne, dans le défilé des troupes de Xerxès sortant de Sardes, « les dix chevaux sacrés niséens, comme on les appelle, magnifiquement ornés. On nomme ces chevaux niséens; une vaste plaine de la Médie a le nom de Niséenne; or cette plaine nourrit de grands chevaux. Derrière les dix chevaux sacrés roulait le char de Jupiter..... A sa suite venait Xerxès lui-même sur un char attelé de chevaux niséens » (VII, 40).

On lit aussi dans Polybe, X, 27 : « La Médie est la plus considérable des provinces de l'Asie, par son étendue, par sa population, par la vigueur de ses habitants et l'excellence de ses

chevaux; elle en fournit à presque toute l'Asie. Les haras royaux sont confiés aux Mèdes, à cause de la fertilité du sol. » Et cet auteur dit à propos des jeux de Daphné donnés par Antiochus Epiphane en l'an 166 avant notre ère : « On voyait s'avancer ensuite mille chevaux niséens et trois mille cavaliers indigènes, parés pour la plupart d'ornements et de couronnes d'or, les autres d'ornements et de couronnes d'argent » (XXXI, 3).

Strabon dit : « L'Arménie est si favorable à l'élève des chevaux, et ses pâturages à cet égard sont si près d'égaler ceux de la Médie, qu'il est notoire qu'une partie des chevaux néséens affectés au service exclusif des rois de Perse en provenaient, et que chaque année le satrape chargé du gouvernement de cette province était tenu d'envoyer au grand roi vingt mille poulains pour figurer dans les fêtes mithriaques » (XI, XIV, 9).

Strabon a dit dans l'important passage cité aux pages 316-317 que les chevaux niséens sortaient des pâturages de la Médie suivant certains auteurs, des pâturages de l'Arménie suivant d'autres; les citations précédentes montrent que les uns et les autres avaient raison : l'Arménie et la Médie fournissaient également des chevaux de race niséenne aux Achéménides.

Ces chevaux étaient réservés au service du culte ainsi qu'à celui des rois de Perse, et ils étaient assez nombreux pour que ces rois pussent en donner à leurs favoris et à leurs généraux. Sous le règne de Xerxès, un peu avant la bataille de Platée, dans une escarmouche qui eut lieu au pied du Cithéron, près de la ville d'Erythrée en Béotie, le général en chef de la cavalerie perse, Masistée, « montait un cheval niséen dont le frein était d'or et le harnais d'une grande richese » (Hérodote, IX, 20).

Arrien parle également de ces chevaux dans ses *Expéditions d'Alexandre*, liv. VII, à la fin du ch. III : « Alexandre aperçut dans sa route le champ où paissent les cavales des haras royaux. On l'appelle la prairie de Nysée, au rapport d'Hérodote, de là le nom de Nyséennes donné à ces cavales, dont le nombre s'élevait autrefois à cent cinquante mille. Alexandre n'en trouva que le tiers, le reste ayant été volé. »

Enfin, Ammien Marcellin (XXXI, 6) disait encore au IVe siècle de notre ère, à propos de la Médie qu'il avait visitée : « Là s'élève aussi le Corone, dont le revers occidental offre un sol arrosé d'une multitude de sources et de cours d'eau, et d'une fertilité merveilleuse en moissons et en vins. Les pâturages en-

core y sont excellents et nourrissent une célèbre race de chevaux dits niséens, sur lesquels les habitants du pays voltigent dans les combats avec une dextérité singulière : particularité relevée par tous les historiens et que j'ai pu vérifier moi-même. »

Les chevaux niséens, ainsi nommés à cause d'un de leurs lieux de production, la plaine de Nisée, constituaient donc une nombreuse race chevaline dont la célébrité avait pénétré en Grèce dès l'époque d'Hérodote et s'est maintenue dans le monde gréco-latin au moins jusqu'à l'époque d'Ammien Marcellin, qui vivait environ huit siècles plus tard; c'est-à-dire que cette race est restée célèbre, même chez les peuples civilisés de l'Europe, depuis l'aurore de la littérature historique en Grèce, jusqu'au déclin des lettres latines et à l'invasion de l'empire romain par les barbares de race tudesque.

Ces chevaux niséens appartenaient d'ailleurs à une race parfaitement distincte de la race chevaline aryenne, ils appartenaient réellement à la race asiatique à front bombé, comme nous l'avons déduit dans le chapitre IV, § 7; car l'étude des anciens monuments de la Perse confirme d'une façon irrécusable cette déduction déjà si légitime. Ce sont en effet les chevaux niséens qui sont représentés sur ces monuments, puisque c'etaient eux qui étaient affectés au service des rois et du culte; or les chevaux de ces monuments appartiennent à la race asiatique à front bombé. Il suffit pour s'en assurer de jeter les yeux sur les *Monuments de la Perse ancienne* de Flandin et Coste, surtout sur les planches in-folio, nos 33, 105, 106 et 107. La forme caractéristique de la tête, notamment celle du front, est d'autant plus facile à constater que tous les chevaux de ces planches sont représentés de profil, et que leur toupet est lié en forme de pompon relevé sur le sommet de la tête. Le cheval de la planche 33 sert de monture au roi sassanide Sapor Ier, sculpté en bas-relief sur le rocher de Daràb-Djerd. Les trois autres planches reproduisent les détails de bas-reliefs de Persépolis, datant des Achéménides et représentant, suivant Flandin et Coste (p. 91 du volume de texte), des cérémonies d'hommages et d'offrandes adressées, soit à l'Etre suprême, soit au souverain, ce qui revient au même pour notre objet. Les deux chevaux de la planche 105 sont attelés à un char; le cheval de la planche 106 et celui de la planche 107 sont conduits en main. Au reste, les bas-reliefs de Persépolis sont les plus beaux spécimens de l'art perse, et les chevaux y sont traités avec un grand soin.

Enfin les chevaux niséens, dont on connaît maintenant les caractères typiques, n'étaient pas élevés et fournis aux Achéménides et aux Sassanides par leurs sujets perses, par leurs sujets aryens; ces chevaux étaient élevés et étaient fournis à ces rois par leurs sujets mèdes et arméniens, c'est-à-dire par les descendants des populations mongoliques que les Aryas ont vaincues en Médie et en Arménie, mais dont ils n'ont point détruit la race. On a vu en effet aux pages 321-322 que l'élément mongolique était établi dans ces contrées avant l'arrivée des Aryas; il a toujours continué depuis à former le fond de la population de ces pays; dès 1863, M. Oppert disait avec raison dans son *Expéd. scient. en Mésopot.*, t. I, p. 76, que les Mèdes véritables, les Mèdes des basses classes, « quoique dans les derniers temps dominés par une aristocratie et une royauté ariennes, n'ont jamais cessé, comme peuple, d'appartenir au Touran; » et en 1871, dans ses *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 113 et suivantes, M. F. Lenormant est arrivé aux mêmes conclusions en ce qui concerne les Arméniens.

On va du reste voir qu'aujourd'hui encore, comme aux époques des Achéménides et des Sassanides, malgré l'antiquité et la multitude des croisements des deux races chevalines asiatiques, celle à front plat et celle à front bombé, c'est cette dernière qui prédomine chez celles des populations mongoliques sur les chevaux desquelles on possède des renseignements assez précis pour juger la question avec connaissance de cause. Mais, pour apprécier ces renseignements à leur juste valeur, il ne faut pas oublier que les voyageurs et les hippologues désignent habituellement la race chevaline aryenne sous le nom de *race arabe :* expression qui s'explique par les caractères typiques des chevaux de l'Arabie, mais qui ne doit pas faire illusion sur l'origine prétendue arabe de ces chevaux, car le cheval n'a été introduit en Arabie que vers le commencement de notre ère, comme on le verra dans le chapitre VIII.

En raison de ses longues études sur le cheval, de la justesse de son coup d'œil et de son beau talent de dessinateur, M. le colonel Duhousset s'est trouvé, pendant ses trois années de séjour en Perse, dans d'excellentes conditions pour étudierles populations chevalines de l'Asie antérieure. Il a consigné quelques-uns des résultats de ses recherches dans une *Notice sur les chevaux orientaux*, publiée en décembre 1862, dans le Ier volume du *Journal de médecine vétérinaire militaire*.

M. Duhousset dit d'abord à propos des chevaux du Nedj, région de l'Arabie qui fournit les chevaux arabes les plus renommés : « Le cheval du Nedj est petit de taille et a les formes ramassées..... Les formes sont en harmonie parfaite; la tête petite; le front large, silonné de veines; les yeux bien taillés et ouverts, pleins d'intelligence et de vivacité; les oreilles droites, courtes et pointues; les naseaux ouverts; les lèvres inquiètes et arrondies. Le garrot, la poitrine et l'encolure ont beaucoup de largeur; la croupe bien voûtée sans pente; la queue très fournie et portée loin du corps; etc. » (P. 428-429.)

M. Duhousset fait remarquer plus loin, page 431, que les chevaux de la province de Chiraz « sont de grands arabes », et que « les turcomans en diffèrent beaucoup : ceux-ci ont probablement servi à l'ancienne cavalerie des Parthes. Les Persans prisent beaucoup la taille du cheval; aussi emploient-ils fréquemment le turcoman, non comme cheval de guerre, mais en cérémonie, pour les transporter et les attendre à la porte des gens de distinction qu'ils visitent [1]. »

Cela explique pourquoi, lors de son arrivée à Ispahan avec l'ambassadeur français, M. de Gobineau vit « apparaître le gouverneur, Tchérag-Aly-Khan, sur un cheval turcoman blanc, superbement harnaché [2]. »

M. Duhousset signale ensuite la tête peu élégante et les longues oreilles du cheval kurde, en faisant toutefois observer qu'aux environs de Soultz-Bulak, au sud du lac d'Ourmiah, il a rencontré une belle population chevaline, « qui descend du Nedj », c'est-à-dire qui est de race arabe (p. 433). Puis, après avoir donné les chevaux du Louristan, du Beloutchistan et de l'Afghanistan comme peu gracieux et paraissant tenir de l'arabe et du turcoman, il ajoute : « En remontant vers le nord, nous rencontrons le cheval turcoman, qui, pour beaucoup de personnes, est le type du cheval persan. Il n'est cependant pas très répandu dans le centre ni dans le sud de la Perse; on n'en voit pas dans l'ouest. C'est un cheval médiocre pour les montagnes; aussi réserve-t-on tous ses moyens pour franchir une longue plaine.... Sa tête est légèrement busquée; ses oreilles assez longues, mobiles et sèches, donnent de l'inquiétude à sa physionomie....

1. M. Duhousset dit aussi ailleurs : « Les Persans, qui aiment beaucoup les grands chevaux, n'emploient cependant que ceux de petite taille dans leurs voyages et leurs chasses. » (*Le Tour du Monde*, t. VI, p 126.)

2. Gobineau, *Voyage en Perse*, dans *Le Tour du Monde*, t. II, p. 17.

Le corps du turcoman est long, sa poitrine profonde et un peu serrée..... l'attache de la queue est peu vigoureuse..... les jambes minces..... C'est dans les déserts, à l'est de la mer Caspienne, qu'il faut étudier les chevaux turcomans. Le baron Bode en reconnaît trois espèces; les tekkés sont dits les meilleurs pour de longs voyages et des marches forcées; les goklands ainsi que les yamouds sont plus élancés et plus véloces. » (P. 433-434.)

Enfin, M. Duhousset ayant représenté presque de trois quarts la tête du cheval turcoman qui figure dans sa *Notice*, nous l'avons prié, sans lui faire connaître le but de notre demande, d'avoir l'obligeance de dessiner une tête de cheval turcoman vue de profil, et cette tête avait absolument les caractères typiques des plus purs représentants de la race chevaline mongolique qu'il nous ait été permis d'étudier en Algérie.

Tels sont aussi les caractères typiques d'un cheval tekké, récemment arrivé de Samarkand à Moscou. M. Duhousset vient de recevoir et de nous montrer, pendant la correction des épreuves de cette feuille, une photographie de ce cheval dont nous reparlerons au chapitre IX.

Dans *Quatorze mois de captivité chez les Turcomans*, relation publiée dans *Le tour du monde*, t. XIII, M. de Blocqueville donne des renseignements qui s'accordent parfaitement avec ceux de M. Duhousset sur les chevaux du Chiraz, du Kurdistan et du Turkestan méridional, le seul qui soit habité par les Turcomans.

M. de Blocqueville dit en effet, p. 233 : « Les Curdes du Curdistan persan, remarquables par leur costume riche et varié..... étaient montés sur des chevaux croisés qu'ils prétendent être de pur sang arabe..... Les Baktiaris de la province de Chiras..... manient leurs chevaux de race arabe avec facilité. »

Il ajoute page 263 :

« Dans la tribu des Tekkés, où je me trouvais, les beaux chevaux étaient assez rares, ce qui paraît la conséquence des guerres continuelles que ces nomades ont à soutenir contre leurs voisins.

« Il y a deux espèces de chevaux turcomans.

« La première, qui seule devrait être désignée sous ce nom et qu'on appelle tekké, est-elle d'origine indigène ou a-t-elle été obtenue par des croisements? C'est ce que je n'ai pu savoir au juste; cependant tout porte à croire au croisement. Ces che-

vaux sont de moyenne taille et tiennent de la race arabe, mais ordinairement ils sont plus grands et ont la poitrine moins ouverte; la tête est fine et bien portée; l'encolure est assez forte; ils ont les oreilles de cerf, droites et très mobiles; l'œil est vif et intelligent, les naseaux ouverts et le chanfrein un peu busqué, le garrot élevé, le corps bien proportionné, mais la croupe un peu déprimée; les jambes sont plutôt longues, fines et nerveuses..... La race tekké est dure à la fatigue, légère à la course et facile à la main. Chez les Turcomans du territoire de Marv, elle tend à disparaître; mais on la trouve en bonne condition chez les Akals, les Fedjens, les Salors et les Saraks.

« La seconde race comprend les chevaux de haute taille du Khorassan et des tribus turcomanes situées à ses limites; il est rare de trouver dans cette race des chevaux parfaits.....

« Chez les Turcomans, on trouve aussi la race des yorgha, chevaux moyens, trapus, à crinière épaisse et longue, excellents trotteurs, auxquels on apprend à marcher l'amble. Ils viennent généralement du pays de Harghendy, d'où ils tirent leur nom, c'est-à-dire que leur race est originaire des contrées de Khiva et des Kirghis, des bords de l'Aral. »

Enfin, voici ce que le peintre russe Vereschaguine dit à propos de la province de Karabach ou Karabagh, située au sud de la Géorgie, à l'ouest de l'extrémité méridionale de la mer Caspienne :

« A Karabach, chaque *bèke* (noble) a une écurie. Tout propriétaire d'un grand nombre de chevaux possède en outre un établissement dans le genre de ceux de l'Europe, et qu'il appelle de même haras; ses bêtes sont distinguées par une marque particulière.

« Voici, du reste, l'origine des haras de Karabach telle qu'elle m'a été racontée :

« Après la mort du célèbre roi de Perse Nadir-Schah, Pana-Khan, premier khan de Karabach, eut le temps de s'emparer d'une grande partie des chevaux des écuries et des haras du roi, magnifiques chevaux, type principal de la race arabe et de la race turcomane mélangées. Il en conserva une partie pour lui et distribua le reste à ses proches : ce furent ces chevaux de course, pur sang, qui servirent à former les premiers haras, et leur nombre augmenta considérablement avec le temps.....

« Le cheval pur sang n'a presque point de crinière; sa queue est très fournie de poils; il est du reste en cela semblable au

cheval turcoman, dont il n'a pas la croupe de mulet. Par la tête et les pieds, il tient de l'arabe [1]. »

MM. de Blocqueville, Duhousset et Vereschaguine, un peintre distingué et deux connaisseurs de chevaux, déclarent donc les chevaux turcomans très différents des chevaux arabes, c'est-à-dire de ceux de la race aryenne. M. Vereschaguine, qui avoue, *o. c.*, page 286, n'être pas « un fin connaisseur de chevaux », a toutefois signalé, chez le cheval turcoman, l'un des caractères typiques de la race chevaline mongolique, la croupe de mulet, c'est-à-dire la croupe étroite et tranchante. Quant à MM. de Blocqueville et Duhousset, ils signalent chez les chevaux turcomans les principaux caractères typiques de la race mongolique, notamment ceux de la tête; et leurs renseignements, recueillis *de visu*, prouvent d'ailleurs que ces chevaux ont une prédominance numérique bien marquée, presque exclusive, dans le nord de la Perse actuelle et surtout dans le midi du Turkestan : conclusion que nous avons déjà fait connaître dans les *Nouveaux documents sur l'histoire du cheval*, mémoire publié en 1875 dans le *Recueil de médecine vétérinaire*.

Nous n'avions pas encore l'honneur de connaître M. de Ujfalvy lors de son départ pour l'Asie centrale, en 1876; mais, le sachant d'autant plus capable de bien étudier les Equidés de cette région qu'il a été officier de cavalerie, nous lui avons fait remettre, par un ami commun, une note indiquant les principales questions à examiner, notamment en ce qui concerne les chevaux.

Ces questions ne pouvaient naturellement être que très secondaires pour M. de Ujfalvy, dont le but était surtout d'étudier l'Asie centrale au point de vue anthropologique. Du reste, le climat, la nourriture, les soins, le genre de service, influent beaucoup sur l'élévation de la taille, sur l'ampleur des formes, sur le développement du système musculaire, sur l'énergie, sur l'élégance et sur la distinction des chevaux [2], tandis que, dans l'état actuel des choses, les influences de milieu ne paraissent avoir aucune action appréciable sur les formes de leurs crânes. La forme de la tête est donc le caractère le plus certain, et à lui seul suffisant, pour déterminer avec exactitude la classification

1. Basile Vereschaguine, *Voyage dans les provinces du Caucase*, dans *Le Tour du monde*, t. XIX, 1869, p. 284-286.

2. C'est ce qui explique la multiplicité des noms des prétendues races chevalines, si souvent signalées par certains voyageurs et hippologues.

des races chevalines. Aussi, pour simplifier les recherches de M. de Ujfalvy, lui avions-nous conseillé d'étudier avec soin les têtes de chevaux des régions qu'il se proposait de visiter, en l'avertissant que jusqu'alors on ne connaissait en Asie que deux races chevalines et des métis issus du croisement de ces deux races.

Après avoir décrit avec précision les caractères typiques des têtes de chevaux des deux races asiatiques, l'une à front plat, l'autre à front bombé, nous avions ajouté : « J'appelle la première, *race aryenne*, et la seconde, *race mongolique* ou *touranienne*. » En présentant à M. de Ujfalvy l'épithète *touranienne* comme synonyme de *mongolique*, nous suivions la mode d'alors avec d'autant plus de raison que M. de Ujfalvy avait donné en 1873 le titre de *Migrations des Touraniens* à un livre dans lequel il s'occupe des migrations des peuples mongoliques. Il était utile d'entrer dans ces détails pour faire apprécier à leur juste valeur la signification et la portée des renseignements contenus dans la réponse de M. de Ujfalvy.

Voici cette réponse, textuellement extraite de l'ouvrage de M. de Ujfalvy, *Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan*, t. II, page 55 :

« En Asie centrale, on distingue trois races de chevaux : le cheval turcoman, le cheval kirghise, le cheval karabaïr.

« Le cheval turcoman a été mal décrit jusqu'à présent; *ce n'est pas un cheval de race touranienne*, comme M. Piétrement le pense, mais, au contraire, appartenant à la race aryenne. Il se rapproche beaucoup du cheval arabe, et les exemplaires que j'ai eu l'occasion de voir étaient des types superbes.

« Le cheval kirghise appartient, sans contredit, à la race touranienne; il en a toutes les particularités : un profil légèrement busqué ou convexe, c'est-à-dire un front légèrement convexe ou bombé, suivi par un chanfrein légèrement busqué.

« Le cheval karabaïr, qui se trouve à Tachkend, à Bokhara et dans le Ferghanah, me paraît être le résultat d'un croisement entre le cheval turcoman et le cheval kirghise. Il a les allures du cheval turcoman avec les marques distinctives du cheval kirghise. C'est la race la plus répandue dans ces contrées. Il est haut sur jambes; il a le chanfrein presque toujours busqué. Il est ardent, mais il manque de fond.

« Un cheval kirghise coûte de 10 à 20 roubles; un karabaïr, de 20 à 150 roubles, et un vrai turcoman, 200 roubles et plus.

La nourriture des chevaux (de l'orge et de la luzerne) coûte environ 15 kopeks (50 centimes) par jour.

« Les chevaux kalmouks et nogaïs du gouvernement de Stavropol, au nord du Caucase, appartiennent également à la race touranienne. Ce fait m'a été affirmé à Orenbourg par un connaisseur de chevaux, le colonel Léontief. »

Dans les *Nouv. doc. sur l'hist. du cheval*, de simples déductions nous avaient fait considérer les chevaux des Kalmouks et des Nogaïs ou Tatars du gouvernement de Stavropol comme appartenant très probablement à la race chevaline mongolique; on voit que les renseignements de M. de Ujfalvy transforment nos présomptions en certitude, et que le cheval kirghise est également de race mongolique.

M. de Ujfalvy donne comme une race distincte le cheval karabaïr, qu'il croit être le résultat du croisement des deux races chevalines asiatiques; il suit en cela le langage usité par beaucoup d'hippologues, bien qu'on n'ait jamais vu le croisement de deux races de chevaux en produire une troisième. Le résultat de ce croisement est toujours une population de métis, dont chacun tient plus ou moins de l'une ou de l'autre des deux races mères. Tel est réellement l'état des chevaux karabaïrs, étudiés par M. de Ujfalvy, et c'est évidemment le sang mongolique qui prédomine presque exclusivement chez eux, puisqu'ils sont hauts sur jambes et que leur chanfrein est presque toujours busqué.

En disant que « le cheval turcoman a été mal décrit jusqu'à présent », M. de Ujfalvy a certainement commis une inadvertance dont l'explication est très simple. M. Duhousset a bien décrit le cheval aryen, auquel il donne, comme presque tout le monde, le nom de cheval arabe. MM. de Blocqueville et Duhousset ont bien décrit le cheval mongolique auquel ils donnent, comme M. Vereschaguine, le nom de cheval turcoman, tandis que M. de Ujfalvy donne le nom de cheval turcoman au cheval aryen, dit arabe. Cela tient à ce que les renseignements sur les noms des populations chevalines asiatiques ont été pris, par M. de Ujfalvy auprès des officiers russes en résidence dans la partie du Turkestan située au nord de l'Amou-Daria ou ancien Oxus, par M. de Blocqueville dans la région du Turkestan située au sud de ce fleuve, par M. Duhousset en Perse, et par M. Vereschaguine dans les provinces situées au sud du Caucase. Il faut seulement en conclure que la terminologie hippique est aussi

peu fixe et aussi défectueuse en Orient qu'en Occident; et c'est pourquoi, n'ayant pas la prétention de changer cette terminologie dans aucun pays, mais ayant appris depuis longtemps à nous en méfier, nous avons demandé des renseignements sur l'état actuel de la distribution des races chevalines, non pas à la terminologie hippique, mais aux caractères physiques des diverses populations chevalines du globe.

Or, l'ensemble des renseignements sur les caractères physiques des chevaux étudiés par MM. de Blocqueville, Duhousset et de Ujfalvy, prouve que le sang mongolique prédomine d'une façon presque exclusive sur l'immense majorité de la population chevaline : dans les provinces septentrionales de la Perse actuelle, au nombre desquelles sont comprises l'ancienne Médie et l'ancienne Arménie d'où les Achéménides et les Sassanides tiraient déjà les chevaux niséens du même type; dans tout le Turkestan; chez les Kalmouks et Nogaïs du gouvernement de Stavropol, situé au nord du Caucase, ainsi que chez les Kirghises, qui, suivant M. de Ujfalvy (*o. c.*, p. 24), se donnent à eux-mêmes le nom de Kaïzaks ou Kazaks, prototype du mot russe *Cosaques*, et qui habitent au nombre de 1 300 000 à 1 400 000 la vaste contrée située entre les monts Ourals, l'Irtich et l'Amou-Daria. En d'autres termes, dans toutes celles des régions de l'Asie centrale et occidentale où prédomine actuellement la race humaine mongolique et où les caractères typiques des chevaux ont été suffisamment étudiés, c'est la race chevaline asiatique à front bombé qui prédomine encore aujourd'hui, comme elle prédominait dans l'antiquité chez les populations mongoliques de l'Arménie et de la Médie, c'est-à-dire chez les seules anciennes populations mongoliques dont le type des chevaux soit connu par des documents positifs indéniables; car, malheureusement, on ne possède sur les chevaux des autres anciennes populations mongoliques que des renseignements insuffisants pour indiquer à eux seuls le type auquel ces chevaux appartenaient.

Néanmoins, sachant que les Sémites ont reçu les chevaux tout domestiqués; qu'il n'existe que deux races chevalines d'origine orientale; que l'une de ces races, celle à front plat, a été assujettie par les Aryas dans leur première patrie; que les Proto-Mongols ont également domestiqué des chevaux dans leur première patrie, qui était séparée de la patrie aryenne par la barrière presque infranchissable des monts Alatau; si l'on rapproche toutes ces considérations des renseignements qui viennent

d'être donnés sur la composition des populations chevalines chez les peuples mongoliques tant dans l'antiquité qu'à l'époque actuelle, on est forcé d'en conclure que ce sont les Proto-Mongols qui ont domestiqué la race chevaline asiastique à front bombé, à laquelle nous avons par conséquent eu raison de donner le nom de mongolique. L'histoire des chevaux dans la vallée du Nil, loin d'infirmer cette conclusion, la confirmera au contraire, quoi qu'on en ait dit, comme on le verra dans le chapitre IX.

La patrie des Aryas et celle des Mongols ont d'ailleurs des climats assez dissemblables pour expliquer les différences typiques qui existent aussi bien entre ces deux peuples qu'entre leurs deux races chevalines; car si ces deux patries, les environs du lac Balkach et le pays actuel des Kalkas, sont situés à peu près sous la même latitude et présentent tous les deux des écarts considérables entre leurs températures maxima et minima, le pays des Kalkas doit à son altitude plus considérable un climat beaucoup plus rigoureux que celui des environs du lac Balkach.

Ces différences typiques entre les deux races chevalines asiatiques ont déjà permis, dans le chapitre IV, § 2 et 3, d'apprécier à leur juste valeur quelques passages de l'Avesta et du Véda; la connaissance des particularités de conformation du cheval mongolique permet également d'expliquer certains faits relatés dans les citations précédentes.

Ainsi par exemple, si le cheval karabaïr « manque de fond », suivant l'expression de M. de Ujfalvy, cela doit tenir en grande partie, peut-être même exclusivement, à une étroitesse de poitrine que cet auteur ne signale pas, mais qui doit être très fréquente chez les chevaux karabaïrs, puisque c'est l'un des caractères typiques de la race mongolique et que la description de M. Ujlafvy montre que c'est le sang mongolique qui prédomine chez presque tous les chevaux karabaïrs.

La longueur relative des paturons ou premières phalanges du cheval mongolique, nommé turcoman par M. Duhousset, explique pourquoi « c'est un cheval médiocre pour les montagnes », comme l'a dit cet auteur, en oubliant d'en signaler la cause. Il a d'ailleurs reconnu la justesse de cette observation lorsque nous la lui avons soumise.

Cette longueur des paturons, jointe à la longueur des canons, donnant au cheval mongolique une aptitude spéciale pour les

allures relevées, cadencées, et sa taille devenant plus grande que celle du cheval aryen lorsque ces deux sortes de chevaux sont soumis aux mêmes conditions de climat et d'alimentation, on conçoit aussi que le cheval mongolique soit encore recherché comme monture de parade par les Persans, comme il l'était autrefois par les Achéménides et, tout nous autorise à le dire, par les anciens Hindous.

Il suffira, pour justifier cette dernière assertion, de citer le cheval à tête busquée, monté par un héros hindou, et sculpté sur un bas-relief de la porte du nord (pilier de droite) du tôpe de Sanchi, dans l'Inde centrale, pilier dont nous possédons une magnifique photographie, grâce à l'obligeance de M. Louis Rousselet. Au reste, bien que les portes du tôpe de Sanchi remontent seulement aux premiers siècles du bouddhisme, les portraits de chevaux de leurs bas-reliefs [1] sont néanmoins au nombre des plus anciens dont on puisse espérer la découverte dans l'Inde; car, avant l'époque bouddhique, les habitants de ce pays n'employaient que la brique et le bois dans la construction de leurs monuments aujourd'hui disparus; et les portes du tôpe de Sanchi présentent même encore une fidèle imitation en pierre des anciennes constructions en bois, comme on peut s'en assurer en consultant le texte et les gravures de *l'Inde des Rajahs* de M. Louis Rousselet dans *Le Tour du Monde*, t. XXVI, pages 283 à 291.

Enfin, puisque la race chevaline asiatique à front bombé a été domestiquée par les Proto-Mongols, ce sont des chevaux de cette race qui ont d'abord exclusivement peuplé la Chine, ainsi que les autres contrées de l'Asie que les migrateurs mongoliques ont trouvées dépourvues de chevaux et dont il a été question dans le paragraphe 3; et si, postérieurement aux migrations aryennes, les chevaux mongoliques ont été plus ou moins supplantés par les chevaux aryens dans plusieurs de ces contrées, le fait s'explique par les conflits et conquêtes des anciens peuples asiatiques, par leurs relations, soit hostiles, soit commerciales, et par la supériorité du cheval aryen sur le cheval mongolique pour le service de guerre.

1. Bien que nous ayons examiné à la loupe, dans la collection des photographies de M. Rousselet, les têtes de ces chevaux montés ou attelés des portes de Sanchi, il nous a été impossible de constater le type des têtes autres que celle qui vient d'être signalée, parce que toutes les autres sont représentées de trois quarts sur ces photographies.

§ 5. — Habitudes hippiques des peuples mongoliques.

Les littératures grecque et latine donnent sur les habitudes hippiques des anciens peuples mongoliques des renseignements dont quelques-uns méritent d'être rappelés.

Dès l'époque de Cyrus, les Massagètes ou Grands-Gètes habitaient la partie du domaine actuel des Kirghises qui est située au nord-est de la mer Caspienne et du lac d'Aral (Hérodote, I, 200-204). Leur nom est l'équivalent exact du mot chinois *Ta-Youei-ti* et ils étaient incontestablement de race mongolique [1]. Hérodote les dépeint ainsi :

« Les Massagètes portent un costume semblable à celui des Scythes et ont le même genre de vie; ils sont cavaliers et piétons, car ils combattent des deux manières; ils sont archers et piquiers et font usage de haches. Ils n'emploient que l'or et l'airain. Les pointes de leurs javelots et de leurs flèches, leurs haches, sont d'airain; les parties métalliques de leurs casques, de leurs tiares, de leurs bretelles et de leurs ceintures sont en or. Pareillement, autour du poitrail de leurs chevaux, ils placent des cuirasses d'airain, tandis que le métal des brides, des mors, des harnais, est d'or. Ils ne se servent ni d'argent ni de fer, car il ne s'en trouve pas dans leur contrée, mais l'or et l'airain y abondent.

« Voici leurs usages. Chacun épouse une femme, mais ils usent de toutes en commun... Quand l'un d'eux désire une femme, il suspend son carquois devant son char et s'unit tranquillement à elle. Ils n'ensemencent point; ils vivent de leur bétail et des poissons que l'Araxe leur fournit en abondance; ils ne boivent que du lait. Le Soleil est le seul dieu auquel ils rendent un culte; ils lui sacrifient des chevaux; au plus rapide des dieux ils offrent le plus rapide des êtres mortels » (Hérodote, I, 215-216.)

Puisque les anciens désignaient sous le nom de Scythes l'ensemble des peuples nomades, tant mongoliques que tudesques aryanisés, qui habitaient alors la Russie et l'Asie transcaucasique, on peut appliquer aux uns et aux autres les renseignements suivants que Hérodote donne sur les Scythes : « L'affaire

1. Voyez Beauregard, *Kachmir et Thibet*, dans les *Bulletins de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1882, p. 253-258.

la plus importante de toutes est ainsi réglée chez eux : nul de ceux qui les envahissent ne peut effectuer sa retraite, et, s'ils ne veulent pas qu'on les trouve, nul n'est capable de les atteindre. Car ils n'ont ni villes ni remparts fixes, mais ils emportent avec eux leurs demeures; ils sont tous archers à cheval; ils vivent, non de labourage, mais de bétail; leurs demeures sont sur des chars : comment ne seraient-ils pas inattaquables et d'un commerce difficile? » (Hérodote, IV, 46.)

Hérodote dit plus loin que les Scythes étranglaient un certain nombre de chevaux, avec des cérémonies qu'il décrit, aux funérailles et au premier anniversaire de la mort de leurs rois (IV, 71-72); qu'ils sacrifiaient annuellement du menu bétail et des chevaux au dieu Mars, représenté par un cimeterre dressé sur un monceau de fascines (IV, 62), et qu'aux autres dieux ils immolaient toute espèce de bétail, mais surtout des chevaux (IV, 61). Il est à peine besoin d'ajouter que, dans ces sacrifices d'animaux, tout l'honneur était pour les dieux et tout le profit pour les Scythes; car, Hérodote le fait remarquer, la victime, étranglée au moyen d'un lacet placé autour du cou, était immédiatement écorchée, puis on s'occupait de la faire cuire (IV, 60); et l'on jetait seulement au loin, comme prémices, une part accompagnée des entrailles (IV, 61). C'était évidemment la part laissée aux chiens, et c'était de toute justice, puisque Hérodote nous apprend que les Scythes étaient le plus souvent obligés, faute de bois, de faire brûler les os de la victime pour en cuire la chair (IV, 61).

Enfin, Ammien Marcellin dépeint ainsi les Huns, au moment où ils franchirent le Volga et arrivèrent jusqu'à la rive gauche du Danube (374-376 de notre ère) :

« Les Huns sont à peine mentionnés dans les annales, et seulement comme une race sauvage répandue au delà des Palus-Méotides, sur les bords de la mer Glaciale, et d'une férocité qui passe l'imagination. Dès la naissance des enfants mâles, les Huns leur sillonnent les joues de profondes cicatrices, afin d'y détruire tout germe de duvet. Ces rejetons croissent et vieillissent imberbes, sous l'aspect hideux et dégradé des eunuques. Mais ils ont tous le corps trapu, les membres robustes, la tête volumineuse; et un excessif développement de la carrure donne à leur conformation quelque chose de surnaturel. On dirait des animaux bipèdes plutôt que des êtres humains, ou de ces bizarres figures que le caprice de l'art place en saillie sur les corniches

d'un pont. Des habitudes voisines de la brute répondent à cet extérieur repoussant. Les Huns ne cuisent ni n'assaisonnent ce qu'ils mangent, et se contentent pour aliments de racines sauvages ou de la chair du premier animal venu, qu'ils font mortifier quelque temps, sur le cheval, entre leurs cuisses. Aucun toit ne les abrite..... Ils se coiffent de bonnets courbés (en arrière) et entourent de peaux de chèvres leurs jambes velues, chaussure qui gêne la marche et les rend peu propres à combattre à pied. Mais on les dirait cloués sur leurs chevaux, qui sont infatigables, mais disgracieux. C'est sur leur dos que les Huns vaquent à toute espèce de soin, assis quelquefois à la manière des femmes. A cheval jour et nuit, c'est de là qu'ils vendent et qu'ils achètent. Ils ne mettent pied à terre ni pour boire, ni pour manger, ni pour dormir, ce qu'ils font inclinés sur le maigre cou de leur monture, où ils rêvent tout à leur aise. C'est encore à cheval qu'ils délibèrent des intérêts de la communauté. L'autorité d'un roi leur est inconnue; mais ils suivent tumultuairement le chef qui les mène au combat. Attaqués eux-mêmes, ils se partagent par bandes, et fondent sur l'ennemi en poussant des cris effroyables. Groupés ou dispersés, ils chargent ou fuient avec la promptitude de l'éclair, et sèment en courant le trépas. Aussi leur tactique, par sa mobilité même, est impuissante contre un rempart ou un camp retranché. Mais ce qui fait d'eux les plus redoutables guerriers de la terre, c'est qu'également sûrs de leurs coups de loin, et prodigues de leur vie dans le corps à corps, ils savent de plus, au moment où leur adversaire, cavalier ou piéton, suit des yeux les évolutions de leur épée, l'enlacer dans une courroie qui paralyse tous ses mouvements. Leurs traits [1] sont armés, en guise de fer, d'un os pointu, qu'ils y adaptent avec une adresse merveilleuse. Aucun d'eux ne laboure la terre ni ne touche une charrue. Tous errent indéfiniment dans l'espace, sans toit, sans foyer, sans police, étrangers à toute habitude fixe, ou plutôt paraissant toujours fuir, à l'aide de chariots où ils ont pris domicile, où la femme s'occupe à façonner le hideux vêtement de son mari, le reçoit dans ses bras, enfante et nourrit sa progéniture jusqu'à l'âge de la puberté. » (Ammien Marcellin, XXXI, 2.)

Ces citations suffisent pour montrer que les anciens nomades

1. Il est à peine besoin de dire que ces « traits » (*telis*) étaient des flèches. Au reste, dans son *Hist. des Goths*, ch. XXIV, Jornandès dépeint les Huns « toujours prêts à se servir de leurs arcs et de leurs flèches » (*ad arcus sagittasque parati*).

de race mongolique étaient des peuples éminemment équestres, comme le sont encore aujourd'hui ceux de leurs descendants qui ont conservé les mêmes habitudes nomades depuis le Volga jusqu'aux frontières de la Chine, les Kalmouks, les Nogaïs, les Kirghises, les Turcomans, les Kalkas et les Mongols. Tous sont des cavaliers aussi habiles que vigoureux et intrépides, pouvant supporter avantageusement la comparaison avec n'importe quel autre peuple. Leur état présent, trop connu par les récits de tous les voyageurs pour qu'il soit besoin de s'y arrêter, indique ce qu'étaient leurs ancêtres soumis aux mêmes conditions d'existence ; il explique pourquoi ceux-ci ont joué un rôle si considérable dans l'histoire. On conçoit d'ailleurs qu'avec une vie active, le séjour à l'air libre, des exercices violents, des voyages continuels sous un âpre climat, les hommes nés avec une constitution d'élite, inaltérable, peuvent seuls arriver jusqu'à l'âge adulte ; que tout concourt à développer les qualités physiques, l'adresse et la vigueur de ceux qui y parviennent ; que, dans de telles conditions, l'habitude du cheval, contractée dès le bas âge, ne peut manquer de faire des nomades de race mongolique de très remarquables cavaliers; et, à l'appui de cette dernière assertion, nous rappellerons seulement ce que, dans *le Tour du Monde*, t. XV, p. 95, Moynet rapporte sur l'éducation des enfants chez les Kalmouks du Volga, qu'il a visités en 1864 :

« J'ai dit que le Kalmouk est cavalier dès le berceau. Le berceau du Kalmouk est un lit garni de cuir, dans lequel se trouve placé, entre les jambes de l'enfant, un morceau de bois sur lequel il est à cheval, comme un cavalier sur sa selle ; ce morceau de bois est creux, pour éviter à la mère le soin de défaire trop souvent les linges et les cuirs qui enveloppent son nourrisson. Le berceau est placé verticalement, suspendu à l'intérieur ou à l'extérieur de la tente. Aussitôt qu'il peut se traîner, l'enfant grimpe sur un mouton ou sur un chien ; quand il a trois ans, il monte en croupe avec ses frères ou ses amis plus âgés; à huit ans, c'est un cavalier parfait ; à douze ans, il dompte des chevaux sauvages. »

§ 6. — L'hippophagie et la multitude des chevaux chez les peuples mongoliques.

Dans ses *Lettres sur les substances alimentaires*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a cité beaucoup de faits relatifs à l'hippo-

phagie, c'est-à-dire à l'usage alimentaire de la viande, du sang et du lait des divers Equidés, tant domestiques que sauvages, chez les différents peuples de la terre, aussi bien dans l'antiquité et dans le moyen âge que de nos jours. Cette partie historique de son livre comprend les lettres VIIe et VIIIe, ainsi que les indications bibliographiques des pages 144 à 151. Nous y renvoyons faute d'espace, en prévenant toutefois que l'exposé de cet auteur est incomplet en ce qui concerne les temps qui lui sont antérieurs, et que de nouveaux renseignements, fournis par des voyageurs contemporains, sont venus confirmer ce qu'il avait dit du goût prononcé de beaucoup de peuples pour la viande des Equidés en général et du cheval en particulier. Ainsi, par exemple : « La chair de cheval est le mets le plus estimé des Mongols, » au témoignage de Mme de Bourboulon [1]; « le Kirghis, qui se détournerait avec dégoût d'une bonne tranche de bœuf, se réjouit à l'idée d'une grillade de cheval, » suivant Atkinson [2] ; et tel est aussi le goût des Kalmouks, d'après Moynet [3].

Mais ce qu'il importe surtout de faire remarquer pour notre sujet, c'est que l'hippophagie, encore subsistante chez tous les peuples nomades de race mongolique possesseurs de chevaux et même chez les Chinois, remonte chez eux tous à une époque très ancienne, puisque, on l'a vu aux pages 334 et 353, c'est pour se nourrir que les Proto-Mongols ont domestiqué les six animaux dont l'un était le cheval, pendant la période proto-historique que les Chinois ont personnifiée sous le nom de Fo-hi.

De temps immémorial, les peuples mongoliques ont donc estimé les chevaux par-dessus tout, aussi bien pour s'en nourrir que pour les monter ; et ce doit être l'une des principales raisons pour lesquelles ils ont toujours été et sont encore les plus riches en chevaux ; c'est-à-dire que, proportionnellement au nombre d'habitants, les chevaux ont toujours été et sont aujourd'hui plus nombreux chez les nomades de race mongolique que chez aucun autre peuple.

Ainsi Moynet dit des Kalmouks du Volga et de leur hetman, le prince Toumaine : « Ils sont grands éleveurs de chevaux ; beaucoup en ont jusqu'à deux mille. Le prince Toumaine en possède soixante mille, ce qui, avec six mille chameaux et deux

1. *Le Tour du Monde*, t. X, 1864, p. 331.
2. *Le Tour du Monde*, t. VII, 1863, p. 366.
3. *Le Tour du Monde*, t. XV, 1867, p. 91-92.

millions de moutons, lui constitue une assez jolie propriété mobilière. Ceux d'entre les jeunes chevaux dont la robe n'est pas belle, ou qu'un défaut quelconque range dans une catégorie inférieure comme coursiers, sont réservés pour la boucherie [1]. »

Atkinson dit également à propos des Kirghises : « Pour tous ces nomades, la richesse consiste en d'innombrables troupeaux de moutons, chèvres, vaches, chameaux et cavales, qu'ils comptent par dizaines et centaines de mille, et qui constituent la dot des filles à marier. De tout ce bétail, le cheval est le plus apprécié, soit pour l'usage, soit pour la nourriture [2]. »

La province de Sémirétché renferme dans sa partie occidentale le bassin du lac Balkach; on trouve dans sa région orientale, en allant du sud au nord, les ramifications occidentales des Monts-Célestes, les monts Alatau et les monts Tarbagataï. Cette province est la contrée la plus montagneuse de tout le Turkestan ; et cependant on voit dans l'ouvrage de M. de Ujfalvy (*Expéd. scient.*, t. II) qu'il y existait 415 000 chevaux et seulement 540 674 habitants en 1770, d'après les tableaux statistiques des pages 115 et 116, empruntés aux documents officiels du gouvernement russe.

Le Père Huc dit aussi dans son *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 57-58, à propos du Tchakar, région mongolique qui est située au nord de la Grande-Muraille de la Chine : « C'est dans les pâturages du Tchakar que se trouvent les nombreux et magnifiques troupeaux de l'empereur. Ces troupeaux se composent de chameaux, de chevaux, de bœufs et de moutons. Il y a trois cent soixante troupeaux, qui contiennent chacun douze cents chevaux. »

Enfin, pour montrer que ce n'est pas d'aujourd'hui que ces contrées sont si riches en chevaux, nous rappellerons que, dans une ancienne tradition hindoue, « *le pays des chevaux* était le nom donné aux pays du nord occupés par les nations nomades que nous désignons sous les noms de Mongols et de Tartares; » comme la Chine y était nommée le *pays des hommes ;* l'Inde, le *pays des éléphants ;* la Perse, les *pays des trésors* [3] ; et que Strabon disait déjà, liv. XI, ch. V, § 8, à propos des Sirakes, des Aorses et autres tribus nomades qui parcouraient, au nord du Caucase, l'espace compris entre le Palus Méotide et la mer

1. *Le Tour du Monde*, t. XV, 1867, p. 91-92.
2. *Le Tour du Monde*, t. VII, 1863, p. 366.
3. Rémusat (Abel), *Mélanges posthumes*, p. 75-76.

Caspienne : « Abeacos, qui régnait sur ces tribus sirakes dans le temps où Pharnace était roi du Bosphore, pouvait armer 20 000 cavaliers, et Spadinès, roi de ces Aorses (du nord), pouvait en équiper jusqu'à 80 000. Quant aux Aorses supérieurs, ils disposaient naturellement de forces encore plus considérables, car leur territoire était plus étendu et ils dominaient en outre sur la plus grande partie du littoral occupé naguère par les Caspii. »

§ 7. — La légende du tumulus de la Kora et les anciens conflits des Mongols avec les Aryas dans l'Alatau.

Les Aryas et les Mongols paraissent avoir vécu bien longtemps dans leurs patries respectives, séparés les uns des autres par la barrière presque infranchissable de l'Alatau. Ils finirent cependant par se livrer, dans les défilés de cette montagne, des combats terribles dont nous retrouvons l'histoire légendaire dans une tradition recueillie par Atkinson.

Obligé de traverser tout le massif de l'Alatau pour revenir à Kopal, Atkinson choisit, « dans ces montagnes, une des passes que suivent les Kirghis dans leurs migrations d'automne. On ne peut la gravir ni en été ni au printemps, et, en hiver, elle est tellement encombrée de neige que ce serait folie de s'y hasarder. » Ayant franchi la ligne de faîte qui sépare le bassin du Kopal de celui de la Kora, Atkinson trouva, dans une gorge profonde de cette dernière rivière, un groupe de six énormes pierres levées, dont une gît actuellement sur le sol et dont l'une des cinq autres se dresse à 73 pas du pied de la falaise et mesure 76 pieds de haut sur 24 de largeur et 19 d'épaisseur. A 200 mètres à l'ouest, trois autres blocs jonchent la terre. Non loin de ce dernier groupe s'élève un tumulus circulaire ; son diamètre est de 45 pieds, sa hauteur de 28, sa forme celle d'un dôme. « Je fus grandement surpris, dit Atkinson, de rencontrer dans cette vallée un pareil tumulus, qui ne pouvait guère être le tombeau d'un chef de la race habitant actuellement cette région, et qui devait remonter à une aussi haute antiquité que les tumuli que j'avais déjà vus dans les steppes. Mes Kirghis ne s'approchèrent du tombeau qu'en tremblant et avec tous les signes d'une profonde vénération. Chacun d'eux laissa un lambeau de son vêtement comme offrande à l'esprit du mort. Ma

curiosité n'en fut que plus vivement excitée jusqu'à ce que j'eusse obtenu le récit suivant d'un de nos guides, qui se croit un des descendants de Tchenkis [1]. Qu'on sache d'abord que Kora signifie *renfermé, mis sous clef.* »

Voici ce récit tel que le rapporte Atkinson :

« La vallée de la Kora était jadis habitée par de puissants génies, continuellement en guerre avec d'autres génies de la même race qui avaient élu pour demeure différentes régions du Tarbagataï, du Barlouck et du Gobi. A la suite de leurs expéditions et de leurs pillages, ils trouvaient toujours une retraite assurée sur la Kora ; au sommet des rochers qui dominent le pays veillaient des sentinelles. Elles annonçaient de loin l'approche des ennemis qu'on attirait dans les défilés des montagnes ; là, c'en était fait d'eux ; ils étaient écrasés par les rochers qu'on faisait rouler du sommet des monts. Enfin l'audace et la tyrannie des génies de la Kora devinrent telles qu'il se forma contre eux une vaste conspiration vengeresse à laquelle le démon fut prié de participer.

« Comme toujours, les sentinelles signalèrent, cette fois encore, l'arrivée de l'ennemi ; on prit des mesures pour l'attirer dans le défilé fatal. Deux autres grandes armées parurent soudain, marchant vers d'autres défilés, et il fallut que les génies assiégés missent en mouvement toutes leurs forces pour détruire ces innombrables assaillants. Les montagnes retentirent de tout le tumulte de la guerre et de tout le fracas des avalanches. La bataille fut terrible ; les génies allaient triompher, lorsqu'un bruit épouvantable se fit entendre ; les montagnes tremblèrent ; un nuage de flamme et de fumée s'éleva jusqu'à moitié chemin du ciel ; il s'en échappait de rouges éclairs et des éclats de tonnerre qui trouvaient leur écho dans les gorges, dans les vallées au pied des pics. Cette épouvantable nuée, c'était l'artillerie de l'enfer qui vomissait des roches enflammées et décimait les défenseurs de la Kora. A cette formidable tempête, les génies avaient reconnu le pouvoir du prince des ténèbres ; terrifiés, ils reculèrent et s'enfuirent dans cette vallée, où personne encore n'avait osé pénétrer. Cette fois, les vainqueurs s'y précipitèrent avec le diable à l'avant-garde ; mais tout à coup, du haut de la montagne, descendirent avec fracas de grands rochers qui ensevelirent les géants sous leurs débris.

1. C'est-à-dire Genghiskhan (*Tching-Kis-Khan.*)

« A la suite de cette terrible bataille, les génies de la Kora furent enchaînés pour des siècles, et le récit de leurs aventures se conserva de père en fils.

« Plus tard, un chef sans peur se résolut à visiter la sinistre vallée, et même à y venir demeurer, en dépit de toutes les remontrances de sa famille et de ses amis; suivi d'un grand nombre de ses compagnons, il traversa les montagnes, descendit sur la Kora et vint camper sur le sol fatal; on planta les tentes; on égorgea les animaux, on prépara le festin, au bruit des louanges données à l'aventureux sultan qui avait osé conduire ses sujets dans la vallée enchantée. Mais, au sein même des réjouissances, le fracas du tonnerre roula dans les vallées, en se multipliant par mille échos, et un génie furieux, terrible, apparut, tenant une épée fulgurante. Tous les profanes furent glacés d'effroi. « Monstre, dit-il au sultan d'une voix formi-« dable, tu as osé conduire tes esclaves dans ce lieu sacré : tu « mourras! »

« Rapide comme l'éclair, l'épée du génie, coupant les énormes rochers, ensevelit les profanes sous de pesantes masses. Le petit nombre de ceux qui assistaient de loin à la sanglante tragédie s'enfuit pour en porter la nouvelle à la famille et à la tribu du sultan. Les femmes furent inconsolables et portèrent le deuil pendant de longues années. Enfin un esprit, appelé la *Dame blanche*, prit pitié de leur douleur, et, grâce à son intercession, la tribu put enfin élever un tombeau dans la fatale vallée, où depuis jamais un Kirghis n'a osé mener paître ses troupeaux [1]. »

Malgré la citation du mot artillerie dans cette légende, anachronisme comparable à celui de l'artiste qui a représenté l'ange pissant dans le bassinet du fusil d'Abraham pour sauver Isaac, et quoique les génies ennemis y soient déclarés de même race, ce qui signifie que les uns et les autres étaient des humains, nous pensons, comme Atkinson, que le tumulus en question n'a pas été érigé par un peuple de race mongolique. Nous voyons dans la légende kirghise l'histoire des anciens combats des Aryas et des Mongols dans les défilés de l'Alatau. La Kora étant l'une des onze rivières qui, sorties des flancs de l'Alatau, se rendent dans le lac Balkach, les génies du bassin de la Kora étaient les Aryas, et leurs ennemis de l'autre versant de l'Alatau étaient les Mongols. Les Aryas, ayant eu le tort d'être les pre-

1. Atkinson, *o. c.*, dans *Le Tour du monde*, t. VII. 1863, p. 374-375.

miers agresseurs, finirent par être vaincus dans l'Alatau, par être assujettis par les Mongols ; et les ossements blanchis des guerriers aryens furent ensevelis par leurs frères survivants ou par leurs descendants, grâce à l'intercession de la *Dame blanche*, femme aryenne devenue la favorite du prince mongol conquérant ou de l'un de ses successeurs. Voilà ce qu'indique clairement la légende.

Il est donc permis de se demander, d'une part, si les premières agressions des Aryas n'ont pas été l'une des causes des anciennes migrations mongoliques en Chine et dans le sud de l'Asie ; d'autre part, si l'invasion du bassin du lac Balkach par les Mongols nomades, venus du versant oriental de l'Alatau, n'a pas provoqué les anciennes migrations des Aryas dans diverses directions, notamment vers la Bactriane et le nord de la Perse, où nous avons vu les Aryas assujettir d'autres peuples mongoliques, frères de leurs ennemis nomades, mais sans doute amollis par un autre genre de civilisation dans des climats plus doux ; enfin, si l'invasion qui a fait prédominer la race mongolique dans la province de Sémirétché est au contraire postérieure aux premières grandes migrations aryennes. Ce sont autant de questions aujourd'hui insolubles. Mais si les tumulus[1] du bassin du lac Balkach et ceux de la Mongolie n'ont pas été tous violés, il est possible que leur exploration ultérieure finisse par jeter quelque lumière sur les anciens conflits des Mongols et des Aryas dans ces deux contrées ; et la légende précitée montre que l'exploration du tumulus de la Kora mériterait surtout d'être tentée.

1. Le mot *tumulus* nous paraît assez naturalisé en français pour y devenir indéclinable, comme les mots *humérus*, *radius*, *cubitus*, etc.

CHAPITRE VI

LA LÉGENDE DU DÉLUGE ET LES ANCIENS PEUPLES SÉMITIQUES

Avant d'aborder l'histoire des anciens rapports des Sémites ou Syro-Arabes avec les chevaux, nous dirons un mot sur la légende purement sémitique du déluge universel, parce qu'elle a été le plus souvent mal interprétée, et qu'elle fournit l'une des preuves que la civilisation des Sémites s'est développée à une époque où ils n'avaient point de relations avec les Aryas ni avec les Mongols.

Cette légende a longtemps fait admettre que tous les peuples de la terre descendent d'un seul chef de famille, nommé Xisuthrus par la tradition chaldéenne, Noé par la tradition hébraïque, et déjà assez civilisé pour construire, avec ses enfants, un vaisseau capable de renfermer dans ses flancs les ancêtres de chacune des espèces animales, terrestres et aériennes, qui existent actuellement sur le globe. D'après cette légende, les ancêtres déjà civilisés de tous les hommes qui couvrent aujourd'hui la surface de la terre seraient partis de l'Arménie avec leurs animaux domestiques, chevaux, ânes, bœufs, bufles, moutons, rennes, chameaux, lamas, etc. Mais la science moderne a fait justice de cette légende, dont tous les faits relatifs au cataclysme sont un tissu d'impossibilités physiques et dont les déductions ethnologiques sont en contradiction avec ce que l'on sait de l'état ancien et de l'état actuel des populations humaines.

Aux pages 110 à 118 de ses *Origines de l'histoire*, en comparant le récit chaldéen du déluge universel avec les deux récits hébreux, l'un élohiste et l'autre jéhoviste, qui sont amalgamés dans la Genèse, M. François Lenormant reconnaît que chacun de ces trois récits est une allusion très claire aux phénomènes climatologiques annuels de la vallée du Tigre et de l'Euphrate,

c'est-à-dire à la période des pluies d'hiver amenant les crues et les débordements périodiques de ces deux fleuves, puis à l'abaissement de leur niveau amenant une saison de complète sécheresse : ce qui n'empêche pas cet auteur de conclure, p. 489-490, que le récit du déluge « est nécessairement le souvenir d'un événement réel et terrible, qui frappa assez puissamment l'imagination des ancêtres de notre espèce pour n'être jamais oublié de leur descendance. »

Volney avait déjà montré, dans le chap. XII de ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, que le récit du déluge n'est rien autre chose que celui d'un « événement physico-astronomique qui se répète tous les ans et dont le principal merveilleux consiste dans le langage métaphorique qui servit à l'exprimer » ; et l'on peut ajouter que la différence des récits de cet événement, dans les histoires de Xisuthrus et de Yima, tient autant à la différence d'esprit des Chaldéens et des Iraniens qu'à la différence des climats de leurs patries respectives.

Certains auteurs, prévenus ou mal renseignés, ont prétendu que la tradition du déluge existait chez les anciens Hindous; mais elle ne se trouve pas plus dans le Véda que dans l'Avesta. Dans la préface du troisième volume de sa traduction du *Bhâgavata Purâna*, Eugène Burnouf a parfaitement démontré que « la tradition du déluge est inconciliable avec la théorie admise dans l'Inde touchant les cataclysmes périodiques » (p. XL); que cette tradition, rapportée dans le *Bhâgavata Purâna* et antérieurement dans le *Mahâbhârata*, n'est pas hindoue, qu'elle est étrangère à l'Inde, et qu'elle paraît être d'origine, non pas hébraïque, mais assyrienne (pages XXIII-LI). Il est vrai qu'on a depuis découvert, dans le *Çatapatha Brhâmana*, un récit plus ancien du déluge, encore inconnu du temps d'Eugène Burnouf; et que Adolphe Pictet s'est appuyé sur ce récit, dans ses *Origines indo-européennes*, t. II, p. 615-617, pour en conclure que « les Aryas de l'Inde ont apporté avec eux une tradition du déluge dont l'origine première est la même que pour celle des Hébreux et des Chaldéens, et qu'ils n'ont pas empruntée à ces derniers. » Mais cette conclusion est d'autant plus surprenante que la traduction du récit donné par Pictet lui-même prouve précisément le contraire; car on y voit encore figurer, comme dans les récits du *Bhâgavata-Purâna* et du *Mahâbhârata*, le *dieu-poisson* qui rappelle le dieu-poisson Oannès du déluge chaldéen de Xisuthrus: ce qui dénote une fois de plus l'origine

chaldéenne ou assyrienne de la légende hindoue du déluge.

Une étude attentive et impartiale de la question montre d'ailleurs qu'avant leurs premiers rapports avec les Sémites, les autres peuples n'avaient pas la tradition d'un déluge universel; ils avaient seulement le souvenir traditionnel d'inondations partielles, comme il s'en est produit dans beaucoup de régions du globe, à toutes les époques de l'histoire, même les plus récentes.

Bien d'autres faits prouvent que les Sémites ont acquis les premiers rudiments de leur civilisation à une époque où ils n'avaient encore aucun contact ni avec les Aryas ni avec les Mongols. L'une des preuves de cette assertion a déjà été fournie par l'étude comparée des langues sémitiques, aryennes et mongoliques. L'histoire du cheval chez les Sémites conduira au même résultat dans les chapitres suivants.

Tout indique que les Sémites sont originaires de la péninsule Arabique, ou, en d'autres termes, que c'est là que naquit leur civilisation, qui atteignit surtout son entier développement à proximité de cette péninsule, tant dans le sud-ouest de l'Asie que dans le nord-est de l'Afrique, chez les anciens peuples d'origine sémitique, connus sous les noms de Koushites, Chaldéens, Assyriens, Cananéens, Phéniciens, Carthaginois, Hébreux, Israélites, etc.

Suivant la judicieuse remarque de Creutzer et Guigniaut, rappelée par M. Maspéro à la page 147 de son *Histoire ancienne,* « les Koushites, cette branche ancienne de la famille sémitique, partie la première du berceau commun, la première aussi parmi cette foule de hordes longtemps nomades, se fixa, puis s'éleva à la civilisation, pour devenir à ses frères demeurés nomades un objet d'envie et d'exécration tout à la fois. »

Il a déjà été dit aux pages 323-324 que, par leur mélange avec des populations mongoliques, les Koushites contribuèrent à former les plus anciens États connus de la Susiane et de la Chaldée, qui furent d'abord gouvernés par une aristocratie mongolique. Mais, comme le dit M. Oppert dans son *Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, p. 5-6, « vers l'an 2000 avant l'ère vulgaire, des populations sémitiques conquérantes, qui depuis quelques siècles déjà avaient pris possession du pays arrosé par le Tigre et l'Euphrate, étaient assez puissantes pour y établir leur domination définitive... Les conquérants, désignés par la Genèse (X, 22) sous le nom générique d'*Assour*, fils de *Sem*, occupèrent bien-

tôt toute la contrée de la Mésopotamie, ainsi que les rives orientales du Tigre et occidentales de l'Euphrate..... Déplacé tantôt du midi, où il avait pris naissance, au nord, tantôt du nord au sud, l'empire sémitique de la Mésopotamie s'appelle, selon ces changements, *empire chaldéen* ou *empire assyrien*. Le culte, les mœurs, le langage, l'étendue de ces deux royaumes restent essentiellement les mêmes. »

C'est Assour, c'est-à-dire la tribu sémitique souche des Assyriens, qui avait fondé Ninive (Genèse, X, 11), en assyrien *Ninoua*, « la demeure », dès une époque qui se perd dans la nuit des temps; et, longtemps après que la prépondérance de l'élément sémitique eût succédé à celle de l'élément mongolique en Mésopotamie, le début de la puissance des Assyriens ou Ninivites fut personnifié dans la tradition sous les figures de Ninus et de sa femme Sémiramis : personnages légendaires auxquels on attribua, en les exagérant, les exploits des chefs qui établirent la prépondérance des Assyriens.

Ce n'est du reste que plusieurs siècles après l'établissement définitif de la domination des Sémites en Mésopotamie que leur puissance parvint à son apogée, par suite des conquêtes des souverains du grand empire assyrien, qui dura 520 ans d'après Hérodote (I, 95), de l'an 1314 à l'an 788 avant notre ère, suivant M. Oppert (*Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, p. 41), c'est-à-dire jusqu'à la première destruction de Ninive par le Babylonien Phul-Balazou, le Bélésis des auteurs grecs.

Les Cananéens ou Phéniciens ont certainement eu l'Arabie pour première patrie; car, « la tradition des Phéniciens, recueillie à Tyr par Hérodote [1], si soigneux et si intelligent dans le choix de ses sources d'information, acceptée également par le judicieux Trogue Pompée [2], celle des habitants de l'Arabie méridionale dont Strabon [3] s'est fait le rapporteur, enfin celle qui avait encore cours dans la Babylonie aux premiers siècles de l'ère chrétienne, alors que fut rédigé l'original syro-chaldaïque du livre de l'*Agriculture nabatéenne*, s'accordent toutes les trois pour dire que les Cananéens avaient habité primitivement tout auprès des Koushites, leurs frères d'origine, sur les rives de la mer Erythrée ou golfe Persique, dans la portion

1. Voyez Hérodote, VII, 89.
2. Voyez Justin, XVIII, 3.
3. Voyez Strabon, liv. XVI, ch. IV, § 27.

de la côte d'Arabie qui sur nos cartes porte le nom d'El-Katif » (F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 3).

Hérodote dit en outre (I, 1) que cette opinion était également professée par les anciens doctes de la Perse; et Strabon dit aussi (liv. XVI, chap. III, § 4), dans sa description de deux îles du golfe Persique qui sont les îles Bahreïn des géographes modernes : « Pour peu qu'on s'avance au delà de Gerrha, on rencontre encore d'autres îles, à savoir Tyr et Aradus, lesquelles renferment des temples fort semblables d'aspect aux temples phéniciens. Les habitants prétendent même que leurs deux îles sont les métropoles des îles et des villes de mêmes noms qui dépendent de la Phénicie. »

« Bientôt après la conquête, dit M. Maspéro, les tribus cananéennes s'étaient séparées en deux groupes. Les unes s'étaient répandues dans les vallées de l'intérieur, de l'Amanos au Seir, et dans les plaines qui s'étendent au sud du mont Carmel jusqu'au désert, et à la frontière d'Égypte. Les autres s'étaient logées le long des côtes entre le Carmel et l'embouchure de l'Oronte, le mont Liban et la mer. La différence des sites amena entre ces deux groupes une différence de mœurs et de caractère. Les Cananéens de l'intérieur, agriculteurs ou pasteurs selon les localités, se subdivisèrent en un grand nombre de tribus sans cesse en guerre les unes contre les autres. Les Cananéens de la côte, étouffés entre la montagne et la mer, se firent marins et commerçants. L'antiquité classique donnait aux Cananéens de la côte le nom de Phéniciens. Selon certaines traditions grecques, ils avaient été appelés ainsi de Phénix, fils d'Agénor et fondateur de la race. Selon divers auteurs, *Phœnikes* signifiait simplement le peuple rouge, soit en souvenir de la mer Rouge (Erythrée), aux bords de laquelle ils avaient habité si longtemps, soit à cause des fabriques de pourpre qu'ils établirent dans toutes leurs colonies, soit enfin par allusion à la teinte de leur visage. L'opinion la plus reçue jusqu'à ces derniers temps voit dans *Phœnix* le nom du palmier, et dans *Phœnikia* le *Pays des Palmes*. En fait, *Phœnix* est une forme élargie de *Phoun* (*Pœni*, *Puni*), vieux nom national que les Cananéens portaient dans leur patrie primitive et qui les suivit dans toutes leurs migrations. Les monuments égyptiens les plus anciens identifient les régions orientales de l'Arabie au pays de Pount ; les Cananéens du golfe Persique firent passer le nom de Phénicie en Syrie, les Phéniciens de Syrie le menèrent en Afrique, et les

Phéniciens d'Afrique (*Pœni*) le répandirent jusque dans leurs colonies les plus lointaines. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 188-189.)

Dès une époque qui se perd dans la nuit des temps, d'autres Koushites s'étaient établis à l'est du détroit d'Ormus, sur tous les rivages de la mer des Indes jusqu'aux côtes du Malabar, tandis que d'autres encore avaient franchi le détroit de Bab-el-Mandeb et s'étaient fixés dans le bassin du Nil-Bleu, où leur postérité, « Koush la vile » des textes hiéroglyphiques, fut pendant des siècles l'ennemie acharnée des Égyptiens. (Clef, Maspéro, *Hist. anc.*, p. 145-146.)

Il est vrai qu'à la page 145 de son *Histoire ancienne*, M. Maspéro place le berceau des Koushites en Bactriane, « au pied de la montagne qui sépare les plaines de la Boukharie du plateau de l'Iran et qui porte encore le nom d'Hindou-Koush »; et il ajoute à la page 147, qu'en arrivant sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, les Sémites « apportaient avec eux le souvenir de leur patrie transoxienne et du grand déluge qui les en avait chassés. » M. Maspéro nous paraît ici amalgamer la légende sémitique du déluge avec la théorie d'Adhémar sur les cataclysmes périodiques; mais, en tout cas, son assertion est entièrement gratuite; car, l'existence dn mot Hindou-Koush pourrait seule lui donner un point d'appui solide, et tel n'est pas le nom de la montagne en question. Ce nom n'est pas non plus Hindou-Kho, écrit ainsi par erreur à la page 157, et d'ailleurs fort usité, quoique très défectueux. Le vrai nom est Hindou-Koh, dans lequel l'*h* finale actuelle remplace une ancienne *f*. Le mot est du reste purement aryen, et Koh signifie « montagne », surtout « haute montagne. » Hindou-Koh signifie donc « Caucase Indien », comme Kohistan signifie « pays montagneux »; et ces deux mots n'ont pas plus l'un que l'autre le moindre rapport avec le nom des Koushites.

Enfin, si l'on fait abstraction de la légende du déluge, on constate que, d'après les chapitres XI et XII de la *Genèse*, la plus ancienne migration des Hébreux dont le souvenir ait été conservé partit elle-même des environs du golfe Persique; et l'on ne peut qu'approuver ces paroles de M. Maspéro : « Chassées d'Our, les tribus sémitiques, jusqu'alors établies dans la Chaldée méridionale, avaient remonté le cours de l'Euphrate sous la conduite du légendaire Tharé et s'étaient fixées sur la rive gauche du fleuve près de Kharrân, en Mésopotamie. Bientôt après, une partie d'entre elles franchit l'Euphrate avec un chef

que la tradition appelle Abram ou Abraham et, sous le nom d'Hébreux, « les gens d'au delà du fleuve », traversa la Syrie dans toute sa longueur, du nord au sud. Les gens d'Abram se fixèrent aux alentours de Kiriath-Arba ou Hébron et rayonnèrent de là sur toute la terre de Canaan. Les uns passèrent le Jourdain et formèrent les tribus de Moab et d'Ammon; les autres s'enfoncèrent dans le désert méridional, où ils se mêlèrent aux Edomites. Le reste prit du surnom mystique d'un de ses chefs le nom de Benou-Israël, sous lequel il s'est rendu célèbre, et, après avoir longtemps promené ses tentes à travers les plaines et les montagnes de Canaan, descendit en Égypte avec tous les biens de la tribu..... La tradition place leur descente en Égypte sous un des rois Pasteurs qu'elle nomme Aphobis. C'est évidemment l'un des Apapi, peut-être celui-là même qui embellit Tanis et dont M. Mariette a retrouvé les monuments. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 173-174.)

CHAPITRE VII

LES CHEVAUX CHEZ LES ASSYRIENS

Le cheval ayant été introduit en Mésopotamie par les Mongols qui y fondèrent le plus ancien empire mésopotamien dont le souvenir ait été conservé [1], les Sémites de cette contrée ou Assyro-Chaldéens ont naturellement possédé des chevaux dans les temps les plus anciens auxquels remontent leurs traditions. Aussi, dans une inscription cunéiforme découverte par G. Smith et relative à Izdubar, donné comme le premier roi post-diluvien de la Chaldée, la déesse Istar dit-elle à ce roi : « Tu seras porté dans un char de pierres précieuses et d'or, dont le corps est d'or et le timon magnifique; » et ajoute-t-elle plus loin : « Tes troupeaux de bœufs et de moutons produiront de doubles portées.... Le mulet sera obéissant... au char, il sera fort et sans faiblesse... au joug [2]. »

Du reste, l'usage du cheval chez les Assyriens était déjà connu par plusieurs passages de la Bible et des auteurs grecs et latins, ainsi que par les textes hiéroglyphiques dont quelques-uns seront signalés dans le chapitre IX. Mais il l'est bien mieux depuis les récentes découvertes des documents nationaux, textes cunéiformes et bas-reliefs équestres, qui étaient depuis si longtemps enfouis sous les sables de la Mésopotamie. Les premières découvertes importantes ont été faites en 1843, par nos compatriotes Botta et Eugène Flandin, dans les ruines du palais de Sargon, à Khorsabad, qui n'était pas dans l'enceinte de Ninive, comme on l'avait cru d'abord, mais qui était à Ninive ce que le Versailles de Louis XIV était à Paris, et dont les fouilles, mo-

1. Voir plus haut, p. 322-326 et 355-358.
2. F. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 27.

mentanément interrompues, ont été reprises en 1851 par Victor Place. L'Anglais Layard, issu d'une famille d'origine française, a exploré avec un égal succès : en 1845, les ruines de l'ancienne Kalakh ou Calach, sur l'emplacement du site actuel de Nimroud; en 1847, les ruines de Ninive à Koyoundjik; et, en 1849, celles de Kalah-Cherghat ou ancienne Ellassar de la Bible. Fulgence Fresnel et Jules Oppert ont exploré en 1852 diverses parties des ruines de Babylone. Enfin, d'autres fouilles ont été faites dans certaines autres localités, notamment à Mossoul, ville située sur la rive droite du Tigre, en face de Koyoundjik, également sur l'emplacement de Ninive.

L'étude des bas-reliefs permettra de constater l'antiquité de la lutte victorieuse de l'élément aryen contre l'élément mongolique dans la population chevaline de la Mésopotamie. Mais nous nous occuperons d'abord des renseignements fournis par les inscriptions cunéiformes; et au risque de fatiguer un peu le lecteur, nous leur emprunterons bon nombre de citations, d'abord parce que les Assyriens ont rempli un assez grand rôle dans l'histoire pour qu'on s'intéresse à la façon dont ils ont utilisé les chevaux, et surtout parce que le soin avec lequel leurs souverains signalent les captures de chevaux sur la plupart de leurs ennemis contraste d'une façon très significative avec ce qu'on leur verra raconter dans le chapitre suivant sur les Arabes, auxquels ils prennent des chameaux et du bétail, mais pas un seul cheval.

En raison du vandalisme des conquérants qui, à tant de reprises, ont ravagé la Mésopotamie, les monuments de ses dynasties antérieures à la domination sémitique et même ceux des plus anciens rois assyriens ont été détruits avec un tel soin, que les inscriptions cunéiformes actuellement connues ne fournissent des renseignements sur l'usage des chevaux qu'à partir du règne de Téglathphalasar Ier, vers le XIIe siècle avant notre ère, et qu'on ne connaît encore aucun bas-relief équestre antérieur à Sardanaple III, du Xe siècle avant Jésus-Christ.

Il faut aussi observer que si les dates assyriennes postérieures à l'an 747, où commence l'ère du Babylonien Nabonassar, sont parfaitement établies, les dates antérieures à cette ère, que nous donnons d'après l'*Hist. de Chaldée et d'Assyrie* de M. J. Oppert, sont seulement approximatives, ce qui suffit du reste pour notre sujet.

Les gestes de Touklat-habal-asar Ier ou Téglathphalasar Ier

sont connus par une longue inscription cunéiforme, gravée en quatre exemplaires sur quatre prismes octogones trouvés aux quatre coins du grand temple d'Assour, à Kalah Cherghat. M. Oppert a traduit dans son *Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, p. 44-59, cette inscription, dans laquelle Téglathphalasar Ier raconte lui-même ses campagnes, et dont nous extrayons les passages suivants.

« Au commencement de mon règne, je vainquis 20 000 hommes moschiens (*Muskaya*) et leurs cinq rois... Aucun roi ne les avait jamais défaits dans une bataille; ils se fièrent à leur puissance et subjuguèrent la Commagène (*Kummukh*). Dans la déférence à Assour, mon seigneur, je disposai mes chars et mes armées. Je ne laissai rien derrière moi, et j'abordai le pays de Kasiyara, un plateau élevé. Je me rencontrai avec les 20 000 guerriers et les cinq rois; je les fis fuir. Je surpris, comme la tempête, les rangs de leurs combattants dans la mêlée; je dispersai les cadavres dans les abîmes et les vallées des montagnes; je leur coupai les têtes. » (P. 45.)

« Dans ce temps, je marchai contre les hommes de la Commagène, mes ennemis, qui avaient refusé à Assour, mon seigneur, leurs tributs et leurs dons. J'envahis entièrement la Commagène, je fis sortir les esclaves, les butins et les trésors; je brûlai par le feu leurs villes, je les démolis, je les détruisis. Les restes des habitants de la Commagène, qui s'étaient soustraits à ma puissance, s'étaient retirés sur la ville de Sérissé, avaient franchi l'autre rive du Tigre et avaient fortifié cette ville pour s'y maintenir. Je réunis mes chars et mes guerriers; je, *ahsi* [1] les lieux inaccessibles et les abîmes tortueux avec des roues en airain; je *uhib sihula*, pour faire passer mes chars et mes soldats. » (P. 45-46.)

« Je jetai mes chars et mes armées sur le Tigre. Sadiantirou, fils de Khattikhi, roi d'Ourrakhinas, prit mes genoux pour m'empêcher d'attaquer ce pays. » (P. 46.)

« Pour montrer mes armes puissantes, auxquelles Assour, le Seigneur, a accordé la force et l'empire du monde, avec trente chars qui marchent comme des *idi gamarriya*, et pour enlever mes soldats (puissent-ils accomplir la punition de leurs ennemis!), je marchai vers le pays de Mildis, dont les habitants sont retors

1. Le traducteur a transcrit en caractères italiques les mots assyriens dont il n'a pu découvrir le sens.

et ennemis. Je traversai les grands territoires et les plateaux élevés et plans dans mes chars; mais je marchai à pied dans les contrées inaccessibles [1]. Dans le pays d'Ourouma, terrain tortueux qui n'est pas praticable pour faire passer mes chars, je les abandonnai. » (P. 47.)

« Quatre mille hommes de Kaska et d'Ouroum, des habitants de Syrie (*Hatti*) qui avaient conquis le pays Soubarti, firent leur soumission devant Assour, mon seigneur..... En dehors de leurs trésors, je leur pris deux soixantaines de chars et de paires de bétail de labour, et je les livrai aux habitants de mon pays. » (P. 47-48.)

« D'après les profondes décisions d'Assour, mon seigneur, le dieu Assour, mon maître, m'appela à marcher contre le pays de Kharia, et les armées du vaste pays de Kourkhié, et des forêts impénétrables dont aucun roi n'a exploré le site. Je disposai mes chars et mes armées, et je commençai le passage des pays d'Itni et d'Aya, des plateaux élevés; des montagnes impénétrables, à pic, comparables à la pointe d'un poignard, n'étaient pas propres au passage de mes chars. Je laissai mes chars dans la plaine argileuse, et je traversai les montagnes tortueuses. » (P. 48.)

« Ce fut dans mon *asaridut* que j'attaquai les rebelles; je réunis mes chars et mes soldats. Je franchis le Zab inférieur, j'attaquai le pays des Murattas et de Saradanit, qui forment un plateau élevé en Asaniou et Atouma. Je moissonnnai leurs armées comme l'herbe. » (P. 49.)

« Puis, d'après les conseils profonds d'Assour, mon seigneur, d'après sa volonté éternelle, j'assemblai les guerriers, dans le service des grands dieux des quatre nations, et je les commandai selon la justice, brave dans la mêlée, courageux dans les batailles, sans égal. Je marchai contre les rois *nisut* du bord de la mer Supérieure qui n'avaient pas reconnu leur servitude, et que le dieu Assour m'avait signalés. Je dus traverser des marais inaccessibles, des contrées fiévreuses, que personne parmi les rois antérieurs n'avait osé affronter, des chemins à pic, des fourrés épais, nommément le pays Elama, Amadana, etc...., seize grandes contrées. Je *ahsi* les bons chemins

1. Le sens de ce membre de phrase est obscur dans le texte ; mais on va voir à la page suivante qu'il est éclairé par un autre passage de la même inscription. (Renseignement oral de M. Oppert.)

sur mes chars, et les chemins escarpés sur des roues d'airain; je coupai les *urum* des bois des montagnes, et je me fravai un passage pour faire passer mes guerriers. Je franchis l'Euphrate. Des rois de Noummi, etc..., en tout vingt-trois rois des pays Naïri (des fleuves), avaient dans les limites de leurs territoires disposé leurs chars et leurs armées, et vinrent à ma rencontre pour livrer combat et bataille..... J'arrêtai deux soixantaines de chars *hadirta* au milieu de la mêlée; je poursuivis une soixantaine de rois des Naïri et ceux qui étaient venus à leur secours... J'emmenai leurs troupeaux (*sugulla*) de chevaux, juments, ânes, veaux et les produits de leurs vignes sans nombre. Je pris vivants tous les rois des pays des Naïri, j'eus pitié de ces rois, je leur pardonnai et leur accordai la vie... Je pris comme otages leurs fils, les rejetons de leur royauté. Je leur imposai comme redevance douze cents chevaux et deux mille bœufs, et je les renvoyai dans leur pays. » (P. 50-51.)

« Dans l'adoration d'Assour, mon maître, je réunis mes chars et mes guerriers, je fixai une année et un jour propice d'après un songe que j'avais eu. Je marchai sur le pays d'Aram, qui ne reconnaissait pas Assour, mon seigneur » (P. 52.)

« Dans le service d'Assour, mon seigneur, je réunis mes chars et mes guerriers, et je m'approchai de la ville de Kibsouna, la ville de leur royauté. Les gens de Koumani craignirent le choc de mes terribles attaques; ils prirent mes genoux. Je leur fis grâce de la vie. » (P. 53.)

« Compte donc 42 pays et leurs princes depuis les rives du Zab inférieur, le site des forêts *risuti*, jusqu'aux rives de l'Euphrate, la Syrie et la mer Supérieure qui est au coucher du soleil. Depuis mon avènement jusqu'à ma cinquième campagne, ma main les atteignit; je les soumis l'un après l'autre, je pris leurs otages, je leur imposai des tribus et des redevances.

« Ajoute à cela les expéditions nombreuses contre des rebelles qui ne fournissaient pas leurs prestations à ma liste des tributs; je les poursuivais et je parcourais les chemins bons en char, et les chemins impraticables à pied [1].....

« Dans l'adoration de Ninip, mon aide, j'ai tué quatre buffles mâles *suturut* dans le *kudirti*, dans le pays de Mitàn et dans la ville d'Arazik, qui est vis-à-vis de la Syrie; je les ai privés de

1. Ici le texte est très clair; Téglathphalasar Ier parcourt incontestablement à pied les chemins inaccessibles aux chars. (Renseignement oral de M. Oppert.)

la vie par mon arc puissant, mon glaive en fer et ma grande *mulmulli;* j'apportai leurs peaux et leurs cornes à ma ville d'Ellassar.

« Dix sangliers mâles puissants furent tués par moi dans le pays de Resaina (Rasni), et, sur les bords du Khabour, je pris quatre sangliers vivants, je portai les peaux et les dents avec les sangliers vivants à Ellassar, ma ville.

« Sous les auspices de Ninip, qui a pitié de moi, je tuai deux soixantaines de lions, avec mon courage concentré, dans la lutte corps à corps, sous mes pieds. Je capturai 800 lions avec mes chars dans les *passuti bu ul an nir*, en totalité, et l'oiseau du ciel, dans son vol, la sûreté de mes flèches (*siggi*) les atteignit.

« Parmi les rebelles contre Assour, je fis un choix (*apila*) dans toutes leurs contrées... Je prélevai des troupeaux de chevaux, de bœufs, de moutons que dans l'adoration d'Assour, mon dieu, j'avais choisis dans les différents pays vaincus et réunis par ma main...

« J'ai augmenté le nombre antérieur de mes chars, attelés par des couples de bêtes pour la commodité de mon pays, et je les fis circuler. J'ai ajouté à l'Assyrie du territoire, à ses habitants d'autres hommes. J'ai réjoui le cœur de mes sujets, je les ai fait habiter un lieu de délices.

« Téglathphalasar, le seigneur suprême que Assour et Ninip ont contenté selon son cœur..... fils d'Assour-ris-ili, le roi puissant... petit-fils de Moutakkil-Nabou... arrière-petit-fils d'Assour-dayan, qui porta le septre suprême, qui illustra la nation de Bel... descendant de Ninippalassar, roi qui inaugura le royaume d'Assyrie..... qui institua le premier les armées d'Assyrie. » (P. 54-56.)

A propos du nom de ce dernier roi, il faut observer que l'articulation *Ninip* a depuis été lue *Adar* par les assyriologues, ce qui a donné Adar-habal-asar ou Adarpalasar; mais il paraît que la dernière lecture est aussi incertaine que la première. Quant au dieu précité, Ninip ou Adar, c'était l'Hercule assyrien, surnommé Samdan (le puissant); un grand bas-relief de la galerie assyrienne du Louvre le représente étouffant un lion dans ses bras.

Assour-nasir-habal ou Sardanapale III régna de l'an 923 à l'an 899 avant notre ère. Son inscription, gravée sur le monolithe trouvé à Nimroud, est le plus grand texte lapidaire connu; sa traduction occupe les pages 73 à 103 de l'*Hist. de Chald. et d'Assyr.* de M. Oppert. Sardanapale III y raconte ceci :

« Au début de ma royauté..... je comptai mes chars et mes armées. » (P. 76.)

« Dans ma première année..... pendant qu'on me retenait en Commagène, on m'apporta la nouvelle que la ville de Sour, qui appartenait à Bit-Khaloupië, avait fait défection. Les habitants tuèrent l'homme de Hamath qui les gouvernait, et proclamèrent, comme leur roi, Akhiyabab, fils de Lamaman, qu'ils avaient appelé de Bit-Adin. D'après la volonté d'Assour, d'Ao, les grands dieux qui font grandir ma royauté, je comptai mes chars et mes armées ; je me dirigeai vers le fleuve Khabour, et, en passant, je reçus des tributs considérables de Salman-Haman-Ilan, de la ville de Sadikanna et de Ilu-Hou, de la ville de Soura, consistant en lingots d'argent et d'or, barres de fer, instruments en fer, des étoffes teintes en *berom* et en safran. Je m'approchai de la ville de Sour, du district de Bit-Khaloupië; alors la crainte immense d'Assour, mon maître, les entraîna. Les grands et les notables de la ville vinrent à moi pour sauver leur vie ; ils saisirent mes genoux. J'en tuai toujours un, j'en fis vivre un autre ; j'en.... un troisième. Je pris Akhiyabab, fils de Lamaman, qu'ils avaient appelé de Bit-Adin. D'après la volonté de mon cœur, et pour faire respecter mes ordres, je châtiai la ville, je fis saisir les hommes criminels ; puis je rassemblai mes grands dans ses palais magnifiques. Son argent, son or, son pécule, son trésor, de l'airain, de l'acier (?), de l'étain, des barres d'airain, des instruments en airain, des casseroles en airain, des creusets en airain, des ustensiles en fer, en grand nombre ; du plomb, du..., des *ahzi ;* des femmes de son palais, ses filles et fils ; les dépouilles des hommes criminels, leurs ustensiles ; les dieux avec leurs ustensiles ; des pierres précieuses ; son char, avec le timon pour les chevaux..... des harnais pour les chevaux ; des armures pour les hommes ; des étoffes teintes en *berom* et en safran ; des *pasus* excellents en cèdre, des.... excellents en cèdre *kisiti ;* des plaques de cuivre lisse, des plaques de cuivre travaillées (?) ; des bœufs, des agneaux ; des dépouilles de toutes sortes, nombreuses comme les étoiles du ciel ; des enfants sans nombre ; j'emmenai tout cela. Je mis au-dessus d'eux un homme choisi parmi mes dignitaires ; je construisis un mur devant les grandes portes de la ville; je fis écorcher les grands *ammar* et je couvris le mur de leurs peaux. J'en fis murer quelques-uns dans le mur, j'en fis monter en croix d'autres sur le mur, j'en fis empaler d'autres le long du mur ; beaucoup d'autres, je les fis écor-

cher devant moi-même, et je fis couvrir le mur de leurs peaux. Je mis sur la tête des chefs des couronnes, comme des couronnes royales, et je transperçai leurs intestins. J'emmenai Akhiyabab à Ninive ; je le fis écorcher et couvrir le mur de sa peau. » (P. 78-79.)

« Les contrées du pays d'Oukhira *ahata isbut*. Je menaçai Tiëla, la ville de leur puissance. Je quittai Kinabou ; je m'approchai de Tiëla, de la ville de Dan-il-dan et de 23 forteresses remplies de garnisons. Ils se fièrent à leurs murs fortifiés, à leurs armées nombreuses, et ils ne s'humilièrent pas et ne prirent pas mes genoux. Je m'avançai sur Tiëla ; après un combat meurtrier, j'occupai la ville de Tiëla. Je m'emparai de 3000 guerriers, tués parmi eux ; j'emmenai les captifs, les trésors, les bœufs et les moutons ; je brûlai par le feu beaucoup de butin. Je fis de ma main beaucoup de prisonniers vivants ; je coupai aux uns les mains et les pieds, aux autres le nez et les oreilles ; à d'autres je crevai les yeux. Je fis un monceau des vivants, un autre composé des têtes, dans les *isduni*, aux environs de leurs villes ; j'y amoncelai les têtes. Je déshonorai leurs fils et leurs filles. Je détruisis la ville, je la démolis, j'en brûlai par le feu le contenu. » (P. 80.)

Ce début des exploits de Sardanapale III suffit pour montrer ce qu'était ce féroce guerrier. Il se glorifie partout d'avoir commis de pareilles atrocités, d'avoir conquis du butin, notamment des chevaux. Il dépouille 326 cavaliers du pays de Nisir, qu'on appelle aussi Loulla-Kiniba, et il leur prend leurs chevaux (p. 83). Il mentionne plusieurs fois « les chars et la cavalerie » des ennemis, notamment du pays de Patina (p. 96).

Son fils Salmanassar III, qui régna de l'an 898 à l'an 870 avant notre ère, raconte aussi ses campagnes dans l'inscription de l'*obélisque de Nimroud*, que M. Oppert a traduite dans son *Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, p. 108 à 117. Salmanassar III dit dans le cours de sa narration : « Dans ma 18e campagne, je franchis l'Euphrate pour la 16e fois. Hazaël, roi de Damas, vint à ma rencontre pour me livrer bataille. Je lui pris 1121 chars, 470 cavaliers, avec son camp. » (P. 113.) Puis il raconte que dans ses deux dernières campagnes, la 30e et la 31e, il imposa, comme signe de soumission, des tributs consistant en chevaux à la ville de Van et à beaucoup d'autres villes des environs (p. 115-117).

Sur la stèle trouvée à Kurkh, Salmanassar III raconte longuement ses 6 premières campagnes que l'obélisque de Nim-

roud relate sommairement. La 6e campagne est dirigée contre une confédération de douze rois à la tête desquels est Binidri, le Benhadad ou Benhadar de la Bible, prédécesseur du Hazaël précité. M. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 353, la résume ainsi : « Benhadar avait avec lui deux mille chars et dix mille Juifs envoyés par Akhab, sept cents chars, sept mille cavaliers, dix mille fantassins de Hamath, mille mercenaires égyptiens, mille Ammonites qui, joints aux troupes de ses vassaux, formaient une armée de soixante-deux mille neuf cents fantassins, huit mille deux cents cavaliers, quatre mille huit cent dix chars; un chef arabe nommé Djendib avait amené un corps de mille chameaux. Les alliés perdirent la bataille; quatorze mille des leurs périrent, le reste s'enfuit au delà de l'Oronte. » L'inscription de cette stèle a d'ailleurs été traduite par M. Ménant dans ses *Annales des rois d'Assyrie*. Salmanassar III y dit (p. 113) à propos de la défaite de Benhadar et de ses alliés : « Je les ai poursuivis au delà du fleuve Arantu, j'ai pris au milieu des chemins leurs chars, leurs cavaliers et leurs chevaux. »

Enfin, dans l'inscription des Taureaux, Salmanassar III dit : « Dans ma 15e campagne, j'allai vers le pays de Naïri, je fis une image de ma majesté près des sources du Tigre, dans le pays *Kapi* (les rochers) des montagnes d'où il sort de son souterrain. J'y écrivis le récit de ma valeur et l'histoire de mes exploits. J'entrai dans le district du pays de Thouniboun; je détruisis, je désolai, je brûlai par le feu les villes d'Arami l'Arménien, jusqu'aux sources de l'Euphrate. J'allai jusqu'aux sources de l'Euphrate; j'offris des sacrifices à mes dieux, je chantai les louanges d'Assour. Je pris Asia du pays de Dayani, je lui imposai la prestation de tributs et de chevaux. Je fis une image de ma majesté et je la plaçai au milieu de sa ville. » (Oppert, *Hist. de Chald. et d'Assyr.*, p. 121.)

Samsi-bin ou Samas-Hou, père de Bin-nirar ou Belochus IV, régna de l'an 865 à l'an 851 avant notre ère. Son inscription, traduite par M. Oppert aux pages 123 à 128 de l'*Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, est relative à ses quatre premières compagnes, qui eurent surtout pour but le pays de Naïri ou des fleuves, c'est-à-dire la région arrosée par le haut Tigre et le haut Euphrate. Samas-Hou y reçoit partout des chevaux comme signe de soumission; il dit même, à propos de sa 3e campagne, après avoir donné la liste de tous les noms des rois du Naïri : « Avec l'assistance de Samas et d'Ao, les dieux, mes aides, je leur

imposai pour des temps perpétuels des tributs consistant en chevaux » (p. 126); et M. Oppert ajoute : « Ce qui nous frappe dans l'énumération des rois et des pays vaincus, c'est surtout le mélange de noms évidemment touraniens avec d'autres qui accusent directement une origine arienne » (p. 128).

Sur une tablette trouvée à Nimroud, Touklat-habal-asar II ou Téglathphalasar II, le Tiglath-Pileser de la Bible (745-627), dit à propos des peuples qu'il a vaincus, notamment dans la Sagartie, l'Arie et l'Arachosie : « J'ai tué beaucoup des leurs, j'ai pris 6500 hommes, des chevaux, des *nirnunna*, des vaches, des bœufs, des moutons sans nombre »; puis il ajoute plus loin : « Uassurmi, du pays de Tabal, s'était soustrait à l'œuvre d'Assur.... J'ai mis sur le trône de sa royauté mon lieutenant..... et je lui imposai 4 talents d'or, 1000 talents d'argent et 2000 chevaux. » (J. Ménant, *Ann. des rois d'Assyr.*, p. 143-144.)

Sarkin II, le Sargon de la Bible (721-704), fut le fondateur d'une nouvelle dynastie assyrienne. Il a résumé, sans tenir compte de l'ordre chronologique, l'histoire de ses quinze premières campagnes, dans une grande inscription trouvée à Khorsabad, qui a été traduite par M. Oppert dans *Les Sargonides* et dont voici quelques extraits :

« J'assiégeai, j'occupai la ville de Samarie, et réduisis en captivité 27 800 personnes qui l'habitaient ; j'ai prélevé sur eux 50 chars et j'ai changé leurs établissements ultérieurs..... Kiakkou, de Sinoukhta, avait méprisé le dieu Assour et avait refusé sa soumission; je le fis prisonnier, lui, et je pris ses 30 chars et 7 350 de ses soldats. Je donnai Sinoukhta, la ville de sa royauté, à Matti, du pays de Touna ; j'ajoutai au tribut antérieur des chevaux et des ânes et je l'ai institué comme gouverneur. » (P. 22.)

« Amris, de Tabal, avait été mis sur le trône de Koulli, son père ; je lui accordai son installation et lui donnai la Cilicie, qui n'avait pas été soumise à ses ancêtres. Mais il n'observait pas l'alliance.... Je transportai en Assyrie Amris, avec sa dépendance, les membres de la famille de ses ancêtres, les magnats du pays, ainsi que 100 chars. » (P. 22-23.)

« Iaoubid, d'Hamath.... n'était pas légitime maître du trône... J'assiégeai dans la ville de Karkar, qui s'était déclarée pour le rebelle, lui et ses guerriers; j'occupai Karkar, et je la réduisis en cendres. Je le pris lui-même, je lui fis arracher la peau, et je tuai les chefs des émeutiers dans chacune de ces villes, et j'en

ai fait un lieu de désolation. Je recrutai 200 chars, 300 cavaliers parmi les habitants du pays d'Hamath, et je les ajoutai à la part de ma majesté. » (P. 23.)

« J'imposai comme tribut à Ianzou, roi du pays des fleuves, dans Houbouskia, la ville de sa puissance, des chevaux, des bœufs, des agneaux. » (P. 24.)

« Pour me maintenir en Médie, j'ai élevé des fortifications dans le voisinage de Kar-Sargon. J'occupai 34 bourgs de la Médie et je les annexai à l'Assyrie, et j'établis sur eux des tributs consistant en chevaux. » (P. 25.)

« Rita d'Albanie m'était soumis, dévoué au culte d'Assour; 5 bourgs de sa dépendance firent défection et ne reconnurent plus sa domination. Je vins à son aide; j'assiégeai et j'occupai ces bourgs; j'emmenai en Assyrie les hommes et leurs propriétés avec des chevaux sans nombre. » (P. 25.)

« Tarhoular, de Gamgoum, avait un fils, Mouttallou, que le peuple avait reconnu pour maître et institué, contre ma volonté, sur son trône, et à qui ils avaient confié leur pays. Dans la colère de mon cœur, je marchai avec hâte contre la ville de Markasi, avec mes chars et mes cavaliers, qui ne quittaient pas mes pas. J'ai traité en captif Mouttallou, son fils, avec les familles du pays de Bet-Paalla (qui n'est pas à dédaigner), avec l'or, l'argent, le trésor de son palais. » (P. 26.)

« Mouttallou, de Commagène, homme frauduleux et hostile... s'inclina vers Argisti, roi d'Arménie.... et me dénonça sa soumission. Dans la colère de mon cœur, je suivis les chemins de son pays avec les chars de ma puissance et les cavaliers qui ne se séparaient pas de mes pas..... J'assiégeai, j'occupai sa capitale et 62 grandes villes toutes ensemble..... Je prélevai sur eux 150 chars, 1500 cavaliers, 20000 archers, 1000 hommes armés de boucliers et de lances, et j'ai confié le pays à mon satrape. » (P. 27-28.)

« Avec les chefs des provinces, les satrapes, les sages, les docteurs, les magnats, les lieutenants et les gouverneurs d'Assyrie, j'ai siégé dans mon palais et j'ai exercé la juridiction. Mon palais contient de l'or, de l'argent, des vases en or et en argent, des pierres précieuses, des couleurs, du fer, les produits des mines considérables, des étoffes teintes en *berom* et en safran, des draps bleus et pourpres, de l'ambre, des peaux de veaux marins, des perles, du santal, de l'ébène, des chevaux de la haute Egypte, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs,

des dépouilles (des rois vaincus); je les ai étalés devant les dieux et j'en ai réjoui le cœur. » (P. 33.)

Le fils et le petit-fils de Sargon, Sin-akhé-irib ou Sennachérib (704-681) et Assour-akhé-idin ou Assarhaddon (681-667), ont également raconté leurs exploits dans les inscriptions de deux prismes qui portent leur nom et dont M. Oppert a donné la traduction dans *Les Sargonides*.

Sennachérib dit, sur le prisme trouvé à Mossoul :

« Dans ma première campagne, je vainquis Merodach Baladan, roi de la basse Chaldée (Teredon) et les armées d'Elam dans le voisinage de la ville de Kis. Au milieu de cette bataille, il laissa là son campement, il s'absenta furtivement. Il expia sa rébellion. Les chariots, les chevaux, les *is sumbi* qui étaient dans la mêlée, se tournèrent contre lui; seul il s'échappa vers son palais qui se trouve à Babylone. Mais j'ouvris son trésor, etc. » (p. 41.)

« A mon retour j'attaquai pour les rançonner les tributs Touhmouna, Rikhikh, Yatalau, Ouboud, Kipré, Malikh, Gouroum, Ouboul, Damoun, Gamboul, Hindar, Rouhoua, Poukond, Hauran, Hagar, le Nabat, Lithaou, Aram, qui ne s'étaient pas soumises. Je leur enlevai des chevaux, des ânes, des chameaux, des bœufs et des moutons sans nombre et je les emportai en Assyrie. » (P. 42.)

« Dans ma 2e campagne, je me remis à Assour, mon seigneur, et je marchai vers les peuplades de Bisi et de Iasou-Bigallai, qui depuis longtemps n'avaient pas été soumises aux rois mes pères; à travers les forêts *zakruti* et les hauts défilés, je voyageai à cheval, et je fis porter mes chars en morceaux avec moi, jusqu'à ce que j'arrivasse sur la hauteur à un endroit plus praticable. J'assiégeai et j'occupai les villes de Bit-Kilamzakh, de Khardispi, de Bit-Koubit, leurs villes et grandes citadelles; j'en fis sortir les habitants, chevaux, onagres, mulets, bœufs et moutons, et les vendis comme butin. » (P. 42.)

« Je me tournai autre part, et je dirigeai le feu de mon courroux contre le pays d'Albanie (*Illipi*) et contre son roi Ispabara.... Les villes de Varsambisti et d'Akkouddu, les villes de sa résidence, et 34 petites villes des environs, je les assiégeai, je les pris, je les détruisis et démolis, je les réduisis en cendres. Je capturai les hommes, grands et petits, hommes et femmes, chevaux, ânes, mulets, chameaux, bœufs et moutons sans nombre, et j'entassai des contributions considérables et j'appauvris son pays. » (P. 43.)

« Mais Ezéchias le juif ne se soumit pas. Il y eut 44 grandes cités, villes murées, et des petites bourgades dont le nombre n'a pas d'égal, avec lesquelles je combattis en domptant leur orgueil et en affrontant leur colère. Aidé par le feu, le massacre, les combats et les tours de siège, je les emportai, je les occupai; j'en fis sortir 200 150 personnes grandes et petites, mâles et femelles, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs et des moutons, sans nombre, et je les pris comme capture. » (P. 45.)

Sennachérib raconte ainsi un combat de sa 5e campagne, contre les Babyloniens et les Susiens révoltés, près de la ville de Khalouli sur le Tigre : « Mon cœur rempli de courroux, je marchai avec hâte sur mon char de bataille le plus élevé qui balaye les ennemis..... Je les vainquis. Je détruisis, dans la racine, leurs projets, et je fis cesser, par la mort, le cours de leur vie.... Sur la terre mouillée, les harnais, les armes, prises dans mes attaques, nageaient tous dans le sang de mes ennemis, comme dans un fleuve; car les chars de bataille qui enlèvent hommes et bêtes avaient dans leurs courses écrasé les corps sanglants et les membres.... Je mutilai ceux que je pris vivants comme des brins de paille; et, pour punition, je leur coupai les mains.... Je pris les chars et leurs chevaux qui les avaient traînés au milieu de la grande mêlée.... Je fis mettre mes chevaux devant leurs voitures. » (P. 50-51.)

« Puis j'ai achevé ce palais au milieu de Ninive pour l'élévation de ma royauté; j'ai embelli les escaliers pour exciter l'admiration des hommes. La cour des dépendances (*hekat kutalli*), les rois mes pères et prédécesseurs l'avaient construite pour y déposer des bagages, pour exercer les chevaux, pour la remplir d'ustensiles.... Pour régenter ceux qui portent haut le sommet de la tête, pour les exercer dans le lancement des javelots, pour surveiller les mulets, les veaux, les béliers, les chars, les *isattarat*, pour faire *kispati mitpanat*, et pour sortir les armes, les trésors de la bataille, pour faire des courses de chevaux et d'ânes, et tout ce que les décrets suprêmes ont mis à ma disposition, j'ai agrandi la grande cour de la porte, *nu magal.* » (P. 51-52.)

Quant à Assarhaddon, il raconte des faits dont quelques-uns seront signalés dans le chapitre suivant, puis il ajoute : « Alors je dis : Il y a une maison des butins dans Ninive que les rois, mes prédécesseurs et mes pères, avaient fait construire pour

contenir les bagages, pour surveiller les bêtes de course, les chameaux, les chars, les *mihli*, les armes de combat et les dépouilles des ennemis, la totalité de la propriété qu'Assour, le roi des dieux, accorda à l'usage de ma royauté, pour faire la parade des chevaux, les courses des chars et les exercices de mes archers. » (P. 57.)

Son fils Assour-ban-habal, Assour-bani-pal ou Sardanapale V, qui fut associé à la royauté dès l'an 669, et dont le règne paraît avoir duré quarante-deux ans, a aussi raconté sa propre histoire dans l'inscription des cylindres trouvés dans son palais de Koyoundjik. On lit dans le texte le plus complet, celui du cylindre A : « Pendant une marche de un mois et vingt-cinq jours, j'ai ravagé les provinces du pays d'Elam, j'ai répandu sur elles la destruction, la servitude et la famine. Les filles des rois, les épouses des rois, les familles des premiers et des derniers rois d'Elam, les préfets des provinces, les gouverneurs des villes, je les ai tous faits prisonniers. Les chefs des archers, les commandants, les directeurs de...., des chars à trois chevaux, des conducteurs des chars, les archers, les officiers, les maîtres de camp, toute l'armée, les hommes et les femmes, les grands et les petits, les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, j'ai tout emmené au pays d'Assur. » (Ménaut, *Ann. des rois d'Assyr.*, p. 268.)

Assour-bani-pal dit dans une autre inscription : « Dans ma Ve campagne, j'ai marché contre Ahséri, roi de Minni [1]... Pendant la marche de mon expédition, j'ai pris..... 8 places fortes et un nombre considérable de places de moindre importance... J'ai pris les hommes, les chevaux, les bêtes de charge, qui étaient renfermés dans ces villes et je les ai traités comme des dépouilles... Pour sauver sa vie, il (Ahséri) m'offrit sa main et se soumit à ma puissance. Il envoya Erisinni son fils aîné à Ninua, et il embrassa mes pieds; je l'ai reçu favorablement, et je lui ai envoyé un messager pour conclure l'alliance; il me donna sa fille pour en faire une de mes esclaves. Il apporta devant moi le tribut qui n'avait pas été payé du temps des rois mes pères, et j'y ai ajouté trente chevaux en plus de ce qu'ils payaient déjà. » (Ménant, *Ann. des rois d'Assyr.*, p. 279-281.)

Enfin, dans l'inscription du cylindre B, Assour-bani-pal dit à propos de sa VIe campagne contre Teumman, roi d'Elam :

1. Contrée située entre la Médie et la Susiane.

« J'ai pris de mes mains aux environs de Susan et sur les bords du fleuve Ulaï, des chars de guerre, des chevaux, des mulets, des harnais et des instruments de guerre, et je les ai consacrés à Assur et à Istar, les grands dieux, mes seigneurs. » (Ménant, *Ann. des rois d'Assyr.*, p. 285-286.)

Il est à peine besoin d'ajouter que quelques années plus tard, en l'an 625 avant notre ère, sous le règne éphémère d'Assour-édil-ilani, fils d'Assour-bani-pal, la prise et la ruine de Ninive par le Mède Cyaxares mit fin à la dynastie des Sargonides et rendit la prépondérance à Babylone, dont l'empire dura encore près d'un siècle.

On a vu que Téglathphalasar Ier abandonna ses chars pour marcher à pied dans les passages difficiles, et qu'il ne mentionne aucune cavalerie proprement dite dans son armée, tandis que Sargon parle de ses chars et des cavaliers qui ne le quittaient pas, et que son fils Sennachérib voyageait à cheval dans les défilés des montagnes où il faisait porter ses chars démontés. On constate même déjà l'usage simultané des chars de guerre et des chevaux montés sur les plus anciens bas-reliefs équestres assyriens dont nous ayons connaissance, c'est-à-dire sur ceux de Sardanapal III, trouvés à Nimroud. Il est donc probable que les Assyriens se servaient d'abord exclusivement de chevaux attelés pour les combats, comme les héros d'Homère, et que l'habitude de combattre à cheval naquit en Assyrie entre le règne de Téglathphalasar Ier et celui de Sardanapale III. A partir de l'avènement de Sardanapale III, l'usage simultané des chars et des chevaux montés pour les combats persista pendant plusieurs siècles en Assyrie, comme le témoignent les textes cunéiformes précités, et surtout les bas-reliefs équestres de ce roi, ainsi que ceux de ses successeurs nationaux, jusqu'à Assour-bani-pal ou Sardanapale V inclusivement. Cet usage existait même encore en Assyrie lors de la chute de la dernière dynastie nationale; car, dans la *Cyropédie* (II, 1), l'un des interlocuteurs de Cyrus lui dit : « Pour l'Assyrien, le roi de Babylone, qui est maître du reste de l'Assyrie, doit amener, je le présume, au moins vingt mille cavaliers; ses chars, je le sais, sont au moins de deux cents; et il a, je le crois, un grand nombre de fantassins; c'est là son habitude, quand il fait invasion chez nous. » Or le roi de Babylone auquel Xénophon fait ici allusion, c'est le Nabou-nahib ou Labynète qui fut vaicu par Cyrus et dont la défaite mit fin à l'empire assyro-

chaldéen, en faisant passer la vallée du Tigre et de l'Euphrate sous la domination des Perses Achéménides, en l'an 538 avant notre ère (Hérodote, I, 188-191).

Ces considérations montrent que si Diodore reste dans la vraisemblance historique en faisant figurer, sur la foi de Ctésias, des fantassins et des chars de guerre dans l'armée de Ninus (II, 5) et dans celle de sa femme Sémiramis (II, 17), il s'en écarte en donnant en outre des cavaliers à ces deux personnages. Il rentre dans la vraisemblance historique en faisant amener au siège de Troie vingt mille fantassins et deux cents chars de guerre, par le Susien Memnon, tributaire d'un roi d'Assyrie auquel il donne le nom de Teutamus (II, 22).

Diodore dit aussi, d'après Ctésias, à propos de la construction de Babylone par la légendaire Sémiramis, femme de Ninus : « Sur les tours et les murailles, on avait représenté toutes sortes d'animaux, parfaitement imités par les couleurs et le relief. On y voyait une chasse composée de différents animaux qui avaient plus de quatre coudées de haut. Dans cette chasse, Sémiramis était figurée à cheval, lançant un javelot sur une panthère; auprès d'elle était Ninus, son époux, frappant un lion d'un coup de lance » (II, 8). Tout ce que l'on sait de l'ornementation architectonique assyrienne permet de croire à la réalité de cette scène de chasse. Elle pouvait même représenter, non pas la Sémiramis et le Ninus de la légende classique, mais la Sémiramis historique, qui était femme de Bélochus IV, suivant les inscriptions cunéiformes [1], et qui, d'après Hérodote (I, 184 et 188), vivait six générations avant Cyrus, c'est-à-dire vers l'an 800 avant J.-C.

Du reste, quoique, d'après les textes assyriens, l'usage de la cavalerie proprement dite ne paraisse pas avoir existé dans la vallée de l'Euphrate ni en Syrie à l'époque de Téglathphalasar Ier, les peuples de ces pays n'ignoraient cependant pas l'art de monter à cheval. Il y avait même dans leurs armées quelques cavaliers destinés à faire le service d'éclaireurs et à porter les ordres : la preuve en sera donnée dans le chapitre IX.

Les bas-reliefs assyriens sont aussi d'accord avec les textes cunéiformes sur d'autres points que ceux qui viennent d'être signalés. Ainsi l'inscription de Téglathphalasar Ier a dit plus haut que les chars de ses armées étaient « attelés par des couples

1. Voyez Oppert, *Hist. de Chald. et d'Assyr.*, p. 128-132.

de bêtes », et les bas-reliefs équestres montrent également que les chars de guerre étaient généralement traînés par deux chevaux attelés de front. L'usage des chars à trois chevaux attelés de front ne paraît cependant pas avoir été très rare chez les successeurs de Téglathphalasar Ier; car Assour-bani-pal en a signalé plus haut de semblables parmi ceux de ses ennemis les Elamites ou Susiens; et tels sont tous ceux des chars des bas-reliefs équestres trouvés à Nimroud et dont Layard a donné la reproduction dans *The monuments of Niniveh*, planches 11, 13, 14, 18, 21, 22, 23, 27, 28 et 31.

Un examen superficiel de certains bas-reliefs pourrait faire supposer que les Assyriens se sont quelquefois servis aussi de chars attelés d'un seul cheval, soit pour la guerre, soit pour la chasse; mais ce serait une erreur. Pour figurer deux chevaux attelés de front, les artistes assyriens ont le plus souvent représenté un cheval masquant complètement toutes les parties de son compagnon d'attelage, corps et membres, sauf la tête qui déborde légèrement en avant; et, lorsque la tête est elle-même entièrement cachée, il est toujours facile de s'assurer que le char est attelé de deux chevaux, en comptant les rênes que tient l'aurige.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans l'étude de ces bas-reliefs, c'est qu'elle permet de reconnaître à quel type appartenaient les chevaux qui ont servi de modèles aux artistes assyriens.

Dans sa description des scènes équestres qui s'offrirent aux yeux de Botta lors des fouilles du palais de Sargon à Khorsabad. M. Ménant avait déjà fait remarquer avec raison que « les chevaux ont le caractère du pur sang arabe [1] », ce qui signifie qu'ils appartiennent au type du cheval aryen. Il est vrai que Place dit de l'artiste assyrien : « Le cheval qui lui sert de type n'est pas élancé comme le cheval arabe; la race en est plus étoffée, ramassée, près de terre, telle qu'il la fallait pour porter de lourds cavaliers. » (*Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 233.) Mais on voit que les caractères reconnus par Place aux chevaux de bas-reliefs assyriens figurent précisément parmi ceux qui distinguent les chevaux aryens, vulgairement appelés arabes, des chevaux asiatiques de l'autre type; et la conclusion de cet auteur prouve seulement qu'il avait une fausse notion sur les formes des chevaux arabes.

1. Ménant, *Les écrit. cunéif.*, p. 159.

Le type aryen des chevaux des bas-reliefs assyriens, qui sont tous des étalons représentés de profil, est même rendu avec d'autant plus de pureté que le monument sur lequel on l'étudie a plus de qualités artistiques. On peut déjà s'en assurer dans la galerie assyrienne du Louvre, malgré le peu de valeur artistique de la plupart de ses bas-reliefs équestres, d'ailleurs peu nombreux. Les quatre chevaux conduits en main, marchant de front de droite à gauche, sur le grand bas-relief n° 28 provenant du palais de Sargon à Khorsabad, sont déjà assez bien traités, quoique le modelé des formes laisse encore beaucoup à désirer. Mais notre seul bas-relief équestre assyrien qui soit réellement beau, c'est celui qui est scellé dans le mur de droite en montant, dans l'escalier de la galerie assyrienne du Louvre. Il représente deux personnages et deux chevaux conduits en main, marchant l'un derrière l'autre de gauche à droite; un fragment détaché de ce grand bas-relief représente deux autres personnages dont l'un est le conducteur du cheval de droite.

Quant aux bas-reliefs équestres de la galerie assyrienne du British Museum, ils sont très beaux et très nombreux; nous en avons vu autrefois d'excellentes photographies; et notre ami M. André Sanson a étudié les originaux en 1879. Voici la note qu'il a écrite lors de sa visite au British Museum et qu'il a bien voulu nous laisser copier sur son carnet : « *Galerie assyrienne du British Museum.* Trois fragments de bas-reliefs représentant, de grandeur naturelle, quatre magnifiques chevaux du type asiatique pur, conduits en main. Du reste, tous les chevaux de la galerie sont du même type, mais de grandeur moindre. » Or, on le sait, la race chevaline que M. Sanson appelle asiatique est celle que nous appelons aryenne.

Il faut observer en passant que, dans tous les bas-reliefs assyriens, les rayons inférieurs des membres des chevaux, c'est-à-dire les canons, ont une longueur exagérée; mais cela tient évidemment à un procédé artistique conventionnel, extrêmement répandu dans l'antiquité; et nous rappellerons, à ce propos, que toutes les statues grecques de la bonne époque pèchent également par un excès de longueur du tibia, ou région inférieure du membre humain : remarque qui a déjà été faite par M. Ch. Rochet [1].

Les chevaux des bas-reliefs assyriens sont d'ailleurs assez

1. Voyez *Bulletins de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1879, p. 644.

bien rendus dans le *Monument de Ninive* par Botta et Flandin, dans *Ninive et l'Assyrie* par Victor Place, ainsi que dans les deux ouvrages de Layard, *The monuments of Niniveh* et *A second series of the monuments of Niniveh*, pour que nous recommandions toutes ces publications aux personnes qui ne pourraient pas visiter les galeries assyriennes du Louvre et du British Museum.

La représentation constante du type équestre aryen sur les bas-reliefs assyriens est d'autant plus digne d'attention que les nombreux textes cunéiformes précités montrent que, depuis le règne de Téglathphalasar Ier jusqu'à la fin de la dynastie des Sargonides, les rois d'Assyrie ont constamment introduit dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate des chevaux provenant de tous les pays où ils ont porté leurs armes victorieuses; et la même habitude existait évidemment chez leurs prédécesseurs. Ces chevaux étaient naturellement, les uns de race mongolique, les autres de race aryenne, et tous venaient renforcer la population chevaline de la Mésopotamie, qui était à l'origine uniquement composée de chevaux mongoliques, puisqu'elle avait été amenée dans le pays par des peuples mongoliques, avant les migrations aryennes, comme nous l'avons montré dans le chapitre V, § 3. Il semblerait donc que, pendant la période comprise entre l'avènement de Téglathphalasar Ier et la mort de Sardanapale V, le sang mongolique aurait dû avoir une prédominance marquée dans la population chevaline de la Mésopotamie, et que les artistes assyriens auraient dû souvent, sinon toujours, représenter des chevaux du type mongolique; et cependant, on vient de le voir, tous les chevaux des bas-reliefs assyriens sont du type aryen pur. Ce fait, extrêmement remarquable, dénote avec certitude que les anciens Sémites de la Mésopotamie, comme tous les peuples arabes actuels, considéraient déjà le cheval aryen comme supérieur au cheval mongolique, aussi bien au point de vue purement esthétique qu'à celui du service de guerre. Les Assyro-Chaldéens doivent en conséquence s'être constamment efforcés par la sélection, par le choix d'étalons aryens, de faire prédominer le sang de ces derniers dans leur population chevaline, et ils y étaient nécessairement parvenus, malgré l'arrivée continuelle des contingents de chevaux provenant tant des razzias que des contributions, et parmi lesquels figuraient des chevaux mongoliques.

Il est vrai que jusqu'ici les textes assyriens sont restés muets

sur la constitution et l'importance des haras qui ont amené un tel état de choses dans l'ancienne Mésopotamie, mais la lacune que laisse leur silence est comblée par Hérodote. Cet auteur raconte (I, 192) que Cyrus nomma Tritantechme gouverneur ou satrape de la Babylonie, après la conquête de cette contrée, dont il vante la richesse et la fertilité. Puis après avoir dit que ce satrape en tirait un plein atarbe, c'est-à-dire environ cinquante-cinq litres d'argent par jour, il ajoute cette phrase, que nous traduisons mot à mot : « Et encore les chevaux à lui appartenaient en propre, outre ceux de guerre, d'une part huit cents saillissant les femelles, d'autre part six mille et une myriade saillies, car chacun de ces mâles saillissait vingt cavales. »

Giguet commence ainsi la traduction de cette phrase : « Il possédait en outre une race de chevaux indigènes, etc. » Mais, de tous les traducteurs d'Hérodote, Giguet est le seul qui ait vu ici « une race de chevaux indigènes, » dont il n'est nullement question dans le texte ; et, puisque l'expression *à lui* se rapporte clairement à Tritantechme, il est certain que le vrai sens de la phrase est celui-ci : « Le satrape de la Babylonie possédait aussi, outre les chevaux de l'armée, huit cents étalons et seize mille poulinières, à raison d'un mâle pour vingt cavales. »

Comme toutes les richesses et tous les produits de la Babylonie sont donnés par Hérodote, non pas comme le résultat des institutions de Cyrus, mais bien comme des choses que la fortune fit tomber entre les mains de ce conquérant, il est évident que les nombreux haras dont il s'agit étaient une institution assyro-chaldéenne qui existait dans le pays depuis un temps immémorial : ce qui indique les efforts de ses anciens rois pour se procurer des chevaux à leur goût, et ce qui explique comment ils ont fini par faire prédominer le sang aryen dans la population chevaline de la Mésopotamie, antérieurement peuplée de chevaux mongoliques.

Les considérations précédentes montrent que les rois d'Assyrie auraient pu obtenir ce résultat par le seul fait des razzias de chevaux opérées chez leurs voisins. Mais, en arrivant au pouvoir, les rois du premier grand empire assyrien avaient déjà trouvé en Mésopotamie des chevaux aryens, descendants de ceux qui y vinrent avec les Aryas fondateurs de la dynastie *mède* de Bérose. Cet auteur place en effet cette dynastie mède immédiatement après le premier empire post-diluvien ou pre-

mier empire chaldéen ; et il lui donne une durée de 224 ans dans la version d'Eusèbe, ou seulement de 194 ans dans celle de Georges le Syncelle. M. Oppert maintient que la fondation de cette dynastie mède fut la conséquence des premières migrations des Aryas dans le sud-ouest de l'Asie [1]. C'est aussi l'opinion de M. Lenormant, qui fait commencer cette dynastie entre l'an 2500 et l'an 2400 avant notre ère [2], et nous sommes entièrement de son avis. Cette dynastie aryenne est évidemment celle qui fut détruite lors de la conquête de la Mésopotamie par le roi de Suse Koudour Nakhounta, entre l'an 2300 et l'an 2280 avant Jésus-Christ. La date est donnée par une inscription cunéiforme, dans laquelle Assour-bani-pal dit que cette conquête eut lieu 1635 ans avant son entrée à Suse [3] ; et l'on a vu à la page 403 que cet Assour-bani-pal, fils d'Assarhaddon, fut associé à son père en l'an 669 avant notre ère. La dynastie élamite des successeurs de Koudour Nakhounta est par conséquent la troisième dynastie post-diluvienne de Bérose, immédiatement antérieure au premier grand empire assyrien, qui fut lui-même inauguré deux mille et quelques années avant notre ère, par suite de la prépondérance de l'élément sémitique en Mésopotamie, comme on l'a vu à la page 385.

La domination momentanée des Aryas sur la vallée du Tigre et de l'Euphrate dans ces temps anciens peut même seule expliquer certains faits déjà signalés par M. Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*. Il rappelle (p. 61) qu'Ariok, roi d'Ellasar, fit une excursion en Syrie du temps d'Abraham (Genèse, XIV) ; que le nom d'*Ariok* = *Aryaka* est incontestablement aryen, comme l'a dit Kunik ; et que les noms de *Tigre* et de *Phrat* (Euphrate) sont également aryens, comme l'a dit Eugène Burnouf [4]. Il fait en outre observer (p. 64) que, parmi les noms des dieux assyriens, « celui de *Merodak*, qui entre dans la composition de tant de noms propres, *Sisimordak*, *Mardokempal*, *Evil-Merodak*, etc., est certainement iranien. Il faut en dire autant des noms de dignités de l'empire assyro-babylonien, *pehha*, *meltsar*, *séganim*, etc. [5], dont plusieurs continueront à être employés sous la dynastie achéménide. »

1. Oppert, *Hist. de Chaldée et d'Assyrie*, p. 9-13.
2. Lenormant, *Hist. anc. de l'Or.*, t. Ier, p. 398-399, et t. II, p. 242.
3. Ménant, *Ann. des rois d'Assyrie*, p. 269.
4. Eug. Burnouf, *Comm. sur le Yaçna*, p. CLXXXI et suiv. des *Notes*.
5. Nous avons transcrit en caractères latins les noms de dignités écrits par M. Renan en caractères hébraïques.

Il est donc avéré que, contrairement aux assertions de certains auteurs, les Achémenides ne sont pas les premiers rois aryens qui aient dominé sur la Mésopotamie, et que la dynastie mède de Bérose était réellement aryenne.

Quant aux noms aryens également signalés par M. Renan (p. 61) dans ceux des rois des plus anciennes dynasties fabuleuses des rois d'Assyrie et de Babylone, « tels qu'*Arius, Aranus, Mithræus, Otiartès, Xisuthrus*, » ils prouvent tout simplement que les fables des Assyriens sur les premiers temps de leur histoire sont nées, ou tout au moins ont pris leur forme définitive, postérieurement au règne de la dynastie aryenne; de même que les noms troyens, grecs, latins et tudesques de *Priam*, *Hector*, *Troynus*, *Tongris*, *Theuto*, *Agrippa*, *Nicanor*, *Marcomir*, *Clodius*, etc., donnés aux rois des prétendues dynasties gauloises antérieures à Pharamond, suffiraient à eux seuls pour indiquer qu'il s'agit d'une légende née depuis les conquêtes de la Gaule par les Romains, puis par les Tudesques, si l'on ne savait qu'elle a été inventée au xve siècle par Annius de Viterbe et répétée pour la dernière fois par Jacques Charron en 1621 [1].

A la page 168 de son *Histoire ancienne*, M. Maspéro dit à propos de Koudour Nakhounta : « Ses successeurs fondèrent une dynastie nouvelle que Bérose appelle mède et qu'on a prise à tort pour une dynastie aryenne. » Mais M. Lenormant ne prend pas plus que nous la dynastie élamite des successeurs de Kadour Nakhounta pour une dynastie aryenne, puisqu'il place le commencement de la dynastie aryenne environ deux siècles avant la conquête de Koudour Nakhounta, conformément aux indications de Bérose sur la durée de sa dynastie mède.

M. Maspero dit en outre (p. 169) au sujet des grands mouvements de peuples de cette époque dont le résultat final fut la conquête de l'Egypte par les Hyksos : « Ils me paraissent provenir d'une seule et même cause, l'apparition dans l'Asie occidentale de nouvelles populations touraniennes. Les historiens qui recueillirent plus tard le vague écho des traditions asiatiques mettaient cette invasion sur le compte des Scythes; un roi Scythe, nommé d'une manière invraisemblable Indathyrsès,

1. Voy. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques;* deuxième partie, chap. XVII, *Notes sur quatorze historiens antérieurs à Mézerai*, § XIII, *Jacques Charron*, p. 576-577.

aurait couru en vainqueur l'Asie entière et pénétré jusqu'en Egypte. » M. Maspero indique en note qu'il fait ici allusion à un passage de Strabon, liv. XV, ch. I, § 6. Voici quel est ce passage : « Megasthène avoue..... que le Scythe Idanthyrse courut toute l'Asie et toucha à la frontière de l'Egypte. »

Or cette phrase peut aussi bien s'appliquer aux Aryas qu'aux Mongols, puisque nous avons montré à la page 320 que les anciens Grecs donnaient le nom de Scythes à tous les peuples septentrionaux, quelle que soit leur race, tudesque, aryenne ou mongolique. Le renseignement si vague de Mégasthène cité par Strabon ne saurait donc infirmer les documents positifs qui viennent d'être exposés.

C'est par conséquent avec la dynastie mède de Bérose que les chevaux aryens ont pénétré en Mésopotamie et qu'ils sont venus en disputer le sol aux chevaux mongoliques. C'est une raison de plus pour que les rois d'Assyrie soient très anciennement parvenus à y former une nombreuse population de chevaux aryens, tels que nous les représentent les monuments.

Enfin, de même que les anciens Sémites de la vallée de l'Euphrate doivent leurs premiers chevaux aux Mongols, ils paraissent avoir pris au contact de ce peuple l'habitude de manger ces animaux. Nous trouvons un indice de cette habitude dans l'*Avesta*, qui représente au Yesht V, 28-31, Dahâka faisant des sacrifices de chevaux dans la région de Babylone, comme on l'a vu à la page 200.

CHAPITRE VIII

LES CHEVAUX EN ARABIE

§ 1. — Absence initiale des chevaux de la péninsule arabique.

Certains auteurs, notamment le docteur Perron, ont prétendu que le cheval est originaire de l'Arabie et que toutes les races chevalines actuelles sont la postérité plus ou moins dégénérée de celle qui a été domestiquée dans cette contrée, puisque les chevaux qu'on y élève aujourd'hui sont les plus beaux et les meilleurs. En raisonnant ainsi, ces auteurs ont assis leur opinion sur la base fragile d'une vue très contestable de philosophie naturelle, au lieu de l'appuyer sur l'examen des faits. L'un de ces faits suffirait à lui seul pour réfuter leur opinion : c'est celui de l'origine française des chevaux percherons, prouvée par l'existence du type équestre percheron dans la vallée de la Seine dès l'époque quaternaire, comme on l'a vu aux pages 108-109.

L'opinion de ces auteurs les a naturellement conduits à croire que les chevaux ont de tout temps existé en Arabie; tandis qu'en réalité, malgré l'assertion contraire de certaines légendes arabes, ou plutôt musulmanes, les chevaux n'existent dans cette péninsule que depuis une époque relativement récente, peu éloignée du commencement de notre ère. C'est ce qu'avaient déjà avancé William Youatt [1] et surtout M. le colonel Duhousset [2] en invoquant le témoignage des documents fournis

1. Voyez Youatt, *Le cheval*, traduit de l'anglais, *The horse*, p. 16 et 58-60.
2. Voyez Duhousset, *Notice sur les chevaux orientaux*, dans le *Journal de méd. vétérin. milit.*, t. Ier, p. 439-444.

par la Bible et par les auteurs grecs et latins. Ces documents seront exposés, avec ceux des textes cunéiformes assyriens, après l'examen de la valeur des légendes musulmanes précitées, dont la défense a surtout été tentée par le docteur Perron, dans l'*Introduction* intitulée *Prodrome ou Institutions hippiques des Arabes*, qu'il a placée en tête de sa traduction du *Nâcéri* et qui remplit tout le tome premier de cette publication.

Le *Nâcéri* est un ouvrage arabe rédigé par Abou-Bekr-ibn-Bedr pour le sultan d'Egypte El-Nâcer, mort en l'an 1341 de l'ère chrétienne; il montre l'état des connaissances et des institutions hippiques des Arabes au commencement du XIVe siècle, époque où elles atteignirent leur plus grand développement. Quant au docteur Perron, il expose dans le tome premier de sa publication ses idées personnelles sur les habitudes et les institutions hippiques des Arabes aux diverses périodes de leur histoire, et il cherche à prouver que le cheval a vécu de temps immémorial dans la péninsule Arabique, qui serait son berceau. Arabisant aussi distingué que grand admirateur de la civilisation des Arabes et de leurs chevaux, Perron était plus capable que personne de faire connaître et de faire valoir toutes les raisons à l'appui de son opinion; il ne doit avoir oublié aucun des documents arabes favorables à sa thèse; et des citations textuelles vont mettre le lecteur en mesure d'apprécier ces raisons et ces documents.

Les considérations historiques de Perron sont éparses dans son introduction; elles ne sont pas rangées suivant l'ordre chronologique, et l'on y remarque quelques répétitions, parce qu'elles sont des dissertations faites à propos des jugements que cet auteur porte successivement sur les divers sujets des quinze chapitres qu'il a consacrés à l'examen des connaissances, des habitudes et des institutions hippiques des Arabes. Nous ferons donc un choix consciencieux de ces considérations, sans rien diminuer de leur valeur, sans oublier aucune de celles qui méritent d'être signalées. Mais, parmi les faits destinés par Perron à montrer l'antiquité de l'existence des chevaux en Arabie, nous négligerons la plupart de ceux qui sont postérieurs à l'ère chrétienne et ceux qui se rapportent à des contrées extra-péninsulaires; car ce que nous voulons prouver, contre les assertions de Perron, c'est l'absence des chevaux dans la péninsule Arabique, non pas pendant les siècles immédiatement postérieurs à l'ère chrétienne, mais pendant les siècles antérieurs

à cette ère. Enfin, puisque toutes les appréciations personnelles de Perron sont contenues dans le premier volume de sa traduction du *Nâcéri*, nous nous bornerons souvent à indiquer la page où se trouve chacun des passages cités, pour simplifier les indications bibliographiques.

Perron dit dans son 1er chapitre, page 75 :

« Le cheval arabe est le type et le principe des chevaux de pur sang et la plus noble des races équestres du monde. C'est là un axiome dans le domaine de l'hippologie, de la science hippique. Le cheval arabe est le produit de l'éducation, est un perfectionnement acquis par l'œuvre et l'intelligence humaine. C'est un second axiome, un second aphorisme. »

Après avoir donné les différences de conformation et de tempérament des chevaux actuels aux diverses latitudes comme le résultat des modifications imprimées à la constitution des chevaux arabes par les diverses influences qu'ils ont subies dans les contrées où ils ont été conduits, Perron ajoute, chap. II, p. 105 :

« Mais il n'en demeure pas moins certain que plus on se rapproche de l'Arabie, plus le cheval se produit et se conserve facilement avec ses riches qualités. Il semble qu'en Arabie il soit plus chez lui : et, en effet, il est, comme dit l'expression arabe, sur le sol qui a appuyé sa tête au moment de sa naissance. Le désert est son berceau; son premier éducateur et son meilleur ami est l'Arabe du désert. »

Perron dit aussi, page 377, à propos des anciennes tribus de l'Arabie :

« Les autres peuples s'occupaient fort peu de l'existence de ces tribus, de ce qu'elles faisaient, de ce qu'elles possédaient, de ces Arabes qui n'avaient que des choses meubles, qui pouvaient toujours s'échapper, toujours fuir, dont le sol n'était que le support des tentes et n'offrait rien ou presque rien que du sable à conquérir. Aussi tous les auteurs anciens ne parlent guère des Arabes que pour en citer les noms des tribus, pour les désigner comme des rôdeurs transportant leurs maisons de toiles ou de cuirs ou de tissus de poils de chameaux, allant d'une vallée à une autre, d'un pâturage naturel à un pâturage improvisé par les torrents, d'un désert à un autre désert, d'un puits ou d'une flaque à un autre puits ou à un autre réservoir d'eau, d'un camp d'été à un camp d'hiver, d'une plaine froide à un vallon abrité. L'intérieur de l'Arabie était inconnu, et inconnue aussi était la race de ses chevaux. Du silence des historiens de

l'antiquité grecque et romaine sur les chevaux arabes, il n'y a pas à induire, comme le fait l'auteur de *The Horse*, William Youatt, que les déserts de l'Arabie n'étaient pas alors peuplés de ce noble animal, ou bien qu'il n'y avait rien à dire sur lui qui valût la peine qu'on en fît mention..... Pour juger ainsi, d'après des indications générales, sur les mœurs et la vie des populations, il faut connaître à fond ce genre de vie, ce genre de mœurs. »

On sait que les auteurs grecs et latins ont parlé autrement que ne le dit Perron, des Arabes péninsulaires qui n'étaient pas tous des rôdeurs du désert et dont ils ont signalé les villes, les richesses en animaux domestiques de diverses sortes, ainsi qu'en objets de commerce très variés et très recherchés des autres peuples. On verra de plus que tous les textes de l'antiquité classique ne se bornent pas à garder le silence sur les chevaux de l'Arabie, mais que certains disent formellement qu'il n'existait pas alors de chevaux dans cette contrée. Il est à peine besoin d'ajouter que, contrairement à l'assertion de Perron, les anciens ont pu savoir s'il existait ou non des chevaux chez les Arabes de leur temps, sans « connaître à fond leur genre de vie, leur genre de mœurs ». L'assertion de Perron est même d'autant plus singulière qu'il a écrit, page 247 : « Je le répète, on connaît à peine l'Arabie centrale, et on la connaît moins encore au point de vue équestre qu'à tous les autres points de vue..... Avouons-le, nous ne savons ni l'homme ni le pays de l'Arabie : » ce qui ne l'a pas empêché de savoir qu'il existait des chevaux dans cette contrée à l'époque où il imprimait ces lignes, en 1852.

Mais ce qui importe surtout, c'est de voir les considérations historiques invoquées par Perron pour légitimer sa croyance à l'antiquité de l'existence du cheval en Arabie. Voici d'abord celles des pages 123 et 124 :

« Le cheval arabe, le cheval anglais, voilà les deux types, voilà, comme dirait le style oriental, les deux brillantes étoiles du ciel.

« Mais de tout temps l'arabe a dû rayonner, disons-nous, sur presque toutes les régions de l'ancien monde, et de certaines autres il a dû recevoir, puis profiter.

« Remontons un peu l'échelle des siècles.

« Les Phéniciens ou plutôt, pour les nommer par leur premier nom, les enfants de Kanaàn, lequel Kanaàn était fils de Coûch ou Chus, lequel Coûch était fils de Cham, séjournèrent

une longue durée de temps en Arabie, dans l'Yémen, puis ils remontèrent au nord jusqu'en Syrie et devinrent ces Phéniciens, ces étonnants visiteurs de nations, que nous verrons bientôt importer le cheval sur la terre des Pharaons qu'ils supplantèrent et remplacèrent pendant plus de cinq siècles [1].

« Les enfants de Coûch passent en Afrique et deviennent les Éthiopiens. Les enfants de Sem, ou les Sémites, descendants de Sem par Héber, restent maîtres en Arabie et deviennent les Aribâ, ou Arabes primitifs, puis les Mousta'rib, ou Arabisés, descendants, dit-on, d'Ismaël, et qui sont les ancêtres des Arabes actuels. A toute force, Mahomet veut descendre, ainsi que les musulmans, du fils d'Abraham, bien que Mahomet ne puisse faire remonter clairement sa généalogie au delà de vingt et un aïeux..... Une autre branche d'Arabes peupla l'Yémen. Là, par suite, la postérité arabe d'Ismaël déborda de l'Hedjaz, sa patrie première, se porta vers le Nedjd, ou haut pays, vaste plateau formant le centre de l'Arabie, et se répandit jusque dans les sables de l'Irak (Chaldée), en Syrie, et jusqu'en Mésopotamie. La branche arabe, cette population qu'Isaïe (chap. XLV) appelle des hommes de haute taille et qui occupa l'Yémen, y fonda la Sabaïe, puis l'empire himiarique.

« Les Arabes continuent leurs émigrations, leurs courses, leurs conquêtes, dans toutes les directions, depuis même le fond de l'Yémen. D'après les chroniques de Georges le Syncelle et d'Eusèbe, les Arabes envahirent les Etats de la Chaldée ou Babylonie, plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, et cinq rois arabes gouvernèrent successivement cette conquête.

« C'est à peu près à cette même époque que l'Egypte fut envahie par les Hyksos ou Pasteurs, amalgame de Phéniciens et d'Arabes..... Les Hyksos poussèrent leurs conquêtes, dit-on, jusqu'à la mer occidentale ou Océan.

« Dans ces mouvements de hordes arabes, se jetant de toutes parts sur toute contrée qui se trouvait devant eux, le cheval a été nécessairement promené avec son avide maître, qui dans ses haltes assez longues en Ethiopie, en Syrie, en Mésopotamie, en Chaldéo-Babylonie, en Egypte, l'impatronisa sur les terres conquises, y en laissa les germes, et donna les qualités hippiques de son coursier aux produits équestres et indigènes de chaque pays. »

1. Le dernier membre de phrase fait allusion à un mémoire rédigé par Prisse d'Avennes, et dont il sera question au début du chapitre suivant.

Au premier abord, le dernier membre de phrase semblerait en contradiction avec celui dans lequel Perron vient de donner l'Arabie comme le berceau du cheval, si on ne l'expliquait par ce qu'il ajoute à la page 138 : « Il est permis, il est rationnel de penser que les Arabes ont pu profiter aussi des chevaux étrangers qui d'ailleurs étaient la postérité déjà éloignée du cheval arabe, pour apporter un nouveau perfectionnement à la race qu'ils possédaient. »

Quant à l'assertion que tous les peuples sortis de l'Arabie, les Koushites, les Cananéens, etc., ont, plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, conduit leurs chevaux en Mésopotamie, en Syrie, en Egypte et en Ethiopie, elle est jusqu'ici purement gratuite, car notre auteur n'a pas encore fourni le moindre document sur l'existence des chevaux en Arabie dans ces temps reculés; et c'est par conséquent à d'autres endroits de son livre qu'il faut demander la justification de son assertion. On y lit à la page 122 :

« Des Arabes de l'antique tribu des Azdides ou Béni-Azd allèrent du fond de l'Arabie, de l'Omân, leur patrie, visiter le roi des rois, Salomon, fils de David. Salomon leur donna un cheval de race, qui fut appelé Zâd-el-Râkeb, ou Viatique du cavalier. Zâd-el-Râkeb, disent les Arabes, est la souche, l'aïeul premier de leurs chevaux, le sang qui créa le noble coursier de l'Arabie. C'est là la tradition acceptée, développée dans une légende que nous retrouverons plus tard dans le Nâcéri. Il est impossible de préciser aujourd'hui ce que ce récit, qui est tout islamique, peut avoir de vraisemblable ou de rationnel. »

On comprendra difficilement que Perron ait pu écrire cette dernière phrase quand on aura lu la légende en question avec les appréciations de Perron lui-même. C'est du reste par inadvertance qu'il annonce qu'on trouvera cette légende dans le Nâcéri, où elle ne figure nullement. On la trouve au contraire aux paragraphes V et VI du chapitre XV de l'Introduction ou *Prodrome* de Perron, qui l'a extraite d'un opuscule rédigé sur sa demande par son ami Mohammed Aiiâd, natif de Tânta, en Egypte, et depuis professeur d'arabe à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Voici cette légende :

« § V. Des hommes de la tribu des Azdides qui habitaient l'Omân allèrent visiter le fils de David, Soléïman (Salomon), après son mariage avec Bilkis, reine de Saba. Ils questionnèrent Soléïman sur ce qu'il leur importait de savoir relativement

aux croyances et aux principes religieux, aux règles de conduite dans ce monde. Leurs conférences terminées, ils se disposèrent à partir. Alors ils dirent à Soléïman :

« Prophète de Dieu, notre pays est bien loin; nos provisions « de voyage sont épuisées; fais-nous-en donner de nouvelles, « afin que nous puissions aller retrouver nos familles. »

« Soléïman remit aux Azdides un cheval de la race des fameux chevaux de David. « Voilà, dit-il aux visiteurs azdides, « la meilleure espèce de viatique que je vous puisse procurer. A « chaque halte que vous ferez, vous enverrez un de vous à la « chasse avec ce cheval. Pendant ce temps, vous amasserez du « bois et vous préparerez le feu pour le moment où votre chas- « seur reviendra. »

« Les Azides partirent .... Ils se conformèrent au conseil de Soléïman. Et celui d'entre eux qui allait à la chasse ne manquait jamais de rapporter des gazelles, des onagres. Par là, les Azdides eurent toujours, dans leur voyage, de quoi suffire abondamment à leur nourriture; ils attendaient sans peine jusqu'à une autre halte.

« Les Azdides, satisfaits et reconnaissants, se dirent : « Cer- « tes le meilleur nom qui convienne à ce cheval est *Zâd-el-* « *Râkeb*, le viatique du cavalier..... »

« C'est par ce cheval que la race des nobles chevaux arabes prit naissance. » (Chap. XV, p. 383-384.)

Perron interrompt ici le récit de la légende par ces réflexions :

« Il est facile de voir que cette origine attribuée à la race des chevaux arabes de pur sang est une pieuse et innocente invention. On n'a voulu que consacrer en quelque sorte cette origine en la rattachant au souvenir d'un prophète, de Salomon, qui, pour les musulmans, est la personnification du plus grand, du plus magnifique des monarques du monde passé et du monde à venir. Du reste, Salomon n'est en si haute vénération parmi les Arabes que depuis l'installation de la religion musulmane. Il n'est jamais question de lui, parmi eux, avant cette époque, pas plus à propos d'hommes qu'à propos de chevaux. » (Chap. XV, p. 384.)

Puis il rend la parole au cheik Mohammed :

« § VI. Les Arabes de la tribu des Tarlabides, ayant ouï parler des qualités du cheval amené par les Azdides, vinrent avec une jument et prièrent ces Azdides de la laisser saillir par

leur cheval. Les Tarlabides eurent de cette saillie le fameux cheval *Hodjéicî*.

« Des Amirides, ou Arabes Béni-Amir, vinrent à leur tour, avec une jument, demander aux Azdides de laisser *Zâd-el-Râkeb* la saillir. Les Azdides leur accordèrent une saillie pour la jument *Sabal*, laquelle avait une immense célébrité. *Sabal* conçut de *Zâd-el-Râkeb* un cheval qui par la suite fut nommé *A'wadj*, le courbé, le cambré. *A'wadj* fut ainsi appelé parce que ayant été chargé d'un double fardeau attaché et suspendu de chaque côté des flancs par une corde, il en fut comme rompu et resta déformé et ayant l'échine cambrée. Néanmoins, les Ta'labides, sous-tribu des Béni-Yerboû, ayant entendu parler des hautes qualités de la race d'*A'wadj*, vinrent avec une jument trouver les Amirides et leur demandèrent de la laisser saillir par *A'wadj*. De là, les Ta'labides eurent le cheval *Zou-l-Okkâl*.

« Ces chevaux furent les étalons premiers desquels descendirent les beaux chevaux arabes qui par la suite se multiplièrent sur toute l'Arabie. De ces descendants, un grand nombre devinrent célèbres et on en conserva les généalogies dans la ligne paternelle et dans la ligne maternelle. » (Chap. XV, p. 384-385.)

Perron porte ensuite ce jugement sur cette légende :

« § VII. Tout le paragraphe qui précède, ou paragraphe VI, est un démenti complet donné à la légende qui fait provenir *Zâd-el-Râkeb* des écuries immenses de Salomon, ou, pour mieux dire, qui établit *Zâd-el-Râkeb* comme le père et l'origine des beaux chevaux arabes, comme le principe du perfectionnement de la race.

« Nous savons que *Zou-l-Okkâl*, dont nous avons déjà parlé et qui fut père de *Dâhis*, existait très peu de temps avant l'installation de la religion de l'islâm [1], et ce *Zou-l-Okkâl*, d'après la légende que nous venons de reproduire, aurait été fils direct et immédiat de *Zâd-el-Râkeb* donné par Salomon aux prétendus

1. Une trahison des adversaires du maître de Dâhis lui avait fait perdre le prix d'une course de chevaux et avait occasionné, entre les deux tribus d'Abs et de Dhobyan, une guerre de quarante ans, à la suite de laquelle Kharidja fut condamné à payer deux cents chameaux pour la *dia* ou prix du sang. Kharidja en paya d'abord cent, mais les autres ne purent être exigés, parce que la loi de Mahomet, qui survint bientôt, fixa invariablement à cent chameaux le prix du sang : ce qui prouve que Dâhis vivait seulement une quarantaine d'années avant l'institution de cette loi. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, pages 116-121.

Azdides qui allèrent rendre hommage au fils de David. Est-il besoin de faire ressortir ce que de pareils rapprochements de faits ou de circonstances ont d'étourdi, d'irréfléchi, d'impossible?

« Ces sortes de rapprochements ne sont pas assez rares surtout chez les Arabes musulmans. Il n'y a pour ces Arabes civilisés, éclairés du flambeau de la religion que leurs pères n'ont pas connue, il n'y a ni géographie, ni chronologie, ni histoire qui tienne, lorsqu'il s'agit d'un fait qui a le plus mince détail religieux. Le plaisir d'introduire Salomon dans une légende récitant le passé de leur cheval l'emporte sur toute autre considération imaginable. Et d'ailleurs les Arabes n'ont jamais su réellement ce que c'est que la chronologie ou logique comparée et rationnellement combinée des temps et des faits. Les Arabes, à l'exemple de Mahomet, arrangent tout selon leur besoin; l'histoire est à leurs ordres. L'esprit critique du passé leur manque à tout moment, surtout en histoire de faits religieux, d'indications religieuses. Dans ce domaine-là, il n'y a rien d'impossible, les époques mêmes sont à toutes les époques; et, pour peu que vous discutiez et prouviez, on vous répond : « C'est écrit dans « les livres. »

« Quant à notre cheik Mohammed Aiiâd, il sentait toute la discordance des parallélismes que nous venons de mentionner; mais au Kaire, au milieu des autres ulémas, aveugles croyants, il se serait bien gardé de rien indiquer ou raisonner; il aurait été honni comme impie au moins. Il a transcrit la légende comme il l'a trouvée, telle qu'elle est. » (Chap. XV, p. 385-386.)

Enfin, Perron avait déjà dit, page 147, à propos de la même légende :

« Comme je l'ai fait pressentir, la tradition arabe, tradition purement musulmane, par conséquent récente, et dénuée de toute preuve et de toute autorité rationnelle, n'est qu'une expression d'une idée religieuse, d'un désir de s'entourer du relief d'un grand nom, et de consacrer ou de glorifier, par un même coup, et le cheval arabe et son maître. Mahomet avait donné aux Arabes le limbe d'un prophète fils d'un prophète, d'Ismaël fils d'Abraham; il fallait bien donner aussi un peu d'éclat prophétique au cheval arabe, et le cheval fut rattaché, par sa généalogie, au plus noble des noms, au plus illustre des rois du monde passé et à venir, à l'écurie d'un prophète fils d'un prophète, à Salomon fils de David. »

Perron a donc fini par reconnaître qu'il est possible aujourd'hui de préciser ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans la légende musulmane qui fait descendre les chevaux arabes des écuries de Salomon.

Il dit aussi ailleurs que jusqu'à l'islamisme les Arabes n'ont eu pour annales que la mémoire des hommes chez lesquels « la science des généalogies est, heureusement, providentiellement, devenue la science par excellence, est devenue un besoin insatiable pour l'amour-propre d'abord, et un bienfait ensuite pour les époques où la main des hommes nouveaux s'est mise à écrire ce que la mémoire des hommes anciens avait pris en dépôt. » (Page 253.) Mais on vient de voir à quels jolis résultats cette science providentielle des généalogies a conduit les Arabes; et, du rapprochement des considérations précédentes, on peut déjà tirer une première conclusion : c'est qu'en écrivant la phrase précitée Perron a fait preuve de beaucoup d'inattention ou d'une grande ingénuité d'esprit.

Du reste, ce n'est pas seulement à propos de Salomon et de ses chevaux que les Arabes ont inventé après l'islamisme, avec une insigne mauvaise foi, des fables ridicules auxquelles Perron vient de donner le nom de « pieuse et innocente invention ». Ainsi, Ismaël, fils d'Abraham, aurait été le premier homme qui fût parvenu à dompter le cheval, suivant une légende musulmane racontée par El-Damiri, mort dans le premier tiers du xve siècle de l'ère chrétienne (Perron, *o. c.*, p. 77, 89 et 90). Or la Bible ne dit rien de semblable d'Ismaël, dont les Juifs ne firent connaître la célébrité aux Arabes que plusieurs siècles après l'ère chrétienne, et l'on peut dire la même chose des autres personnages bibliques, Abraham, Job, Salomon, etc[1].

Enfin, dans la légende de Zâd-el-Râkeb, telle que la racontait l'émir Abd-el-Kader, ce cheval de Salomon serait issu de la race domptée par Ismaël[2].

A la page 248, Perron donne, comme « un indice de l'importance que les Arabes ont toujours attachée à la possession des chevaux, » une anecdote sur Rabîa-el-Faras, fils de Nizâr, à laquelle il se contente de faire allusion et que nous rapporterons textuellement d'après l'*Hist. des Arabes* de Caussin de Perceval.

1. Voyez Renan, *Hist. des ling. sémitiq.*, p. 305.
2. Voyez général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 11.

Caussin dit d'abord que Nizâr eut quatre fils, nommés Iyâd, Anmâr, Rabîa, Modhar; et que « on raconte, au sujet de ces quatre fils, une anecdote peu historique sans doute, mais qu'il n'est pas inutile de reproduire, parce qu'il y est fait souvent allusion dans les ouvrages de littérature arabe; » puis il transcrit cette anecdote, tirée du XXXIIe des *Proverbes* de Méidani ou Meydâni, et déjà traduite par Quatremère dans le *Journal asiatique*, numéro de mars 1838, pages 246-251.

« Nizâr, se sentant près de mourir, appela Modhar, Rabîa, Iyâd, Anmâr, et leur dit : « Mes enfants, je donne à Modhar cette « tente de cuir rouge; à Rabîa, ce cheval bai brun et cette tente « noire; cette esclave à cheveux gris est pour Iyâd; Anmâr pren- « dra ce sac d'argent et ce mobilier. S'il s'élève entre vous des « difficultés pour le partage de mes biens, rapportez-vous-en à « la décision d'Afa le Djorhomite, qui habite Nadjran. » Les frères, ayant eu en effet des contestations relativement à l'héritage de leur père, se mirent en marche pour se rendre auprès d'Afa..... Afa leur dit : « Tout ce qui, dans les biens de votre « père, ressemble par la couleur à la tente rouge, appartiendra à « Modhar. Rabîa, auquel il a donné le cheval bai brun et la tente « noire, aura tout ce qui est d'une couleur analogue. Avec l'es- « clave aux cheveux gris, tout ce qui est de couleur grise sera « pour Iyâd; j'adjuge à Anmâr l'argent et le reste de l'héritage. » En conséquence, Modhar prit, pour sa portion dans les biens de Nizâr, l'or, les chameaux roux et le vin; Rabîa eut les chevaux, dont la plupart étaient bruns. Le lot d'Iyâd fut le bétail gris, moutons et chèvres; Anmâr, à qui dévolut le restant de la succession, fut appelé depuis *Anmâr-el-Fadhl* (Anmâr du reste). Ses frères reçurent les surnoms de *Modhar-el-Hamrâ* (Modhar de la tente rouge), *Rabîa-el-Faras* (Rabîa du cheval) et *Iyâd-el-Chamtâ* (Iyâd de l'esclave grisonnante) [1]. »

Connaissant le genre d'esprit des narrateurs arabes, on peut conserver, comme Quatremère et Caussin de Perceval, des doutes sérieux sur l'authenticité de cette anecdote. Il est permis de se demander si ce n'est pas encore là « une pieuse et innocente invention » destinée à glorifier du même coup Nizâr, le dix-neuvième ancêtre de Mahomet, et Rabîa, l'un des ancêtres des Arabes Anazehs, dont les chevaux sont renommés depuis

1. Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. Ier, p. 187-189.

plusieurs siècles. On y est d'autant plus autorisé que Perron a déjà été obligé de réfuter aux pages 126, et 127, l'une de ces « pieuses et innocentes inventions », celle des Abyssiniens musulmans, qui, pour glorifier du même coup Mahomet et leurs propres chevaux, n'ont pas hésité à transformer en trois juments de race la chamelle sur laquelle le Prophète s'enfuit de la Mecque à Médine et que lui avait prêtée son beau-père Abou-Bekr. En admettant même que le surnom el-Faras (du cheval) n'a pas été inventé longtemps après la mort de Rabîa, on pourrait encore se demander si Rabîa ne fut pas ainsi surnommé parce qu'il possédait un cheval, si son surnom n'est pas un indice de l'extrême rareté des chevaux chez les Arabes péninsulaires de son temps.

Du reste, l'anecdote fût-elle authentique dans tous ses détails, et Nizâr eût-il réellement possédé plusieurs chevaux, que cela ne prouverait nullement la haute antiquité de la présence du cheval en Arabie, car Caussin de Perceval place la naissance des quatre fils de Nizâr vers l'an 31 avant l'ère chrétienne [1], et il est même probable qu'elle est un peu moins ancienne. On ne peut en effet connaître l'époque approximative de la naissance des enfants de Nizâr que par un calcul généalogique reposant sur les deux faits suivants : Mahomet est né 571 ans après l'ère chrétienne, et Nizâr est son 19e ancêtre : d'où il suit que les enfants de Nizâr sont nés 18 générations avant l'an 571. Puisque Caussin de Perceval place leur naissance $571 + 31 = 602$ ans avant cette date, il attribue une moyenne d'environ trente-trois ans et demi à chacune des 18 générations en question : ce qui est beaucoup pour les populations arabes, chez lesquelles les mariages ont toujours été si précoces. Les enfants de Nizâr seraient nés vers l'an 31 après Jésus-Christ, si l'on comptait une moyenne de 30 ans pour chaque génération des ancêtres de Mahomet; vers l'an 67, si l'on comptait 28 ans par génération; et vers l'an 121, si chaque génération était évaluée à 25 ans en moyenne.

Il est donc probable que Nizâr vivait dans le courant du Ier ou du IIe siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire vers l'époque où les Arabes péninsulaires paraissent avoir commencé à se servir des chevaux, comme on le verra dans le paragraphe

1. Voyez Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, tome I, à la page 186, et au tableau VIII, placé à la fin du volume.

suivant. L'anecdote de Rabia-el-Faras est par conséquent, sinon incontestable, du moins vraisemblable; et, déduction faite des légendes musulmanes que Perron s'est chargé lui-même de réfuter, cette anecdote constitue le plus ancien des faits que cet auteur ait pu signaler pour justifier sa croyance à l'existence des chevaux en Arabie dès la plus haute antiquité.

Enfin, à la page 104, Perron fait allusion à plusieurs migrations arabes anté-islamiques, prétendant que « il n'y a pas à douter que ces grands mouvements de populations arabes, ces expatriations spontanées n'aient, depuis environ dix-sept siècles, mais non pas certainement pour la première fois, importé en Syrie le cheval de l'Arabie. » Il avoue du reste que la plus ancienne des susdites migrations est celle des Sabéens et des Kahlanides de l'Yémen qui vinrent fonder le royaume arabe de Hira dans la Babylonie; et nous devons dire tout de suite que cette migration commença sous le règne d'Amrou-ben-Amer, à l'époque de l'inondation causée par la rupture de la digue de Mareb, dans la première moitié du IIe siècle de notre ère : vers l'an 140 d'après Silvestre de Sacy, vers l'an 100 d'après Noël Desvergers, et vers l'an 120 selon Caussin de Perceval [1]. A ceux qui s'étonneraient qu'une telle incertitude fût possible sur une date si importante dans l'histoire des Arabes, et relativement si récente, nous rappellerions ce que M. Renan a déjà dit sur l'Arabie : « Elle n'a pas de haute antiquité, elle est si jeune dans l'histoire que le VIe siècle est son âge héroïque et que les premiers siècles de notre ère appartiennent pour elle aux ténèbres des temps anté-historiques [2]. »

Masoudi ou Massoudi dans les *Prairies d'or*, Abou-Bekr-ibn-Bedr dans le *Nâcéri*, ont parlé de la migration d'Amrou-ben-Amer, et la comparaison de leurs récits ne sera pas inutile pour le but que nous poursuivons.

Silvestre de Sacy a publié, dans le tome XLVIII des *Mém. de l'Acad. des insc.*, un long extrait des *Prairies d'or* de Masoudi; et il a donné la traduction de cet extrait aux pages 627-644. Masoudi raconte la construction de la digue de Mareb, qui permit d'irriguer le pays, de le fertiliser à ce point que « un voyageur, soit à pied, soit à cheval, » pouvait le parcourir d'une extrémité à l'autre sans ressentir les ardeurs du soleil

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 64 ; Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. I, p. 83-88.
2. Voyez Renan, *Hist. gén. des lang. sémit.*, p. 104.

(page 629). Il dit que le roi Amrou-ben-Amer, surnommé *Mozaïkia*, ou le déchireur, avait près de lui un frère devin qui s'appelait Amran, et une femme devineresse nommée Dharifat-alkaïr, laquelle prévint à temps le roi de prendre ses précautions contre une inondation prochaine que déterminerait la rupture de la digue; puis il ajoute aux pages 640-642 :

« Quand Amrou-ben-Amer eut recueilli le prix de tous ses biens, il annonça aux habitants l'inondation dont ils étaient menacés. Son frère Amran, le devin, leur dit : J'ai vu que vous devez être dispersés de divers côtés et dans des contrées fort éloignées l'une de l'autre. Je vais vous faire connaître les avantages et les propriétés de chaque pays; choisissez la contrée qui vous plaira davantage, et allez y établir votre domicile. Quiconque parmi vous aime les grandes entreprises, possède un chameau robuste et une outre neuve, qu'il aille s'établir dans le château fortifié du pays d'Oman. Les descendants d'Azd, qu'on nomme Azd d'Oman, allèrent habiter ce pays. Le devin ajouta : S'il est parmi vous quelqu'un dont l'âme ne soit pas portée aux grandes entreprises, qui ne possède ni un chameau robuste ni une outre neuve, qu'il aille se joindre aux tribus des Kurdes; c'est le pays connu sous le nom de Hamdam. Wadia, fils d'Amrou, choisit ce parti. Amran continua : Quelques-uns de vous sont-ils doués d'une âme ferme, d'un cœur intrépide, qu'ils portent leur pays vers Ména [1]; c'est le même que Sérat. Ceux-ci furent ceux à qui l'on donna le nom d'Azd de Schénoua. Que ceux, continua Amran, qui aiment les affaires, le travail, le gouvernement, l'autorité, et qui peuvent supporter les coups de la fortune, aillent choisir leur séjour à Batn-Marr [2]. Ce furent les Khozaïtes qui fixèrent leur séjour en ce lieu. On leur donna le nom de Khozaa, parce qu'ils s'étaient séparés de leurs camarades d'émigration pour s'établir dans cette contrée..... là se fixèrent aussi Malec, Aslam, et Malcan fils de Kasi fils d'Harétha fils d'Amrou Mozaïkia. Voulez-vous, dit encore Amran, posséder des plantations d'arbres dont les racines soient profondément enfoncées dans une terre humide et fangeuse, et qui fournissent des aliments dans les temps de stérilité, allez à Iathreb, cette ville riche en palmiers. C'est Médine. Elle fut choisie par Aus et Khazradj, fils d'Harétha, fils de Thaléba, fils d'Amrou Mozaïkia.

1. Dans le Nedj.
2. Près de la Mecque.

Amran dit encore : Si quelqu'un de vous aime le vin et les liqueurs fermentées, les étoffes tissées d'or et de soie, les soins du commandement et de l'administration, qu'il choisisse pour sa retraite Basra et Hafir : ce qui indique la Syrie. Ce fut là que se retira la famille de Ghassan. Que ceux, continua le devin, que leur goût porte vers les chevaux d'une noble race, les trésors et l'abondance des choses nécessaires à la vie, et le sang versé dans les combats, se transportent dans l'Irak. Ceux qui se retirèrent dans cette contrée furent les enfants de Malec, fils de Fahm Azdi, et une partie des Arabes de Ghassan, qui habitèrent Hira. »

Tel est le récit de Masoudi, rédigé dans la première moitié du xe siècle, et voici ce qu'écrivait Abou-Bekr-ibn-Bedr environ quatre siècles plus tard, dans le *Nâcéri*, t. II, page 359 de la traduction Perron :

« Les noms des chevaux des Tobba, ou rois Himiarites qui dans l'antiquité antéislamique gouvernèrent l'Yémen, ne nous sont point parvenus. Mais les histoires et chroniques de l'Yémen parlent du grand nombre des chevaux dans ces âges reculés. Elles racontent ceci : Amr, fils d'Amir, le plus ancien des Tobba, et connu d'ailleurs sous le sobriquet de Mouzéikia ou le déchireur, fut ainsi nommé, d'après la forme du langage himiarique, parce que chaque jour ce prince changeait deux fois de vêtements et chaque soir au coucher les déchirait. Il répugnait à mettre deux fois un vêtement et ne voulait pas que personne après lui s'en revêtit. Mouzéikia, quand il eut appris (de la devineresse Zarifah) que la grande digue de Mareb serait bientôt détruite et le pays submergé, se prépara à émigrer de l'Yémen. Il choisit parmi ses chevaux, c'est-à-dire sa cavalerie, exclusivement les chevaux de robe pie; il laissa tous les autres. Le nombre de ceux qu'il choisit s'éleva à quatre-vingt mille : c'est le chiffre que signale un poète de l'Yémen dans une longue pièce de vers; il dit :

« Quatre-vingt mille en nombre, et tous de robe pie. »

« Mais le premier cheval qui dans le royaume de l'Yémen (après l'islamisme) eut son nom conservé dans les écrits fut Héizoum. »

Ainsi, pour montrer le grand nombre des chevaux de l'Yémen dans les âges reculés, Abou-Bekr est réduit à citer l'exemple d'Amrou Mozaïkia, qui vivait au IIe siècle de notre ère. Quant à son nombre de quatre-vingt mille chevaux de robe pie, em-

prunté à un poète, il est d'autant plus exagéré que l'Yémen ne possède certainement pas aujourd'hui quatre-vingt mille chevaux de toutes robes, et que les recommandations, faites par Mahomet à ses disciples, de soigner et de multiplier les chevaux, ne doivent pas en avoir fait diminuer le nombre chez les musulmans.

Une autre erreur d'Abou-Bekr, c'est de nommer Amrou Mozaïkia « le plus ancien des Tobba ». Le premier qui porta ce titre fut en réalité Harith-el-Raïsch, antérieur à Amrou Mozaïkia de deux à trois siècles [1]. Tout porte même à croire qu'Amrou Mozaïkia n'a jamais été Tobba, c'est-à-dire chef suprême de toutes les tribus de l'Yémen et du Hadramaut. Il paraît seulement avoir essayé de ravir le pouvoir suprême au Tobba son suzerain; et sa défaite, un peu antérieure à la rupture de la digue de Mareb, expliquerait mieux que la destruction de cette digue l'émigration des Azdides et autres tribus de la branche de Kahlan [2]. Du reste, le fait important à constater avec Masoudi, c'est la dispersion d'un grand nombre de tribus de l'Yémen qui, après l'abandon de ce pays par Amrou, allèrent fonder de nouvelles colonies dans les différentes parties de la péninsule Arabique, ainsi que les royaumes arabes extra-péninsulaires de Ghassan et de Hira, sur lesquels nous reviendrons dans le paragraphe suivant.

Si maintenant on rapproche les dates et les indications des documents fournis par Masoudi, par Abou-Bekr-ibn-Bedr et par Mohammed Aiiàd, on remarque ceci. Dans la première moitié du xe siècle de notre ère, Masoudi parle déjà des chevaux de l'Yémen sous Amrou-ben-Amer, c'est-à-dire au IIe siècle de notre ère, mais il ne dit pas encore qu'ils y fussent déjà nombreux; il ne signale le goût des chevaux et des exploits de guerre que chez une faible minorité des sujets d'Amrou; enfin il dépeint l'Irak comme la contrée la plus renommée pour la noblesse de ses chevaux à l'époque de ce roi. Vers l'an 1300, Abou-Bekr représente l'Yémen possédant déjà plus de chevaux sous Amrou qu'il n'y en existe certainement aujourd'hui; mais il avoue toutefois que les noms des chevaux des rois de l'Yémen antérieurs à l'islamisme ne nous sont pas parvenus. Ce dernier fait est d'autant plus digne d'attention que Mohammed Aiiàd

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 52 et 74.
2. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 62-63.

raconte au XIXe siècle, pour l'édification des ulémas du Caire, avec quel succès les Arabes ont retenu les noms du fameux cheval *Hodjéici* et de son père *Zâd-el-Râkeb*, donné par Salomon aux Azdides de l'Oman ; ainsi que le nom de la jument *Sabal*, qui conçut de *Zâd-el-Râkeb* le cheval *A'wadj*, père de *Zou-l-Okkâl*, père de *Dâhis*, lequel vivait plus de quinze siècles après Salomon. La comparaison des récits de ces trois auteurs montre donc que, si les peuples d'Occident débarrassent peu à peu leur histoire des faits aprocrypbes et des légendes controuvées, les Arabes ne paraissent pas tendre au même but, ils semblent plutôt s'en éloigner.

C'est aussi l'opinion de Perron ; on l'a vu dans sa réfutation de la légende qui rattache l'origine des chevaux arabes aux écuries de Salomon ; et il ne reste plus qu'à faire connaître les conclusions qu'il tire, à la page 148, de la fausseté de cette origine et de l'absence de documents arabes dignes de foi sur l'histoire ancienne du cheval en Arabie.

« Au point de vue de l'ancienneté, l'âge de cette origine se trouvait ainsi remonter très loin dans les siècles; car, pour les musulsans, Salomon vivait à une immense antiquité, par delà un nombre hyperbolique de siècles. La chronologie et surtout la synchronologie n'a jamais été une science des Arabes ; pour eux, le passé est si vieux que c'est un vaste amas de siècles où il y a place pour tout et à des distances incalculables.

« Comme conséquence, nous dirons donc que l'époque des premières combinaisons tentées pour l'amélioration et le perfectionnement du cheval en Arabie se rapporte à une date indéterminée dans la durée du passé, ignorée, que par conséquent l'origine du cheval arabe est inconnue, et qu'il est devenu le premier cheval de la terre par les soins et la persévérance de ces Bédouins sauvages des déserts, peut-être, avant tout, des Bédouins du sud de l'Arabie orientale, de l'Omân, de l'Ahkaf, du Doân, de Bahreïn. De là il a fait ses migrations. »

On voit qu'en définitive ce n'est point sur les documents historiques si défectueux des Arabes que Perron a fondé sa croyance à l'antiquité de l'existence des chevaux en Arabie. Il croit que les chevaux ont été domestiqués en Arabie, perfectionnés par les Arabes du désert, peut-être avant tout par les Bédouins du sud-est de l'Arabie, uniquement par la raison qu'il a donnée plus haut : « Plus on se rapproche de l'Arabie,

plus le cheval se produit et se conserve facilement avec ses riches qualités. »

Il est donc probable qu'il eût légèrement modifié son opinion touchant la région de l'Arabie où il incline à placer le berceau du cheval, s'il eût pu lire ce que W. G. Palgrave a écrit plus tard, après avoir visité l'Arabie en 1862-1863, sur les chevaux du Nedjed ou Nedj, ainsi que sur la généralité des chevaux de l'Arabie orientale, et en particulier sur ceux du Batinah, province qui est la plus riche de l'Oman, et qui est constituée par une vaste plaine renfermant plus de cent villes ou villages.

En effet, dans le tome II de son *Voyage dans l'Arabie centrale*, Palgrave a consacré aux chevaux nedjéens (pages 151-156) un assez long et très intéressant article dans lequel il dit :

« Le cheval du Nedjed l'emporte non seulement sur les races persanes ou indiennes, mais sur toutes celles de la Péninsule..... Les haras de Feysul [1] sont incontestablement les premiers du Nedjed, et celui qui les a visités a vu les chevaux les plus parfaits de l'Arabie, peut-être du monde. » (P. 151.)

« Jamais je n'avais vu, jamais je n'avais imaginé une si admirable réunion de chevaux. Ils manquent peut-être un peu de hauteur, mais leurs formes exquises empêchent de s'apercevoir de ce défaut, si défaut il y a..... Les chevaux nedjéens ont une élégance, une harmonie de formes que l'on chercherait vainement ailleurs. » (P. 152.)

« Les chevaux du Nedjed sont surtout renommés pour leur vitesse et leur résistance à la fatigue. » (P. 155.)

« La couleur dominante est le gris ou l'alezan doré ; quelques-uns sont bai-clair, blancs, noirs, gris de fer ; on n'en rencontre aucun qui soit bai-brun, pie ou pommelé. » (P. 152.) Cela aurait contrarié Amrou Mozaïkia et Rabia-el-Faras.

Dans son article sur les chevaux du Nedj, Palgrave fait cette digression (p. 155) :

« Plus loin, quand je franchis les limites orientales du Toweyk, je vis la race arabe décroître rapidement en beauté, en grandeur et en force. Les spécimens que je rencontrai dans l'Oman ressemblaient considérablement aux chevaux hindous ; mais, dans les districts orientaux de l'Arabie, les dromadaires suppléent à la disette des solipèdes. »

1. Roi du Nedj à l'époque du voyage de Palgrave.

Enfin, il ajoute à la page 364 :

« Les seuls Bédouins que l'on rencontre dans l'Oman occupent le revers méridional des montagnes du Dahirah ou l'extrémité orientale de la même chaîne dans la province de Djaïlan. Ce dernier district fournit les meilleurs dromadaires de toute l'Arabie; les ânes sont très nombreux dans le Batinah, où ils servent de bêtes de somme et de montures; les chevaux, plus petits et moins beaux que ceux du Nedjed, sont, en raison de leur rareté, réservés aux classes les plus riches. »

Puisque Perron croyait, comme Link, que, « si nous voulons trouver la patrie du cheval, il faut la chercher dans le pays où cet animal se trouve le plus parfait [1], » il est clair que, s'il eût connu les faits constatés par Palgrave, il eût renoncé à placer le berceau du cheval dans le désert, à en attribuer l'amélioration et le perfectionnement aux soins et à la persévérance « de ces Bédouins sauvages des déserts, peut-être, avant tout, des Bédouins du sud de l'Arabie orientale, de l'Omân, etc. » Il eût évidemment fait naître et perfectionner le cheval dans le Nedj, qui n'est pas un désert, ni un pays de nomades. C'est au contraire un pays de hauts plateaux et de larges vallées, à la température fraîche et fortifiante, aux eaux abondantes, dont le sol d'alluvion est couvert d'excellents pâturages, d'arbrisseaux et d'arbres vigoureux [2], et où les nomades ne forment guère que la vingtième partie de la population [3].

Il faut toutefois ajouter que si les chevaux nedjéens sont considérés comme les plus parfaits, même par un Anglais, par Palgrave, le Nedj est très loin de pouvoir être mis au nombre des pays riches en chevaux; car on a vu page 378 qu'en 1870, dans le nord du Turkestan, la seule province de Sémirétché possédait 415 000 chevaux et 540 674 habitants, ou environ 4 chevaux pour 5 habitants; tandis qu'en 1862 Palgrave a trouvé dans le Nedj 1 219 000 habitants et à peine 5 000 chevaux [4], ou 1 cheval pour 244 habitants. L'état actuel de la population chevaline dans le Nedj explique donc pourquoi, lorsqu'en novembre 1862 le roi Feysul rassembla une armée pour marcher sur Oneyzah, capitale du Kasim, la cavalerie nedjéenne de cette armée se composait de deux cents combattants montés

1. Link, *Le monde primitif et l'antiquité*, t. II, p. 303.
2. Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. I, p. 203-208.
3. Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. II, p. 143-144.
4. Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. II, p. 143 et 154.

sur des chevaux et de deux mille combattants montés sur des chameaux [1]. Le 4 septembre précédent, Palgrave avait également constaté que, dans l'armée dont Télal, roi du Djebel Shomer, confia le commandement à son oncle Obeyd, « un tiers environ des soldats était monté sur des chevaux, les autres sur des chameaux légers et rapides [2]. » De sorte que, d'après les diverses indications de Palgrave, on peut dire que l'Arabie ne mérite pas encore aujourd'hui l'épithète de « pays des chevaux » déjà donnée aux pays du Nord pour les anciens Hindous, mais que celle de « pays des chameaux » lui convient parfaitement.

Quoi qu'il en soit, étant peu sensible aux considérations d'ordre philosophique qui ont suffi pour convaincre Perron, Link et autres auteurs, nous chercherons des renseignements sur l'histoire ancienne des chevaux en Arabie dans les documents fournis par les peuples étrangers qui ont eu des relations avec les Arabes, puisque les documents de ce dernier peuple sont incapables d'éclairer la question. Mais pour bien apprécier les renseignements des anciens, notamment des Grecs, sur les Arabes et l'Arabie, il faut savoir au juste ce qu'ils ont désigné par ces noms ; et Strabon nous l'apprend dans les passages suivants :

« Toute la partie de la Mésopotamie qui borde les montagnes, toute la *Parorée*, comme on dit, est passablement fertile. » (Strabon, liv. XVI, ch. I, § 23.)

« En revanche, dans sa partie méridionale, c'est-à-dire là où elle est la plus éloignée des montagnes, la Mésopotamie n'offre plus qu'un sol aride et pauvre et n'est plus habitée que par les Arabes Scénites, population de pâtres et de brigands, toujours prêts à se déplacer quand les pâturages sont épuisés et que le butin vient à manquer. De là une situation difficile pour les populations agricoles de la Mésopotamie *Parorée*, exposées en même temps aux incursions des Scénites et aux menaces des Arméniens. » (Strabon, liv. XVI, ch. I, § 26.)

« L'itinéraire suivi par les marchands qui de la Syrie se dirigent vers Séleucie et vers Babylone traverse tout le territoire et tout le désert des Arabes Scénites (des Maliens, pour dire comme certains auteurs aujourd'hui) : c'est à la hauteur d'Anthémusie,

1. Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. II, p. 167.
2. Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. I, p. 186.

localité dépendant de la Mésopotamie, qu'ils passent l'Euphrate; ils laissent derrière eux à 4 schœnes au-dessus du fleuve, la ville de Bambycé, ville qu'on désigne aussi sous le nom d'Edesse et de Hiérapolis....., puis, après avoir passé le fleuve, ils coupent le désert dans la direction de la frontière babylonienne et atteignent ainsi Scenæ, ville importante bâtie sur le bord d'un canal. Du passage de l'Euphrate à Scenæ, on compte vingt-cinq journées de marche. Dans le trajet, on rencontre des hôtelleries tenues par des chameliers et toujours bien pourvues soit d'eau de citerne (ce qui est le cas le plus habituel), soit d'eau apportée (à dos de chameau comme les autres provisions). Les Scénites n'inquiètent pas ces marchands, ils modèrent même en leur faveur les droits qu'ils exigent d'ordinaire.... Scenæ est à 18 stades de Séleucie. » (Strabon, liv. XVI, ch. I, § 27.)

« Le canton d'Apamée est borné à l'est par ce vaste territoire dépendant des phylarques arabes que l'on nomme la *Parapotamie*, et par la Chalcidique, laquelle commence à partir du Massyas. Quant au territoire situé au sud d'Apamée, il est peuplé surtout de Scénites, dont les mœurs rappellent tout à fait celles des populations nomades de la Mésopotamie. » (Strabon, liv. XVI, ch. II, § 11.)

« Au-dessus de la Judée et de la Cœlé-Syrie, on voit s'étendre dans la direction du midi, jusqu'à la Babylonie et jusqu'à la vallée de l'Euphrate, l'Arabie proprement dite, ou, en d'autres termes, l'Arabie sans le pays des Scénites, lequel dépend de la Mésopotamie. Mais nous avons parlé ci-dessus de la Mésopotamie et des différents peuples qui l'habitent; nous avons décrit de même, de l'autre côté de l'Euphrate, tout le territoire voisin des bouches du fleuve qu'habitent les Babyloniens et les Chaldéens; disons maintenant que le pays qui fait suite à la Mésopotamie et qui s'étend jusqu'à la Cœlé-Syrie offre deux parties distinctes, la partie la plus rapprochée du fleuve, qui, comme la Mésopotamie elle-même, est occupée par les Arabes Scénites, nation fractionnée en petits Etats et qui se voit réduite par la nature pauvre et aride du pays qu'elle habite à ne s'occuper que peu ou point de culture, pour se consacrer toute à l'élève des troupeaux, à l'élève des chameaux principalement; et une autre partie au-dessus de celle-là [1], composée uniquement d'immenses

1. On a vu au commencement de l'alinéa et il ne faudra pas oublier que, dans les descriptions topographiques de Strabon, l'expression « au-dessus » signifie « au sud ».

déserts. Au sud de ces déserts, maintenant, commence l'Arabie Heureuse, qui se trouve avoir de la sorte pour côté septentrional le désert indiqué par nous tout à l'heure, pour côté oriental le golfe Persique, pour côté occidental le golfe Arabique, et enfin pour côté méridional la Grande Mer (on emploie de préférence ce dernier nom quand on n'entend désigner que la partie de mer extérieure aux deux golfes Persique et Arabique, tandis que le nom de mer Erythrée embrasse en même temps les deux golfes). » (Strabon, liv. XVI, ch. III, § 1.)

Depuis les conquêtes des Arabes musulmans en Asie et en Afrique, nous donnons le nom d'Arabes non seulement aux habitants de la péninsule Arabique, mais encore à une foule de populations asiatiques cantonnées en dehors de cette péninsule et à la plupart des populations qui occupent la partie de l'Afrique située au nord du Sahara. Le mot Arabes n'avait pas encore pris une telle extension dans l'antiquité classique, mais on voit qu'il s'appliquait déjà non seulement aux habitants de la Péninsule, mais encore aux populations nomades cantonnées dans la région moyenne de la Mésopotamie, région bornée au sud par la Babylonie, au nord par la Mésopotamie *Parorée*, laquelle confinait à l'Arménie; que le nom d'Arabes était également donné à toutes les autres populations nomades qui entouraient la Syrie tant à l'est qu'au sud; et que le nom d'Arabie s'appliquait à tous les pays, même extra-péninsulaires, occupés par les Arabes. Quant à l'épithète purement hellénique de *Scénites*, donnée à beaucoup de tribus arabes extra-péninsulaires, elle signifiait simplement nomades, vivant sous la tente, de σκηνή, tente; et Ammien Marcellin (XXIII, 6) nous apprend que de son temps les descendants des Scénites s'appelaient Sarrasins (*Saraceni*).

Chaque fois qu'on rencontre les mots Arabes ou Arabie dans des textes anciens, il importe donc, pour éviter toute méprise, de s'assurer s'il agit de pays et d'habitants appartenant ou non à la péninsule Arabique.

Ainsi, par exemple, de ce que dans la *Cyropédie* (II, 1) Xénophon mentionne les cent chars et les dix mille cavaliers de l'Arabe Maragdus, allié de Crésus et des Assyriens contre Cyrus, on n'est pas autorisé à conclure qu'il existait des chevaux dans la péninsule Arabique au VIe siècle avant notre ère; car un peu plus loin, en racontant la panique et la dispersion des ennemis de Cyrus, près des frontières d'une tribu d'Hyrcaniens

« limitrophes des Assyriens », Xénophon dit (IV, 2) : « Le roi des Cappadociens et celui des Arabes, qui se trouvent tout près et qui n'ont pas eu le temps d'endosser leurs armes, sont tués par les Hyrcaniens. Mais la plus grande perte est parmi les Assyriens et les Arabes, qui, se trouvant dans leur pays, s'avançaient d'une marche fort lente. » Il est donc certain qu'il s'agit ici des Arabes de la Mésopotamie, et que c'est encore d'eux que Xénophon parle ainsi plus tard (VII, 4) : « Cyrus, en se rendant de Sardes à Babylone, soumet les Phrygiens de la grande Phrygie, soumet les Cappadociens et réduit les Arabes sous le jong. »

Hirtius, ancien lieutenant de César et consul avec Vibius Pansa en l'an 43 avant notre ère, commence ainsi ses *Commentaires sur la guerre d'Alexandrie :*

« La guerre d'Alexandrie ayant éclaté, César fait venir de Rhodes, de Syrie et de Cilicie toute sa flotte; il demande des archers aux Crétois, et des cavaliers à Malchus, roi des Nabatéens. » Cela ne prouve pas non plus qu'il y eût des chevaux dans la péninsule Arabique à l'époque de la guerre d'Alexandrie, 47 ans avant J.-C.; car ce Malchus ou Malec commandait aux Nabatéens du gouvernement de Pétra, situé entre la mer Morte et la mer Rouge, dans les montagnes des anciens Edomites ou Iduméens, par conséquent en dehors de la péninsule Arabique.

Ammien Marcellin (XIV, 4) représente aussi les Sarrasins de son temps exerçant de continuelles déprédations, « en paix comme en guerre, à l'aide de leurs chevaux et de leurs chameaux agiles et élancés. » Mais ce sont là des Arabes extra-péninsulaires, dont les actes se rapportent d'ailleurs au IVe siècle de l'ère chrétienne, et les anciens font une peinture toute différente des peuples qui habitaient l'Arabie véritable, l'Arabie péninsulaire, avant le commencement de cette ère.

De tous les écrivains de l'antiquité grecque et romaine dont les ouvrages nous sont parvenus, celui qui s'est trouvé dans les meilleures conditions pour connaître l'état de l'Arabie au siècle d'Auguste, immédiatement avant l'ère chrétienne, c'est incontestablement Strabon, puisque, il nous l'apprend lui-même, il était camarade et ami du préfet d'Egypte, Ælius Gallus, avec lequel il remonta le Nil jusqu'à Syène et aux frontières de l'Ethiopie, et dont l'expédition « dans l'Arabie Heureuse » fournit à Strabon beaucoup de nouveaux renseignements « sur les curiosités de l'Arabie ». (Strabon, II, v. 12, et XVI, IV, 22.)

Strabon a raconté cette expédition de Gallus dans son liv. XVI, ch. IV, § 22-24. On y voit que Gallus partit d'Egypte avec une armée d'environ dix mille fantassins, dont cinq cents Juifs et mille Nabatéens aux ordres de son guide Syllæus, ministre du roi nabatéen Obodas (Abd-Waad). Il débarqua dans le nord de l'Hedjaz actuel, au port de Leucécômé, qui était le grand marché des tribus nabatéennes fixées sur les côtes orientales du golfe Arabique. Après avoir traversé les Etats d'Obodas et de son parent Arétas (Harith), Gallus prit d'assaut la ville capitale de Négrana, puis il tua dix mille Arabes dans une bataille livrée au passage d'un fleuve dont les copistes ont laissé perdre le nom; il s'empara ensuite de deux autres villes capitales, Asca et Athrula; mais le manque d'eau le força de lever le siège de la ville de Mariaba, qui n'est plus aujourd'hui que le bourg de Mareb [1].

En l'an 24 avant notre ère, pendant une expédition de huit mois, Gallus avait donc traversé tout l'Hedjaz, pénétré jusqu'au cœur de l'Yémen, et assez combattu les Arabes pour être en mesure de bien renseigner son ami Strabon sur les qualités guerrières de ce peuple. Or voici ce que dit Strabon dans sa narration de l'expédition de Gallus : « Les Arabes, qui ne sont rien moins que belliqueux sur terre en leur qualité de marchands et de trafiquants, sont naturellement sur mer encore moins hardis; » et il ajoute plus loin, à propos des dix mille Arabes tués en défendant le passage du fleuve : « Mais ces barbares sont très peu belliqueux de leur nature, et rien n'égale la maladresse avec laquelle ils manient leurs différentes armes, l'arc, la lance, l'épée, la fronde, voire même la hache à deux tranchants, qui était l'arme du plus grand nombre. »

Pline a aussi parlé de l'expédition de Gallus dans son liv. VI, à la fin du long chapitre XXXII, consacré à la description de l'Arabie; il y constate que cette expédition a appris les noms de plusieurs villes arabes inconnues des auteurs antérieurs; et il donne dans son liv. VIII, ch. LXIV-LXVII, de nombreux renseignements sur les chevaux de différents peuples; mais, ni dans ces livres ni ailleurs, il ne fait aucune espèce d'allusion aux chevaux de l'Arabie.

Quant à Strabon, voici ses renseignements sur les animaux domestiques de l'Arabie :

1. Sur Mareb et l'ancienne Mariaba, voir Noël Desvergers, *Arabie*, p. 20-21.

« L'Arabie Heureuse est habitée par une population exclusivement agricole, la première de cette sorte que nous ayons rencontrée depuis les populations agricoles de la Syrie et de la Judée. Vient ensuite une contrée sablonneuse et stérile, qui offre pour toute végétation quelques rares palmiers, avec des acanthes et des tamaris, et qui n'a, comme la Gédrosie, que de l'eau de puits : cette contrée est habitée uniquement par des Arabes et par des pâtres ou éleveurs de chameaux. L'extrémité méridionale du pays en revanche, ou, en d'autres termes, la partie de l'Arabie qui semble s'avancer à la rencontre de l'Ethiopie, est largement arrosée par les pluies d'été et donne, ainsi que l'Inde, deux récoltes par an. Ajoutons qu'elle possède un certain nombre de fleuves ou de cours d'eau qui vont se perdre, soit dans les plaines, soit dans des lacs; que tous les produits de la terre y sont excellents, qu'elle fait en outre beaucoup de miel et nourrit une très grande quantité de têtes de bétail, parmi lesquelles, il est vrai, ne figurent ni chevaux, ni mulets, ni porcs, de même qu'on ne compte ni poules ni oies dans la multitude de volatiles qu'elle nourrit également. Quatre peuples principaux se partagent cette extrémité de l'Arabie : les Minæi, le long de la mer Erythrée, avec Carna ou Carnana pour capitale; immédiatement après, les Sabæi, avec Mariaba pour chef-lieu; troisièmement les Cattabanées, dont le territoire s'étend jusqu'à l'étroit canal où s'opère habituellement la traversée du golfe et dont les rois ont pour résidence une ville appelée Tamna; puis, pour finir, à l'extrémité orientale du pays, les Chatramôtitæ, avec la ville de Sabata pour capitale. » (Strabon, liv. XVI, ch. IV, § 2.)

Strabon dit plus loin en décrivant les côtes orientales du golfe Arabique : « Après qu'on a longé une côte d'aspect très âpre et dépassé encore plusieurs golfes ou enfoncements, on arrive à la hauteur d'une contrée possédée (en partie) par des nomades, qui ne vivent et ne subsistent, on peut dire, que par leurs chameaux, ceux-ci leur servant à la fois pour la guerre, pour les voyages, pour les transports, et leur fournissant leur lait comme boisson et leur chair comme aliment..... La nation des Dèbes (tel est le nom qu'on leur donne) se partage en tribus nomades et en tribus agricoles (c'est par exception que j'ai nommé les Dèbes); en général, je passe sous silence les noms des tribus que je rencontre, ils sont si peu connus en vérité et d'autre part leur forme étrange les rend pour nous si difficiles

à prononcer et à transcrire. » (Strabon, liv. XVI, ch. IV, § 18.)

Dans le même paragraphe, après avoir parlé de la grande presqu'île qui était habitée par les Garindæi, et qui est la presqu'île actuelle du Sinaï, située entre les deux prolongements septentrionaux de la mer Rouge, le golfe de Suez à l'ouest et l'ancien golfe Ælanitique, aujourd'hui d'Akabah, à l'est, Strabon avait dit : « Passé la côte des Garindæi, on voit s'ouvrir devant soi le golfe Ælanite et commencer en même temps la Nabatée, laquelle forme une contrée aussi riche en hommes qu'elle est riche en troupeaux. Les Nabatéens n'habitent pas seulement le continent, ils occupent aussi les îles voisines. »

C'est évidemment de cette Nabatée péninsulaire, située sur la rive orientale du golfe Ælanitique et sur celle du nord-est de la mer Rouge, que Strabon dit plus loin :

« Le sol de la Nabatée est généralement fertile et productif, l'olivier est le seul arbre auquel il ne convienne pas; aussi (à défaut d'huile d'olive) ne se sert-on que d'huile de sésame. Les moutons ont tous la laine blanche; les bœufs sont grands; le pays ne nourrit pas de chevaux, mais les chameaux en tiennent lieu et les suppléent en tout. » (Strabon, liv. XVI, ch. IV, § 26.)

Or cette Nabatée, située à l'est de la partie septentrionale de la mer Rouge et ne nourrissant pas de chevaux, était précisément celle qui était commandée par Obodas à l'époque de Strabon, celle où Gallus avait débarqué et voyagé lors de son expédition en Arabie; de même que ce général avait parcouru les armes à la main une grande partie des contrées méridionales de la Péninsule, où son ami Strabon déclare qu'il n'y avait alors ni chevaux ni mulets.

Strabon devait d'ailleurs savoir que de son temps il y avait déjà des chevaux chez les Nabatéens extra-péninsulaires de Pétra, puisqu'il était né quelques années après la mort de César et d'Hirtius, et qu'au liv. XVI, ch. IV, § 21, il donne des renseignements sur la ville de Pétra, espèce d'oasis perchée sur un rocher abrupt au milieu d'une contrée aride, ainsi que sur la droiture des mœurs de ses habitants, d'après le témoignage d'un témoin oculaire, son ami le philosophe Athénodore. S'il n'a pas jugé à propos de parler des chevaux de ces alliés du peuple romain, c'est évidemment parce qu'ils habitaient à côté d'autres alliés également pourvus de cavalerie et dont ils ne différaient nullement sous ce rapport.

Quant à Diodore de Sicile, qui vécut sous César et Auguste

et qui mit trente ans à composer sa *Bibliothèque historique*, dont la date de la rédaction doit par conséquent être intermédiaire entre celle de la *Guerre d'Alexandrie* d'Hirtius et celle de la *Géographie* de Strabon, voici ce qu'il dit des Nabatéens (XIX, 94) :

« Les Arabes Nabatéens vivent en plein air; ils donnent le nom de patrie à une contrée où l'on ne voit ni habitations, ni rivières, ni sources abondantes qui puissent procurer de l'eau à une armée ennemie. D'après une loi du pays, ils ne sèment pas de blé, ne plantent aucun arbre fruitier, ne boivent pas de vin et ne construisent aucune maison. Ceux qui font le contraire sont punis de mort. Les Nabatéens maintiennent cette loi, persuadés que ceux qui se créent des besoins deviennent facilement les esclaves de ceux qui peuvent les satisfaire. Ils élèvent, les uns des chameaux, les autres des moutons, et habitent le désert. Presque toutes les tribus arabes mènent une vie nomade; mais les Nabatéens, bien que leur nombre ne dépasse pas dix mille, sont beaucoup plus riches que les autres, parce qu'ils ont, pour la plupart, l'habitude d'aller vendre sur les côtes l'encens, la myrrhe et les plus précieux aromates qu'ils reçoivent des marchands qui les apportent de l'Arabie Heureuse. Ils sont jaloux de leur liberté, et, lorsqu'un ennemi puissant s'approche de leur pays, ils s'enfuient dans le désert comme dans une forteresse. »

Diodore ajoute plus loin qu'en cas de danger ces Arabes Nabatéens ont l'habitude, avant de s'enfuir dans le désert, de déposer à Pétra leurs richesses, leurs enfants, leurs femmes et leurs vieillards, ce qui ne laisse aucun doute sur l'emplacement de leur patrie.

Le portrait peint par Diodore convient toutefois assez peu aux Nabatéens de Pétra ses contemporains, qui avaient déjà été les alliés de César, auquel ils fournirent de la cavalerie, et qui fournirent également sous Cléopâtre un corps d'archers pour la garde personnelle des Ptolémées; mais la contradiction n'est qu'apparente.

En effet, dans Diodore, qui s'est plus occupé de l'histoire ancienne que de celle de son temps, la peinture des Nabatéens est une simple digression dans le récit qu'il fait (XIX, 94-100) des tentatives infructueuses d'Antigone pour soumettre ce peuple en l'an 312 avant notre ère. Diodore a donc emprunté aux historiens des guerres des successeurs d'Alexandre le récit des

expéditions d'Antigone contre les Nabatéens de Pétra, ainsi que le portrait de ce peuple, portrait qui montre par conséquent la physionomie des Nabatéens à la fin du IVe siècle avant Jésus-Christ et qui ne leur donne pas encore de cavalerie. Mais, depuis l'ère des Séleucides (311 avant Jésus-Christ), les Nabatéens prirent parti tantôt pour les rois de Syrie, tantôt pour les rois d'Egypte, dans les guerres qui déchirèrent ces contrées [1]; et c'est évidemment pendant leur séjour dans les armées des Séleucides et des Ptolémées qu'ils adoptèrent l'usage des chevaux : ce qui leur permit plus tard de fournir de la cavalerie à César, comme on l'a vu à la page 435.

Diodore parle d'ailleurs des Dèbes (III, 45) dans les mêmes termes que Strabon, et il dit, II, 54 : « La partie de l'Arabie qui, située au delà de l'Arabie Heureuse, borde l'Océan, est traversée par de grands et nombreux fleuves donnant naissance à des lacs et à des marais immenses..... On y trouve beaucoup de bestiaux, particulièrement des bœufs et des moutons à queue longue et épaisse. Il y a des espèces nombreuses et variées de chameaux..... Les dromadaires, étant plus légers et ayant les jambes plus grêles, supportent de grandes marches à travers des contrées désertes et sans eau. Ces animaux servent même dans la guerre; ils sont alors montés par deux archers, placés dos à dos, dont l'un combat dans l'attaque et l'autre dans la retraite. »

Hérodote dit des Arabes que « Cyrus les avait subjugués et ensuite Cambyse. Mais les Arabes ne s'étaient pas soumis à la servitude des Perses ; ils furent leurs alliés et secondèrent Cambyse lorsqu'il entra en Egypte : car jamais les Perses n'auraient pu, contre le gré des Arabes, pénétrer dans cette contrée » (III, 88.) Cambyse avait en effet envoyé Phanès, d'Halicarnasse, demander au roi des Arabes passage et sûreté (III, 4). « Lorsque l'Arabe se fut engagé avec les députés de Cambyse, voici ce qu'il imagina : il remplit d'eau des outres faites de peaux de chameaux et les chargea sur des chamelles vivantes qu'il poussa dans le désert, où elles attendirent l'armée des Perses » (III, 9.) Or ce roi des Arabes dominait incontestablement sur la région de l'Arabie qui porte aujourd'hui le nom d'Hedjaz, puisque Hérodote parle d'un fleuve de son pays qui se jetait dans la mer Rouge à douze journées de marche du désert

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 95-96.

(III, 9). C'était vraisemblablement dans ce cours d'eau que le roi arabe avait fait remplir les outres; mais, dans les récits légendaires de certains narrateurs, ces outres de peau étaient devenues un long tuyau de peau.

Il est à peine besoin d'ajouter que, la vallée de l'Euphrate et la Syrie étant deux des principaux débouchés pour les denrées commerciables des Arabes péninsulaires, ceux-ci devenaient forcément les alliés et les tributaires des souverains de ces contrées; c'est ce qui explique la nature de leurs relations avec les rois Achéménides; et c'est pourquoi, parmi les présents que Darius, fils d'Hystaspe, recevait des peuples alliés, « les Arabes fournissaient cent talents d'encens chaque année. » (Hérodote, III, 97.)

En outre, les Arabes représentés par Hérodote comme les alliés des Achéménides, ayant été des habitants de la Péninsule et tout particulièrement de l'Hedjaz, on voit de quelle importance sont les renseignements qu'il fournit sur les contingents arabes de l'armée de Xerxès, dont nous avons parlé incidemment à la page 218, et sur lesquels il convient par conséquent d'insister davantage.

Après avoir dit que « les Arabes portaient des manteaux assujettis par des ceintures, et, à leur droite, de longs arcs recourbés » (VII, 69); et après avoir décrit le costume et l'armement des guerriers de toutes les autres nations qui fournirent des contingents à l'armée de Xerxès (VII, 60-83), Hérodote ajoute : « Toutes ces nations ont des cavaliers; toutefois elles n'en fournirent point toutes, mais seulement celles que je vais dire. » (VII, 84.)

Il range à la vérité les Arabes parmi les cavaliers; mais on va voir quelle sorte de cavaliers c'était. Après avoir cité les cavaliers des Perses, des nomades Sagarties, des Mèdes, des Cissiens, des Indiens, des Bactriens et des Caspiens (VII, 84-86), Hérodote dit que tous les Libyens combattaient sur des chars de guerre, et il termine ainsi son énumération de la cavalerie de l'armée de Xerxès :

« Les Caspires, les Paricanes, les Arabes, cavalerie équipée comme l'infanterie, sauf que tous ces derniers montaient des chameaux ne le cédant en rien aux chevaux pour la vitesse. » (VII, 86.)

« Telles étaient les seules nations qui eussent fourni de la cavalerie; le nombre des chevaux s'élevait à quatre-vingt mille,

outre les chameaux et les chars; ils étaient organisés par nations, et les Arabes marchaient les derniers : car, comme les chevaux ne peuvent souffrir les chameaux, on avait relégué ceux-ci aux rangs extrêmes, pour qu'ils n'effarouchassent pas la cavalerie. » (VII, 87.)

Enfin Hérodote dit encore plus loin :

« Le total des forces maritimes asiatiques s'élevait à cinq cent dix-sept mille six cent dix hommes, celui de l'infanterie à dix-sept cent mille, celui de la cavalerie à quatre-vingt mille hommes. A ce nombre il faut joindre encore vingt mille hommes, nombre des Arabes et des Libyens montés, les premiers sur des chameaux et les seconds sur des chars; de sorte que, en additionnant les forces de terre et de mer, on a en tout deux millions trois cent dix-sept mille six cent dix hommes. » (VII, 184.)

Du reste, Hérodote ne fait nulle part aucune mention des chevaux des Arabes et de l'Arabie, « le dernier pays habité du côté du midi » (III, 107); bien que, dans ses renseignements sur les produits de cette contrée, il n'oublie pas de signaler ses bœufs et ses ânes (III, 111), ses chèvres et ses boucs (III, 112), et ses deux espèces de moutons, toutes les deux caractérisées par la largeur de la queue (III, 113).

Polybe ne parle pas non plus des chevaux des Arabes, bien qu'il mentionne les soldats de ce peuple dans l'armée d'Antiochus le Grand (V, 71, 79, 82 et 85). Ce roi pénétra même, en revenant de l'Inde, vers l'an 200 avant notre ère, dans l'Arabie Heureuse, chez les Gerrhéens, auxquels appartenaient les villes de Laba et de Saba. « Lorsqu'il eut confirmé la liberté des Gerrhéens et reçu d'eux, comme hommage, cinq cents talents d'argent, mille d'encens et deux cents du parfum appelé *stacte*, il s'embarqua pour l'île de Tyle, et de là partit pour Séleucie. » (Polybe, XIII, 9.)

Quelques années plus tard, en l'an 191 avant notre ère, le jour de la bataille de Magnésie, Antiochus le Grand avait disposé une partie de sa cavalerie à gauche de son infanterie, au rapport de Tite-Live, qui ajoute (XXXVII, 40) : « Devant cette cavalerie était une rangée de quadriges armés de faux et une ligne de dromadaires. Ces animaux étaient montés par des archers arabes, dont les épées étaient étroites, mais longues de quatre coudées, de façon à atteindre l'ennemi d'une telle hauteur. » Les Arabes ne figurent d'ailleurs aucunement dans

l'énumération faite par Tite-Live des peuples qui avaient fourni de la cavalerie à Antiochus.

Tels sont les documents fournis par les auteurs grecs et latins. On voit que Perron avait tort de parler « du silence des historiens de l'antiquité grecque et romaine sur les chevaux arabes ». Strabon, renseigné par un témoin oculaire, par Gallus, ne garde pas le silence sur les chevaux de l'Arabie : il répète deux fois qu'il n'y en a pas; et, quand Hérodote dit que tous les Arabes de l'armée de Xerxès étaient montés sur des chameaux, il faudrait avoir l'oreille bien dure pour ne pas entendre qu'aucun d'eux n'avait de cheval. L'absence des chevaux en Arabie, dans les temps anciens, indiquée par Hérodote et par Strabon, est d'ailleurs confirmée par la façon dont la Bible et les textes cunéiformes assyriens parlent des Arabes et de l'Arabie.

On ne sait où habitait le chef arabe Djendib ou Gendibou, cité à la page 398 d'après une inscription de Salmanasar III; mais, qu'il ait vécu à l'intérieur ou en dehors de la péninsule Arabique, il n'en est pas moins certain qu'il n'avait pas de chevaux, puisque le contingent qu'il fournit à l'armée de Benhadar, roi de Damas, consistait uniquement en mille combattants montés sur des chameaux.

Parmi les royaumes arabes des inscriptions cunéiformes, l'un paraît avoir été invariablement gouverné par une reine, dont la capitale était Doumou, la Daumat-el-Djandal actuelle, au nord de l'Hedjaz. « Il embrassait le canton de Daumat, le Dauf et peut-être le Djebel Shomer [1]. » Il était par conséquent situé dans la Péninsule.

Deux reines de ce pays, Zabibié, puis Samsié, s'étaient volontairement soumises à Téglathphalasar II, ou, en d'autres termes, elles lui faisaient des présents, pouvant être considérés comme un impôt de douane, afin d'obtenir l'autorisation de faire pénétrer les denrées commerciales de leur pays en Syrie et dans la vallée de l'Euphrate. Mais, en l'an 733 avant notre ère, Samsié s'associa à la révolte de Rasin, roi de Damas, et, l'année suivante, Téglathphasar II envahit le territoire des Arabes de Doumou et prit leur capitale. Or, d'après une inscription cunéiforme de Téglathphalasar II, transcrite dans l'ouvrage de Layard (W. A. I., t. III), et dont M. Oppert a bien voulu nous

1. F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 323-324.

donner le sens, on voit p. 10, ligne 31, que les seuls animaux enlevés en cette circonstance aux sujets de Samsié par Téglathphalasar II consistaient en 30 000 chameaux et 20 000 bœufs[1]. Au tome III, p. 9, Téglathphalasar II ne parle également que des chameaux et des chamelles de Zabibié, sans lui attribuer un seul cheval.

Dans une autre inscription, traduite par M. Ménant dans les *Annales des rois d'Assyrie*, Téglathphalasar II donne en ces termes, p. 146 et 147, la liste générale des tributs qu'il a reçus : « J'ai reçu des tributs de Kustaspi, de la ville de Kummuk; de Rasun, de la ville de Dimaska; de Minimmi, de la ville de Samirina; de Irumma, de la ville de Suri; de Sibitti-bil, de la ville de Gubal; d'Urikki, du pays de Kui, ...; de Zabibié, reine du pays d'Aribi; de l'or, de l'argent, de l'étain, du fer..., des vêtements bleus, des vêtements de pourpre, du cèdre, du pin..., des chevaux, des *nirnunna*, des bœufs, des brebis, des chameaux, des chameaux femelles et des bêtes de somme. » Mais il est clair qu'une pareille énumération ne peut indiquer ce que Téglathphalasar II a reçu en particulier de chacun des personnages cités; on ne peut en inférer qu'il a reçu de la reine arabe Zabibié des chevaux, du cèdre, du pin, etc.; d'autant plus que, dans aucune des inscriptions cunéiformes où les chefs arabes sont désignés en particulier, il n'est jamais question de chevaux.

La même remarque s'applique évidemment à la phrase suivante, tirée de la grande inscription citée à la page 399, dans laquelle Sargon raconte ses campagnes sans tenir compte de l'ordre chronologique; et dans laquelle il dit : « J'imposai des triduts à Pharaon, roi d'Egypte, à Samsié, reine d'Arabie, à It Himyar le Sabéen; de l'or, des herbes odorantes, des chevaux, des chameaux[2]. » Les chevaux en question provenaient évidemment d'Egypte; de même que les chameaux provenaient, sinon en totalité, du moins en immense majorité des chefs arabes, comme d'autres documents vont achever de le montrer.

Sennachérib avait fait des razzias jusque chez les Arabes de la

1. A la page 410 des *Etudes sur l'antiq. hist.* de Chabas, où il est fait allusion à cette razzia, on lit 30 000 *chevaux*, au lieu de 30 000 *chameaux;* mais c'est une faute d'impression évidente.

2. Oppert, *Les Sargonides*, p. 22. — Le nom *It Himyar* est la traduction de l'assyrien *It Amara*, que M. Oppert a depuis rendu par *It Amer*, dans son *Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie*, p. 15.

région méridionale du Bahreïn actuel; l'année suivante, il avait vaincu la reine de Doumou; et Assarhaddon dit dans le prisme que possède le British Museum : « La ville d'Al Doumou, la ville de la puissance des Arabes, qu'avait prise Sennachérib, roi d'Assyrie, le père qui m'a engendré, je l'ai de nouveau attaquée et j'en ai transporté les habitants en Assyrie..... Je nommai à la royauté des Arabes une femme du nom de Taboua, tirée de mon harem. Comme compensation pour les dieux que je restituai à ce pays, j'augmentai de soixante-cinq chameaux le tribut que l'on payait à mon père [1]. »

Assarhaddon raconte ensuite ce qu'il fit dans un autre royaume arabe, celui de l'Hedjaz : « Les jours de Haçan avaient touché leur terme. J'ai mis son fils Yala sur le trône. J'ai augmenté son tribut, en outre de ce que payait son père, de dix mines d'or, de mille pierres *birout* et de cinquante chameaux de l'espèce la plus estimée [2]. »

Assarhaddon pénétra même dans le sud de la Péninsule, au delà du désert de Dahnâ, jusqu'au pays de Bâzi et aux montagnes de granit du canton de Kazou, situées dans l'intérieur du Hadramaut. « Je tuai huit rois de cette contrée, dit l'orgueilleux conquérant; j'emportai en Assyrie, leurs dieux, leurs dépouilles, leurs trésors et leurs sujets [3]. »

Des révoltes entraînèrent aussi Assourbanipal ou Sardanapale V en Arabie, comme il le raconte dans une longue inscription traduite par M. Ménant dans les *Annales des rois d'Assyrie*. M. Lenormant l'a déjà fait observer, dans sa première année de campagne contre l'Arabie, Sardanapale V traversa d'abord des solitudes de sable, « des domaines de la soif », pour arriver dans un lieu nommé Khourarin, « où l'armée but de l'eau de source », et situé dans le Djebel Shomer actuel, comme le montrent les distances indiquées dans le texte avec précision. Puis il parcourt et ramène à la soumission tout le plateau central de la Péninsule. L'année suivante, il quitte ce plateau, se dirige à l'ouest, atteint Djisdha (Djeddah), s'en empare, traverse l'Hedjaz en remontant vers le nord, prend successivement Yanbo et Yattrib (Médine) et gagne la Syrie en passant au travers du pays des Nabatéens, dont le roi est obligé de se soumettre [4].

1. F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 328-329.
2. F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 329.
3. F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 329.
4. Voyez F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, p. 331-335.

Or, d'après la traduction de M. Ménant (*Annales des rois d'Assyrie*, page 273), voici ce que Sardanapale V raconte à propos de la prise de Hurarina ou Khourarin : « J'ai pris des hommes, des bêtes de charge, des chameaux et un butin considérable. » Il ajoute quelques lignes plus bas, à propos de la prise de Kuraziti, défendue par le fils du roi du pays d'Aribi (Arabie) : « Je me suis emparé de ses dieux, de sa mère, de ses femmes, de son épouse, de ses enfants, des gens de son pays, des bêtes de somme, des chameaux, des moutons; je les ai consacrés au service d'Assur et d'Istar, mes seigneurs, et je lui ai fait prendre la route de Dimaska (Damas). » Enfin, il fait connaître dans la même page quel fut le fruit de ses nombreuses victoires sur tous les Arabes, y compris les Nabatéens (Nabaïti) : « Je me suis emparé de bœufs, de moutons, de bêtes de somme, de chameaux et de captifs, sans nombre. J'ai balayé le pays dans toute son étendue, et j'ai réuni tout ce qu'il produisait; j'ai fait distribuer les chameaux comme des troupeaux de moutons à tous les hommes du pays d'Assur qui habitaient la contrée. »

Nous avons surabondamment montré dans le chapitre précédent, par de très nombreuses citations qui pourraient être encore multipliées, que les rois d'Assyrie prenaient des chevaux dans les combats et en imposaient, comme tribut, à tous les peuples asiatiques sur lesquels ils établissaient leur domination et qui étaient en possession de ces animaux. Puisque, d'autre part, on vient de le voir, les chevaux ne figurent jamais dans l'énumération des diverses sortes d'animaux capturés sur les Arabes, ou qui leur sont imposés comme tribut par les rois d'Assyrie, même par Sardanapale V, qui se vante d'avoir réuni tout ce que produisait l'Arabie, on est forcé d'en conclure que les renseignements des textes cunéiformes sont en parfait accord avec ceux d'Hérodote et de Strabon; et ceux de la Bible ne font que les confirmer.

Aussitôt que les frères de Joseph l'eurent jeté dans une citerne vide, « ils s'assirent pour manger du pain; et levant les yeux ils regardèrent, et voici une troupe d'Ismaélites qui passaient, et qui venaient de Galaad; et leurs chameaux portaient des drogues, du baume et de la myrrhe; et ils allaient porter ces choses en Egypte. » (*Genèse*, XXXVII, 25.)

« Or la reine de Séba, ayant appris la renommée de Salomon à cause du nom de l'Eternel, le vint éprouver par des questions

obscures. Et elle entra dans Jérusalem avec un fort grand train, et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses; et, étant venue à Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait en son cœur..... Puis elle fit présent au roi de six vingts talents d'or et d'une grande quantité de choses aromatiques, avec des pierres précieuses. Il ne vint jamais depuis une aussi grande abondance de choses aromatiques, que la reine de Séba en donna au roi Salomon..... Et le roi Salomon donna à la reine de Séba tout ce qu'elle souhaita, et ce qu'elle lui demanda, outre ce qu'il lui donna selon la puissance d'un roi tel que Salomon. Puis elle s'en retourna et revint en son pays avec ses serviteurs. » (I *Rois*, X, 1, 2, 10 et 13.)

Le IIe livre des *Chroniques* (IX, 1, 9 et 12) parle dans les mêmes termes de la reine de Séba ou Saba.

Il n'est nullement question de chevaux dans le passage d'Isaïe (XXI, 13-17) où il prédit la ruine de l'Arabie, notamment de Téma et de Kédar; et voici comment ce prophète annonce la prospérité future de Sion : « Une abondance de chameaux te couvrira; les dromadaires de Madian et de Hépha, et tous ceux de Séba, viendront; ils apporteront de l'or et de l'encens, et publieront les louanges de l'Eternel. Toutes les brebis de Kédar seront assemblées vers toi; les moutons de Nébajoth seront pour ton service; ils seront agréables, étant offerts sur mon autel, et je rendrai magnifique la maison de ma gloire. » (Isaïe, LX, 6-7.)

« Quant à Kédar, et aux royaumes de Hatsor, lesquels Nébucadnetsar, roi de Babylone, frappera, ainsi a dit l'Eternel : Levez-vous, montez vers Kédar et détruisez les enfants d'Orient. Ils enlèveront leurs tentes et leurs troupeaux; et prendront pour eux leur tentes, et tout leur équipage, et leurs chameaux, et on criera : Frayeur tout autour! » (Jérémie, XLIX, 28-29.)

Enfin, dans la description du commerce de Tyr, Ezéchiel nous apprend (XXVII, 14) que c'étaient les gens de Togarma, c'est-à-dire de l'Arménie, qui approvisionnaient ses marchés en chevaux et en mulets; puis il dit plus loin (XXVII, 21-22) : « Les Arabes et tous les principaux de Kédar ont été des marchands que tu avais en ta main, trafiquant avec toi en agneaux, en moutons et en boucs. Les marchands de Séba et de Rahma ont été tes facteurs, faisant valoir tes foires en toutes sortes de drogues les plus exquises, et en toutes sortes de pierres précieuses, et en or. »

La Bible dépeint donc aussi les Arabes, notamment Saba ou les Sabéens de l'Yémen, comme de simples éleveurs de bestiaux, surtout de chameaux, et comme des marchands d'or, de pierres précieuses et d'aromates; mais elle ne leur accorde jamais de chevaux.

La Bible fait le même portrait des Ismaélites, ainsi que des tribus de Téma, de Kédar et de Nébajoth ou mieux Nébayoth, lesquelles étaient trois tribus ismaélites, car voici quels sont les noms des douze tribus ismaélites, ou, pour parler le langage biblique encore usité en Orient, « ce sont ici les noms des enfants d'Ismaël, desquels ils ont été nommés dans leurs générations : Le premier né d'Ismaël fut Nébajoth, puis Kédar, Adbéel, Mibsam, Mismah, Duma, Massa, Hadar, Téma, Jétur, Naphis et Kedma. Ce sont là les enfants d'Ismaël, et ce sont là leurs noms, selon leurs douars et leurs villes [1], douze princes de leurs peuples. » (Genèse, XXV, 13-16.) La Bible dit en outre que ces douze enfants d'Ismaël ou tribus ismaélites habitaient « en vue de leurs frères » (les Hébreux), depuis Avila jusqu'à Sur, c'est-à-dire depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Egypte (Genèse, XXV, 18). En d'autres termes, leur domaine était le désert de Syrie, situé au sud de la Palestine, ainsi que les dernières ramifications des montagnes qui bordent ce désert au sud et au nord; domaine où quelques-unes de ces tribus étaient devenues sédentaires, puisqu'elles habitaient des villes, mais où d'autres habitaient encore sous la tente, notamment celle de Kédar, dont Jérémie vient de parler. Enfin, toutes ces tribus ismaélites étaient évidemment de famille arabe, puisque deux d'entre elles, celle de Téma et celle de Kédar, sont positivement données comme telles par Isaïe (XXXI, 13-17). Ajoutons que, en donnant ces Arabes comme les frères des Hébreux, la Bible a énoncé une vérité ethnique, dans un langage figuré, quoiqu'on ne puisse en dire autant de quelques-unes de ses autres listes généalogiques, qui ne sont rien autre chose que des descriptions purement géographiques.

Tels sont les renseignements généraux sur la nationalité et l'aire géographique des tribus désignées par la Bible sous le

1. David Martin, dont nous suivons habituellement la traduction, dit « leurs villages et leurs châteaux ». Mais le mot hébreu qu'il rend par village signifie proprement un campement de nomades, un assemblage de tentes, ce que les Arabes appellent un *douar*, mot qui est devenu français. Quant au mot hébreu qu'il rend par château, il signifie une ville murée, une enceinte fortifiée.

nom générique d'Ismaélites; mais il reste à déterminer quelles étaient les localités respectivement occupées par les tribus de Kédar, de Téma et de Nébayoth.

Les gens de Kédar étaient évidemment des Arabes nomades du désert, aussi enclins au pillage qu'au trafic, dont les habitudes rappellent celles des Bédouins et des Touaregs de nos jours. Cela ressort clairement de la comparaison des textes précités d'Isaïe, de Jérémie et d'Ezéchiel avec celui du psaume CXX, 5-6 : « Hélas! que je suis misérable de séjourner en Mésec et de demeurer aux tentes de Kédar! que mon âme ait tant demeuré avec celui qui hait la paix! »

Les Arabes qu'Isaïe (XXI, 14) appelle « les habitants du pays de Téma » ne peuvent être que les Thémudéens ou Thamoudites, dont la catastrophe légendaire est racontée dans le *Koran* (VII, 71-77), qui habitaient l'Arabie Pétrée, et qu'il ne faut pas confondre avec leurs homonymes de l'Arabie Heureuse [1].

Enfin, suivant l'opinion émise par Quatremère dans le *Nouveau journal asiatique*, février 1835, et adoptée par Noël Desvergers (*Arabie*, p. 92-93), les Nabatéens ne seraient pas nommés dans le texte hébreu de la Bible; d'où Quatremère conclut que, « pendant le temps de l'existence des royaumes d'Israël et de Juda, les Nabatéens n'avaient point encore formé d'établissement dans l'Arabie Pétrée. » Mais cette conclusion n'est plus soutenable depuis que les inscriptions cunéiformes, notamment celle d'Assourbanipal du cylindre A de Koyoundjik, ont montré les Nabatéens puissamment installés dans l'Arabie Pétrée avant la chute des royaumes d'Israël et de Juda. Les anciens Hébreux ont donc connu les Nabatéens, dont la capitale, Pétra, n'était qu'à une quarantaine de kilomètres de la mer Morte. Il est même difficile d'admettre que la Bible n'ait fait aucune mention de ce peuple, l'un des plus riches, des plus puissants et des plus célèbres de l'Arabie Pétrée; et il nous est également difficile de ne pas reconnaître son nom dans celui de Nébayoth, que la Genèse déclare précisément le premier des enfants d'Ismaël, et qui était un peuple riche en moutons à l'époque d'Isaïe, comme on vient de le voir. Notre opinion sur l'identité de Nébayoth et des Nabatéens est d'ailleurs ajourd'hui celle des Israélites instruits; et Nébayoth est même déjà rendu par Nébat dans le Targum, ou paraphrases chaldaïques de l'Ancien Testament, rédigées au 1er siècle de l'ère chrétienne.

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 6 et 49.

Nous n'avons pas à chercher quelles ont pu être les demeures particulières des autres tribus d'Arabes Ismaélites de la Bible, puisqu'elle ne donne aucun renseignement sur les animaux qu'elles ont possédés; mais on peut toutefois observer que la tribu de Duma doit être celle dont la capitale Doumou fut prise par Sennachérib et par son fils Assarhaddon; et que, par conséquent, elle paraît aussi avoir été dépourvue de chevaux au moins jusqu'au VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des documents qui précèdent permet de tirer les conclusions suivantes. Les anciens Grecs, Romains, Perses, Assyriens et Israélites, par leurs relations commerciales avec les Arabes, par leurs rapports avec les contingents que ce peuple a fournis à leurs armées, par les expéditions d'Ælius Gallus et des Sargonides dans les diverses régions de l'Arabie, ont été en mesure de savoir s'il existait ou non des chevaux dans la péninsule Arabique pendant les derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Or la concordance de tous les renseignements que leurs anciennes littératures nous ont laissés sur la question prouve non seulement que cette contrée ne possédait pas alors de chevaux, mais encore que l'usage de ces animaux n'avait même été adopté que par une partie des peuples arabes qui vivaient en dehors de la Péninsule depuis un plus ou moins grand nombre de siècles. On verra du reste dans le chapitre X que l'usage du cheval ne pénétra aussi qu'à une époque relativement tardive chez les Israélites et chez d'autres peuples sémitiques, notamment chez les Madianites et chez les Amalécites. Quant aux légendes musulmanes sur la prétendue antiquité de l'existence du cheval dans la péninsule Arabique, on a vu que ce sont des fables ridicules, inventées avec autant de maladresse que de mauvaise foi; et peut-être ne sera-t-il pas inutile de faire remarquer ceci : d'une part, c'est surtout de l'antiquité et de la multitude des chevaux de l'Yémen que parlent les légendes musulmanes, et c'est dans l'Hedjaz, à la Mecque, que ces légendes font vivre Ismaël [1], le prétendu domesticateur du cheval; tandis que, d'autre part, c'est précisément sur l'Yémen et sur l'Hedjaz que nous possédons les renseignements les plus indéniables constatant l'absence des chevaux dans ces contrées à l'époque relativement si récente de l'expédition de Gallus en Arabie, 24 ans avant l'ère chrétienne.

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 98-99.

Enfin, nous ne devons pas laisser ignorer que, dans le *Koran* (LXXI, 23), Mahomet cite Iaouc [1], ou plus exactement Iaouq, parmi les idoles qui étaient adorées du temps de Noë. Ce Iaouq était représenté sous la figure d'un cheval, d'où Ephrem Houël a conclu que « Yaouc était sans doute un fameux cavalier de l'époque antédiluvienne [2] ». Si cette conclusion ne mérite même pas qu'on s'y arrête, il faut toutefois observer qu'avant Mahomet l'idole Iaouq était la divinité topique de la tribu de Morad, ou, selon d'autres, de celle de Hamadan [3]; mais on ignore à quelle époque ces Arabes ont admis cette idole dans leur panthéon.

Puisque les Arabes ont eu de très anciennes relations avec l'Inde, et qu'ils n'ont possédé le cheval qu'à une époque relativement récente, il est très probable qu'ils ont emprunté leur idole Iaouq aux Hindous; car, non seulement les Hindous avaient dans leur panthéon les divinités à tête de cheval Dadyantch et les Kinnaras déjà cités dans le *Véda* et dans la *Loi de Manou*, comme on l'a vu aux pages 222, 232 et 306, mais encore ils ont sculpté des divinités à tête de cheval sur leurs anciens édifices religieux, notamment sur les portiques de la pagode de Chillambaran ou Challembrom, qui est située sur la côte de Coromandel, à cinquante kilomètres au sud-ouest de Pondichéry, et qui est l'une des plus anciennes de l'Inde [4].

Les Arabes peuvent même avoir emprunté l'idole Iaouq longtemps avant de se servir des chevaux, absolument comme certains peuples adorent depuis longtemps le Saint-Esprit et Jésus-Chrit sous les figures d'un pigeon et d'un mouton, bien qu'ils soient encore privés de ces deux espèces animales. Mais toujours est-il qu'il n'y a rien, dans l'histoire si obscure de l'idole Iaouq, qui puisse infirmer les renseignements précédents sur l'absence du cheval en Arabie dans les siècles antérieurs à l'ère chrétienne.

§ 2. — L'introduction des chevaux en Arabie.

En dénégation des opinions erronées de certains auteurs sur l'antiquité de l'existence du cheval en Arabie, William Youatt

1. Diverses éditions de la traduction du *Koran* de Kasimirski portent *Iaone;* c'est une faute d'impression.
2. Houël, *Histoire du cheval,* t. I, p. 11.
3. Voyez Sale, *Observations sur le mahométisme*, dans *Les livres sacrés de l'Orient*, p. 471.
4. Voy. le contre-amiral Paris, *La pagode de Chillambaran*, dans le *Tour du monde*, t. XVI, p. 36 et 39.

a écrit dans *The Horse* (le Cheval), à la page 59 de la traduction Cluseret :

« Au VIIe siècle, les Arabes avaient peu de chevaux, et ceux qu'ils avaient étaient sans valeur; car, lorsque Mahomet attaqua les Koréiks près de la Mecque, il n'avait que deux cents chevaux dans toute son armée, et à la fin de cette campagne sanglante, quoiqu'il eût enlevé 24 000 chameaux, 40 000 moutons et 20 000 onces d'argent, on ne trouva pas un seul cheval dans le butin. »

D'un fait vrai, Youatt n'a tiré que des conséquences exagérées, faute de l'avoir rapproché d'autres documents de l'histoire de Mahomet.

Les débuts du réformateur furent difficiles : il ne parvint que lentement à se former une armée et surtout une cavalerie. — Lors de sa fuite de la Mecque à Médine, date de l'hégire, 622 après Jésus-Christ, il ne possédait pas un seul cheval. — Dans la seconde année de l'hégire, au combat de Bedr, il n'avait encore que 313 hommes, 70 chameaux et 3 chevaux, pour lutter contre l'armée koréichite, forte d'à peu près 1 000 hommes dont 100 cavaliers. — L'année suivante, les Koréichites prirent leur revanche à Ohod. Ils avaient rassemblé, sous le commandement d'Abou-Sofian, toutes leurs forces montant à 3 000 hommes, dont 700 couverts de cuirasses et 200 cavaliers. Mahomet n'avait alors que 700 hommes, dont 200 revêtus de cuirasses, mais pas un seul cavalier; il ne lui restait même que deux chevaux des trois qu'il avait possédés. — Dans l'expédition contre la tribu juive des Benou-Koraïzha, dans l'Hedjaz, en l'an 5 de l'hégire, les musulmans n'avaient encore parmi eux que 36 cavaliers. Le butin fut considérable; chaque homme eut un lot, et chaque cheval eut deux lots dans le partage, Mahomet voulant attirer les cavaliers dans son armée par l'appât d'une triple part de prise. — En l'an 7 de l'hégire, il conduisit les musulmans à Kéibar; il avait une armée de 1 400 hommes, dont 200 cavaliers; les dépouilles furent partagées en 1 800 lots, et chaque cheval eut encore deux parts. Cette fois, le Prophète fit même une distinction entre ceux de ses cavaliers qui avaient des chevaux de race et ceux qui n'avaient que des chevaux communs; aux premiers il accorda une gratification spéciale, quelque chose en plus. — A la prise de la Mecque, an 8 de l'hégire, Mahomet avait 10 000 hommes, mais toujours 200 cavaliers; c'est à la fin de la même année qu'à la tête de cette armée, aug-

mentée de 2 000 Mecquois, il remporta la brillante victoire d'Honain sur les tribus d'Hawazin, de Bekr et de Takif. Les débris de l'armée vaincue s'enfuirent d'une seule traite jusqu'à Taïef, que le vainqueur assiégea inutilement. — L'année suivante, le Prophète sortit de l'Arabie avec 30 000 hommes, dont 10 000 cavaliers, tant la reddition de la Mecque avait eu d'influence sur la soumission des tribus de l'intérieur de la Péninsule. Après s'être avancé jusqu'à Tabouck, à moitié chemin entre Médine et Damas, et avoir refoulé les Grecs dans l'intérieur de la Syrie, Mahomet revint faire son dernier pèlerinage à la Mecque en l'an 10 de l'hégire. — Enfin, il retourna mourir à Médine, moins de onze ans après sa première entrée en fugitif dans cette ville, c'est-à-dire au commencement de la onzième année de l'hégire [1].

Il est probable que les cavaliers de l'armée vaincue à Honain parvinrent à gagner Taïef, ce qui étonnera peu les personnes qui connaissent la façon de combattre des cavaliers arabes; et Mahomet n'ayant pu faire capituler cette ville, cela expliquerait très bien l'absence des chevaux dans le butin, signalée plus haut par William Youatt. On voit d'ailleurs qu'au VIIe siècle de l'ère chrétienne un certain nombre de tribus arabes avaient déjà quelque cavalerie; que le partage du butin de Kéibar indique que l'Arabie avait déjà des chevaux de race; enfin, qu'en moins de dix ans Mahomet put réunir 10 000 cavaliers uniquement tirés de la Péninsule.

Si donc les faits qui précèdent montrent que les tribus arabes ne possédaient pas encore un très grand nombre de chevaux, que l'Arabie n'en était pas littéralement couverte à l'époque de Mahomet, comme on a voulu le dire, ils prouvent cependant que les Arabes péninsulaires commençaient déjà à se livrer activement à l'élevage des chevaux, qu'ils en avaient déjà un certain nombre, et qu'ils avaient déjà le goût des chevaux de race : éléments que la doctrine de Mahomet contribua puissamment à faire fructifier et qui se developpèrent très rapidement, par suite des conquêtes que ses successeurs firent bientôt de pays très riches en chevaux.

Mais nous n'avons pas à faire l'histoire de la conquête musulmane; nous devons seulement indiquer pourquoi, après être restés de simples trafiquants et des combattants à dos de cha-

1. Sur les faits cités dans cet alinéa, consulter Noël Desvergers, *Arabie*, p. 136-199.

meaux jusqu'à l'époque d'Auguste, les Arabes péninsulaires finirent par adopter l'usage du cheval dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Si à l'usage du dromadaire, qui ne peut être utilisé d'une façon véritablement efficace que dans des pays d'une configuration toute spéciale, les Arabes joignirent alors l'usage du cheval, ce serviteur cosmopolite, c'est parce qu'à ce moment ils étaient sous l'impression d'une puissante fermentation, prélude de leur dernière grande irruption extra-péninsulaire qui allait leur donner l'empire du monde pour quelques siècles, et changer la face de la civilisation dans de si nombreuses et si belles contrées de l'Ancien Continent, en y portant une religion nouvelle.

Cet état de fermentation d'où sortit l'islamisme et qui, pendant plusieurs siècles, prépara les Arabes à leurs hautes destinées, a été mis en lumière par la critique contemporaine; et l'on peut, dès le commencement du IIe siècle de notre ère, en reconnaître les premières manifestations dans les événements qui, sous Amrou-ben-Amer, dit Mozaïkia, déterminèrent l'émigration de nombreuses tribus azdides, de l'Yémen dans le reste de la Péninsule, et plus tard en Syrie et dans la Babylonie.

Les tribus émigrées de l'Yémen avec Amrou Mozaïkia s'étaient d'abord réfugiées dans le pays des Benou-Acc, sur les frontières de l'Yémen et du Téhama. Des querelles qui s'élevèrent entre elles et les anciens habitants les forcèrent au bout de quelques années de s'en aller à Batn-Marr, auprès de la Mecque, chez les Djorhomites. Mais le territoire aride de la contrée ne pouvant nourrir un si grand nombre d'étrangers, les seuls Khozaïtes, devenus maîtres du pays, se fixèrent définitivement à la Mecque. Leurs compagnons d'exil continuèrent leur route vers le nord, et, se divisant de nouveau, les uns se dirigèrent vers la Syrie, les autres vers la Babylonie ou Irak-Arabi.

Djofna, fils d'Amrou, fils de Thaléba, fils d'Amrou Mozaïkia, à la tête d'une partie des émigrés de Batn-Marr, parvint à la fin du IIe siècle de notre ère dans la Syrie Damascène, où il fonda en l'an 195 le royaume de Ghassan, ainsi appelé du nom d'une citerne près de laquelle il établit d'abord son campement. Les princes ghassanides ne tardèrent pas à embrasser le christianisme et à recevoir des empereurs romains le gouvernement des tribus arabes fixées dans cette partie de la Syrie. Enfin les Arabes de Ghassan devinrent les auxiliaires des Romains, qui les

employèrent comme troupes légères dans leurs guerres contre les autres tribus arabes et contre la Perse.

Les autres émigrés de Batn-Marr arrivèrent en Babylonie sous la conduite de Malec, fils de Fahm. Les Arsacides à leur déclin régnaient encore en Perse; mais les troubles qui agitaient l'empire favorisèrent les projets de Malec, qui fonda en l'an 195 le royaume de Hira sur les bords de l'Euphrate. Les successeurs de Malec devinrent les alliés des Sassanides, les antagonistes des Ghassanides et des Romains; et Noël Desvergers (*Arabie*, p. 78-79) montre même l'un des rois de Hira, Mondhir Ier, pénétrant en Perse à la tête de 40 000 cavaliers pour aider le sassanide Bahram à ressaisir le trône de la Perse en l'an 421. Du reste, les rois de Hira, maîtres d'un pays d'une fertilité incomparable et renommé pour la multitude et les qualités de ses chevaux, s'étaient vite élevés à un haut degré de puissance et de splendeur; et leur nombreuse cavalerie fit souvent éprouver de rudes échecs aux armées des Ghassanides et des Romains. Enfin, l'écriture arabe, qui fut inventée dans le royaume de Hira quelque temps avant Mahomet et presque aussitôt introduite dans l'Hedjaz [1], suffirait pour montrer la continuité des relations que les Arabes de Hira avait conservées avec la mère patrie.

Mais l'émigration extra-péninsulaire d'une partie des familles les plus turbulentes ne put arrêter l'effervescence qui s'était emparée de l'esprit des Arabes. Ils continuèrent d'être agités par de longues guerres civiles qui développèrent leurs instincts belliqueux et leurs aptitudes militaires. « Grâce aux poèmes récités chaque année à Okadh, devant le peuple assemblé, les dialectes de l'Arabie s'épurèrent, et de leur fusion se forma cet idiome riche et nerveux dont les mâles accents devaient, dans la bouche du Prophète, appeler son peuple à la conquête du monde; » aussi voit-on se « développer, pendant les deux derniers siècles qui précédèrent l'islamisme, la poésie, et avec elle toutes les vertus chevaleresques qui naissent du désir de la louange ou des exigences du point d'honneur; » enfin l'écriture arabe, qui venait d'être inventée dans le royaume de Hira, pénétra à la Mecque et dans tout l'Hedjaz quelques années avant la naissance de Mahomet. « Il ne faut pas s'étonner, d'après l'époque tardive à laquelle l'écriture pénétra chez les Arabes, si ce

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 127-128, et Sale, *Observ. sur le mahométisme*, dans *Les livres sacrés de l'Orient*, p. 474.

que nous avons dit des combats de poètes à la foire d'Okadh se rapporte surtout aux temps qui se rapprochent de l'islamisme. C'est dans le siècle qui précéda Mahomet que la poésie arabe prit son essor. C'est alors que l'œuvre du poète qui avait réuni tous les suffrages était écrite en lettres d'or sur une étoffe précieuse et suspendue aux portes de la Caaba [1]. Aussi le recueil des moallakas est-il borné à sept poèmes, dont les auteurs furent contemporains du Prophète ou du moins précédèrent de peu sa naissance [2]. » La lecture de ces poèmes ne laisse d'ailleurs aucun doute sur le degré d'exaltation inouïe auquel s'était alors élevé l'esprit guerrier, chevaleresque et enthousiaste, chez les descendants de ces Arabes que Strabon représentait encore quelques siècles auparavant, soit comme des négociants enrichis, soit comme des pasteurs adonnés à l'élève de nombreux troupeaux.

Ainsi, pendant que l'Arabe péninsulaire perfectionnait sa langue, s'habituait aux exercices militaires et contractait un esprit guerrier, chevaleresque, enthousiaste, exalté; pendant qu'il adoptait l'usage du cheval et qu'il cherchait avec ardeur, avec passion, tous les moyens d'en améliorer la race; en un mot, pendant que ce peuple acquérait toutes les qualités qui pouvaient en faire un instrument formidable entre les mains de celui qui saurait s'en servir, ceux de ses enfants qu'il avait envoyés fonder les royaumes de Ghassan et de Hira exploraient et exploitaient pour lui les pays dont il allait bientôt faire la conquête. En effet, les Ghassanides, alliés et commensaux de l'empire romain, épiaient et surprenaient le secret de sa puissance déjà sur le déclin; les Arabes de Hira, possesseurs de chevaux remarquables, et d'ailleurs en relations continuelles et des plus amicales avec toutes les provinces de la Perse, se trouvaient dans les meilleures conditions pour procurer de beaux et excellents chevaux à leurs frères de la Péninsule; et ils se préparaient à leur donner une écriture destinée à recueillir et à éterniser leurs poésies chevaleresques, et bientôt à transcrire et à répandre partout les nombreux exemplaires du Koran.

Telles furent incontestablement les circonstances qui présidèrent à l'introduction des chevaux en Arabie et les causes

1. De là vinrent les expressions de poèmes *suspendus* ou *moallakas* et de poèmes *dorés*.
2. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 125-129.

qui en firent adopter l'usage par les Arabes dans les premiers siècles de notre ère.

Montesquieu a dit dans l'*Esprit des lois*, XXI, 16 : « La nature avait destiné les Arabes au commerce : elle ne les avait pas destinés à la guerre; mais lorsque ces peuples tranquilles se trouvèrent sur les frontières des Parthes et des Romains, ils devinrent auxiliaires des uns et des autres. Elius Gallus les avait trouvés commerçants; Mahomet les trouva guerriers : il leur donna l'enthousiasme, et les voilà conquérants. »

On peut ajouter aujourd'hui : L'usage du cheval qu'ils venaient d'adopter a seul permis aux Arabes, par un demi-siècle de victoires, de ranger sous leur domination toutes les contrées de l'Asie jusqu'à l'Indus, à l'Oxus et au Bosphore, et tout le nord de l'Afrique depuis l'isthme de Suez jusqu'à l'océan Atlantique, dans lequel Okbah lança son cheval jusqu'au poitrail en s'écriant : « O mon Dieu! tu le vois, si cette mer ne m'opposait pas un obstacle invincible, j'irais dans d'autres contrées inconnues combattre au nom de l'islamisme ceux qui adorent un autre Dieu que toi [1]. » Malgré leur enthousiasme guerrier, jamais les Arabes n'eussent obtenu de si grands et si rapides succès, s'ils s'en fussent tenus à l'usage exclusif des chameaux, comme leurs ancêtres de l'armée Xerxès.

On s'expliquera parfaitement la prédominance presque exclusive du sang aryen chez les chevaux de la péninsule Arabique, si l'on considère qu'ils sont en majeure partie les descendants d'ancêtres amenés du royaume de Hira, c'est-à-dire de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, dont la population chevaline était déjà aryanisée sous les Sargonides et même sous la dynastie qui les a précédés sur le trône d'Assyrie, comme on l'a vu dans le chapitre VII.

Connaissant l'importance de la cavalerie pour l'exécution des conquêtes qui devaient propager sa loi, Mahomet éleva, chez un peuple croyant, les soins à donner aux chevaux à la hauteur d'un acte religieux [2]. Aussi ses disciples sont-ils devenus les plus expérimentés, les plus intelligents éleveurs de chevaux des temps modernes et ont-ils produit les populations chevalines qui doivent être considérées comme les plus parfaites

1. Voyez Noël Desvergers, *Arabie*, p. 290, d'après Nowaïri, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, n° 702, folio 5, au verso.

2. Voyez général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 16, 19, 50, 51 et 117.

pour le service de guerre, en raison de la souplesse de leurs mouvements, de leur fond, de leur résistance à la fatigue, aux intempéries et aux privations de toutes sortes.

Enfin, possédant déjà la race chevaline aryenne dans leur péninsule, et devenus maîtres d'une multitude d'autres chevaux de même race par la conquête du sud-ouest de l'Asie, surtout de la vallée du Tigre et de l'Euphrate ainsi que de la Perse, les Arabes reprirent en main la cause du cheval aryen; ils l'aidèrent dans sa lutte contre le cheval mongolique, parce qu'ils estiment autant et peut-être plus que nous ses qualités aussi solides que brillantes, l'ampleur et l'harmonie de ses formes, la brièveté de ses paturons et la longueur de ses rayons supérieurs, ainsi que la largeur de son front « semblable à celui du taureau [1]; » comparaison arabe qui rappelle le nom grec de *Bucéphale* donné au cheval d'Alexandre le Grand.

1. Consultez le général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 52-55, 66-68, 170 et 273, sur les qualités que les Arabes recherchent chez les chevaux.

CHAPITRE IX

LES RACES HUMAINES ET CHEVALINES EN SYRIE ET EN ÉGYPTE

Une question de priorité nous fournira l'occasion de rendre justice à qui de droit, à Prisse d'Avennes, tout en faisant connaître l'un des principaux objets de ce chapitre.

Pendant que le docteur Perron travaillait au *Prodrome* ou *Institutions hippiques des Arabes* précitées, il avait prié son ami Prisse d'Avennes de rédiger, pour ce *Prodrome*, un article sur l'histoire ancienne du cheval en Egypte, et c'est ainsi qu'est né le mémoire de Prisse d'Avennes intitulé *Des chevaux chez les anciens Egyptiens* [1]. Perron a inséré ce mémoire aux pages 128 à 135 du tome Ier, publié en 1852, de sa traduction du *Nâcéri* d'Abou-Bekr-ibn-Bedr.

Prisse d'Avennes dit en tête de ce mémoire : « Quelques écrivains, influencés par la renommée de l'antique civilisation de l'Egypte, frappés à la vue des scènes militaires sculptées sur les monuments, ont avancé que le cheval était né dans la vallée du Nil, et que les conquêtes des Pharaons l'avaient répandu dans tout l'ancien monde. Cette assertion, proposée sans examen et sans critique, doit être réfutée : elle est contraire à tous les renseignements que fournissent les monuments égyptiens. » Et ses conclusions sont que la vallée du Nil était d'abord dépourvue de chevaux, que ces animaux y furent amenés par les Pasteurs ou Hyksos.

Nous avons reproduit *in extenso* ce mémoire, d'abord dans le tome V du *Journal de médecine vétérinaire militaire*, fas-

1. Renseignement oral de Prisse d'Avennes.

cicule de février 1867, puis en tête du chapitre V, pages 210 à 219, des *Origines du cheval*, ouvrage publié au commencement de 1870, mais dont le chapitre V a été imprimé en novembre 1869.

A la séance du 13 décembre 1869, M. Lenormant a présenté à l'Académie des sciences une courte note *Sur l'antiquité de l'âne et du cheval comme animaux domestiques en Egypte et en Syrie* [1]. Dans cette note, beaucoup moins complète, en ce qui concerne le cheval, que le mémoire de Prisse d'Avennes, M. Lenormant a formulé les mêmes conclusions que ce dernier. Comme c'était à son retour d'Egypte que M. Lenormant informait l'Académie des sciences d'un fait déjà publié près de vingt ans auparavant sans citer l'auteur de sa découverte, nous en avions conclu que M. Lenormant avait de nouveau découvert ce fait, mais qu'il lui eût été facile de s'épargner la peine d'en faire une seconde découverte, s'il s'était d'abord mis au courant de la question. Les événements sont venus nous confirmer dans notre opinion.

En effet, dans la 2e édition de ses *Etudes sur l'antiquité historique*, publiée en 1873, M. Chabas a essayé de réfuter, par des raisons qui seront exposées plus loin, l'opinion des auteurs qui ont nié l'existence du cheval en Egypte avant l'invasion des Hyksos ou Pasteurs. Si M. Chabas n'a cité aucun de ces auteurs, c'est par délicatesse; c'est parce qu'il a cru convenable de taire les noms des personnes qu'il croyait dans l'erreur; car il était parfaitement au courant de ce que Prisse d'Avennes et autres avaient dit sur la question, puisqu'en tête de son livre, à la première page de l'*Introduction*, il cite nos *Origines du cheval*. Il y avait donc lu le mémoire de Prisse d'Avennes, qui, nous le répétons, est reproduit en tête du chapitre V, intitulé *Histoire de l'introduction du cheval dans la vallée du Nil*, d'autant que ce chapitre était naturellement celui qui devait le plus attirer l'attention d'un égyptologue.

Ce n'est pas que nous ayons le droit d'être fier d'avoir été cité par M. Chabas; car il s'est borné presque uniquement à faire une critique, aussi juste qu'acerbe, de l'antiquité très probablement fort exagérée que nous avions attribuée à la domestication du cheval par les Aryas. Nous n'avons pas non plus à nous féliciter de la façon dont il nous a cité; car il nous a fait

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LXIX, 1869, p. 1256-1258.

émettre une proposition complètement erronée, en introduisant dans une de nos phrases « l'époque actuelle » au lieu de « l'Europe actuelle », par suite d'une inadvertance qu'il s'est d'ailleurs empressé de signaler dans l'une de ses autres publications.

Quoi qu'il en soit, M. Lenormant a reproduit en 1874, aux pages 299 à 305 du tome Ier de ses *Premières civilisations*, sa note précitée, avec ce nouveau titre : *L'âne et le cheval aux temps de l'ancien empire égyptien;* et, après avoir rappelé que les conclusions de cette note ne sont point celles de l'ouvrage de M. Chabas, il a ajouté à la page 314 : « M. Chabas ne m'a pas fait l'honneur de me citer, quoique la plupart des faits qu'il rapporte eussent déjà trouvé place dans mon travail. Pourtant, il l'a certainement connu, puisqu'il dit : « La supposition qui at-
« tribue l'introduction du cheval en Egypte aux Pasteurs ne
« repose sur aucune preuve, pas même sur la plus légère
« vraisemblance. »

Ainsi, en 1874, M. Lenormant ne se doutait pas encore que « la supposition qui attribue l'introduction du cheval en Egypte aux Pasteurs », pût être connue autrement que par la lecture de sa note; il n'avait alors aucune connaissance du mémoire de Prisse d'Avennes, publié vingt-deux ans auparavant, ni des nombreux articles publiés, pendant ces vingt-deux années, dans les revues scientifiques et littéraires, soit à l'occasion de ce mémoire, soit à l'occasion du livre où nous l'avions reproduit; il continuait à croire qu'il avait le premier découvert le fait en question; et la publication de sa note dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et dans *Les premières civilisations* doit avoir fait tomber beaucoup de personnes dans la même erreur.

C'est pourquoi nous tenions à montrer qu'à Prisse d'Avennes revient réellement l'honneur d'avoir attiré le premier l'attention sur un fait de la plus grande importance dans l'histoire du cheval et dans celle des anciens Egyptiens : fait que nous essaierons de mettre en évidence en ajoutant aux documents déjà connus des égyptologues et des historiens, certains renseignements d'un tout autre ordre, dont la connaissance devait naturellement leur échapper.

D'après le canon de Manéthon, la période théocratique, ou le règne des prêtres sous le nom des dieux, aurait commencé en Egypte 30 212 ans avant l'arrivée d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire en l'an 30 544 avant Jésus-Christ; et Ménès

aurait fondé la monarchie égyptienne 5375 avant l'arrivée d'Alexandre, soit en l'an 5597 avant notre ère [1].

Il n'est guère admissible que les Egyptiens aient pu conserver des dates précises de temps aussi reculés, mais l'antiquité de leur civilisation n'en est pas moins certaine. Elle a été mise hors de doute par les résultats des sondages opérés dans les sédiments du delta du Nil, de 1851 à 1854, sous la direction de Léonard Horner, qui a consigné ces résultats dans les *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*. Horner a trouvé des fragments de briques cuites et de poteries, enfouis à 456 *inches* ou pouces anglais [2], qui, à raison de 39 *inches* par mètre, font près de 12 mètres. Ces débris de l'industrie égyptienne dateraient donc de près de 20 000 ans, d'après le calcul de l'ingénieur de Rozière, qui, dans le grand ouvrage de la *Description de l'Egypte*, a évalué l'accroissement du dépôt sédimentaire du delta du Nil à « environ deux pouces trois lignes (ou 6 centimètres) pour chaque siècle [3]; » ils sont en tout cas très anciens.

Suivant la traduction française de l'*Ancienneté de l'homme* de Lyell, p. 39, un fragment de brique rouge aurait même été trouvé par Linant-Bey « dans un sondage de près de 22 mètres de profondeur », et le fait aurait été consigné par Horner dans les *Philosophical transactions* de 1858. Mais cette indication bibliographique doit être fausse et nous n'avons pu trouver nulle part le récit original du fait en question, sur lequel nous avons d'ailleurs cru inutile de faire de longues recherches.

Quant à la date de l'avènement de Ménès, on n'a pas encore pu la vérifier complètement par l'étude des listes royales des monuments égyptiens, parce qu'il y existe des lacunes qui n'ont pas été comblées. Aussi Mariette fait-il commencer le règne Ménès en l'an 5004 avant Jésus-Christ [4] et M. Maspéro se contente-il de dire : « Un homme, originaire de Théni, dans la Haute-Egypte, et nommé Ména (Ménès), détruisit la domination des prêtres et fonda la monarchie égyptienne. Elle dura quatre mille ans au moins, sous trente dynasties consé-

1. Voyez *Bœckhii canon manethonianus*, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de l'édition Didot, t. II, p. 599-606.
2. Horner, *On the alluvial land of Egypt*, dans *Philosophical transactions of the Royal Society of London*, 1858, page 58.
3. *Description de l'Egypte : Histoire naturelle*, t. II, Paris, 1812, p. 194.
4. Mariette, *Aperçu de l'histoire d'Egypte*, p. 13.

cutives, de Ména jusqu'à Nectanébo [1] », c'est-à-dire jusqu'à la conquête de l'Egypte par Alexandre.

« Il subsiste, d'ailleurs, en Egypte, au moins un monument antérieur à la première dynastie... C'est le temple situé à côté du grand Sphinx et déblayé il y a une vingtaine d'années par M. Mariette aux frais du duc de Luynes. Construit en blocs énormes de granit de Syène et d'albâtre oriental, soutenu par des piliers carrés monolythes, ce temple est prodigieux, même à côté des pyramides. Il n'offre ni une moulure, ni un ornement, ni un hiéroglyphe; c'est la transition entre les monuments mégalithiques et l'architecture proprement dite. Dans une inscription conservée au musée de Boulaq, le roi Chéops en parle comme d'un édifice dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, qui avait été trouvé fortuitement, sous son règne, enfoui sous le sable du désert, sous lequel il était oublié depuis de longues générations... Mais le Sphinx lui-même n'est peut-être pas beaucoup moins ancien. D'après l'inscription à laquelle je viens de faire allusion, il serait antérieur de plusieurs siècles aux grandes pyramides,dont il semble le gardien mystérieux, et du temps de Chéops il aurait déjà eu besoin de réparation [2]. »

De l'avis unanime de tous les égyptologues, l'Egypte s'est élevée trois fois, sous le règne de ses dynasties indigènes, à un degré de splendeur, de puissance et de civilisation qu'elle n'a plus atteint depuis sous les dominations successives des Perses, des Grecs, des Romains et des Arabes musulmans. Ces trois périodes de splendeur, le plus généralement appelées l'Ancien, le Moyen et le Nouvel Empire, sont séparées par deux longues éclipses comparables à notre Moyen Age.

Pendant l'Ancien Empire, la première période de splendeur atteint son apogée sous les trois premiers rois de la quatrième dynastie, Chéops (*Khoufou*), Chéphren (*Schafra*) et Mycerinus (*Menkerâ*), les constructeurs des trois grandes pyramides de Gizeh, environ deux mille ans avant l'invasion des Hyksos. Elle se maintient sous les Pharaons de la cinquième dynastie, qui vont installer leur capitale à Eléphantine (Syène ou Assouan), près de la première cataracte, à quarante lieues de Dehr, capitale de la Nubie actuelle. Sous la sixième dynastie, l'autorité de Phios ou Papi Ier (*Meri-Râ-Papi*), comme celle de ses deux

1. Maspéro, *Histoire ancienne*, p. 52.
2. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 180-181.

fils et succeseurs, Merenra et Neferkara, s'étendait depuis Tanis et le Sinaï jusqu'aux régions du haut Nil. Ayant à réprimer les agressions de tribus syriennes, les *Aamou* et les *Herousha*, contre les ouvriers égyptiens préposés à l'exploitation des mines de cuivre de la presqu'île du Sinaï, Papi chargea son ministre Ouna d'aller les combattre avec plusieurs myriades de soldats levés chez ses tributaires de l'Ethiopie et du pays des Nègres. En raison de l'abondance des bois de construction dans le haut Nil, objet dont l'Egypte était totalement dépourvue, Merenra fit creuser quatre bassins en pleine Nubie (*Kens*) pour y construire des vaisseaux, auxquels il faisait franchir les cataractes pour les amener en Egypte, à l'époque des grandes crues du Nil, qui étaient d'ailleurs encore plus considérables alors qu'aujourd'hui.

L'Egypte avait eu sept siècles de splendeur sous les IVe, Ve et VIe dynasties; mais après la VIe dynastie, qui finit avec le règne de la reine Nitocris (*Nitaqrit*), un temps d'arrêt inexpliqué se produit dans la marche de la civilisation égyptienne, « et, pendant 436 ans (de la VIe dynastie à la XIe), l'Egypte semble avoir disparu du rang des nations. Quand, avec les *Entef* et les *Mentouhotep* de la XIe dynastie, on la voit se réveiller de ce long sommeil, les anciennes traditions sont oubliées. Les noms propres usités dans les familles, les titres donnés aux fonctionnaires, l'écriture elle-même, et jusqu'à la religion, tout en elle semble nouveau [1]. »

Cette XIe dynastie avait ouvert le Moyen Empire; mais c'est surtout avec la famille des Ousortesen et des Amenemhat, fondatrice de la XIIe dynastie, qu'on entre de nouveau dans l'une des belles époques de l'histoire égyptienne. Les monuments de cette famille se retrouvent partout, depuis le Sinaï jusqu'à Kumneh et Semneh, au delà de la deuxième cataracte, c'est-à-dire au delà de Dehr; et l'on voit encore les souverains de la XIIIe dynastie maîtres de tout le pays depuis la Méditerranée jusqu'au fond de la Nubie actuelle.

On connaît parfaitement les mœurs, les usages, les habitudes, les arts et l'industrie des Egyptiens sous l'Ancien et le Moyen Empire par un très grand nombre de textes hiéroglyphiques, de peintures et de bas-reliefs, conservés principalement dans les hypogées ou tombeaux de ces époques, notam-

1. Mariette, *Aperçu de l'hist. d'Egypte*, p. 19.

ment dans ceux des pyramides de Gizeh [1], et dans ceux de Syoût, de Beni-Hassan, de Kaûm-el-Ahmar, de Dra-abou'l-Neggah, de Saqqarah, etc. Les animaux domestiques des Egyptiens, notamment le chien, le bœuf, l'âne, ainsi qu'une foule d'animaux sauvages, quadrupèdes et volatiles, propres à la vallée du Nil, y sont très souvent mentionnés et même représentés avec une fidélité et un talent artistique que nous avons rarement dépassés. Eh bien, on n'y trouve pas une seule mention ni une seule représentation du cheval, ni du char de guerre, ni du cavalier; leurs noms ni leurs figures n'existent dans aucun texte ni sur aucun tableau ou bas-relief de ces époques, et tous les guerriers qu'on y rencontre sont des fantassins. « Les uns, véritables soldats de ligne, sont armés d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance et d'une hache; les autres forment des troupes légères composées de compagnies de frondeurs, d'archers et d'autres soldats portant la *harpé* ou le sabre [2]. »

La XIIe dynastie avait duré deux cent treize ans un mois et vingt-sept jours, d'après le *Papyrus royal de Turin*, et la XIIIe quatre cent cinquante-trois ans, suivant Manéthon; mais bientôt l'Egypte fut profondément bouleversée par l'invasion et par l'occupation des Hyksos. Ces événements sont d'une telle importance pour notre sujet que nous devons faire tous nos efforts pour en bien déterminer le caractère, et nous rapporterons d'abord le récit qu'en fait M. Maspéro.

« Nous avons déjà montré qu'une grande partie des tribus koushites s'était concentrée dès la plus haute antiquité sur la rive occidentale et méridionale du golfe Persique. Favorisées par la nature des lieux, elles avaient appris l'art de la navigation, et, rayonnant sans cesse au dehors, s'étaient enrichies par le commerce avec l'Inde. Leurs caravanes poussaient à travers le désert jusque vers les côtes de la mer Rouge et de là jusqu'en Afrique. C'est pour cela sans doute que le nom national d'une de ces tribus, Poun, *Pœni*, *Puni*, fut appliqué par les Egyptiens à l'Arabie et au pays des Somâl [3]. La tradi-

1. Hypogées ou grottes sépulcrales creusées au voisinage de ces pyramides. (Voy. Champollion, *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, p. 58.)

2. Prisse d'Avennes, *Des chevaux chez les anciens Egyptiens*. — N'ayant plus le *Nâcéri* à notre disposition, nous n'indiquerons pas à quelles pages de cet ouvrage se trouvent les citations tirées du mémoire de Prisse d'Avennes; mais il sera facile de les y trouver, puisque ce mémoire n'y occupe que les pages 128 à 135 du tome Ier.

3. « Mariette, *Sur une découverte récemment faite à Karnak*, dans les *Comptes*

tion classique attribuait à de violents tremblements de terre le départ précipité que nous attribuons de préférence à une invasion. Les Koushites du Pount quittèrent leur patrie et se dirigèrent vers l'Occident, entraînant à leur suite les peuples qu'ils rencontrèrent sur leur passage. Selon une version, ils auraient longé le cours de l'Euphrate, se seraient reposés aux environs de Babylone, sur les bords du grand lac d'Assyrie (Bahr-i-Nedjif), et auraient pénétré en Syrie par la route du Nord [1]. D'après les historiens arabes, ils traversèrent la gorge de la péninsule Arabique de l'embouchure de l'Euphrate à la vallée du Jourdain [2]. A leur arrivée, ils culbutèrent sans peine les nations à demi barbares, Réphaïm, Néfilim, Zomzommim, et prirent possession du pays tout entier, depuis la rivière d'Euphrate jusqu'à l'isthme de Suez. Leur marche en avant ne s'arrêta pas là; plusieurs de leurs tribus, attirées sans doute par le renom de richesse de l'Egypte, franchirent le désert qui marque la limite entre l'Afrique et l'Asie et pénétrèrent dans la vallée du Nil [3].

« Les circonstances étaient alors particulièrement favorables à une invasion. Comme à toutes les époques troublées de son histoire, l'Egypte se trouvait partagée en petites principautés toujours en lutte l'une contre l'autre, toujours en révolte contre le souverain légitime. La quatorzième dynastie, reléguée à Xois au centre du Delta, achevait de s'éteindre au milieu du désordre et des guerres civiles; les restes de son pouvoir furent rapidement renversés par les conquérants. « Il nous vint un roi « nommé Timaeos. Sous ce roi donc, je ne sais pourquoi Dieu « souffla contre nous un vent défavorable; et, contre toute vrai- « semblance, des parties de l'Orient, des gens de race ignoble, « venant à l'improviste envahirent le pays et le prirent par force « aisément et sans combat [4] ». Ce fut comme une nuée de saute-

rendus, 1874, p. 247-249. Dès la IVe dynastie, il est question d'Hathor, dame de Pount. » (Maspéro.) — C'est de ce pays des Somâl ou Somaulis, situé au sud de l'Abyssinie, entre le dédroit de Bab-el-Mandeb et le cap Guardafui, que la flotte d'Hatasou, sœur aînée de Thoutmès III, ramena des girafes. (Voyez Hamy, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1874, p. 534-542, et année 1875, p. 214-224.)

1. « Justin, liv. XVIII, chap. 3, § 2. » (Maspéro.)

2. « Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 38 et suivantes. » (Maspéro.)

3. « L'origine cananéenne des rois Pasteurs et de leurs peuples est attestée par Manéthon, édition Unger, p. 140 et suivantes. » (Maspéro.)

4. « Manéthon, édit. Unger, p. 140. » (Maspéro.)

relles qui s'abattit sur l'Egypte. Villes et temples, tout fut ruiné, pillé, brûlé. Une partie de la population mâle fut massacrée; le reste, avec femmes et enfants, réduit en esclavage. Memphis prise et le Delta conquis en son entier, les barbares élurent pour roi un de leurs chefs nommé Shalit (Salatis, Saïtès). Shalit établit parmi eux un commencement de gouvernement régulier; il choisit Memphis pour capitale et frappa d'un impôt ses sujets égyptiens.

« Deux périls le menaçaient. Au sud les princes thébains, prenant en main la direction des affaires après la chute des Xoïtes, avaient fondé la quinzième dynastie diospolitaine et organisé la résistance du pays. Au nord, il fallait contenir la convoitise des tribus cananéennes qui étaient demeurées en Syrie et l'ambition des conquérants élamites de la Chaldée [1]. Shalit vit tout de suite ce qu'il avait à faire. Les Egyptiens, divisés et abattus par leurs revers, n'étaient guère à craindre pour le moment : il se contenta d'établir sur les points stratégiques de la vallée des postes fortifiés dont la possession lui assurait la soumission des nomes environnants et reporta le gros de ses forces sur la frontière de l'isthme. Les immigrations pacifiques, si fréquentes aux temps de la douzième dynastie, avaient déjà introduit dans le Delta oriental des populations asiatiques. Il fonda au milieu d'elles et sur les ruines d'une ancienne ville, Hàouâr (Avaris), dont la légende se rattachait au mythe d'Osiris et de Typhon, un vaste camp retranché capable de contenir deux cent quarante mille soldats. Il s'y rendait chaque année en été pour assister aux exercices militaires, payer la solde et faire des distributions de vivres. Cette garnison permanente mit le nouveau royaume à l'abri de toute invasion et devint pour les successeurs de Shalit une pépinière inépuisable d'excellents soldats avec lesquels ils achevèrent la conquête de l'Egypte. Il fallut plus de deux cents ans pour réduire les princes de Thèbes; cinq rois, Bnôn, Apachnas, Apapi Ier, Jannas et Assès, usèrent leur vie « à faire une guerre perpétuelle, désirant arracher jusqu'à la racine de l'Egypte [2]. » Assès finit par renverser la quinzième dynastie et par rester seul maître de l'Egypte entière.

« Les Egyptiens donnaient aux tribus nomades de la Syrie le

1. « Manéthon les appelait improprement Assyriens. » (Maspéro.)
2. « Manéthon, édition Unger, p. 111. » (Maspéro.)

nom de *Shous*, *Shasou*, *pillards*, *voleurs*, qui convenait alors comme aujourd'hui aux Bédouins du désert. Ils l'appliquèrent à leurs vainqueurs asiatiques; le roi des Cananéens devint dans leur bouche le roi des *Shous*, *Hiq-Shous*, dont les Grecs ont fait Hykoussôs, Hyksôs [1]. Quant au peuple, on l'appela d'une manière générale *Mentiou*, les pasteurs, ou *Satiou*, les archers, Le souvenir de leurs cruautés resta longtemps vivant dans la mémoire des Egyptiens et exaltait encore, à vingt siècles de distance, le ressentiment de l'historien Manéthon. La haine populaire les chargea d'épithètes ignominieuses et les traita de maudits, de pestiférés, de lépreux [2]. Pourtant ils se laissèrent apprivoiser assez rapidement. S'ils avaient un rang supérieur dans l'ordre militaire et politique, ils se sentaient inférieurs à leurs sujets en culture morale et intellectuelle. Leurs rois trouvèrent bientôt qu'il y avait plus de profit à exploiter le pays qu'à le piller, et, comme aucun des envahisseurs n'aurait pu se reconnaître au milieu des complications du fisc, il fallut employer des scribes égyptiens au service du trésor et de l'administration. Une fois admis à l'école de l'Egypte, les barbares entrèrent rapidement dans la vie civilisée. La cour des Pharaons reparut autour des rois Pasteurs avec toute sa pompe et tout son cortège de fonctionnaires grands et petits; le protocole royal des Chéops et des Amenemhat fut adapté aux noms étrangers d'Iannès et d'Apapi. La religion égyptienne, sans être adoptée officiellement, fut tolérée, et la religion des Cananéens subit quelques modifications pour ne pas blesser outre mesure la susceptibilité des adorateurs d'Osiris. Soutekh le guerrier, le dieu national des conquérants, fut identifié avec le Set égyptien. Tanis, devenue capitale du pays, vit rouvrir ses temples et augmenter le nombre de ses palais... Cette civilisation nouvelle, moitié égyptienne, moitié sémitique, se développa sous cette seconde dynastie des rois Pasteurs que les historiographes nationaux avaient fini par adopter et par considérer comme la seizième de leurs dynasties nationales.

« Si, du temps des Pharaons, les peuples de Syrie étaient accourus en foule sur cette terre d'Egypte qui les traitait en sujets, peut-être en esclaves, le mouvement d'immigration dut être plus considérable encore du temps des rois Pasteurs. Les

1. « Manéthon, édition Unger, p. 142. » (Maspéro.)
2. « Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1re série, p. 28-41. » (Maspéro.)

nouveaux venus trouvaient établis sur les bords du Nil des hommes de même race qu'eux, tournés en Egyptiens, il est vrai, mais non pas au point d'avoir perdu tout souvenir de leur langue et de leur origine. Ils furent reçus avec d'autant plus d'empressement que les conquérants sentaient le besoin de se fortifier au milieu d'une population hostile. Le palais des rois s'ouvrit plus d'une fois à des conseillers et à des favoris asiatiques ; le camp retranché d'Hâouâr enferma souvent des recrues syriennes ou arabes. Invasions, famines, guerres civiles, tout semblait conspirer à jeter en Egypte non pas seulement des individus isolés, mais des familles et des nations entières. »

M. Maspéro parle ici du voyage d'Abraham, du ministère de Joseph et de l'installation des Israélites en Egypte sous la conduite de Jacob, puis il ajoute :

« Sous la domination des rois étrangers comme sous la domination des rois indigènes, l'Egypte avait continué d'être administrée féodalement. Les Pasteurs possédaient le Delta avec Memphis, Hâouâr et Tanis, mais au delà de Memphis leur autorité directe ne paraît pas s'être étendue plus loin que le Fayoum. La Haute Egypte et la portion de la Nubie qui s'y rattachait étaient, comme au temps de la onzième dynastie, entre les mains de tyrans locaux relevant du roi de Tanis et soumis à un tribut annuel. Thèbes, toujours prépondérante depuis Amenemhat Ier, exerçait sur ces petits princes une sorte d'hégémonie qui faisait de ses dynastes les rivaux naturels des souverains du Delta. Plus d'une fois, pendant la durée de la seizième dynastie, les Thébains durent essayer de secouer le joug, mais sans aucun succès; ce fut seulement après deux siècles de vasselage qu'une révolte décisive éclata. Apapi régnait alors à Tanis, et le prince de Thèbes, Rasqenen Taâà Ier, qui plus tard fut roi (*souten*), n'était encore que régent (*hiq*) des pays du sud. Au dire des Egyptiens [1], la guerre eut pour premier motif une querelle religieuse et une contestation au sujet de la distribution des eaux. Apapi, dans un accès de fanatisme, déclara qu'il ne reconnaîtrait plus d'autre maître que Soutekh, le dieu national des Pasteurs, et lui fit élever près de son palais un temple magnifique, le même sans doute dont M. Mariette a découvert quelques débris. C'était se mettre en

1. « Les débuts de la guerre sont racontés dans un passage malheureusement très mutilé du *Papyrus Salier*, n° 1, p. I, l. 1 ; p. III, l. 3. » (Maspéro.)

lutte ouverte avec les sentiments religieux des Egyptiens et surtout avec ceux du prince de Thèbes, qui adorait Ammon-Râ, roi des dieux. Des négociations s'engagèrent entre la cour de Tanis et celle de Thèbes, mais sans aboutir à aucun résultat. Taàà Ier prit le titre de roi, fonda, en opposition des Pasteurs, la dix-septième dynastie diospolitaine, et la guerre de l'indépendance commença.

« Tous les petits princes égyptiens prirent parti pour le prince de Thèbes contre l'ennemi national. Les Pasteurs furent chassés des positions qu'ils occupaient dans la Moyenne Egypte et refoulés sous Memphis. Après une lutte acharnée, Memphis fut prise par un roi que Manéthon appelle Alisphragmouthosis; les Pasteurs, expulsés de la partie occidentale du Delta, se trouvèrent acculés à leur camp retranché d'Hàouàr. Ils y tinrent longtemps encore malgré les efforts désespérés des Thébains: Rasqenen III Taààqen, Kamès et leurs vassaux, vinrent échouer contre la forteresse des Pasteurs. Ahmès Ier, successeur de Kamès, fut plus heureux : dans la cinquième année de son règne, il réussit à s'emparer d'Hàouàr. Les débris de l'armée barbare se retirèrent en Syrie, où les Egyptiens vainqueurs les poursuivirent et les battirent encore une fois près de Sharouhen, en l'an VI d'Ahmès. Après six siècles et plus de domination étrangère, l'Egypte se trouvait libre enfin des cataractes aux bords de la Méditerranée.

« La guerre de l'indépendance avait duré plus de cent cinquante ans; elle avait désorganisé entièrement l'Egypte et couvert le sol de ruines. Ahmès dut s'occuper avant tout de remettre l'ordre dans l'administration des affaires. Les petits princes qui l'avaient aidé dans la lutte contre les Pasteurs furent réduits à la condition de gouverneurs héréditaires des nomes; pour les consoler, on leur laissa les honneurs et le titre de roi (*souten*), que beaucoup d'entre eux avaient pris et qu'ils continuèrent de porter jusqu'à leur mort. Afin de se faire des alliés parmi les tribus nègres d'Ethiopie, Ahmès avait épousé une femme de leur race, la reine noire Ahmès-Nowertari.

« Les Pasteurs expulsés, Ahmès songea à rétablir sur les régions du haut Nil la domination qu'avaient exercée ses prédécesseurs de la douzième et de la treizième dynastie ; les auxiliaires éthiopiens d'alliés devinrent sujets. Au moins eurent-ils la satisfaction de voir leur compatriote Nowertari

comblée d'honneurs par son mari, élevée au rang de régente et plus tard de déesse.....

« Manéthon rapportait que le roi, pour se débarrasser des débris de l'armée vaincue (des Pasteurs), lui avait accordé une capitulation aux termes de laquelle elle s'était retirée en Syrie [1]. Le gros de la nation, établi entre le désert et les branches orientales du Nil, préféra l'esclavage sur la terre d'Égypte aux chances de liberté que lui offrait une émigration. Les Pasteurs, et avec eux les tribus juives et syriennes auxquelles ils avaient accordé l'hospitalité, restèrent sur le sol, mais non plus en maîtres.....

« Ahmès Ier le libérateur resta toujours en grand honneur auprès des Egyptiens; ils en firent un dieu et le fondateur d'une dynastie nouvelle, la dix-huitième. Son successeur Amenhotep Ier (Aménophis), le fils de la reine noire, ne dévia point de la politique paternelle. Au nord, il se tint sur la défensive, mais au sud il agrandit les frontières de son empire. Une série d'expéditions habilement dirigées porta les armées égyptiennes au cœur de l'Ethiopie et en acheva la conquête. Désormais les Pharaons n'eurent plus de grandes guerres à soutenir dans les régions du midi; il leur suffit de quelques razzias rapidement conduites pour maintenir dans une demi-obéissance les tribus du désert et pour approvisionner l'Egypte d'esclaves noirs en nombre suffisant. La civilisation égyptienne reconquit et dépassa même de ce côté le terrain que l'invasion lui avait fait perdre depuis la quatorzième dynastie; elle remonta le Nil jusqu'à Napata et plus haut peut-être. Des colons furent placés à demeure sur les deux rives du fleuve, des villes et des temples construits partout où la nature du terrain le permettait; la langue, les mœurs, le culte des Thébains, s'établirent solidement entre la première et la quatrième cataracte : l'Egypte couvrit réellement la vallée du Nil depuis les plaines de Sennaar jusqu'à la côte du Delta [2]. »

Après avoir exposé les faits relatifs à l'invasion, à la domination et à l'expulsion des Hyksos, il importe de montrer ce qu'était réellement ce peuple dont M. Maspéro vient de faire de purs Sémites de la branche koushite ou cananéenne, et ce qu'étaient les Rephaïm, Néfilim, Zomzommim, rencontrés

1. « Manéthon, édit. Unger, p. 150-151. » (Maspéro.)
2. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 169-178.

en Syrie par les Hyksos avant leur entrée en Égypte, et si facilement culbutés suivant M. Maspéro.

Munk a déjà dit, p. 75 de la *Palestine*, dans l'article consacré aux « *Aborigènes ou peuples géants* » de cette contrée : « A côté des Cananéens, établis dans le pays dès le temps d'Abraham (*Genèse*, XII, 26), nous trouvons les restes d'une autre race plus ancienne, que les Cananéens avaient exterminée en partie ou forcée d'émigrer. Les différents noms que la Bible donne à cette race indiquent généralement des hommes d'une haute stature et d'une grande force; c'était une race gigantesque, devant laquelle les Hébreux n'étaient que *comme des sauterelles* (*Nombres*, XIII, 34), et que les Moabites appelaient *Emîm*, c'est-à-dire les *formidables* (*Deutéronome*, II, 11). On les désigne en général sous le nom de *Rephaïm* (*Deutéronome*, II, 11 et 20), mot que les versions chaldaïque et syriaque, ainsi que la Vulgate, rendent par *géants*. » Et Munk montre, d'après la Bible, que ces *Rephaïm* ou peuples géants, se divisaient en plusieurs peuplades ou tribus, savoir : Les *Rephaïm* proprement dits; les *Emîm;* les *Zamzummîm* et les *Zouzîm* que les rabbins considèrent comme la même tribu; enfin les *Anakîm*, branche dont faisaient partie les familles de *Néphilim*, *Achiman*, *Sesaï* et *Thalmaï*.

On sait par la Bible, qu'avant l'arrivée de Moïse en Syrie ces populations avaient été en partie dépossédées par les Cananéens; les Emîm par les Moabites (*Deut.*, II, 9-10), et les Zamzummîm ou Zomzommim par les Ammonites (*Deut.*, II, 19-21). Déjà relegués dans le pays de Basan lors de l'arrivée des Hébreux, les Rephaïm proprement dits furent rayés de la carte des nations par Moïse, qui tua leur roi Hog, lequel « était demeuré seul de reste des Rephaïm » et auquel il prit ses soixante villes « closes de hautes murailles, de portes et de barres. » (*Deut.*, III, 5 et 11.)

Quant aux Anakîm, Moïse les montre encore nombreux et redoutables : « Ecoute Israël : Tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour entrer chez des nations plus grandes que toi, vers des villes grandes et murées jusques au ciel, pour les posséder; vers un peuple grand et haut; vers les enfants des Anakîm, que tu connais, et desquels tu as ouï dire : Qui est-ce qui subsistera devant les enfants de Anak? » (*Deut.*, IX, 1-2.) Mais ils furent en partie exterminés par Josué; « il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asdod. » (*Josué*, XI, 22.)

La tribu des Anakîm se maintint encore pendant plusieurs siècles, au moins dans la ville de Gath, alliée ou tributaire des Philistins, car, dans les armées de ce peuple, la Bible fait paraître le géant Goliath sous le règne de Saül, quatre autres guerriers de taille colossale sous le règne de David; et non seulement elle répète deux fois que Goliath était de la ville de Gath (I *Samuel*, XVII, 4 et 33), mais elle dit même positivement que les quatre autres géants étaient de la race des Rephaïm, de la tribu des Anakîm de Gath, puisqu'après avoir raconté leur mort elle ajoute : « Ces quatre-là naquirent à Gath, de la race de Rapha, et moururent par les mains de David ou par les mains de ses serviteurs. » (II *Samuel*, XXI, 22.)

Les populations rephaïm ou géantes de la Palestine y étaient du reste parvenues à un certain degré de civilisation dès une très haute antiquité; car la ville d'Hébron avait d'abord porté le nom de *Kiriath-Arba* (la ville d'Arba), et elle avait été bâtie par Arba, l'un des ancêtres de la tribu rephaïm des Anakîm, avant la fondation de la ville égyptienne de Tsoan ou Tanis [1], dans laquelle Amenemhat Ier, fondateur de la XIIe dynastie, avait déjà élevé un temple [2].

Ces Rephaïm, de race non sémitique et installés en Syrie avant les migrations des Aryas dans l'Asie occidentale, ne peuvent avoir appartenu qu'à une race aujourd'hui éteinte ou à la race mongolique. Tout porte même à croire que c'étaient des Mongols, puisque dès l'aurore des temps historiques les Mongols avaient envahi les régions limitrophes de la Syrie, aussi bien à l'est qu'au nord, c'est-à-dire la vallée de l'Euphrate, la Médie, l'Arménie et l'Asie Mineure, comme on l'a vu dans le chap. V, § 1. La qualification de géants, donnée aux Réphaïm par les Sémites, vient encore à l'appui de notre opinion; car la plupart des légendes de géants et de nains sont nées par suite de relations entre deux races humaines de tailles différentes [3]; et l'on sait que les peuples mongols ont généralement une taille plus élevée que celle des Sémites, qu'ils ont surtout le torse plus long et une conformation plus athlétique. Nous croyons donc, bien que la démonstration complète ne puisse encore en être donnée, que les Mongols ont envahi la Syrie vers l'époque où ils fondèrent le plus ancien empire connu de la

1. Voyez *Nombres*, XIII, 23 ; *Josué*, XIV, 15 ; XV, 13 ; XXI, 11 ; *Juges*, I, 10.
2. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 119.
3. Voyez Nilsson, *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, p. 272-281.

Mésopotamie; qu'ils y ont également introduit leurs chevaux de race mongolique; et qu'il faut voir des Mongols dans les Rephaïm de la Bible, dont la descendance n'était pas encore complètement éteinte à l'époque de David.

Quant aux Hyksos ou Pasteurs, M. Maspéro n'est pas le seul qui en ait fait de purs Sémites, comme on le verra bientôt.

Mais cette opinion n'était point celle de Champollion ni de Prisse d'Avennes; car, on le sait, les Hyksos étaient les frères des Khétas des textes hiéroglyphiques ou Hittites, Héthiens, Héthéens de la Bible [1], lesquels se divisaient en deux rameaux : celui du nord, installé dans la vallée de l'Oronte; celui du sud, d'abord fixé sur le cours moyen du Jourdain, puis relégué aux environs d'Hébron [2].

Or, aux pages 218 et 219 des *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, Champollion dit que ce n'est pas ici le lieu d'exposer les raisons qui le portent à croire fermement que les Khétas, qu'il nomme « Chto, Chéto, Schéto ou Schto », sont des « Bactriens ou Scytho-Bactriens »; et Prisse d'Avennes met entre parenthèses l'expression « Scytho-Bactriens », à la suite du nom des « Schéta » qu'il cite dans son mémoire précité, à propos des campagnes de Ramsès II contre ce peuple. Les Khétas étaient donc de race mongolique pour Champollion ainsi que pour Prisse d'Avennes, et, si ces auteurs sont arrivés à cette opinion par l'étude des représentations graphiques de ce peuple sur les monuments égyptiens, ce ne sera pas la seule fois que nous aurons à constater la justesse de leur coup d'œil.

Mariette avait découvert deux énormes bustes de rois Hyksos dans les ruines de Tanis (Sân); il avait retrouvé le type de ces bustes dans celui des étrangers qui peuplent encore aujourd'hui les bords du lac Menzaleh; il en avait conclu que les anciens Hyksos étaient des Sémites [3], et nous avions, comme tant d'autres, admis cette opinion. Mais nous l'avons abandonnée dès 1874, aussitôt que, grâce à l'obligeance de M. Ernest Hamy, nous pûmes examiner, dans les magasins du Muséum, les moulages de ces deux bustes, qui sont aujourd'hui exposés

1. Voyez Mariette, *Hist. d'Egypte*, p. 25 ; et Alfred Maury, *L'ancienne Egypte d'après les dernières découvertes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1867, p. 204.
2. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 192-193.
3. Voyez Mariette, *Hist. d'Egypte*, p. 27.

dans le Musée ethnographique du Trocadéro. Pour nous, comme pour M. Hamy, les Hyksos dont les bustes nous sont parvenus sont des Mongols; et c'est également l'opinion à laquelle est revenu Mariette, après que M. Hamy lui eût fourni les éléments de comparaison nécessaires, empruntés principalement aux collections de Russie [1]. C'est d'ailleurs absolument l'opinion de Champollion et de Prisse d'Avennes, admise aujourd'hui par plusieurs autres égyptologues.

Les auteurs qui ont appelé *sémitique, cananéenne, koushite, arabe*, l'invasion des Hyksos, ont donc agi à peu près comme beaucoup d'habitants de l'Ile-de-France, de la Brie et de la Champagne qui donnent le nom d'*invasions des Cosaques* à celles de 1814 et de 1815; et notre opinion est d'ailleurs justifiée par les considérations suivantes.

L'invasion des Hyksos, antérieure « de six siècles et plus » à la XVIIIe dynastie, nous reporte à vingt et quelques siècles avant notre ère [2], c'est-à-dire vers l'époque de la dynastie mède de Bérose, qui mit fin au premier empire chaldéen vingt-quatre à vingt-cinq siècles avant Jésus-Christ; et cette invasion fut le dernier résultat des grands mouvements de peuples provoqués par l'irruption des Aryas jusque dans la vallée de l'Euphrate, comme nous l'avons montré à la fin du chapitre VII. Cette vallée n'était pas alors occupée par une population homogène, composée soit de purs Sémites, soit de purs Mongols. On l'a vu plus haut (chap. V, § 1), pendant la durée du premier empire chaldéen « se fit l'énorme croisement de races et d'idées d'où sortirent la nation et la civilisation chaldéennes », et de l'union des Mongols avec les Koushites « sortirent des populations mixtes », gouvernées par des rois mongols dont on a retrouvé des portraits en Babylonie.

Tout indique donc l'identité ethnique des Hyksos conquérants de l'Égypte et des populations du premier empire chaldéen; c'étaient des peuples de sang mêlé, c'est-à-dire, constitués par un mélange de Mongols, de Sémites et de métis dominés par une aristocratie mongole.

Il devait à la même époque exister de semblables populations de sang mêlé dans quelques-uns des cantons de la Syrie;

1. Renseignement oral de M. Hamy.
2. La XVIIIe dynastie commença en l'an 1703, suivant Mariette (*Hist. d'Egypte*, p. 29), dans le courant du XVIIIe siècle d'après la plupart des historiens.

car des tribus sémitiques y vivaient depuis très longtemps côte à côte avec les Rephaïm.

Les monuments égyptiens donnent en effet un type sémitique bien caractérisé aux *Sati* ou *Shasou*, dont M. Maspéro a parlé plus haut dans son récit de l'invasion des Hyksos. Or les *Sati* occupaient, dans la région méridionale de la Syrie, le pays d'Edom et celui de Tennou, dès le temps d'Amenemhat Ier, fondateur de la XIIe dynastie, ainsi que le constate le rapport d'un de ses officiers, dans un papyrus du musée de Berlin en partie traduit par M. Chabas. On peut du reste lire dans l'*Histoire ancienne* de M. Maspéro (p. 108-111) un extrait des *Mémoires* de l'Egyptien Sineh, banni sous Amenemhat Ier, dans lequel il raconte ses aventures et sa haute fortune chez les *Sati* du pays de *Tennou*. « D'autres textes, datant également de l'ancien empire et de la XIIe dynastie, établissent formellement que les Egyptiens n'avaient dans ce temps pour voisins du côté de la Syrie que des *Aamou*, c'est-à-dire des Sémites, que les fils de Misraïm désignaient généralement par ce nom dérivé du mot sémitique *aam*, peuple [1]. » On a d'ailleurs vu plus haut que ces *Aamou* habitaient déjà le sud de la Syrie, à l'époque de Papi Ier, de la VIe dynastie [2].

En outre, quelle que soit l'époque et plus probablement les époques où les Sémites de la branche cananéenne aient quitté les rivages occidentaux du golfe Persique pour se rendre en Syrie, il est certain qu'ils étaient aussi établis dans cette contrée plusieurs siècles avant l'irruption des Hyksos en Egypte; car on sait par Hérodote (II, 44) que, suivant leur propre témoignage, ils avaient fondé Tyr 2760 ans avant notre ère. On sait également que la ville de Tyr était moins ancienne que la ville cananéenne ou phénicienne de Sidon, dont elle était une colonie; et que Beyrouth était plus ancienne que Sidon elle-même.

Enfin, si l'on considère qu'Abraham acheta aux Héthéens du canton d'Hébron la caverne de Macpéla pour y enterrer Sara (Genèse, XXIII), dès une époque où leurs frères les Hyksos étaient encore en Egypte, on doit en inférer que les populations mongoliques désignées par les textes hiéroglyphiques sous le nom de Khétas, et par la Bible sous le nom de Hétheens, occu-

1. Lenormant, *Hist. anc. de l'Or.*, t. II, p. 248.
2. Clef, Maspéro, *Hist. anc.*, p. 89-90.

paient déjà certaines régions de la Syrie avant l'irruption des Hyksos en Egypte. C'était évidemment l'opinion de Mariette, puisqu'il a dit à propos de la seconde dynastie des Pasteurs : « Dans la Basse Egypte, une autre dynastie de Pasteurs s'élève à Tanis (Sân), rameau détaché de cette confédération de peuples adorateurs de Sutekh, qui, sous le nom de Khétas, habitaient les plaines voisines du Taurus. « (*Hist. d'Égypte*, p. 25.)

De l'ensemble des documents qui viennent d'être exposés, il résulte que les hordes de Pasteurs ou Hyksos qui envahirent et occupèrent l'Egypte pendant plus de six siècles étaient un mélange de Mongols et de Sémites; que beaucoup de ces hordes s'étaient réfugiées en Syrie pour éviter les conséquences de l'invasion du sud-ouest de l'Asie par les Aryas; et que leur arrivée produisit un trop plein dans la population de ce pays : ce qui les fit déborder sur l'Égypte, où elles furent entraînées par leurs chefs mongols.

Comme ces hordes fuyaient devant le flot des Aryas migrateurs, elles n'avaient certainement que peu ou point de chevaux aryens; la totalité ou la presque totalité de leurs chevaux était de race mongolique; et le fait resterait le même dans le cas où les migrations aryennes n'auraient eu lieu qu'un peu plus tard, comme l'ont prétendu certains auteurs.

Le passage et le séjour en Syrie des Hyksos ou Khétas aurait donc eu pour résultat d'y introduire la race chevaline mongolique, si elle n'y eût déjà été amenée par les Rephaïm, comme nous l'avons admis plus haut; de sorte que, de toute façon, c'est la race chevaline mongolique qui a été la première introduite en Syrie, comme nous l'avons annoncé à la page 359.

Ceux des Hyksos qui possédaient des chevaux, c'est-à-dire les populations résultant du mélange des Sémites avec les Mongols et ceux des Sémites qui avaient adopté l'usage de ces animaux, s'en sont naturellement servis pour conquérir l'Égypte. Ils ont naturalisé les chevaux dans la vallée du Nil, qui en était d'abord dépourvue; et ces chevaux étaient de race mongolique, comme l'étude des anciens monuments égyptiens va bientôt achever de le prouver.

Les Nubiens avaient été sujets des Egyptiens avant l'invasion; ils furent vaincus avec eux, et ils devinrent dès lors leurs alliés. Egyptiens et Nubiens adoptèrent l'usage du cheval pour lutter à armes égales contre l'ennemi commun, pour en secouer le joug et pour recouvrer le libre exercice du

culte national. Ils eurent d'ailleurs tout le temps nécessaire, et même toutes les facilités pour élever des chevaux et pour se livrer aux exercices équestres, pendant les siècles de paix qui ont suivi l'entière soumission de l'Égypte et précédé la guerre de l'indépendance; car la conduite des Pasteurs avait longtemps été telle qu'ils laissèrent de nombreux partisans parmi les Egyptiens.

Du reste, les fouilles de Mariette lui ont appris que, poussé par une haine très explicable, Manéthon a trop assombri son tableau de l'occupation des Hyksos. « Le récit de Manéthon est par conséquent à modifier. Il est si bien à modifier qu'il ne serait pas difficile de prouver qu'en aucun temps les Hyksos n'ont été les sauvages envahisseurs que Manéthon nous dépeint. En effet, les Pasteurs n'ont pas détruit les villes, renversé les monuments, etc. Les preuves abondent. Les statues des rois de la XIIe et de la XIIIe dynastie qui ont été trouvées à Tanis (une des villes qui ont été le plus longtemps en la possession des Hyksos) n'ont pas été touchées par ces étrangers; bien mieux, ces étrangers les ont ornées de leurs propres légendes en hiéroglyphes. Si le temple de Tanis a été mutilé et renversé, c'est après l'expulsion des Pasteurs qui l'avaient laissé intact et par les successeurs d'Amosis..... On fait donc injustement peser sur « les gens de race ignoble » de Manéthon les accusations dont on les charge. Nous ne saurions rien de l'Ancien Empire et des premières dynasties qui l'ont immédiatement suivi, si les Hyksos n'avaient marqué leur passage en Egypte que par des ruines[1]. »

Aussi, au silence absolu que les monuments de l'Ancien et du Moyen Empire gardent sur le cheval, allons-nous voir succéder, à partir de l'expulsion des Hyksos, la glorification de cet animal et de ses exploits dans les textes hiéroglyphiques, dans les peintures et dans les sculptures des monuments publics et privés.

Ainsi, l'hiéroglyphe du cheval se rencontre pour la première fois dans les inscriptions des tombeaux d'El-Kab ou Elithyia. La plus ancienne, sur laquelle nous allons revenir, remonte à la fin de la XVIIe dynastie; c'est celle du tombeau de

1. Mariette, *Des nouvelles fouilles à faire en Egypte*, dans la *Revue politique et littéraire* du 13 décembre 1879, page 560.

Pihiri. Les autres datent du commencement de la XVIIIe dynastie; l'hiéroglyphe du cheval s'y trouve en composition dans le titre de plusieurs fonctionnaires [1].

Dans la même localité, l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautoniers et lieutenant d'Ahmès Ier ou Amosis Ier, montre déjà ce roi sur son char à l'époque de la guerre de l'indépendance. Cette inscription a été découverte et copiée par Champollion, qui en a fait une courte analyse [2], et de Rougé a donné depuis la traduction et le commentaire des sept premières lignes. Ahmès, chef des nautoniers, raconte l'histoire de son enfance dans les premières lignes de cette inscription, puis il ajoute aux lignes 6 et 7 : « Mais lorsque je fus devenu chef de maison, voici que j'allai rejoindre l'expédition du nord pour prendre part aux combats. Mon emploi consistait à servir le souverain, me tenant debout auprès de lui lorsqu'il montait sur son char [3]. »

Le char de guerre est seulement cité dans l'inscription d'Ahmès chef des nautoniers; mais on en trouve déjà la représentation dans le tombeau de son parent et contemporain, le chef militaire Pihiri. Ce guerrier est descendu de son char, et son écuyer tient en main les deux chevaux sur lesquels nous reviendrons bientôt. Mais nous pouvons dire tout de suite que ces chevaux sont déjà désignés par l'hiéroglyphe du cheval dans une inscription placée au-dessus d'eux et reproduite par Champollion et par Lepsius [4].

A la page 19 du volume de la collection Hetzel que de Sourdeval a consacré à l'histoire du cheval, cet auteur a donc eu tort d'admettre, sur la foi d'une ancienne assertion de M. Lenormant, que le cheval fut introduit en Égypte seulement sous le règne de Thoutmès Ier, petit-fils d'Ahmès Ier. Sourdeval n'a d'ailleurs pu faire l'histoire des deux races chevalines asiatiques, dont il n'a même pas connu l'existence; c'est ce qui explique pourquoi il n'a su tirer aucun renseignement des anciennes figures équestres égyptiennes et assyriennes, qu'il a si mal jugées aux pages 21 et 22.

Après la représentation des chevaux de Pihiri, la plus an-

1. Renseignement oral de M. Maspéro.
2. Voyez Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, p. 162.
3. De Rougé, *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès, chef des nautoniers*, p. 194.
4. Voyez Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, tome II, planche 144, fig. 1 ; et Lepsius, *Denkmaeler*, tome V, section III, planche 10, figure *a* bis.

cienne est celle des chevaux du tombeau de Rekhmara dont il sera question plus loin, puis celle des chevaux attelés au char de guerre d'Amenhotep IV ou Aménophis IV, de la XVIIIe dynastie, à Tell-el-Amarna.

Les grands tableaux militaires où étaient représentés les chars des armées des Thoutmès et des Aménophis de la XVIIIe dynastie ne sont connus que par les inscriptions qui en donnent l'explication et qui ont seules échappé à la destruction; mais les récits et les tableaux des campagnes des Ramsès de la XIXe et de la XXe dynastie ont été conservés [1]; et, Prisse d'Avennes l'a déjà fait observer dans son mémoire précité, ces tableaux « nous représentent des scènes militaires où les chevaux et les chars de guerre jouent le principal rôle et déterminent des changements notables dans la tactique militaire des Egyptiens. »

Le rôle considérable joué par les chevaux sous le Nouvel Empire et l'affection dont ils étaient l'objet sont signalés dans une foule de récits, notamment dans le *poème de Pentaour*, « l'une des œuvres les plus considérables et les mieux inspirées de la littérature égyptienne ». Dans ce poème, Pentaour raconte la campagne de l'an V de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, en glorifiant surtout la conduite héroïque du Pharaon la veille de la bataille de Kadesh, sur l'Oronte. Ramsès était tombé dans une embuscade du prince des Khétas. Abandonné d'une partie des siens, il charge lui-même à la tête de sa maison militaire, il soutient le choc de 2500 chars ennemis et les fait six fois reculer. Enfin son armée arrive vers le soir et le dégage; il rassemble ses généraux et les accable de reproches. « Que dira la terre entière, lorsqu'elle apprendra que vous m'avez laissé seul et sans second? que pas un prince, pas un officier de chars ou d'archers n'a joint sa main à la mienne? J'ai combattu, j'ai repoussé des millions de peuples, à moi seul. *Victoire à Thèbes* et *Noura satisfaite* étaient mes grands chevaux; c'est ceux que j'ai trouvés sous ma main quand j'étais seul au milieu des ennemis frémissants. Je leur ferai prendre moi-même leur nourriture devant moi, chaque jour, quand je serai dans mon palais, car je les ai trouvés quand j'étais au milieu des ennemis, avec le chef Menna, mon écuyer, et avec

1. Voyez les planches des ouvrages suivants : *Description de l'Égypte*; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*; Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*; Lepsius, *Denkmaeler aus Ægypten and Æthiopien*, etc.

les officiers de ma maison qui m'accompagnaient et sont mes témoins pour le combat : voilà ceux que j'ai trouvés. Je suis revenu après une lutte victorieuse, et j'ai frappé de mon glaive les multitudes assemblées [1]. »

L'usage de la cavalerie proprement dite n'ayant été établi que bien après le temps des Hyksos dans les contrées du sud-ouest de l'Asie d'où ils étaient partis pour envahir l'Egypte [2], on conçoit que ces conquérants n'aient point transmis cet usage aux Egyptiens. C'est ce que Prisse d'Avennes avait déjà constaté dans le mémoire précité. « Le témoignage unanime des tableaux militaires, peints ou sculptés à diverses époques sur les monuments de la vallée du Nil, prouve qu'il n'y eut pas en Egypte de cavalerie proprement dite..... On a bien remarqué, dans deux ou trois bas-reliefs historiques, un homme monté sur un cheval lancé au galop. Mais, dans un de ces tableaux, le cavalier, monté à poil, est un courrier portant une dépêche qu'il tient à la main. Dans l'autre scène, les cavaliers sont des étrangers, des ennemis; l'un est un fuyard cherchant son salut dans la vitesse d'un cheval déharnaché, sur lequel il s'est jeté à l'imprévu; l'autre cavalier, traversé par une flèche que son bouclier n'a pu parer, essaie encore de fuir sur un cheval lancé à toutes jambes. »

On trouvera les scènes décrites par Prisse d'Avennes et d'autres analogues dans les planches 17 *bis*, 21, 22, 300, 329 et 439 des *Monuments de l'Egypte et de la Nubie* de Champollion, qui dit dans l'explication de la planche 439 : « Bas-relief détaché d'un monument inconnu; plusieurs hommes transportent à dos une longue pièce de bois; un cavalier, sujet rare dans les monuments égyptiens, les précède. »

Quelques textes hiéroglyphiques parlent aussi d'hommes à cheval chez les étrangers. Le plus ancien est celui d'une stèle très mutilée de Karnak. Amenhotep II ou Aménophis II, de la XVIIIe dynastie, y raconte ses campagnes en Syrie, et il dit : « Sa Majesté s'avança pour examiner le pays d'Anato, et, comme Sa Majesté faisait cela, quelques Asiatiques vinrent à cheval [3]. »

Aussi M. Chabas a-t-il pu dire à la page 446 de ses *Etudes sur l'antiquité historique* : « Les Khétas, qui à l'époque de

1. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 230-231.
2. Voyez plus haut, pages 404 et 405.
3. Renseignement oral de M. Maspéro.

leur prédominance dans l'Asie occidentale avaient dans leurs armées des corps très nombreux, employaient aussi des cavaliers armés et non armés. » Il montre même, à l'appui de ce dernier fait, des cavaliers khétas copiés sur les tableaux des campagnes de Séti Ier et de son fils Ramsès II, de la XIXe dynastie.

Plus tard, lors de la révolte des troupes égyptiennes, Amasis ou Ahmès II, le chef des rebelles, était à cheval lorsqu'il reçut d'une manière fort incongrue l'envoyé d'Apriès (Hérodote, II, 172).

Enfin, à la suite de nombreuses recherches sur la question, M. Chabas est arrivé à cette conclusion, qui est la vraie : « Les armées égyptiennes ne comprenaient pas de corps de cavalerie proprement dite; mais certains officiers étaient montés sur des chevaux pour remplir un service qu'on peut comparer à celui des officiers d'ordonnance de nos généraux [1]; » et aussi, pouvons-nous ajouter, pour faire le service d'éclaireurs.

M. Chabas dit en outre : « Les armées des peuples d'Asie ne paraissent pas avoir eu de corps de cavalerie proprement dite. De même que chez les Egyptiens, elles ne comprenaient que des chars. On y voit cependant aussi, comme chez les Egyptiens, quelques cavaliers armés d'arcs et de boucliers [2]. » Ce jugement ne peut s'appliquer, bien entendu, qu'aux peuples de Syrie et d'Assyrie contemporains des premières dynasties du Nouvel Empire égyptien; car on a vu dans le chap. IV, § 2 et 3, que les Iraniens et les Hindous ont très anciennement possédé de la cavalerie proprement dite, et dans le chap. VII que les Assyriens et les Syriens, notamment ceux du pays d'Hamath, en avaient aussi dès le temps de Sardanapale III, de Salmanasar III et de Sargon.

On voit, d'après ce qui précède, que Diodore (I, 54) s'est écarté de la vérité en donnant à Sésostris, qu'il nomme Sésoôsis [3], une armée de « 600 000 fantassins, 24 000 cavaliers et 27 000 chars de guerre. » Homère est au contraire resté dans la vraisemblance historique quand il a fait dire à Achille refusant les présents d'Agamemnon : « Ses dons me sont odieux, et lui, je le méprise comme un Carien. Dût-il m'offrir dix fois, vingt

1. Chabas, *Études sur l'antiq. hist.*, p. 423.
2. Chabas, *Études sur l'antiq. hist.*, p. 444.
3. « Le nom de Sésostris et Sésoôsis est tiré d'un des noms populaires de Ramsès II, Sestou-râ ou Sessou-râ. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 22, note 2.)

fois autant de richesses qu'il en a ou en aura un jour, autant qu'il en arrive dans Orchomène ou dans Thèbes d'Egypte, dont les palais en sont remplis, dont les cent portes s'ouvrent pour laisser sortir chacune deux cents guerriers avec leurs chevaux et leurs chars; dût-il m'offrir autant de joyaux précieux qu'il y a de grains de sable et de poussière, jamais Agamemnon ne me fléchira, qu'il n'ait jusqu'au bout expié son intolérable outrage. » (*Iliade*, IX, p. 125.)

La comparaison de ces deux passages suffirait presque à elle seule pour montrer que l'usage de la cavalerie proprement dite s'établit en Egypte entre l'époque d'Homère et celle de Diodore, probablement sous Psametik Ier, qui, monté sur le trône en l'an 627, essaya de changer l'organisation sociale de l'Egypte en attirant une foule de Syriens, de Cariens et de Grecs parmi lesquels il choisit sa milice d'honneur pour remplacer celle des Maschouasch [1].

L'établissement relativement récent de la cavalerie proprement dite en Egypte n'a pas empêché la Bible de lui en donner dès l'époque de Moïse; et, dans son mémoire précité, Prisse d'Avennes a essayé de justifier la Bible par les considérations suivantes.

« Cette mention de la cavalerie égyptienne, fréquemment répétée dans la Bible, n'infirme cependant pas l'autorité des monuments. En recourant aux textes originaux, on trouve plutôt mentionnés les chevaux et les chariots de Pharaon que des cavaliers et de la cavalerie proprement dite. Rosellini (*Monumenti civili*, t. III) a très bien discuté ce point de critique historique et prouvé que le mot hébreu qu'emploie Moïse ou l'auteur de la narration n'exprime nullement des *chevaux montés par des cavaliers*, mais seulement des *chevaux harnachés*, ce qui doit s'entendre par des chevaux préparés pour les chars et aussi des chevaux de rechange. Avec cette modification dans la signification des mots, la tradition historique n'est plus contredite par les monuments qui, soit antérieurs, soit postérieurs à Moïse, rendent constamment le même témoignage contre l'existence de la cavalerie proprement dite dans l'armée égyptienne.

« Du reste, les textes hiéroglyphiques retracent par des signes que le langage copte traduit par *tentathôré*, mot à mot

1. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 490-493.

chevaux combattants, les soldats montés sur des chars (voy. Salvolini, *Campagne de Ramsès contre les Schéta*, p. 73). Dans le dénombrement de l'armée des Schéta (Scytho-Bactriens), sur une des murailles du palais de Karnac, il est dit que cette armée s'élevait à deux mille cinq cent soixante chevaux, évidemment pour désigner un pareil nombre d'hommes montés sur des chars de guerre, puisqu'on ne remarque aucun cavalier dans ce tableau. Le texte hébreu de la Bible et les légendes hiéroglyphiques des bas-reliefs militaires se servent, comme on le voit, des mêmes expressions. »

Mais on verra dans le chapitre X que si l'expression *parachîm* de l'Exode peut être justifiée par les considérations de Prisse d'Avennes, il n'en est pas ainsi de l'expression *sôus ouéroukhbou* du même livre.

Les chars de guerre des monuments sont généralement attelés de deux chevaux; on remarque seulement quelques chars attelés de quatre chevaux de front parmi ceux des Pharaons, mais ce sont des chars de parade ou de triomphe.

Les monuments représentent au moins aussi souvent des étalons que des juments dans les attelages de guerre. Toutefois on a vu que les grands chevaux de Ramsès II signalés par Pentaour étaient des juments, avaient des noms féminins; et, dans le *Papyrus Anastasi III*, écrit sous Ramsès II, le scribe Amenemapt dit au scribe Penbesa : « Quand te sera apporté cet écrit de communication, applique-toi à devenir scribe; tu primeras tout le monde. Arrive que je te dise les devoirs fatigants de l'officier de chars... Après qu'on l'a dressé, il part pour choisir un attelage dans les écuries de Sa Majesté, vie, santé, force; à peine a-t-il pris les bonnes cavales, il se réjouit à grand bruit. Pour arriver avec elles à son bourg, il se met au galop, mais n'est bon qu'à galoper sur un bâton [1]. »

Quant au type des anciens chevaux égyptiens, voici ce que Prisse d'Avennes en dit dans son mémoire : « Les chevaux égyptiens, à en juger par les bas-reliefs et les peintures, étaient d'une taille élevée, comme les chevaux niséens des plaines de la Médie, dont parle Hérodote. Ils avaient le cou effilé, l'encolure rouée, les paturons hauts, les jambes longues et minces, les pieds petits, la queue longue et fournie..... Cette race s'est conservée dans la haute vallée du Nil et se rencontre encore quel-

1. Maspéro, *Hist. anc.*. p. 268.

quefois Egypte, où elle est connue sous le nom de dongolâwi, c'est-à-dire de la province de Dongolah, en Nubie. »

Au reste, toutes les personnes compétentes qui ont pu, comme Champollion, Prisse d'Avennes, les docteurs Perron et Pruner-Bey, étudier sur place les chevaux actuels de la vallée du Nil et ceux des anciens monuments égyptiens, ont affirmé que l'ancienne race chevaline des Egyptiens était identique à la race nubienne ou dongolâwi actuelle, que ses représentants ne se rencontrent qu'exceptionnellement aujourd'hui en Egypte, et l'on verra plus loin comment ils en ont été expulsés.

Le type dongolâwi ou nubien est même très reconnaissable sur la plupart des chevaux représentés dans les *Monuments de l'Egypte et de la Nubie* de Champollion. L'ensemble des caractères de ce type se retrouve chez tous ces chevaux, et le profil de la tête nubienne est même bien rendu dans les planches 15, 30, 31, 71, 144, 205, 206, 290 et 301.

Sauf les chevaux de la planche 144, tous les autres remontent seulement à la XIXe et à la XXe dynastie; et il faut observer à ce propos que le Ramsès II et le Ramsès III de Champollion sont un seul et même personnage, Ramsès II; de sorte que son Ramsès IV est en réalité le Ramsès III de la XXe dynastie.

On a vu plus haut que les chevaux de la planche 144 de Champollion sont ceux du char de Pihiri, parent et contemporain d'Ahmès chef des nautoniers. Ils doivent avoir traîné ce char pendant la guerre de l'indépendance, avant que la victoire d'Amosis Ier sur les Hyksos réfugiés à Hâouâr ne l'ait fait souverain de toute l'Egypte et fondateur de la XVIIIe dynastie. Toujours est-il que, parmi les chevaux représentés sur les monuments, ce sont les seuls que Lepsius fasse remonter à la XVIIe dynastie [1]. La comparaison de la planche de Lepsius avec celle de Champollion indique que dans cette dernière on a supprimé diverses parties du harnachement des chevaux. Mais on paraît y avoir rendu avec plus de fidélité les caractères typiques des sujets; car ces caractères, aussi bien ceux de la tête que les autres, sont plus purement nubiens dans le dessin de Champollion que dans celui de Lepsius, qui est du reste exécuté sur une plus petite échelle; et Champollion dit précisément dans l'explication de sa planche 144 : « Les formes

1. Lepsius, *Denkmaeler*, t. V, section III, planche 10, fig. *a* bis.

naturelles des chevaux indiquent la race de Dongola, encore estimée aujourd'hui [1]. »

N'ayant vu de l'Egypte que la ville d'Alexandrie, et encore très imparfaitement, nous n'avons pu vérifier sur les lieux la justesse du jugement porté par Champollion, Prisse d'Avennes et autres, sur le type des chevaux des anciens monuments. Nous n'en sommes pas moins certain, d'une part qu'ils ne se sont pas trompés, d'autre part que l'identité de type des chevaux dongolâwi actuels et des anciens chevaux égyptiens serait encore plus apparente qu'elle ne l'est dans les planches des ouvrages sur l'Egypte ancienne, si les artistes y avaient reproduit des têtes de chevaux sur une plus grande échelle, au lieu d'y représenter des scènes équestres tout entières [2], et voici ce qui nous en donne la certitude.

Peu de temps après la publication de nos *Nouveaux documents sur l'histoire du cheval*, ayant témoigné à Prisse d'Avennes le regret de n'avoir pu étudier sur place les chevaux dongolâwi actuels et les chevaux représentés sur les anciens monuments égyptiens, il nous répéta que les uns et les autres sont incontestablement du même type, comme il l'a dit dans son mémoire. Pour nous donner la notion exacte de ce type, il nous montra un dessin qu'il avait calqué à Thèbes (quartier de Scheik-abd-el-Qournah), sur l'une des peintures du tombeau précité de Rekhmara, haut fonctionnaire de la cour de Thoutmès III, lequel dessin représente deux chevaux offerts à ce roi par les Routennou, peuple de la Syrie septentrionale. L'examen de ce fac-simile des chevaux des anciens monuments, déclarés semblables aux chevaux dongolâwi, nous a confirmé dans notre opinion sur l'identité de type des chevaux qui foulaient le sol de l'Egypte il y a une quarantaine de siècles, des chevaux dongolâwi actuels et des chevaux à front bombé d'origine orientale que nous avons si souvent observés en Algérie et dans les régiments de France montés en chevaux algériens.

En outre, quelques jours après nous avoir montré la photographie du cheval tekké cité à la page 365, pour nous mettre à

1. Champollion, *Monum. de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 3.

2. Il faut ajouter que, si nos artistes modernes connaissaient mieux les diverses races chevalines, il leur serait plus facile de distinguer et de reproduire les caractères typiques propres à chacune d'elles. Quant aux anciens artistes égyptiens, on va voir que pendant longtemps ils n'ont eu affaire qu'à une seule race chevaline; c'est l'une des causes qui leur ont permis d'en saisir facilement les formes.

même de constater jusqu'à quel point il ressemble aux chevaux des anciens monuments égyptiens, M. le colonel Duhousset a eu l'heureuse idée de calquer, sur la même feuille, la tête de ce cheval tekké et deux antiques têtes de chevaux égyptiens d'un dessin qu'il connaissait dans la collection de M. Hamy pour être un original de Prisse d'Avennes. Ces trois têtes de chevaux sont absolument du même type, et l'identité de leurs formes est même d'autant plus frappante qu'elles sont exécutées presque à la même échelle; car la tête du cheval tekké a 70 millimètres et les deux autres 75 millimètres de longueur. Or nous nous sommes assuré, dans le laboratoire d'anthropologie de M. Hamy, que le dessin sur lequel M. Duhousset a pris ces deux dernières têtes de chevaux est précisément celui que Prisse d'Avennes nous avait montré pour nous faire connaître le type dongolâwi. Les peintures du tombeau de Rekhmara sont du reste l'œuvre d'un artiste habile et consciencieux, car, on le verra plus loin, les divers personnages qui présentent des tributs à Thoutmès III y sont traités avec assez de précision pour que M. Hamy en ait tiré de précieux renseignements sur l'ethnologie de l'Afrique et de l'Asie à l'époque de ce Pharaon.

En définitive, puisque les caractères typiques des chevaux du tombeau de Rekhmara sont aussi bien ceux des chevaux tekkés et dongolâwi actuels que ceux de la race chevaline dont les anciens artistes égyptiens ont reproduit les traits avec plus ou moins de fidélité selon leur degré d'habileté, on est forcé d'en conclure que la plus ancienne race chevaline dont on constate l'existence en Egypte est notre race mongolique, connue en divers pays sous les noms de races kirghise, tekké, turcomane, dongolâwi, barbe, etc. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, puisque, on vient de le voir, les chevaux ont été introduits en Egypte par les Hyksos, refoulés dans cette contrée par la première grande irruption aryenne dans le sud-ouest de l'Asie, à une époque où la population chevaline de cette dernière région était encore presque entièrement mongolique; et les chevaux mongoliques du tombeau de Rekhmara sont une nouvelle preuve de ce dernier fait, puisqu'ils ont été offerts à Thoutmès III par des Syriens, par les Routennou.

A propos de la haute taille des chevaux égyptiens signalée par Prisse d'Avennes, il faut observer que les anciens artistes ont généralement donné de plus grandes proportions aux hommes qu'aux chevaux, aux héros qu'aux simples mortels;

de sorte qu'il est souvent difficile de porter un jugement assuré sur la taille des animaux qu'ils ont représentés.

Il n'en est pas moins avéré que les chevaux égyptiens étaient de grande taille, et que les grands chevaux donnés à Ramsès II par Pentaour n'étaient pas une exception en Egypte; car, dans une inscription cunéiforme d'Assour-bani-pal ou Sardanapal V, ce roi poursuit le pharaon Ourdamané jusqu'à Kipkip, au delà de Thèbes, dont il pille la résidence royale. « J'enlevai, dit le roi d'Assyrie, l'argent, l'or, les métaux, les pierres précieuses, le trésor de son palais, tout ce qu'il contenait en étoffes de bérom et de lin, de grands chevaux, des hommes mâles et femelles, etc. [1]. »

Il est vrai que, dans la traduction d'une autre inscription où le même fait est répété, M. Oppert met après l'expression « grands chevaux » le mot (éléphants ?) entre parenthèses avec un point d'interrogation [2]. Mais le doute de M. Oppert n'est nullement justifié. Le texte se sert du nom assyrien du cheval, *susi*, pluriel de *susu*, avec l'épithète « grands », et les chevaux égyptiens étaient réellement grands, surtout comparés aux chevaux aryens qui peuplaient l'Assyrie sous Assour-bani-pal, comme on l'a vu dans le chapitre VII : d'abord parce que, toutes choses étant égales d'ailleurs, les chevaux de race mongolique deviennent plus grands que ceux de race aryenne; en outre, parce qu'ils vivaient dans une vallée très fertile où l'agriculture était en honneur depuis nombre de siècles. Les Egyptiens paraissent d'ailleurs ne s'être jamais servis d'éléphants avant le règne des Ptolémées [3]. Ceux qui étaient quelquefois amenés en Egypte auparavant devaient être, comme chez nous, de simples objets de curiosité.

M. Lenormant dit dans son *Hist. anc. de l'Orient*, t. I, p. 322, que l'un des noms égyptiens du cheval, *kaoua*, est « employé dans deux documents égyptiens de la XIXe dynastie pour désigner spécialement des chevaux d'une race particulière qu'on tirait de la Mésopotamie. »

Les documents exposés aux pages 408 et 412 indiquent qu'il existait à cette époque, en Mésopotamie, une certaine quantité de chevaux aryens, soit par suite de l'établissement de la dynastie mède de Bérose, soit par suite des razzias des

1. Oppert, *Mém. sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, p. 83.
2. Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, p. 87.
3. Voyez Armandi, *Hist. milit. des éléphants*, p. 77-88.

rois d'Assyrie. La remarque de M. Lenormant viendrait à l'appui de ces documents, si les Egyptiens avaient réellement désigné « des chevaux d'une race particulière » par le mot *kaoua;* mais tel n'est pas le sens de ce mot.

M. Maspéro nous a en effet assuré que le mot *kaoua* s'applique aussi bien à l'espèce bovine qu'à l'espèce chevaline et qu'il désigne toujours des mâles, soit des taureaux, soit des étalons. Les documents auxquels M. Lenormant fait allusion prouvent donc seulement que les Pharaons de la XIXe dynastie tiraient des étalons de la Mésopotamie. Ils pouvaient y être poussés par plusieurs motifs, notamment par la renommée des chevaux de cette contrée et par le désir de s'enrichir aux dépens de l'ennemi vaincu.

Un autre nom du cheval, usité chez les anciens Egyptiens, est également fécond en enseignements. Le mot assyrien *susu* ou *sousou*, pluriel *susi* ou *sousi*, dont il vient d'être question, était le nom commun, populaire du cheval, non seulement chez les anciens Sémites de la vallée de l'Euphrate, mais aussi chez ceux de Syrie, c'est-à-dire chez les Cananéens et les Hébreux, où il avait la forme *sôus*, féminin *sôusa*, pluriel *sôusim*. Eh bien, comme nous l'a dit M. Maspéro, le nom que les anciens Egyptiens ont donné au cheval de guerre est précisément le mot *sôus*, employé communément au pluriel *sôusim* même pour désigner le singulier, et traité ensuite à l'égyptienne de manière à en former la racine quadrilatère *sôumsim* et les racines trilitères *soums*, féminin *soumsit*.

C'est une nouvelle preuve que les Egyptiens ont reçu leurs chevaux de la main des Hyksos, venus des contrées du sud-ouest de l'Asie, et constitués par un mélange de Sémites et de Mongols parlant depuis longtemps la langue des Sémites, comme on l'a vu aux pages 322-326.

La forme plurielle du nom du cheval de guerre chez les Egyptiens nous paraît du reste s'expliquer tout naturellement par la considération que les Hyksos, ayant seulement des chars de guerre et pas de cavalerie proprement dite, devaient le plus souvent employer le mot *sôus* au pluriel; car c'est par une raison analogue que dans les langues néo-latines actuelles, beaucoup moins de mots sont dérivés du nominatif que du cas régime qui remplaçait tous les cas obliques du latin, accusatif, ablatif, etc., dans les langues romanes du moyen âge, dont sont issues les langues néo-latines.

Mais il y a plus. Les sémitisants reconnaissent généralement que le nom populaire du cheval chez les Sémites, *sûs*, n'est pas un mot sémitique, qu'il est étranger aux langues sémitiques. Il n'y a guère lieu d'en être surpris, puisqu'on a vu dans les chapitres précédents que les Sémites étaient d'abord dépourvus de chevaux et qu'ils ont même reçu leurs premiers chevaux de la main des Mongols. Il est donc possible que le mot *sûs* soit dérivé d'un mot mongolique aujourd'hui perdu, ou peut-être encore subsistant dans quelqu'un des dialectes mongoliques; c'est ce que nous apprendra peut-être l'étude de ces dialectes, quand elle sera plus avancée.

A la page 421 de ses *Etudes sur l'antiquité historique*, M. Chabas rappelle « le fait très singulier et déjà tant de fois relaté, que la plus ancienne mention du cheval que nous aient encore livrée les monuments pharaoniques n'est pas antérieure au commencement du Nouvel Empire » : ce qui montre bien qu'il avait vu ce fait relaté ailleurs que dans la note précitée de M. Lenormant; mais il n'en persiste pas moins, dans son livre, à soutenir, comme les auteurs auxquels Prisse d'Avennes a fait allusion plus haut, que les chevaux existaient en Egypte de temps immémorial, avant l'invasion des Hyksos ou Pasteurs.

A l'appui de son opinion, M. Chabas dit (p. 403-407) que certains animaux domestiques ont été rarement représentés sur les monuments et que l'on connaît surtout leur existence par les textes hiéroglyphiques. Mais cela ne prouve absolument rien à l'égard du cheval, puisque, avant les Hyksos, il n'est pas plus question de lui dans les textes hiéroglyphiques que dans les peintures et dans les sculptures, bien que cet animal soit d'une bien autre importance dans l'histoire des peuples qui l'ont possédé que les autres animaux cités par M. Chabas.

Il montre aussi (pages 408-420) que le chameau fut utilisé en Egypte au moins depuis l'époque d'Abraham, mais que « les monuments égyptiens ne nous ont pas encore montré la figure du chameau, pas plus au temps des Lagides, et même à l'époque romaine, que sous les dynasties nationales » (page 411); et il en conclut que, « en ce qui touche le cheval, le silence des monuments n'est pas plus significatif qu'à l'égard du chameau » (p. 423).

Ici encore, le raisonnement de M. Chabas pèche par la base; car certains animaux domestiques ont été représentés de préférence à d'autres par les peuples civilisés qui les ont possédés, et

le cheval a partout été l'un de ceux-là, à cause de son rôle guerrier et de sa figure si décorative. Les Egyptiens du Nouvel Empire ont eux-mêmes couvert leurs monuments de figures de chevaux, ce qui indique bien que leurs ancêtres antérieurs aux Hyksos eussent agi de même s'ils eussent possédé des chevaux. Mais, puisque les Egyptiens du Nouvel Empire ont partout représenté le cheval et jamais le chameau qu'ils possédaient également, c'est évidemment parce qu'ils avaient des raisons particulières pour représenter l'animal guerrier aux formes harmonieuses et non la bête de charge disgracieuse dont l'absence sur les monuments ne nous paraît pas aussi surprenante qu'à M. Chabas. Il n'y a donc pas lieu de conclure du chameau au cheval comme il le fait. Bien d'autres espèces domestiques ont d'ailleurs été traitées par différents peuples comme le chameau l'a été par les Egyptiens; nous en citerons un seul exemple. Chez les Romains, qui nous ont laissé tant de représentations du cheval et tant de renseignements sur ses faits et gestes, les ânes et les mulets n'ont presque pas d'histoire, et nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre XIV.

A la page 423, M. Chabas donne comme un indice de l'usage du cheval en Egypte, dans les temps mythologiques, la tradition rapportée par Plutarque dans son traité *Sur Isis et Osiris*, chap. XIX, et suivant laquelle « Horus, interrogé par son père sur la question de savoir quel était l'animal le plus utile, aurait répondu : *C'est le cheval, à l'aide duquel on peut atteindre et tuer l'ennemi.* » Mais il ajoute dans la note 2 de la même page : « Plutarque nous apprend que, échappé aux coups d'Horus, Typhon s'enfuit sur un âne qui le porta sept jours. (*Sur Isis et Osiris*, XIX.) »

Il est à peine besoin de faire observer que Typhon n'eût pas monté sur un âne pour s'enfuir si le cheval eût été utilisé de son temps en Egypte, et que les deux légendes de Plutarque sont contradictoires. Si l'on était obligé de choisir entre les deux, il faudrait opter pour celle de la fuite de Typhon sur un âne, puisque c'est l'âne, et non le cheval, qui est représenté sur les monuments de l'Ancien Empire comme l'Equidé domestique des Egyptiens. Mais ce qui est beaucoup plus prudent, c'est de ne tenir aucun compte de ces deux légendes égyptiennes, habillées à la grecque à une époque aussi récente que celle de Plutarque.

M. Chabas dit aussi, à la page 448, que, sur un rocher du

désert de Radésieh, Séti Ier a fait graver un bas-relief représentant à cheval la déesse *Ouati*, protectrice des frontières septentrionales. Ce portrait équestre de la déesse *Ouati* pourrait à la rigueur être donné comme un indice de l'usage du cheval en Egypte avant les Hyksos, s'il avait été gravé sous un Pharaon de l'Ancien ou du Moyen Empire; mais il n'en est pas ainsi. Séti Ier est le fils de Ramsès Ier, fondateur de la XIXe dynastie; il vivait par conséquent près de trois siècles après l'expulsion des Hyksos, environ neuf siècles après leur arrivée en Egypte.

M. Chabas ajoute à la page 454 : « Un indice de l'antiquité du cheval dans l'opinion des Egyptiens de la XIXe dynastie se rencontre dans le *Papyrus médical de Berlin*. Dans la composition d'une fomentation, le... *saou qui est sur la cuisse du cheval* était employé... Le commencement du papyrus médical nous manque, et c'est regrettable, car nous y aurions retrouvé la mention du règne auquel la composition primitive était rapportée par le copiste. »

Il paraît que c'est là pour M. Chabas un indice de l'antiquité de l'existence du cheval en Egypte; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous croirons qu'il s'avance beaucoup en disant que telle était « l'opinion des Egyptiens de la XIXe dynastie »; car le musc et la cannelle de nos compositions pharmaceutiques n'ont jamais été, dans l'opinion des Français, un indice de l'antiquité de l'existence, en France, de l'animal et de l'arbre qui fournissent ces substances. Une composition pharmaceutique ne pouvant renseigner sur la faune et la flore du pays où elle est en usage, et la présence du *saou* dans la composition d'une fomentation égyptienne n'étant pas capable d'infirmer les documents exposés plus haut, il importe assez peu pour notre sujet que l'original du traité médical en question remonte soit à la XIXe dynastie, soit à la XVIIIe, soit même à une époque antérieure à l'invasion des Hyksos, comme le pense M. Chabas, ce qui est possible. Car on n'a jamais prétendu qu'avant cette époque les Egyptiens n'avaient aucune espèce de connaissance du cheval; on a seulement affirmé qu'ils ne le possédaient point.

M. Chabas dit en outre à la page 450 que Thoutmès II « amena du midi des chevaux »; et que Amentouonkh ou Toutankhamen faisait venir de Koush « des chevaux entièrement rouges ».

Nous avons admis plus haut que les Nubiens, alliés des

Egyptiens, ont tout de suite adopté comme eux l'usage du cheval pendant la domination des Hyksos; les chevaux amenés du midi par Thoutmès II, dont Ahmès Ier était le bisaïeul, ne peuvent que confirmer notre opinion.

Quant aux chevaux que Toutankhamen faisait venir de Koush, c'est-à-dire d'Abyssinie, ils prouvent qu'il y en avait déjà dans ce pays sous son règne. Mais Toutankhamen, l'un des derniers rois de XVIIIe dynastie, vivait environ deux siècles après l'expulsion des Hyksos, plus de huit siècles après l'arrivée des chevaux dans la vallée du Nil avec ces conquérants; et l'on verra dans le chapitre XIII qu'il a fallu moins de temps aux chevaux pour envahir tout le continent américain, qui en était également dépourvu lors de sa découverte par les Européens.

Il est d'ailleurs possible que le cheval n'ait pénétré dans la région du haut Nil que plusieurs siècles après l'invasion des Hyksos, car Thoutmès III, frère cadet de Thoutmès II, ne signale aucun cheval dans les pays de Koush et de Ouaouat ou Soudan oriental; il se vante seulement, dans les fragments de l'inscription de Karnak traduits pas de Rougé, d'en avoir ramené de l'or, des esclaves nègres mâles et femelles, des bœufs, des taureaux, aussi des vaisseaux chargés d'ivoire, d'ébène, de peaux de panthères et de tous les produits du pays [1]; tandis que, dans la même inscription, il cite parmi le butin recueilli en Asie, 188 cavales amenées par les princes des Routennou, 26 cavales et 13 chars pris dans la place d'Anratou, 260 cavales prises en Mésopotamie, enfin 40 chevaux et 15 chars pris dans le pays de Tahi, c'est-à-dire en Phénicie ou en Cœlésyrie; le tout pendant les années 6 à 10 de son règne effectif [2].

De Rougé raconte ailleurs, d'après l'inscription de la stèle de Karnak, une bien autre capture de chevaux, faite par Thoutmès III sur les Routennou, au début de son règne effectif, c'est-à-dire deux ans après la mort de sa sœur Hatasou qui avait été pendant vingt et un ans régente sous sa minorité. L'armée confédérée des Routennou révoltés avait pris position près de Mageddo, entre le Thabor et le Carmel, à l'extrémité supérieure

1. De Rougé, *Annales de Thoutmès III*, dans la *Rev. archéolog.*, t. II, 1860, p. 303 et 305.
2. De Rougé, *Annales de Thoutmès III*, dans la *Rev. archéolog.*, t. II, 1860, p. 299, 300, 302, 304.

de la vallée de Jizréel. Thoutmès III arrive en face de l'ennemi. « A l'aube du jour, il dispose son armée pour l'attaque; il appuie sa droite au ruisseau de Kina; sa gauche s'étend jusqu'au nord-ouest de Mageddo; le roi commande le centre en personne. Les ennemis culbutés s'enfuient vers Mageddo; mais les défenseurs de cette place, saisis d'effroi, ont fermé leurs portes, et les chefs sont obligés de se faire hisser sur les remparts à l'aide de cordes, pour échapper à la poursuite des Egyptiens. Mageddo fut bientôt forcée de se rendre, et, comme tous les princes s'y étaient réfugiés, ce fait d'armes décida du succès de la campagne. Les nombres très modérés que le texte nous donne pour les morts et les captifs annonce un grand esprit de véracité qui rehausse pour nous l'intérêt de ce récit. Thoutmès prend en effet ses soldats à témoin de l'exactitude de ses paroles dans une autre portion de ses annales. 83 morts et 340 prisonniers sont seulement énumérés après la bataille de Mageddo; mais la prise de 2132 chevaux et de 924 chars de guerre atteste l'entière défaite des Asiatiques; le butin fut d'ailleurs considérable [1]. »

Ce fait est vraiment insolite, car on ne s'empare habituellement des chars et des chevaux de guerre qu'en tuant les cavaliers ou en leur faisant poser les armes. Mais nous concevons que, dans le cas présent, les cavaliers routennou vaincus, s'étant précipités vers la ville de Mageddo, dont on leur ferma les portes, et s'étant encombrés sous ses murs, aient abandonné leurs chars pour se soustraire à la poursuite des monteurs de chars égyptiens, en gagnant les montagnes très rapprochées qui flanquent le champ de bataille, que nous avons traversé en 1861.

Un autre document du règne de Thoutmès III, le plus grand roi que l'Egypte ait jamais possédé, contient un renseignement encore plus important pour notre sujet. Il est fourni par les peintures du tombeau précité de Rekhmara, sur lesquelles M. Hamy a fait de nombreuses et très intéressantes observations ethnologiques, notamment les suivantes.

« Le cinquième registre de la salle extérieure du tombeau de Rekhmara contient encore des types de nègres rouges. Ce sont des bandes d'esclaves, hommes et femmes, ces dernières

1. De Rougé, *Étude sur les divers monum. du règne de Thoutmès III*, dans la *Rev. archéol.*, t. IV, 1861, p. 350-351.

surtout très caractérisées par leurs mamelles pyriformes et pendantes, leur ensellure sacro-lombaire très prononcée, etc. Derrière ces groupes s'en présentent d'autres, pris dans une race à peau claire, aux cheveux et à la barbe d'un blond hardi et aux yeux rougeâtres. Ce sont les Rotennous, dont le quatrième registre contient d'autres exemples.

« Ces Rotennous, que l'on a trop absolument identifiés avec les Assyriens, sont de deux types bien différents dans les peintures de la dix-huitième dynastie. Ils appartenaient certainement à deux races asiatiques très distinctes, l'une au type sémitique le plus caractérisé, l'autre beaucoup plus blanche avec la barbe blonde ou rousse et les yeux clairs. Ne pourrait-on pas voir dans ces Rotennous, blonds ou roux, qui dominent dans le quatrième registre du tombeau de Rekhmara, non des Assyriens, c'est-à-dire des Sémites, mais des Aryens établis déjà dans l'ouest de l'Asie. Ces Asiatiques, riches et industrieux, apportent avec eux des vases précieux des formes les plus variées, des arcs et des flèches, un char de luxe et des chevaux, les plus anciens peut-être dont la peinture nous ait été conservée [1], un ours isabelle qui est sans aucun doute l'ours de Syrie, enfin un jeune éléphant et un morceau d'ivoire. Leurs grands habits blancs serrés à la taille, les longs gants que quelques-uns d'entre eux portent à la main, les triples jupes de leurs femmes donnent à penser, comme le remarquait Wilkinson, que ces Rotennous vivaient dans un climat relativement froid, ce que ne dément pas leur type national, qui est un type du nord. Quel que soit d'ailleurs le lieu où on les localise, il est extrêmement intéressant de constater l'existence au dix-septième siècle avant notre ère, dans l'une des contrées de l'Asie soumises à l'influence égyptienne, d'un peuple blond aux yeux clairs et aux traits caucasiques, parvenu à un haut degré de civilisation [2]. »

La victoire de Thoutmès III sur ces Routennou rassemblés au pied du Thabor vient de montrer que c'étaient en effet, non des Assyriens, mais bien des « peuples de la Syrie septentrionale », suivant l'expression de M. Maspéro (*Hist. anc.*, p. 202).

1. Les chevaux précités de Pihiri à El-Kab sont plus anciens; mais ils sont sculptés et non peints.

2. Hamy, *Observations ethnologiques sur les peintures de la tombe de Rekhmara*, dans les *Bul. de la soc. d'anthrop. de Paris*, année 1875, pp. 222-223. Nous avons changé quelques mots dans cette citation d'après les indications verbales de M. Hamy.

Il nous paraît du reste indubitable qu'en représentant des hommes blonds dans les rangs des Routennou, les Egyptiens ont voulu signaler la présence de populations aryennes au milieu de ce peuple; car, on le verra dans le chapitre XII, c'est ainsi que sous Menephtah Ier, fils de Ramsès II, ils ont représenté les Maschouasch des textes hiéroglyphiques ou Maxyes d'Hérodote, lesquels se déclaraient eux-mêmes issus des Troyens, c'est-à-dire descendants des populations aryennes d'Asie Mineure. Dès le règne de Thoutmès III, les Aryas étaient donc installés dans le nord de la Syrie et ils devaient y avoir déjà introduit quelques chevaux aryens.

Comme une stèle de Karnak montre Thoutmès III emmenant « en captivité les chefs des *Routennou* [1] », il est même permis de voir une descendante de l'un de ces chefs dans la blonde Taï aux yeux bleus et au teint rosé, d'origine et de religion étrangères, femme d'Amenhotep III et mère d'Amenhotep IV, auquel elle fit abandonner le culte d'Ammon [2].

Revenons à M. Chabas, qui dit à la page 441 que Thoutmès Ier prit aussi des chevaux en Syrie et en Mésopotamie. Le fait nous est inconnu, mais il est tout naturel; car, si le récit des campagnes de Thoutmès Ier n'est pas arrivé jusqu'à nous, on sait par les annales de son fils cadet Thoutmès III qu'il parcourut la Syrie et qu'il éleva ses stèles de victoire sur les bords de l'Euphrate [3].

Nous rapporterons encore la phrase suivante de M. Chabas, à cause de la façon dont elle est conçue : « Sur la stèle d'Amada en Nubie, qui célèbre en termes pompeux les victoires d'Aménophis II, il est dit que *le roi s'est emparé en un instant des nations qui avaient fondu sur l'Egypte en hommes et en chevaux, et qui étaient venues par milliers, ignorant que le roi était de l'essence d'Ammon.* » (P. 441-442.) L'emplacement de la stèle d'Amada en Nubie pourrait faire supposer que les nombreuses nations cavalières vaincues par Aménophis ou Amenhotep II, petit-fils et successeur immédiat de Thoutmès III, étaient des Nubiens révoltés; mais ce serait une erreur. M. Maspéro nous a assuré que les seules victoires dont il soit question

1. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 206.
2. Clef. Mariette, *Hist. d'Égypte*, p. 36-37 ; Maspéro, *Hist. anc.*, p. 211-212 ; général Faidherbe, *Instructions sur l'anthropologie de l'Algérie*, dans les *Bulletins de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1873, p. 605.
3. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 198.

dans l'inscription de cette stèle sont celles qu'Amenhotep II remporta sur les Assyriens, qui s'étaient déclarés indépendants lors de son avènement au trône. On peut lire le récit de cette campagne aux pages 207 et 208 de l'*Histoire ancienne* de M. Maspéro. Amenhotep II avait tué de sa main sept chefs assyriens; il fit transporter le corps de l'un d'eux chez ses tributaires les Nubiens de Napata pour leur servir d'exemple; et c'est à cette occasion qu'il fit ériger la stèle d'Amada.

A propos des campagnes en Asie des Pharaons du Nouvel Empire, il ne faut pas oublier qu'elles eurent pour résultat d'amener quelques nouveaux chevaux d'Asie en Egypte et non d'introduire des chevaux d'Egypte en Syrie et en Mésopotamie. Ce sont encore moins ces campagnes qui auraient pu introduire en Médie et en Arménie des chevaux dongolâwi ancêtres des anciens chevaux niséens; ces Pharaons paraissent même n'avoir jamais porté leurs armes dans ces contrées.

Quant à la nature des relations des Pharaons antérieurs aux Hyksos avec les peuples de l'Asie, on peut en juger par le passage suivant de M. Maspéro [1] :

« De toutes les dynasties égyptiennes, la XIIe est à coup sûr celle dont l'histoire offre le plus de certitude... Sur les peuples de la Syrie et de la Palestine, on n'avait (sous la XIIe dynastie) que des notions flottantes empruntées aux caravanes ou apportées dans les ports de la Méditerranée par les marins qui les fréquentaient. Parfois cependant, les riverains du Delta voyaient arriver dans leurs villes des bandes d'émigrés ou même des tribus entières qui, chassées de leur pays natal par la misère ou les révolutions, venaient chercher asile en Egypte... Sur un point seulement du territoire asiatique, les Pharaons de la XIIe dynastie songèrent à s'établir solidement : ce fut dans la péninsule du Sinaï, auprès des mines de cuivre et de turquoises exploitées jadis par les princes de l'Ancien Empire. Des postes placés dans les gorges du Sinaï protégèrent les ouvriers contre les tentatives des Bédouins. Grâce à cette précaution, on put reprendre l'exploitation des anciens filons, ouvrir des filons nouveaux et donner aux travaux une activité qu'ils n'avaient jamais eue auparavant. Même en cet endroit, les rois de la XIIe dynastie ne se départirent point de leur politique habituelle ; ils ne prirent de terrain que ce qui était nécessaire

1. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 106, 107 et 108.

pour l'exploitation des mines et abandonnèrent le reste aux tribus nomades du désert. »

C'est ce qui explique pourquoi les Egyptiens restèrent si longtemps privés de chevaux, surtout si l'on considère que les tribus asiatiques du désert et du midi de la Syrie, avec lesquelles ils eurent des relations dans ces temps reculés, n'adoptèrent elles-mêmes l'usage du cheval qu'à des dates relativement très récentes, comme on l'a vu dans le chapitre précédent et comme on le verra encore dans le suivant.

L'invasion des Hyksos avait eu pour résultat d'introduire, de naturaliser le cheval mongolique en Egypte, et leur expulsion celui de jeter les Egyptiens sur l'Asie. Par suite des expéditions en Syrie et en Mésopotamie de Thoutmès Ier et de plusieurs de ses successeurs de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, des chevaux pris dans ces deux contrées étaient venus renforcer la population chevaline de l'Egypte. Mais, quel qu'ait pu être le nombre des chevaux aryens existant alors en Mésopotamie et dans une partie de la Syrie, ceux qui vinrent en Egypte n'altérèrent pas sensiblement le type de son ancienne population chevaline mongolique, infiniment plus nombreuse et acclimatée depuis plusieurs siècles dans le pays.

Les Pharaons n'eurent d'ailleurs que de très rares occasions de capturer des chevaux en Asie après Ramsès III, le second roi de la XXe dynastie et le dernier des grands souverains nationaux de l'Egypte. Ce héros était parvenu à rétablir l'intégrité de l'empire, en faisant cesser l'anarchie dans laquelle il était tombé sous les faibles successeurs de Ménephtah Ier, fils de Ramsès II. « Pourtant la décadence était proche. L'Egypte, épuisée par quatre siècles de guerres perpétuelles, devenait de plus en plus incapable d'un effort sérieux ; la population, décimée par le recrutement, mal renouvelée par l'introduction incessante d'éléments étrangers, n'avait plus la patience et l'enthousiasme des premiers temps. Les classes élevées, accoutumées au bien-être et à la richesse, n'estimaient plus que les professions civiles et raillaient tout ce qui touchait au militaire [1]. »

« Pendant cette période de défaillance générale, une autre cause d'affaiblissement se produit. Les grands prêtres d'Ammon à Thèbes, profitant de l'inertie des derniers rois de la XXe

1. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 267.

dynastie, minent peu à peu la puissance royale et aspirent à renverser les rois légitimes. L'Egypte paie ainsi l'ambition des conquérants de la XVIIIe dynastie. Humiliée autant qu'elle a été superbe, elle va bientôt voir son sol foulé encore une fois par les étrangers, et, après avoir dominé à la fois sur les Couschites, les Libyens et les Asiatiques, elle recevra d'eux des rois. C'est pour n'avoir pas su rester sur le terrain qui est véritablement le sien, c'est-à-dire sur les bords du Nil, aussi loin qu'ils se prolongent vers le sud, c'est pour avoir essayé de l'imposer là où mille questions de race et de climat compromettent son autorité, que son empire trop vaste va se démembrer. Telle en effet sera la fin de la plus belle période de l'histoire d'Egypte. Impuissant à faire face à tant de dangers, l'empire de Ménès, après Ramsès III, marche douloureusement vers sa décadence. Au nord comme au sud, ses conquêtes lui échappent une à une, et au moment où, sous le dernier roi de la XXe dynastie, les grands prêtres placent enfin sur leur tête la couronne des Pharaons, nous voyons l'Égypte réduite à ses plus petites frontières et entourée d'ennemis plus puissants qu'elle [1]. »

Quant aux dominations successives des Perses, des Grecs et des Romains, elles eurent plutôt pour effet d'enlever à l'Egypte ses plus beaux chevaux que d'y introduire des chevaux aryens en flots assez nombreux pour changer le type mongolique de son ancienne population chevaline, parce que les Perses, les Grecs et les Romains se contentèrent d'exploiter le pays au lieu de l'occuper.

Mais la domination musulmane eut un tout autre caractère. On a dit à la fin du chapitre VIII avec quelle rapidité les Arabes disciples de Mahomet étendirent leur empire depuis l'Inde jusqu'au Maroc. Après la conquête définitive de l'Egypte par Amrou, lieutenant du kalife Omar, en l'an 641, les Arabes s'installèrent dans le pays qu'ils occupent encore et qu'ils ont complètement arabisé. Avec eux, les chevaux aryens arrivèrent en masses compactes et successives; comme ils appartenaient à la race favorite, la plus estimée des Arabes [2], ils purent lutter avantageusement contre les chevaux mongoliques, dont le sang diminua à chaque génération et finit par disparaître presque complètement de l'Égypte. Et, si le type équestre des anciens

1. Mariette. *Aperçu de l'histoire d'Égypte*, p. 45-46.
2. Voyez plus haut, p. 458.

monuments égyptiens s'est conservé en Nubie, c'est uniquement parce que cette contrée est loin d'avoir été aussi complètement arabisée que l'Egypte.

Les époques relativement récentes où les chevaux aryens ont remplacé les chevaux mongoliques en Syrie et surtout en Égypte sont d'ailleurs, comme nous l'avons dit à la page 315, une nouvelle preuve que le cheval a été introduit en Grèce par les peuples aryens d'Asie Mineure et non par les colons phéniciens ou égyptiens.

Dans un mémoire publié en 1875 [1], après avoir donné un aperçu des principaux faits contenus dans ce chapitre, ainsi que de ceux qui ont été exposés plus haut (chap. V, § 4) à propos des anciens chevaux niséens et des chevaux mongoliques actuels des régions septentrionales de l'Asie, nous étions arrivé aux mêmes conclusions qu'aujourd'hui, sur l'introduction en Egypte de la race chevaline mongolique par les Hyksos, et sur son remplacement par la race chevaline aryenne lors de l'occupation du pays par les Arabes musulmans.

Mais nous ne devons pas laisser ignorer que la lecture de ce mémoire n'a pas complètement ramené notre ami M. André Sanson à notre manière de voir. On se rappelle qu'en 1868, alors que la remarque de Strabon sur les deux types de chevaux orientaux était restée lettre morte, que l'aire géographique ancienne et moderne de la race chevaline mongolique ou dongolàwi était encore très incomplètement connue, et que son histoire était tout à fait ignorée, M. Sanson avait désigné cette race sous les noms de race chevaline *africaine* et de race chevaline *à cinq vertèbres lombaires* [2]. Voici ce qu'en 1878, après la lecture de notre mémoire, il a dit dans son chapitre intitulé « RACE AFRICAINE (*Equus caballus africanus*) », aux pages 49 et 50 du tome III de son *Traité de zootechnie :*

« C'est elle (cette race africaine) qui est figurée sur les anciens monuments de l'Egypte et qui est connue des égyptologues sous le nom de cheval dongolàwi.

« Piétrement, se fondant sur des considérations historiques, la croit originaire d'Asie, comme l'autre race orientale..... Il propose de donner le nom de race touranienne ou mongolique (*E. C. mongolicus*) au groupe de chevaux qualifiés en

1. Piétrement, *Nouveaux documents sur quelques points de l'histoire du cheval*, dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, 1875.
2. Voyez plus haut, p. 11-13 et 25.

Orient de dongolàwi ou de turcomans..... Nous n'avons pas cru pouvoir nous rendre à ses raisons, d'abord parce que..... les conclusions de l'histoire naturelle ont besoin de s'appuyer sur des bases moins fragiles que celles qui dépendent de textes dont les interprétations semblent devoir rester toujours douteuses; ensuite parce que l'origine nubienne attribuée par nous à la race dont il s'agit est corroborée par des considérations d'ordre zoologique d'une valeur bien autrement solide que celle des hypothèses fournies par la pure érudition.

« La position qu'occupe le type de cette race dans la série générique à laquelle il appartient le place à côté des ânes, dont la formule vertébrale est la même. Nul ne conteste que les deux races de ceux-ci n'aient eu leur berceau dans la partie occidentale du bassin de la mer Rouge pour l'une, et dans la partie occidentale de celui de la Méditerranée pour l'autre. Les plus fortes probabilités sont donc pour que celui de la race chevaline à cinq vertèbres lombaires soit au nord-est de l'Afrique. C'est en Nubie, dans le Dongala, qu'existent aujourd'hui ses représentants les plus complets et les plus beaux. Les érudits nous montrent, et Piétrement mieux que personne, que les Egyptiens ne se servaient point du cheval avant l'invasion de l'Egypte par les Pasteurs ou Hyksos, mais aucun ne nous prouve que les chevaux étaient absents de Nubie dans les temps qui ont précédé cette invasion. Conséquemment, nous sommes autorisé à conserver à la race en question le nom sous lequel nous l'avons fait connaître. Fût-elle d'origine asiatique, le nouveau nom proposé ne pourrait pas d'ailleurs être adopté, n'étant pas en concordance avec les bases de notre nomenclature. »

Si dans sa dernière phrase M. Sanson fait allusion à la synonymie des expressions race touranienne et race mongolique, que nous avions adoptée conformément à la mode d'alors, nous n'avons rien à objecter, d'autant que nous avons depuis supprimé l'expression race touranienne pour conserver seulement celle de race mongolique. Mais, si c'était cette dernière expression qui fût visée dans sa phrase, l'assertion de M. Sanson n'aurait aucune espèce de fondement, puisque l'expression de race mongolique est tout à fait analogue à celles de race germanique, race britannique, etc., adoptées dans sa propre nomenclature.

Quant aux considérations d'ordre zoologique qui lui font

placer en Nubie le berceau du cheval dongolâwi, nous ne voyons pas qu'elles aient « une valeur bien autrement solide » que celles qui nous font placer ce berceau en Mongolie. Le cheval dongolâwi eût-il la même formule vertébrale que les ânes, l'ensemble de sa conformation le rapproche davantage des autres chevaux, notamment du cheval aryen reconnu asiatique par M. Sanson, que les hémioniens ne se rapprochent du cheval aryen. C'est ce que M. Sanson a lui-même admis en rangeant le cheval dongolâwi dans le groupe des caballins et en faisant un groupe à part des hémioniens [1]. Aucune raison d'ordre zoologique ne s'oppose donc à ce que le cheval dongolâwi soit originaire d'Asie comme le cheval aryen, puisque ces deux chevaux diffèrent moins entre eux qu'ils ne diffèrent de leurs congénères les Equidés hémioniens, lesquels sont tous d'origine asiatique et dont une variété au moins est naturelle à la Mongolie.

Du réste, nous pouvons à ce propos rappeler ce fait remarquable : « l'Hyène fossile de l'Altaï ressemble plutôt à une espèce d'Afrique (*Hyæna crocuta*) qu'à l'espèce répandue aujourd'hui dans l'Asie occidentale jusqu'en Perse (*Hyæna striata*) [2]. »

Enfin, tout en reconnaissant avec les érudits « que les Egyptiens ne se servaient point du cheval avant l'invasion de l'Égypte par les Pasteurs ou Hyksos », M. Sanson prétend que « aucun ne prouve que les chevaux étaient absents de Nubie dans les temps qui ont précédé cette invasion. »

Nous avions cependant déjà indiqué dans notre mémoire que bien avant l'invasion des Hyksos, sous l'Ancien et le Moyen Empire, pendant deux périodes de splendeur comprenant ensemble treize à quatorze siècles, la Nubie avait été une simple province égyptienne, d'où les Pharaons « avaient tiré toutes les choses dont ils avaient besoin, soldats, bestiaux, bois, or, ivoire, etc. » Ces faits, de nouveau rappelés dans ce chapitre, sont trop connus des égyptologues et des érudits pour que nous nous y arrêtions davantage; nous ne pouvons que renvoyer aux traités spéciaux sur la matière, notamment à l'*Histoire ancienne* de M. Maspéro. Répétons toutefois que

1. Voyez plus haut, p. 11.

2. Brandt, *Nouvelles recherches sur les restes de mammifères trouvés dans les cavernes de l'Altaï*, dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, VIIIe année, 1872, p. 728. Extrait du *Bull. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, t. XV, n° 2, p. 117, par E. Oustalet.

dès l'Ancien Empire, notamment sous la VIe dynastie, les Pharaons ne se sont pas bornés à construire des vaisseaux et à lever des soldats dans leur province de Nubie; ils en ont en outre réellement tiré « des bestiaux, de l'ivoire, de l'ébène, de l'or et autres métaux précieux [1]. » Ajoutons aussi que « ce fut surtout vers l'Ethiopie que se porta l'attention des princes de la XIIe dynastie... Dès lors, toute la vallée du Nil, depuis l'endroit où il quitte les plaines de l'Abyssinie pour entrer dans le lit étroit qu'il s'est creusé au milieu du désert, jusqu'à l'endroit où il se décharge dans la Méditerranée, ne forma plus qu'un seul empire, habité par un seul peuple, parlant la même langue, adorant les mêmes dieux et obéissant au même souverain [2]. »

Il faut donc répéter ce qui a été dit dans notre mémoire précité. Il n'est pas admissible que la Nubie ait possédé l'usage du cheval avant l'invasion des Hyksos, puisqu'elle avait déjà été pendant treize à quatorze siècles une simple province de l'empire des Pharaons, qui ne se servaient pas alors du cheval. Il n'est pas davantage admissible que, pendant tant de siècles, le cheval ait vécu seulement à l'état sauvage en Nubie, à côté des Egyptiens, dès lors parvenus à un degré de civilisation qu'ils n'ont point dépassé et possesseurs de beaucoup d'autres animaux domestiques, notamment de l'âne africain; si les Egyptiens eussent en effet possédé le cheval sauvage dans l'une des provinces de leur empire, ils n'eussent pas attendu si longtemps pour l'assujettir, juste au moment où les Hyksos leur amenaient des chevaux tout domestiqués. M. Sanson lui-même reconnaîtra d'autant mieux la justesse de ces dernières considérations qu'il a maintes fois signalé les suivantes. Les races sauvages souches de nos races domestiques avaient à un si haut degré l'instinct de la sociabilité qu'elles se sont toutes ralliées à l'homme dans les temps préhistoriques ou, si l'on veut, proto-historiques. Ce sont des populations encore barbares qui les ont toutes assujetties; tandis que les essais de domestication d'autres races animales, tentés dans les temps historiques par des peuples civilisés, ont tous été infructueux : ils ont souvent abouti à l'apprivoisement de quelques individus, jamais à la domestication de la race.

1. De Rougé, *Recherches sur les monum. des six prem. dyn.*, p. 122-123 et 141-142.
2. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 111.

Au reste, si les anciens Egyptiens doivent être séparés des Nubiens au point de vue politique, il n'en est pas de même au point de vue ethnologique. La remarque en a déjà été faite par Champollion, qui l'a consignée en ces termes dans sa *Notice sommaire sur l'histoire d'Égypte*, aux pages 361 et 362 de ses *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie :*

« Les premières tribus qui peuplèrent l'Egypte, c'est-à-dire la vallée du Nil, entre la cataracte d'Assouan et la mer, venaient de l'*Abyssinie* ou du *Sennaar*. Mais il est impossible de fixer l'époque de cette première migration, excessivement antique.

« Les anciens Egyptiens appartenaient à une race d'hommes tout à fait semblables aux *Kennous* ou *Barabras*, habitants actuels de la Nubie. On ne retrouve dans les *Coptes* de l'Egypte aucun des traits caractéristiques de l'ancienne population égyptienne. Les *Coptes* sont le résultat du mélange de toutes les nations qui, successivement, ont dominé l'Egypte. On a tort de vouloir retrouver chez eux les traits principaux de la vieille race. »

Lorsque nous avons demandé l'opinion de M. Ernest Hamy sur ce passage, il nous a répondu que Champollion avait parfaitement raison. Le savant anthropologiste est arrivé aux mêmes conclusions que le créateur de l'égyptologie, par une étude attentive des peintures, des bas-reliefs et des statues qui remontent aux anciennes dynasties nationales de l'Egypte; il ajoute seulement que l'élément nubien prédomine encore aujourd'hui chez les Coptes.

Il est vrai que plusieurs égyptologues, influencés surtout par leurs études philologiques, ont supposé que les anciens Egyptiens étaient des Sémites arrivés d'Asie dans la vallée du Nil. Ainsi, pour de Rougé, la tradition biblique, les mythes, les formes du langage, tout indique « la parenté primitive des Egyptiens et des Cananéens [1]». M. Maspéro a de nouveau examiné la question aux pages 13 à 17 de son *Histoire ancienne*. Il y rapporte, d'après la *Grammaire égyptienne*, le dernier des deux alinéas précités de Champollion; il termine sa dissertation par des considérations philologiques sur le sémitisme de la langue égyptienne; et il arrive à ces conclusions : « Les Egyptiens appartiendraient donc aux races proto-sémitiques. Venus d'Asie par l'isthme de Suez, ils trouvèrent établie sur le bord

1. De Rougé, *Rech. sur les monum. des six premières dynasties*, p. 11.

du Nil une autre race, probablement noire, qu'ils refoulèrent dans l'intérieur. »

Ces exemples montrent seulement l'insuffisance de la philologie pour la détermination des races. De l'étude des anciens portraits d'Egyptiens, combinée avec celle de leur langage, il ressort en effet que l'ancien peuple égyptien appartenait à la race *nubienne* ou *barabra;* qu'il avait très anciennement reçu dans son sein une colonie de Sémites dont il avait en partie adopté la langue; et que le sang sémitique avait fini par disparaître, sans laisser de traces apparentes, absorbé dans la masse beaucoup plus considérable du sang indigène.

Certains portraits d'Egyptiens, datant de l'Ancien Empire et insuffisamment étudiés au point de vue ethnographique, ont été donnés à tort comme une preuve de l'antiquité de l'existence des Sémites en Egypte; mais d'autres indices dénotent avec certitude l'antiquité d'une immigration des Asiatiques dans cette contrée : ils sont fournis par l'étude de sa faune domestique sous les premières dynasties. Cette étude peut surtout être faite avec fruit depuis que M. André Sanson a donné, dans les tomes IV et V de son *Traité de zootechnie*, les caractères typiques des différentes races bovines, ovines, caprines et porcines de l'Ancien Continent, comme il avait donné ceux des races chevalines et asines dans son tome III.

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire a déjà dit que « si l'on jette un coup d'œil attentif sur les animaux de l'Egypte, on se persuade bientôt qu'il n'en est aucun de propre à ce pays [1]. » La géologie a appris depuis qu'il ne saurait en être autrement, puisque le Delta du Nil était encore un estuaire fluvio-marin pendant l'époque quaternaire. Aussi toutes les espèces domestiques de l'Egypte sont-elles originaires, les unes des contrées africaines voisines, Nubie, Abyssinie et Soudan, les autres d'Asie; et il en était déjà de même dans les temps les plus reculés où nous fassent remonter les monuments.

Le grand bas-relief de la paroi orientale de l'hypogée n° 75 des pyramides de Gizeh suffirait à lui seul pour prouver la vérité de cette assertion. Il date de la IVe dynastie, et il a été reproduit dans le grand ouvrage de Lepsius [2]. On y remarque, entre autres choses, deux troupeaux d'ânes, un troupeau de moutons, un troupeau de chèvres et un troupeau de bœufs.

1. *Description de l'Égypte : Histoire naturelle;* t. I, 1re partie, p. 2.
2. Voyez Lepsius, *Denkmaeler*, t. III, section II, planche 9.

Les ânes de ce bas-relief appartiennent naturellement à la race africaine ou nubienne, la seule race asine qui ait jamais existé en Egypte; leurs caractères typiques sont du reste très reconnaissables : ce qui n'est pas surprenant, puisque l'Ancien Empire est la plus belle époque de l'art égyptien.

Les moutons et les chèvres appartiennent au contraire à la race ovine et à la race caprine asiatiques; leurs physionomies sont également caractéristiques et très bien rendues. A défaut de leurs physionomies, la longue queue des moutons et la présence des cornes chez les moutons et chez les chèvres de ce bas-relief suffiraient pour indiquer que ces moutons et ces chèvres sont de races asiatiques. En effet, il n'a jamais existé en Egypte que la race ovine du Soudan à côté des moutons asiatiques et que la race caprine du Soudan à côté des chèvres asiatiques; or les chèvres et les moutons du Soudan n'ont pas seulement le profil de la tête extrêmement arqué, ils sont aussi les uns et les autres constamment dépourvus de cornes.

Il n'est pas inutile de faire observer à ce propos que, le mouton du Soudan continuant dans son pays natal à rester couvert de longs poils qui n'ont pas été remplacés par de la laine, comme chez ceux de ses représentants qui vivent aujourd'hui dans des pays civilisés, il ne serait pas facile à tout le monde de distinguer ce mouton de la chèvre du Soudan, si l'on ne savait que toutes les races caprines ont la queue courte et relevée, tandis que toutes les races ovines ont la queue plus ou moins longue et toujours pendante. Ce caractère différentiel, tiré de la conformation de la queue, est en réalité le seul qui puisse toujours faire distinguer avec certitude la chèvre du mouton; il mérite à ce titre d'être connu des archéologues; car tous les autres caractères différentiels, tirés de la nature du système pileux, de l'absence ou de la présence de la barbe au menton, des pendeloques, etc., pourraient dans certains cas induire les archéologues en erreur, leur faire prendre des moutons pour des chèvres : méprise qu'ils ne nous paraissent pas avoir toujours évitée. Ajoutons que les moutons de race asiatique ont assez souvent quatre cornes au lieu de deux : particularité qui n'a encore été observée chez aucune autre race ovine.

Enfin les bœufs de notre bas-relief appartiennent aussi à la race asiatique, généralement connue en Europe sous les noms de *grande race grise* et de *race des steppes*, si remarquable par

la grande dimension de ses cornes en forme de lyre, par la grande élévation de son garrot et par l'obliquité de sa ligne dorsale, déterminée par la hauteur moindre du train postérieur que du train antérieur. C'est du reste la seule race bovine que l'Egypte paraisse avoir jamais possédée. Il est vrai que certains auteurs ont signalé dans les anciens monuments égyptiens la présence de deux races bovines, l'une à grandes cornes, l'autre à courtes cornes; mais, s'ils avaient bien regardé, ils auraient vu que leurs prétendus bœufs à courtes cornes sont des taureaux. Ils ignoraient sans doute que chez les sujets pourvus de ces sortes d'appendices, la castration détermine l'accroissement plus considérable des cornes des taureaux devenus bœufs, tandis qu'elle arrête l'accroissement des cornes des béliers devenus moutons. De sorte que les bovidés, représentés avec de longues cornes et tous les organes mâles, sont des bœufs ayant subi l'opération du bistournage : à moins que, par exception, ils n'aient été dessinés par des artistes aussi peu au courant de la question que les auteurs précités.

Les anciens Egyptiens étaient donc un peuple de race nubienne qui avait reçu une partie de ses animaux domestiques et des éléments de sa langue d'immigrants sémitiques venus du sud-ouest de l'Asie. Ces immigrants avaient quitté cette région avant l'arrivée des Mongols et de leurs chevaux, puisqu'ils n'avaient pas introduit en Egypte ces animaux, qui n'y furent amenés que plus tard par les Hyksos. La succession de ces faits concorde du reste avec l'immense antiquité de la civilisation égyptienne, comparée à la date approximative assignée plus haut, page 353, à la domestication de la race chevaline mongolique.

Enfin l'introduction du bœuf asiatique et du mouton asiatique dans la vallée du Nil par les Sémites encore sans relations avec les Mongols témoigne que les Sémites ont domestiqué chez eux ces deux races animales; et, comme elles ont été également domestiquées par les Aryas et par les Mongols, il faut en inférer qu'elles occupaient à l'état sauvage une aire géographique très étendue.

Le passage des chevaux mongoliques en Egypte nous a fait sortir de Syrie avant d'avoir étudié l'histoire du cheval chez les Hébreux; mais il était préférable de n'aborder cette histoire qu'après l'exposé des faits contenus dans le présent chapitre.

CHAPITRE X

ABSENCE INITIALE ET INTRODUCTION DE L'USAGE DU CHEVAL CHEZ LES HÉBREUX.

On n'accusera pas l'*Histoire du cheval* d'Ephrem Houël de ne pas commencer par le commencement, car on y lit ceci :

« Ouvrages des derniers jours, fins de la création, dont la femme devait être le mot suprême, le cheval et l'homme entrèrent les derniers dans la vie, après les séries de merveilles, après les soleils et les mondes.

« Les Intelligences prirent dans leurs mains les moules des créations; *ils* choisirent les plus charmans contours, les proportions les plus parfaites, l'ensemble le plus merveilleux » pour former le cheval, dont « la tête est un poème vivant où toutes les passions éclatent et dont le langage sait se faire entendre à tout ce qui respire, soit qu'il caresse, soit qu'il menace.....

« Le Très-Haut octroya encore à l'être privilégié qu'il voulut former la gracieuse élégance des oiseaux qui se balancent dans l'azur des cieux. Puis il le revêtit d'une robe couleur du temps, c'est-à-dire changeante comme lui.....

« Tant que durèrent les jours de l'Eden, le cheval... était seulement un de ces brillans jouets qui n'avaient d'autre destination que celle d'animer de leurs ébats l'immense solitude du matin de l'univers. Il paissait les vastes prairies qu'arrosait le fleuve aux quatre branches et livrait sa chevelure soyeuse aux vents tièdes de l'heureux séjour. »

Mais, après la chute de l'homme et son expulsion du Paradis, « ce fut un beau moment dans l'histoire du monde, un moment

où les anges du ciel se penchèrent de leurs sièges étoilés pour regarder la terre, celui où le premier cavalier enroula sa main dans la crinière de son coursier et s'élança sur son dos, trône de tant de gloires. »

Ce premier cavalier fut naturellement « Adam qui vécut 900 ans, qui vit passer sous ses yeux trois cents générations de chevaux..... et qui fut un habile éleveur et un bon écuyer. »

C'est pourquoi « le cheval fut d'abord l'ami de la famille, admis sous la tente du patriarche, caressé par les enfans, nourri par les mains des jeunes filles de l'ambroisie que distillaient les plantes de l'ancien monde; il passait les jours à gravir les hautes montagnes, à franchir les torrens ou les cratères encore chauds des volcans de la création; il courait à travers les plaines du désert, défiant la gazelle et l'autruche, préludant ainsi aux rudes travaux que l'homme devait bientôt lui imposer. Le soir, couché au seuil de la tente, il prêtait son flanc docile au pasteur qui s'y étendait mollement, le coude sur l'encolure, comme plus tard les voluptueux rois de l'Orient sur leurs soyeux coussins. Quelquefois, quand le groupe arrondi des enfans d'Adam écoutait les grands récits qu'il devait transmettre à la postérité, le cheval, appuyant sa tête capricieuse sur l'épaule de l'un d'eux, mêlait sa flottante crinière aux cheveux bruns des jeunes hommes, aux cheveux blancs des anciens de la tribu. » (E. Houël, *Hist. du chev.*, t. I, p. 4 à 9.)

La puissante haleine de l'auteur lui a permis de continuer sur le même ton la merveilleuse histoire du cheval chez les patriarches antédiluviens et postdiluviens de la Bible, histoire qui fait du reste le plus grand honneur à son esprit inventif, puisqu'il finit par avouer à la page 24 que « le plus ancien comme le plus authentique des livres, l'Ecriture, ne commence à mentionner le cheval qu'en parlant de l'entrée de Joseph et de ses frères en Egypte; » ce qui était certainement la façon la plus modeste de faire entendre que les gestes du cheval, chez les patriarches antérieurs à Joseph, ne sont qu'un brillant produit de sa riche imagination. Et c'est encore cette fécondité d'imagination qui lui a fait voir dans la Bible que « Joseph, quand ses frères eurent amené leurs troupeaux, leur fit donner de la nourriture pour leurs chevaux » (t. I, p. 25), bien qu'il ne soit nullement question de ce fait, ni dans le texte hébreu de la Bible, ni dans aucune des nombreuses traductions que nous avons consultées.

Quant à nous, qui n'avons aucune prétention aux travaux d'imagination, nous écrirons tout simplement l'histoire du cheval chez les Hébreux en citant textuellement tous les passages de la Bible qui peuvent l'éclairer.

Quoique la traduction de Lemaistre de Sacy, faite sur la Vulgate, soit probablement encore aujourd'hui celle qui est la plus répandue en France, nous continuerons d'adopter pour nos citations la version de David Martin. Deux citations prises entre mille suffiront pour justifier notre choix.

Sous le règne de Manassé, roi de Juda, « l'Eternel, parlant par le moyen de ses serviteurs les prophètes, » fait à Jérusalem une menace que D. Martin rend ainsi :

« Car j'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie, et le niveau de la maison d'Achab; et je torcherai Jérusalem comme une écuelle qu'on torche, et laquelle, après qu'on l'a torchée, on renverse sur son fond. » (II *Rois*, XXI, 13.)

Lemaistre de Sacy traduit ainsi ce verset :

« J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le poids de la maison d'Achab ; et j'effacerai Jérusalem comme on efface des tablettes; je passerai et repasserai souvent le style sur sa face. » (IV *Rois*, XXI, 13.)

Il est vrai que chacune des deux versions contient cette même menace exprimée dans un style figuré : Le royaume de Juda sera asservi par le roi d'Israël. Mais la physionomie de la version de D. Martin suffirait seule pour indiquer ce fait, dont nous nous sommes assuré, que chacun des mots de sa phrase est calqué sur le mot hébreu. Quant à la version de Sacy, il est permis de la trouver plus élégante, les termes peuvent en paraître plus nobles; seulement il faut reconnaître qu'une partie des expressions originales ont disparu, ont été remplacées par d'autres tout à fait différentes : ce qui présente de graves inconvénients pour les recherches historiques.

En effet, supposons qu'on veuille savoir si, à l'époque de Manassé ou, tout au moins, à celle où fut écrite son histoire, les Israélites faisaient usage d'écuelles et leur donnaient des soins de propreté. Le verset de Sacy n'apprendra rien sur ce fait, qui cependant ressort clairement de la lecture du texte hébreu et de celui de D. Martin. Si, d'autre part, il s'agit de faire des recherches sur l'emploi des tablettes à écrire et des styles par les Hébreux, on trouvera, dans le verset de Sacy, qu'ils en faisaient usage à l'époque en question. Quoique ce

fait soit vrai, on aurait néanmoins le plus grand tort de chercher à l'appuyer par la citation de ce verset, puisque les mots tablettes et style n'existent pas à cet endroit de la Bible, et que de Sacy ne les adopte ici que pour remplacer d'autres termes qui lui ont sans doute paru peu littéraires.

Choisissons un autre exemple. Dans la traduction de David Martin, Ezéchiel, prédisant la conquête de l'Egypte par Nabuchodonosor, met ces paroles dans la bouche de l'Eternel :

« Je désolerai Patros, je mettrai le feu à Tsohan, et, j'exercerai des jugements dans No; et je répandrai ma fureur sur Sin, qui est la force d'Egypte, et j'exterminerai la multitude qui est à No. » (Ezéch., XXX, 14-15.)

Martin n'induit personne en erreur sur les noms des villes qu'il cite, car il a le bon esprit de les écrire tels qu'ils sont dans l'original, en se bornant à les transcrire en caractères latins. Quiconque s'est occupé d'exégèse biblique connaît ces villes, et toute personne qui les ignore peut parvenir à les connaître si elle en a besoin.

Mais si, ayant à traduire un pareil passage, un traducteur, incomplètement renseigné sur la géographie comparée, se permet de donner une fausse interprétation des noms de villes au lieu de se borner à les transcrire, il trompe tous les lecteurs qui s'en rapportent à sa traduction. C'est ce qu'ont fait beaucoup de traducteurs dans une foule de passages de la Bible, notamment dans celui qui nous occupe.

Ainsi, par exemple, la Vulgate et de Sacy s'accordent à rendre Tsohan par Taphnis. Or Taphnis était la Daphné des anciens auteurs grecs et latins, située sur la branche pélusiaque du Nil; tandis que Tsohan ou Tsoan était réellement la Tanis des mêmes auteurs; elle a même conservé jusqu'aujourd'hui le nom de Tsân bien que nos auteurs l'écrivent généralement Sân, comme ils écrivent Sour (Tyr), qui se prononce Tsour.

La Vulgate rend Sin par Pelusium; elle est cette fois dans le vrai; le qualificatif « *qui est la force d'Egypte* », donné à cette ville par Ezéchiel, suffirait à lui seul pour le montrer, puisque Péluse était en effet le rempart de l'Egypte contre les invasions des Asiatiques à l'époque de Nabuchodonosor. Mais Sin ou Péluse n'étant plus depuis longtemps que le village de Tineh, sur une branche du Nil aujourd'hui presque tarie, de Sacy paraît avoir oublié l'ancienne splendeur de cette ville. C'est du moins ce qui expliquerait pourquoi, ayant fait sa traduction de la Bible

sur la Vulgate, il a néanmoins remplacé Pélusium par Damiette, erreur qui a été également commise par le Père de Carrières et par de Genoude, dans leurs traductions de la Bible. Cette erreur est d'autant moins excusable que Damiette, la Thamiatis du Bas Empire, n'avait encore aucune importance dans l'antiquité, puisqu'elle n'est mentionnée ni par Hérodote ni même par Strabon. Il faut ajouter que, dès le milieu du XVIe siècle, dans son archaïque traduction d'Hérodote (II, 15, 141, et III, 10), Saliat a déjà eu le tort d'introduire le mot Damiette au lieu de Péluse; car Hérodote a réellement écrit Πηλούσιον.

Mais la faute la plus grossière commise par la Vulgate et par de Sacy a été de rendre No par Alexandrie.

D'abord, Alexandrie ne peut avoir été connue d'Ezéchiel, ni prise par Nabuchodonosor, puisqu'elle n'a été fondée qu'environ deux siècles et demi après eux. No ne peut même pas avoir été la bourgade sur l'emplacement de laquelle on a bâti Alexandrie, puisque cette bourgade s'appelait Rakoti [1]. D'ailleurs, No n'était pas une petite ville, puisque Ezéchiel parle de la multitude qui l'habitait; Jérémie confirme cette donnée, en prédisant aussi en ces termes la prise de cette ville par Nabuchodonosor : « L'Eternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Voici, je m'en vais punir le grand peuple de No, et Pharaon, et l'Egypte, et ses dieux, et ses rois, tant Pharaon que ceux qui se confient en lui. » (Jérémie, XLVI, 25.)

En parlant du grand peuple de No, en faisant même à cette ville l'honneur de la nommer seule dans le verset où il résume ses menaces contre l'Egypte, Jérémie semble la désigner comme la ville la plus importante de cette contrée : c'était en effet Thèbes, la capitale de la Haute Egypte. No signifie la demeure, la ville, en égyptien, en hébreu et en assyrien; on disait No, en parlant de Thèbes, comme nous disons la grande ville, la capitale, en parlant de Paris. Le thème complet était No-Ammon, qu'on trouve dans le prophète Nahum (III, 8) et qui signifie la demeure ou la ville d'Ammon, le dieu suprême de l'Egypte. Aussi les Grecs donnaient-ils indifféremment, à cette capitale de la Haute Egypte, soit le nom de *Thèbes* (Θήβη, en dorien Θῆβαι), qui signifie la *ville*, soit le nom de *Diospolis*, qui signifie la *ville de Dieu* ou *Zeus*, c'est-à-dire la ville d'Ammon, les

1. Voyez Strabon, XVII, I, 6, et Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, page 377.

Grecs ayant identifié Zeus et Ammon, comme on a vu aux pages 214 et 215 qu'ils ont identifié Zeus et Ormuzd[1].

Du reste, dès l'an 1646, Bochard a montré, dans sa *Géographie sacrée*, que Patros correspond à la Thébaïde, ainsi que No à la ville de Thèbes, faits qui ont été admis par Volney dans ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, chap. XVIII, et par M. Oppert dans son *Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie*, pages 41, 96 et 97.

Bien que la Vulgate soit la seule Bible canonique du catholicisme, il nous est donc impossible de nous en servir pour les recherches historiques, car elle fourmille de fautes semblables à celles qui viennent d'être signalées; ce qui montre assez quel peu de confiance il faut accorder aux traductions en langues vulgaires, celles de Sacy et autres, qui ont été faites par des catholiques sur cette traduction latine. Les traductions protestantes faites sur le texte hébreu, telles que celles d'Ostervald et de D. Martin, sont plus consciencieuses, et c'est pourquoi nous adoptons cette dernière pour nos citations.

Toute recherche historique sérieuse exigeant du reste la connaissance des textes originaux, nous avons eu recours, dès l'époque de la rédaction de nos *Origines du cheval*, à l'obligeance du savant rabbin de la synagogue de Miliana, M. Jacob Aknïne. Il a bien voulu revoir sur les textes hébreux les passages sur lesquels nous devions nous appuyer; et il nous a éclairé sur la véritable signification de ceux dont le sens pouvait offrir quelque difficulté, en s'aidant des nombreux commentaires qu'il possède sur la Bible. Les textes bibliques qui se rapportent directement à l'histoire du cheval sont d'ailleurs les seuls dont nous garantissions la rigoureuse exactitude de l'interprétation.

Tous les mots hébreux qu'on trouvera plus loin sont transcrits en caractères latins, d'après les indications de M. Aknïne, qui les a écrits devant nous. Nous lui avons d'ailleurs entendu prononcer tous ces mots; et de savants hébraïsants français nous ont assuré, depuis, que nous n'aurions à encourir aucun reproche pour avoir orthographié certains mots autrement qu'on ne les transcrit généralement en Europe, lorsqu'on fait usage de caractères latins. Il est vraisemblable en effet

1. Pour ceux des lecteurs qui ne connaîtraient pas le grec, nous rappellerons que *Dios* est le génitif de *Zeus*.

que la prononciation de l'hébreu s'est au moins aussi fidèlement conservée chez les Israélites dont les ancêtres n'ont jamais cessé de vivre en pays sémitique, que chez ceux dont les ancêtres sont depuis si longtemps dispersés au milieu des populations slaves, tudesques et néo-latines.

Enfin, pour faciliter la vérification de nos citations, nous devons rappeler en quoi les noms des livres de l'Ancien Testament diffèrent, dans le texte hébreu, des noms adoptés par la traduction grecque dite *des Septante*, par la traduction latine dite *la Vulgate*, et par celle de Lemaistre de Sacy. Six livres se suivent dans cet ordre dans le texte hébreu : deux livres de *Samuel*, deux livres des *Rois* et deux livres des *Chroniques*. Les trois traductions qui viennent d'être citées réunissent les deux livres de Samuel et les deux livres des Rois sous le titre des *quatre livres des Rois*. Les livres I et II de Samuel deviennent par conséquent les livres I et II des Rois dans ces traductions, dont les livres III et IV des Rois se trouvent ainsi correspondre aux livres I et II des Rois du texte hébreu. Quant aux livres des Chroniques, ils ont reçu, dans ces traductions, le titre de *Paralipomènes*, parce qu'ils contiennent un certain nombre de documents omis dans les livres de Samuel et des Rois. Les versions d'Ostervald et de David Martin ont reproduit les noms du texte hébreu. Et, cela étant expliqué, nous pouvons aborder l'étude des documents que la Bible fournit sur l'histoire du cheval, depuis l'origine des choses jusqu'au moment où cet animal fut définitivement accepté comme auxiliaire par les Israélites.

Avant l'entrée de Joseph en Egypte, il n'est pas une seule fois question du cheval dans la Genèse; il n'est même fait jusque-là aucune allusion pouvant se rapporter à cet animal, soit dans l'histoire de la création et des temps antédiluviens, soit dans l'énumération quelquefois très détaillée des richesses que possédaient les personnages postérieurs au déluge, et dont on peut donner les exemples suivants.

Une famine ayant forcé Abraham de se réfugier en Egypte, sa femme Sara, qu'il faisait passer pour sa sœur, « fut enlevée pour être menée en la maison de Pharaon, lequel fit du bien à Abram[1] à cause d'elle; de sorte qu'il en eut des brebis, des

1. Abram ne prit que plus tard, à l'âge de 99 ans, le nom d'Abraham. Voyez *Genèse*, XVII, 1-5.

bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux. » (*Genèse*, XII, 15-16.)

Plus tard, Pharaon appela Abraham et lui dit :

« Pourquoi as-tu dit : C'est ma sœur? Car je l'avais prise pour ma femme; mais maintenant, voici ta femme, prends-la, et t'en va. » (*Gen.*, XII, 19.)

« Abram donc monta d'Égypte vers le midi, lui, sa femme, et tout ce qui lui appartenait, et Lot avec lui. Et Abram était très riche en bétail, en argent et en or..... Lot aussi, qui marchait avec Abram, avait des bœufs, des brebis et des tentes. » (*Gen.*, XIII, 1,2 et 5.)

Puis, étant devenu vieux, Abraham envoie son intendant chez ses parents de Mésopotamie, avec mission d'y choisir une femme pour son fils Isaac; et cet intendant parle ainsi à Béthuel, neveu d'Abraham, pour le décider à donner sa fille Rébecca en mariage à Isaac :

« Je suis serviteur d'Abraham. Or l'Eternel a béni abondamment mon seigneur, et il est devenu grand; car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux et des ânes. Et Sara, femme de mon seigneur, a enfanté à mon seigneur un fils, auquel il a donné tout ce qu'il a. » (*Gen.*, XXIV, 34-35.)

Après être resté vingt ans en Mésopotamie, chez son oncle Laban, et s'y être enrichi par les honnêtes moyens qui ont été signalés aux pages 21 et 22, « Jacob se leva et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux; et il emmena tout son bétail et son bien qu'il avait acquis, et tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis en Paddan-Aram, pour aller vers Isaac, son père, au pays de Canaan. » (*Gen.*, XXXI, 17-18.) — Il avait « des bœufs, des ânes, des serviteurs et des servantes. » (*Gen.*, XXXI, 5.) — Et pour apaiser la colère de son frère Esaü, dont il était devenu le légitime seigneur par supercherie, il lui fit présent de « deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt moutons, trente femelles de chameaux qui allaitaient, et leurs petits; quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânons. » (*Gen.*, XXXII, 14-15.)

Les seuls passages de la Genèse qui parlent de chevaux et de chariots se rapportent à l'Egypte; tous doivent trouver place ici.

« Alors Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit en celle de Joseph, et le fit vêtir d'habits de fin lin, et lui mit un collier

d'or au cou; et le fit monter sur le chariot qui était le second après le sien, et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille. Et il l'établit sur tout le pays d'Egypte. » (*Genèse*, XLI, 42 43).

Au second voyage des fils de Jacob en Egypte, Joseph leur dit : « Faites ceci, prenez avec vous du pays d'Egypte des chariots pour vos petits enfants, et pour vos femmes, et amenez votre père, et venez..... Et Joseph leur donna des chariots selon l'ordre de Pharaon... Ainsi ils remontèrent d'Egypte et vinrent vers Jacob, leur père, au pays de Canaan; et ils rapportèrent et lui dirent : Joseph vit encore, et même il commande sur tout le pays d'Egypte. Et le cœur lui défaillit, quoiqu'il ne les crût pas. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites; puis il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter; et l'esprit revint à Jacob leur père. Alors Israël dit : C'est assez; Joseph mon fils vit encore; j'irai et je le verrai avant que je meure. » (*Gen.*, XLV, 19, 21, et 25-28.)

« Israël done partit, avec tout ce qui lui appartenait;... et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père, et leurs petits enfants, et leurs femmes sur les chariots que Pharaon avait envoyés pour les porter... Et Joseph fit atteler son chariot et monta pour aller au devant d'Israël, son père, en Goscen... Puis Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai et ferai savoir à Pharaon et lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Canaan, sont venus vers moi; et ces hommes sont bergers, et se sont toujours mêlés de bétail, et ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs et tout ce qui était à eux. Or il arrivera que Pharaon vous fera appeler et vous dira : Quel est votre métier? Et vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de bétail, dès leur jeunesse jusques à maintenant, tant nous que nos pères; afin que vous demeuriez en la contrée de Goscen; car les Egyptiens ont en abomination les bergers. » (*Gen.*, XLVI, 1, 5, et 29-34.)

Après le récit de l'installation en Egypte des soixante-dix personnes qui composaient la famille de Jacob[1], la Genèse continue ainsi :

« Or il n'y avait point de pain en toute la terre, car la famine était très grande; et le pays d'Egypte et le pays de Canaan ne savaient que faire à cause de la famine. Et Joseph amassa

1. « Toutes les personnes donc de la famille de Jacob qui vinrent en Egypte furent soixante et dix » (*Genèse*, XLVI, 27), sans compter les femmes des enfants de Jacob, comme on peut le voir au verset précédent, ou verset 26.

tout l'argent qui se trouva au pays d'Égypte et au pays de Canaan pour le blé qu'on achetait, et il porta l'argent à la maison de Pharaon. Et l'argent du pays d'Egypte et du pays de Canaan manqua; et tous les Egyptiens vinrent à Joseph en disant : Donne-nous du pain; et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, parce que l'argent a manqué? Joseph leur répondit : Donnez votre bétail, et je vous en donnerai pour votre bétail, puisque l'argent a manqué. Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail; et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs, et pour des ânes; ainsi il les sustenta de pain cette année-là pour tous leurs troupeaux. » (*Genèse*, XLVII, 13-17.)

Sur son lit de mort, « Jacob appela ses fils et leur dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui doit vous arriver aux derniers jours... Dan sera un serpent sur le chemin, une couleuvre dans le sentier, mordant les paturons du cheval, et celui qui le monte tombe à la renverse. » (*Gen.*, XLIX, 1 et 17.)

Enfin lorsque Joseph monta au pays de Canaan pour y enterrer Jacob, « les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon, et tous les anciens du pays d'Egypte montèrent avec lui; et toute la maison de Joseph, et ses frères, et la maison de son père, *y montèrent aussi*, laissant seulement leurs familles, et leurs troupeaux, et leurs bœufs dans la terre de Goscen. Il monta aussi avec lui des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp... Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Egypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père. » (*Gen.*, L, 7-9 et 14.)

Ce sont là les seuls passages de la Genèse où l'on puisse trouver quelque indication pouvant se rapporter au cheval, dont le nom lui-même n'est cité que deux fois dans le texte hébreu de ce livre : la première fois au pluriel, *soûsîm*, à propos des chevaux que les Egyptiens donnent à Joseph pour avoir du pain; la seconde au singulier, *soûs*, à propos du cheval mordu aux paturons dans l'allocution de Jacob à Dan. Il faut aussi remarquer que l'expression que D. Martin rend dans ce dernier passage par « celui qui le monte » est le mot hébreu *roukhbou*. Ce mot est traduit littéralement; sa racine est le verbe *râkib*, qui a toute l'ampleur de signification de notre expression monter à cheval, à laquelle il correspond. Ainsi le mot *râkib* s'emploie en hébreu pour dire monter sur un animal quelconque,

même sur un objet inanimé; et l'on peut s'en servir dans des phrases ayant le sens de celles-ci : bâtir une ville à cheval sur une rivière; établir un camp, une colonne d'infanterie à cheval sur un monticule; et même tout simplement : monter sur un banc, sur une table, sur la terrasse d'une maison[1]. Le mot *roukhbou* est d'ailleurs loin d'avoir toute l'étendue de signification de son radical, et il est clair qu'il désigne un cavalier dans l'allocution de Jacob, puisque l'animal sur lequel on monte est un cheval.

Quant au mot que la version française rend par « gens de cheval », à propos du voyage de Joseph en Palestine, c'est l'hébreu *parachim*, pluriel de *parach*, que nous retrouverons bientôt dans l'Exode, et auquel la Bible donne tantôt le sens de chevaux, tantôt celui de cavaliers, comme nous le montrerons alors.

Les chariots de Pharaon, de Joseph et de sa suite étaient certainement des chars de guerre ou de parade traînés par des chevaux : l'histoire de l'Égypte ancienne ne laisse aucun doute à cet égard. Il pourrait encore en être ainsi des chariots que Joseph envoie au pays de Canaan pour ramener son père et les familles de ses frères, quoiqu'il soit plus probable que c'étaient des chars de voyage traînés soit par des chevaux, soit par des bœufs ou par des ânes.

En résumé, la Genèse, d'accord avec les monuments, représente l'Égypte couverte de chevaux et de chars dès l'époque de Joseph. Mais elle n'en donne la possession qu'aux Egyptiens. L'allocution de Jacob à Dan prouve qu'on montait alors le cheval et qu'il le savait; ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'il avait beaucoup voyagé, qu'il avait passé vingt ans en Mésopotamie et dix-sept ans en Egypte. Mais la Genèse n'indique nullement que le cheval ait été utilisé par Jacob, ni par aucun de ses ancêtres, auxquels elle donne partout des chameaux, des ânes, des bœufs, des chèvres et des moutons, mais pas un seul cheval; elle les dépeint comme des bergers avant leur entrée en Égypte, et elle représente leurs descendants comme devant rester tels dans la contrée de Goscen.

On fait même une concession bénévole en raisonnant comme si la prédiction de Jacob mourant était authentique; car les exégètes ont reconnu qu'elle contient des interpolations relati-

1. Le verbe arabe *rakiba*, equitavit, a la même étendue de signification.

vement récentes [1]; mais ce qui vient d'en être dit prouve que l'interpolateur a été moins maladroit que celui du cantique du chapitre XV de l'Exode dont il sera bientôt question.

Il est d'ailleurs impossible de savoir si les Israélites ont momentanément adopté l'usage du cheval pendant leur séjour en Egypte, car cette période de leur existence n'a pas eu d'historien. La Genèse s'arrête à la mort de Joseph; l'Exode nous transporte à l'époque de la naissance de Moïse. Ce dernier livre nous montre le peuple d'Israël opprimé par le Pharaon et Moïse se mettant à sa tête pour le conduire hors d'Égypte.

Dieu dit à Moïse : « Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Egyptiens; et il arrivera que, quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide; mais chacune demandera à sa voisine, et à l'hôtesse de sa maison, des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or, et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles; ainsi vous butinerez les Egyptiens. » (*Exode*, III, 21-22.)

« Or les enfants d'Israël avaient fait selon la parole de Moïse et avaient demandé aux Egyptiens des vaisseaux d'argent et d'or, et des vêtements. Et l'Eternel avait fait trouver grâce au peuple auprès des Egyptiens qui les leur avaient prêtés; de sorte qu'ils butinèrent les Egyptiens. Ainsi les enfants d'Israël étant partis de Rahmésès vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied [2], sans les petits enfants. Il s'en alla aussi avec eux un grand nombre *de toutes sortes de gens*, et du menu et du gros bétail en fort grands troupeaux. Or, parce qu'ils avaient été chassés d'Egypte, et qu'ils n'avaient pas pu tarder plus longtemps, et même qu'ils n'avaient fait aucune provision, ils cuisirent par gâteaux, sans levain, la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte; car ils ne l'avaient point fait lever. Or la demeure que les enfants d'Israël avaient faite en Egypte était de quatre cent trente ans. Il arriva donc au bout de quatre cent trente ans, il arriva, *dis-je*, en ce propre jour-là, que les bandes de l'Eternel sortirent du pays d'Egypte. » (*Exode*, XII, 35-41.)

Martin et Ostervald écrivent généralement en lettres italiques les gloses explicatives qu'ils ajoutent au texte original pour en faciliter la compréhension; et l'expression « *y montèrent aussi* »,

1. Voyez Renan, *Hist. gén. des langues sémitiques*, p. 122-123.
2. « Et Moïse dit : Il y a six cent mille hommes de pied en ce peuple, au milieu duquel je suis. » (*Nombres*, XI, 21.)

à propos du transport du corps de Jacob au pays de Canaan, nous en a déjà fourni un exemple. Mais, dans le récit précité de la sortie d'Egypte des Hébreux, ces deux traducteurs écrivent aussi en lettres italiques l'expression « *de toutes sortes de gens* », mettant sous forme de glose la traduction du mot *haérib*, qui existe réellement dans le texte hébreu, et voici sans doute pourquoi. Suivant un renseignement oral de M. Jules Oppert, le mot *haérib* ne figure que cette seule fois dans la Bible; son acception étymologique est inconnue, et on l'a en conséquence traduit d'après le sens de la phrase dans laquelle il se trouve; on conçoit donc que Martin et Ostervald aient considéré la traduction de ce mot comme une glose.

On admet généralement, et il est très probable que ce grand nombre de *haérib* qui sortirent d'Egypte, en même temps que les Hébreux, étaient d'autres dissidents religieux qui furent également expulsés d'Egypte par le Pharaon Aménophis, comme le raconte Manéthon dans Josèphe (*Contre Appion*, I, 26-27).

La forme Aménophis, hellénisée par Manéthon, désigne également les Amenhotep de la XVIIIe dynastie et les Menephtah de la XIXe; et la tradition la plus accréditée place l'Exode sous le règne de Menephtah Ier, fils de Ramsès II, de la XIXe dynastie. Il est vrai que M. Maspéro y fait cette objection : « Ce prince (Menephtah) serait le Pharaon de la Bible, celui qui refusa aux Hébreux la permission d'aller sacrifier dans le désert. Mais, à tenir compte des monuments jusqu'à présent connus, rien encore dans l'état de l'Egypte sous Menephtah n'indique une décomposition assez profonde pour que la révolte et la fuite d'une tribu considérable aient pu se produire heureusement..... C'est seulement pendant les années qui précédèrent et suivirent la mort de Séti II que se trouvent réunies les conditions favorables à l'Exode : décomposition et démembrement de la monarchie égyptienne, invasion étrangère, guerre contre les envahisseurs, qui s'étendirent sur tout le Delta et durèrent longtemps. » (Maspéro, *Hist. anc.*, p. 258-259.) Bien que Menephtah ait été l'un des surnoms de Séti II, l'objection de M. Maspéro n'aurait réellement de la valeur que si les Hébreux étaient sortis d'Egypte malgré le Pharaon, comme l'insinuerait le récit légendaire des *plaies d'Egypte* rapporté dans les chapitres VII à XI de l'Exode; tandis que, au contraire, les Hébreux ont été chassés d'Egypte, comme l'affirme Manéthon dans Josèphe (*Contre Appion*, I, 26-27), et comme l'avoue lui-même l'auteur de l'Exode

(XII, 39), ainsi qu'on l'a vu plus haut; car, chaque fois que chez un peuple il existe sur un même fait deux versions dont l'une flatte et l'autre froisse l'amour-propre national, c'est la dernière qu'il faut croire. C'est donc un roi puissant, probablement Menephtah Ier, qui a chassé les Israélites, comme on s'accorde généralement à le reconnaître.

Quoique l'Égypte ait été déjà couverte de chevaux à l'époque de l'Exode, les Israélites n'en emmenèrent cependant aucun avec eux, puisque, d'après l'*Exode* et les *Nombres*, tout ce peuple consistait en six cent mille hommes de pied sans les petits enfants. On ne saurait du reste admettre que des chevaux pouvaient être implicitement compris dans la dénomination générale de gros bétail; car la suite du récit biblique va montrer que Moïse regardait l'usage de ces animaux comme incompatible avec le caractère qu'il voulait imprimer à son peuple, lequel n'a commencé à utiliser les chevaux que plusieurs siècles après son entrée dans le pays de Canaan.

Quoique l'Exode garde le silence le plus complet sur les chevaux chaque fois qu'il parle des Hébreux, il en fait, comme la Genèse, une mention très fréquente dans tous les passages relatifs aux Egyptiens.

Ainsi on lit dans le narré de la cinquième plaie :

« L'Eternel dit à Moïse : Va vers Pharaon et lui dis : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'ils me servent. Car si tu refuses de les laisser aller, et si tu les retiens encore, voici, la main de l'Eternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les chevaux que sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs et sur les brebis, et il y aura une très grande mortalité. » (*Exode*, IX, 1-3.)

Et l'histoire de la poursuite des Hébreux par Pharaon contient ces passages :

« Alors il fit atteler son chariot, et il prit son peuple avec lui. Il prit donc six cents chariots d'élite, et tous les chariots d'Egypte... Les Egyptiens donc les poursuivirent; et tous les chariots de Pharaon, ses gens de cheval et son armée les atteignirent comme ils étaient près de la mer, vers Pi-Hahiroth, vis-à-vis de Bahal-Tséphon. Et lorsque Pharaon se fut approché, les enfants d'Israël levèrent les yeux; et voici, les Egyptiens marchaient après eux; et les enfants d'Israël eurent une grande peur et crièrent à l'Éternel. Ils dirent aussi à Moïse : Est-ce qu'il n'y avait pas de sépulcres en Egypte, que tu nous aies

emmenés pour mourir au désert? Qu'est-ce que tu nous as fait, de nous avoir fait sortir d'Egypte? N'est-ce pas ce que nous te disions en Egypte, disant : Retire-toi de nous, et que nous servions les Egyptiens? Car il vaut mieux que nous les servions, que si nous mourions au désert... Or l'Eternel avait dit à Moïse : ... Élève ta verge et étends ta main sur la mer, et la fends; et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec. Et quant à moi, voici, je vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils entrent après eux; et je serai glorifié en Pharaon et en toute son armée, en ses chariots et en ses gens de cheval..... Et les Egyptiens les poursuivirent, et ils entrèrent après eux au milieu de la mer; *savoir*, tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval. Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Éternel, étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Égyptiens et le mit en déroute. Il ôta les roues de leurs chariots et fit qu'on les menait bien pesamment..... Et l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur la mer, et les eaux retourneront sur les Égyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval. Moïse donc étendit sa main sur la mer; et la mer reprit son impétuosité comme le matin venait; les Égyptiens, s'enfuyant, rencontrèrent la mer *qui s'était rejointe;* et ainsi l'Éternel jeta les Égyptiens au milieu de la mer. Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après les Israélites dans la mer, et il n'en resta pas un seul. » (*Exode*, XIV, 6-28.)

« Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Eternel et dirent : Je chanterai à l'Eternel, car il s'est hautement élevé; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait..... Car le cheval de Pharaon est entré dans la mer, avec son chariot et ses gens de cheval, et l'Eternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer; mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer. Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle avec des tambours et des flûtes; et Marie leur répondait : Chantez à l'Eternel, car il s'est hautement élevé; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait. » (*Exode*, XV, 1, et 19-21.)

Ainsi que la Genèse, l'Exode ne donne des chars et des chevaux qu'aux Égyptiens, nullement aux Israélites, qu'il dépeint au contraire comme épouvantés à l'aspect de ceux de Pharaon.

C'est du reste ce récit du passage de la mer Rouge qui a fait dire que la Bible donne de la cavalerie proprement dite aux Égyptiens de l'époque de Moïse. L'un des mots qui ont contribué à le faire croire est l'hébreu *parachim*, pluriel de *parach*, que nous avons déjà rencontré dans la Genèse, auquel la Vulgate et de Sacy attribuent le sens de cavaliers, et que Martin et Ostervald rendent par « gens de cheval », aussi bien dans le XIVe chapitre de l'Exode que dans la Genèse.

Il est certain que la Bible emploie le plus souvent ce mot pour désigner des cavaliers; il n'y a pas à s'y méprendre dans une foule de ses versets, notamment dans celui-ci : « Or Ahola a commis adultère étant ma femme, et s'est rendue amoureuse de ses amoureux : *c'est-à-dire* les Assyriens ses voisins, vêtus de pourpre, gouverneurs et magistrats, tous jeunes et aimables, tous cavaliers (*parachim*) montés (*roukhbî*) sur des chevaux (*soûsîm*). » (Ezéchiel, XXIII, 5.)

Les *parachim* assyriens d'Ézéchiel sont incontestablement de véritables cavaliers. Aussi Martin et Ostervald se servent-ils tous les deux du mot cavaliers dans ce verset, de même que dans beaucoup d'autres, où le sens est également évident. Cet accord remarquable des deux traducteurs, rapproché de leur façon de rendre la même expression hébraïque dans l'Exode et dans la Genèse, porte à croire qu'ils avaient déjà vu que les *parachim* des Égyptiens du Pentateuque n'étaient pas de véritables cavaliers.

D'autre part, on a vu dans le chapitre IX que Rosellini attribue aux *parachim* des divers passages de l'Exode le sens de *chevaux harnachés;* et que Prisse d'Avennes pense que c'étaient des chevaux de rechange qui devaient en effet exister dans les armées égyptiennes pour remplacer les chevaux attelés qui devenaient indisponibles ou qui étaient tués dans les combats.

En présence de cette discordance des interprétations que l'on a données de l'hébreu *parach*, nous devions ne rien négliger pour nous éclairer sur son véritable sens, et nous avons eu recours à l'obligeance de M. Oppert, qui nous a assuré que ce mot signifie également cheval et cavalier.

Parach est donc un mot qui, malgré l'unité de sa racine et l'identité constante de sa représentation graphique et de son mode de prononciation, a cependant deux acceptions parfaitement distinctes. Personne n'ignore du reste que de semblables

expressions ne sont rares dans aucune langue; que le latin *aureax*, par exemple, signifie tantôt cheval, tantôt cavalier, comme l'hébreu *parach;* et l'on a vu à la page 299 qu'il en est de même du mot *eques*.

Dans chaque cas particulier, le sens de la phrase peut donc seul éclairer sur la véritable acception de *parach*. Or l'étude des anciens monuments de la vallée du Nil ayant démontré que les anciens Egyptiens n'avaient pas de cavalerie proprement dite dans leurs armées, et le mot *parach* signifiant tantôt cheval, tantôt cavalier, on peut supposer que les *parachim* du XIVe chapitre de l'Exode étaient des soldats combattant sur des chars, et que l'auteur de ce livre s'est servi de ce mot, qui dans ce cas signifierait cavalier, pour éviter une périphrase, comme le font tous les jours les égyptologues qui traduisent des textes où sont mentionnés les Egyptiens combattant sur des chars. Il est même possible que l'auteur du XIVe chapitre de l'Exode ait voulu désigner par ce mot tous les chevaux de l'armée égyptienne avec les combattants en chars et les hommes conduisant les chevaux de rechange. Mais, en tout cas, rien n'indique que l'auteur du XIVe chapitre de l'Exode ait donné à *parachim* le sens de soldats combattant à cheval.

Quant à l'expression « le cheval et celui qui le montait » (*soûs ouéroukhbou*) [1], qu'on vient de rencontrer deux fois dans le cantique du XVe chapitre de l'Exode, il est difficile d'admettre qu'elle puisse désigner autre chose que de véritables cavaliers. Mais, à la page 124 de son *Hist. gén. des langues sémit.*, M. Renan fait observer que, sous le rapport du langage, ce cantique n'a pas la physionomie d'archaïsme propre à certains autres passages du Pentateuque, et qu' « on ne peut douter qu'il n'ait été développé d'une façon oratoire à une époque relativement moderne ». On peut en conclure que cette mention de véritables cavaliers égyptiens, à l'époque de Moïse, est une interpolation maladroite, faite à une époque où les Egyptiens avaient enfin adopté l'usage de la véritable cavalerie, par un auteur aussi peu instruit sur l'histoire hippique de ce peuple que son compatriote Flavius Josèphe, lequel « donne aux Egyptiens poursuivant les Hébreux six cents chariots, cinquante mille cavaliers et deux cent mille fantassins », comme Prisse

1. *Ouéroukhbou* est composé de *roukhbou*, cavalier, celui qui monte, et de *oué* prosthéique, qui correspond à notre conjonction copulative *et*.

d'Avennes l'a déjà fait remarquer dans son mémoire *Des chevaux chez les anciens Egyptiens*.

Quoi qu'il en soit, si le cheval a fait son apparition dans la Bible avec les Égyptiens, il en disparaît pour quelque temps avec eux; il n'est plus une seule fois question de lui dans les vingt-cinq derniers chapitres de l'*Exode*, ni dans le *Lévitique*, ni dans le livre des *Nombres;* et le *Deutéronome* n'en parle que dans quatre passages.

Le Deutéronome débute ainsi : « Or il arriva en la quarantième année, au premier jour du onzième mois, que Moïse parla aux enfants d'Israël selon ce que l'Éternel lui avait commendé de leur dire. » (*Deut.*, I, 3.) Ce livre renferme donc les dernières instructions que le législateur donne aux Hébreux avant de mourir.

Moïse leur rappelle d'abord tout ce que Jéhovah a fait pour eux : « Et connaissez..... ce qu'il a fait à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chariots, quand il a fait que les eaux de la mer Rouge les ont couverts, lorsqu'ils vous poursuivaient. » (*Deut.*, XI, 2-4.)

Puis il dit à son peuple : « Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chariots, et un peuple plus grand que toi, n'aie point peur d'eux; car l'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte, est avec toi. » (*Deut.*, XX, 1.)

Depuis leur sortie d'Égypte, les Israélites n'avaient plus combattu contre des peuples possesseurs de chevaux; mais Moïse savait parfaitement quels ennemis sérieux ils rencontreraient après avoir passé le Jourdain. Déjà en effet, dans la seconde année de l'Exode, Moïse, arrivé à Kadesh, dans le désert de Pharàn ou de Tsin, avait envoyé douze hommes, un de chaque tribu, pour explorer le pays de Canaan.

« Et, au bout de quarante jours, ils furent de retour du pays qu'ils étaient allés reconnaître. Et, étant arrivés, ils vinrent vers Moïse et Aaron, et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël, au désert de Paran, en Kadès; et leur ayant fait leur rapport, et à toute l'assemblée, ils leur montrèrent du fruit du pays. Ils firent donc leur rapport à Moïse et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyés; et véritablement c'est un pays découlant de lait et de miel, et c'est ici de son fruit. Il y a seulement ceci, que le peuple qui habite ce pays est robuste, et les villes sont closes et fort grandes; nous y avons vu aussi

les enfants de Hanak. Les Hamalécites habitent au pays du midi; les Héthiens, les Jébusiens et les Amorrhéens habitent le long de la mer, et vers le rivage du Jourdain. Alors Caleb fit taire le peuple devant Moïse et dit : Montons hardiment, et possédons ce pays-là, car certainement nous y serons les plus forts. Mais les hommes qui étaient montés avec lui dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple-là, car il est plus fort que nous. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient examiné, en disant : Le pays par lequel nous sommes passés pour le reconnaître, est un pays qui consume ses habitants : et tous ceux que nous y avons vus sont des gens de grande stature. Nous y avons vu aussi des géants, des enfants de Hanak, de la race des géants; et nous ne paraissions auprès d'eux que comme des sauterelles. » (*Nombres*, XIII, 26-34.)

A ce rapport, le découragement s'était emparé du peuple d'Israël. En vain Josué et Caleb, « qui étaient de ceux qui avaient examiné le pays, » avaient cherché à calmer l'exaspération de la foule et à vaincre sa défiance par des rapports plus favorables; « alors toute l'assemblée parla de les lapider. » (Voy. *Nombres*, XIV.) Un soulèvement général avait menacé de détruire entièrement le plan de Moïse, qui, jugeant impossible d'exécuter son projet avec la génération présente, était retourné dans le désert d'El-Tyh ou de l'Égarement, où pendant trente-huit ans il venait d'attendre et de discipliner une nouvelle génération.

Moïse, qui connaissait la haute stature de quelques-uns des peuples de la Palestine, ne pouvait pas non plus ignorer qu'en entrant dans ce pays les Hébreux allaient de nouveau rencontrer des chevaux, notamment chez les Cananéens. On conçoit donc que, sentant approcher sa dernière heure, au moment de laisser à Josué le soin de poursuivre ses conquêtes au delà du Jourdain, il ait voulu fortifier ses nouveaux compagnons, la nouvelle génération sur laquelle il fondait son espoir, contre toutes ces choses qui avaient tant effrayé leurs pères. Mais, au lieu de prouver que les Israélites se soient dès lors servis de chevaux, cela fait plutôt penser le contraire.

Au pied du mont Nébo, dans l'une de ses dernières entrevues avec les Hébreux, Moïse chante un cantique dans lequel il glorifie l'Eternel des bienfaits dont il a comblé le peuple d'Israël.

« Il l'a fait passer *comme* à cheval par-dessus les lieux haut élevés de la terre, et il a mangé les fruits des champs, et il lui

a fait sucer le miel de la roche, et *a fait couler* l'huile des plus durs rochers. » (*Deut.*, XXXII, 13.)

Nous citons ce verset, uniquement parce que la traduction de Martin pourrait faire croire que le mot *cheval* existe réellement dans le texte hébreu.

Mais le fait est que l'expression « il l'a fait passer *comme* à cheval » est la traduction du mot hébreu *iarkebeho*, composé de *ia*, il a fait, et de *erkebeho*, 3e personne singulier du parfait du verbe *râkib*, dont nous avons donné plus haut toute l'étendue de signification. Il est donc certain que, dans le cas présent, l'idée du cheval n'existe en aucune façon dans le verset hébreu, pas même implicitement; car il est évident que Moïse, après avoir rappelé aux Israélites, dans les versets précédents, que l'Éternel les a tirés des arides solitudes du désert, leur dit simplement dans celui-ci, que Jéhovah les a fait monter, pour les y établir, dans le pays élevé de la Palestine, dont les campagnes sont fertiles, et dont les parties les plus rocheuses sont riches en essaims d'abeilles et en oliviers : ce qui n'indique aucunement que les compagnons de Moïse se soient servis du cheval.

Le seul autre passage du Deutéronome où il soit question des chevaux est bien connu. Moïse dit au peuple d'Israël :

« Quand tu seras entré au pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, et que tu le posséderas et y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi; tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi; tu t'établiras pour roi un homme qui soit d'entre tes frères; et tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger, qui ne soit pas ton frère. Seulement il ne fera pas un amas de chevaux, et il ne ramènera point le peuple en Égypte pour faire un amas de chevaux; car l'Éternel vous a dit : Vous ne retournerez point dans ce chemin-là. Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, afin que son cœur ne se corrompe point; et il n'amassera point beaucoup d'argent, ni beaucoup d'or. Et dès qu'il sera assis sur le trône de son royaume, il écrira pour soi, dans un livre, le double de cette loi, *laquelle il prendra* des sacrificateurs qui sont de la tribu de Lévi. Et ce livre demeurera par devers lui; et il y lira tous les jours de sa vie; afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel, son Dieu, et à prendre garde à toutes les paroles de cette loi, et à ces statuts, pour les faire; afin que son cœur ne s'élève point par-dessus ses frères, et qu'il ne se détourne point de ce com-

mandement, ni à droite, ni à gauche; et afin qu'il prolonge ses jours en son règne, lui et ses fils, au milieu d'Israël. » (*Deut.*, XVII, 14-20.)

Quelques personnes ont regardé ce passage comme une interpolation, parce qu'on peut y voir une allusion assez claire à l'histoire de Saül sacré roi par Samuel, et une critique assez transparente de la conduite de Salomon : événements postérieurs d'environ cinq siècles à la mort de Moïse.

Incontestablement, les cinq livres attribués à ce législateur, la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*, auxquels les Juifs donnent le nom de *Thorah* (la loi) et que les traducteurs grecs ont appelés le *Pentateuque*, ne peuvent être considérés, sous leur forme actuelle, comme la composition immédiate de Moïse. La rédaction du Pentateuque, telle que nous la possédons, ne peut remonter au delà du règne de Josias, roi de Juda, c'est-à-dire du dernier tiers du VIIe siècle avant Jésus-Christ (voyez Volney, *Œuv. comp.*, p. 327-342); on la considère même aujourd'hui comme l'œuvre d'Esdras, le contemporain de Cyrus.

Cependant on est forcé de reconnaître que c'est bien la loi mosaïque qui n'a cessé de régir les Israélites, puis les Juifs, jusqu'aujourd'hui [1]. Si le Pentateuque ne contient pas les lois de Moïse, telles qu'il les a écrites ou dictées, il en contient au moins l'esprit; et les prescriptions du passage précédent ont certainement une assez grande portée et sont assez conformes aux vues de ce législateur pour que l'on croie qu'elles sont de lui.

Moïse, peu satisfait de l'état moral et intellectuel des peuples de son temps, entreprend de régénérer les Hébreux en leur donnant, au nom de Jéhovah, une loi religieuse et sociale qui doit en faire une nation à part. Il espère les établir solidement dans les fortes positions de la Palestine. Mais il pense avec raison que son petit peuple, pris comme un coin entre les puissants empires de l'Egypte et de l'Assyrie, ne pourra conserver son indépendance qu'à la condition de vivre complètement isolé

1. Pendant la période antique, les étrangers les appelaient Hébreux (*Ibrim*), du surnom de *Ibri*, transfluvianus, donné à Abraham; mais entre eux ils s'appelaient Israélites (*Bené Israël*) du surnom de Jacob. C'est seulement après l'exil de Babylone qu'ils adoptèrent, du nom de la tribu de Juda, celui de *Yehoudim*, c'est-à-dire Judéens, et par corruption Juifs. Voir pour les détails la *Palestine* de Munk, aux pages 102, 111, 461 et 462.

dans ses montagnes inaccessibles, d'éviter toute relation avec ses puissants voisins. Pour assurer la durée de son œuvre, il donne à chacune des tribus d'Israël un gouvernement démocratique capable de faire des hommes d'énergie et d'action; mais il place à la tête de la nation un chef théocratique, revêtu d'un pouvoir absolu, qui doit être un jaloux conservateur de la loi divine, un véritable lieutenant de Jéhovah, au nom de qui il gouverne. Il n'est donc pas étonnant que Moïse ait redouté, pour les Israélites, le gouvernement des rois et l'usage des chevaux. Il craignait de voir se développer, avec ces institutions, le goût des expéditions lointaines, les rapports avec les étrangers, un luxe ruineux dans un pays peu étendu, chez un peuple pauvre, dont les principales richesses devaient consister en produits agricoles et en bétail. Il prévoyait, comme conséquence, la corruption des mœurs, le mépris de la loi de Jéhovah, l'affaiblissement du ressort religieux, moral et politique, l'énervement du caractère; enfin, comme résultat définitif, l'asservissement à l'étranger, l'anéantissement du peuple de Dieu.

Les recommandations du passage précédent ne se trouvent que dans le Deutéronome ; mais elles sont tellement dans l'esprit de la loi mosaïque que leur absence serait une lacune inconcevable. Rien ne s'oppose même à ce que Moïse les ait dictées sous la forme qui nous est parvenue. A l'époque qui est assignée à la prescription de cette loi, Moïse avait eu le temps de bien connaître les Hébreux; il avait été plusieurs fois témoin de leur tendance à retourner aux usages et aux coutumes des étrangers ; enfin, en maintes circonstances, notamment à Kadesh, après le rapport des explorateurs du pays de Canaan, il avait eu toutes les peines du monde à empêcher les Israélites de se nommer un autre chef pour retourner en Egypte.

« Alors toute l'assemblée s'éleva et se mit à jeter des cris, et le peuple pleura cette nuit-là. Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron; et toute l'assemblée leur dit : Plût à Dieu que nous fussions morts au pays d'Égypte ou en ce désert! plût à Dieu que nous fussions morts! Et pourquoi l'Éternel nous conduit-il en ce pays-là, pour y tomber par l'épée? Nos femmes et nos petits enfants seront en proie. Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte? Et ils se dirent l'un à l'autre : Établissons-nous un chef, et retournons en Égypte. Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages devant l'assemblée des enfants d'Israël. » (*Nombres*, XIV, 1-5.)

Il est donc tout naturel qu'à la veille de sa mort Moïse leur ait défendu de retourner dans ce pays; qu'il ait prévu la possibilité de leur demande expresse d'un roi; et qu'il ait voulu en atténuer les conséquences, en exigeant que ce roi fût pris parmi eux, fût choisi par le grand prêtre, et se soumît à la loi mosaïque. Cela explique fort bien comment les contemporains de Samuel acceptèrent un roi de son choix. Quant à la critique de la conduite des rois, le passage du Deutéronome ne fait pas plus celle de Salomon que celle de la plupart de ses successeurs. Il est clair que Moïse cherche tout simplement à empêcher les futurs rois d'Israël de prendre les mœurs et les habitudes des autres rois de l'Orient, parce qu'il en redoutait les fatales conséquences pour son peuple.

Nous avons rapporté tous les passages du Pentateuque qui font mention du cheval. Nous pensons qu'on peut déjà en conclure que les Israélites ne s'en sont pas servis avant leur arrivée sur les bords du Jourdain sous la conduite de Moïse, et que ce législateur redoutait même de voir son usage se répandre chez eux. Mais, avant d'aborder l'étude du livre de Josué, il nous reste à montrer que parmi les nombreuses prescriptions de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome, quelques-unes contiennent encore des indices indirects qui, par leur ensemble, sont une nouvelle preuve de la vérité de ces assertions.

L'Exode, XXI, 28-36, dit quelles indemnités doivent être accordées par le propriétaire du bœuf qui blesse une personne ou un autre bœuf; et il indique la rétribution due pour un bœuf ou pour un âne qui tombe dans une fosse qu'on a eu l'imprudence de ne pas recouvrir.

L'Exode, XXII, 1-4, fixe les amendes pour les divers cas de vols de bœufs, d'ânes, de brebis, d'agneaux, de chèvres et de chevreaux.

L'Exode, XXIII, 4, et le Deutéronome, XXII, 1-4, prescrivent de ramener à leurs propriétaires les bœufs, les brebis et les chèvres qui se sont égarés, et de faire la même chose pour les ânes.

L'Exode, XXII, 9-15, dit comment le juge doit se comporter quand il s'agit de prévarication touchant des bœufs, des ânes, des brebis et des chèvres, qui ont été perdus et dont quelqu'un dit qu'ils lui appartiennent; ou quand il arrive des accidents à ceux de ces animaux qui ont été loués ou donnés en garde.

L'Exode, XXIII, 12, fait cette recommandation au peuple hébreu : « Tu travailleras six jours; mais tu te reposeras au septième, afin que ton bœuf et ton âne se reposent. »

Dans l'un des derniers chapitres du Deutéronome, Moïse, sentant sa fin approcher, exhorte les Israélites à conserver sa loi; il les menace, s'ils y désobéissent, d'une foule de calamités parmi lesquelles se trouvent celles-ci : « Ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point; ton âne sera ravi de devant toi et ne te sera point rendu; tes brebis seront livrées à tes ennemis, et tu n'auras personne qui les en retire. » (*Deut.*, XXVIII, 31.)

Enfin, les chiens eux-mêmes, malgré l'horreur qu'ils inspiraient aux Hébreux, et quoiqu'ils aient vécu chez eux presque à l'état sauvage, ont obtenu deux mentions, peu flatteuses il est vrai, dans la loi mosaïque : « Vous ne mangerez point de la viande déchirée aux champs, mais vous la jetterez aux chiens. » (*Exode*, XXII, 31.) — « Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel, ton Dieu, pour aucun vœu le salaire d'une paillarde, ou le prix d'un chien; car ces deux choses sont en abomination devant l'Eternel, ton Dieu. » (*Deut.*, XXIII, 18.)

Pourquoi le cheval seul n'est-il jamais cité dans aucune loi de Moïse autre que celle qui défend aux rois d'Israël d'en faire un amas? Il a besoin de se reposer comme le bœuf et l'âne; il peut ocasionner des blessures comme le bœuf; des accidents par l'imprudence des personnes peuvent lui arriver comme au bœuf et à l'âne; il peut être volé, loué ou donné en garde comme le bœuf, l'âne, la brebis, l'agneau, la chèvre et le chevreau; il peut s'égarer, être tué ou ravi par l'ennemi, comme tous ces animaux. Le cheval, en raison de son importance et de sa valeur pécuniaire, méritait autant que les autres quadrupèdes domestiques que la loi s'occupât de lui; et les règlements relatifs à ces animaux sont trop nombreux, trop précis pour qu'on puisse supposer que l'absence de toute mention du cheval est le résultat d'un oubli involontaire. Il est clair que Moïse n'a pas voulu accorder de place au cheval dans sa loi; et nous ne pensons pas qu'on puisse en donner d'autres motifs que ceux-ci : non seulement Moïse n'avait pas emmené de chevaux d'Égypte, mais il ne voulait pas que leur usage se répandît jamais chez les Israélites.

Cela ressort peut-être encore plus clairement de l'étude de la question des prémices et des autres revenus de la classe sacer-

dotale chez les Hébreux, question qui va être exposée avec tous les dévoloppements qu'elle mérite.

Selon la loi mosaïque, les quadrupèdes (mammifères) sont purs et peuvent être mangés lorsqu'ils ont le sabot divisé et qu'ils ruminent : « Ce sont ici les bêtes à quatre pieds dont vous mangerez : le bœuf, ce qui naît des brebis et des chèvres, le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe. » (*Deut.*, XIV, 4-5.) « Vous mangerez donc d'entre les bêtes à quatre pieds, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, le pied fourché et qui ruminent. » (*Lévitique*, XI, 3; *Deut.*, XIV, 6.)

Ceux qui ne remplissent que l'une de ces conditions sont impurs, souillés ou immondes : « Mais vous ne mangerez pas celles qui ruminent *seulement*, ou qui ont l'ongle divisé [1] *seulement;*..... ils vous seront souillés. » (*Lévitique*, XI, 4-8; *Deut.*, XIV, 7.)

Suivant Moïse, les quadrupèdes impurs qui ne présentent que l'un de ces caractères sont : le chameau, le daman [2], le lièvre et le porc. (*Lévit.*, XI, 4-7; *Deut.*, XIV, 7-8). Quant aux Equidés, notamment le cheval et l'âne, leur mention n'était pas nécessaire dans la loi; ils sont forcément impurs, puisqu'ils ne remplissent aucune des deux conditions qui caractérisent les animaux purs.

Quoiqu'il fût défendu de manger les animaux impurs, on pouvait les utiliser pour le travail et pour d'autres usages. Ainsi l'âne et le chameau, animaux impurs pour les Hébreux, leur servaient de bêtes de somme et de montures; et l'on pouvait offrir à Jéhovah des peaux de blaireau ou taisson, dont on faisait des couvertures destinées à recouvrir l'arche du témoignage, la table des pains de proposition, l'autel d'or, et à renfermer les ustensiles sacrés. (Voy. *Exode*, XXVI, 5; XXXV, 7; XXXVI, 19; *Nombres*, IV, 6, 8, 10, 11, 12 et 14.)

Mais Jéhovah n'admettait, parmi les quadrupèdes, que les trois espèces domestiques bovine, ovine et caprine, pour les sacrifices sanglants : clause expresse d'où découlaient des règle-

1. A cet endroit, le Deutéronome contient de plus ces mots, qui ne se trouvent pas dans le Lévitique : « et le pied fourché. »

2. Le texte hébreu dit le *scaphân*, dans lequel on a longtemps vu le lapin. Munk (*Palest.*, p. 167) dit que c'était probablement la gerboise. Mais, d'après Paul Gervais (*Hist. nat. des mam.*, t. II, p. 167-168), il paraît que c'était décidément le Daman de Syrie, opinion qui avait déjà été donnée comme certaine par Buffon (*Œuv. comp.*, t. IV, p. 224), dans son article intitulé *Du Daman-Israël.*

ments d'une grande importance sur l'offrande des prémices. Ainsi l'Éternel avait dit à Aaron :

« Je t'ai donné aussi leurs prémices qu'ils offriront à l'Eternel, *savoir :* tout le meilleur de l'huile, et tout le meilleur du moût et du froment. Les premiers fruits de toutes les choses que leur terre produira, et qu'ils apporteront à l'Éternel, t'appartiendront; quiconque sera net dans ta maison en mangera. Tout interdit en Israël t'appartiendra. Tout ce qui ouvre la matrice de toute chose qu'ils offriront à l'Eternel, tant des hommes que des bêtes, t'appartiendra; mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l'homme; on rachètera aussi le premier-né d'une bête immonde. Et on rachètera les *premiers-nés des hommes*, qui doivent être rachetés depuis l'âge d'un mois, selon l'estimation que tu en feras, qui sera de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt oboles. Mais on ne rachètera pas le premier-né de la vache, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre; car ce sont des choses saintes. Tu répandras leur sang sur l'autel et tu feras fumer leur graisse; c'est un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel. Mais leur chair t'appartiendra, comme la poitrine de tournoiement et comme l'épaule droite [1]. » (*Nombres*, XVIII, 12-18.)

Trois des livres du Pentateuque (*Exode*, XIII, 2; *Lévit.*, XXVII, 26; *Nombres*, III, 13; VIII, 17, etc.) rappellent encore la prescription d'offrir les premiers-nés à l'Éternel; et, dans deux endroits différents, l'Exode ajoute même cette disposition spéciale sur le rachat du premier-né de l'âne :

« Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne; et, si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. » (*Exode*, XII, 13; XXXIV, 20.)

Munk fait cette remarque à propos de la loi sur le sacrifice des premiers-nés : « Moïse rattache cette loi à l'événement miraculeux arrivé avant la sortie d'Égypte, lorsque la mort enleva subitement les premiers-nés des Egyptiens, en épargnant ceux des Hébreux. (Voy. *Exode*, XIII, 15; *Nombres*, III, 13.) Cependant la Genèse (IV, 4) fait remonter aux premiers homme l'usage de sacrifier les premiers-nés des animaux. » (Munk, *Palestine*, p. 164.)

Quelle que soit l'origine de cette loi, elle donnait aux prêtres

1. La poitrine, l'épaule droite, la mâchoire et l'estomac étaient la part des sacrificateurs dans diverses sortes de sacrifices. (Voyez *Exode*, XXIX, 26-27; *Lévitiq.*, VII, 32-34; X, 14-15; *Deut.*, XVIII, 3.)

tous les premiers-nés des hommes et des animaux, et l'on devait racheter ceux des hommes et des bêtes immondes. Or l'âne, animal impur, avait été considéré comme assez important pour que la loi fixât le prix du rachat de son premier-né : c'était un chevreau. Le propriétaire avait même la latitude de couper le cou au premier-né de l'ânesse s'il ne voulait pas le racheter; mais il dut profiter bien rarement de cette autorisation; car il se serait bénévolement infligé le maximum de la perte imposée par la loi, puisque la chair de l'ânon ne pouvait être mangée. Il est donc permis de croire que, par la modicité du prix exigé pour le rachat du premier-né de l'âne, Moïse avait voulu concilier deux intérêts : celui de la multiplication d'une bête de somme précieuse dans un pays très accidenté, d'une monture modeste, qui se prêtait peu aux expéditions lointaines; et celui de l'augmentation des revenus de la caste sacerdotale, sujet qui a singulièrement préoccupé le législateur hébreu.

Munk lui-même est en effet obligé d'avouer ceci :

« Les charges imposées au peuple pour soutenir les lévites et les prêtres pourraient paraître exorbitantes, surtout s'il est vrai, comme le dit la tradition, que les frais des sacrifices publics et de l'entretien du sanctuaire n'étaient pas à la charge de la classe sacerdotale, et que chaque homme au-dessus de vingt ans, riche ou pauvre, payait pour cet effet une contribution d'un demi-sicle par an [1]. En effet, d'après le livre des *Nombres* (III, 39), la tribu de Lévi comptait, du temps de Moïse, 22 000 mâles âgés de plus d'un mois, ce qui peut faire supposer tout au plus 12 000 adultes au-dessus de vingt ans. Or toutes les autres tribus ensemble comptaient à la même époque 603 550 hommes âgés de plus de vingt ans; ainsi, si toutefois les nombres sont exacts, les lévites auraient formé environ la cinquantième partie de toute la nation, et cependant ils retiraient la dixième partie des revenus [2], sans parler de la seconde dîme, de tout ce que prélevaient les prêtres, et des quarante-huit villes ou bourgs que possédait la tribu de Lévi avec une campagne de deux mille coudées

1. Dans une note trop longue pour être rapportée ici, Munk montre que cela est vrai.

2. La dîme que touchaient les lévites était bien supérieure à la dixième partie des revenus du peuple d'Israël, puisque, en ce qui regarde les produits agricoles, cette dîme était la dixième partie de tous ces produits qui n'étaient pas un bénéfice net pour les agriculteurs; et que, comme le dit Munk, les Hébreux ne devaient avoir d'autres ressources que l'agriculture qui, en effet, est toujours restée leur principale source de richesses jusqu'à leur dispersion.

à l'entour de chaque ville. Nous devons avouer qu'il est difficile de justifier complètement ces dispositions de la loi mosaïque, surtout si l'on réfléchit que, d'après cette loi elle-même, les Hébreux ne devaient avoir d'autres ressources que l'agriculture, base de toute la constitution. » (Munk, *Palestine*, p. 178.)

« Sur les quarante-huit villes données aux lévites, un certain nombre devait appartenir aux prêtres, et plus tard on leur en donna treize. Ils avaient la centième partie de tous les produits du pays soumis à la dîme; car les lévites leur payaient *la dîme de la dîme* (*Nombres*, XVIII, 26). Ils recevaient en outre : 1° les prémices des récoltes de blés et de fruits qu'on présentait devant le sanctuaire avec un cérémonial particulier (*Deut.*, XXVI, 2, etc.); 2° celles des objets préparés pour la consommation, tels que le vin, l'huile, la farine, la pâte (*Deut.*, XV, 20; XVIII, 8, etc.); 3° celles de la tonte des brebis (*Deut.*, XVIII, 4); la quantité de toutes ces prémices n'était pas fixée; mais, selon la tradition, celles des produits de la terre devaient en former au moins la soixantième partie; 4° tout ce qui par un vœu avait été consacré à Dieu (*Nombres*, XVIII, 14.); 5° certaines restitutions et amendes payées par ceux qui avaient porté atteinte à la propriété appartenaient aux prêtres, si la personne lésée n'existait plus et n'avait pas laissé d'héritiers (*Nombres*, V, 8); 6° l'argent provenant du rachat des premiers-nés des hommes et des animaux impurs; 7° l'épaule droite, l'estomac et la mâchoire des animaux tués pour l'usage des propriétaires. Outre ces revenus, dont les prêtres pouvaient faire part à leurs familles, ils jouissaient encore de certains objets sacrés qu'ils devaient consommer devant le sanctuaire, par exemple : la chair des sacrifices de péché et de délit, à l'exception des parties grasses qu'on brûlait sur l'autel; la poitrine et l'épaule droite des sacrifices pacifiques; la peau des holocaustes[1]; toutes les *offrandes* publiques et privées, dont une portion seulement se consumait sur l'autel. Les prêtres étaient en outre exemptés des services militaires et des impôts. » (Munk, *Palestine*, p. 177.)

Munk cherche à faire excuser l'énormité de ces charges, qui sont vraiment exorbitantes, par la comparaison des impôts non moins écrasants que supportaient les autres peuples à l'époque de Moïse. Nous concevons le respect qu'il porte à son législa-

1. Tout le reste de la bête était coupé en morceaux et brûlé sur l'autel. Voyez : *Lévitique*, I, 3-9; VII, 8.

teur, et nous faisons comme lui la part des temps. Mais il n'en est pas moins avéré que Moïse a employé tous les moyens possibles pour enrichir la caste sacerdotale, prêtres et lévites, c'est-à-dire sa propre tribu, puisqu'il appartenait à la maison de Lévi par son père et par sa mère (*Exode*, II, 1-10). En présence d'un tel fait, comment expliquer que Moïse, dont la législation s'occupe du présent et de l'avenir de son peuple, n'ait rien spécifié pour le rachat des premiers-nés de la jument, si les Hébreux avaient eu des chevaux de son temps, ou s'il avait voulu qu'ils en eussent plus tard. En outre, puisqu'il fixe deux fois dans l'Exode, pour le rachat du premier-né de l'âne, un prix qui par sa modicité doit être considéré comme un encouragement à la multiplication de cette espèce si utile, pourquoi n'a-t-il rien statué de semblable à l'égard du cheval? Evidemment parce que Moïse redoutait un tel auxiliaire, trop capable de créer à son possesseur des relations lointaines dont le législateur voulait à tout prix préserver les Israélites. C'est ce que la suite du récit biblique démontrera d'une façon encore plus péremptoire.

Peut-être que sous les rois, après que Salomon eut fait un amas de chevaux malgré la défense de la loi mosaïque, et lorsque la violation de cette loi eut donné au cheval le droit de cité chez les Hébreux, les prêtres ont trouvé le moyen d'augmenter leurs revenus en exigeant le rachat des premiers-nés de la jument, comme celui des premiers-nés de tous les animaux impurs; classe dans laquelle le cheval se trouvait naturellement rangé par la conformation de ses pieds. Nous ne connaissons rien qui puisse nous éclairer sur une telle extension de la loi concernant le rachat des premiers-nés. Mais ce fait aurait-il existé qu'il ne diminuerait en rien la valeur de nos arguments. Car, nous ne saurions trop le répéter, Moïse, qui a fait des lois protectrices pour les autres animaux domestiques, notamment pour l'âne [1], n'a jamais dit un seul mot en faveur du cheval. Il ne s'est au contraire souvenu de lui qu'une seule fois, mais pour défendre aux rois d'Israël de faire des amas de chevaux et, par conséquent, d'avoir des chars de guerre et de la cavalerie.

1. Nous ne prétendons pas dire par là que les membres de la Société protectrice des animaux soient autorisés à regarder Moïse comme un de leurs précurseurs. Mais Moïse a accordé aux propriétaires de certains animaux, la protection de la loi contre un certain nombre d'actes plus ou moins susceptibles de léser le possesseur dans l'entière jouissance de sa propriété. De telles dispositions devaient nécessairement encourager la propagation des espèces en question; et cela suffit pour justifier nos considérations sur la loi mosaïque.

Moïse s'était nommé un successeur avant de mourir; il avait désigné Josué au détriment de ses propres fils. Un tel choix prouve que Josué était pénétré des principes de Moïse et qu'il avait toutes les qualités requises pour les faire triompher. La conduite du nouveau chef d'Israël va donc permettre de reconnaître si la loi mosaïque était véritablement aussi hostile que nous l'avons avancé à l'introduction de l'usage du cheval chez les Hébreux.

Les Israélites ne paraissent pas avoir rencontré de chevaux au sud, à l'est et au nord-est de la mer Morte, chez les peuples avec lesquels ils eurent des rapports avant de passer le Jourdain. A leur second départ de Kadesh, ils s'étaient dirigés vers la Terre promise, qu'ils voulaient attaquer par ses frontières orientales. Ils avaient obtenu le libre passage sur les terres des Iduméens, des Moabites et des Ammonites, mais ils avaient été obligés de livrer combat aux Madianites. Ils leur avaient pris 1 012 500 brebis, 108 000 bœufs et 91 000 ânes; et le livre des Nombres (XXXI, 1-46) qui donne ces chiffres ne mentionne aucun cheval dans le butin.

Du reste, les Madianites que la Genèse fait descendre d'Abraham par sa femme Kétura (XXV, 2), et les Amalécites, qu'elle fait également descendre d'Abraham par son petit-fils Esaü (XXXVI, 12) sont souvent associés dans les passages de la Bible, mais il n'y est jamais question de leurs chevaux. Ainsi, par exemple, on lit dans le livre des Juges, à propos de l'histoire de Gédéon :

« Il arrivait que, quand Israël avait semé, Madian montait avec Hamalec et les Orientaux, et ils montaient contre lui; et, faisant un camp contre eux, ils ravageaient les fruits du pays jusqu'à Gaza et ne laissaient rien de reste en Israël, ni vivres, ni menu bétail, ni bœufs, ni ânes. Car eux et leurs troupeaux montaient, et ils venaient avec leurs tentes en aussi grand nombre que les sauterelles, tellement qu'eux et leurs chameaux étaient sans nombre. » (*Juges*, VI, 3-5.)

« Or Madian, et Hamalec, et tous les Orientaux, étaient répandus dans la vallée comme des sauterelles, tant il y en avait; et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable qui est sur la bord de la mer, tant il y en avait. » (*Juges*, VII, 12.)

Plus tard, Samuel ordonne à Saül de détruire les Amalécites, de faire mourir « tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que le menu bétail,

tant les chameaux que les ânes » (I *Samuel*, XV, 3.) S'il ne mentionne pas les chevaux, c'est que véritablement les Amalécites n'en possédaient pas; c'est qu'ils les remplaçaient à l'occasion par des chameaux, comme le prouve encore le combat dans lequel David acheva bientôt de les exterminer; car « David les frappa depuis l'aube du jour jusques au soir du lendemain qu'il s'était mis à les poursuivre; et il n'en échappa aucun d'eux hormis quatre cents jeunes hommes qui montèrent sur des chameaux et qui s'enfuirent. » (I *Samuel*, XXX, 17.)

Un peu avant la mort de Moïse, les enfants de Ruben et de Gad, aidés par la demi-tribu de Manassé, s'étaient emparés des vastes territoires des Hagaréniens, de Jétur, de Naphis et de Nodab, situés à l'est du Jourdain, depuis le fleuve Arnon jusqu'au mont Hermon. Il n'est pas non plus question de chevaux parmi les animaux qu'ils enlevèrent dans cette expédition, et qui consistaient en 50 000 chameaux, 250 000 brebis et 2 000 ânes, d'après le 1er livre des Chroniques, V, 21.

Les dix premiers chapitres du livre de Josué ne signalent pas davantage la présence du cheval chez les tribus établies vers l'embouchure du Jourdain et dans les montagnes des environs de Jérusalem, qui portait alors le mon de Jébus ou Yébous.

Aussitôt installé dans son commandement, Josué avait commencé une guerre d'extermination contre ces tribus. A Jéricho, « quand le peuple eut ouï le son des cors et eut jeté un grand cri de joie, la muraille tomba sous soi; et le peuple monta dans la ville chacun vis-à-vis de soi; et ils la prirent. Et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit et passèrent au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne... Puis ils brûlèrent par le feu la ville et tout ce qui y était; seulement ils mirent l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer, au trésor de la maison de l'Éternel. » (*Josué*, VI, 20-24.)

« Puis l'Éternel dit à Josué... Tu feras à Haï et à son roi comme tu as fait à Jéricho et à son roi; seulement vous en pillerez pour vous le butin et les bêtes. » (*Josué*, VIII, 1-3.) Ce qui fut ponctuellement exécuté. Tous les habitants d'Haï furent détruits; son roi fut pendu, et « Josué brûla Haï et la mit en un monceau perpétuel de ruines, et en un désert, jusqu'aujourd'hui. » (*Josué*, VIII, 28.)

Josué remporte ensuite la sanglante victoire de Gabaon sur les rois de Jérusalem, d'Hébron, de Jarmuth, de Lakis et d'Héglon; il égorge et fait pendre ces rois pris vivants dans une caverne; puis il s'empare des villes de Makkéda, de Libna, de Lakis, d'Héglon, d'Hébron et de Débir. « Josué donc frappa tout ce peuple-là, la montagne, et le midi, et la plaine, et les pentes des montagnes, et tous leurs rois; et il n'en laissa échapper aucun; et il défit, à la façon de l'interdit, toutes les personnes vivantes, comme l'Éternel, le Dieu d'Israël, l'avait commandé. » (*Josué*, X, 40.) Il exécutait en effet les perscriptions de la loi mosaïque; voyez Deutéronome, VIII, 1-2; XX, 16-17.

Après quoi Josué s'en retourna avec son armée à son quartier général de Guilgal, ou Galgala, près des ruines de Jéricho.

Si les chevaux n'ont pas encore paru dans cette première campagne, ils vont se montrer dans la grande coalition qui se prépare pour repousser l'invasion : ce qui prouve qu'ils n'étaient alors utilisés que par une partie des nombreuses tribus plus ou moins indépendantes qui occupaient la Palestine.

« Aussitôt que Jabin, roi de Hatsor, eut appris ces choses, il envoya à Jobab, roi de Madon, et au roi de Simron, et au roi d'Acsaph, et aux rois qui habitaient vers le septentrion, aux montagnes et dans la campagne, vers le midi de Kinnéreth, et dans la plaine, et à Naphoth-Dor, vers l'occident; au Cananéen qui était à l'orient et à l'occident, à l'Amorrhéen, au Héthien, au Phérésien, au Jébusien dans les montagnes, et au Hévien sous Hermon, au pays de Mitspa. Ils sortirent donc, et toutes leurs armées avec eux, un grand peuple, comme le sable de la mer, par leur multitude; il y avait aussi des chevaux et des chariots en fort grand nombre. Tous ces rois-là, s'étant donc donné assignation, vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom pour combattre contre Israël. Et l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point; car demain, environ cette même heure, je les livrerai tous blessés à mort devant l'Éternel, tu couperas les jarrets à leurs chevaux, tu brûleras au feu leurs chariots. Josué donc, et tous les gens de guerre avec lui, vinrent promptement contre eux vers les eaux de Mérom et les chargèrent. Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël; ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à Sidon la Grande, et jusqu'aux eaux de Masréphoth et jusqu'à la campagne de Mitspa vers l'orient, et les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent

échapper aucun [1]. Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit : il coupa les jarrets de leurs chevaux et brûla au feu leurs chariots. Et comme Josué s'en retournait en ce même temps, il prit Hatsor et frappa son roi avec l'épée; car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes-là. Ils passèrent aussi toutes les personnes qui y étaient au tranchant de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit; il n'y resta aucune personne vivante; et on brûla au feu Hatsor. Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là, et tous leurs rois, et les passa au tranchant de l'épée; il les détruisit à la façon de l'interdit, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé. Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état, excepté Hatsor seule, que Josué brûla. Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là, et les bêtes; seulement ils passèrent au tranchant de l'épée tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés; ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante. Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, son serviteur, ainsi Moïse l'avait commandé à Josué, et Josué le fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de ce que l'Éternel avait commandé à Moïse. » (*Josué*, XI, 1-15.)

Malgré la longueur de ce morceau, nous l'avons rapporté en entier, parce qu'il est décisif. Cette fois, il n'y a plus rien à objecter; le texte de la Bible est formel; Josué agit d'après les prescriptions de Moïse, et il n'en omet aucune; c'est par son ordre qu'il extermine les peuples dont il convoite le pays, qu'il conserve le butin et le bétail, qu'il coupe les jarrets des chevaux. Plus tard, Mahomet élèvera la production des chevaux de guerre à la hauteur d'un acte religieux des plus méritoires; Moïse, au contraire, ordonne à son peuple de les détruire; chacun des deux législateurs est dans son rôle. Mahomet voulait conquérir le monde pour lui imposer sa doctrine. Moïse n'a n'a pas d'autre ambition que de faire un peuple à part, vivant

1. Les renseignements topographiques suivants pourront éviter des recherches. — Plusieurs villes de la Palestine ont porté le nom de Hatsor ou Asor dans l'antiquité ; la capitale de Jabin était sur le Jourdain supérieur, au pied du mont Hermon. — La ville de Kinnéreth était sur le lac de Tibériade ou de Génésareth auquel elle a donné son nom. — Dor ou Naphoth-Dor était une ville maritime au pied du mont Carmel. — Les eaux de Mérom étaient le petit lac traversé par le Jourdain supérieur, au nord du lac de Tibériade. — Les eaux de Masréphoth étaient des marais salants à côté de Sidon. — Enfin, la Mitspa ou Maspha, dont il est question dans ce passage, était la Ramathmisphé, située au pied du Hermon, et qu'il ne faut pas confondre avec la Maspha des environs de Jérusalem.

en dehors du reste du genre humain. Si l'idée de faire participer les autres nations à l'œuvre de régénération qu'il avait entreprise était en germe dans son esprit, il l'a jugée impraticable à son époque, en raison de l'insuffisance des éléments dont il pouvait disposer pour agir sur le milieu qui l'entourait; la possibilité de sa réalisation lui a paru tellement éloignée qu'il n'a même pas voulu en parler, comptant sans doute sur le temps et sur les prophètes, ses véritables successeurs intellectuels, pour compléter et perfectionner son œuvre. Aussi, quoique, en dehors des lois d'extermination portées contre les populations des pays où il voulait établir les Hébreux, Moïse se soit généralement montré favorable aux étrangers, il a pensé que de longtemps son peuple ne pourrait agir efficacement sur eux, et que tout ce qu'il y avait à faire pour le moment, c'était de préserver les Israélites de la contagion des mœurs et des idées des étrangers. Il a en conséquence décrété la destruction du cheval, dont l'usage aurait nécessairement produit chez son peuple un effet diamétralement opposé à ses vues.

Après le partage de la Terre promise entre les tribus d'Israël, « Les enfants de Joseph parlèrent à Josué en disant : Pourquoi m'as-tu donné en héritage un seul lot et une seule portion, vu que je suis un grand peuple, tant l'Éternel m'a béni jusqu'à présent? Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la pour te faire place au pays des Phérésiens et des Réphaïns, si la montagne d'Ephraïm est trop étroite pour toi. Et les enfants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera pas suffisante pour nous; et tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des chariots de fer pour ceux qui habitent à Beth-Séan et aux villes de son ressort, et pour ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel [1]. Josué donc parla à la maison de Joseph, *savoir*, à Éphraïm et à Manassé, en disant : Tu es un grand peuple, et tu as de grandes forces; tu n'auras pas une portion seule; car tu auras la montagne; et, parce que c'est une forêt, tu la couperas, et ses extrémités t'appartiendront; car tu en déposséderas les Cananéens, quoiqu'ils aient des chariots de fer et qu'ils soient puissants. » (*Josué*, XVII, 14-18.)

Enfin, dans les versets 6 et 7 du dernier chapitre du livre

1. Beth-Séan, la Scythopolis des Grecs, était située dans la vallée de Jizréhel, qui, du versant oriental du Carmel, s'étend jusqu'au Jourdain en passant au sud du Thabor.

qui porte son nom, Josué rappelle encore aux Hébreux que Dieu les a délivrés des chariots et des gens de cheval de Pharaon.

Quant au livre des Juges, il ne parle des chevaux que dans deux circonstances.

Juda, successeur immédiat de Josué, entreprit la conquête des pays situés au sud-ouest de Jérusalem; il pénétra jusque chez les Philistins et atteignit même la mer à Gaza : « Et l'Eternel fut avec Juda, et ils dépossédèrent les habitants de la montagne; mais ils ne dépossédèrent pas les habitants de la vallée, parce qu'ils avaient des chariots de fer. » (*Juges*, I, 19.)

« Mais les enfants d'Israël se mirent encore à faire ce qui déplaît à l'Éternel après qu'Éhud fut mort. C'est pourquoi l'Éternel les vendit en la main de Jabin, roi de Canaan, qui régnait en Hatsor et de l'armée duquel Sisera était le chef, qui demeurait à Haroseth des nations. Et les enfants d'Israël crièrent à l'Eternel; car *Jabin* avait neuf cents chariots de fer, et il avait violemment opprimé les enfants d'Israël durant vingt ans. En ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait Israël..... Et Sisera assembla tous ses chariots, *savoir*, neuf cents chariots de fer, et tout le peuple qui était avec lui..... Et l'Eternel frappa Sisera, et tous ses chariots, et toute l'armée au tranchant de l'épée devant Barak; et Sisera descendit de chariot et s'enfuit à pied. Et Barak poursuivit les chariots et l'armée jusqu'à Haroseth des nations; et toute l'armée de Sisera fut passée au fil de l'épée; il n'en demeura pas un seul. » (*Juges*, IV, 1-4 et 13-16.)

« En ce jour-là, Débora, avec Barak, fils d'Abinoham, chanta en disant : ..... Alors a été rompue la corne des pieds des chevaux par le battement des pieds, par le battement, *dis-je*, des pieds de ses puissants *chevaux*. » (*Juges*, V, 1 et 22.)

Si l'on voulait faire une traduction libre de cette dernière phrase, il suffirait de dire : « Alors ses chevaux[1] se sont rompu la corne des pieds dans l'impétuosité de leur fuite. » Mais on aurait tort d'y introduire le mot bride comme l'a fait de Sacy, car ce mot n'existe pas dans le texte hébreu.

Les livres de Josué et des Juges prouvent par conséquent que plusieurs peuples de la Palestine se servaient déjà des chevaux quand les Hébreux vinrent s'établir dans ce pays; mais

1. Il s'agit ici des chevaux de l'ennemi, de l'armée de Sisera.

ils sont très loin de faire supposer que ces derniers en aient alors possédé. Le livre de Josué montre au contraire combien la loi mosaïque était hostile à l'usage du cheval; et les faits suivants indiquent encore que cet animal n'était pas employé par les Israélites pendant la période des Juges.

Débora dit dans son cantique : « Vous qui montez sur les ànesses blanches, et qui êtes assis dans le siège de la justice, et vous qui allez par les chemins, parlez. » (*Juges*, V, 10.)

Plus tard, « fut suscité Jaïr, Galaadite, qui jugea Israël vingt-deux ans. Il eut trente fils qui montaient sur trente ànons, et qui avaient trente villes, qu'on appelle les villes de Jaïr jusqu'à ce jour, lesquelles sont au pays de Galaad. » (*Juges*, X, 3-4.)

Après Elon, « Habdon, fils d'Hillel, Pirhathonite, jugea Israël. Il eut quarante fils et trente petits-fils qui montaient sur soixante-dix ànons. » (*Juges*, XII, 13-14.)

Enfin lorsqu'il s'agit de venger l'injure faite au lévite d'Ephraïm par les Benjamites, « toutes les tribus d'Israël se trouvèrent à l'assemblée du peuple de Dieu, au nombre de quatre cent mille hommes de pied, dégainant l'épée. » (*Juges*, XX, 2.)

Ainsi tout démontre que, jusqu'à la judicature d'Héli, prédécesseur de Samuel, les Hébreux ne se servaient pas du cheval; les principaux d'Israël étaient encore portés par des ànes; et les montures d'honneur, celles des Juges et des Anciens, étaient des ànesses blanches.

Ces modestes montures ne servaient du reste en aucune façon à porter les guerriers israélites, qui étaient tous fantassins. Cela ressort clairement d'un fait rapporté dans l'histoire de Gédéon au VIIe chapitre du livre des Juges. Voulant tenter un vigoureux coup de main sur le camp des Madianites et des Amalécites qui avaient envahi la vallée de Jizréhel, Gédéon s'avise du moyen suivant pour choisir les soldats les plus robustes de son armée. Au passage d'un cours d'eau, il remarque quels sont les hommes qui se courbent sur leurs genoux pour boire dans le ruisseau, et quels sont ceux qui se contentent de laper comme des chiens le peu d'eau qu'ils peuvent recueillir en passant dans le creux de la main; puis il continue sa marche avec une troupe uniquement composée des derniers, ce qui lui assure la victoire. Il est évident que si les soldats de Gédéon eussent été des cavaliers, son expé-

rience eut porté sur leurs montures, chevaux ou ânes, et non sur les hommes.

Mais dans le courant du XIe siècle avant J.-C., environ cinq cents ans après la mort de Moïse, la période des Juges se termina par l'établissement de la royauté : événement qui eut une influence considérable sur l'histoire du cheval chez les Hébreux, et dont, par conséquent, il est essentiel de bien saisir le véritable caractère.

Pendant le période des Juges, « les Hébreux se trouvèrent dans la position d'un enfant dont l'éducation, commencée avec beaucoup de méthode par un maître habile et sévère, a été subitement interrompue..... Le sentiment national, qui devait toujours se retremper dans le culte central et dans les assemblées solennelles des fêtes mosaïques, se relâchait de plus en plus, et bientôt les tribus isolées et sans chef se virent attaquer par les peuplades voisines..... De temps en temps, un homme énergique se met à la tête de certaines tribus ou même de la nation tout entière, pour faire revivre l'esprit national et pour secouer le joug étranger..... Pendant plusieurs siècles, c'est une variation perpétuelle de revers et de prospérité, d'anarchie et de dictature; mais des institutions mosaïques il n'en est point question. On appelle cette période celle des *Juges*, parce que lès héros qui de temps à autre se mirent à la tête du peuple portèrent le titre de *Schophêt*, mot qui en effet signifie *juge*, mais qui désignait aussi, comme le mot phénicien *suffête* [1], un homme revêtu du pouvoir suprême. » (Munk, *Palestine*, p. 230.)

Volney a judicieusement apprécié les raisons de cet état des choses et des esprits, pendant cette période, dans son *Histoire de Samuel :*

« Après que les Hébreux se furent emparés de cette portion de la Phénicie qui est entre le Jourdain et la mer, exception faite d'une lisière littorale qui leur résista, ils éprouvèrent dans leur manière d'être un changement qui mérite d'être remarqué. Pendant leur long séjour dans le désert, Moïse les avait constitués en un régime à la fois militaire et sacerdotal: le sacerdotal n'a pas besoin d'être expliqué; le militaire se prouve par les règlements que Moïse fit pour la distribution

1. « Le mot *schophêt* (juge), le même que *suffête*, était aussi le titre des chefs de la république chez les Tyriens et notamment chez les Carthaginois. » (Munk, *Palestine*, p. 196.)

intérieure du camp; par les manœuvres de marches, de campement et de décampement; enfin par les stratagèmes que l'on voit employés à passer le Jourdain, à renverser les murs de Jéricho, et qui indiquent des études militaires dont on n'a pas jugé à propos de faire mention [1]. Les Hébreux, une fois établis dans le pays qu'ils venaient de conquérir, n'eurent plus le même besoin d'organisation militaire.

« Dans les plaines du désert, ils étaient un corps d'armée sans cesse en mouvement, parce que, vivant pasteurs, il fallait chaque jour changer de pâturages; dans les montagnes de Phénicie et de Judée, ils furent tout à coup cultivateurs, fixés chacun sur la portion de terrain qui leur échut en lot de butin, et dont ils devinrent propriétaires; ce fut un peuple de paysans laboureurs. Dans le désert, il était facile de mouvoir, de conduire une troupe errante; dans le pays cultivable et cultivé, chaque tribu, chaque famille, attachée au sol qui la fit vivre, ne fut plus disponible et maniable : chacun eut des occupations qu'il ne put aisément quitter. La masse nationale était divisée en douze tribus distinctes; chaque tribu devint un petit peuple aspirant à l'égalité, presque à l'indépendance; dans chaque tribu, toute famille puissante par le nombre de ses membres eut encore de cet esprit égoïste qui tend à s'isoler : le gouvernement ne dut plus être que fédératif, et ce cas n'avait point été prévu par le législateur; aucun rapport de subordination n'avait été établi pour mouvoir au besoin les parties du corps politique; on s'en aperçoit sitôt après la mort du général *Josué* et de cette *génération* de *vieillards* qui avait été son état-major. On voit de suite naître une véritable anarchie, comme dans notre Amérique à la dissolution de notre armée sous *Washington* [2]; les petits peuples environnants en profitent pour attaquer chacun la tribu qui leur est voisine : les Ammonites, les Moabites vexent, soumettent au tribut celles qui sont à l'est du Jourdain; les Philistins en font autant à celles qui leur sont contiguës; rarement les servitudes furent générales, et voilà pourquoi l'histoire des juges n'a point d'unité chronologique.

« En cet état de choses, la nation hébraïque eût été dissoute,

1. Sur les connaissances pyrotechniques de Moïse, on peut consulter *Des sciences occultes* par E. Salverte, pages 409-411 et 422-426.

2. On sait que Volney met le récit de son *Histoire de Samuel* dans la bouche d'un *marchand* des États-Unis d'Amérique.

si elle n'avait pas eu son lien d'unité dans le système sacerdotal, comme dans la bizarre et indélébile *cocarde* (la circoncision), que lui avait imprimée Moïse. Les devoirs du culte rappelèrent sans cesse tous les individus au point central de l'arche, dont le grand prêtre était le gardien, dont tous les mâles de la tribu de Lévi étaient la milice; mais ce grand prêtre et cette milice n'avaient d'autres armes que les prières et un certain pouvoir surnaturel de faire des miracles dont l'efficacité n'apparaissait pas toujours au besoin.

« En lisant toute l'histoire des juges, on ne voit pas qu'aucun grand prêtre ait délivré la nation d'aucune servitude par aucun moyen divin ni humain; ces servitudes ne furent repoussées et dissoutes que par l'insurrection d'individus courageux qui, irrités des vexations des *incirconcis*, appelèrent la nation aux armes, et qui, pour prix de leur audace et de leurs services militaires, étant regardés comme des envoyés de Dieu, s'investirent eux-mêmes ou furent investis par l'opinion publique, sous le nom de *suffètes* (juges), d'un pouvoir suprême qui ne fut temporaire que par faute d'héritiers de leurs talents; alors l'autorité du grand prêtre était comme suspendue et limitée aux fonctions de chef des sacrifices et d'interprète des oracles. Cet état de choses ressemblait à celui du Japon et de bien d'autres pays, où le pouvoir est partagé en deux branches ayant pour chefs, l'une le *Coubo* ou chef laïque, l'autre le *Dairi*, ou chef ecclésiastique.

« Tant que vivaient les juges, le peuple hébreu jouissait de la paix et de l'indépendance; étaient-ils morts, l'anarchie ne tardait pas à renaître et à ramener une servitude. L'expérience et l'observation ne purent manquer de faire naître et de répandre dans les esprits l'opinion que, pour obtenir un état durable et solide, il eût fallu avoir un juge, un chef militaire permanent. On sent que les grands prêtres, appelés par la simple naissance et le droit héréditaire au pouvoir suprême, n'y apportaient pas également la capacité requise; on sent qu'eux et toute la caste sacerdotale, nourris aux frais de la nation, dans une oisive abondance, vivaient presque nécessairement dans une mollesse et un relâchement de mœurs qui devaient diminuer leurs facultés morales et par suite leur considération [1]. Le peuple dut

1. La Bible fait de la conduite des fils d'Héli et de ceux de Samuel une peinture qui montre toute la justesse de ces assertions de Volney. Voyez I *Samuel*, II, 12-17, 22-25, et VIII, 3.

remarquer que les étrangers qui les subjuguaient avaient toujours des *rois* combattant à la tête de leurs armées; il dut attribuer leurs succès à ce régime, qui effectivement en fut une cause; par une conséquence naturelle, il dut concevoir l'idée et former le vœu d'avoir des rois. Un obstacle à ce vœu se trouvait dans l'habitude de la *théocratie*, c'est-à-dire dans le respect rendu aux *prêtres* sous le manteau de Dieu, et dans l'intérêt qu'avaient ces prêtres de maintenir un respect qui était la base de leur autorité et de leur abondance. » (Volney, *Œuv. comp.*, p. 598-599.)

Les choses en étaient là lorsque Samuel, malgré l'obscurité de sa naissance, eut le talent de s'élever à la dignité de juge après la victoire de Maspha, remportée sur les Philistins, et qui délivra les Hébreux d'une nouvelle servitude. Samuel, qui avait été élevé dans le sanctuaire et qui devait toute sa fortune au sacerdoce, ne pouvait songer à se faire nommer roi, puisque l'établissement de la royauté était en opposition avec la loi mosaïque. Il chercha cependant à rendre son pouvoir héréditaire, à le transmettre à ses deux fils, en les établissant juges à Beërséba, à l'extrémité méridionale de la Palestine, pour les préparer à lui succéder.

« Mais.... de grandes plaintes s'élevèrent contre leur administration, car ils se laissaient guider par leur intérêt personnel;.... on ne voyait chez eux que corruption et injustice. Les représentants de la nation pensaient avec effroi aux dangers qui menaçaient le pays si Samuel venait à mourir..... Ils demandèrent donc que le successeur de Samuel fût investi d'un pouvoir héréditaire et qu'on lui donnât le titre de *Mélech* (roi). Samuel redoutait ce titre;... il y voyait une grave atteinte contre la constitution, selon laquelle Jéhova seul devait régner sur les Hébreux par sa loi.... Il voulut essayer d'abord de fléchir cette volonté par des avertissements salutaires, en montrant ce que pouvait devenir, entre les mains d'un tyran, le pouvoir formidable qui lui aurait été confié. Il fit à l'assemblée le plus sombre tableau de la *conduite d'un roi.* » (Munk, *Palestine*, p. 248.)

On sait que Volney apprécie différemment les motifs de la conduite du dernier juge d'Israël en cette affaire; mais ce qui nous importe ici, c'est de montrer textuellement, d'après la Bible, le portrait que Samuel fait aux Hébreux du roi qu'il va leur donner, parce que c'est un document précieux pour l'his-

toire de l'introduction de l'usage du cheval chez les Israélites.

« Il leur dit donc : Ce sera ici la manière en laquelle vous traitera le roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils, et les mettra sur ses chariots et parmi ses gens de cheval, et ils courront devant son chariot. Il les prendra aussi pour les établir gouverneur sur milliers, et gouverneurs sur cinquantaines, pour faire son labourage, pour faire sa moisson, et pour faire ses instruments de guerre, et tout l'attirail de ses chariots. Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères. Il prendra aussi vos champs, vos vignes et les terres où sont vos bons oliviers, et il les donnera à ses serviteurs. Il dîmera ce que vous aurez semé et ce que vous aurez vendangé, et il le donnera à ses eunuques et à ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages. Il dîmera vos troupeaux, et vous serez ses esclaves. En ce jour-là, vous crierez à cause de votre roi que vous aurez choisi; mais l'Eternel ne vous exaucera point en ce jour-là. Mais le peuple ne voulut point acquiescer au discours de Samuel, et ils dirent : Non; mais il y aura un roi sur nous. Nous serons comme toutes les nations; et notre roi nous jugera; il sortira devant nous, et il conduira nos guerres. » (I *Samuel*, VIII, 11-20.)

Ce passage montre que, au moment où Samuel est forcé de se démettre du pouvoir suprême et de nommer un roi, les Israélites ne se servent pas encore du cheval. Car deux des terribles menaces qui leur sont faites, c'est que le roi leur prendra leurs ânes, et qu'il prendra leurs fils pour les faire monter sur ses chariots et en faire des gens de cheval. Il est clair en effet que cette dernière menace aurait été loin d'en être une pour un peuple cavalier, pour les Egyptiens ou pour les Assyriens, par exemple.

Du reste, Samuel est trompé dans son attente; l'esprit du peuple est plus changé qu'il ne voudrait se le persuader; les Hébreux exigent la nomination d'un roi et en acceptent toutes les conséquences. La frayeur des chevaux et des chars de guerre de leurs ennemis les a jusqu'ici empêchés de conquérir les plus riches vallées de la Palestine et les a souvent livrés au joug de leurs voisins; mais il paraît qu'une partie de la nation est déjà convaincue qu'il est indispensable que les Israélites adoptent l'usage du cheval. Aussi allons-nous bientôt voir l'usage de cet utile auxiliaire s'introduire chez eux; cela ne se fera cepen-

dant pas subitement; trop d'éléments contraires s'y opposent encore.

Dans la seconde année du règne de Saül : « Les Philistins s'assemblèrent pour faire la guerre à Israël, ayant trente mille chariots et six mille hommes de cheval; et le peuple était comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il était en grand nombre. Ils montèrent donc et campèrent à Micmas[1], vers l'orient de Beth-Aven. Mais ceux d'Israël se virent dans une grande angoisse; car le peuple était fort abattu; c'est pourquoi le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les forts et dans les fosses. Et les Hébreux passèrent le Jourdain, pour aller au pays de Gad et de Galaad. Or, comme Saül était encore à Guilgal, tout le peuple effrayé se rangea vers lui. » (I *Samuel*, XIII, 5-7.)

Saül battit les Philistins, leur prit des brebis, des bœufs et des veaux; mais l'Ancien Testament ne dit pas s'il leur enleva des chevaux ni ce qu'il en fit.

Ensuite : « Samuel dit à Saül :.... Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'Hamalec a fait à Israël, et comment il s'opposa à lui sur le chemin quand il montait d'Egypte. Va maintenant, et frappe Hamalec, et détruisez, à la façon de l'interdit, tout ce qu'il a, et ne l'épargne point; mais fais mourir tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que le menu bétail, tant les chameaux que les ânes. Saül assembla donc le peuple à cri public et en fit le dénombrement à Télaïm, qui fut de deux cent mille hommes de pied et de dix mille hommes de Juda. » (I *Samuel*, XV, 1-4.)

Le dénombrement des troupes de Saül prouverait qu'il n'avait pas pris de chevaux aux Philistins, ou du moins qu'il n'avait pas osé en conserver vivants; et cela s'explique. Car, dès le camp de Guilgal, il s'était brouillé avec Samuel, ou plutôt Samuel lui avait cherché noise à propos d'un sacrifice. Le roi de récente création était donc obligé de compter avec l'influence encore considérable du prophète dépossédé de la judicature; il ne voulait pas risquer de s'aliéner une partie de la nation en violant la loi mosaïque relative à l'usage des chevaux. Cela eût été d'autant plus impolitique de sa part que Samuel ne tarda pas à lui susciter un rival en sacrant un nouveau roi, immédia-

1. A trois lieues au nord de Jérusalem.

tement après la défaite des Amalécites. Aussi rien n'indique dans la Bible que Saül ait possédé des chevaux. Il semble même que le jour de sa mort il combattait encore à pied lorsque, vaincu par les Philistins, il fut obligé de se jeter sur sa hallebarde, pour n'être pas pris vivant « par un chariot et quelques chefs de gens de cheval qui le poursuivaient » (II *Samuel*, I, 6).

Il est vrai que quelques auteurs, notamment Paul Gervais (*Hist. nat. des mam.*, t. I, p. 144), ont invoqué, comme preuve de l'utilisation du cheval par les Israélites du temps de Saül, l'expression soi-disant biblique d'*écuyer de Jonathan*. La traduction de Sacy se sert en effet du mot écuyer, non seulement à propos du serviteur de Jonathan, mais encore à propos de celui de Saül, et même de celui d'Abimélec, fils de Gédéon; de sorte qu'on pourrait au même titre faire remonter l'usage du cheval chez les Hébreux jusqu'à l'époque des Juges. Ce serait cependant là une profonde erreur; car nous allons voir que les expressions dont la Bible se sert dans ces divers passages ne rappellent aucunement l'idée de l'usage du cheval.

David Martin rend ainsi le verset relatif à la mort d'Abimélec, fils de Gédéon, et dans lequel de Sacy introduit deux fois le mot écuyer :

« Lequel (Abimélec) ayant appelé incessamment le garçon qui portait ses armes, lui dit : Tire ton épée et me tue, de peur qu'on ne dise de moi : Une femme l'a tué. Son garçon donc le transperça, et il mourut. » (*Juges*, IX, 54.)

L'expression hébraïque de la première phrase du verset est *nahar nossé kilao*, que de Sacy rend par « écuyer », D. Martin par « le garçon qui portait ses armes », et Ostervald par « le jeune homme qui portait ses armes ».

Or le mot *nahar* signifie un jeune homme, un garçon, un serviteur, un domestique; et la valeur de ce mot, de même que celle de notre mot *garçon* auquel il correspond, est généralement précisée par l'adjonction d'un qualificatif, comme dans le cas présent. En effet, le mot *nossé* signifie le porteur, celui qui porte; et le mot *kilao* signifie : les effets, vêtements, armes, etc. Il est donc clair qu'ayant affaire ici au suivant d'un chef militaire, Martin et Ostervald ont rendu littéralement ces trois mots par « le garçon (le jeune homme) qui portait ses armes », et que le verset n'indique nullement qu'Abimélec ait possédé des chevaux.

Dans la seconde phrase du verset, le texte hébreu dit seule-

ment *nahar*, privé de ses compléments *nossé kilao*. Aussi Martin dit-il simplement, son garçon, et Ostervald, le jeune homme.

Dans le chapitre XIV du Ier livre des Rois, la traduction de Sacy mentionne l'écuyer de Jonathan, fils de Saül, aux versets 1, 6, 7, 12, 13, 14 et 17. Mais les versets 1 et 6 du texte hébreu disent encore *nahar nossé kilao;* les autres versets suppriment le mot *nahar* et se bornent à dire *nossé kilao*. Martin et Ostervald traduisent encore littéralement « le garçon (le jeune homme) qui portait ses armes », dans les versets 1 et 6; et simplement « celui qui portait ses armes », dans les autres versets.

Enfin, dans le récit de la mort de Saül, au chapitre XXXI du Ier livre des Rois de la traduction de Sacy, on lit dans le verset 4 deux fois le mot écuyer, qui revient encore dans les versets 5 et 6. Ce qui doit paraître singulier, c'est que Martin et Ostervald s'accordent aussi à se servir du mot écuyer dans ces quatre endroits, car l'expression du texte hébreu est *nossé kilao*, celui qui portait ses armes.

Il est permis de trouver que, dans tous les passages en question, les expressions de *nahar nossé kilao*, de *nossé kilao*, ou tout simplement de *nahar*, sont régulièrement traduites par notre mot *écuyer*, qui présente dans notre langue plusieurs acceptions qui ne rappellent nullement l'idée du cheval[1]. Mais il n'en est pas moins vrai que personne n'aurait commis l'erreur d'invoquer ces expressions comme une preuve de la possession du cheval par les Israélites avant l'époque de David, si tous les traducteurs avaient rendu textuellement ces mots hébreux, qui n'ont aucun rapport avec l'utilisation de cet animal. Et il est regrettable qu'à la page 408 de la troisième édition d'un livre de vulgarisation, publiée en 1877 sous le titre d'*Eléments de zoologie*, Paul Gervais ait de nouveau induit les lecteurs en erreur, en répétant que « le livre des *Rois* nous parle de l'écuyer de Jonathas ».

Samuel était mort quelque temps avant Saül; et Is-Boseth, fils de Saül, après un règne de deux ans (voyez II *Samuel*, II, 10), fut assassiné par ses propres partisans (voyez II *Samuel*, IV, *passim*). Aussi, quand David eut livré les derniers descendants

1. « Barbazan faisait venir l'*écuyer portant l'écu* de *scutifer*, l'*écuyer pour l'écurie*, de *equus*, et l'écuyer tranchant, de *escarius*, de *esca*. Les formes communes aux langues romanes montrent que ce mot ne peut venir que de *scutarius*, lequel a pris ensuite dans le service de la maison féodale diverses acceptions. » (Littré, *Dict. de la langue française*, au mot ECUYER.)

de Saül aux Gabaonites, qui les mirent en croix[1], il devint seul roi de tout Israël, plus indépendant, plus libre de ses actions; il put alors étendre ses conquêtes et commencer à réserver quelques chevaux dans les dépouilles prises sur l'ennemi.

« David battit aussi Hadarhézer, fils de Réhob, roi de Tsoba, comme il allait pour recouvrer ses limites sur le fleuve Euphrate. Et David lui prit mille et sept cents hommes de cheval, et vingt mille hommes de pied, et coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots; mais il réserva cent chariots. » (II *Samuel*, VIII, 3-5.)

En reproduisant ce passage, l'auteur du Ier livre des Chroniques, XVIII, 4, dit que David prit « mille chariots et sept mille hommes de cheval », mais il ne lui fait également réserver que « cent chariots ».

« Or les enfants de Hammon voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, Hanun et eux envoyèrent mille talents d'argent, pour prendre, à leurs dépens, des chariots et des gens de cheval de Mésopotamie et de Syrie, de Mahaca et de Tsoba. Et ils levèrent à leurs frais, pour eux, trente-deux mille hommes, et des chariots, et le roi de Mahaca, avec son peuple, qui vinrent et campèrent devant Médéba. Les Hammonites aussi s'assemblèrent de leurs villes et vinrent pour combattre. Ce que David ayant appris, il envoya Joab et ceux de toute l'armée qui étaient les plus vaillants. » (I *Chroniques*, XIX, 6-8.)

« Mais les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, se rallièrent ensemble. Et Hadarhézer envoya, et fit venir des Syriens de delà le fleuve;..... et les Syriens se rangèrent en bataille contre David et combattirent contre lui. Mais les Syriens s'enfuirent de devant Israël; et David défit sept cents chariots des Syriens et quarante mille hommes de cheval; il frappa aussi Sobac, chef de leur armée, qui mourut là. Et quand tous les rois, serviteurs de Hadarhézer, eurent vu qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, ils firent la paix avec Israël et leur furent assujettis; et les Syriens craignirent de plus secourir les enfants de Hammon. » (II *Samuel*, X, 15-19.)

1. David livra aux Gabaonites sept des petits-fils de Saül; il n'épargna que Méphiboseth, fils de Jonathan, à cause du serment qu'il avait fait à son père: voy. : II *Samuel*, XXI, 2-9. Du reste, Méphiboseth n'était pas à redouter : « Et Méphiboseth demeurait à Jérusalem, parce qu'il mangeait toujours à la table du roi; et il était boiteux des deux pieds. » (II *Samuel*, X, 13.)

Le Ier livre des Chroniques, XIX, 16-19, rapporte encore presque textuellement ce dernier passage du second livre de Samuel.

Lors de sa révolte contre David, « Absalom se pourvut de chariots et de chevaux, et il avait cinquante archers qui marchaient devant lui. » (II *Samuel*, XV, 1.)

« Or David devint vieux... Alors Adonija, fils de Haggith, s'éleva en disant : Je régnerai. Il s'établit des chariots, des gens de cheval et cinquante hommes qui marchaient devant lui. » (I *Rois*, I, 1-5.)

La Bible ne mentionne donc qu'une seule circonstance où David se réserva cent chariots de guerre; mais les deux passages relatifs aux révoltes successives de ses deux fils Absalom et Adonija ou Adoniah prouvent bien que l'usage du cheval commençait à se répandre chez les Hébreux. Toutefois, cet animal y était encore assez rare; et il était loin d'y être généralement employé, soit comme monture, soit comme attelage des chars de guerre.

En effet, la tradition purement légendaire des musulmans parle bien des écuries et de la fameuse race de chevaux de David, comme on l'a vu à la page 419; mais l'Ancien Testament n'en dit pas un mot. Ce livre donne les noms et les attributions des douze employés supérieurs, préposés à l'administration des domaines de ce roi; il dit que cinq de ces intendants avaient la direction : 1° du gros bétail qui paissait en Saron; 2° du gros bétail qui paissait dans les vallées; 3° des chameaux; 4° des ânesses; 5° des troupeaux de menu bétail; mais il ne fait aucune mention des écuries ni des chevaux de David. (Voyez I *Chroniques*, XXVII, 25-31.)

Ces données sont en parfait accord avec celle du 7e verset du *Psaume XX*, dans lequel David s'exprime lui-même en ces termes : « Les uns se vantent de leurs chariots, et les autres de leurs chevaux; mais nous nous glorifions du nom de l'Eternel, notre Dieu. » Toutefois, après avoir ainsi fait acte de déférence envers la loi mosaïque, David ajoute dans le verset 17 du *Psaume LXVIII* : « La cavalerie de Dieu se compte par vingt mille, par des milliers redoublés; le Seigneur est au milieu d'eux » : ce qui prouve qu'il considérait néanmoins la cavalerie comme une arme d'élite, plus capable que toute autre de rehausser la gloire des grands potentats et de leur fournir une escorte digne de leur rang. On nous accusera sans doute de rai-

sonner comme si les Psaumes XX et LXVIII étaient sûrement l'œuvre de David, ce qui est loin d'être prouvé; mais nos extraits de ces Psaumes n'en montrent pas moins le véritable état de l'esprit de ce roi, qui était tiraillé en deux sens contraires : d'un côté, par son goût pour les chevaux, comme le prouve l'une des premières guerres extérieures de son règne effectif, à la suite de laquelle il se réserve cent chars de guerre; et, d'un autre côté, par son respect pour la loi mosaïque, qui l'empêcha toujours de se constituer une cavalerie aussi nombreuse qu'il l'eût désiré, comme le témoignent les documents cités dans l'alinéa précédent.

Les faits suivants montrent d'ailleurs que les Hébreux combattaient surtout à pied, et que l'âne et le mulet étaient les montures habituelles des principaux d'Israël à l'époque de David.

Sous les règnes parallèles de David et de Is-Boseth, leurs généraux Joab et Abner se livrent un très rude combat à Gabaon. Ces chefs combattent à pied, car le frère de Joab, Hasaël, « léger du pied comme un chevreuil qui est par les champs », poursuit et atteint Abner, qui se retourne et le transperce de sa hallebarde. Voyez II *Samuel*, II, 17-23.

Pendant la révolte d'Absalom, « quand David eut passé au delà du sommet de la montagne, voici, Tsiba, serviteur de Méphiboseth, vint au devant de lui avec deux ânes bâtés, sur lesquels il y avait deux cents pains, et cent cinquante paquets de raisin sec, et cent autres paquets de fruits d'été, et un baril de vin. Et le roi dit à Tsiba : Que veux-tu faire de cela? Et Tsiba répondit : Les ânes sont pour la famille du roi, afin qu'ils montent dessus, etc. » (II *Samuel*, XVI, 1-2.)

Le principal conseiller d'Absalom, « Achithophel, voyant qu'on n'avait point fait ce qu'il avait conseillé, fit seller son âne, et se leva, et s'en alla en sa maison, dans sa ville; et, après qu'il eût réglé les affaires de sa maison, il s'étrangla et mourut. » (II *Samuel*, XVII, 23.)

Après la défaite d'Absalom, Méphiboseth vint au-devant de David « comme le roi entrait à Jérusalem; et le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu pas venu avec moi, Méphiboseth? Et il lui répondit : Mon seigneur et mon roi, mon serviteur m'a trompé; car ton serviteur avait dit : Je ferai seller mon âne, et je monterai dessus, et j'irai vers le roi; car ton serviteur est boiteux. » (II *Samuel*, XIX, 25-26.)

Enfin, tous les fils de David étaient montés sur des mules

lors du meurtre d'Amnon; Absalom montait également un mulet lorsqu'il fut vaincu et tué par Joab; et la monture de cérémonie de David, celle sur laquelle il fit monter Salomon pour le faire sacrer roi, était encore une mule[1].

Il est d'ailleurs facile de montrer qu'en moins d'un siècle l'autorité royale fit assez de progrès pour se mettre hors de page, pour braver le pouvoir religieux : ce qui permit à Salomon d'enfreindre impunément la loi mosaïque qui défendait de faire des amas de chevaux.

Le prophète Samuel avait osé déposer Saül sous prétexte qu'il n'avait pas exécuté à la lettre son ordre d'exterminer les Amalécites. Il avait eu la hardiesse de sacrer David du vivant de Saül. A la vérité, cet acte n'avait d'abord rallié qu'une faible minorité du peuple autour de David; mais, comme résultat définitif, il avait eu assez de crédit pour amener un changement de dynastie. Ensuite, David, débarrassé de la tutelle de Samuel, puis de la concurrence des descendants de Saül, et parvenu au gouvernement de tout Israël, s'était déjà permis maintes infractions à la loi mosaïque; il s'était réservé des chevaux dans le butin et avait pris un grand nombre de femmes[2]; mais le prophète Nathan avait encore eu le courage de lui reprocher plusieurs fois ses fautes. Enfin, environ un demi-siècle après la déposition du roi Saül par le prêtre Samuel, les rôles du pouvoir laïque et du pouvoir religieux sont complètement changés; le roi Salomon ouvre son règne par la déposition du grand prêtre Abiathar, partisan de son frère aîné Adoniah, et il le remplace par l'un des siens, par Tsadoc, qu'il nomme grand prêtre de sa propre autorité (I *Rois*, 26, 27 et 31).

La Bible représente Salomon comme un souverain absolu, vivant avec tout le luxe des rois orientaux de son temps, sans s'inquiéter beaucoup de la loi mosaïque :

« Or le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon; *savoir*, des Moabites, des Hammonites, des Iduméennes, des Sidoniennes et des Héthiennes, qui étaient d'entre les nations dont l'Éternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point vers elles, et elles ne viendront point vers

1. Voyez II *Samuel*, XIII, 29; XVIII. 9; et I *Rois*, I, 33-44

2. « Et David connut que l'Eternel l'avait affermi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume, à cause de son peuple d'Israël. Et David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu de Hébron; et il lui naquit encore des fils et des filles » (II *Samuel*, V, 12-13).

vous; car certainement elles feraient détourner votre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles et les aima. Il eut donc sept cents femmes princesses et trois cents concubines; et ses femmes firent égarer son cœur. Car il arriva, sur le temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes firent détourner son cœur après d'autres dieux; et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel, son Dieu, comme avait été le cœur de David, son père. Et Salomon marcha après Hastoreth, la divinité des Sidoniens, et après Milcom, l'abomination des Hammonites. Ainsi Salomon fit ce qui déplaît à l'Eternel, et il ne persévéra point à suivre l'Éternel, comme avait fait David, son père. Et Salomon bâtit un haut lieu à Kémos, l'abomination des Moabites, sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem; et à Moloch, l'abomination des enfants de Hammon. Il en fit de même pour toutes ses femmes étrangères, qui faisaient des encensements et qui sacrifiaient à leurs dieux. » (I *Rois*, XI, 1-8.)

L'auteur du livre des Rois dit bien que l'Eternel fut irrité contre Salomon; il présente la séparation de l'empire en deux royaumes à la mort de Salomon comme la conséquence de la conduite de ce roi, et il a quelque raison de penser ainsi; mais il ne lui fait adresser aucun reproche par le grand prêtre, ni par aucun prophète. Malgré ses nombreuses infractions à la loi mosaïque, Salomon vécut puissant et respecté; il était au-dessus de la loi, il était la loi vivante; et, comme il avait le goût des chevaux, il en introduisit un grand nombre chez les Hébreux. C'est lui qui leur donna véritablement le droit de cité chez ce peuple.

Douze commissaires, sous les ordres d'un intendant général, étaient distribués dans les différentes provinces du royaume, et chargés à tour de rôle, chacun pendant un mois, de subvenir à l'entretien de la maison royale.

« Salomon avait aussi quarante mille places à tenir des chevaux, et douze mille hommes de cheval. Or ces commis-là pourvoyaient de vivres Salomon, et tous ceux qui s'approchaient de la table du roi Salomon, chacun en son mois, et ils ne les laissaient manquer de rien. Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux et les genêts, aux lieux où ils étaient, chacun selon la charge qu'il en avait. » (I *Rois*, IV, 26-28.)

Martin et Ostervald s'accordent ici à dire « pour des chevaux et des genêts ». Le texte hébreu mentionne en effet dans ce verset deux des noms sémitiques du cheval. L'un est le mot

soûsîm, qui est le nom populaire de l'animal chez les Hébreux, celui dont la Bible se sert habituellement. L'autre est le mot *reikachîm*, qu'on rencontre ici pour la première fois, mais qui se représente ailleurs, notamment dans le verset 10 du chapitre VIII du livre d'*Esther* [1]. Malgré son apparition tardive dans la Bible avec le sens de cheval, *reikachîm* est incontestablement l'un des noms sémitiques de cet animal. C'est ce dont ne permettent pas de douter ces considérations, que Pictet a bien voulu nous adresser de Genève sur ce mot qu'il écrit *râkash* au singulier : « Comme racine, *râkash* est inusité en hébreu, mais il se retrouve dans l'arabe *rakaza*, cito cucurrit (equus). Si vous comparez l'hébreu *râkab*, arabe *rakiba*, equitavit, *rakâb*, eques, etc., ainsi que l'arabe *rakala*, incitavit equum, vous reconnaîtrez clairement que ces trois verbes, qui ne diffèrent que par la troisième radicale, sont provenus d'un élément primitif purement sémitique. »

Du reste, le texte hébreu de ce verset du livre des Rois donne bien à Salomon quarante mille places à tenir des chevaux, et l'on s'explique peu qu'Ostervald dise quatre mille; à moins qu'il n'ait voulu faire concorder ce passage avec cet autre du livre des Chroniques :

« Salomon avait quatre mille écuries pour des chevaux, et des chariots, et douze mille hommes de cheval qu'il mit dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi à Jérusalem. » (II *Chroniques*, IX, 25.)

La discordance que nous signalons ici entre le passage du livre des Rois et celui des Chroniques avait déjà frappé Munk; car il dit à la page 287 de sa *Palestine* : « Contrairement à la loi mosaïque, Salomon avait beaucoup de chevaux, et, indépendamment d'une nombreuse cavalerie, il avait quatre mille attelages pour ses propres voitures. » Et il ajoute en note : « Voy. : II *Chroniques*, IX, 25. Dans le premier livre des Rois (IV, 26), on lit *quarante* mille au lieu de *quatre* mille. » C'est donc à tort que la traduction de Sacy porte le même nombre, quarante mille, aussi bien dans le livre des Rois que dans le livre des Paralipomènes.

1. Dans ce verset d'*Esther*, le mot *reikachîm* est associé à celui de *achtéranim*, pluriel de *achtar* (mulet), qui est le persan *âstar*, lequel correspond au sanscrit *açvatara*, comme l'indique Pictet (*Orig. indo-europ.*, t. I, p. 355). On ne peut d'ailleurs être surpris de rencontrer ici un nom persan du mulet, puisque l'histoire d'Esther se passe à la cour d'Assuérus, c'est-à-dire de Xerxès; voyez Munk, *Palestine*, p. 468-471; Ménant, *Les écrit. cunéif.*, p. 82.

Quel que soit d'ailleurs le chiffre qu'on adopte, on est forcé de reconnaître que la Bible donne à Salomon de nombreuses écuries, un grand nombre de chevaux; c'est ce qu'elle confirme encore dans les passages suivants :

« Salomon donc bâtit Guézer, et Beth-Horon la basse; et Bahalath, et Tadmor, au désert qui est au pays; et toutes les villes de munition qu'eut Salomon, et les villes où il tenait ses chariots, et les villes où il tenait ses gens de cheval, et ce que Salomon prit plaisir de bâtir à Jérusalem, et au Liban, et dans tout le pays de sa domination. » (I *Rois*, IX, 17-19.) Et ce passage est répété presque textuellement par le second livre des Chroniques, VIII, 4-6.

« Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre tant en richesse qu'en sagesse. Et tous les habitants de la terre recherchaient de voir la face de Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avait mise en son cœur. Et chacun d'eux lui apportait son présent; *savoir*, des vaisseaux d'or, des vêtements, des armes, des choses aromatiques; et on lui amenait des chevaux et des mulets tous les ans. » (I *Rois*, X, 23-25; II *Chroniques*, IX, 22-24.)

« Salomon fit aussi amas de chevaux et de gens de cheval : tellement qu'il avait mille et quatre cents chariots, et douze mille hommes de cheval, qu'il fit conduire dans les villes où il tenait ses chariots; il y en avait aussi auprès du roi à Jérusalem. » (I *Rois*, X, 26.)

Nous arrivons ensuite à un passage dont l'interprétation présente assez de difficultés pour que plusieurs traducteurs et commentateurs lui aient attribué des sens tout à fait différents.

Quoique ce passage soit répété textuellement en hébreu dans le Ier livre des Rois et dans le second livre des Chroniques, de Sacy en donne deux versions différentes, qui à la vérité ont le même sens et que nous allons d'abord rapporter.

« On faisait venir aussi d'Egypte et de Coa des chevaux pour Salomon; car ceux qui trafiquaient pour le roi les achetaient à Coa et les lui amenaient pour un prix arrêté. — On lui amenait un attelage de quatre chevaux d'Egypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante. Et tous les rois des Héthéens et de Syrie lui vendaient aussi des chevaux. » (III *Rois*, X, 28-29.)

Ce passage du 3e livre des Rois de la traduction de Sacy prend

cette autre forme dans ses Paralipomènes, malgré l'identité des deux textes hébreux :

« Les marchands qui trafiquaient pour le roi faisaient des voyages en Egypte, à Coa, et lui amenaient des chevaux qu'ils y achetaient. — L'attelage de quatre chevaux à raison de six cents sicles d'argent, et un cheval de cent cinquante; et l'on en achetait aussi de tous les rois des Héthéens, et de ceux de Syrie. » (II *Paralipomènes*, I, 16-17.)

La version de Martin est toute différente :

« Or quant au péage qui appartenait à Salomon de la traite des chevaux qu'on tirait d'Egypte, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil; — mais chaque chariot montait et sortait d'Egypte pour six cents pièces d'argent, et chaque cheval pour cent cinquante; et ainsi on en tirait par le moyen des fermiers, pour tous les rois des Héthiens, et pour les rois de Syrie. » (I *Rois*, X, 28-29; II *Chroniques*, I, 16-17.)

Quant à la version d'Ostervald, quoique semblable à celle de Martin, elle doit aussi trouver place ici, parce qu'elle transcrit en lettres italiques, ce qu'a négligé de faire la version de Martin, les mots qui, nous nous en sommes assuré, manquent dans le texte hébreu. Ostervald dit donc :

« Pour ce qui est du péage qui *appartenait* à Salomon, de la traite des chevaux *qu'on tirait d'Egypte*, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil; — mais *chaque* chariot remontait et sortait d'Egypte pour six cents *pièces* d'argent, et *chaque* cheval pour cent cinquante; ainsi on en tirait par le moyen de ces *fermiers*, pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie. » (I *Rois*, X, 28-29; II *Chroniques*, I, 16-17.)

Nous devons d'abord faire observer que le texte hébreu dit simplement *chariot*, et non *un attelage de quatre chevaux*, quoique cela soit de peu d'importance pour notre sujet.

En outre, on ne trouve dans l'original ni le mot sicle (*chekel*), ni aucun autre mot qui puisse indiquer le prix de chaque cheval de provenance égyptienne. Les copistes ont évidemment oublié, entre le nombre six cents et le mot argent (*kessif*), un mot que Martin et Ostervald ont rétabli en introduisant dans leur version le mot pièces, que ce dernier écrit avec raison en lettres italiques. Cette indétermination du prix du cheval égyptien est déjà l'une des raisons qui ont permis de donner des sens différents à ce passage.

Mais une autre difficulté encore plus embarrassante, c'est

que le texte hébreu contient le mot *mékui*, auquel certains commentateurs attribuent le sens d'impôt, de redevance, d'autres celui de fil, et quelques-uns même celui de Coa.

On s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître que le sens de *Coa* ne peut appartenir au mot *mékui :* ce qui ne changerait du reste rien à la provenance des chevaux de Salomon, puisque Coa (aujourd'hui Samalhout) était une ville de la moyenne Egypte.

Quant à l'indétermination du prix d'achat des chevaux venant d'Egypte, et aux deux sens, soit d'impôt, soit de fil, qui ont été attribués au mot *mékui*, ils ont donné lieu à divers commentaires; nous rapporterons les deux principaux de ceux que M. Aknïne a trouvés dans ses ouvrages en langue hébraïque.

Voici d'abord l'opinion du rabbin Samuel Laniadou, en son commentaire intitulé *Kélé-Iakiar*.

En raison de l'impôt, du droit de douane qui était perçu par les rois d'Egypte, pour chaque cheval qui sortait de ce pays, le prix des chevaux égyptiens exportés dans les contrées voisines se trouvait augmenté à ce point que personne ne pouvait en obtenir à moins de six cents pièces d'argent par chariot ou attelage, et de cent cinquante par cheval. C'est à ce prix que les négociants de Salomon, c'est-à-dire les personnes auxquelles il avait affermé ce commerce, cédaient les chevaux égyptiens aux rois des Héthiens et aux rois de Syrie, aussi bien qu'à Salomon lui-même.

On voit que Laniadou donne à *mékui* le sens de droit de douane, de droit d'exportation. Pour lui, le prix des chevaux énoncé dans le verset est très élevé et concourt par conséquent à montrer la splendeur et la richesse de Salomon, à la glorification desquelles sont consacrés les deux chapitres où Laniadou discute le passage en question.

Cependant le même Samuel Laniadou avoue qu'avant lui le savant rabbin Lévi-ben-Guerchoum avait déjà donné cette autre explication.

Le roi d'Egypte avait exempté Salomon, son gendre, de l'impôt qu'on lui payait habituellement pour faire sortir d'Égypte les chevaux et le fil, qui, on le sait, étaient deux branches importantes de la production de ce pays. C'est en vertu de cette exemption que Salomon se faisait un grand revenu en affermant ce commerce à des négociants; et que ceux-ci pouvaient encore trouver un bénéfice suffisant en fournissant des chevaux égyp-

tiens à raison de six cents pièces d'argent par chariot ou attelage, et de cent cinquante par cheval, non seulement à Salomon, mais encore aux rois des Héthiens et à ceux de Syrie.

Le rabbin Lévi attribue donc au mot *mékui* le sens de fil, comme Martin et Ostervald, et cette interprétation, qui nous paraît la seule vraie, nous fait connaître l'une des sources des richesses de Salomon.

On doit d'ailleurs remarquer que, malgré la différence de leurs commentaires, les rabbins Lévi et Laniadou s'accordent à dire, comme Martin et Ostervald, que les courtiers de Salomon vendaient des chevaux aux rois des Héthiens et aux rois de Syrie.

Nous nous sommes du reste assuré que c'est bien le sens du texte hébreu dans les deux éditions de la Bible que possède M. Aknïne. De Sacy est donc incontestablement dans l'erreur quand il représente au contraire les agents de Salomon achetant des chevaux à ces rois.

Sur cette dernière question, Munk était du même avis que Lévi, Laniadou, Martin et Ostervald, car on lit dans son ouvrage : « Il n'entrait pas dans les vues de Salomon d'étendre encore davantage les limites de son royaume par des guerres offensives. Au contraire, il tâchait d'augmenter la prospérité du pays par des entreprises commerciales; le port d'Asiongaber, sur le golfe Elanitique, qui, depuis la défaite des Iduméens, était au pouvoir des Hébreux, servait de point de départ pour les contrées de l'Arabie méridionale, ou le pays d'Ophir. Des vaisseaux de Salomon et de Hiram, conduits par des marins phéniciens, allaient tous les trois ans à Ophir, et probablement plus loin, et rapportaient de l'or, du bois de sandal, des pierres précieuses, de l'ivoire, des singes et des paons (I *Rois*, IX, 27; X, 11 et 22). L'Egypte fournissait à Salomon un grand nombre de chevaux pour sa cavalerie et ses chars, et probablement il en faisait aussi un article de commerce dont il se réservait le monopole. Ce commerce devait être très lucratif; car les peuples du nord de la Palestine et notamment les Phéniciens auront mieux aimé tirer leurs chevaux de la Palestine que de les faire venir directement d'Egypte, le transport par mer ayant de grands inconvénients. Voyez : Michaëlis, *Mos. Recht*, tome 1er, à la fin du § 59. » (Munk, *Palestine*, p. 294-295.) — Et Munk est même encore plus explicite dans cette phrase de la p. 393 : « On a vu aussi (p. 295) que Salomon faisait exercer comme monopole, par des *mar-*

chands royaux (I Rois, X, 28), le commerce des chevaux qu'il tirait d'Egypte. »

Cette façon d'interpréter les textes bibliques en question est d'ailleurs en parfait accord avec la vraisemblance historique.

En effet, David avait laissé à Salomon un assez vaste empire, qui s'étendait de l'Euphrate à la Méditerranée, y compris bien entendu de nombreuses provinces simplement tributaires et auxquelles on veut bien donner le nom de royaumes. Les Héthiens, petite peuplade cantonnée à l'ouest de la mer Morte, sont précisément désignés par le 1er livre des Rois, IX, 20-21, comme l'un de ces peuples tributaires de Salomon. On peut donc croire que les Syriens, associés aux Héthiens dans le passage qui nous occupe actuellement, étaient également des tributaires de Salomon, que c'étaient les tribus situées à l'ouest de l'Euphrate, et que nous avons vues plus haut assujetties par David. Or, si l'on réfléchit à la constitution politique des grandes monarchies de cette époque et à la nature des rapports qui existaient entre le souverain et les chefs des peuples conquis ou tributaires, il paraîtra assez singulier que Salomon ait acheté des chevaux aux rois des Héthiens. S'il avait eu le désir d'avoir de leurs chevaux, il lui eût suffi de leur en demander; ils se seraient empressés de lui en donner. Il est beaucoup plus naturel de penser que Salomon, qui fit venir un grand nombre de chevaux égyptiens pour son usage personnel, qui est représenté comme s'étant activement occupé de leur introduction en grand dans ses Etats, en a également favorisé l'acquisition à ses tributaires héthiens et syriens. L'Egypte, dans toute sa splendeur, s'occupait depuis nombre de siècles de l'élève du cheval, et ses produits étaient alors assez estimés pour que Salomon les ait préférés à ceux des autres pays avec lesquels il avait des relations. Il n'est donc pas étonnant que les intendants, chargés de la manipulation des affaires de ce roi, aient acheté des chevaux égyptiens, non seulement pour lui, mais encore pour ceux de ses peuples tributaires, que leurs goûts ou leurs habitudes équestres rendaient les plus aptes à en profiter, et même pour ceux des peuples voisins qui étaient simplement les amis ou les aliés de Salomon. Les agents du roi d'Israël introduisaient des chevaux égyptiens chez ces peuples, comme ils y répandaient les marchandises étrangères apportées sur ses vaisseaux des confins de l'Arabie et de l'Inde.

Le seul autre passage où il soit question des chevaux dans

l'histoire de Salomon est celui que Martin traduit ainsi :

« Car on tirait d'Egypte des chevaux pour Salomon, et d'autres choses de tous les pays. » (II *Chroniques*, IX, 28.)

Mais Ostervald en donne cette version :

« Et on tirait des chevaux d'Egypte pour Salomon, et de tous les pays. » (II *Chroniques*, IX, 28.)

Avant d'avoir pu consulter le texte hébreu, nous avions supposé que c'était D. Martin qui avait saisi le véritable sens du verset, parce que c'est son interprétation qui s'accorde le mieux avec les autres passages des livres des Rois et des Chroniques qui disent que Salomon tirait d'Egypte des chevaux non seulement pour son usage, mais encore pour celui des rois héthiens et syriens : ce qui est loin de faire supposer qu'il ait acheté des chevaux dans les contrées voisines de ses Etats, autres que l'Egypte, puisqu'au contraire il leur en fournissait.

C'est néanmoins la version d'Ostervald qui est la bonne; car, suivant M. Aknïne, le texte hébreu dit véritablement qu'on tirait des chevaux pour Salomon, d'Egypte et de tous les pays.

Mais nous n'en persistons pas moins dans notre croyance à l'origine égyptienne de la plupart des chevaux de Salomon. Entre les deux renseignements contradictoires de ce verset et de ceux qui ont été cités plus haut, c'est celui de ces derniers que nous acceptons comme vrai.

A la page 441 de sa *Palestine*, Munk montre que les livres de Samuel et des Rois ont été rédigés très consciencieusement, d'après des documents anciens, originaux, dont ils contiennent des extraits textuels : d'où il conclut que « nous pouvons donc considérer les quatre livres de Samuel et des Rois comme les débris et le résumé de l'ancienne littérature historique des Hébreux. » Il ajoute que cet ouvrage « est resté exempt de l'influence de la langue et des idées babyloniennes que nous remarquons dans les livres historiques écrits après l'exil, » quoiqu'il reconnaisse que « l'auteur n'a pu écrire avant les vingt ou trente dernières années de l'exil de Babylone. » Mais, à la page 523, Munk fait au contraire remarquer que la rédaction des livres des Chroniques « ne remonte pas au delà de l'ère des Séleucides »; et il prouve aux pages 340 et 345 que ces livres contiennent, sur l'histoire des rois, des faits dont quelques-uns sont évidemment controuvés.

Il est donc permis de se méfier des assertions des livres des Chroniques quand elles se trouvent en contradiction avec les

renseignements fournis par les livres des Rois, et, celle du dernier verset cité étant précisément dans ce cas, nous sommes en droit de la répudier.

Nous ne prétendons cependant pas que les écuries de Salomon furent exclusivement composées de chevaux égyptiens; nous disons seulement que ces chevaux y étaient en grande majorité; et que, si Salomon en possédait quelques autres, c'étaient en général des chevaux dont ses nombreux visiteurs lui faisaient cadeau, comme viennent de le dire le 1er livre des Rois, X, 25, et le second livre des Chroniques, IX, 24.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons conclure de ce qui précède, que c'est Salomon qui introduisit chez les Israélites, et dans de larges proportions, l'usage du cheval qui avait à peine commencé à se répandre chez eux sous le règne de David. Nous croyons que cela ressort clairement de l'étude consciencieuse que nous avons essayé de faire de la question par l'examen des documents historiques relatifs aux règnes des trois premiers rois d'Israël.

Il est inutile d'ajouter qu'à partir de cette époque l'usage du cheval fut définitivement introduit, chez les Hébreux. La Bible le témoigne à chaque page. Elle ne montre aucun Israélite à cheval, ni monté sur un char avant l'avènement de David; mais elle en fournit des exemples continuels à partir de son règne. C'est là un fait qui est parfaitement connu et qu'il suffit de rappeler.

Le degré auquel le fils de David avait porté le luxe des chevaux fut continué et même surpassé par ses successeurs. Mais il est tellement vrai que c'était une violation de la loi mosaïque que longtemps après la mort de Salomon, les prophètes, les interprètes les plus éclairés et les plus avancés de cette loi, considéraient encore l'usage du cheval comme l'une des causes des calamités qui étaient venues fondre sur le peuple hébreu, et de celles dont le menaçaient les envahissements des empires d'Egypte et d'Assyrie; et qu'ils associaient encore dans leur réprobation l'usage du cheval, l'alliance avec l'étranger et l'adoration des faux dieux.

Ainsi, près de deux siècles après la mort de Salomon, le prophète Osée disait encore aux Hébreux :

« Ephraïm se repaît de vent et va après le vent d'Orient; il multiplie tous les jours ses mensonges et le dégât; et ils traitent alliance avec l'Assyrie, et l'on porte en Egypte des huiles de

senteur. » (Osée, XII, 2). — « Israël, retourne-toi jusques à l'Eternel ton Dieu; car tu es tombé par ton iniquité. Prenez avec vous ce que vous avez à dire, et retournez-vous à l'Eternel et lui dites : Ote toute iniquité, et prends le bien pour le mettre en sa place; et nous te rendrons le sacrifice de nos lèvres. L'Assyrie ne nous délivrera pas; nous ne monterons plus sur des chevaux et nous ne dirons plus à l'ouvrage de nos mains : Vous êtes nos dieux. » (Osée, XIV, 1-3.)

Esaïe, ou mieux Isaïe (*Yeschayah*), qui commença sa carrière de prophète une vingtaine d'années après Osée, adresse de son côté cette apostrophe à Jéhovah :

« Certes tu as rejeté ton peuple, la maison de Jacob, parce qu'ils se sont remplis d'Orient et de pronostiqueurs, comme les Philistins; et qu'ils se sont plu aux enfants des étrangers. Son pays a été rempli d'argent et d'or, et il n'y a point eu de fin à ses trésors; son pays a été rempli de chevaux, et il n'y a point eu de fin à ses chariots. Son pays a été rempli d'idoles; ils se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains, devant ce que leurs doigts ont fait. Et ceux du commun se sont inclinés, et les personnes de qualité se sont baissées; ne leur pardonne donc point. » (Isaïe, II, 6-9.)

Et le même prophète ajoute plus loin :

« Car ainsi avait dit le Seigneur, l'Eternel, le Saint d'Israël : En vous tenant tranquilles et en repos, vous serez délivrés; votre force sera en vous tenant en repos et en espérance; mais vous ne l'avez point agréé. Et vous avez dit : Non, mais nous nous enfuirons sur des chevaux; à cause de cela, vous vous enfuirez. Et vous avez dit : Nous monterons sur des chevaux légers; à cause de cela ceux qui vous poursuivront seront légers » (Isaïe, XXX, 15, 16.) — « Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour avoir de l'aide, et qui s'appuient sur les chevaux, et qui mettent leur confiance en leurs chariots, quand ils sont en grand nombre; et en leurs gens de cheval, quand ils sont bien forts; et qui n'ont point regardé au Saint d'Israël et n'ont point recherché l'Eternel! » (Isaïe XXX, 1.)

Enfin, en rentrant de l'exil de Babylone, les Israélites se mettent à rebâtir le temple de Jérusalem; ils reprennent confiance dans leur destinée; et Zacharie leur annonce une nouvelle ère de prospérité, comparable à celle du temps de David et de Salomon, dans une série de prophéties qu'il place dans la bouche de Jéhovah. Il prédit, dans les premiers versets du

chapitre IX, l'abaissement de Hamath, de Tyr, de Sidon, des Philistins et autres ennemis des Israélites, puis il ajoute :

« Que ta joie soit vive, fille de Sion! jette des cris de réjouissance, fille de Jérusalem! voici, ton roi viendra à toi, étant juste et qui se garantit par soi-même, abject [1], et monté sur un âne, et sur un ânon, poulain d'une ânesse. Et je retrancherai d'Ephraïm les chariots, et de Jérusalem les chevaux; et l'arc de la bataille sera aussi retranché, et *le roi* parlera de paix aux nations; et sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre. » (Zach., IX, 9,10.) — « Et il arrivera, en ce temps-là, que je ferai que Jérusalem sera une pierre pesante à tous les peuples; tous ceux qui s'en chargeront en seront entièrement écrasés, car toutes les nations de la terre s'assembleront contre elle. En ce temps-là, dit l'Eternel, je frapperai d'étourdissement tout cheval et de folie l'homme qui sera monté dessus; et j'ouvrirai mes yeux sur la maison de Juda, et je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des peuples..... et Jérusalem sera encore habitée en sa place, *savoir*, à Jérusalem. » (Zach., XII, 3, 4, 6.)

Plus de quatre siècles après la mort de Salomon, Zacharie pense donc encore comme Osée et comme Isaïe; il reste comme eux le fidèle défenseur de la loi mosaïque; il recommande aux Israélites de renoncer aux guerres offensives et à l'usage des chevaux pour recouvrer leur ancienne splendeur.

A la vérité les exégètes chrétiens ont vu tout autre chose dans les passages précédents de Zacharie; ils ont cru y découvrir la prédiction du triomphe de l'Eglise et de l'entrée triomphale à Jérusalem de Jésus-Christ monté sur un âne; mais une telle idée ne pouvait éclore que dans le cerveau d'auteurs qui font leurs délices de l'absurde et dont l'un des plus célèbres a dit : *Credo quia absurdum.* On conçoit du reste qu'ils soient arrivés à une pareille aberration, si l'on considère que la doctrine fondamentale du christianisme n'était guère faite pour leur donner une grande rectitude d'esprit, puisque c'est le dogme monstrueux d'un dieu innocent supplicié par un dieu juste pour satisfaire un dieu bon; aussi, le 24 juin 1882, la chambre des députés a-t-elle enfin condamné l'emblème de ce dogme à disparaître des salles de justice.

1. Le mot hébreu est *ani*, que les dictionnaires traduisent par *affligé*, *malheureux*, *misérable*, *doux* (mansuetus). Dans le cas présent, il signifie évidemment *modeste;* en montant sur un âne, le roi fait acte de modestie et non d'abjection.

Nous pourrions nous arrêter là. Nous avons suivi pas à pas l'histoire du cheval chez les Hébreux depuis l'origine de ce peuple jusqu'à la mort de Salomon. Nous avons scruté avec soin tous les passages de la Bible qui se rapportent à cette histoire. Nous croyons n'avoir oublié aucune des mentions du cheval contenues dans les ouvrages historiques des Israélites relatifs à cette période. Selon nous, ces documents prouvent avec la dernière évidence que l'usage des chevaux, réprouvé par la loi mosaïque, était étranger aux Hébreux avant l'établissement de la royauté, et fut introduit chez eux par David, mais surtout par Salomon, au xe siècle avant Jésus-Christ.

Nous dirons cependant encore un mot du livre de Job qu'on a voulu donner comme une preuve de l'antiquité de l'usage du cheval chez les Hébreux, et même chez les Arabes péninsulaires.

D'abord, il est permis de considérer le livre de Job comme une anecdote édifiante, ou comme un poème sublime; mais ce n'est pas un ouvrage historique. Ensuite, quoique la Bible fasse de Job un personnage appartenant à la race sémitique ou syro-arabe, elle est loin de faire supposer qu'il ait été l'un des ancêtres du peuple d'Israël, ou de l'une des tribus arabes péninsulaires. La scène de Job ne se passe ni dans le pays d'Our, patrie d'Abraham, ni dans la Palestine, ni dans l'Arabie, mais dans la contrée de Huts, à l'extrémité orientale du désert de Syrie, près de l'Euphrate.

Dans le XIXe chapitre de ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, en reconstruisant la distribution géographique des peuples sémitiques d'après le Xe chapitre de la Genèse, Volney a déjà dit : « *Aouts* est connu pour l'*Ausitis* de Ptolémée, pays avancé dans le désert de Syrie, vers l'Euphrate..... Là est placée l'anecdote de *Iob* dont le roman offre sur Ahriman ou Satan des idées zoroastriennes que l'on ne trouve dans les livres juifs que vers le temps de la captivité de Babylone. » (Volney, *Œuv. comp.*, p. 374.)

On est généralement d'accord aujourd'hui sur cette position topographique du pays de Huts et sur la date relativement récente de la composition du livre de Job. Son auteur ne peut être antérieur aux derniers rois de Juda; mais il fait vivre son héros à une époque antérieure à Moïse. En cela, comme en tant d'autres choses, le savant secrétaire de la synagogue de Paris est d'accord avec Volney. (Voyez Munk, *Palestine*, pages 448-449.)

Malgré cela, pour qu'on ne puisse nous accuser de chercher à diminuer la valeur du livre de Job, nous voulons bien accepter, parmi toutes les suppositions auxquelles il a donné naissance, celle qui est la plus défavorable à notre cause. Nous admettrons que ce livre a véritablement été composé par un personnage du nom de Job, qui vivait dans le pays de Huts avant l'époque de Moïse, et que tout ce qu'il dit du cheval se rapporte à cette époque. On pourrait même faire de Job l'ancêtre des Hébreux ou des Arabes péninsulaires qu'on n'en serait guère plus avancé; car son livre ne dit même pas qu'il ait jamais possédé un seul cheval.

Après l'indication du pays et des qualités morales de Job, on y lit ceci :

« Il eut sept fils et trois filles. Et son bétail était de sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, et cinq cents ânesses, avec un grand nombre de serviteurs : tellement que cet homme était le plus puissant de tous les Orientaux. » (*Job*, I, 2-3.)

Partout dans le reste du récit, Job est représenté comme un patriarche semblable à Abraham et à Jacob; ses possessions sont les mêmes; la Bible lui donne un grand nombre de brebis, de chameaux, de bœufs, d'ânesses et de serviteurs, mais pas un seul cheval.

Quand Satan eut obtenu de Jéhovah la permission d'appesantir sa main sur Job pour l'éprouver, il tua ses bœufs et ses ânesses, puis ses brebis, puis ses chameaux, avec les serviteurs qui gardaient ces divers animaux, enfin ses fils et ses filles, mais pas un seul cheval. (Voyez *Job*, I, 6-19).

A la fin, en récompense de la résignation de Job, Dieu lui rend sept fils et trois filles; mais il double ses anciennes richesses en bétail :

« Ainsi Dieu bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis, et six mille chameaux, et mille couples de bœufs, et mille ânesses. » (*Job*. XLII, 12.)

Le livre de Job n'indique donc nullement qu'il ait possédé des chevaux. Un auteur arabe de l'ère moderne n'aurait pas manqué de gratifier un si opulent personnage de quelques *buveurs d'air;* mais l'auteur ancien respecte la vérité historique, il ne lui donne pas un cheval, pas plus que la Genèse n'en a donné aux patriarches de la même époque.

Si l'auteur refuse le cheval à Job, il est également dans le vrai en lui donnant la connaissance de cet animal.

Job dit à l'Eternel : « Tu m'as élevé comme sur le vent, et tu m'y as fait monter comme sur un chariot, puis tu fais fondre toute ma substance. » (*Job*, XXX, 22.)

Jéhovah répond à Job : « As-tu donné aux paons ce plumage qui est si brillant, ou à l'autruche les ailes et les plumes? Néanmoins elle abandonne ses œufs à terre et les fait échauffer sur la poussière; et elle oublie que le pied les écrasera ou que les bêtes des champs les fouleront. Elle se montre cruelle envers ses petits, comme s'ils n'étaient pas à elle; et son travail est souvent inutile, et elle ne s'en soucie point. Car Dieu l'a privée de sagesse, et il ne lui a point donné l'intelligence. A la première occasion, elle se dresse en haut et se moque du cheval et de celui qui le monte. » (*Job*, XXXIX, 16-21.)

Puis il fait cette peinture du cheval : « As-tu donné la force au cheval, et as-tu revêtu son cou d'en hennissement éclatant comme le tonnerre? Feras-tu bondir le cheval comme la sauterelle? Le son magnifique de ses narines est effrayant. Il creuse la terre de son pied, il s'égaye en sa force, il va à la rencontre d'un homme armé; il se rit de la frayeur, il ne s'épouvante de rien, il ne se détourne point de devant l'épée; il n'a point peur des flèches qui sifflent autour de lui, ni du fer luisant de la hallebarde et du javelot. Il creuse la terre, plein d'émotion et d'ardeur, au son de la trompette, et il ne peut se retenir. Au son bruyant de la trompette il dit : Ha! ha! Il flaire de loin la bataille, le tonnerre des capitaines et le cri de triomphe. » (*Job*, XXXIX, 22-28.)

Enfin, on lit dans la description du léviathan, dans laquelle on a cru reconnaître une peinture poétique, on aurait dû dire fantastique, du crocodile : « Qui est-ce qui découvrira le dessus de sa couverture et se jettera entre les deux branches de son mors? Qui est-ce qui ouvrira les portes de sa gueule? La terreur se tient autour de ses dents. » (*Job*, XLI, 4-5.)

Ce sont les seuls passages du livre de Job qui parlent du cheval ou qui fassent allusion à quelques-uns de ses modes d'utilisation. On voit à quoi se réduisent ces documents pour l'histoire du cheval.

On peut en conclure, si l'on veut faire de Job un personnage historique, qu'il connaissait les chars, le mors, qu'il savait qu'on montait le cheval pour le combat. Malgré ses connaissances très rudimentaires en histoire naturelle, Job paraît

avoir voyagé ou, tout au moins, s'être entretenu avec des voyageurs. S'il a ignoré que l'autruche couve ses œufs, on ne peut guère lui refuser d'avoir vu un cheval de guerre au moment de l'action; l'exagération de sa peinture du cheval, si fortement imprégnée de couleur orientale, semble même indiquer qu'il en avait été fortement impressionné. Il était d'ailleurs bien placé, aux portes du puissant empire d'Assyrie, pour être témoin des exploits du cheval. Mais déjà la Genèse a prêté avec raison toutes ces connaissances à Jacob, quoiqu'elle soit très loin de donner des chevaux à ce patriarche. Rien n'indique non plus que Job en ait possédé; l'énumération de ses richesses prouve plutôt le contraire. Le livre de Job ne démontre donc nullement l'antiquité de l'utilisation du cheval par les Hébreux et par les Arabes péninsulaires. Il ne peut donc en aucune façon infirmer les conclusions contraires qui résultent clairement de l'étude de la Bible et des auteurs de l'antiquité.

Nous ne nous attarderons pas à discuter toutes les opinions erronées qu'on a émises sur l'histoire du cheval chez les Hébreux, puisqu'elles sont implicitement réfutées par l'exposé des documents qui précèdent; nous signalerons seulement encore la suivante. On a prétendu tout récemment que, si les Hébreux ne se sont servis que tardivement du cheval, ce n'est pas parce que Moïse en a interdit l'usage, « c'est parce qu'il était rare dans le pays et probablement regardé comme immonde. » Or, d'après la loi mosaïque, le cheval n'était pas « probablement », il était et il est encore certainement immonde, comme le chien, l'âne et le chameau : ce qui n'a pas empêché les Hébreux d'utiliser ces quatre animaux, le chien, l'âne et le chameau depuis un temps immémorial, le cheval seulement à partir du règne de David, quoique les chevaux n'aient pas été plus rares à l'époque de Moïse qu'à celle de David dans le voisinage de ce peuple, c'est-à-dire chez les Egyptiens, les Assyriens et une partie des Syriens.

Ajoutons, pour terminer ce chapitre, que les Hébreux, ayant adopté l'usage des chevaux sous David et surtout sous Salomon, à une époque où ces animaux étaient utilisés en Syrie et en Assyrie aussi bien pour traîner les chars de guerre que pour servir de montures aux guerriers, ces deux modes d'utilisation des chevaux furent tout d'abord adoptés par ces deux rois et longtemps continués par leurs successenrs; cela se voit clairement dans divers passages de la Bible et des inscriptions cunéiformes.

CHAPITRE XI

LES RACES CHEVALINES ASIATIQUES ET EUROPÉENNES EN OCCIDENT

On a vu dans le chapitre II, § 2, les hommes quaternaires de l'Europe occidentale mangeant aussi bien le cheval sauvage que les autres animaux. Tout incomplets qu'ils soient, les documents que l'on possède déjà sur les autres peuples de l'Ancien Continent, leurs contemporains, permettent d'inférer que ces derniers étaient également hippophages à l'époque quaternaire, que la chair des Equidés propres à leurs pays entrait aussi dans leur alimentation. Cette conclusion est surtout autorisée par certains faits qui ont été exposés plus haut et qu'il importe de rappeler. L'hippophagie a persisté dans l'Europe occidentale pendant l'âge néolithique, après l'arrivée du peuple des dolmens venu de l'Orient (chap. II, § 5). Le cheval est l'un des animaux que les Proto-Mongols ont domestiqués pour s'en nourrir (page 353). L'*Avesta* montre les Aryas mangeant le cheval avant d'être devenus agriculteurs (chap. III, § 5, et chap. IV, § 2). Le *Véda* nous apprend que les Hindous mangeaient le cheval dès l'aurore de leurs temps historiques (pages 223 et 228). Enfin, on a vu dans plusieurs des chapitres précédents que l'hippophagie a longtemps persisté et persiste même encore chez un grand nombre de peuples.

Ajoutons que, dans les terramares de l'âge du bronze du Modénais, les ossements de chevaux « sont habituellement brisés comme ceux des bœufs et autres animaux ayant servi de nourriture, ce qui prouve qu'on mangeait aussi le cheval [1]. » Du

1. Giovanni Canestrini, *Objets trouvés dans les terramares du Modénais*, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, année 1866, p. 422.

reste, l'établissement du christianisme a seul détruit l'hippophagie dans l'Europe centrale, comme l'indiquent deux lettres prohibitives, adressées par les papes Grégoire III et Zacharie Ier à Boniface, apôtre de la Germanie, et citées par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dans la VIIIe de ses *Lettres sur les substances alimentaires*.

L'ensemble de ces considérations suffirait à lui seul pour prouver que le cheval, de tout temps recherché pour sa chair et tout aussi sociable que les autres animaux domestiques, a été réduit en domesticité en même temps que ces derniers, sur divers points du globe où, comme il a été dit aux pages 132 et 133, l'accroissement des populations humaines et la diminution du gibier déterminèrent les peuples les mieux doués à élever des troupeaux pour combler le vide laissé par des chasses devenues insuffisantes.

Aussi le cheval est-il l'un des animaux qui furent amenés en Occident par le peuple des dolmens, comme l'admettent généralement les archéologues; et les chevaux importés par ce peuple disputèrent dès lors le sol de nos pays aux races chevalines indigènes qui ne tardèrent pas à être également assujetties, comme on l'a vu dans le chapitre II, § 5.

Si le petit nombre d'animaux domestiques amenés par le peuple des dolmens explique pourquoi certaines races animales, notamment les races chevalines européennes, ont été alors réduites en domesticité, il rend également compte de la prédominance des débris d'animaux sauvages sur ceux des animaux domestiques, qui a été constatée dans les gisements néolithiques de l'Occident, tandis qu'on y observe le contraire à l'âge du bronze. Ainsi, par exemple, sir John Lubbok montre par des chiffres que le cheval était très rare en Angleterre pendant l'âge de la pierre polie. « A une époque plus rapprochée, le cheval et le taureau semblent avoir été sacrifiés sur les tombeaux et faisaient probablement partie du festin des funérailles..... La présence fréquente d'ossements d'animaux dans les tumuli semble montrer qu'on faisait ordinairement des festins des funérailles en l'honneur des morts, et les cas nombreux où se retrouvent des ossements humains calcinés tendent à prouver que des coutumes encore plus horribles prévalaient et qu'on ne se contentait pas de sacrifier des chevaux et des chiens, mais qu'on sacrifiait aussi des esclaves sur les tombeaux de leurs maîtres. A une époque récente, en 1781, le

cheval de Frédéric-Casimir fut immolé sur le corps de son maître et déposé avec lui dans le tombeau [1]. »

Mais c'est surtout dans les cités lacustres de la Suisse qu'on a pu constater que, depuis le commencement de l'âge de la pierre polie jusqu'à la fin de l'âge du bronze, les produits de la chasse ont de moins en moins contribué à l'alimentation de l'homme et que les produits agricoles ont augmenté dans la même proportion. On a vu aux pages 121 et 122 combien les ossements de chevaux étaient rares dans les stations lacustres néolithiques, et l'on sait combien ils étaient nombreux dans les stations de l'âge du bronze [2]. Aussi, parmi ces derniers, nous occuperons-nous uniquement des crânes, parce qu'ils indiquent à quelle race appartenaient les chevaux des habitants lacustres de cet âge. M. le professeur Théophile Studer, conservateur de la collection zoologique du Musée de Berne, a d'ailleurs eu l'obligeance de nous donner de précieux renseignements sur ce sujet, dans deux lettres datées du 29 janvier et du 7 février 1881.

Voici, d'après M. Studer, la liste des crânes de chevaux de l'âge du bronze conservés au Musée de Berne, avec l'indication des localités où ils ont été trouvés :

1° Crâne entier, avec la mandibule. (Trouvé à 6 pieds de profondeur dans l'île de Saint-Pierre du lac de Bienne : alluvion du lac.)

2° Crâne entier, moins les sus-naseaux. (Canal de la Tielle, près de Schwadernau, auprès de Bienne.)

3° Crâne auquel il manque le maxillaire droit et une partie de la voûte du palais. (Trouvé dans un fond de tourbe, sous une ancienne voie romaine, près du canal de la Tielle, auprès de Brügg.)

4° Crâne auquel il manque l'arcade zygomatique droite et une partie du maxillaire. (Lac de Bienne, près de Ligerz.)

5° Crâne auquel il manque l'inter-maxillaire, les sus-naseaux et la partie antérieure des frontaux. (Lac de Bienne, près de Ligerz.)

6° Crâne auquel il manque l'arcade zygomatique gauche et une partie du frontal gauche. (Trouvé à huit pieds de profondeur dans la vase de la tranchée de Hageneck, près du lac de Bienne.)

1. Lubbok, *L'homme avant l'histoire*, p. 119-120.

2. On sait par Hérodote (V, 16) que de son temps les Péoniens des cités lacustres du lac Prasias possédaient également des chevaux qu'ils nourrissaient de poissons.

7° Crâne entier trouvé dans le lac de Bienne, près de Locraz (Lüscherz).

8° Crâne auquel manquent les sus-naseaux, l'inter-maxillaire et la partie antérieure des frontaux; trouvé dans la station lacustre d'Auvernier (lac de Neuchâtel); de la collection du docteur Gross.

La plupart de ces crânes ont été découverts quand on a redressé et canalisé la rivière de la Tielle pour faciliter l'écoulement des eaux du lac de Bienne dans l'Aar. L'exécution du canal a fait baisser les eaux du lac de plus de 9 pieds et toutes les stations lacustres ont été mises à sec. On a pu les explorer à découvert; et on a constaté que celles de l'époque néolithique ne possédaient aucun débris de cheval, tandis que celles de l'âge du bronze ont fourni des ossements de chevaux ainsi que des mors en bronze et en corne.

Les mors en bronze des cités lacustres de la Suisse ne sont pas les seuls du même âge que l'on connaisse; on en a trouvé beaucoup d'autres dans de très anciennes sépultures, notamment en Italie, en France, en Allemagne et en Russie. Ce sont des témoignages irrécusables de l'utilisation du cheval comme moteur à l'âge du bronze, tandis qu'on n'a encore découvert aucun mors de l'âge néolithique. Certains auteurs en ont inféré que le cheval est resté un animal domestique exclusivement alimentaire à l'époque néolithique, qu'il n'a été utilisé comme moteur qu'à partir de l'âge du bronze. D'autre part, dans un article intitulé *Hypothèse sur les bois de renne ou de cerf travaillés, dits bâtons de commandement* [1], M. Pigorini admet que ces derniers objets trouvés en Europe, même ceux qui remontent à l'âge du renne, peuvent avoir servi, après avoir été liés par couples, à former des chevètres semblables à ceux dont les paysans de la Sardaigne se servent encore aujourd'hui pour conduire les chevaux attelés ou montés : ce qui reporterait à l'âge du renne l'utilisation du cheval comme moteur.

L'hypothèse de M. Pigorini est inadmissible, puisqu'on a vu dans le chapitre II, § 2, que les populations européennes de l'âge du renne ne possédaient pas de chevaux domestiques.

L'opinion de ceux qui nient l'utilisation du cheval comme moteur à l'époque néolithique n'est pas mieux fondée; car, si l'on n'a pas encore découvert de mors datant de cette époque.

1. Voyez *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, t. XIII, 1877, p. 53-55.

cela peut tenir uniquement à ce que les mors étaient alors en bois, puisque tels étaient à l'origine ceux des Grecs, comme on l'a vu à la page 194. Le mors n'est d'ailleurs pas indispensable pour diriger les divers animaux domestiques, même les chevaux qui, dans une foule de circonstances et malgré l'antiquité de l'usage du mors, sont partout encore conduits avec des chevètres, des caveçons, des muserolles, des licols, etc. On a même vu aux pages 193 et 194 que, jusqu'à l'époque d'Alexandre, les Hindous conduisaient encore leurs chevaux uniquement avec des caveçons [1]; et l'on verra dans le chapitre suivant que, jusqu'à l'époque de la conquête romaine, les Numides guidaient leurs chevaux soit avec une baguette, soit avec une simple corde qui leur tenait lieu de mors. L'absence de mors dans les stations de l'époque néolithique explorées jusqu'à ce jour n'infirme donc pas le moins du monde la preuve de l'utilisation du cheval comme moteur à cette époque, et cette preuve est fournie par l'état agricole des hommes néolithiques. Toute population agricole utilise en effet, soit pour un service, soit pour un autre, ceux de ses animaux domestiques qui sont propres à ces genres de service; or on a vu dans le chapitre II, § 5, que les populations néolithiques ont possédé le cheval, et il est tout aussi facile à utiliser comme moteur que les autres animaux domestiques.

Les huit crânes lacustres ci-dessus mentionnés appartiennent incontestablement à l'âge du bronze; les renseignements que M. Studer nous donne dans ses lettres ne permettent pas d'en douter.

M. Studer nous apprend aussi que les crânes nos 1, 2 et 4 sont ceux dont les moulages existent au musée de Saint-Germain. Nous avons vu ces trois crânes dans ce musée, avec M. André Sanson, qui leur a consacré dans la *Revue archéologique*, t. XXXIII, 1877, pages 190-192, une note qu'il termine ainsi : « Nous n'avons pas la moindre hésitation à conclure que les trois Equidés dont les restes ont été trouvés au fond du lac de Bienne étaient des chevaux asiatiques du type le plus pur; » et l'on sait que les chevaux *asiatiques* de M. Sanson sont ceux que nous nommons *aryens*.

1. L'objet dont le richi Bharadwâdja parle plus haut, dans son hymne *A Indra*, et que le traducteur appelle un frein, était par conséquent un caveçon et non un mors. Nous avons négligé, à la page 226, de faire cette remarque, inutile pour les lecteurs attentifs : mais il peut y en avoir d'autres à qui elle soit utile.

La conclusion de M. Sanson peut d'ailleurs s'appliquer à tous les huit crânes précités; car M. Studer nous dit dans sa lettre du 7 février 1881 : « Ils appartiennent tous à la même race, qui doit être votre cheval aryen. Le profil est droit, rectiligne, le front large et plat; nul n'excède 480 millimètres. Je possède le crâne d'un cheval égyptien qui a presque la même longueur, 500 millimètres, et qui me semble représenter assez bien votre type mongolique; son front est légèrement bombé en ligne antéro-postérieure et frontale; les arcades sourcilières ne sont pas saillantes. »

Quoique la taille ne puisse fournir que des indications très secondaires, nous ferons observer que les tibias dont le musée de Saint-Germain possède des moulages et qui ont la même provenance que les trois crânes précités appartenaient à trois chevaux ayant eu environ 1 m. 48, 1 m. 40 et 1 m. 20, suivant M. Sanson : ce qui concorde du reste avec les mensurations d'autres ossements de chevaux lacustres de l'âge du bronze que M. Studer nous a données et que nous sommes forcé de passer sous silence, faute d'espace.

Enfin M. Studer dit, dans sa lettre du 7 février 1881, qu'il a vu dans la collection du docteur Uhlmann, à Münchenbuchsée, deux crânes de l'âge du bronze se rapportant aussi à la même race chevaline lacustre : « 1° un crâne entier trouvé dans la tourbe de Moosseedorf, en dehors de la station lacustre du même lieu qui appartient à l'époque de la pierre polie ; 2° le crâne trouvé dans la station lacustre du lac de Starnberg (époque du bronze), décrit et figuré par Naumann dans *Archiv für Anthropologie*, 1874. »

Quant au crâne de la collection de Strasbourg, trouvé dans une tourbière, M. Studer l'a vu seulement par la vitrine, et il n'ose pas décider s'il appartient à la même race.

Mais les dix autres crânes précités suffisent pour montrer combien est erronée l'hypothèse des auteurs qui ont fait remonter seulement aux invasions des Sarasins, ou même à l'époque des croisades, l'arrivée des chevaux orientaux dans l'Europe occidentale.

Ces dix crânes nous paraissent attester que la race chevaline aryenne a été introduite dans cette région par le peuple des dolmens, importateur de l'usage de la pierre polie en Occident. Notre opinion s'accorde avec celle des auteurs suisses, Keller, Gross, Vogt, Studer, etc., qui admettent qu'une même race

humaine, encore subsistante en Suisse, a persisté pendant toute la période des habitations lacustres, y compris l'âge néolithique.

Cette antiquité de l'arrivée de la race chevaline aryenne en Occident peut seule expliquer pourquoi elle y occupe, à l'exclusion des races chevalines indigènes, tant de contrées qui ont été signalées à la page 15; car, si cette race exotique n'y était venue qu'après la domestication des races indigènes, il lui eût été impossible de les expulser d'une si grande partie des régions occidentales. Il faut donc admettre qu'elle a seulement envahi les régions qui étaient alors dépourvues de races chevalines indigènes ; et c'est ce qui nous porte à croire que les descendants des chevaux sauvages mangés au sud de la Loire par les hommes quaternaires avaient remonté vers le nord en même temps que le renne, comme nous l'avons dit à la page 111.

Les hommes des dolmens sont donc pour nous un peuple aryen, importateur dans nos pays des premiers rudiments de la civilisation aryenne. Ils ont été, vraisemblablement à de nombreuses reprises, les précurseurs des peuples aryens importateurs du bronze, auxquels ils ont ouvert les chemins de l'Occident ; de même que les immigrants européens du xve et du xvie siècle ont été les précurseurs en Amérique des immigrants du xixe siècle et des autres immigrants qui ne cesseront pas d'y arriver pendant bien des siècles encore.

Les chevaux aryens, venus chez nous avec le peuple des dolmens, ont vu par conséquent, dans le cours des siècles, leur population se renforcer par l'arrivée de nouveaux contingents, lors des nombreuses migrations des peuples aryens qui ont pénétré en Occident avec leurs armes de bronze, puis de fer, aussi bien à travers l'Europe centrale que par la vallée du Danube et sur les flots de la Méditerranée; et l'on a vu aux pages 248 et 249 que les Œnotriens et les Peucétiens sont arrivés en Italie dès le xixe siècle avant Jésus-Christ. L'antériorité des migrations aryennes du rameau celtique est d'ailleurs généralement admise, à cause de l'archaïsme des dialectes celtiques comparés aux anciens dialectes aryens d'Asie; et l'on sait d'autre part que le grand courant des migrations aryennes qui se sont faites d'Asie Mineure et de Grèce en Occident a seulement été ralenti à l'époque de la puissance romaine, pour reprendre à l'époque byzantine.

Il est vrai que, en se fondant sur la nature des plantes cultivées des cités lacustres de la Suisse, le docteur Heer a essayé de rat-

tacher la civilisation de ces cités à celle de l'Egypte [1]; mais on ne peut guère s'en rapporter à ces sortes d'indications. Il est en effet très difficile, et le plus souvent impossible, de déterminer de quelles plantes sauvages proviennent nos céréales, tant elles ont été modifiées par la culture. Beaucoup de plantes doivent d'ailleurs avoir été *domestiquées*, si nous pouvons dire ainsi, dans divers endroits du globe, tant leur aire géographique naturelle est étendue; et nous citerons comme exemples le coton et le maïs, tous les deux cultivés de temps immémorial dans l'Amérique aussi bien que dans l'Inde. Le lin, que le docteur Heer suppose s'être répandu à l'état cultivé de l'Egypte dans les autres contrées, a été signalé à l'état sauvage dans la région du Caucase, et nous l'avons rencontré dans beaucoup de prairies naturelles de l'Algérie. Il doit aussi avoir existé dans plusieurs autres pays avant d'y être cultivé; car on sait que si les chaînes de montagnes, les grandes rivières et les mers peuvent s'opposer à l'extension des aires géographiques occupées par les espèces mammifères sauvages, elles n'arrêtent nullement la marche des espèces végétales, dont les graines sont au contraire transportées au loin par les fleuves, par les courants marins, par les oiseaux, etc., de sorte que la nature des climats peut seule poser des limites à l'extension des aires géographiques naturelles des plantes.

A notre connaissance, les dix crânes de chevaux précités sont jusqu'ici les seuls qui attestent la grande antiquité de l'arrivée des chevaux aryens en Occident. M. René Galles a bien trouvé, dans son exploration de la région nord du Mané-Lud de Locmariaquer (Morbihan), cinq têtes osseuses de chevaux, enfouies à 4 m. 50 de profondeur dans la vase marine desséchée qui recouvre ce dolmen [2]; mais, d'après une lettre que M. Galles a eu l'obligeance de nous écrire à la date du 15 février 1881, il lui a été impossible, malgré tous ses soins, de recueillir autre chose que des fragments de mâchoires, tant la substance osseuse des crânes était devenue friable. M. Galles sera peut-être plus heureux dans l'exploration des autres régions de ce monument. Il a l'intention, s'il découvre un autre crâne de cheval, de détacher un bloc de vase durcie le contenant tout entier et d'y pratiquer des sections convenables dans le but de rétablir la forme

1. Voyez les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, t. II, 1866, p. 369-376.
2. Voyez René Galles, *Étude sur le Mané-Lud de Locmariaquer*, dans la *Revue archéologique*, t. X, 1864, p. 356-357.

de la tête. Ce serait une découverte d'autant plus précieuse que la presqu'île de l'Armorique est précisément habitée par une population chevaline du type aryen pur, qui s'y trouve isolée au milieu de populations chevalines d'origine européenne : ce qui nous porte à croire que les ancêtres de ces chevaux aryens ont été amenés dans le pays avant la domestication des races indigènes des contrées environnantes.

Les chevaux aryens du sud-ouest de l'Europe y vivent en promiscuité avec les chevaux mongoliques, surtout en Espagne. Les caractères qui dénotent, chez certains chevaux d'Espagne, une dose plus ou moins grande de sang mongolique, n'avaient pas échappé aux spécialistes auprès desquels Buffon a pris ses renseignements ; car il dit (t. IV, p. 13-14), dans son article *Du cheval*, que les chevaux d'Espagne ont « la tête un peu grosse, quelquefois moutonnée ;.... le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes ; » et il ajoute, à propos de ceux de la haute Andalousie, « qu'on les préfère à tous les autres chevaux du monde pour la guerre, pour la pompe et pour le manège. » Il fait du reste observer que « les chevaux d'Espagne de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre » : ce qui prouve qu'il préférait la conformation du cheval aryen, dit arabe, à celle du cheval mongolique, dit barbe.

On peut aussi remarquer en passant qu'il y avait du temps de Buffon plus de sang mongolique qu'aujourd'hui chez les chevaux anglais de course ; car il dit dans la même page 14 : « Les plus beaux chevaux anglais sont, pour la conformation, assez semblables aux arabes et aux barbes, dont ils sortent en effet ; ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite et moutonnée, et les oreilles plus longues, mais bien placées. » Le fait s'explique facilement si l'on considère que la mode des chevaux à têtes moutonnées, bourbonniennes, régnait alors en Europe.

Au reste, Stubbs, le célèbre peintre de chevaux, a fait de *Godolphin* un portrait qui doit exister encore à la bibliothèque de Gog-Magog dans le comté de Cambridge, et qui a été reproduit dans le 3e volume des *Institutions hippiques* de M. de Montendre. Ce cheval avait la tête moutonnée, et voici ce que Youatt en dit : « Plus de vingt ans après l'arabe *Darley*, et quand la valeur du sang arabe fut généralement appréciée, lord Godolphin possédait un beau cheval, mais d'une conformation extraordinaire, qu'il appelait un cheval arabe, mais qui, dans

le fait, était un barbe..... Il devint même plus que *Darley* le fondateur des pur-sang modernes. Il mourut en 1753, à l'âge de vingt-neuf ans. » (*Le cheval*, p. 184 et 187.)

Nous n'avons pas à raconter par quels soins a été formée dans ces derniers temps la population des chevaux anglais de course [1], nous dirons seulement pourquoi des chevaux mongoliques se rencontrent dans nos contrées au milieu des chevaux aryens.

Un certain nombre de chevaux mongoliques arrivèrent en Occident avec celles des migrations aryennes qui furent postérieures aux premiers mélanges des deux races chevalines asiatiques dans l'Asie occidentale. D'autres chevaux mongoliques pénétrèrent en Europe au IVe siècle avec les Huns que conduisait Balamir et qui devinrent si célèbres dans le siècle suivant sous le commandement d'Attila. Le même fait se reproduisit à la fin du IXe siècle, lors de l'arrivée des Madgyars ou Hongrois. Il ne faut cependant pas s'exagérer l'influence que purent avoir les invasions relativement récentes des Huns et des Hongrois sur la composition de la population chevaline européenne. Les chevaux mongols amenés par les Hongrois eurent un sort analogue à celui de leurs maîtres; leur sang fut en grande partie absorbé dans le sang plus abondant des chevaux aryens, parce qu'ils se trouvèrent en minorité en Hongrie et que leur population ne fut pas renforcée par l'arrivée ultérieure d'autres chevaux de leur type; de sorte que le sang aryen prédomine encore aujourd'hui d'une façon presque exclusive dans la population chevaline de la Hongrie comme dans le reste de l'Europe orientale.

C'est un nouvel exemple de la difficulté qu'éprouvent les races de nouvelle importation à supplanter les anciennes races dans les pays où elles arrivent. L'une des races chevalines propres à l'Europe paraît toutefois s'être éteinte dans les temps historiques et avoir été remplacée par la race chevaline aryenne : c'est la race chevaline des Sigynnes, peuple nombreux qui habitait au nord du Danube et dont, au rapport d'Hérodote (V, 9), les chevaux étaient camus, couverts sur tout le corps de poils longs de cinq travers de doigt, capables de traîner des chars avec une grande vitesse, mais trop petits pour porter des cavaliers. L'extrême petitesse de ces chevaux explique d'ailleurs leur disparition, qui doit avoir été facilitée par l'antique habitude

1. Voyez Youatt, *Le cheval*, p. 141-203.

qu'avaient les Sarmates et les Quades de châtrer les chevaux qu'ils ne destinaient pas à la reproduction, comme nous l'apprennent Strabon (VII, IV, 8) et Ammien Marcellin (XVII, 12).

Mais la première et la principale cause de la présence des chevaux mongoliques dans le sud-ouest de l'Europe, c'est évidemment l'antique colonisation par les Sémites de diverses localités de cette région, où les Phéniciens faisaient un commerce très étendu, dès une époque où les chevaux mongoliques occupaient seuls le sud-ouest de l'Asie, dont le sol ne leur avait encore été que peu ou point disputé par les chevaux aryens. On sait, en effet, non seulement que la légende grecque des voyages d'Hercule en Occident est le récit mythique de ceux des Phéniciens personnifiés dans l'Hercule tyrien, Melkarth [1], dont les Grecs ont fondu la légende avec celle du fils d'Alcmène [2]; mais encore que les anciens nous ont laissé des renseignements positifs sur l'importance et l'antiquité des colonies fondées par les Phéniciens jusque dans la péninsule Hispanique.

Ainsi, Strabon dit à propos de la Turdétanie : « Il est de fait que l'assujettissement de cette partie de l'Ibérie aux Phéniciens a été si complet, qu'aujourd'hui encore, dans la plupart des villes de la Turdétanie et des campagnes environnantes, le fond de la population est d'origine phénicienne » (III, II, 13.) Il ajoute plus loin : « Mais, je le répète, les premiers renseignements étaient dus aux Phéniciens, qui, maîtres de la meilleure partie de l'Ibérie et de la Libye dès avant l'époque d'Homère, demeurèrent en possession de ces contrées jusqu'à la destruction de leur empire par les armés romaines » (III, II, 14.) Il dit aussi que, avant d'avoir été soumise aux Romains, la meilleure partie de l'Espagne ou Ibérie avait été conquise « par les Carthaginois et plus anciennement encore par les Tyriens, puis par les Celtes, les mêmes que l'on nomme Celtibères et Vérons, et plus récemment par Viriathe, un brigand, par Sertorius et par maint autre chef jaloux, comme lui, d'agrandir son empire » (III, IV, 5). Or les considérations suivantes donneront une idée de l'antiquité de l'arrivée des Celtes, postérieure à celle des Phéniciens, dans la péninsule Hispanique.

Après avoir rappelé que Fréret (*Œuvres*, 1796, t. IV, p. 200)

1. Contraction de *Melekh-Karth*, roi de la ville, c'est-à-dire protecteur des Tyriens.

2. Voyez Diodore, IV, 17-27, sur les voyages d'Hercule en Libye, en Espagne, en Gaule, en Italie et en Sicile.

a cru devoir fixer approximativement au XVIe siècle avant notre ère le passage des Celtes de la Gaule en Espagne et que cette date a été acceptée par nos meilleurs historiens de ces temps reculés, M. Lagneau ajoute avec raison, dans les ***Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris***, année 1878, à la page 372 dont nous rectifions les indications bibliographiques :

« La date du passage des Celtes du nord au sud des Pyrénées repose : 1° sur un passage de Festus Avienus (*Oræ maritinæ*, vers 129-136), montrant les Ligures chassés par les Celtes du voisinage des îles Œstrymnides; 2° sur un passage de Thucydide (VI, 2), montrant les Sicanes chassés d'Hispanie, d'Espagne, par les Ligures, et arrivant avant les Sicules dans l'île à laquelle ces derniers donnèrent leur nom; 3° enfin, sur quelques passages de Philiste de Syracuse et d'Hellanicus de Lesbos, rappelés par Denys d'Halicarnasse [1], rapportant à quatre-vingts ans, ou trois générations avant le siège de Troie, l'immigration des Sicules dans cette île. Sachant approximativement la date du siège de Troie, on a cru pouvoir en inférer la date du passage des Celtes du nord au sud des Pyrénées. L'insuffisance de corrélation entre ces diverses migrations et l'impossibilité d'apprécier le temps écoulé entre les unes et les autres semblent devoir faire regarder cette approximation comme une date minima, la migration celtique du nord au sud des Pyrénées pouvant remonter bien au delà. D'ailleurs, il est bon de remarquer que, de cette date approximative de la migration transpyrénéenne des Celtes brachycéphales, on ne peut pas inférer la date de leur arrivée en Occident. Peut-être devrait-on être porté à penser que les Celtes ont alors seulement été refoulés vers les îles Œstrymnides et vers les pays situés au sud des Pyrennées par l'arrivée des premiers bans des Galates-Kimmériens dolichocéphales. »

Strabon dit en outre : « Située juste à la même distance de Calpé que Gadira, Malaca est l'*emporium* ou le marché que fréquentent de préférence les peuples numides de la côte opposée. Il s'y trouve d'importants établissements de salaisons. Quelques auteurs pensent que cette ville n'est autre que Mænacé, que la tradition nous donne pour la plus occidentale des colonies phocéennes; mais il n'en est rien. L'emplacement de Mænacé, ville

1. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, livre I, chap. IV, § 2: page 34 du t. I, de la traduction Bellenger.

aujourd'hui ruinée, se trouve à une distance plus grande de Calpé, et d'ailleurs le peu de vestiges qui en restent dénotent une ville hellénique, tandis que Malaca, en même temps qu'elle est plus rapprochée de Calpé, a la physionomie complètement phénicienne. Vient ensuite la cité des Exitans, qui a donné son nom aussi à un genre de salaisons estimées. Abdères, qui lui succède, est également d'origine phénicienne » (III, IV, 2-3).

Strabon raconte aussi (III, V, 5) comment Gadira, Gadès ou Cadix fut fondée par les Tyriens, et il dit (III, V, 11) à propos des îles Cassitérides : « Dans le principe, les Phéniciens de Gadira étaient le seul peuple qui envoyât des vaisseaux trafiquer dans ces îles, et ils cachaient soigneusement à tous les autres la route qui y mène. Il arriva même qu'un patron de navire phénicien, qui se voyait suivi par des bâtiments romains dont les pilotes avaient espéré de pouvoir ainsi connaître la route de ces comptoirs, s'échoua volontairement et par pure jalousie nationale sur un bas-fond, où il savait entraîner les Romains à une perte assurée. »

Les Phéniciens avaient également colonisé les îles de Malte et de Gozzo (Diodore, V, 12).

« Les Phéniciens créèrent aussi des établissements autour de la Sicile. Ils se saisirent des caps et des îlots voisins des côtes, pour faciliter leur commerce avec les Sicules. Mais, lorsque les Grecs arrivèrent par mer en nombre toujours croissant, les Phéniciens abandonnèrent la plupart de ces places pour se concentrer à Motya, Soloïs et Panormos, dans le voisinage des Elymes. » (Thucydide, VI, 2.)

Nous ne prétendons pas que les Phéniciens aient eu l'habitude de faire de grands chargements de chevaux mongoliques sur leurs côtes de Syrie pour les transporter directement en Espagne; car il est bien plus vraisemblable que cette race chevaline ne passa dans ce dernier pays qu'après avoir envahi le nord de la Libye, où les Phéniciens avaient aussi de nombreuses colonies longtemps avant la fondation de Carthage, comme on le verra dans le chapitre suivant.

Quant à la présence d'un certain nombre de chevaux germaniques et de chevaux belges en dehors de leurs aires géographiques naturelles, il est facile de l'expliquer en quelques mots.

L'établissement des Normands dans la province française à laquelle ils ont donné leur nom y avait introduit, au commencement du xe siècle, la race chevaline germanique à tête

fortement arquée ou busquée. Elle s'y est maintenue assez pure jusque dans le premier tiers du XIXe siècle; mais elle est aujourd'hui fortement métissée, par suite de nombreux croisements avec les chevaux anglais de course.

« Dans les maremmes de la Toscane vit à l'état demi sauvage une population chevaline assez nombreuse, puisque, d'après le dernier recensement, il existe dans les provinces de Florence, de Pise, de Sienne, de Grossetto, de quinze à vingt-quatre chevaux par kilomètre carré. Dans cette partie centrale de l'Italie domine le cheval appelé maremmano, dont les caractères spécifiques sont exactement ceux de la race germanique. » (Sanson, *Zootechnie*, t. III, p. 81.)

Pour se rendre compte de la présence de ces chevaux de race germanique dans cette région, il suffit de se rappeler qu'elle fut à diverses reprises envahie et occupée par des peuples d'origine tudesque. Elle fut traversée par les Wisigoths d'Alaric (410-411); elle fut successivement occupée par les Hérules d'Odoacre (476-491) et par les Ostrogoths de Théodoric (489-554); enfin elle fut envahie par les Lombards d'Alboin, qui s'y établirent en 568 et qui n'en furent jamais dépossédés.

L'existence des chevaux germains au milieu des chevaux asiatiques en Espagne et dans le sud de la France s'explique également par les conquêtes des peuples tudesques qui détruisirent l'empire romain; et le chapitre suivant montrera le même fait se reproduisant dans les Etats Barbaresques.

« Les monuments de l'art antique, dans la Rome des Césars, ceux de l'art roman, nous indiquent le rôle considérable qu'a dû jouer, après la guerre des Gaules, la race des chevaux belges. C'est son type [1], en effet, que la sculpture a reproduit à peu près invariablement sur ces monuments. Les chevaliers romains l'avaient tiré de la Gaule Belgique, vraisemblablement à cause de sa forte corpulence. Les guerriers franks, à la chute du monde romain, le firent sans doute aussi descendre de son pays vers le midi. Toujours est-il qu'on le retrouve dans l'île de Camargue et jusqu'en Italie, et que les bas-reliefs de ces époques, ainsi que les effigies des médailles et des monnaies trouvées sur le sol des Gaules, n'en représentent pas d'autre. » (Sanson, *Zootechnie*, t. III, p. 93.)

1. Les chevaux du type belge se distinguent surtout par leur tête qui ressemble à celle du rhinocéros.

A l'appui des judicieuses remarques de M. Sanson, nous pouvons d'ailleurs citer ce passage de Strabon (IV, IV, 2,3) : « Les Gaulois n'en sont pas moins par nature tous d'excellents soldats, supérieurs seulement comme cavaliers à ce qu'ils sont comme fantassins, et, en effet, à l'heure qu'il est, c'est de chez eux que les Romains tirent leur meilleure cavalerie. On remarque aussi qu'ils sont plus belliqueux à proportion qu'ils sont plus avancés vers le nord et plus voisins de l'Océan. A ce titre, le premier rang, dit-on, appartient aux Belges, confédération de quinze peuples répandus le long de l'Océan entre le Rhin et la Loire, et assez vaillants en effet pour avoir pu à eux seuls arrêter l'invasion germanique, j'entends celle des Cimbres et des Teutons. » La nation belge des Trévires est précisément celle dont César dit dans la *Guerre des Gaules*, V, 3 : « Cette nation est de beaucoup la plus puissante par sa cavalerie et possède de nombreuses troupes à pied; elle habite, comme nous l'avons dit plus haut, les bords du Rhin. » Comme les bons cavaliers font généralement les bons chevaux, ceux des Belges devaient être les meilleurs chevaux de guerre de la Gaule à l'époque de la domination romaine, et c'était une raison de plus pour qu'ils fussent recherchés par les Romains.

Il nous reste, pour terminer ce chapitre, à rappeler encore quelques-uns des très nombreux documents que l'on possède sur les anciennes cavaleries de la Bretagne, de la Gaule, de la Germanie, de l'Italie, de la Sicile et de l'Espagne ou Ibérie.

Le passage suivant ne laisse aucun doute sur l'importance de la cavalerie dans l'île de Bretagne : « Cassivellaum, comme nous l'avons dit plus haut, désespérant de nous vaincre en bataille rangée, renvoya la plus grande partie de ses troupes, ne garda guère que quatre mille hommes montés sur des chars, et se borna à observer notre marche, se tenant à quelque distance de notre route, se cachant dans les lieux de difficile accès et dans les bois, faisant retirer dans les forêts le bétail et les habitants des pays par lesquels il savait que nous devions passer. » (César, *Guerre des Gaules*, V, 19.) César raconte ailleurs (IV, 33) que, fondant sur les Romains occupés à couper du grain, les Bretons « les avaient enveloppés à la fois de leur cavalerie et de leurs chariots » (*equitatu et essedis*).

Tacite dit aussi dans la *Vie d'Agricola*, chap. XII, à propos des Bretons : « Leur force est dans leur infanterie; quelques peuplades font la guerre montées sur des chars, que le plus

noble conduit, tandis que ses clients combattent. » Il les montre d'ailleurs plus loin (XXXV-XXXVI) combattant les uns à pied, les autres à cheval et d'autres sur des chars.

L'usage des chars de guerre aurait même duré jusqu'au VIe siècle chez les habitants de l'île de Bretagne, suivant Jornandès, qui dit dans son chapitre II : « Ils combattent à cheval ou à pied, mais encore sur des chars à deux chevaux et sur des chariots armés de faux, qu'ils appellent essèdes en leur langue. »

Pausanias dit du Brennus qui échoua devant Delphes en l'an 278 avant notre ère : « Il parvint donc à décider les Gaulois à faire une expédition contre la Grèce; il s'associa pour le commandement quelques-uns des principaux et entre autres Acichorius. L'armée qu'on rassembla se montait à cent cinquante-deux mille hommes d'infanterie et à vingt mille quatre cents hommes de cavalerie; il y avait un pareil nombre de cavaliers toujours en activité, mais ils étaient réellement soixante-un mille deux cents; chaque cavalier avait en effet avec lui deux domestiques, bons écuyers eux-mêmes, et qui avaient aussi des chevaux. Lorsque la cavalerie a engagé le combat, ces domestiques se tiennent derrière le corps d'armée, et voici à quoi ils servent. S'il arrive à un cavalier de perdre son cheval, son domestique lui en donne un sur-le-champ; si le cavalier lui-même est tué, il monte sur le cheval à sa place; si le cheval et le cavalier sont tués ensemble, il y a un autre cavalier tout prêt; enfin, si le maître est blessé, l'un des esclaves l'emmène dans le camp, et l'autre prend sa place dans les rangs [1]. »

Un siècle plus tard, Persée, roi de Macédoine, perdit par son avarice le secours d'un corps de Gaulois répandus dans l'Illyrie. « Ils venaient cependant au nombre de dix mille cavaliers et de dix mille fantassins; ceux-ci suivaient les chevaux à la course et montaient sur ceux dont les cavaliers venaient à être renversés. » (Tite-Live, XLIV, 26.)

César fait de très nombreuses mentions de la cavalerie des Gaulois amis ou ennemis des Romains. Au début de la guerre des Gaules, il envoie en avant toute sa cavalerie, au nombre de quatre mille hommes, qu'il avait levés chez les Eduens et chez leurs alliés; mais les Helvètes, avec cinq cents cavaliers,

1. Pausanias, *Descrip de la Grèce*, X, 19; t. V, p. 389.

surprennent cette cavalerie dans un lieu désavantageux et lui font éprouver quelque perte (I, 15). Il montre Vercingétorix à la tête de quinze mille cavaliers (VII, 64) et d'une « infanterie légère habituée à combattre entre les chevaux » (VII, 18).

César ne parle pas, dans sa rapide narration, des chars de guerre des Gaulois; il dit seulement, ou plutôt Hirtius, l'auteur du VIIIe livre de la *Guerre des Gaules*, dit dans le chapitre 14 que « les Gaulois, dans les moindres expéditions, se font toujours suivre d'un grand nombre de chariots. » Ce passage rappelle celui dans lequel Polybe (V, 77-78) représente les Gaulois Tectosages commandés par Attale Ier, roi de Pergame, et campés sur les bords du Mégiste, en Asie Mineure : « Alors survint une éclipse de lune. Les Gaulois, qui conduisaient à leur suite dans des chariots leurs femmes et leurs enfants et se plaignaient depuis longtemps des fatigues de la marche, considérèrent cet accident comme un mauvais augure et refusèrent d'aller plus avant. »

Néanmoins, les anciens Gaulois avaient aussi des chars de guerre; car en l'an 295 avant notre ère, à la bataille de Sentinum, les cavaliers romains commandés par Décius eurent d'abord l'avantage. « Par deux fois ils firent tourner le dos à la cavalerie gauloise; mais, à la seconde charge, comme ils avaient pénétré assez avant dans les lignes ennemies et portaient le combat au sein même de leurs escadrons, un nouveau genre de combat vint les saisir d'effroi. L'ennemi, debout et en armes sur des chars et des chariots, arrive avec un grand bruit de chevaux et de roues; et ce fracas inaccoutumé épouvante les chevaux des Romains. La cavalerie victorieuse se trouve à l'instant dissipée par une terreur qui tient du délire; emportés par une fuite aveugle, hommes et chevaux se renversent les uns sur les autres. Le désordre gagne aussi les légions; un grand nombre de soldats de la première ligne sont écrasés par les chevaux et les chars qui se précipitent à travers les rangs. » Le dévouement de Décius aux dieux infernaux put seul rendre la victoire aux Romains. « La gloire de la journée où fut livrée la bataille de Sentinum est assez grande, même à s'en tenir à la stricte vérité. Quelques historiens, cependant, y ont voulu ajouter par l'exagération. Ils rapportent que l'armée ennemie comptait quarante-trois mille trois cent trente fantassins, six mille cavaliers et mille chariots, en y comprenant sans doute les Ombriens et les Toscans, qu'ils font assister à la bataille. » (Tite-Live, X, 28-29.)

En l'an 275 avant notre ère, les débris de l'armée du Brennus précité occupaient l'Asie Mineure, et ils y avaient formé un front de bataille d'infanterie, flanquée de vingt mille hommes de cavalerie sur chaque aile, soutenue au centre par quatre-vingts chars armés de faux et par deux fois autant de chars attelés de deux chevaux, lorsqu'ils furent vaincus par Antiochus Ier, qui mérita par cette victoire le surnom de *Soter* (Clef Lucien, *Zeuxis ou Antiochus*, 8-11).

Au reste, César avait eu lui-même à combattre des Gaulois montés sur des quadriges armés de faux (*falcatas quadrigas*), comme Frontin nous l'apprend dans ses *Stratagèmes*, II, III, 18; mais Diodore, V, 29, ne mentionne plus chez ce peuple que des chars à deux chevaux, portant un conducteur et un guerrier, et servant dans les voyages et dans les combats.

Ajoutons que, dans les nombreux tombeaux gaulois où l'on a trouvé des débris de chars, « ces débris sont accompagnés de mors de chevaux, ordinairement par paires dans chaque tombe [1]. » Ces chars devaient être ouverts aussi bien en avant qu'en arrière; il est permis de l'inférer à la lecture du passage cité à la page 281, dans lequel César montre les Bretons insulaires sautant rapidement à terre, courant sur le timon, et de là s'élançant précipitamment dans leurs chars : c'est la conclusion à laquelle M. Mazard est également arrivé [2].

« On proposa, dans la guerre de 1741, de renouveler cette ancienne invention et de la rectifier. Un ministre d'état fit construire un de ces chariots qu'on essaya. On prétendait que, dans les grandes plaines comme celle de Lutzen, on pourrait s'en servir avec avantage, en les cachant derrière la cavalerie, dont les escadrons s'ouvriraient pour les laisser passer, et les suivraient ensuite. Les généraux jugèrent que cette manœuvre serait inutile et même dangereuse, dans un temps où le canon seul gagne les batailles. Il fut répliqué qu'il y aurait dans l'armée à chars de guerre autant de canons pour les protéger, qu'il y en aurait dans l'armée ennemie pour les fracasser... Les généraux n'opposèrent rien à ces raisons; mais ils ne voulurent point jouer à ce jeu renouvelé des Perses » [3].

Les chevaux étaient en outre employés comme bêtes de

1. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, dans la *Revue archéologique*, t. XXXIII, 1877, p. 157.
2. Voyez Mazard, *o. c.*, p. 225-227.
3. Voltaire, dans l'article Barac et Débora du *Dictionnaire philosophique*.

somme par les anciens Gaulois. « Car une particularité que l'on remarque dans les îles situées entre l'Europe et la Bretagne est que, dans les hautes marées, elles sont entièrement environnées d'eau. Mais lorsque dans les marées basses la mer se retire, une grande partie de terre se découvre, et ces îles présentent alors l'aspect de presqu'îles. Là, les marchands achètent l'étain des indigènes et le font transporter dans la Gaule. Enfin, ils le chargent sur des chevaux et traversent la Gaule à pied, dans l'espace de trente jours, jusqu'à l'embouchure du Rhône. » (Diodore, V, 22.)

Voici le jugement que César (IV, 2) porte sur les chevaux de la grande nation germanique des Suèves : « Les leurs sont mauvais et difformes; mais, en les exerçant tous les jours, ils les rendent infatigables. Dans les engagements de cavalerie, souvent ils sautent à bas de leurs chevaux et combattent à pied; ils les ont dressés à rester à la même place et les rejoignent promptement si le cas le requiert. Rien dans leurs mœurs ne passe pour plus honteux ni pour plus lâche que de se servir de selle. »

Tacite dit de tous les peuples de la Germanie : « Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la forme ni par la vitesse : ils ne les dressent point, suivant notre habitude, à manœuvrer en traçant des cercles, mais ils les poussent en avant ou les font tourner à droite, en serrant tellement le cercle que pas un cavalier ne reste en arrière. A juger toutes leurs troupes, l'infanterie est la meilleure; c'est pour cela qu'ils la mêlent à la cavalerie. Ils choisissent, parmi toute la jeunesse, les hommes d'élite qui disputent de vitesse avec les cavaliers et qu'ils placent sur le front de bataille. » (Tacite, *Mœurs des Germains*, VI.)

César avait eu à combattre le Germain Arioviste, chef de six mille cavaliers soutenus par un pareil nombre de tels fantassins (*Guerre des Gaules*, I, 48), et, plus tard, pour résister à Vercingétorix, « il envoie au delà du Rhin, en Germanie, vers les peuples qu'il avait soumis les années précédentes, et leur demande des cavaliers et des fantassins armés à la légère, accoutumés à se mêler avec la cavalerie dans les combats. » (*Ibid.*, VII, 65.)

Il faut observer à ce propos que pendant le siège de Capoue, 212 ans avant J.-C., pour résister à la cavalerie d'Annibal, les Romains avaient créé un corps d'infanterie

analogue, les vélites, qui, à l'occasion, montaient en croupe derrière les cavaliers (Tite-Live, XXVI, 4); mais cette infanterie légère avait été supprimée à l'époque de la guerre sociale, une trentaine d'années avant la guerre des Gaules.

Comparés aux autres anciens peuples de la Germanie, « les Cattes ont le corps plus robuste, les membres nerveux, le visage menaçant et une plus grande énergie morale..... Leur force est dans leur infanterie, et ils chargent les fantassins, outre leurs armes, de bagages et de vivres. Les autres Germains se battent, les Cattes font la guerre. » (Tacite, *Mœurs des Germains*, XXX.)

« Les Bataves, lorsqu'ils habitaient au delà du Rhin, faisaient partie de la nation des Cattes. Chassés par une guerre civile, ils vinrent se fixer à l'extrémité encore déserte de la côte des Gaules, et dans une île située entre des bas-fonds, baignée en face par l'Océan, et des autres côtés par le Rhin. Unis aux Romains, ils n'eurent point à souffrir de cette alliance avec un peuple plus puissant, car ils ne fournissaient à l'empire que des hommes et des armes. Ils servirent longtemps dans la Germanie; et leur gloire reçut un nouveau lustre en Bretagne, où l'on avait fait passer leurs cohortes que commandaient, suivant un ancien usage, les hommes les plus nobles de la nation. Ils entretenaient en outre dans leur pays des cavaliers d'élite, nageurs consommés, qui traversent le Rhin tout armés et à cheval, sans rompre leurs rangs. » (Tacite, *Histoires*, IV, 12.)

« Non loin des Cattes et sur les rives du Rhin, qui, fixé jusque-là dans son lit, peut encore servir de frontière, habitent les Usipiens et les Tenctères. Les Tenctères, vaillants soldats comme tous les Germains, excellent en outre dans l'art de combattre à cheval; et la réputation de leur cavalerie ne le cède en rien à celle de l'infanterie des Cattes. Les ancêtres ont montré l'exemple, et les fils le suivent. L'équitation est un jeu pour les enfants, une lutte d'amour-propre pour les jeunes gens, une habitude enracinée pour les vieillards. Les chevaux se transmettent dans les successions avec les esclaves, les pénates et les autres droits. Ils reviennent à l'un des fils, non pas, comme les autres biens, à l'aîné, mais au plus brave et au meilleur cavalier. » (Tacite, *M. des Germ.*, XXXII.)

Au delà vivaient les Chauques. « C'est le plus noble peuple de la Germanie, car ils donnent à leur grandeur la justice

pour soutien..... Les hommes et les chevaux sont nombreux, et leur réputation reste la même dans la paix. » (Tacite, *M. des Germ.*, XXXV.)

Chez tous les Germains, « les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour le chef..... D'ailleurs ils s'illustrent plus facilement au milieu des dangers, et ce n'est que par la guerre et la force qu'ils peuvent soutenir un nombreux entourage. Le cheval de bataille, la framée sanglante et victorieuse, sont un impôt levé sur la générosité du chef. » (Tacite. *M. des Germ.*, XIV.) « L'épouse n'apporte point de dot au mari; c'est le mari qui donne une dot à l'épouse. Le père, la mère et les proches interviennent et agréent les présents, qui ne sont point ceux que nous cherchons pour charmer les femmes ni ceux dont se pare une nouvelle mariée, mais des bœufs, un cheval enharnaché, un bouclier avec la framée et l'épée. Grâce à ces présents, l'époux est accepté, et la femme à son tour offre quelques armes à son mari..... Pour que la femme ne se croie pas étrangère aux préoccupations des vertus guerrières, étrangère même aux chances des combats, ces auspices, sous lesquels commence son mariage, lui font connaître qu'elle prend sa part des fatigues et des dangers de son époux, et qu'elle doit souffrir et oser, dans la paix comme dans la guerre, tout ce qu'il souffre, tout ce qu'il ose. Ces bœufs réunis sous le même joug, ce cheval équipé, ces armes qu'on échange expriment que c'est ainsi qu'il faudra vivre et mourir. » (Tacite, *M. des Germ.*, XVIII.)

A la fin du VIIe livre de l'*Enéide*, Virgile montre les Latins se préparant à repousser les Troyens d'Enée; il fait l'énumération des peuples d'Italie qui doivent prendre part au combat. Les uns se préparent à s'avancer à pied dans la plaine; les autres s'élancent avec une ardeur guerrière sur des chevaux poudreux (vers 624-625). Aventinus, fils d'Hercule, fait briller dans la plaine son char couronné de palmes et ses coursiers souvent victorieux; mais il s'avance lui-même à pied, couvert de la dépouille d'un lion (vers 655-669). Halesus, fils d'Agamemnon, attelle ses chevaux à son char et amène à Turnus mille peuples farouches (vers 723-725). Virbius, fils d'Hippolyte, exerce ses ardents coursiers dans la plaine, et, sur son char, il s'élance au combat (vers 781-782). Enfin la belliqueuse Camille, du pays des Volsques, conduit une multitude de cavaliers et des troupes brillantes d'airain (vers 803-805).

Virgile est le seul auteur qui signale en Italie, immédiatement après la guerre de Troie, l'usage simultané des chevaux montés et des chars de guerre. Denys d'Halicarnasse (*Antiq. rom.*, II, IX, 5) indique seulement qu'aux fêtes Consualia, introduites à Rome par Romulus, on faisait des courses de chevaux attelés et de chevaux montés. Du reste, il paraît certain que l'usage des chars de guerre a été abandonné très anciennement par tous les peuples de l'Italie autres que les Gaulois cisalpins; car les historiens n'en mentionnent que chez ces derniers, en racontant la conquête de toutes les provinces italiennes par les Romains; Arrien prétend même, dans le chapitre XIX de sa *Tactique*, que les Romains ne s'en sont jamais servis. Cependant, suivant Végèce, III, 24, et Modestus, § 19, les Romains ont imaginé de combattre les éléphants ennemis avec des chars attelés de deux chevaux bardés; mais ils doivent y avoir vite renoncé, à cause de la frayeur instinctive que les chevaux ont des éléphants; c'est sans doute pour cela qu'Arrien n'a pas tenu compte de cet essai éphémère et relativement tardif de l'usage des chars de guerre par les Romains.

Les trois cents cavaliers institués par Romulus sous le nom de *Célères* étaient destinés à lui servir des gardes du corps, et ils combattaient tantôt à pied, tantôt à cheval, suivant la nature du terrain (Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, II, v, 3).

Romulus avait réparti les *Célères* dans trois centuries dont le nombre ne put de longtemps être changé, parce qu'il avait été consacré par la religion; mais le nombre des cavaliers fut successivement augmenté à mesure que les Romains incorporèrent à leur Etat des peuples voisins, notamment lors du transport à Rome de tous les Albains; et chaque centurie était déjà composée de trois cents cavaliers à l'avènement de Tarquin l'Ancien, qui porta ce nombre à six cents, ce qui lui donna mille huit cents cavaliers (Tite-Live, I, 13, 15, 30 et 36).

Un passage de Polybe indique ce que l'Italie pouvait à elle seule fournir d'hommes et de chevaux de guerre, en l'an 528 de Rome, 225 ans avant notre ère, lors de l'invasion des Gaulois conduits par Concolitanus et par Anéroeste, qui furent vaincus à Télamone en Etrurie, sous le consulat de Lucius Emilius et de Caius Atilius, six ans avant l'arrivée d'Annibal en Italie et une vingtaine d'années avant la naissance de Polybe.

« Afin de rendre plus sensible à quelle puissance osa plus

tard s'attaquer Annibal, et en dépit de quel obstacle, se mesurant contre de telles forces, il réussit à jeter les Romains en de si cruelles extrémités, peut-être serait-il bon d'exposer en détail l'importance de leurs préparatifs et le nombre de troupes dont la république disposait alors. Les consuls étaient partis avec quatre légions, composées chacune de cinq mille deux cents fantassins et de trois cents cavaliers. Ils avaient de plus, avec eux, les troupes alliées, qui s'élevaient à trente mille fantassins et deux mille chevaux. Ajoutons les renforts des Sabins et des Toscans, qui, accourus à temps au secours de Rome, avaient fourni plus de trois mille cavaliers et de cinquante mille fantassins. Les Romains avaient posté ces forces réunies du côté de la Toscane, sous les ordres d'un préteur. Les Ombriens et les Sarsinates, qui habitaient l'Apennin, s'étaient assemblés au nombre de vingt mille; il n'y avait pas moins de Cénomans et de Vénètes. On les plaça sur la limite de la Gaule, prêts à envahir le pays des Boïens, afin de rappeler par une puissante diversion l'armée déjà en campagne. Telles étaient les troupes qui défendaient les frontières. Dans l'intérieur même de Rome, on tenait sous les armes, comme réserve, pour subvenir aux besoins de la guerre, vingt mille fantassins et quinze cents cavaliers romains, plus de trente mille fantassins et deux mille chevaux empruntés aux alliés. Le relevé des forces générales de l'Italie avait donné pour les Latins quatre-vingt mille hommes d'infanterie et cinq mille de cavalerie; pour le Samnium, soixante-dix mille fantassins et sept mille chevaux; pour la Messapie et l'Iapygie réunies, cinquante mille fantassins et seize mille cavaliers; pour la Lucanie, trente mille fantassins, trois mille hommes de cavalerie; pour les Marses, les Marruciens, les Férentins et les Vestins, vingt mille soldats à pied et quatre mille à cheval. Ce n'est pas tout : en Sicile et à Tarente, deux légions tenaient garnison. Chacune d'elles comptait quatre mille deux cents fantassins et deux cents cavaliers. Enfin, parmi les citoyens romains et campaniens, on avait levé deux cent cinquante mille fantassins et vingt-trois mille cavaliers. Ainsi, l'armée qui protégeait Rome aux frontières montait, somme toute, à plus de cent cinquante mille fantassins et de soixante mille cavaliers, et le chiffre des hommes propres au service, Romains et alliés, allait à sept cent mille fantassins au moins et à soixante-dix mille cavaliers. » (Polybe, II, 24.)

Or voici avec quelles troupes Annibal osa attaquer cette puissance romaine. Au printemps de l'an 219 avant notre ère, il avait franchi l'Ebre à la tête de quatre-vingt-dix mille fantassins et d'environ douze mille cavaliers; puis, après avoir soumis le pays situé au nord de ce fleuve, après avoir fait de terribles pertes en Espagne, avoir laissé dix mille fantassins et mille chevaux à Hannon et en avoir renvoyé autant dans leurs foyers, « il franchit à la tête de cinquante mille fantassins et de neuf mille cavaliers la chaîne des Pyrénées, pour se diriger vers le Rhône. » (Polybe, III, 35.) — « Annibal, qui avait quitté le Rhône à la tête de trente-huit mille hommes de pied et de plus de huit mille cavaliers, avait presque perdu dans le passage des Alpes la moitié de ses hommes. » (Polybe, III, 60.) — « Après avoir mis cinq mois à venir de Carthagène, quinze jours à franchir les Alpes, il entra dans les plaines de la Cisalpine, sur les terres des Insubriens. Il lui restait des troupes africaines, douze mille fantassins, avec huit mille Espagnols environ. La cavalerie ne s'élevait pas à plus de six mille hommes, comme il le dit lui-même sur la colonne de Licinium, où se trouve le catalogue de ses forces. » (Polybe, III, 56.)

Il est vrai que Tite-Live (XXI, 38) dit qu'on n'est nullement d'accord sur le nombre des soldats d'Annibal à son arrivée en Italie, qu'on lui a donné jusqu'à cent mille fantassins et vingt mille cavaliers. Mais c'est sans doute un effet de la vanité des Romains, honteux de leurs défaites.

En l'an 480 avant Jésus-Christ, le général carthaginois Amilcar ayant assiégé la ville d'Himère, en Sicile, « Gélon, qui tenait son armée toute prête, partit en hâte de Syracuse avec une armée d'au moins cinquante mille fantassins et de plus de cinq mille cavaliers; après une marche rapide, il s'approcha de la ville d'Himère et rendit le courage aux habitants, effrayés de la puissance des Carthaginois. » (Diodore, XI, 21.)

Plus tard, 397 ans avant notre ère, voulant expulser les Carthaginois des villes grecques de la Sicile, Denys de Syracuse « avait sous ses ordres quatre-vingt mille hommes d'infanterie, plus de trois mille chevaux et environ deux cents vaisseaux longs, qui étaient suivis de près de cinq cents vaisseaux de transport, chargés de machines de guerre et de toutes sortes de munitions. » (Diodore, XIV, 47.)

Du reste, dans Agrigente, « on admirait le luxe et la magnificence déployés dans les monuments funèbres érigés soit aux

chevaux qui avaient remporté le prix de la course, soit à de petits oiseaux élevés dans des volières par des filles et de jeunes garçons. » A la 92e olympiade, 412 ans avant notre ère, « Exænète d'Agrigente, vainqueur à la course du stade, fut conduit sur un char dans la ville. Indépendamment de beaucoup d'autres, il était suivi de trois cents chars (*biges*) attelés de chevaux blancs, et tous fournis par les Agrigentins. » (Diodore, XIII, 82.)

« Gellias n'était pas le seul qui se distinguât par sa richesse; beaucoup d'autres citoyens d'Agrigente étaient dans le même cas. On cite, entre autres, Antisthène, surnommé le Rhodien. Aux noces de sa fille, il donna un repas aux citoyens dans les rues mêmes où chacun demeurait. La mariée était accompagnée de plus de huit cents chars; non seulement les citoyens d'Agrigente, mais encore les citoyens des villes voisines, invités au festin, accompagnaient à cheval le cortège nuptial. » (Diodore, XIII, 84.)

« Posidonius nous signale, comme une exception appartenant en propre à l'Ibérie..... que la robe des chevaux celtibériens, qui est naturellement *miroitée*, change de couleur du moment qu'on les fait passer dans la province ultérieure. Il ajoute que ces chevaux ressemblent à ceux des Parthes, en ce qu'ils ont de même incomparablement plus de vitesse et de *fond* que les autres. » (Strabon, III, IV, 15.)

« Les Celtibériens ont une manœuvre qui leur est particulière. Lorsqu'ils voient leur infanterie pressée, les cavaliers descendent de leurs montures et laissent les chevaux rangés en ligne. A l'extrémité des rênes, ils attachent de petits bâtons qu'ils fixent dans la terre et dressent ainsi leurs chevaux à demeurer tranquilles, jusqu'à ce qu'ils viennent leur enlever cette attache » (Polybe, XIX, 1.) « On convient que non seulement leur cavalerie est excellente, mais encore que leur infanterie se distingue par son courage et son intrépidité..... Ils savent combattre à pied et à cheval : après que les cavaliers ont rompu les rangs ennemis, ils mettent pied à terre, et, devenus fantassins, ils font des prodiges de valeur » (Diodore, V, 33.)

« Plusieurs auteurs ont écrit qu'en Lusitanie, sur les rives du Tage, le vent féconde les cavales. Cette fable est née de la fécondité des juments, de la multitude des chevaux de la Galice et de la Lusitanie, où leur merveilleuse légèreté a pu faire supposer que le vent leur avait donné naissance. » (Justin, XLIV, 3.)

Quant aux Lusitaniens, « dans leurs sacrifices au dieu Mars, ils immolent aussi des boucs, ainsi que des prisonniers de guerre et des chevaux. Ils font en outre des hécatombes de chaque espèce de victime, à la façon des Grecs. Ils célèbrent des jeux *gymniques*, *hoplitiques* et *hippiques*, dans lesquels ils s'exercent au pugilat et à la course, et simulent des escarmouches et des batailles rangées. » (Strabon, III, III, 7.)

« Un autre usage des Ibères, mais qui ne leur est pas particulier non plus, c'est de monter à deux le même cheval, l'un des deux cavaliers mettant pied à terre au moment du combat » (Strabon, III, IV, 18.) « Presque tous tiennent plus à leurs armes, à leurs coursiers de guerre, qu'à leur propre sang » (Justin, XLIV, 2.)

Enfin Polybe (XII, 25, *b*) critique en ces termes une supposition de Timée : « Dans l'histoire de Pyrrhus, il avance que les Romains, en souvenir de la prise de Troie, tuent, à un jour donné, dans le champ de Mars, un cheval de guerre, parce que Troie fut autrefois enlevée au moyen d'un cheval. Cette anecdote est puérile; il faut, si on l'adopte, que presque tous les peuples barbares se disent descendants des Troyens : car tous, ou pour mieux dire la plupart, sur le point de faire une guerre ou de livrer une bataille décisive, ne manquent pas d'immoler un cheval en sacrifice, pour tirer un présage de la manière dont il tombe. »

CHAPITRE XII

LES CHEVAUX DANS LES ÉTATS BARBARESQUES ET DANS L'AFRIQUE TRANSSAHARIENNE

Il n'existe pas plus de race chevaline indigène dans les Etats Barbaresques que dans le sud-ouest de l'Europe. De sorte que si, parmi les débris quaternaires d'Equidés qu'on a trouvés en Algérie, quelques-uns appartenaient à des chevaux, comme on l'a supposé, il faudrait en inférer que la descendance de ces chevaux s'est éteinte ou a émigré dans d'autres contrées à une époque impossible à déterminer dans l'état actuel de nos connaissances.

Abstraction faite des quelques sujets importés en Algérie depuis la conquête de ce pays par les Français, la population chevaline des Etats Barbaresques se compose exclusivement d'une majorité appartenant aux deux races chevalines asiatiques ou orientales et d'une notable quantité de chevaux germaniques.

M. Sanson a déjà dit à la page 13 des *Migrations des animaux domestiques :* « Dans le nord même de l'Afrique, au milieu des tribus marocaines, algériennes, tunisiennes, parmi les populations chevalines des deux types orientaux dont il vient d'être parlé, on en trouve un autre qui, malgré les réductions de taille et de volume qu'il a subies, se rattache à sa souche de la manière la plus nette. Il suffit de passer, par exemple, une revue rapide de l'un de nos régiments montés en chevaux de provenance africaine, pour y constater sa présence. Ce type est le germanique, reconnaissable au premier coup d'œil, par la

forme arquée, dite busquée, de sa tête. L'étude crâniologique comparative des sujets dont il s'agit démontre l'identité parfaite de leur espèce avec celle du nord de l'Allemagne (*E. C. Germanicus*). » M. Sanson attribue la présence de ces chevaux dans le nord de l'Afrique au séjour qu'y firent les Vandales, puis il ajoute : « Les indigènes, frappés par la plus grande taille de ces chevaux, partout très estimée, parce qu'elle est un indice de force, ont dû s'appliquer à les conserver et à les reproduire. Toujours est-il qu'ils se sont perpétués jusqu'à présent, surtout dans les parties les plus fertiles du nord de l'Afrique, en vertu de l'atavisme propre à tous les types naturels. N'y eût-il aucune trace de la relation entre la Germanie et ces régions lointaines, l'inflexibilité de la loi zoologique nous autoriserait à affirmer la provenance du type étranger dont nous y constatons la présence; mais l'histoire encore ici nous éclaire suffisamment. »

Le séjour prolongé des Vandales dans les Etats Barbaresques, qu'ils occupèrent de l'an 429 à l'an 534, suffit en effet pour y expliquer la présence actuelle des chevaux germaniques, dont quelques ancêtres y étaient sans doute venus avant les Vandales, comme on le verra bientôt; de même que l'existence des chevaux mongoliques et des chevaux aryens dans ces contrées s'explique par les antiques immigrations qu'y firent certains peuples d'origine asiatique.

On lit, par exemple, dans la *Palestine* de Munk, p. 80 et 81 : « Nous avons déjà dit au commencement de cet ouvrage que. encore du temps de saint Augustin, les paysans des environs d'Hippone (maintenant *Bône*) s'appelaient eux-mêmes *Chanani* ou *Cananéens*. Selon Eusèbe (*Chron.*, l. I), les Cananéens émigrèrent à Tripolis en Afrique. Procope, auteur grec païen du VIe siècle, qui ne paraît pas avoir connu le livre de Josué et qui puisa, comme il le dit lui-même, dans les écrivains *qui ont écrit l'histoire ancienne des Phéniciens*, parle des *Phéniciens* (Cananéens) qui prirent la fuite devant Josué et qui se répandirent en Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule. « Là, dit-il, ils « habitent encore, et ils se servent de la langue phénicienne. Ils « bâtirent un fort dans une ville numidienne, là où est mainte- « nant la ville qu'on appelle *Tigisis*. Il y a là, près de la grande « fontaine, deux colonnes faites de pierres blanches et sur les- « quelles sont gravés des caractères phéniciens qui, en langue « phénicienne, disent ce qui suit : Nous sommes ceux qui ont pris « la fuite devant le brigand Josué, fils de Naué » (Procop., *De*

bello vandalico, l. II, cap. 20.) Les auteurs arabes ont aussi entendu parler de l'origine phénicienne de plusieurs peuples d'Afrique. »

Salluste (*Jugurtha*, 18) dit de son côté : « Les Phéniciens..... fondèrent sur la côte maritime Hippone, Hadrumète, Leptis et autres villes; elles prirent un accroissement rapide et devinrent l'appui ou la gloire de leur métropole. J'aime mieux ne point parler de Carthage que d'en dire peu de chose, et mon sujet m'appelle ailleurs. »

Les chevaux mongoliques ont donc dû pénétrer très anciennement et à de nombreuses reprises dans les Etats Barbaresques. Ils y sont même arrivés très longtemps avant l'époque de Josué, si vraiment les Hyksos poussèrent leurs conquêtes jusqu'à l'océan Atlantique, comme le dit la tradition arabe. Dans le cas où cette légende ne serait point fondée, les chevaux mongoliques se seraient du moins répandus dans les Etats Barbaresques à la suite de la soumission des populations libyennes, notamment des Tahennou, par Thoutmès III, de la XVIIIe dynastie égyptienne[1].

L'antiquité de l'arrivée des chevaux aryens dans les Etats Barbaresques est également incontestable; car, Scylax raconte dans son Périple, au chapitre *Libye*, paragraphe 110 intitulé *Lotophages*, que les Gyzantes habitent auprès du lac Triton et qu'on les dit tous blonds et très beaux; dans son hymne *A Apollon*, vers 86, Callimaque le Cyrénéen représente un chœur de blondes Libyennes assistant à la fête d'Apollon, célébrée à Cyrène, lors de la fondation de cette ville par Battus; et il est facile de montrer que ces populations blondes descendaient de migrateurs aryens très anciennement établis en Libye.

On a vu plus haut (page 248) les Toursha, Tyrsènes ou Pélasges tyrrhéniens de l'Asie Mineure s'alliant avec les Libyens pour attaquer l'Egypte vers la fin du règne de Séti Ier, et repoussés par son fils Ramsès II, alors associé à l'empire; mais ils renouvelèrent leurs attaques sous le règne de Ménephtah Ier, fils de Ramsès II.

Ce dernier fait est raconté dans une grande inscription hiéroglyphique découverte à Karnak, et traduite par de Rougé dans son *Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Egypte par les peuples méditerranéens*, publié dans la *Revue archéologique*,

1. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 206-207.

t. XVI, 1867, pages 35-45 et 82-103. Parmi les populations alors établies sur le littoral africain de la Méditerranée, cette inscription nomme à côté des Libyens (Lebu ou Rebu) les Maschouasch, qui sont les Maxyes (Μάξυες) d'Hérodote, et elle désigne l'ensemble de ces peuples sous le nom générique de Tamahou.

Les anciens monuments égyptiens, notamment le tombeau de Ménephtah Ier dans la vallée de Biban-el-Molouk, représentent les Tamahou avec des yeux bleus, une peau blanche et des cheveux bruns, blonds ou roux. M. le général Faidherbe a déjà fait observer que si les Egyptiens ont ainsi représenté les Tamahou, au milieu desquels se trouvaient les Maschouasch, c'est parce qu'ils « remarquèrent dans l'ensemble de leurs ennemis ceux qui avaient des caractères physiques étrangers aux leurs [1] ». Or ce n'étaient pas les Libyens, c'étaient les Maschouasch ou Maxyes que les Egyptiens ont figurés ainsi; car, suivant Hérodote (IV, 191), les Maxyes qu'il avait visités, étaient des laboureurs tatoués avec du vermillon, habitant des maisons à l'ouest du fleuve Triton et se disant issus des Troyens. Les Maxyes devaient donc, avant l'époque de Ménephtah Ier, contemporain de Moïse, avoir amené des chevaux aryens à l'ouest du golfe de Cabès ou Gabès, dans lequel se jetait le fleuve Triton après avoir traversé le lac du même nom.

Ces chevaux aryens devaient être venus sur les flots de la Méditerranée, lors des plus anciennes migrations connues en Libye des populations pélasgiques d'Asie Mineure; mais d'autres chevaux de même race durent gagner le nord de l'Afrique en traversant le détroit de Gibraltar avec le peuple des dolmens, qui introduisit dans cette région l'usage des tombeaux mégalithiques à une époque reculée, mais postérieure à celle de la construction des anciens dolmens de l'Europe occidentale, comme l'attestent les différences observées aussi bien dans le style de ces divers monuments que dans leur matériel funéraire; car les objets qu'on a trouvés dans les tombeaux mégalithiques des Etats Barbaresques, notamment dans ceux de Roknia (province de Constantine), prouvent que tous sont postérieurs à l'âge de la pierre polie.

Dès le mois de janvier 1870, M. le général Faidherbe, qui venait d'explorer les tombeaux mégalithiques de Roknia, fit

1. Voyez le général Faidherbe, *Sur l'ethnologie canarienne et les Tamahou* dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1874, p. 144.

insérer dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie*, pages 48-57, une *Note sur l'ethnographie du nord de l'Afrique*, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants :

« Si, au lieu de l'Algérie, on considère l'ensemble de la Berbérie (Etats Barbaresques), on pourrait peut-être dire que, sur les 12 millions d'habitants environ qui s'y trouvent, il n'y a pas plus de 2 millions d'Arabes.

« Les dix autres millions sont les descendants des populations qui habitaient ces contrées lorsque les Arabes les envahirent, à partir du VIIe siècle.

« Ces populations, avant cette époque, avaient été soumises depuis les temps historiques à bien des révolutions, des invasions, des conquêtes, des dominations étrangères; et pourtant il semble qu'elles n'avaient été que légèrement modifiées par le contact ou la domination des Phéniciens, des Grecs, des Romains et des Vandales. Mais plus anciennement, avant nos époques historiques, c'est-à-dire vers les XIIIe, XIVe siècles avant Jésus-Christ, il semblerait qu'elles avaient été plus profondément bouleversées par une formidable invasion de gens du nord de l'Europe, venus certainement par l'Espagne et peut-être par l'Italie et la Grèce. » (P. 49.)

M. Faidherbe donne ensuite les caractères ethniques de la race indigène de la Libye, c'est-à-dire des Berbères, aussi appelés Atlantes, et qui sont les descendants de la race quaternaire de Cro-Magnon, comme on l'a vu dans le chap. II, § 3; il fait observer que « beaucoup d'entre eux présentent *depuis le moyen âge* des traces évidentes d'altération par le mélange avec la race noire »; puis il ajoute :

« Les envahisseurs venus du nord de l'Europe étaient, eux, de farouches guerriers, de haute taille, à la peau très blanche, au teint coloré, aux yeux bleus ou au moins clairs, aux cheveux blonds, au crâne dolichocéphale, au visage ovale, au nez assez long et bossu, mais un peu élargi aux narines, au lieu d'être pincé comme le nez sémite : en un mot, le type kymrique.

« Aujourd'hui, parmi les indigènes non arabes, on trouve encore dans une certaine proportion des blonds ou des châtains de ce type. Cela dépasse rarement la proportion de un sur dix. Cependant cette proportion est dépassée, par exemple, dans certaines tribus de l'Aurès et principalement les Ouled-Yacoub, fraction des Amamra.

« Ces blonds avaient sans doute dominé, subjugué les indi-

gènes libyens, puis ils s'étaient fondus avec eux, et leur langue disparut devant la langue indigène (le berbère). C'est du moins notre opinion.

« Ces envahisseurs blonds, nous ne doutons plus aujourd'hui de leur existence, des documents historiques égyptiens nous les ayant révélés sous le nom de Tamahou, en nous transmettant même leur image. Ils étaient tatoués et n'avaient pour vêtement que des peaux de bêtes. Ce sont ces blonds qui ont couvert la Libye de dolmens sur lesquels plusieurs travaux ont été dernièrement publiés. Ces dolmens, les indigènes qui parlent arabe les appellent aujourd'hui les tombeaux des *Djouhala.* » (P. 50.)

Considérant avec M. le capitaine du génie Hennebert « que les Arabes remplacent le *g* par un *djim* (*Senhadja* pour *Zénaga*) », M. Faidherbe en infère ceci avec M. Hennebert :

« Ce mot *Djouhal*, de même que le mot *Guedal*, nom d'une tribu berbère du désert marocain, qui ressemble tant aux noms *Gadhel*, *Gaëll*, *Gall*, noms anciens des habitants de la Gaule, serait donc le nom des envahisseurs blonds, constructeurs de dolmens, qui aurait survécu depuis trois à quatre mille ans. » (P. 51.)

Mais il y a plus. Quand M. Faidherbe eut terminé son travail sur Roknia, M. le lieutenant Sergent, commandant de l'annexe de Jemmapes, entre Bône et Philippeville, fit des recherches sur les populations des environs, et il en rendit compte dans une lettre que M. Faidherbe a insérée dans sa note. On y lit ceci : « Les Denhadja comptent sept familles, installées dans la petite vallée de l'oued Aïn-el-Halleb, affluent du Safsaf. Ils s'intitulent fièrement *Ouled-el-Djouhala* [1]. Leurs voisins, lorsqu'ils veulent les insulter, leur donnent aussi ce nom..... Les tribus campées autour des Denhadja étaient autrefois toujours en guerre avec eux. On les traitait de païens, et les marabouts prêchaient la guerre sainte contre eux..... La raison pour laquelle les voisins des Denhadja les traitèrent en païens, c'est qu'ils ne purent jamais les faire renoncer à une coutume qu'ils tenaient de leurs pères, celle de dresser dans leurs cimetières des *pierres levées* appelées *s'nob*..... Les Denhadja sont aujourd'hui aussi bons musulmans que leurs voisins. Cependant ils attachent une idée superstitieuse à leur *s'nob*..... Avant l'occupation française, l'état

1. On sait que *Ouled* signifie *fils, descendants*.

de guerre permanente dans lequel ils vivaient les forçait de se marier entre eux. Ils étaient alors tous *blonds à yeux bleus*. Un espion denhadji était vite reconnu à ces signes dans les tribus voisines. Aujourd'hui, aucune famille n'est denhadja pur sang: aussi les yeux bleus sont rares; il n'en existe plus que chez trois individus: une vieille femme, un homme fait et une petite fille de dix ans. Les cheveux et les sourcils sont châtains chez les hommes et souvent presque blonds chez les enfants » (P. 52-55.)

« Lorsque M. Sergent voulut bien me communiquer cet intéressant travail, dit M. Faidherbe, je n'eus pas de repos que je n'eusse vu ces Denhadja. Je les réunis à Jemmapes et les considérai avec la curiosité qu'ils méritent. Je reconnus de suite, comme le dit M. Sergent, que la masse de cette fraction est devenue hétérogène, se composant de khammès, de domestiques de toute provenance, mais la famille même du chef (c'est-à-dire sept ou huit personnes, hommes, femmes et enfants) a un caractère de race qu'il est impossible de méconnaître. Le teint blanc et coloré, les joues charnues, la teinte des yeux, des cheveux, l'ensemble des traits, en un mot, les distinguent essentiellement, non seulement des indigènes bruns de l'Algérie, mais encore des Européens du midi, et ce n'est que dans nos provinces du nord de la France et dans la Belgique que je retrouve cet air de famille. » (P. 56.)

Les considérations précédentes nous autorisent à répéter que la civilisation aryenne s'est répandue pendant longtemps et par couches successives en Occident. Les Aryas brachycéphales bruns ont, dans cette région plus que partout ailleurs, été aidés dans leur mission sociale par les dolichocéphales blonds ou Tudesques aryanisés, parce que pour se rendre en Occident beaucoup traversaient la patrie de ces hommes blonds, qui paraissent avoir été les plus nombreux et peut-être les seuls importateurs de l'usage des dolmens dans les Etats Barbaresques, où ils arrivèrent par la péninsule Hispanique. Ces anciens migrateurs durent par conséquent emmener avec eux des chevaux germaniques aussi bien que des chevaux aryens.

Si les faits exposés dans ce chapitre expliquent comment les chevaux aryens, mongoliques et germaniques furent introduits dans les Etats Barbaresques, un autre fait porte à croire que réellement aucune race chevaline n'a été domestiquée dans cette région, qu'elle était dépourvue de chevaux avant l'arrivée de ces trois races étrangères. C'est la soumission du peuple libyen des

Matsiou par Amenemhat Ier, fondateur de la XIIe dynastie égyptienne; car, si les chevaux eussent dès lors existé en Libye, on ne s'expliquerait guère pourquoi les Egyptiens n'en ont pas alors adopté l'usage; surtout si l'on considère que, depuis Amenemhat Ier, les Matsiou n'ont jamais cessé de fournir une milice de mercenaires à la disposition des gouverneurs des nomes [1].

Diodore (III, 53-55) parle d'une nation d'Amazones qui aurait habité aux environs du lac Triton avant l'époque de Persée. « Myrina, reine des Amazones, assembla, dit-on, une armée de trente mille femmes d'infanterie et de vingt mille de cavalerie; elles s'appliquaient plus particulièrement à l'exercice du cheval, à cause de son utilité dans la guerre. » Ces Amazones auraient subjugué beaucoup de tribus de Libyens nomades et bâti une ville dans une île du lac Triton. Cette légende se rapporte peut-être à l'arrivée d'un peuple cavalier en Libye; mais le document positif le plus ancien, qui nous soit parvenu sur l'antiquité de l'usage du cheval dans ce pays, est fourni par l'inscription précitée de Ménephtah Ier.

Dans son *Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Egypte*, dont il a été question plus haut, de Rougé traduit ainsi un passage de cette inscription, relatif aux captures faites par Ménephtah Ier sur le chef des Libyens : « Chevaux qui appartenaient au vil chef de *Rebu* et aux fils du même prince, ramenés vivants, quatorze paires » (p. 43); et il ajoute en note : « Ce chiffre un peu altéré, mais qui ne peut varier qu'entre 12 ou 14. Il paraît que les chevaux n'étaient pas encore très nombreux sur les côtes africaines. »

Plus loin, à propos d'une autre attaque des Tamahou repoussée par Ramsès III et racontée dans une inscription trouvée à Médinet-Abou, de Rougé dit qu'on prit aux Maschouasch « 93 chars et 193 chevaux, ce qui indique que la race chevaline commençait à se multiplier dans ces contrées, qui se sont toujours distinguées depuis par l'excellence de leur cavalerie » (p. 84).

Ces deux faits attestent l'antiquité de l'usage des chevaux en Libye, mais nullement que ces animaux y fussent plus rares à l'époque de Ménephtah Ier qu'à celle de Ramsès III; car la capture des chevaux de guerre est loin d'être toujours proportionnelle au nombre de ceux qui prennent part au combat. Nous avons assisté à des batailles où la cavalerie engagée était certes

1. Voyez Maspéro, *Hist. anc.*, p. 102, 338 et 379.

aussi considérable que celles dont pouvaient disposer Ménephtah Ier, Ramsès III et les Tamahou leurs contemporains, sans que les vainqueurs aient pris 193 chevaux comme Ramsès III, ni même 28 comme Ménephtah Ier, parce que des circonstances exceptionnelles permettent seules de capturer des chevaux de guerre, aussi aptes à la retraite qu'à l'attaque, quand ils sont bien conduits.

Quoi qu'il en soit, en l'an 480 avant Jésus-Christ, le général carthaginois Amilcar, déjà cité à la page 594, se dirigeait sur la Sicile. « En traversant la mer de Libye, il fut assailli d'une tempête qui lui fit perdre les barques chargées du transport des chevaux et des chars » (Diodore, XI, 20.) En l'an 409, Annibal l'Ancien débarque en Sicile avec quatre mille cavaliers (Diodore, XIII, 54); et en l'an 396 le Carthaginois Bomilcar aborde aussi en Sicile avec quatre mille chevaux indépendamment des chars, qui étaient au nombre de quatre cents (Diodore, XIV, 54).

Les Carthaginois auraient naturellement employé un plus grand nombre de chevaux dans une guerre sur leur propre territoire : c'est ce que prouvent les deux faits suivants. En l'an 310 avant notre ère, surpris par le débarquement en Libye d'Agatocle de Sicile, les généraux Hannon et Bomilcar, « voyant que le temps pressait, sans attendre l'arrivée des forces de leurs alliés, firent des levées de troupes à Carthage même, et mirent en campagne une armée d'au moins quarante mille hommes d'infanterie, de mille cavaliers et de deux mille chars » (Diodore, XX, 10). En l'an 307, pendant une autre campagne en Libye, Agatocle avait, indépendamment de l'infanterie, « quinze cents cavaliers et plus de six mille chars libyens » (Diodore, XX, 64).

Au reste, après avoir signalé l'admirable fertilité de l'Afrique, c'est-à-dire de la Libye, Polybe ajoute (XII, 3) : « Les chevaux, les bœufs, les moutons, les chèvres abondent tellement en cette contrée qu'on ne saurait en trouver en aucun lieu du monde un aussi grand nombre. » Strabon dit en décrivant la Libye (XVII, III, 19) : « L'élève des chevaux est pour les rois l'objet de soins particuliers, si bien que les recensements officiels accusent chaque année la naissance de cent mille poulains. » Cirta, aujourd'hui Constantine, était, suivant Strabon (XVII, III, 13), « une ville très forte et merveilleusement pourvue de toutes choses, grâce surtout à Micipsa, qui y a établi une

colonie grecque et qui a mis la ville en état de lever au besoin dix mille cavaliers et le double de fantassins. »

Appelé par Agatocle à la conquête de la Libye, Ophellas partit de Cyrène en l'an 308 avant notre ère, « avec une armée de plus de dix mille hommes d'infanterie, de six cents cavaliers, de cent chars de guerre, montés par plus de trois cents hommes, tant conducteurs que combattants; enfin plus de dix mille hommes non enrégimentés accompagnaient cette armée. Beaucoup d'entre eux amenaient leurs femmes et leurs enfants, de manière que l'armée ressemblait à une colonie. » (Diodore, XX, 41.)

Cyrène, comme Carthage, avait donc alors l'usage simultané des chars de guerre et de la cavalerie proprement dite; mais, à partir de cette époque, les historiens ne signalent plus que des chevaux montés chez les Carthaginois et les Libyens, qui cessèrent de se servir de chars après qu'ils eurent adopté l'usage des éléphants.

Ainsi, par exemple, en l'an 228 avant notre ère, « Asdrubal, gendre d'Amilcar [1], en apprenant le malheur de son beau-père, se mit en marche et vint à *Acra-Leucé*..... Il se rendit maître de douze villes de l'ennemi, ainsi que de toutes les villes de l'Ibérie..... Il fonda ensuite sur les bords de la mer une ville à laquelle il donna le nom de *Nouvelle-Carthage* [2]..... Il était alors à la tête d'une armée de soixante mille fantassins, de huit mille cavaliers et de deux cents éléphants. Il périt assassiné par un de ses domestiques, après avoir exercé le commandement pendant neuf ans » (Diodore, XXV, fragments). On a vu, à la page 594, Annibal, fils d'Amilcar, franchissant l'Ebre, au printemps de l'an 219, à la tête de quatre-vingt-dix mille fantassins et d'environ douze mille cavaliers. En l'an 203, Asdrubal, fils de Giscon, avait trente mille fantassins et trois mille cavaliers, et Syphax avait cinquante mille fantassins et dix mille cavaliers avant que leurs deux camps voisins fussent incendiés par Scipion l'Africain (Polybe, XIV, 1, *a*). Pendant l'incendie de ces deux camps, les Romains prirent à l'ennemi plus de deux mille sept cents chevaux numides et six éléphants (Tite-Live, XXX, 6). En l'an 202, Annibal est obligé d'abandonner l'Italie pour venir au secours de Carthage. « Annibal, qui manquait de chevaux, en-

1. Amilcar Barca, père d'Annibal.
2. Carthagène.

voya des députés au Numide Tychée, parent de Syphax, et qui passait pour avoir la plus belle cavalerie de l'Afrique..... Tychée se laissa convaincre et se rendit, avec deux mille cavaliers, auprès d'Annibal » (Polybe, XV, 3). La même année, quelques jours avant la bataille de Zama, « Massinissa, avec six mille fantassins et quatre mille chevaux, vint rejoindre Scipion » (Polybe, XV, 5). Quelque temps auparavant, Massinissa avait eu à combattre l'usurpateur du royaume de ses ancêtres, Mézétulus, dont l'armée était composée de quinze mille fantassins et de dix mille cavaliers (Tite-Live, XXIX, 30).

Strabon (XVII, III, 7) dit d'ailleurs à propos des peuples de la Libye : « Leurs cavaliers ne combattent guère qu'avec la lance et le javelot; ils guident leurs chevaux avec une simple corde qui leur tient lieu de mors et les montent toujours sans selle..... Au reste, on peut dire que les Maurusii, les Masæsylii, leurs voisins les plus proches, et tous les peuples compris sous la dénomination commune de Libyens, ont les même armes, le même équipement, et en général toutes les mêmes habitudes. Ils se servent tous, par exemple, des mêmes petits chevaux, si vifs, si ardents, et avec cela si dociles, puisqu'ils se laissent conduire avec une simple baguette. On leur passe au cou (pour la forme) un harnais léger, en coton ou en crin, auquel est attachée la bride, mais il n'est pas rare d'en voir qui suivent leurs maîtres comme des chiens, sans qu'on ait même besoin d'une longe pour les tenir en laisse. »

César était venu poursuivre Métellus Scipion et Labiénus dans la province d'Afrique en l'an 46 avant notre ère. « Plein d'espoir et d'audace, fier de se voir à la tête de seize cents cavaliers[1] germains et gaulois, de huit mille Numides, qui ne se servaient point de brides, de onze cents cavaliers que lui avait amenés Pétréius, de quatre fois autant d'infanterie et de troupes légères, et d'un grand nombre d'archers et de frondeurs à pied et à cheval, Labiénus avait attaqué César en rase campagne, la veille des nones de janvier, trois jours après notre débarquement. » (Hirtius, *Guerre d'Afrique*, XIX.)

L'habitude de monter les chevaux sans bride n'était toutefois pas générale à cette époque chez les peuples de la Libye, car Hirtius dit plus loin (XLVIII) de Juba Ier : « Afin de rassurer

1. Le traducteur Dumas-Hinard dit *chevaux*, mais le texte dit réellement *equitibus*: ce qui n'empêche pas, bien entendu, que ces cavaliers pouvaient avoir des chevaux provenant de la Germanie et de la Gaule.

l'armée de Scipion et d'effrayer celle de César, il prit avec lui trois légions, huit cents hommes de cavalerie régulière, un grand nombre de cavaliers numides qui ne se servaient pas de brides, un fort parti d'infanterie armée à la légère, et trente éléphants. » Il nous apprend d'ailleurs (XIX) que Labiénus avait avec lui « des étrangers, des affranchis et des esclaves levés dans le pays, qu'il avait exercés et dressés à conduire des chevaux avec la bride. »

Hirtius fait aussi observer (LXIX) que « il n'est pas croyable avec quelle vitesse et quelle agilité l'infanterie légère des Numides, mêlée avec leur cavalerie, savait combattre avec elle, la suivre dans l'attaque et dans la retraite. »

Tous ces renseignements s'appliquent, bien entendu, aux peuples de la Libye proprement dite, c'est-à-dire à la région septentrionale des Etats Barbaresques, qui était la mieux connue des Grecs et des Romains; les deux suivants concernent les habitants les plus méridionaux de la région barbaresque : « Les Garamantes chassent en chars à quatre chevaux les Troglodytes Ethiopiens. » (Hérodote, IV, 183.) « Les Pharusii et les Nigrètes, qui habitent au-dessus des Maurusii, dans le voisinage des Ethiopiens occidentaux, sont en outre, comme les Ethiopiens eux-mêmes, d'habiles archers. Ajoutons que l'usage des chars armés de faux leur est familier » (Strabon, XVII, III, 7). Les Garamantes étaient en effet un peuple libyen du Fezzan ou partie méridionale de la Tripolitaine; et les Ethiopiens dont il s'agit ici étaient des nègres, les Tébous d'aujourd'hui, qui, chassés de leur pays par des événements inconnus, s'étaient réfugiés dans les parties les plus arides du Fezzan méridional, dont ils habitaient les cavernes.

Les anciens habitants des États Barbaresques ne paraissent pas avoir étendu leurs relations jusqu'au sud du Sahara, même sous la domination des Romains et des Byzantins. « Mais il est certain que peu après l'invasion arabe (voir Ibn Khaldoun), du temps des puissantes dynasties berbères des Almoravides, des Almohades, etc., le nord de l'Afrique était en rapports continuels avec les pays des noirs. Des tribus berbères et arabes fondaient des colonies au Soudan, y soumettaient de nombreuses populations noires et envoyaient des quantités énormes d'esclaves vers le nord [1]. »

1. Le général Faidherbe, *Instructions sur l'anthropologie de l'Algérie*, dans les *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, année 1873, p. 609.

C'est donc la conquête musulmane qui, surtout en refoulant une partie des Berbères dans le sud, introduisit le cheval dans les régions habitables du Sahara et dans les pays qui l'avoisinent au sud et au sud-ouest. Nous trouvons la preuve de cette assertion dans ce que Alouys de Cademoste raconte, dans sa *Navigation au pays des Noirs*, sur l'état des chevaux au Sénégal, à l'époque où il explora les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'au Rio-Grande (1453-1456).

Cademoste dit en effet à la page 430 : « Il n'y a autres animaux domestiques en ce royaume de Sénéga, sinon bœufs, vaches et chèvres; mais on n'y saurait trouver une brebis, à cause que cet animal n'y pourrait vivre par l'extrême chaleur qui lui est contraire; » et à la page 432 : « Les chevaux sont fort de requête en ce pays des Noirs, pource qu'à grande difficulté les Arabes et les Azanaghes [1] les mènent par la terre des Barbares : joint aussi qu'ils n'y peuvent vivre, à cause de la véhémente chaleur; avec ce qu'ils s'engressent si fort, que la plus grande partie d'iceux meurt d'une maladie qui leur retient l'urine, et crèvent. »

Cademoste paraît avoir pris pour une chèvre le mouton du Soudan, qui devait vivre alors au Sénégal comme aujourd'hui. Dans ses *Aperçus généraux sur le Sénégal*, publiés dans le tome Ier (1862) du *Journal de médecine vétérinaire militaire*, M. le vétérinaire Wallembert n'a pas confondu ces deux espèces, car il fait observer (p. 488) que la chèvre et le mouton vivent au Sénégal, mais que ce dernier « est tout simplement le mouflon dans toute sa pureté primitive ». La même distinction avait déjà été faite par Strabon, puisqu'il dit (XVII, II, 3) : « Les Ethiopiens (du haut Nil) s'habillent de peaux de bêtes, faute de pouvoir utiliser la laine de leurs brebis, qui est aussi dure, aussi rude que du poil de chèvre. » Cette constitution de la toison des moutons a d'ailleurs été constatée dans d'autres régions africaines, aux siècles derniers par Léon l'Africain, Marmol, Adanson, etc. [2], et de nos jours par plusieurs explorateurs de l'Afrique transsaharienne; ce qui a donné lieu à ce dicton : En Afrique, les hommes ont de la laine et les moutons des poils.

M. Wallembert nous apprend aussi que le cheval et l'âne

1. C'est-à-dire les Berbères de la tribu des Zénaga.
2. Voyez Buffon, *Du mouflon et des autres brebis étrangères* dans ses *Œuvres complètes*, t. V, pp. 87-89.

vivent aujourd'hui au Sénégal, mais que le cheval de ce pays paraît une caricature si on le place à côté de nos chevaux de France et d'Algérie (*o. c.*, p. 488), bien que « les chevaux du Sénégal, héritiers dégénérés du coursier numide, conservent encore une étincelle du feu sacré » (*o. c.*, p. 492). Nous nous expliquons d'autant mieux cette dégénérescence du cheval au Sénégal que, suivant l'expression de M. Wallembert (*o. c.*, p. 500), « ciel brûlant, terrain mouvant, eaux saumâtres, aliments médiocres, courses lointaines, tout le fatigue, tout l'use. »

Quant aux rétentions d'urine qui, suivant Cademoste, enlevaient au xve siècle la plupart des chevaux amenés des États Barbaresques au Sénégal par les Arabes et par les Zénaga, elles ne nous surprennent nullement. Pendant l'hiver de 1853-1854, nous avons voyagé dans la partie du Sahara située à l'ouest de Tougourt, avec environ 500 chevaux appartenant surtout au 3e chasseurs d'Afrique et provenant du Tell de la province de Constantine. L'urine de la plupart de ces chevaux est devenue rare, de consistance huileuse, fortement colorée, quelquefois roussâtre. Les coliques vésicales ont été très nombreuses, sans toutefois occasionner aucune perte, mais notre séjour dans le Sahara n'a pas duré plus de deux mois. Les lièvres que nous avons tués dans le Sahara n'avaient généralement aussi qu'une très petite quantité d'urine très épaisse, et cependant c'était en hiver.

Les chevaux furent introduits au cap de Bonne-Espérance à partir de l'an 1650 par les Hollandais, qui les tirèrent de Batavia, de Java, de l'Amérique du Sud et de la Perse. Quand les Anglais se furent emparés de la colonie du Cap en 1775, ils y amenèrent aussi des chevaux provenant de l'Angleterre (Youatt, *Le cheval*, p. 57).

Aujourd'hui, plusieurs peuplades nègres de l'Afrique australe, voisines de la colonie du Cap, ont adopté l'usage du cheval.

Ainsi, dans son *Voyage aux mines de diamants dans le sud de l'Afrique*, publié dans le *Tour du monde*, t. XXXVI, 1878, Mme P.... nous apprend que les Bassoutos, qui habitent sous le 30e degré de latitude australe, au sud-ouest des Zoulous, « tinrent tête aux Anglais et purent mettre en ligne sept mille cavaliers » (p. 330).

Mais Mme P.... dit à propos du pays aux diamants, situé dans l'intérieur des terres et traversé par le 29e degré de latitude sud : « L'âne, dans ce pays-ci, est très robuste et supporte

la fatigue beaucoup mieux que les bœufs, les mules et les chevaux..... Le Banken-veld est la partie du pays qui relie la contrée haute ou Hoog-veld à la contrée basse ou Busch-veld; c'est une région formée de collines séparées par des ravins profonds, où coulent de nombreux ruisseaux bordés de grands arbres; on y trouve beaucoup de pâturages. Les bêtes à cornes y vivent toute l'année, tandis que les moutons et les chevaux ne prospèrent en toute saison que dans certaines fermes particulièrement bien situées. » (P. 314.) « En hiver, toutes les espèces de bétail vivent dans les herbes épaisses et grasses du Busch-veld; mais en été, excepté dans quelques endroits privilégiés, aucune ne peut supporter l'excessive chaleur du climat..... Les fermes y sont comme des succursales de celles du Hoog-veld, qui sont beaucoup plus agréables et plus animées. Dans cette dernière partie, tous les animaux viennent bien pendant l'été; cependant il est bon de garder les chevaux dans les parties élevées..... Noël a ici cette particularité d'être le moment de la plus grande chaleur. Ce jour, disent les habitants du Cap, est toujours marqué par une très grande mortalité chez les animaux, que l'excessive chaleur empêche de manger. Je n'ai pu constater le fait que sur les chiens, les chats et les poules. » (P. 316.)

Non seulement les chevaux ne sont pas encore complètement acclimatés dans toute l'Afrique, mais il n'en existe même aucun dans beaucoup de contrées situées à l'intérieur de ce continent, et c'est le cas de rappeler ce que M. le docteur Schweinfurth dit des Niams-Niams :

« Les chèvres et les vaches ne sont guère connues de ces derniers que par ouï-dire; il leur en est cependant amené quelquefois à la suite de razzias faites chez les Mittous ou chez les Baboukres. Selon toute apparence, la langue du pays n'a aucun terme pour désigner le mouton, le chameau, l'âne et le cheval, qui seraient probablement classés par les indigènes dans la catégorie des animaux fantastiques. » (Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, dans le *Tour du monde*, t. XXVIII, 1874, p. 218.)

CHAPITRE XIII

LES CHEVAUX ET LES CHIENS EN AMÉRIQUE

C'est en 1788 que l'Australie a vu fonder son premier établissement européen à Sidney; et, quoiqu'elle n'ait été explorée que depuis cette époque, tous les naturalistes sont déjà convaincus qu'à l'exception du chien elle ne possédait, lors de sa découverte, aucune des espèces mammifères qu'on rencontre aujourd'hui dans l'Ancien et dans le Nouveau Continent.

Les récits confirmatifs de l'absence initiale du cheval en Australie sont généralement connus, parce qu'ils ont encore tout l'attrait de la nouveauté; il est donc inutile de chercher à défendre cette vérité, qui n'est point contestée.

Mais il n'en sera vraisemblablement pas toujours ainsi. Les chevaux, comme certaines autres espèces animales introduites dans le continent australien, non seulement y réussissent parfaitement en domesticité, mais sont déjà devenus marrons, ont repris leur liberté dans quelques-unes de ses immenses solitudes, où ils l'emportent souvent sur les animaux indigènes et se multiplient considérablement à leurs dépens. Beaucoup de ces terrains vagues ne pourront de longtemps être occupés par l'homme; ils se couvriront de chevaux et autres espèces animales redevenues sauvages, en même temps que toutes les régions successivement livrées à la culture se peupleront de leurs congénères domestiques; et dans quelques siècles, lorsque les preuves de leur importation auront vieilli, que la notion de cette importation sera passée à l'état de tradition, rapportée sans faits à l'appui dans l'histoire de ce continent, il est proba-

ble que certains esprits exigeront la production de ces faits pour être convaincus; et la question de l'importation du cheval en Amérique est précisément arrivée à cette période.

Ainsi, à la page 175 du t. II de son *Traité de zootechnie*, M. André Sanson écrivait en 1877 : « On trouve répété partout, sur la foi d'une assertion négative contenue dans une seule phrase d'un auteur contemporain de la conquête du Mexique, qu'au moment de cette conquête l'Amérique méridionale était dépourvue de chevaux..... Si l'absence de toute race chevaline en Amérique avait été positivement constatée à ce moment, par une exploration complète du continent américain, il faudrait bien s'incliner devant le fait, si étrange qu'il parût..... Mais rien de tout cela n'est établi. »

Le mot *méridionale* est de trop dans ce passage; car ce que l'on répète, c'est qu'il n'existait de chevaux sur aucun point de l'Amérique lors de sa découverte. Si, comme M. Sanson le prétend, cette opinion s'appuyait sur une seule phrase d'un auteur contemporain de la conquête du Mexique, les personnes qui ont adopté cette opinion auraient certes agi avec une légèreté impardonnable. Mais l'assertion de M. Sanson, avancée par un esprit aussi encyclopédique, prouve seulement dans quel profond oubli sont déjà tombés la plupart des renseignements fournis par les relations écrites des conquérants et des explorateurs de l'Amérique, et combien il est nécessaire de remettre ces documents en lumière. Nous allons donc suivre pas à pas ces conquérants et ces explorateurs dans tout le continent américain, afin de rétablir le fait qu'ils avaient déjà établi, mais dont les cironstances paraissent déjà si complètement oubliées.

Une autre question sur laquelle quelques auteurs modernes ont émis des doutes, faute d'avoir suffisamment consulté les anciennes relations, c'est celle de la présence du chien en Amérique lors de sa découverte. Nous rapporterons donc un certain nombre de documents qui ne laisseront aucun doute sur la présence du chien, même de plusieurs races de chiens en Amérique avant l'arrivée des Européens. Ce sera une contrepartie des documents relatifs à l'absence du cheval dans ce continent à la même époque; elle ne peut que contribuer à montrer le soin que les premiers explorateurs du nouveau monde ont mis à l'étudier et à le décrire. Le chien est d'ailleurs, de tous les quadrupèdes domestiques de l'Ancien Ccontinent, le seul qui ait été trouvé par les Européens dans le Nouveau

et, tout le monde le sait, dans beaucoup d'îles de l'Océanie, dont quelques-unes possédaient aussi le porc.

Mais, en lisant les anciens récits des conquêtes et des explorations faites en Amérique, il ne faut jamais oublier que, ayant à parler d'une faune toute nouvelle pour eux, les auteurs de ces récits ont souvent donné les divers noms européens du bœuf et de la vache au bison, du mouton et de la brebis au lama ou guanaco, du porc au pécari, du lion et du tigre au jaguar et autres félins d'Amérique, du coq et de la poule au dindon, et de l'oie au pingouin. Ils ont assez souvent le soin, mais pas toujours, d'ajouter l'épithète « d'Inde » ou « du pays », à ces noms d'animaux européens, pour indiquer qu'ils parlent d'espèces bien distinctes de celles d'Europe. Ils donnent d'ailleurs une description plus ou moins sommaire de ces animaux américains; ainsi, par exemple, le pécari est très reconnaissable sous le nom de « porc qui a un nombril sur le dos ». La lecture attentive de ces anciens récits ne peut donc occasionner aucune méprise, mais il pourrait en être autrement de la lecture de certains passages pris isolément.

Colomb avait découvert les Antilles à son premier voyage en 1492. Il était entré dans les bouches de l'Orénoque et était descendu sur la terre de Paria, dans son troisième voyage en 1498. Enfin à son quatrième voyage, en 1502, il avait exploré les côtes de Veragua, de l'isthme de Panama et du Honduras. Cette fois, il se croyait bien arrivé en Chine, but unique de ses voyages et où, sur la foi d'une description du monde par Æneas-Sylvius plus tard devenu pape sous le nom de Pie II, il s'attendait à trouver des chevaux aux harnais d'or. Aussi, dans une lettre adressée à Ferdinand et Isabelle, et datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503, Colomb écrivait-il ces mots : « La nation dont parle le pape Pie est trouvée; mais il n'en est pas de même pour les chevaux, les selles, les poitrails et les mors en or; et l'on ne doit pas en être surpris, parce que là les terres des côtes de la mer ne peuvent être habitées que par des pêcheurs; d'ailleurs je ne m'y arrêtai pas, parce que j'étais pressé..... Il y a de petits et de grands animaux qui diffèrent beaucoup des nôtres [1]. » Ses successeurs, les explorateurs et les conquérants du continent américain, ont fini par constater que cette terre

1. Colomb, *Relat. des quatre voyages*, publiées par Navarrete, tome III, pp. 145-147.

n'était point une dépendance de l'Asie ni le pays des chevaux : ce qui n'ôte rien à la gloire de ce grand et intrépide génie.

Si Colomb n'a pas rencontré de chevaux en Amérique, il y a trouvé des chiens. Ainsi, dans la relation de son premier voyage, abrégée par Las Casas et traduite dans le tome III des *Voyageurs anciens et modernes*, on voit que le 28 octobre 1492, étant débarqué dans l'île de Cuba, « l'amiral (Colomb) se fit conduire vers deux huttes; ceux qui les habitaient s'enfuirent. A l'intérieur, on trouva un chien qui n'aboya point, des filets en corde et en fil de palmier, un hameçon en corne, des harpons en os. » (P. 109.) Le soir du même jour, dans la même île, un peu plus à l'ouest, les compagnons de Colomb étant entrés dans d'autres huttes, « on remarqua des statues à figures de femmes, des masques sculptés avec adresse, des oiseaux apprivoisés, des chiens qui sont muets et tous les instruments nécessaires à la pêche. » (P. 110.) Le 6 novembre, les hommes que Colomb avait envoyés auprès du roi, dans l'intérieur de l'île, reviennent de leur ambassade : « Ils avaient remarqué des oies, des perdrix; ils n'avaient point vu d'autres quadrupèdes que des chiens qui n'aboient pas. » (P. 111.) On voit aussi à la page 158 du même volume, dans la relation du deuxième voyage de Colomb, écrite par son contemporain Pierre Martyr d'Anghiera, que, dans une île voisine de la Jamaïque, les Espagnols, « entrant dans les huttes, trouvèrent quatre chiens de très laid regard, qui n'aboient pas et que l'on mange, comme nous les chevreaux. »

Enfin, une autre relation de ce second voyage, écrite par le médecin Chanca, qui fit ce voyage avec Colomb, a été publiée par Navarrete dans le tome II des ***Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb de* 1492 *à* 1504.** Chanca dit aux pages 425 et 426, à propos de l'île d'Haïti : « Ni dans celle-ci ni dans les autres, on n'a jamais vu de quadrupèdes, excepté quelques chiens de toutes couleurs, comme dans notre patrie : leur espèce ressemble à celle de nos gros carlins [1]. Il y a aussi un animal de la couleur et du poil du lapin, de la grandeur d'un lapereau, avec une longue queue, les pattes comme celles d'un rat; il grimpe sur les arbres; plusieurs en ont mangé et disent que c'est fort bon. »

1. Le *Carlin* est un chien à poils ras. Ne pas confondre avec le *King-Charle* qui a les poils très longs, et dont le nom remonte seulement à Charles II d'Angleterre.

Nous ferons observer en passant qu'on a également trouvé ailleurs qu'en Amérique, et qu'il existe même encore aujourd'hui chez des peuples sauvages ou peu civilisés, des chiens privés de l'aboiement, quelquefois appelés muets par les auteurs. Cette dernière expression ne manque pas de justesse; mais il ne faut pas se méprendre sur sa signification, en conclure qu'il s'agit ici de chiens aphones. Il s'agit seulement de chiens capables de grogner, de hurler, mais privés de l'aboiement qui est la parole du chien, qui est l'un des signes de sa civilisation.

En 1516, diverses nations européennes avaient déjà contribué à l'exploration d'une partie des côtes de l'Amérique; mais les Espagnols seuls y avaient fondé des colonies, d'abord dans les quatre grandes îles de Saint-Domingue ou l'Espagnole, de la Jamaïque, de Cuba et de Saint-Jean ou Porto-Rico, ensuite sur la côte orientale de l'isthme de Panama, et c'est pendant cette année 1516 qu'ils firent, dans cette dernière région, une campagne dont quelques épisodes se rapportent directement à notre sujet; nous en empruntons le récit à Herrera, historiographe d'Espagne et des Indes sous Philippe II.

« Pour ne point laisser les choses de la terre ferme si esloignées, nous les rapporterons dans cet endroit selon leur ordre. Pedrarias d'Avila ayant reçu la lettre du licencié Espinosa, son lieutenant-major, qui estoit allé en course dans la province de *Comagre* et de *Pocorosa*, par laquelle il lui demandoit des gens pour passer outre, afin de recouvrer l'or qui avoit esté perdu par Gonçale de Badajoz, il y envoya cent trente hommes sous la conduite du capitaine Velenzuela (quoy que Badajoz fist du bruit de cela, disant que cette entreprise lui appartenoit) avec l'ordre d'aller joindre Espinosa. Velenzuela alla par l'Isle que l'on appelle *Bastimentos*, où il captiva quelques Indiens, puis, estant descendu en terre ferme, il fit briser le navire, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Pedrarias.

« Desia Espinosa s'estoit mis en chemin, avec dessein de faire quelque exploit de guerre, pour faire voir que les lettres ne font point reboucher la lance. Dans les terres de *Comagre* et de *Pocorosa*, il s'estoit assemblé trois mille Indiens pour lui tenir teste; mais, dès qu'ils virent des chevaux, cela leur donna une telle espouvante, car ils n'avoient jamais vu de ces sortes d'animaux, qu'ils perdirent courage et commencèrent à tourner le dos et à s'enfuir, chacun de son costé procurant de se sauver du mieux qu'il pouvoit; mais comme les chevaux alloient plus vite

qu'eux, et les atteignirent, les uns se trouvoient percez de coups de lance, d'autres estoient arrestez comme prisonniers de guerre, et les chiens ne faisoient pas moins d'exécution. A ceux-cy, Espinosa leur ayant fait faire leur procès pour se justifier, parce qu'en cela il se faisoit fort des autres capitaines, il fit pendre les uns, couper le nez à d'autres, et encore à d'autres les mains, selon le délit qu'il jugeoit que chacun d'eux avoit commis.

« De là il passa à la terre du cacique *Chirù*, et, pour surprendre *Natà* au depourveu, il n'y alla qu'avec la moitié de ses gens et entra dans le village nuitamment. Le cacique s'échappa et, ayant ramassé ses gens, vint attaquer les Castillans [1] avec leurs bràillements ordinaires; mais si tost qu'ils aperçurent les chevaux, s'imaginant qu'ils en devoient tous estre dévorez, ils commencèrent à prendre la fuite. Espinosa se voyant maistre du village fit faire une palissade de pieux dans la place pour plus grande asseurance; de sorte que *Natà* voyant que les Castillans faisoient estat de s'establir là, et que ses forces n'estoient pas bastantes de leur pouvoir résister, il s'en vint désarmé trouver Espinosa, et le rechercher de paix, accompagné de quelques Indiens. En suite de cela Espinosa ayant appris que là auprès étoit le cacique *Escolia*, il y envoya Barthélemy Hurtado, accompagné de cinquante soldats avec ordre de le surprendre de nuit, de le piller, et de l'amener prisonnier; ce qu'il fit.

« Espinosa ayant desia les deux caciques comme en sa possession, l'un prisonnier et l'autre vaincu, croyant par là avoir les deux aisles en sûreté, il prit sa brisée en la terre de *Cutarà*, ou *Paris*, et arriva au fleuve de *Cocabira*, où il avoit eu avis qu'il y avoit de l'or qui avoit esté pris à Badajoz, afin de le lui restituer; parce que leurs femmes le disoient ainsi, et que les Castillans pour le ravoir y devoient retourner. Le capitaine Diégo d'Abitez, avec quatre-vingt-dix soldats, menoit l'avant-garde pour descouvrir la terre, et ayant trouvé vingt Indiens tout proche d'un bois avec leurs armes, il les attaqua. Les Indiens se défendirent vaillamment, quoy qu'ils fussent mal traitez des espées des Castillans; mais aussi tost après il sortit de ce bois, selon l'apparence, plus de quatre mille Indiens, et le cacique Paris en teste, qui commencèrent à faire leurs bràillements ordinaires. L'on combattit vaillamment tant d'une part que d'autre,

1. Nous rappelons une fois pour toutes que, dans les anciens auteurs espagnols, les mots Castille et Castillans sont souvent employés dans le sens d'Espagne et d'Espagnols.

dont il y eut quantité de blessez des deux costez, mais il y eut plusieurs Indiens de tuez. Ils fondoient quelquefois impétueusement sur les Castillans, et les Castillans les recognoient à leur tour dans le bois, jusqu'à ce que Espinosa fût arrivé; et comme les Indiens virent les chevaux, et que les chiens furent laschez, ils disparurent comme un esclair, et se sauvèrent dans l'espaisseur du bois. »(Herrera, *Hist. gén.*, t. I, p. 93-95.)

Cette citation suffit pour montrer qu'il n'y avait pas de chevaux dans la terre de Panama lors de sa conquête par les Espagnols; et, partout où les Européens vont se présenter avec leurs chevaux, les mêmes scènes se renouvelleront avec de légères variantes, incapables d'en rompre la monotonie, dont il faut prendre son parti, puisque l'absence du cheval à Panama n'implique pas qu'il ait dû en être ainsi dans le reste du Nouveau Continent.

L'expédition qui suit dans l'ordre des temps est celle du Mexique, ou pour mieux dire de la Nouvelle-Espagne, constituée par le Mexique des anciens Aztèques et toute l'Amérique centrale, Yucatan, Guatemala, Honduras, Nicaragua; et notre principal guide sera l'*Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, par Bernal Diaz del Castillo, l'un des plus vaillants compagnons de Fernand Cortez.

Diaz venait d'explorer les côtes du Mexique et de la Floride avec Hernandez de Cordova en 1517, et le Yucatan en 1518, avec Grijalva, lorsqu'il apprit, à l'automne de la même année, que Cortez venait d'être nommé chef d'une nouvelle expédition par Diégo Velasquez, gouverneur général des possessions espagnoles du Nouveau Monde et résidant à Santiago de Cuba. « Or deux négociants de ses amis (de Cortez), Jacques ou Jérôme Trias et Pedro de Jerez, le voyant capitaine et en voie de prospérité, lui prêtèrent quatre mille piastres et lui avancèrent des marchandises à payer sur le revenu de ses Indiens..... En même temps, il fit crier ses parlementaires, battre ses tambours, sonner ses trompettes, au nom de Sa Majesté, et, pour elle au nom de Diégo Velasquez, afin que toutes personnes qui voudraient aller avec lui aux terres nouvellement découvertes, pour en faire la conquête et les coloniser, sussent bien qu'il leur serait donné là part d'or, d'argent et de bijoux qu'on y gagnerait, ainsi que des commanderies d'Indiens après pacification complète, conformément aux pouvoirs que Velasquez tenait de Sa Majesté..... La nouvelle de l'expédition s'étant répandue dans

l'île entière de Cuba, et Cortez ayant écrit partout à ses amis qu'ils se préparassent à entreprendre avec lui ce voyage, les uns vendaient leurs propriétés pour se procurer des armes et des chevaux, d'autres s'occupaient à faire de la cassave et du porc salé; ils piquaient leurs armures, et s'approvisionnaient le mieux possible du nécessaire. De sorte que nous nous réunîmes plus de trois cents soldats à Santiago de Cuba, où s'effectua le départ de la flotte. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 63-64.)

« Le temps étant favorable, nous arrivâmes en peu de jours au bourg de la Trinidad..... Après que nous eûmes débarqué au port de la Trinidad et que la nouvelle s'en fut répandue parmi ses habitants, ceux-ci se hâtèrent d'aller à la rencontre de Cortez, ainsi que nous tous qui venions avec lui, et pour nous donner la bienvenue. Et, comme il y avait déjà d'excellents hidalgos dans cette résidence, ils prirent Cortez pour leur hôte et l'emmenèrent avec eux. Notre capitaine, ayant placé son étendard devant sa demeure et fait crier ses appels comme à Santiago, ordonna la recherche de toutes les arbalètes et espingoles qu'il serait possible de trouver, ainsi que l'achat de bien d'autres choses nécessaires, y compris les provisions de bouche. » En même temps qu'il faisait de nouvelles recrues dans ce port, « Cortez écrivit de la Trinidad au bourg de Santispiritus, situé à dix-huit lieues plus loin, pour faire savoir à tous ses habitants comme quoi il entreprenait un voyage au service de Sa Majesté; il s'exprimait en paroles séduisantes et faisait des promesses bien propres à lui attirer un grand nombre de personnes de qualité qui résidaient dans ce bourg » : ce qui lui réussit encore complètement. (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 66-67.)

Après avoir fait connaître ces nouveaux engagés, Diaz ajoute :

« Disons maintenant que toutes les personnes que je viens de nommer possédaient dans leurs habitations des fabriques de pain de cassave et des troupeaux de porcs non loin du bourg. Chacun prit soin d'augmenter les provisions le plus possible. Pendant qu'on recrutait ainsi des hommes, on cherchait aussi des chevaux, mais ils étaient fort rares et chers en ce temps-là. Or, comme Alonzo Hernandez Puertocarrero, l'hidalgo que j'ai déjà nommé, n'avait ni cheval ni moyen d'en acheter, Cortez fit pour lui l'acquisition d'une jument grise qu'il paya avec les broderies d'or dont il avait orné son pourpoint de velours, ainsi que je l'ai dit plus haut. — Sur ces entrefaites, un navire de la Havane arriva à la Trinidad, conduit par un Juan Sedeño,

habitant de la Havane, avec une cargaison de pain de cassave et de porcs qu'il allait vendre à un établissement de mines d'or situé près de Santiago de Cuba. En descendant à terre, le Juan Sedeño fut baiser les mains à Cortez, qui, après de longs pourparlers, finit par lui acheter à crédit, et le navire, et les porcs, et la cassave..... et le Juan Sedeño s'en vint avec nous. Nous avions ainsi onze navires, et, grâce à Dieu, tout procédait pour nous avec bonheur. Les choses en étaient là, lorsque Diégo Velasquez envoya des lettres pour mettre empêchement au départ de Cortez. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 68-69.)

« Cortez, ayant vu que nous n'avions plus rien à faire à la Trinidad, fit avertir tous les civils et militaires qui s'étaient rassemblés pour marcher en sa compagnie, qu'ils eussent à s'embarquer avec lui à bord des navires destinés à suivre la route du sud. Quant à ceux qui voudraient aller par terre à la Havane, ils devaient se joindre à Pedro de Alvarado, qui avait mission de recruter d'autres gens de guerre dans des établissements placés sur la route même de cette ville. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 72.)

Cortez arrive de son côté à la Havane avec sa flotte et y complète son armée par de nouveaux engagés.

« Les voyant tous réunis, Cortez se réjouit extrêmement, et aussitôt il envoya un navire à un village d'Indiens qui se trouvait à la pointe de Guaniguanico, où l'on faisait du pain de cassave et grand commerce de porcs, afin qu'on en prît un plein chargement. Cet établissement appartenait au gouverneur Diégo Velasquez..... Redisons encore que François de Montéjo et tous les habitants de la Havane nous approvisionnèrent grandement en pain de cassave et porcs, vu qu'il n'y avait pas d'autre chose sur la place. En même temps, Cortez fit retirer des navires toute l'artillerie, qui consistait en dix pièces de bronze et quelques fauconneaux, et il commissionna un artilleur..... pour qu'on les nettoyât et mît à l'épreuve et pour que, boulets et poudre, tout fût en bon état..... Comme d'ailleurs il y avait beaucoup de coton en ce pays de Havane, nous fîmes des armures très bien matelassées, ce qui est excellent pour des engagements avec des Indiens, parce qu'ils font beaucoup usage de la pique, de la flèche et de la lance, et tirent des pierres comme grêle. Tout cela étant en ordre, il nous fit avertir que nous eussions à nous embarquer et que les chevaux fussent distribués en tous les navires. On installa des râteliers et on fit provision de beaucoup de maïs et d'herbe sèche.

« Je veux ici, pour mémoire, mentionner tous les chevaux et juments qui furent embarqués :

« Capitaine Cortez : un cheval bai châtain zain, qui mourut à Saint-Jean-d'Uloa;

« Pedro de Alvarado et Hernando Lopez de Avila : une jument châtain, très bonne, de brio et de course; en arrivant à la Nouvelle-Espagne, Pedro de Alvarado acheta sa moitié à son associé ou la lui prit par force;

« Alonzo Hernandez Puertocarrero : une jument grise, bonne à la course, que Cortez lui procura en échange de ses torsades d'or;

« Juan Velasquez de Léon : une autre jument grise, très puissante, que nous appelions l'*Ecourtée*, très vite et bonne coureuse;

« Christobal de Oli : un cheval bai brun, très bon;

« Francisco de Montéjo et Alonzo de Avila : un cheval alezan brûlé, bien peu propre à la guerre;

« Francisco de Morla : un cheval bai brun, vif et bon coureur;

« Juan de Esculande : un cheval bai clair; il ne fut pas bon;

« Diégo de Ordas : une jument grise, stérile, passable, bien que mauvaise coureuse;

« Gonzalo Dominguez, cavalier consommé : un cheval bai brun, très bon et excellent coureur;

« Pedro Gonzalez de Truxillo : un bon cheval bai, qui courait fort bien;

« Moron, habitant de Vaimo : un cheval aubère, aux pieds tachés, très tracassier;

« Lares, l'excellent cavalier : un cheval très bon, bai un peu clair, bon coureur;

« Ortiz, le musicien, et Bartholomé Garcia, propriétaire des mines d'or : un très bon cheval noir, dit le *muletier;* ce fut un des meilleurs chevaux qui vinrent avec la flotte;

« Juan Sedeño, de la Havane : une jument baie, qui mit bas à bord. Ce Juan Sedeño fut le plus riche de l'expédition, puisqu'il vint avec son navire, sa jument, un nègre, du pain de cassave et des porcs, et alors qu'on ne pouvait trouver ni chevaux ni nègres, si ce n'est à prix d'or : ce qui explique, du reste, que nous n'eussions pas nous-même plus de chevaux, puisqu'il n'y en avait point. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 74-77.)

« Il y avait trois jours que nous étions à (l'île de) Cozumel,

lorsque Cortez ordonna une revue, afin de reconnaître le nombre de ses soldats. Il en trouva cinq cent huit, sans compter les pilotes, les maîtres d'équipage et les matelots, au nombre de neuf cents; plus seize chevaux et juments, celles-ci toutes de brio et fortes coureuses. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 81.)

Le 12 mars 1519, la flotte arrive « au fleuve Grijalva, qu'on appelle Tabasco en langue indienne »; les Espagnols trouvent en descendant à terre une foule d'Indiens marchant entre des mangliers sur le bord du fleuve et plus de douze mille guerriers réunis dans la ville de Tabasco, prêts à leur livrer bataille. Après des négociations infructueuses et quelques escarmouches, Cortez se décide, au bout de quelques jours, à faire débarquer les chevaux, sachant qu'on viendrait l'attaquer le lendemain.

« Le jour suivant, de bien bonne heure, après avoir entendu la messe, nous formâmes nos rangs à côté de notre enseigne... Nous entreprîmes notre marche par la grande savane..... On appelait *Cintla* cette plaine et le village qui s'y trouvait; c'était une dépendance de la capitale de Tabasco, à une lieue des bâtiments d'où nous étions partis. Cortez fut obligé de s'éloigner un peu de nous, à cause des marécages que les chevaux ne purent traverser. Quant à nous..... nous rencontrâmes toutes les forces des Indiens qui étaient en marche pour tomber sur nos logements..... Leurs figures étaient peintes en rouge, blanc et noir; ils avaient de grands panaches, des tambours et des trompettes; ils marchaient armés de grands arcs et de flèches, de lances, de boucliers et d'espadons à deux mains; ils avaient aussi beaucoup de frondes, de pierres et de pieux à bout grillé, et chacun sa défense matelassée de coton. Etant arrivés près de nous en si grand nombre qu'ils couvraient toute la plaine, ils s'élancent sur nos rangs comme des chiens enragés, ils nous entourent de toutes parts et nous tirent tant de flèches, de pierres et de pieux durcis que, du premier choc, ils nous blessent plus de soixante hommes.....

« Nous nous soutînmes cependant ainsi..... Et cependant Cortez ne venait pas avec ses cavaliers, malgré nos désirs d'en être secourus. Nous commencions à craindre qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur. Je me rappelle que, lorsque nos canons faisaient feu, les Indiens lançaient de grands cris et des sifflets, faisant voler de la terre et des herbes, pour nous empêcher de voir le mal que nous leur causions. Ils sonnaient alors de la trompette, criaient et sifflaient en disant : *Ala lala!* Mais tout

à coup nous vîmes paraître nos cavaliers, tandis que ces énormes bataillons, absorbés par le combat qu'ils nous livraient, ne s'aperçurent pas tout d'abord que nos chevaux venaient par derrière. Comme d'ailleurs le champ de bataille était en plaine, les cavaliers excellents, quelques-uns des chevaux fort à la main et très bons coureurs, les survenants traitèrent l'ennemi durement, en jouant de la lance comme il convenait à la situation. De notre côté, nous reprîmes courage quand nous vîmes arriver ce secours, et nous nous acharnâmes tellement contre les Indiens, les cavaliers d'une part et nous d'un autre côté qu'ils tournèrent le dos tout à coup. Ce fut là que nos ennemis crurent que le cheval et le cavalier ne faisaient qu'un; car ils n'avaient point vu de chevaux jusqu'alors..... Ce fut la première action de guerre que nous eûmes avec Cortez dans la Nouvelle-Espagne.....

« Nous fûmes visiter les cadavres du champ de bataille, il y en avait plus de huit cents, tués la plupart par des estocades, un petit nombre par le canon, l'escopette ou l'arbalète. Quelques Indiens respiraient encore. Partout où nos cavaliers passèrent, il y avait bonne provision de cadavres et de blessés se plaignant de leurs blessures. Dans cette bataille, il se passa une heure sans que nous pussions porter la moindre atteinte à leur réputation de bons guerriers, jusqu'à ce que parurent nos cavaliers, ainsi que je l'ai dit. Nous prîmes cinq Indiens, dont deux capitaines..... Dans toute cette bataille, il y avait tant d'Indiens pour chacun de nous, que seulement à coups de poignées de terre ils auraient pu nous ensevelir, si la grande miséricorde de Dieu ne nous eût aidés en toutes choses. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 105-109.)

Quelques jours plus tard, quarante caciques vinrent pour traiter de la paix. « Et, comme Cortez était en tout très clairvoyant, il dit en riant aux soldats que nous trouvions avec lui : Savez-vous, señores, que ces Indiens me paraissent avoir grand'peur des chevaux et croire qu'ils font tout seuls la guerre, de même que les bombardes? J'ai imaginé une chose pour qu'ils le croient encore mieux, etc. » Cortez se servit à cet effet de la jument de Juan Sedeño et du cheval d'Ortiz, « qui hennit si fort ». Après que les caciques eurent été effrayés par la décharge d'une bombarde, « en ce moment même, on amena le cheval; on l'attacha non loin de l'endroit où Cortez s'entretenait avec les caciques, et, comme on avait maintenu la jument (cachée) dans le même

appartement, le cheval frappait du pied, hennissait et mugissait, tenant l'œil fixé sur les Indiens et sur la pièce où il avait senti sa compagne. Les caciques crurent que c'était pour eux qu'il faisait ce bruit en hennissant et frappant du pied. Cortez, les voyant en cet état, se leva de son siège et se dirigea vers le cheval. Il le prit par le mors et engagea Aguilar de dire aux Indiens présents qu'il venait de lui recommander de ne leur faire aucun mal; et aussitôt il ordonna à deux palefreniers de l'emmener bien loin, de manière que les caciques ne le revissent plus. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. I, p. 112-114.)

On verra bientôt combien ce stratagème acheva de frapper l'esprit des indigènes. Après la soumission des caciques de Tabasco, Cortez reprend la mer, vient débarquer à Saint-Jean-d'Uloa, où il fonde la Véra-Cruz, puis il détruit sa flotte et se dirige sur Mexico dans le but de s'emparer de Montézuma, mort ou vif.

« Dans ce dessein, dit Cortez, je partis de Cempoal (que j'appelai Séville) le 16 août, avec quinze cavaliers et trois cents fantassins des plus aguerris; la circonstance était favorable. Je laissai à la Véra-Cruz cent cinquante hommes et deux cavaliers, avec l'ordre d'y construire une forteresse, qui est déjà bien avancée; et quant à cette province de Cempoal, qui contient cinquante villes ou forteresses, et qui peut fournir environ cinquante mille hommes de guerre, je la laissai en paix, et composée de sujets d'autant plus sûrs, loyaux et fidèles, qu'à peine venaient-ils d'être soumis à force de violence par Montézuma, qui les tyrannisait et faisait enlever leurs enfants pour les sacrifier à leurs idoles. » C'est ainsi que s'exprime Cortez lui-même dans sa *Lettre à Charles-Quint*, à la page 369 du tome III, des *Voyageurs anciens et modernes* de Charton.

Suivi d'un contingent d'Indiens de Cempoal ou Zempoal, Cortez marche d'abord sur Tlascala et rencontre une peuplade commandée par le cacique Olintetle. « François de Lugo, homme de qualité, natif de Médina del Campo, avoit un gros chien d'attache qui abayoit incessamment la nuit. Ceux de cette peuplade demandèrent aux Indiens de Zempoala si c'estoit un Tygre ou un Lyon, ou quelque autre animal qui peust tuer les hommes. Ils leur firent réponse qu'il estoit tellement obéissant, qu'il mordoit et tuoit tous ceux que son maître luy commandoit. Ils leur dirent encore que dans les pièces d'artillerie qu'ils voyoient ils mettoient des pierres qui tuoient aussi ceux qu'ils

vouloient; que leurs chevaux couroient comme des bestes de chasse et attaquoient tous ceux qu'ils vouloient sans qu'aucun leur peust eschaper; que c'estoient ces hommes mesmes qui avoient vaincu ceux de *Tabasco*, qui leur avoient osté leurs idoles et les avoient rendus amis de leurs voisins; que Montezume, les tenant pour des dieux, leur avoit envoyé des présens ; et qu'ils s'étonnoient de ce que *Olintetle* ne leur en avoit pas encore fait. Cela luy donna sujet d'envoyer aussi-tost à Cortès quatre chaisnes, trois coliers et certains lezards, tout en or, une charge de hardes, et quatre captives, qui leur servirent pour faire leur pain. » (Herrera, *Hist. gén.*, t. II, p. 372.)

Diaz nous apprend (t. I, p. 224) que quelques jours plus tard, le 2 septembre 1519, au combat de Tehuacingo, les Indiens de Tlascala, étant parvenus à tuer la jument de Pedro Moron, « la mirent en morceaux pour la montrer en spectacle dans tous les villages de Tlascala ; » et l'on voit bien souvent en son livre que, après la prise de différentes villes, les Espagnols trouvèrent suspendues dans les temples mexicains, en guise de trophées, soit les peaux soit les diverses pièces du harnachement des chevaux que les indigènes leur avaient tués.

Cortez soumet la province de Tlascala, entre à Mexico sans coup férir le 8 novembre 1519, où il apprend bientôt que Pamphile de Narvaez, envoyé par Velasquez pour l'arrêter, vient de débarquer au Mexique. Il laisse Pedro de Alvarado à Mexico avec vingt-trois soldats et sept chevaux, marche avec le reste contre Narvaez, le fait prisonnier, renforce sa troupe de l'armée beaucoup plus considérable qui était venue pour le saisir, rentre à Mexico le 24 juin 1520 avec treize cents soldats, quatre-vingt-seize chevaux, et délivre Alvarado assiégé dans son quartier par les indigènes révoltés. Mais, assaillis par toutes les forces de l'empire mexicain, les Espagnols sont obligés d'évacuer la ville dans la nuit du 10 juillet, la *nuit triste;* la plupart des soldats et des chevaux sont massacrés ou noyés dans le combat nocturne sur les chaussées du lac de Mexico ; les survivants ont à soutenir pendant cinq jours une série d'attaques meurtrières, dans lesquelles ils perdent même encore une jument, le 13 juillet, auprès du grand village de Gualquita, fait que Cortez déplore ainsi : « Ils nous tuèrent encore une jument, ce qui nous fit grand'peine à perdre, puisque, après Dieu, nous mettions toutes nos espérances dans nos chevaux. Nous nous consolâmes cependant de cette perte, en mangeant la bête jus-

qu'à la peau; nous n'avions pas même à suffisance du blé de Turquie cuit ou grillé : nous avions été souvent obligés de manger les herbes que nous trouvions dans la campagne. » (Cortez, *Lettre à Charles V*, p. 413.) Enfin, après la mémorable bataille d'Otumba, livrée le 14 juillet, les débris de l'armée espagnole parvinrent à gagner la province alliée de Tlascala, au nombre de quatre cent quarante soldats et vingt chevaux, tous blessés, hommes et bêtes.

Pendant que ses hommes pansent leurs blessures, Cortez, riche des dépouilles de Mexico, envoie recruter d'autres soldats, acheter des chevaux, des armes, de la poudre, à Saint-Domingue et à Cuba. Du reste, la renommée de ses exploits et de la richesse du Mexique commençaient d'attirer des aventuriers dans le pays, et l'arrivée d'un, de deux, de trois chevaux, était toujours considérée comme un événement tellement important et tellement heureux que Diaz s'interrompt généralement avec complaisance pour le signaler.

Cortez rentre en vainqueur à Mexico en 1521 ; il poursuit la conquête des provinces, puis, en 1525, il entreprend une course aventureuse de plus de deux ans dans le Honduras à la recherche de l'un de ses lieutenants révoltés, Christobal de Oli; il arrive chez le cacique de Titicat, Apoxpalan, qui, effrayé à la vue des chevaux et de la barbe des Espagnols, se cache pendant plusieurs jours; mais le fils du cacique, rassuré par les caresses de Cortez, le décide enfin à se présenter. « Apoxpalan s'excusa avec beaucoup de confusion et dit que la peur qu'il avoit de voir des hommes et des animaux estranges, lui avoit fait commettre cette faute; mais qu'il vouloit premièrement voir s'ils estoient bons, afin qu'ils ne ruinassent pas ses peuplades; si bien que, reconnoissant que c'estoient de bonnes gens, il les prioit d'aller avec lui à *Yzancanac*, grande ville et fort peuplée. Ils partirent donc le lendemain, et Cortez lui fit donner un cheval, dont il fut ravi quoy que d'abord qu'il le monta il pensa choir. » (Herrera, *Hist. gén.*, t. III, p. 610.)

Quoique Herrera n'ait pas été témoin des faits qu'il raconte, nous avons rapporté trois de ses passages à cause de leur cachet original et de leur concordance avec le dire de Bernal Diaz: mais les renseignements si précis de ce dernier suffiraient à eux seuls pour montrer l'absence originaire du cheval dans la Nouvelle-Espagne; car, s'étant trouvé dans cent dix-neuf batailles ou rencontres qu'il énumère aux pages 623-626 de son

second volume, il avait assez parcouru le Mexique et l'Amérique centrale jusqu'à l'isthme de Panama pour constater le fait qu'il affirme avec tous les contemporains de la conquête. Diaz eut du reste le bonheur de rester l'un des derniers survivants des *conquistadors;* quand il fut devenu corrégidor de Guatemala, il eut tout le temps nécessaire pour rédiger son livre avec soin, en complétant ses notes par les écrits ou par les conversations des autres témoins oculaires; et, on le voit dans sa préface, c'est seulement le 26 février 1568, quarante-neuf ans après les premières hostilités avec les Mexicains, qu'il acheva de transcrire son *Histoire véridique*, à laquelle il venait de mettre la dernière main.

Mais alors les choses étaient déjà bien changées chez les Mexicains.

« Actuellement, dit Bernal Diaz, ils élèvent du bétail de toute espèce; ils domestiquent des bœufs, labourent leurs champs, sèment du blé, l'approprient quand il est mûr et le portent au marché; ils en font du pain et du biscuit. Ils ont planté sur leurs terres et leurs héritages tous les arbres fruitiers que nous avons apportés d'Espagne, et ils en vendent les produits.....

« Au surplus, les caciques sont riches : ils possèdent des chevaux bien harnachés, avec de belles selles; ils sortent en promenades dans les villes, dans les bourgs, dans les différentes peuplades, où ils vont se récréer; ils agissent de même dans leurs propres villages, ayant toujours soin d'amener des Indiens pour les accompagner et leur servir de pages. Dans certains endroits, ils font des carrousels, des courses de taureaux; ils organisent des jeux de bagues, surtout aux fêtes de *Corpus Christi*, de saint Jean, de saint Jacques, de Notre-Dame d'août et du saint patron du lieu. Plusieurs d'entre eux attendent les taureaux de pied ferme, fussent-ils très sauvages. Ils sont bons cavaliers, surtout à Chiapa des Indiens; les caciques, comme je l'ai dit, ont presque tous des chevaux; quelques-uns possèdent même des troupeaux de juments et de mules; ils s'en servent pour le transport du bois à brûler, du maïs, de la chaux et autres produits qu'ils vont offrir en vente. Beaucoup d'Indiens sont *arrieros* de profession, de la même manière que nous le voyons en Castille.....

« Que l'on considère au surplus combien de villes, de bourgs, de villages de ce pays sont aujourd'hui peuplés d'Espagnols. Leur nombre est déjà si grand que je l'ignore et que, n'en pou-

vant déterminer toute l'importance, j'aime mieux n'en pas dire un mot de plus. » (Diaz, *Hist. vér.*, t. II, p. 600, 601, 603.)

Aussi, moins de trente ans après Diaz, Herrera pouvait-il dire de la province de Méchoacan : « Du costé qui confine avec les Chichimèques, dont nous parlerons cy-après, il y croist de la graine d'escarlate ; les bestiaux, grands et petits, s'y élèvent en grand nombre. Il y naist aussi des chevaux, dont les Indiens se servent à présent pour charier et quitter cette barbare coustume d'estre chargez comme des bestes ; » et pouvait-il ajouter à propos de la terre de Xilotepec, située dans la province actuelle de Tabasco : « Il croist de toute sorte de fruits de Castille ; et c'est une chose remarquable que depuis le village de Saint-Jean à celuy de Queretaro. qui sont sept lieues, et deux au delà, et autant de traverse, il y paist plus de cent mille vaches, deux cens mille brebis et dix mille cavales, tant la terre y est fertile, d'où l'on peut considérer combien les troupeaux qui y ont esté transportez de Castille ont multiplié, parce qu'auparavant il n'y avoit aucune chose qui apportast du profit à cette terre. » (Herrera, *Hist. gén.*, t. III,p. 246 et 380.)

Dans sa *Lettre à Charles-Quint* (p. 400), Cortez fait mention de petits chiens bons à manger parmi les approvisionnements habituels du marché de Mexico ; et Diaz parle plusieurs fois dans son livre de tels chiens trouvés par les Espagnols dans les maisons abandonnées par les Mexicains ; mais nous emprunterons à un autre auteur des renseignements plus complets sur ces animaux. Arrivé au Mexique en 1529, immédiatement après la conquête du pays, le franciscain Sahagun en apprit la langue. afin d'en mieux étudier les mœurs et l'histoire pendant un séjour de cinquante années. Son *Historia general de las cosas de Nueva España* est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus complet sur le Mexique avant la conquête espagnole. En voici un extrait, traduit littéralement sur le livre XI, chapitre Ier, § 6. (tome III, p. 163-164) :

« Les chiens de ce pays (le Mexique) ont quatre noms, qui sont *chichi*, *itzcuintli*, *xochiocoiotl* et *tetlamin*, et aussi *tevitzotl*, et ils sont de couleurs diverses; les uns sont noirs, les autres blancs, cendrés, châtain obscur et noir mal teint (*moreno*), et gris, et mouchetés; quelques-uns d'entre eux sont de haute taille, d'autres de moyenne taille; les uns à poil ras, les autres à poil long; ils ont un long museau, les dents aiguës et longues, les oreilles concaves et velues, la tête forte; ils sont cor-

pulents, ils ont les ongles aigus, ils sont très doux et domestiques; ils accompagnent et suivent leurs maîtres et possesseurs; ils sont joyeux; ils remuent la queue en signe de paix, grognent, aboient, abaissent les oreilles sur le cou en signe d'affection; ils mangent du pain, des épis de maïs vert, de la viande crue et cuite; ils mangent des corps morts et des viandes corrompues.

« Ils élevaient dans cette même terre certains chiens sans poil, et, s'ils avaient quelques poils, ils étaient très rares. Ils élevaient d'autres petits chiens qu'ils appelaient *xoloitzcuintli*, qui n'avaient aucun poil, et la nuit ils les abritaient sous des mantes[1], pour dormir; ces chiens ne naissent pas ainsi; quand ils sont petits, ils les frottent avec une certaine résine appelée *oritl*, et c'est avec cela que le poil leur tombe, le corps restant parfaitement lisse. D'autres prétendent qu'ils naissent sans poil dans les villages qui s'appellent Teutlzco et Tocilan. Il y a encore d'autres chiens qu'ils appellent *tchalchichi*, trapus, rondelets, qui sont très bons à manger. »

D'autres auteurs vont également nous montrer et la présence du chien et l'absence du cheval dans les autres contrées de l'Amérique septentrionale situées au nord du Mexique, à l'époque de leur découverte.

Pamphile de Narvaez, l'ancien prisonnier de Cortez, avait depuis sa captivité reçu de Charles-Quint la mission de conquérir et de gouverner les provinces qui s'étendent depuis la rivière des Palmes jusqu'au cap de la Floride; et il était parti de San-Lucar-de-Barrameda, le 17 juin 1527, emmenant comme trésorier Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, qui nous a laissé l'histoire de cette expédition sous le titre de *Relation et naufrages, etc.*

Après avoir complété dans l'île de Cuba son armée en hommes et en chevaux, dont une partie périt dans la traversée, Narvaez atteint la Floride le 11 avril 1528; il en suit les côtes, puis il jette l'ancre le jeudi saint dans une baie que certains auteurs disent être celle de Pensacola, mais qui nous paraît être celle de Tampa sur la côte occidentale de la péninsule floridienne, et il débarque ses troupes le lendemain. Le 1er mai 1528, il entreprend la soumission du pays avec trois cents hommes et quarante chevaux, et il arrive le 25 juin, sans avoir jusqu'alors

1. *Mantos* désigne des étoffes en coton.

été trop inquiété par les indigènes, devant Apalachie, capitale de la province du même nom.

Cabeça de Vaca entre avec neuf cavaliers et cinquante fantassins dans Apalachie, où il ne rencontre que des femmes et des enfants; mais les Indiens ne tardèrent pas à rentrer; « ils commencèrent le combat en lançant des flèches, tuèrent le cheval du contrôleur, puis prirent la fuite et nous laissèrent. » (Cabeça, *Relat.*, p. 48.)

Leurs ennemis étant bientôt revenus à la charge, les Espagnols sont obligés d'évacuer Apalachie au bout de vingt-cinq jours et de gagner en dix autres jours de combats la baie d'Apalachie ou d'Apalachicola, à laquelle ils donnèrent le nom de *baie des chevaux*, parce qu'ils y furent réduits à manger tous les chevaux qui leur restaient. Décimés par la guerre, les fatigues et les maladies, ils y construisent cinq barques de vingt-deux coudées de long, en faisant des voiles avec leurs vêtements, des clous avec leurs éperons, leurs étriers, leurs armes, et ils s'embarquent le 22 septembre; mais une tempête du 6 novembre les jette sur les côtes du golfe du Mexique et sur les îles qui bordent le littoral, où ils sont bientôt en proie à la famine : « Cinq chrétiens qui étaient logés près du rivage se mangèrent les uns après les autres; un seul survécut, personne n'étant là pour le dévorer..... En peu de jours, de quatre-vingts hommes que nous étions, nous ne restâmes plus que quinze. » (Cabeça, *Relat.*, p. 106.)

La barque de Narvaez, ayant enfin été poussée comme les autres à la côte, l'équipage descendit sur la plage, à l'exception de Narvaez, du patron et d'un mousse malade; « à minuit il s'éleva un vent du nord si violent que l'embarcation, qui n'avait pour ancre qu'une pierre, fut emportée en pleine mer, et depuis on n'en entendit plus parler. » (Cabeça, *Relat.*, p. 135.)

Enfin Cabeça de Vaca, les deux autres Espagnols Andres Dorantès et Alonso del Castillo, ainsi que le nègre Estevanico, échappèrent seuls à la famine, aux maladies et aux mains des indigènes, à cause de la réputation de grand médecin que le premier s'acquit parmi les sauvages. Ces quatre naufragés s'associèrent ensemble pour partager la vie errante, les misères et les fatigues des Indiens; ils passèrent de tribu en tribu, traversèrent l'Amérique du Nord dans toute sa largeur depuis la Floride jusqu'à la province actuelle de la Sonora, et ne rentrèrent au Mexique par ses frontières septentrionales qu'en 1537.

neuf ans après leur débarquement sur le continent, qu'ils avaient par conséquent été à même d'explorer.

Or Cabeça raconte dans sa *Relation* que, pour éluder un usage qui les forçait à marier leurs filles à leurs voisins, les Indiens Mareames « font dévorer leurs filles par les chiens aussitôt qu'elles viennent au monde » (p. 141); il dit que, dans un moment de famine chez les Indiens Arbadoas, lui et ses trois compagnons leur achetèrent deux chiens pour les manger (p. 177-181); et il ajoute comme une chose digne d'être remarquée que le chien se nomme *xo* chez l'une des nations de la Floride; mais il n'est pas moins explicite sur l'absence du cheval que sur la présence du chien chez les peuples qu'il a visités, car il dit d'eux tous :

« Ils combattent baissés à terre, et ils tirent leurs arcs en parlant et en sautant à droite et à gauche, pour éviter les flèches de l'ennemi, si bien que les arbalètes et les arquebuses leur font peu de dommage, et même les Indiens en font un sujet de plaisanterie. Aussi ces armes sont-elles fort peu utiles contre eux dans les plaines, où ils sont disséminés. Ces armes ne sont bonnes que dans les défilés et dans les endroits où il y a de l'eau : dans toute autre circonstance, il n'y a que les chevaux qui puissent les vaincre; tous en ont la plus grande frayeur..... J'ai voulu rapporter tout cela non seulement parce que les hommes désirent connaître par curiosité les mœurs des autres peuples et la manière de combattre, mais aussi parce que, dans certaines circonstances, il peut nous être fort utile d'être instruits des mœurs et des ruses de guerre des peuples chez lesquels nous nous trouvons. » (Cabeça, *Relat.*, p. 192-194.)

Il est évident que Cabeça n'eût point parlé ainsi s'il eût rencontré des chevaux chez les tribus indiennes qu'il a visitées, et que son témoignage, rapproché de celui de Diaz, prouve qu'il n'en existait point alors dans l'Amérique septentrionale, au moins jusque vers le 33e degré de latitude : assertion qui va être confirmée par d'autres explorateurs qui ont parcouru les mêmes pays que Cabeça de Vaca et qui ont même pénétré beaucoup plus loin dans le nord; mais nous devons rappeler auparavant qu'on donnait alors le nom de Floride à toute la vaste région en partie inexplorée, bornée par le Mexique et le golfe du Mexique au sud, par le Canada ou Nouvelle-France au nord, par les montagnes Rocheuses à l'ouest, et par l'océan Atlantique à l'est.

L'expédition de Narvaez ayant échoué, Fernand de Soto, l'un des plus braves conquérants du Pérou, fut nommé par Charles-Quint gouverneur général de tous les pays qu'il pourrait conquérir en Floride; et l'inca Garcilaso de la Véga, que nous ferons davantage connaître plus loin, a consacré son livre intitulé *Histoire de la Floride, etc.*, au récit du voyage de Soto, en s'aidant des écrits et des renseignements oraux de quelques-uns des témoins oculaires de cette expédition.

Soto part de San-Lucar-de-Barrameda le 6 avril 1538, complète son armée en hommes et en chevaux dans l'île de Cuba, et arrive à la fin de mai 1539 dans la baie du Saint-Esprit, aujourd'hui nommée baie de Tampa, avec trois cent cinquante chevaux et plus de mille soldats. « Le général fit débarquer; et, après neuf jours de rafraîchissement, il laissa ses ordres pour la garde des vaisseaux; et marcha environ deux lieues dans le pays, jusqu'à la capitale d'Hirriga, qui porte le nom de la contrée et de son seigneur, parce que, dans la Floride, la province, la capitale et le cacique s'appellent ordinairement du mesme nom. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. I, p. 71.)

Narvaez avait eu maille à partir avec Hirriga, qui lui avait perfidement enlevé quatre hommes; et c'est l'une des raisons qui nous font penser qu'il avait également débarqué dans la baie de Tampa. Quoi qu'il en soit, l'armée de Soto se dirige aussi sur Apalachie; en passant dans une tribu, « un jour quatre Indiens par curiosité vinrent au camp pour voir les troupes, leurs armes et particulièrement leurs chevaux, qu'ils appréhendoient sur tout. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. I, p. 155.)

La grande province de Vitachuco était partagée entre trois frères; les deux plus jeunes se soumettent à Soto, qui envoie des messagers à l'aîné.

« Vitachuco, qui étoit le troisième, ne répondit rien et retint ceux qu'on lui avoit envoyés. Ses deux frères, à la persuasion de Soto, lui dépêchèrent d'autres personnes qui le conjurèrent de recevoir la paix que lui offroyent les Espagnols. Qu'il ne falloit point s'imaginer qu'on les pût battre, qu'ils tiroient leur origine du ciel et étoient les véritables fils du soleil et de la lune. Qu'en un mot ils montoient de certaines bestes si vistes qu'on ne leur pouvoit échapper. Qu'ils le supplioient d'ouvrir les yeux sur le malheur qui le menaçoit, et d'empêcher la désolation de son pays avec la ruyne de ses sujets. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. I, p. 166-167.)

Soto est enfin obligé d'attaquer les troupes de Vitachuco :

« Au mesme temps qu'il mettoit en désordre les premiers rangs, ils tirèrent sur luy, et percèrent Azeituno de huit flèches. Ce cheval tomba mort; car c'estoit à quoy ils visoient principalement, et mesme, dans tous les autres combats, ils eurent plus de soin de tuer les chevaux que les hommes, s'imaginant que la mort des uns leur importoit plus que celle des autres. — Le signal donné, nos gens fondirent sur les Indiens, et la cavalerie suivit de si prez le général, qu'elle le secourut avant qu'il fust blessé. Mais Viota, qui estoit un de ses pages, voyant que le cheval de son maître étoit tué, il met pied à terre et lui donne le sien. Le général se lance aussi-tost sur les barbares, qui sans picques ne purent résister à 300 chevaux, et se mirent tous à fuyr, eux qui s'estoyent vantés d'exterminer tous les Espagnols. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. I, p. 188-189.)

Les Espagnols arrivent ensuite dans la ville d'Apalachie, à plus de cent-cinquante lieues d'Hirriga, et s'y installent après avoir vengé Narvaez. Le lieutenant Aniasco, avec cinquante fantassins et quarante cavaliers, va découvrir à trente lieues d'Apalachie la baie du même nom, que Garcilaso appelle golfe d'Auté et sur les bords de laquelle les Espagnols retrouvent l'emplacement du camp où Narvaez avait construit ses barques. Soto y fait conduire sa flotte, puis, à la fin de mars 1540, il repart d'Apalachie avec son armée de terre en se dirigeant tantôt au nord et tantôt à l'ouest.

A une cinquantaine de journées de marche d'Apalachie, en approchant de Cofaciqui, capitale d'une province commandée par une femme, les Espagnols « ouïrent un bruit confus et semblable à celuy que l'on fait dans un village. Là-dessus, continuant leur route jusque hors d'une forest où ils se trouvoient, ils virent de la lumière, entendirent des chiens aboyer, des enfants crier, et des personnes parler, et connurent qu'ils n'estoient pas loin de quelque bourg. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. I, p. 397.)

Dans la province de Tascaluça, aux environs de la rivière Coosa, Soto attaque les Indiens près de la ville de Mauvila. « Aussi, après qu'ils eurent reconnu que les chevaux leur enlevoient la victoire, ils se retirèrent dans le bourg, dont ils fermèrent les portes, résolus de mourir tous sur leurs remparts les armes à la main. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 45.) Ils se firent en effet massacrer en défendant cette place, que les Espa-

gnols réduisirent en cendres avant d'aller passer l'hiver dans la province de Chicaça, à proximité du grand fleuve Chucagua ou Mississipi.

Soto quitte Chicaça au commencement d'avril 1541 et rencontre à quelques lieues de là le retranchement quadrangulaire d'Alibamo. « Les Indiens aussi avoient basti ce fort en ce lieu, et de la sorte pour s'asseurer contre les chevaux, et obliger les Espagnols à se battre à pied; car ils n'appréhendoient pas notre infanterie. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 113.)

L'armée espagnole traverse enfin le Mississipi en bateaux chez la tribu des Chisca, puis elle va s'installer dans la capitale des Tula, où elle eut à repousser une attaque de nuit. « La cavalerie, que les Indiens craignoient sur tout, rompit leurs bataillons; mais ils ne laissèrent pas d'opiniastrer le combat. Car, quoy que les cavaliers les perçassent à grands coups de lances et les missent plusieurs fois en désordre, ils résistèrent pourtant avec courage jusqu'au jour; mais alors ils se retirèrent dans un bois proche un ruisseau qui passoit près de la ville. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 184.)

Soto a beaucoup à souffrir des neiges pendant l'hiver passé dans la province d'Utiangue, qu'il quitte au commencement d'avril 1542; il pénètre dans la province de Guacane, ayant déjà perdu plus de la moitié de ses chevaux; de là il retourne sur le Mississipi en décrivant un plus grand cercle: en y arrivant, « il commandoit encore plus de six cents hommes tant de cavalerie que d'infanterie..... Lors que Soto ne songeoit plus qu'aux moyens de s'établir et de tirer quelque fruit de ses travaux, il fut attaqué le 20 de juin de l'année mil cinq cens quarante-deux, d'une fièvre qui d'abord parut peu de chose, mais qui s'augmenta si fort qu'il la jugea lui-mesme mortelle. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 238-239.) Il mourut en effet sept jours plus tard, à l'âge de quarante ans, et comme Garcilaso le fait remarquer plus loin, p. 247, « pas un de ses officiers n'eut le courage de poursuivre le dessein qu'il avoit eu de s'establir en Floride. »

La mort prématurée de Soto est d'autant plus regrettable qu'il joignait aux qualités du conquérant celles du colonisateur. Il venait de parcourir en combattant et en négociant les pays arrosés par l'Alabama, le Coosa, le Tombegbe, le Mississipi, le Red-River ou Rivière-Rouge et le Brazos, depuis le pied des Apalaches jusqu'au centre du Texas actuel. Il avait emmené avec lui

cent porcs mâles et femelles qui se multiplièrent avec la profusion qui leur est naturelle, et il en laissa un grand nombre dans toutes les tribus qu'il traversa, ayant soin de donner toujours à chaque cacique un même nombre de truies et de verrats. Il peut donc être considéré comme le premier introducteur dans ces régions de cette précieuse espèce animale, qui était du reste très appréciée des Indiens; car, après la mort de leur chef, ayant fait un voyage de plus de trois cent cinquante lieues pour gagner par terre le Mexique septentrional, les soldats de Soto en furent empêchés par les sauvages que Carcilaso appelle les *Vachers*, c'est-à-dire les Indiens chasseurs de bisons; et, « comme ils revenoient, ils rencontrèrent une truye qu'ils avoient perdue en allant, et qui avoit fait treize cochons, tous différemment marqués aux oreilles, d'où l'on peut croire que les Indiens avoient partagé entre eux ces animaux, et qu'ils en nourrissent aujourd'hui la Floride. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 280.)

Après cette course infructueuse, les Espagnols rejoignent le Mississipi vers la fin de novembre 1542, à peu de distance de l'endroit où Soto était mort. Ils y passent l'hiver, construisent sept brigantins, salent les cochons qui leur restent à l'exception de dix-huit qu'ils conservent vivants, et s'embarquent le 24 juin 1543 avec leurs trente derniers chevaux qui ne tardent pas à être tous tués par les tribus indiennes riveraines insoumises. Enfin la flotte finit par gagner l'embouchure du Mississipi après avoir descendu ce fleuve pendant dix-neuf jours et vingt nuits, ce qui prouve à quelle hauteur les Espagnols s'étaient avancés vers le nord, certainement bien au delà du confluent de l'Arkansas; de sorte que, d'après les calculs les plus modérés, il est déjà permis d'affirmer qu'avant le voyage de Soto le cheval était inconnu dans les vastes États situés tant à l'ouest qu'à l'est du Mississipi, au moins jusqu'au 35e degré de latitude septentrionale.

Nous avons du reste cru inutile de nommer les nombreuses tribus aujourd'hui disparues chez lesquelles Soto a pénétré; mais nous devons dire que le Chucagua qui sert de point de repère à ses itinéraires était bien le Mississipi, puisque trois jours avant d'atteindre son embouchure les Espagnols lui avaient déjà reconnu quinze lieues de large, et que, en naviguant en vue des côtes du golfe pour se rendre au Mexique, ils trouvèrent de l'eau douce pendant deux jours et une nuit, « s'estonnant que le Chucagua allast si loin dans la mer. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 357, 358, 367.)

A la même époque, une autre expédition remontait beaucoup plus loin dans le nord-ouest; elle a été racontée par un témoin oculaire, Péro de Castañeda de Nagera, sous le titre de *Relation du voyage de Cibola, etc.*, dans un manuscrit in-quarto portant cette indication terminale : « Fini de copier à Séville, le samedi 26 octobre 1596. » Ce manuscrit, encore inédit, a été traduit dans la collection Ternaux-Compans, 1re série, tome IX, Paris, 1838, volume qui contient également une *Lettre adressée à Charles-Quint* par le chef de l'expédition, Francisco Vasquez de Coronado.

En 1540, Antonio de Mendoza, vice-roi du Mexique, charge Vasquez de Coronado d'explorer les pays du nord, et il envoie Alarcon avec trois vaisseaux pour le secourir et le ravitailler, espérant que les troupes de terre et de mer pourraient entretenir de fréquentes relations par les rivières.

Coronado commence à former à Mexico une armée qu'il achève d'organiser à Culiacan, situé vers le 25e degré de latitude septentrionale, et d'où il part avec de grands troupeaux de vaches et de moutons, et beaucoup de chevaux de selle et de bât, dont les nombres ne sont pas donnés au début, mais dont on verra bientôt l'importance par les chiffres des hommes et des animaux qui restaient encore deux années plus tard. Il traverse d'abord la vallée de Sonora à deux cents lieues au nord-ouest de Culiacan, puis celle de Suya, quarante lieues plus loin. A partir de là, il s'engage au nord-est dans les ramifications méridionales des montagnes Rocheuses, et, après avoir marché pendant quatre-vingts autres lieues, il s'empare de la ville ou plutôt du groupe de villages indiens de Cibola, assis dans les montagnes, vers les frontières sud de la province actuelle du Nouveau Mexique, c'est-à-dire vers le 31e ou le 32e degré de latitude nord.

Son principal lieutenant, Tristan d'Arellano, repart de Cibola avec le gros de l'armée pour chercher des nouvelles de la flotte: il fonde la ville de Sonora, sur la rivière et dans la vallée du même nom, et rentre à Cibola après avoir laissé à Sonora quatre-vingts hommes sous le commandement de Melchior Diaz, qui reprend bientôt l'exploration du pays avec vingt-cinq soldats choisis.

Après avoir fait environ cent cinquante lieues vers le nord-ouest, — la traduction de la *Relation* dit vers le *sud-ouest*, mais c'est évidemment un lapsus de l'auteur, du traducteur ou de l'imprimeur, — Melchior Diaz arrive chez des Indiens nus, de

très haute taille, habitant de grandes cabanes de paille; et il donne « le nom de Rio-del-Tizon à une grande rivière qui arrose le pays; elle a deux lieues de large à son embouchure, quoiqu'elle n'en ait guère qu'une demie dans cet endroit. Le capitaine apprit qu'on avait vu les vaisseaux à trois journées de là du côté de la mer. Quand il fut arrivé à l'endroit qu'on lui avait indiqué, et qui était sur le bord du fleuve à plus de quinze lieues de son embouchure, il trouva un arbre sur lequel était écrit : « Alarcon est venu jusqu'ici; il y a des lettres au pied de cet arbre. » Ils creusèrent la terre et trouvèrent les lettres, qui leur apprirent qu'Alarcon, après avoir attendu dans cet endroit pendant un certain temps, était retourné à la Nouvelle-Espagne, et qu'il n'avait pu aller plus avant, parce que cette mer était un golfe, qu'elle tournait autour de l'île du Marquis, qu'on avait appelée l'île de Californie; et que la Californie n'était pas une île, mais une pointe de terre qui formait ce golfe. » (Castañeda, *Relat.*, p. 50.) Cet auteur ajoute à la page 153 à propos de ce golfe : « Il s'avance à deux cent cinquante lieues dans les terres et finit à la rivière du Rio-del-Tizon..... On sait aujourd'hui que la côte se prolonge en forme de pénisule; mais on croyait autrefois que la Californie était une île. »

Ces remarques montreront à quiconque est au courant des connaissances géographiques du milieu du XVIIIe siècle sur la Californie que ces connaissances étaient en retard sur celles du milieu du XVIe siècle; et ce n'est pas le seul point de géographie américaine sur la connaissance duquel on ait rétrogradé de l'une à l'autre de ces deux époques. Les précieuses indications de Castañeda prouvent d'ailleurs que le Tizon découvert par Melchior Diaz était le Colorado actuel, ce qui est le point important pour notre objet.

Les Espagnols remontent ce fleuve pendant six jours et se mettent en rapport avec les Indiens de sa rive septentrionale, qui leur promettent de les aider à passer le Colorado sur des radeaux, dans l'espoir de les massacrer pendant la traversée. « Cependant, le lendemain ils s'aperçurent que les Espagnols se défiaient d'eux, alors ils les attaquèrent en leur lançant une grêle de flèches; mais, comme les chevaux les atteignirent facilement, que les lances leur faisaient de profondes blessures, et que nos arquebusiers tiraient juste, ils prirent bientôt la fuite, se réfugièrent dans les bois, et en peu d'instants on n'en vit plus un seul. On commença alors le passage avec toutes les précau-

tions possibles. Des Indiens alliés manœuvraient les radeaux, et les Espagnols formaient l'arrière-garde. On eut soin de faire traverser les chevaux en même temps. » (Castañeda, *Relat.*, p. 52-53.)

Melchior Diaz peut alors redescendre le fleuve et commencer l'exploration des côtes de la presqu'île; mais il ne tarde pas à se blesser mortellement par imprudence, et son détachement retourne à Sonora.

Pendant que Diaz, parti de Sonora, découvrait le cours inférieur du Colorado, Garci-Lopez de Cardenas et douze autres Espagnols quittaient Cibola pour se diriger directement vers ses sources. « Nos soldats partirent chargés de vivres, les Indiens les ayant avertis qu'il fallait traverser un désert de vingt journées de long avant d'entrer dans un pays habité. Après ces vingt journées de marche, ils arrivèrent en effet à cette rivière, dont les bords sont tellement élevés qu'on croyait être à trois ou quatre lieues en l'air. Le pays est couvert de pins bas et rabougris; il est exposé au nord, et le froid y est si violent que, quoique l'on fût en été, on pouvait à peine le supporter. » (Castañeda, *Relat.*, p. 62.) Et c'était bien le Colorado, car Cardenas le descendit jusqu'à son embouchure en passant par l'endroit où Diaz avait trouvé les lettres d'Alarcon.

Après la prise de Cibola, Coronado avait aussi envoyé à vingt-cinq lieues de là, dans la province de Tusayan, « don Pedro de Tobar avec dix-sept cavaliers, trois ou quatre fantassins et le frère Juan de Padilla, moine franciscain qui avait été soldat dans sa jeunesse. Ils entrèrent si secrètement dans cette province que personne ne les aperçut, ce qui leur fut d'autant plus facile qu'il n'y avait pas une maison d'une province à l'autre, et que les Indiens ne sortaient de leurs maisons que pour aller à leurs champs, surtout à cette époque. Le bruit s'était répandu que Cibola avait été pris par une nation très féroce, qui montait des animaux qui dévoraient les hommes; et comme ils n'avaient aucune connaissance des chevaux, cette nouvelle leur causait le plus grand étonnement. » (Castañeda, *Relat.*, p. 58.)

Coronado quitte à son tour Cibola avec le gros de son armée, se dirige vers le nord-est, traverse des montagnes couvertes de neige et arrive en huit jours à Tiguex dont il s'empare après cinquante jours de siège; mais les Indiens de la province lui volent sept mules et beaucoup de chevaux. Castañeda ne dit pas si c'était pour les conserver ou pour les tuer, comme les

gens de la vallée de Suya, qui finirent par massacrer, au printemps de 1543, plus de vingt chevaux, les troupeaux et la plupart des soldats indisciplinés qu'on y avait laissés dans l'établissement de San-Hyéronimo.

Le général continue ensuite sa marche, passe par Cicuyé et atteint enfin les plaines de l'est, après avoir rencontré dans les montages une foule de villages dont nous pouvons comparer la situation et l'aspect à ceux de la Kabylie. « Pour comprendre comment le pays habité est au centre des montagnes, il faut se rappeler que de Chichilticale, où elles commencent, jusqu'à Cibola, il y a quatre-vingts lieues; de là à Cicuyé, qui est le dernier village, on compte soixante-dix lieues, et trente de Cicuyé au commencement des plaines. Il est possible cependant que nous n'ayons pas traversé les montagnes dans la ligne la plus directe, car nous aurions trouvé des endroits très escarpés, et cela aurait été beaucoup plus difficile. » (Castañeda., *Relat.*, p. 188.)

Avant de suivre Coronado chez les habitants des plaines, il ne sera pas inutile de faire connaître la topographie de leur pays.

« On nomme ces naturels Querechos et Teyas; ils nous donnèrent des renseignements sur des pays très peuplés qu'ils avaient visités ou dont ils avaient entendu parler. Ces Indiens nomades sont plus braves que ceux des villages ; ils sont plus grands et plus aguerris; ils vivent comme les Arabes, dans des tentes; ils ont de grands troupeaux de chiens qui portent leur bagage; ils l'attachent sur le dos de ces animaux au moyen d'une sangle et d'un petit bât. Quand la charge se dérange, les chiens se mettent à hurler, pour avertir leur maître de l'arranger. » (Castañeda, *Relat.*, p. 190.)

Ces renseignements sont confirmés par Coronado dans sa *Lettre adressée à Charles-Quint*, p. 356 : « Ils voyagent avec les vaches (lisez bisons) et changent de pays comme ces animaux; ils ont des chiens sur lesquels ils chargent leurs tentes, leurs pieux et leurs ustensiles. »

« Les plaines, ajoute Castañeda, ont plus de quatre cents lieues de large entre les deux Cordillères : l'une, vers la mer du Sud, fut traversée par Francisco Vasquez de Coronado, et l'autre, vers la mer du Nord, par Fernand de Soto en allant à la Floride [1].

1. Il est à peine besoin de dire que les deux Cordillères sont ici les montagnes Rocheuses et les Apalaches, de même que les mers du Sud et du Nord sont le Pacifique et l'Atlantique. Castañeda se sert des expressions usitées de son temps, bien qu'il fasse remarquer à la même page que la mer du Sud devrait être appelée mer du Couchant.

Tout ce que l'on vit de ces plaines était entièrement désert. Pendant l'espace de deux cent cinquante lieues, l'on ne peut découvrir l'autre Cordillère, ni colline, ni même le moindre monticule qui eût deux ou trois toises de haut. On y trouva quelques lagunes rondes comme des assiettes, qui pouvaient avoir un jet de pierre de large; plusieurs étaient un peu plus grandes. Il y en avait dont l'eau était douce, d'autres où elle était salée. Autour de ces lagunes croissent de grandes herbes; partout ailleurs, elles sont extrêmement courtes. Il n'y a des arbres que dans quelques ravins, au fond desquels coule une petite rivière, de sorte qu'on ne voit autour de soi absolument que le ciel et la plaine; car on n'aperçoit ces ravins que lorsqu'on arrive au bord. On y descend par des chemins que les bisons ont frayés en allant boire. » (Castañeda, *Relat.*, p. 188-189.)

« La premire fois que nous rencontrâmes des bisons, tous les chevaux prirent la fuite en les apercevant, car ils sont horribles à voir..... Il y avait souvent quarante lieues entre un troupeau et l'autre, et cela était dans un pays si plat que de loin l'on voyait le ciel entre leurs jambes, de sorte que, lorsqu'ils étaient plusieurs, on aurait dit des pins qui réunissaient leurs feuillages, et, s'il n'y avait qu'un bison, ses quatre jambes faisaient l'effet de quatre pins. Si l'on était près d'eux, il était impossible, quelque effort que l'on fît, d'apercevoir la terre au delà, car tout ce pays est si plat que, de quelque côté que l'on se tourne, on n'aperçoit que le ciel et l'herbe. » (Castañeda, *Relat.*, pp. 237-239.)

« On calcula que dans quinze jours (de chasse) on en avait tué plus de cinq cents mâles, sans compter les femelles; car il y en avait un nombre incroyable. Cette chasse nous fit perdre beaucoup de soldats qui s'absentaient pendant deux ou trois jours, erraient à l'aventure dans les bois et ne pouvaient retrouver le camp..... Comme le pays était très plat, la seule manière de se retrouver était d'examiner le matin, en partant, de quel côté le soleil se levait, et d'attendre l'après-midi, près du gibier que l'on avait tué, pour voir de quel côté il se couchait; mais il n'y avait que les plus habiles qui fussent en état de faire ce calcul: les autres auraient dû se laisser conduire par eux. » (Castañeda, *Relat.*, p. 130-131.)

« Qui pourrait croire que mille chevaux, cent cinquante vaches de race espagnole, plus de cinq mille moutons et mille cinq cents personnes, en comptant les Indiens de service, ne laissaient

pas de trace de leur passage dans le désert, et qu'il était nécessaire d'élever de distance en distance des tas de pierres et d'ossements de bison, pour que l'arrière-garde pût nous suivre, car l'herbe, toute courte qu'elle était, se relevait après avoir été foulée, aussi droite et aussi fraîche qu'auparavant » (Castañeda, *Relat.*, p. 236.)

On voit avec quelle escorte et dans quel pays Coronado était arrivé au printemps de 1542, deux ans après son départ du Mexique. Les premiers nomades qu'il rencontra furent les Quérechos. « Ils nous dirent que, en nous dirigeant du côté du soleil levant, nous trouverions une très grande rivière, et que l'on pouvait en suivre les bords pendant quatre-vingt-dix jours sans sortir du pays habité. Ils ajoutaient que le premier village se nommait Hasa, que la rivière était large de plus d'une lieue et qu'il y avait un nombre considérable de canots. Les Indiens quittèrent leur camp le lendemain, en conduisant avec eux un grand troupeau de chiens qui portaient tout ce qu'ils possédaient. Deux jours après, l'armée, qui avait constamment marché dans la même direction depuis Cicuyé, c'est-à-dire vers le nord-nord-est, rencontra de nouveau les Quérechos, qui avaient déjà reconstruit leurs habitations. Il y avait dans ce canton une telle multitude de bisons, que cela paraissait une chose incroyable. » (Castañeda, *Relat.*, p. 117.)

Le lendemain les Espagnols chassent les bisons dont un grand nombre sont culbutés et massacrés dans un ravin à pic; mais ils perdent trois chevaux qui sont rattrapés à plus de vingt lieues de là et ramenés au camp quelques jours plus tard par les indigènes; puis ils vont chez une autre nation.

« Ces Indiens, qui se nommaient Teyas, accompagnèrent l'armée pendant trois journées; ils emmenèrent avec eux leurs femmes, leurs enfants et un grand nombre de chiens chargés de leurs bagages. Arivés à Cona, ils fournirent des guides qui conduisirent nos troupes jusqu'à un grand ravin. » (Castañeda, *Relat.*, p. 125.)

« L'armée se reposa quelques jours dans cette vallée. On avait marché trente-sept jours pour y arriver, en faisant six ou sept lieues par jour; quelqu'un était chargé de mesurer le chemin en comptant les pas. On trouva que, depuis Tiguex jusqu'au dernier village, il y avait deux cent cinquante lieues.... Il fut arrêté que le général irait, avec trente cavaliers et six fantassins, à la recherche de Quivira, et que le reste de l'armée

retournerait à Tiguex sous les ordres de Tristan d'Arellano. » (Castañeda, *Relat.*, p. 127.)

Vers le milieu de juillet 1542, Arellano rentre à Tiguex après vingt-cinq journées de marche. Au retour, « on atteignit la rivière de Cicuyé à plus de 30 lieues au-dessous de l'endroit où l'on avait construit le pont la première fois que l'on était passé..... Les guides dirent que cette rivière se jette dans celle de Tiguex à plus de vingt journées de là, et qu'elle coule ensuite à l'Orient. On croit qu'elle rejoint la grande rivière de l'Espiritu-Santo, que les gens de Hernando Soto ont découverte à la Floride. » (Castañeda, *Relat.*, p. 134-135.)

Quant à Coronado, il était parti avec trente des cavaliers les plus braves et les mieux montés; il n'était cependant arrivé dans la riche province de Quivira qu'après quarante-huit jours de marche, parce que ses guides lui avaient fait faire un grand détour à l'est; l'un d'eux, à qui l'on en fit le reproche, « répondit que son pays était encore au delà de Quivira, que les gens de Cicuyé l'avaient supplié de perdre les Espagnols dans les plaines, espérant que le manque de vivres ferait périr les chevaux, et qu'au retour il leur serait facile de tuer les hommes qui reviendraient épuisés de faim et de fatigue; qu'ils se vengeraient ainsi de tout le mal qu'ils leur avaient fait. » (Castañeda, *Relat.*, p. 132.) Du reste, cet auteur déclare, à la page 142, que le général mit quarante jours pour revenir de Quivira à Cicuyé, « bien qu'il eût de bons guides et qu'il ne fût pas embarrassé de bagages » : ce qui prouve l'éloignement de Quivira, qui était d'ailleurs située au 40e dégré de latitude nord, d'après la déclaration de Coronado lui-même, dans sa *Lettre adressée à Charles-Quint* (page 360 de la *Relat.* de Castañeda).

Si l'on veut peser tous les renseignements donnés par Castañeda et suivre l'itinéraire de l'expédition sur une bonne carte, on restera convaincu que les rivières de Cicuyé et de Tiguex sont le Nord-Canadian et le Canadian, c'est-à-dire les deux branches principales de la rivière Canadienne qui est le plus important des affluents de droite de l'Arkansas; que ces rivières sont réellement, comme le pensaient les Espagnols, des tributaires du grand fleuve Chucagua ou Mississipi, nommé aussi Espiritu-Santo par les compagnons de Soto; enfin que les Quérechos étaient les ancêtres des Cherokees actuels qui habitent encore les mêmes parages.

Cabeça de Vaca avait d'ailleurs déjà visité ces Quérechos:

car Coronado ayant reçu chez eux un présent considérable de peaux de bisons, « quand le général eut vu cette énorme quantité de cuirs, il eut l'idée de les répartir entre ses soldats et y mit des gardes. Mais, ceux-ci en ayant laissé prendre à quelques personnes, les autres, mécontentes de ce qu'on ne les partageait pas régulièrement, se jetèrent dessus, et en moins d'un quart d'heure il n'en resta plus que la place. Les Indiens tâchèrent aussi d'en sauver. Les femmes et les enfants se mirent à pleurer; car ils avaient cru que les Espagnols ne prendraient pas ces cuirs, et qu'ils se contenteraient de les bénir, comme avaient fait Cabeça de Vaca et Dorantès quand ils avaient passé par là. » (Castañeda, *Relat.*, p. 121.)

Lorsque l'armée de Coronado revint au Mexique en 1543, après avoir passé l'hiver à Tiguex, elle avait donc exploré jusqu'au 36e degré de latitude nord toutes les contrées situées à l'ouest des montagnes Rocheuses; elle avait traversé ces montagnes en diagonale du 30e au 35e degré de latitude; et elle avait voyagé jusqu'au 40e degré chez beaucoup des tribus nomades qui parcouraient alors en guerroyant ou en chassant les vastes plaines situées entre ces montagnes et le Mississipi. Or, à tous les documents qui précèdent, Castañeda ajoute celui-ci à la page 245 de sa *Relation :* « Dans ces nouveaux pays, les chevaux sont ce qu'il y a de plus nécessaire et ce qui effraie le plus l'ennemi. Ce sont eux qui décident du sort d'une bataille. Les Indiens qui ne connaissent pas l'artillerie en ont aussi grand'peur. Mais il faudrait de gros canons pour attaquer les villages semblables à ceux que découvrit Francisco Vasquez de Coronado. »

Nous espérons donc que le lecteur est suffisamment édifié sur la question de l'absence originaire du cheval chez les nations américaines jusqu'ici visitées, et que nous pouvons passer chez d'autres.

Dès l'année 1535, Jacques Cartier avait, dans son second voyage, remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de la ville actuelle de Montréal, et il avait même séjourné pendant près de huit mois chez une tribu de chasseurs indigènes campés sur les bords de cette rivière. Il avait dès lors bâti le fort de Sainte-Croix, puis fondé Charlesbourg, à quatre lieues de là, pendant son troisième voyage en 1541; mais la colonie du Canada ne prit guère d'importance avant le gouvernement de Samuel Champlain dans les premières années du XVIIe siècle.

Champlain reprit en 1603 l'exploration du Canada ou Nouvelle-

France au point où Cartier l'avait laissée, et nous extrayons les passages suivants de la relation du plus important de ses voyages, qu'il a publiée sous le titre *Voyages et descouvertes faites en la Nouvelle-France depuis l'année* 1615 *jusqu'à la fin de l'année* 1618 *etc.*

« Il y a de très hautes montagnes, l'air y est tempéré plus qu'en aucun autre lieu desdites contrées, et sous la hauteur du quarante et un degré de latitude ; toutes ces parties et contrées sont abondantes en chasses, comme cerfs, caribous, eslans, daims, buffles, ours, loups, castors, regnards, fouines, martes et plusieurs autres espèces d'animaux que nous n'avons pas par deçà. » (P. 73, *b.*)

« Le païs est traversé de grand nombre de rivières, estangs qui se deschargent les uns dans les autres, et en leur fin aboutissent dedans ledict fleuve de Sainct-Laurens, et par les lacs par où il passe. » (P. 74, *a.*)

« Le païs du nord de la dicte grande rivière est fort aspre et montueux, sous la hauteur de quarante-sept à quarante-neuf degrez de latitude, remply de rochers fors en quelques endroïts à ce que j'ay peu voir, lesquels sont habités de sauvages qui vivent errants parmy le païs.... et sont chasseurs, estans ores en un lieu, et tantôt en un autre, le païs y estant assez froid et incommode. L'étendue d'icelle terre du nord sous la hauteur de quarante-neuf degrez de latitude, de l'orient à l'occident a six cens lieues de longitude, qui est aux lieux dont nous avons ample cognoissance. » (P. 74, *b ;* 75, *a.*)

« Pour ce qui est du midi de ladicte grande rivière, elle est fort peuplée, et beaucoup plus que celle du costé du nord, et de diverses nations ayant guerre les unes avec les autres. Le païs est fort agréable, etc. (P. 76, *b.*)

« La contrée de la nation des Attigouautan est soubs la hauteur de 44 degrez et demy de latitude, et deux cents trente lieues de longitude à l'occident. » (P. 77, *a.*)

« Leur vie est misérable au regard de la nostre, mais heureuse entre eux, qui n'en ont pas gousté de meilleure, croyant qu'il ne s'en trouve pas de plus excellente. » (P. 79, *b.*)

« Les chiens sont de requeste en leurs festins, qu'ils font souvent les uns les autres, principalement l'hyver qu'ils sont de loisir, que s'ils vont à la chasse aux cerfs ou au poisson, ils le réservent pour faire ces festins. » (P. 82, *b.*)

« Leur ordinaire n'est que de faire deux repas par jour.

Quant à nous autres, nous y avons jeusné le karesme entier, et plus pour les esmouvoir à quelque exemple, mais c'estoit perdre temps : ils engraissent aussi des ours, qu'ils gardent deux ou trois ans pour faire des festins entr'eux; j'ay recognu que, si ces peuples avoient du bétail, ils en seroient curieux et le conserveroient fort bien, leur ayant montré la façon de le nourrir, chose qui leur seroit aisée, attendu qu'ils ont de bons pâturages, et en grande quantité dans leur païs, pour toute sorte de bétail, soit chevaux, bœufs, vaches, mouttons, porcs et autres espèces, à faute desquels on les juge misérables comme il y a apparence. » (P. 83, *a;* 83 *b.*)

Quoique Champlain déclare avoir une ample connaissance de terres du Canada situées au 49e degré de latitude, dans une largeur de six cents lieues de l'est à l'ouest, il faut observer qu'il n'en connaissait la partie occidentale que par les renseignements des indigènes et des coureurs de bois. Il n'avait exploré, comme il l'avoue lui-même, qu'une largeur de trois cents lieues de l'est à l'ouest depuis le 41e jusqu'au 49e degré de latitude, c'est-à-dire sur une longueur d'environ neuf cents kilom. du sud au nord : ce qui représente déjà une assez vaste surface.

Lorsque le 6 octobre 1663, quarante-cinq ans après la publication du *Voyage* précité de Champlain, Pierre Boucher dédiait à Colbert son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*, il était gouverneur des Trois-Rivières ; il habitait le pays depuis trente ans; il avait par conséquent eu le temps de l'étudier et de contrôler les assertions de Champlain. Or, dans son chapitre V, intitulé *Mœurs des animaux qui se rencontrent au pays de la Nouvelle-France*, Boucher fait la description d'une foule de mammifères propres à ce pays, puis il ajoute :

« Voilà pour ce qui est des animaux du pays. Voicy le nom de ceux que l'on a amenés de France, des bœufs et des vaches : les bœufs servent à labourer la terre et à traîner du bois l'hiver sur les neiges. Des cochons en grand nombre; des moutons, il y en a peu; des chiens, des chats, des rats. Voilà les animaux que l'on nous a amenés de France, qui font bonne fin en ce pays icy. » (Boucher, *Hist. vér.*, p. 64.)

Boucher ne dit absolument rien du cheval dans ce chapitre V; mais il comble ainsi cette lacune dans le chapitre XII, intitulé *Réponses aux questions qui ont esté faites à l'auteur lorsqu'il estoit en France :*

« Y a-il des chevaux dans le pays? Je répons que non.

« N'y a-il pas de prairies pour faire du foin? l'avoine n'y vient-elle pas bien? Parfaitement bien, et il y a de très belles prairies; mais il est assez dangereux d'avoir le foin, tant que les Iroquois nous feront la guerre, et sur tout aux habitations des Trois-Rivières et du Mont-Royal; car les faucheurs et les faneurs sont toûjours en danger d'estre tuez par ces Iroquois. Voilà la raison pourquoy on fait moins de foin, quoy que nous en ayons de belles et grandes prairies, où il y a de très bonne herbe propre à ce foin. Mais il y a encore une autre raison qui empesche d'avoir des chevaux : c'est qu'il cousteroit beaucoup à les faire venir de France; il y a peu de personnes qui ayent dequoy faire ces dépenses, et d'ailleurs l'on craint qu'estans venus les Iroquois ne les tuent, comme ils font nos autres bestiaux, ce qui seroit bien fascheux à celuy qui auroit fait la dépense. Et puis on espère toûjours que nostre bon Roy assistera ce pays-icy, et qu'il fera destruire cette canaille d'Iroquois. » (Boucher, *Hist. vér.*, p. 137-138.)

Il est donc certain que du 41e au 49e degré de latitude nord, sur une largeur d'au moins trois cents lieues de l'est à l'ouest, c'est-à-dire dans toute la partie bien connue de ce qu'on appelait alors le Canada ou la Nouvelle-France, il n'existait pas originairement de chevaux, et que les Européens n'y en avaient même pas encore introduit à l'époque si récente de 1663.

Entre cette vaste contrée du nord-est de l'Amérique et les pays visités par Cabeça de Vaca, par Soto et par Coronado, il restait, il est vrai, à explorer de grands espaces; c'est ce que fit La Sale ou La Salle, dans un voyage dont nous donnerons une idée d'après les récits de Louis Hennepin, récollet hollandais et notaire apostolique.

Poussé par son amour des voyages, Hennepin était venu vivre au milieu des Français du Canada; il avait appris les dialectes des indigènes et étudié pendant huit ans le pays déjà exploré par Champlain, lorsqu'en 1678 il eut la bonne fortune de pouvoir suivre de La Sale dans les nouvelles explorations dont l'avait chargé le marquis de Seignelay. Champlain s'était arrêté au lac Erié; La Sale parcourt tous les autres lacs du Canada jusqu'au lac Supérieur inclusivement; puis il gagne les sources de la rivière des Illinois, et il la suit jusqu'à son confluent avec le Mississipi, que Hennepin appelle le Meschasipi, forme plus rapprochée de la prononciation indigène que notre mot Mississipi.

Après avoir descendu le Mississipi jusqu'à sa jonction avec la rivière Arkansas, La Sale venait de le remonter pendant plus de cent cinquante lieues, quand Hennepin fut enlevé avec deux Français par les Nadousiouz. Ces Indiens entraînent leurs prisonniers sur le cours supérieur du Mississipi, pendant plus de deux cent cinquante lieues, jusqu'au Saut de Saint-Antoine, sous le 45° degré de latitude; ils font ensuite, en marchant toujours directement au nord, soixante lieues à pied pour gagner leur village; et Hennepin ne put rejoindre les possessions françaises du Canada qu'en 1682, après des pérégrinations qu'il a racontées dans deux ouvrages intitulés *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle-France* et *Nouvelle découverte d'un pays plus grand que l'Europe, etc.*

Hennepin y vante la bravoure de tous les sauvages qu'il a visités; il déclare que les Indiens Nadousiouz, ainsi que ceux de la Louisiane, qui est située à six cents lieues des Iroquois, ne sont pas moins braves que ces derniers; qu'ils marchent bien et font quinze lieues par jour; que les guerriers entreprennent des voyages de trois ou quatre cents lieues, comme si ce n'était que d'aller de Paris à Orléans. Il dit que pendant sa captivité, ayant visité les Isati, cantonnés dans les régions situées à l'ouest du lac Supérieur, il vit chez eux des messagers indiens arrivés de cinq cents lieues à l'ouest, ce qui le confirme dans son opinion que la Louisiane et la Chine sont dans le même continent; et ce qui prouve du moins que les Isati avaient des relations avec les indigènes habitant de l'autre côté des montagnes Rocheuses, au nord de l'Orégon.

Cet auteur fournit aussi beaucoup de renseignements sur la flore et sur la faune du pays, notamment sur les bisons, auxquels il donne le nom de bœufs sauvages, comme tant d'autres anciens voyageurs, et dont il décrit les chasses, les migrations, les mœurs, la conformation, la laine longue et soyeuse, ainsi que les divers usages de cette laine; mais voici le seul passage qu'il consacre aux chevaux : « Dans les terres qui sont à l'ouest du fleuve Meschasipi, il y a des animaux qui portent les hommes. Les sauvages nous en ont montré des pieds décharnez. Ce sont assurément des pieds de cheval. » (Hennepin, *Nouv. découv.*, p. 298-299.)

L'absence du cheval en Amérique lors de sa découverte avait tellement frappé les Européens, que ce fait a été jugé assez inté-

ressant pour être constaté et mentionné d'une façon précise par tous les auteurs auxquels nous nous sommes déjà adressé, excepté par Hennepin, et cela se conçoit. Cette absence initiale était d'une telle notoriété et depuis si longtemps admise sans conteste à l'époque de Hennepin, qu'il a cru devoir adopter un mode d'exposition opposé à celui de ses devanciers pour faire connaître le résultat de ses observations sur ce sujet. Il a pensé avec raison que, au lieu de répéter continuellement qu'il n'existait pas de chevaux dans telles ou telles des nombreuses régions dont il a voulu faire connaître la faune, il arriverait aussi sûrement et plus vite à son but en se contentant de signaler la seule de ces régions qui fût alors en possession du cheval ; et il est clair que sa mention de cet animal, « dans les terres qui sont à l'ouest du fleuve Meschasipi », jointe à son silence absolu sur l'existence des chevaux dans toutes les tribus qu'il a visitées, est un indice certain qu'il n'en a pas trouvé un seul dans ses voyages chez les Indiens : on l'admettra d'autant plus facilement qu'il n'est pas admissible que Hennepin ait vu des chevaux chez ces sauvages sans en parler, puisqu'il a jugé digne d'être mentionnée la seule rencontre de quelques-uns des pieds décharnés de ces animaux.

Soit que Hennepin ait voulu désigner, par cette expression, ou des sabots, ou des phalanges, ou l'ensemble de toutes ces pièces anatomiques maintenues par leurs attaches naturelles, il n'en est pas moins vrai que, pour s'être astreints, malgré la pénurie de leurs moyens de transport et malgré leur vie errante, à conserver comme des reliques ces pieds décharnés, il fallait que les Indiens considérassent ces objets comme des curiosités à la vue desquelles ils n'étaient pas encore habitués ; et le texte précité de Hennepin porte même à croire que ces peuples n'avaient encore dans leur langue aucun mot pour désigner le cheval.

Il faut en outre observer que Hennepin avait vu ces pieds décharnés de cheval avant sa captivité, c'est-à-dire chez les Indiens des pays arrosés par le cours moyen du Mississipi, au sud de l'endroit où ce fleuve reçoit les eaux de l'Illinois et du Missouri. La présence de ces pieds de cheval chez ces Indiens, et la connaissance que ceux-ci avaient d'animaux montés par des hommes dans les terres situées à l'ouest du Mississipi, pourraient donc à la rigueur s'expliquer par les voyages de Soto et de Coronado dans ces terres et par le grand nombre de

chevaux qu'ils y avaient perdus ; mais le dernier voyage de La Sale va donner une meilleure explication de ces faits, en démontrant que plusieurs tribus indiennes de ces parages avaient dès lors adopté l'usage du cheval.

La relation de ce voyage a été imprimé avec ce titre : *Journal historique du dernier voyage que feu M. de La Sale fit dans le golfe de Mexique pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière Missicipi, nommée à présent rivière de Saint-Louis, qui traverse la Louisiane, où l'on voit l'histoire tragique de sa mort et plusieurs choses curieuses du Nouveau Monde; par M. Joutel, l'un des compagnons de ce voyage; rédigé et mis en ordre par M. de Michel.* Nous reproduisons textuellement ce titre, afin de faire observer que ce *Journal* est bien l'œuvre de Joutel, qui y parle toujours à la première personne; et nous allons en donner une brève analyse, en plaçant entre parenthèses quelques chiffres indiquant les pages du livre dans lesquelles sont rapportés les faits dont nous avons besoin de donner connaissance.

La Sale prend la résolution de compléter ses découvertes en explorant le bassin inférieur du Mississipi, dont on connaissait déjà l'extrême fertilité depuis le voyage de Soto. Il part de La Rochelle le 24 juillet 1684, avec environ 280 personnes, dont quelques femmes; il arrive sur les côtes du golfe du Mexique, débarque dans la baie de Saint-Louis et y fonde un établissement vers le 27° degré de latitude, à plus de trois cents kilomètres à l'ouest de la principale branche du Mississipi. Ne sachant pas s'il doit chercher ce fleuve à l'est ou à l'ouest, La Sale laisse le commandement du fort et de la garnison à Joutel; il s'enfonce trois fois dans l'intérieur du pays avec de petits détachements, et rentre de sa dernière excursion en août 1686.

« M. de La Sale avoit pénétré fort avant dans les terres en tirant vers le Mexique septentrional. Il avait trouvé plusieurs nations..... les *Cenis* et autres dont je diray les noms..... M. de La Sale n'avoit pas trouvé sa rivière; il n'avoit point esté du costé des Islinois, comme nous l'espérions; il n'avoit que huit hommes de retour avec luy des vingt qu'il avoit en partant; et tout le profit apparent de ce voyage estoit de cinq chevaux, sur lesquels il y avoit du mahis, ou bled d'Inde, des fèves et quelques graines que l'on mit en magasin. » (Joutel, *Journal*, p. 150-152.)

Le 12 janvier 1687, La Sale part une dernière fois avec dix-sept personnes dont Joutel faisait partie, et les cinq chevaux

chargés de vivres, de bagages, de haches, de couteaux et autres objets destinés à être échangés chez les sauvages.

Le 16 février, après trente-six jours de marche, ils campent près d'un village, bâti sur le versant d'une colline, dont les Indiens possédaient des chevaux, et leur dirent que quelques-uns d'entre eux avaient été chez une nation « dont les hommes estoient faits comme nous, c'estoit des Espagnols..... Pour ceux chez qui nous estions alors, ils s'appeloient *Teao*, dont nous n'avions pas entendu parler; ils nommèrent une grande nation, appelée *Ayano*, et *Canohatinno*, qui avoient la guerre avec les Espagnols, ausquels ils dérobent des chevaux, et ils nous dirent qu'il devoit venir cent Espagnols, pour se joindre aux *Cenis* pour cette guerre : mais qu'ayant appris notre marche ils étoient retournés... On leur demanda des chevaux à traiter; mais ils les avoient fait évader, de crainte que nous les enlevassions, à la réserve d'un rouge, dont M. de La Sale s'accommoda. » (P. 182-184.)

La caravane reprend sa marche le 17 et traverse le 19 une des nombreuses rivières du pays. « Pendant que nous passions cette rivière, nous entendîmes des chiens qui lançoient des bœufs (lisez bisons), dont deux estant approchés de nous, un coup de fusil en fit demeurer un sur la place; les sauvages qui estoient à cette chasse, nous ayant aperçus, envoyèrent deux des leurs, qui, rampans d'arbre en arbre, nous approchèrent et s'arrestèrent sans oser pousser plus avant; alors nous leur fîmes signe de venir, ce qu'ils firent..... Le 20, M. de La Sale envoya M. de Moranget avec quelques autres au village de ces sauvages, pour voir si l'on pourroit traiter quelques chevaux avec eux; cependant deux sauvages nous vinrent trouver, dont l'un estoit de ceux qui étoient venus le soir précédent, qui nous firent bien des amitiés; ce sauvage nous dit qu'ils se nommoient *Paluquechauné*, qu'ils étoient alliés des *Cenis*, que leur chef avoit esté avec les *Choumans* aux Espagnols; que les *Choumans* estoient amis des Espagnols, de qui ils avoient des chevaux, et ajouta quelques autres particularités dont les autres nous avoient déjà parlé; en sorte qu'on pouvoit juger que nous n'étions pas loin du Mexique septentrional. » (P. 185-186.)

Le 22 février, La Sale rencontre un sauvage qui lui avait vendu l'un des cinq chevaux achetés pendant son voyage précédent, et il arrive le lendemain dans le village de ce sauvage, où existaient encore deux chevaux, « dont il y en avoit un petit gris assez joli » (p. 190-192).

Le 15 mars, La Sale retrouve complètement avariés du maïs et des fèves qu'il a cachés à son voyage précédent, et le 20 il est assassiné par trois de ses gens.

En arrivant près du village des *Cenis*, le 29 mars, les Français rencontrent trois Indiens à cheval dont l'un était habillé en Espagnol (p. 210-211); et le 1er avril les *Cenis* leur vendent, pour une hache, « un cheval entier et fort beau, qui auroit valu en France vingt pistolles..... Quelques-uns d'entre eux me firent entendre qu'ils avoient esté aux Espagnols, qui sont néanmoins à 200 lieues de chez eux ou environ. Ils me dirent quelques mots de leur langue, comme *capita*, pour capitaine, et *cohaïillo* [1], pour cheval, et quelques autres. » (P. 231-236.)

Six des Français partent ensuite à cheval avec les *Cenis*, et leurs armes à feu contribuent à la victoire de leurs alliés; puis, en mai 1687, les assassins de La Sale, par crainte du supplice, ainsi que quelques autres soldats séduits par la vie licencieuse qu'ils mènent chez les *Cenis*, se décident à rester dans le pays; et la partie saine de la troupe, composée de sept personnes, entreprend de se rendre sur le Mississipi, sous la conduite de Cavelier, frère de La Sale, avec six chevaux et trois sauvages d'escorte. (P. 250, 261-263.)

Pour se faire une idée approximative de l'itinéraire de la caravane, il faut savoir qu'en se dirigeant du sud au nord elle avait déjà traversé le territoire de vingt tribus avant d'arriver chez les *Cenis;* qu'à partir de là elle passa chez dix-neuf autres tribus en marchant de l'est à l'ouest jusqu'à son arrivée sur le Mississipi; et que le territoire de chacune de ces tribus, dont tous les noms sont donnés, avait de quinze à trente lieues de diamètre. (P. 228-229.)

La troupe de Cavelier rencontre, le 23 juin, le chef du village des *Assony*, qui vient au devant d'eux, « monté sur une grande cavale grise » (p. 270). Le 3 juillet, elle passe avec peine l'Arkansas en canot, en faisant nager les chevaux (p. 285); elle se dirige vers son confluent, et, pendant la nuit du 19 au 20, un des chevaux, « s'estant détaché, fut enlevé par les sauvages ou perdu dans les bois » (p. 297); elle arrive le 24 juillet dans l'angle formé par la jonction de l'Arkansas et du Mississipi, et elle y trouve une maison bâtie et habitée par des Français envoyés à la recherche de La Sale par de Tonty, commandant du fort de Saint-

1. Ce sont évidemment les deux mots espagnols *capitan* et *cavallo*.

Louis, situé entre les sources de l'Illinois et le lac Erié. La caravane était enfin parvenue chez les Indiens Accancea, qui avaient reçu La Sale lors de son voyage du Canada au Mississipi, et elle laisse tout ce qui lui reste de couteaux, de haches et de chevaux à ces Indiens, qui la font reconduire par la voie du Mississipi et de l'Illinois dans les possessions françaises du Canada.

On voit quel intérêt présentent les découvertes de La Sale racontées par ses deux compagnons de voyage, Hennepin et Joutel; elles relient les découvertes de Champlain à celles de Cabeça, de Soto et de Coronado; elles achèvent de montrer qu'il n'y avait pas originairement de chevaux dans l'Amérique du Nord au moins jusqu'au 49e degré de latitude. La relation de Joutel nous fait même assister aux premiers essais d'équitation des tribus indiennes nomades, cantonnées à l'ouest du Mississipi, puisque ces tribus, chez lesquelles Cabeça et Soto n'avaient trouvé aucun cheval, déclarèrent à Joutel, un siècle et demi plus tard, que leurs chevaux leur venaient alors des Espagnols, soit par le vol, soit par les échanges, suivant qu'elles étaient ennemies ou alliées de ce peuple; et l'on peut en conclure que Catlin a bien jugé les chevaux libres qui parcourent aujourd'hui le territoire indien situé à l'ouest du Mississipi, en les déclarant issus des chevaux espagnols amenés sur le continent américain lors de la conquête du Mexique, comme on l'a vu à la page 36.

Catlin a même trouvé encore subsistant, conservé par la tradition chez une tribu indienne, le souvenir de l'introduction récente du cheval dans l'Amérique du Nord; il a consigné ce fait dans *Last Rambles amongst the Indians of the Rocky mountains and the Andes*, London, 1867; et nous le rapportons textuellement d'après la traduction que F. de Lanoye en a donné dans le *Tour du monde* (t. XIX, 1869, p. 154-156).

Dans le courant de l'année 1853, Catlin rencontra dans le pays des Dalles, sur la rivière Colombia, des chercheurs d'or venant des Etats de l'est et se dirigeant vers les terres de l'Orégon.

« J'appris, dit-il, par quelques-uns de ces émigrants que les Paunchs ou Gros-Ventres, une subdivision de la grande famille des Crows, avaient traversé les montagnes au nord de la rivière du Saumon et étaient campés dans la vallée, près des sources de ce cours d'eau; je pris immédiatement la résolution de les rejoindre.....

« Près du fort Walla-Walla, je me procurai, à des conditions

raisonnables, un cheval supportable, une vigoureuse mule pour César et une autre pour porter les bagages, et nous partîmes pour les montagnes, avec trois jeunes gens qui, arrivés récemment des Etats-Unis, retournaient sur leurs pas afin de retrouver quelques-uns de leurs amis qu'ils avaient laissés malades en arrière.....

« Le huitième jour, nous nous trouvâmes dans de verdoyantes vallées, et deux jours après nous aperçûmes au loin de la fumée et bientôt après les tentes de peaux d'un grand village crow.

« Les Crows ou Corbeaux ont conservé leurs belles formes natives : ils n'ont pas été déformés en passant leur vie accroupis dans les pirogues, leurs yeux ne sont pas bridés à force de froncer les sourcils pour éviter l'effet que produit le soleil reflété par l'eau, leurs têtes n'ont pas été comprimées dans un étau, leurs lèvres n'ont pas été allongées par des blocs de bois; j'étais heureux de me retrouver parmi ces vieux amis. Aussi, en les voyant, je ne pus m'empêcher de les comparer à ceux que les nécessités de la vie rendent difformes, ainsi que les Indiens des Amazones, de Vancouver et de la côte de Colombie, qui sont trapus par suite du genre de vie qu'ils mènent.

« Les Crows, appelés Balantsea par leurs voisins, sont probablement la race la moins affaiblie, la moins changée de la souche originaire de l'Amérique du Nord.

« En 1832, quand j'étais parmi eux, ils étaient au nombre de dix mille et habitaient près des sources de la rivière Pierre-Jaune [1] sur le revers oriental des montagnes Rocheuses.

« D'après leurs traditions, ils occupaient d'abord cette chaîne tout entière et les belles vallées qui découpent ses pentes, depuis les sources du Saskatchawan, au nord, jusqu'à l'endroit où finit la chaîne, au sud; cela voudrait dire jusqu'au détroit de Panama.....

« Nous étions au milieu d'eux, et leurs coutumes, leur extérieur, leurs traditions, les mêmes que celles des tribus que j'avais visitées plus au sud, jusqu'au détroit de Panama, tout tendait à me faire retrouver en eux une branche des Toltèques et des Aztèques de Mexico et du Yucatan.

« Le village crow où nous étions était formé de quarante ou

1. Affluent de droite du Missouri, tombant dans ce fleuve sous le 48e degré de latitude nord.

cinquante tentes en peau. Ses habitants avaient traversé les montagnes dans le voisinage des sources de la rivière du Saumon pour prendre du poisson et le sécher, car il n'y en a pas sur la pente orientale des montagnes Rocheuses.

« Le sous-chef de la bande, Mocassin-Jaune, était très intelligent; il me reçut avec bienveillance et me raconta brièvement et clairement ce que j'appellerai l'histoire moderne de sa tribu, histoire qu'il tenait de son père et de son grand-père :

« Les Crows, me dit-il, habitaient d'abord les montagnes « et les vallées environnantes, d'où leurs ennemis de la plaine « étaient impuissants à les déloger; mais, depuis que les chevaux « avaient paru dans les plaines, un grand nombre de Crows « étaient descendus dans les prairies et avaient été mis en « pièces par les Sioux, les Pieds-Noirs et d'autres tribus; ainsi « fut détruite une grande partie de leurs forces. »

En franchissant le 49e degré, nous entrons dans les terres de la baie d'Hudson, c'est-à-dire dans le pays des fourrures, et ce n'est point là qu'on aurait pu rencontrer des chevaux à l'époque de la découverte de l'Amérique, car il n'y en a même pas encore aujourd'hui. Le cheval a partout ailleurs suivi les conquérants et les colons, mais il n'a pas encore pénétré dans ces latitudes septentrionales, dont la terre est couverte d'une épaisse couche de neige pendant la plus grande partie de l'année, et dont les seuls véhicules sont les canots pendant la courte saison d'été, les traîneaux attelés de chiens en tout autre temps.

Du reste, dans ces régions glaciales, comme dans tout le reste de l'Amérique, la présence du chien a été aussi bien constatée que l'absence du cheval par les premiers explorateurs. Ainsi, par exemple, dans *La navigation du capitaine Martin Forbisher Anglois, ès régions de West et Nordwest, en l'année* 1577, brochure in-12 imprimée en 1578, sans nom de lieu et sans pagination, on voit que ce navigateur aborde à l'ouest de l'Islande, dans une terre située vers le 61e degré de latitude et que l'on sait être la terre de Cumberland, chez un peuple qui le reçoit avec affabilité. Le texte et les gravures du livre de Forbisher montrent qu'il avait affaire à des Esquimaux; il dit d'ailleurs : « Leurs bateaux sont couverts de peaux de baleines et de cerfs. Leurs chiens semblables à des loups, fors qu'ils sont presque tous noirs. » Et il ajoute plus loin : « Leurs chiens ressemblent, comme nous avons dit, à des loups, et les attachent au joug ou collier comme nous faisons les beufs ou les chevaux

et leur font traîner de lieu à autre sur ung traîneau par-dessus la glace leurs nécessitez. Quand ils ne s'en peuvent plus servir, ils les mangent. »

Les documents qui précèdent nous paraissant suffisants pour prouver qu'il n'existait pas de chevaux dans l'Amérique centrale ni dans l'Amérique septentrionale lors de l'arrivée des Européens dans le Nouveau Continent, nous allons montrer qu'il n'y en avait pas non plus à la même époque dans l'Amérique méridionale.

Après avoir fait conquérir la terre de Panama par son lieutenant Espinosa, comme on l'a vu au commencement de ce chapitre, Pedrarias d'Avila avait fondé en 1519 la ville de Panama, sur la côte occidentale de l'isthme, afin d'être mieux à portée d'explorer les rivages américains alors inconnus de l'océan Pacifique.

François Pizarre, ancien lieutenant de Cortez, part de Panama en 1525, longe les côtes du sud, recueille des renseignements sur la richesse du Pérou, vient en 1528 demander à Charles-Quint l'autorisation d'en faire la conquête, et repart d'Espagne en janvier 1530, avec ses quatre frères, tous les soldats et tous les chevaux qu'il peut se procurer. Il complète son armée à Panama, d'où il part une dernière fois en janvier 1531; puis, après un séjour à l'île de Puná, il débarque à Tumbez en 1532; et il fonde au mois de mai, à trente lieues au sud, la ville de San Miguel, d'où il s'enfonce dans le cœur du pays avec cent deux fantassins et soixante-deux cavaliers, pour s'emparer du roi du Pérou, Atabaliba, Atabalipa ou Atahualpa, dont on lui avait signalé la présence à Caxamalca. Pizarre entre le 15 novembre 1532 dans cette ville que le roi venait d'évacuer; il y installe ses troupes dans les bâtiments qui bordent son immense place, l'infanterie et la cavalerie dans le palais, l'artillerie dans la forteresse.

François Xérès, soldat et secrétaire de Pizarre, donne des renseignements précieux sur ces événements, dans sa *Relation véridique de la conquête du Pérou, etc.*, imprimée à Salamanque en 1547 et traduite dans la collection Ternaux, 1re série, tome IV, 1837.

Pizarre ayant envoyé des messagers successifs auprès d'Atabalipa, l'un d'eux raconte en rentrant qu'il n'a pu voir que l'oncle du roi : « Il me demanda, aujoute-t-il, quels gens étaient les chrétiens, quelles étaient leurs armes; je lui répondis que

c'étaient des hommes braves, très belliqueux, et qui possédaient des chevaux qui couraient comme le vent, que ceux qui les montent ont des lances fort longues, avec lesquelles ils tuent tous ceux qu'ils veulent, parce qu'ils les atteignent en deux sauts. Les chevaux, leur dis-je, font un grand carnage avec leur bouche et leurs pieds. » (Xérès, *o. c.*, p. 74.)

Mais toutes les nouvelles qui arrivaient à la cour de l'Inca n'étaient pas aussi effrayantes, car Zarate, qui vint au Pérou dès l'an 1543 et qui a pu connaître les faits de la conquête par des témoins oculaires, raconte que, pendant les négociations, « un gouverneur indien avait envoyé dire à Atabaliba que non seulement le nombre des Espagnols était fort petit, mais encore qu'ils étaient si paresseux, si efféminés et si lâches, qu'ils ne pouvaient marcher tant soit peu à pied sans se lasser; c'est pourquoi ils montaient sur de grandes brebis, c'est ainsi qu'ils nommaient les chevaux[1]. »

Atabalipa se décide enfin à venir trouver Pizarre; il se fait porter en litière sur la place de Caxamalca, entouré de son armée péruvienne; Pizarre envoie son chapelain, le moine dominicain Valverde, depuis évêque de Cuzco, sommer le roi de reconnaître l'autorité espagnole au nom d'une Bible qu'il lui présente. Atabalipa, impatienté, repousse le livre, qui tombe par terre, et le fait est aussitôt rapporté à Pizarre.

« A l'instant même, Pizarre revêtit une cuirasse rembourrée de coton, prit son épée, son bouclier, traversa au milieu des Indiens et des Espagnols qu'il avait gardés près de lui, et courageusement, accompagné de quatre hommes, qui seuls avaient pu le suivre, il parvint jusqu'à la litière d'Atabalipa, puis sans la moindre crainte il lui saisit le bras gauche en s'écriant : Santiago! Aussitôt on entendit les décharges de l'artillerie et le son des trompettes; toute la cavalerie et les fantassins sortirent. Dès que les Indiens virent galoper les chevaux, presque tous quittèrent la place et s'enfuirent avec tant de précipitation, qu'ils enfoncèrent une partie de l'enceinte de la ville, et un grand nombre tombèrent les uns sur les autres. Les cavaliers passèrent sur eux en les tuant et en les blessant, et ils poursuivirent les fuyards. L'infanterie chargea avec tant de furie ceux qui restèrent dans la place qu'en peu de temps la plupart furent passés au fil de l'épée..... Pendant toute l'action, aucun

1. Zarate, *Hist. de la déc. et de la conq. du Pérou*, t. Ier, p. 109.

Indien ne fit usage de ses armes contre les Espagnols, tant fut grande leur épouvante en voyant Pizarre au milieu d'eux, le galop des chevaux, et en entendant tout à coup les décharges d'artillerie. C'étaient des choses nouvelles pour eux, et ils cherchaient plutôt à s'enfuir qu'à combattre. » (Xérès, *o. c.*, p. 97-99.)

On fit à Atabalipa la grâce de le baptiser avant de l'étrangler le 29 août 1533, comme coupable d'idolâtrie, de polygamie et de rébellion contre le roi d'Espagne, son légitime souverain; et, le 15 novembre suivant, Pizarre put entrer sans combat dans Cuzco, la capitale du Pérou, abandonnée par ses défenseurs terrifiés.

Un autre ancien lieutenant de Cortez, Pedro d'Alvarado, débarque au Pérou en mars 1534 pour prendre part à la curée, mais il retourne bientôt au Mexique après avoir fait sa paix avec Pizarre.

Celui-ci continue la conquête et l'exploration du pays, de concert avec son associé Almagro et leurs lieutenants. Almagro exécute une première et mémorable expédition dans le Chili pendant les années 1535 à 1537. Benalcazar fonde en 1535 la ville de Guayaquil, sous le 2e degré de latitude sud, en 1536 celle de Carthago, dans la vallée de Cauca, sous le 5e degré de latitude nord; il retourne sous l'équateur pour apaiser un soulèvement à Quito, reprend sa marche vers le nord, fonde la ville de Popayan, traverse la Cordillère moyenne, se dirige vers le Guatavita, la province du prince doré (*El Dorado*), et rencontre en 1538, sur les plateaux de Bogota, la troupe de Quesada, dont il sera question plus loin.

En 1540, Gonzalo Pizarre, parti de Quito, franchit à son tour les Cordillères, atteint le Napo, le suit jusqu'à son confluent avec l'Amazone, et rentre au Pérou en 1542, avec une escorte épuisée de faim et de misères de toutes sortes. Dans un moment de détresse, il avait envoyé un détachement, sous la conduite d'Orellana, en découverte sur le Napo pour en ramener des vivres sur une barque construite à la hâte; mais Orellana se laisse aller au courant de l'eau, passe dans le fleuve des Amazones qu'il reconnaît jusqu'à son embouchure, et apporte en Espagne la nouvelle de son exploit aussi extraordinaire que répréhensible.

Enfin, en 1551, les successeurs de François Pizarre avaient achevé la conquête du Pérou et du Chili jusqu'au delà du fleuve Biobio. Ils ne s'étaient même pas contentés de ces exploits pu-

rement militaires. Car, après avoir pacifié le Pérou par sa victoire sur le fils d'Almagro, à la bataille de Chupas (16 septembre 1543), le nouveau vice-roi Vaca de Castro, au lieu de licencier l'armée, avait envoyé les capitaines faire des découvertes dans toutes les directions, dans « le pays borné au septentrion par le Maragnon, à l'ouest par le Brésil que les Portugais possèdent, au midi par la rivière de la Plata, » comme le dit Zarate [1]; et cette année 1543, où commencèrent de si importants voyages d'exploration, est précisément celle où cet auteur arriva au Pérou en qualité de trésorier général.

Or les Espagnols ne trouvèrent aucun cheval dans aucune des contrées qu'ils parcoururent alors, soit en conquérants, soit en explorateurs. Le plus important des nombreux documents qui le prouvent est la *Primera parte de los Comentarios reales, etc.*, de l'Inca Garcilaso de la Vega, œuvre connue en France sous le nom d'*Histoire des Incas;* et nous donnerons la traduction littérale d'un chapitre entier du livre IX de cet ouvrage.

« CHAPITRE XVI. — *Des juments et chevaux, de la manière dont on les élevait au commencement et de leur prix élevé.*

« Considérant qu'il peut être agréable à ceux qui vivent présentement, comme à ceux à venir, de connaître les choses qui n'existaient pas au Pérou avant la conquête des Espagnols, j'ai cru devoir leur consacrer un chapitre à part, afin que l'on voie et considère à quel point ces peuplades savaient se passer d'une foule de choses qu'elles ne possédaient pas, et qui en apparence semblent nécessaires à la vie humaine, ce qui ne les empêchait pas de vivre dans le contentement.

« Il faut savoir tout d'abord que ces peuples n'avaient ni chevaux ni juments pour leurs guerres ou leurs fêtes, ni vaches ni bœufs pour labourer la terre et faire les semailles, ni chameaux, ni ânes, ni mulets pour les charrois, ni moutons de race d'Espagne, ni mérinos pour la laine et pour la viande, ni chèvres ni porcs pour les salaisons, ni chiens pour la chasse, tels que, etc. »

Garcilaso nomme ici les diverses variétés de chiens européens propres aux différents services; il ajoute ensuite que les Péruviens possédaient « un grand nombre de chiens, les uns grands, et les autres petits, que l'on appelle *gozques* en Espagne » [2]; enfin

1. Zarate, *Hist. de la conq. du Pérou*, t. Ier, p. 339-341.

2. Le mot espagnol *gozque* et ses diminutifs *gozquejo*, *gozquecillo*, désignent une variété de petits chiens à longs poils plus ou moins ondulés ou frisés, mais moins fins que ceux des chiens dits aujourd'hui *havanais*. Tel est encore le mot

il énumère les différnets végétaux qui manquaient au Pérou, puis il complète ainsi ses renseignements sur le cheval :

« En ce qui concerne les juments et les chevaux, ce sont les Espagnols qui les ont amenés avec eux, et c'est avec leur secours qu'ils ont fait la conquête du Nouveau Monde; car pour fuir, atteindre, monter, descendre, aller à pied à travers les aspérités de ces régions, les Indiens sont plus agiles, comme étant nés et élevés sur cette terre. La race des chevaux et des juments qu'il y a dans tous les royaumes et les provinces des Indes découvertes par les Espagnols depuis 1492 jusqu'à présent, ainsi que le bétail, sont de la race des juments et chevaux d'Espagne, particulièrement de l'Andalousie. Les Espagnols les amenèrent d'abord à l'île de Cuba et de Saint-Domingue, ainsi qu'aux autres îles sur le vent, à mesure qu'ils les découvraient et qu'ils en faisaient la conquête. Là, ils se multiplièrent en grande abondance et fournirent les chevaux qui servirent à la conquête du Mexique, du Pérou, etc. Dans le commencement, soit par défaut de vigilance des propriétaires, soit par l'extrême et incroyable aspérité des montagnes de ces îles, quelques juments s'étant égarées et perdues dans les bois, on n'a pas pu les rattraper. De cette manière et peu à peu, il s'en est perdu beaucoup, et leurs propriétaires, voyant qu'elles se multiplaient bien dans les bois, et qu'il n'y avait pas d'animaux féroces pour leur faire du mal, finirent par laisser celles qu'ils avaient encore aller rejoindre celles qui étaient en liberté. C'est ainsi que, dans ces îles, juments et chevaux sont passés à l'état sauvage, fuyant l'homme comme des cerfs; mais comme la *Terre-Chaude* est très fertile et humide, et qu'il n'y manque jamais d'herbre verte, ils s'y sont multipliés en grand nombre.

« Comme les Espagnols qui vivaient dans ces îles virent que, pour la conquête qui se faisait successivement, il fallait des chevaux, et que ceux-ci étaient très bons, ils s'appliquèrent à favoriser leur multiplication, parce qu'on les leur payait très bien [1]. Il y avait des hommes qui avaient trente, quarante et jusqu'à

gosquillos, par lequel sont désignés les chiens que Mandana vit aux îles Salomon en 1567, comme le rapporte la *Courte relation etc.*, insérée dans les *Voy. anc. et mod.*, t. IV, p. 199.

1. Ce que dit Garcilaso ne s'applique même qu'aux grandes Antilles, car les petites Antilles, notamment la Guadeloupe et Saint-Christophe, ne furent peuplées de chevaux que dans la première moitié du XVIIe siècle, par les soins de Aubert, de Houël et surtout de Poincy, comme le dit Du Tertre dans son *Histoire des Antilles*, t. II, p. 289-290.

cinquante chevaux dans leurs écuries, comme nous l'avons dit dans notre *Histoire de la Floride*, en traitant de ce sujet. Pour prendre les poulains, on construisait des enclos en bois dans la forêt, et on les plaçait sur certains sentiers par où ils entraient et sortaient afin d'aller paître dans les clairières des bois, comme il s'en trouve dans ces îles, de deux, trois lieues et même plus de long et de large, qu'on appelle *cavanas*, et où le bétail sort à ses heures pour se récréer. Les vigies postées sur les arbres donnent le signal; alors quinze ou vingt hommes à cheval arrivent, poursuivent les animaux et les acculent jusqu'à l'endroit où se trouvent les enclos. Là, on enferme les juments et les poulains tels quels; on lance immédiatement le lazzo aux poulains de trois ans, on les attache à des arbres et l'on met les juments en liberté. Les poulains restent attachés trois ou quatre jours, se cabrant, ruant, jusqu'à ce que de lassitude et de faim ils ne puissent plus tenir debout; quelques-uns même s'étranglent. Les voyant ainsi brisés, on leur met la selle et le mors, et on les fait monter par des valets agiles, pendant que d'autres les guident par le licou. On continue ce manège pendant quinze à vingt jours jusqu'à ce qu'ils soient complètement domptés. Les poulains, comme animaux qui ont été créés pour le service si intime de l'homme, se soumettent avec beaucoup de noblesse et de loyauté aux usages qu'on en veut faire, si bien que, quelques jours après avoir été domptés, ils sont montés pour des joutes; bref, ils deviennent d'excellents chevaux. Depuis lors jusqu'aujourd'hui, le temps de la conquête étant passé, l'élevage tel qu'on le faisait auparavant se perdit, et l'on s'adonna à l'exploitation des cuirs de vaches, comme nous le dirons plus loin. Souvent, en considérant combien valent les bons chevaux en Espagne et combien sont bons ceux de ces îles, je m'étonne qu'on ne les ait pas exportés de là, ne serait-ce qu'en reconnaissance du bienfait que l'Espagne a fait à ces îles en les conduisant chez elles; car, pour les exporter de l'île de Cuba, on a déjà la majeure partie du chemin de fait, et la majeure partie des navires reviennent vides. Les chevaux du Pérou sont plus précoces que ceux d'Espagne, car la première fois que j'ai joûté avec la lance à Cuzco, ce fut sur un cheval tellement jeune qu'il n'avait pas encore atteint ses trois ans.

« Dans le commencement, lors de la conquête du Pérou, on ne vendait pas les chevaux; et, s'il s'en vendait quelqu'un par suite de la mort du maître ou de son retour en Espagne, c'était

au prix excessif de quatre, cinq ou six mille piastres. En l'année 1554, lorsque le maréchal don Alonso de Alvarado s'en alla à la recherche de Franscisco Hernandez Giron, avant la bataille qu'on a appelée *Chuquincka*, un nègre conduisait de la main droite, par la bride, un magnifique cheval bien caparaçonné, pour que son maître le montât; un riche gentilhomme qui s'était épris de ce cheval dit au maître qui était avec lui : Pour le cheval et pour l'esclave tels qu'ils sont, je vous donne dix mille piastres, qui font douze mille ducats. Le propriétaire du cheval les refusa, disant qu'il voulait être monté sur son cheval pour ouvrir la bataille qu'on espérait livrer à l'ennemi. Le cheval fut tué pendant le combat, et le maître en sortit grièvement blessé. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que celui qui voulait l'acheter était riche et possédait dans les *Charchas* un bon fief d'Indiens, tandis que le maître du cheval n'avait pas d'Indiens du tout, mais était un vaillant soldat ; et, pour se montrer tel le jour de la bataille, il ne voulut pas vendre son cheval pour le prix excessif qu'on lui en offrait. Je les ai connus tous les deux ; c'étaient des hommes nobles, fils d'hidalgos. Depuis lors, les prix se sont modérés, dans le Pérou, parce que les chevaux se sont multipliés, au point qu'un bon cheval vaut trois cents à quatre cents piastres, et les roussins n'en valent que vingt à trente.

« Ordinairement, les Indiens ont une grande frayeur des chevaux ; quand ils les voient courir, ils perdent la tête au point que, quelque large que soit la route, ils ne savent pas se garer sur l'un des côtés pour le laisser passer et qu'il leur semble que, de quelque côté qu'ils se mettent, ils doivent en être piétinés ; en sorte que, voyant venir un cheval au galop, ils croisent la route deux à trois fois d'un côté à l'autre, cherchant à lui échapper; et que, aussitôt qu'ils arrivent sur l'un des côtés de la route, se figurant qu'ils seront plus en sûreté de l'autre côté, ils se mettent à y courir. La terreur les effraie et les aveugle à un tel point qu'il est arrivé plusieurs fois, comme je l'ai vu moi-même, que, croyant fuir, ils sont allés se heurter contre le cheval. Enfin, ils ne se trouvaient en sûreté en aucune manière, à moins d'avoir un Espagnol devant eux, encore ne se trouvaient-ils pas parfaitement rassurés. Il est certainement difficile de se figurer aujourd'hui la terreur de ce temps-là ; maintenant, par suite de nombreux contacts, la peur est devenue moindre, pas assez cependant pour qu'un Indien ait jamais osé

se faire maréchal ferrant ; et, quoique dans les autres métiers qu'ils ont appris des Espagnols, il y ait de très bons ouvriers, ils n'ont pas voulu apprendre à ferrer, afin de ne pas approcher le cheval de trop près ; et quoique véritablement il y eût dans ce temps beaucoup d'Indiens domestiques d'Espagnols, qui étrillaient et pansaient les chevaux, ils n'osaient pas les monter. Je dis vrai, quand je dis que je n'ai jamais vu un Indien monter à cheval ; et même ils n'avaient pas le courage de le conduire par la bride, à moins que ce ne fût un cheval tellement doux qu'il ressemblait à une mule ; et cela provenait de ce que les chevaux allaient en caracolant, parce qu'ils n'avaient pas d'œillères, dont on ne se servait pas à cette époque, et qu'on ne les avait pas encore introduites, ni le caveçon, pour les dompter et les assujettir. Alors tout se faisait avec plus de difficulté et une plus grande somme de travail du dompteur et du maître ; mais on peut dire que, dans ces régions, les chevaux sont si nobles, qu'en les traitant de la bonne façon, sans leur faire de violence, on arrive facilement à en faire ce qu'on veut. Outre ce qui vient d'être dit, les Indiens, dans tout le nouveau monde, au commencement des conquêtes, croyaient que cheval et cavalier ne faisaient qu'une seule pièce comme les Centaures des poètes. On me dit cependant que maintenant il y a quelques Indiens qui se hasardent à ferrer les chevaux, mais qu'ils sont très peu nombreux. Ceci dit, passons outre, pour rendre compte des autres choses qui n'existaient pas dans ce continent. » (Garcilaso, *Prim. part.*, p. 323-325.)

Le témoignage de cet auteur a d'autant plus de poids que, suivant l'expression de W.-H. Prescott, *Histoire de la conquête du Pérou*, t. I, p. 295 : « Les écrits de Garcilasso sont une émanation de l'esprit indien. » Or ses ouvrages sont : l'*Histoire de la Floride*, qui nous a déjà fourni des documents et dont la 1re édition fut imprimée à Lisbonne, in-4, 1605 ; la *Primera parte*, etc., ou *Histoire des Incas*, dont on vient de lire un chapitre et dont la 1re édition fut imprimée à Lisbonne, in-folio, 1609 ; enfin, la *Secunda parte*, etc., ou *Historia general del Perou*, dont la 1re édition fut imprimée à Cordoue, in-folio, 1616. Ce dernier ouvrage est généralement connu en France sous le nom d'*Histoire du Pérou*. Baudoin l'a traduit sous le titre d'*Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes*, etc., et nous serons obligé d'en citer quelques passages.

Il est en effet indispensable de savoir au juste ce qu'était Garcilaso et quels ont été ses moyens d'investigation, pour se faire une idée exacte de la portée de ses assertions. Son père, Diégo Garcilaso de la Vega, était l'un des conquérants du Pérou; sa mère appartenait à la famille des Incas, elle était nièce de Huayna Capac et petite-fille du célèbre Tupac Inca Yupanguy; c'est pourquoi notre auteur se glorifie en tête de ses ouvrages de sa qualité d'*Inca*, en même temps qu'il s'y déclare *natif de Cuzco*. Tout le monde est d'accord sur ce premier point; mais les articles biographiques français qui sont consacrés à Garcilaso, et qui sont tous copiés les uns sur les autres, laissent beaucoup à désirer sous d'autres rapports; ainsi, par exemple, on lit dans la *Biographie universelle* de Michaud, en 52 volumes in-8, Paris, 1811-1828, tome XVI, 1816, pages 446 et suivantes:

« Garcias Laso ou Garcilaso de la Vega, surnommé l'*Inca*, historien espagnol, naquit à Cuzco en 1530. Il était fils d'un gentilhomme espagnol nommé Diégo, qui avait suivi Pizarre à la conquête du Pérou; sa mère, issue de la famille des Incas, tomba en partage à don Diégo, à la prise de Cuzco, en 1525. On suppose qu'après la naissance de Garcilaso don Diégo se maria avec la princesse américaine, après lui avoir fait embrasser le christianisme. Quoi qu'il en soit, c'est du côté de sa mère que revint à Garcilaso le surnom d'*Inca*. Celui-ci passa sa jeunesse au Pérou, où il apprit les premiers éléments des sciences d'un prêtre instruit et attaché à son père. Il s'appliqua de bonne heure à connaître l'histoire de son pays, recueillant toutes les traditions et les témoignages qui pouvaient l'éclairer sur cet objet. Sa mère l'aidait dans ses recherches et lui fournissait tous les détails qu'elle connaissait, concernant son illustre et malheureuse famille. Souvent Garcilaso faisait des courses dans le Pérou; et, comme il en connaissait la langue, il interrogeait les nationaux qui étaient en état de lui donner des renseignements utiles. Il apprit et transcrivit les cantiques les plus anciens de cette contrée, qui, en rappelant les faits les plus remarquables, et en célébrant les héros les plus fameux parmi les Incas, lui fournirent aussi beaucoup de lumières..... Mais à peine eût-il réuni tous ces matériaux pour commencer son travail qu'un ordre de son souverain vint l'en arracher. Garcilaso était très considéré par les naturels du pays, qui le regardaient avec l'amour et le respect qu'ils croyaient devoir à un descendant de leurs princes légitimes. Garcilaso lui-même, doué d'ail-

leurs d'autant d'esprit que de courage, montrait des sentiments d'un zélé Péruvien plutôt que d'un Espagnol; il se glorifiait surtout de porter le nom d'Inca. On assure que le soupçonneux Philippe II, redoutant la présence de Garcilaso dans son pays où il ne pouvait pas être aimé lui-même, fit venir l'Inca en Espagne. Garcilaso fut contraint d'obéir. Arrivé à Valladolid en 1560, il reçut de Philippe le plus froid accueil. On lui assigna cependant une demeure dans la ville et une modique pension. Il se livra alors à son occupation favorite; mais, quelque succès qu'obtinrent ses ouvrages, Philippe II ne lui permit jamais de tenir aucun rang ni d'occuper aucune place à la cour. Il mourut en avril 1568, en regrettant sa patrie, où la politique de son maître lui défendit à jamais de retourner. »

Il faut d'abord observer que Cuzco ayant été pris le 15 novembre 1533 et non en 1525, Garcilaso ne peut point être né en 1530. En outre, son père n'étant venu au Pérou qu'en mars 1534, avec Pedro d'Alvarado, c'est postérieurement à cette époque qu'il s'attacha pour toujours à la fortune de Pizarre; la mère de Garcilaso n'était donc pas échue à son père dans le partage du butin de Cuzco. Les Espagnols se partageaient, il est vrai, les Indiens de caste inférieure comme des troupeaux; mais ils en exceptèrent du moins les membres de la famille royale, auxquels un autre sort était réservé, comme notre auteur va bientôt le montrer. Il est fort douteux que sa mère lui ait donné naissance avant d'être mariée et surtout baptisée; car il n'était pas dans les habitudes des conquérants de prendre pour femme, ni même pour maîtresse, aucune femme indienne avant de l'avoir fait baptiser.

Quoi qu'il en soit, on peut déjà dire avec Prescott (*o. c.*, t. I, p. 289) que Garcilaso naquit à Cuzco en 1540, et non en 1530. On peut aussi répéter, avec la *Biographie Michaud*, qu'il eut tous les moyens de s'instruire de l'histoire de son pays et qu'il conserva toujours les sentiments d'un zélé Péruvien. C'est probablement pour cela qu'il ne fut jamais en faveur auprès de l'ombrageux Philippe II, qui mourut en 1598, plusieurs années avant la publication des ouvrages de Garcilaso, et qui par conséquent ne put guère les connaître.

C'est bien en 1560 que Garcilaso vint en Espagne, à l'âge de vingt ans, peu de temps après le décès de son père, mort gouverneur de Cuzco; car, après avoir raconté, dans son *Histoire des guerres civiles*, la campagne de Pedro d'Orsua dans la

région de l'Amazone ou Maragnon, il ajoute, t. II, p. 532 : « Voilà sommairement..... la fin de cette expédition de guerre, après avoir commencé par de si beaux et si grands préparatifs, dont je vis moi-même *une partie ;* » et le départ d'Orsua pour cette expédition eut précisément lieu en 1560.

Une autre question de la plus haute importance, c'est la date de la mort de Garcilaso. Si l'on excepte la courte et judicieuse remarque du chapitre CXLVIII de l'*Essai sur les mœurs* (Voltaire, *Œuv. comp.*, t. III, p. 435), tous les articles biographiques français que nous avons consultés s'accordent avec la *Biographie Michaud* pour faire mourir Garcilaso en 1568 ; mais ses écrits vont prouver qu'il était encore vivant plus de quarante ans plus tard.

Garcilaso raconte en effet, dans le tome II de son *Histoire des guerres civiles*, pages 535 et suivantes, comment François de Tolède, qui communiait toutes les semaines, fut nommé vice-roi du Pérou, à cause de sa grande vertu. « Environ deux ans après sa promotion au gouvernement, il se résolut de tirer des montagnes de *Villeapampa* le prince *Tupac Amaru*, héritier légitime de cet empire. » (P. 535.) Tupac Amaru ayant refusé de se rendre aux ordres de François de Tolède, celui-ci le fait saisir avec toute sa famille, le fait condamner « pour avoir été tyran et traistre au roy catholique » (p. 547), et le fait décapiter après l'avoir fait baptiser sous le nom de Philippe. « On luy coupa la teste aussi-tost : ce qu'il souffrit avec un incroyable grandeur de courage, chose qu'on ne trouvera pas estrange, si l'on considère que cette coustume est ordinaire aux Yncas et à tous les gentils hommes indiens, qui ne s'espouvantent jamais, quelque mal et quelque inhumanité qu'on leur fasse : que si vous en voulez des tesmoignages plus amples, vous en trouverez dans mon *Histoire de la Floride* et dans les diverses Relations des guerres que les Indiens *Arauques* ont eües et qu'ils ont encore à présent contre les Espagnols dans le royaume de Chile. » (P. 548). — « Après qu'on eut fait mourir ce prince, on bannit ses enfants et ses plus proches en la ville des Rois, et les mestifs en diverses contrées du monde, tant vieux que nouveau, comme il a esté dit cy-devant ; car nous avons transposé l'ordre, pour escrire à la fin de notre œuvre le plus déplorable événement qui soit jamais arrivé dans le Péru » (P. 549.)

« Afin que la mort de l'Ynca dom Philippe *Tupac Amaru* ne soit pas seule, il est raisonnable que nous parlions icy succinc-

tement de celle du vice-roy dom François de Tolède. Comme il fut hors de sa charge après l'avoir exercée, à ce que l'on tient, plus de seize ans..... il pensoit déjà qu'on deust l'eslever aux charges des plus grands ministres d'Espagne, pour les bons services qu'il croyoit avoir rendus à Sa Majesté, en exterminant toute la race des Yncas rois du Péru, afin qu'il n'y eût plus personne qui pût prétendre à la succession de cette couronne... Avec ces imaginations, fondées sur ses prétendus mérites, dom François de Tolède fut baiser les mains au roy dom Philippe II. Mais Sa Majesté, bien avertie de tous les succez de cet empire-là, principalement de la mort du prince *Tupac Amaru*, et de l'exil de ses plus proches, où ils estoient tous morts, le receut fort froidement et luy dit, en peu de paroles, *qu'il eut à se retirer chez luy, et qu'il ne l'avoit point envoyé au Péru pour tuer les Roys, mais pour les servir.* » (P. 549-550.) Garcilaso raconte ensuite en peu de mots que le Conseil des finances reprit au vice-roi tout l'or qu'il avait injustement amassé pendant sa gestion : « ce qui fut cause que dom François, accablé de cette nouvelle disgrâce, aussi grande que la première, s'en affligea de telle sorte qu'un peu après il en mourut de chagrin. » (P. 550).

Comme François de Tolède fut vice-roi du Pérou depuis 1566 jusqu'en 1581, on voit déjà que Garcilaso ne mourut pas en 1568. Cet auteur dit aussi, à propos d'une aventure arrivée à Reinoso dans la ville de Tula, pendant l'expédition de Soto en Floride : « Cette année 1591 que je remets au net l'histoire de la Floride, j'apprends que Reinoso vit encore, et qu'il est au royaume de Léon, où il a pris naissance. » (Garcilaso, *Hist. Flor.*, t. II, p. 178.)

Enfin les renseignements qu'il donne sur l'exil et la fin malheureuse des derniers descendants des Incas, après le supplice de Tupac Amaru, ne sont pas moins instructifs sur la question qui nous occupe :

« Les Indiens de sang royal, qui se trouvèrent trente-six, des plus signalez et des plus proches de la couronne, furent exilez en la ville des Rois, avec ordre de n'en point sortir, sans la permission des magistrats. Avec eux furent envoyez aussi les deux fils de ce pauvre prince, avec sa fille, tous trois si petits, que le plus âgé d'entre eux n'avoit pas dix ans. A leur arrivée en la ville des Rois, autrement nommée *Rimac*, l'archevesque dom Hiérosme de Loaisa retint la fille dans sa maison

pour l'y faire eslever. Tous les autres bannis, se voyant hors de leur ville, de leurs maisons et de leur païs natal, s'en affligèrent de telle sorte qu'il en mourut trente-cinq en deux ans, et entre autres les deux fils du prince. Cette mort si soudaine vint de l'affliction qu'ils avoient, comme aussi du changement de climat, celuy où ils se trouvoient estant extrêmement chaud, tout le long de la coste de la mer, qu'ils nomment le plat païs; en cela bien différant de l'air des montagnes, où ceux qui ont accoustumé de demeurer, comme nous avons dit en la première partie de notre histoire, tombent malades, aussi-tost qu'ils viennent dans les plaines, dont l'intempérie est contagieuse pour eux : et voilà comme ces pauvres Yncas moururent en peu de temps. Aux trois qui restèrent, l'un desquels fut dom Charles, mon compagnon d'eschole, fils de dom Christophe Paulu, dont j'ay parlé plusieurs fois, la chancellerie, touchée de compassion, permit de s'en retourner en leur logis; mais la mauvaise fortune les avoit si mal traitez, qu'à un an et demi de là tous trois finirent leurs jours.

« En eux néantmoins ne s'esteignit pas la race royale; car il resta un fils de ce mesme dom Charles, dont j'ay parlé en la première partie de ces commentaires, qui vers la fin de l'an mil six cens dix mourut dans *Alcara de Henarez*, de regret qu'il eut de se voir enfermer dans un monastère, à raison d'une querelle qu'il avoit eüe avec un gentil homme, qui estoit, comme luy, chevalier de l'ordre de sainct Jacques. Sa vie ne fut pas longue, et sa fin fut un effet d'une profonde mélancholie qui le saisit, quand il vit qu'après l'avoir tenu enfermé dans un couvent huict mois tous entiers, on luy en donnoit un autre pour prison. Il laissa un fils, qui n'avoit que trois ou quatre mois, qu'il fit déclarer légitime, afin qu'il pût hériter de la rente que sa Majesté luy avoit donnée sur la doüane de Séville; mais il mourut dans l'an, si bien que cette pension fut esteinte en luy; et ainsi fut accomplie la prédiction que le grand *Huayna Capac* avait faite sur ceux de son sang et sur la décadence de son empire. » (Garcilaso, *Hist. des guer. civ.*, t. II, p. 542-543.)

Garcilaso n'est donc pas mort en 1568, puisqu'il raconte des faits qui eurent lieu dans les années 1581, 1591, 1610 et 1611; et Prescott a parfaitement raison de dire dans son *Hist. de la conq. du Pérou*, t. I, p. 291 : « En 1609, il donna au monde la première partie de son grand ouvrage, les *Comentarios Reales*, consacrés à l'histoire du pays sous les Incas; et en 1616, peu de

mois avant sa mort, il acheva la seconde partie, renfermant l'histoire de la conquête, qui fut publiée à Cordoue l'année suivante. Le chroniqueur, qui acheva ainsi ses travaux avec sa vie, mourut à l'âge avancé de soixante-seize ans..... Ses restes furent enterrés dans la cathédrale de Cordoue, dans une chapelle qui porte le nom de Garcilaso, et l'on plaça sur son monument une inscription témoignant de la considération dont jouissait l'historien pour son mérite moral et ses talents littéraires. »

On voit que nous sommes loin des appréciations des biographes français, dont quelques-uns prétendent que les écrits de Garcilaso se ressentent de la rapidité avec laquelle il les a rédigés, étant mort si jeune : ce qui prouve qu'ils n'ont point lu ces écrits. Nous ferons en outre observer que, après avoir indiqué l'année 1616 comme celle de la publication de la seconde partie des Commentaires royaux de Garcilaso, Brunet fait remarquer dans son *Manuel du libraire*, édition Didot, 1861, que « il y a des exemplaires de la seconde partie, avec un titre daté de 1617, » et c'est sans doute cette particularité qui a fait croire à Prescott que cette partie ne fut réellement imprimée qu'en 1617.

Il importe du reste très peu que cette seconde partie ait été publiée quelques mois après ou avant la mort de l'auteur; le point essentiel, c'est que Garcilaso a fait imprimer sous ses yeux, seulement en 1609, sa *Première partie des Commentaires royaux*, qui contient son chapitre précité sur le cheval en Amérique. Il a par conséquent eu tout le temps nécessaire pour rassembler et mettre en œuvre ses nombreux documents, puisés dans sa propre expérience ainsi que dans celle de sa mère, de ses parents et de ses compatriotes. Son assertion relative à l'absence du cheval au Pérou lors de l'arrivée des Espagnols et à la terreur que cet animal a si longtemps causée aux Péruviens, est même d'autant plus remarquable et plus digne de foi qu'il ne manque aucune occasion de vanter le courage des Indiens; et ce qu'il dit du Pérou est applicable à tous les pays limitrophes, explorés par les compagnons et les successeurs de Pizarre, et qui étaient déjà bien connus des Incas, puisque, « quelque que fût la tranquillité au cœur du pays, l'histoire n'offre pas un règne où la nation n'ait été en guerre avec les barbares qui l'environnaient. » (Prescott, *Hist. de la conq. du Pérou*, t. I, p. 83.)

Bien que l'absence originaire du cheval dans ces régions soit

suffisamment prouvée par les témoignages de Xérès, de Zarate et de Garcilaso, nous citerons cependant encore celui de Joseph Acosta, parce qu'il fournit une donnée philologique intéressante. Acosta fut le second provincial du Pérou; il y séjourna depuis 1571 jusqu'en 1588, et il publia eu un volume in-4° (Séville, 1590) une *Histoire naturelle et morale des Indes*, dont Regnault Cauxois nous a donné une traduction dans laquelle on lit, au livre IV, chapitre 33 :

« Je trouve qu'il y a trois sortes d'animaux ès Indes, dont les uns ont esté portez d'Espagne, les autres sont de la même espèce de ceux que nous avons en Europe, et toutes fois n'y ont point esté portez par les Espagnols, et les autres sont animaux propres des Indes, et desquels l'on ne trouve point en Espagne. De la première sorte sont les brebis, vaches, chèvres, porcs, chevaux, asnes, chiens, chats, et autres tels animaux; car il y en a ès Indes de toutes ces espèces. « (Page 180, *b*.)

« De vrais chiens, il n'y en avoit point premièrement ès Indes, mais quelques animaux semblables à de petits chiens, lesquels les Indiens appellent Alco; c'est pourquoy ils appellent du même nom d'Alco les chiens que l'on y a portez d'Espagne, à cause de la ressemblance qui est entre eux, et sont les Indiens si amis de ces petits chiens, qu'ils espargneront plustost leur manger pour leur donner. Tellement que, quand ils vont par pays, ils les portent avec eux sur leurs espaulles, ou en leur sein, et quand ils sont malades ils tiennent ces petits chiens avec eux, sans se servir d'eux en autre chose que pour l'amitié et compagnie. » (Page 182, *a*.)

« Les chevaux y ont multiplié et y sont exquis en beaucoup d'endroits, voire en la plupart s'y en trouve des races d'aussi bons comme les meilleurs d'Espagne, tant pour courir une carrière et pour parade, que pour le travail, et pour faire chemin. C'est pourquoi ils se servent, pour bestes de loüage et pour voyager, le plus ordinairement de chevaux, combien qu'il n'y ait pas faute de mules, car il y en a beaucoup, spécialement aux lieux où se font les voitures par terre, comme en la terre ferme. Il n'y a pas un si grand nombre d'asnes; aussi ils ne s'en servent guères à cet usage, ny pour le travail et service. » (Page 182, *a*.)

« C'est une chose certaine que l'on a porté d'Espagne tous ces animaux dont j'ay parlé, et qu'il n'y en avoit point ès Indes quand elles furent premièrement descouvertes, il n'y a pas cent

ans : car, outre que c'est une chose qui peut estre approuvée par des tesmoins qui vivent encores, c'en est une preuve suffisante, de voir que les Indiens n'ont en leur langue aucun mot propre pour signifier ces animaux, mais ils se servent des mesmes noms espagnols, combien qu'ils soient corrompus : pour-autant que, ne cognoissans point la chose, ils prindrent le mot commuh aux lieux dont elle avoit esté apportée. J'ay trouvé cette reigle bonne pour discerner quelles choses avoient les Indiens auparavant que les Espagnols y vinssent, et celles qu'ils n'avoient point : car ils donnoient un nom à celles qu'ils avoient et cognoissoient desjà, et ont donné des noms nouveaux à celles qu'ils ont eu de nouveau, qui sont les mesmes noms espagnols le plus communément, quoy qu'ils les prononcent à leur mode, comme au cheval, au vin, au froment. » (Page 182, *b*.)

Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'avant l'arrivée des Européens le chien s'appelait *alco* au Pérou, *xo* dans les anciennes Florides visitées par Cabeça de Vaca, et que la particule *xo* entre dans la composition de deux des anciennes races canines mexicaines énumérées par Sahagun.

Quant à la règle philologique invoquée par Acosta, elle aurait dû le convaincre aussi bien de l'existence du chien que de l'absenee des autres quadrupèdes domestiques européens chez les anciens Péruviens. Le fait est que ce peuple possédait originairement un grand nombre de chiens grands et petits, comme Garcilaso vient de l'affirmer. Il paraît seulement qu'à l'arrivée d'Acosta au Pérou, une quarantaine d'années après la conquête de ce pays et l'introduction des races canines espagnoles, la plupart des races canines péruviennes avaient déjà disparu en raison de leur inutilité signalée par Garcilaso. La petite race que les Péruviens avaient l'habitude de porter dans leur sein avait seule été sauvée, à cause de l'affection toute spéciale dont elle était l'objet.

Acosta est d'ailleurs, à notre connaissance, le seul auteur original, le seul témoin oculaire, qui ait nié la présence du chien en Amérique avant sa découverte, tout en reconnaissant qu'il y avait déjà une petite espèce d'animaux domestiques ressemblant au chien; et il a eu un autre tort, celui d'étendre à tout le continent américain le résultat d'observations qu'il n'avait faites qu'au Pérou. Dans son *Histoire générale*, t. I, p. 18, Herrera a répété l'erreur d'Acosta, et de là est née, chez quelques auteurs insuffisamment renseignés, la croyance à l'absence ini-

tiale du chien en Amérique. Mais les nombreux documents précités prouvent surabondamment qu'il existait plusieurs races de chiens en Amérique avant l'arrivée des Européens.

Pendant que Pizarre et ses compagnons d'armes faisaient la conquête de tout le versant occidental des Andes depuis l'isthme de Panama jusqu'au delà du fleuve Biobio, et qu'ils y fondaient un empire embrassant plus de 45 degrés de longitude, c'est-à-dire ayant plus de 5000 kilomètres du nord au sud, les contrées septentrionales et orientales de l'Amérique du Sud étaient également envahies par d'autres aventuriers.

L'un d'eux est un officier allemand au service de l'Espagne, qui a lui-même publié la relation de son expédition sous ce titre : *Belle et agréable narration du premier voyage de Nicolas Federmann, d'Ulm, aux Indes de la mer Océane, etc. Haguenau*, 1557. Cet ouvrage a été traduit dans la collection Ternaux, 1re série, tome 1er, 1837, et nous y puisons les renseignements suivants :

Les Espagnols avaient fondé en 1517 la ville de Coro sur les côtes du Vénézuéla. Federmann part d'Andalousie le 2 octobre 1529 avec cent vingt-trois Espagnols et vingt-quatre Allemands; il prend dix chevaux en passant à Saint-Domingue; il arrive le 8 mars 1530 à Coro; il quitte cette ville le 12 septembre avec cent dix fantassins espagnols, seize cavaliers, cent Indiens du pays et une Indienne interprète; il parcourt l'intérieur du Vénézuéla pendant près de sept mois, et rentre à Coro le 31 mars 1531.

Après une bataille livrée aux Indiens Cuybas, Federman s'était mis à chasser le cerf avec douze fantassins et huit cavaliers; la chasse l'entraîne auprès du village où les Cuybas s'étaient réfugiés et barricadés après le combat, et il finit par les rassurer en leur faisant adresser des paroles de paix par l'interprète. « Ils se décidèrent donc à ouvrir; le principal d'entre eux sortit le premier, les autres le suivirent au nombre de près de cent. C'étaient des hommes forts et bien armés. Je leur fis des reproches de penser à me résister, tandis que j'étais assez puissant pour détruire toute leur armée en envoyant contre elle un seul cavalier, et que j'en avais quantité. Comme plusieurs de nos gens à cheval portaient derrière eux des cerfs que nous avions pris, je leur dis qu'ils étaient bien insensés de vouloir nous échapper, quand les cerfs, bien plus agiles qu'eux, ne pouvaient y parvenir; j'ajoutai qu'ils ne devaient attribuer qu'à la colère

des chevaux le mal que nous leur avions fait dans le dernier combat, et que ceux-ci avaient été tellement irrités de leur résistance que nous n'avions pu les retenir, mais que notre volonté était de les bien traiter et que, s'il en avait été autrement, il nous aurait été bien facile de les détruire tous. Ce discours les persuada, et ils furent convaincus de notre puissance et de notre bonne volonté pour eux. » (Federmann, *o. c.*, p. 127-128.)

« J'envoyai un capitaine avec trente fantassins et cinq cavaliers contre plusieurs villages des Cuyones, situés à quelques milles de Hacaygua..... Ceux qui ne connaissent pas les Indiens me blâmeront d'avoir ainsi divisé ma troupe..... mais j'avais bien calculé ma conduite. D'abord il faut dire que ces Indiens ont une telle peur des chevaux qu'avec quelques cavaliers et une petite troupe de fantassins on en mettra en fuite un plus grand nombre que je n'ose le dire, dans tous les endroits où les chevaux pourront manœuvrer. » (Federmann, *o. c.*, p. 133-134.)

Les indigènes du Vénézuéla ne connaissaient donc pas non plus les chevaux en 1531; on peut en dire autant des naturels de la Nouvelle-Grenade, où Federmann fit un voyage encore plus long dans les années suivantes; car, si nous ne possédons pas la relation qu'il a faite ou peut-être qu'il a eu l'intention de faire de ce second voyage, nous sommes du moins certain que son exploration de la Nouvelle-Grenade est antérieure non seulement à la publication, mais encore à la rédaction de sa *Belle et agréable narration du premier voyage*, dans laquelle Federmann fait allusion à la *Relation de son second voyage*.

L'exploration de la Nouvelle-Grenade par Federmann est du reste l'un des exemples les plus frappants de l'intrépidité des premiers conquérants du nouveau monde et de la constance avec laquelle ils supportaient les fatigues et les privations de toutes sortes, ainsi que Roulin l'a déjà fait observer. « Les premiers (porcs) qui parurent sur la plaine de Bogota y étaient venus par un chemin bien indirect. Ils n'avaient pas, comme il serait bien naturel de le croire, remonté la Madeleine à la suite de Quesada, le premier conquérant du pays. Ils venaient du Pérou avec les soldats de Benalcazar, un des lieutenants de Pizarre. Ces soldats, qui depuis un an marchaient à la recherche de l'El Dorado et ne pouvaient prévoir où ils s'arrêteraient, conservaient toujours cependant l'idée de former un établissement fixe, et ils conduisaient depuis Quito des porcs mâles et femelles pour faire race dans leur nouvelle colonie. Au reste,

cette persévérance n'était rien, comparée à celle dont avait fait preuve une troisième expédition arrivée presque au même instant dans le même pays. Les compagnons de Federmann, après avoir pendant cinq ans souffert les plus cruelles misères dans les plaines situées à l'orient de la Cordillère, venaient d'apparaître sur le plateau de Bogota, presque nus, exténués de faim et de fatigues, et apportant néanmoins des poules et des coqs dont ils s'étaient chargés à leur départ de Vénézuéla. » (Roulin, *o. c.*, p. 323-324.)

A la même époque, le pays arrosé par le Rio de la Plata, par le Parana, par le Paraguay et par leurs affluents, était également parcouru dans tous les sens, ainsi que le montre un autre Allemand, compagnon de Pierre de Mendoza, et auteur de l'*Histoire véritable d'un voyage curieux, fait par Ulrich Schmidel de Straubing, dans l'Amérique ou le Nouveau Monde, par le Brésil et le Rio de la Plata, depuis l'année* 1534 *jusqu'en* 1554, *etc., Nuremberg*, 1559 : ouvrage traduit dans la collection Ternaux, première série, t. V, 1837, et qui nous servira de guide.

Pierre de Mendoza part d'Espagne le 1er septembre 1534, avec deux mille cinq cents Espagnols, cent cinquante Allemands de la haute Allemagne, des Hollandais, quelques Saxons, et soixante-douze chevaux ou juments. Il arrive au commencement de 1535 dans l'estuaire du Rio de la Plata, où il fonde Buénos-Aires, vers le 35e degré de latitude australe, sur le territoire des Quérendis, chasseurs nomades et inhospitaliers. La colonie a presque tout de suite à supporter une famine, pendant laquelle « trois Espagnols, ayant dérobé un cheval, le mangèrent en secret; ce vol fut découvert; on les mit à la question; et, comme ils s'en avouèrent les auteurs, ils furent condamnés à la potence et exécutés. » (Schmidel, *o. c.*, p. 44.) En même temps, les indigènes incendient Buénos-Aires, brûlent les quatre plus grands navires, tuent l'un des capitaines, Diégo de Mendoza, dans l'un des combats; de sorte qu'au 24 juin 1535 les Espagnols n'étaient déjà plus que cinq cent soixante soldats. Pierre de Mendoza se rembarque pour l'Espagne, afin d'en ramener du renfort, et meurt pendant la traversée. Il avait laissé le commandement de la colonie à Juan de Ayolas, qui fit construire des chaloupes pour chercher une meilleure fortune dans l'intérieur du pays.

C'est alors que les Espagnols abandonnèrent 7 chevaux et

5 juments qui seraient les ancêtres de tous les chevaux sauvages des pampas, au dire d'Azara; mais bien d'autres chevaux amenés par les Européens ont dû recouvrer leur liberté dans ces parages.

Ayolas explore successivement le Rio de la Plata, le Parana et le Rio Paraguay, nommé Parabol par Schmidel. En 1539, il fonde sur les bords de cette dernière rivière, sous le 25e degré de latitude sud, à 1300 kilomètres de Buénos-Aires, la ville de l'Assomption sur l'emplacement de Lampère, capitale des Carios, Indiens qui « entreprennent de plus longs voyages qu'aucune des nations qui habitent les rives du Rio de la Plata. » (Schmidel, *o. c.*, p. 87). Bientôt après, le commandement est donné à Martin-Dominique de Irala, par suite de la mort d'Ayolas assassiné chez les Indiens Paiembos et Naperus; en cette même année 1539, l'armée reçoit un contingent de 200 soldats amenés d'Espagne par Alonso Cabrera, et elle se trouve portée à 800 hommes en 1542 par l'arrivée à l'Assomption d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, nommé gouverneur de la colonie.

De concert avec Irala, Cabeça de Vaca continue l'exploration et la soumission du pays, mais il est arrêté en avril 1544 par les troupes révoltées, qui le gardent pendant un an prisonnier, puis le font conduire en Espagne et choisissent de nouveau Irala pour leur chef. De très importantes découvertes avaient été faites dans le nord, lorsqu'en 1548 Irala se mit à la tête de 300 chrétiens, 130 chevaux et 2000 Indiens pour reconnaître les pays situés à l'ouest du Rio Paraguay. En passant chez les Maipais, Schmidel fait remarquer que « il y a deux espèces d'*amidas* ou moutons du pays, l'une domestique et l'autre sauvage. Les sauvages s'en servent pour le trait et pour la selle, comme nous nous servons des chevaux. Ayant souffert à la cuisse pendant cette expédition, j'ai fait moi-même quarante milles sur un de ces moutons. On l'emploie au Pérou à transporter les marchandises. » (Schmidel, *o. c.*, p. 198.) Les Espagnols arrivent enfin chez les Carcokies, au village de Machcasies, où ils trouvent des Indiens qui leur adressent la parole en espagnol; ils avaient atteint la frontière du Pérou [1]. Irala détache quatre de ses hommes, qui vont jusqu'à Lima en passant

1. Dans son *Histoire de la conq. du Pérou*, t. I, p. 56, Zarate parle également de l'arrivée au Pérou, en 1549, du capitaine Domingo Irala et de ses compagnons, qui étaient entrés en Amérique par la rivière de la Plata.

par Potosi et par Cuzco, puis il retourne sur l'Assomption, où il arrive à l'automne de 1552.

Schmidel reçoit en rentrant dans cette ville des lettres d'Allemagne qui lui font demander son congé; il part escorté de vingt Indiens le 26 décembre 1552, gagne en canot le confluent du Parana, remonte ce fleuve jusque chez les indigènes soumis aux Portugais; il abandonne ses deux canots; il se dirige à pied vers les côtes du Brésil; et, après plusieurs mois de marche, il les atteint en juin 1553, vers le 26e degré de latitude sud, au cap Saint-Vincent, d'où il s'embarque pour l'Espagne.

Malgré sa brièveté et son incohérence, l'*Histoire véritable* de Schmidel montre toute l'étendue des découvertes faites à cette époque par les compagnons d'Ayolas, d'Irala et de Cabeça de Vaca ; elle méritait à ce titre de fixer notre attention, quoiqu'elle ne donne aucun renseignement sur la question du cheval dans les terres de la Plata; ce silence est d'ailleurs déjà un indice de l'absence de cet animal dans cette région, puisqu'il était admis depuis la conquête du Mexique et du Pérou que les Américains ne le connaissaient point; et cet indice se change en certitude à la lecture du livre que Cabeça de Vaca fit lui-même rédiger sous ses yeux par son secrétaire Hernandez, sous le titre de *Commentaires d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca, adelantade et gouverneur du Rio de la Plata, rédigés par Pero Hernandez, notaire et secrétaire de la province*, document qui fut publié à Valladolid en 1555 et qui, on le voit, est l'œuvre de deux témoins oculaires.

Après sa nomination au gouvernement du Rio de la Plata, Cabeça était parti de Cadix le 2 novembre 1540 avec 400 hommes et 30 chevaux. Il débarque sur le continent américain en face de l'île Sainte-Catherine, vers le 28e degré de latitude sud: et, le 2 novembre 1541, il s'enfonce dans l'intérieur du pays avec 250 hommes et 26 chevaux, après avoir ordonné à sa flotte de se rendre à Buénos-Aires. Le 3 décembre suivant, chez une tribu de la grande nation des Guaranis, répandue depuis les rives du Parana jusqu'à l'Atlantique, il rencontre un naturel de la côte du Brésil qui venait de séjourner chez les Espagnols de l'Assomption et qui consent à y retourner comme guide et interprète. Dans cette tribu, « la terreur que les Indiens avaient des chevaux était réellement curieuse à voir. Dans la crainte de leur déplaire, ils leur apportaient toute sorte de nourriture, des poules et du miel, leur disant de ne pas se fâcher, qu'ils

leur donneraient bien à manger, de se tranquilliser, qu'ils n'abandonneraient pas leurs villages. Mais, craignant que les chrétiens ne leur fissent quelques violences, ils établissaient leur campement très loin de ces animaux. » (Hernandez, *Commentaires*, p. 56.)

Plus tard, en 1542, « le 14 janvier, on traversa des villages appartenant aux Guaranis, qui tous vinrent recevoir les Espagnols avec beaucoup de joie. Ils portaient du maïs, des poules, du miel et d'autres aliments, parce que le gouverneur les payait ce qu'ils voulaient. Ces gens en livraient une si grande quantité qu'on laissait le surplus en route. Tous étaient entièrement nus, aussi bien les hommes que les femmes; ils avaient une grande frayeur des chevaux. Ils priaient le gouverneur de dire à ces animaux de ne pas se mettre en colère, et, pour les apaiser, ils leur portaient à manger. » (Hernandez, *Comm.*, p. 73-74.)

Cabeça arrive à l'Assomption le 11 mars 1542, d'où il se dirige bientôt vers le nord et pénètre chez les Guaycurus, qui occupent le pays situé à l'est du Rio Paraguay, depuis le 18e jusqu'au 22e degré de latitude australe. « Ce sont des gens très aguerris et très braves;..... chaque jour, ils vont à la chasse, c'est leur seule occupation. Ils sont si vigoureux, si bons coureurs, et leur respiration est si forte qu'ils prennent à la main les cerfs du pays. Ils en chassent d'autres avec des flèches et tuent beaucoup de tigres et d'animaux féroces. » (Hernandez, *Comm.*. p. 106.) Le gouverneur leur fait demander compte des Bataves qu'ils avaient massacrés. « Vous êtes les très mal venus, répondirent-ils. Ayant fini de parler, ils lancèrent aux Espagnols les tisons qu'ils avaient à la main, coururent à leurs maisons. prirent leurs arcs, leurs flèches, et retournèrent contre le gouverneur et son armée avec tant d'impétuosité et de courage qu'ils semblaient n'en tenir aucun compte. Les Indiens que le gouverneur avait avec lui lâchèrent pied et se seraient enfuis s'ils avaient osé. Celui-ci, s'en étant aperçu, confia le commandement de l'artillerie à don Diégo de Barbo; le capitaine Salazar fut mis à la tête de l'infanterie espagnole et des Indiens partagés en deux camps. Il fit mettre les poitrails garnis de clochettes aux chevaux, et la troupe, s'étant rangée en bataille, se précipita sur les ennemis aux cris de Santiago! Le gouverneur en tête sur son cheval renversait tout ce qui se trouvait devant lui. Aussitôt que les ennemis aperçurent les chevaux qu'ils n'avaient jamais vus, ils en furent si épouvantés qu'ils s'enfui-

rent dans les forêts le plus vite qu'ils purent. » (Hernandez, *Comm.*, p. 154-155.)

Pendant l'hiver de 1543-1544, qui est l'été de l'hémisphère sud, le capitaine Hernando Ribera s'avança dans le pays arrosé par les affluents septentrionaux du Rio Paraguay, jusqu'au quatorzième degré de latitude australe, chez les Hurtues et les Aburuñes. Le 3 mars 1545, un peu avant le départ de Cabeça pour l'Espagne, le capitaine Ribera fit à l'Assomption la relation de son expédition devant Hernandez, secrétaire du gouverneur et notaire public; cette relation, contre-signée de Ribera et de ses plus notables compagnons, est insérée aux pages 483-500 de l'ouvrage précité d'Hernandez; et elle contient les renseignements suivants, recueillis vers le 14e degré de latitude sud :

« Le capitaine (Hernando Ribera) déclara formellement qu'on lui avait dit, et qu'on lui avait montré que, vers l'ouest quart sud-ouest, il y avait de grandes villes bâties en terre, dont les habitants étaient de braves gens, habillés, très riches, qui possédaient beaucoup de métal, récoltaient du grain, et qui élevaient de très grands moutons avec lesquels ils défrichaient les terres et les cultivaient. Ils employaient aussi ces animaux comme bêtes de somme. Hernando Ribera s'informa si les villages de ces Indiens étaient fort éloignés; il apprit qu'on pouvait y arriver en peu de temps et que le pays était très peuplé.

« Entre ces populations il y avait d'autres chrétiens, des déserts de sable très étendus et sans eau. On leur demanda comment ils savaient qu'il y avait des chrétiens du côté de ces peuplades; ils dirent qu'autrefois ils avaient entendu rapporter, par des Indiens qui habitent dans le voisinage, qu'ils avaient entendu dire aux naturels des peuplades en question, que leurs compatriotes en traversant les déserts avaient vu venir une grande multitude d'hommes habillés, blancs et barbus, qui emmenaient avec eux des animaux (ils indiquaient par signes que c'étaient des chevaux) montés par des hommes. Comme ils n'y trouvèrent pas d'eau, ils les avaient vus rebrousser chemin : un grand nombre avait péri. Les Indiens de ces villages croyaient que ces gens venaient du côté des déserts. Ils firent signe que vers l'ouest quart sud-ouest il y avait de grandes montagnes et un désert. Les Indiens, apprenant qu'il y avait de l'autre côté des populations, avaient essayé de le traverser, mais ils n'avaient pu y réussir, parce qu'ils mouraient de faim et de soif. On les interrogea pour savoir comment ils avaient appris cela, ils

répondirent que tous les Indiens de cette contrée communiquaient avec eux, et qu'ils le savaient avec certitude, parce qu'ils avaient eu des rapports avec eux, qu'ils avaient vu ces chrétiens et les chevaux traverser le désert : qu'à l'extrémité des montagnes indiquées, vers le sud-ouest, il existait de grandes villes et une nation fort riche en métal. Les Indiens qui rapportaient ce fait assuraient avoir connaissance que de l'autre côté, dans l'eau salée, naviguaient de très grands vaisseaux. On leur demanda si dans les villes dont ils parlaient, les habitants avaient des chefs : ils dirent que toutes les nations et toutes les villes n'ont qu'un seul chef du même pays. Le capitaine Hernando Ribera déclara que, pour découvrir la vérité auprès de ces Indiens et savoir s'ils différaient dans leurs rapports, il les avait interrogés pendant un jour et une nuit chacun en particulier; qu'il avait employé divers moyens, que tous ces gens-là s'étaient trouvés d'accord dans leur déposition. » (Hernandez, *Comm.*, p. 494-497.)

Ces renseignements furent confirmés dans d'autres villages distants d'une journée de marche; ils sont, sous certains rapports, empreints du vague dont il est si difficile de sortir, même de nos jours, en s'adressant aux populations dites civilisées: mais ils sont néanmoins suffisants pour montrer que les indigènes visités par Ribera ne possédaient pas plus le cheval que les autres tribus du Rio de la Plata visitées par Ayolas, par Irala et par Cabeça de Vaca; et nous allons constater le même fait au Brésil, c'est-à-dire dans les vastes territoires situés au nord-est des possessions espagnoles de la Plata.

Les Européens, notamment les Portugais et les Français explorèrent de très bonne heure le Brésil; ils entretinrent de nombreuses relations avec les naturels pour l'exploitation et le commerce des bois tinctoriaux; et un établissement permanent y fut même fondé dès l'an 1525 par Christovano Jacques, gentilhomme portugais de la maison du roi Juan III. Quant au premier établissement français, il est dû à de Villegagnon, qui vint, le 14 novembre 1555, installer une colonie de calvinistes dans l'île de Coligny, à l'embouchure du Rio Janeiro ou rivière Ganabara, vers le 22e degré de latitude australe, chez les Topinambous, alliés des Français et ennemis des Portugais. Le cordelier André Thevet avait suivi Villegagnon pour étudier le pays: son état de santé le força de puiser ses renseignements uniquement auprès des Topinambous des environs, et il quitta la

colonie le 31 janvier 1556; de retour en France, il publia *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, etc.;* il y raconte les premiers exploits des Espagnols dans les terres du Rio de la Plata, puis il ajoute :

« Encore depuis le capitaine Arval, mil cinq cens quarante et un, accompagné seulement de deux cens hommes, et environ cinquante chevaux y retourna, où il usa de telle ruse, qu'il vous accoustra messieurs les sauvages d'une terrible manière. En premier les espouvanta avec ces chevaux, qui leur estoient incongneuz, et réputez comme bestes ravissantes : puis vous feit armer ses gens, d'armes fort polies et luisantes, et pardessus élevées en bosse plusieurs images espouvantables, comme testes de loups, lions, léopards, la gueule ouverte, figures de diables cornuz, dont furent si espouvantez ces pauvres sauvages qu'ils s'enfuirent, et par ce moyen furent chassés de leur pays. » (Thevet, *Singularitez*, 106, *b;* 107, *a.*)

Ce capitaine Arval est incontestablement l'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca que nous avons vu débarquer en 1541 à six degrés au sud de l'île Coligny, quatre ans après son long séjour chez les sauvages de l'Amérique du Nord; et l'on voit comment la terrible renommée de ses chevaux s'était répandue au loin chez les naturels du Brésil que Thevet nous dépeint ainsi dans ses *Singularitez :*

« Ils vivent touts nuds, ainsi qu'ils sortent du ventre de la mère, tant hommes que femmes, sans aucune honte ou vergogne. Si vous demandez s'ils font cela par indigence, ou pour les chaleurs, je répondray qu'ils pourroyent faire quelques chemises de cotton, aussi bien qu'ils sçavent faire licts pour coucher : ou bien pourroient faire quelques robes de peaux de bestes sauvages et s'en vestir, ainsi que ceux du Canada : car ils ont abondance de bestes sauvages; quant aux domestiques, ils n'en nourrissent point. » (P. 54, *a.*)

« Les femmes suivent leurs maris à la guerre, non pour combattre, comme les Amazones, mais pour leur porter et administrer vivres et autres munitions requises à telle guerre : car quelquesfois ils font voyages de cinq et six mois sans retourner. Et, quand ils veulent départir pour aller en guerre, ils mettent le feu en toutes leurs loges, et ce qu'ils ont de bon, ils le cachent soubs terre jusqu'à leur retour..... Ils s'assemblent donc (comme avons dit cy devant), en grand nombre, pour aller trouver leurs ennemis, s'ils ont reçu principalement

quelque injure récente ; et où ils se rencontrent, ils se battent à coups de flèches, jusques à se joindre au corps, et s'entreprendre par bras et oreilles, et donner coups de poing. Là ne faut point parler de cheval, dont pouvez penser comme l'emportent les plus forts. » (P. 71, *b;* 73, *b.*)

« Ces gens autour de leurs maisons ne nourrissent aucuns animaux domestiques, sinon quelques poules, encores bien rarement et en certains endroits seulement, où les Portugais premièrement les ont portées ; car auparavant n'en avoyent eu aucune congnoissance..... Ils nourrissent en outre des perroquets, lesquels ils changent en traffique aux Chrestiens, pour quelques ferrailles. » (P. 84, *b;* 85, *a.*)

« Il me semble n'estre hors de propos, si je récite les bestes qui se trouvent ès bois et montagnes de l'Almérique, et comme les habitans du païs les prennent pour leur nourriture. Il me souvient avoir dit en quelque endroit comment ils ne nourrissent aucuns animaux domestiques, mais se nourrist par les bois grande quantité de sauvages, comme cerfs, biches, sangliers et autres. » (P. 94, *b.*)

Le 7 mars 1557, une autre immigration de calvinistes français arriva dans l'Ile de Coligny. L'un d'eux, Jean de Léry, repartit pour France le 4 janvier 1558, après avoir étudié par lui-même l'intérieur du Brésil, et avoir appris la langue du pays, sur laquelle il a laissé de précieux documents dans son *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, etc.*

Il dit dans le chapitre X de cet ouvrage : « J'advertiray en un mot au commencement de ce chapitre des animaux à quatre pieds, que non seulement en général, et sans exception, il ne s'en trouve pas un seul en ceste terre du Brésil en l'Amérique, qui en tout et par tout soit semblable aux nostres, mais qu'aussi nos *Tououpinambaoults* n'en nourrissent que bien rarement de domestiques. Descrivant doncques les bestes sauvages de leur pays, lesquelles quant au genre sont nommées par eux Soo, je commenceray par celles qui sont bonnes à manger. » (Léry, *o. c.*, p. 150-151.)

Il décrit une foule de mammifères du Brésil, puis il arrive au chapitre XI, consacré aux oiseaux : « Je commenceray aussi ce chapitre des oyseaux (lesquels en général nos *Tououpinambaoults* appellent *Oura*) par ceux qui sont bons à manger. Et premièrement diray qu'ils ont grande quantité de ces poules que

nous appelons d'Indes, lesquelles eux nomment *Arignan-ousso :* comme aussi depuis que les Portugalois ont fréquenté ce pays-là (car auparavant ils n'en avoyent point) ils leur ont donné l'engeance des petites poules communes qu'ils nomment *Arignan-miri :* toutes fois outre, ainsi que j'ay dit quelque part, qu'ils font cas des blanches pour avoir les plumes afin de les teindre en rouge et de s'en parer le corps, encores ne mangent guère ni des unes ni des autres..... Or avec ces deux espèces de poulailles nos sauvages nourrissent domestiquement des canes d'Indes, qu'ils appellent *Upec*, mais parce que nos pauvres *Tououpinambaoults* ont ceste opinion enracinée que, s'ils mangeoient de cest animal qui marche aussi pesamment, cela les empêcheroit de courir quand ils seroient chassez et poursuyvis de leurs ennemis, il sera bien habile qui leur en fera taster. S'abstenans aussi pour mesme cause de toutes bestes qui vont lentement, et mesmes de poissons comme les rayes et autres qui ne nagent pas viste. » (Léry, *o. c.*, p. 167-169.)

Ce sont les trois seules espèces animales déclarées domestiques au Brésil par notre auteur, qui mentionne ensuite diverses espèces de perroquets apprivoisés et admirablement dressés, et qui termine ainsi sa longue dissertation sur la faune et la flore du pays : « Voilà, non pas tout ce qui se pourroit dire des arbres, des herbes et fruits de ceste terre de Brésil, mais ce que j'en ay remarqué durant environ un an que j'y ay demeuré. Sur quoy je diray pour conclusion que tout ainsi que j'ay dit ci devant, qu'il n'y a bestes à quatre pieds, oyseaux, poissons, ni animaux en l'Amérique, et qui en tout et par tout soyent semblables à ceux que nous avons en Europe, qu'aussi, selon ce que j'ay soigneusement observé allant et venant par les bois et par les champs de ce pays là, excepté ces trois herbes : assavoir du pourpier, du basilic et de la fougère, qui viennent en quelques endroits, je n'y ay veu arbres, herbes, ni fruits qui ne fussent différents des nostres. » (Léry, *o. c.*, p. 217.)

Enfin, il dit dans son chapitre XIV, intitulé *De la guerre, combats, hardiesse et armes des sauvages :* « Je ne touche point icy s'ils estoyent bien ou mal montez, car pressupposant, parce que j'ay dit cy dessus, que chacun se ressouviendra qu'ils n'ont chevaux ni autres montures en leur pays, tous estoyent et vont tousjours à beaux pieds sans lance. Partant combien qu'estant par delà j'aye souvent désiré que nos sauvages vissent des chevaux, si est-ce que lors plus qu'auparavant je souhaitais

d'en avoir un bon entre mes jambes. Et de fait je crois que s'ils voyoient un de nos Gendarmes bien monté et armé avec la pistole au poing faisant bondir et passader son cheval, qu'en voyant sortir le feu d'un costé et la furie de l'homme et du cheval de l'autre, de prime face ils penseroyent que ce fut *Aygnan*, c'est-à-dire le diable en leur langue. » (Léry, *o. c.*, p. 231-232.)

Les remarques de Léry prouvent que les indigènes du Brésil sur lesquels il a pu se procurer des renseignements n'avaient pas de chevaux et que les Français eux-mêmes n'en avaient pas encore amené dans cette contrée, à la fin de l'année 1557. On peut aussi en conclure que les Portugais n'avaient pas encore introduit cet animal dans ce pays; ou, s'ils l'y avaient déjà importé, il fallait que ce fût tout récemment, puisqu'il était encore inconnu aux indigènes soit ennemis soit alliés des Portugais, notamment aux Margayas, chez qui de Léry fit une expédition avec les Topinambous. L'établissement français du Brésil fut d'ailleurs détruit au bout de quelques années par les Portugais, dont la colonisation prenait alors un véritable essor, signalé par la fondation de Bahia ou San-Salvador, sous le 13e degré de latitude australe, en 1549, par celle de Rio-Janeiro, à 1350 kilomètres au sud-ouest, en 1567; et les huit capitaineries portugaises du Brésil étaient déjà si peuplées en 1572 que le roi Sébastien en fit deux gouvernements distincts. C'est à cette dernière date que Pero Magalhanes de Candhava, de nationalité portugaise, quoique fils d'un Hollandais, vint passer quelques années au Brésil, dont la faune fut l'un des principaux objets de ses recherches, comme on peut le constater dans son *Histoire de la province de Santa-Cruz que nous nommons ordinairement le Brésil*, ouvrage imprimé à Lisbonne en 1576. On y voit que chacune des capitaineries avait une cinquantaine de lieues de large du nord au sud, et s'étendait de l'est à l'ouest depuis l'Atlantique juqu'aux possessions espagnoles du Rio de la Plata; et l'on y remarque le passage suivant, qui, rapproché des renseignements fournis par de Léry, indique que le cheval ne fut vraiment introduit au Brésil par les Portugais, que vers l'an 1560.

« Comme cette contrée est très grande, et que la majeure partie est inhabitée et remplie de hautes et épaisses forêts, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait diverses espèces d'animaux très féroces et de reptiles très venimeux, puisque dans notre pays

qui est si peuplé et si cultivé, on trouve dans les broussailles de très grands serpents, dont on raconte des choses étranges, et d'autres reptiles et animaux répandus dans les landes et les forêts.... Je décrirai les insectes venimeux et les animaux que la nature y avait répandus, car il n'y existait pas d'animaux domestiques quand les Portugais commencèrent à les coloniser; mais, dès qu'ils eurent connu le pays et remarqué l'avantage qu'il y aurait à en élever, ils firent venir des îles du Cap-Verd des chevaux et des juments, dont il y a maintenant un nombre considérable dans toutes les capitaineries. On trouve aussi dans cette province une grande quantité de bétail, et particulièrement des bêtes à cornes, qu'on y a originairement amenées des mêmes îles. » (Magalhanes, *o. c.*, p. 65-66.)

Le témoignage de cet auteur est donc en parfait accord avec ceux de Thevet et de Léry qu'il complète, et il a d'autant plus de poids que Magalhanes arriva précisément au Brésil à l'époque la plus favorable pour être bien renseigné : le pays était en effet déjà suffisamment connu, les nouvelles explorations étaient rendues très faciles par l'étendue des régions occupées, et la date de la colonisation était encore assez récente pour que notre voyageur ait pu s'aboucher avec les personnes qui avaient introduit ou vu introduire les premiers chevaux au Brésil.

Américc Vespuce avait le premier abordé sur la côte du Brésil le 7 août 1501, par le 8e degré de latitude australe. Il avait ensuite, d'après son calcul, suivi les côtes pendant six cents lieues dans la direction du sud, en descendant souvent à terre pour se mettre en relations avec les indigènes, et il avait dit à propos de cette contrée qu'il avait découverte : « Toutes les espèces d'animaux que l'on y rencontre sont sauvages et entièrement inconnues en Europe [1]. » Bien qu'elle ait été avancée d'une façon prématurée, l'assertion d'Américc Vespuce n'en était donc pas moins vraie, puisqu'elle a été confirmée depuis par Thevet, par de Léry et par Magalhanes de Candhava.

Quoiqu'on ait vu plus haut que les renseignements de Garcilaso suffisent à eux seuls pour démontrer l'absence originaire du cheval non seulement au Pérou, mais encore dans les pays voisins, notamment au Chili, nous insisterons sur l'histoire de cette dernière contrée.

1. Américc Vespuce, *Relation du voyage d'Américc Vespuce aux côtes du Brésil, etc.*, dans les *Voyageurs anc. et mod.*, t. III, p. 199.

En 1551, Valdivia achève la conquête du Chili, y compris la province d'Arauco ou l'Araucanie, habitée par les plus belliqueux des Chiliens [1]. Il fonde, pour protéger sa conquête, la ville de Penco ou Conception sur le fleuve Biobio, limite septentrionale de l'Araucanie, et la ville de Valdivia plus au sud, vers le 39e degré de latitude australe. Mais en 1554, indignés par la cruauté et la rapacité des conquérants, les Araucans ou Araucaniens se révoltent, massacrent le gouverneur Valdivia, repoussent les troupes ennemies dans l'Andalican, et recouvrent la liberté, qu'ils ont toujours conservée depuis, malgré quelques échecs éprouvés dans leurs guerres contre les Espagnols.

Lorsqu'en 1557 Garcia de Mendoza, fils du vice-roi du Pérou Hurtado de Mendoza, fut chargé par celui-ci d'aller combattre les Araucaniens révoltés, il avait pour compagnon d'armes le jeune Alonso de Ercilla, qui avait quitté la cour de Philippe II pour prendre part à cette expédition et qui a fait dans son poème de l'*Araucana*, une peinture fidèle des mœurs, des habitudes et de l'intrépide résistance des indigènes. Il dit d'abord au chant Ier, strophe ou octave 25, dans la traduction de Nicolas :

« Ils (les Chiliens) cherchent à s'environner de marais pour effrayer et faire périr les chevaux et afin d'y trouver eux-mêmes quelquefois un refuge, s'ils viennent à éprouver une défaite. Là, ils peuvent se reformer à l'abri des périls, et font du mal sans qu'on puisse leur nuire. L'emplacement perfide et ses nombreux obstacles empêchent l'approche de nos troupes. »

Mais, tout en adoptant la traduction de Nicolas pour les autres citations, nous devons faire observer que les mots « pour effrayer et faire périr les chevaux » sont la traduction de ce deuxième vers de la strophe : « Por el daña y temor de los cavallos [2], » qui est plus grammaticalement rendu par les mots

1. Le mot Chiliens est pris ici dans le sens géographique étendu qui lui était donné du temps d'Ercilla, et qui lui est encore souvent attribué aujourd'hui.

2. Dans *La Araucana* publiée à Madrid en 1851 (tome I, grand in-8 de *Biblioteca de autores españoles. Poemas epicos*) l'éditeur a écrit *caballos* suivant l'orthographe moderne, tandis qu'on écrivait *cavallos* du temps d'Ercilla. On trouve même *cauallos* dans *La Aravcana*, in-12, publiée à Salamanque, en 1574, et ne contenant encore que les quinze premiers chants, conformément à l'habitude, alors commune aux imprimeurs espagnols et français, de remplacer souvent le *v* par un *u* et réciproquement. Il paraît du reste que l'orthographe du nom espagnol du cheval a plus changé que sa prononciation.

« à cause du préjudice et de la frayeur causés par les chevaux » ; et tel est évidemment son vrai sens ; la suite de l'*Araucana* achèvera de le montrer.

Ajoutons auparavant que Nicolas dit à propos de cette strophe 25 du chant Ier : « Nous n'oserions croire que ce soit cette octave que Gélibert de Merlhiac, trompé par une allitération « *Pantanos* », ait voulu rendre par ces lignes de son ouvrage : « Les Araucaniens font quelquefois alliance avec les Patagons, « dont les chevaux causent beaucoup d'effroi à tous les peuples « de ces contrées ; c'est aussi dans le territoire de cette nation « voisine qu'ils vont se réfugier lorsqu'ils éprouvent quelque « revers. Ce pays, presque inaccessible à une armée offensive, « leur offre de grandes facilités pour recommencer impuné- « ment leurs excursions [1]. » Nous aimons mieux penser que ce sont là des détails nouveaux de géographie et d'histoire qu'il ajoute au texte d'Ercilla. » (Note du t. Ier, p. 24, de la traduction de Nicolas.)

En voulant excuser Gélibert de Merlhiac, Nicolas fait peser sur lui la plus lourde responsabilité qu'on puisse lui faire supporter. Car prétendre que Gélibert n'a pas cru voir dans le texte espagnol le mot *Patones*, synonyme du mot Patagons, « grands pieds », au lieu du mot *Pantanos*, « marais, » ce qui constituerait une simple inadvertance, c'est admettre que, de propos délibéré, Gélibert a fait dire à Ercilla que vers 1555 les Chiliens se réfugiaient chez les Patagons, déjà possesseurs de chevaux, tandis qu'Ercilla dit en réalité que les Chiliens se réfugiaient dans les marais, par crainte des chevaux des Espagnols et pour se mettre à l'abri de leurs atteintes. Dans le dernier cas, Gélibert aurait donc sciemment remplacé un document historique par un autre tout différent ; il aurait commis une falsification de texte des plus répréhensibles. Mais il suffit de comparer la traduction de Gélibert avec celle de Nicolas, pour voir que Gélibert a réellement essayé de traduire la strophe 25 du chant Ier, qu'il n'a pas voulu la remplacer par un passage de son cru ; on voit qu'il cherche à rendre le mieux possible le texte espagnol, sans y réussir complètement, à cause du malencontreux nom de Patagons qu'il a introduit dans sa traduction. Aussi pensons-nous, après comme avant la lecture de la note

1. Nicolas a pris cet extrait à la page 73 de la traduction « abrégée » que Gélibert de Merlhiac a donnée de l'*Araucana* d'Ercilla, en 1 vol in-8. Paris, 1824.

de Nicolas, que Gélibert a commis une simple inadvertance, qui n'en est pas moins regrettable ; car elle a dû faire croire à beaucoup de lecteurs qu'Ercilla signale réellement la présence du cheval chez les Patagons : ce qui est absolument faux. Il importait donc de signaler cette inadvertance, ou, si l'on admet l'opinion de Nicolas, l'infidélité consciente de Gélibert de Merlhiac.

A propos de la conquête du Chili et de l'Araucanie par Valdivia, Ercilla dit au chant 1er, strophe 64 : « L'invasion reçut un puissant secours de l'erreur où étaient ces peuples ignorants, lorsqu'ils virent portés sur des animaux dociles ces hommes qui, par un miracle ou par un moyen étrange, semblaient être venus des régions célestes. Troublés par l'explosion soudaine de la poudre et par les ravages de ces coups inconnus, ils craignaient les agresseurs comme des dieux immortels qui combattaient avec la foudre étincelante. »

Après la mort de Valdivia, l'armée espagnole commandée par Francisco de Villagran est poursuivie jusque sur l'Andalican par les Araucaniens commandés par Lautaro : « Les barbares à pied atteignaient les chevaux harassés et languissants, et sur les cavaliers rendus et renversés ils essayaient les forces de leurs bras. » (Ercilla, ch. VI, str. 32.)

Plus tard, après une nouvelle défaite des Espagnols commandés par Juan de Alvarado, les Araucaniens célèbrent une grande fête dans laquelle divers prix sont distribués aux vainqueurs dans les exercices gymniques et militaires : « Un cheval au pelage luisant et noir, à la queue semée de poils blancs, tout en rongeant son frein, obéissait au frein qui l'arrête. C'est le prix du combattant qui d'un bras souple et agile saura manier la massue avec le plus d'adresse. » (Ercilla, ch. X, str. 19.)

L'auteur donne plus loin l'explication de ce fait : « Lautaro s'était emparé de dix chevaux dans la confusion de notre dernière déroute. » (Ercilla, ch. XI, str. 51.)

Ensuite, un parlementaire espagnol vient dans un camp retranché, formé d'une double enceinte en arbres dégrossis, trouver le héros Lautaro, qui lui dit : « Trente jeunes vierges sont le tribut que, pour obtenir la paix, vous aurez à nous livrer chaque année, toutes blanches et blondes [1], d'une beauté

1. Le texte dit *rubias*. Les individus du type blond ou roux ont naturellement été d'autant plus nombreux en Espagne, surtout dans les classes élevées, qu'on s

et d'une forme accomplies, toutes âgées de quinze à vingt ans, sans trompeuse fraude; elles doivent être Espagnoles..... Il faut de plus douze chevaux magnifiques, jeunes et richement harnachés, agiles, domptés et fougueux, soumis au frein qui les maîtrise. Vous devez aussi me donner six lévriers adroits et ardents, tout dressés pour la chasse. Tel est l'impôt qui vous sauvera d'une ruine dont le monde entier ne vous préserverait pas..... Je veux te montrer, puisque j'en ai le loisir, un brillant escadron de cavalerie. Car, afin que vous ne puissiez courir avec tant de sécurité, je m'occupe d'avoir aussi des chevaux, et je veux imposer à mes soldats le soin de les savoir manier et conduire. » Ainsi parla Lautaro, et, du haut du mur, à six guerriers vigoureux, ses vassaux, il ordonne de monter leurs coursiers et de les faire passer devant le guerrier espagnol. » (Ercilla, ch. XII, str. 14-21).

Au chant XXXIV, Ercilla pénètre avec le corps d'armée de Garcia de Mendoza dans le pays situé au sud de Valdivia et dans lequel s'était réfugié l'Araucanien Tunconabala, exilé à la suite d'une ancienne querelle. Tunconabala dit à ses hôtes en parlant des Espagnols : « Ces guerriers à barbe touffue (*barbudos*), cruels et formidables.... lancent la foudre avec un bruit affreux, combattent sur des animaux rapides, grands et fiers, farouches, pleins de feu et qu'à elle seule la pensée gouverne. » (Ercilla, ch. XXXIV, str. 57.)

Enfin, aux chants XXXV et XXXVI, le même corps d'armée continue sa marche vers le sud et arrive en février 1558 dans la vallée d'Ancud, sur la baie du même nom, en face de la grande île de Chiloé, vers le 43e degré sud. Les Espagnols sont cordialement reçus par les indigènes de cette vallée, dont Ercilla dit : « Ils demeuraient tout saisis de surprise et d'admiration en voyant des hommes dont la couleur unissait le blanc et le rouge, à chevelure épaisse, à menton barbu, dont la langue et les vêtements différaient des leurs. Ils s'étonnaient devant nos chevaux fougueux, contenus au plus fort de leur élan; mais ce qui les étonnait davantage, c'était le bruit terrible de la poudre, dont l'explosion les frappait de stupeur. » (Ercilla, ch. XXXVI, str. 16).

rapproche davantage de l'invasion des Wisigoths, et c'est ce qui qui explique une foule de passages des anciens auteurs espagnols. On voit du reste par le prologue de ses *Nouvelles* que Cervantès avait lui-même les cheveux châtains et la barbe blonde.

On sait que telles furent en effet les circonstances dans lesquelles l'archipel de Chiloé fut découvert par Garcia de Mendoza, à la tête d'un corps expéditionnaire où figurait le poète Ercilla ; et l'on ne saurait douter, d'après ce qui précède, que les Chiliens ni les Araucaniens n'avaient jamais vu de chevaux avant l'arrivée des Européens. Il paraît même que les efforts des indigènes révoltés pour se procurer des chevaux n'eurent d'abord que peu de succès ; car Ercilla les représente partout combattant à pied, malgré la fanfaronnade de Lautaro faisant défiler devant le parlementaire son escadron de six cavaliers, organisé après la capture des dix chevaux espagnols enlevés aux soldats d'Alvarado. L'auteur a seulement voulu rappeler, par cette scène, que le début de l'usage du cheval chez les Araucaniens date du jour où ils ont secoué le joug de l'Espagne et recouvré leur indépendance.

Tout cela s'accorde parfaitement avec les documents fournis par la philologie ; car la langue araucanienne possède un seul mot pour désigner le cheval : c'est *cahuall*, qui est évidemment l'ancien mot espagnol *cavallo*. Pour désigner l'étalon en particulier, les Araucaniens ont même été forcés de créer l'expression *patoro-cahuall*, en associant le nom espagnol du cheval avec un mot de la langue araucanienne. Le chien est au contraire désigné dans cette langue par un mot indigène, *threhua* : ce qui est un fort indice de l'existence du chien en Araucanie avant l'arrivée des Espagnols.

L'*Araucana* d'Ercilla va fournir un autre précieux document.

On a donné en Europe les noms d'*Austrasiens* et d'*Autrichiens*, qui sont deux formes différentes d'un même mot signifiant « gens de l'est » ou « orientaux », à deux peuples bien distincts et assez éloignés l'un de l'autre. Le nom de *Puelches* a le même sens, et il a aussi été donné dans l'Amérique du Sud à trois populations bien distinctes qui sont : certaines tribus patagones voisines de l'océan Atlantique ; les Aucas ou tribus araucaniennes répandues, autrefois comme de nos jours, à l'est des Andes, dans la partie occidentale des plaines qui de ces montagnes s'étendent jusqu'à Buénos-Aires ; enfin une nation que d'Orbigny a trouvée à quelques degrés de l'océan Atlantique, sur les deux rives du Rio Colorado ou Rivière Rouge, depuis le 39e jusqu'au 41e degré de latitude australe. C'est seulement à cette dernière nation que, dans l'*Homme américain*, t. II, p. 76 et 77, Alcide d'Orbigny réserve le nom de *Puelches*.

et il la considère comme le débris des *Quérendis* qui disputèrent en 1535 le territoire de Buénos-Aires à Pierre de Mendoza.

Or, parmi les contingents fournis à l'armée des Araucaniens révoltés par les nations voisines et amies, Ercilla signale au ch. XXI, str. 49, les Puelches, qu'il place sous le commandement de Tomé à la str. 41. Ces Puelches ne pouvaient être que les tribus araucaniennes de la plaine située à l'est des Andes, qui étaient venues au secours de leurs frères de l'Araucanie proprement dite ; et comme ces Puelches n'avaient pas non plus de chevaux, puisque toute l'armée combattait à pied, il en résulte que les populations américaines de la région occidentale des plaines de Buénos Aires n'avaient pas encore de chevaux vers l'an 1555; et l'on a vu plus haut qu'il en était de même en 1533 des Quérendis, qui occupaient la région orientale de ces plaines.

Il reste à parler des Patagons, dont on doit la première connaissance au voyage autour du monde de Fernand de Magellan. Charton a inséré dans *Les Voyageurs anc. et mod.*, t. III, p. 273-352, la relation qu'en a donnée Pigafetta, compagnon de voyage de Magellan. On y trouve les renseignements suivants :

Partie de San Lucar le 20 septembre 1519, l'escadre arriva sur la côte du Brésil au 23° 30′ de latitude australe, côtoya le pays en descendant vers le sud, s'arrêta un instant à l'embouchure de la Plata, puis, à proximité du port Désiré, dans l'Ile des Pingouins et dans l'Ile des Phoques, dite aussi Ile des Loups marins et Ile des Lions marins. Enfin, Magellan gagna le port Saint-Julien, situé sous le 49° 30′ de latitude australe ; il y passa les cinq mois d'hiver qui correspondent aux mois d'été 1520 de notre hémisphère ; et les Portugais purent y étudier les indigènes.

Or Pigafetta dit à propos du premier qui s'approcha : « Son habit ou plutôt son manteau était de fourrures bien cousues ensemble, d'un animal qui abonde dans ce pays, comme nous avons eu l'occasion de le voir par la suite. Cet animal a la tête et les oreilles d'une mule, le corps d'un chameau, les jambes d'un cerf et la queue d'un cheval, et il hennit comme ce dernier. Cet homme portait aussi une espèce de chaussure faite de la même peau. Il tenait dans la main gauche un arc court et massif, dont la corde, un peu plus grosse que celle d'un luth, était faite d'un boyau du même animal; de l'autre main, il portait des flèches de roseau courtes, ayant d'un côté des plumes

comme les nôtres, et de l'autre, au lieu de fer, la pointe d'une pierre à fusil blanche et noire. Ils forment, de la même espèce de pierre, des outils tranchants pour travailler le bois. » (P. 280-281.)

La bonne réception faite à ce sauvage décida ses camarades à venir sur les vaisseaux. « Mais les hommes, qui ne tenaient que leurs ars et leurs flèches, avaient tout chargé sur leurs femmes, comme si elles eussent été des bêtes de somme..... Elles conduisaient quatre des animaux dont j'ai parlé; mais c'étaient des petits qu'elles menaient avec une espèce de licou. On se sert de ces petits pour attraper les grands : on les lie à un arbrisseau; les grands viennent jouer avec eux, et les hommes cachés dans les broussailles les tuent à coups de flèches. Les habitants du pays, hommes et femmes, au nombre de dix-huit, ayant été invités par nos gens à se rendre près de nos vaisseaux, se partagèrent des deux côtés du port et nous amusèrent en faisant la chasse dont il est question. » (P. 282.)

Enfin Pigafetta ajoute plus loin : « Ces peuples se vêtissent, comme je l'ai dit, de la peau d'un animal, et c'est de la même peau qu'ils couvrent leurs huttes, qu'ils transportent là où il leur convient le mieux, n'ayant point de demeure fixe, mais allant, comme les bohémiens, s'établir tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre... Notre capitaine donna à ce peuple le nom de *Patagons*. » (P. 285.)

« Les Patagons, dit d'Orbigny, habitent depuis le détroit de Magellan jusqu'au Rio Negro, au 40e degré de latitude sud; ils passent même plus au nord, jusqu'aux montagnes de la Ventana, au 39e degré sud [1], et de l'est à l'ouest des bords de l'océan Atlantique austral jusqu'au pied oriental des Andes, c'est-à-dire du 65e au 74e degré de longitude occidentale de Paris, mais seulement dans les plaines, car ils ne sont point montagnards..... Essentiellement chasseurs, et par suite nomades, ils errent du nord au sud, et de l'est à l'ouest, sans avoir, à proprement parler, de résidence déterminée. Il en résulte qu'on peut successivement voir les mêmes individus soit au détroit de Magellan, soit sur les rives du Rio Negro..... Les Patagons se divisent en une foule de petites tribus dispersées par familles au sein des vastes terres unies du sud [2]. »

1. Le texte original de d'Orbigny dit « au 19e degré », mais c'est une faute d'impression évidente, puisque la sierra Ventana est traversée par le 38e degré sud.
2. D'Orbigny, *L'homme américain*, t. II, p. 61-62.

La tribu de chasseurs patagons qui passa l'hiver au port Saint-Julien, près des vaisseaux de Magellan, ne possédait certainement pas de chevaux. On le voit clairement à la façon dont elle chassait le guanaco, animal très reconnaissable dans la description de Pigafetta. Mais, cela ne prouvant rien pour les autres tribus patagones, nous rapporterons les documents les plus intéressants pour notre sujet, fournis par les autres relations des voyageurs qui ont communiqué avec les Patagons; et quelques-uns de ces documents seront extraits des relations insérées par De Brosses dans son *Histoire des navigations aux terres australes*.

En 1535, quand Alcazova pénétra dans le détroit de Magellan par son entrée orientale, « une troupe d'environ 20 sauvages se montrait sur la côte droite, marchant devant et paraissant joyeuse de voir les Espagnols. » Le mauvais temps le força bientôt de sortir du détroit et de se réfugier au « port des loups marins ». C'est le port Désiré, situé au 47° 45′ de latitude australe, et aussi nommé baie des Phoques, à cause du voisinage de l'île des Phoques. Alcazova malade fait explorer le pays par son lieutenant Rodrigue de l'Isle et 200 hommes armés. A vingt-cinq lieues au nord-ouest, les Espagnols trouvent entre deux montagnes une rivière étroite, rapide et sans fond. « Quatre femmes étaient près de là avec un vieillard, n'ayant d'autres vivres qu'une certaine graine qu'elles moulaient entre deux pierres, et un peu de chair de brebis (lisez guanaco), qui dans cette contrée sont en très grand nombre, farouches et légères à la course. L'Indien en avait une apprivoisée qui lui servait à en attraper d'autres au piège, quand elles venaient boire à la rivière. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 164-165.)

A propos de la descente de Drake sur les côtes de la Patagonie, en 1578, en face de l'île des Pingouins, le rédacteur du journal de sa navigation dit : « Notre amiral étant à terre, le peuple l'est venu voir, sautant et dansant d'allégresse, montrant vouloir trafiquer avec nous..... Ces gens sont fort agiles, à ce que nous avons pu voir, fort bien entendus au fait de la guerre : car ils gardaient un bon ordre en marchant et avançant, et de peu d'hommes qu'ils étaient ils se faisaient paraître un grand nombre. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 181-182.)

Lors de son premier voyage en Patagonie, Cavendish arrive au port Désiré en 1586. On lit dans la relation de ce voyage écrite par Pretty, l'un des compagnons de Cavendish : « Quel-

ques-uns de nos gens, occupés à laver du linge le jour de Noël, près d'un puits qu'ils avaient creusé, furent surpris et blessés à coups de flèches par les sauvages. Candish [1] y courut avec seize hommes et les mit sans peine en fuite, quoiqu'ils fussent environ soixante. Ces hommes vivent comme de franches brutes et fuyent soigneusement l'aspect des Européens..... Leurs flèches sont des roseaux minces, armés d'une pierre très aiguë. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 121-122.)

Knivet et John Jane ont rédigé chacun une relation du second voyage de Cavendish, exécuté en 1592. Knivet raconte qu'au port Famine, dans le détroit de Magellan, les matelots allaient tous les jours à terre pour chercher des moules et des fruits, puis il ajoute : « Un jour que nous étions sur le rivage, nous vîmes venir à eux plus de mille cannibales portant des plumes en leurs mains..... Nous leur donnâmes à entendre que nous avions besoin de vivres. Ils nous firent signe qu'ils n'en avaient point, mais qu'ils pourraient tuer des animaux avec leurs flèches. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 229.)

Quant à Jane, secrétaire de Cavendish, il dit à propos des sauvages rencontrés dans une autre baie du détroit : « C'étaient de grands hommes robustes qui lançaient fort bien des pierres de cinq livres pesant. Ils jetaient aussi de la poussière en l'air, courant çà et là sur le rivage comme des bêtes. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 231.)

Dans la relation du voyage de Sebald de Wert, racontée par Bernard Janszon, l'un des chirurgiens de l'escadre, on apprend que, le 16 décembre 1599, de Wert fut rejoint dans le détroit de Magellan par l'amiral Olivier de Noort : « L'amiral lui raconta dans leur entrevue qu'il s'était battu près des îles Pinguins, contre une troupe de 25 sauvages qui avaient tué trois de ses gens; que ces barbares combattaient avec tant d'acharnement, qu'une femme de leur troupe, blessée au pied d'un coup de mousquet, n'avait pas cessé de lancer des traits, accroupie sur les genoux, jusqu'à ce qu'elle eût été tuée d'un second coup. Que les sauvages sans lâcher le pied étaient tous morts sur place jusqu'au dernier, à l'exception de six enfants qu'il emmenait prisonniers sur son bord. » (De Brosses, *Navig.*, t. I, p. 286.)

1. Candish, abréviation de Cavendish, et se rapprochant davantage de la prononciation anglaise.

Narborough et Wood séjournèrent pendant plusieurs mois au port Saint-Julien en 1670. Ils en explorèrent les environs jusqu'à une vingtaine de milles dans l'intérieur du continent. Ils signalent la présenee des chiens chez les indigènes, dont Wood fait en outre ce portrait : « Il semble que ces sauvages n'aient ni maisons ni aucune demeure fixe, mais qu'ils se transportent d'un lieu à un autre, pour chercher pâture; ils vivent de chiens marins, de limpets, de quelque volaille et de bêtes farouches. Après avoir bien couru le jour, ils se retirent la nuit derrière un buisson, où ils allument un petit feu et se couchent ainsi à la belle étoile. » (De Brosses, *Navig.*, t. II, p. 24-25.)

Wood donne ensuite aux pages 26 et 27 des renseignements sur la faune volatile et mammifère du pays. Il décrit notamment le guanaco, ainsi que le petit animal que « les Espagnols appellent le *cochon cuirassé* », et dans lequel il est facile de reconnaître le *tatou*.

Wood dit aussi des insulaires de l'île Sainte-Elisabeth, qui est située dans le détroit de Magellan, au nord du port Famine : « Ces sauvages ont de fort gros chiens métifs, qui ressemblent à ceux d'Espagne, et qui sont de diverses couleurs. Je ne m'aperçus pas qu'ils eussent d'autres animaux domestiques. » (De Brosses, *Navig.*, t. II, p. 33-34.)

On doit à François Froger la relation du voyage de de Gennes, dont il était l'ingénieur. Il dit à propos des Patagons qu'ils rencontrèrent au port Famine en 1696 : « Il y avait parmi eux une grande vieille qui paraissait âgée de 80 ans et qui semblait commander aux autres; ils avaient des frondes, des flèches et cinq ou six petits chiens, dont ils se servent apparemment pour la chasse. » (De Brosses, *Navig.*, t. II, p. 109.)

Parti d'Angleterre en septembre 1740, pour aller croiser sur les côtes du Chili et du Pérou, l'amiral Anson n'aperçut aucun indigène sur les divers points de la Patagonie dont il s'approcha. Aussi le chapelain du vaisseau amiral, Richard Walter se borne-t-il dans sa relation du voyage à donner des renseignements, sans doute recueillis en passant à Buénos-Aires, sur la multitude du bétail redevenu sauvage dans les plaines situées au sud de cette ville, puis il ajoute : « Outre le bétail nombreux qui remplit les vastes plaines, situées au sud de Buénos-Ayres, ce pays nourrit encore une grande quantité de chevaux. Ils sont aussi originaires d'Espagne; et, quoiqu'ils soient en général excellents, leur grand nombre les rend communément à bon

marché; les meilleurs ne coûtent qu'un écu, et cela dans un pays où l'argent est extrêmement bas et où toutes les marchandises sont chères. On ne sait pas au juste jusqu'où ce bétail et ces chevaux s'étendent du côté du midi; mais il y a lieu de croire qu'il y en a au moins quelques-uns qui errent jusqu'aux environs du détroit de Magellan, et sans doute qu'ils rempliront avec le temps toute cette vaste étendue de pays, ce qui sera d'une grande commodité pour les vaisseaux qui relâcheront sur cette côte; car les chevaux mêmes sont très bons à manger, et plusieurs Indiens en préfèrent la viande à celle du bœuf. » (De Brosses, *Navig.*, t. II, p. 264.)

L'un des vaisseaux de l'escadre de l'amiral Anson, le Wager, fit naufrage à l'ouest de la Patagonie, vers le 47e degré sud, près d'une île à laquelle il donna son nom. Beaucoup d'Anglais échappés au désastre abandonnèrent leur chef, le capitaine Cheap, et se décidèrent à repasser le détroit de Magellan sur une chaloupe, pour gagner les côtes amies du Brésil. L'auteur de la relation de leur voyage nous les montre dépassant l'île Sainte-Elisabeth le 9 décembre 1741, sortant du détroit deux jours plus tard, puis il continue ainsi : « Après que nous eûmes dépassé le cap de la Vierge Marie, nous aperçûmes sur le rivage des hommes à cheval qui coururent vers nous, faisant signe avec leurs chapeaux comme s'ils avaient voulu nous parler. Nous nous approchâmes, et nous vîmes que ceux-ci étaient accompagnés de beaucoup d'autres gens à pied qui menaient avec eux une quantité de bétail. Nous les jugeâmes Européens à leur habillement et à leur contenance. Nous jetâmes l'ancre à un mille du rivage, mais la force de la marée ne nous laissa pas la liberté d'aller à terre. Comme toute cette côte est fort unie, ces gens allaient et venaient faisant voltiger en l'air des mouchoirs blancs, et nous donnant à entendre par leurs signes qu'il y avait à une lieue de là vers le nord une baie où nous pourrions aborder. Nous voulûmes obéir à leurs signes; mais la violence du vent nous fit dériver au sud.... sans que nous ayons pu savoir si ces gens-là n'avaient pas été jetés sur la côte par un naufrage, ou s'ils étaient des naturels du pays, habitant le long de la rivière de Gallégos. » (*Voyage du Wager*, p. 69-70.)

C'est donc entre le 51e et le 52e de latitude australe, près de la rivière Gallégos, ou plutôt de la lagune du même nom, dans laquelle se jette cette rivière, que les naufragés du Wager aperçurent ces cavaliers. Tout porte à croire que c'étaient des

Patagons, et non des Européens ayant fait naufrage dans ces parages avec leurs chevaux; car on va voir que vers cette époque beaucoup de Patagons possédaient réellement des chevaux. Le fait rapporté dans le *Voyage du Wager* est d'ailleurs donné par d'Orbigny, dans l'*Homme américain*, t. II, p. 62, comme la plus ancienne mention connue de la présence du cheval chez les Patagons; et, s'il en existait une plus ancienne, nous n'aurions pas été plus heureux que d'Orbigny, car elle nous aurait également échappé.

Le 26 décembre 1741, les gens de la chaloupe du Wager quittent le port Désiré; ils doublent le cap Blanc le même jour, et ils éprouvent en mer une affreuse disette. « Enfin, dit l'auteur de la relation, la terre, que nous n'avions pas vue depuis quatorze jours, se montra à nos yeux, et son aspect nous ranima un peu en nous donnant l'espérance. Ce ne fut que le 12 (janvier 1742) que nous pûmes approcher du rivage pour nous donner la facilité d'aller à terre. Nous avions devant nous un beau et grand pays, plein de chevaux sauvages et de gros chiens qui couraient par troupes dans la campagne. ..... Quelques-uns (des matelots) coururent après les chevaux et les chiens, qui sont ici plus nombreux que les moutons dans les plaines de Dorset et de Wiltshire. » (*Voy. du Wager*, p. 73-74.)

Ce pays aux chevaux marrons était évidemment dans les pampas situées au sud de Buénos-Aires, puisqu'aux pages 76 et 77 on constate que la chaloupe vint aborder le 18 janvier un peu au nord de la rivière de la Plata, après avoir marché lentement pendant quatre jours. Mais les naufragés avaient été forcés de quitter précipitamment le pays aux chevaux marrons en abandonnant sur la côte huit de leurs camarades, après avoir mis à flot un poinçon rempli d'habits, d'armes à feu, de poudre, de balles, de chandelles et autres provisions, et l'un de ces huit abandonnés a raconté leurs aventures.

Après avoir dressé pour la chasse de jeunes chiens marrons dont ils s'étaient emparés, et déjà réduits à quatre personnes, ils attendaient toujours le passage d'un navire qui pût les délivrer. Mais un jour ils furent pris par des cavaliers patagons qui les « emmenèrent à quelques milles de là sur les bords de la mer, où ils joignirent une douzaine d'autres Indiens, avec quatre cents chevaux dont ils avaient fait capture à la chasse. » (*Voy. du Wager*, p. 122.)

« Le lendemain, dit le narrateur, nous décampâmes pour nous

enfoncer dans l'intérieur des terres, chassant devant nous cette grande troupe de chevaux. Nous marchâmes dix-neuf jours, tirant vers le sud-ouest. Nous nous arrêtâmes dans une vallée entre deux hautes montagnes, où il y avait d'excellents pâturages pour les chevaux, et diverses petites rivières » (*Voy. du Wager*, p. 123.)

Bientôt arrivèrent d'autres troupes de Patagons ayant fait chacune sa capture. « Le nombre des chevaux pris montait à plus de quinze cents; et la plupart n'étaient pas inférieurs aux chevaux d'Europe de la meilleure race. Tout étant arrangé pour le départ, nos Indiens employèrent un jour entier à se régaler; après quoi nous nous mîmes en chemin tous ensemble avec nos 1500 chevaux pour la ville principale où le roi fait sa résidence; nous employâmes quatre mois à faire ce voyage. Ces Indiens ont une manière de voyager fort avantageuse. Ils portent avec eux leurs cabanes et tous les ustensiles de ménage. » (*Voy. du Wager*, p. 124)

La résidence royale se composait d'une trentaine de huttes en peaux de chevaux. « Nous demeurâmes huit mois dans cette prétendue ville. Nous y essuyâmes un hiver fort rude, ayant eu souvent jusqu'à six pieds de neige..... Le pays qu'habitent ces Indiens et tout le continent des Patagons abondent en pâturages et en chevaux. Le mouton y est assez commun, et il y a du gibier de toute espèce; mais un goût de préférence pour la chair de cheval fait négliger tout le reste. Le cheval est presque l'unique viande dont ils usent dans leurs repas.... Ces Indiens n'ont à proprement parler aucune demeure fixe. Lorsque leurs chevaux ont consommé les pâturages d'un canton, ils transportent leurs cabanes et leurs effets dans un autre. Cette transmigration se fait fort lestement et plusieurs fois dans l'année..... Les Patagons vont en course tous les printemps et emploient tout l'été à chasser et à prendre des chevaux sauvages..... Ils excellent tous à bien manier un cheval. » (*Voy. du Wager*, p. 127-132.)

« Quand ils veulent donc se rendre maîtres de chevaux sauvages, voici leur premier stratagème. Ils courent après eux portant une longue courroie dont ils tiennent un bout de la main gauche; ils font un nœud coulant à l'autre bout qu'ils tiennent de la main droite. Lorsque le cavalier est parvenu à juste portée de l'animal qu'il veut saisir, il lui jette le nœud coulant par dessus la tête, et il est rare qu'il manque son coup ». (*Voy. du Wager*, p. 133.)

On sait que l'instrument en question se nomme *lazzo* et qu'une pierre ou une boule de métal, fixée au nœud coulant, en facilite la projection. Aujourd'hui, le chasseur patagon attache le lazzo à l'arçon de sa selle; la corde est lovée dans sa main gauche, qui la file pendant que sa main droite lance le nœud coulant sur la proie; et son cheval est si bien dressé que, en entendant siffler le lazzo, il s'arrête court en s'arc-boutant, pour exécuter lui-même la partie de l'opération qui exige le plus de force.

Le second procédé de chasse décrit par le prisonnier anglais est celui qui s'exécute au moyen du *bola*, corde ou courroie munie d'une boule en pierre ou de métal à chaque extrémité; mais Wallis en donnera plus loin une meilleure description. Nous ferons seulement observer tout de suite que les Patagons se servaient déjà du *bola* avant la découverte de l'Amérique et que les anciens auteurs le désignent généralement sous le nom de *fronde*.

Campbell, l'un des naufragés du Wager, parvint à gagner l'île de Chiloé, puis le Chili, avec ceux de ses compatriotes qui étaient restés fidèles au capitaine Cheap. Mais au lieu de s'embarquer à Valparaiso avec son chef, dont il avait eu à se plaindre, il partit en janvier 1745 avec l'amiral Pizzaro et ses oficiers, qui se rendaient par terre de Santiago du Chili à Buénos-Aires. En traversant les pampas qui s'étendent pendant 400 lieues de Mendoza à Buénos-Aires, voici ce que ses compagnons de voyage lui apprirent sur ceux des Patagons qui fréquentaient alors ces contrées.

« Ces Indiens sont, comme tous les autres Patagons, de haute taille et d'un teint basané. Leurs armes sont la lance et la fronde, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité. Ils se dispersent dans ces vastes plaines ayant chacun leur chef ou cacique..... Ils sont tous bons cavaliers; ils montent à cheval à peu près comme nos Houssards d'Europe. Leurs selles sont plates et minces, comme celles de nos chevaux de course en Angleterre. Leurs étriers ne sont qu'un morceau de bois où il y a un trou pour fourrer le gros doigt du pied. Leur bride est de cuir, et leur mors est de bois. Ils n'ont point de demeure fixe; ils sont errants et par là même fort inaccessibles aux Espagnols. Ils font de temps en temps des courses sur les frontières espagnoles, en enlevant le bétail et les habitants. De tous les prisonniers qu'ils font, ils ne gardent que les femmes et les enfants pour en faire des esclaves, et tuent tout le reste. » (*Voy. du Wager*, p. 179.)

Les Jésuites avaient fondé des établissements dans les pampas en 1739, et les Espagnols une colonie sur le Rio Negro en 1747. Falkner, ancien chirurgien de la marine anglaise devenu jésuite, vécut longtemps dans ces parages pour le service de son ordre. On l'a vu (page 38) voyageant dans les pampas dès l'an 1744, et il ne revint en Europe que postérieurement à l'abandon des îles Malouines par les Français[1], c'est-à-dire après l'an 1767. Il puisa ses renseignements sur les Patagons auprès du fils du capitaine Mansilla, de Buénos-Aires, qui fut pendant six ans leur prisonnier; auprès d'autres captifs espagnols qu'il avait rachetés et dont l'un avait séjourné pendant sept ans en Patagonie; enfin auprès d'un grand nombre de chefs patagons, notamment du cacique Cacapol et de son fils Cangapol, amis des Espagnols et chefs de la grande tribu patagone des Leuvuches, qui occupait les deux rives du Rio Negro et dont Falkner parle en ces termes :

« Cette nation ne sème ni ne plante; elle vit de la chair des guanacoes, des lièvres, des autruches qu'elle trouve chez elle, et de celle des juments qu'elle peut se procurer. La rareté des provisions de bouche tient ce peuple dans un mouvement continuel, allant sans cesse d'une contrée dans une autre pour en trouver. On le trouve errant vers le Cusahuti et de là vers le Vuulcan ou le Tandil, ou en d'autres temps dans les plaines de Buénos-Ayres qui sont à trois ou quatre cents lieues de leur pays. Il n'est pas de nation sur la terre plus inquiète, plus mobile, qui ait plus de disposition à rôder çà et là; ni l'extrême vieillesse, ni la cécité, ni aucune autre maladie ne peut lui ôter ce goût errant. Ces Tehuels[2] sont grands, bien faits..... Ils sont courageux, aiment la guerre et ne craignent point la mort. Ils forment la nation la plus nombreuse de toutes celles qui habitent cette partie de l'Amérique; peut-être sont-ils égaux à toutes les autres ensemble. Ils sont les ennemis des Moluches, qui les craignent beaucoup, et, s'ils avaient été aussi bien fournis de chevaux que ces derniers, peut-être que ce peuple si redoutable aux Espagnols aurait été détruit depuis longtemps... Plus au sud vivent les *Chulilau-cunny* et les *Sehuau-cunny*, ce sont

1. Falkner, *Terres magellaniques*, t. II, p. 25-26.

2. Au lieu du mot *Tehuelches*, dès lors adopté par les Espagnols de l'Amérique du Sud pour désigner les Patagons, Falkner emploie soit le mot *Tehuels*, soit le mot *Tehuelhets*, prétendant à tort que *chu* signifie *contrée* et non *peuple*. Voyez *Terres magellaniques*, t. II, p. 47.

les plus méridionaux des Indiens qui montent à cheval..... La dernière des nations Téhuel sont les *Yacana-cunny*, mots qui signifient *gens de pied*, parce qu'ils voyagent toujours à pied, n'ayant point de chevaux dans leur pays. Vers le nord, ils confinent aux *Sehuau-cunny*, à l'ouest aux *Key-yus* ou *Key-yuhues*, dont ils sont séparés par une chaîne de montagnes, à l'est à l'Océan et au sud à la Terre de Feu ou à la mer du Sud [1]. »

Le 21 décembre 1764, le commodore Byron arrive en vue des côtes de la Patagonie. « Je jetai l'ancre, dit-il, à deux milles du rivage; c'est dans le même endroit que les gens du Wager, en passant le détroit dans leur chalouque, après la perte de ce vaisseau, virent un certain nombre d'hommes à cheval..... A notre arrivée à l'ancre, j'observai avec ma lunette le même spectacle qu'avaient vu les gens du Wager, une troupe d'hommes à cheval, qui arboraient une espèce de pavillon ou mouchoir blanc, et qui du rivage nous faisaient signe d'aller à terre. Curieux de connaître ce peuple, je fis mettre en mer mon canot à douze rames... Lorsque nous n'étions plus qu'à une petite distance de la grève, nous vîmes que cette troupe se montait à environ 500 hommes, dont quelques uns étaient à pied et le plus grand nombre à cheval [2]. »

Byron descend ensuite au milieu de ces gens, qu'il reconnaît être des Patagons. Il parle de leur grande taille, de leur physionomie, de leur costume. « Quelques-uns portaient aussi des bottines, ayant à chaque talon une petite cheville de bois qui leur sert d'éperon [3]. »

« J'observai, dit-il, qu'ils avaient avec eux un grand nombre de chiens dont ils se servent, je pense, pour la chasse des bêtes fauves, qui font une grande partie de leur subsistance; ils ont de très petits chevaux et en fort mauvais état, mais très vites à la course; les brides sont des courroies de cuir avec un petit bâton pour servir de mors..... Les femmes montent à cheval comme les hommes et sans étriers ; et tous allaient au galop sur la pointe de terre où nous descendîmes, quoiqu'elle fût couverte d'une infinité de grosses pierres glissantes [4]. »

Le 16 novembre 1766, Samuel Wallis aborde, à l'entrée du

1. Falkner, *Terres magellaniques*, t. II, p. 63-65 et 67.
2. Byron, *Relat. des voyages entrepris par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. I, p. 41-42.
3. Byron, *Relat. des voy. entrep. par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. I, p. 44.
4. Byron, *Relat des voy. entrep. par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. I, p. 50.

détroit de Magellan, dans une petite baie située sur la côte méridionale du « cap de la *Vierge-Marie* », qu'il place au 52° 24′ de latitude sud et au 68° 22′ de longitude ouest du méridien de Greenwich, et qui est par conséquent le cap des *Vierges* des géographes contemporains. Wallis dit des indigènes qu'il rencontra sur le rivage de la baie en question :

« Ces Américains, les femmes comme les hommes, avaient chacun un cheval, avec une selle assez propre, une bride et des étriers. Les hommes avaient des éperons de bois, à l'exception d'un seul qui avait une paire de grands éperons à l'espagnole, des étriers de bronze, et un sabre espagnol sans fourreau; mais, malgré ces distinctions, il ne paraissait avoir aucune espèce d'autorité sur les autres. Les femmes ne portaient point d'éperons. Les chevaux paraissaient bien faits, légers, et hauts d'environ quatorze palmes. Ces Américains avaient aussi des chiens qui paraissaient être, ainsi que les chevaux, de race espagnole[1]. »

« Chacun avait à sa ceinture une arme de trait d'une espèce singulière : c'étaient deux pierres rondes, couvertes de cuir, et pesant chacune environ une livre, qui étaient attachées aux deux bouts d'une corde d'environ huit pieds de long. Ils s'en servent comme d'une fronde, en tenant l'une des pierres dans la main et faisant tourner l'autre autour de la tête jusqu'à ce qu'elle ait acquis une force suffisante; alors ils la lancent contre l'objet qu'ils veulent atteindre. Ils sont si adroits à manier cette arme, qu'à la distance de quinze verges ils peuvent frapper des deux pierres à la fois, un but qui n'est pas plus grand qu'un chien. Ce n'est cependant pas leur usage d'en frapper le guanaque ni l'autruche, quand ils font la chasse de ces animaux; mais ils lancent leur fronde, de manière que la corde, rencontrant les deux jambes de l'autruche ou deux de celles du guanaque, les enveloppe aussitôt par la force et le mouvement de rotation des pierres, et arrête l'animal, qui devient alors aisément la proie du chasseur[2]. »

Un mois plus tard, le 17 décembre, entre le cap de la Vierge-Marie et le cap Possession, Wallis aperçut plusieurs Américains à cheval, poursuivant des guanacos et tenant leurs bolas prêts à être lancés. Ayant jeté l'ancre le soir dans la baie Possession, il vit le lendemain, à la pointe du jour, environ 400 indi-

1. Wallis, *Relat. des voy. entrep. par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. III, p. 21-22.
2. Wallis, *Relat des voy. entrep. par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. III, p. 24-25.

gènes « qui campaient dans un vallon d'un très beau vert, situé entre deux collines; leurs chevaux paissaient derrière eux [1]. »

Du reste, Wallis donne ailleurs le nom de Patagons à ces cavaliers américains, dont il vante la haute stature et dont il décrit les habits en peaux de guanacos. Il les distingue très nettement des autres populations qu'il rencontra tant à l'ouest du détroit que sur les côtes occidentales de la Patagonie et sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Quelques mois avant l'arrivée de Wallis dans le détroit de Magellan, Duclos-Guyot, commandant de la frégate l'*Aigle*, et de La Giraudais, commandant de la flûte l'*Etoile*, y avaient déjà vu, en mai 1766, quelques Patagons possesseurs de chevaux et de chiens, armés de bolas et connaissant quelques mots espagnols [2]. La Giraudais dit même qu'avec ces bolas les Patagons atteignent et tuent des animaux jusqu'à la distance de quatre cents pas [3].

En décembre 1767, Bougainville rencontra aussi, à la baie de Possession et à la baie Boucault, des cavaliers patagons ne possédant point d'autres armes que des bolas et de petits couteaux en fer de fabrique anglaise [4].

Enfin, le savant docteur Commerson, qui avait accompagné Bougainville, dit à propos de la taille des Patagons rencontrés à la baie Boucault: « Je crois encore devoir faire observer, pour porter le dernier coup aux exagérations qu'on a débitées sur ces sauvages, qu'ils sont errants comme les Scythes et sont presque sans cesse à cheval; or les chevaux n'étant que de race espagnole, qui est très petite, comment prétendre leur affourcher des géants sur le dos? Ils sont déjà même obligés, sans avoir plus d'une toise de haut, de tendre les pieds en avant: ce qui ne les empêche pas d'aller toujours au galop, soit à la montée, soit à la descente. Leurs chevaux sont sans doute préparés et formés à cet exercice. D'ailleurs l'espèce en est si fort multipliée dans les gras pâturages de l'Amérique méridionale, qu'on se soucie peu de les ménager [5]. »

1. Wallis, *Relat. des voy. entrep. par ordre de Sa Maj. Britann.*, t. III, p. 30-31.
2. Pernetty, *Hist. d'un voy. aux îles Malouines*, t. II, p. 105-108, et 122-130.
3. Pernetty, *Hist. d'un voy. aux îles Malouines*, t. II, p. 127.
4. Bougainville, *Voyage autour du monde*, t. I, p. 235-247.
5. *Lettre de M. de Commerson à M. de Lalande*, dans le *Voyage autour du monde* de Bougainville, t. III, p. 268-259.

Il serait aussi fastidieux que superflu de faire même une simple énumération des autres voyageurs qui ont vu des cavaliers patagons depuis le milieu du XVIIIe siècle. Aussi nous bornerons-nous à rapprocher des faits historiques précédents les renseignements oraux que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Moréno, actuellement (1882) directeur du musée anthropologique et archéologique de Buénos-Aires.

Rappelons d'abord que les Espagnols de l'Amérique du Sud donnent depuis longtemps le nom générique de ***Téhuelches*** à tous les vrais Patagons, c'est-à-dire à l'ensemble des populations grandes et fortes dont la taille avait été sensiblement exagérée par les compagnons de Magellan et par d'autres navigateurs plus récents; tandis que, d'après M. Moréno, le nom de Téhuelches n'est, pas plus que celui de Patagons, le vrai nom de ces populations, qui s'appellent elles-mêmes ***Ahonekenke*** ou ***Tsoneka***. Il pense que l'un de ces deux noms est une altération de l'autre, sans pouvoir décider lequel est le plus ancien.

M. Moréno a déjà fait cinq voyages en Patagonie. Il l'a parcourue dans tous les sens, de l'est à l'ouest et du nord au sud, depuis ses frontières septentrionales jusqu'au détroit de Magellan, à l'exception de la zone comprise entre le 44e et le 48e degré de latitude australe.

Toutes les tribus Ahonekenke ou Tsoneka qu'il a visitées possèdent des chevaux, dont elles font une grande consommation, tant pour leur alimentation que pour le service de leurs chasses effrénées. Elles préfèrent la chair de la jument à celle de l'étalon; c'est ce qui explique pourquoi la viande de jument est si souvent mentionnée par les auteurs qui parlent de leurs festins.

Tous les Ahonekenke ou Tsoneka ont trois mots indigènes pour désigner le chien (*huach-na*, *huachin* et ***shamehuen***), et ils n'ont adopté aucun nom européen de cet animal. Ils se servent au contraire, pour désigner le cheval, du seul nom de *cahuall*, qui est évidemment le mot espagnol ***cavallo***. Le mot *cahuall* se contracte même sous la forme *cau* dans les expressions patagones *cau-elkepsh* et *cau-eresh*, qui signifient toutes les deux *aller à cheval* et qui sont constituées par l'accouplement du nom espagnol du cheval avec deux verbes patagons. M. Moréno a déjà signalé l'existence de ces noms du cheval et du chien, chez les Ahonekenke ou Tsoneka, dans le vocabulaire de son *Viaje a la Patagonia austral*, 2e édit., t. I, p. 384-393.

M. Moréno a exploré un grand nombre de cimetières en Patagonie. Il n'a jamais trouvé aucun ossement de cheval associé aux ossements humains dans les anciens tombeaux, tandis qu'il a constaté la présence d'ossements de chevaux associés aux ossements humains dans la plupart des tombeaux modernes, incontestablement postérieurs à la découverte de l'Amérique par les Européens.

Dans quelques tribus Ahonekenke ou Tsoneka, M. Moréno a rencontré des vieillards qui se souvenaient de l'époque où ces tribus ne possédaient pas encore de chevaux, et qui avaient vu, dans leur enfance, ces tribus exécuter à pied leurs chasses et leurs voyages.

Enfin, chez les Ahonekenke ou Tsoneka, M. Moréno a vu tous les cavaliers chasser le gros gibier, notamment le guanaco et l'autruche, avec le bola. Ce peuple a même complètement abandonné l'usage de l'arc et de la flèche.

Les tribus patagones étant essentiellement errantes, et, d'autre part, M. Moréno ayant exploré, tant dans le nord que dans le sud de la Patagonie, 9 à 10 degrés de latitude sur les 13 à 14 que comporte cette contrée, la comparaison des renseignements de ce savant et intrépide voyageur avec les faits historiques précités suffit pour autoriser les conclusions suivantes :

Les Patagons ne possédaient pas de chevaux lors de la découverte de l'Amérique; ils n'en avaient même aucune connaissance. Certaines tribus patagones n'ont adopté l'usage du cheval que dans les premières années du XIXe siècle; mais, vers l'an 1740, d'autres tribus s'en servaient déjà depuis un temps indéterminé.

L'usage du cheval chez quelques Patagons serait même plus ancien que ne sembleraient l'indiquer les documents historiques précités, s'il était certain qu'on a vu des Patagons à cheval vers l'an 1600, comme quelqu'un nous l'a assuré, sans pouvoir se rappeler où il a trouvé ce renseignement. Mais le fait serait-il avéré, qu'il ne changerait rien à celui de l'absence originaire du cheval en Patagonie, ni à celui de son adoption successive et non simultanée par les diverses tribus patagones.

Falkner a donc eu raison de dire que de son temps il existait des tribus de cavaliers et des tribus de piétons parmi les Patagons. Quant au naufragé du Wager qui fut prisonnier chez une tribu de Patagons cavaliers, il a eu tort d'appliquer à toute la nation ce qu'il avait constaté chez cette tribu. On peut le

comparer à l'un de ses compatriotes qui déclara de couleur rousse toutes les femmes d'une localité dont il n'avait vu que la servante d'auberge.

Les diverses tribus patagones ayant adopté l'usage du cheval à des dates différentes, on conçoit que l'usage des étriers chez quelques tribus ait été signalé à Campbell dès l'an 1745, bien que la tribu accostée par Byron en ait encore été privée en 1764.

Il importe d'ailleurs très peu de savoir si les premiers chevaux des Patagons descendaient des chevaux pris aux Espagnols par les Araucaniens vers le milieu du XVIe siècle, ou s'ils étaient des chevaux marrons issus de ceux qui avaient été abandonnés dans les pampas en 1535 par les compagnons de Pierre de Mendoza; car, de toute façon, c'étaient des chevaux espagnols. Il n'importe pas davantage de savoir si les Patagons ont pris leur nom espagnol du cheval à leurs voisins les Araucaniens, ou aux prisonniers espagnols qu'ils ramenaient avec leurs razzias de chevaux et de bétail. Mais il est très intéressant de constater que l'usage du cheval leur a fait complètement abandonner l'usage de l'arc et les a déterminés à ne plus se servir que de leurs terribles bolas dans les chasses, pour des raisons sur lesquelles il serait oiseux d'insister.

Il est bien entendu que tout ce qui vient d'être dit sur la Patagonie et les Patagons s'applique uniquement aux vrais Patagons et à la Patagonie proprement dite ou orientale; car la région occidentale de la Patagonie est occupée par de tout autres populations, auxquelles Bougainville a donné le nom de *Pècherais*, parce qu'elles répétaient continuellement ce mot comme les Patagons celui de *chaoua* [1]. On leur donne plus souvent aujourd'hui le nom de *Fuégiens*, parce qu'on les trouve aussi dans les différentes îles de la Terre de Feu.

C'est à ces populations fuégiennes qu'appartenaient les misérables familles rencontrées par Campbell en 1742 entre l'île Wager et l'île de Chiloé, et dont il dit : « Ils ont des chiens dressés pour aller à l'eau, lesquels à force d'aboyer effrayent le poisson et le chassent dans les filets; il y a même de ces chiens qui plongent et qui prennent le poisson dans l'eau. » (*Voyage du Wager*, p. 154-155.)

Ce sont également des Fuégiens que Wallis eut si souvent l'occasion d'observer pendant les premiers mois de 1767, dans

1. Bougainville, *Voyage autour du monde*, t. I, p. 276.

la partie ouest du détroit et sur les côtes occidentales de la Patagonie. Il les déclare « d'une taille beaucoup plus petite » que celle des Patagons; et il les représente comme des gens vêtus de peaux de phoques, exhalant une odeur insupportable de poisson pourri, tous pêcheurs ou piétons, armés d'arcs, de flèches et de javelines à pointes de silex ou d'os de poisson [1].

Il n'est d'ailleurs point besoin de se livrer à de longues recherches rétrospectives pour montrer que les Fuégiens ou Pècherais n'avaient pas de chevaux lors de la découverte de l'Amérique : il suffit de rappeler ce qu'en dit le chirurgien de marine Victor de Rochas, qui put les étudier à loisir pendant les années 1856 à 1859.

« Les Pècherais..... habitent ou fréquentent les deux rives du détroit de Magellan et les canaux latéraux jusque vers le golfe de Peñas..... C'est une race d'hommes fort inférieure aux Patagons, peut-être expulsée par eux, dans les temps antiques, du continent américain, et réfugiée aujourd'hui dans ces arides régions que les premiers dédaignent d'habiter. Il est du moins remarquable qu'on ne trouve jamais ces deux races d'hommes ensemble et que l'une semble fuir l'autre. Ainsi, dans la moitié orientale, là où s'étendent les vastes pâturages fréquentés par les herbivores dont les Patagons font leur nourriture et où les cavaliers ont le champ libre pour leurs courses et leurs chasses, dans cette moitié du détroit, dis-je, on ne rencontre que des Patagons et point de Pècherais. Dans la moitié occidentale, au contraire, les montagnes et les forêts qui couronnent l'extrémité du continent américain ne sont pas propices aux excursions vagabondes des cavaliers; aussi n'y voit-on plus de Patagons et trouve-t-on au contraire les Pècherais, qui remontent de là dans le labyrinthe insulaire des canaux latéraux, où personne ne peut venir leur disputer une misérable existence.

« Ces pêcheurs sont beaucoup plus arriérés que les cavaliers. Comme les Bédouins nomades, ceux-ci plantent leur tente de peaux dans les pâturages qu'ils trouvent le plus à leur convenance pour le moment..... Ils vivent en tribus plus ou moins nombreuses : de là les avantages de la vie en société, les lois ou les usages reçus que cette vie suppose, etc., etc. Les Pècherais au contraire diffèrent peu à l'égard de leurs habitations et

1. Wallis, *Relat. des voy. entrep. par ordre de Sa Majesté Britann.*, t. III, p. 47-50 et 70-77.

de leur genre de vie des orangs-outangs et des castors..... Ils ne vivent point en tribus, mais par familles, car on ne peut pas appeler tribu une réunion d'une dizaine d'individus au maximum.

« J'ai vu beaucoup de sauvages et même d'anthropophages, j'en ai vu dont le territoire n'avait jamais encore été foulé par des étrangers (ceux de l'île Rossel, archipel de la Louisiade), eh bien! nulle part je n'ai vu d'hommes aussi misérables, aussi ignorants, aussi grossiers que les Pècherais, qui pourtant, soit dit en passant, se contentent de la chair des animaux et respectent celle de leur prochain [1]. »

Nous venons de suivre les conquérants et les explorateurs dans toutes les contrées de l'Amérique ; et, parmi la multitude de documents qu'ils ont laissés touchant l'histoire du chien et celle du cheval, nous avons fait un choix consciencieux, qui conduit forcément aux conclusions suivantes :

En ce qui concerne la Patagonie et l'Araucanie, il n'existe pas, du moins à notre connaissance, de documents constatant la présence du chien à des dates très rapprochées de la découverte de l'Amérique. On est donc réduit aux renseignements tirés de l'existence actuelle, dans ces pays, de mots purement indigènes, sans aucun nom étranger, pour désigner le chien. C'est un fort indice de la présence initiale de cet animal dans ces contrées, bien que, à la rigueur, les Patagons et les Araucaniens aient pu recevoir le chien seulement après l'arrivée des Européens, et qu'ils aient pu lui donner alors les noms des animaux américains qui lui ressemblent. Mais cela est d'autant moins vraisemblable qu'il existait incontestablement des chiens dans beaucoup d'autres régions américaines, aussi bien dans l'Amérique du Sud que dans l'Amérique du Nord et dans les Antilles avant l'arrivée des Européens. Ces chiens étaient du reste de diverses couleurs, et ils se divisaient en plusieurs races de différentes tailles, les unes à longs poils, les autres à poils ras ou même sans poil. Enfin ces chiens étaient tantôt de simples objets de luxe, tantôt des animaux alimentaires, tantôt des auxiliaires, employés soit comme bêtes de trait, soit comme bêtes de somme, et finissant généralement aussi par être mangés.

Quant aux chevaux, non seulement ils n'étaient pas utilisés

1. V. de Rochas, *Journal d'un voyage au détroit de Magellan et dans les canaux latéraux de la côte occidentale de la Patagonie*, dans le *Tour du monde*, t. III, p. 235-236.

par les Américains lors de la découverte de l'Amérique, mais il n'en existait pas à l'état libre dans ce continent, puisque leur figure était complètement inconnue aux indigènes de cette époque. L'étonnement éprouvé par ces indigènes à la vue du cheval indique même qu'il n'y avait alors en Amérique aucune espèce vivante d'Equidés; de sorte que, quelles que soient les espèces auxquelles aient appartenu les Equidés dont les ossements quaternaires ont été trouvés, aussi bien dans l'Amérique du Sud que dans l'Amérique du Nord, ces espèces avaient certainement disparu du continent américain. Les dates de la disparition de ces espèces américaines d'Equidés peuvent être relativement récentes; mais, en tout cas, elles sont éloignées de la découverte de l'Amérique d'un nombre de générations suffisant pour que le souvenir de la physionomie du type équidé se soit effacé de la mémoire des Américains contemporains de la découverte et de l'exploration de leurs pays par les Européens.

Nous ne sachions pas qu'on ait jusqu'ici fait une étude complète et réellement scientifique des diverses races chevalines qui peuplent aujourd'hui les différentes contrées de l'Amérique; mais tout porte à croire qu'on n'y trouvera que des sujets appartenant aux races chevalines de l'Ancien Continent.

Il paraît du reste que la plupart de celles-ci ont aujourd'hui des représentants en Amérique, et cela se conçoit, puisqu'il y a été amené des chevaux par les Français, les Anglais, les Hollandais, les Portugais et les Espagnols.

Mais on s'accorde généralement à reconnaître que l'immense majorité des chevaux de ce continent descend des chevaux espagnols; et cela s'explique d'autant mieux que, pendant longtemps, les Espagnols ont seuls colonisé l'Amérique, en vertu de la fameuse bulle du pape Alexandre VI.

Dans cette bulle, rédigée à la sollicitation de Ferdinand le Catholique, immédiatement après le premier voyage de Christophe Colomb, le pape avait en effet tiré d'un pôle à l'autre une ligne idéale passant à 100 lieues à l'ouest des Açores; il avait donné au roi d'Espagne tous les pays découverts et à découvrir à l'ouest de cette ligne, et accordé au roi de Portugal tous les pays situés à l'est. Aussi, les rois ayant à peu près les mêmes idées que les papes sur la propriété, François Ier disait-il plus tard, à propos de cette bulle : « Où donc est l'article du testament d'Adam qui me déshérite du nouveau monde au profit des rois d'Espagne et de Portugal? »

CHAPITRE XIV

APERÇU DE L'HISTOIRE DES ANES ET DES MULETS

La plupart des naturalistes modernes ont longtemps attribué une origine asiatique à tous les ânes domestiques; ils les croyaient issus des prétendus onagres ou ânes sauvages d'Asie, déjà signalés par les anciens et dont des troupeaux plus ou moins nombreux se rencontrent encore aujourd'hui en liberté depuis l'Altaï septentrional jusqu'aux régions méridionales de l'Asie. Puis, en 1862, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a admis que la patrie primitive de l'âne est « partie en Asie, partie en Afrique, » parce que, suivant lui, « l'onagre s'étend de l'Asie jusque dans le nord-est de l'Afrique [1]. »

Mais, dès 1869, M. H. Milne Edwards considérait « comme bien démontré que l'âne est une espèce essentiellement africaine, qui ne s'est répandue en Asie qu'à l'état domestique, car tout ce que les anciens, ainsi que les voyageurs modernes, ont dit des ânes sauvages, ou onagres, de la Syrie, de la Perse, etc., est applicable à l'Hémippe, au Gour, au Ghor-Khur, au Kiang ou Dshiggetei, c'est-à-dire à diverses variétés de l'*Equus hemionus* et non à l'*Equus asinus*. Le cheval, au contraire, paraît une espèce originaire de l'Asie centrale et d'une partie de l'Europe. Or il est présumable que la domestication de l'âne a été effectuée en Afrique, probablement dans la haute Egypte, ou dans une contrée voisine, tandis que celle du cheval a dû avoir lieu dans la région occupée par les peuples indo-germaniques. Si la civilisation de l'Asie centrale et de l'Europe avait

1. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, *Hist. nat. génér. des règnes organ.*, t. III, p. 78-80.

précédé de beaucoup celle de l'Egypte, on aurait pu supposer que les anciens Egyptiens avaient reçu de l'étranger des chevaux dressés avant d'avoir su dompter l'âne, qui vivait près d'eux à l'état sauvage; mais rien ne nous autorise à supposer qu'il en fut ainsi, et, suivant toute probabilité, les habitants de l'Egypte ont dû faire usage de l'espèce indigène, c'est-à-dire de l'âne, avant de se servir du cheval, qui est une espèce exotique et qui n'a jamais pu arriver en Afrique qu'à l'état d'animal domestique [1]. »

On a vu dans le chapitre IX que le cheval n'a en effet été utilisé en Egypte que longtemps après l'âne, et M. George a développé, dans ses *Etudes zoologiques* précitées sur les hémiones, la thèse de M. Milne Edwards sur l'origine africaine de l'âne.

Ainsi, M. George montre dans son paragraphe 3 qu'aujourd'hui les véritables ânes sauvages se rencontrent seulement en Abyssinie, où ils vivent en troupes nombreuses avec une robe d'un gris ardoisé, la raie cruciale ou dorso-scapulaire noire, et quelques zébrures noires, irrégulières, vers la région inférieure des membres. Or, tout en admettant qu'une partie de ces ânes puisse descendre de sujets marrons, il faut avouer qu'on trouve dans leur robe, qui est identique chez tous les sujets, l'un des principaux caractères des races sauvages. Chez les ânes sauvages d'Abyssinie, « la portion interorbitaire de la région frontale est fort bombée transversalement, » suivant M. George (§ 3); c'est précisément l'un des caractères typiques de la race asine domestique à laquelle M. Sanson a donné le nom de race africaine ou d'Egypte.

M. George étudie ensuite, dans les paragraphes 4 à 8, les diverses variétés d'Equidés asiatiques auxquelles on a si souvent donné le nom d'ânes sauvages, et il arrive à ces conclusions dans le paragraphe 9 : « Nous voyons que tous les Solipèdes asiatiques dont les voyageurs et les naturalistes des temps modernes parlent sous le nom d'ânes sauvages sont en réalité des Hémiones, et que de nos jours l'Ane, proprement dit, n'a été trouvé à l'état sauvage que dans le nord de l'Afrique. En était-il toujours de même, et les ânes domestiques, répandus en si grand nombre dans l'Asie Mineure, dans la Perse, dans l'Inde et dans d'autres parties de l'Asie, sont-ils d'origine étran-

1. Milne Edwards, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. LXIX, 1869, p. 1259.

gère, ou bien y avait-il jadis dans ces contrées des Onagres proprement dits, dont tous les descendants auraient été réduits en domesticité? Cette dernière hypothèse me paraît peu probable dans un pays où la population est rare et où les déserts ainsi que les steppes et les montagnes offrent de nombreux refuges pour les animaux rapides à la course. »

Ces considérations rendent déjà très probable qu'il n'a pas plus existé d'ânes sauvages en Asie dans l'antiquité qu'aujourd'hui, et par conséquent que la race asine orientale a été domestiquée dans la vallée du haut Nil, par les indigènes de cette région, c'est-à-dire par les Nubiens ancêtres des anciens Egyptiens. Le fait est confirmé par une déduction philologique qui paraît avoir échappé à tous les philologues et qui n'en est pas moins décisive.

En effet, la robe des hémiones est d'un fauve plus ou moins ardent suivant les races; elle est même complètement rousse chez le kiang, tandis que, chez les ânes, la robe est d'un gris souris plus ou moins foncé, qui passe au noir mal teint chez certains sujets, au blanc bleuâtre chez d'autres ; mais elle n'est jamais fauve ni rousse chez aucun âne libre ni chez aucun âne domestique [1].

Or les anciens Egyptiens désignaient l'âne par le seul nom que les égyptologues prononcent *âa*, qui est purement égyptien et qui signifie l'animal au grand pénis, au lieu que dans tous les dialectes sémitiques anciens et modernes, hébreu, syriaque, arabe, etc., le nom populaire de l'âne est *hamar* (en assyrien *iméru*), qui signifie rouge, fauve ardent. On est forcé d'en conclure que ce nom s'appliquait d'abord exclusivement à l'hémione, propre au pays des Sémites, et que ceux-ci ont ensuite donné ce nom à l'âne, d'origine étrangère; car il est évident que si l'âne eût été naturel au pays des Sémites, c'est-à-dire au sud-ouest de l'Asie, ils n'eussent pas donné à cet animal le nom de *hamar*, lequel dénote une couleur qui n'existe jamais chez les ânes. Cela prouve en outre que les anciens Sémites ont confondu spécifiquement les hémiones et les ânes, comme les autres peuples anciens et comme la plupart des naturalistes et voyageurs modernes.

Ce sont par conséquent des hémiones que Xénophon a chassés

1. C'est le cas de rappeler que le proverbe : « Opiniâtre comme un âne rouge, fait allusion aux cardinaux de l'Eglise romaine, et non à de vrais ânes. Voyez Leroux de Lincy, *Le livre des proverbes français*, in-8, Paris, 1859, tome I, p. 143.

en Mésopotamie, bien qu'il désigne sous le nom d'ânes sauvages (ὄνοι ἄγριοι) ces animaux, dont il vante la délicatesse de la chair et la vélocité, dans la *Retraite des dix mille* (I, 5).

Au reste, on voit une chasse aux équidés sauvages dans un bas-relief assyrien du British Museum reproduit par Victor Place dans *Ninive et l'Assyrie*, planche 54. Ces animaux, percés de flèches et poursuivis par des chiens, sont des hémiones très bien représentes et non des ânes.

Il est donc permis d'affirmer aujourd'hui que la race asine domestique orientale n'est pas d'origine asiatique, qu'elle est originaire de la région du haut Nil. M. Sanson a par conséquent eu raison de l'appeler *race d'Egypte* ou *Equus caballus africanus*.

Quant aux ânes naturels au centre Hispano-Atlantique, on a vu à la page 43 que, dès 1871, M. Sanson en avait fait une race distincte, la *race asine européenne ;* et, leur aire géographique restreinte ne laissant aucun doute sur leur berceau, nous n'insisterons pas sur la question.

Dans ses *Origines indo-européennes*, t. Ier, p. 353-355, Pictet montre que le grec ὄνος, le latin *asinus*, le français *âne*, et les noms analogues des dialectes aryens anciens et modernes de l'Europe, proviennent tous de l'un des noms sémitiques de l'âne, et il en conclut que ce sont les Sémites qui ont domestiqué cet animal. On vient de voir que sa conclusion est erronée. On peut seulement inférer, de son document philologique, qu'après avoir reçu la race asine orientale des Egyptiens, les Sémites l'ont transmise aux rameaux aryens, qui l'ont fait pénétrer en Europe en même temps que leurs dialectes et leur civilisation.

Plusieurs documents indiquent d'ailleurs qu'aucune race asine n'est originaire des régions septentrionales de l'Ancien Continent.

Ainsi, par exemple, nous ignorons à quelle époque les ânes ont pénétré en Chine; mais nous savons de l'empereur Ling-ti (168-189) que, « par une fantaisie stupide, il substitua des ânes aux chevaux qui étaient à son usage, se promenant dans l'enceinte de son palais, et allant aux appartements de ses femmes sur un char attelé de ces nobles animaux. Et comme en Chine la cour donne le ton à tout l'empire, les chevaux tombèrent à vil prix, et toute la nation des employés du gouvernement ne se fit plus traîner en voiture que par des ânes. » (Pauthier, *Chine*, p. 267.) Nous savons également, par les publications des voya-

geurs, notamment par celles du Père Huc précitées, qu'aujourd'hui les ânes supportent parfaitement le climat du Thibet et des provinces septentrionales de la Chine. Mais il n'en est pas moins vrai, on l'a vu dans le chapitre V, § 2, que l'âne n'est pas l'un des six animaux qui furent domestiqués par les Proto-Mongols, ancêtres des Chinois, dans la partie de la Mongolie qui est située au nord des Monts-Célestes, entre l'Alatau et le désert de Gobi. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car de nos jours encore il paraît n'y avoir que peu ou point d'ânes dans cette partie de la Mongolie; c'est du moins ce que font supposer les récits des voyageurs, qui y signalent de nombreux troupeaux de moutons, de chèvres, de vaches, de chameaux et de chevaux, mais qui ne font aucune mention des ânes.

Après avoir parlé du climat rigoureux de la Scythie, notamment de celui du Bosphore Cimmérien, Hérodote ajoute, IV, 28: « Les chevaux s'acclimatent à cet hiver et le supportent; les ânes et les mulets ne peuvent y résister; » et il revient plus loin sur ce fait, IV, 129, à propos de l'expédition de Darius en Scythie : « Je vais parler d'un singulier auxiliaire des Perses, singulier adversaire en même temps des Scythes , lorsqu'ils attaquaient le camp ennemi. C'était le braiement des ânes et l'aspect des mulets. Car la Scythie ne produit ni mulets ni ânes, comme je l'ai fait voir précédemment. Il n'y a dans la contrée entière pas un seul âne, pas un seul mulet , à cause du froid. Les ânes donc, quand ils étaient en joie, troublaient la cavalerie des Sythes; souvent, tandis qu'elle chargeait, les chevaux, à moitié chemin du camp, venant à entendre les ânes braire, s'effarouchaient, se retournaient, et dans leur surprise dressaient les oreilles, comme des chevaux qui n'avaient jamais entendu pareils cris ni vu pareils formes. Mais ce fut de peu de conséquence dans cette guerre. »

Aristote dit aussi : « L'âne supporte difficilement le froid, aussi n'y a-t-il point de ces animaux dans le Pont ni dans la Scythie »; et plus loin : « Souvent la température du climat est cause de ces variétés (dans la taille). Par exemple, dans l'Illyrie, la Thrace et l'Epire, les ânes sont petits; dans la Scythie et dans la Celtique, il n'y en a point du tout, parce que le froid est trop rigoureux [1] ».

Strabon dit également, VII, III, 18 : « La température est

1. Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 25 et 28,

extrêmement rigoureuse dans tout le pays situé au-dessus de la côte comprise entre le Borysthène et l'embouchure du Mæotis et sur les points les plus septentrionaux de la côte elle-même, c'est-à-dire à l'embouchure du Mæotis, et plus encore à l'embouchure du Borysthène et au fond du golfe Tamyracès ou Carcinitès, dans le voisinage de l'isthme de la grande Chersonnèse. On retrouve là, malgré l'absence de montagnes, tous les caractères des contrées les plus froides : ainsi les habitants ne peuvent pas élever d'ânes, animal, comme on sait, très sensible au froid. »

Les Grecs du temps d'Aristote désignaient sous le nom de *Celtique* toutes les régions situées au nord des Pyrénées et des Alpes; ils n'avaient que de vagues notions sur ces contrées; mais le renseignement d'Aristote sur l'absence d'ânes dans le nord-ouest de l'Europe n'en est pas moins digne de foi; car l'*Equus caballus* est encore le seul Equidé que Linné ait signalé dans la faune de la Suède en 1761 [1]; et l'on a vu aux pages 588-589 que, du temps de Diodore, c'étaient les chevaux qui étaient employés comme bêtes de somme pour transporter l'étain des côtes de la Manche à l'embouchure du Rhône : ce qui montre encore trois siècles après Aristote, l'absence ou tout au moins l'extrême rareté des ânes et des mulets chez les Gaulois du littoral de la Manche.

Quant au littoral de la mer d'Azof ou Palus Mæotide et de la partie septentrionale de la mer Noire, les Grecs le connaissaient parfaitement par leurs colonies établies en Crimée de temps immémorial, et l'on ne saurait par conséquent révoquer en doute les affirmations d'Hérodote, d'Aristote et de Strabon sur l'absence d'ânes dans ces régions.

Il est toutefois certain que, dès l'époque d'Aristote, l'âne était acclimaté dans quelques-unes des parties les plus tempérées de l'Europe moyenne, puisqu'on lit dans les *Stratagèmes* de Frontin (II, IV, 20) : « Athéas, roi des Scythes, combattant contre les Triballiens, qui le surpassaient en nombre, envoya les femmes, les enfants, et tout ce qu'il y avait de gens sans armes, avec les ânes et les bœufs, paraître sur les derrières de l'ennemi, tenant la pique haute; et il fit répandre le bruit que c'était un renfort qui lui arrivait du fond de la Scythie. Ce

1. Voyez Linné, *Fauna suecica, editio altera, auctior;* 1 vol. in-8, Stockholm, 1761, p. 15-16.

stratagème fit retirer l'ennemi. » Or on sait par Justin (IX, 2) que cet Athéas était contemporain de Philippe, père d'Alexandre le Grand.

Néanmoins, l'âne est encore loin d'occuper aujourd'hui toute la région septentrionale de l'Ancien Continent, car on lit dans l'ouvrage de M. de Ujfalvy : « J'ai pu m'assurer que l'âne vit et se reproduit à Orenbourg et à Sémipalatinsk, par une température de — 26° R. A Omsk, l'âne est un animal de luxe; il n'y vit qu'avec beaucoup de soins [1]; » et, d'après un renseignement oral de ce savant voyageur, il n'existait que cinq ânes à Omsk lors de son passage dans cette ville, où ils n'étaient pas acclimatés et où les ânes sont incapables de travailler. Les tableaux statistiques officiels rapportés par M. Ujfalvy donnent aussi de précieux renseignements. On y voit figurer 78 357 chevaux contre 3361 ânes et mulets dans le district de Kouldja [2], 392 150 chevaux contre 31 264 ânes et mulets dans le gouvernement de Syr Daria [3], et 415 660 chevaux contre 12 ânes et mulets dans le gouvernement de Sémirétché ou des Sept-Rivières [4]. Ces tableaux prouvent donc que les ânes sont encore relativement très rares aujourd'hui dans les provinces septentrionales du Turkestan. Le dernier nombre est surtout très remarquable, puisqu'il montre l'absence presque complète d'ânes dans le gouvernement de Sémirétché, qui est précisément le plus montagneux et le plus froid de tout le Turkestan.

On peut inférer de tous ces documents que les Aryas n'ont pas plus connu l'âne dans leur première patrie que les Proto-Mongols dans la leur, et la philologie comparée a conduit Pictet à penser que les Aryas n'ont pas domestiqué l'âne, bien qu'il ait admis que l'âne sauvage ou onagre était naturel à leur première patrie [5], conformément aux idées zoologiques erronées qui ont été réfutées plus haut.

Aussi l'âne ne figure-t-il nullement parmi les animaux offerts en sacrifice par les héros de l'Avesta, et n'avons-nous remarqué qu'une seule mention de cet animal dans ce livre. C'est au chapitre VII, verset 110 du Vendidad, à propos des honoraires attribués par la loi mazdéenne au médecin qui soigne la femme

1. Ujfalvy, *Expéd. scient. française en Russie, etc.*, t. II, p. 56.
2. Ujfalvy, *Expéd. scientifique, etc.*, t. I, p. 147.
3. Ujfalvy, *Expéd. scientifique, etc.*, t. II, p. 65.
4. Ujfalvy, *Expéd. scientifique, etc.*, t. II, p. 116.
5. Voyez Pictet, *Orig. ind.-europ.*, t I, p. 353-356.

d'un chef de *nmâna* ou maison; mais on sait que, à l'époque où naquit le mazdéisme de Zoroastre, les Iraniens possédaient déjà les provinces septentrionales de la Perse, où les ânes avaient pénétré dès la plus haute antiquité, puisqu'on a vu à la page 394 Téglathphalasar Ier en capturer dans le pays de Naïri, vers les sources du Tigre et de l'Euphrate.

Le nom par lequel le Vendidad désigne l'âne est *khara*, et c'est aussi celui dont se sert le Véda pour désigner l'âne qu'on a vu, à la page 223, attelé au char des Açvins. Dans ses *Origines indo-européennes* (t. Ier, p. 355), Pictet présume que le mot *khara* est peut-être d'origine sémitique. S'il en était ainsi, ce serait une nouvelle preuve que les Aryas ont reçu l'âne des Sémites. Mais, dans une lettre datée du 24 décembre 1868, M. Emile Burnouf nous dit au contraire que *khara* lui semble être un mot purement aryen. Cette dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable, parce que l'Avesta et le Veda se servent tous les deux du mot *khara* pour désigner l'âne, et que, dans le patois briard en partie issu du celtique, *khara* est une expression ironique désignant un mauvais cheval. Nous en inférons que *khara* a d'abord été le nom de l'hémione et que les Aryas l'ont ensuite appliqué à l'âne après avoir reçu ce dernier des Sémites, de même que les Sémites ont donné le nom de *hamar* à l'hémione, puis à l'âne après avoir reçu ce dernier des anciens Egyptiens. L'animal attelé au char des Açvins, dans l'hymne de l'Açvamêdha, peut d'ailleurs être un hémione, un animal indompté, puisqu'on a vu que ce sont des biches qui traînent le char des Marouts dans le même hymne.

L'âne a toutefois pénétré de bonne heure dans l'Inde, sans doute avec les Koushites, et la *loi de Manou* ne laisse aucun doute sur l'antiquité de son utilisation chez les Hindous. Ainsi, par exemple, elle défend au Brahmane de lire sur un âne (IV, 120); elle déclare que les Tchandâlas et les Swapâkas « ne doivent posséder pour tout bien que des chiens et des ânes » (X, 51); elle prescrit au Dwidja qui a violé le vœu de chasteté de sacrifier un âne borgne ou noir à Nirriti, de se couvrir de la peau de cet âne et, pendant un an, de mendier chaque jour dans sept maisons en proclamant son péché (XI, 118-123).

Nous n'avons pas à revenir sur les faits exposés dans les chapitres précédents et qui ont incidemment montré les ânes utilisés chez les Hébreux dès l'époque d'Abraham, en Assyrie et dans les pays voisins dès le règne de Téglathphalasar Ier, en

Grèce du temps d'Hésiode, puisqu'il y signale l'habitude de châtrer les mulets, et tout le monde connaît ce passage d'Homère : « Ainsi Ajax, l'âme navrée, s'éloigne des Troyens, bien à regret, car il craint pour la flotte des Grecs. Tel un âne, aux pieds lents, entre dans un champ de blé, malgré les enfants qui le gardent; ils accourent, ils brisent sur son dos leurs bâtons; mais il ne cesse pas de paître, car leurs mains sont débiles; et à peine leur cède-t-il lorsqu'il est rassasié : ainsi le fils de Télamon est assailli sans relâche par les fiers Troyens et leurs auxiliaires. » (*Iliade*, chant XI, p. 158.)

Le *Grand Papyrus Harris* montre Ramsès III soumettant le Pount et le Tonouter ou Arabie méridionale, puis il ajoute : « Leurs fils, les chefs du Tonouter, vinrent eux-mêmes en Egypte avec leurs tributs; ils arrivèrent sains et saufs au pays de Coptos, et abordèrent en paix avec leurs richesses. Ils les portèrent en caravanes d'ânes et d'hommes et les chargèrent dans des barques sur le fleuve, au port de Coptos. » (Mariette, *Hist. anc.*, p. 265.)

L'inscription précitée, dans laquelle Méneptah Ier raconte sa victoire sur les Maschouasch et les Libyens (*Rebu* ou *Lebu*), contient ce passage : « Au milieu du combat, le vil chef de *Rebu* s'arrêta terrifié, le cœur lui manqua..... Il perdit tous ses joyaux d'or et d'argent, tous ses ustensiles de bronze, les parures de sa femme, ses meubles, ses arcs, ses épées et tout ce qu'il avait apporté avec lui de son pays, ses bœufs, ses chèvres et ses ânes [1]. »

Mais c'est en Egypte qu'on constate la plus ancienne utilisation des ânes. Un bas-relief d'un hypogée de Gizeh, datant de la IVe dynastie, cité plus haut à la page 505, représente deux troupeaux d'ânes, et M. Lenormant a déjà dit : « Pour ce qui est de l'âne, nous le voyons figurer sur les monuments égyptiens aussi haut que nous puissions remonter. Sa représentation est très fréquente dans les tombeaux de l'ancien empire, à Gizeh, à Sakkarat, à Abousir. On n'a certainement pas oublié le délicieux bas-relief du tombeau de Ti (ve dynastie) représentant un groupe d'ânes, dont le moulage avait été apporté par M. Mariette à l'exposition universelle de 1867. Dès la IVe dynastie, l'âne était un animal aussi multiplié en Egypte qu'il l'est encore aujour-

1. De Rougé, *Mém. sur les attaques dirig. contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée*, dans la *Revue archéologique*, t. XVI, 1867, p. 41.

d'hui. Dans le *Tombeau de Schafra-Ankh à Gizeh*, publié par M. Lepsius, il est question d'un troupeau de sept cent soixante ânes élevés sur les propriétés du défunt, haut fonctionnaire de la cour du fondateur de la pyramide de Gizeh (IVe dynastie). Dans d'autres tombeaux encore inédits découverts par M. Mariette, j'ai remarqué des propriétaires qui se vantent d'avoir possédé des milliers d'ânes..... Au reste, les faits qui résultent sur ce sujet de l'étude des monuments égyptiens n'étaient pas exclusivement propres à l'Egypte..... En effet, dans les peintures du célèbre tombeau de Noumhotep, à Beni-Hassan-el-Kadim, on voit l'arrivée d'une famille d'Aamou, c'est-à-dire de nomades pasteurs de race sémitique qui viennent s'établir en Egypte avec leurs troupeaux sous un des premiers règnes de la XIIe dynastie (environ 3000 ans avant notre ère). Leurs seules bêtes de somme sont des ânes qui portent le bagage et les enfants [1]. »

Le moulage du bas-relief précité du tombeau de Ti représentant un groupe d'ânes a été exposé pendant plusieurs années dans la galerie égyptienne du Louvre; il méritait d'y rester, à cause de la beauté et de la fidélité du dessin.

Si les ânes ont été souvent figurés sur les anciens monuments de l'Egypte, nous n'y avons rencontré aucune représentation du mulet, même sur les nombreux monuments qui sont postérieurs à l'introduction du cheval dans cette contrée. En raison de la nature de leur sol, ainsi que de l'antiquité de leur possession du chameau et d'une excellente population asine, les Egyptiens n'ont jamais senti la nécessité de se livrer à l'industrie mulassière. Aussi les mulets sont-ils encore très rares aujourd'hui en Egypte; et ceux qui ont été employés au percement de l'isthme de Suez avaient été achetés en Syrie.

Les Assyriens ne nous ont au contraire laissé aucune figure de l'âne, peut-être parce qu'ils l'ont jugée trop peu décorative; mais on trouve plusieurs représentations de mulets dans leurs anciens bas-reliefs, où ces animaux sont très reconnaissables à leurs oreilles d'âne et à leur queue de cheval, dont le tronçon est garni de crins dans toute sa longueur [2].

C'est du reste dans les régions asiatiques situées entre le

1. F. Lenormant, *Sur l'antiquité de l'existence de l'âne et du cheval domestiques en Égypte*, dans les *Comptes rend. de l'Acad. des sciences*, t. LXIX, 1869, p. 1257, 1258.

2. Voyez Layard, *Monum. of Niniveh*, planches 82, 83, et *Sec. ser. of the monum. of Niniveh*, planches 33, 34 et 35.

pierre de cent trente pieds de longueur sur vingt-c
seur; l'ayant fait traîner par un grand nombre d'a
mulets et de bœufs, sur les rives de l'Euphrate, elle
sur un radeau, et le conduisit, en descendant le fle
Babylone, où elle le dressa dans la rue la plus fréque
inscriptions cunéiformes fournissent d'ailleurs des d
taines et assez nombreuses sur l'antiquité de l'ex
mulets en Assyrie et dans les pays voisins; on en a v
exemples dans le chapitre VII.

En faisant la généalogie des Edomites ou descenda
la Genèse raconte (XXXVI, 24) que Hana, fils de Ts
temporain d'Isaac, rencontra des *haïmim* en faisan
ànes de son père dans le désert d'Edom ou Séhi
ignore complètement le sens étymologique du mot *haï*
ne trouve nulle part ailleurs.

Le texte samaritain porte *Emim* au lieu de *haïn*
explique pourquoi le *Targum* l'a traduit par *gibbara*
dire *puissants, forts, robustes.*

Les *haïmim* étaient des eaux thermales pour la
pour les traducteurs de la *Vulgate;* mais c'étaient
suivant la plupart des autres traducteurs de la Bi
anciens commentateurs israélites. La dernière opini
vraisemblable que celle de la Vulgate; car un événem
émotionnant expliquerait mieux que tout autre pou
teur de la Genèse a interrompu son énumération gé
pour le raconter. Or telle était certainement à l'orig
contre de mulets par les Hébreux, puisque le Lé
(XIX, 19) : « Tu n'accoupleras point tes bêtes

nome ajoute même (XXII, 10-11) : « Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplés ensemble. Tu ne te vêtiras point d'un drap tissu de diverses matières, *c'est-à-dire* de laine et de lin ensemble ; » tant la loi mosaïque avait horreur de tout ce qui pouvait ressembler à la promiscuité entre les individus d'espèces différentes.

Cependant, d'après M. H. Milne Edwards, « il est très probable que les quadrupèdes aperçus dans le désert par Hana, et appelés mulets par les traducteurs de la Bible, n'étaient pas des mulets proprement dits, mais des *hémiones*, animaux qui, par leur taille et leurs formes, sont intermédiaires entre le cheval et l'âne[1]. »

Du reste, quel que puisse être le sens de *haïmim*, il n'en est pas moins avéré que l'usage du mulet (*péred*) était condamné par la loi mosaïque, comme celui du cheval ; aussi a-t-il également été adopté par les Israélites seulement après que l'établissement de la royauté eut subordonné le pouvoir sacerdotal au pouvoir laïque. La plus ancienne mention de mulets appartenant à des Israélites est celle des mulets sur lesquels les gens des tribus d'Isachar, de Zabulon et de Nephthali apportèrent à Hébron des vivres pour David, après la mort de Saül (I *Chroniques*, XII, 40). Viennent ensuite celles qui ont été indiquées aux pages 554-555 et qui se rapportent toutes au règne de David, à partir duquel les mulets sont souvent mentionnés dans la Bible.

Le mulet est déjà cité dans le Véda, sous le nom d'*açvatara*, comparatif augmentatif d'*açva*, évidemment à cause de sa force ; et l'on constate dans Strabon, XV, I, 37, qu'il existait des mulets chez les Prasii des bords du Gange, à l'époque du voyage de Mégasthène dans l'Inde.

Hérodote raconte que Cyrus fit transporter de l'eau du Choaspe sur des chariots à quatre roues traînés par des mulets, lorsqu'il partit de Perse pour assiéger Babylone (I, 188) ; qu'au vingtième mois du siège l'une des mules de Zopyre mit bas (III, 153) ; qu'à Sardes, lors du départ de Xerxès pour la Grèce, « un poulain était né d'une mule, portant doubles parties sexuelles, celles de la femelle et celles du mâle ; celles du mâle étant au-dessus des autres » (VII, 57) ; et l'on a vu à la page 447 que du temps d'Ezéchiel les marchés de Tyr étaient approvisionnés de mulets par les gens de Togarma, c'est-à-dire de l'Arménie.

1. *Comptes rendus de l'Acad. des Sc.*, t. LXIX, 1869, p. 1284.

Suivant Diodore, après la prise de Persépolis, Alexandre fit venir de Babylone, de la Mésopotamie et même de Suse, une multitude de mulets, tant de bât que d'attelage, ainsi que trois mille chameaux, pour en transporter le trésor dans des lieux désignés (XVII, 71); puis, lorsque le corps d'Alexandre fut conduit de Babylone en Egypte, « quatre timons étaient fixés au char, et à chaque timon un train de quatre jougs, et chaque joug composé de quatre mulets, ce qui formait un attelage de soixante-quatre mulets, choisis parmi les plus vigoureux et les plus élancés » (XVIII, 27).

Homère fournit d'assez nombreux renseignements sur l'antiquité de l'existence des mulets en Asie Mineure et en Grèce. Ainsi, par exemple, Priam se fait suivre par un chariot traîné par des mules, sur lequel il place les présents destinés à Achille et sur lequel il ramène le corps de Patrocle (*Iliade*, XXIV, p. 348 et suiv.). Pendant le siège de Troie, les mulets et les chiens sont les premiers atteints par les flèches d'Apollon, c'est-à-dire par la maladie pestilentielle qui ravage le camp des Grecs (*Iliade*, I, p. 2). C'est avec des mulets que Mérion va chercher sur les pentes de l'Ida le bois destiné au bûcher de Patrocle (*Iliade*, XXIII, p. 324); et dans ce passage le mulet est nommé tantôt ἡμίονος, tantôt οὐρεύς. Des mules figurent parmi les prix offerts par Achille aux vainqueurs dans les jeux célébrés aux funérailles de Patrocle (*Iliade*, XXIII, p. 328 et 336). Noémon regrette de ne pouvoir quitter Ithaque pour se rendre dans son pays, en Elide, où douze de ses juments viennent de mettre bas des mulets (*Odyssée*, IV, p. 409). Ménélas propose à Télémaque de lui faire parcourir l'Hellade et l'Argolide, afin de lui faire offrir des présents, notamment des mules, par tous les héros de ces contrées (*Odyssée*, XV, p. 531). Tout le chant VI et les premiers vers du chant VII de l'*Odyssée* sont consacrés à l'épisode de Nausicaa, fille du roi des Phéaciens, laquelle « emporte au lavoir ses riches vêtements », sur un chariot traîné par des mules qui sont citées dix fois dans la narration.

Homère déclare du reste, dans l'épisode de Dolon, que « les mules sont préférables aux bœufs pour traîner, dans une profonde jachère, la solide charrue » (*Iliade*, X, p. 140); et il fait cette belle comparaison à propos de Mérion et de Ménélas, qui entraînent le corps de Patrocle vers les vaisseaux : « Tels, avec effort, accablés de fatigue, inondés de sueur, des mulets, revêtus d'une force invincible, traînent, du haut des montagnes, au

travers d'un âpre sentier, les poutres et les larges planches dont on veut construire un vaisseau : tels les deux héros entraînent le corps avec ardeur. » (*Iliade*, XVII, p. 258-259.)

En se fondant sur l'ancienne renommée des chevaux et des mulets de la Paphlagonie, certains auteurs, notamment Strabon (V, I, 4), ont vu des « mulets farouches », c'est-à-dire d'un dressage difficile à cause de leur vigueur, dans les ἡμίονοι ἀγροτεράοι mentionnés dans l'*Iliade* (II, vers 852). Mais d'autres ont admis qu'Homère désigne ici des « hémiones sauvages », et l'on peut invoquer les considérations suivantes à l'appui de cette dernière opinion :

Parmi les animaux pourvus de crinière, Aristote cite « les mulets (ἡμίονοι) de Syrie, qui ne portent ce nom qu'à raison de leur ressemblance avec les mulets proprement dits, n'étant point de la même espèce, puisque ces animaux s'accouplent entre eux et que leur accouplement est fécond » (*Hist. des anim.*, I, 6). Il répète plus loin : « Les mules (ἡμιόνοι) de cette partie de la Syrie qui est au-dessus de la Phénicie[1] conçoivent et ont des poulains; mais cette espèce, quoique ressemblant à celle des autres mulets, n'est pas la même. » (*Hist. des anim.*, VI, 24.) — « On voit en Syrie des animaux que l'on nomme mulets (ἡμίονοι) et qui, ressemblant à l'extérieur aux mulets produits par le cheval et l'âne, forment néanmoins une espèce différente..... Les mules et les mulets dont nous parlons produisent ensemble : quelques animaux qui restent de cette race en Phrygie, où ils ont été amenés sous Pharnace, père de Pharnabaze, font la preuve de ce fait. » (*Hist. des anim.*, VI, 36.) Il ajoute au chapitre LXIX des *Récits merveilleux :* « On affirme qu'il y a en Cappadoce des mulets féconds, et en Crète des peupliers noirs portant des fruits. » Il s'agit encore ici d'hémiones se reproduisant entre eux, et non de mules exceptionnellement fécondes, comme pourrait le faire supposer la version latine qui dit *mulas fœcundas*, à la page 85 du tome IV de l'*Aristote* de la collection Didot, tandis que le texte grec dit au contraire ἡμιόνους γονίμους, au masculin, et non ἡμιόνους γονίμας, au féminin.

Strabon dit dans sa description de l'Asie Mineure : « Bien qu'étant plus méridionale que le Pont, la Cappadoce a un climat

1. Et non « au-dessus de la Phrygie », comme le dit Roulin dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. LXIX, 1869, p. 1284.

plus froid. Cela est si vrai que dans le canton de Bagadania, qui n'est qu'une plaine (et la plaine la plus méridionale de toute la Cappadoce, puisqu'elle est située juste au pied du Taurus), c'est à peine si l'on rencontre un seul arbre fruitier. Ajoutons que ce canton, comme presque toute la Cappadoce du reste, mais surtout comme la Garsauiritide, la Lycaonie et la Morimène, nourrit un très grand nombre d'onagres. » (XII, II, 10.) — « Quant aux cantons d'Orcaorci et de Pitnisos et aux plateaux de la Lycaonie, ce sont autant de pays froids et nus, dans lesquels paissent de nombreux onagres..... Du même côté, mais dans un canton plus riant et plus fertile que cette âpre région à laquelle on a donné le nom d'*Onagrobote*, s'élève Iconium, petite ville assez populeuse. » (XII, VI, I.)

Puisque Hérodote, Aristote et Strabon déclarent que de leur temps les ânes ne pouvaient pas encore vivre dans les pays froids, notamment dans le Pont, il est clair que les onagres signalés par Strabon en Cappadoce et en Lycaonie, pays plus froid que le Pont, n'étaient pas de vrais ânes. C'étaient évidemment des hémiones, comme ceux qu'Aristote vient également de signaler en Cappadoce et en Syrie, en les distinguant nettement d'avec les mulets, malgré l'habitude qu'avaient les Grecs de leur donner parfois ce nom.

Homère a donc pu, comme les autres Grecs, désigner les hémiones sous le nom de ἡμίονοι, et il est probable, sinon certain que, au vers 852 du chant II de l'*Iliade*, ce sont ces animaux dont il a mentionné la présence en Paphlagonie, pays voisin de la Cappadoce et de la Lycaonie, qui en étaient encore couvertes du temps de Strabon.

Quant aux ἡμιόνοι que Strabon (XVI, IV, 18) représente nombreux dans les plaines fertiles de l'Arabie situées au sud de la Nabatée, c'étaient incontestablement des hémiones, comme l'indique la traduction de M. Amédée Tardieu, et non des mulets (*muli*), comme l'indique la version latine annexée au texte grec du *Strabon* de la collection Didot; car la présence des mulets implique celle des chevaux, et Strabon dit lui-même dans d'autres passages qu'il n'y avait de son temps ni chevaux ni mulets en Arabie, comme on l'a vu aux pages 437 et 438.

Il faut en outre observer que, dans le passage dont il s'agit, les manuscrits font suivre le mot ἡμιόνων de l'épithète ἀγρίων; aussi Letronne a-t-il rendu l'expression de Strabon par celle de

« mulets sauvages [1] », bien qu'il n'existe pas de tels animaux, les mulets étant toujours produits par les soins de l'homme [2]. Mais les nouveaux éditeurs ont mis un point après ἡμίονον, et ils ont rejeté l'épithète ἄγριον après le mot suivant, καμήλων : double correction qui ne nous paraît pas heureuse. Que Strabon ait voulu désigner ici des chameaux sauvages, c'est ce qu'indique le passage correspondant de Diodore (III, 43), dont les renseignements sont puisés aux mêmes sources, et qui associe des « chameaux sauvages » aux cerfs, antilopes et autres animaux sauvages également cités par Strabon. Il n'en est pas moins certain que les ἡμίονοι du passage de Strabon étaient des hémiones sauvages, et non des mulets, puisqu'il n'existait pas alors de chevaux en Arabie, comme on l'a vu dans le chapitre VIII. Le sens de ce passage ne peut donc être que celui-ci : Les plaines fertiles situées au sud de la Nabatée nourrissent beaucoup de bétail ainsi que de nombreux animaux sauvages, tels que hémiones, chameaux, antilopes, lions, léopards et loups. C'est ce qu'il ne faudrait pas oublier si l'on voulait proposer de nouvelles corrections pour ce passage, réputé altéré dans les manuscrits.

Non seulement on possède beaucoup moins d'anciens renseignements sur les ânes et les mulets que sur les chevaux, parce que leur rôle dans l'histoire n'a pas été aussi important; mais encore les documents historiques sur les ânes et les mulets permettent de remonter plus loin dans le passé de ces animaux en Orient qu'en Occident, ce qui s'explique facilement. D'abord l'habitude de conserver la mémoire des faits est née plus tôt en Orient. En outre, ce sont surtout les auteurs latins qui nous ont laissé quelques renseignements sur l'histoire des ânes et des mulets en Occident; et les renseignements précis sur ce sujet sont d'autant plus rares que ces auteurs désignent souvent par l'expression générique de *jumenta* l'ensemble des bêtes de somme et d'attelage, chevaux, ânes, mulets, bœufs, chameaux, qui composaient les convois des armées dont ils racontent les exploits.

1. *Géographie de Strabon traduite du grec en français*, in-4, Paris 1805-1819, tome V, page 296.

2. Nous ne parlons, bien entendu, que des mulets proprement dits, nés du croisement des ânes et des chevaux, et non des autres *hybrides*, parfois produits par le croisement de diverses espèces sauvages et aussi appelés quelquefois *mulets*, par une extension abusive du sens de ce mot.

Il n'en est pas moins vrai que la domestication de l'âne européen doit aussi remonter très haut; elle doit avoir suivi de près l'importation dans le centre Hispanique de l'usage des dolmens et de celui des armes en pierre polie.

Au reste, on possède au moins un fait qui ne laisse aucun doute sur l'usage de l'âne en Occident dès une époque très reculée. Boucher de Perthes a trouvé dans les tourbières de la Somme, à 4 à 5 mètres au-dessous du niveau du cours d'eau, un crâne d'Equidé que M. Sanson a reconnu être celui d'un âne africain ou nilotique [1]. Bien que la date de l'enfouissement des objets trouvés dans la tourbe soit en général très incertaine, le sujet auquel ce crâne a appartenu vivait évidemment à une époque très ancienne; et, comme il n'est pas admissible qu'un âne sauvage soit venu *proprio motu* de la vallée du Nil dans les Gaules, on est forcé d'admettre que l'individu en question, ou l'un de ses ancêtres, était un âne domestique conduit dans la vallée de la Somme par des hommes, vraisemblablement par des migrateurs aryens ou par des navigateurs phéniciens.

Properce dit d'ailleurs dans son livre IV, chant Ier, vers 21, à propos des premiers temps de Rome : « La pauvre Vesta était alors toute joyeuse d'être portée sur un âne couronné de fleurs. »

De ces faits, joints à ceux qui ont montré plus haut l'antiquité de l'usage des chevaux en Occident, il est permis d'inférer l'antiquité de l'existence des mulets dans le sud-ouest de l'Europe; et quelques documents peuvent être cités à l'appui de cette assertion, malgré la pénurie des renseignements sur l'histoire de ces animaux dans cette région.

« M. Varron rapporte que le sénateur Axius acheta un âne 400 000 sesterces (84 000 francs); je ne sais si jamais animal a été acheté à si haut prix. Cette espèce rend sans doute des services merveilleux; elle sert même au labourage ; mais son principal emploi est d'engendrer des mules. » (Pline. VIII, 68.)

A la page 589 de sa traduction de Pline, Guéroult fait remarquer en note, à propos de ce passage, que « Varron, liv. III. ch. 8, écrit qu'Axius paya un âne 40 000 et non 400 000 sesterces. Mais c'est évidemment une faute, et le texte de Varron doit être corrigé par celui de Pline ; car, si cet âne n'avait coûté que 40 000 sesterces, comment Pline aurait-il pu dire que nul

1. Voyez A. Sanson, *Traité de zootechnie*, t. III, p. 138.

animal peut-être ne fut jamais mis à si haut prix? d'autant plus que Varron lui-même avait déjà parlé, liv. II, chap. I, d'un étalon vendu 100 000 sesterces. »

On voit, dans le traité *De l'agriculture* de Columelle (VI, 36-37), de quelle importance était l'industrie mulassière chez les Romains, et quels soins ils lui donnaient. C'est la principale raison du prix élevé qu'ils payaient certains ânes, car l'espèce asine n'était alors ni rare ni nouvelle en Italie; il suffirait pour le prouver de cette remarque de Pline (VIII, 69) : « Les anciens appelaient *hinnus* les mâles nés d'un cheval et d'une ânesse, et, au contraire, *mulus* les mâles nés d'un âne et d'une cavale. »

En outre, d'après le témoignage de Denys d'Halicarnasse (*Antiq. rom.* I, VI, 5), quand les Arcadiens conduits par Evandre arrivèrent en Italie soixante ans avant la prise de Troie, « ils consacrèrent un temple à Neptune Hippien (*c'est-à-dire Cavalier*), et ils instituèrent en son honneur une fête que les Arcadiens appellent Hippocratées et les Romains Consualia. Pendant cette solennité, les chevaux et les mulets ne font aucun travail chez les Romains, suivant la coutume anciennement établie, et on leur met des couronnes de fleurs sur la tête. » Cette expression « suivant la coutume anciennement établie » indique peut-être que l'habitude de laisser reposer les chevaux et les mulets pendant les Consualia remontait chez les Romains à l'époque de l'introduction de ces fêtes à Rome, c'est-à-dire au règne de Romulus, comme on l'a vu à la page 592; elle peut même signifier que cette coutume fut importée par Evandre en Italie.

Denys d'Halicarnasse raconte d'ailleurs dans ses *Antiquités Romaines*, IV, IX, 26, que Tullia fit passer son char attelé de mules sur le corps de son père Tullius, lors de l'assassinat de ce roi, c'est-à-dire en l'an 534 avant J.-C. C'est, à notre connaissance, parmi les dates indiquées avec précision, la plus ancienne où l'on ait signalé l'usage des mulets en Occident.

Ensuite, sous le consulat de Popilius Lænas et de Cn. Manlius Capitolinus, 359 ans avant notre ère, le dictateur [1] Sulpicius Péticus étant sur le point de livrer bataille aux Gaulois, « son esprit ingénieux imagine un expédient nouveau, employé depuis par plusieurs généraux romains ou étrangers et même de nos

1. Et non « consul, » comme le dit Frontin dans ses *Stratagèmes*, II, IV, 5.

jours. Il fait enlever aux mulets leurs bâts, ne leur laissant que des housses pendantes; ils sont montés par des muletiers revêtus d'armes prises à l'ennemi ou de celles des malades. Il en équipe ainsi mille environ, leur adjoint cent cavaliers, etc. » (Tite-Live, VII, 14.)

Les mulets furent en effet employés depuis au même stratagème, notamment par Marius contre les Teutons (Frontin, *Stratagèmes* II, IV, 6), et par César pendant le siège de Gergovie (*Guerre des Gaules*, VII, 45).

En l'an 293 avant notre ère, le consul L. Papirius Cursor, fils du consul et dictateur du même nom, imagina, pendant un combat contre les Samnites, « de faire decendre d'une montagne située sur les derrières de l'ennemi une poignée de cavaliers auxiliaires et de valets montés sur des mulets, traînant par terre des branches d'arbre avec grand bruit..... Les Samnites, effrayés de cette poussière, prirent la fuite [1]. »

En Espagne, « C. César avait su par un soldat, pris en faisant de l'eau, qu'Afranius et Pétréius devaient décamper dans la nuit. Voulant empêcher les desseins des ennemis sans dommage pour les siens, la nuit arrivée, il fit donner le signal du départ et envoya le long du camp ennemi des mulets qu'on chassait à grand bruit. Ce bruit, prolongé à dessein, retint les Pompéiens, qui crurent que César lui-même décampait. » (Frontin, *Stratagèmes*, I, VIII, 9.)

Dans sa description du littoral du pays des Ligyens ou Ligures, dont Gênes était le marché, Strabon nous apprend (IV, VII, 2) que c'est de leur pays qu'on tirait, entre autres choses, des mulets appelés *ginnes* (γίννοι). Or le γίννος ou ἵννος des Grecs était le *ginnus*, *hinnus* ou *hinnulus* des Latins, c'est-à-dire notre *bardot* ou produit du cheval et de l'ânesse.

Plutarque reproche à ses contemporains de s'endetter de diverses façons, notamment par l'achat de ἡμίονοι Γαλατικοί [2]. Comme l'épithète Γαλατικαί signifiait également de la Galatie et de la Gaule, et que Plutarque a longtemps habité l'Italie, la Grèce et l'Illyrie, tous les auteurs ne sont pas d'accord sur la provenance desdites mules. Dans *Le génie gaulois*, p. 464, Roget de Belloguet admet que c'étaient des mules de la Gaule, tandis que dans leurs traductions du passage en question, Amyot et

1. Frontin, *Stratagèmes*, II, IV, 1; clef Tite-Live, X, 40-41.
2. Voyez Plutarque, Φιλοπλουτίας ou *L'amour des richesses*, chap. II.

Robinot ont rendu Γαλατικαί par « de Galatie ». Le choix entre les deux opinions est difficile, mais il n'existe du moins aucun doute sur le sens de la Ire épigramme de Claudien, qui commence ainsi : « Sur les bords nourriciers du Rhône impétueux, vois les mules dociles, qu'un cri rapproche ou sépare, changer d'allure suivant le ton de la voix qui les dirige, et prendre la route qu'il leur désigne. Leur marche n'est point gênée par les rênes ; un joug pesant ne presse pas leur cou ; cependant on les croirait asservies par des liens. Infatigables au travail, elles saisissent d'une oreille attentive de barbares accents. »

Diodore (V, 17) dit des îles Baléares : « La plus petite qui est située vers l'orient, nourrit d'excellents bestiaux de toute sorte, mais surtout des mulets d'une taille élevée et d'une force remarquable. »

Enfin, nous trouvons la note suivante dans le *Traité de zootechnie* de M. Sanson, t. III, p. 155 : « D'après Herrera, dont le livre sur l'agriculture espagnole a paru en 1598, année de la mort de Philippe II, le mulet aurait fait son apparition en Espagne vers le milieu du XIIIe siècle, et c'est de là que, selon lui, daterait la dévastation de ce pays, car, dit-il, « le « mulet ne possède pas assez de force pour labourer à une pro- « fondeur suffisante. » (J. Liebig, *Les lois naturelles de l'agriculture*, traduction française de Ad. Scheler, t. I, p. 122.) »

Nous ne connaissons ni le texte de Liebig ni celui de Herrera auquel il fait allusion, et nous avons cru inutile de faire de longues recherches sur l'histoire des mulets en Espagne ; mais nous supposons *à priori* que Herrera a voulu parler uniquement de l'époque où les Espagnols commencèrent à labourer avec des mulets et non de celle où l'industrie mulassière naquit chez eux. S'il en était autrement, Herrera nous paraîtrait s'être plus écarté de la vraisemblance historique que l'auteur de la *Chanson de Roland*, qui représente le roi Marsile faisant offrir par Blancandrin trois cents mulets chargés d'or et d'argent à l'empereur Charlemagne pour l'engager à quitter l'Espagne (ch. II, vers 35), et qui montre les chevaliers maures d'Espagne arrivant à Roncevaux en chevauchant sur leurs destriers, après avoir laissé leurs mulets et leurs palefrois (ch. XII, vers 7-8). Il nous semble en effet inadmissible que l'industrie mulassière soit née en Espagne seulement au XIIIe siècle ; parce que si elle n'eût pas existé de temps immémorial chez les Espagnols comme chez leurs voisins les Baléares, elle aurait cer-

tainement été introduite chez eux par la domination romaine qu'ils supportèrent pendant plus de six siècles, depuis l'an 201 avant J.-C. jusqu'au commencement du ve siècle de notre ère.

Quoi qu'il en soit, les faits de l'histoire des ânes les plus intéressants à notre point de vue sont en définitive les deux suivants :

1° Les deux races asines sont originaires des pays chauds, l'une de la région du haut Nil, l'autre du centre Hispano-Atlantique. C'est pour cela que les ânes ont eu de la difficulté à s'acclimater dans les pays froids comme on l'a vu dans ce chapitre, et qu'ils supportent mieux que les chevaux la température torride du pays des diamants de l'Afrique australe, comme on l'a vu aux pages 610 et 611.

2° L'âne africain ou nilotique s'est très anciennement répandu dans une aire géographique qui s'étendait au moins depuis le Gange jusqu'à l'océan Atlantique, tandis que l'âne européen ou hispano-atlantique n'a guère dépassé les limites de sa première patrie. L'histoire des ânes témoigne donc, comme celle des chevaux, que les anciennes migrations civilisatrices ne sont pas parties des contrées occidentales de notre continent.

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Bien que le procédé soit long et peu littéraire, nous avons dû citer une foule de textes anciens, de documents paléontologiques, archéologiques, etc., parce que, ayant à traiter un sujet neuf, totalement inconnu dans plusieurs de ses parties et surtout dans son ensemble, nous ne pouvions présenter de simples affirmations, généralement peu goûtées des lecteurs désireux de s'instruire.

Il reste, pour terminer, à jeter un coup d'œil rapide sur le chemin parcouru, à rappeler les principaux faits exposés, pour en déduire les conclusions les plus générales, les plus intéressantes, notamment en ce qui concerne l'acclimatation des races humaines et animales.

Né omnivore par la conformation de ses dents et de ses intestins, l'homme ne possédait que des armes naturelles très imparfaites pour se rende maître des grands animaux dont il devait tirer une partie de son alimentation; mais il a su de bonne heure fabriquer des armes artificielles supérieures aux armes naturelles des espèces carnivores qui en sont le mieux pourvues.

Les armes reconnues tertiaires sont encore peu nombreuses. Elles consistent uniquement en pierres taillées par éclats, avec si peu d'habileté qu'il faut être versé dans l'étude de ces sortes d'objets, pour y reconnaître les premiers essais de l'industrie humaine.

L'art de tailler la pierre fit ensuite d'assez notables progrès,

et la forme des armes fut de mieux en mieux appropriée à leur usage. Les hommes de la dernière partie de l'époque quaternaire ont même utilisé les os et les cornes les plus solides des animaux, en même temps que la pierre, pour confectionner leurs armes et leurs outils.

Avec ces armes paléolithiques, les hommes les plus anciens dont on ait constaté l'existence tuaient, pour les manger et pour se couvrir de leurs dépouilles, les grands animaux leurs contemporains, les ours des cavernes, les lions des cavernes, les mammouths, les rhinocéros à narines cloisonnées, les chevaux, les bœufs, les rennes, etc. Les documents paléontologiques fournis par l'exploration de l'Europe occidentale ont mis le fait hors de doute pour cette région; et les débris de l'industrie humaine qui ont été trouvés dans les autres parties du globe, encore moins explorées, témoignent déjà que les hommes quaternaires ont eu partout les mêmes habitudes, le même genre de vie.

Les races humaines semblent avoir été dès lors assez nombreuses, puisque plusieurs apparaissent successivement pendant l'époque quaternaire dans l'Europe occidentale, où elles ont fini par vivre ensemble durant la dernière partie de cette époque, et où elles comptent encore aujourd'hui des représentants vivants.

Les progrès successivement accomplis dans la fabrication des armes et dans la manière de s'en servir ont naturellement rendu de plus en plus fructueuses les chasses des hommes paléolithiques. La chair des animaux sauvages, la seule qu'ils aient eue à leur disposition, à Solutré comme partout ailleurs, est donc entrée en proportion croissante dans leur alimentation. Un régime abondant et de plus en plus azoté a doté ces hommes primitifs d'une constitution de plus en plus robuste et d'un caractère plus viril, plus intrépide; en d'autres termes, ce régime les a rendus de plus en plus passionnés pour la chasse, en même temps qu'il leur donnait la force physique indispensable pour s'y livrer avec succès.

Les chasses de l'époque quaternaire ou paléolithique étaient en outre d'autant plus productives que, pendant un grand nombre de siècles, cette époque a été caractérisée par un climat humide, exempt des grands écarts de température de notre époque actuelle : condition éminemment favorable au développement des végétaux, dont l'abondance a pour effet de multi-

plier le nombre des animaux herbivores, et par suite celui des carnivores, au rang desquels l'homme s'était élevé à force d'industrie.

Le nombre des chasseurs quaternaires avait fini par s'accroître dans le cours des siècles, autant que le permettait l'abondance du gibier dont ils se nourrissaient. Mais le début de l'époque actuelle amena d'autres conditions de vie. La rigueur des hivers et la sécheresse des étés arrêtèrent ou ralentirent périodiquement la végétation sur une grande partie de la surface de la terre. Le nombre des animaux diminua d'autant; et les populations humaines furent ainsi menacées d'une disette qui devait les forcer à décroître ou à changer d'habitudes.

C'est alors que, sur divers points du globe, certaines populations les mieux douées, les plus intelligentes, les plus capables de se plier à de nouvelles conditions d'existence et d'y conformer leur conduite, se sont décidées à domestiquer les animaux les plus sociables. Elles ont élevé des troupeaux destinés à combler le vide laissé par l'insuffisance des chasses devenues plus difficiles et moins fructueuses au milieu d'une faune appauvrie; en un mot, elles sont devenues pastorales, puis agricoles.

La domestication des animaux nés sociables était une opération extrêmement simple et facile; mais ce qui était difficile, c'était que des populations chasseresses se décidassent à l'entreprendre et s'astreignissent à soigner des troupeaux. Aussi les cas de force majeure qui viennent d'être signalés ont-ils été seuls capables de les y contraindre. C'est ce qui apparaîtra surtout très clairement à ceux qui ont conservé de grands instincts de chasse dans les sociétés civilisées, parce qu'ils conçoivent mieux tout le mépris et toute la répulsion des peuples chasseurs pour les soins inhérents aux métiers de pasteur et d'agriculteur; et, si nous n'avions pas eu le profond sentiment de cette répulsion, il est très probable que nous n'aurions pas découvert ni même cherché les causes de la domestication des animaux.

Les populations européennes de la dernière partie de l'époque quaternaire étaient habiles dans la fabrication des armes en pierre taillée, ainsi que dans l'art de représenter les animaux propres à leur sol, sans en avoir domestiqué aucun, sauf très probablement le chien. Ce sont des migrateurs orientaux, possesseurs d'armes en pierre polie, qui leur ont amené quelques

animaux domestiques exotiques, et qui leur ont enseigné l'agriculture, l'art de domestiquer leurs races indigènes et celui de construire des dolmens. La domestication des animaux est donc contemporaine de l'époque néolithique ou âge de la pierre polie, tout au moins chez les populations sur lesquelles on possède des documents suffisants pour éclairer la question.

De tous les animaux domestiques, le cheval est celui dont l'histoire jette le plus de lumière sur celle de l'homme, parce que, après avoir été, comme les autres, un animal domestique purement alimentaire, il est devenu le plus utile moteur animé, le plus précieux auxiliaire des peuples migrateurs et conquérants, dont il a partout partagé la bonne et la mauvaise fortune. Il leur a même donné leur meilleure bête de somme, le mulet, par son alliance avec l'âne.

Huit races chevalines encore subsistantes ont été domestiquées dans leurs aires géographiques naturelles : deux dans l'Asie centrale et six en Europe.

Quant aux races asines, deux seulement ont été réduites en servitude, l'une dans la vallée du haut Nil et non en Asie, où il n'a jamais existé d'ânes sauvages, l'autre dans le centre Hispano-Atlantique, constitué par les Etats Barbaresques et l'Espagne, qui étaient autrefois joints par l'isthme de Gibraltar et qui formaient alors une vaste péninsule séparée de l'Afrique par la mer saharienne; péninsule dont le vague souvenir a été conservé dans l'antique tradition des Egyptiens pharaoniques sur l'Atlantide.

Le cheval n'est pas le seul animal dont les races européennes soient relativement nombreuses. On n'en sera pas surpris, si l on se rappelle qu'à l'époque quaternaire l'Europe a été pendant longtemps divisée en un assez grand nombre d'îles et de péninsules : état qui paraît favorable à l'apparition des races et dans lequel l'Asie ne s'est pas trouvée à la même époque. Aussi la race bovine asiatique et la race ovine asiatique paraissent-elles avoir anciennement occupé une aire géographique naturelle assez étendue pour avoir été domestiquées dans trois régions différentes, par les Mongols, par les Aryas et par les Sémites, avant que ces trois races humaines aient eu des relations entre elles.

Les Mongols ont domestiqué l'une des deux races chevalines asiatiques dans leur première patrie, bornée au nord par l'Altaï septentrional, au sud par les Monts-Célestes, à l'est par le désert

de Gobi, à l'ouest par les monts Alatau. Nous donnons en conséquence le nom de *mongolique* à cette race chevaline que M. Sanson a nommée *africaine*. D'après les traditions chinoises, cette race aurait été domestiquée, soit environ trente-cinq, soit cinquante à soixante siècles avant notre ère, et la dernière opinion nous paraît la plus probable.

Les Aryas ont domestiqué l'autre race chevaline asiatique dans leur première patrie, le gouvernement actuel de Sémirétché ou des Sept-Rivières, aux environs du lac Balkach, à l'ouest des monts Alatau, dont les crêtes, couvertes de neiges perpétuelles, séparent le berceau des Aryas de celui des Mongols. Il est vraisemblable que la date de l'assujettissement de cette race chevaline *aryenne*, nommée *asiatique* par M. Sanson, est peu éloignée de celle de la domestication de la race chevaline mongolique, bien qu'on ne possède aucun document précis sur ce sujet.

Les six races chevalines européennes ont été bien désignées par M. Sanson, sous les noms de *germanique*, *frisonne*, *belge*, *britannique*, *irlandaise* et *séquanaise*. Ces noms indiquent suffisamment la patrie de chacune de ces races chevalines. Leur domestication, comme celle de l'âne européen, fut l'une des conséquences de l'arrivée en Occident des populations qui introduisirent dans cette région l'agriculture, l'usage des dolmens et des armes en pierre polie. Tout porte d'ailleurs à voir dans ces populations néolithiques d'antiques migrateurs aryens, précurseurs en Occident des Aryas aux armes de bronze, mais connaissant déjà ce métal, qu'ils employaient encore exclusivement à confectionner des bijoux, des ornements, à cause de son extrême rareté et de son prix très élevé à cette époque reculée.

La domestication de l'âne africain ou nilotique est très probablement encore plus ancienne que celle des races chevalines. Elle est due aux Nubiens, ancêtres des anciens Egyptiens, qui ont transmis cet animal aux Sémites du sud-ouest de l'Asie, d'où il s'est anciennement répandu depuis la mer de la Chine jusqu'à l'océan Atlantique; tandis que l'âne européen n'a guère franchi les limites de sa première patrie.

La race chevaline mongolique a la première envahi la plupart des contrées asiatiques alors privées de l'usage du cheval, notamment la Chine, l'Inde, la Perse, la Médie, l'Arménie et la Mésopotamie, avec les conquérants mongols qui ont fondé le plus ancien empire mésopotamien historique.

Quand les Aryas ont entrepris leurs premières migrations dans l'Asie antérieure, vraisemblablement une trentaine de siècles avant notre ère, ils ont partout rencontré les Mongols avec leurs chevaux. Les deux races chevalines asiatiques se sont dès lors trouvées en présence; elles ont commencé, comme leurs maîtres, à combattre pour la possession du sol.

Puis, vingt-quatre à vingt-cinq siècles avant notre ère, par suite de l'arrivée des Aryas jusque dans le sud-ouest de l'Asie, les Pasteurs ou Hyksos, mélange de Mongols et de Sémites, dominés par une aristocratie mongole, abandonnèrent cette région pour se jeter dans la vallée du Nil, encore dépourvue de chevaux; et leur conquête de l'Egypte y introduisit la race chevaline mongolique.

Mais, pendant que cette race chevaline gagnait du terrain dans les Etats Barbaresques dont elle avait longé le littoral méditerranéen avec les armées de Thoutmès III, surtout avec les colonies phéniciennes, et peut-être antérieurement avec les Hyksos, elle avait à supporter en Asie la concurrence de la race chevaline aryenne, qui finit par la supplanter presque complètement dans diverses contrées, notamment en Assyrie.

Les chevaux aryens partirent plus tard de ce dernier pays, seulement vers le commencement de notre ère, pour envahir l'Arabie, où il n'existait pas encore de chevaux.

La race chevaline aryenne ne trouva pas non plus de chevaux dans la Grèce, où elle arriva par mer avec les Pélasges ou Proto-Grecs; ni dans le reste de l'Europe, sauf dans les régions occupées, les unes par les races indigènes précitées qu'elle ne put supplanter, les autres par les petits chevaux des Sigynnes qu'elle fit disparaître.

Bien avant de peupler presque à elles seules l'Amérique, où les Européens n'ont point trouvé de chevaux lors de sa découverte, les deux races chevalines asiatiques avaient rempli presque tout l'Ancien Continent; tandis qu'aucune race chevaline européenne n'avait encore émigré au loin, excepté la race chevaline germanique, qui avait depuis longtemps envoyé des essaims encore subsistants au sud de sa patrie, jusque dans les Etats Barbaresques.

Ce sont les Maxyes d'Hérodote ou Maschouasch des textes hiéroglyphiques et des peintures égyptiennes, c'est-à-dire les blonds constructeurs des dolmens des Etats Barbaresques, qui durent les premiers introduire les deux races chevalines ger-

manique et aryenne dans cette région qu'elles occupent encore avec la race chevaline mongolique.

Du reste, les invasions, les razzias, les impôts de chevaux, les transactions commerciales ont depuis très longtemps mélangé, fait vivre en promiscuité les deux races chevalines asiatiques, dans toute l'étendue de l'immense aire géographique qu'elles occupent en Asie, en Afrique et en Europe; de sorte que, presque partout aujourd'hui, on rencontre au moins autant de métis de ces races que de sujets purs. Mais le sang de l'une ou de l'autre de ces races prédomine dans telles ou telles contrées, et c'est précisément dans les pays où règne la civilisation mongolique que prédomine le sang de la race chevaline mongolique; au lieu qu'on observe généralement le contraire dans les pays où règne soit la civilisation aryenne, soit la civilisation sémitique, parce que les Assyriens puis les Arabes ont contribué, comme les peuples aryens, à la propagation du cheval aryen, qu'ils ont préféré et qu'ils préfèrent encore à tout autre, à cause de l'ampleur et de l'harmonie de ses formes, et de son incomparable aptitude pour le service de guerre.

Darwin a dit dans *L'origine des espèces*, ch. XI, § 3, p. 424 : « De même..... que quelques formes ont gardé à peu près le même caractère depuis une période géologique extrêmement éloignée, de même certaines espèces ont émigré de contrée en contrée à de grandes distances, sans qu'elles se soient beaucoup modifiées ou même sans avoir subi aucun changement. » Cette proposition est justifiée par l'histoire de la race asine nilotique et des deux races chevalines asiatiques, qui se sont répandues depuis tant de siècles dans une aire géographique si étendue en latitude et en longitude; car, partout la race asine nilotique a conservé le même type; et partout aussi les deux races chevalines asiatiques ont des sujets présentant tous les caractères typiques soit de l'une, soit de l'autre de ces races, bien qu'elles vivent depuis si longtemps dans une complète promiscuité. Quant aux métis produits par les nombreux croisements de ces deux races chevalines, ils n'ont encore que des caractères typiques sans fixité, qui permettent de ramener assez vite leurs descendants au type de l'une ou de l'autre race par une sélection attentive.

Pendant toute la période antique, les chars de guerre et les chevaux montés ont existé simultanément dans les armées de certains pays, tels que l'Inde et la Perse; tandis que les che-

vaux ont été d'abord tous attelés, plus tard tous montés, dans les armées d'autres pays, tels que l'Assyrie, l'Egypte, l'Asie Mineure, la Grèce; et c'est bien à tort qu'on a cru voir, dans le Pégase de Persée et de Bellérophon, une preuve de l'utilisation du cheval monté en guerre par les Grecs des temps héroïques, car à cette époque ce cheval ailé était encore uniquement un emblème des vaisseaux rapides, propres aux combats.

Quant à l'habitude de monter à cheval en dehors du service militaire, on la constate dès l'aurore des temps historiques, même chez les peuples qui combattaient exclusivement sur des chars. Mais les faits qui en donnent la preuve paraissent avoir échappé à Fréret; c'est pourquoi il s'est trompé dans la conclusion de ses judicieuses remarques sur la fable hellénique relativement si récente des Centaures biformes, en admettant que les Grecs ont tardivement connu l'art de monter à cheval, au lieu d'admettre seulement qu'ils ont tardivement combattu à cheval.

Dans les jeux nationaux de la Grèce antique, les courses de chars et les courses de chevaux montés avaient d'ailleurs pour but et pour résultat d'encourager la production des chevaux doués au plus haut point des qualités les plus désirables pour le service de guerre; et les rares indices que l'on possède sur les courses dans les autres pays de l'Orient portent à croire qu'elles avaient le même but.

Les progrès récents des études orientales, la lecture et l'interprétation des livres et des textes lapidaires des anciens peuples de l'Orient, ont remis en lumière une foule de faits historiques depuis longtemps oubliés. Ces études ont déjà beaucoup appris sur la part d'influence qu'ont eue, dans l'antiquité, les grandes civilisations des Aryas, des Mongols, des Sémites et des anciens Egyptiens de race nubienne. L'histoire des animaux domestiques, notamment celle des ânes, et surtout celle des chevaux, fournit la preuve matérielle de l'exactitude d'une partie des résultats obtenus; elle montre, entre autres choses, que ces quatre civilisations sont nées indépendamment les unes des autres, dans quatre contrées différentes.

La connaissance des aires géographiques actuelles des races chevalines, et l'étude de leurs représentations graphiques sur les anciens monuments, viennent aussi corroborer les documents d'un autre ordre, qui permettent de suivre les anciens peuples dans leurs migrations. Elles mettent hors de doute que

les anciennes migrations civilisatrices ne sont point parties de nos contrées occidentales, mais au contraire de l'Orient, bien que le fait ait été nié par quelques rares auteurs. Il est en effet certain que si ces migrations étaient parties d'Occident, ce seraient nos races domestiques européennes, notamment notre race asine et nos six races chevalines, qui occuperaient l'immense aire géographique envahie par les races domestiques d'origine orientale, soit asiatique, soit nilotique.

Commentée, éclairée par l'histoire, la connaissance des aires géographiques actuelles de certaines races humaines, et animales domestiques, montre en outre le spectacle consolant de leur acclimatation depuis longtemps effectuée, dans des climats très différents de ceux où elles sont nées. La différence des climats est assurément l'un des principaux obstacles à l'extension indéfinie des races sur le globe; mais l'importance de cet obstacle a été singulièrement exagérée par quelques auteurs, trop exclusivement occupés du résultat d'essais éphémères sur des groupes d'individus restreints. Les résultats de ces sortes d'essais d'acclimatation donnent souvent une idée fausse non seulement de ce qu'on peut légitimement espérer pour l'avenir, mais encore de ce qui a déjà été obtenu dans les siècles passés. En voici un exemple frappant choisi entre mille :

Dans certaines oasis du Sahara, notamment dans celles de l'oued Souf, lit desséché de l'ancien fleuve Triton et situé à l'est de Tougourt, on trouve des moutons de race soudanienne ressemblant à des chèvres très grandes et très élégantes, comme ceux qui n'ont pas quitté le Soudan. Malgré leur tête extrêmement arquée, ce sont de beaux animaux dont était épris le Français qui tenait le caravansérail d'El-Kantara au commencement de 1859, lors de notre dernier passage dans cette localité. Il profitait donc de l'arrivée annuelle des Sahari dans le Tell, pour se procurer quelques-uns de ces moutons, qu'on lui amenait du Souf. Il n'a pu en conserver aucun; tous mouraient dans le premier ou le deuxième hiver, d'une maladie nerveuse avec soubresauts tétaniques. Or l'oasis d'El-Kantara est située au pied du versant sud de l'Aurès, à une quarantaine de kilomètres au nord de Biskra; aussi sa température est-elle notablement plus élevée que celle du Tell algérien, bien qu'elle le soit un peu moins que celle de Biskra.

Donnez ces renseignements à des zootechnistes ou à des éléveurs, et demandez-leur s'il est possible d'acclimater les mou-

tons du Soudan au pied des Alpes; les plus prudents répondront que l'opération ne serait pas économique, les autres la déclareront impossible, à moins qu'ils ne soient au courant de l'histoire de cette race ovine. Les moutons du Soudan sont en effet très répandus, sous le nom de *race bergamasque*, en Lombardie et en Piémont, où ils ont conservé leur force, leur tempérament robuste et leur grande taille. « Les agneaux atteignent en peu de mois un grand développement et s'engraissent en un temps relativement court. A l'âge de 18 à 24 mois, les moutons ont un poids vif de 130 à 140 kilogrammes. Un grand nombre de ces moutons sont expédiés en France, où ils figurent sur les marchés d'approvisionnement de Lyon et de Paris..... Les brebis, qui font toujours deux agneaux, ont une très forte aptitude laitière. On a en Italie l'habitude fâcheuse de tondre leur laine deux fois par an [1]. »

Les moutons du Soudan sont donc parfaitement acclimatés au pied des Alpes, sur les flancs desquelles ils vont paître en été. Seulement, ils ne sont pas venus du Soudan directement ni à grande vitesse. Ils ont passé par l'Egypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, et ils ont mis un assez grand nombre de siècles, probablement plusieurs milliers d'années à faire ce voyage. Quant à leurs poils de chèvre, qui ont été presque complètement remplacés par de la laine, il serait facile à l'homme de les leur rendre, ce qui ne les empêcherait nullement aujourd'hui de supporter le climat du Piémont, si différent de celui du Soudan, où sont nés leurs ancêtres. L'homme n'aurait même aucune peine à prendre pour cela; il lui suffirait de cesser, pendant quelques générations, la sélection attentive qui a fait prédominer la laine sur la jarre dans les toisons des moutons, et qui est indispensable pour leur conserver la même composition.

Des moutons du Soudan, couverts de laine comme leurs frères du Piémont, sont également naturalisés dans les Etats Barbaresques. Ils y vivent au milieu des moutons des races mérine et asiatique, avec lesquels ils sont confondus par les personnes étrangères à la zoologie ovine. Les considérations précédentes n'impliquent du reste nullement que les ancêtres des moutons du Soudan acclimatés dans les Etats Barbaresques aient dû forcément contourner le Sahara, en passant soit par l'Egypte.

1. A. Sanson. *Traité de zootechnie*. t. V, p. 11.

soit par le Sénégal; car, si le climat actuel du Sahara paraît peu capable de préparer les moutons du Soudan à s'acclimater dans le Tell algérien, il ne devait pas en être ainsi à l'époque relativement récente où le lac Triton (chott Melrhir actuel) formait une vaste mer intérieure, alimentée par de grands et nombreux cours d'eau, aujoud'hui desséchés, venant, les uns des montagnes situées au nord, Aurès et djebel Amour, les autres des montagnes situées au sud, djebel Hoggar, djebel Tidikelt, etc.

Les ânes nilotiques offrent un autre exemple remarquable de l'acclimatation dans des pays froids d'une race animale originaire des pays chauds, puisqu'ils résistent parfaitement aujourd'hui au climat rigoureux du Thibet et du nord de la Chine.

Les races chevalines mongolique, aryenne et germanique fournissent des exemples d'acclimatation en sens inverse. Si l'on voulait contester les positions précises que nous attribuons aux berceaux des deux races asiatiques, il ne saurait du moins en être ainsi pour la race chevaline germanique, incontestablement originaire de l'Europe centrale et depuis longtemps acclimatée dans les Etats Barbaresque. Nous avons même constaté, en 1850, sa présence dans le Hodna, où elle vit en promiscuité avec les deux races chevalines asiatiques. Ses représentants y sont très reconnaissables à leur tête fortement arquée, à leurs hanches saillantes, à leur croupe courte et avalée en forme de pupitre. Or la vaste plaine du Hodna forme, au sud du Bou-Thaleb, un bassin hydrographique spécial, dont la température, plus chaude que celle du Tell algérien, se rapproche de celle du Sahara.

Enfin, pendant que certains savants discutent sur la possibilité de l'acclimatation dans les Etats Barbaresques des hommes blonds de race dite germanique, teutone ou tudesque, de nombreux représentants de cette race vivent parfaitement dans cette région, où leurs ancêtres n'ont pas cessé d'exister depuis la haute antiquité, bien que les hommes de la même race, qui y viennent aujourd'hui d'Europe, n'en supportent pas également bien le climat.

On pourrait citer d'autres faits analogues, dont les conclusions sont faciles à tirer.

La zootechnie recommande surtout l'amélioration des animaux domestiques dans le milieu où ils se trouvent. Elle déclare avec raison que cette opération est plus lucrative, moins sujette

aux mécomptes, que les essais d'importation d'individus habitués à vivre dans d'autres climats. Elle remplit ainsi admirablement son but, celui de contribuer à l'augmentation des fortunes privées, dont le total constitue la richesse des nations.

L'hygiène désapprouve avec autant de raison, dans l'immense majorité des cas, l'expatriation des hommes dans des climats qui diffèrent notablement de ceux où ils sont nés.

Quoique la santé et la richesse soient deux des principaux éléments de la prospérité des nations, et qu'on les obtienne généralement en se conformant aux prescriptions de l'hygiène et de la zootechnie, les populations humaines ont très souvent enfreint ces prescriptions; et il ne pouvait en être autrement.

Les peuples migrateurs possesseurs de races animales domestiques les ont naturellement emmenées avec eux; c'était une excellente précaution, presque une nécessité, surtout à l'époque où la terre n'était pas encore couverte d'animaux domestiques comme aujourd'hui.

Quant aux causes multiples des migrations et de l'extension des diverses populations humaines, elle sont assez connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de les énumérer. L'avenir appartient du reste aux populations qui ont eu et ont encore la plus grande force d'expansion, jointe à une plus grande aptitude à s'acclimater dans des climats divers; car une race ou une population risque d'autant moins d'être détruite ou très affaiblie par des perturbations géologiques locales, des guerres étrangères ou des discordes intestines, qu'elle occupe en masses plus compactes une aire géographique plus étendue.

En définitive, l'histoire des races humaines et animales domestiques, ainsi que l'étude de leurs aires géographiques, prouve que dans le cours des siècles, au prix de sacrifices que nous n'avons pas à examiner ici, plusieurs de ces races ont approprié leurs tempéraments à des climats différant davantage de ceux où elles sont nées que ne l'ont cru certains observateurs, exclusivement occupés de ce qui se passait sous leurs yeux.

L'exemple de ce que ces races ont déjà fait dans le passé permet d'espérer qu'elles continueront leur lutte victorieuse contre les climats, parce qu'elles ont à leur disposition l'un des plus grands éléments du succès, le temps.

Il y a donc deux sortes d'hygiènes et de zootechnies, celles des individus et celles des races. Ces deux sciences remplissent

leurs fonctions multiples au moyen de procédés très différents, mais qui sont également utiles, les uns pour féconder le présent, les autres pour assurer l'avenir. En effet, les premiers et les mieux connus de ces procédés contribuent surtout à la multiplication et à l'amélioration des populations humaines et de leurs animaux domestiques, et, par suite, à la puissance et à la richesse des nations. Les seconds, qui consistent à dépenser une partie de cette puissance et de cette richesse pour étendre les aires géographiques des peuples et de leurs animaux, ont été moins étudiés que les premiers; mais ils n'en ont pas moins été appliqués avec succès, chez les populations humaines les mieux inspirées par l'instinct de conservation; aussi ont-ils été et resteront-ils l'une des causes principales de la durée de ces populations, de leur supériorité dans la lutte pour l'existence.

L'usage des animaux domestiques ayant d'ailleurs joué, dans le développement de l'état social de leurs possesseurs, un rôle dont l'importance ne saurait être niée, on doit en conclure que l'état arriéré des indigènes de l'Afrique transsaharienne, de l'Amérique, de l'Australie et de l'Océanie, ne tient pas uniquement à une infériorité native de ces indigènes. Il provient en outre de ce que les faunes de ces régions étaient beaucoup moins riches que celles de l'Asie et de l'Europe, en espèces animales assez sociables pour se rallier à l'homme, quand leur alliance devint indispensable à la prospérité des peuples qui étaient encore tous chasseurs et dont l'existence fut menacée par une pénurie relative de gibier, au commencement de l'époque géologique actuelle.

Enfin, puisque l'usage des animaux domestique a tant contribué à l'évolution sociale de l'humanité, et que la domestication des animaux a été provoquée par les habitudes de plus en plus carnivores des hommes paléolithiques, il est clair que ces chasseurs primitifs ont été mieux inspirés que leurs descendants végétariens, brahmanes, prêtres chrétiens, etc., dont les doctrines, aussi pernicieuses que déprimantes, seront d'autant plus réprouvées que la société moderne sera plus initiée aux enseignements de la science.

NOTE SUR LE CENTRE HISPANO-ATLANTIQUE

(Voir pages 54 et 101.)

Nous avons dit à la page 54 que la mer saharienne avait 1200 lieues de long sur 400 à 500 lieues de large. C'est ce qu'on a admis en se fondant sur les dimensions du Sahara. Mais, on est très loin de connaître assez la topographie de cette région pour savoir au juste quelles parties en étaient autrefois submergées. La géologie et la paléontologie du Sahara ont également été étudiées en trop peu d'endroits pour permettre d'affirmer que la mer saharienne était peu salée, comme aujourd'hui la mer d'Azof et la mer Noire : ce qu'on a supposé en considérant la pauvreté de la faune marine des quelques localités sahariennes jusqu'ici explorées.

Le centre Hispano-Atlantique n'en était pas moins autrefois séparé de l'Afrique par la mer saharienne. Il n'en constituait pas moins alors une vaste péninsule qui est l'Atlantide des anciens; car l'Atlantide n'est pas un continent aujourd'hui submergé, puisque les couches terrestres couvertes par l'océan Atlantique sont sous les eaux depuis une époque bien antérieure à toute tradition; tandis que la mer saharienne n'a disparu qu'à une époque relativement récente, en laissant dans son lit de grands lacs qui ont subsisté jusque dans les âges historiques : notamment le lac Triton, qui existait encore du temps d'Hérodote (IV, 178-180) entre Biskra et le golfe de Gabès ou petite Syrte, et auquel M. le commandant Roudaire a proposé de rendre ses anciennes limites. Quant à la tradition qui faisait une île de cette péninsule, elle doit d'autant moins surprendre que de pareilles erreurs géographiques se sont renouvelées jusque dans les temps modernes; ainsi, par exemple, la Californie était encore regardée comme une île au milieu du XVIIIe siècle, et figurée comme telle sur les cartes, plus de deux cents ans après qu'Alarcon eut découvert et affirmé que c'était une péninsule.

Les Berbères, descendants de la race quaternaire de Cro-Magnon, et originaires du centre Hispano-Atlantique, méritent donc le nom d'Atlantes qu'on leur donne quelquefois.

FIN

TABLE DES AUTEURS

On a mis en caractères italiques les noms d'ouvrages, tels que l'*Avesta*, la *Bible*, le *Véda*, etc.

Abd-el-Kader, 422.
Abou-Bekr-ibn-Bedr, 414, 425 à 428, 459
Abou-Zeyd-el-Hassan, 332.
Acosta, 669.
Açvamêdha ou Aswamêdha, 226.
Adanson, 609.
Adhémar, 61, 388.
Æneas Sylvius, 614.
Afrighans, 146.
Ajasson de Grandsagne, 18.
Aknîne, 513, 560 à 563.
Alcazova, 691.
Aldrovrand, 2.
Alexandre, 194.
Alvar Nuñez, voir Cabeça.
Alvarayana, 230.
Amard-Cocha, 240.
Améric Vespuce, 683.
Amiot, 331 à 333.
Ammien Marcellin, 152, 361, 374, 434, 435, 581.
Amyot, 726.
Angiras, 221.
Annius de Viterbe, 411.
Anquetil Duperron, 151.
Arcelin, 84, 89.
Aristote, 19, 20, 27, 174, 712, 713, 721, 722.
Arloing, 104.
Armandi, 240, 488.
Armstrong, 189.
Arrien, 208, 218, 241, 294, 361, 549, 592
Artchata, 228.
Atkinson, 156, 346, 377 à 381.
Atri, 221, 226, 228.
Aubry (*roman d'*), 35.
Augustin, 598.
Aulu-Gelle, 182, 249, 264.
Avesta, 137 à 175, 197 à 216, 241, 306, 321, 322, 354, 371, 384, 412, 571, 714, 715. Voir *Vendidad*, *Vispered*, *Yaçna*, *Yeshts* et *Afrighans*.
Aviénus (Festus), 582.
Ayâsya, 227.
Azara, 33 à 42, 674.

Banier, 294 à 299.
Barbazan, 551.
Baye, 129.
Beauregard, 373.
Benfey, 187, 190, 195, 305.
Ben Jonson, 35.
Bérose, 353, 409 à 412, 473, 488.
Bertrand, 130.
Bescherelle, 4.
Bhâgavata-Purâna, 235, 239, 384.
Bharadwâdja, 226, 575.
Bhôma, 226.
Bhrigu, 221, 234.
Bible, 213, 390, 399, 443, 446 à 450, 47 à 476, 483, 509 à 570, 718, 719. Voir *Vulgate*, *Septante*, *Pentateuque*, *Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres*, *Deutéronome*, *Josué*, *Juges*, *Samuel*, *Rois*, *Chroniques*, *Paralipomènes*, *Job*, *Esther*, *Psaumes*, Esdras, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée, Nahum, Zacharie. Mathieu.
Blocqueville, 365 à 370.
Bochard, 513.
Bode, 365.
Boekh, 462.
Boiste, 4.
Bongars, 159.
Bonstetten, 130.
Bopp, 187.
Botta, 390, 406, 408.
Boucher (Henry du), 124.
Boucher (Pierre), 645.
Boucher de Perthes, 99, 724.
Bougainville, 701, 704.
Boundehesch, 148 à 157.
Bourboulon, 347, 377.
Bourgeois, 66, 77, 124.

Bourguignat, 55.
Brandt, 32, 502.
Bréal, 149.
Broca, 8, 10, 128.
Brunet, 668.
Buffon, 2, 4, 8, 16, 26, 27, 30 à 33, 207, 522, 579, 609.
Bunsen, 145.
Burmester, 106 à 108.
Burnouf (Eugène), 144 à 146, 164, 197, 211, 212, 235, 240, 384, 410.
Burnouf (Emile), 156, 221, 224, 233 à 237, 305, 326, 354, 715.
Byron, 699, 704.

Cabeça de Vaca (Alvar Nuñez), 629 à 631, 642, 646, 652, 670 à 679.
Cademoste, 609, 610.
Cakchivân, 222, 232.
Callimaque, 599.
Camus, 20.
Canestrini, 570.
Capellini, 66.
Carrières, 512.
Cartailhac, 125.
Castañeda, 636 à 643.
Çatapatha-Brâhmana, 384.
Catlin, 34, 35, 652.
Cattel, 40.
Caussin de Perceval, 422 à 425, 466.
Cazalis de Fondouce, 122.
Cervantès, 687.
César, 68, 179, 195, 281, 435 à 440, 585 à 589, 607, 608, 726.
Chabas, 190, 444, 460 à 496.
Champlain, 643 à 646, 652.
Champollion, 115, 323, 465, 474 à 486, 504, 512.
Chanca, 615.
Çhan-hai-king, 344.
Chaplain-Duparc, 127.
Chapman, 58.
Charron, 411.
Chi-tse, 330,
Chou-king, 331 à 349.
Christy, 72, 75, 83, 89, 110.
Chroniques (*les livres des*), 447, 514, 538, 552 à 564, 719.
Clavier, 276, 313, 314.
Claudien, 727.
Cluseret, 452.
Colomb, 614, 615, 707.
Columelle, 19 à 22, 725.
Commerson, 701.
Confucius, voir *Chou-King* dans cette table et Confucius dans la table des noms historiques.
Coray, 193.
Corneille, 10.
Coronado, 636 à 652.
Cortez, 618 à 628.
Coste, 362.
Courousouti, 227.
Coutsa, 222, 232.
Creutzer, 385.
Ctésias, 405.
Curtius, 244 à 247.
Cuvier, 103, 105.
Czapski, 32.

Dacier, 265.
Darwin, 33, 34, 39, 46, 58, 106, 735.
Daubenton, 4.
Daumas, 23, 422, 457, 458.
Dawkins, 110.
De Brosses, 691 à 694.
Deguignes, 340.
Dekay, 105.
Delaunay, 77.
Denys d'Halicarnasse, 248, 582, 592, 725.
Description de l'Égypte, 462, 480, 505.
Desnoyers, 64 à 66.
Desor, 122, 123.
Deutéronome, 2, 472, 525 à 539, 718.
Diaz, 618 à 628, 631.
Diefenbach, 187, 190.
Didyme, 302.
Diodore de Sicile, 22, 23, 172, 176, 181, 216 à 219, 240, 241, 246, 249, 250, 266, 271, 274, 277, 291, 292, 299, 310 à 312, 405, 438 à 440, 482, 581 à 595, 605, 606, 713, 720, 723, 727.
Dion Chrysostome, 276.
Dîrghatamas, 223, 224, 230.
Du Cange, 3, 35.
Ducrost, 84.
Dugès, 9, 10.
Dubousset, 363 à 371, 413, 487.
Dumas-Hinard, 607.
Dûntzer, 187.
Dupont, 62, 77 à 101, 121, 122.
Du Tertre, 659.

Ebel, 305.
El-Damîri, 422.
Emmons, 103, 104.
Ephore, 246, 289.
Ercilla, 684 à 689.
Esaïe, voir Isaïe.
Eschyle, 296, 298.
Esdras, 528.
Esther (*le livre d'*), 557.
Euripide, 295, 296.
Eusèbe, 410, 417, 598.
Evayâmarout, 226.
Exode, 484, 518 à 536.
Ezéchiel, 447, 449, 511, 512, 523, 719.

Faidherbe, 496, 600 à 603, 608.
Falkner, 38, 698, 703.
Fauche, 239.
Federmann, 671 à 673.
Firdousi, 142, 215, 216, 322.
Flandin, 362, 390, 408.
Forbisher, 654.
Forster, 30, 31, 32.
Fourier, 53.
Fréret, 263, 273, 276, 288 à 307, 581, 736.

Freund, 195.
Froger, 693.
Frontin, 283, 588, 713, 725, 726.
Furetière, 3.

Gaidoz, 191, 192.
Galles, 578.
Garcilaso, 632 à 635, 658 à 669.
Garsault, 26.
Gaubil, 334 à 336, 340, 349.
Gaudry, 102, 108, 125.
Gédoyn, 278 à 280.
Gélibert de Merlhiac, 685.
Genèse (*la*), 19 à 22, 322, 383 à 388, 410, 446 à 449, 472, 476, 514 à 523, 528, 533, 537, 567, 568, 570, 718.
Genoude, 512.
Geoffroy Saint-Hilaire (Etienne), 505.
Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore), 9, 376, 572, 708.
George, 6, 11, 709.
Georges le Syncelle, 410, 417.
Gervais, 123, 306, 532, 550, 551.
Giguet, 252, 265, 275, 409.
Girard de Rialle, 140, 172, 179, 193.
Gliddon, 325.
Gobineau, 177, 184, 364.
Gotama, 222, 232.
Goubaux, 24.
Gray, 6.
Greenwell, 124.
Gross, 574, 576.
Gruter, 188.
Guéroult, 18, 724.
Guigniaut, 385.

Hamy, 97 à 100, 324 à 326, 474, 487, 494, 504.
Harlez, 139, 143 à 147, 160 à 174, 196 à 211.
Hearne, 67.
Heer, 69, 577.
Hellanicus de Lesbos, 582.
Hénault, 331.
Hennebert, 602.
Hennepin, 646 à 648, 552.
Hensel, 105.
Hernandez, 675 à 678.
Hérodote, 22 à 24, 27, 152, 172, 174, 182, 184, 207 à 219, 246, 252, 266, 270, 275, 284 à 288, 298, 315, 320, 322, 360 à 262, 373, 386, 405, 409, 440 à 446, 476, 482, 484, 496, 512, 573, 580, 600, 608, 712, 713, 719, 722, 742.
Herrera, 616 à 627, 670, 727.
Hésiode, 170, 264 à 270, 296 à 307, 716.
Hirtius, 435, 438, 587, 607, 608.
Homère, 170, 182, 193, 232, 244 à 312, 482, 483, 581, 716, 720 à 722.
Homes, 105.
Hommaire de Hell, 176.
Horace, 196.
Horner, 462.
Hou-chi, 327.
Houël, 194, 336, 451, 508.
Hovelacque, 305, 712.
Huc, 330, 378.
Humboldt (G. de), 190.
Huxley, 229, 230.

Ibn-Khaldoun, 608.
Irimbithi, 226.
Isaïe, 417, 447 à 449, 565.

Jane, 692.
Janszon, 692.
Jérémie, 447 à 449, 512.
Job (*le livre de*), 567 à 570.
Jornandès, 375, 586.
Josèphe, 298, 520, 524.
Josué (*le livre de*), 472, 530, 538 à 543, 598.
Joutel, 649 à 652.
Juges (*le livre des*), 473, 537, 542, 550.
Julien, 333.
Justi, 152, 197.
Justin, 152, 172, 386, 466, 595, 714.
Juvénal, 189, 196.

Kasimirski, 451.
Kavacha, 227.
Keller, 576.
Keyserling, 61.
Khanikof, 145.
Kiépert, 145.
Knivet, 692.
Koran, 449, 451.
Koulloûka, 220, 239.
Kuhn, 305.
Kunik, 410.

Lachâtre, 4.
Lagneau, 100, 582.
La Guerinière, 26.
Lamarck, 44.
Lampride, 219.
Lancelot, 117.
Landais, 4.
Langlois, 220, 221, 232.
Laniadou, 560.
Laplace, 333.
Larcher, 275, 276.
Lartet (Edouard), 50, 57 à 77, 83, 86, 89, 101, 110, 126.
Lartet (Louis), 55, 56, 75, 127.
Las Casas, 615.
Lassen, 28, 145.
Layard, 391, 406, 408, 443, 717.
Leconte de L'Isle, 301.
Leidy, 102, 103, 105.
Lenormant, 145, 324, 326, 357, 363, 383 à 390, 410, 411, 443, 445, 460 à 463, 476, 479, 488 à 490, 716.
Léon l'Africain, 29, 609.
Lepsius, 298, 479, 480, 485, 505, 717.
Leprévost, 265.
Leroux de Lincy, 710.
Léry, 680 à 683.

Lesage, 331.
Létronne, 722.
Lévi-ben-Guerchoum, 560.
Lévitique (*le*), 2, 525 à 535, 718.
Liebig, 727.
Link, 431.
Linné, 9, 713.
Li-tai-ki-see, 331, 338.
Littré, 3, 4, 18, 22, 184, 551.
Liu-pou-ouei, 329, 330.
Lo-pi, 329, 330, 344, 353.
Lubbock, 572, 573.
Lucien, 294, 588.
Lund, 106.
Lyell, 51 à 55, 462.

Macrobe, 299.
Madhoutchhandas, 221, 229.
Magalhan, 352.
Magalhanes de Candhava, 682.
Magitot, 128.
Mahâbhârata, 235, 240, 284.
Mahn, 184.
Mahomet, voyez *Koran* dans cette table et Mahomet dans la table des noms historiques.
Manéthon, 461 à 471, 478, 520.
Manou (*loi de*), 181, 219, 239, 306, 451, 715.
Mariette, 298, 325, 389, 462 à 478, 499, 716, 717.
Marmol, 30, 609.
Martin, 448, 510 à 527, 550 à 563.
Martyr, 615.
Maspéro, 23, 212, 243, 247, 256, 298, 321 à 324, 352, 385 à 389, 398, 411, 462 à 504, 520, 599, 604.
Masoudi, 425 à 428.
Maury, 132, 326, 474.
Mazard, 588.
Médhâtithi, 226, 229.
Médhyatithi, 226.
Mégasthène, 194, 412, 719.
Meidani ou Meydani, 423.
Méla (Pomponius), 56.
Ménant, 157, 356, 398 à 410, 444, 446, 557.
Merk, 126.
Méton, 331.
Mezerai, 411.
Michaëlis, 561.
Michaud (*Biographie*), 663.
Michel, 649.
Michelet, 169.
Milne Edwards (Alphonse), 71.
Milne Edward (Henri), 6, 708, 709, 719
Mirzâ Mohammed, 183, 187.
Modestus, 592.
Mohammed Aiiâd, 418 à 421, 428.
Moïse de Chorène, 146.
Mole, 110.
Molh, 215.
Montaigne, 334.
Montendre, 579.
Montesquieu, 457.
Moreau-Saint-Méry, 36 à 40.
Moréno, 702.
Morlot, 67.
Mortillet, 50, 130.
Moynet, 376, 377.
Müller (Max), 137, 221, 229.
Munk, 472, 528, 532 à 535, 544, 557, 561, 563, 567, 598.
Murchison, 61.

Nahum, 512.
Narborough, 693.
Naumann, 576.
Navarrete, 614, 615
Newcastle, 26.
Nicolas, 684 à 686.
Nilsson, 100, 473.
Nodhas, 222.
Nodier, 4.
Noël Desvergers, 420, 425, 428, 436, 449 à 457.
Nombres (*le livre des*), 213, 472, 473, 521, 525 à 535.
Nonnus, 296.
Nott, 325.
Nowaïri, 457.

Oppert, 138, 217, 322 à 324, 356, 363 à 410, 443, 444, 488, 513, 520, 523.
Orbigny, 688, 690, 695.
Orphée, 313.
Orsini, 124.
Osée, 564 à 566.
Ossowski, 125.
Ostervald, 513 à 523, 550 à 563.
Oustalet, 32, 502.
Ovide, 183, 296.
Owen, 106, 117, 326.

P***, 610.
Palgrave, 430 à 432.
Pallas, 67, 359.
Pamphus, 313.
Paralipomènes, 514, 557, 559.
Parasâra, 222.
Paris, 451.
Pausanias, 250, 259, 266, 271 à 297, à 315, 586.
Pauthier, 231, 328 à 352, 711.
Pentaour, 232. 480, 484, 488.
Pentateuque, 523 à 530.
Pernetty, 701.
Perrin, 124.
Perron, 413 à 432, 443, 459, 485.
Perse, 196.
Pessonneaux, 265.
Philiste de Syracuse, 582.
Philosthéphanus, 287.
Pictet, 145, 153, 186 à 193, 210, 305, 557, 714, 715.
Pie II, voir Æneas Sylvius.
Pietrement, 96, 115, 132, 183, 184, 229, 368, 459, 460, 500, 501.
Piette, 125.

Pigafetta, 689 à 691.
Pignerolles, 26.
Pigorini, 574.
Pindare, 251, 266, 271, 277 à 281, 295, 301, 311.
Place, 391, 406, 408, 711.
Pline, 1, 2, 18 à 20, 27, 46, 119, 174, 188, 294, 299, 302, 315, 436, 724, 725.
Plutarque, 183, 287, 295, 491, 726.
Poitevin, 4.
Polybe, 188, 291, 369, 442, 587, 592 à 596, 605 à 607.
Pommerol, 123.
Posidonius, 309, 595.
Pott, 187.
Poussielgue, 32, 34, 347.
Prabhouvasou, 226.
Pradjapati, 226.
Prémare, 327, 329, 334, 344, 348, 352, 353.
Prescott, 662 à 668.
Pretty, 691.
Prisse d'Avennes, 417, 459 à 461, 465, 474, 480 à 490, 523, 525.
Priyamêdha, 220, 221, 228.
Procope, 590.
Properce, 231, 266, 281, 290, 724.
Pruner-Bey, 485.
Prunières, 128.
Psaumes (*livre des*), 449, 553, 554.
Ptolémée, 567.

Quatrefages, 66, 97 à 100, 128, 326.
Quatremère, 423, 449.

Raffles, 190.
Râmâyana, voir Valmiki.
Rawlinson, 325.
Ray, 3.
Rémusat, 378.
Renan, 213, 323, 410, 411, 422, 425, 519, 524.
Retzius, 100.
Rhode, 145.
Richelet, 3.
Rig-Véda, voir *Véda*.
Ritter, 28.
Robinot, 727.
Rochas, 704.
Rochet, 407.
Rodet, 147, 168, 183, 187.
Roget de Belloguet, 156, 189, 726
Rois (*les livres des*), 213, 447, 510, 514, 551 à 564.
Roland (*la chanson de*), 35, 727.
Roncevaux (*roman de*), 35.
Rosellini, 483, 523.
Rougé, 479, 493, 503, 504, 599, 604, 716.
Roujou, 124.
Roulin, 41, 672, 721.
Rousselet, 326, 355, 371.
Rozière, 462.
Rütimeyer, 87, 115, 118, 120.

Sacy (Lemaistre de), 510 à 514, 523, 542, 551, 557 à 561.
Sacy (Silvestre de) 425.
Sahagun, 528, 670.
Sale, 451, 455.
Saliat, 512.
Salluste, 599.
Salva, 40.
Salverte, 545.
Salvolini, 484.
Samuel (*les livres de*), 473. 514, 538, 546 à 555, 563,
Samvarana, 226.
Sanson, 6 à 14, 25, 42, 87, 94, 103, 108 à 112, 119, 278, 318, 407, 500 à 505, 575, 584, 597, 613, 709, 711, 724, 627, 733, 738.
Saporta, 62.
Schlagintweit, 345.
Schlieben, 28.
Schliemann, 243.
Schmidel, 673 à 675.
Schweinfurth, 611.
Scylax, 599.
Septante (*les*), 514.
Sergent, 602, 603.
Servius, 310.
Shakespeare, 35.
Siebold, 123.
Sirodot, 96.
Smith (G.), 390.
Smith (Ham.), 6.
Somahouti, 224.
Sounahsépa, 222.
Sourdeval, 479.
Spiegel, 146, 167 à 174, 211.
Spring, 69.
Steenstrup, 69, 100, 122.
Strabon, 20, 27, 46, 55, 111, 118, 158, 193, 208, 210, 246, 257, 259, 271, 273, 285, 289, 293 à 296, 309, 315 à 320, 358, 361, 378, 386, 387, 412, 432 à 446, 456, 512, 581 à 585, 595, 596, 605 à 609, 712, 713, 719, 721 à 723, 726.
Studer, 115, 573 à 576.
Suétone, 183, 281.
Sulivan, 33.

Tacite, 181, 188, 359, 360, 585, 5 à 591.
Tardieu, 193, 722.
Targum, 449, 718.
Texier, 257.
Thalès, 309.
Thevet, 678, 679, 683.
Thierry, 411.
Thomas, 111 à 113.
Thucydide, 266, 284, 291, 292, 582, 583.
Timée, 596.
Tite-Live, 172, 283, 442, 586 à 594, 606, 726.
Topinard, 180.
Tournal, 68.
Toussaint, 86 à 96, 109.
Trogue-Pompée, 386.
Tsai-Chin, 336.

Ujfalvy, 178, 367 à 378, 714.

Vacce (*Roman de*), 35.
Valmiki, 177 à 180, 209, 213, 237 à 240.
Varron, 19, 27, 46, 724.
Vasa, 227.
Véda ou *Rig-Véda*, 137, 140, 145, 156, 166, 173, 175, 182, 193, 210, 220 à 323, 241, 306, 326, 354, 371, 384, 451, 571, 715, 719.
Védas (*les*), 187, 220, 235, 238.
Végèce, 283, 592.
Vendidad, 139, 143 à 175, 178, 196 à 199, 204 à 211, 714, 715.
Vereschaguine, 366 à 369.
Verneuil, 61.
Vichnu-Purâna, 235.
Viçwâmitra ou Viswâmitra, 221, 224, 232, 234, 254.
Virgile, 19, 192, 251, 293, 299, 302, 307, 310, 591, 592.
Vispered, 139.
Vogt, 120, 576.
Volney, 152, 157, 384, 513, 528, 544, 545 à 547, 567.
Voltaire, 588, 665.
Vulgate, 472, 510 à 514, 523, 718.

Vyâsa, 235, 236.
Vyaswa, 227.

Wager (*voyage du*). 694 à 697, 703, 704.
Wailly, 4.
Wallembert, 609, 610.
Wallis, 697 à 705.
Walter, 693.
Wamadèva, 225 à 234.
Wilkinson, 495.
Windischmann, 146, 167.
Wood, 693.
Worsaæ, 135.

Xénophon, 208, 210, 216 à 218, 269, 284 à 293, 301, 318, 404, 434, 435, 710.
Xérès, 655 à 657, 669.

Yaçna, 139, 151, 178, 197, 199, 205, 211.
Yeshts, 139 à 172, 200 à 212, 412.
Youatt, 278, 413, 416, 451, 453, 579, 580, 610.

Zacharie, 565, 566.
Zarate, 656, 658, 669, 674.
Zend-Avesta, voir *Avesta*.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS

TABLE

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET MYTHOLOGIQUES

Chercher au K et au W les mots qu'on ne trouvera pas au C ni au V, et réciproquement. Beaucoup de noms, cités incidemment dans le texte, ne sont pas compris dans cette table, qu'ils auraient grossie sans grande utilité.

Aamou, 464, 476, 717.
Aar, 574.
Aaron, 522, 525, 529, 533.
Abastans, 241.
Abbevilie, 60.
Abdère en Thrace, 249.
Abdères en Espagne, 583.
Abd-Waad, voir Obodas.
Abeacos, 379.
Abiathar, 555.
Abimélec, 550.
Abinoham, 542.
Abitez, 617.
Abner, 554.
Abou-Bekr, 424.
Abousir, 716.
Abou-Sofian, 452.
Abraham, 22, 213, 381, 389, 410, 469, 476, 514, 537, 715.
Absalom, 553 à 555.
Aburuñes, 677.
Abydos, 232.
Abyssinie, Abyssiniens, 56, 424, 466, 503 à 505.
Acarnanie, 285.
Accads, 324.
Accancéa, 652.
Achab ou Akhab, 398, 510.
Achaïe, 315.
Achéens, 258.
Achéménides, 215, 217, 219, 317, 362, 363, 370, 372, 405, 411, 441.
Achille, 193, 245, 256 à 269, 282, 294, 302 à 304, 482, 720.
Achiman, 472.
Achithophel, 554.
Acichorius, 586.
Açores, 101, 707.
Açpâyôdha, 143, 203.
Acra-Leucé, 606.
Acsaph, 539.
Açvamédha, 223, 228, 229, 715.
Açvins, 222, 223, 228, 233, 715.
Adam, 164, 509, 707.
Adar, 395.
Adar-habal-asar ou Adar-pal-asar, 395.
Adbéel, 448.
Aderbeidjan, 114.
Admète, 271.
Adoniah, 553, 555.
Adraste, 270.
Ælantique (golfe), 438, 561.
Ænobarbus, 183.
Aeshma, 141, 199.
Æthé, 263, 265, 268, 269, 273.
Æthon, 254, 265.
Afa, 423.
Afghanistan, 364.
Afranius, 726.
Afrasiab, voir Franracyana.
Afridoun, voir Thraetaona.
Afrique, 1, 5, 13, 19, 29, 43, 50, 54, 101, 107 à 116, 130, 135, 136, 173, 184, 248, 296, 385, 387, 417, 434, 457, 465, 466, 487, 501, 502, 597 à 611, 709, 728, 732, 734, 741, 742.
Agamemnon, 251, 257 à 268, 273, 482.
Agatocle, 605.
Agésilas, 291.
Agni, 222 à 226, 233.
Agrigente, 594, 595.
Agrigentins, 595.
Agrippa, 411.
Ahkaf, 429.
Ahmès Ier ou Amosis Ier, 470, 479, 485.
Ahmès II, 482.

Ahmès, chef des Nautoniers, 479, 485.
Ahmès-Nowertari, 470.
Ahola, 523.
Ahriman ou Angro-Mainyus, 140, 149 à 151, 163, 184, 202, 209, 567.
Ahséri, 403.
Ahura-Mazda, voir Ormuzd.
Aïn-el-Halleb, 602.
Airyana vaedja, 143 à 180, 204.
Ajax, 267, 270, 716.
Akals, 166.
Akiyabab, 396.
Akhouddu, 401.
Alabama, 634.
Alarcon, 636 à 638, 742.
Alaric, 584.
Alatau, 116, 141, 154 à 156, 165, 172, 176, 346, 352, 370, 378 à 382, 733.
Albanie, 400, 401.
Albe, Albains, 307, 592.
Alboin, 584.
Alcara de Henarez, 667.
Alcibiade, 277.
Alcime, 261.
Alcméon, 276,
Alexandre, voir Pâris, fils de Priam.
Alexandre Ier, fils d'Amyntas, 246, 286, 292.
Alexandre III, le Grand, 27, 139, 172, 193, 208, 216, 218, 232, 240, 249, 292, 293, 358, 361, 439, 458, 461 à 463, 575, 720.
Alexandre VI, Borgia, 707.
Alexandrie, 435, 486, 512.
Algérie, 102, 111, 113, 212, 365, 486, 578, 597, 601, 603.
Alibamo, 634.
Alisphragmouthosis, 470.
Allah, 153.
Allemagne, Allemands, 99, 114, 574, 598, 671, 673.
Allobroges, 179.
Almagro, 657.
Almohades, 608.
Almoravides, 608.
Alpes, 27, 56, 59, 73, 99, 111, 118, 134, 180, 594 738.
Altaï, 114, 323, 346 à 352, 502, 708, 732.
Alvarado (Pedro de), 620, 621, 625, 657, 664.
Alvarado (Alonso de), 661.
Alvarado (Juan de) 686.
Amada, 496, 497.
Amadana, 393.
Amalec, Amalécites, 450, 526, 537, 543, 549, 555.
Amaura, 601.
Amanos, 387.
Amasis, voir Ahmès II.
Amazone (fleuve), 657, 658, 665.
Amazones, 291, 604.
Amenemhat (les), 464.
Amenemhat Ier 469, 473. 476, 604.
Amenemapt, 484.
Amenhotep ou Aménophis (les), 520.
Amenhotep ou Aménophis Ier, 471.
Amenhotep ou Aménophis II, 481, 496, 497.
Amenhotep ou Aménophis III, 496.
Amenhotep ou Aménophis IV, 480, 496.
Amentouonkh ou Toutankhamen, 492. 493.
Amérétât, 141, 199.
Amérique, Américains, 1, 15, 29, 33 à 37. 50, 51, 56. 67, 90, 101 à 115, 122, 180. 238, 357, 577, 578, 610, 612 à 707, 734. 741.
Amilcar, 594, 605.
Amirides, 420.
Ammon, Ammonites, 389, 398, 472, 537, 545, 552, 555, 556.
Ammon-râ, 470, 496, 498, 512.
Amnon, 555.
Amorrhéens, 526, 539.
Amosis Ier, voir Ahmès Ier.
Amou-Daria, 144, 369, 370.
Amour (Djebel), 739.
Amphiaraüs, 271.
Amran, 426, 427.
Amris, 399.
Amrou-ben-Amer, dit Mozalkia, 425 à 430.
Amrou, lieutenant d'Omar, 499.
Amythaon, 272.
Anak, Anakim, 472, 526.
Anato, 481.
Anatolie, 176.
Anazehs, 423.
Ancien continent, 15, 57, 60, 102, 108, 112, 114, 130, 136, 180, 454, 505, 571, 612, 613, 707, 711, 734.
Anchise, 253, 256, 307.
Ancress, 131.
Ancud, 687.
Andalican, 684, 686.
Andalousie, 37, 579, 659, 671.
Andes, 58, 671, 688, 690.
Andromaque, 254.
Androphages, 320.
Anéroeste, 592.
Angada, 239.
Angleterre, Anglais, 12, 28, 35, 54, 97. 99, 110 à 124, 572, 610, 694, 707.
Anglo-Saxons, 133.
Angoumois, 125.
Angro-Mainyus, voir Ahriman.
Aniasco, 633.
Anmâr, 423.
Annibal l'Ancien, 605.
Annibal, 589, 592 à 594, 606.
Anratou, 493.
Anson, 693.
Anthémusie, 432.
Antigone, 219, 439.
Antilles, 614, 459, 706.
Antiloque, 252, 254, 268, 269, 312.
Antiochus Ier, Soter, 580.
Antiochus III, le Grand, 283, 442.

Antiochus IV, Epiphane, 361.
Antisthène, 595.
Antoine, 249.
Anvers, 99.
Ao, 396, 398.
Aonekenke, 702.
Aorses, 368.
Aoude ou Ayôdhyâ, 220, 237.
Apachnas, 467.
Apalaches, 634, 639.
Apalachie, 630 à 633.
Apamée, 433.
Apaosha, 142, 156.
Apapi (divers), 389, 467 à 469.
Apennin, 593.
Aperti, 66.
Aphidus, 271.
Aphobis, 389.
Aphrodité, 170, voir Vénus.
Apis, 23, 174.
Apollon, 231, 254, 258, 267, 599, 720.
Apoxpalan, 626.
Apriès, 482.
Apulie, 196.
Arabes, Arabie, 15, 29, 30, 116, 153, 212, 218, 282, 323, 363 à 391, 413 à 466, 499, 500, 561, 562, 567 à 570, 601, 602, 609, 639, 716, 722, 723, 734, 735.
Arabique (golfe), 434 à 437.
Arachosie, 145, 399.
Aradus, 387.
Aral, 55, 152, 154, 175, 211, 212, 366, 373.
Aram, 394, 401.
Arami, 398.
Aranus, 411.
Araucanie, Araucaniens, 665, 684, 686, 688, 704, 706.
Araxe, 373.
Arazik, 394.
Arba, 473.
Arbadoas, 631.
Arbèles, 218, 292.
Arcadie, 249, 271, 273, 285.
Arcadiens, 271, 725.
Arcas, 271.
Archéptolème, 254.
Archipel, 242, 244, 247, 308.
Arcy-sur-Cure, 72, 97.
Ardeschir Babegan, voir Artaxerxès le Sassanide.
Ardennes, 117.
Ardjataçpa, 143, 200 à 203, 211, 214.
Ardjuna, 235 à 240.
Ardwiçura Anahita, 141, 147, 200 à 203, 210, 211.
Areithoos, 256.
Arellano, 636.
Arès, 308, voir Mars.
Arétas ou Harith, 456.
Argentine (république), 106.
Argiens, 263.
Argisti, 400.
Argolide, 267, 720.
Argonautes, 266, 271.
Argos, 249, 285.
Ariané ou Arie, 158, 399.
Ariok, 410.
Arion, 264, 270.
Arioviste, 589.
Arisba, 252.
Arius, 411.
Arizantes, 322.
Arkansas, 635, 642, 647, 651.
Armaita ou Çpenta Armaita, 141, 161.
Arménie, Arméniens, 116, 146, 212, 216, 241, 242, 316, 317, 321, 326, 358, 361, 363, 370, 383, 400, 422, 434, 447, 473, 497, 718, 719, 733.
Armoricains, 179.
Armorique, 15, 579.
Arno (val d'), 64, 65, 66.
Arsacides, 455.
Artapherne, 285.
Artaxerxès II, Mnémon, 216, 218.
Artaxerxès le Sassanide, 139, 219.
Arvernes, 179.
Aryane primitive, 143, 204, 209.
Aryas, 13, 45, 116, 136 à 241, 257, 316 à 328, 353, 355, 360, 363, 370, 371, 379, 381 à 385, 409, 412, 460, 473, 475, 477, 496, 507, 571, 603, 714, 715, 732 à 736.
Aryens, 180, 242, 243, 495.
Asanga, 226.
Asaniou, 393.
Asca, 436.
Ascagne, 307.
Ascanie, 257.
Asdod, 472.
Asdrubal, gendre d'Amilcar Barca, 606.
Asdrubal, fils de Giscon, 606.
Asha Vazdao, 143, 200.
Ashi Vanuhi, 141, 203.
Asia, 398.
Asie, Asiatiques, 1, 5, 13, 15, 16, 27 à 46, 102, 108, 114 à 121, 130, 136, 137, 144, 154, 156, 164, 172 à 181, 214 à 219, 244, 248, 250, 283, 319, 326, 345 à 373, 382, 385, 410 à 412, 434, 457, 458, 466, 477, 481, 482, 487 à 511, 580, 581, 708 à 710, 732 à 735, 741.
Asie Mineure, 20, 158, 166, 175, 182, 184, 216, 241 à 321, 473, 496, 500, 577, 587, 588, 599, 600, 709, 720, 736, 738.
Asiongaber, 561.
Asios, fils de Cotys, 248.
Asios, fils d'Hyrtace, 252, 265.
Aslam, 426.
Asor, voir Hatsor.
Assaracos, 256.
Assarhaddon ou Assour-akhé-idin, 401, 402, 410, 445, 450.
Assès, 467.
Assomption, 674 à 676.
Assony, 651.
Assouan, 56, 463.
Assour (peuple), voir Assyrie.
Assour (dieu), 392 à 404, 446.
Assour-édil-ilani, 404.

Assour-nasir-habal ou Sardanapale III, 391, 395, 397, 404.
Assour-ban-habal, Assour-bani-pal, ou Sardanapale V, 325, 403 à 410, 445, 446, 449, 488.
Assuérus, 557.
Assyrie, Assyriens, 146, 147, 171, 215, 323, 325, 385, 386, 390, 391, 395, 400 à 412, 434, 435, 445, 446, 450, 457, 466, 467, 482, 488, 489, 495, 497, 523, 528, 548, 564, 565, 570, 715, 717, 718, 734 à 736.
Asta, 201.
Astérion, 271.
Astynoos, 256.
Aswamédha, voir Açvamédha.
Aswins, voir Açvins.
Atabaliba, 655.
Athéas, 713.
Athéné, 308, 315, voir Minerve.
Athènes, Athéniens, 246, 258, 275, 276, 285 à 294, 310 à 315.
Athénodore, 438.
Athrula, 436.
Atikâya, 238.
Atilius, 592.
Atlantes, 601, 742.
Atlantide, 101, 732, 742.
Atlantique (océan), 15, 54, 101, 173, 357, 457, 599, 631, 639, 728, 733.
Atlas, 54, 114.
Atouma, 393.
Atrides, 262.
Atropatène, 321.
Attale Ier, 587.
Attigouautan, 644.
Attila, 580.
Attique, 244, 246, 314.
Atyades, 248.
Atys, 248.
Aubert, 659.
Aucas, 688.
Augéas, 260, 271, 272.
Auguste, 281, 290, 438, 454.
Aura, 278.
Aurès, 601, 737, 739.
Aurignac, 60 à 71, 72, 77, 98.
Aurore, 141, 203, 265.
Aurva Hunus, 200.
Aurvataçpa ou Lohraçp, 143, 203.
Aus, 426.
Australie, 15, 97, 102, 115, 136, 612, 741.
Automédon, 260 à 262, 304.
Autriche, 97, 118.
Auvergnats, 138, 158, 179, 180.
Auvernier, 574.
Avaris, voir Haouar.
Aventinus 591.
Avila, 448.
Avila (Alonso de), 521.
Avila (Hernando Lopez de), 621.
Avila (Pedrarias de), 616, 655.
A'wadj, 420, 429.
Axius, 46, 724.
Aya, 393.
Ayano, 650.
Ayolas, 673 à 678.
Azan, 271.
Azd, 426.
Azdids, 418 à 429.
Azeituno, 633.
Azhi, 142, 213.
Azof (mer d'), 175, 713.
Azof (ville d'), 31.
Aztèques, 618, 653.

Bab-el-Mandeb, 388, 466.
Baboukres, 611.
Babylone, Babyloniens, 147, 171, 200, 214, 317, 324, 386, 391, 401 à 435, 445 à 455, 466, 528.
Bactres, 139, 144, 145, 152.
Bactriane, Bactriens, 144, 157, 158, 216, 219, 294, 321, 382, 388, 441, 474.
Badajoz, 616.
Bagadania, 722.
Bâgdhi ou Bâkhdhi, 144, 145.
Bahalath, 558.
Bahal-Tséphon, 521.
Bahia ou San-Salvador, 682.
Bahia Blanca, 106.
Bahr-i-Nedjif, 466.
Bahram, 455.
Bahrein, 429, 445.
Bahrein (îles), 287.
Baïkal, 348.
Baillargues, 99.
Bajazet, 169.
Baktiaris, 365.
Balamir, 580.
Balantséa, 653.
Baléares, 55, 727.
Balie, 260 à 268.
Balk, 144, 152, 211.
Balkach, 154 à 176, 371, 378 à 382, 733.
Balkans, 56.
Baltique (mer), 55, 130, 131.
Bambycé, 433.
Banken-veld, 611.
Banks (terre de), 53.
Barabras, 504
Baradwâdja, 221.
Barak, 542, 588.
Barbaresques (Etats), ou Barbarie, Berbérie, 15, 29, 54 à 56, 62, 101, 153, 584, 597 à 610, 732 à 739.
Barbo, 676.
Barlouck, 346, 380.
Basan, 472.
Bas-Bretons, 138, 179, 180.
Bas-Empire, 233, 512.
Basile Ier, 339.
Basques, 98.
Basra, 427.
Bassoutos, 610.
Bastimentos, 616.
Bataves, 590, 676.
Batavia, 610.

Batinah, 430, 431.
Batn-Marr, 426, 454, 455.
Battus, 599.
Baumes-Chaudes, 128.
Baye, 129.
Bâzi, 445.
Bébrikes, 242.
Bédorède, 124.
Bédouins, 429, 431, 449, 468, 497.
Beërséba, 547.
Bekr, 452, 453.
Bel, 395.
Bélésis, 386.
Belges, 585.
Belgique, 66, 77, 84, 89, 90, 114, 121, 122, 125, 584, 603.
Bélistiché, 274.
Bellérophon, 231, 293 à 295, 299, 307, 311, 736.
Belochus IV ou Bin-nirar, 398, 405.
Beloutchistan, 364.
Benalcazar, 657, 672.
Benhadad, 398, 443.
Béni-Hassan, 115, 465.
Béni-Menasser, 98.
Béni-Yerbou, 420.
Benjamites, 543.
Benou-Acc, 454.
Benou-Koraïzha, 452.
Béotie, Béotiens, 246, 286.
Berbères ou Barbares, 601, 609, 742.
Berbérie, voir Barbaresques.
Bérézof, 359.
Berlin, 55.
Berne, 573.
Bessarabie, 114.
Beth-Aven, 549.
Beth-Horon, 558.
Beth-Séan, 541.
Béthuel, 515.
Bet-Paalla, 400.
Beyrouth, 476
Bhârata l'Ancien, 224, 232.
Bhârata, frère de Râma, 237, 238.
Bhâvya, 222.
Biban-el-Molouk, 600.
Bienne, 573, 575.
Bilkis, 418.
Billæos, 242.
Billy, 66.
Binhidri, voir Benhadad.
Bin-nirar voir Bélochus IV.
Biobio, 657, 671, 684.
Bise, 68.
Bisi, 401.
Biskra, 737, 742.
Bisoutoun, 217.
Bistons, 249.
Bit-Adin, 396.
Bithyni ou Bithyniens, 242, 284.
Bit-Khaloupiê, 396.
Bit-Kilamzakh, 401.
Bit-Koubit, 401.
Blanc (cap), 695.
Blancandrin, 727.
Buôn, 467.
Bogda-Oola, 346, 348.
Bogota, 657, 672.
Boïens, 593.
Bois-du-Roc, 125.
Bokhara, 368.
Bolor, 157.
Bomilcar, 605.
Bône, 598, 602.
Boniface, 572.
Borée, 256, 264.
Borsippa, 324.
Borysthène, 713.
Bosphore, 175, 176, 242, 308, 316, 3551 457.
Bosphore Cimmérien, 712.
Boucault, 701.
Boukharie, 388.
Boulaq, 463.
Boulogne-sur-mer, 98, 99.
Bourgogne, 109.
Bou-Thaleb, 739.
Brahmanes, 181, 207, 715.
Brazos, 634.
Brennus, 586, 588.
Brésil, 658, 675 à 694.
Breslau, 55.
Bresse, 109.
Bretagne (île de), 281, 585, 586, 589, 590.
Bretons (insulaires), 282, 585, 588.
Brie, 189, 475.
Britanniques (îles), 56, 59, 175.
Brügg, 573.
Bruniquel, 77, 110.
Bucéphale, 458.
Budins, 320.
Buénos-Aires, 33, 37, 675 à 698.
Bug, 27.
Bulgarie, 176.
Busch-Veld, 611.
Byzantins, 339, 608.

Caaba, 456.
Cabès, voir Gabès.
Cabrera, 674.
Cacapol, 698.
Cadix, 583.
Cadmus, 296.
Cafrerie, Cafres, 89, 117.
Caïque, 243.
Caleb, 526.
Californie, 637, 742.
Calisto, 271.
Callias, 275.
Callirhoé, 248.
Callithéa, 248.
Calpé, 582, 583.
Camargue, 118, 584.
Cambyse, 440.
Camille, 591.
Campbell, 697, 704.
Camp-Long, 99.
Canaan, Cananéens, 22, 385 à 389, 416,

418, 468, 472, 489, 504, 515 à 542, 598.
Canada, 125, 631, 643 à 652.
Canadienne (rivière), 642.
Canaries, 98.
Cangapol, 698.
Cânitâ, 227.
Canohatinno, 650.
Canstadt, 97 à 101, 129.
Cantalupo, 98.
Cap (le), 117, 610, 611.
Cap-Verd, 683.
Capoue, 589.
Cappadoce, Cappadociens, 208, 219, 283, 284, 435, 721.
Capys, 256.
Carcinitès, 713.
Carcokies, 674.
Cardenas, 638.
Carie, Cariens, 247, 255, 267, 482, 483.
Carios, 674.
Carmanie, Carmanites, 212, 358.
Carmel, 387, 493, 540.
Carna, 437.
Caroline du nord, 103, 104.
Caroline du sud, 102, 105.
Carpathes, 56.
Carthage, Carthaginois, 385, 544, 581, 583, 594, 599, 605.
Carthagène, 594, 606.
Carthago, 657
Cartier, 643.
Caspienne, 55, 152, 155, 171, 175, 176, 211, 212, 345, 365, 366, 373, 379.
Caspiens ou Caspii, 218, 379, 441.
Caspires, 218, 441.
Cassitérides, 583.
Cassius, 249.
Cassivellaum, 585.
Castillans, Castille, 617.
Castillo, 630.
Castor, 233.
Cathras, 169, 200.
Cathwaraepa, 203.
Cattabanées, 437.
Cattes, 590.
Caucase, 369, 578.
Caucones, 255.
Causse, 00.
Cavelier, 651.
Cavendish, 691.
Caxamalca, 655.
Caystre, 243.
Cébrion, 254, 261.
Cécropides, 315.
Cécrops, 314, 315.
Célères, 592.
Celtes, 137, 138, 156, 173, 179, 581, 582.
Celtibères ou Celtibériens, 581, 595.
Celtique (la), 179, 181, 712, 713.
Cempoal, 624.
Cénis, 649 à 651.
Cénomans, 593.
Centaures, 232, 293, 299, 306, 584, 662, 736.
Centaurus, 302.
Césars (les), 151.
Ceylan, 237, 238, 240.
Chactas (les), 133.
Chaffaut, 110.
Chaise (la), 77.
Chakra, 115.
Chaleux, 81, 82, 83, 84.
Chalcidéens, 292.
Chalcidique, 433.
Chalcis, 248, 285.
Chaldée, Chaldéens, 323, 324, 325, 384 à 390, 401, 408, 417, 467.
Challembrom ou Chillambaran, 451.
Cham, 416.
Cha-mo, 346.
Champagne, 475.
Chang, 337, 341.
Chan-si, 332.
Chan-toung, 332, 337.
Charchas, 661.
Charlemagne, 351, 727.
Charles II, 615.
Charles (dom), 667.
Charles-Quint, 30, 629, 632, 655.
Charlesbourg, 643.
Chassemy, 98.
Chatramôtitæ, 437.
Chauques, 590.
Cheap, 694, 697.
Chen-si, 332, 337, 339, 349.
Chéops ou Khoufou, 463.
Cheou-sin, 337.
Chéphren, 463.
Cherokees, 133, 642.
Chiapa, 627.
Chicaça, 634.
Chichilticale, 639.
Chichimèques, 628.
Chili, Chiliens, 58, 657, 665, 683 à 688, 697.
Chiloë, 58, 687 697.
Chimère 294, 295.
Chine, Chinois, 26 à 28, 118, 158, 231, 319, 327 à 354, 372 à 382, 614, 617, 711, 712, 733, 739.
Chin-ki, 353.
Chin-nong, 329, 350 à 352.
Chiras ou Chiràz, 183, 364, 365.
Chiron, 303.
Chirù, 617.
Chisca, 634.
Choapse, 719.
Chou, 337.
Choumans, 650.
Chromios, 252.
Chrysaor, 296.
Chysippe, 266.
Chrysocome, 266.
Chucagua, voir Mississipi.
Chulilau-cunny, 698.
Chun, 335.
Chupas, 658.
Chuquincka, 661.
Cibola, 636 à 638, 639.

Cicuyé, 639, 642.
Cilicie, Ciliciens, 214, 257, 268, 399, 435.
Cimbres, 585.
Cimon, 275.
Cinéas, 286.
Cintla, 622.
Cirta, 605.
Cisalpine, 195, 594.
Cissiens, 218, 441.
Cléombrote, 288.
Cléopâtre, 439.
Cléosthènes, 274, 275.
Clichy, 97.
Clisthène, 276.
Clitos, 255.
Clodius, 411.
Clovis, 159.
Clyménus, 272.
Clytios, 256.
Cnacias, 274.
Coa, 558, 559, 560.
Cocabira, 617.
Cœlé-Syrie, 433, 493.
Cofaciqui, 633.
Colchos, 271.
Coligny (île de), 678, 680.
Colomb, voir à la table des auteurs.
Colonnes d'Hercule, 598.
Colorado des Etats-Unis, 637.
Colorado de Patagonie, 688.
Colosséni, 20
Columelle, 19.
Comagre, 616.
Comanches, 34.
Combe-Granal, 72.
Commagène, 392, 396, 400.
Cona, 641.
Conception, 684.
Concolitanus, 592.
Confucius, 327, 334, 351, voir *Chou-King* dans a table des auteurs.
Constance (lac de), 123.
Constantine, 111, 112, 600, 605, 610.
Consualia, 592, 725.
Coosa, 633, 634.
Coptes, 504.
Coptos, 716.
Corax, 274.
Corbeaux, 653.
Cordillères, 639, 657, 673.
Cordoue, 668.
Cordova, 618.
Corinthe, Corinthiens, 250, 251, 277, 278, 29 à 295
Cornelius (famille des), 183.
Coro, 671.
Coronado, voir à la table des auteurs.
Corone, 361.
Coronée, 277.
Cortez, voir à la table des auteurs.
Cosaques, 31, 370, 475.
Cotys, 248.
Çoutoudri, 224.
Couvéra, 238.
Cozumel, 62
Çpenta Armaïta, voir Armaïta.
Cracovie, 125.
Cranaens, 315.
Çraosha, 141, 199, 200, 203.
Crauxidas, 27 .
Crésus, 276, 283, 284, 434.
Crète, Crétois, 246, 272, 289, 312, 435, 721.
Crimée, 31, 131, 713.
Crisânou, 222, 232.
Cro-Magnon, 75 à 77, 98 à 101, 127 à 129, 601, 742.
Cronus, 272.
Crows 652 à 654.
Cuba, 615 à 628, 659.
Çugdha, 144, 145.
Culiacan, 636.
Cumberland, 654.
Cunaxa, 218.
Curètes, 272.
Curtius (famille des), 183.
Cusahuti, 698.
Cutarà, 617.
Cuybas, 671.
Cuyones, 672.
Cuzco, 656 à 659, 675.
Cyanées, 176.
Cyaxares, 404.
Cypsélus, 250, 251, 271, 297.
Cyrène, Cyrénéens, 130, 217, 599, 606.
Cyrus, 184, 207 à 218, 269, 282, 283, 373, 404, 405, 409, 434, 435, 440, 528, 719.
Cyrus le Jeune, 216, 218.
Cythère, 248.

Daçaratha, 237, 240.
Dactyles, 246, 272.
Dadhikrâs, 225, 229, 233, 234.
Dadhyantch, 222, 232, 233, 451.
Daens, 217.
Dahâka ou Dzohak, 142, 147, 148, 159, 160, 171, 200, 201, 213, 412.
Dahira, 431.
Dâhis, 420, 429.
Dahna, 445.
Damas, 397, 443 à 446, 453.
Dame Blanche, 381.
Damiette, 512.
Damoun, 401.
Dan, 517, 518.
Danaüs, 297, 298, 315.
Danemark, 69, 72, 97 à 100, 115, 135.
Dan-il-dan, 397.
Dantzick, 360.
Danube, 15, 374, 577, 580.
Daphné en Syrie, 361.
Daphné en Egypte, 511.
Darab-Djerd, 362.
Dardanelles, 308.
Dardanes, Dardanie, Dardanos, 243, 253 à 258.
Darius, fils d'Hystaspe, 138, 214, 217, 285, 441, 712.

Darius Codoman, 218.
Darley, 579.
Dasyus, 225, 354, 355.
Datis, 285.
Dauf, 443.
Daumat, 443.
Dauphiné, 99.
David, 258, 418 à 421, 473, 538, 551 à 570, 719.
Dayani, 398.
Dèbes, 437, 440.
Débora, 542, 543, 588.
Décius, 587.
Dehr, 56, 463, 464.
Déiphobe, 255.
Delawares, 133.
Delphes, 273, 276, 277, 290, 295, 586.
Delta, 466 à 471, 497, 505.
Démoléon, 262.
Démocrite, 277.
Denhadja, 602.
Denise, 97.
Denys de Syracuse, 594.
Dérusiens, 217.
Désiré (port), 689, 691, 695.
Dévas, 140.
Dharifat-Alkaïr, 426, 427.
Dhobyan, 420.
Dia, 299.
Diaz (Melchior), 636 à 638.
Dinant-sur-Meuse, 62, 77.
Diomède de Thrace, 249.
Diomède, fils de Tydée, 252 à 270, 282.
Diospolis, 512.
Djabakan, 347.
Djaïlan, 431.
Djamadagni, 234, 235.
Djâmbavat, 238, 239.
Djeddah ou Djisdha, 445.
Djemschid, 142, voir Yima.
Djendib, 398, 443.
Djorhomites, 454.
Djouhala, 602.
Djurjura, voir Jurjura.
Dniéper, voir Niéper.
Doân, 429.
Dodone, 245.
Dolabella (Cornélius), 249.
Dol (mont), 96.
Dolon, 255.
Dominguez, 621.
Domitien, 281.
Don, 31, 32.
Dongola, 13, 56, 485, 486, 501.
Dor, voir Naphoth-Dor.
Dorantès, 630, 642.
Doriens, 244.
Doumou, 443, 445, 450.
Dra-abou'l-Neggah, 465.
Drake 69
Dropiques, 217.
Druaçpa, 141, 201.
Drusus, 214.
Duclos-Guyot, 701.
Duma, 448, 450.
Durham, 117.
Duruthy, 127.
Dwidjas, 181, 219, 715.
Dzohak, voir Dahâka.
Dzoungarie, 154.

Ebre, 594, 606.
Echémon, 252.
Echépole, 268.
Ecosse, 97.
Eden, 508.
Edesse, 433.
Edom, Edomites, Iduméens, 389, 476, 537, 555, 561, 718.
Eduens, 586.
Eétion, 254, 260, 268.
Egarement, voir El-Tyh.
Egée, 243, 246.
Eginètes, 286.
Eguishem, 97.
Egypte, Egyptiens, 21 à 24, 46, 115, 137, 139, 152, 159, 215, 216, 232, 298, 314, 315, 358, 387 à 533, 548, 558 à 565, 570, 578, 599 à 604, 707, 717, 732 à 738.
Egyptos, 309.
Ehud, 542.
Elam, Elamites, 212, 324, 401, 504.
Elama, 393.
Elanitique, voir Ælanitique.
Elatus, 271.
Elberfeld, 97.
El-Dorado, 657, 672.
Eléens, 259, 271, 272, 278.
Eléphantine, 463.
Elide, 251, 259, 272, 720.
Elis, 271, 273.
Elithiya ou El-Kab, 478, 495.
El-Kantara, 737.
El-Katif, 387.
Ellassar, 391, 395, 410.
El-Nâcer, 414.
El-Tyh, 526.
Elymes, 583.
Emilius (Lucius), 592.
Emim, 472, 718.
Encelade, 312.
Endymion, 272.
Enée, 253 à 258 263, 268, 282, 5[illegible]
Engihoul, 98.
Engis, 98.
Entef (les), 464.
Entre-Rios, 106.
Epéens, 259, 260, 271.
Ephraïm, 541, 543, 564, 566.
Epidaurie, 285.
Epire, 712.
Epona, 189.
Eponina, 188.
Eporédorix, 188.
Eposognatus, 188.
Epostérovidus, 188.
Eran et Eraniens, voir Iran et Iraniens.

Erato, 271.
Erechthée (l'ancien), 315.
Erechthée (de l'*Iliade*), 258.
Erezaçpa, 203.
Erichthonios, 256, 258, 268.
Erié, 646, 652.
Eriphas, 250.
Erisinni, 403.
Erymander, 145.
Erythrée en Béotie, 361.
Erythrée (mer), 386, 387, 434, 437.
Esaü, 21, 545.
Eschricht, 99.
Escolia, 617.
Esculande, 621.
Espagne, Espagnols, 27, 36 à 43, 48, 54, 97, 101, 111, 114, 118, 134, 166, 579 à 585, 594, 601, 615 à 707.
Espinosa, 616, 617, 655.
Espiritu-Santo, 642.
Esquimaux, 654.
Estevanico, 630.
Esther, 557.
Etats-Unis, 35, 105, 133, 455.
Ethiopie, Ethiopiens, 309, 417, 418, 435, 437, 464, 470, 471, 503, 608, 609.
Etolie, 285.
Etymander, voir Erymander.
Eubée, 285.
Eumèle, 258, 263, 268.
Euphémus, 271.
Euphrate, 148, 216, 242, 321 à 324, 345, 355, 357, 383 à 412, 433, 441 à 458, 466, 475, 489, 496, 552, 562, 567.
Europe, Européens, 1, 13 à 16, 33, 43, 50 à 66, 90 à 153, 172 à 180, 191, 194, 244, 245, 291, 292, 308, 319, 320, 345, 363, 366, 493, 506, 513, 571 à 618, 646 670, 707 à 713, 730 à 741.
Eurysthée, 249.
Evagoras l'Eléen, 274.
Evagoras le Laconien, 274, 275.
Evandre, 725.
Evil-Mérodak, 410.
Exænète, 595.
Exitans, 583.
Eyziès, 73 à 98.
Ezéchias, 213, 402.

Falkland (îles), 33.
Famine (port), 692, 693.
Fayoum, 325.
Fedjens, 366.
Fées (grotte des), 77.
Fei-tsou, 349.
Ferdinand le Catholique, 614, 707.
Férentins, 593.
Ferganah, 368,
Féridoun, voir Thraetaona.
Férouers, voir Fravashis.
Fertô, 124.
Feysul, 430, 431.
Fezzan, 608.
Finistère, 100.
Finlandais ou Finnois, 319, 359, 360.
Flandre, 117.
Flavius, 183.
Flavus, 183.
Florence, 584.
Floride, 618, 629 à 635, 639, 670.
Fo-hi ou Fou-hi, 329, 330, 344, 348, 349 à 353, 377.
Fong, 337.
Forbes-Quarry, 97.
Français, 153, 263, 357, 492, 597.
France, 12, 15, 28, 56, 59, 64, 65, 68, 72, 89, 91, 97, 98, 99, 111, 114, 117, 166, 181, 183, 321, 346, 486, 492, 510, 574, 584, 603, 645, 646, 651, 682, 707.
François Ier, 707.
Franks, 195.
Franracyana ou Afrasiab, 142, 200, 201.
Fravashis ou Férouers, 141, 203.
Frédéric-Casimir, 573.
Fresnel, 391.
Frinaçpa, 203.
Frontal, 84, 99.
Fuégiens, 704, 705.
Fulvius, 183.
Furfooz, 81, 84, 99, 101, 129.

Gabaon, 539, 554.
Gabaonites, 552.
Gabée, 284.
Gabès, 600, 742.
Gad, 538, 549.
Gadès ou Gadira, 582, 583.
Galaad, 446, 543, 549.
Galates-Kimmériens, 582.
Galatie, 158, 726.
Galgala, voir Guilgal.
Galice, 595.
Gallégos, 694.
Gallois, 192.
Gallus, 435, 436, 438, 443, 450, 457.
Galtchas, 179, 180.
Gamboul, 401.
Gamgoum, 400.
Ganabara, 678.
Gandarewa, 212, 213, 305, 306.
Gandarides ou Gangarides, 241.
Gandharvas, 305, 306.
Gange, 158, 191, 216, 220, 221, 718.
Ganymède, 253, 256.
Gaokerena, 141.
Garamantes, 608.
Garcia, 621.
Garcilaso de la Véga, 663.
Gard (grotte du pont du), 110.
Gardios, 242.
Garindæi, 438.
Garonne, 55.
Garsauiritide, 722.
Gascogne, 43.
Gath, 472, 473.
Gaule, Gaulois, 57, 71, 158, 175, 180, 181, 195, 351, 411, 581 à 593, 602, 607, 713, 724 à 726.

Gayô-Meretha ou Kayoumors, 142.
Gaza, 472, 537, 542.
Gédéon, 543.
Gédrosie, 294.
Gellias, 595.
Gélon, 594.
Gélons, 320.
Gendibou, voir Djendib.
Génésareth, 540.
Genève, 130.
Genghiskhan, 348, 380.
Gennes, 693.
Géorgie, 366.
Gérin, 35.
Germains, Germanie, 68, 137, 138, 14, 177, 181, 184, 245, 351, 585, 589 à 591, 598, 607.
Germanicus, 214.
Germaniens, 184.
Gerrha, 287.
Gerrhéens, 442.
Gètes, 292.
Gerzat, 124.
Ghassan, Ghassanides, 427, 428, 454 à 456.
Gibraltar (détroit de), 54, 55, 600.
Gibraltar (isthme de), 54, 56, 732.
Gibraltar (ville de), 99.
Girixita, 226.
Giron, 661.
Gizeh, 298, 465, 505, 716.
Glaucos, 267.
Gobi, 346, 347, 380, 733
Godolphin, 579.
Godard, 326.
Gog-Magog, 579.
Goliath, 473.
Gorge-d'Enfer, 73, 76, 77.
Gorgones, 294, 296, 297.
Gorgophone, 266.
Goscen, 516, 517, 518.
Gouneus, 302, 303.
Gourdan, 98, 110, 125, 127.
Gouroum, 401.
Goyet, 80, 81, 84, 97.
Gozzo, 583.
Grégoire III, 572.
Grèce, Grecs, 15, 22, 27, 46, 115, 116, 137, 166, 175, 182, 184, 193 à 195, 207, 215, 218, 231 à 233, 240 à 320, 362, 412, 432, 450, 453, 463, 468, 483, 499, 500, 512, 513, 575, 577, 581, 583, 586, 596, 601, 608, 713, 716, 720, 722, 734, 736, 738.
Grenelle, 45, 98, 99, 101, 108, 114, 123.
Grijalva, 618, 622.
Groënland, 53.
Grossetto, 584
Gros-Ventres, 652.
Guadeloupe 659.
Gualquita, 625.
Guanches, 98.
Guaranis, 675, 676.
Guardafui, 466.
Guatavita, 657.
Guatemala, 618, 627.
Guayaquil, 657.
Guaycurus, 676.
Guézer, 558.
Guilgal, 539, 549.
Guinée, 26.
Gustasp, voir Vistaçpa.
Gyndès, 214.
Gyzantes, 599.

Habaçpa, 203.
Habdon, 453.
Haçan, 445.
Hacaygua, 672.
Hadar, 448.
Hadarhézer, 552.
Hadramaut, 428, 445.
Hadrumète, 599.
Haécataçpa, 143, 203.
Haétumat, 145.
Hafir, 427.
Hagar, 401.
Hagaréniens, 538.
Hageneck, 573.
Haï, 538.
Haïti, 615.
Halésus, 591.
Halys, 242.
Hamadan, 451.
Hamath, 396, 398, 399, 400, 482.
Hamaxitos, 257.
Hamdam, 426.
Hamior, 98.
Hamoun, 212.
Han, 28.
Hana, 718.
Hannon (deux), 594, 605.
Hanun, 552.
Haoshyanha, 142, 200, 201, 204, 209.
Hâouâr, 467, 469, 470, 485.
Hapta-Hendu, 145.
Hara ou Hara barezaiti, 140, 141, 154, 156, 200, 204, 212.
Haraeva, 144, 145.
Haraqaiti, 145.
Harghendy, 366.
Harith, voir Arétas.
Harith-el-Raïsch, 428.
Haroseth, 542.
Harpage, 283.
Harpalion, 254.
Harpies, 260, 265.
Haryâna, 227.
Hasa, 641.
Hasaël, 554.
Hastoreth, 556.
Hatasou, 466 493.
Hathor, 466.
Hatsor, 447, 539, 540, 542.
Hauran, 401.
Haurvatât, 141, 199.
Hautes-Bornes, 99, 124.
Havane, 619, 620.

Hawazin, 453.
Hazaël, 397, 398.
Héber, 417.
Hébreux, 21 à 24, 131, 145, 213, 351, 384 à 389, 448, 472, 489, 507, 510, 520 à 570, 715, 718.
Hébron, 389, 473 à 476, 539, 555, 719.
Hécamède, 259.
Hector, 182, 254 à 267, 282, 303, 411.
Hedjaz, 417, 436 à 455.
Héglon, 539.
Heizoum, 427.
Hélène, 182.
Héli, 543.
Héliogabale, 339.
Hellade, 245, 302, 720.
Hellènes, 243 244, 245, 258.
Hellespont, 72, 173, 176, 214, 243, 244, 249, 308, 316, 355.
Helvètes, 586.
Heng-chan, 331.
Hépha, 447.
Héphaistos, 308, voir Vulcain.
Héra, 308 voi Junon.
Héraclides, 273.
Héraklès ou Hercule idæen, 272.
Héraklès ou Hercule thébain, 55, 249, 264 à 277, 294, 581, 598.
Hérat, 144, 145, 166.
Hercule assyrien, voir Samdan.
Hercule tyrien, voir Melkarth.
Hercynienne (forêt), 181.
Hermon, 538, 539, 540.
Hermus, 243, 283.
Herousha, 464.
Hérules, 584.
Héthéens, 474, 476, 526, 539, 555 à 562.
Héviens, 539.
Hi, 336.
Hiao-wang, 339.
Hicétaon, 256.
Hien-yuen, 329, 351.
Hiérapolis, 433.
Hiéron, 251.
Hilment, 145.
Himalaya, 114, 326.
Himère, 564.
Hémiarites, 427.
Hindar, 401.
Hindou-Koh, 157, 388.
Hindous, Hindoustan, 26, 27, 116, 117, 137, 140, 147, 148, 154, 156, 173 à 194, 209, 210, 216 à 221, 234, 237 à 241, 245, 257, 282, 284, 305, 316, 326 à 334, 354 à 360 372 378, 384, 388, 432, 437, 441, 442, 451, 465, 82 499, 562, 571, 575, 578, 709, 715, 733, 735.
Hippia (Minerve), 311, 312.
Hippias, 286.
Hippius (Neptune), 312, 313, 314, 725.
Hippocentaures, 300, 301.
Hippocoon, 257.
Hippocratées, 725.
Hippodamas (divers), 255, 257, 262.
Hippodamie, fille d'Œnomaüs, 249, 250, 251.
Hippodamie, fille de Bystus, 300.
Hippoloque le Lycien, 254, 257.
Hippoloque le Troyen, 257.
Hippomachos, 257.
Hippone, 598, 599.
Hippothoos, fils de Priam, 257.
Hippothoos le Pélasge, 257.
Hippotion, 257.
Hira, 425, 427, 428, 455, 456, 457.
Hiram, 561.
Hirriga, 632.
Hispanique (péninsule), 15, 55, 581, 603.
Hispanique ou hispano-atlantique (centre), 55, 101, 110, 118, 119, 711, 724, 728, 732.
Hitacpa, 203.
Hittites, voir Héthéens.
Ho, 336.
Hoa, 337.
Hoang-ho, 343, 345.
Hoang-ti, 330, 334, 343, 350, 351.
Hodjéici, 420, 429.
Hodna, 113, 739.
Hog, 472.
Hoggar, 739.
Hollande, Hollandais, 51, 54, 610, 673, 707.
Hôma, 141, 199, 205.
Homme-Mort, 98, 128.
Honain, 453.
Ho-nan, 332, 348, 349, 351.
Honduras, 614, 618, 626.
Hongrie, 118, 580.
Hongrois, 320, 580.
Hoog-veld, 611
Horus, 159, 491.
Hosheng, voir Haoshyanha.
Houbouskia, 400.
Houël, 659.
Huayna-Capac, 663, 667.
Hublets, 132.
Hucrava, 143, 200, 201.
Hudson (baie d'), 654.
Hukairya, 141, 200, 204.
Huns, 374, 375, 580.
Hurarina, voir Khourarin.
Hurtado 517.
Hurtues, 677.
Huts, 567, 568.
Hvacpa, 203.
Hware-Kshaéta, 141.
Hwovides, 143.
Hydaspe, 240.
Hyères, 99.
Hyksos, 411, 417, 459 à 507, 599, 734; voir Pasteurs.
Hyllus, 283.
Hypanis 27.
Hypéroque, 255.
Hyphase, 224.
Hyrcanie, Hyrcaniens, 144, 145, 171, 216, 219, 434.

Ianzou, 400.
Iaoubid, 399.
Iaouc ou Iaouq, 451.
Iapygie, 593.
Iasius, 273.
Iasou-Bigallai, 401.
Iathreb, 426, 445.
Iaxartes, 144 à 154.
Ibères, Ibérie, 581, 585, 595, 596, 606.
Ibn-Wahab, 332.
Iconium, 722.
Ida en Crète, 272.
Ida en Troade, 243, 246, 253, 268.
Idanthyrse, 411, 412.
Idoménée, 252, 255, 263.
Iduméens, voir Edomites.
Iénisei ou Jenisei, 152.
Ikshwâkou, 237.
Ile-de-France, 475.
Ilion, 254, 256, 284.
Ilka-Aral, 347.
Illinois, 646, 648, 649, 652.
Illyrie, 586.
Ilos, 256.
Ilu-Hou, 396.
Imbros, 246, 248.
Incas, 663 à 667.
Inde, Indiens, voir Hindous, Hindoustan.
Indes occidentales, Indiens, voir Amérique.
Indo-Européens, 179, 322.
Indra, 221 à 229, 306, 575.
Indradjit, 238.
Indus, 146, 148, 158, 175, 220, 221, 224, 227, 240, 457.
Insubriens, 594.
Iolaos ou Iolas, 267, 273.
Ion, 295, 315.
Ionie, Ioniens, 244, 247, 315.
Iphition, 262.
Iphitus, 273.
Ipsus, 219.
Irak, 175.
Irak-Arabi, 417, 427, 428, 454.
Irala, 674, 675, 678.
Iran, Iraniens, 139 à 215, 223, 241, 242, 321, 322, 359, 384, 388, 482, 715.
Irlande, 97, 191.
Iroquois, 646.
Irtisch, 152, 155, 359, 370.
Irumma, 444.
Isaac, 515.
Isabelle de Castille, 614.
Isachar, 719.
Isati, 647.
Is-Boseth, 551, 554.
Isis, 491.
Ismaël, 29, 417, 421, 422, 448, 450.
Ismaélites, 446, 448, 449, 450.
Isola-del-Liri, 98.
Ispahara, 401.
Israël, Israélites, 385, 389, 449, 450, 469, 510 à 555, 562 à 567, 179.
Issédons, 320.
Issus, 218, 292.
Istar 390, 404, 446.
Italie, Italiens, 15, 43, 97, 114, 137, 166, 184, 192, 195, 248, 574 à 594, 601, 606, 725.
Italiotes, 195, 244.
It-Amara, 444.
Itni, 393.
Itymonée, 259, 264, 267.
Iviça, 311.
Ixion, 299, 300, 302.
Iyâd, 423.
Izdubar, 390, 718.

Jabin, 539, 540, 542.
Jacob, 21, 22, 469, 515 à 520, 528, 565, 568, 570.
Jacques, 678.
Jaik, 31.
Jaïr, 543.
Jamaçpa, 143, 200, 203.
Jamaïque, 614 à 616.
Jannas, 467.
Japhet, 322.
Japon, 326, 346.
Japon (mer du), 15, 31.
Jarmuth, 539.
Jason, 266, 271.
Java, 610.
Jébus, Jébusiens, 521, 538, 539.
Jéhovah, 145, 525 à 532, 565, 568, 569.
Jemmapes, 602, 603.
Jérez, 618.
Jéricho, 538, 539, 545.
Jérusalem, 447, 510, 538, 540, 541, 549 à 558, 565, 566.
Jésus-Christ, 258, 451, 566.
Jétur, 538.
Jizréel, 494, 541, 543.
Joab, 552, 555.
Job, 164, 422, 567 à 570.
Jobab, 539, 554.
Jonathan, 550 à 552.
Joseph, 446, 469, 509, 514 à 519, 541.
Josias, 528.
Josué, 472, 526, 537 à 545, 598, 599.
Jourdain, 466, 472, 474, 525, 526, 530, 538 à 549.
Juan III, 678.
Juba Ier, 607.
Juda, 542.
Juda (royaume de), 449, 510, 528, 549, 566, 567.
Judée, Juifs, 422, 433 à 437, 528, 545.
Junon, 249, 299, 308, 309.
Jupiter, 208, 214, 250, 253, 256, 259, 272, 299, 308 à 310, voir Zeus.
Jura, 118, 134.
Jurjura, 98.

Kaboul, 144.
Kabyles, 98.
Kadès ou Kadesh, du désert de Tsin, 525, 529, 537.

Kadesh, sur l'Oronte, 248, 480.
Kahlan, Kahlanides, 425, 428.
Kai-Kobad, voir Kavata.
Kaizaks, 352, 370.
Kakéou, 23.
Kalah-Cherghat, 391, 392.
Kalakh, 391.
Kalkas, 319, 347, 348, 352, 354, 371, 376.
Kalmouks, 31, 369, 370, 376, 377.
Kamès, 470.
Kan, 334.
Kang-vang, 338.
Kapi, 398.
Karabach, 366.
Karapans, 142, 169, 200.
Karkar, 399.
Karnak, 481, 484, 493, 496, 599.
Kar-Sargon, 400.
Kasim, 431.
Kaûm-el-ahmar, 465.
Kavas ou Kayaniens, 142, 143.
Kavata, 143.
Kavis, 142, 169, 200.
Kawet, 215.
Kayoumors, voir Gayô-Mérétha.
Kazaks, voir Kaizaks.
Kazou, 445.
Kébrènes, 243.
Kédar, 447 à 449.
Kedma, 448.
Kéibar, 452, 453.
Kémos, 556.
Kennous, 504.
Kéreçaçpa, 43, 149, 200, 203, 212 à 214.
Key-yus, 699.
Khabour, 396.
Khalouli, 402.
Khardispi, 404.
Kharia, 393.
Kharidja, 420.
Kharrân, 388.
Khazradj, 426.
Khétas, 248, 274 à 481.
Khiva, 366.
Khoatras, 321.
Khokand, 28, 176.
Khorassan, 366.
Khorsabad, 390, 399, 406, 407.
Khourarin, 443, 446.
Khozaa ou Khozaïtes, 426, 454.
Khshwiwraaçpa, 203.
Ki, 332, 334, 335.
Kiakkou, 399.
Kiang (pays), 337.
Kiang (fleuve), 340, 345, 350.
Kibsouna, 394.
Kien-loung, 331, 350.
Kiéou-y, 344.
Kina, 491.
Kinabou, 397.
Kinnaras, 306, 451.
Kinnéreth, 539, 540.
Kipkip, 488.
Kipré, 401.
Kirghises, 31, 32, 347, 352, 366 à 381.
Kiriath-Arba, 389, 473.
Kirmân, 171.
Kis, 401.
Ki-tching, 344.
Kiun-ya, 338.
Kohistan, 178, 179, 388.
Kong-Sang, 351.
Kopal, 369.
Koral, 379 à 382.
Koréichites, 452.
Kouan-Kou, 340.
Koudour-Nakhounta, 410, 411.
Kouen-lun, 343 à 345, 351.
Kouldja, 179.
Koulli, 399.
Koumani, 394.
Kourkhié, 393.
Kourou, 346.
Koush, Koushites, 324, 385 à 388, 416 à 418, 446, 475, 492, 499, 715.
Kouvéra, 306.
Koyoundjik, 301, 403, 449.
Krichna, 326.
Kumneh, 464.
Kuraziti, 446.
Kurdes, Kurdistan, 187, 365, 426.
Kurkh, 397.
Kustaspi, 444.
Kyknos, 264, 267.

Laba, 412.
Laban, 21, 22, 515.
Labiénus, 607, 608.
Labynète, 404.
Lacédémone, Lacédémoniens, 268, 285, 288, 290.
Laconie, 248, 274, 275.
Lafaye, 98.
Lagides, 490.
La Girandais, 701.
Lakis, 539.
Lampos frère de Priam, 256.
Lampos, (cheval), 254, 265.
Lanka 238.
Laodicée, 20.
Laodicéens, 20.
Laomédon, 253, 256.
Lapithes, 299 à 304.
Lapithès, 299.
Lapons, 116.
Lappidoth, 542.
Lares, 621.
Larisse, 257.
Larsam, 324.
La Sale, 646 à 652.
Lasthène, 277.
Latins, 2, 18, 20, 22, 116, 183, 195, 231, 591, 593.
Latinus, 251.
Latium, 307.
Laugerie basse, 73, 74, 98, 110.
Laugerie haute, 73, 74.
Laurium, 286.

Lantaro, 686, 687, 688.
Léhée, 286.
Lélèges, 255.
Lemnos, 246, 248.
Léon (Vélasquez de), 621.
Léonidas, 285.
Léontée, 382, 303.
Léontief, 369.
Leptis, 599.
Lesbos, 246.
Lesse, 62, 99.
Leucécômé, 436.
Leucippe (divers), 266.
Leuctres 288, 290.
Leuvuches, 698.
Lévi, 527, 534, 536, 546.
Liang, 331.
Liao-toung, 332.
Liban, 387, 558.
Libna, 539.
Libye, Libyens, 30, 182, 218, 248, 294, 297, 441, 442, 499, 581, 583, 599, 600 à 608, 616.
Licinium, 594.
Liegnitz, 130.
Ligerz, 573.
Ligures ou Lygiens, 582, 726.
Lima, 674.
Linant-Bey, 462.
Ling-ti, 711.
Lithaou, 401.
Lithuanie, 71.
Liveyre, 72.
Lo, 335, 348.
Loaisa, 666.
Locraz, 574.
Locriens, 286.
Locmariaquer, 578.
Lohraçp, voir Aurvataçpa.
Loir-et-Cher, 100.
Loire, 15, 43, 111, 577, 585.
Lombardie, 15, 738.
Lombards, 584.
Lombrives, 99.
Lot, 515.
Lou, 337, 338, 341, 352.
Loud, 242.
Louisiade, 706.
Louisiane, 617.
Loulla-Kiniba, 397.
Lourdes, 71, 72.
Louristan, 364.
Lo-ye, 348.
Lozère, 129.
Lucrèce, 183.
Lugo, 624.
Lüscherz, 574.
Lusitanie, Lusitaniens, 268, 595, 596.
Lutzen, 588
Lycaon, 253, 271.
Lycaonie, 22.
Lycie, Lyciens, 248, 253 à 255, 295.
Lycurgue, 273, 287 à 290.
Lydie, Lydiens, 242 à 252, 273 à 284.
Lydos, 248.
Lyon, 738.

Macarée, 266.
Macédoine, Macédoniens, 246, 286, 291 à 293, 586.
Machaon, 259.
Mackensie, 53.
Mâconnais, 89.
Madelaine (grotte de la), 50, 72, 74, 75, 77, 98, 110.
Madeleine (rivière de la), 672.
Madgyars, 319, 580.
Madian, Madianites, 447, 450, 537, 543.
Madon, 539.
Mænacé, 582.
Mæones, voir Méoniens.
Mæotis, voir Palus.
Mageddo, 493, 494.
Magellan, 689.
Magellan (détroit de), 690 à 700, 705.
Magnésie, 243, 283, 442.
Magrite, 80.
Mahaca, 552.
Mahomet, 332, 417 à 428, 452 à 457, 499, 540.
Maipais, 674.
Makkéda, 539.
Malabar, 388.
Malaca, 582, 583.
Malcan, 426.
Malchus ou Malec, 435.
Malec, fils de Kasi, 426.
Malec, fils de Fahm, 427, 455.
Mallèens, 286.
Malikh, 401.
Malliens, 241.
Malouines, 33, 698.
Malte, 583.
Man, 341.
Manassé, roi, 510.
Manassé (tribu de), 538, 541.
Manche, 513.
Manchecourt, 60.
Mandana, 659.
Mené-Lud, 578.
Manès, 248.
Manitch, 176.
Mansilla, 698.
Mantchoux 3 .
Manthuriens, 312.
Mantinée, Mantinéens, 291, 292.
Manuchir, 142, 215.
Maragdus, 434.
Maragnon, voir Amazone.
Maraphiens, 207, 217.
Marathon, 285, 286.
Marcomir, 411.
Mardiens, 217.
Mardokempal, 410.
Mardonius, 214, 286, 287.
Mardouk-idin-akhé, 325.
Mareames, 631.
Mareb, 425 à 428, 436, 437.

Margayas, 682.
Marghab, 144.
Margiane, 144, 145, 166, 171.
Margus, 144.
Mariannes, 326.
Marie, 522.
Marius, 726.
Markasi, 400.
Marly-le-Roi, 99.
Marmara, 176.
Marmax, 250.
Marne, 588.
Maroc, 54, 118, 499.
Marouts 222, 223, 226, 715,
Marruciens, 593.
Mars, 308, 358, 374, 596.
Marseille, 195.
Marses, 593.
Marsile, 727
Marw ou Merw, 144, 166.
Masæsylii, 607.
Maschouasch, 182, 483, 496, 600, 604, 716, 734.
Masistée, 361.
Maspha, 539, 540, 547.
Maspiens, 207, 217.
Masréphoth, 539, 540.
Massa, 448.
Massagètes, 152, 373.
Massat, 68, 69, 70, 71, 72, 77.
Massinissa, 607.
Massyas, 433.
Matsiou, 604.
Matti, 399r
Mauritanie, Maures, Maurusii, 30, 297, 607, 608.
Mauvila, 633.
Maxyes, 182, 496, 600, 734.
Méandre, 21, 242, 243.
Mechoacan, 628.
Mecque, 424, 426, 450, 452, 454, 455.
Mecquois, 453.
Médéba, 552.
Mèdes, Médie, 158, 207 à 219, 241, 287, 290, 316, 321 à 326, 358 à 363, 370, 400, 403, 441, 473, 484, 497, 733.
Médine, 424, 426, 445, 452 453.
Médinet-Abou, 604.
Méditerranée, 54, 56, 57, 464, 470, 497, 50 503, 562, 577, 600.
Méduse, 296, 297.
Mégalopolis, 285.
Mégiste, 587
Mélanippe (divers), 257, 266.
Melkarth, 581.
Memnon, 405.
Memphis, 23, 467, 469, 470.
Ména, 426.
Mendoza (Pierre), 37, 673, 689, 704.
Mendoza (Antonio), 636.
Mendoza (Diégo), 673.
Mendoza (Hurtado), 684.
Mendoza (Garcia), 684, 687.
Ménélas, 251 à 273, 312, 720.
Ménéphtah (les), 520.
Ménéphtah Ier, 496, 498, 520, 521, 599, 605, 616.
Ménès, 461 à 463, 499.
Menkerâ, voir Mycérinus.
Menna, 480.
Mennecy, 117.
Mentiou, 468.
Menton, 98.
Mentouhotep (les), 464.
Menzaleh, 474.
Méonie, Méoniens, 248, 252, 255, 267.
Méou, 337, 343.
Méphibosetb, 552, 554.
Mérenra, 464.
Merghâb, voir Marghâb.
Mérion, 255, 268, 720.
Meri-râ-Papi, voir Papi Ier.
Mérodach-Baladan, 401.
Mérodak 410.
Mérom, 539, 540.
Mérops, 255.
Mérou, 343.
Merw, voir Marw
Mésopotamie, 21, 22, 216, 253 à 258, 386 à 391, 408 à 418, 432 à 435, 474, 488 à 498, 515, 518, 552, 711, 720, 733.
Messapie 593.
Messène Messéniens, 285, 290.
Mendon, 99.
Meuse, 109, 121.
Mexicains, Mexique, 33, 35, 36, 116, 613 à 652, 657, 659.
Mexico, 624, 625, 628, 636.
Mézétulus, 607.
Mi, 337.
Miao-tseu, 158, 344, 350.
Mibsam, 448.
Micipsa, 605.
Micmas, 549.
Midaïon, 242.
Midas, 242, 257.
Milcom, 556.
Mildis, 392.
Milet, 20.
Miliana, 153, 513.
Miltiades, fils de Cimon, 275, 285.
Miltiades, frère de Cimon, 274, 275.
Mimas, 301.
Minæi, 437.
Minerve, 293, 297, 308 à 315.
Minimmi, 444.
Minni, 403.
Minos, 246, 247.
Minoutchehr, voir Manuchir.
Minutius (famille des), 183.
Misma, 448.
Mississipi, 634, 635, 642, 643, 646 à 652.
Missouri, 648, 653.
Mitân, 394.
Mithra, 141, 147, 154, 201 à 205, 210.
Mithræus, 411.
Mithridade, 283.
Mitra, 226.

Mitspa, voir Maspha.
Mittous, 611.
Moab, Moabites, 389, 472, 537, 545, 555, 556.
Mocassin-Jaune, 654.
Modhar, 423.
Modénais, 571.
Mogador, 54.
Moïse, 213, 351, 472, 483, 519 à 546, 567, 568, 570, 600.
Molignée, 62.
Molion, 255.
Moloch, 556.
Moluches, 698.
Mondhir Ier, 455.
Mongolie, Mongols, 13, 31, 32, 158, 319, 347, 353, 360, 370 à 385, 390, 412, 473 à 477, 489, 490, 502, 507, 571, 712, 714, 732 à 736.
Montaigle, 77, 80, 81, 84.
Mont-Dol, voyez Dol.
Monte Aperti, voyez Aperti.
Montéjo, 621.
Montezuma, 624.
Montpellier, 57.
Montréal ou Mont Royal, 643, 646.
Monts-Célestes, 179, 346, 378, 732.
Moosseedorf, 121, 576.
Morad, 451.
Moranget, 650.
Morimène, 722.
Morin (Petit-), 129.
Morla, 621.
Moron, 621, 625.
Morte (mer), 435, 449, 562.
Moscou, 55, 365.
Mossoul, 391, 401.
Motya, 583.
Mou-Kong, 335.
Moulin-Quignon, 99.
Moûru, 144, 145, 149.
Mousta'rib, 417.
Moustier, 50, 73, 74, 77, 85.
Mouttallou, 400.
Mou-vang, 338, 339.
Mou-ye, 337.
Mozaïkia ou Mouzéikia, voir Amrou-ben-Amer.
Münchenbuchsée, 576.
Murattas, 393.
Mycènes, 258.
Mycérinus, 463.
Myrina, 604.
Myrmidons, 258.
Myrtile, 250.
Mysiens, 242, 248, 255, 284.

Nabat, 401.
Nabatée, Nabatéens, 435 à 449, 722, 723.
Nabonassar, 391.
Nabuchodonosor, 447, 511, 512.
Nadir-Schah, 366.
Nadjran, 423.
Nadousiouz, 647.
Nagy-Sap, 99.
Naïri, 394, 398, 715.
Nakch-i-Roustam, 138.
Naotarides, 143.
Napata, 471, 497.
Napérus, 674.
Naphis, 448, 538.
Naphoth-Dor, 539, 540.
Napo, 657.
Narthacium, 291.
Narvaez, 625, 629, 630, 632, 633.
Natà, 617.
Nathan, 555.
Naulette, 97.
Nausicaa, 720.
Navarre, 48.
Néanderthal, 97.
Néarque, 193, 194, 358.
Nébajoth ou Nébayoth, 447 à 449.
Nébat, 449.
Nébo (mont), 526.
Nectanébo, 463.
Nedj, 364, 417, 426, 430, 431.
Neferkara, 464.
Néfilim, 466, 471, 472.
Négrana, 436.
Nègres, 136, 464.
Négritos, 326.
Nelée, 270, 272, 277.
Nemée, 277.
Néphélé, 299, 300.
Néphilim, voir Néfilim.
Nephthali, 719.
Neptune, 250, 251, 262, 268, 276, 277, 308 à 315, 725.
Néron, 183.
Nestor, 252, 258 à 268, 282.
Neuchâtel, 574.
Neusield, 124.
Niams-Niams, 611.
Niça ou Niçaya, 144, 145, 149.
Nicanor, 411.
Nicaragua, 618.
Nieder-Ingolheim, 98.
Niéper ou Dniéper, 32.
Nigrètes, 608.
Nil, 15, 43, 56, 115, 116, 309, 371, 435, 459 à 485, 493, 499, 503 à 511, 524, 710, 724, 728, 732.
Nil-Bleu, 56, 388.
Nimroud, 391, 395, 397, 399, 404, 406.
Ninip, 394, 395.
Ninippalassar, 395.
Ninive, Ninivites, 325, 326, 386, 390, 391, 396, 402, 403, 404.
Ninus, 386, 405.
Nipour, 324.
Nirriti, 715.
Nisée, 145.
Nisée (plaine de), 360, 361, 362.
Nitocris ou Nitaqrit, 464.
Nisir, 397.
Nizâr, 422, 423.
No, 511 à 513.

Nodab, 538.
Noé, 80, 116, 164, 172, 332, 383.
Noémon, 720.
Nogais, 369, 370, 376.
Noire (mer), 55, 175, 176, 180, 713, 742.
Noort, 692.
Norfolk, 69.
Normandie, Normands, 15, 158, 183.
Norvège, 54.
Noumhotep, 717.
Noummi, 394.
Noura-Satisfaite, 480.
Nouveau-Continent, voir Amérique.
Nouveaux-Calédoniens, 50.
Nouvel-Hanovre, 115.
Nouvelle-Espagne, voir Mexique.
Nouvelle-France, voir Canada.
Nouvelle-Grenade, 41, 672.
Nouvelle-Irlande, 115.
Nouvelle-Zélande, 58.
Novara, 58.
Nowertari, voir Ahmès-Nowertari.
Nubie, Nubiens, 13, 56, 139, 463, 464, 469, 477, 485, 496, 497, 500 à 505, 710, 733.
Numides, Numidie, 29, 55, 575, 607, 608.
Nutons, 81, 82, 84.
Nyctimus, 271.
Nymphes, 245, 300.

Oannès, 384.
Ob ou Obi, 152, 359.
Obdorsk, 359.
Obeyd, 432.
Obodas, 436, 438.
Océan (le fleuve), 260, 268, 269.
Océan (divinité), 248, 399, 300.
Océanie, 50, 115, 614, 741.
Odoacre, 584.
Odryses, 292.
Œnomaüs, 249 à 251, 271, 277.
Œnotriens, 248, 577.
Œnotrus, 249.
Œstrymnides, 582.
Ohod, 452.
Oigours, 352.
Okadh, 455, 456.
Okbah, 457.
Oli, 621, 626.
Olintetle, 624, 625.
Olmo, 97.
Olympe, 256.
Olympie, 250, 272 à 278, 290.
Oman, 418, 426, 429, 430, 431.
Ombrie, 248.
Ombriens, 587, 593.
Omsk, 714.
Ondes, 225, 227.
Oneyzah, 431.
Ophellas, 606.
Ophir, 561.
Oppeln, 130.
Or (côte d'), 26.
Orcaorci, 722.
Orchomène, Orchoméniens, 283, 288.
Ordas, 621.
Orégon, 647.
Orellana, 657.
Orenbourg, 369, 714.
Orénoque, 614.
Ormazd, Ormuzd ou Ahura-Mazda, 138 à 169, 178, 198 à 215, 513.
Ormus, 388.
Oronte, 387, 398, 474.
Orphée, 277.
Orsua, 664.
Ortiz, 621, 623.
Osages, 133.
Osiris, 159, 467, 468, 491.
Ostrogoths, 584.
Otiartès, 411.
Otryonée, 252.
Otumba, 626.
Ouaouat, 493.
Ouati, 492.
Ouboud, 401.
Ouboul, 401.
Oubsa-Noor, 347.
Ouei, 337.
Oukhira, 397.
Ouled-Yacoub, 601.
Ouna, 464.
Our, 324, 388, 567.
Oural, 55, 114, 180, 352, 370.
Ourarti, 323.
Ourdamané, 488.
Ourmia, 152, 212, 364.
Ouroukh ou Orkham, 324.
Ouroum, 393.
Ourouma, 393.
Ourrakhinas, 392.
Ousortesen (les), 464.
Oxus, 144 à 150, 179, 369, 457.
Oxydraques, 241.
Oxylus, 273.

Pâcasthâman, 226, 229.
Pacifique (océan), 639, 655.
Paddam-Aram, 515.
Padilla, 638.
Padjras, 223.
Pagondas, 274.
Paiembos, 674.
Pairikas, 142, 169, 200, 202.
Palestine, 448, 473, 497, 518, 526 à 528, 539 à 542, 547, 548, 561, 567.
Paluquechauné, 650.
Palus-Méotide, 374, 378, 713.
Pamir, 150, 157, 178, 352.
Pana-Khan, 366.
Panama, 614, 616, 618, 627, 655, 671.
Pandaros, 253.
Pandjab, voir Pendjab.
Pan-Kou ou Pouan-Kou, 327.
Panormos, 583.
Panthialéens, 217.
Paphlagonie, Paphlagoniens, 250, 254, 284, 721, 722.

Papi Ier, 363, 464, 476.
Papirius Cursor, 726.
Papous, 115.
Paraçu-Rama, 234 à 236.
Paradhatas, voir Peshdadiens.
Paraguay, 37 à 41, 673 à 677.
Parana, 673, 674, 675.
Parapotamie, 433.
Pardjanya, 226.
Paria, 614.
Paricanes, 218, 441.
Paris, 98, 99, 738.
Paris (le cacique), 617.
Pâris, fils de Priam, 182, 259.
Paropamisades, 294.
Parses ou Parsis, 140, 142.
Parthénias, 250.
Parthénon, 310, 317, 318.
Parthes, 282, 364, 457, 595.
Pasargades, 207, 217.
Pasteurs, 325, 389, 417, 459 à 478, 490, 501, 502, 734; voir Hyksos.
Patagonie. Patagons, 37, 685 à 706.
Patina, 397.
Patrocle, 257, 260, 261, 266, 268, 273, 279, 282, 294, 304, 720.
Patros, 511, 513.
Paunchs, 652.
Pausanias, 287.
Pays-Bas, 117, 118, 134.
Pécherais 704, 705, 706.
Pédase, 260, 265, 268.
Pédou, 222, 232.
Pégase, 231, 294 à 296, 297, 311, 736.
Pe-kin, 337.
Pé-king, 331, 352.
Pe-kioung, 338.
Pélasges, Pélasgie, 244 à 248, 255, 257, 271, 309, 313 à 317, 599, 734.
Pélasgus, 249, 271.
Pélée, 261, 262, 268, 303.
Péléthronium, 299.
Paléthronius, 299.
Pélias, 271, 272.
Pélion ou Pélius, 299 à 303.
Péloponèse, Peloponésiens, 246, 249, 250, 268, 272, 273, 285, 291.
Pélops, 250, 251, 271, 272, 307.
Peluse, 298, 511, 512.
Penbesa, 484.
Penco, 684.
Pendjab, 145, 220, 354.
Pénée, 299, 300.
Pénée fleuve), 299, 300, 302.
Peng, 337.
Pensacola, 629.
Péoniens, 255, 573.
Percose, 255.
Percote, 252, 257.
Perdicas Ier, 286.
Perdicas II, 292, 293.
Pèrèbes, 302, 303.
Pergame, 587.
Périgord, 66, 72, 73, 84, 89, 90, 110, 348.
Pérou, Péruviens, 116, 655 à 674.
Perse, Perses, Persans, 15, 21, 2[illegible] 114, 137, 139, 144, 157, 158, 16[illegible] 175 à 179, 183, 207 à 219, 2[illegible] 282 à 285, 307, 316, 326, 357 à [illegible] 387, 440, 441, 450, 455 à 458, [illegible] 502, 588, 610, 709, 712, 715, 7[illegible]
Persée, fils de Danaé, 231, 293 à 29[illegible]
Persée de Macédoine, 586.
Persépolis, 363, 720.
Persique (golfe), 175, 386, 387, 38[illegible] 465.
Peshdadiens, 142.
Pe-tchi-li, 332.
Pétra, 435, 438, 439, 440, 449.
Pétréius, 607, 726.
Peucétiens, 248, 577.
Peucétius, 249.
Pe-y, 344.
Pey de l'Azé, 72.
Peyzac, 73.
Phaéton, 277.
Phaistos, 252.
Phanès, 440
Pharamond, 411.
Pharaons, 417, 459, 463, 468, 47[illegible] 497 à 503.
Pharnabaze, 291, 721.
Pharnace, 379, 721.
Pharusii, 608.
Phéaciens, 720.
Phénicie, Phéniciens, 247, 298, 3[illegible] 315, 385 à 388, 416, 493, 544, 5[illegible] 583, 598 à 601, 721.
Pherræens, 301.
Phérésiens, 541.
Phidias, 317.
Phidolas, 278.
Philippe II, 663
Philippeville, 602.
Philistins, 473, 542, 545, 549, [illegible] 566.
Phios, voir Papi Ier.
Phocéens, 195, 285.
Phœnikès, 287, voir Phéniciens.
Phœnikia, 287, voir Phénicie.
Phœnix, 274.
Phoques (île des), 689, 691.
Phoun, voir Poun.
Phrygie, Phrygiens, 242 à 247, 2[illegible] 435, 721.
Phthiotide, 302.
Phul-Balazou 386.
Pieds-Noirs, 654.
Piérie, 258, 268.
Piémont, 738.
Pierre Ier, 31.
Pierre-Jaune, 652.
Pierre-qui-tourne (la), 99.
Pi-Hahiroth, 521.
Pihiri, 479, 485, 495.
Pi-kong, 338.
Pingouins (île des), 689, 691.
Ping-wang, 348.

Pirithoüs, 299, 300, 301, 304.
Piroos, 256.
Pisandre, 254.
Pise en Grèce, 249 à 251, 277.
Pise en Italie, 584.
Pisénor, 255.
Pisistrate, 254, 275.
Pisistratides, 286.
Pisus, 271.
Pitnisos, 722.
Pityuse, 311.
Pizarre (François), 655 à 657, 671.
Pizarre (Gonzalo), 657.
Pizarro (l'amiral), 697.
Plata (la), 33 à 41, 658, 673 à 679, 689, 695.
Platée, 214, 286, 287, 361.
Plau, 99.
Pluton, 266.
Pocorosa, 616.
Podarge (chevaux), 254, 263, 265, 268.
Pódarge (Harpie), 260, 262.
Podolie, 114.
Poeni, voir Poun.
Poincy, 659.
Poitou, 43.
Polite, 255.
Pollux, 233, 271, 277.
Pologne, 114, 122, 123.
Poloni, 359.
Polydamas, 255.
Polypœtès, 300 à 304.
Pont, 712.
Pont-Euxin, 176, 242.
Pontil, 123.
Popayan 657
Porto-Rico, 616.
Portugal, Portugais, 658, 675, 680 à 683, 707.
Porus, 240, 241.
Port-Western, 97.
Poseidon, 308, 315, voir Neptune.
Posidonia, 315.
Possession, 700, 701.
Potosi, 675.
Pou, 337.
Pouan-kou, voir Pan-kou.
Poukond, 401.
Poun, 387, 388, 465, 466, 716.
Pourous, 225.
Pourushaçpa, 143, 151, 202, 203.
Practios, 252.
Pramnios, 259.
Pras, 291.
Prasias, 573.
Prasii, 719.
Presle, 99.
Priam, 256, 411, 720.
Prithousravas, 227.
Propontide, 243, 244, 248.
Proserpine, 266.
Prothoos, 302, 303.
Provence, 62.
Prymnêsos, 242.
Psamétik Ier, 483.
Ptah, 159.
Ptérie, 283.
Ptolémées (les), 439, 440, 488.
Puelches, 688, 689.
Puertocarrero, 619, 621.
Puni, voir Poun.
Punà, 655.
Puy-de-Dôme, 100.
Pylémène, 254.
Pyles-Caspiennes, 317.
Pylos, 258, 259, 268.
Pyrène, 295.
Pyrénées, 56, 59, 66, 68, 73, 84, 89, 90, 110, 118, 125, 582, 594.
Pyrrhus, 596.
Pytho, 277.

Quades, 581.
Quérendis, 37, 689.
Quéréchos, 639, 641, 642.
Quérétaro, 628.
Quésada, 657, 672.
Quito, 657, 672.
Quivira, 641, 642.
Qyaoniens, 143, 211.

Rabia-el-Faras, 422 à 425, 430.
Radésieh, 492.
Ragaïa, 145.
Rahmésès, voir Ramsès.
Rahma, 447.
Raï voir Ragaïa.
Rakoti, 512.
Râma à la Hache, voir Paraçu-Râma.
Râma-tchandra, 236 à 240.
Ramatmisphé, 540.
Ramsès, ville, 519.
Ramsès (les), 480.
Ramsès Ier, 492.
Ramsès II, 232, 248, 298, 474, 480 à 488, 599.
Ramsès III, 248, 298, 485, 498, 499, 604, 716.
Ramsès IV, 485.
Rângha, 146, 147, 148, 212.
Rapha, 473.
Raphia, 298.
Rapithvan, 141, 146.
Rasin ou Rasun, 443, 444.
Rasqenen TaâÂ Ier, 469, 470.
Rasqenen III Taâàqen, 470.
Râvana, 238, 239.
Rebecca, 515.
Reims, 128.
Reinoso, 666.
Rekhmara, 480, 486, 487, 494, 495.
Renaud, 232.
Rephaïm, 466, 471 à 473, 477, 541.
Rhagès, voir Ragaïa.
Rhéa, 272.
Rhésos, 255, 257, 266, 270.
Rhin, 180, 585.
Rhodes, 266, 435.

Rhône, 589, 594, 713, 727.
Rhummel, 112.
Rhyndakos, 243.
Ribera, 677.
Rigmos, 256.
Rikhikh, 401.
Rimac, 666.
Rio-Janeiro, 678, 682.
Rio-Négro, 37, 690, 698.
Rita, 400.
Rivière (grotte de), 124.
Rivière-Rouge ou Red-River, 34, 634.
Rivière-Rouge, voir Colorado.
Rivières, 227.
Robenhausen, 50, 120, 121
Robin-Hood (grotte de), 111.
Rocheuses (montagnes), 631. 636, 639, 647, 654.
Roknia, 98, 600.
Roland, 232.
Romagnes, 118.
Rome, Romains, 27, 116, 159, 183, 189, 192, 195, 231, 333, 280. 283. 293. 307, 411, 450 à 457, 463, 491, 499, 581 à 596, 601, 606, 608, 724, 725.
Romélie, 176.
Romulus, 151, 231, 592, 725.
Roncevaux, 35.
Roses (île des), 123.
Rossel (île), 706.
Roudaire, 742.
Rouge (mer), 387, 435, 438, 440, 465, 501, 523.
Rouhoua, 401.
Roumanie, 117, 118.
Roumis, 153.
Routennou, 486 à 496.
Ruben, 538.
Rufus, 183.
Russes, 154.
Russie, 15, 97. 114, 118, 192, 319, 475. 574.
Rutilius, 183.
Rutilus, 183.

Saba ou Séba (reine de), 418. 442, 446 à 448.
Sabaie, Sabéens, 417, 425, 437, 448.
Sabal, 420, 429.
Sabariades. 274.
Sabata, 437.
Sabins. 593.
Sadiantirou, 392.
Sadikanna, 396.
Safsaf, 602.
Sagartie, Sagartiens, 217, 218, 399. 441.
Sahara, Sahari, 55, 61, 63, 158, 608. 609, 737 à 742.
Saint-Acheul, 50, 60. 85, 128.
Saint-Barthélemy (grotte de), 124.
Saint-Christophe, 659.
Saint-Domingue, 616, 625. 659, 671.
Saint-Esprit (le), 159. 451.
Saint-Esprit (baie du), 632.
Saint-Germain-en-Laye. 575.
Saint-Germain, en Savoie, 124.
Saint-Jean (île), 616.
Saint-Jean, au Mexique, 628.
Saint-Jean-d'Uloa, 624.
Saint-Julien, 689. 690. 693.
Saint-Laurent, 643, 644.
Saint-Nazaire, 117.
Saint-Pétersbourg, 418.
Saint-Pierre (île), 573.
Saint-Prest, 64, 65. 66.
Saint-Vincent (cap), 675.
Sainte-Catherine (île), 675.
Sainte-Elisabeth (île), 693. 694.
Saïtes, 467.
Sakkarat, voir Saqqarah.
Salacie, Salacètes, 119.
Salamine. 285, 288.
Salazar, 676.
Salman-Haman-Ilan, 396.
Salmanasar III, 397. 398. 443.
Salomon, 351, 418 à 422. 429. 446. 447, 528, 536, 555 à 570.
Salomon (îles), 659.
Salors, 366.
Samalhout, 560.
Samarie, 399 510.
Samarkand, 365.
Samarof, 359.
Samas, 398.
Samas-Hou. 398.
Sambastes, 241.
Samdan, 395.
Samnites, Samnium, 595. 726.
Samothrace, 176, 246. 248, 316.
Samoyèdes, 67.
Samsi-bin, voir Samas-Hou.
Samsié, 443, 444.
Samuel, 528, 530, 537, 543 à 555.
Samus, 274.
Sân, voir Tanis.
San-Hyéronimo, 639.
San-Isidro, 102.
San-Miguel. 655.
San-Salvador, voir Bahia.
Sanchi, 372.
Sangarios, 242. 243.
Santiago de Cuba, 618.
Santispiritus, 619.
Saône, 109.
Sapor Ier, 362.
Sapta-Sindhu. 145. 220.
Saqqarah, 465, 716.
Sara, 514, 515.
Saradanit, 393.
Saraks, 366.
Sarasins. 434, 435, 576.
Sarayû, 220.
Sardaigne, 574.
Sardanapale III, voir Assour-nasir-habal.
Sardanapale V, voir Assour-ban-habal ou Assour-bani-pal.
Sardes. 214, 276. 283. 360, 719.
Sargon, 390, 399 à 407, 444.

Sargonides, 404, 408, 450, 457.
Sarlat, 72.
Sarmates, 581.
Saron, 553.
Sarpédon, 253, 260.
Sarsinates, 593.
Saryanâvân, 222.
Sassanides, 152, 322, 363, 370, 455.
Saûl, 473, 528, 537, 549 à 555.
Satan, 567, 568.
Sati, 476.
Satiou, 468.
Saumon, 652.
Savitri, 228.
Savoyards, 138, 158, 179, 180.
Sayansk, 348.
Scamandre, 243.
Scandinave (île), 55, 56.
Scandinave (péninsule), 51.
Scanie, 99.
Scenæ, 443.
Scénites, 432, 443, 434.
Schafra, voir Chéphren.
Schafra-Ankh, 717.
Schwadernau, 573.
Scipion l'Africain, 214, 606, 607.
Scipion (Métellus), 607, 608.
Scythes, Scythie, 131, 152, 181, 306, 320, 373, 411, 712, 713.
Scythopolis, 541.
Sébastien, 682.
Sedeño, 619, 621, 623.
Sedjestan, 212.
Se-hoang, 329.
Sehuau-cunny, 698.
Seine, 108, 117, 125, 347, 413.
Séir ou Séhir, 387, 718.
Séius (Cnéius), 249.
Séleucides, 440, 563.
Séleucie, 432, 433, 442.
Séleucus Ier, 219.
Sélinga, 152, 346.
Selléis, 252.
Selm, 215.
Sémipalatinsk, 714.
Sémiramis, femme de Ninus, 240, 386, 405.
Sémiramis, femme de Belochus IV, 405.
Sémirétché, 154, 158, 165, 378, 382, 431, 714, 733.
Sémites, 116, 137, 242, 321, 326, 358, 370, 383 à 388, 408, 412, 417, 471 à 477, 489, 490, 495, 504 à 507, 580, 710, 711, 715, 732 à 736.
Semneh, 464.
Sénégal, 609, 739.
Senkéreh, 325.
Sennaar, 471, 504.
Sennachérib, 401 à 404, 444, 450.
Sentinum, 587.
Serat, 426.
Sériphe, 296, 297.
Sérissé, 392.
Sertorius, 581.
Sésaï, 472.
Sésostris, 298. 480, 482.
Sestos, 252.
Set, 468.
Séti Ier, 248, 492, 599.
Séti II, 520.
Setledge, 224.
Séwalik, 102.
Shalit, voir Saltès.
Shardanes, 248.
Sharouhen, 470.
Shasou ou Shous, 468, 476.
Shomer, 432, 443, 445.
Siang-Kong, 349.
Sibérie, 31, 33, 51, 61, 62, 114, 346, 347, 348.
Sibitti-bil, 444.
Sicanes, 582.
Sicile, Sicules, 291, 581 à 585, 593, 594, 605.
Sicyone, 268, 276.
Sidney, 612.
Sidon, Sidoniens, 247, 476, 539, 555, 566.
Sienne, 584.
Sigynnes, 580, 734.
Si-Khing, 345.
Silésie, 131.
Simron, 539.
Sin, 511.
Sinaï, 464, 497.
Sinaï (presqu'île du), 438, 464, 497.
Sin-akhé-irib, voir Sennachérib.
Sineh, 476.
Sinoukhta, 399.
Sion, 447, 566.
Sioux, 654.
Sippara, 324.
Sipylos, 243.
Sirakes, 378.
Sirius, 141.
Sisera, 542.
Sisimordak, 410.
Sisyphe, 294.
Sitâ, 177, 239.
Sitalcès, 292.
Slaves, 137, 154, 187, 192.
Smolensk, 55.
Smyrne, 243.
Sobac, 552.
Sogdiane, 144 à 158, 166, 216.
Soleil, 141, 172, 203, 208, 225, 265, 269, 276, 373.
Solols, 583.
Solutré, Solutréens, 45, 50, 84 à 98, 109, 114, 730.
Solymes, 294.
Sôma, 141, 225.
Somâl ou Somaulis, 465, 466.
Somme, 117, 724.
Sonora, 630, 636, 638.
Sorde, 127.
Sorel, 35.
Sosigène, 331.

Soto, 632 à 635, 639, 642, 646 à 652.
Soubarti, 393.
Souchâman, 227.
Soudan, 116, 493, 505, 608, 737 à 739.
Souf, 737.
Soultz-Bulac, 364.
Soumirs, 324.
Sour, 396, 511.
Soura, 396.
Soutas, 219.
Soutekh, 468, 469.
Spadinès, 319.
Sparte, Spartiates, 287 à 291.
Spitzberg, 53.
Sroutaratha, 226.
Stabrobatès, 240.
Stamboul, 169.
Starnberg, 123, 576.
Stavropol, 176, 369, 370.
Sténelos, 253.
Strasbourg, 576.
Strymon, 207.
Stubbs, 579.
Succoth, 519.
Suède, 97, 99, 100.
Suèves, 589.
Suez (golfe de), 438.
Suez (isthme de) 457, 466, 504, 717.
Sugriva, 238, 239.
Suisse, 46, 72, 75, 87, 97, 114, 118, 120, 123, 125, 131, 573, 574, 577.
Sulpicius Peticus, 725.
Supérieur (lac), 646.
Sur, 448.
Sureau, 77, 84.
Suse, Susiane, Susiens, 183, 208, 321 à 324, 385, 402 à 406, 410, 720.
Suya, 636.
Swanaga, 222.
Swapâkas, 715.
Syène, 56, 435, 463.
Syllæus, 436.
Symplégades, 176.
Syndhou, 222, 227.
Syoût, 465.
Syphax 606.
Syracuse, 251, 594.
Syr-Daria, 144, 154, 714.
Syrie, Syriens, 15, 47, 216, 248, 309, 358, 387 à 394, 410, 417, 425 à 507, 532, 552, 558 à 561, 567, 570, 583, 717 à 722, 738.

Taâà et Taâàqen, voir Rasqenen.
Tabal, 399.
Tabasco, 622. 625, 628.
Taboua, 445.
Tabouck, 453.
Tachkend, 368.
Tadjiks, 179.
Tadmor, 558.
Tage, 595.
Tahennou, 599.
Tahi, 493.
Tahmouras ou Takhma urupa, 142. 1[illegible] 202, 209.
Taï, 496.
Taïef, 453.
Taï-Kang, 332, 335, 336.
Takif. 453.
Ta'labides, 420.
Tamahou, 600 à 605.
Tamna, 437.
Tampa, 629, 632.
Tamraparna ou Taprobane, 237.
Tamyracès, 713.
Tandil, 698.
Tang, 338.
Tangnou, 346, 348.
Tanis, 325, 389, 464 à 478. 511.
Tânta, 418.
Tantale, 243, 250.
Tao-lin, 337.
Taphnis, 511.
Tarbagataï, 378, 380.
Tarente, 19, 593.
Tarhoular, 400.
Tarlabides, 419, 420.
Tarné, 252.
Tarquin l'Ancien, 592.
Tarquins (les), 151, 183.
Tartares, Tartarie, 31, 32, 306, 33[illegible] 348, 349, 352, 378.
Tascaluça, 633.
Tatars, 179, 369.
Taurus, 477.
Ta-Wams, 28.
Ta-Youei-ti, 373.
Tchakar, 378.
Tchandâlas, 715.
Tchao-Kong, 341, 342, 351.
Tchéou, 337.
Tchéou-Kong, 337, 340, 342, 348, 352.
Tchérag-Aly-Khan, 364.
Tchin, 344.
Tching-Kis-Khan, voir Genghiskhan
Tching-vang. 337 à 342, 349.
Tchi-Yeou, 330, 334, 351.
Tchong-Kang, 332, 336.
Tébous, 608.
Tectosages, 587.
Tégée, Tégéates 273, 288, 311.
Téglathphalasar Ier, 321, 391, 404 [illegible] 715.
Téglathphalasar II, 399, 443.
Téhama, 454.
Tehuacingo, 625.
Tehuelches, 698.
Téhuels, 698.
Tekkès, 365.
Télain, 549.
Télal, 432.
Télamone 592.
Télémaque, 720.
Tell, 610, 737, 739.
Tell-el-Amarna, 480.
Téma, 447, 448, 449.
Tenctère, 590.

Tenghiz, 154.
Tennou, 476.
Terre, 141, 248.
Tess, 247.
Te-tsong, 352.
Teucer, 254, 255.
Teucriens, 243.
Teumman, 403.
Teutamus, 405.
Teutlzco, 629.
Teutons, 585, 726.
Texas, 634.
Teyas, 639, 641.
Thabor, 493, 495, 521.
Thalmaï, 472.
Thamiatis, 512.
Thamoudites, 449.
Tharé, 388.
Thayngen, 110, 126.
Thébaïde, 513.
Thébains, Thèbes d'Egypte, 467 à 571, 483 à 488, 498, 512.
Thébains, Thèbes de Grèce, 277, 286, 288, 292.
Thèbes de Cilicie, 268.
Thémistocles, 286, 288.
Thémudéens, voir Thamoudites.
Thenay, 66.
Theni, 462.
Théodoric, 584.
Thermodon, 291.
Thermopyles, 267, 285.
Thésée, 300.
Thespiens, 288.
Thessalie, Thessaliens, 246, 268, 285, 286, 291, 299 à 304.
Thétis, 299, 300,
Theuto, 411.
Thibet, 343 à 345, 739.
Thouniboun, 398.
Thoutmès (les), 480.
Thoutmès Ier, 479, 496, 498.
Thoutmès II, 492, 493.
Thoutmès III, 466, 486, 487, 493 à 496, 599, 734.
Thrace, Thraces, 242 à 246, 249, 255 à 257, 266, 284, 292, 306, 712.
Thraetaona, 142, 147, 148, 159, 171, 200, 201, 215.
Thrasymèle, 260.
Thrita, 143.
Thsin, 335, 340, 349.
Thsin-chi-hoang-ti, 340.
Thymbra, 255.
Thymbras, 255.
Thyni, 242.
Ti, 716, 717.
Tibériade, 540.
Tidikelt, 739.
Tiéla, 397.
Tielle, 573, 574.
Tigisis, 598.
Tigre, 148, 212, 321, 324, 345, 355, 357, 383 à 392, 398, 402 à 408, 410, 457, 458.
Tiguex, 638 à 643.
Tillos, 248.
Timæos, 466.
Timor, 326.
Tinch, 511.
Tirésias, 296.
Ting-Kong, 352.
Tissapherne, 291.
Tistrya, 141, 156, 205.
Titarèse, 302.
Tithon, 256.
Titica, 626.
Tizon, 637.
Tlascala, 624, 625.
Tlépolème, 253.
Tlépolème le Lycien, 274.
Tobar, 638.
Tobba (les), 427, 428.
Tobolsk, 359.
Tocilan, 629.
Togarma, 447, 719.
Tolède (François de), 665.
Toltèques, 653.
Tombedge, 634.
Tomé, 689.
Tongris, 411.
Tonouter, 716.
Tonty, 651.
Topinambous, 678 à 682.
Torrhèbes, 248.
Torrhèbos, 248.
Toscane, 584, 593.
Toscans, 587, 593.
Touaregs, 449.
Tougourt, 610, 737.
Touhmouna, 401.
Touklat-Adar, 321.
Touklat-habal-Asar Ier, voir Teglathphalasar Ier.
Touklat-habal-Asar II, voir Teglathphalasar II.
Toulouse, 104.
Toumaine, 377.
Touna, 399.
Tour, 215.
Touraine, 110.
Touran, Touraniens, 211, 212, 242, 321 à 324, 363.
Toursha, voir Tyrrhéniens.
Toutankhamen, voir Amentouonkh.
Toweyk, 410.
Toxaris, 294.
Trasadasyou, 225, 226.
Trévires, 585.
Trias, 618.
Triballiens, 713.
Trinidad, 619.
Tripolis, 598.
Tripolitaine, 608.
Triptolème, 271.
Trita, 143, 200.
Tritantechme, 409.
Triton (fleuve), 600, 737.
Triton (lac), 599, 604, 739, 742.

Troade, Troie Troyens, 182, 232, 243 à 263, 273, 281 à 284, 294, 300 à 307, 405, 496, 582, 591 à 600.
Troglodytes éthiopiens, 608.
Trois-Rivières, 645.
Tros, 253, 256, 258, 282.
Troynus, 411.
Truchère, 100.
Truxillo, 621.
Tryarouna, 226.
Tsadoc, 555.
Tsaï-chou, 340.
Tsân, voir Tanis.
Tsang-hie, 329.
Tsi, 335.
Tsiba, 554.
Tsoan ou Tsohan, 473, 511.
Tsoba, 552.
Tsoneka, 702.
Tsour, 511.
Tuça, 143, 200, 210.
Tudesques, 138, 401.
Tula, 634, 666.
Tullia et Tullius, 725.
Tumaçpa, 203.
Tumbez, 555.
Tunconabala, 687.
Tunis, Tunisie, 30, 54, 118.
Tupac-Amaru, 665.
Tupac-Inca-Yupanguy, 663.
Turcomans, 365, 366, 376.
Turcs, 319, 352.
Turdétanie, Turdétans, 118, 581.
Turkestan, 144, 158, 171 à 180, 211, 365 à 370, 378, 431, 714.
Turnus, 591.
Turquie, 27, 169, 176.
Tusayan, 638.
Tychée, 607.
Tyle, 442.
Thyphon, 467, 491.
Tyr, Tyriens, 386, 447, 476, 511, 544, 566, 581, 583, 719.
Tyrrhènes, Thyrréniens, Tyrsènes ou Tyrséniens, 248, 599.
Tyrrhénos ou Tyrsénos, 248.

Uça, 143.
Uhlmann, 576.
Ukraine, 31.
Ulaï, 404.
Ulysse, 255, 270, 296.
Urikki, 444.
Urva, 144.
Urvakshaya, 143.
Ushanh, 141.
Usipiens, 590.
Utiangue, 634.
Uzava, 142.

Vaca de Castro, 658.
Vaekereta, 144.
Vafrô Navaza, 142, 147, 212.
Valdivia, 684, 686.
Valparaiso, 697.
Valverde, 656,
Van, 397.
Vandales, 598, 601.
Varena, 145, 171.
Varkana, voir Vehrkana.
Varouna, 221, 226.
Varsambisti, 401.
Varsovie, 55.
Vashaçpa, 203.
Vauréal, 99.
Vayou, 141, 202.
Vehrkana, 144, 145.
Velasquez, 618, 620, 625.
Velenzuéla, 616.
Vénètes, 593.
Vénézuéla, 41, 671, 673.
Ventana, 690.
Vénus, 170, 182, 251, 253.
Vera-Cruz, 624.
Véragua, 614.
Vercingétorix, 587, 589.
Verdun, 99.
Véretraghna, 141, 202.
Vérons, 581.
Vesta, 724.
Vestins, 593.
Vibhâdaka, 227.
Vichnou, 226, 234, 236.
Victoire-à-Thèbes, 480.
Vidatha, 226.
Vierges (cap des), 694, 700.
Villagran, 686.
Villegagnon, 678.
Villehonneur, 124.
Villeneuve-Saint-Georges, 124.
Viota, 633.
Vipaça, 224.
Viraçpa, 203.
Virbius, 591.
Viriathe, 581.
Vistaçpa, 139, 143, 147, 151, 200 à 212.
Vistule, 360.
Viswâdêvas, 226.
Vitachuco, 632.
Vivaswat, 227.
Volga, 30, 374.
Volsques, 591.
Vouru-Kasha, 140, 156, 211, 212, 306.
Vou-vang, 336 à 342.
Vrihaspati, 227.
Vulcain, 261, 268, 308 à 311.
Vuulcan, 698.
Vyâsa, voir dans la table des auteurs.

Wadia, 426.
Wangen, 121.
Wauwyl, 120, 121.
Wert, 692.
Wisigoths, 584.

Xanthe (chevaux), 254, 260, 261, 262, 264, 267, 268.
Xanthe (fleuve), 253.

Xénargès, 290.
Xerxès, 172, 207, 214, 217, 218, 284, 286, 290, 360, 361, 441, 443, 457, 557, 719.
Xilotépec, 628.
Xisuthrus, 383, 384, 411.
Xoïs, 466.
Xoïtes, 467.

Y (prince), 335.
Y (peuple), 341, 344.
Yacana-cunny, 699.
Yâdwas, 226.
Yala, 445.
Yamunâ, 220.
Yanbo, 445.
Yang-ti, 345.
Yao, 331, 334.
Yatalau, 401.
Yattrib, voir Iathreb.
Yâtus, 142, 169, 200, 202.
Yazatas, 140, 161.
Yébous, voir Jébus.
Yemen, 417, 425 à 428, 448, 450, 454.
Yeou-wang, 348.
Yima ou Djemschid, 142, 151, 156, 159 à 173, 184, 196 à 204, 209, 384.
Yong, 337.
Yu, 331 à 335, 343, 344.
Yucatan, 618.
Yue-vang, 351.
Yuktaçpa, 203.
Yzancanac, 626.

Zab inférieur, 393, 394.
Zabibié, 443, 444.
Zabulon, 719.
Zacharie Ier, 572.
Zâd-el-Râkeb, 418 à 422, 429.
Zagros, 321.
Zairivairi, 143, 200.
Zama, 607.
Zamzummim, voir Zomzommim.
Zarathustra, voir Zoroastre.
Zarifah, voir Dharifat.
Zaraus, 98.
Zareh, 212.
Zav, voir Uzava.
Zélie, 253.
Zempoal, voir Cempoal.
Zénaga, 609.
Zéphyre, 260.
Zérafchane, 157, 178, 179.
Zeus, 214, 245, 248, 308 à 310, 512; voir Jupiter.
Zomzommim, 466, 471, 472.
Zopyre, 719.
Zoroastre, 139 à 164, 178, 198 à 206, 211.
Zou-l-Okkâ, 420, 429.
Zouzim, 472.
Zuyderzée, 55.

FIN DE LA TABLE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET MYTHOLOGIQUE

ERRATA

Page 35, ligne 32, au lieu de *Ronceaux*, lisez *Roncevaux*.

Page 489, ligne 25, au lieu de racine quadrilatère, lisez racine quadrilitère.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE V

AVIS SUR LE MODE DE TRANSCRIPTION DES MOTS ÉTRANGERS IX

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE XI

CHAPITRE PREMIER. — CONSIDÉRATIONS ZOOLOGIQUES PRÉLIMINAIRES 1

§ 1. Sur les mots solidipes, solipède, monodactyle et équidé 1
§ 2. Classification des Équidés actuels ou genre Equus 5
§ 3. Classification et patries des races chevalines domestiques 11
§ 4. Variations de couleur chez les chevaux domestiques 16
§ 5. La reproduction des couleurs animales chez les anciens. — Les agneaux de Jacob et de Laban. — Le bœuf Apis 17
§ 6. Variations du nombre des os du cheval 24
§ 7. Influence des climats sur la qualité des chevaux 26
§ 8. Chevaux sauvages et chevaux marrons 27
§ 9. Classification et patries des races asines 42
§ 10. Les races chevalines et le transformisme 43
§ 11. Sens attribué aux mots origine, indigène, autochthone, etc. 48

CHAPITRE II. — LES CHEVAUX DANS LES AGES DE LA PIERRE 49

§ 1. Les phénomènes géologiques et le climat de l'époque quaternaire. 49
§ 2. Les chevaux sauvages chassés et mangés par les hommes quaternaires dans l'Europe occidentale 64
§ 3. Les races humaines quaternaires de l'Europe occidentale 96
§ 4. Les Equidés fossiles en général et ceux de l'époque quaternaire en particulier 102
§ 5. La domestication des animaux dans les Deux-Mondes et l'âge de la pierre polie dans l'Europe occidentale 115

CHAPITRE III. — LES ARYAS PRIMITIFS. — PREMIÈRE PATRIE, CIVILISATION ET MIGRATIONS 136

§ 1. Les anciennes civilisations aryenne, mongolique, sémitique et égyptienne 136
§ 2. Aryas et peuples aryens 137
§ 3. L'Avesta, la religion aryenne et les traditions persanes 138
§ 4. La première patrie des Aryas 143
§ 5. Les Aryas dans leur première patrie 159
§ 6. Coup d'œil général sur les anciennes migrations aryennes 175
§ 7. Le type arya et les blonds aryanisés 177

CHAPITRE IV. — Histoire de la race chevaline aryenne chez les peuples aryens de l'Orient 186
§ 1. Documents philologiques. — Noblesse des mots caballus et cheval. 186
§ 2. Les chevaux aryens dans l'Aryane primitive et en Perse 196
§ 3. Les chevaux aryens dans l'Inde 219
§ 4. Les peuples aryens et leurs chevaux en Asie Mineure et en Grèce. 241
§ 5. Le Pégase de Persée et de Bellérophon. — La fable des Centaures. — Les jeux troyens 294
§ 6. Ce sont les populations aryennes d'Asie Mineure qui ont introduit le cheval en Grèce 308
§ 7. Les chevaux aryens sont ceux du type asiatique à front plat 316
CHAPITRE V. — Histoire de la race chevaline mongolique chez les peuples mongoliques de l'Orient 319
§ 1. Quelques très anciens peuples mongoliques 319
§ 2. L'histoire du cheval chez les Chinois et la première patrie des Mongols domesticateurs de chevaux 327
§ 3. Les anciennes migrations de la race chevaline mongolique en Orient. 354
§ 4. Les Mongols ont domestiqué la race chevaline asiatique à front bombé. 360
§ 5. Habitudes hippiques des peuples mongoliques 373
§ 6. L'hippophagie et la multitude des chevaux chez les peuples mongoliques 376
§ 7. La légende du tumulus de la Kora et les anciens conflits des Mongols avec les Aryas dans l'Alatau 379
CHAPITRE VI. — La légende du déluge et les anciens peuples sémitiques. 383
CHAPITRE VII. — Les chevaux chez les Assyriens 390
CHAPITRE VIII. — Les chevaux en Arabie 413
§ 1. Absence initiale des chevaux de la péninsule arabique 413
§ 2. L'introduction des chevaux en Arabie 451
CHAPITRE IX. — Les races humaines et chevalines en Syrie et en Égypte. 459
CHAPITRE X. — Absence initiale et introduction de l'usage du cheval chez les Hébreux 508
CHAPITRE XI. — Les races chevalines asiatiques et européennes en Occident. 571
CHAPITRE XII. — Les chevaux dans les États Barbaresques et dans l'Afrique transsaharienne 597
CHAPITRE XIII. — Les chevaux et les chiens en Amérique 612
CHAPITRE XIV. — Aperçu de l'histoire des anes et des mulets 708
CHAPITRE XV. — Résumé et conclusions 729
Note sur le centre hispano-atlantique 742
Table des auteurs cités 743
Table des noms géographiques, historiques et mythologiques 749
Errata 774

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
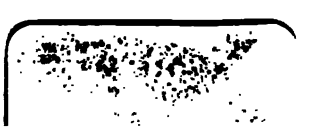
Coulommiers. — Typ. Paul BRODARD.